



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY



Y030351340

Digitized by Google

ALDERMAN LIBRARY
UNIVERSITY OF VIRGINIA
CHARLOTTESVILLE, VIRGINIA

REVUE NUMISMATIQUE

DIRIGÉE PAR

ANATOLE DE BARTHÉLEMY, GUSTAVE SCHLUMBERGER,
ERNEST BABELON

Ostendite mihi numisma census..... Cujus
est imago hæc, et superscriptio?
MATTH., XXII, 19, 20

TROISIÈME SÉRIE — TOME HUITIÈME



PARIS

CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT
4, place Louvois, 4

—
1890

CJ

3

.R4

3. Sér.

L. 8. 9

1890-91

MÉMOIRES & DISSERTATIONS

EXPLICATION

DE

L'AUREUS FRAPPÉ PAR P. CLODIUS

A L'EFFIGIE DE MARC ANTOINE



Un certain nombre des types qui figurent sur les revers des monnaies romaines, notamment de celles de la République, ont jusqu'ici résisté à toute interprétation. Les causes de ces insuccès sont diverses : ainsi, tantôt les faits historiques, auxquels ces types peuvent faire allusion, nous sont inconnus, faute de documents ; tantôt, les faits étant connus, l'on n'a pas songé à en faire l'application au sujet représenté ; tantôt la scène elle-même est mal observée, et, par suite, il est impossible de l'interpréter raisonnablement.

Parmi ces revers jusqu'ici inexpliqués, il s'en trouve un qui figure sur l'*aureus* frappé, à l'effigie de Marc Antoine, par le quatuorvir monétaire Publius Clodius.

Nous donnons ci dessus le dessin, droit et revers, de cet *aureus*, l'une des pièces les plus intéressantes, à coup sûr, de toute la série républicaine romaine.

M. E. Babelon, dans sa remarquable et toute récente « Description historique et chronologique « des monnaies de la République romaine » ¹, mentionne, comme il suit, cet *aureus* :

M. ANTONIVS III VIR R·P·C. (*Marcus Antonius triumvir reipublicæ constituendæ.*) Tête nue et barbue de Marc-Antoine à droite.

R. P. CLODIVS M·F. IIII VIR A. P. F. (*Publius Clodius, Marci filius, quatuorvir auro publico feriundo.*) Génie ailé et radié, debout, tourné à gauche, avec l'arc et le carquois sur l'épaule, tenant de la main droite un caducée, de la gauche une corne d'abondance, le pied appuyé sur un globe ; à ses pieds, un aigle sur un cippe ; derrière lui, un bouclier.

Aureus, 8 gr.

M. Babelon ajoute : « Il est difficile d'expliquer ce génie panthée qu'on a quelquefois, à tort, qualifié de Génie de l'Orient. Il réunit les attributs du Soleil, de Mercure, de Mars, de la Victoire, de la Fortune et de Jupiter ². C'est peut-être une allusion à la force et à l'éclat du triumvirat récemment constitué. »

Ainsi, rien de plus obscur, jusqu'ici, que ce revers compliqué : les uns y ont vu le Génie de l'Orient ; les autres, une sorte de divinité panthée ; enfin, un troisième y trouverait peut-être une allusion flatteuse

1. Paris, 1885, t. I, p. 164-165, famille *Antonia*, n° 19.

2. A. von Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, t. IV, 1877, p. 136-137. — Cf. Cavedoni, *Revue numismatique*, 1857, p. 349. (Babelon.)

au récent triumvirat. Nous espérons montrer qu'aucune de ces hypothèses n'est fondée, et particulièrement celle, assurément injustifiable, qui tendrait à attribuer au personnage de notre revers un caractère « panthée » : c'est cette idée malencontreuse qui, comme on le verra, a surtout contribué à égarer les commentateurs, tels que Cavedoni, Sallet et M. Babelon lui-même.

Examinons donc, sans idée préconçue, la médaille dont il est question.

Tout d'abord, observons qu'il s'agit ici d'un *aureus*, c'est-à-dire d'une monnaie précieuse, dont le coin, toujours travaillé avec soin, nous offre comme effigies, au droit, de véritables portraits, et comme scènes, au revers, très généralement des allusions à des faits historiques importants, à des événements dignes d'être conservés, mis sous les yeux, rappelés à la mémoire, et devant être, conséquemment, reproduits par l'art, sous une forme *intelligible* : cela étant, il est à présumer qu'une idée claire, précise, nullement obscure, a dû présider à la composition de la scène qui figure sur le revers de notre *aureus*.

Cette remarque faite, voyons ce que nous montre le dessin de ce revers.

Ce dessin nous offre à considérer deux parties bien distinctes : une partie principale, centrale, et un groupe latéral, accessoire.

Examinons d'abord la partie principale. Elle est constituée par la représentation d'un personnage debout, de profil à gauche, nu, masculin, adulte,

imberbe, vigoureux, porteur d'attributs variés. Quel est ce personnage? Représente-t-il un être humain, réel? — Certainement non, par la raison qu'il est radié et ailé. Représente-t-il une divinité? Non encore, par le motif qu'une divinité se définit toujours clairement par ses attributs, et que la multiplicité même des attributs de notre personnage nous empêche d'en faire une divinité précise et définie.

Représente-t-il une divinité « panthée »? Non encore, pour beaucoup de raisons, dont les principales sont : que la présence d'attributs divers, aux mains d'un personnage, ne saurait suffire pour conférer à ce personnage le caractère « panthée » ;

Que, d'autre part, on n'a jamais rencontré, nous ne disons pas la mention, mais la trace certaine d'une semblable divinité dans toute la série numismatique de la République romaine ;

Qu'enfin, il serait impossible de justifier, par des faits connus, la présence d'une telle divinité sur les médailles à l'effigie de Marc Antoine.

Il reste donc une dernière hypothèse, celle qui consiste à admettre que le personnage, tel que nous l'avons décrit, est un *Génie* : cette hypothèse étant parfaitement plausible, à quelque point de vue que l'on se place, nous l'admettons, et nous allons chercher à définir ce Génie.

En premier lieu, remarquons que notre personnage fait un geste digne d'attention : il a, en effet, le pied droit posé sur une sphère, sphère qui représente, selon les habitudes iconographiques de l'époque, le globe terrestre, c'est-à-dire le monde romain.

Or, qu'est ce geste ? assurément, un geste de domination : et qui donc dominait le monde romain ? — Rome, sans conteste : il y a donc déjà une présomption forte pour que notre personnage représente le Génie de Rome. Mais cette présomption se change vite en certitude par l'examen du revers d'un denier de la famille Fufia¹, revers qui, non seulement nous montre un personnage exactement dans la même attitude que le nôtre, c'est-à-dire le pied droit sur un globe, mais encore nous apprend, par une inscription placée dans le champ, que ce personnage représente « Rome ». Ainsi, l'on peut admettre, avec toute vraisemblance, que notre personnage représente bien « *le Génie de la ville de Rome* ».

Continuons notre examen : Notre personnage est ailé : il faut donc penser qu'il s'agit ici d'un Génie *victorieux*².

Ce n'est pas tout : d'une part, il porte le carquois et l'arc, armes offensives : mais il faut bien observer qu'il les porte en bandoulière, au repos, et, d'autre part, un bouclier, arme défensive, git derrière lui, sans emploi ; notre Génie, essentiellement guerrier, est donc *actuellement pacifique*.

Enfin, ce dernier caractère est encore accentué par ce fait que notre Génie tient de la main droite un caducée, emblème du *commerce*, et, de la gauche, une corne d'abondance, emblème de la *richesse* : or, le commerce, et la richesse qui en provient, sont l'apanage de la paix.

1. Babelon, *op. cit.* t. I, p. 512, famille *Fufia*, n° 1. — Cf. *Vibia*, n° 20.

2. On reconnaitra sans peine, par la suite, à quelles victoires il est fait ici allusion.

Notre personnage étant donc, dès maintenant, suffisamment défini, examinons le groupe accessoire :

Aux pieds du Génie, devant lui et à gauche, se voit une sorte de support irrégulier, trapézoïde, en forme de pyramide tronquée, surmonté d'un oiseau vu de face ou un peu à gauche. Qu'est-ce que ce support ? Tout d'abord, affirmons que ce support n'est pas, comme on le prétend, un cippe : en effet, sur les monnaies de la république romaine, le cippe est toujours représenté régulier, rectangulaire ou carré, jamais trapézoïde ; en revanche, le support pyramidal¹, et, en tout cas, à contour irrégulier, représente toujours, sur ces médailles, un rocher ou une agglomération de rochers ; notre support n'est donc certainement pas un cippe, mais il est très probablement un rocher.

Maintenant, quel oiseau est posé sur le support ?

On a voulu voir, dans cet oiseau, un aigle, et, entraîné par l'idée fausse que le personnage est « panthée », on a voulu ainsi doter ce personnage d'un des attributs de Jupiter : or, c'est là une grosse erreur et l'oiseau n'est pas un aigle : en effet, tel qu'il est posé, ou mieux, ramassé sur lui-même, l'attitude languissante, le ventre appuyé sur le support, la tête enfoncée entre les ailes, le bec long tourné vers le sol, il n'a rien de l'allure altière de l'aigle, haut sur pattes et le col bien dégagé, tel, par exemple, qu'il figure, éployé, sur les médailles : notre oiseau est bien plutôt un jeune corbeau, et

1. Voir, par exemple, le revers du denier n° 21 de la famille *Antonia*, in Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 165-166.

ainsi, le groupe accessoire que l'on observe devant notre personnage et à ses pieds, doit être défini, selon toute apparence : *un corbeau sur un rocher*.

Or, quelle est la signification de ce groupe ?

Ce groupe, ainsi constitué, représente, à n'en pas douter, les « armes parlantes » de la ville de *Lyon*, le mot *LVGDVNVM* étant formé des deux mots gaulois *LVG*, *corbeau*, et *DVN* ou *DVNVM*, *rocher* ; c'est d'ailleurs ainsi décomposé (*LVGV* et *DVNI*), que ce nom de ville apparaît sur le revers d'un quinaire de Marc Antoine, frappé, à Lyon même, à l'effigie de Fulvie¹ ; et l'on sait qu'on a rencontré la représentation très authentique du « corbeau sur un rocher » sur des poteries romaines trouvées précisément à Lyon².

Observons, du reste, en passant, que cette méthode, qui consiste dans l'emploi des images parlantes, véritables rébus, n'a rien d'insolite, qu'elle est bien dans les habitudes des monétaires romains ; les exemples abondent de représentations emblématiques analogues : c'est ainsi, pour citer un cas se rapprochant le plus possible du nôtre, que la monnaie gauloise à la légende *Caballo* porte, comme type parlant, un cheval de charge, *Caballus*, ce qui est le procédé même employé sur notre médaille, où, pour représenter la ville de *LVGDVNVM*, on nous montre un corbeau, *LVG*, sur un rocher, *DVNVM*.

Le personnage étant donc défini, et le groupe

1. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 169.

2. Le « rocher du corbeau » est sans doute la hauteur appelée aujourd'hui Fourvières.

accessoire étant déterminé, voyons comment ils se rattachent iconographiquement l'un à l'autre.

Ils se rattachent l'un à l'autre de trois manières, que nous allons successivement expliquer.

En premier lieu, le pied droit du Génie, pied qui repose, par le talon, sur le globe terrestre figurant le monde romain, repose également, par son extrémité digitale, sur le rocher même qui soutient le corbeau ; cette disposition, incontestablement voulue, indique d'une façon certaine que le groupe LVGDVNM fait partie du monde, du domaine romain auquel il est rattaché, et qu'il est placé, comme lui, sous la domination de Rome : or, on sait qu'en effet Lyon était une colonie romaine ; et si maintenant l'on observe que le corbeau a, comme nous l'avons dit, l'attitude languissante et affaissée, telle que serait l'attitude de l'oiseau qui vient à peine de sortir de l'œuf¹, on peut présumer déjà qu'à l'époque où fut frappée la médaille, Lyon était une colonie romaine *naissante* ;

En second lieu, le Génie, tourné à gauche, c'est-à-dire du côté du groupe LVGDVNM, étend son bras droit au dessus de ce groupe, en dessinant ainsi un geste qui est très certainement un geste de *protection* ; et cette idée de protection est encore accentuée par ce fait que, d'une part, l'oiseau, comme nous l'avons dit, paraît faible et souffreteux, et que, d'autre part,

1. Ce qui confirme pleinement cette conjecture, c'est que, sur les médailles de la République romaine, le corbeau *adulte* (posé, au repos, comme est le nôtre) n'est *ja nais* représenté de face, ni affaissé, mais *toujours* de profil et haut sur pattes, comme on peut s'en assurer dans Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 20, 130, 131, 162, etc.

le groupe LVGDVNVN apparaît tout à fait minuscule, et entièrement dominé par la haute taille du Génie ;

En troisième lieu enfin, le Génie tient son caducée (emblème du *commerce*) d'une façon telle, que, visiblement, il le présente, il l'apporte au groupe représentant LVGDVNVN ; et si la corne d'abondance (emblème de la *richesse*) est restée, en arrière, sur le bras gauche du Génie, c'est qu'elle ne pouvait être présentée par ce Génie la première, avant le caducée, car la richesse ne vient qu'après le commerce, dont elle est le résultat.

Donc, et comme conclusion de tout ce qui précède, nous proposons la version suivante, comme explication du revers de notre *aureus* : Le Génie de la ville de Rome, victorieux et pacifique, protège la ville de Lyon, colonie romaine naissante, et lui apporte le commerce et la richesse.

Est-il possible d'aller plus loin dans l'interprétation ? oui, peut-être. En effet, il reste un caractère dont nous n'avons pas encore parlé : notre Génie a la tête *radiée* ; or, quelle est ici la signification de cet attribut ? Notre *aureus*, il ne faut pas l'oublier, est à l'effigie de Marc Antoine, et il est certain que le *Soleil* figure souvent¹ au revers des monnaies de ce personnage, cela probablement pour deux raisons : la première, c'est que le Soleil faisait allusion aux succès militaires de Marc-Antoine en *Orient* (Syrie, Palestine et Egypte) ; la deuxième, c'est que Marc Antoine, se considérant, ainsi que ses collègues du triumvirat et à l'exemple des rois Parthes, comme

1. Babelon, *op. cit.*, t. I, famille *Antonia*, n° 28-30, 31, 34, 79.

« *particeps siderum* », tenait spécialement à ce symbole ; d'où il suit qu'en *radiant* la tête du Génie sur le revers que nous étudions, le monétaire a voulu indiquer, par une flatterie discrète, mais claire, que ce Génie, protecteur de Lyon, était *Marc Antoine lui-même*, et nous trouverons plus loin la confirmation de cette manière de voir.

Il nous reste maintenant à démontrer l'exactitude de notre interprétation, en étudiant les dates et les faits historiques.

L'*aureus* qui nous occupe a été frappé, dans l'atelier de Rome, au plus tôt à la fin de 711 (43 avant J.-C.), et l'on en trouve la preuve dans la double mention, sur la médaille, d'une part du triumvirat de Marc Antoine, d'autre part du quatuorvirat monétaire de Publius Clodius, Marci filius.

Or, chacun sait que c'est justement en 711 que L. Munatius Plancus fonda, sur l'ordre du Sénat, la ville de Lyon, ville destinée à devenir la capitale de la Gaule, et l'on sait, en outre, que, précisément à cette date, la Gaule était placée sous le commandement supérieur de Marc Antoine : il est absolument certain que celui-ci favorisa de tout son pouvoir l'établissement de la nouvelle colonie, colonie que, plus tard, la tradition appela même, en souvenir de lui, *Marci Municipium*¹. Le geste de protection du Génie qui figure sur notre médaille rappelle cette protection accordée par Marc Antoine, gouverneur de la Gaule transalpine, à la cité naissante, et c'est

1. Mommsen, cité par Babelon, *op. cit.*, t. II, p. 238.

pour perpétuer le souvenir de cette protection que cette monnaie a été frappée.

Ainsi doit se comprendre le revers, jusqu'ici inexplicable, de notre *aureus*, et l'on reconnaîtra qu'avec notre version, tous les détails qui y figurent deviennent clairs, en dépit de leur apparente complexité ; assurément, la composition de la scène représentée a dû, eu égard à cette complication, coûter beaucoup de peines et de soins : mais il ne faut pas oublier que le monétaire est ici Publius Clodius, un rhéteur célèbre dont nous parle Sénèque¹, et nous serions volontiers disposé à croire que c'est Clodius lui-même qui, à loisir et à grand renfort d'imagination, a composé la scène intéressante que nous avons interprétée.

Docteur A. VERCOUTRE.

1 Nous adoptons sur ce point l'opinion de Borghesi.

MONNAIES MÉROVINGIENNES

TROUVAILLE DE SAINT-AUBIN

(MEUSE)

Pl. I et II.

La découverte d'un trésor monétaire a toujours une certaine importance, car il n'est si petit dépôt dont l'examen fait avec soin ne procure un renseignement utile, ou ne fasse connaître une variété nouvelle. Cependant il arrive chaque jour qu'un inventeur, ignorant ou besogneux, pressé de tirer profit de sa trouvaille, la disperse sans prendre souci du tort qu'il fait ainsi à la science ; parfois même il arrive qu'un trésor, acquis par un collectionneur jaloux, ou peu éclairé, n'entrevoit la lumière que pour la perdre aussitôt et être enfoui au fond d'un tiroir inaccessible à tous. Tel a été, pendant près de quarante années, le sort d'une très intéressante découverte de monnaies mérovingiennes.

Au mois de juin de l'année 1840, sur le territoire de la commune de Saint-Aubin, au lieu dit *Sommières*, emplacement d'une ancienne maladrerie, à peu de distance de la voie romaine de *Nasium* (Naix) à *Divodurum* (Metz)¹, une femme au service de Jean

1. Edifiée sur l'emplacement d'une *mansio* de l'époque gallo-romaine, transformée au Moyen-Age en lieu de refuge pour les pèlerins et les pauvres voyageurs, cette maladrerie est une de ces nombreuses *Madeines* ou *Maisons*.

Nicolas Mourot ramassa une petite pièce d'or dans un pré de l'hôpital de Commercy. L'attention des ouvriers occupés à faucher ce champ fut ainsi éveillée et leurs recherches amenèrent bientôt la découverte d'un trésor. Le 2 juillet, en nivelant une taupinière, on découvrit vingt-sept autres pièces d'or qui furent presque aussitôt cédées à divers amateurs accourus à la nouvelle de cette trouvaille ; M. Bellot-Herment, chef de bureau à la préfecture de la Meuse, acquit vingt-deux pièces, M. de Widranges, cinq, et un inconnu qui se trouvait sur les lieux de la découverte acheta la vingt-huitième.

Cet événement eut quelque retentissement dans la région ; l'*Echo de l'Est*, dans son numéro du 22 décembre, rendit compte de cette importante trouvaille, sans indiquer toutefois le lieu précis où elle avait été faite. Avisé trop tardivement par M. Denis de Commercy, M. de Saulcy, qui projetait alors de publier un Répertoire de la numismatique mérovingienne, répondait en ces termes à son correspondant : « Quel malheur, mon Dieu ! que ces vingt-huit pièces vous aient échappé, j'en eusse fait l'acquisition avec bien de la joie au prix de 20 francs la pièce, car ce sont là de ces bonnes fortunes qui ne se renouvellent pas deux fois. Vous me feriez un bien grand plaisir si vous pouviez m'obtenir une collection d'empreintes sur cire à cacheter des vingt-sept pièces restées dans le pays. »

Dieu qui, par leur position sur les chemins antiques, permettent d'établir avec certitude quelles étaient dans le Barrois les routes les plus fréquentées pendant le haut Moyen-Age.

Le vœu exprimé par ce regretté savant ne devait pas être entendu, ou du moins les vingt-deux pièces tombées entre les mains de M. Bellot-Herment ne devaient point être publiées du vivant de leur acquéreur ; personne ne fut autorisé à les étudier, et, s'il fut un jour permis à deux ou trois grands amateurs de les entrevoir, aucun d'eux ne put en obtenir des empreintes et M. Bellot se refusa toujours à livrer à l'impression le volumineux travail qu'il avait rédigé sur cette découverte.

Aujourd'hui ces vingt-deux triens achetés par la ville sont exposés au musée de Bar-le-Duc. Quant aux cinq triens acquis par M. de Widranges, ils ont été décrits sans dessins, en 1844, dans la chronique de la *Revue numismatique*, par M. de Laponce, inspecteur des hospices du département de la Meuse, grand amateur d'antiquités et de médailles. En 1851, M. Ch. Robert, les publia à nouveau dans ses *Considérations sur les monnaies de l'époque romane*, en donnant les dessins de trois d'entre eux. Entretenant aujourd'hui la description complète du trésor découvert à Saint-Aubin je donnerai, d'après les originaux, les reproductions fidèles des monnaies du musée de Bar-le-Duc, et les copies, sans traits de force, des dessins empruntés à MM. Ch. Robert et de Widranges.

MONNAIES ROYALES.

N° 1. — *Charibert II, roi d'Aquitaine* (628-631).

CHARIBERTVS REX. Buste à droite, dont le ban-

deau se termine à son sommet par une petite croix qui pénètre dans la légende.

℞. + BANNACIACO FCT. Calice surmonté d'une petite croix.

Or jaune. Poids, 1.34. — Musée de Bar.

Gravé dans Leblanc¹ d'après un exemplaire identique, puis reproduit par Ch. Robert dans la *Numismatique de la province du Languedoc*², le triens de la trouvaille de Saint-Aubin diffère de ceux du Musée de Rennes et de la collection d'Amécourt par la ligne de la section du cou formée de petits globules.

N° 2. — *Dagobert II, roi d'Austrasie (674-679)*.

+ DAQOBERTO R. Tête à droite, ornée d'un bandeau perlé qui, par sa disposition contournée et par la présence d'un second cordon, semble former une sorte de chaperon.

℞. + AMOLENO MOE. Croix à pied bifurqué, surmontée d'un arc de cercle, et dont la barre horizontale porte à ses extrémités deux pendants disposés à la manière des lettres A et Ω.

Tiers de sou d'or d'un diamètre peu commun, 18^{mm}.

Poids, 1,15. Ancienne collection de Widranges³.

Décrit par M. de Laponce⁴, ce triens fut publié, en 1851, par Ch. Robert qui en a donné un bon dessin dans ses *Considérations sur les monnaies à l'époque romane*⁵; ce savant l'attribuait à Dagobert II, mais il lui paraissait difficile de préciser à quelle partie de

1. *Traité historique des monnaies de France*, p. 39.

2. II^e partie. Période wisigothe et franque, pl. x, n° 3.

3. Cette pièce a atteint le prix de 600 fr. à la vente de cette collection.

4. *Rev. num.*, 1886, p. 466.

5. Page 44, pl. n° 1.

l'Austrasie appartenait l'atelier qui l'a émis. La forme toute particulière de la croix du revers, surmontée d'un arc de cercle fait de perles¹, doit tout naturellement être rapprochée de celle que présentent trois autres monnaies de cette région : un triens de l'atelier de Toul, signé par le monnayer *Dructoaldus*², un triens de l'atelier de Verdun au nom de *Dodoni*, enfin le triens à la légende *NASIO VICV IN BARRENSE*³.

Le nom du monnayer *Amoleno* ne figure pas dans la liste dressée par M. A. de Barthélemy⁴.

N° 3. — *DAŃ...TOS R.* Buste vêtu à la romaine, à droite; la tête ceinte d'un bandeau terminé par deux lemnisques ornés de petites boules; les cheveux enroulés en grosses mèches retombant sur le cou.

Ŕ. :R. ǦNACH...ŦVNIT. Croix à branches égales, posée sur une base à triple degré, et accostée des lettres C. A. Grènetis formant une couronne fermée par un petit cercle pointé.

Poids, 1,32. — Musée de Bar.

Frappée sur un flan trop étroit pour recevoir tout entière l'empreinte du coin, cette pièce, mal rengrenée dans l'opération de la frappe, offre au revers les traces d'un déplacement assez sensible. Au droit, les vestiges des lettres demeurées incertaines ne permettent point de compléter la légende, ni d'affirmer

1. F. Liénard. *Archéologie de la Meuse*, t. II, pl. XLIII, 7.

2. C. Robert. *Etat actuel de la numismatique de Toul*, fig. 6.

3. Ch. Robert. *Etud. num.*, pl. IX, 7.

4. *Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne* (Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. XLII, 1881).

la lecture *Dagobertos* que l'on serait tenté d'y retrouver, et que semble autoriser avec assez de vraisemblance le titre *Rex*, inscrit sous la forme abrégative d'un R dont le pied, barré d'un petit trait, offre l'apparence d'un X; nous retrouverons cette forme de l'R barré au revers des monnaies de Pépin.

Quant au nom du monétaire, ce qui subsiste de la légende du revers permet d'y reconnaître la lecture **RAQNACHARVS**, de bonne forme germanique et non la variante **RIQNACHRVS** que nous fournit le triens *Corialla* ou mieux *Corialfo*.

MONNAIES LOCALES.

Verdun.

N° 4. — + VIRIDVNO. Buste d'une exécution barbare à droite.

℞. VMΛVCIREΔHAIH. Croix à branches égales, cantonnée des lettres C. A.

Deux exemplaires sortis du même coin pesant 1,27 et 1,26. — Musée de Bar.

Je propose de lire le nom de **MVNDERICVS MV**, qui se retrouve sur un triens de Sion, au lieu de **VNDENICACO MV**, répété par Ch. Robert, d'après la lecture de l'abbé Clouet et de Bellot-Herment, forme reproduite également par M. Liénard¹.

A la liste des monnayers verdunois cités par M. Ch. Robert :

1. On pourrait également y voir, en raison de la forme courbe du troisième jambage de l'M, la légende **IVNΔEЯICVMΛH**, *Landericus mun*, nom d'un monnayeur qui se rencontre à *Draverno* et à *Clariaco*.

<i>Ambrovald</i>	<i>Rainulfus</i>
<i>Dodo. Dodoni</i>	<i>Rantialano?</i>
<i>Frangiulfus</i> ou <i>Frangiulfus</i>	<i>Tassalo</i>
<i>Giseleno</i>	<i>Tottoleno</i>
	<i>...eiclaude?</i>

Il convient d'ajouter :

Timilivorvitto, indiqué par M. A. de Barthélemy.

Mundericus, fournis par les triens du Musée de Bar.

Rameleno de la collection d'Amécourt.

Mauracharius — Dassy.

Bertoaldo du Musée de Berlin.

Dans l'article consacré aux monnaies verdunoises, M. F. Liénard rejette parmi les incertaines un triens à la légende **VIRDVN CIVITAS**, connu par un dessin de Mory d'Elvange, et se refuse à comprendre dans sa nomenclature un autre triens de la collection Dordelu, cité par ce même auteur : **TASSALO MO. VIRIDVN. M. CIV.** au type du calice.

Les dessins de Dupré de Geneste et de Mory d'Elvange ne présentent pas toujours la garantie d'exactitude que l'on réclame aujourd'hui ; néanmoins, si ces pièces se retrouvent, il faudra bien les conserver à Verdun-sur-Meuse, seule ville de ce nom qui ait droit au titre de *civitas* et reconnaître le peu de fidélité des dessins empruntés à ces auteurs¹.

Quant aux variétés signées *Ambrovald*, *Giselino*, que M. Liénard rejette de la série verdunoise parce qu'elles présentent au revers la croix ancrée, nous

1. Déjà plusieurs des triens décrits et dessinés par ces numismatistes du siècle dernier, et publiés d'après eux par Ch. Robert dans ses *Etudes numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France*, ont été retrouvés en nature.

n'acceptons pas cette exclusion qui ne nous paraît pas justifiée : la croix ancrée, presque inconnue sur les produits des ateliers de la première Belgique, s'y rencontre cependant quelquefois. Si M. le Conservateur du Musée de Verdun accepte par exception dans sa liste les nombreux triens variés *Dodo = Verduno, Verduno, Vereduno, Viriduno*, que fera-t-il de celui aux légendes *Dodo munet = Verdun fit*, au revers duquel figure la croix ancrée que, au surplus, on retrouve identique à *Dosovico* (Dieuze)?

Cette remarque faite au sujet de la localisation de la croix ancrée est d'une importance si grande pour la classification des monnaies mérovingiennes que, pour gagner en autorité, elle aurait mérité d'être présentée sous le nom du savant numismatiste qui l'a révélée à M. Liénard¹. Inconnue dans les ateliers de la 1^{re} Lyonnaise, de la 1^{re} Belgique, des deux Germanies, de la Séquanaise, des deux Viennoises et de la 1^{re} Aquitaine, la croix ancrée apparaît dans le bassin de la Seine où peut-être elle a pris naissance, et se cantonne plus particulièrement dans la *Civitas Parisiorum* et le *pagus Meldensis*; de là elle pénètre au Sud dans les grands ateliers du bassin de la Loire, à Orléans, à Angers, à Nantes, remonte jusqu'à Rennes, puis gagne la 2^o Aquitaine, où elle s'étale au revers des produits des ateliers de Bordeaux, d'Agen, d'Angoulême et de Poitiers. Son rayonnement, qui s'exerce, comme on le voit, dans les provinces du Centre et de l'Ouest, est presque nul dans les autres parties du territoire soumis à la domination franque;

1. Voir *Archéologie de la Meuse*, II, p. 29.

mais, ainsi que toutes les règles générales, ce fait de la localisation de la croix ancrée trouve son exception dans deux ateliers de la 1^{re} Belgique et dans quelques autres de la 2^e : Senlis, Noyon, Amiens, Cambrai, qui, en 600, faisaient partie du domaine de Théodebert II, roi d'Austrasie.

N° 5. — + VIRD. NO. Tête informe à droite.

✠. ..EICIL. VDE.. Croix potencée à branches égales, haussée sur un degré, avec un globule dans chaque canton.

Poids, 1,26. — Musée de Bar.

Le fait fort rare de la rencontre, dans une trouvaille de triens, de deux exemplaires du même coin se présente une seconde fois dans le trésor de Saint-Aubin ; cette fois malheureusement la pièce en double, qui est incomplète, ne vient point en aide à la lecture de la légende du revers.

Mal venu à la frappe et de fabrication barbare, ce triens a déjà été publié plusieurs fois ; il figure dans le *Catalogue des Monnaies de France*¹ avec la lecture EICILAVCE ; M. l'abbé Clouet, qui lisait EICILANCE sur un exemplaire de la collection Rousseau, l'a indiqué dans ses *Recherches*² ; M. Ch. Robert l'a donné avec la lecture ..EICILAYDE³, d'après une empreinte communiquée par extraordinaire par M. Bellot-Herment ; enfin M. Liénard la reproduit à nouveau sous le n° 12 de la pl. XLIII⁴.

1. Conbrouse, t. II, n° 1042.

2. N° 9.

3. *Étud. numisn.*, pl. x, n° 10.

4. *Arch. de la Meuse*.

Moyenvic.

N° 6. **ÆDIAN VICO.** Buste impérial à droite, style encore romain, bandeau non perlé et lemnisques retombant sur le cou.

Æ. + **VALFECHRAMNO.** Croix longue à pied, au dessous d'un petit globe, et accostée des initiales C. A. Poids, 1,30. — Musée de Bar.

Décrit successivement par Lelewel¹, Longperier², Conbrouse³, puis par Ch. Robert qui, dans ses *Etudes numismatiques*, a reproduit trois variétés de ce triens⁴, l'exemplaire du Musée de Bar présente une particularité peu fréquente sur les produits des ateliers austrasiens : au lieu des globules placés ordinairement sur le buste, à la hauteur des épaules, apparaissent de petits cercles avec un point au centre, puis un autre de même forme au sommet du bandeau ; ces petits cercles se remarquent sur un triens de Metz du monnayer *Childiricus*⁵, et sur un triens de Toul signé *Dructoaldus*⁶.

On connaît à ce jour les noms de huit monnayers qui ont signé les produits de Moyenvic sous les formes :

Walechramno, Waltechramno, Walfechramno, Valfechramno. — Theudemundus. — Ranti. —

1. *Num. du Moyen-Age*, pl. II, n° 3.

2. *Cat. Rousseau*, n° 153.

3. *Cat. des mon. de France*, n° 530.

4. Voir pl. VII, n° 1, 2, 3.

5. Ch. Robert. *Etud. numis.* Pl. IV, n° 9.

6. Ch. Robert. *Etat actuel de la numism. de Toul. Rev. numism.*, 1868. pl. XVI, n° 7.

Garoaldus¹. — Trasulfo. — Gundovald². — Germanus. — Leudolenus³, auxquels vient se joindre le nom suivant peu facile à déterminer.

N° 7. — + **MEDIANO VIC**. Buste à droite, dont le bandeau perlé est terminé au sommet par une petite croix qui pénètre dans la légende.

R̄. **ΞΛΧΘΑΧΛ**. Croix à branches égales, posée sur une base cintrée renfermant un petit globe; les extrémités de la barre horizontale sont munies d'annelets.

Poids, 1,24. — Musée de Bar.

Cette forme cintrée donnée à la base de la croix se remarque sur un triens *Dagobertus-Viridunum civ.*, cité par Mory d'Elvange⁴ et qui, s'il est exactement reproduit par ce savant, nous force à restituer à cette même ville l'exemplaire + *Dagobertus rex* + **OR-ΘΑΧΑΡΙΟ ΜΝ**, de la collection d'Amécourt⁵; nous retrouvons cette base cintrée dans l'atelier de Dieuze, sur le triens suivant.

N° 8. — **DOSO VICO**. Buste dirigé à droite.

R̄. **BOVΘEΘHILDO**. Croix chrismée posée sur une base en arc de cercle, au centre de laquelle figure un globule.

Or blanc. Poids 1,27. — Ancienne collection de Widranges.

Attribuée par M. de Laponce à Douzy près Mouzon,

1. Ch. Robert. *Etudes numism.*

2. *Revue num.*, 1867, pl. xx, n° 9, 10.

3. *Liste des noms d'hommes*, etc.

4. Ch. Robert. *Etud. numism.*, pl. VII, n° 7.

5. Liénard. *Arch. de la Meuse*, pl. XLIII, n° 5.

cette pièce a été décrite à nouveau par Ch. Robert et reproduite par lui dans ses *Etudes numismatiques*, pl. VII, n° 7,

N° 9. — Dieuze. **DOSO VICO FIT**. Buste à droite.

R.**LLEQHILDO**. Croix à pied posée sur un degré et cantonnée du chiffre VII.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

M. Ch. Robert a fait connaître six variétés de ce triens signées *Bougesildo*, *Bertoaldus*, *Bocciniido*¹, *Bobone*², presque toutes avec les initiales AC au lieu du chiffre VII; peut-être faut-il reconstituer ainsi le nom du monnayeur sur cet exemplaire : **BOVQE-QHILDO** déjà inscrit sur le triens précédent³.

Dans un chapitre consacré aux monnaies **DOSO VICO**, après avoir rapporté les différentes attributions proposées, Ch. Robert ne se prononçait nullement sur l'identification de ce nom de lieu, et, malgré le caractère essentiellement austrasien de ces monnaies, il laissait à ses lecteurs le soin de se faire une opinion⁴. S'il a paru difficile à ce savant de décider à laquelle de ces deux localités, Douzy près Mouzon-sur-Meuse ou Dieuze du *pagus Salinensis*, on doit classer les triens en question, il n'est cependant point impossible de résoudre ce petit problème en

1. *Etudes numis.*, pl. VII, n° 7, 8, 9, 10.

2. *Rev. numis.*, 1867, pl. XV, n° 8.

3. La forme **ADOSOVICO**, indiquée par Leblanc, nous paraît avoir été mal lue, la prétendue lettre A devant être produite par l'écartement des lemnisques du bandeau qui pénètrent dans la légende. Lelewel, *Numismatique du Moyen-Age*, pl. III, n° 15. Leblanc, *Traité historique des monnoies de France*, 58 d. 14.

4. *Etud. numism.*, p. 146.

faveur de cette dernière, dont le nom *Duosa* apparaît dans un document du xi^e siècle ¹.

Le type tout particulier du buste qui caractérise les produits des bassins de la Seille, de la Meurthe et de la Moselle, ne s'était point, il est vrai, cantonné dans cette seule partie de la région austrasienne ; on le retrouve sur les bords de la Meuse, à Verdun, à Ivoy, puis plus au loin, en descendant le cours de ce fleuve, à Dinant, à Namur, à Huy et à Maestricht. La croix posée sur une base en arc de cercle se rencontre à Verdun ; le nom du monnayer *Bertoaldus*, qui a signé quelques triens *Dosovico*, se remarque également à Verdun et à Huy ; celui de *Bobone*, à Huy et à Sarrebourg, mais ces indications, si précieuses dans toute recherche d'attribution, ne sont point suffisantes pour permettre l'identification proposée en faveur de Douzy, car deux raisons d'une réelle valeur s'y opposent.

En effet la légende mérovingienne *Doso*, fournie par les triens, ne saurait avoir le moindre rapport avec les formes *Duziacum* et *Duodeziacum* des documents carolingiens, dont provient le nom moderne Douzy. *Dosa*, au contraire, paraît bien mieux convenir à Dieuze appelé *Duosa* dans un acte de 1066, et qui, par suite de la prononciation aiguë de l'*u* germanique et de l'adoucissement de la finale, a dû donner naissance au nom actuel de cette ville. Enfin,

1. Voir : *Recherches sur quelques monnaies mérovingiennes et carlovingiennes pour la plupart inédites, trouvées ou frappées à Vic-sur-Seille, Marsal, Mayen-Vic et Lezey*, par l'abbé Klein.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, t. I, p. 127.

Note sur l'origine de Dieuze, par M. E.-A. Ancelen, *idem*, t. XIV, p. 137.

en faveur de l'identification que nous croyons pouvoir adopter, nous ferons remarquer l'emploi assez fréquent, dans cette partie de l'Austrasie, d'un métal or blanc, tout particulier à certains triens de Marsal, de Vic, de Sorcy et de Scarponne.

N° 10. — **PALATI MO.** Buste à droite, la tête ceinte d'un bandeau perlé en manière d'ornement au sommet de la tête et sur le cou.

R. Légende composée des lettres très visibles **ENCIDVJDNH**, dont il est, croyons-nous, impossible de comprendre le sens¹. Croix à branches égales, posée sur une base à double degré, cantonnée dans la partie inférieure des lettres **CA**, et dans les cantons supérieurs de deux **T** renversés suspendus à deux arcs qui, dans leur ensemble, présentent l'apparence d'une croix ancrée.

Or un peu moins rouge. Poids, 1,22. — Musée de Bar.

Décrit en 1851 par M. Ch. Robert² et attribué, dubitativement il est vrai, à la *Civitas Lemovicum*, ce triens a été reproduit par M. Max. Deloche³ comme devant être définitivement classé à la région limousine.

Ne pouvant accepter l'opinion émise par ces deux érudits, nous ferons remarquer combien la disposition du bandeau perlé et contourné, sur laquelle M. Ch. Robert édifiait sa proposition, est différente

1. Rapprocher cette légende de celle que nous offre le n° 5 **EICILAVDE**.

2. *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renauld, de Vaucouleurs*, n° 6.

3. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin. Rev. numis.*, 1857, pl. XIII, n° 2; 1860, p. 296.

de celle qui est en usage dans cette contrée occidentale; de plus, il est impossible de tenter un rapprochement entre cette pièce et le type du n° 185, du catalogue Rousseau, « lequel, frappé pour le compte de l'église de Limoges, présente, disait M. Ch. Robert, le nom du monétaire Domulfus »; rien, en effet, ne ressemble moins à cette pièce que le triens dont nous nous occupons. Si la forme de la prétendue croix ancrée peut expliquer, jusqu'à un certain point, l'incertitude de ce savant sur l'attribution que cependant il aurait été disposé à proposer en faveur de l'Austrasie, il faut constater tout d'abord que les arcs de cercle auxquels sont suspendus les deux T renversés ne constituent en aucune façon une croix ancrée, mais bien un ornement déjà connu par le revers d'un triens de Toul signé *Dructoaldus* et sur lequel l'alpha et l'oméga sont suspendus à la branche latérale de la croix ¹.

Reprise tout récemment dans un article consacré aux *Monnaies de l'école palatine* ², l'étude de cette monnaie a procuré à P. d'Amécourt l'occasion d'émettre toute une série de propositions assurément fort ingénieuses, mais dont la fragilité ne saurait résister au moindre examen.

Après avoir reconnu dans la croix inscrite au revers la forme limousine qui, selon son opinion toute personnelle, aurait été introduite par saint Eloi dans l'atelier de Paris, M. d'Amécourt invite

1. Ch. Robert, *Etat actuel de la numismatique de Toul*, *Revue numis.*, 1868, pl. XVI, n° 6.

2. *Annuaire de la Société de numismatique*, 1885.

ses lecteurs à faire accomplir à cette croix un quart de conversion de droite à gauche pour voir aussitôt apparaître un grand **E** lunaire, initiale majuscule du monogramme d'*Eligius*, dont les lettres des cantons, interprétées par lui **LIGV**, fourniraient tous les éléments. Enfin dans la légende incompréhensible, quoique formée des lettres bien distinctes **ENCIDVJQNH**, si cet érudit y découvre sans difficulté **IOH NVTA DICNJS**; il n'ose point proposer d'y lire **IOhannes NOTA DIGNVS**, quand, cependant, après les explications qui précèdent, un pas de plus dans cette voie des conjectures n'aurait pu paraître téméraire.

Quoique notre savant confrère ait présenté ces diverses propositions comme lui étant personnelles, nous devons nous hâter d'ajouter que quelques indications de même nature avaient été émises depuis longtemps. Déjà, en 1851, M. Ch. Robert avait fait remarquer qu'en plaçant le dessin de cette pièce dans le sens de sa longueur « on pourrait à la rigueur y lire **ELIGI** pour **ELIGIVS** », mais aussitôt, peu rassuré sur la valeur de cette interprétation, notre regretté confrère se hâtait prudemment d'ajouter qu'une telle proposition devait être repoussée.

Cette opinion semble avoir été un instant acceptée par M. Deloche qui, lui aussi, après avoir reconnu dans ce triens « le spécimen le plus caractérisé du type limousin orné », et repoussé, comme non justifiée, la lecture **XPIANA RELIGIO** entrevue dans la légende par M. Berry¹, distinguait cependant au

1. *Etudes historiques sur les monnaies de France*, pages 48 et 49.

milieu des lettres bouleversées les deux mots **NOTA DION>** (*dignus* ?).

Ces diverses propositions n'auraient certainement point été émises par ces numismatistes si, comme nous, ils avaient eu sous les yeux, et pu les examiner tout à leur aise, les deux triens suivants :

N° 11. — **2VEON** ? Même type.

R. Légende composée des lettres **ΞΗΛΥΔ**. Croix aux extrémités bouletées, cantonnée des initiales **Λ C.**
Poids, 1,30. — Musée de Bar.

N° 12. — **DOAC.** Même type.

R. Légende composée des lettres **ΗΘΙΙΙΙΙΩΣ.** Croix latine aux extrémités bouletées, renfermée dans un cadre en forme de croix.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

Cette pièce vient tout récemment d'être publiée d'après un exemplaire de même poids, découvert en Belgique par M. de Coster et cédé par lui à M. Dancoisne qui propose de l'attribuer à Douai¹.

Bien que différant entre eux par l'exécution des bustes, par la forme des croix reproduites au revers, et par les légendes, ces trois triens constituent un groupe intime qui, s'il n'appartient pas à un même atelier, semble être l'œuvre d'un graveur unique, plus préoccupé de reproduire un type favori que de retracer d'une façon compréhensible les légendes du droit et du revers. Si les bustes varient dans leur exécution, le bandeau qui ceint la tête affecte

1. *Annuaire de la Société de numismatique*, 1888.

une forme nettement caractérisée, inconnue sur les produits de la *Civitas Lemovicum*. Orné à son sommet d'un arc de cercle muni de boules à ses extrémités, ce bandeau se termine sur le cou en une sorte d'anneau duquel se détachent deux lemnisques ou rubans retombant sur les épaules. Au revers, les lettres placées en désordre, renversées ou retournées, ne permettent point de chercher à deviner les noms des monnayeurs ; le graveur, qui semble les avoir brouillées comme à plaisir, a de plus introduit, sur chacun de ces trois triens, de chaque côté de la croisette inscrite au commencement de la légende, des caractères sans valeur : **OI + IO**, groupe qui force de les classer sinon à un même atelier, du moins à une même région.

Cette introduction de lettres parasites dans les légendes n'est point un fait très rare ; nous l'avons déjà signalée au revers d'un triens rémois : *Odu moneta*, inscrit **IODVM| + |ONETA'** ; nous la remarquons dans la légende du droit **IVVADICIV + VI**, d'un tiers de sou, attribué à Yütz (Moselle), par M. Robert¹, qui cherchait à y retrouver le nom carolingien **IVDICIVM** donné à cette localité : « *Secus Tuedonis villam in loco qui dicitur Judicium* » (884, acte du concile de Yütz) ; puis dans l'inscription du revers, de ce même triens **VCIC VTIS VTIS VITA**, où le graveur s'est plu à disposer symétriquement des **V** de trois lettres en trois lettres. Nous retrouvons ce

1. *Lettre à M. A. de Barthélemy*. Revue de Champagne et de Brie, 1877.

2. *Note sur des monnaies austrasiennes inédites*. Mém. de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle, 1860, pp. 61, 67.

même caractère V dans la légende d'un très remarquable triens au buste perlé : **SENONIS CI V+VITAS** = **VRSO MONITARIO**, du Musée de Gotha; enfin on remarquera plus loin l'introduction de la lettre parasite I, dans le nom du monnayer *Dacoal-dus*, inscrit au revers d'un triens de Lieusaint : **DIACIOALDIO**¹.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher une explication des formes **2VEON** et **DOAC**, ni à tenter la reconstitution des noms des monnayeurs; laissant de côté les interprétations proposées : **IOH** annes, **NOTA DIGN.**, et **X PIANA RELIGIO**, qui aujourd'hui ne supporteraient pas la discussion, nous nous contenterons d'étudier la croix du revers du triens **PALATI MO** et le style des deux autres, persuadé que l'attribution de cette pièce décidera du classement du groupe tout entier.

La qualification *Monnaie du palais* s'applique aux nombreux produits des ateliers établis dans les demeures royales, dont le nombre était considérable; mais on ne peut les attribuer avec certitude à un palais déterminé. Nous refuserons de rechercher l'atelier du triens à la légende **PALATI MO** dans l'étendue de la *Civitas Lemovicum*, où l'usage des lettres et de la croix aux extrémités bouletées est inconnu, pour concentrer nos investigations dans la région austrasienne dont les monnaies offrent si fréquemment cette forme caractéristique. Là, en effet, nous rencontrons au revers de plusieurs triens un groupement de lettres qui, à notre avis, présente

1. Voir également, *Revue numismatique* 1860, p. 311, la reproduction du triens *Gemellus-Sciimaritini*.

une importance capitale dans cette recherche d'attribution. On retrouve entre les branches de la croix les initiales $\frac{L}{C}|\frac{L}{A}$ sur un triens de Vic ; $\frac{L}{C}|\frac{L}{A}$ sur un triens de Marsal ; $\frac{T}{T}$ dans les cantons supérieurs sur un tiers de sou inédit que nous décrirons plus loin (n° 28) ; enfin le nom presque complet de Toul $\frac{J}{T}|\frac{L}{V}$ au revers d'une pièce décrite par Mory d'Elvange, signée *Artovallus*, nom d'un monnayer de cette même ville ; un autre triens *Tullo Civetati-Dructoaldomone* nous montre, au dessus d'une croix bouletée, une courbe concave terminée par de petits globes rappelant l'ornement en arc de cercle auquel sont suspendus les lettres T T du triens *Palati mo*.

La présence des lettres C A au revers de deux des pièces que nous étudions, leur fréquence sur un grand nombre de triens austrasiens sont autant d'arguments en faveur du refus que nous faisons de les attribuer à la *Civitas Lemovicum*, où ces initiales sont presque complètement inconnues ; l'attribution à Maisonnais (Haute-Vienne) du triens lu à tort *Medianocta*¹ ne pouvant être aujourd'hui maintenue².

Si donc on veut bien attribuer avec nous à un des nombreux palais de la région austrasienne la pièce *Palati mo*, il faudra comme conséquence classer les deux autres 2VEON (?) et DOAC à cette même province.

1. *Rev. numis.*, 1859, p. 181.

2. Le style austrasien de ce triens le classe forcément à Moyenvic : *Mediano cfa* pour *fac*.

N° 13. — SEZEWOVI. Buste à droite.

℞. + 9ENNYC(IOM)ONE. Croix à sommet bifurqué, posée sur un degré et accostée des lettres V A.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

On connaît un certain nombre de triens présentant les formes :

IN CESEMO	LEODARDO
SESEMOVICO	BOSOLENO MO
ZEZEWOIIT	9ENNIACIO
SESIMO FI	DOMICHISILVS
CESIMO	EBROALDVS
SESEM	..ER...ARIS M
SESEMO VIIN ^(?)	...ICHISILD.. ^(?) ¹

En raison des différences de style que présentent ces triens et des formes variées des croix inscrites aux revers, il ne paraît guère possible de les croire tous sortis d'un atelier unique; aussi proposons-nous de les répartir à deux régions bien distinctes, et de classer les deux premières aux provinces de l'Ouest et les suivantes à la région de l'Est.

Dans ses *Lettres à Dugast Matifeux*², B. Fillon attribuait au bourg de Souesmes (Loir-et-Cher) le triens signé *Leodardo*; cette identification a été combattue par M. Deloche³ qui, dans la légende *Cesemo*, préfère retrouver la forme *Cese monte*, nom primitif de Montcèse, ancien prieuré du Limousin, aujourd'hui Saint-Nicolas de Montceix (arrondissement de Tulle, Corrèze). C'est également à une localité du nom de

1. Sans doute le *Sesemovilla-Ilghisilo monel*, indiqué par Cartier (473), d'après Bouteroue.

2. Page 84, l. x, 6.

3. *Revue numis.*, 1862, p. 444.

Couesmes, située sur la voie romaine de *Caesarodunum* à *Siundinum*, que M. d'Amécourt classait le *Sesemo vico-Bosoleno mo*, qui par son style appartient certainement au bassin de la Loire ; en effet la croix ancrée posée sur un globe entouré d'un cercle de perles se retrouve seulement à Orléans, à Angers, à Clermont (Cher) et à *Noviomo* que, sans doute, il convient d'identifier avec Noyen-sur-Sarthe.

Si, au point de vue philologique, les formes *Cesemo*, *Sesemo* peuvent avoir donné Souesmes et Couesmes, l'attribution proposée par M. d'Amécourt pour les triens suivants en faveur de Souhesmes, village voisin de Verdun-sur-Meuse, devait paraître acceptable. Cependant, en raison des types que présentent les variétés signées *Gennacio*, *Domichisilus* et *Ebroaldus*, nous préférons les enlever toutes à l'Austrasie, pour les reporter plus au Sud, à la province de la première Lyonnaise par exemple, sans que toutefois il nous soit permis de les donner à une localité de cette région, dont le nom soit mentionné dans les documents anciens.

Le nom du monnayer *Gennacio* n'est connu que dans le seul atelier de *Sesemo*.

N° 14. — SCOLA... Tête à gauche, ornée d'une coiffure en forme de casque dont le couvre-nuque se termine par deux lemnisques retombant sur les épaules.

R. INTE MONETA. Croix à branches égales cantonnée des lettres CA.

Poids, 1,21. — Musée de Bar.

Le nom du monnayer *Inte*, inconnu jusqu'alors sur les monnaies mérovingiennes, ne se retrouve point dans l'onomastique de cette époque. Quant à la forme *Scola*, qu'ici, peut-être, il faut lire *Escolare*, elle ne saurait, comme on l'a avancé, appartenir à un nom de monnayer.

En décrivant le triens *Inscola fit — Ingomarus*, Conbrouse avait proposé de reconnaître, dans le nom de lieu, l'ancienne dénomination de la ville d'Angoulême¹; cette identification fut adoptée par Cartier². Quelques années plus tard, reprenant l'étude de ce triens et des suivants : *Escolare mone — Ragnomares mo*, *Escolare mon — Palati mon*, etc., etc. Ponton d'Amécourt proposait de voir dans la légende *Inscola fit* la preuve de l'existence d'une école du Palais, dès la première moitié du VII^e siècle, et de reconnaître, dans *Escolare mon*, l'*Escolaris monetarius* « l'apprenti monnayer auquel le maître de la monnaie confiait quelquefois l'exécution d'un coin et une part dans la direction du monnayage³ ».

Les textes invoqués par P. d'Amécourt ne font nullement allusion à une école du Palais, dans laquelle notre regretté confrère croyait retrouver le berceau de l'Université de Paris du Moyen-Age, le quartier des Écoles du XIX^e siècle. Non plus que le texte de Fortunat :

Sive palatina residet modo laetus in aula
Cui schola congregiendi plaudit, amore sequax⁴,

1. Pl. xxvi, n° 12.

2. Catalogue n° 239.

3. Lettre à M. A. de Barthélemy. *Monnaies du Palais et de l'École*, 1862.

4. *Carmina*, lib. VII, 4.

rapporté par Aug. Digot¹, aucun des passages des auteurs cités en faveur de cette opinion ne saurait affirmer, d'une manière incontestable, l'existence, sous les Mérovingiens, d'une école établie dans le palais de nos rois qui, on le sait, changeaient fréquemment de résidences ; il n'en est point fait mention même au temps de Charlemagne, et c'est seulement à la fin du ix^e siècle que l'école de Paris, où Remi, moine d'Auxerre, enseignait, avec quelque renommée, se révèle pour la première fois².

Renonçant depuis à une théorie qu'il avait longtemps soutenue, P. d'Amécourt a reconnu, dans un récent article sur les *Monnaies de l'école palatine*³, que les dénominations *Palatio* et *Scola* étaient synonymes, avec cette différence toutefois que la première s'appliquait à la résidence royale et la seconde au personnel qui l'habitait. Selon cet érudit, *Escolare mon* ne désignait point le nom d'un monnayer, mais bien sa qualité, le titre qui lui était donné : *Monétaire de l'Ecole* « ou plutôt élève de l'Ecole qui s'exerce à la profession de monétaire, sans doute sous l'œil du maître de la Monnaie de Paris, saint Eloi », dont le nom inscrit dans le champ du revers se trouve coupé en deux par la haste de la croix ancrée.

Ne pouvant accepter que dans le *Palatium* on se soit attaché à créer des ouvriers monnayeurs, ni que *Escolare* puisse jamais avoir désigné un titre, une qualité, nous plaçons sous les yeux du lecteur, en

1. *Hist. du royaume d'Austrasie*, t. II, p. 202.

2. Launoy, *de Scholis*, l. IV, p. 62.

3. *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1885.

regard d'un groupe appartenant certainement au Palais, toutes les variétés dont les légendes se rapprochent de la forme *scola*.

IN SCOLA FIT — INGOMARVS MON	IN PALACIO — INGOMARVS
IN ESCOLA FIT — AOVNVLFCO ?	IN PALACIO — DOMMOLEN
ESCOLARE MONE — RAGNOMARES MO	MONITA PLATI — RAGNIMARIO
ESCOLARE — PALATI MON. Eligii	IN PALACIO FIT — PALATIMO
SCOLARE MONE — AVDOALDVS	PALATI MO — LAREN... Eligii

De l'examen de ce tableau, il paraît ressortir que les termes *scola*, *escolare*, *in escola*, *in scola* sont des équivalents de *Palati*, *Palatio*, *in Palatio*; que les monnayeurs *Ingomarus*, *Ragnomares*, étrangers à l'atelier de Paris, ont eu dans d'autres palais la direction de diverses officines où, indifféremment, ils employèrent les formes *scola*, *escolare*, *palatio*, pour désigner la résidence royale où ils travaillaient.

En effet par le seul fait de l'indication **MONetarius** au revers du triens *Ragnomares*, il faut se refuser à interpréter *Escolare mone*, de la légende du droit, par *Escolare monetarius*, mais bien y voir *Escolare moneta* comme semble le démontrer le triens correspondant *Moneta palati* — *Ragnimario*. Sur le suivant, dans *Escolare* (sous entendu *fit* ou *moneta*) — *Palati mon(eta)*, nous trouvons l'équivalent de *In palacio fit* — *Palati mo(neta)*.

Enfin si les triens qui portent l'inscription *Eligii* appartiennent bien certainement à l'atelier de Paris, si ceux de *Dommolen* et d'*Ingomarus* à la croix ancrée sont étrangers à la région de l'Est, il convient de faire remarquer que le tiers de sou à la

légende *Inscola fit — Aovnulfeco* ? et l'exemplaire trouvé à Saint-Aubin pourraient bien, en raison de leur type et des lettres initiales **CA** inscrites au revers, appartenir à la région austrasienne où les palais mérovingiens, les *villa regia*, étaient plus nombreux qu'en aucune autre partie de la Gaule franque.

En 585, le royaume austrasien de Childebert II, en dehors des grands centres, anciens chefs-lieux des *Civitates*, dont quelques-uns sont indiqués comme possédant des palais ¹, comprenait dans la région qui plus tard devait constituer l'archevêché de Trèves et les trois diocèses de Metz, Toul et Verdun, les localités suivantes qualifiées *palatium* :

Paliseul (Luxembourg) : *Palatiolum in ripa positum fluminis Mosellae* ².

Andernach près Coblenz : *Palatium, fiscus regius* ³.

Thionville : *Theodonis villa palatium* ⁴.

Stenay : *Satanacum palatium* ⁵.

Scarponne près Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) : *Scarponna palatium* ⁶.

Savonnières près Foug (Meurthe-et-Moselle) : *Saponariae palatium* ⁷.

Void (Meuse) : *Noviantum cum palatio regio* ⁸.

1. Metz, Mayence, Cologne, Trèves, Constance, Reims, Laon, Soissons.

2. 732, voir M. A. Longnon : *Atlas historique de la France*, p. 193.

3. Voir Guadet : *Palais et maisons des rois de France*.

4. 783, charte de Charlemagne.

5. Voir Mabillon.

6. Voir Ducange au mot *Palatia*.

7. Voir Mabillon.

8. 627, charte de Dagobert.

Gondreville près Toul : *in Gondulfivilla palatio nostro* ¹.

Vicherey près Toul : *fiscum Vicherum cum regio Palatio* ²;

Ou dénommées *villa regia et curtis regia* :

Dezen, près Trèves : *Decima curtis regia* ³.

Étrepy, château ruiné entre Germiny et Crepey (Meurthe-et-Moselle) : *Stirpiacum villa regia publica* ⁴.

Vandières : *Venderia villa regia in territorio partem Metensi, partem Tullensi* ⁵.

Tussey près Vaucouleurs : *in Tusiaco villa* ⁶.

Andelot (Haute-Marne : *Andelaume* ⁷.

Drippione, que l'on croit être un des nombreux châteaux de la Woèvre ⁸.

N° 15. — *Vendeuvre* (Aube).

VINDOVERA FT. Buste lauré à droite.

R. + CHR^oCDLVDΛZ W. Croix chrismée.

Poids, 1,14. — Musée de Bar.

Décrite par Conbrouse, citée par Cartier (236), cette monnaie a été, de la part de M. Chabouillet, l'objet d'une étude spéciale ⁹ dans laquelle, après

1. 870, charte de Charles le Chauve.

2. 651, charte de Dagobert.

3. Sans date, charte de Dagobert.

4. 885, ordonnance de Charles le Chauve.

5. Vie du bienheureux Jean, abbé de Gorze.

6. 865, ordonnance de Charles le Chauve.

7. Voir Ducange au mot *Palatia*.

8. 771, charte de Charlemagne. Consulter sur les résidences royales, les *villa regia* de la région austrasienne, J. Hugo Wyttenbach : *Versuch einer geschichte von Trier*.

Johann Friederich Böhmer : *Regesta Chronologico-diplomatica Karolorum*.

9. *Essai d'attribution du liers de sou d'or mérovingien de Vendovera. Revue numis.*, 1840, p. 27.

avoir fait ressortir la conformité si grande qui existe entre le type de ce triens et ceux de l'atelier de Troyes, le savant conservateur du Cabinet des Médailles a proposé d'attribuer cette pièce à Vendeuvre, localité voisine de cette ville.

Cette identification du nom de *Vindovera*, que l'étude du style pouvait seule établir, nous paraît indiscutable ; la présence au revers de la croix chrismée, forme presque totalement inconnue dans la première Belgique et dans les provinces de l'Ouest, où il existe des localités appelées Vandœuvre et Vendoeuvre, se remarque au contraire plus particulièrement dans la quatrième Lyonnaise et dans les régions situées plus au sud-est. Selon Mabillon, le Vendeuvre de l'arrondissement de Bar-sur-Aube aurait été autrefois un *fiscus regius*.

Quant au nom du monnayer *Chrodoladus*, il n'est connu que dans le seul atelier de *Vindovera*,

N° 16. — *Meaux*.

+ MELDVS. Tête barbare à droite.

R. + BETTO M. Croix dont les bras sont relevés à leurs extrémités et dont les cantons inférieurs renferment chacun un petit globe.

Poids, 1,35. — Ancienne collection de Widranges.

Cette pièce a été publiée par M. Ch. Robert dans ses *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, p. 49.

N° 17. — LOCO VANTO. Tête à droite, ceinte d'un bandeau de perles avec aigrette au sommet et lemnisques sur le cou. Le buste, également orné de

perles, offre sur les épaules les petits anneaux que nous avons signalés sur le triens de Moyenvic.

R. + DACOALDO. Croix à branches fourchues, placée au dessus d'un globe entouré d'un cercle de perles et accostée des lettres renversées LO, initiales du nom de l'atelier.

Poids, 1,34. — Musée de Bar¹.

Variété nouvelle d'un type bien connu, si le triens de la trouvaille de Saint-Aubin vient augmenter le nombre des produits signés *Dacoaldus*, il faut reconnaître qu'il n'apporte aucun élément nouveau dont on puisse tirer quelque avantage au point de vue de sa classification. La question d'attribution, ouverte depuis plus d'un siècle, et sur laquelle on discute toujours, peut, croyons nous, être tranchée définitivement, mais il faut pour cela l'étudier en elle-même sans se laisser influencer par aucune des opinions émises jusqu'à ce jour.

Connue de Bouteroue², dessinée par Petau avec la légende incorrecte COTONANTO³, reproduite par Leblanc qui, sur l'autorité de Valois et de dom Michel Germain, l'attribuait à Loursaint près Ville-l'Evêque (Eure-et-Loir)⁴, cette monnaie a été classée par Lelewel à Lieusaint près Valognes (Manche)⁵. Depuis l'examen qu'en a fait ce savant, les triens *Loco santo* ont été cités par Cartier, dans son Catalogue, sous

1. Voir *Catal. de la coll. Dassay*, n° 295 et suivants.

2. *Recherches curieuses des monnoies de France*, 1666, n° 349.

3. *Explication de plusieurs antiquités recueillies par Paul Petau*. Amsterdam, 1657, pl. E.

4. *Traité des monnoies de France*, p. 63, pl. B, n° 33.

5. *Revue numismatique*, 1836, p. 322.

les n^{os} 62, *Ascarioco*; 256, *Dacoaldus*; 257) *Dacovaldus*¹, par Guillemot² et par M. A. de Barthélemy. M. Max. Deloche, qui en a fait l'objet d'une longue étude, se croit autorisé à les donner à la province limousine³; enfin M. P. d'Amécourt, dans un article spécial consacré à la publication d'un triens trouvé aux environs de Melun⁴, s'est efforcé de démontrer que tous les *Loco santo*, malgré les différences existant entre les types, appartiennent à une seule et même localité, Lieusaint en Brie (Seine-et-Marne).

Afin de présenter au lecteur tous les éléments que nécessite la question d'attribution des triens *Loco santo*, nous dressons ici le tableau des formes variées reproduites par la gravure ou indiquées dans les textes.

1. LOCOZANLO — DIACIALDIO, croix haussée sur un globe perlé.
2. LOCOϞANCTO — DACOALDOMON, croix haussée sur un globe perlé.
3. LOCOϞANTCO — DACOALDVϞMON, croix haussée sur un globe perlé.
4. LOCOϞANTCO — DACOVALDVS, croix haussée sur un globe perlé.
5. LOCOϞANTO — DACOALDO. Initiales LO, croix haussée sur un globe perlé.

1. *Revue numis.*, 1840, p. 214.

2. *Catal. des lég. des monnaies mérovingiennes*, 1845.

3. *Rev. num.*, 1860, p. 300.

4. *Bull. de la Soc. d'arch., sciences, lettres et arts du départ. de Seine-et-Marne*, 1866.

6. *LOCOSANTO* — *DACOALDO*. Initiales *LO*, croix ancrée.

7. *Loco santo* — *Ascarioco*.

Déclarons tout d'abord qu'il nous est impossible de suivre M. Max. Deloche dans les explications si multipliées qu'il accumule pour mettre en lumière, sur la série des *Loco santo*, les caractères limousins dont, suivant lui, la présence est incontestable. Nous avons examiné avec soin les triens plus particulièrement désignés : le *Racio aeclis-lemo* — *Domulfus moneta*, les pièces *Gemiliaco*, *Carovicus*, *Maugonaco*, mais, malgré l'attention que nous avons prêtée aux explications du savant académicien, nous regrettons de ne pouvoir retrouver, avec lui, dans le type de l'effigie, dans la forme de la coiffure, dans les détails du buste, non plus que dans l'exécution de la croix et dans le dispositif général des revers, ces indices caractéristiques qui bien souvent forcent à attribuer à une même circonscription tout un groupe de pièces différant entre elles par des détails accessoires étrangers au prototype régional. Rien de bien précis ne nous permet de reconnaître, au droit et au revers des triens *Loco santo*, les éléments indiscutables de leur provenance limousine.

Un seul point aurait pu nous faire hésiter à repousser définitivement la classification admise par M. Max. Deloche, et nous amener à croire à l'existence d'un triens qu'il aurait été possible d'attribuer au *Locus sanctus*, localité inconnue, dont notre confrère croit pouvoir indiquer l'emplacement dans la

première Aquitaine, entre Limoges et Jumillac ; nous voulons parler du *loco santo*, signé par *Ascarioco*, dont Cartier, Guillemot et la *Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne* semblent attester l'existence¹. En effet, les noms *Ascarico* ou *Ascarioco* se retrouvant au revers de certains triens de Limoges et de Saintes, rien n'eût été plus naturel de les rencontrer sur les produits d'un autre atelier de la région limousine. Toutefois, comme il résultait de l'examen attentif auquel nous nous étions livré, qu'aucun des triens en question ne pouvait appartenir aux provinces de l'Ouest, nous fûmes conduit à remonter à l'origine de l'indication d'*Ascarioco* fournie par Cartier, répétée ensuite par tout le monde, puis à nous demander si cette prétendue pièce, non reproduite par la gravure, ni décrite dans les ouvrages et introuvable dans les collections, avait jamais existé. Aujourd'hui pour nous le doute a cessé ; l'indication première nous paraît être le résultat d'une erreur du compositeur qui, après avoir, au bas de la page 217 du *Catalogue*, sous les n^{os} 60 et 61, inscrit successivement *Ascario moni — Lemovecas fit, Ascario mo — Sanctonas*, aurait, croyons-nous, par inadvertance, reproduit une troisième fois ce nom *Ascarioco* au haut de la page 218, pour le n^o 62.

Si donc nos conjectures sont exactes, l'atelier très actif de *Locus sanctus* aurait été exploité par un seul monnayer, puisque les formes *Dacaldo*, *Dacoaldo* et

1. Voir également l'article de M. Picqué publié dans la *Revue belge*, 1875, p. 521.

Dacovaldus désignent un seul et même personnage, dont le nom ne s'est point encore retrouvé dans un autre atelier.

En nous refusant à rapprocher les triens en question de ceux de *Gemeliaco* et de *Petrafacta*, au revers desquels est inscrit une croix posée sur un globe entouré d'un cercle perlé, nous ferons remarquer que cette forme de la croix ne saurait, comme le propose M. Max. Deloche, « constituer un certificat d'origine beaucoup moins contestable qu'une simple analogie de nom ; » de plus, il nous paraît dangereux de toujours vouloir trouver, en faveur d'une attribution, un argument décisif, dans tout texte qui mentionne un nom de lieu analogue dans la région que l'on veut doter d'un triens nouveau. Sans doute, on ne saurait négliger dans cette recherche, ni les rapprochements de cette nature ni la philologie si fertile en renseignements ; toutefois si *Gemeliaco* et *Petrafacta* peuvent être identifiés avec Jumillac et Peyrafiche, ils peuvent l'être également avec Gemilly et Jumilly, Pierrefaite, Pierrefiche, Peyrefite et les nombreux Pierrefitte éparpillés un peu partout sur la surface de la France. De plus, depuis l'époque franque jusqu'à nos jours, des localités qui portaient des dénominations semblables ont disparu sans laisser de souvenir. Aussi bien que celles qui nous sont connues, ces localités auraient pu revendiquer les textes où leurs noms sont mentionnés et ces triens. Dans le petit pays du Barrois, dont nous avons fait le centre de nos études historiques et géographiques, sur les territoires des 306 communes formant les

arrondissements de Bar et de Commercy, nous avons déjà retrouvé les vestiges de près de deux cents lieux autrefois habités : villes, villages, hameaux, fermes, châteaux, etc., dont bien souvent quelques ruines marquent l'emplacement et dont le souvenir nous est uniquement conservé par des noms inscrits au cadastre. Si donc les formes *Gemeliaco* et *Petra-ficta*, au point de vue philologique, peuvent s'appliquer aux noms modernes Jumillac et Peyrafiche, il aurait fallu d'autre part que les caractères numismatiques desdits triens vissent confirmer les attributions proposées.

Afin d'expliquer notre refus de classer les *Loco santo* à la 1^{re} Aquitaine, nous nous appuyons sur la présence même de cette croix haussée sur un globe perlé, inconnue, croyons-nous, sur les produits des ateliers incontestablement limousins, et par contre si fréquente dans les régions austrasiennes ; nous la retrouvons à Toul, à Verdun, puis plus au nord sur les bords de la Meuse, à Dinant, à Namur, à Maestricht, à Duerstedt, à Utrecht, enfin dans le bassin de la Seine, à Reims, à Soissons et à Melun. Aussi n'éprouvons-nous aucune hésitation à enlever au Limousin tous les *Loco santo*, dont le nom, à aucune époque, n'apparaît dans cette région, pour les reporter à une localité voisine du royaume d'Austrasie, à Lieusaint-en-Brie, par exemple, ancienne demeure royale, le *Locus sanctus palatium* indiqué par Valois, *in decanatu Corboili sub Archidiacono Briegensi*¹.

1. *Notitia Galliarum*, p. 422.

N° 18. — **AVDV..VVS.** Tête à droite.

R. VΛDOΓIΔOMONΞIV ou mieux **AVDOALDO MONETA.**

Croix ancrée à base fourchue, dont les cantons inférieurs renferment chacun un Λ , dégénérescence de l'alpha et de l'oméga, ou des initiales CA mal reproduites.

Poids, 1,25. — Musée de Bar.

Nous n'osons émettre aucune proposition sur l'attribution de ce triens. Le type de sa croix est à rapprocher de celui que nous offre le dessin reproduit par Lelewel, III, n° 15, *Adoso vico — Bertoaldo*. Le nom du monnayer *Audoaldus*, signalé précédemment sur un tiers de sou d'or à la légende *Scolare mone*, se retrouve à Meaux, à Soissons, à Toul et sur les variétés non encore déterminées : *Antiniaco*, *Can...ne vic*, *Carofa*, *Gacioco*, *Solemnis*.

N° 19. — **GEMELLVS.** Buste à droite.

R. .CHMAR. Croix ancrée avec petit globule dans chacun des cantons inférieurs.

Or un peu jaune. Poids, 1,31. — Musée de Bar.

S'il n'est pas facile de déchiffrer le nom de lieu inscrit au revers de cette pièce, que son style classe aux provinces de l'Ouest, c'est en la rapprochant d'un triens, qui offre également au droit le nom *Gemellus*, que nous pourrions déterminer à quel atelier elle doit être attribuée.

Dans une très intéressante étude où la question du *Gemellos — sci mar* se trouve définitivement résolue¹, M. L. Boileau a fait connaître une variété, dont

1. *Rev. num.*, 1860, p. 311.

la croix ancrée et les légendes *Gemellus — scii maritini* nous viennent en aide. Si l'on veut bien admettre avec nous que la lettre H du revers du triens du Musée de Bar, résultat d'une erreur du graveur, est l'équivalent de deux I, il sera dès lors permis de l'attribuer à l'atelier de Saint-Martin de Tours. En effet, après cette légère correction, il existe une similitude complète entre la légende SCII MARITINI, de l'exemplaire de M. Boileau, et ·CH MAR..... de notre triens.

N° 20. — BIANC VICO ou BIAN VICO. Buste à droite, dont le profil rappelle, par son exécution bizarre, celui de quelques monnaies gauloises de la trouvaille de Jersey ; derrière la tête, un ornement indéfinissable en forme de bâton perlé.

R. NANTOALDO VINO (?) Croix ancrée.

Malgré la netteté de la légende du droit, nous ne trouvons aucun nom de lieu qu'il soit permis d'identifier avec les formes *Biane vico*, *Bian vico*. Sur ce triens, que nous croyons appartenir à l'Ouest et dans lequel nous ne pouvons reconnaître Biane (Isère) ni Bians (Doubs), apparaît pour la seconde fois le nom du monnayer *Nantoaldus*, déjà connu par le triens *Loisdanaco*, lieu également inconnu.

N° 21. — SEOGMN ?? Buste à droite.

R. VIM.....LIO ?? Croix ancrée, haussée sur un globe entouré d'un cercle de perles.

Poids, 1,327.— Ancienne collection de Widranges. Ce triens a été décrit par M. de Laponce¹ ; mais ni

1. *Rev. num.*, 1844, p. 467.

le calque relevé sur un dessin de M. de Widranges, ni le renseignement que fournit le catalogue de la vente de cette collection¹ ne nous permettent d'accepter les lectures proposées. C'est toutefois au bassin de la Loire qu'il convient de classer cette pièce.

N° 22. — **BARICILLO**. Buste à droite.

Ʒ. **MODERATVS I**. Croix ancrée, posée sur un double degré.

Poids, 1,274. — Ancienne collection de Widranges.

La légende du revers : **DYOMEVRA** (Domèvre ? — Meurthe), indiquée par M. de Laponce², repoussée par M. d'Amécourt qui proposait de lire **VRADIO MO**, *Uradius monétaire*³, doit en réalité être lue **MODERATVS**, forme que nous retrouvons sur un dessin de M. de Widranges et sur cinq autres triens variés provenant du même atelier. Le type de ce triens le classe aux provinces occidentales, où le même nom de monnayer apparaît à Bordeaux, à Brioude, à Saint-Martin de Tours et à *Bolbea*, lieu indéterminé ; quelque différentes que soient les légendes du droit, il s'agit évidemment d'un seul atelier dont le nom, diversement reproduit, a été attribué successivement à Baracé (Maine-et-Loire) et à *Brilliau fa* ou *Breuil au fa* (Limousin) ; ni l'une ni l'autre de ces identifications ne paraît acceptable.

1. N° 195. **ME.....LO**. Buste à droite. **VIC.....** Croix ancrée.

2. *Rev. num.*, 1844, p. 467.

3. *Essai sur la numis. mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours*, p. 8.

Voici la liste des variétés connues à ce jour :

BARACILLO — AE9VLFOS MO.

Musée de Saint-Pétersbourg.

BERECILLO — BEBONE.

Coll. d'Amécourt.

BRICILLOO FI —ΛOALPO I.

Conbrouse. Supplément.

BARACILLO FI — MODERTVYS I.

Cabinet national.

BARACILLO — MODERATO.

Musée de St-Pétersbourg.

BARECILLO — MODERATVYS.

Anc. coll. Morel-Fatio.

BRICILLOO — MODERATVYS.

Anc. coll. Mourcin et Lalanne, de Bordeaux.

L'attribution à Baracé n'ayant point été admise par les philologues et *Breuil au fa* étant un nom de composition toute française¹, faut-il, avec M. Aug. Longnon, s'arrêter à Brulon (Sarthe), indiqué par Grégoire de Tours, sous la forme *Bricilonnum*² et dénommé depuis, dans les documents locaux : *castrum* ou *castellum Bruslonis, oppidum de Brusloné*³ ?

N° 23. — 90ΔOMARIS, puis une lettre d'une exécution bizarre, ou peut-être un monogramme dont nous donnons une reproduction agrandie.

℞. + VIMIOΛEON?? Croix latine aux extrémités

1. Quicherat. *Formation française des anciens noms de lieu*, p. 96.

2. *Miracula beati Martini*, l. IV, c. xxiii.

3. *Géographie de la Gaule au vi^e siècle*, p. 618.

pattées, placée au dessus d'un double degré et cantonnée de deux globules.

Or un peu jaune. Poids, 1,26. — Musée de Bar.

Ne pouvant affirmer l'exactitude de nos lectures, nous nous sommes attaché à reproduire, avec une fidélité scrupuleuse, la forme des caractères. D'autres les interpréteront peut-être mieux que nous n'avons pu le faire. **GODOMARIS**, si nous avons bien lu, serait un nom nouveau, de bonne forme germanique, se rapprochant par le radical de *Godobode*, de *Godofridus*, et par le suffixe de *Augemaris*, de *Chagnomaris*, de *Dagomares*, noms de monnayeurs bien connus.

C'est à la région de l'Est, à la province Lyonnaise, que nous sommes tenté de classer cette pièce, qui offre une croix dont la forme se retrouve au revers des triens *Apraciria*, *Sauliaco*.

Nous regrettons de ne pouvoir déterminer l'attribution des triens suivants, que l'absence de légendes ou la barbarie du type n'autorise point à étudier avec quelque chance de succès ; nous nous contenterons d'en reproduire les dessins et de donner une simple description des types qui les caractérisent.

N° 24. — Petit buste qui, par son exécution, se rapproche beaucoup de celui de *Dagobertos* (?) décrit sous le n° 3 ; devant le profil, à la hauteur du menton, une petite croix latine.

℞. Croix potencée soudée à une base également potencée ; au dessous et de chaque côté, dans le champ, un petit globe. En raison de l'étroitesse du flan, les légendes des coins ne sont visibles ni au

droit, ni au revers de cette pièce, que nous croyons appartenir au bassin de la Saône ou du Rhône.

Poids, 1,26. — Musée de Bar.

N° 25. — Buste barbare tourné à droite ; dans le champ, devant la bouche, une longue croisette aux extrémités fourchues.

℞. Croix aux branches fourchues, posée sur un globe placé sur un double degré. Sans légendes au droit et au revers.

Poids, 1,30. — Musée de Bar.

N° 26. — Croix de Saint-André, potencée et cantonnée de quatre petits globes ; au dessous, un arc de cercle sur lequel viennent aboutir les extrémités de quatre rayons.

℞. Croix potencée. Au droit et au revers, des vestiges de légendes dont la description ne présente aucun intérêt et que le crayon seul peut reproduire.

Poids, 1,24. — Musée de Bar¹.

A cette étude des triens du Musée de Bar et de l'ancienne collection de M. de Widranges, provenant tous de la trouvaille de Saint-Aubin, il convient, croyons-nous, de joindre la description de deux tiers de sou acquis par M. Hacquart, curé de Naix ; l'un d'eux a été recueilli sur le même territoire et l'autre, sans doute, dans la région, peut-être même sur l'emplacement de *Nasium* ; ces deux triens cédés

1. Dans son Etude manuscrite, M. Bellot-Herment donne la description de vingt-trois triens quoique, dans l'exposé des faits relatifs à cette découverte, il ait déclaré en avoir acquis seulement vingt-deux, il faut donc admettre qu'un des tiers de sou cités précédemment est étranger à la trouvaille de Saint-Aubin.

à M. Nocas, de Ligny, qui nous a autorisé à en prendre les empreintes, ont été à sa mort rachetés par M. Marmod, son gendre, puis offerts par lui à M. P. d'Amécourt.

N° 27. — **TOARCEQE**. Dans le champ, une petite croisette.

R. + **NONNV2 MV**. Personnage debout, les bras étendus.

L'absence de croisette dans la légende du droit autorisant les lectures les plus diverses, nous nous étions d'abord arrêté à **ARCEQE TO** qui paraissait être une bonne forme; mais l'examen du nom du monnayeur **NONNVS** nous a engagé à adopter de préférence la lecture **TOARCEQE**, voisine de :

TOARECCA signalée sur un triens signé **NONNO** et attribué à Thouars (Deux-Sèvres). *Revue numis.*, 1838.

TOARECAS — **NONNVS**. *Liste des noms de lieux.*

TOARECA — **NONNVS**. *Liste des noms d'hommes*, et à attribuer ce triens aux provinces de l'Ouest où nous rencontrons :

NONI à *Metulo*.

NONNITO à Agen.

NONNITVS à Amboise et à *Combenas*.

NVNNVS à Angers.

NONNVS à *Medolo*, à *Combenas*, nom qui ne se retrouve qu'une seule fois dans l'Est, à Chalon-sur-Saône.

Ce triens est assurément celui auquel il est fait allusion dans le passage suivant, extrait du manuscrit de M. Denis sur les voies romaines du Barrois

(f° 265 r°) : « Un habitant de Saint-Aubin, Jean Nicolas Mourot, m'a présenté, en octobre 1885, une mérovingienne en or qu'il a trouvée non loin du moulin de cette commune. A l'avvers, un personnage ayant les bras étendus et les pieds horizontalement, les talons en regard. La légende était illisible; j'ai cru y remarquer ce qui suit : +NOLYC3I MV. Au revers, † et autour de ce signe, en légende, CE9ET0AR... »

N° 28. — Légende barbare formée de lettres et de caractères sans valeur. Buste austrasien.

R. + T3IIONNAC. Croix dont les cantons supérieurs renferment deux T renversés.

L. MAXE-WERLY.



NOTE
SUR
QUELQUES MONNAIES ATTIQUES
RARES ET INÉDITES
Pl. III.

La publication du *Catalogue* des monnaies de l'Attique du Musée Britannique par M. Barclay Head m'a suggéré l'idée de présenter aux lecteurs de la *Revue Numismatique* quelques observations sur cette intéressante série ; les remarques qui suivent concernent principalement des pièces de ma collection.

I. — ATHÈNES.

I. Tête d'Athéna, de style archaïque, à droite, portant une boucle d'oreille ronde et un casque athénien, à triple cimier, orné d'une simple volute.

R. AOE. Chouette à droite, la tête de face ; derrière elle une pousse d'olivier avec trois feuilles ; le tout dans un carré creux.

Tétradrachme — R. 26 mill. 17 gr. 41.

Pl. III, fig. 1. — Ma collection.

Je signale cette pièce surtout à cause du triple cimier du casque, mais la finesse du travail mérite

aussi d'attirer notre attention. Je regarde ce tétradrachme comme un des derniers exemplaires du style archaïque primitif.

2. Tête d'Athéna à droite (de beau style archaïque, l'œil est dessiné comme étant vu de face), portant une boucle d'oreille ronde, un collier de perles et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un dessin floral.

R. AOE. Deux chouettes opposées, les têtes de face; entre elles deux feuilles d'olivier, le tout dans un carré creux.

Trihémiobole — R. 11 mill. 1 gr.

Pl. III, fig. 2. — Ma collection.

M. Barclay Head, ne connaissant que l'exemplaire du Musée Britannique et trompé, sans doute, par l'idée de dualité que semble exprimer le type des deux chouettes, a cru que la pièce avait perdu de son poids (elle pèse 0 gr. 97) et il l'a publiée comme étant un diobole (*Cat. du Mus. Brit.*, pages xxv et 90). Cependant ce n'est pas un diobole, mais bien un trihémiobole. Outre mon exemplaire, j'en connais encore deux autres à Athènes; aucun d'eux n'atteint tout à fait le poids du trihémiobole (1 gr. 08), quoiqu'ils soient bien conservés. On ne peut donc songer à donner à ce type une valeur qui exigerait un poids de 1 gr. 44.

Ce rare trihémiobole est un peu plus ancien que le type bien connu qui porte au revers une chouette de face avec les ailes éployées (*Cat. du Mus. Br.* Pl. IV, 10.)

Il est à remarquer que le type d'une autre fraction, le tértartémorion, subit également un changement à cette même époque. Les plus anciens, qui correspondent, par leur style, aux tétradrachmes figurés dans la classe α sur la planche III du *Catalogue* du Musée Britannique, ont au revers une pousse d'olivier dans un carré creux profond et sont anépigraphe. Ceux qui correspondent aux classes β et γ de M. Barclay Head ont, au revers, un croissant accompagné de la légende $\Xi\Theta\Lambda$. $\Lambda\Theta\epsilon$ ou $\Lambda\Theta\mu$ (ma collection) dans un carré peu profond.

3. Tête d'Athéna, à droite (de bon style, l'œil est dessiné de profil, mais d'une exécution peu soignée), portant un pendant d'oreille et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un acrostolium.

℞. $\Lambda\Theta\epsilon$. Chouette à droite, la tête de face; derrière elle une pousse d'olivier avec deux feuilles, un fruit, et un petit croissant; dans le champ à gauche \mathbf{NE} .

Drachme. — \mathcal{R} . 17 mill. 3 grammes 90.

Pl. III, fig. 3. — Ma collection.

4. Semblable au n° 3, mais sans le monogramme; dans le champ à droite de la chouette, \mathbf{H} .

Drachme. — \mathcal{R} . 14 mill. 4 gr. 20.

Pl. III, fig. 4. — Cabinet de Paris.

5. Semblable aux n°s 3 et 4, mais au lieu de \mathbf{NE} ou \mathbf{H} un casque corinthien à aigrette dans le champ à droite de la chouette.

Drachme. — \mathcal{R} . 17 mill. 4 grammes 20. — Collection de M. Th. Heldreich à Athènes.

Dans le *Catalogue* du Musée Britannique on trouve, décrite à la page 15, une drachme ayant comme symbole un trident (n° 156, pl. V, 9). Un examen attentif de la planche m'a convaincu que ce n'est qu'un exemplaire défectueux de mon n° 3. La moitié du monogramme étant en dehors du flan on ne voit que les trois barres de l'épsilon. Je crois donc qu'il faut rayer le trident de la liste des symboles qu'on trouve sur les drachmes de cette classe.

6. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien à triple cimier, orné d'un griffon et des parties antérieures de quatre chevaux comme sur les tétradrachmes de la seconde série.

R. $\text{O}^{\text{A}} \text{E}$ Deux chouettes opposées, les têtes de face, entre elles **A**, le tout dans une couronne d'olivier.

Æ. 16 mill.

Pl. III, fig. 19. — Ma collection.

Cette pièce est le seul bronze d'Athènes que je connaisse avec des lettres supplémentaires dans le champ du revers.

7. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien.

R. AOE. Chouette à dr., la tête de face.

Æ. 10 mill.

Pl. III, fig. 5. — Ma collection.

La tête d'Athéna, sur cette monnaie, est dessinée de telle façon que, si on la retourne, on voit une tête à gauche. Il faut avouer que le travail est mauvais et que l'une et l'autre tête ressemblent peu à une figure humaine.

8. Tête d'Athéna à droite, portant un casque corinthien à aigrette.

Ὺ. ΑΘΗΝΑ ΙΩΝ. Athéna, vêtue d'un chiton long et portant un casque, debout à gauche; de la main droite elle tient une patère, la gauche reste appuyée sur la hanche, le bouclier est sur le bras gauche; devant elle, un autel allumé; derrière, une chouette de face.

Æ. 20 mill.

Pl. III, fig. 6. — Ma collection.

Cette pièce est une nouvelle variété des types dessinés par Beulé, page 256.

Ὺ. ΑΘΗΝΑΙΩΝ. Hygie vêtue du chiton long et de la diplois, debout à droite, la main droite appuyée sur la hanche; la main gauche étendue tient une patère; derrière elle, un tronc d'arbre autour duquel s'enroule un serpent qui s'étend au dessus de l'épaule d'Hygie et boit dans la patère.

Æ. 21 mill. Beulé, *Mon. d'Athènes*, page 259.

Depuis que j'étudie la numismatique athénienne, le dessin de Beulé, exécuté d'après une pièce fruste, m'a toujours paru suspect à cause de son aspect bizarre. J'ai recherché ce type partout, mais il manque dans toutes les collections, et je ne l'ai jamais trouvé cité que d'après Beulé.

Je crois enfin avoir trouvé la source de cette erreur dans la monnaie suivante :

9. Ὺ. ΑΘΗΝΑΙΩΝ. Athéna debout à droite, vue presque de dos, vêtue du chiton long et du peplos, et coiffée d'un casque corinthien à aigrette; elle tient

dans la main droite étendue un objet incertain, dans la gauche une haste; le bouclier qui est sur le bras gauche paraît derrière elle.

Æ. 21 mill. — Pl. III, fig. 7 et 8. Ma collection. Cf. *Cat. du Mus. Brit. Attica*. Pl. XVI-4.

Si l'on compare cette pièce avec le dessin de Beulé, on n'aura aucune difficulté à reconnaître dans la combinaison formée par les plis du péplos et le cercle du bouclier, qui se voit derrière la déesse, le prétendu serpent. La pose générale est identique, et sur un exemplaire fruste, où la haste ne serait pas reconnaissable, on pourrait la prendre pour la tête du serpent.

10. Buste d'Athéna à droite, portant un casque corinthien à aigrette, et l'égide.

Ἰ. ΑΘΗΝΑ ΙΩΝ. Apollon Lykeios nu, debout à droite, sa main droite posée sur sa tête; la gauche tient un arc; devant lui, un trépied autour duquel un serpent est enroulé.

Æ. 21 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 9.

Voir les tétradrachmes signés des noms de ΕΠΙΓΕΝΗΣ et de ΞΕΝΟΝ (Beulé, p. 285), et le bronze dessiné sur la même planche, mais qui porte une lyre au lieu d'un trépied et omet l'arc que le dieu tient à la main.

11. Buste d'Athéna à gauche, portant un casque corinthien à aigrette et l'égide.

Ἰ. Α Θ Η Ν Α Ι Ω Ν. Thésée s'avancant à droite, brandissant une massue; la chlamyde pend de son

épaule et son bras gauche est couvert d'une peau de lion.

Æ. 21 mill. — Ma collection, deux exemplaires du même coin, pl. III, fig. 10.

Ce type a été décrit par MM. P. Gardner et Imhoof dans leur excellent commentaire numismatique sur Pausanias (*Journal of Hellenic Studies*, 1887, pl. DD-XVIII), mais leur description est ainsi conçue : « Aristogiton (?), marchant à droite, tient son épée et sa chlamyde. » Je crois cependant qu'il faut y voir Thésée. L'arme que brandit le héros me paraît bien être une massue, et autant que j'en peux juger d'après une pièce de mauvaise fabrique, je crois que ce qui couvre le bras gauche est une peau de lion; ces attributs qui appartiennent bien à Thésée sont complètement étrangers à Aristogiton.

On peut comparer le bronze avec un type assez semblable, mais tourné à gauche, *Cat. du Mus. Brit.*, pl. XVIII-11, où le personnage représenté est bien certainement Thésée, car cette même figure est exactement reproduite, dans tous les détails, dans le groupe que figure le revers de la pièce suivante.

12. A Θ H. Thésée avançant à gauche et frappant avec une massue le minotaure qui fuit devant lui; une peau de lion pend de son bras gauche.

Æ. 18 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 18.

13. Tête d'Asklepios à gauche, devant un serpent.

Υ. $\overset{\text{A}}{\Theta} \text{H}$ le dieu Telesphoros debout, de face.

Æ, 12 mill. — Ma collection, pl. III, fig. 11.

C'est à M. Achille Postolacca, ancien directeur du Musée d'Athènes, que je dois l'explication du revers. Le type de Telesphoros répond admirablement à la tête d'Asklepios; cependant la pièce suivante me fait néanmoins douter de l'explication proposée par M. Postolacca, car les revers des deux monnaies pourraient bien être identiques.

14. Tête d'Athéna portant un casque corinthien à aigrette, à droite.

R. $\overset{A}{\ominus}$
 $\underset{H}{\text{H}}$ Oiseau ayant une tête humaine, casquée, de face.

Pl. III, fig. 12. Æ. 12 mill. — Ma collection.

Sur le n° 14, on distingue clairement les pattes de l'oiseau. Ces deux monnaies sont d'une fabrique grossière et doivent figurer parmi les dernières qui aient été frappées à Athènes.

15. Tête d'Hermès à droite, coiffée du pétase.

R. $\overset{A}{\text{H}}$
 \ominus bucrane de face.

Pl. III, fig. 13. Æ. 12 mill. — Ma collection.

Jusqu'ici je n'ai rencontré la tête d'Hermès que sur des petits bronzes portant un caducée au revers. La tête de Thésée, avec la massue derrière le cou, répond ordinairement au bucrane sur les bronzes de petit module.

Avant de quitter les monnaies d'Athènes, je signalerai deux surfrappes assez constantes dans la série de bronze.

16. Tête de Demeter, couronnée d'épis, à droite.

R. $\overset{A}{\ominus} \overset{E}{\ominus}$ Plémochoé, avec des épis insérés dans l'anse.

Æ. 21 mill. Voir *Cat. du Mus. Brit.*, pl. XV, 11.

Les nombreux exemplaires de ce type qui ont passé par mes mains ont tous été surfrappés sur la pièce suivante :

17. Tête d'Athéna à droite, portant un pendant d'oreille et un casque athénien orné de trois feuilles d'olivier et d'un dessin floral.

R. $\overset{A}{\ominus} \overset{E}{\ominus}$ Chouette de trois quarts à droite, la tête de face, les ailes éployées ; dans le champ, à droite, une amphore. (*Cat. du Mus. Brit.*, pl. VI-13).

18. Tête d'Athéna à droite, portant un casque athénien.

R. $\overset{A}{\ominus} \overset{E}{\ominus}$ Chouette de face, les ailes fermées, entre deux branches d'olivier.

Æ. 28 mill. — Ma collection.

Je possède trois exemplaires de ce bronze, dont l'un porte un plémochoé en contremarque de chaque côté. Tous les trois sont surfrappés sur :

19. Buste d'Artémis à droite, le carquois sur l'épaule, dans un cercle perlé.

R. $\overset{A}{\ominus} \overset{E}{\ominus}$ Athéna debout, à droite, portant un casque corinthien à aigrette et vêtue du chiton long et de la diploïs ; elle tient dans la main droite une patère et dans la gauche une chouette. (*Cat. du Mus. Brit.*, pl. XV-3.)

II. — TESSÈRES.

20. Θ..... Quatre chouettes placées en sautoir; le tout dans une couronne d'olivier.

℞. ξ.

Pl. III, fig. 14. Æ 18 mill. — Ma collection.

La frappe défectueuse de cette tessère ne me permet pas de constater absolument si elle porte, comme je le crois, la légende complète ΘΕΣΜΟΘΕΤΩΝ.

21. $\overset{A}{\ominus} \overset{H}{\ominus}$ Chouette de face, perchée sur un grain d'orge, entre deux branches d'olivier.

℞. ξ.

Pl. III, fig. 15. Plomb. 15 mill. Ma collection.

Le grand ξ du revers de ce plomb semble le rapprocher de la série des tessères. Je donne aussi, à cause de son type monétaire qui est celui de l'heptachalkon d'argent (voir mon article sur les fractions de l'obole, *Revue Num.*, 1887, p. 210), le plomb suivant.

22. ΑΘΕ. Quatre croissants adossés dans un carré creux. Revers lisse.

Plomb. 11 mill. — Ma collection.

III. — ELEUSIS.

23. ΕΑΕΥ. Au dessus d'un porc debout, à droite, sur une torche formée de branches de pin. Le tout dans une couronne d'épis.

R. Même légende et même type. Pl. III, fig. 16.
Æ. 13 mill. — Ma collection.

Je crois que nous devons cette curieuse monnaie à la négligence de quelque ouvrier d'atelier.

24. Deux porcs à gauche.

R. ÆE torche formée de branches de pin, le tout dans une couronne d'olivier.

Æ. 14 mill. — Ma collection. Pl. III, fig. 17.

Voir *Cat. du Mus. Brit. (Attica)*, n^{os} 251 et 252 (Athènes), et Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, page 151, et *Choix*, pl. II, n^o 46, avec la prétendue légende. ÆE ou [A]E. Sur la planche de M. Imhoof, qui paraît avoir été faite d'après un exemplaire mal conservé, le Θ est dessiné d'une façon douteuse, et sur la phototypie du Musée Britannique, cette lettre est très obscure. Le peu d'exemplaires bien conservés que j'ai vus portent clairement ÆE.

La provenance attique de ces monnaies est certaine; je propose donc de lire EA et de les classer à Eleusis, ville à laquelle appartiennent bien les types de leurs deux faces.

Il n'est pas improbable, toutefois, que les lectures de MM. Imhoof et Barclay Head soient également correctes et que ce type, ainsi que celui de Triptolème dans son char avec un porc au revers, ait été frappé simultanément dans les deux villes.

H.-B. EARLE FOX.

PIAVONIUS

NOM DE FAMILLE DE L'EMPEREUR VICTORIN

PIUS

SURNOM MOBILE DES TÉTRICUS

On sait que la découverte d'une colonne itinéraire près de Dijon, en 1866, a fourni au baron de Witte¹ l'occasion de restituer aux deux Tétricus les noms *Pius Esuvius*, que jusqu'alors numismatistes et épigraphistes croyaient lire en un seul mot, sous les formes les plus discordantes, *Pivesuvius*, *Pesuvius*, *Pivesius*, *Pesubius*, *Poesuvius*². Il résulte de là que dans les légendes monétaires C PI ES TETRICVS CAES et C PI TETRICVS C le groupe de lettres PI est l'abréviation du nom *Pius*; c'est un point désormais acquis. Malheureusement, on a essayé d'en tirer des conséquences qu'il ne comporte pas.

Séduit par une fausse analogie, A. de Longpérier eut l'idée d'appliquer cette interprétation de PI aux légendes monétaires de Victorin, de manière à décomposer en PI (*us*) AVVONIVS le groupe PIAVONIVS que l'on considérait comme constituant, en un

1. Lettre à M. R. Chalon sur une inscription portant le nom de Tétricus, dans la *Revue de la numismatique belge*, 4^e sér., t. V, 1867. Cf. *Revue archéologique*, n. s. t. XVI, 1867, p. 67.

2. Cette erreur a persisté jusqu'en 1873 dans le tome VII du *Corp. inscr. latin.*, n^{os} 1150, 1151, et Index, p. 334, et même jusqu'en 1887 dans le 1^{er} fascicule du tome XV de l'*Histoire générale de Languedoc*, p. 59, où on lit aussi le nom de Laelianus défiguré en Lollianus.

seul mot, le nom gentilice de cet empereur ; s'il avait interrogé les inscriptions de ce prince comme il avait interrogé celles des Tétricus, il se serait aperçu qu'elles ne se prêtent nullement au même genre d'analyse onomastique. Il ne l'a pas fait et l'on est en droit de supposer qu'au moment où il rédigeait sa dissertation¹, il ignorait, ou tout au moins oubliait les colonnes itinéraires de Victorin, pourtant bien connues alors. C'est apparemment en se fiant au silence gardé sur ces textes épigraphiques par A. de Longpérier, que l'auteur d'un très intéressant article sur le trésor de Planches² a pu aventurer dans cette *Revue* l'assertion suivante : « Cette dénomination (*Piauwonius*) ne se rencontre pas en épigraphie. » Ces quelques mots renferment une erreur matérielle, grosse d'une foule d'autres erreurs ; il importe donc de l'arrêter net au passage et de montrer qu'il est toujours plus prudent de consulter soi-même les sources que de s'en rapporter docilement à la parole d'un maître, sans la contrôler, si autorisée qu'elle soit.

A l'heure actuelle, on ne connaît pas moins de six inscriptions itinéraires, dans lesquelles le surnom de Victorin est précédé du gentilice *Piavonius*, qu'il n'y a pas moyen de lire autrement ; c'est, du moins, ce que j'ai personnellement vérifié sur trois d'entre elles dont voici le texte d'après mes copies :

1. *Les pierres écrites des arènes de Lutèce*, dans le *Journal des Savants*, 1873, p. 651.

2. *Revue numismatique*, 1889, p. 516.

1° IMP CAES | PIAVONIO | VICTORINO | PIO FELICI |
AVG

Au Musée de Vannes (Morbihan).

2° IMP CAES M PI | AVONIO VIC | TORINO P F AVG |
P ///// C COR | LEVC II ////

A Saint-Méloir (Côtes du Nord).

3° IMP CAES | M PIAVO | NIO VIC | TORINO | INVICTO
Au Musée de Nantes. *Rev. des Soc. sav.*, 6° sér.
t. II, 1876, p. 477.

Quant aux trois autres, que je n'ai pas vues, je les cite d'après des copies dans lesquelles on peut avoir confiance :

4° IMP | MC (*sic*) PIA | VONIO | VICTOR | INO AVG

Au Musée de Swansea (Angleterre). *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, n° 1160.

5° IMP·CAES | MARCO | PIAVONIO | VICTORI | NO·P·
FEL·INV | AVG·PONT·MAX | TR·P·P·P | A·L·S·M |
P·XIII

A Lincoln (Angleterre). *Archaeological Journal*,
t. xxxviii, 1881, p. 118.

6° IMP CAES MARCO | PIAVONIO VICTO | RINO P F
INV AVG | P M TRIB P COS | P P PROCOS C REM | L IIII

A Brimont, près Reims (Marne). *Congrès scientifique de France*, XIII^e session à Reims, p. 273. —
Loriquet, *Reims pendant la domination romaine*,
1860, p. 199.

Outre les bornes itinéraires, il faut mentionner la fameuse mosaïque de Trèves, portant une inscription

qui indique qu'elle a été restaurée par les soins de ce même personnage avant son avènement à la pourpre, alors qu'il était tribun dans la garde préto-rienne de Postume, son prédécesseur :

7° M·PIA | ONIVS VICTO | RINVS TRIBVNVS P |
REToriaNORVM | *d. s. p. resti* TVIT

Au Musée de Trèves. Brambach, *Corpus inscr. rhenanarum*, n° 776.

La lettre A était peut-être liée à un V dont le bras droit aura disparu, PIA/ONIVS.

Ainsi voilà sept exemples qui confirment la justesse de la lecture *Piavonius* sur les monuments épigraphiques, *Piavvonius* dans les légendes numismatiques, sans laisser place à une lecture *Pius Avonius* ou *Pio Avonio*. Je signale surtout ceux dans lesquels le prénom de Victorin est écrit en toutes lettres, *Marco*, contrairement à l'usage de le représenter par la seule initiale M ; à bien plus forte raison, le lapicide eût gravé PIO (et non PI) si Victorin avait été pourvu du nom *Pius*. Il n'y a donc ici aucune assimilation possible avec les exemples de *Pius Esuvius*. Cette conclusion n'est nullement infirmée par la légende monétaire DIVO VICTORINO PIO, car ici *Pio* n'est qu'une épithète, exactement comme sur les autres médailles de consécration, DIVO SEVERO PIO, DIVO CARO PIO, DIVO CONSTANTIO PIO.

A. de Longpérier pensait que *Pius Esuvius* constituait pour Tétricus un double nom gentilice à la manière de *Ulpus Cornelius* pour Lélien et de *Cassianus Latinus* pour Postume. C'est une opinion que L. Renier a expressément contredite en ces

termes : « Tétricus s'appelait donc *Esuvius*, gentilicium devant lequel lui et son fils placèrent sur quelques-uns de leurs monuments, quelquefois en toutes lettres, mais le plus souvent en abrégé, le surnom *Pius*. » (Borghesi, *Œuv. compl.* t. VII, p. 430, note 4.)

Maintenant, pourquoi ce surnom était-il placé avant le gentilice, contrairement à l'usage dont on connaît cependant de nombreuses exceptions¹, surtout dans l'épigraphie du Midi de la Gaule, à Nîmes, par exemple? Il est facile de le deviner; l'énoncé régulier des noms était *C. Esuvius Tetricus Pius*, avec un double cognomen, et l'on doit croire que Tetricus les a portés dans cet ordre tant qu'il fut dans une condition privée. Mais le jour où, devenu empereur, il avait à y ajouter les dénominations officielles de *Pius, Felix, Augustus*, il devient visible que, pour éviter la redondance de ce mot *Pius*, répété coup sur coup, il fallut supprimer le deuxième cognomen, ou le changer de place; c'est ce qui fut fait. Nous avons un exemple de la suppression dans la légende **C ES TETRICVS CAIVS** (*sic*, pour *Caesar*), et dans l'inscription de Dijon, **GAIO·ESVVIO | TETRICO·PIO | FELICI·INVICTO | AVG·PM TR P·P·P | AND M | L XXV**.

Partout ailleurs le surnom *Pius* a changé de place, tantôt en précédant immédiatement le premier cognomen *Tetricus*, comme dans la légende **C E P TETRICVS Caesar**, tantôt en reculant jusque derrière

1. *Corp. insc. latin.*, t. XII, 3361, L. Taurinus Aurelius; 3479, Boudus Valerius; 3841, Certus Ventidius; 3885, Secundus Iulius.

le gentilice *Esuvius*, et c'est le cas le plus fréquent, *C. Pius Esuvius Tetricus Caesar*.

Remarquons que le père, sur ses monnaies, se désigne par le seul nom de *Tetricus*, rarement accompagné des autres noms ; sur les monnaies du fils, c'est l'inverse ; il est rare d'y rencontrer *Tetricus* isolé.

Robert MOWAT.

P.-S. La forme *Piaonius* donnée par la mosaïque de Trèves offre un des nombreux exemples de l'omission du V entre deux voyelles : *Faor* pour *Favor*, *Ioenalis* pour *Iovenalis*, *octao* pour *octavo*, etc.

R. M.

UN NOUVEL
ATELIER MONÉTAIRE ARTÉSIEN

MONNAIES FRAPPÉES PAR PHILIPPE DE SAINT-POL
A RUMINGHEM ET A ÉLINCOURT

Philippe de Bourgogne-Brabant, second fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant-Limbourg, et de Jeanne, fille de Walerand de Luxembourg, naquit le 25 juillet 1404¹. Trois ans après, à la mort de sa mère, il hérita des comtés de Saint-Pol et de Ligny, ainsi que de la châtellenie de Lille. En qualité de châtelain, il fit son entrée à Lille le 17 novembre 1422 et y prêta le serment d'usage².

Au cours de nos recherches aux archives générales de Belgique concernant le monnayage brabançon, dont nous étudions l'histoire complète, le hasard nous a fait mettre la main sur un document monétaire, absolument inédit, émanant de Philippe de Saint-Pol et du plus haut intérêt aussi bien pour la numismatique du Cambrésis que pour celle de l'Artois. Le voici transcrit textuellement :

Instruction ordonnée par monsieur le comte de Liney et de Saint-Pol, seigneur de Fiennes et chastellain de Lille, à Jaque de Lebeque, maistre particulier de la monnoie, qu'il veult de par

1. Le traité de mariage d'Antoine et de Jeanne date du 19 février 1392. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, par un Bénédictin, t. III, Preuves.

2. LEURIDAN. *Les Châtelains de Lille*, 1873, p. 164.

lui estre forgîé, en sa forteresse de Elincourt en Cambresis, de la maniere et comment icellui Jaque fera forgier et ouvrer monnoie d'or et d'argent au lieu dessusdict.

Premiers, mondict Seigneur veult et ordonne estre fait deniers d'or appellés clinquars, à XVI carats d'aloy, de LXVII en taille au marc de Troyes, qui sont pour marc d'or fin C et ung demi desdicts florins : En donnant à tous marchans et changeurs pour marc d'or fin, IIII^{XX} desdicts florins, mondict seigneur le comte, pour son seignourage, III, et le maistre pour l'ouvrage faire, VII et demi. Et seront ouvrez iceulx deniers a ung grain de remede en aloy au général recours, et ung demi desdicts florins en poix, aux cas que la délivrance soit trouvée de tant escharsse : laquelle escharseté, tant en poix comme en aloy, tournerait au prouffit de mondict seigneur.

Item l'on fera un denier d'argent sur cellui de Flandre, à V d^{rs} d'aloy argent le Roy de V s. VIII d^{rs}, qui font LXVIII d^{rs} en taille au marc de Troyes : valent par marc d'argent fin XXVII s. II d^{rs}, dont monseigneur aura pour son seignourage VI desdicts deniers, Et seront ouvrez à II grains de remede en aloy au général recours, et ung demi desdicts deniers en poix au cas, etc.

Item l'on fera ung demi desdicts deniers, appellé groz, à IIII d^{rs} IIII grains d'aloy argent le Roy de IX s. VIII d^{rs}, qui font CXVI d^{rs} en taille au marc de Troyes; dont monseigneur aura seignourage, XII desdicts deniers. Et seront ouvrez comme dessus.

Item, l'on fera quars de gros à II d^{rs} d'aloy argent le Roy de XXV s., qui font III^e deniers en taille au marc de Troyes; dont monseigneur aura pour son seignourage XLVIII desdicts deniers. Et seront ouvrez comme dessus.

Item l'on fera deniers d'argent sur la fourme de ceulx que mondict seigneur fist darainement faire à Rumignes qui auront cours les III pour deux des doubles deniers cy-dessus ¹ a III d^{rs}

1. On verra plus loin qu'il s'agit ici d'un demi-gros appartenant à un système tout différent de celui des autres monnaies d'argent citées dans l'instruction. Le mot « denier » dans ce dernier paragraphe désignant un demi-gros, il faut entendre par « doubles deniers cy-dessus » les pièces de deux deniers d'un demi-gros chacune ou les gros qui précèdent et non les doubles gros. D'ailleurs, la valeur intrinsèque de deux doubles gros du premier système, pièces qui renferment 2 gr. 90 argent le Roy, ne peut égaler celle de

d'aloy argent le Roy de XIII s., qui font VIII^{ss}VIII d^{rs} en taille au marc de Troyes; dont monseigneur aura pour son seignourage, au pris que dessus. Et sont ouvrez les deniers comme cy-dessus.

Et est assçavoir que on mettra en boiste de chascun V^e deniers d'or ung denier et de XX mars d'œuvre ung denier soyent grans ou petis.

Au dos de l'acte : 1425.

*Archives générales du royaume de Belgique.
Chambre des Comptes, carton n^o 63.*

Examinons tout d'abord quelles peuvent être les monnaies désignées dans l'instruction que nous venons de reproduire.

Les chaises d'or ou clinkaerts sont connues de tous. Celles qui appartiennent au règne de Philippe le Hardi furent émises à Malines. Philippe le Bon en frappa à Namur et à Gand, en 1426, avec le titre d'héritier du comté de Hollande. Elles sont à XVII carats, la vieille couronne de France comptée pour or fin et de 67 de taille au marc de Troyes¹. Les chaises de Jean IV, duc de Brabant, frère aîné de Philippe de Saint-Pol, sortent de l'atelier de Maestricht, l'aloi en est de XVII carats, la taille de 66 pièces au marc. Les chaises d'or d'Elincourt

III exemplaires du second à IV deniers d'aloi et à 168 de taille, ce qui donne seulement environ 1 gr. 46 argent le Roy. Au contraire, la quantité d'argent contenue en deux simples gros est assez sensiblement équivalente à ce dernier poids.

1. Les auteurs ne sont pas absolument d'accord sur la valeur à attribuer au marc de Troyes. Nous n'avons pas à nous préoccuper, dans cette étude, de ces diverses opinions. Il suffit, puisque toutes nos déductions déconlent non du poids absolu, mais du poids relatif des monnaies en cause, de les rapporter toutes à une seule et même unité pondérale, — le marc de Troyes, — auquel nous donnerons, en grammes, l'une quelconque des valeurs proposées par les métrologistes.

devaient être, comme le furent celles de Philippe le Bon, à 67 de taille, mais au titre de XVI carats seulement.

A l'époque où Philippe de Saint-Pol lança son ordonnance concernant la frappe de diverses monnaies « *faictes sur celles de Flandre* », deux types monétaires se rencontraient sur les espèces d'argent du comté de Flandre : le type aux deux écus surmontés d'un heaume et celui du lion kromstaert. Les kromstaerts, d'après l'instruction alors en usage, comprenaient ¹ :

1° Les doubles gros à VI deniers argent le Roy et à 68 de taille au marc de Troyes ;

2° Les gros à V deniers et à 115 de taille ;

3° Les demi-gros à V deniers et à 230 de taille ;

4° Les quarts de gros à III deniers et à 300 au marc.

Ils pesaient donc respectivement environ 3 gr. 58 $\frac{1}{4}$; 2 gr. 13 ; 1 gr. 06 et 0 gr. 82.

Les trois premières monnaies d'argent mentionnées dans l'instruction du comte de Saint-Pol ont pour poids 3 gr. 58 $\frac{1}{4}$, 2 gr. 10 et 0 gr. 82. Quoique naturellement un peu inférieur, leur aloi se rapproche beaucoup de celui des pièces flamandes qui devaient leur servir de modèle. Ceci constaté, l'hésitation doute n'est pas possible : il s'agissait de forger à Elincourt des kromstaerts de deux, d'un et d'un quart de gros.

C'est d'ailleurs le système et le type monétaire, à

1. DESCHAMPS DE PAS, *Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne*, pages 52-54.

bien peu de choses près, qu'adopta Philippe de Saint-Pol lorsque, devenu duc de Brabant, il ordonna en 1429 de battre à Louvain des « *Lævensche clinc-kard* » de XVI carats et de 68 de taille, des kromstaerts de deux gros de V deniers VIII $\frac{1}{2}$ grains d'aloï et de 68 $\frac{1}{2}$ au marc, des gros de IV deniers et de 109 de taille, enfin des quarts de gros de II deniers XII grains et de 300 au marc de Troyes ¹.

Voilà donc un point définitivement éclairci. Reste maintenant à déterminer « le denier d'argent forgé sur la fourme de ceux que mondict seigneur comte fist darainement faire à Rumignes qui auront cours les III pour II des doubles deniers cy-dessus ». Il est évident que ce denier n'appartient plus au même système puisque II doubles deniers ou gros kromstaerts valent III deniers « faits sur la fourme » de ceux émis à Rumignes.

Ces nouveaux deniers d'argent d'Elincourt sont à III deniers d'aloï argent le Roy et de 168 de taille au marc de Troyes.

Si nous examinons le second type monétaire du numéraire flamand du temps, — les pièces aux deux écus surmontés d'un heaume, — nous voyons que, d'après l'ordonnance de 1409, les doubles gros sont à VI deniers d'aloï argent le Roy et de 49 au marc, les gros à V deniers et de 164, etc. ; et qu'en vertu de l'instruction de 1416, encore en vigueur pendant les premières années du règne de Philippe le Bon, les doubles gros ne sont plus qu'à V deniers d'aloï,

1. VAN DER CHYS, *De munten der voormalige Hertogdommen Brabant en Limburg*. Pl. XIV, n^o 1 et 2; pl. XV, n^o 3 et 4.

mais en revanche à 50 de taille ; les gros à IV deniers IV grains et à 85, et les demi-gros aussi à IV deniers IV grains et à 170 au marc de Troyes ¹.

Notons encore que Jean IV, duc de Brabant, imita dès 1417 les monnaies aux deux écus de son cousin de Flandre ².

Le denier d'Elincourt pèse environ 1 gr. 46, son aloi, nous l'avons dit, est de IV deniers argent le Roy, inférieur de IV grains à celui des demi-gros de l'ordonnance de 1416. Ceux-ci ont pour poids 1 gr. 44 tandis que les deniers émis à la suite de l'ordonnance de 1409 pèsent 1 gr. 50 et renferment $\frac{5}{12}$ d'argent le Roy. Il y a, entre toutes ces monnaies, une concordance telle sous le rapport du poids et de l'aloi qu'il est indéniable que le denier fait sur « la fourme de ceux de Rumignes » est un demi-gros et de plus qu'il appartient au système des pièces au heaume surmontant deux écus. D'où l'on déduit tout naturellement que les monnaies forgées à Rumignes sont elles-mêmes des copies de pièces flamandes à ce type.

Avant de pousser plus loin nos recherches, rappelons que M. Hermand, dans son *Histoire monétaire de la province d'Artois*, ne pouvait se décider à considérer comme étant frappée dans les seigneuries de Saint-Pol ou d'Elincourt toute une série monétaire imitée des drielanders du duc de Brabant, Jean IV. Les pièces de cette série offrent au droit deux écus

1. DESCHAMPS DE PAS, *Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne*, pl. x, n° 26, 27 et 28 ; pl. xx, n° 41.

2. VAN DER CHYS, *De munden der voormalige Hertogdommen Brabant en Limburg*. Pl. xiv, n° 8.

inclinés, l'un écartelé de Brabant-Limbourg, l'autre de Bourgogne-Brabant et l'inscription circulaire : ✠ PHS: BRAB: COM: LINB: ET: SANTI: PAVLI ; au revers, se voient une croix centrale cantonnée de deux lis, du lion de Brabant et du lion de Limbourg, et la double légende circulaire ✠ MONETA: PHI: BRAB: TIA — ✠ SIT & ROMAN & DOMINI & BENE: DICTVM¹. « Ces espèces, ajoutait le savant audo-marais, n'ont ni les caractères ordinaires aux monnaies d'Elincourt ni leur légende sacramentelle. » M. Hermand, on l'a prouvé depuis, avait bien raison de se méfier.

Du vivant de son frère Jean IV, Philippe de Saint-Pol, par lettres du 29 novembre 1420, accepta la mainbournie du duché de Brabant qui lui était offerte par les Etats de cette province². Alors qu'il administrait le pays brabançon, (1420-1422), le second fils d'Antoine de Bourgogne ouvrit, dans sa seigneurie de Waelhem³, un atelier d'où sortirent les monnaies que M. Hermand, avec tant de discernement, refusait à l'Artois et au Cambrésis. Diverses empirances retrouvées par MM. Cuypers et de Coster mentionnant « *les deniers de Brabant forgiez par feu le duc Philippe à Walhem ou le drielander du*

1. *Revue belge de numismatique*, t. X, pl. XII n° 2, 3 et 5.

2. Inventaire détaillé des registres aux chartes de Brabant de 1406 à 1677, f° 120. *Archives générales de Belgique*, à Bruxelles.

3. Waelhem, ancienne franchise, est une petite commune belge située près de Malines, dans la province d'Anvers. Il y existait, il y a quelques années et peut être encore aujourd'hui, une maison appelée *de Munt*, la monnaie : « Waelhem cédé en engagères à Antoine de Bourgogne, en 1410, fut assignée en apanage par Jean IV à son frère Philippe. Ce dernier, devenu ruwaert, gouverneur, y installa le gouvernement du duché. Les Etats de Brabant s'y réunirent au commencement de l'année 1422. »

WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*.

*duc Philippe forgé à Walem*¹ » attestent l'existence de cet atelier. Une charte publiée jadis par M. C.-P. Serrure dans le *Vaderlansch Museum*² dissipe, d'ailleurs, tous les doutes qui pourraient encore subsister à cet égard, puisqu'elle fait connaître les noms du waradin de la monnaie de Waelhem, Henri Droegbosch et ceux du maître, Jean d'Arras.

L'existence d'une monnaie à Waelhem est donc évidente et M. de Coster est dans le vrai lorsqu'il lui attribue la fabrication des drielanders, doubles gros, gros et quarts de gros, sans nom d'atelier, de Philippe de Brabant, comte de Ligny et de Saint-Pol. Mais où l'éminent numismatiste belge se trompe, à notre avis du moins, c'est lorsque, faute de mieux, il classe à la même officine un double gros de Philippe dont mention n'est faite dans aucun document monétaire brabançon. Ce double gros est servilement copié des monnaies flamandes aux deux écus sommés d'un seul et même heaume. En voici l'image et la description :



• P H S : B R A B T R : D O M : L I N G I : E T : S A I N T I : P A U L I .

1. DE COSTER, *Un nouvel atelier monétaire dans le duché de Brabant. Revue belge de numismatique*, t. X, p. 182.
2. Tome I, p. 201.

Deux écussons juxtaposés et surmontés d'un heaume ; l'écu de gauche au lion de Brabant, celui de droite écartelé aux 1 et 4 d'une fleur de lis qui est Bourgogne, au 2 du lion de Brabant et au 3 du lion de Limbourg.

Rev. ✠ MORĒTĀ : ROV : COMITIS : LIRĒI : ET : SĒTI PAVLI

Croix pattée, cantonnée de 2 lis, du lion de Brabant et du lion de Limbourg.

Poids, 4 gr. 44. Collection du vicomte B. de Jonghe, à Bruxelles.

Variété avec MORĒT au lieu de MORĒTĀ et : après SĒTI, au revers ¹.

Cabinet du vicomte de Jonghe, 4 gr. 45. — Cabinet de l'Etat belge, 4 gr. 40.

Pour nous, ce sont là des doubles gros frappés à Rumignes et dont l'une des fractions, le demi-gros, a servi de modèle au denier d'argent d'Elincourt, lequel, nous l'avons démontré, est également au type des deux écus surmontés d'un heaume.

Ceci établi, il ne nous reste plus qu'à trouver quel pouvait être cet énigmatique atelier de Rumignes.

De longues recherches aux archives de l'Etat, à Bruxelles, nous ont fait découvrir un document des plus précieux qui va nous permettre de résoudre cette question. C'est l'acte de partage ou plus exactement le projet de l'acte de partage des biens laissés par le duc de Brabant, Antoine de Bourgogne. Cet acte prouve aussi jusqu'à quel degré le comte de Flandre, se trouva mêlé aux affaires intimes de la

1. *Revue belge de numismatique*, t. X, pl. XII, n° 1.

maison de Bourgogne-Brabant. Et comme à ce point de vue ce projet a aussi une certaine valeur historique, nous croyons devoir le reproduire en partie.

Apanage de Philippe de Brabant, comte de Saint-Pol et de Liney, frère du duc Jean de Brabant, fait et réglé par la médiation du duc de Bourgogne, pris pour arbitre.

.....les duchier, contez et autres terres cy après déclairées : c'est assavoir, du costé et par le moyen de nostredit feu seigneur et père, lesdiz duchiez de lothier, de brabant et de lembourg et marchionné du saint-empire, comprins avec ledit duchié de lembourg, plusieurs villes, chasteaulx, forteresses et autres terres et seigneuries qu'il avoit, tenoit et possédoit en son vivant entre les rivières de meuze et de rin, le droit et action qu'il avoit en le duchié de luxembourg, ses appartenances et appendances et certains hostelz et manoirs, rentes et revenus situez et assis en la ville de Paris et illecques environ ; et du costé et par le moyen de nostre dite feue damoiselle et mère et dudit feu nostre ayeul, les contez de liney et de saint-pol, comprins avec la dite comté de saint-pol, les villes, chasteaulx, chastellenies lucheu, d'orteville, frenons, pernes, lisbourg, celers, valhuon, siracourt, grigny et les appartenances; la chastellenie de lille, les advoueries avec les villes, chastel, terre et appartenances d'erquinguehem et d'armentières, saintguin en werpes, riquebourg, habourdin, grelenguehem, la boutillerie et autres terres et seigneuries situez, assises et enclavez en icelle chastellenie de lille; les chasteaulx, villes, chastellenies, terres, seigneuries et appartenances de fiennes, tingry, belle, RUMINGHEM, huquelins et bourbourg; l'espier de furnes; les terres d'odenghien et des quatre mestiers en flandres; les terres d'ailly-sur-noe, du sauchoy, moisel, merlae et les appartenances; les chasteaulx, chastellenies, villes, terres et appartenances de bohaing, serain, elincourt, cantain, marcoing, perremont; la terre de le val et ses appartenances et autres assises au pays de cambresis et environ; la terre et maison de savignon en launoys; les chastels, terres et appartenances de roussy audit pais de luxembourg; la terre de moréaumez, et les chasteaulx, villes,

terres et appartenances de han sur euze, le sautoir et autres terres et seigneuries assises au pais de liège, avec plusieurs autres terres et seigneuries, manoirs, hostelz, rentes et revenus situez et assis es contes de flandre, et d'artois, au pais de picardie, en ladite ville de paris, amiens et ailleurs au royaume de france et dehors.

.....
 Item est ordonné que nostre dit frère ait les terres et seigneuries de gaesbeke, de duffel et de WALEM avecques leurs appartenances, situées en notredit pays de brabant.

.....
 Item est ordonné que nostredit frère ait toutes les terres et seigneuries du sire d'assche gisans eu notredit pays de brabant.

.....
 Item est ordonné que nostredit frère ait tout le droit que lui et nous avons au duchié de luxembourg avec ses appartenances.

.....
 Item est ordonné que nostredit frère ait toutes les debtes à lui et à nous deues en France.

.....
Archives générales du royaume de Belgique.
Chambre des Comptes. — Registre 131, f° 772.

Le Ruminghehem de l'acte de partage n'est autre, évidemment, que le Rumignes de l'ordonnance. Cela ne peut présenter l'ombre d'un doute.

Rumingahem, Ruminghehem, Ruminghem, est une petite localité de l'ancien Artois; elle fait actuellement partie du département du Pas-de-Calais, canton d'Audruicq, arrondissement de Saint-Omer. Cette commune n'est pas née d'hier. Elle est citée dans une charte du 5 mars 981 par laquelle le comte Thiéri et Arnould, fils d'Hilduin, donnent à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, tous les biens qu'ils possèdent à Ruminghem et Kerenberg dans le pagus de

Thérouanne¹. Ruminghem est mentionné aussi dans une charte du x^e siècle spécifiant les biens assignés à l'entretien des religieux de l'abbaye de Saint-Bertin², etc., etc.

Jean le Charpentier nous apprend comment cette terre de Ruminghem entra dans la maison de Luxembourg à laquelle appartenait la mère de Philippe de Saint-Pol³. Au mot *Fiennes*, après la nomenclature des familles avec lesquelles les seigneurs de Fiennes se sont alliés et qui se termine par *Luxembourg*, l'auteur ajoute :

« A cette dernière sont escheues les terres de
« Fiennes, de tingry, de *Ruminghem* et autres, dont
« jouissoit vers l'an 1400, Walerand de Luxembourg,
« comte de Saint-Paul et de Liney, seigneur de
« Bohain et de plusieurs terres en Cambrésis, con-
« nestable de France, par la mort de son grand oncle
« maternel, Robert, seigneur de Fiennes (aussi con-
« nestable de France), c'est-à-dire oncle de Mahaut
« de Chastillon, comtesse de Saint-Paul, etc. »

Philippe le Bon, dont la politique astucieuse tendait avant tout à brouiller Jean IV à la fois avec son frère Philippe de Saint-Pol et avec sa femme Jacqueline, afin de profiter de cette mésintelligence pour étendre de plus en plus son influence dans le duché de Brabant, — qu'il convoitait, — laissa donc un instant monnayer à son extrême frontière par un cousin qui était son vassal du chef de la terre où se

1. MIRÆUS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 942.

2. WARNKONIG, *Flandrische staats und Rechts geschichte*, t. III, 1^{re} partie, preuves, p. 3.

3. *Histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas*, t. II, p. 556.

trouvait l'atelier. Il fallait, en effet, donner avant tout à l'ancien ruwaert Philippe les moyens pécuniaires de s'attacher des partisans et de continuer son opposition au duc Jean. C'est dans le même ordre d'idées que le comte de Flandre octroya, le 1^{er} décembre 1422, et « pour une fois seulement », à Philippe de Saint-Pol l'autorisation de lever une aide d'argent sur les habitants des diverses seigneuries pour lesquelles ce dernier lui devait l'hommage ¹. Il est probable d'ailleurs que la faveur de pouvoir monnayer à Ruminghem ne fut accordée que pour un temps très court et de même que lorsqu'il s'agissait de la levée des impôts « pour une fois seulement ». L'ouverture presque immédiate d'un atelier à Elincourt plaide en faveur de cette opinion.

Afin de résumer la partie numismatique de notre travail, nous dirons donc que Philippe de Saint-Pol, devenu ruwaert du Brabant-Limbourg en novembre 1420, ouvrit peu après, dans sa franchise de Waelhem, un atelier monétaire à lui propre et à la tête duquel il plaça comme maître, Jean d'Arras, et comme waradin, Henri Droegbosch. Ce monnayage cessa, avec la mainbournie de Philippe, dans le courant de l'année 1422. Nous connaissons des doubles gros, des gros et des quarts de gros *Drielanders* forgés à Waelhem ².

C'est très probablement après la fermeture de l'atelier de Waelhem que l'on commença, vers

1. Archives du département du Nord, à Lille. Registre des chartes de 1417 à 1423, f° CLXVII, v°.

2. M. d'Affry de la Monnoie a, le premier, fait connaître dans la *Revue*, année 1842, p. 18, un gros de cette série.

1423 ou 1424, à travailler à Ruminghem. Nous avons attribué à cette émission un double gros copié des monnaies flamandes au type des deux écus surmontés d'un heaume¹.

Enfin, en 1425, Philippe chargea Jacques de Lebeque de frapper en sa forteresse d'Elincourt des chaises d'or, des doubles gros, des gros et des quarts de gros, du système dit *Kromstaert*, comme aussi des demi-gros aux deux écus sommés d'un seul heaume. Aucune de ces pièces n'a été retrouvée en nature, et jusqu'à nouvel ordre, il est permis de se demander si l'instruction de 1425 a été suivie d'exécution.

Nous ne possédons aucun document officiel touchant les monnayages de Waelhem et de Ruminghem, aussi est-il impossible d'établir si ces ateliers ont fourni des monnaies d'or. C'est probable cependant puisque, d'après l'instruction que nous venons d'analyser, des chaises d'or devaient bien être fabriquées à Elincourt.

MM. Grotte² et Y. Meyer³ donnent à Philippe de Saint-Pol un florin d'or qu'ils décrivent ainsi : * MOR * — * COM * — * SGI * — * PAV *. Quadrilobe à angles renfermant cinq écus placés en croix. Au centre, un écu au lion ; au dessus, un autre à l'aigle biceps ; à droite, un troisième au lion à la queue en sautoir ; à gauche, un écu à la croix ; au dessous, un écu à quatre quartiers qui ne laisse plus

1. L'instruction de 1425 fait croire qu'il a dû exister des fractions de cette pièce encore à découvrir.

2. *Numismatischer Anzeiger*, 1878, pp. 84-85.

3. *Blätter für numzfreunde*, juillet 1874, p. 285, pl. xxxviii, n° 1.

voir grand'chose, mais où ces messieurs veulent reconnaître au 1 et au 4 un lis, au 2 et au 3 un lion.

Rev. * S^{AN}T^{VS} * — * P^{ET}ER^{VS} *. Saint Pierre debout, dans la main droite une clef, dans la gauche un livre. A ses pieds, un petit écu au lion¹. Poids, 3 gr. 48.

« Cette monnaie, d'un aloi d'environ 20 carats, « copiée des *Knapkock* du duc Arnould de Gueldre², « est frappée sur le pied des florins du Rhin de « 1420. Des pièces semblables ont été émises, ajoute « M. Meyer, dans le comté de Horn et à Rummen. » Jean de Bavière (1418-1425) en a forgées aussi dans son duché de Luxembourg³. MM. Grote et Meyer hésitent fort à croire ce florin sorti de l'atelier de Waelhem, situé en plein Brabant et où, dans l'intérêt de leur circulation, l'on n'a dû fabriquer que des espèces au type brabançon. Frappé à Waelhem, il ne pourrait être, au surplus, une imitation des monnaies gueldroises; Arnould ne devint duc de Gueldre qu'en 1423, et il est impossible de supposer qu'on ait pu copier le numéro de ce prince dans un atelier fermé depuis un an. Nous croyons donc qu'il faut voir plutôt dans le florin au Saint-Pierre de Philippe de Saint-Pol une imitation des monnaies de Jean de Bavière, imitation faite dans l'une des possessions voisines du Luxembourg, du second fils d'Antoine de Bouagogne.

1. Cette monnaie faisait partie d'une petite trouvaille de 16 pièces d'or des XIV et XV siècles, faite à Minden le 1^{er} septembre 1868. Elle est entrée, croyons-nous, au Cabinet de la Haye.

2. VAN DER CHYS, *De munt en der voormalige Graven en Hertogen van Gelderland*, pl. X, n° 4.

3. *Bulletin mensuel de numismatique*, t. II, p. 130.

Rappelons encore, en terminant cette étude déjà trop étendue, que M. Chalon a publié, dans la *Revue belge de numismatique*¹, un jeton en cuivre de Philippe de Saint-Pol portant, au droit et au revers, un écu écartelé de Bourgogne-Brabant et les légendes
 ✠ IϪTT D·LX·GIBRÆ·DL·GOTÆ·X·SPIT·PO —
 ✠ IϪTTES©LAVÆS©IVS TEMENT

Alphonse de WITTE.

1. T. XV, pl. XIX, n° 1.

MÉDAILLES
DE
CONSTANTIN ET D'HÉRACLIUS
ACQUISES PAR JEAN, DUC DE BERRY
EN 1402

Pl. IV, V et VI.

Les œuvres des médailleurs de la Renaissance commencent à être connues et classées, grâce aux recherches des collectionneurs et aux découvertes des érudits. Si bien des points restent obscurs, si le nombre des œuvres anonymes l'emporte encore, et de beaucoup, sur celui des monuments définitivement rattachés à un nom d'artiste, il est juste de reconnaître que de grands progrès ont été accomplis, depuis une trentaine d'années dans la voie de la vérité.

Tout un côté de la question, cependant, est resté dans l'ombre jusqu'ici, et peu d'auteurs se sont risqués à l'aborder. Il est vrai qu'il présente des difficultés particulièrement ardues. Je veux parler du classement chronologique des médailles anonymes. Comment présenter l'histoire des débuts et du développement de l'art qui nous occupe si l'on n'a pas de données certaines sur ses premières applications? Or, les plus récentes découvertes ne remontent

guère au delà des premières médailles, datées de Pisanello, c'est-à-dire au plus haut à l'année 1444. On a bien essayé d'assigner une date plus ancienne à certaines œuvres du grand artiste, mais sans preuves décisives. D'autres tentatives faites en vue de fixer la date d'œuvres antérieures à celles de Pisanello n'ont pas abouti à des résultats concluants.

C'est ainsi que le Mémoire de Julius Friedländer sur les plus anciennes médailles du Moyen-Age¹ présente habilement des arguments très sérieux en faveur de la thèse de l'auteur; mais sans donner une preuve catégorique. Le moindre document ferait bien mieux notre affaire².

Il existe cependant un texte parfaitement authentique que le savant allemand eût pu invoquer à l'appui de son opinion, et ce texte est publié depuis une quarantaine d'années, dans un livre qui se trouve partout, dont on se sert chaque jour, que l'on cite sans cesse, et personne, je dis aucun des numismatistes qui font leur étude spéciale des médailles de la Renaissance, j'entends aucun des érudits qui se sont réservé cette époque comme leur domaine exclusif, personne donc jusqu'à ce jour n'a tiré du document en question les conclusions qui en découlent naturellement.

Ne vous étonnez pas de ce singulier phénomène;

1. *Quali sono le prime medaglie del medio ævo*, dans le *Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia*, Florence, 1868, in-8°.

2. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir ici sur les médailles des seigneurs de Carrare dont l'ancien directeur du Cabinet de Berlin a fixé l'exécution aux dernières années du XIV^e siècle, et qui se trouveraient jusqu'ici les plus anciennes médailles italiennes à date certaine.

cet aveuglement s'explique de la façon la plus simple. Le passage auquel nous faisons allusion a été publié dans un dictionnaire de termes techniques du Moyen Age, dans le *Glossaire des Emaux* du marquis de Laborde. Comment aller s'imaginer qu'on trouverait là, sous la rubrique *Médailles*, un article de compte donnant des indications précises pour la chronologie des plus anciennes pièces italiennes¹.

Or donc, dans le tome II du *Glossaire des Emaux*, paru en 1853², on lit³ les quatre articles suivants tirés de l'inventaire des joyaux du duc Jean de Berry, frère de Charles V⁴.

« Un grand denier d'or, pesant, ouquel est contrefait au vif le visage de Julius Cesar, garny entour de quatre saphirs et huit perles, pendans à une chayenne ployant, où il a deux perles, et au dessus un fermail où il a un gros saphir et quatre perles, et six petits saphirs et perles de petite valeur, 112 livres tournois.

« Un autre joyau d'or rond où est d'un costé le visage d'Octoman (*sic*), de haulte taille, et a escrit à l'environ : OCTOMANUS CEZAR AUGUSTUS IMPERII NOSTRI ANNO XL^o, garni entour de quatre balais, et de l'autre costé dudit joyau a une femme de haulte taille tenant en une de ses mains une estoille, et en l'autre

1. Quoique ce ne soit pas par l'article du *Glossaire des Emaux* que nous ayons été amené à la présente découverte, il convient de signaler en première ligne l'éminent érudit qui a publié avant que ce soit le texte en question, sans en connaître toute la portée.

2. Si l'ouvrage ne parut qu'en 1853, le visa de M. de Nieuwerkerke remonte au 15 février 1852, époque où le livre est déjà en épreuves. Le manuscrit était donc achevé dès le commencement de 1851 ou même dès 1850.

3. Page 385, sous la rubrique *Médailles*.

4. Cet inventaire, le plus riche peut-être, et à coup sûr le plus curieux que nous ait laissé le Moyen-Age, a dû être publié à diverses reprises. Une édition, confiée à nos soins par le ministre de l'Instruction publique pour prendre place dans la collection des *Documents inédits*, est actuellement sous presse.

un fouet, et a escript à l'environ d'icelle part : **LILIA ANNO AB URBE CONDITA**, garnie entour de grenas et d'émeraudes; lequel joyau mondit Seigneur acheta de Michel de Passe 250 livres tournois.

« Un autre joyau d'or, rond, de haute taille, ouquel est contre-fait d'un des costés Constantin à cheval, et a escript à l'environ : **CONSTANTINUS M. XPO. DEO FIDELIS IMPERATOR**; lequel joyau Monseigneur acheta en sa ville de Bóurges de Anthoine Manchin, marchand de Florence, lors demourant à Paris, 400 livres tournois.

« Un joyau d'or rond, de haute taille, où il a d'un des costez la figure d'un empereur appelé Eracle en un croissant et son titre escript en grec, exposé en françois en ceste manière : « **ERACLE EN JHESUS CHRIST DIEU FEAL EMPEREUR ET MODERATEUR DES ROMMANS VICTEUR ET TRIUMPHATEUR**; et de l'autre costé est la figure dudit empereur tenant une croix, assiz en un char à trois chevaulx; et est ledit joyau garni entour de 4 saphirs et 4 grosses perles, et pend à une chayennette d'or engoulée de deux testes de serpent, prisé 500 livres tournois. »

Bien que les articles de l'inventaire fussent incomplètement reproduits, bien que des particularités capitales eussent été omises, la description insérée dans le *Glossaire des Emaux* suffisait pour permettre de reconnaître à première vue au moins plusieurs des médailles portées sur l'inventaire, et pour assigner ainsi à leur exécution une date antérieure à 1416, année de la mort du duc de Berry et de la rédaction de son dernier inventaire.

Quand M. Armand s'occupa de réunir les éléments de son livre sur les *Médailleurs italiens du xv^e et du xvi^e siècle*¹, deux des types qui avaient fait partie des collections du duc de Berry lui furent signalés, et il les indiqua, sans soupçonner leur importance,

1. Paris, Plon, 1883-87, 3 vol. in-8°.

car il n'avait pas connaissance des articles reproduits ci-dessus d'après le *Glossaire des Emaux*.

Au début du tome deuxième de l'ouvrage de M. Armand, se trouve décrite en grand détail la médaille de Constantin, médaille de restitution, dit simplement l'auteur, sans plus s'inquiéter de la date de son exécution. Toutefois, M. Armand a eu très probablement sous les yeux l'exemplaire du Cabinet de Paris. Comment, sans cela, aurait-il pu avancer que cette médaille figure dans l'œuvre gravé de Marc-Antoine¹.

Quant au médaillon d'Héraclius, M. Armand semble le connaître seulement d'après la planche et la description de Kœhler; l'original aurait échappé à ses recherches. On verra plus loin ce qu'il faut penser de l'observation qui termine l'article con-

1. La gravure décrite dans *Peintre-graveur* de Bartsch sous le n° 495 de l'œuvre de Marc-Antoine, est bien la reproduction de la médaille qui nous occupe, quoique le graveur ait eu la singulière fantaisie d'enjoliver le sujet en plaçant un arbrisseau devant et derrière le cheval qui pose les pieds sur un terrain lourdement traité. La légende est exactement la même, et aussi le costume et l'attitude du cavalier. Mais que la gravure soit de Marc-Antoine, c'est une autre question. Bartsch lui-même semble hésiter quand il écrit : « pièce ronde gravée par Marc-Antoine dans le temps qu'il était chez Francia. » N'est-ce pas une manière détournée d'excuser l'infériorité du travail? Mais comment sait-il si bien la date de l'exécution de la gravure? Il eût été bien embarrassé de le dire. M. le vicomte Henri Delaborde, dans son catalogue récent de l'œuvre de Marc-Antoine, n'hésite pas à inscrire la gravure de Constantin parmi les pièces douteuses (n° 49). Certes, si l'éminent conservateur honoraire du Cabinet des Estampes avait eu l'occasion de rapprocher l'original de la copie, s'il avait été à même de constater à quel point le graveur au burin est resté au dessous du graveur en médailles, épaississant les formes du cheval, dénaturant le caractère du cavalier, coiffant Constantin d'une sorte de chapeau de plumes qui ne rappelle que de très loin la haute coiffure impériale, il n'eût pas hésité à rayer définitivement la copie de la médaille de Constantin de l'œuvre du maître de la gravure. C'est un sacrifice auquel il faudra désormais se résigner. La réputation de Raimondi n'y perdra rien.

cré à la médaille d'Héraclius : « Cette médaille et la suivante (une copie agrandie en sens inverse du revers) nous semblent sortir de la main de l'artiste à qui l'on doit le Constantin. » En somme, l'auteur du *Catalogue des médailles de la Renaissance* ne s'est douté ni de l'âge, ni de la provenance des médailles qu'il inventoriait.

Le ministère de l'Instruction publique nous ayant chargé de publier, dans la collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, le précieux inventaire du duc de Berry, les articles relatifs aux médailles de Constantin, Héraclius, etc., attirèrent particulièrement notre attention. La précision avec laquelle étaient décrits ces petits monuments, prouvait assez l'intérêt dont ils furent l'objet à la cour de Bourges. Le luxe même de détails qui accompagnaient la description rendait une identification facile et toute confusion impossible. Le cas fut exposé aux savants conservateurs du Cabinet des médailles. On leur soumit le texte de l'inventaire, et non plus le texte, altéré dans certaines parties et surtout par trop abrégé, que le marquis de Laborde avait jadis tiré de l'oubli ; mais le texte exact, intégral tel que le donnent les manuscrits originaux ¹. Voici ce passage :

« PETIS JOYAU LX D'OR ACHATEZ PAR MONSEIGNEUR ²

« Item, un petit joyau d'or roont, où est d'un costé le visaige

1. Archives nationales KK, 258, n^o 197 et suivants ; Bibliothèque Sainte-Geneviève Lf, 5,4.

2. Nous ne revenons pas sur l'article du denier d'or représentant Jules César, qui ne doit pas nous occuper ici ; il est d'ailleurs exactement donné

de Thibère, de haulte taille¹, et y a escript : *Thiberius Cesar Augustus imperii nostri anno XVI*, garni entour de un balaiz, un saphirs à jour et de VI perles, et de l'autre costé dudit joyau a un ymaige de femme de haulte taille, assise, où il a escript : *Phaustina anno ab Urbe condita DCCLXXXII*; garni entour de grenaz et d'esmeraudes, et pend à couplez; et un fermaillet au bout, garni d'un balay, I saphir, VI esmeraudes et VII perles; lequel joyau Monseigneur achata à Paris, ou moys de mars l'an 1401, de Michel de Paxi, marchand, demourant à Paris.

« Item, un autre joyau d'or roont, où est d'un costé le visaige d'Octovian, de haulte taille, et a escript à l'environ : *Octavianus Cesar Augustus imperii nostri anno XI*; garni entour de IV balaiz, de IV esmeraudes et XVI perles; et au dessus a un tableau ouquel a escript : *Manus*² *ab integro seculorum nascitur ordo*; garni d'un balay et une perle; et par dessus ledit tableau a un fermaillet ouquel a XIII perles, VI esmeraudes et IV grenaz; et de l'autre costé dudit joyau a une femme de haulte taille, tenant en une de ses mains une estoille, et en l'autre un fuet, et a escript à l'environ d'icelle part : *Lilia*³ *anno ab urbe condita DCCL*; garni entour de grenaz et d'esmeraudes; lequel mondit Seigneur achata dudit Michiel de Paxi avec l'autre joyau dessusdit.

« Item, un autre joyau d'or roont, de haulte taille, ouquel est contrefait d'un des costez Constantin à cheval, et a escript à l'environ : *Constantinus in Christo Deo fidelis, imperator et moderator romanorum, et semper Augustus*, et de l'autre costé a deux femmes, et ou milieu d'icelles une fontaine où il a un arbre, et dedens ledit arbre une croix, et a escript à l'environ : *Michi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jhesu Christi*; et est ledit joyau garni entour de deux balaiz, deux saphirs et de vint grosses perles tout à jour; et pend à une chaînette d'or faicte de boutons d'or roons en manière de paternostres; lequel joyau Monseigneur achata en sa ville de Bourges de Antoine Manchin, marchand de

dans le *Glossaire des Emaux*. Les médailles forment, on le voit, un chapitre que nous reproduisons intégralement.

1. Le marquis de Laborde a complètement laissé de côté cet article; il l'a sans doute omis par méprise, car nous ne voyons pas de raison plausible pour ne pas le citer au même titre que les autres.

2. Il faut évidemment lire : *Magnus*.

3. *Lilia* se retrouve sur les deux inventaires anciens. Lisez : *Livia*.

Florence demourant à Paris, le deuxième jour de novembre de l'an 1402, la somme de XI cens frans.

« Item, un autre joyau d'or roont, de haulte taille, où il a d'un des costez la figure d'un Empereur appelé *Eracle* en un croissant, et son titre escript en grec, exposé en françois en ceste manière : *Eracle en Jhesu Crist Dieu, féal empereur et modérateur des Romains, viqueur et triumphateur tousjours Auguste*; et de ce mesme costé a escript en latin : *Illumina vultum tuum deus; super tenebras nostras militabor in gentibus*; et, de l'autre, est la figure dudit Empereur tenant une croix, assis en un char à trois chevaux, et dessus sa teste a plusieurs lampes, et ou milieu du cercle où sont lesdictes lampes a escript en grec exposé en françois ce qui s'ensuit : *Gloire soit es cieulx à Jhesu Crist Dieu qui a rompu les portes d'enfer et rachatée la croix sainte, imperant Eracle*. Et est ledit joyau garni entour de quatre saphirs et quatre grosses perles, et pend à une chaînnete d'or engoulée de deux testes de serpent.

« Item, un joyau d'or roont, contrefait d'un costé et d'autre à la semblance d'un autre joyau d'or cy devant rendu en la seconde partie du feuillet précédant, ouquel est Constantin empereur; lequel joyau mondit Seigneur a fait faire, et n'y a point de pierrerie.

« Item, un autre joyau d'or roont, contrefait de toutes pars à la semblance d'un autre joyau d'or ci devant rendu en la derrenière partie dudit feuillet, ouquel est la figure de Eracle empereur; lequel mondit Seigneur a fait faire, et n'y a point de pierrerie. »

Si longues que soient ces descriptions, il était indispensable de les reproduire en entier, sans en rien retrancher, car aucun détail n'est inutile. Certains passages, supprimés par le marquis de Laborde, sont précisément ceux qui ont le plus d'importance pour l'histoire de la gravure en médailles. En thèse générale, il y a toujours danger à écourter un texte ancien qu'on cite. C'est précisément la phrase la plus insignifiante aux yeux de l'éditeur qui devra fournir à un lecteur plus avisé ou mieux préparé le point de départ d'un rapprochement ingénieux, d'une découverte inattendue.

Il nous reste trois inventaires, différents par la rédaction et la date, des trésors du duc de Berry. Le plus ancien, conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale ¹, fut commencé le 2 décembre 1401 et terminé en 1403. Ces dates expliquent comment des médailles acquises dans le courant de l'année 1402 n'y sont pas mentionnées. Un autre texte, rédigé peu d'années avant la mort du duc, vers 1413-1414, le plus complet et le plus méthodique qu'on possède, donne pour la première fois la description de six médailles, formant une sorte de chapitre spécial, sous la forme que nous avons reproduite. Enfin, l'inventaire rédigé après la mort du grand amateur, vers 1416-1417, par ses exécuteurs testamentaires chargés du payement de ses dettes, porte encore la mention des six médailles ; mais, cette fois, elles se trouvent dispersées. Ainsi, l'Octave ou Auguste est inscrit au n° 230, le Constantin au n° 231, les deux surmoulages du Constantin et d'Héraclius ont reçu les n° 232 et 233, tandis que le Tibère et l'Héraclius sont rejetés à la fin du manuscrit, sous les n° 1190 et 1191. L'inventaire posthume du duc contient toutefois un détail important qui ne se rencontre point ailleurs. C'est l'évaluation marchande des bijoux de la collection. Les experts ont porté la médaille de Tibère comme celle d'Auguste, à deux cents livres tournois chacune. Le Constantin est évalué quatre cents livres ; il avait été payé onze cents francs par son possesseur. L'Héraclius, de plus grand module que le Constantin, est estimé cinq cents

1. N° 11496 du fonds français.

livres. Evidemment, les commissaires chargés de l'expertise ne tiennent compte que du poids de l'or et de la valeur des pierres précieuses. Ce qui vient à l'appui de cette conjecture, c'est que les deux répétitions en or du Constantin et de l'Héraclius ne sont évaluées soixante et quatre-vingts livres tournois, parce qu'elles ne sont pas accompagnées de pierres.

Maintenant que nous avons recueilli soigneusement tous les détails fournis par les deux derniers inventaires du duc de Berry sur nos médailles, le lecteur peut juger si les citations du *Glossaire des Emaux*, suffisantes à la rigueur pour établir l'identité des originaux, contenaient toutes les données du problème.

Il convient de reprendre successivement chaque article pour l'étudier attentivement.

Le grand denier d'or à l'effigie de Jules Cesar, le seul numéro de l'inventaire reproduit exactement dans tous ses détails dans le *Glossaire des Emaux*¹, est aussi le seul qu'il soit aujourd'hui impossible de reconnaître et d'identifier, et qui, par conséquent, n'ait aucun intérêt pour nous. Bien entendu, l'exemplaire du duc de Berry, et ceci s'applique à toutes les autres médailles dont il est ici question, n'existe plus depuis longtemps. La valeur intrinsèque de la matière a causé la perte de ces monuments. Mais, trouvât-on un grand denier d'argent ou de bronze à l'effigie de Jules César, et fût-il d'un style archaïque très prononcé, il

1. C'est pour cette raison que nous n'avons pas recopié le texte de l'inventaire. L'article du marquis de Laborde dit tout.

sera toujours impossible d'y reconnaître la pièce acquise par le duc de Berry vers 1402, puisque l'inventaire ne porte ni description ni légende. Tout ce qu'il est permis de retenir, c'est qu'il existait dès 1400 (le denier de Jules César paraît dans le premier inventaire, celui de la Bibliothèque nationale), une médaille, probablement italienne, à l'effigie de Jules César, et dont l'exécution remontait par conséquent au **xiv^e** siècle.

Bien que le Tibère et l'Auguste aient échappé jusqu'ici à toutes les recherches des érudits, anciens ou modernes, ce qui permet de craindre que ces types soient définitivement perdus, nous relèverons cependant certaines particularités remarquables de leur description.

Le singulier rapprochement de Faustine et de Tibère suffirait à caractériser la première de ces deux médailles.

M. Armand a signalé plusieurs Faustine : une d'elles sert de revers à un Antonin¹; une autre a pour revers une Léda²; mais toutes deux appartiennent à la seconde moitié du **xv^e** siècle. Elles ne sauraient donc avoir rien de commun avec celle qui nous occupe.

Remarquons enfin qu'on ne rencontre pas, parmi les nombreuses médailles de la Renaissance, connues et cataloguées jusqu'ici, une seule effigie de Tibère.

La dernière phrase de la description est de beaucoup la plus intéressante. Le scribe donne la date pré-

1. *Médailleurs italiens*, tome I, p. 100.

2. *Ibidem*, tome II, p. 170.

cise de l'acquisition et le nom du vendeur. Le duc de Berry a acheté le Tibère et l'Auguste au même marchand, Michel de Paxi, au mois de mars 1401, c'est-à-dire en 1402, avant la fête de Pâques tombant cette année-là le 26 mars.

Le nom du marchand annonce une origine italienne; ce nom a probablement, comme il arrive souvent, été reproduit inexactement par le scribe. Faut-il lire Michel de Pasti ou bien de Pazzi? Ces formes se rencontrent également et seraient plus italiennes que Paxi. Le nombre des marchands génois, lucquois, florentins, en relations habituelles avec un curieux comme le duc de Berry, est considérable. L'inventaire en nomme une vingtaine au moins; leurs noms se retrouvent dans les chroniques ou dans les documents du temps. Beaucoup de ces étrangers sont fixés à Paris où les goûts raffinés de la cour leur procurent une clientèle nombreuse et de gros bénéfices. Certains d'entre eux, on le sait pertinemment, possédaient une grande fortune.

Il est hors de doute que Michel de Paxi, de Pasti ou de Pazzi, avait fait venir d'Italie les deux médailles de Tibère et d'Auguste. En admettant qu'il les ait montrées et cédées au duc dès leur arrivée, il faut encore compter un certain temps pour le voyage; en outre, elles sont vendues avec une monture somptueuse qui a réclamé quelque délai; leur gravure aussi a exigé des semaines. Nos deux médailles ne sont donc pas postérieures à l'année 1401; on pourrait sans scrupule reculer un peu plus l'époque de leur fabrication et les attribuer aux der-

nières années du XIV^e siècle. Mais contentons-nous des données positives résultant des termes formels de l'inventaire. Qu'il nous suffise d'avoir la preuve authentique que les médailles vendues au duc de Berry en 1402, les unes au mois de mars, les autres, je veux dire le Constantin et l'Héraclius, au mois de novembre, sont au plus tard de l'année 1401.

La médaille d'Auguste¹, ayant pour revers Livie, est inconnue comme celle de Tibère. La description et les légendes citées par l'inventaire ne laisseraient pas de doute sur son identité si on la découvrait quelque jour. La légende *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo*² montre déjà la préoccupation de l'antiquité classique, ce caractère essentiel de la Renaissance. Cette réminiscence virgilienne est encore un argument en faveur de l'origine italienne de la médaille. Je serais plus embarrassé pour expliquer d'une façon satisfaisante le fouet que Livie tient d'une main. Aussi bien vaut-il mieux ne pas trop insister puisque le type de la médaille est inconnu, et le demeurera probablement toujours.

La médaille de Constantin se trouve dans des conditions toutes différentes. Signalée depuis longtemps, sans qu'on ait jusqu'ici soupçonné son ancienneté, elle a reçu généralement de ceux qui en ont parlé une date bien postérieure à celle que lui assigne notre inventaire. Vendue au duc de Berry, le 2 novembre 1402, par un marchand florentin fixé à

1. M. Armand n'a rencontré qu'une médaille italienne au type d'Auguste. Elle est signée de Cristoforo Geremia qui travaillait vers 1460, et a pour revers une figure d'Auguste donnant la main à l'Abondance. (Tome I, p. 31.)

2. Virgile, *Eglogue IV*, vers 5.

Paris et nommé Antoine Manchin ou Antonio Mancini, elle fut incontestablement apportée d'Italie; son exécution remonterait ainsi aux premiers mois de 1402, plus probablement à l'année 1401, sinon à une date antérieure.

L'exemplaire que nous avons pu étudier appartient au Cabinet des médailles de Paris. C'est un surmoulé en argent exécuté à une époque qu'il est impossible de préciser; il est creux, et par suite a subi en quelques parties, notamment dans la croupe du cheval, des dépressions qui altèrent le modelé.

Que si l'on examine avec soin le style de l'ouvrage, on trouvera peu d'analogie avec les plus anciennes médailles d'origine italienne à date certaine. Non pas que le travail manque de délicatesse. On citerait difficilement un type de cette époque réunissant à un même degré la souplesse et la science du dessin. Evidemment, le graveur qui a dessiné ce cheval et ce cavalier n'était pas un artiste vulgaire. Il semble se rattacher à la tradition de ces graveurs de sceaux, flamands ou bourguignons, qui avaient poussé leur art à un haut degré de perfection; mais, tandis que les graveurs de sceaux dissimulent ordinairement l'incorrection des formes et la faiblesse du modelé sous l'exagération du mouvement, notre cheval s'avance tranquillement, à une allure qui accuse l'anatomie et trahirait la moindre faute de dessin.

Si l'auteur du Constantin a étudié nos graveurs de sceaux, il s'est montré très supérieur à ses modèles. Peut-être y aurait-il quelque chose d'un peu forcé à relever dans le mouvement du cavalier, en particu-

lier dans le geste de la main tenant les rênes. Ce défaut, dans tous les cas, est peu sensible. Tout le reste nous semble d'une conception irréprochable, d'une exécution savante et distinguée. C'est, en somme, une effigie pleine de noblesse et tout à fait digne d'un maître.

Le revers de la médaille offre une allégorie qui ne laisse pas que d'être assez difficile à expliquer.

On comprend de prime abord que la fontaine centrale d'où s'élançait la croix entourée de feuilles de palmier est la fontaine de la régénération par le baptême. Un jet d'eau, jaillissant du sommet de la croix, alimente la vasque décorée d'arabesques et d'animaux. Tout cela est encore assez intelligible. Mais que signifient ces deux femmes assises de chaque côté de la fontaine crucifère? Pourquoi l'une d'elles accuse-t-elle un âge déjà mûr, tandis que l'autre, jeune et mince, nue jusqu'aux reins, semble détourner la tête? Est-ce le vieux symbole de l'ancienne et de la nouvelle Foi? Le pied de la jeune femme, posé sur un serpent, semblerait confirmer cette interprétation. Que veulent dire aussi ces deux oiseaux placés derrière chacun des personnages, sur une cage surmontée d'une sorte de perchoir? L'artiste a-t-il eu l'intention de figurer des aigles ou des colombes? Ces oiseaux ne sont-ils qu'un caprice d'artiste ayant pour but de remplir un vide de composition?

Autant de questions auxquelles il est malaisé de répondre d'une façon pleinement satisfaisante.

Chose singulière, presque incroyable! Les deux médailles de Constantin et d'Héraclius, complète-

ment oubliées des érudits de notre temps, avaient vivement excité la curiosité des savants des âges antérieurs. Au xv^e siècle, c'est le duc de Berry qui s'empresse d'en faire l'acquisition et d'en commander une reproduction; cent ans après, un émule de Marc-Antoine grave la médaille de Constantin sur une planche longtemps attribuée au maître lui-même. L'Héraclius est reproduit, dès 1594, dans le traité de Juste Lipse intitulé *de Cruce*. Au xvii^e siècle, nos deux médailles sont encore dessinées pour prendre place, à la suite du *Glossaire* de Du Cange, dans la savante dissertation de l'illustre érudit sur les monnaies du Bas-Empire. Cette planche accompagne désormais toutes les réimpressions du *Glossaire* publiées au xviii^e siècle ou de nos jours. On trouve encore l'Héraclius, mais sans le Constantin, dans l'*Historia Byzantina*¹ du même auteur.

Je ne parle pas du *Glossaire des Emaux* et du livre de M. Armand. Ainsi, nos deux médailles ont été maintes fois reproduites; maint auteur les a signalées, décrites, commentées depuis trois cents ans, et personne jusqu'ici n'a soupçonné le rang qu'elles méritent d'occuper dans l'histoire de l'art.

Du Cange, au surplus, ne s'est pas contenté de présenter une gravure telle quelle du Constantin, face et revers. A côté de cette image, il a placé une curieuse dissertation de Joseph Scaliger, dont nous reproduisons ici, surtout à titre de curiosité, certains passages où l'auteur s'est efforcé de donner l'interprétation de l'allégorie qui nous tient dans l'embarras.

1. 1680, in-folio p. 112.

Dans une lettre citée par Du Cange, Scaliger écrit : « de illo autem grandi nummo tuo Constantini non possum satis mirari qui factum sit, ut ex uno latere recentissimi sæculi, ex altero vetustissimi moris Ecclesiæ vestigia in eo exstent. » Puis, au début de sa dissertation, Scaliger insiste sur la question de date dans les termes suivants : « Nummus ingens argenteus clarissimi viri Marquardi Freheri, quam recens sit, argumento sunt characteres arithmetici 234, 235¹, qui ante trecentos aut paulo plures annos ab Arabibus ad nos transierunt, ac primo quidem dissimiles his nostris hodiernis, postea memoria proavorum hac forma interpolati quæ hodie nobis in usu est. Itaque nummus hic cusus aut conflatus est non illo sæculo quo ii à Christianis recepti sunt, sed illo quo interpolati : hoc est memoria proavorum... »

Suivent d'autres arguments tendant à démontrer que ni la face, ni le revers, ne sont antiques. Puis, avec le luxe de citations qui plaît tant aux auteurs de son temps, Scaliger explique le symbole de la croix sortant d'un lis et l'eau de régénération qui s'en échappe. Pour lui, l'animal à demi fantastique placé au dessus du ruisseau qui s'écoule de la fontaine est un lion, par allusion au psaume : *conculcavit leonem et draconem*.

Le sens allégorique attribué aux deux figures de femmes mérite d'être cité textuellement : « Assident

1. Cette observation sur les chiffres tracés en relief sur la médaille de Constantin et sur son revers mérite d'autant plus d'être remarquée que ces numéros 234 et 235 ne figurent sur aucune des gravures publiées avec le *Glossaire* de Du Cange ou avec l'*Histoire de Byzance*.

solio utrinque oppositæ invicem feminae duæ in sellis, anus stolata, et puella nuda, nisi qua velat ea quæ pudor celare jubet. Anus est Fides, puella Spes. Anus fingitur, quia antiquior lege... Stolata est quia Baptismus vocabatur fidei vestimentum... Contra, Spes et puellari specie est, quia semper viget; et nuda, quia omnibus terrenis renoncians, expedita tendit ad cælum. » Plus loin vient l'explication des deux oiseaux perchés sur leurs cages : « *Pone sellas utriusque astant singulæ aquilæ, renovationem hominis per baptismum significantes; quod percepto baptismo dicerentur instar aquilæ renovati.* »

Si ces gloses semblent singulières et étonnent un peu, il ne faut pas perdre de vue que le but de toute la dissertation est de déterminer la date de la médaille.

Et voici comment conclut le savant philologue : « *Quam vetusta hæc sint, et quam falsus fuerit, doctissimus vir, qui aversam partem hujus numismatis suspectam habebat, ex iis quæ disputavimus, et ex aliis, quæ longe plura afferri poterant, colligi potest.* »

Scaliger, on l'a vu, n'explique pas la présence de ces numéros 234 et 235. Il se contente de tirer de la présence des chiffres arabes un argument pour la date. Nous n'avons pu découvrir aucune explication plausible de ces chiffres, où il nous paraît impossible de voir une date non plus qu'un numéro d'ordre, et nous livrons le problème à la méditation des numismates experts en ces matières.

Si le personnage de Constantin rappelait par de

lointaines analogies l'art français du xiv^e siècle et nos graveurs de sceaux, rien de semblable dans l'allégorie de la croix. Ici tout est italien, bien italien : conception et exécution. La maigreur svelte et allongée des membres, la grâce virginale du torse féminin, la délicatesse du profil et jusqu'à la gravité mystérieuse de la vieille, dont le type rappelle certaines sibylles de la grande époque, tout appartient à la tradition italienne et se rapproche beaucoup, nous semble-t-il, des premiers chefs-d'œuvre de l'école florentine.

Des légendes il n'y a rien à dire, si ce n'est que la forme des caractères confirme pleinement la date donnée par l'inventaire du duc de Berry. L'inscription : MIHI ABSIT GLORIARI, etc., est, on le sait, un passage de l'épître de Saint-Paul aux Galates¹; cette phrase fut longtemps la devise des défenseurs du Saint-Sépulcre.

La médaille d'Héraclius soulève des problèmes autrement graves et délicats que ceux que nous venons d'aborder. Tout d'abord une particularité s'impose à l'attention : une partie de la légende est en latin, une autre en grec. L'inventaire traduit très exactement la légende grecque; encore est-il nécessaire d'en transcrire le texte, M. Armand ne l'ayant qu'imparfaitement donné.

Autour de la tête de l'empereur on lit : ΗΡΑΚΛΕΙΟC·
EN·ΧΩ·ΤΩ·ΘΩ·ΠΙCΤΟΟ·ΒΑCΙ·ΚΑΙ·ΑΥΤΟ·ΡΩ·ΝΙΚΙΤΗC·
ΚΑΙ·ΑΘΛΟΘΕΤΗC·ΑΕΙ·ΑΥΓΥCΤΟC. A droite de la tête,
en deux lignes : ILLVMINA·UVLTVM·TVVM·d^eus. Der-

1. Chapitre VI, verset 14.

rière l'Empereur, sur l'exemplaire dont nous devons la communication à la gracieuse libéralité de M. Ratier, grâce à la gracieuse intervention de M. Adrien Blanchet, se trouve très distinctement gravé le mot grec : ΑΠΟΛΙΝΙC, auquel nous n'avons pu donner un sens satisfaisant. Il est à remarquer que ce mot, dont il n'est pas question dans l'inventaire du duc de Berry, ce qui pourrait n'être qu'un oubli, ne figure pas davantage sur les planches de Du Cange et de Koehler, tandis que Juste Lipse le donne. Faut-il conclure de cette différence que certains exemplaires ne le portaient pas, tandis qu'il se rencontrait sur d'autres ? Enfin le croissant sur lequel repose le buste de l'Empereur est chargé de cette légende : SVPER·TENEBRAS·NOSTRAS·MILITABOR¹·IN·GENTIBVS.

Les inscriptions du revers ne sont guère moins compliquées. Autour de la médaille court le verset des Psaumes de David² : SVPER·ASPIDEM·ET·BAXILISCVM·AMBYLAVIT·ET·CONCVLCAVIT·LEONEM·ET·DRACONEM. Enfin, dans le champ supérieur de ce revers, se lit, divisée en cinq lignes, la légende grecque : ΔΟΞΑ·ΕΝ·ΥΨΙCΤΙC·ΧΩ·ΤΟ·//ΘΩ·ΟΤΙ·ΔΙΕΠΠΙΞΕ·CΙΑΔΙ//ΡΑC·ΠΙΛΑC·ΚΑΙ·ΕΛΕΥΘΕ//ΡΩCΕ + ΑΓΙΑΝ·ΒΑCΙ·ΗΡ//ΑΚΑΕ. L'inventaire donne cette traduction assez exacte : *Gloire soit ès cieulx à Jésus Christ Dieu, qui a rompu les portes d'enfer et racheté la croix sainte, impérant Héraclè.*

1. Du Cange a corrigé l'inscription en substituant *militabo* à *militabor*, mais le seul exemplaire de la médaille que nous ayons vu porte *militabor* et Juste Lipse donne également cette forme.

2. Psaume 90, v. 13. Le psaume porte : *ambulabis et conculcabis*, au lieu de *ambulavit et conculcavit*

A part le singulier mélange de **texte grec** et latin, mélange dont il n'existe pas beaucoup d'autres **exemples**, une autre particularité mérite l'attention. Je veux parler de la forme des **caractères**. Si l'on compare ces lettres à celles qui sont gravées sur les sceaux de la même époque ou, si l'on veut, sur la médaille de Constantin, des différences capitales sautent aux yeux. Ici, au lieu de majuscules régulières et bien formées, nous voyons des caractères inégaux, disparates, trahissant par maint détail une main inexpérimentée et maladroite. Les D et les P n'appartiennent pas au même alphabet que les autres lettres. Les E ont l'aspect de l'épsilon grec. Enfin le graveur semble plus habitué à reproduire un texte grec que les caractères latins. Cette remarque est rendue très sensible par le rapprochement des deux grandes légendes circulaires de la face et du revers.

Ce qui vient d'être dit suggère naturellement l'idée que la médaille d'Héraclius aurait été gravée, non en Italie, mais à Constantinople, ou du moins en Orient. Des connaisseurs, plus compétents que nous en ces matières, ont paru incliner vers cette opinion. M. Feuardent notamment n'a pas hésité à attribuer une origine byzantine à la médaille d'Héraclius dont il fait remonter l'exécution à 1380 au plus tard. Nous sommes tout au moins certain, grâce à l'inventaire du duc de Berry, qu'elle est antérieure à l'année 1402.

A l'appui de cette hypothèse sur l'origine de notre médaille, il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots un évènement historique qui eut, vers la fin du

xiv^e siècle, une influence considérable sur les relations de l'Orient et de l'Occident.

L'Europe se trouvait sérieusement menacée par les Turcs. On craignait déjà pour Constantinople. A la suite du désastre de Nicopolis (1396), le brave Boucicaut fut envoyé, avec un certain nombre de chevaliers français, pour prendre part à la défense de la capitale de l'empire d'Orient. Il quitta la ville dit la *Chronique du Religieux de Saint-Denis*¹, vers 1399, y laissant cent hommes d'armes sous le commandement du sieur de Chasteaumorant. Celui-ci demeura en Orient jusqu'en 1402, et ne revit la France qu'à la suite de nombreuses vicissitudes dont le Religieux de Saint-Denis a conservé le souvenir². A son retour, voulant gagner les bonnes grâces du duc de Berry et connaissant le goût de ce grand collectionneur pour les curiosités de toutes sortes, il lui fit don d'un certain nombre de reliques singulières et d'objets rares rapportés de ses voyages. L'inventaire du duc de Berry décrit soigneusement ces raretés en relatant leur provenance : « deux burettes faites de noix d'Inde ; une croix de fer couverte de caractères grecs provenant du tombeau de sainte Hélène, une côte de saint Zacharie, un pied de saint Cyprien, un morceau du gril de Saint-Laurent ; un fragment du bois de la vraie Croix, etc., etc. » Il est à noter que tous ces dons, l'inventaire du duc le dit formellement, datent du mois de septembre 1402.

1. T. II, p. 693.

2. T. III, p. 51, 83.

Il nous paraît tout à fait vraisemblable que des marchands génois ou lombards accompagnaient cette petite armée du secours et profitèrent des circonstances pour rapporter en Occident nombre d'objets précieux parmi lesquels se trouvaient sans doute les médailles vendues au duc de Berry. Le rapprochement des dates rend l'hypothèse très plausible. Au surplus, les énormes rançons exigées des princes faits prisonniers à Nicopolis exigèrent nécessairement l'intervention des banquiers italiens. Il y eut à coup sûr, pendant plusieurs années, des rapports constants entre les grands prêteurs d'argent de l'Occident et les Turcs. On sait que de splendides présents et notamment de précieuses tapisseries furent envoyés au sultan Bajazet pour le disposer favorablement envers son prisonnier, le comte de Nevers. Tout cela nous paraît expliquer de la façon la plus rationnelle l'importation en Italie et en France de nombreux objets de travail byzantin, et notamment de la médaille d'or d'Héraclius. Nous en arriverions pour un peu à attribuer la même provenance aux autres médailles que le duc de Berry ajoutait à ses collections au même moment, si les caractères du Constantin ne semblaient en contradiction formelle avec cette conjecture.

On n'a pas oublié que M. Armand a signalé, dans son catalogue, une imitation ou une reproduction du revers de la médaille d'Héraclius, offrant de notables différences avec l'original. Grâce à l'obligeance de M. A. Heiss qui a bien voulu nous communiquer la photographie du médaillon décrit par M. Armand,

nous avons pu constater que les divergences portaient sur des points de première importance.

D'abord, augmentation notable du diamètre; la copie mesure 0^m 140, tandis que l'original n'a que 0^m 092. Le char impérial, au lieu d'aller de gauche à droite, se dirige, dans la grande médaille, en sens opposé. Le nombre des lampes est augmenté. Enfin de nombreuses modifications se remarquent dans la position des chevaux, dans la forme du char, dans la couronne impériale et jusque dans le type du souverain. On peut en juger du reste par les planches qui accompagnent cette étude. La copie offre quelque chose de plus rude, de plus barbare, si je puis m'exprimer ainsi, que le type original.

Ce n'est pas encore dans toutes ces variantes, si importantes qu'elles soient, que consiste la différence capitale des deux médailles; les légendes, en effet, ne sont plus les mêmes. Si l'inscription circulaire *super aspidem*, etc., a été conservée, la phrase grecque placée au dessus des chevaux est remplacée par un passage tiré des Psaumes de David¹ : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte, ne quando dicat inimicus meus : prevalui adversus eum*. On retrouve enfin dans la double inscription latine de la médaille les belles majuscules communément employées au xiv^e et au xv^e siècle dans les légendes des sceaux. Ces lettres diffèrent complètement des caractères gravés sur la pièce qui servait de modèle. Cette particula-

1. Psaume XII, versets 4 et 5.

rité surtout confirmerait nos conjectures sur l'origine bien différente des deux médailles d'Héraclius. Tandis que celle qui porte au droit la tête de l'Empereur avec nombreuses légendes grecques sortirait d'un atelier byzantin, la copie agrandie du revers aurait été exécutée au quinzième siècle par quelque maître italien. Cela n'aurait rien d'étonnant, car la médaille d'Héraclius a joui de tout temps d'une certaine notoriété, à en juger par les reproductions qu'ont successivement donné Du Cange¹ et Koehler².

Du Cange ne s'est pas borné, comme fit plus tard Koehler, à présenter, à côté de la gravure, une transcription des légendes grecques et latines. Dans sa longue *Dissertation sur les monnaies des empereurs de Constantinople ou du Bas-Empire*, jointe à toutes les éditions anciennes ou modernes du *Glossaire*, il a cherché à préciser le sens du sujet représenté sur le revers de la médaille, et il n'a pas consacré à cette étude approfondie moins de deux chapitres³. Il nous apprend tout d'abord que la médaille d'Héraclius a attiré l'attention de nombreux érudits avant lui, il cite entr'autres, J. Lipse⁴, Octavius

1. *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, à la fin du dernier volume, dans les différentes éditions anciennes et modernes et dans l'*Historia byzantina* du même auteur, p. 112.

2. *Historischen Münz Belustigung* (Nuremberg, 1744). Tome XVI, p. 33.

3. Chapitres LXXIII et LXXIV de l'édition Didot portant ces titres : *Nummus aduleivus Heraclii — Ædes Anastaseos expressa in nummo Heraclii*.

Dans les premières éditions, ces chapitres sont numérotés LXV et LXVI.

4. Voyez dans l'édition des œuvres complètes de Juste Lipse publiée à Anvers, chez Plantin (1637, 5 volumes in-folio), la dissertation intitulée : *De cruce libri tres cum notis et figuris aeneis*, parue d'abord en 1593 in-4. A la page 675 du tome III^o, on trouve une reproduction très finement gravée de la médaille d'Héraclius, face et revers, avec ce titre : « Heraclii imp. nummus

Strada¹, Patin et Loisel, et laisse entendre que d'autres encore ont traité le sujet. Cette constatation ne laisse pas d'avoir son intérêt. Ainsi tous les érudits de la Renaissance ou du xvii^e siècle qui se sont occupés de numismatique ont connu, ont étudié notre médaille. Quant au sujet représenté sur le revers de la médaille, Du Cange l'a fixé d'une manière définitive.

Héraclius, ayant fait alliance avec Syroes, fils de Chosroes, avait mis à son assistance la condition que le bois de la sainte Croix, enlevé par les Perses, lui serait restitué. Après la victoire, Syroes remplit son engagement. Héraclius rapporta la précieuse relique à Constantinople. Ce serait donc l'entrée triomphale d'Héraclius portant la croix qui ferait le sujet de ce revers. D'après Du Cange, les lampes suspendues à une poutre préciseraient le lieu de la scène; elles rappelleraient l'église construite par

æreus. » La face porte le mot ΑΠΟΛΙΝΙC derrière la tête de l'Empereur, comme sur l'exemplaire dont la reproduction accompagne cet article, et le mot *militabor* dans le croissant; tandis que, sur toutes les planches publiées par Du Cange, le mot ΑΠΟΛΙΝΙC a disparu et *militabor* est remplacé par *militabo*. Ce rapprochement donnerait à supposer qu'il n'y a eu qu'un seul type de cette médaille; mais que Du Cange a simplement fait supprimer un mot, inintelligible pour lui comme pour nous, et corrigé le barbarisme *militabor*.

1. *L'Epitome du thresor des Antiquitez, c'est-à-dire pourtraits des vraies médailles des Empeleurs tant d'Orient que d'Occident* (Lyon 1553, Th. Guérin, in-4), d'Octavius Strada, offre, à la page 272, une réduction du portrait d'Héraclius où l'on reconnaîtrait difficilement le type de notre médaille, si Du Cange n'avait pris soin de nous renseigner à cet égard. Nous devons avouer qu'il nous a été impossible de retrouver, dans les différents ouvrages de Charles Patin que nous avons pu consulter, la reproduction de l'Héraclius. Même résultat pour Loisel. A en juger par l'image donnée dans Strada, ces reproductions ne nous apprendraient rien. Il a donc paru superflu de perdre beaucoup de temps à leur recherche.

sainte Hélène pour recevoir la précieuse relique après la découverte de la vraie croix, église qui avait reçu le nom d'Anastasis. D'où la conclusion de cette savante dissertation : « Ita si Heraclii adventus in urbem Hierosolymitanam hic describitur, per lampadas in eo numismate expressas videtur innui ipsa Anastasis in quam illata sunt vivifica ligna : contra, si ejusdem augusti adventus in urbem regiam effingitur, extracta ex eadem Anastasi innuuntur. » De toute façon, le sujet de la médaille se trouve clairement déterminé.

Il est un autre détail de la dissertation auquel il convient de s'arrêter un moment. On lit dans les premières lignes du chapitre LXXII la phrase suivante : « Habetur is aureus et pulcherrimus [nummus] in Gazophylacio regio, ejus quâ exhibuimus magnitudinis, adeptæ ab eo crucis à Persis, ac in urbem regiam relatae, historiam referens. »

De quelle collection l'auteur entend-il parler par le *gazophylacium regium* ? Est-ce du trésor royal de Louis XIV et du Cabinet des médailles de France ? Si l'on admet cette explication, qui nous paraît la seule possible, il en résulte que Du Cange avait vu dans la collection royale un très bel exemplaire en or de l'Héraclius. Je n'irai pas jusqu'à supposer que c'était celui qui avait appartenu au duc de Berry ; mais le fait rapporté par le savant érudit prouve que les médailles rappelant le retour de la sainte Croix étaient jadis assez répandues.

Du Cange ajoute que la médaille à laquelle il fait allusion était de la même grandeur que la gravure.

Cette assertion n'est pas tout à fait exacte, à moins que la médaille d'or connue de Du Cange fût de dimensions sensiblement inférieures à celle que nous avons fait reproduire. En rapprochant la gravure jointe aux anciennes éditions du *Glossaire* de la reproduction donnée ici, on constatera une différence sensible de diamètre.

Quant à la reproduction de grand module avec légendes exclusivement latines, nous n'en trouvons mention dans aucun des auteurs anciens qui ont parlé de l'Héraclius.

Malgré sa réputation, qui remonte, on le voit, au *xvi^e* siècle, la médaille d'Héraclius nous paraît bien inférieure, sous le rapport de l'art, à celle de Constantin. Cette dernière est certainement l'œuvre d'un artiste de grand mérite digne de prendre rang parmi les plus habiles représentants de l'art de la gravure en médailles.

On a vu par les citations qui précèdent que ces deux monuments étaient célèbres depuis plusieurs siècles. A maintes reprises ils ont exercé la sagacité des savants les plus illustres, des numismatistes les plus distingués. Le seul fait nouveau que nous ayons eu l'ambition d'ajouter aux connaissances acquises depuis longtemps, c'est la présence de ces médailles dans les collections du duc de Berry et, par suite, une indication précise sur la date de leur exécution. Ce simple rapprochement est d'ailleurs fécond en résultats imprévus et montre assez quel contingent précieux d'éléments nouveaux doivent apporter les descriptions des anciens inventaires à l'histoire de

l'art du Moyen-Age et de la Renaissance. Mais empessons-nous d'ajouter qu'on ne saurait apporter trop de scrupules et de circonspection à la publication de ces textes, car l'éditeur ne peut presque jamais à première vue en pressentir tout l'intérêt; il a donc le devoir strict de les publier avec une fidélité irréprochable.

En résumé, les médailles de Constantin et d'Héraclius étaient connues depuis longtemps¹; mais, en les étudiant presque exclusivement à un point de vue historique, les grands érudits du temps passé n'avaient entrevu qu'un des côtés du problème et n'avaient pas soupçonné la place qu'elles sont appelées à prendre désormais dans l'histoire de la gravure en médailles.

1. Nous avons hésité longtemps avant de livrer à l'impression ce que des confrères indulgents ont bien voulu appeler une petite découverte. Il nous semblait qu'il fallait conserver, pour les notes de l'inventaire que nous préparons, les remarques suggérées par les articles de ce document. Une circonstance indépendante de notre volonté nous a obligé à sortir de notre réserve si nous ne voulions pas nous voir enlever le résultat de nos recherches. Nous avons cédé à cette pression avec d'autant moins de regret que nous avons dû renoncer à retrouver les médailles d'Auguste et de Tibère. Nous ne finirons pas sans payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers les savants et les amateurs qui nous ont aidé de leurs conseils et de leur précieuse assistance dans cette excursion sur un terrain nouveau pour nous. Nous devons beaucoup aux avis de MM. Chabouillet, Lavoix et Babelon, du Cabinet des médailles. C'est grâce à la gracieuse obligeance de MM. Heiss et Adrien Blanchet, nos confrères de la Société des antiquaires, que nous avons pu donner une reproduction d'après l'original des deux médailles d'Héraclius, dont l'une en argent a été gracieusement communiquée par son propriétaire, M. Ratier. Enfin, M. Feuardent a bien voulu nous aider des conseils d'une expérience consommée. Nous offrons à tous ces collaborateurs, aussi complaisants qu'érudits, l'expression de notre sincère gratitude.

D'autre part, le silence unanime, gardé par les écrivains qui ont parlé du Constantin et de l'Héraclius sur les médailles de Tibère et d'Auguste, nous font bien craindre que ces deux types soient définitivement et à tout jamais perdus.

JULES GUIFFREY.

CHRONIQUE

SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

3^e ARTICLE : CHINE — TONKIN — ANNAM

Shangai, 10 août 1887. — Shangai n'offre pas grandes ressources au numismatiste. La seule collection de quelque importance est la propriété de M. Joseph Haas, consul d'Autriche-Hongrie ; elle consiste exclusivement en monnaies et médailles de l'extrême Orient. M. Haas est l'auteur d'une brochure fort estimée sur le monnayage siamois : j'aurai l'occasion d'en reparler dans le cours de ces notes.

Il fait une chaleur écrasante ; aussi je passe la plus grande partie de mon temps au « club » qui est pourvu d'une très belle bibliothèque, et je lis plus d'un article de numismatique orientale dans des recueils difficiles à trouver en France : la *China Review*, le *Journal of the royal asiatic society* (branche de Bombay, de Ceylan, des Straits, du North-China), les *Verhandelingen van het bataviaasch genootschap*, etc.

Hongkong, 20 août 1887. — Trois collections importantes existent dans cette ville : celle de notre compatriote M. Marty, celle de M. Dennys, avocat, celle du City-Hall, musée public.

Le médaillier de M. Marty est très considérable. Tout l'extrême Orient y est représenté et l'on y trouve un très grand nombre de pièces rares. Un catalogue, dont M. Marty m'a montré les planches, va paraître. Beaucoup de pièces de cette collection sont enfermées isolément dans de petites boîtes historiées en laque, en ivoire, en écaille ; cette disposition à la mode chinoise est fort jolie, mais très peu pratique lorsqu'on possède des suites étendues.

La collection de M. Dennys est beaucoup plus restreinte que celle de M. Marty, mais formée à peu près sur le même programme. Outre les monnaies d'extrême Orient proprement dites, elle comprend une série très complète des pièces frappées à Hongkong par les Anglais ; il existe pour cet atelier des spécimens fort rares, des essais presque introuvables. L'obligeant propriétaire m'a signalé parmi les curiosités de son cabinet un *taël* d'argent frappé à Hongkong pour circuler en Chine, un autre *taël* chinois de Formose, etc. M. Dennys, très entendu dans la matière, a rédigé lui-même un catalogue, non encore terminé, de son intéressant médaillier.

La collection du City-Hall, dont le *curator* est M. Dennys lui-même, comprend un nombre immense de monnaies chinoises encore incomplètement classées.

Avant de quitter Hongkong, je dirai quelques mots du *numéraire circulant* qui consiste principalement, pour l'argent, en vieilles piastres espagnoles et en dollars mexicains. Ces monnaies, dont nous avons fait connaissance à San-Francisco, nous accompagneront jusque dans l'Inde. Les petites transactions se font en pièces de cuivre frappées par les Anglais pour leur colonie.

Il y avait autrefois à Hongkong un atelier monétaire pour la fabrication des espèces coloniales, mais il y a plusieurs années que l'établissement a été fermé et son outillage vendu au gouvernement japonais. Les *dollars* spéciaux qui sont sortis de l'hôtel des monnaies de Hongkong sont devenus rares ; leurs légendes, comme celles des pièces de cuivre, sont en anglais et en chinois ; le type se compose de l'effigie de Victoria. Les menues monnaies de cuivre, appelées *cents* et *mils* continuent à être frappées en Angleterre ; les *mils* sont percés d'un trou à la mode chinoise et ont le module de nos centimes.

Je noterai en passant une curieuse particularité à propos des *dollars*. Les pièces neuves, *clean dollars*, n'ont pas cours ; de même qu'à Shangai, elle doivent, pour circuler, être munies du timbre à l'encre grasse d'un banquier ou changeur du crû ; de même à Hongkong, elle doivent être *chopées*, c'est-à-dire poinçonnées par les banquiers chinois¹. Ces dispositions sont prises,

1. Peut-être faut-il rapprocher cet usage de celui, resté inexpliqué, qui

paraît-il, contre la fausse monnaie qui abonde dans le pays¹. Pauvre garantie ! car rien n'est plus facile à imiter que le timbre humide ou le poinçonnage : de plus, celui-ci, ne mettant pas à nu l'âme de la pièce, est inutile si celle-ci est fourrée. J'ai sous les yeux un dollar mexicain de 1872, couvert de plus de vingt poinçons, et dans lequel un vilbrequin indiscret est venu révéler, un peu tardivement, une âme en cuivre. L'épreuve du *son* est, dit-on, beaucoup plus concluante ; elle est en usage chez les grands banquiers anglais.

Outre qu'il est d'une entière inefficacité, le *chopage* a le grand désavantage de détériorer complètement les pièces. J'ai conservé une monnaie de Charles IV, roi d'Espagne, qui, sous le choc répété des poinçons qui la défigurent, a pris la forme scyphoïde des byzantines. Malgré ces graves inconvénients, le *chopage* est tellement entré dans les mœurs qu'il continuera longtemps encore à être pratiqué. Les Chinois ne se décident à accepter les *dollars* que maltraités par les poinçons des changeurs : lorsque les pièces se cassent, les morceaux en sont bons ; ils continuent à circuler au poids.

Le gouvernement chinois semble cependant vouloir introduire les habitudes occidentales dans la circulation monétaire puisqu'il vient de décider l'ouverture d'un hôtel des monnaies à Canton, et cela, malgré les fâcheux pronostics de ceux qui voient

consistait, sous la République romaine, à marquer les deniers d'un petit poinçon tranchant figurant une lettre de l'alphabet ou tout autre symbole.

1. Les dollars mexicains sont, nous assure-t-on, fabriqués un peu partout aujourd'hui, ce qui n'aurait rien d'étonnant. L'argent est, en effet, actuellement dans le commerce à un prix inférieur au cours fixé par la loi, et il y aurait, dit M. Cochut, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1887, un gain de 30 à 40 0/0 à réaliser par une fabrication clandestine d'écus d'argent.

En octobre 1885, le gouvernement italien retira les anciennes piastres du royaume de Naples pour les remplacer par des pièces de 5 livres ; elles se présentèrent aux guichets en quantités innombrables, identiques aux vraies, mais contrefaites par des faussaires anglais qui les expédiaient de Malte. « La contrefaçon, dit encore M. Cochut, qu'il ne faut pas confondre avec le faux monnayage, est beaucoup plus dangereuse. Elle consiste dans une imitation aussi décevante, aussi exacte que possible de la monnaie légale ; elle reproduit le métal fin, l'alliage, le poids droit, le module, les effigies ; elle vaut conséquemment un prix égal à celui de la pièce émise par l'autorité. Sa fabrication n'en est pas moins une escroquerie, un vol mesurable par la différence de valeur positive entre la pièce imitée et la pièce vraie. »

dans cette mesure une erreur économique. Plusieurs journaux illustrés de l'Angleterre ont donné force détails sur cet établissement qui dotera enfin la Chine d'un système complet de numéraire particulier.

Avant de quitter le Céleste Empire, j'aurais voulu donner à mes lecteurs un aperçu de sa numismatique depuis son origine jusqu'à nos jours ; mais plutôt que de recourir aux ouvrages déjà vieillis de Hager (1805), de Chaudoir (1842), etc., je préfère attendre la publication imminente du Catalogue des séries du British Museum, par M. Terrien de Lacouperie, l'éminent sinologue, dont la compétence en numismatique chinoise est universellement connue.

Hanoi, 5 septembre 1887. — Aucune collection à signaler à Hanoi, pas plus qu'à Haiphong, malgré tous nos efforts pour en découvrir.

Le numéraire circulant consiste en piastres de l'Indo-Chine française, en dollars, et en sapèques de zinc annamites, sur lesquelles je reviendrai plus tard. Selon M. J. Silvestre, ces sapèques sont fabriquées à Hué et à Hanoi ; j'aurais voulu visiter l'atelier de cette dernière ville, mais on m'assure qu'il est supprimé.

Saïgon, 16 septembre 1887. — Même pénurie de collections qu'au Tonkin. Ce n'est pas qu'il ne s'en forme quelquefois, mais à peine ont-elles une certaine importance qu'elles prennent la route de l'Europe.

Cette absence de médailliers ne m'empêchera pas d'étudier rapidement la numismatique de la Cochinchine française et celle de l'Annam qui s'y lie intimement. Deux très bons mémoires parus récemment et un catalogue manuscrit me donneront les éléments nécessaires :

1° *Annam and its minor currency*, par Ed. Toda. Ouvrage de 178 pages in-8°, orné de 290 fig. — Ce travail, lu devant la *North-China branch of the asiatic Society*, en décembre 1881, a paru depuis dans les mémoires de cette compagnie savante. Il existe un tirage à part, dont les exemplaires sont malheureusement très difficiles à rencontrer. L'auteur habite actuellement Madrid.

2° *Notes pour servir à la recherche et au classement des monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine française*, par M. J. Silvestre, insérées dans les *Excursions et Reconnaissances* publiées à Saïgon (1882 et 1883).

3° *Description des monnaies, médailles et lingots d'or appartenant au Trésor de Hué* (1886), par M. de Lalande, consul de France. Manuscrit conservé à l'Hôtel des Monnaies de Paris.

D'autres ouvrages, plus anciens, et qui ont été utilisés par les auteurs précédents, sont le *Dictionarium latino-anamiticum* de Taberd (1838), l'*Encyclopédie monétaire* de Bonneville (1840), le Catalogue de la collection Fonrobert, par M. A. Weyl (1878).

Dans l'esquisse de la numismatique de nos possessions indochinoises que je vais soumettre aux lecteurs de la *Revue numismatique*, je m'occuperai d'abord des petites monnaies en cuivre, en zinc, etc., qui ont toujours joué le rôle le plus important dans la circulation ; j'examinerai ensuite les espèces d'or et d'argent ; enfin, je dirai quelques mots des monnaies contemporaines de la Cochinchine française.

(a). *Petite monnaie de l'Annam.*

L'Annam n'a pas eu de civilisation propre. Tout ce qui touche aux arts, à la religion, aux principes du gouvernement n'est ici qu'un reflet de la Chine. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner si le numéraire annamite diffère à peine de celui du Céleste Empire. L'ensemble du système monétaire est cependant infiniment plus complet dans l'Annam qu'en Chine.

Jusqu'au xv^e siècle, les Annamites firent usage d'espèces frappées en Chine, spécialement pour eux et un peu plus petites que les pièces chinoises correspondantes. La fabrication nationale du signe d'échange ne commença, suivant M. Toda, qu'à partir de la dynastie des Dinh. Ce fut d'abord une prérogative royale. La monnaie était fabriquée ou conservée dans neuf magasins situés dans autant de villes dont on connaît les noms. De 1740 à 1786, des ateliers furent établis dans diverses capitales de province, et il fut ordonné que la marque de l'atelier figurerait au revers de la pièce. Aujourd'hui, la ville de Hué possède seule un hôtel monétaire officiel, mais des spéculateurs privés sont autorisés par le gouvernement à couler des sapèques. Il paraît

que des monnaies pour l'Annam sont également fabriquées à Macao, en fraude.

Selon M. Silvestre, les sapèques annamites furent d'abord en étain ; ce n'est que peu à peu qu'on arriva à l'allier et à le remplacer par un métal plus vil, le zinc ; elles furent ensuite en cuivre. En 1528, le manque de cuivre fit qu'on employa le fer pour la fabrication des sapèques, mais c'est le seul exemple que nous ayons d'un monnayage de ce métal. En 1740, on vit des monnaies en zinc, et plus tard en plomb. On eut aussi recours à des alliages de cuivre, d'étain, de plomb et de zinc.

Les annales annamites nous ont conservé le texte des différentes lois promulguées à propos de la fabrication et du cours du signe d'échange. C'est ainsi que nous savons qu'en 1230 le *tien*, ou ligature de sapèques, était de 70 pièces pour les paysans et de 60 pour les citadins. Il fut ensuite réduit à 50, puis élevé à 60, chiffre qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Le titre des sapèques n'est pas réglementé. Leur valeur dépend, sur le marché, du cours du dollar mexicain. Aujourd'hui, une sapèque de cuivre (*cash* en anglais, *dong* en annamite) équivaut à dix de zinc, et 600 sapèques de zinc ou *quan-tien*, valent environ soixante centimes de notre monnaie. Les sapèques de plomb valent moins encore ; on en voit très peu du reste.

Dans les paiements au gouvernement, le *quan-tien* est compté à raison de 604 *cash* ; les quatre *cash* supplémentaires représentent les frais de transport de cette encombrante monnaie.

Un auteur du xvi^e siècle, le missionnaire de Rivas, dit que le gouvernement annamite choisit à dessein le zinc pour la fabrication des menues espèces, à cause de la coutume, désastreuse pour le commerce, des paysans, d'enterrer leur pécule. Le zinc impur se décomposant rapidement dans le sol, l'abus fut, paraît-il, promptement réprimé. Il est de fait que la fragilité de ces pièces est extrême ; souvent le faible lien de jonc qui les réunit en chapelet vient à se briser ; les sapèques tombent et se cassent.

On a peine à croire, étant donnée l'infime valeur de cette monnaie, qu'on ait pu la contrefaire avec profit. C'est cependant ce qui est arrivé, et le code pénal du royaume contient des lois sévères contre le faux monnayage.

Des coutumes et des superstitions sont attachées aux monnaies

en Annam comme en Chine. On en suspend comme talisman au cou des enfants, au dessus du lit des malades, etc. Ainsi que je le rappelais plus haut, la coutume d'enfouir l'argent était très répandue, comme dans tous les pays manquant de sécurité ; mais ici, au XVI^e siècle, cette coutume était accompagnée d'une autre très barbare : on sacrifiait, sur l'emplacement de la cachette, une jeune fille dont l'âme était censée veiller, par la suite, sur le trésor.

Toutes les sapèques portent indistinctement, sur la face, le *chiffre du règne* en deux caractères inscrits verticalement, accompagnés des mots *thong-bu*, indices de l'émission légale, rangés horizontalement. Il est bon de dire que les Annamites ont emprunté à la Chine la coutume de distinguer, dans les dynasties royales, chaque souverain par un *chiffre de règne* et par son *titre dynastique*, l'un et l'autre indépendants du nom privé. Le chiffre du règne est un vocable, symbolique en quelque sorte, comme le *nen-go* des Japonais qu'adopte le prince à son avènement et qui représente soit l'idée politique, sociale ou religieuse qui passe pour l'inspirer, soit les espérances du nouveau règne. Ces chiffres servent à la supputation des temps, et ce procédé n'est pas des plus commodes, en raison de la coutume superstitieuse, suivie par un grand nombre de souverains, de changer une ou plusieurs fois de chiffre dans l'espoir de détourner la fortune contraire. Dans le langage ordinaire, les Européens ont l'habitude de substituer ce chiffre au nom propre du souverain. Quelle que soit la date de la mort du roi, son chiffre continue à occuper le champ des monnaies jusqu'à la fin de l'année entamée. Quant au titre dynastique, il n'est décerné aux rois qu'après leur mort.

Tels sont les renseignements que nous donne le mémoire de M. Silvestre, renseignements complétés par un *tableau chronologique* des souverains de l'Annam avec tous les chiffres de règne depuis 981 jusqu'à nos jours. On comprend combien ce tableau, qui existe aussi dans l'ouvrage de M. Toda, est précieux pour le classement des monnaies, mais je ne puis le reproduire ici et dois me borner à y renvoyer le lecteur.

Comme je l'ai dit au début de ces notes, la série des sapèques annamites commence à la dynastie des Dinh (968-981) et se poursuit avec une grande monotonie jusqu'à nos jours. Le revers

des espèces est ordinairement lisse, mais on y trouve parfois quelques indications écrites, telles que la dynastie, la province où l'émission a eu lieu, la valeur, etc. Il existe une grande quantité de monnaies dites des *rebelles* : on entend par ce mot, en Annam, non seulement les chefs révoltés dans les provinces, mais encore ceux qui ne furent pas reconnus comme rois authentiques par les *Annales*, bien qu'ils furent en possession du trône et de la capitale. Le classement des monnaies de ces usurpateurs est loin d'être facile

Outre les *cash* vulgaires, il a été fait, de temps à autre, des multiples de la sapèque. Le roi Hien-Tong (1740) inaugure une grande pièce de cuivre valant 50 *cash* et une autre de 100 *cash*. L'une de celles-ci, datée de 1743, porte deux dragons : c'est le premier essai de représentation figurée sur les monnaies de l'Annam. Cette innovation n'est pas poursuivie par les successeurs de Hien-Tong, et la série des sapèques continue sans changement jusqu'au rebelle Nguyen-Van-Toan (1791-1800) qui coule quelques pièces de grand module, ayant plutôt le caractère de médailles, d'un travail assez élégant. La dynastie Nguyen (1776 à nos jours) fournit des pièces de 50 et de 60 *cash*.

Une particularité remarquable des sapèques de zinc est qu'elles sont métriques comme nos francs. Vingt-sept de ces pièces, alignées, doivent donner exactement la longueur du *thuoc*, unité de mesure des étoffes, correspondant à 0^m 648 ; il faut ajouter cependant que les sapèques de Gia-Long sont les seules assez régulièrement fabriquées pour donner correctement la mesure.

Monnaies d'or. Le trésor de Hué.

Les monnaies d'or de l'Annam étaient encore assez rares, quand un important fait de guerre, la prise de Hué par nos troupes (5 juillet 1885), amena le transfert en France d'une partie du trésor royal. Sept à huit millions d'or et d'argent, dont 949 monnaies et médailles d'or annamites frappées sous les règnes de Ming-mang (1820-1842), de Thien-tri (1842-1847) et de Tuduc (1847-1883), 5.623 lingots-monnaies du même métal pesant 1.316 kilogrammes, un bon nombre de monnaies et de lingots-monnaies annamites en argent, des pièces d'or anglaises et indiennes courantes, etc., arrivèrent ainsi à l'Hôtel des Monnaies

de Paris. Après une enquête sur la valeur scientifique de ce trésor, tout fut livré au creuset, sauf une double série de chaque type représenté, soit 114 pièces, sans compter les lingots d'argent, le tout valant une centaine de mille francs.

Jusqu'à présent, cette précieuse réunion de monuments historiques, certainement unique en ce monde, est restée enfouie dans les caisses de l'Hôtel des Monnaies, en attendant qu'il en soit disposé. Nous espérons que, dans un avenir très prochain, ce qui reste du trésor de Hué sera remis à une de nos collections publiques, au lieu de suivre au creuset les autres pièces, condamnées un peu légèrement en bloc ; nous sommes certains d'être l'écho de tous les numismatistes en exprimant le vœu que toutes ces monnaies, véritable trophée de nos succès en Annam, viendront former une vitrine spéciale au Cabinet national des Médailles.

Une autorisation spéciale m'a permis de visiter ces brillants débris du trésor des rois annamites et de puiser des notes à l'excellent catalogue manuscrit dressé par M. de Lalande, consul de France, élève diplômé de l'École des langues orientales, ainsi qu'aux rapports de MM. Dévéria et Chabouillet qui y ont été annexés. Malgré l'intérêt du sujet, j'userai peu de cette seconde permission, un de nos confrères ayant, je crois, l'intention de publier, sous peu, dans cette même *Revue*, une étude détaillée sur la numismatique de l'Annam.

L'or, disons-le une fois pour toutes, n'entre pas, à proprement parler, dans la circulation régulière de l'Extrême-Orient et ne sort guère des trésors impériaux ou des caisses des familles les plus riches. En Annam, les véritables monnaies en or, rondes et plates, apparaissent fort tard : elles ne sont pas antérieures à l'avènement de la dynastie des Nguyen, c'est-à-dire à la première année du XIX^e siècle.

Il n'en est pas de même des *lingots*, connus à une époque beaucoup plus reculée. Suivant les enseignements du trésor de Hué, les lingots d'or annamites doivent se diviser en deux groupes : 1^o ceux analogues à ce que nous avons appelé au Japon « monnaies de réserve » et qui portent les caractères *ouon-pao* « valeur première », accompagnés parfois de ceux *nei-tang* « dans le trésor » ; 2^o ceux qui ont d'ordinaire le *tong-pao* « valeur en circulation ».

Au premier groupe appartiennent, par exemple, les plus gros lingots du trésor de Hué, véritables briques de métal pesant de 50 à 100 *taels* (le *tael* = 37 gr. 58) et valant, par conséquent, de six à douze mille francs ; dans le second groupe viennent se ranger les lingots de 1 *luong* ou *tael*, de $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{6}$ de *luong*, ainsi que la jolie série de 1, $\frac{3}{10}$, $\frac{4}{10}$, $\frac{3}{10}$, $\frac{2}{10}$ et $\frac{1}{10}$ de *luong*.

Tous ces derniers lingots et lingotins sont de véritables monnaies et on doit les classer, sans hésiter, dans une collection numismatique ; tandis que les lingots d'or chinois, bruts, de poids indéterminé, sans garantie officielle, n'y ont, en réalité, aucun droit.

Les lingots annamites d'or, comme ceux d'argent, sont ordinairement de fabrication soignée ; leur forme est régulièrement rectangulaire ; la plupart portent les mentions suivantes : le mot *Annam*, le nom du roi, la valeur et le titre, plus le sceau impérial. Le titre habituel est $\frac{83}{100}$, mais on remarque, suivant le règne, certaines variations. Chaque lingot est connu sous un nom particulier ; c'est ainsi que celui de 1 *luong* est appelé *luong-vang* ou clou d'or, que celui de 10 *luong* est dit *nen-vang* ou pain d'or, etc.

Le trésor de Hué a fourni seize types différents de lingots d'or. La fabrique est d'autant plus soignée que la valeur de la pièce est plus grande : les lingots de 100 *taels* sont ornés sur les bords de figures en relief et les légendes sont gravées d'une manière remarquable.

Monnaies et lingots-monnaie d'argent.

La piastre de Min-mang, ou piastre au dragon, est à peu près la seule monnaie d'argent ronde connue pour l'Annam. M. Silvestre cite encore des pièces plus petites, mais il n'en donne pas la description. La piastre porte un dragon à cinq griffes, bien que le roi d'Annam n'ait droit, comme vassal de l'empereur de Chine, qu'au dragon à quatre griffes. Son titre est très bas, aussi n'a-t-elle eu aucun succès.

Les lingots d'argent ressemblent fort à ceux d'or. Les uns, cintrés dans le sens de la longueur, sont fondus par les particuliers ; ils ont divers poinçons dont un indique la valeur. D'autres lingots, de fabrique impériale, sont fondus à Son-Tay.

Les dénominations et divisions sont semblables à celles des lingots d'or. Il y a le pain ou *nen* d'argent, le demi-pain, le clou, le demi-clou et le quart de clou ; de plus, la pièce de 3 *quan* ou 30 ligatures, celle de 2 *quan* et celle de 1 *quan*. Le plus petit lingot, celui de 1 *quan*, pèse cinq grammes ; le plus gros, celui de 10 *taëts*, pèse 390 grammes.

Médailles d'or et d'argent.

Les médailles annamites forment une vaste collection, et cependant aucune de celles que l'on connaît n'est antérieure à la dynastie actuelle. Elles sont généralement rondes, minces, coulées, et d'une facture assez soignée. Les faces présentent les chiffres de règne et l'invariable *tong-bu*, mais les revers portent des dessins, des emblèmes, des figures allégoriques et des sentences. Les unes sont pleines, les autres trouées, comme les monnaies. Il y en a que l'on porte suspendues à des cordons de soie passés autour du cou et auxquelles on ajoute des franges de soie ou des perles et des glands de verroterie diversement colorés. Ces pièces ne sont pas comparables aux médaillons des anciens, mais plutôt aux ordres de chevalerie modernes ; ce ne sont que des bijoux emblématiques affectés à la glorification de quelque vertu publique ou privée. L'empereur les distribue aux grandes fêtes aux fonctionnaires et aux agents des gouvernements étrangers en témoignage d'estime, en récompense de belles actions, de services rendus à l'État, d'actes de dévouement, etc.

M. Silvestre en décrit un certain nombre dans son mémoire, mais le trésor de Hué en contient beaucoup de nouvelles.

Des médailles annamites sont dédiées à la Clémence, à la Piété filiale, à l'Honnêteté, et sont comparables à nos *prix de vertu* ; d'autres contiennent des souhaits de bonheur, de longévité ou d'une nombreuse progéniture mâle. Quelques-unes sont des allégories du Dragon, l'animal fabuleux, dont le rôle est si grand en Extrême-Orient. D'autres portent au revers les « quatre beautés », c'est-à-dire les Constellations, les Arbres en fleur, la Mer et les Montagnes. D'autres encore paraissent destinées aux vieillards les plus âgés : elles portent les attributs des « trois longévités ». Enfin, beaucoup de médailles, dont la destination est pour nous incertaine, font allusion à des corps célestes, au sceptre impérial, au lotus, aux cinq attributs rituels, etc.

Monnaies de la Cochinchine française.

Bien que remontant à trente ans à peine, l'histoire métallique de cette ancienne dépendance de l'Annam présente un certain intérêt.

Au début de l'occupation française, dit M. Silvestre, les métaux, plomb ou fer, s'échangeaient sous des formes rondes ou ovales. On se servit ensuite, jusqu'en 1863, de la sapèque de zinc et de la piastre mexicaine, contremarquée ou non par les maisons de commerce. En 1863, pour remédier aux inconvénients de la sapèque de zinc, monnaie aussi incommode, on l'a vu plus haut, que le fut celle de Lycurgue, on imagina de couper la piastre par moitiés, quarts et huitièmes, et ces fragments furent appelés roupies, schelling et $\frac{1}{2}$ schelling ou clou. Une fraude consista alors à diviser l'entier en cinq « quarts » et en dix « huitièmes » ; on démonétisa aussitôt les piastres coupées et, le 5 mars 1863, on introduisit l'usage d'espèces de coin français.

Cette réforme amena avec elle un nouvel abus : les pièces européennes et américaines démonétisées affluèrent, et tout ce qui ressemblait tant soit peu aux monnaies de France circula, au taux légal, à côté de celle-ci. La situation monétaire fut pendant longtemps lamentable et porta au commerce de notre colonie le plus grand préjudice.

En 1879, enfin, après bien des vicissitudes racontées par M. Silvestre, et qui appartiennent plutôt à l'histoire financière qu'à la numismatique, la Cochinchine française eut enfin sa monnaie à elle. On émit d'abord les divisions de la piastre et la monnaie de billon, puis la « piastre de commerce », pièce d'une exécution véritablement belle. La série actuelle comprend donc : la piastre, les pièces de 50 cents, de 20 cents et de 10 cents pour l'argent ; les pièces de 1 cent valant $\frac{1}{100}$ de piastre, et les sapèques de cuivre percées d'un trou carré, au centre. Les légendes de l'argent sont en français ; celles du cuivre en français et en annamite. Toutes ces monnaies présentent cette particularité qu'elles portent mention du poids et du titre, l'un ou l'autre ou les deux à la fois.

Aux monnaies de la Cochinchine française, il faut encore ajou

ter les pièces de 1 centime que l'administration fit lancer dans la circulation en 1878, après les avoir fait trouer dans l'arsenal de Saïgon. Cette opération échoua. Les pièces furent refusées par la population tout entière, et revinrent dans les caisses du trésor où elles sont encore, paraît-il.

Papier monnaie.

Quoique le papier-monnaie ne rentre pas précisément dans mon sujet, je tiens à en dire quelques mots.

L'usage du papier-monnaie, d'origine chinoise, est constaté en Annam dès 1397 ; mais il n'en reste plus de traces.

Il existe aujourd'hui un papier-monnaie funéraire représentant des valeurs imaginaires et qui permet d'offrir aux mânes, par une feinte naïve, des sommes incalculables et cent autres choses précieuses. Le papier porte simplement l'image de ce que l'on entend offrir à la personne décédée, par exemple, les figures des pièces de monnaie. A cet usage se rattache celui des feuilles d'or et d'argent faux que l'on sème en chemin derrière le cortège des funérailles et qui, suivant ce que rapporte M. Silvestre, ont pour but de détourner les mauvais esprits.

Depuis 1875, la Banque de l'Indo-Chine émet des billets de 5 à 1.000 francs.

(*A suivre.*)

ARTHUR ENGEL.

*
* *

ATELIERS MONÉTAIRES INÉDITS OU PEU CONNUS

Depuis les travaux de F. de Saulcy, qui ont révélé un si grand nombre d'ateliers monétaires français, il ne reste plus qu'à glaner et il faut s'estimer heureux quand on découvre, de temps à autre, le nom d'une nouvelle officine.

Nous avons porté nos investigations sur un terrain que Saulcy avait laissé de côté et nous avons été assez favorisé pour trouver quelques indications relatives à des ateliers des xvi^e et xvii^e siècles.

1° On savait que l'atelier de Pamiers avait fonctionné pour le compte de Jean I^{er}, comte de Foix, et que Charles VII avait fait

cesser cette fabrication ¹. Un document vient nous révéler l'existence d'un atelier royal à Pamiers :

Le 20 septembre 1591, « Damphrye » apporta au greffe de la Cour des Monnaies 2 poinçons d'effigie du roi, des pièces de 10 et 5 sols et 3 matrices de l'écu, du quart d'écu et du douzain « pour estre bailléz au Maitre de la monnoye de Pamiers.

« Et ledit jour, lesditz deux poinçons deffygie et troys matrisés « ont esté baillées à Pierre de Castille, bourgoys de Pamiers, « fermier de ladite monnoye de Pamiers ² ».

2° Un autre document concerne la monnaie de Melun :

Le 22 octobre 1593, Danfrye apporta au greffe un poinçon de l'effigie du roi pour demi-francs, avec quatre matrices, l'une pour l'écu, les autres pour le quart d'écu, le demi-franc et le douzain, le tout « pour être envoyé en la monnoie de Paris translérée à « Melun, dont a été octroyé acte audit Danfrie ». Vient ensuite le reçu suivant : « Je soubzsigné confesse avoir reçu de M. Mar- « chant, comis au greffe de la chambre des comptes, les quatre « matrices et poinsons cy-dessus mentionnés, pour délivrer au « graveur de la monnoye de Paris transferrée à Melun, fait ce « IIII Novembre 1593. »

Signé : PALLIOT OU PARRIOT ³.

L'atelier de Melun avait déjà été signalé d'après un arrêt de la Cour des monnaies, daté du 22 février 1606, qui donnait autorisation de retirer les coins et instruments des mains de Charles Riotte, bourgeois et élu de Melun, qui en était dépositaire ⁴. On connaissait également un inventaire du matériel de l'atelier monétaire de Melun sous Henri IV (*Archives du greffe du tribunal civil de première instance de Melun*).

Mais ces documents n'apportaient pas, sur l'histoire de cet atelier, des renseignements aussi précis que ceux fournis par notre texte. Nous savons maintenant que l'atelier de Melun appartenait à Henri IV. Philippe Danfrie (l'ancien), graveur général des monnaies de France, s'était en effet retiré à Tours où la

1. F. de Saulcy, *Eléments de l'histoire des ateliers monétaires*, Paris, 1877, in-4°, p. 51 ; L. Flourac, *Jean I^{er}, comte de Foix*, Paris, 1884, in-8°, p. 82.

2. *Archives nationales*, Z 1^b 347 (Apport de poinçons).

3. *Arch. Nat.*, Z 1^b 347.

4. G. Leroy, *Un atelier monétaire à Melun au XVI^e siècle*, dans *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1883, p. 155-158.

Chambre des comptes faisait fonction de Cour des monnaies, pendant que la véritable Cour des monnaies, composée de ligueurs, restait à Paris avec le gouvernement des Seize ¹.

3° Le troisième document nous révèle l'existence de l'atelier de Lusignan (auj. chef-lieu de canton, Vienne) :

« Papier des délivrances quy se font en la fabricque des liards
« établie à Lusignan par moy Louis Aube garde de ladite
« fabricque en présence de Monsieur Le Vieulx conseiller du roy
« en sa cour des monnoyes et commissaire établi par ladicte
« cour pour la direction d'icelle suivant et conformément aux
« déclarations du roy et arrêts de ladite cour en l'année mil six
« cens cinquante six.

« Le premier jour de juin 1656 jay fait délivrance à Maitre
« Preignerac commis de Pierre Alexandre, sous-traictant de
« deux presses des cinq cy devant établies à Limoges, de vingt
« cinq breves ² de liards quy ont esté monnoyés en la fabricque
« établie à Lusignan en conséquence du pouvoir qu'en a reçu
« de nosseigneurs de la cour ledit Pierre Alexandre lesquels se
« sont treuvé à soisante et quatre pièces au marc ³. »

La fabrication continua jusqu'au 30 décembre 1656.

4° Notre quatrième document concerne l'atelier de Vimy (près Arras, Pas-de-Calais) :

« Aujourdhuy vingt siciesme jour d'Aoust mil six cens cin-
« quante six a esté délivré par moy Ferdinand Seguin conseil-
« ler du Roy, Intendant des fortifications du Lyonnais et Bresse
« et commis juge-garde et Jean Buisson, essayeur de la monoye
« de cuivre establye en cette ville de Vimy en présence de Mon-
« sieur Dubuisson conseiller et commissaire de sa maiesté en
« sa cour des monoyes et commissaire desputté pour la direc-
« tion de ladicte fabricque la quantité de quatorze mil sept cens
« marcs de liards de cuivre qui se sont trouvéz après plusieurs
« et diverses pezées ⁴. »

Signé : SEGUIN, BUISSON.

1. A. Barre, *Graveurs généraux et particuliers des monnaies de France*, 1867, p. 27.

2. *Breve* signifie une délivrance enregistrée et contresignée par les divers personnages qui assistent à l'opération. Voy. Boizard, *Traité des Monoyes*, 1692, p. 144.

3. *Arch. Nat.*, Z 1^o 887.

4. *Arch. Nat.*, Z 1^o 1012.

Il fut fabriqué 137.000 marcs de liards, émis en dix délivrances, jusqu'au 9 février 1657.

Ces deux ateliers de Lusignan et de Vimy nous semblent avoir été établis temporairement pendant les troubles de la Fronde. Dans le cas où cette hypothèse serait vraie, les produits de Lusignan pourraient porter le différent de Limoges, et ceux de Vimy le différent d'Arras (?). Nous savons en effet que, pendant la Fronde, l'atelier de Corbeil remplace celui de Paris, Meung-sur-Loire celui de Tours, Vienne celui de Lyon.

J.-Adrien BLANCHET.

*
* *

MONNAIES MÉROVINGIENNES DU CABINET DE MADRID

Les tiers de sou de Gontran et les tiers de sou pseudo-romains publiés dans la *Revue numismatique*, année 1889, pl. ix, nos 1, 2, 12 et 13, ne sont pas les seules monnaies mérovingiennes dignes d'être signalées que possède le Cabinet de Madrid. M. A. Engel y a encore remarqué les tiers de sou d'or suivants :



THAISA CA. Buste diadémé de profil, à droite. Cercle dentelé extérieur à la légende.

Ɔ. + FRIDINVS. Croix. Cercle dentelé extérieur à la légende.

Les lettres **CA** qui terminent la légende du droit sont les initiales du mot *castrum*. Sur un tiers de sou de la collection d'Amécourt, récemment acquis par le Cabinet de France, on lit au droit **THAISA CAS**; au revers, le même monétaire que sur la pièce de Madrid. L'atelier de *Thaïsa*, à en juger par le style des deux tiers de sou que nous venons de citer, semble devoir être cherché en Touraine.

Voici, en second lieu, un tiers de sou frappé à Lyon :



LVGΔVNO FI. Buste avec diadème perlé, à droite.

℞. + IVΣTV∞ MONETA. Croix sur un degré, accostée des lettres **LV**; le champ entouré d'un grènetis.

La troisième pièce du Cabinet de Madrid que nous signalerons est l'âme en argent d'un tiers de sou fourré. C'est une copie des espèces orléanaises du monétaire Maurinus.



+ VIIAVRINVS IIO. Tête avec diadème perlé, à droite; dans le champ, à droite, une croissette.

℞. + ITIV/////VIIS CIVIT. Croix pommetée sur deux degrés. Voici, pour terminer, un tiers de sou de Verdun.



VERE DVNO. Buste avec diadème perlé, à droite.

℞. DODV M⁻O. Croix; le champ entouré d'un grènetis.

Le monétaire *Dodo* est connu; on peut donc se demander si la légende du revers n'est pas rétrograde et s'il ne faut pas lire **DODO⁻MV**. La seule considération qui puisse arrêter, c'est la place qu'occuperait alors le signe abrégé, avant les lettres **MV**, initiales de *munetarius*.

M. PROU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Beschrijving der Nederlandsche of op Nederland en Nederlanders betrekking hebbende Penningen geslachten tusschen november 1813 en november 1863 door Mr Jacob DIRKS, Haarlem. Erven F. Bohn, 1889. 2 volumes in-8°. (Publication de la Teyler's Tweede Genootschap.)

Beaucoup de numismatistes considèrent comme sans intérêt l'étude des médailles contemporaines et négligent la recherche des produits récents de nos ateliers monétaires et l'histoire des circonstances qui ont amené la gravure et la mise en circulation de ces pièces. Il n'en est pas partout ainsi et nous croyons que c'est avec raison que certains érudits s'attachent à réunir et à décrire les médailles modernes. Ne sommes-nous pas bien aises de trouver, aujourd'hui, dans les belles publications contemporaines des médailles de Louis XIV et de Louis XV, les reproductions des monuments numismatiques qui rappellent les principaux événements de ces règnes et l'indication des motifs qui les ont fait frapper. Un des vétérans de la science numismatique, M. le docteur Jacob Dirks, n'a pas cru au dessous de lui d'abandonner, pour quelques moments, sa continuation des ouvrages de Van Loon et de Van Mieris, et de délaissier ses recherches sur les anciennes monnaies seigneuriales de la Frise, pour répondre à l'appel adressé par la Société Teyler, de Haarlem, et rédiger un catalogue raisonné des médailles historiques frappées dans les Pays-Bas, de novembre 1813 à novembre 1863, soit pendant les cinquante premières années qui se sont écoulées depuis le soulèvement de la Hollande contre Napoléon I^{er}.

M. Dirks ne s'est pas borné à décrire avec le plus grand soin toutes les pièces frappées pendant cette période, mais il a accompagné ses descriptions de renseignements historiques sommaires sur l'événement dont on voulait ainsi conserver le souvenir, sur le personnage auquel on rendait hommage, ou sur l'institution qui faisait émettre des médailles ou des jetons. Souvent même, il y a joint une bibliographie et c'est ce qui donne à cette publication un véritable caractère scientifique.

Parmi les médailles décrites dans l'ouvrage de M. Dirks, un certain nombre intéressent la France et nous citerons, notamment, les médailles relatives à la bataille de Waterloo et celles qui rappellent le siège d'Anvers.

Jusqu'à la séparation des deux royaumes, le catalogue de M. Dirks comprend les pièces relatives à la Belgique. Malheureusement pour nous, l'ouvrage est rédigé en hollandais et peu de nos compatriotes sont familiarisés avec cet idiome ; mais, nous sommes heureux de pouvoir leur annoncer que la Société Teyler vient de décider la publication d'un atlas qui, complétant cet ouvrage et y facilitant les recherches, reproduira les médailles qui y sont figurées, ainsi que cela a eu lieu pour une importante monographie, due aussi au D^r Dircks, et relative aux méreaux et médailles des corporations des Pays-Bas.

Comte DE MARSY.

*
* *

GNECCHI (Francesco ed Ercole). *Saggio di bibliografia numismatica delle zeeche italiane medioevali e moderne*. Milan, L.-F. Cogliati, 1889, gr. in-8° de XXI et 469 pages.

Depuis le commencement de ce siècle, les travaux consacrés à la numismatique se sont tellement multipliés, qu'il est nécessaire sous peine de ne plus se retrouver dans le dédale des publications diverses, d'en réunir les titres en répertoires de consultation facile. Dans plusieurs pays, cette nécessité a été comprise et des érudits se sont patiemment mis à l'œuvre. En 1883, parut à Bruxelles la *Bibliographie générale et raisonnée de la Numismatique belge*, par M. G. Cumont ; en 1886, l'Espagne et le Portugal reçurent la *Bibliografia numismatica española* de M. Rada y Delgado. J'ai fait paraître moi-même, en 1887-89, en collaboration avec M. R. Serrure, un *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, dont le dernier fascicule, comprenant le supplément et la table, a été récemment distribué.

MM. F. et E. Gnechi, deux zélés travailleurs auxquels la numismatique italienne doit certainement une grande partie de sa vitalité actuelle, viennent de nous donner un livre qui tiendra très dignement sa place dans la série des bibliographies nationales.

Il est à déplorer, peut-être, que tous ces ouvrages n'aient pas été entrepris sur un plan uniforme, de manière à constituer les parties d'un même tout. M. Cumont, comme je l'ai fait moi-même, classe les travaux par noms d'auteurs. M. Rada y Delgado adopte l'ordre des matières subordonné à une division par siècles. MM. Gnecci se sont arrêtés à un ordre géographique, peut-être pour faire de leur livre le complément de l'ouvrage de Promis devenu classique : *Tavole sinottiche delle monete italiane*.

Promis, en effet, passe successivement en revue tous les ateliers italiens et donne, pour chacun d'eux, l'indication des monnaies qui y ont été frappées, en renvoyant aux livres où s'en trouvent les figures. MM. Gnecci prennent également, par ordre alphabétique, les différentes *zecche*; ils donnent l'histoire sommaire de chacune d'elles et enfin les titres des livres, notices, articles de revues qui constituent les sources de cette histoire.

Je prends au hasard une des rubriques les plus courtes du livre pour donner une idée plus nette du travail de nos confrères italiens :

BERIGNONE ou Barignone, fief de l'église de Volterra. Les évêques de Volterra y monnayèrent au XIII^e et au XIV^e siècle.

Carli-Rubbi (Gianrinaldo). *Delle monete e dell' istituzione delle zecche d'Italia*. Mantoue, 1754, in-8°, pp. 225 et 227.

Rossi (Umberto). *Volterra e le sue monete*, dans la *Gazzetta numismatica*, II^e année, n^{os} 21 et 22.

On comprend sans peine qu'un travail de ce genre, s'étendant sur plus de *trois cent cinquante noms*, ne saurait être exempt d'omissions et d'erreurs de détail. Parmi les oublis les plus importants, je signalerai, à **VILLA DI CHIESA**, celui de l'article de M. von Sallet a publié dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XII, p. 388, où le conservateur du musée de Berlin fait connaître le gros frappé par Guelfo et Lotto, fils du fameux Ugolino Gherardesca. Dans la rubrique réservée à **PARME**, MM. Gnecci auraient pu citer la notice dans laquelle M^{lle} Marie de Man a publié, pour la première fois, le denier de Charlemagne frappé dans cette ville (*Bulletin de numismatique*, t. III, pl. V, fig. 2). Je n'ai pas trouvé non plus, dans la bibliographie de **GORICE**, mention de l'article de M. C.-A. Serrure inséré dans la *Revue belge de*

numism. de 1852. Pour l'atelier savoisien de GEX, nos confrères n'ont pas connu l'*Excursion numismatique dans la Bourgogne au VII^e siècle*, dans laquelle M. d'Amécourt a donné un triens mérovingien attribué à cette ville (GACIACO). A l'article de DESANA, il eût peut-être été bon de mentionner quelques-unes des ordonnances par lesquelles les rois de France décrièrent les pièces frappées dans cette seigneurie à l'imitation des espèces royales.

Mais ces quelques omissions, facilement réparables dans une prochaine édition du livre, n'enlèvent rien à sa valeur. Tous ceux qui voudront dorénavant s'occuper de numismatique italienne deviendront tributaires du *Saggio di bibliografia numismatica* : c'est, je crois, le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'excellent travail de MM. Gnechi.

A. E.

*
* *

Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, rédigé par Ernest MURET et publié par les soins de M. A. CHABOUILLET, conservateur du département des médailles et antiques, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Paris, librairie Plon, 1889 ; in-4^o de xxvii et 328 p.

Le *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, attendu depuis plusieurs années, vient d'être mis en distribution. Cet ouvrage, entrepris par feu Muret, aidé des conseils de Ch. Robert et F. de Saulcy, était à peu près terminé lors de sa mort ; il restait à faire l'introduction et les tables. M. Chabouillet se chargea de la première et M. de La Tour des secondes.

En principe, on eût souhaité que l'Introduction résumât tout ce que l'on sait sur la numismatique gauloise, la classification et l'attribution des pièces. M. Chabouillet était trop au courant du degré d'avancement des études pour tenter une pareille entreprise. Le *Catalogue* avait été commencé à une époque où l'on n'avait que de vagues notions ; certaines attributions séduisantes, mais très contestées aujourd'hui, avaient été admises par des savants trop enthousiastes. Muret, qui avait une grande connaissance pratique des monnaies anciennes, n'était pas un érudit, mais il tenait à ses idées. Dans ces conditions, le *Catalogue* ne

pouvait être qu'un inventaire précieux, mais nullement un ouvrage de doctrine. M. Chabouillet, en homme d'esprit, a donné une introduction dans laquelle il trace avec exactitude, parfois avec malice, l'histoire des études de numismatique gauloise; c'est une agréable conférence qu'on lit avec plaisir et qui est bien digne du savant auquel le Cabinet de France doit son véritable accroissement. Il ne faut pas oublier que, sous son administration, le Cabinet s'est enrichi des magnifiques suites gauloises du duc de Luynes et de F. de Saulcy; ajoutons que, de tous ses prédécesseurs, M. Chabouillet est, sans contredit, celui qui a le plus contribué à enrichir le dépôt qui lui a été confié. Pendant sa longue direction, les dons et les acquisitions se sont multipliés; et ce n'était pas le résultat d'un heureux hasard. Les accroissements, quelquefois inespérés, furent, le plus souvent, dus aux relations personnelles du conservateur et à la considération méritée dont il jouit dans le monde savant.

Pour se guider dans le travail de Muret, des tables étaient indispensables; sans ce fil conducteur, il serait pénible de faire des recherches parmi ces 10413 numéros qui ne sont pas disposés avec une méthode bien sûre. M. de La Tour s'est acquitté de cette besogne méticuleuse avec une exactitude digne d'éloges: sans lui on serait perdu ou rebuté. Jusqu'à un certain point, ce labeur méritoire supplée à l'absence de planches généralement indispensables dans les ouvrages de ce genre; en effet, on a beau multiplier ses efforts pour rendre claires une définition ou une description, le moindre dessin est bien plus utile pour donner l'idée d'un monument quel qu'il soit. Du reste, ces planches existent et elles seront très probablement mises entre les mains des numismatistes. Je crois pouvoir révéler les causes du retard apporté dans leur publication en faisant, en quelques mots, l'histoire du *Catalogue*.

Il y a 14 ans environ, c'était, s'il me semble, sous le ministère de M. Waddington, on entreprit la publication d'un catalogue des monnaies gauloises qui devait avoir deux parties. La première, consacrée à la collection du Cabinet de France; la seconde, aux pièces dispersées un peu partout dans les musées ou chez les particuliers. En même temps, on décida de former un recueil de planches dont le nombre n'était pas limité puisque l'on ne pouvait prévoir alors ce qu'il y aurait de monnaies à reproduire, soit

par suite des communications qui seraient faites, soit en utilisant les nombreux dessins réunis par Ch. Robert. Aujourd'hui, il y a 54 planches fidèlement gravées par Dardel.

Le *Catalogue* devait être surveillé par la Commission de la topographie des Gaules qui faisait les frais de la gravure des planches et qui comptait parmi ses membres les numismatistes adonnés tout spécialement à l'étude des monnaies de la Gaule. Ce contrôle ne put être bien sévère, car, ainsi que je le disais plus haut, Muret tenait à ses idées et aimait à aller librement de l'avant. A un certain moment, la Commission des Gaules fut brusquement dissoute et ses membres se désintéressèrent du *Catalogue*. Lorsque l'ouvrage parut, on ne crut pas à propos de se servir des planches parce qu'elles ne contenaient pas exclusivement des monnaies du Cabinet de France.

Tel qu'il se présente, l'ouvrage faisant connaître les richesses du Cabinet des médailles est un instrument de travail précieux ; on ne peut, sans le consulter, aborder la moindre question de numismatique gauloise. Comme les volumes de la *Collection des documents inédits*, il offre aux travailleurs sérieux une mine inépuisable dans laquelle ils trouveront des éléments nombreux pour faire progresser la science. Comme style, comme art, les monnaies gauloises n'ont rien de séduisant, mais leurs types variés sont bien faits pour exciter la curiosité de ceux qui aiment à chercher la solution de certains problèmes ; cette curiosité est bien légitime puisque ces frêles monuments constituent les plus antiques archives historiques de la France.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

*
* *

SMITH (Vincent-Arthur). Bengal civil service, *The Coinage of the early or imperial Gupta Dynasty of Northern India*, London, 1889, in-8°, 158 p., v pl.

En 1884, M. Vincent-Arthur Smith, alors dans l'Inde, avait publié, dans le *Journal asiatique du Bengale*, un catalogue détaillé des monnaies d'or des rois Gouptas, précédé d'une substantielle introduction sur l'histoire et les types monétaires de ces souverains. Depuis, le même savant a pu étudier les collec-

tions anglaises d'Europe, et il nous présente aujourd'hui un nouveau travail beaucoup plus complet sur ce monnayage ¹.

C'est James Prinsep qui, le premier, a publié, en 1837, un essai de déchiffrement des monnaies des Gouptas, qu'il appelait alors « ancient Hindu coins, Kanauj series » et « Hindu coins imitated from the Ardochro type », parce que ces pièces avaient été trouvées en assez grand nombre dans l'antique cité de Kanauj, sur le Gange, et qu'elles rappelaient, par leurs dessins, le monnayage indo-scythe. Sauf quelques rectifications de détail, les lectures de Prinsep sont restées les vraies, mais l'histoire, la chronologie, l'époque exacte du règne des Gouptas, l'étendue de leur territoire et de leurs conquêtes dans le nord et l'ouest de l'Inde, ont été profondément modifiées et remaniées par les recherches dont cette matière a été l'objet depuis un demi-siècle. Parmi les savants anglais qui ont le plus contribué à cette branche de la numismatique de l'Inde, il faut citer surtout Sir A. Cunningham, le Dr Hoernle et M. J.-F. Fleet. Ce dernier notamment a repris la traduction de toutes les inscriptions de l'époque des rois Gouptas ² et a fixé, d'une manière que l'on peut considérer comme définitive, le commencement de l'ère de ces princes à 320 de J.-C. Cette date, sur laquelle on a longtemps varié ³, était importante à établir, car l'ère (*samvat*) des Gouptas est employée non seulement par ces souverains dans leurs inscriptions et sur les monnaies, mais aussi par leurs successeurs dans l'Inde, tels que les Valabhi du Gouzerate, et par des royaumes voisins.

Grâce à ces recherches historiques et épigraphiques, grâce à la découverte et à la lecture de documents toujours nouveaux, il est aujourd'hui possible de faire un classement des monnaies des Gouptas et de déterminer l'époque précise de leur domination. Cette époque s'étend de l'an 300 à l'an 530 de J.-C. ; c'est du

1. M. Smith est aussi l'auteur d'un remarquable index analytique des vingt volumes de l'*Archæological Survey*.

2. Le Recueil de ces textes forme le tome III du *Corpus inscriptionum indiarum*, f°, Calcutta, 1888.

3. Sir A. Cunningham a adopté successivement les années 167, 194 et 319 de J.-C. ; le Dr Beal, l'année 200 ; Sir E.-C. Bayley, l'année 190 ; Ed. Thomas, J. Fergusson et M. Oldenberg ont toujours soutenu que la première année de cette ère tombait en l'an 319. D'après les dernières recherches de Fleet, l'indication exacte est 319-320.

moins la période de leur plus grande puissance, celle où tout le nord de l'Inde était soumis à leur sceptre. Il faut en excepter, bien entendu, le Penjâb, qui avait été le centre de la domination des Tourouchka et qui, aux iv^e, v^e et vi^e siècles de notre ère, était encore occupé par les rois indo-scythes, dits *postérieurs*, et par d'autres tribus tartares venues du Nord, sous les différents noms de Huns blancs (Hunas), Ye-ta, petits Yue-tchi. Tous ces étrangers, que les chroniques indigènes désignent sous les noms génériques de *Yavanas* et *Mlecchas*, et dont nous possédons des monnaies encore mal lues ou indéchiffrables, ne furent chassés définitivement de l'Inde qu'après la bataille de Korûr (en 544).

C'est aux monnaies des rois Tourouchka, Kanichka, Houvichka et Vasudeva, qui avaient alors cours dans l'Inde, que les Gouptas empruntèrent le type de leurs monnaies d'or. M. Smith a étudié avec soin les nombreuses variétés que présentent ces pièces, soit au droit, soit sur le revers. Le type le plus général est celui du roi en pied, richement vêtu, la tête nimbée, la main droite sacrifiant sur l'autel du feu, comme chez les Tourouchka. Quelquefois le roi est à cheval, à l'imitation des monnaies bactriennes. Au revers, la déesse Parvati ou bien Lakchmi assise sur un tabouret ou sur un tronc d'osier qui rappelle l'omphalos des Séleucides, tenant une corne d'abondance, comme la Tyché des Grecs. — Les légendes sont en caractères dévanagaris et en langue sanscrite. — Les monnaies d'argent sont la copie exacte des hémidrachmes des Kchatrapas, prédécesseurs des Gouptas dans le Saurashtra et le Gouzerate, lesquelles n'étaient elles-mêmes qu'une copie du denier romain. L'imitation par les rois Gouptas va même jusqu'à reproduire, sur leur monnayage d'argent, la fameuse légende **PAONANOPAO**, en caractères grecs corrompus, qui était, comme on le sait¹, la transcription du titre sassanide *shâhânshâh* « roi des rois » et correspondait au sanscrit *maharajadhiraja*. Cette appellation d'origine iranienne était entrée dans la titulature royale de l'Inde, car on la trouve, sous différentes formes, dans les inscriptions et sur les monnaies pendant six siècles, depuis Kanichka jusqu'aux rois encore non identifiés des petits Yue-tchi.

L'ouvrage de M. Smith comprend surtout les monnaies des

1. V. *Revue numismatique*, 1888, pp. 196 et sq.

Gouptas proprement dits, ce qu'il appelle « early or imperial Gupta dynasty », mais il donne aussi, à titre de supplément, la description des monnaies d'or des successeurs de ces rois, comme Nara-Balâditya, Prakâçâditya, Vira-Sinha, et des monnaies d'argent de Bhitma-Sena, Toramâna, le fameux chef des Hunas, et quelques autres. Les monnaies d'or sont les plus nombreuses et les plus importantes par la variété des figures et la riche nomenclature des titres royaux qu'elles présentent. Je citerai, parmi les plus remarquables, les monnaies d'or de Chandra-Goupta I^{er} et sa femme Koumâradevti, de la famille des Licchavi du Népal; — Samoudra-Goupta tenant la lyre; Koumâra-Goupta avec les deux reines (unique); une monnaie de cuivre, unique, du même roi, appartenant à la collection Bodleienne; plusieurs pièces de Koumâra, Skanda et Boudha datées de l'ère des Gouptas et enfin deux monnaies d'argent de Toramâna datées d'une ère encore inconnue, et qui est peut-être l'ère des Hunas.

Les légendes des monnaies de l'Inde ancienne sont généralement difficiles à lire; ce travail de déchiffrement est d'autant plus pénible dans l'ouvrage qui nous occupe, que les reproductions photographiques, dont M. Smith a accompagné son Mémoire, sont malheureusement confuses et obscures et que les originaux sont très rares dans nos collections. Pour la plupart de ces *autotypes*, il serait impossible de retrouver les transcriptions données par l'auteur, si l'on n'avait à sa disposition les dessins beaucoup plus nets de Prinsep et de Wilson. Je m'associe, à cet égard, aux observations que faisait naguère, dans cette même Revue, M. E. Babelon et je crois que de bonnes gravures vaudraient mieux que des photographies confuses. Cette remarque est surtout sensible pour les monnaies d'argent des Gouptas qui sont d'un module beaucoup plus petit et dont le champ est couvert de légendes longues et serrées. Si du moins l'auteur avait relevé, sur un tableau séparé, le fac-simile de toutes ces diverses légendes, il aurait rendu la tâche plus facile aux numismatistes, qui n'ont pas la bonne fortune de posséder toutes ces rares monnaies. Un tableau avec alphabet comparatif eût été d'une grande utilité, vu la notable différence qui existe entre le sanscrit moderne et le dévanagari du v^e siècle. Une pareille lacune est d'autant plus regrettable que toutes les attributions de M. Smith ne sont pas absolu-

ment certaines ; il y a telles ou telles pièces (par exemple, pl. II, nos 4, 13, 14 ; pl. III, nos 1, 2, 9 et 10) où l'on ne peut retrouver les transcriptions qui sont dans le texte ; on est donc obligé de les accepter de confiance. Je signalerai aussi quelques erreurs dans les références aux planches de Prinsep et de l'*Ariana antiqua*. Ces quelques critiques n'atteignent en rien le mérite de M. Smith ni la valeur de son ouvrage, qui est le résultat de longues études et fait honneur à la science anglaise.

E. DROUIN.

P.-S. J'ai reçu pendant l'impression de la notice qui précède, une brochure de MM. Smith et Hoernle, intitulée : *An inscribed seal of Kumara Gupta II* avec une reproduction photographique.

Il résulte des recherches auxquelles se sont livrés les deux savants indianistes, que quelques modifications devraient être apportées à la liste et à l'ordre chronologique des souverains Gouptas. Koumâra II par exemple, au lieu d'être relégué dans les souverains de Magadha, devrait figurer à la fin de la branche principale qui continuait à régner à Patalipoutra, vers 530 de J.-C., même après le démembrement de l'empire sous les coups des Hunas, et par conséquent il est distinct de Koumâra-Goupta de Magadha. Je ne fais que mentionner ici ce travail, me proposant d'y revenir plus longuement dans un autre recueil.

E. D.

* *
*

FABRE (Paul). *Le LIBER CENSUUM de l'Eglise romaine*. 1^{er} fascicule. Paris, 1889, in-4°. *Bibliothèque des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome.*)

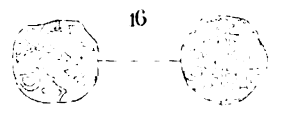
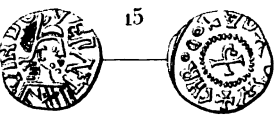
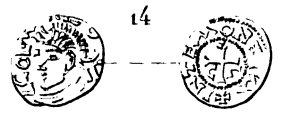
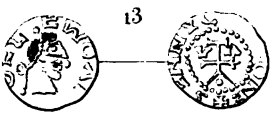
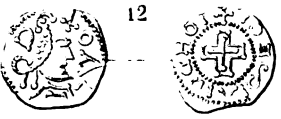
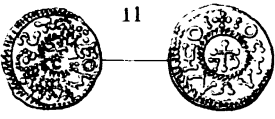
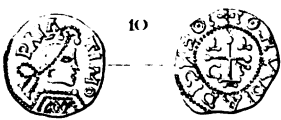
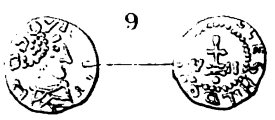
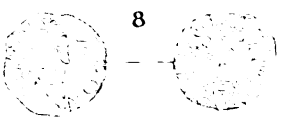
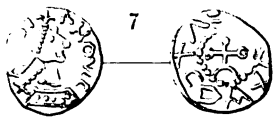
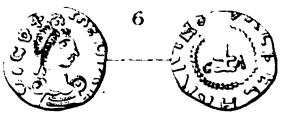
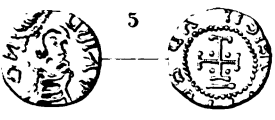
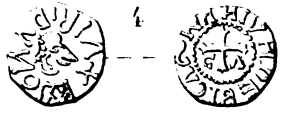
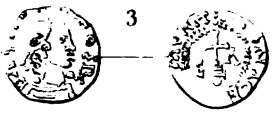
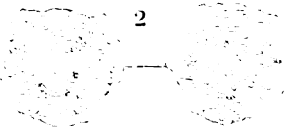
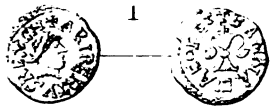
Le *Liber Censuum* est un livre qui présente le tableau des cens dus à l'Eglise romaine, répartis par provinces et diocèses. La plus ancienne rédaction qui nous soit parvenue remonte à l'année 1192 ; elle est l'œuvre de Cencius le camérier, devenu plus tard souverain-pontife sous le nom d'Honorius III. Ce livre fut tenu à jour ; l'auteur avait même laissé dans son manuscrit des blancs pour permettre d'y introduire les additions nécessaires. M. Fabre a entrepris la publication d'un texte critique du *Liber Censuum*.

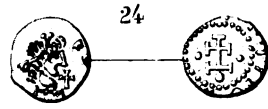
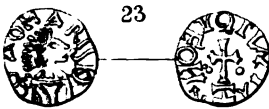
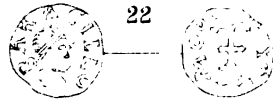
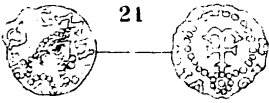
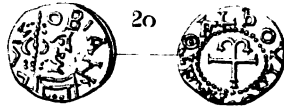
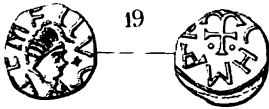
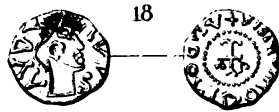
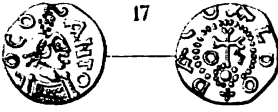
Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance de ce document pour l'histoire monétaire des XII^e et XIII^e siècles. On y trouve énumérées toutes les espèces de monnaies en usage dans la chrétienté. Mais ce qui rend la présente édition du *Liber Censuum* particulièrement précieuse pour les numismatistes, c'est qu'une grande partie du commentaire, dont M. Fabre l'a enrichie, est consacrée à l'étude des monnaies mentionnées dans le texte. Voici le relevé des notes numismatiques du premier fascicule :

- Page 6, note 1. Sur la monnaie d'or appelée malequin.
- Page 7, 2^e col., note 3. Sur le marabotin.
- Page 12, 1^{re} col., note 2. Sur le mazmotin.
- Page 13, 1^{re} col., note 2. Sur la valeur de l'obole d'or.
- Page 14, 1^{re} col., note 4. Sur les provinois du Sénat.
- Page 17, 2^e col., note 1. Sur le tarin.
- Page 18, 1^{re} col., note 2. Sur la valeur du besant.
- Page 18, 2^e col., note 1. Sur les florins de la Chambre.
- Page 26, 1^{re} col., note 1. Sur la monnaie provinoise.
- Page 43, 1^{re} col., note 1. Sur la monnaie de Pavie.
- Page 47, 2^e col., note 1. Sur la valeur des provinois du Sénat.
- Page 48, 2^e col., note 1. Sur la monnaie de Pise.
- Page 52, 1^{re} col., note 2. Sur la monnaie de Lucques.
- Page 56, 2^e col., note 3 et p. 67, 1^{re} col., note 3. Du rapport entre les florins et les deniers pisans.
- Page 65, 2^e col., note 1. Sur les monnaies impériales.
- Page 97, 1^{re} col., note 5 et 2^e col., note 1. Sur la valeur des gros vénitiens.
- Page 105, 1^{re} col., note 2. Sur les monnaies de Milan.
- Page 111, 1^{re} col., note 4. Sur la monnaie de Suse.

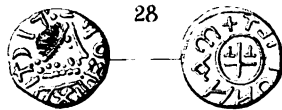
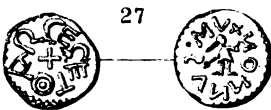
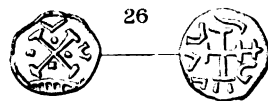
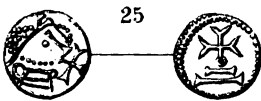
M. PROU.

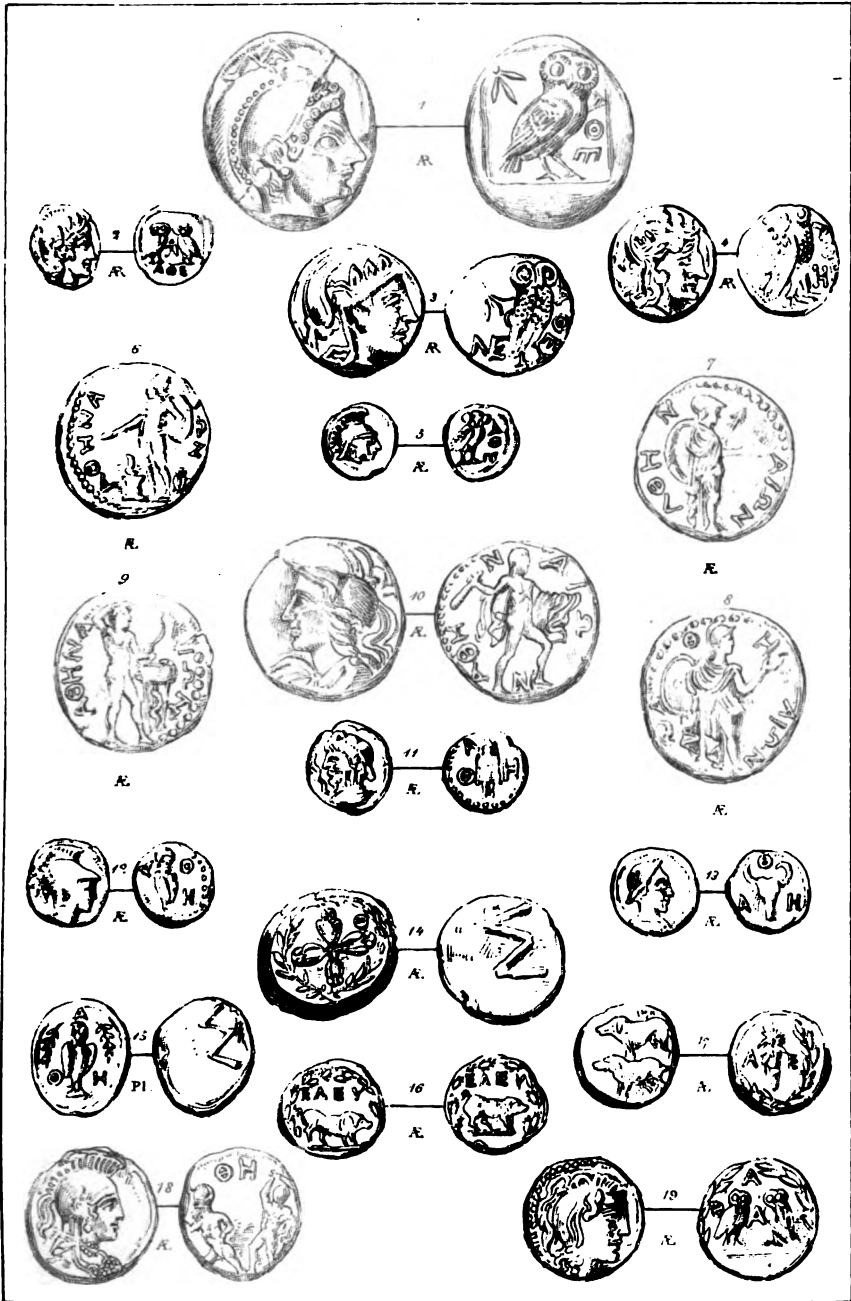
Le Gérant, F. FEUARDENT.





B





MONNAIES DE L'ATTIQUE









REPRODUCTION DE LA MÉDAILLE D'HÉRACLIUS

Heliotype G. Baquet Paris

INVENTAIRE SOMMAIRE
DES
MONNAIES MÉROVINGIENNES
DE LA COLLECTION D'AMÉCOURT
ACQUISES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Pl. VII et VIII.

Quelques mois me sont encore nécessaires pour achever le catalogue complet et méthodique des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale. Aussi je crois faire une œuvre utile en donnant, sans plus attendre, une liste des monnaies de cette série que l'Etat a acquises des héritiers de feu le vicomte de Ponton d'Amécourt, grâce à l'initiative du savant conservateur du Cabinet des Médailles, M. Anatole Chabouillet, et en vertu de la loi du 24 juillet 1889. Il ne s'agit donc pas ici d'une classification scientifique de ces pièces, mais d'un répertoire indiquant aux numismatistes les ressources nouvelles que le Cabinet de France pourra fournir à leurs études.

Ces monnaies sont divisées en deux classes : les monnaies d'or et les monnaies d'argent. Parmi les monnaies d'or, j'ai distingué les pseudo-romaines,

les royales, les palatines et les monnaies des monétaires. Toutes ces pièces, sauf indication contraire, sont des tiers de sou. Pour les monnaies pseudo-romaines, elles sont rangées dans l'ordre alphabétique de la légende du droit et, à son défaut, de la légende du revers. Pour les monnaies royales, les répartir entre les divers rois et chercher à distinguer entre les rois du même nom, c'eût été sortir des limites et du caractère que j'ai assignés au présent travail. L'ordre alphabétique que j'ai suivi est basé sur l'orthographe des noms royaux tels qu'ils apparaissent sur ces monnaies. On ne tiendra pas compte des mots qui, sur quelques monnaies, précèdent le nom royal.

Aux monnaies palatines sont jointes les monnaies de la *Scola* et celles qui ont été frappées par le fisc, sans indication d'ateliers.

Vient ensuite le groupe le plus important, c'est-à-dire les pièces émises par les monétaires. Celles-ci sont rangées dans l'ordre alphabétique des légendes qui indiquent l'atelier, ou, à leur défaut, des initiales et monogrammes qui en tiennent lieu. Ainsi, le tiers de sou qui porte en légende d'un côté *Sesoald* et de l'autre *Avitus ebescobus*, c'est-à-dire deux noms d'homme, est classé à *Ar* parce qu'il présente gravées dans le champ du revers les lettres *AR*, initiales d'*Arverni*. Dans ce système, il arrive que deux pièces frappées au même lieu se trouvent assez éloignées l'une de l'autre. Les pièces de *Chalon* dont la légende est *Cabilonno* sont séparées de celles dont la légende est *Cavilonno*. Des renvois assez nom-

breux remédient à cet inconvénient. Après les monnaies avec noms d'ateliers sont décrites quelques monnaies signées du seul monétaire, sans indication du lieu d'émission, soit que celui-ci ait été rogné, soit qu'il n'ait jamais été gravé.

Les monnaies d'argent ne présentant pour la plupart que des légendes incomplètes, il était impossible de suivre dans leur description l'ordre alphabétique. Je les ai donc réparties en un certain nombre de groupes, de la façon qui m'a paru devoir rendre leur recherche le plus facile. Une pièce de bronze et une autre de plomb ont été rejetées à la fin de la liste.

Enfin, une table alphabétique des noms d'homme termine cet inventaire.

Quelques pièces, choisies parmi les plus intéressantes ou les plus belles de cette riche collection, ont été reproduites par la phototypie.

Ce sont d'abord, sur la première planche, onze monnaies royales. J'en dirai quelques mots seulement ; y insister serait empiéter sur le domaine de M. A. de Barthélemy qui en parlera prochainement dans le travail qu'il prépare sur l'ensemble des monnaies des rois mérovingiens. Voici, en premier lieu, un célèbre sou d'or de Théodebert I, trouvé jadis près d'Anvers. Il est aussi remarquable par le type que par la légende du revers. Celle-ci, *Pax et Libertas*, a rendu cette monnaie suspecte à quelques numismatistes. L'aspect de la pièce n'a rien cependant qui puisse faire douter de son authenticité. Quant à la légende, elle n'est pas plus extraordinaire

que celle qu'on lit sur des petits bronzes attribués à Gondobaud et frappés à Lyon, *Pax et Abundantia*. Le monnayage de Théodebert est calqué fidèlement sur le monnayage romain. Or, la légende *Pax et Libertas* est bien dans la tradition romaine. C'est une de ces proclamations sonores comme les empereurs aimaient à en mettre sur leurs monnaies. Quant aux lettres gravées dans le champ du revers, l'on y a vu, à tort, croyons-nous, les initiales de *Moguncia*. Leurs contours ne sont pas assez nets pour qu'on puisse les déterminer. Le tiers de sou de Théodebert reproduit ensuite présente ceci d'intéressant que la Victoire du revers y est figurée de face, tandis que sur les tiers de sou de ce roi jusqu'ici signalés, elle est de profil.

C'est encore à un roi d'Austrasie, probablement Sigebert I (561-570), qu'appartient le tiers de sou n° 3 frappé à Reims. A la fin du vi^e siècle, la Victoire disparaît du revers des tiers de sou pour faire place à la croix haussée sur des degrés. Aussi ne peut-on pas attribuer à Clotaire I la pièce n° 4 de la planche VII. Son style, encore bon, ne permet pas de la faire descendre jusqu'à Clotaire III (657-673). Elle appartient donc à Clotaire II, et comme elle a été frappée à Chalon-sur-Saône, la date de son émission se place entre 613 et 629¹. Les tiers de sou n° 5 et 6 de la

1. On fixe d'ordinaire à 628 la mort de Clotaire II, roi d'Austrasie et de Bourgogne depuis 613. Mais M. Krusch a reporté cet événement jusqu'à la fin de 629. Voyez son mémoire sur la chronologie des rois mérovingiens, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII, p. 449, et le résumé qu'en a donné M. Julien Havet dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, p. 433. J'adopte encore l'opinion de Krusch pour les dates des rois Dagobert I, Clovis II et Clotaire III.

pl. VII semblent devoir être tous deux attribués à Dagobert I (623 ou 629 à 639); tous deux aussi présentent avec le nom du roi, le nom du monétaire. Mais tandis que le premier a été certainement frappé en Austrasie, le second peut être sorti soit d'un atelier de la même région, soit d'un atelier du Sud-Est de la Gaule. Le n° 7 a été frappé par Clovis II (639-657) à Amiens. On remarquera, dans le nom du roi, la substitution de B à D, *Cl̄obovius* pour *Clodovius*. Il n'y faut voir probablement qu'une faute de graveur. Le monnayage mérovingien présente d'autres exemples de confusion entre les deux lettres B et D. Du mot *Ambianis* les seules lettres **AMB** sont visibles; mais la restitution proposée est certaine. En effet, le Cabinet de France a acquis récemment un triens qui porte au droit **AMBI**/////ISCIVE et au revers le même nom de monétaire que nous lisons sur le *triens* de Clovis, **SIC**[HRA]MNO. De plus, au revers, les lettres du mot *Pax* accostent la croix de la même façon qu'ici les lettres du mot *rex*. Enfin ces deux pièces sont bien du même style. Nous rapporterons encore à Clovis II les tiers de sou n° 8 et 9, l'un avec les initiales de l'atelier de Marseille, l'autre avec l'indication de l'atelier d'Orléans, en toutes lettres, *Aurilianis fitur*. Il est remarquable que le dessin de la tête gravée au droit de ce dernier tiers de sou soit analogue à celui de la tête des pièces de Caribert II à Banassac. En ce qui regarde le tiers de sou qui porte tout ensemble un nom royal *Clotarius* et le nom d'un monétaire *Lioncius*, on peut hésiter entre Clotaire II

ou Clotaire III. L'atelier est marqué par les initiales **GR**. C'est sans doute Grenoble. La dernière monnaie royale que nous ayons fait reproduire a été attribuée par Ch. Robert¹ à Dagobert II (674-679). M. Maxe-Werly, qui l'a publiée à nouveau², l'a justement rapprochée d'une monnaie de Toul au nom du monétaire *Dructoaldus*³.

Le n° 12 de la planche VII est un tiers de sou frappé à Lyon. Du même atelier est sortie la monnaie d'argent n° 13 qui porte gravé au droit le nom même qu'on lui donnait **DINARIOS**. Le tiers de sou n° 14 porte en légende, du côté de la tête, le nom de lieu **COC-CIACO**. Le style de la pièce et la présence au revers des initiales **CA** accostant la croix indiquent qu'il faut chercher cet atelier dans le voisinage de Chalon, d'Autun et de Beaune ; mais précisément dans cette région il y a plusieurs localités dont le nom moderne répond à *Cocciaco* et qui peuvent revendiquer la monnaie en question. Ce sont : Cussy-en-Morvan, Cussy-la-Colonne, Cussy-sur-Arroux, Cuzy dans le canton d'Issy-l'Évêque et Cussy-les-Forges ; tous villages qui étaient jadis dans le diocèse d'Autun. Le tiers de sou n° 15, dont la légende au droit est *Granno*, peut être attribué à Grand, dans les Vosges. La pièce suivante est un denier frappé au nom de la célèbre abbaye de Saint-Philibert de Jumièges. Le n° 17 est un tiers de sou qui porte le nom de Bayeux. La légende gravée au droit du n° 18

1. *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, p. 44.

2. Dans la *Revue numismatique*, 1890, p. 15, pl. I, n° 2.

3. C'est le tiers de sou publié par Ch. Robert, *Etat actuel de la numismatique de Toul*, dans *Revue numism.*, 1868, pl. xvi, n° 6.

mérite de nous arrêter. C'est APRARICIA. Nous ne connaissons pas en France une seule localité dont le nom actuel soit dérivé de ce nom latin. Il y a au contraire deux villages au moins, dont le nom peut venir d'*Aprariciaco*. Ce sont Avrechy dans l'Oise et Evrecy dans le Calvados. N'est-il pas possible qu'*Apraricia* soit une forme incomplète? N'avons-nous pas des tiers de sou frappés à coup sûr à *Teodericiaco* et dont la légende est *Teodericia*. De la même façon on trouve *Teodebercia* et *Teodeberciaco* sur des monnaies d'un même atelier. Si nous remarquons, en outre, que le buste de notre monnaie n° 18 est du même dessin que le buste du n° 17, frappé à Bayeux, nous n'hésiterons pas à l'attribuer à Evrecy qui se trouve précisément dans les limites de l'ancienne cité de Bayeux. Le n° 19 est un tiers de sou de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Quant au n° 20, il porte au droit THAISA CAS, pour *Thaisaco castro*. Ici encore nous remarquerons la chute de la terminaison *co*. Aucun numismatiste ne doutera que ce triens ne soit tourangeau. Si l'on ne trouve pas en Touraine de localité dont le nom français réponde au latin *Thaisa*, il faut s'en tenir à la lecture et à l'identification que je propose, à savoir *Thisay* dans le canton de Chinon. Le nom de lieu inscrit au droit du n° 21 est *Condate vico*; le champ est orné d'une croix à six branches, imitation assez grossière du monogramme constantinien. Cette croix apparaît encore sur deux tiers de sou de la collection d'Amécourt, l'un de *Ballatetone*, l'autre de *Braia vico*¹. Si

1. Ce sont les n° 167 et 203 du présent inventaire. Ils ont été publiés par

nous trouvions dans une étendue de territoire restreinte trois localités dont les noms actuels répondissent aux trois noms latins *Condate*, *Ballatetone* et *Braia*, n'y aurait-il pas quelque raison d'y voir les ateliers de nos trois tiers de sou? Cette hypothèse est réalisée dans le département d'Indre-et-Loire, où l'on rencontre Candes, Ballan et Braye-sous-Faye. Ce qui ajoute encore à la vraisemblance de cette attribution, c'est que le buste gravé au droit du triens de *Braia* est dans le style propre aux bustes des monnaies poitevines. Or Braye-sous-Faye était dans le *pagus Pictavinus*, sur les confins du *pagus Turonicus*¹. Ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation que j'attribue au Remblay, dans le département de la Sarthe, le tiers de sou n° 22 dont l'une des légendes est *Ramelaco*. Le n° 23 qui porte *Calmaciaco* peut avoir été frappé à Chemazé dans la Mayenne. Sur le n° 24, on lit du côté de la tête, *Wagias*. Il est impossible d'admettre l'identification de *Wagias* avec Wassy, indiquée par M. d'Amécourt². Nous proposerons Vaiges, dans la Mayenne.

Les monnaies n°s 25 et 26 sur la planche VIII présentent l'une et l'autre, au droit, le nom de la cité de Rennes, *Redonis*; la première est un tiers de sou, la seconde un denier d'argent, celui-ci a été frappé par l'administration royale, par le fisc, *racio fisci*. Le n° 27 est encore un denier; la légende d'un côté est

P. d'Amécourt, le premier dans l'*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. III, p. 119, n° 70; le second, dans *Recherche des monnaies méroving. du Cenomannicum*, p. 212, n° 135.

1. Voyez Longnon, *Atlas historique de la France* pl. VII.

2. *Excursion numismatique dans la Bourgogne*, dans *Annuaire de la Soc. franç. de numismatique*, t. I, p. 148, pl. VIII, n° 75.

ALOIA VI pour *Aloia vico* ; de l'autre, MARTINVS MO pour *Martinus monetarius* ; le style de cette monnaie et le nom du monétaire *Martinus*, qu'on retrouve sur les deniers orléanais, font qu'on peut la donner à un bourg peu éloigné d'Orléans, Alluyes, dans le département d'Eure-et-Loir. Cette localité est dite *Alloia* dans des documents de l'époque carolingienne¹. Quant au nom de lieu *Climone* gravé sur le triens n° 28, au lieu d'y voir, avec M. d'Amécourt², une des formes de l'ancien nom de la ville du Mans, je préfère l'identifier avec Clémont en Berry. Le n° 29 est un tiers de sou de Paris. On attribue d'ordinaire à l'église de Paris le denier n° 30 ; je ne crois pas toutefois qu'on puisse traduire les lettres ER gravées dans le champ de cette monnaie par *ecclesie racio* ; il suffira, en effet, d'ouvrir la *Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, dressée par M. A. de Barthélemy, pour se convaincre que l'usage était de dire non pas *ecclesie racio*, mais *racio ecclesie* ou *racio basilice*, comme aussi *racio domini*, *racio fisci*. Le n° 31 est un tiers de sou en argent doré ou en or très fortement allié d'argent ; par son style, il se rapproche des monnaies de la Première Lyonnaise ; la légende du droit étant BRIENNON pour *Briennone*, nous pouvons l'attribuer à Brinon-les-Allemands qui était dans la IV^e Lyonnaise, mais non loin de la I^e Lyonnaise.

Le tiers de sou n° 32 a été frappé à Trèves ; le n° 33 à *Epocio* qui est sans doute l'ancien Ivoy,

1. Voyez Longnon, *Atlas historique*, texte, p. 164.

2. *Recherche des monnaies mérov. du Cenomanicum*, p. 68.

aujourd'hui Carignan dans les Ardennes. La ressemblance entre le buste gravé au droit du triens de *Perta vico*, n° 34, et le buste du célèbre triens de *Nasio vico in Barrense* est telle que nous n'hésiterons pas à l'attribuer à un bourg voisin du Barrois, Perthes, ancien chef-lieu du *pagus Pertensis*, dans la cité de Chalons-sur-Marne. La lettre **A** qui occupe l'un des côtés du tiers de sou n° 35 rappelle l'**A** gravé dans le champ d'une autre monnaie de la collection d'Amécourt à la légende *Atravetes*, Arras. Ici cet **A** est surmonté d'un trait horizontal semblable à celui d'un **T**; il est accompagné des lettres **SC** et **V**: on pourrait proposer de voir dans la réunion de ces lettres l'abréviation de *Sancti Vedasti*. Mais cette interprétation est très douteuse. Tout aussi incertain est le lieu d'émission du tiers de sou n° 36 dont les légendes sont: **+ RACI SC PETRI** pour *Racio Sancti Petri* et **RACIO ECCLE** pour *Racio ecclesie*. Il y avait à l'époque mérovingienne plus d'une église placée sous le vocable de Saint-Pierre. Mais, comme le buste gravé au droit de notre triens est d'un style analogue à celui du buste gravé sur la monnaie de Clovis frappée à Amiens et figurée précédemment sous le n° 7, nous sommes disposé à attribuer la pièce en question au monastère Saint-Pierre de Corbie, fondé en 657 par Bathilde, veuve de Clovis II.

Le nom de lieu qu'on lit sur le tiers de sou n° 37 est *Argintorati*. S'agit-il de Strasbourg ou bien de l'un des deux Argentré qui existent en France, l'un dans le département de la Mayenne, l'autre dans l'Ille-et-Vilaine? La question ne laisse pas que d'être

fort embarrassante. Car si cette pièce n'est pas dans le style du monnayage de la région occidentale de la Gaule, elle ne diffère pas moins, comme l'a déjà remarqué M. Engel ¹, des autres pièces attribuées avec certitude à Strasbourg. Toutefois c'est plutôt dans l'Est que dans l'Ouest qu'il faut chercher son lieu d'origine. Ainsi le revers, par son aspect général, par la forme des lettres de la légende, rappelle le revers d'un tiers de sou de Mouzon, qui fait aussi partie de la collection d'Amécourt. Il convient donc de la laisser à Strasbourg, à moins qu'on ne connaisse dans la Seconde Belgique un lieu appelé *Argentorati*.

Les n^{os} 38 et 39 de la planche VIII sont des sous d'or; on sait combien sont rares en Gaule ces espèces de monnaie, après le vi^e siècle et en dehors de l'atelier de Marseille; le premier, qui pèse 4 grammes 20, porte en légende *Chœ fit*; les tiers de sou avec cette légende sont assez communs; *Chœ* a été identifié avec Huy dans le pays de Liège. Quant au second, qui pèse 4 gr. 41 et dont la légende est, au droit, **BARRO CAITZO** pour *Barro castro*, c'est un produit de la même officine qu'un tiers de sou avec *Barro castro* attribué par M. Deloche à Bar-sur-Corrèze ². Le revers est surtout remarquable; dans le champ, un archer marchant à droite et s'appêtant à tirer; en légende, **MARIVLFI + VIVE DO**, que j'interprète *Mariulfi, vive Deo*. L'acclamation *vive Deo* est con-

1. Engel et Lehr, *Numismatique de l'Alsace*, p. 150.

2. Deloche, *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, n^o 88. — Le sou d'or de la collection d'Amécourt a été publié par L. Pila Carocci dans *Bullettino di Numismatica e Sfragistica* (Camerino, 1886), 2^e année, p. 86, pl. III, n^o 1.

nue. Dans une inscription chrétienne du Puy, on lit *Scutari papa vive Deo*¹. Paulin de Nole écrivant à Licentius lui dit : « Vive, precor, sed vive Deo »². Ce souhait, sur le sou d'or, s'applique au monétaire *Mariulfus*, dont le nom est au vocatif. N'est-ce pas de la même façon qu'une bague du Musée de Langres porte l'inscription *Vivat qui fecit*. Et plus anciennement, les potiers romains s'adressaient, sur leurs œuvres mêmes, des vœux de bonheur comme celui-ci : *Valeat qui fecit*³. C'était donc un usage antique auquel se conformait *Mariulfus*. Mais, au lieu de se souhaiter une heureuse vie dans le siècle, lui, chrétien, tournait ses regards plus haut et se souhaitait une vie religieuse, tout entière à Dieu.

Le style du triens n° 40 est le style limousin très caractérisé. La légende du droit est *Tullo castro* ; je ne pense pas qu'il y ait témérité, malgré cette terminaison masculine, à l'attribuer à Tulle. Le denier n° 41 offre d'un côté l'image d'un cheval et la légende **GODOLAICO** ☉ ; de l'autre côté, une croix formée de quatre globules autour d'un anneau centré et la légende incomplète **+ IREDO**..... Je n'ai pu interpréter cette légende, mais je rappellerai que plusieurs deniers avec la légende *Pectavis* et par conséquent frappés à Poitiers sont signés sinon du même monétaire, au moins d'un homonyme. *Porto Veteri*, dont

1. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 572.

2. Paulin de Nole, ep. VIII. C'est mon très savant maître, M. Edmond Le Blant, qui m'a signalé ce passage de Paulin de Nole. Il m'a également fait connaître la bague du Musée de Langres, qui trouvera place dans le *Supplément des Inscriptions chrétiennes*.

3. Descemet, *Inscriptions doliaires latines*, p. xvi, note.

le nom est gravé sur le tiers de sou n° 42 n'est pas *Port-Vendres*, comme on l'a cru jusqu'ici. C'est plutôt Port-Saint-Père, à l'embouchure de la Loire, qui, d'après M. Longnon ¹, s'appelait au ix^e siècle *Vitriarix portus*. Certains tiers de sou donnent d'ailleurs la forme *Porto Vidrari* ². Les deux derniers tiers de sou reproduits sur la planche VIII sont encore d'attribution incertaine.

MONNAIES D'OR

MONNAIES PSEUDO-ROMAINES

1. ANSIAAZUAMV. Buste diadémé, à droite.

℞. VNIPIVASV. Croix chrismée sur trois degrés, sous lesquels un O entre deux I. Cercle extérieur.

2. + ATIOVFN. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VRTAOFΩHV. Croix potencée sur un globe, sous lequel un trait; à gauche du globe, une étoile. A l'exergue, OMO. Cercle extérieur.

3. DN ANICTAIVS TI AVC. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. VICTORIA AVCSTORI. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une cou-

1. Longnon, *Atlas historique*, texte, p. 208.

2. Voyez A. de Barthélemy, *Liste des noms de lieux*, n° 512.

ronne, de la gauche une croix. A l'exergue, **AVRIL**. Cercle extérieur.

4. **D N IIVS////////ANVS**. Buste diadémé, à droite.

R. **VICTVRIA AVS //////////**. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne. Dans le champ, à gauche, **LE**. Exergue rogné. Cercle extérieur.

5. **D N IVSTINIANVS II**. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée; devant le buste, **LV**. Cercle extérieur.

R. **VICTVRIA AVSTV**. Victoire de face, debout, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne. Dans le champ, à gauche, **CS**.

6. **D N IVSTINI FI**. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée; devant, **TR**. Cercle extérieur.

R. **VICTORIA AVSTV FI**. A l'exergue, **CON** rétrograde. Victoire, de face, sur un degré, tenant de la main droite une croix, de la gauche une couronne; dans le champ, à gauche, **NA**. Cercle extérieur.

7. **II2 ////// ΛOIVIII**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. **II ////// Η Λ ΛΙ**. Victoire de face, debout sur un degré, tenant de la main droite une couronne, de la gauche une croix. A l'exergue, **OIO**. Cercle extérieur.

8. **NIPTAVCONITP**. Buste diadémé, à droite.

R. **VICTVRIA AV //////////**. Victoire de face, tenant, de la main droite, une croix; de la gauche, une couronne; dans le champ, à gauche, **E**; à droite, **Ϟ**. A l'exergue, **NOO**.

9. **N IVΣTINNANI**. Buste casqué, de face, tenant une lance. Cercle dentelé extérieur.

℞. **VICTORIA AVCCC Z**. Victoire, debout sur un degré perlé. de profil à gauche, tenant une croix chrismée, à longue hampe perlée; à gauche, dans le champ, une étoile. A l'exergue, **CONOB**. Cercle dentelé extérieur. — Sou d'or.

10. Légende illisible. Buste à gauche.

℞. **////ODIOS**. Croix potencée sur un globule sous lequel un trait horizontal; à l'exergue, **OIO**. Cercle extérieur.

11. **OILVϠNIAVVΣIIIIO**. Buste diadémé, à droite.

℞. **ΣTI //M**. Croix potencée sur deux degrés. A l'exergue, **ICESE**.

12. **TIVINTAISITI**. Buste diadémé, à droite, la boucle du diadème détachée. Traces de cercle extérieur.

℞. **EPIΣCOPVΣ EΣTI**. Victoire de face, debout sur un degré, tenant, de la main droite, une croix; de la gauche, une couronne. Traces de cercle extérieur.

13. **VϠNDIOΣAI**. Buste diadémé, à droite.

℞. **VϠΓAVITSIVNA**. Croix potencée à branches égales sur un globe, accostée des lettres numérales **IIV**; sous le globe, un trait horizontal; à l'exergue **ONOD**. Cercle dentelé extérieur.

14. **VTΣVS VI //**. Buste, à gauche.

℞. **OOVCVΘSO**. Croix sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur.

MONNAIES ROYALES

15. + CHLODOVEVZ. Buste diadémé, à droite.
 R. + ELICIV MONETA. Croix ancrée, fichée à un globule.
16. + AVRILIANIZ FITVR. Buste diadémé, à droite.
 R. CHLODOVIVZ REX entre deux grènetis. Croix à branches égales. (Pl. VII, n° 9.)
- 17 CAVILONNO FIT en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.
 R. + CHLOTH[ARIYS] REX. Croix sur trois degrés, accostée des lettres CA. Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 4.)
18. CHLOVEO RECE. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.
 R. Légende rognée. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres M A; le champ entouré d'un grènetis. (Pl. VII, n° 8.)
19. ZICCHRAMNO M̄. Buste diadémé, à droite.
 R. + AMBI[ANIS CL]OBOVIVZ. Croix ancrée sur un globule, accostée des lettres REX. Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 7.)
20. CLODOVIOZ RĒ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.
 R. ELECIIVS MON entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres AR.
21. CLOLVIVZ B (*Clotarius r*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

grènetis auquel chaque branche de la croix est reliée par un petit trait. — Argent autrefois doré.

28. + DACOBERTO R. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. + AMOLEMO MOE entre deux cercles. Croix surmontée d'un trait courbe, et aux bras de laquelle sont suspendus deux Λ. (Pl. VII, n° 11.)

29. DACOBERTV. Buste diadémé, à droite.

R̄. VRNIO +. Croix accostée des lettres AR. (Peut-être faut-il rapprocher les lettres du champ de la légende et lire + ARVRNIO, pour *Arvernio*.)

30. DACOBERTV2. Buste diadémé, à droite.

R̄. ΕΛΕCI ////////////// ΝΕ (la légende précédée d'une sorte d'Ω, dégénérescence de lemnisques), entre un cercle et un grènetis. Croix sur un globe, accostée de deux points et des lettres MA sous chacune desquelles un groupe de points.

31. + DAGOBERTUS I. Buste au diadème perlé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. DONATVS MONETA entre un cercle et un grènetis (la légende précédée d'une sorte d'Ω, dégénérescence de lemnisques). Dans le champ, croix sur un degré et un globe, accostée de deux points et des lettres BE R retournées. (Pl. VII, n° 6.)

32. HILDBPTV R€ ///. Buste de face. Traces de cercle extérieur.

R̄. VRSOMERI +. Dans le champ, monogramme de *Ruteni*. Cercle extérieur.

33. MASILI[A]. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, V. Cercle extérieur.

℞. HILΔEBERTVϞ R IA (le pied du dernier R est barré) entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe aplati, accostée des lettres MA; sous l'M une croisette pommetée, sous l'A un trait pommeté à ses extrémités. — Sou d'or.

34. ΜΑϞΙΓΙΑ. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + HILΔEIERTVϞ. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres HA; le champ entouré d'un cercle perlé.

35. LOTHAVIVS REX. Buste diadémé, à droite.

℞. + VVANDELENO M +. Croix ancrée fichée à un globule.

36. ΜΑΖ + ILIA. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, H. Cercle extérieur.

℞. [SIECOBERT entre un cercle et un cercle perlé. Croix potencée, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres MA.

37. ΖΙCIBERT R //IIII. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende surfrappée, entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres VI VA et au dessous V II.

38. D N SIGIBERTVS RE ///. Buste, à droite.

℞. REMVS CIVIT DACCI. Victoire, debout sur un degré, tenant une croix. Cercle extérieur. — Pièce fruste. (Pl. VII, n° 3.)

39. SICIBERTVS REX. Buste diadémé, à droite.

℞. TVLLO. Victoire, debout sur un degré, à droite,

tenant une croix au pied pommetté de la main gauche; sous le degré, deux points. Cercle extérieur.

40. **D N THEODEBERTVS D.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **VICTORIA [AVC] LAN.** Victoire, debout sur un degré, à droite, tenant une couronne; derrière, une étoile; devant, **LV.** Cercle extérieur.

41. **D THEODEBERTVS REX.** Buste casqué, de face, tenant la lance et le bouclier. Cercle extérieur.

℞. **PAX ET LIBERTAS.** Génie ailé debout sur un degré, à gauche, tenant de la main droite une croix à longue hampe. Dans le champ, lettres, dont une seule **N** est déterminée. A l'exergue, **CONOB.** Cercle extérieur. — Sou d'or. (Pl. VII, n° 1.)

42. **D N THEODEBERTVS VII.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **VICTORIA AVCVSTORVN.** Victoire de face tenant de la main droite une couronne, de la gauche une croix. A l'exergue **CONO.** Cercle extérieur. (Pl. VII, n° 2.)

MONNAIES PALATINES

43. **AVNVLFO.** Buste, à droite.

℞. **DOMN[*I*] R]ACIO.** Victoire, debout, sur un degré, à gauche, tenant une croix (?). Cercle dentelé extérieur.

44. **+ AOVNVLICEO.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ IN EΩCOLA FIIT.** Croix pattée à branches égales; le champ entouré d'un cercle dentelé.

45. M[ON]ETA E. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle de perles.

R̄. ELIϷIV MO. Croix chrismée, sur deux degrés.

46. MONETA E. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle de perles.

R̄. ELIϷIVS MO. Croix chrismée, sur deux degrés. Grènetis extérieur.

47. MONITA IN SCO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + VICTOR[IN]VS CVI entre un cercle et une couronne. Croix pommetée à branches égales, accostée des lettres VC.

48. PALATI. Buste diadémé, de face.

R̄. + MONET[A] entre un cercle et un cercle dentelé. Croix sur trois degrés.

49. PALATI MO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̄. + ЮНИЪТАДИϷИЭ /// entre deux cercles dentelés. Croix ancrée, le pied soudé à un degré, accostée des lettres CA.

50. + PALATI MON. Buste diadémé, à droite.

R̄. + EϷCOL[A] /////Λ. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée des lettres EL IGI.

51. + PALATI MON. Buste diadémé, à droite.

R̄. + EϷCOLA RE· E.Λ. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée des lettres EL IGI. Traces de cercle dentelé extérieur. — Or blanc.

52. RACIO DOM[NI]. Buste diadémé, à gauche.

R̄. DAOVAL[D]O MO. Croix ancrée et fichée.

53. + SCOLA RE. Tête, à gauche.
 R̄. MACNOALDO. Croix ancrée, fichée à un globule.
 Traces de cercle dentelé extérieur.

MONNAIES DES MONÉTAIRES

Ateliers.

54. LITEMVNDQ. Croisette. Grènetis extérieur.
 R̄. Sans légende. Dans le champ, A surmonté de trois points, accosté des lettres S et C, chacune d'elles accompagnée de deux points; au dessous de l'A, un V sous lequel trois points. Grènetis extérieur.
 — Cf. *Atravetes*. (Pl. VIII, n° 35.)
55. MEQVLFO MO. Buste diadémé, à droite.
 R̄. ABORBONE C NE. Croix à branches égales; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Burbulne*.
56. ABRIIICKTAS (*Abrincktas*). Croix ancrée.
 R̄. ALCISILVS M. Croix, le pied soudé à un degré, cantonnée de quatre points.
57. ABRINKTA. Tête diadémée, à droite. Traces de cercle extérieur.
 R̄. LEVBASIIIC. Croix.
58. ACAVN[O]FIT. (*Acauno fit*), (le second A et l'V sont liés). Buste diadémé, à droite; devant, une rosace.
 R̄. NICA. SIO. Croix à branches égales, ornée de deux globules à chaque extrémité; le champ entouré d'un grènetis.
59. ACAVNO FIT. Buste, à droite.

℞. ROMA////S MVN. Croix accostée des lettres numériques VII; le champ entouré d'un cercle dentelé fermé en haut par un anneau centré et muni en bas de lemnisques.

60. + ACETVIϞTERCOI en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + MANDO MONTARIT entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, à branches égales, accostée des lettres ΛΩ.

61. ACTORIAC ////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ///// NOLENV. Dans le champ, les lettres AR, séparées l'une de l'autre par trois points, au dessus d'un degré. Cercle extérieur.

62. ///// NOVFICVA WO. Buste diadémé, à droite.

℞. + VDAVINIϞ VA MIϞO entre un cercle dentelé et un grènetis fermé à sa partie inférieure par un anneau perlé et centré. Croix.

63. Légende rognée. Croix ancrée, accostée des lettres ΛΩ, le champ entouré d'un cercle.

℞. /////NIC//// en légende rétrograde, entre deux cercles. Croix sur un degré, accostée des lettres MO.

64. + ACENAPPIO + (le Ϟ est lié à l'A qui le précède). Buste à droite; grènetis extérieur.

℞. + ALAFRIDVS. Personnage debout, de face, les deux bras levés, sur un degré. Grènetis extérieur.

65. ACENAPPIO VI. Tête informe. Traces de cercle extérieur.

℞. ALAFREDO MT. Type incertain. Cercle extérieur.

66. **ACEENNO FIET +**. Buste diadémé, à droite.
 R. **DODDOLO MO/////** entre deux cercles dentelés.
 Croix accostée de **TF**.
67. **ACVZTA**. Buste diadémé, à gauche.
 R. **AVDALDVZ MONET** entre deux cercles, le cercle intérieur fermé par un anneau centré. Croix aux bras de laquelle sont suspendues les lettres **A** et **Ω**.
68. **[AC] VZTA FIT**. Buste diadémé, de face.
 R. **////////IT////MON/////**. Croix sur deux degrés, accostée des lettres **AV**.
69. **AGVSTA FIT**. Buste diadémé, à droite.
 R. **+ OIOTATVΩ ΩIIOΩ** entre un cercle et un grènetis. Croix.
70. **+ VIONIS**. Buste de face. Cercle dentelé.
 R. **+ IIIANCIO**. Victoire de style barbare, debout, de face, tenant une palme de la main droite. Cercle dentelé. — Cf. *Redonis*.
71. **ALANCIAC◇ FITVR**. Buste diadémé, à droite.
 R. Légende illisible entre deux cercles. Croix, le pied pommetté, accostée des lettres **III**.
72. **ALBENNO FET**. Buste diadémé, à droite.
 R. **+ CELESTVS MVNETARI** entre un cercle et un grènetis. Croix chrismée, accostée des lettres numériques **VI**.
73. **[A]LBINNO FIT**. Buste diadémé, à droite.
 R. **MAXVMIO M////////** entre un cercle et un grènetis.
 Croix sur deux degrés.
74. **ALBI9 //////////**. Buste, à droite.
 R. **I ////////// CYMARE Ω**. Croix potencée sur trois

degrés curvilignes, le pied soudé au degré supérieur.
Traces de cercle extérieur.

75. **ALBIVINSE**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **COMINO MONETARIO**. Croix doublement chris-mée, sur une base curviligne; aux bras sont suspendus deux **A**. Cercle extérieur.

76. **+ [BA]VDI~ILAN** (*Baudigilus*). Tête diadémée, à droite.

℞. **ALE+ECO**. Croix ancrée.

77. **ALEECO/////CO**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ ME//////// MON**. Croix ancrée accostée de deux points. — Cf. *Alofice*.

78. **ALINCAVIAS VICO**. Oiseau aux ailes éployées. Cercle dentelé extérieur.

℞. **LEODOMARE**. Croix posée sur un **B** ouvert en bas. Cercle dentelé extérieur.

79. **+ CHADDOVE MU** (**A** et **D** sont liés). Tête diadémée à droite.

℞. **+ ALI~IV CV~** (*Alisia cas*) en légende rétrograde, entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule, accostée des lettres **AN** (pour **CA**).

80. **+ ALISIA +FITI**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ DACCHO MVN** (les trois dernières lettres de la légende formant monogramme). Croix sur deux degrés; aux bras sont suspendues les lettres **A** et **Ω**.

81. **ALOFICE VI**. Tête diadémée, à droite.

R. DONAICIO. Croix ancrée, accostée de deux croisettes dans les cantons supérieurs. — Cf. *Aleeco*.

82. LEVDEBERTO MONE. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + ALSECAVDIA VICO entre un cercle et un cercle perlé fermé par un anneau. Croix sur deux degrés, accostée des lettres TA dans les cantons supérieurs.

83. ///ALSIO MAO FI. Buste diadémé, à droite.

R. + CVNTAR /////. Croix; un trait dans l'un des cantons. Cercle dentelé extérieur.

84. AM + BACE. Buste à droite.

R. ΠΙΑΡΕCΙCΙCIV. (*Charegisilus*.) Croix ancrée.

85. AMBACEV. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. MARCOALDO. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

86. AMBACEA. Buste diadémé, à gauche.

R. NONNITTVΩI. Croix sur un globe, accostée de deux points au premier canton, un point au second, trois points posés en triangle dans chacun des cantons inférieurs. Traces de cercle extérieur.

87. AMBACIACO. Buste diadémé, à droite; rosace à l'extrémité inférieure du diadème. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + ANCARICO MONE. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

88. AMBACIA VIC. Buste diadémé, à droite.

R. DOMNARIO M. Croix sur deux degrés.

89. **AMBACIA VICO**. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

℞. **FRANOB·DO** (*Francobodo*). Croix ancrée au pied fourchu, sur un degré, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur.

90. + **AMBACIA VICO**. Croix à six branches. Grènetis extérieur.

℞. + **PATORNINO M**. Croix. — Ame en cuivre d'un tiers de sou d'or.

91. **AMBIANIS** /////. Buste diadémé, à gauche.

℞. **SICCHRAMNO M**. Croix accostée de deux croisettes fixées à un degré; au dessous, un point.

92. + **AMBIANIS FI**. Buste, à droite.

℞. **MAVRO MO**. Croisette dans une couronne ouverte à la partie inférieure, les extrémités recoquillées; sous l'ouverture, deux degrés.

93. **AMIANIS** C/////. Buste diadémé, à droite.

℞. + **DVLL**////D /////. Croisette sur trois degrés.

94. + · **BAVDARDVS**. Buste diadémé, à droite.

℞. **ANATALO FIT** entre un cercle et un cercle dentelé. Croix fichée à un globe, accostée de deux points; sous le globe, quatre points.

95. **MAVRV MOH** · Buste diadémé, à droite.

℞. **ANDEBRENACV** · Croix, sur un point. Cercle extérieur.

96. + **ANDECAVI**∞. Buste à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. **AVN** + **ARDV**∞. Personnage debout sur un degré, tenant de la main droite une croix. Cercle dentelé extérieur.

97. + ANECAVIS. Tête de face.

R̄. + [A]VNARDVS M. Croix accostée de deux points au dessus de la traverse.

98. + ANECAVIS. Buste diadémé, à droite.

R̄. + SEVDVLFVS. Croix ancrée.

99. + SEVDVLFVS. Buste diadémé, à droite.

R̄. ANECAVIS. Croix, le pied soudé à un globule. Cercle extérieur.

100. ANDECAVIS FITVR. Tête à droite.

R̄. + LEVDENO MONE. Dans le champ, les trois lettres AND liées; au dessus, trait horizontal; au dessous, S couché. Traces de couronne extérieure.

101. ANDEL + AO VI en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R̄. + ////////// OMARO MVN entre deux cercles perlés. Croix soudée à un degré, accostée des lettres AA; chacun des bras de la croix supportant une croisette.

102. ANDELE2 NICO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + CEORVLFVS //// entre deux couronnes. Dans le champ, AR sur un degré. — Or blanc.

103. ANDERPVS. Buste diadémé, à droite.

R̄. CHRODİSISLV. Croix potencée sur deux degrés reliés et soutenus par des traits verticaux. Cercle extérieur.

104. ANIVCO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

R̄. + LEVDO[BE]RTO MO. Croix ancrée sur un degré.

105. ANICIO FI////. Tête, à gauche.

R̄. MONOALDV. Croisette dans un grènetis.

106. ANICIO FIT. Buste diadémé, à droite; au dessous, une croisette. Cercle extérieur.

R̄. + DACOMRES (*Dagomares*). Calice surmonté d'un point. Cercle extérieur.

107. ANISIACO VIC. Buste diadémé, à droite.

R̄. MVNNVS FIT. Croix sur un degré, surmontée d'un point, accostée de deux autres points; sous le degré, une croisette accostée de six points.

108. ANT////////. Buste diadémé, à droite.

R̄. + ///NLIA RVTN. Croix, le pied soudé à un globule, accostée des lettres RV; le champ entouré d'un cercle. — Cf. *Antberi*, *Antuberix* et *Atunberix*.

109. VNT///BERI ///II. Buste diadémé, à droite.

R̄. •MN/////RIX. Croix, le pied soudé à un globule, sur un degré, accostée des lettres RV; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Ant...*, *Antuberix* et *Atunberix*.

110. MOH---ARIVZ. Buste diadémé, à gauche.

R̄. ANTEBREN//////// en légende rétrograde, entre deux cercles. Personnage debout, le bras droit appuyé sur une haste, le bras gauche levé; dans le champ, à droite, V.

111. + ANTEBRINACO. Tête diadémée, à droite.

R̄. + LEDOALDO MO. Croix à branches égales, accostée de deux points.

112. +LEODENO M. Buste diadémé, à droite.

R̄. + ANTEBRINNAC. Personnage debout, le bras droit levé, le bras gauche appuyé sur une haste; le champ entouré d'un cercle dentelé.

113. ANTON////. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. FAIOTWDT///// Croix, sur un globule, accostée des signes ΩX. Cercle extérieur.

114. ANLABERIX (*Antuberix*, Λ et Λ sont liés), en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. ∞ESCNNACAN en légende rétrograde. Croix cantonnée de quatre points. Cercle extérieur. — Cf. *Ant...*, *Antberi* et *Atunberix*.

115. ANTVNNACO ULΓIA. Buste diadémé, à droite.

R. VICIVRAC. Victoire informe, à droite, tenant une couronne.

116. AOIVIS FIT +. Buste diadémé, à droite.

R. ERPONE ∞OMETARI entre un cercle et un grènetis. Croix potencée sur deux degrés.

117. APRARICIA. Buste diadémé, à droite.

R. PATRICIV2. Croix, sur un globe. (Pl. VII, n° 18.)

118. ΛΙΑΙΟΙΙΝΟVY. Buste, à droite. Cercle extérieur.

R. Sans légende. Dans le champ, les lettres AR, séparées par une croisette, sous lesquelles un T accosté de deux R, ces trois lettres renversées. Cercle extérieur. Cf. *Areverno* et *Arverno*.

119. SE∞OALD·. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit. Cercle extérieur.

R. × AVITVS ΕΒΕ∞COBVS. Dans le champ, AR sur un degré festonné; au dessus, un trait; le champ entouré d'un cercle festonné. — Cf. *Arverno*.

120. Sans légende. Buste diadémé, à droite.

℞. CIVITATI autour des lettres AR, sous lesquelles deux traits. A l'exergue, NON. Traces de cercle extérieur. — Cf. *Arverno*.

121. + IIIIARADO, les lettres de la légende séparées par des points. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. STVDILO, les lettres de la légende séparées par des points. Croix, sur un globe; le sommet entouré d'un demi-cercle de perles rejoignant l'extrémité des bras. Cercle extérieur.

122. ARCEETO. Croisette. Cercle dentelé extérieur.

℞. + NONIVS MV. Personnage debout. Traces de cercle dentelé extérieur.

123. + ARCIACA. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. DAOVALDVΩ. Croix chismée, sur un degré et un globule. Cercle extérieur.

124. ARCIACAΩ. Tête, à droite.

℞. MVRINOΩ. Croix ancrée accostée de deux points au dessus de la traverse, et de deux X au dessous; deux points au dessus de l'S, extérieurement à la légende.

125. ARCIACO. Buste diadémé, à droite, accosté de deux I.

℞. CERANIO MO. Croix à branches égales.

126. VRDINO FIT (*Ardino fit*). Buste diadémé, à droite.

℞. HILDEBODAΩ/////I. Croix sur deux degrés, le champ entouré d'un grènetis.

127. **ARDINO FIT.** Buste diadémé, à droite.

℞. **HILDEBODAN M.** Croix, le pied soudé à un degré sous lequel un point, accostée des lettres > <, le champ entouré d'un cercle perlé.

128. **VR + DWO IFT** (*Arduno fit*). Buste à gauche. Cercle extérieur.

℞. **VVALLVLFVS.** Croix chrismée sur un globe; au bras gauche est suspendu un ω . Cercle extérieur.

129. **VR + DVNO FIT** (*Arduno fit*). Buste diadémé, à droite.

℞. **S // // // // Δ I M.** Croix sur un globule. Cercle extérieur.

130. **VRE[V]ERNO.** Buste diadémé, à droite.

℞. **///E//NIO M.** Personnage debout, tenant de la main droite une sorte de crosse; dans le champ, à droite, un astre. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *AR* et *Arverno*.

131. **ARCENTAO.** Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **+ // // // // DO MON** entre un cercle et un grènetis. Croix sur un degré et un point, accostée des lettres Σ II.

132. **ARCENTAO FIT.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ [V]VLΓARIVS MON.** Croix, sur un degré, accostée des lettres $\mathcal{R}\mathcal{A}$; le champ entouré d'un cercle.

133. **AVNVLFVS M-O.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **ARCENTORATO FIT.** Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de deux points; dans le

premier canton de la croix, un point; dans le quatrième, la lettre A. Cercle extérieur.

134. ARSINTORATI FIT. Buste diadémé, à droite.

R̄ + BAVTININI/////////ON entre deux cercles dentelés.

Croix sur un degré. (Pl. VIII, n° 37.)

135. AR////////OISEI. Buste diadémé, à droite.

R̄. ORO////TE M. Croix sur deux degrés; au dessous, une croisette; le champ entouré d'un cercle perlé, ouvert à sa partie inférieure, les extrémités recoquillées. — Argent autrefois doré.

136. ARPAGONC. Buste, à droite; dans le champ, à droite, une étoile.

R̄. + LEODERAMNS M. Croix dont le sommet et l'extrémité de chaque bras sont ornés d'un trait courbe, accostée de deux points, fichée à un globule. Cercle extérieur.

137. IARIV + ERNO. Buste diadémé, à droite.

R̄. SESOALDO M. Personnage debout, sur un degré dentelé, tenant de la main droite une palme renversée, de la gauche une haste.

138. ARVERNO. Buste diadémé, à droite, muni d'un bras. Traces de couronne extérieure.

R̄. + NICOLENO entre un cercle dentelé et un grènetis. AR entre deux traits horizontaux.

139. ARVER + NO CI. Buste diadémé, à droite.

R̄. + EODICIVS MONT. Dans le champ, AR sur une base munie de deux pieds en forme de lambel, le champ entouré d'un grènetis.

140. ARVE+RNO CIVE. Buste diadémé, à droite.

R. EODICIYS MIONJETA. Croix sommée d'un point, fichée à un autre point, accostée des lettres **ΑΥ**. Traces de couronne extérieure fermée d'un anneau centré.

141. ARVERNVS CIVES. Buste diadémé, à droite.

R. ARIBAVDV MONITARIO. Croix dans une couronne fermée en haut par un anneau centré, en bas par un globule accompagné de lemnisques.

142. **ΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛΛ** MO. Buste diadémé, à droite.

R. + ARVIRNNO CIVITI FITVR. Personnage debout, tenant une palme de la main droite, une haste de la gauche. — Cf. *AR* et *Areverno* et *Inaiionoao*.

143. **ΛΛΛΛ** TO DICICIV. Buste diadémé, à droite.

R. TEV ω VALDO MO ω . Croix cantonnée des lettres **LEMO**; au dessous, un point; le champ entouré d'un cercle dentelé.

144. + **ΑΤΡΑΕΤΕΣ**. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. **ALCHEMVNDO** entre deux cercles dentelés. Dans le champ, **Λ** sommé d'une croix; au dessous, un fleuron. — Cf. **Λ**.

145. ATVNBERIX. Buste, à droite.

R. Sans légende. Monogramme dans un grènetis. — Cf. *Ant...*, *Antberi* et *Antuberix*.

146. **ΥΥΑΝ|Α|ΚΟ VCO** (*Avanaco vico*). Buste diadémé, à droite.

R. + **ΓΑΝΔΟΑΛΔΟ ΜΟΝ** (*Gundoaldo mon*) entre un cercle et un cercle dentelé. Croix cantonnée aux 1 et 2 d'un point, au 3 d'un ζ , au 4 d'un **Λ**.

147. **AVIDLVPRA**. Dans le champ, un **A**.
R. + CHEDDO. Dans le champ, type indéterminé.
 Cercle extérieur.

148. **MAVRINAZ M** (*Maurinus m*). Buste diadémé,
 à droite. Cercle extérieur.

R. + AVRECIIVANA MO entre deux cercles. Croix
 chismée, le pied potencé, sur deux degrés, accostée
 d'une croisette dans le canton dextre supérieur, et
 de deux points dans les cantons inférieurs.

149. **RACIO MVNAXTIRII**. Tête diadémée, à droite.

R. AVRILIANIZ CIVI. Croix ancrée sur deux degrés.

150. **+ EBRIGISILVS MONI** ////. Tête diadémée, à
 droite; dans le champ, à droite, **XXX**. Cercle exté-
 rieur.

R. [AVRi]LIANIS CIVITAT/// entre deux cercles fes-
 tonnés. Croix sur deux degrés.

151. **AVSCIS FIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle
 dentelé extérieur.

R. AVNVLVVS. Personnage debout, de face, les
 bras écartés; au dessous, un trait. Cercle dentelé
 extérieur.

152. **+ AVDO MONET**: Buste diadémé, à droite.
 Grènetis extérieur.

R. + AVTIZIODERO. Croix sur deux degrés séparés
 par un point allongé; le sommet et les bras terminés
 par une boule. Grènetis extérieur.

153. **AVNEII**////. Buste, à droite.

R. Légende rognée. Croix sur un degré, accostée
 des lettres **BA**; le champ entouré d'une couronne
 fermée par un demi-cercle.

154. Sans légende. Croix, fichée à un point, la tête entourée de sept points, accostée des lettres **BA** sous chacune desquelles un point; le tout dans une couronne.

R. + **ELAFIV** MONE. Calice surmonté d'une croix et cantonné de quatre points. — Cf. *Banaciaco*.

155. + **BACO**////////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. //////////**DELENO**//// entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, accostée des lettres **PO**. — Or blanc.

156. **ALLO MO**. Buste diadémé, à droite.

R. **BA9NI22VINI**. Croix potencée sur un globe; au dessous, un degré.

157. + **BAINISSONE**. Buste diadémé, à droite.

R. + **AIRVLFO MON**. Croix potencée sur un globe, sous lequel un degré. Cercle extérieur.

158. + **BAIOCAS** en légende rétrograde. Tête diadémée, à droite.

R. //////////**ADV**∞**Γ**////. Croix ancrée sur un degré, accostée de deux globules.

159. + **BAIOCA2**. Buste diadémé, à droite; au dessus, une étoile. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. //// **ALLACIV**∞. Croix sur un globule; au dessous, une base curviligne; au dessus, une étoile. Traces de cercle extérieur. — Ame en argent d'un tiers de sou fourré.

160. + **BAIOCAS**. Buste diadémé, à droite.

R. **AST**//////// **F**. Personnage debout, de face, tenant de la droite une haste, reposant sur un degré.

161. **BAIOCA**Ϟ. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

R. + **BERIGISLO** +. Croix sous laquelle une ligne de trois points et un degré. (Pl. VII, n° 17.)

162. + **BAIOC'AZ FIT**. Objet en forme de Ψ.

R. +. **MALLVLEV**. Croix à branches égales, accostée de deux points. Cercle extérieur.

163. + **BAIONIE**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + **ABBIYA** (*Abbisa*). Personnage debout, de face. Traces de cercle dentelé extérieur.

164. + **BAIORATE**. Tête informe. Cercle dentelé extérieur.

R. **ALAFIVZ**. Croix, le pied potencé, cantonnée aux 1, 2 et 4 d'un point, au 3 de deux points. Cercle dentelé extérieur.

165. **BALATONNO**. Buste diadémé, à droite.

R. + **ASIBODIO**////. Croix fichée.

166. **BALATONNO**. Buste à droite; dessous, un arc de cercle accosté de deux points.

R. **ETTON** MON. Croix sur trois degrés.

167. **BALLATETONE**. Croix à six branches. Traces de cercle extérieur.

R. **BOBOLENO MO**. Croix; à chacun des bras est pendu un I. Traces de cercle extérieur.

168. **BANACIAE**Ϟ //////. Buste diadémé, à droite; la nuque entourée d'un cercle perlé.

R. + **VROSCA**. Croix, le pied soudé à un anneau.
— Cf. *BA*.

169. MAVRINO †. Tête, à droite.

R. BARELOCO. Croix ancrée, sur une croisette.

170. † BARRO CAITZO. Tête diadémée, à droite.
Double couronne extérieure.

R. MARIVLFI † VIVE DO. (*Mariulfi Vive Deo*).
Archer se dirigeant à droite; devant, un cercle de cinq points; derrière, une lance; entre les jambes, un vase. Couronne extérieure. — Sou d'or.

(Pl. VIII, n° 39.)

171. BARRO CASTRO. Tête diadémée, à droite.
Couronne extérieure.

R. MARIVLFO. Type indéterminé. Couronne extérieure.

172. ////BASILI. Buste, à droite.

R. ////NIIPIII. Croix ancrée sur deux degrés.

173. † BĀS* † PĪR. Buste diadémé, à droite.

R. † IOHANNE M̄. Croix sur un degré dentelé.

174. † BEGORRAFIT—. Buste diadémé, à droite.

R. † TAVRECVS MO. Croix sur un globe, accostée des lettres C9, et au dessous, VII.

175. BEJ'CIACO. Petite tête, à gauche. Couronne extérieure.

R. LEVDOMIRO (*Leudomaro*). Croix. Couronne extérieure.

176. † BELEAK////. Tête informe.

R. † TEODOVALD entre deux cercles dentelés.
Croisette.

177. BELENO FIIT. Buste diadémé, à droite.

R. ///// // MODOLINO MONI////. Croix sur deux degrés,

accostés des lettres **BE**; au dessous, un globule; le champ entouré d'une couronne de feuillage.

178. [FR]EDOMANDO (*Fredomundo*). Buste diadémé, à droite.

R. + **BELLOVETO** (*Bellofaeto*). Croix sur deux degrés, accostée de deux points au dessus de la traverse.

179. **BELLO MO**. Buste diadémé, à droite.

R. + **ERMOA+LDO MO**. Croix, le pied soudé à un degré sous lequel un globule, accostée des lettres **IV**; le champ entouré d'un grènetis.

180. **LEODOALDO MO**. Tête diadémée, à droite.

R. + **ΒΕΛΛΙΑΖΟΟ V**. Croix chrismée accostée aux 1 et 3 d'un point, au 4 d'une croisette.

181. + **BEORE9A2 CIV**. Buste diadémé, entouré d'un grènetis.

R. + **ANTIDIYSO MO** entre deux cercles perlés. Croix à branches égales.

182. + **BERECILLO**. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + **BEBONE MONT** entre un cercle et un cercle perlé. Croix; au dessus et au dessous, un point. — Cf. *Bircilloo*, *Brecillo* et *Bricilloo*.

183. + **BETORE9AS CI**. Buste diadémé, à droite.

R. + **AISIMAGO MO**. Croix.

184. **BETOREX**. Buste, à gauche.

R. **FREDVLF MONITA**. Croix sur un globule et un degré.

185. **BETTINIS FIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. + MEDOALDO AO. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

186. + BIAENATE PA9O. Buste diadémé, à droite.

R. + SECONE MONETA entre deux cercles festonnés. Croix cantonnée des lettres LEMO.

187. BILLIOMACO. Buste diadémé, à droite.

R. + DOMNEC{[ILL]O M. Dans le champ, les lettres AR, sur un lambel à trois pendants; le champ entouré d'un cercle perlé.

188. BIGGIOMAC ΛICO (*Billiomac vico*). Buste diadémé, à droite.

R. + DOMNECHILLO M̄. Dans le champ, les lettres AR sur un lambel à deux pendants; le champ entouré d'un grènetis.

189. + BILLIOMV VICO (*Billioma vico*). Buste diadémé, à droite.

R. + DOWNĒCHILLO MO. Personnage debout, tenant de la droite une sorte de palme, de la gauche une haste; le champ entouré d'un grènetis.

190. BIJYCO VICO RT. Buste diadémé, à droite.

R. + BABONE MO///// entre un cercle et une couronne. Croix potencée à sa partie supérieure. accostée des lettres ΛO.

191. + BIRCILLOO. Buste diadémé, à droite.

R. + MODERATV2. Croix. Traces de cercle extérieur. — Cf. *Berecillo*, *Brecillo* et *Bricilloo*.

192. ADDOLE[N]V∞. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée. Cercle dentelé extérieur.

R. BL/AVIA//// (*Blanavia*). Croix ancrée sur une

base semi-circulaire; au dessus de la croix, trois points. Cercle dentelé extérieur.

193. BLE + SO. Entre L et E de la légende, deux petites croisettes. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

R. + DOMMIO///// . Croix ancrée; le champ entouré d'un cercle dentelé.

194. BLE + SO. Buste diadémé, à droite.

R. EDOMMIO M. Croix.

195. BODE + 91W////. Buste informe, à droite.

R. BERTOIMVW. Croix pommetée, à branches égales, cantonnée de quatre points. — Or blanc.

196. BOAESIO VICO. Buste diadémé, à droite.

R. + ΔOMMOLENVS MO entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, cantonnée aux 1 et 2 d'un T renversé, au 3 d'un C, et au 4 d'un Λ.

197. DODESIO VICO (*Bodesio vico*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + TRASOALDVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres CA.

198. BODEZIO VICO FIT. Buste diadémé, à droite.

R. + TRAALDVS entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres AD.

199. WABIVLFO MON (*Mariulfo mon*). Buste diadémé, à droite.

R. + BODOVRECA FIT entre deux couronnes. Croix pattée à branches égales.

200. BOGBEAM (*Bolbeam*). Croix. Cercle dentelé extérieur.

IV. MOBERATO. Croix; un point dans le second canton. Cercle dentelé extérieur.

201. + **BONONIA IVW** en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. + **IBBINO M◇** entre deux cercles dentelés. Croix sur un degré.

202. **ΒΟΝΝΑΟΛΟΛΕ**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + **OBOBAGDE ΜΟΤΗΟΕ** entre un cercle et un cercle dentelé. Croix à branches égales, cantonnée aux 1 et 2 d'un point, au 3 d'un Γ, au 4 d'un Γ. — Or blanc. Style de la 1^{re} Belgique.

203. **VVILLVLFVZ M +**. Buste diadémé, à gauche.

R. + **B:RAIA VICO**. Croix à six branches. Traces de cercle dentelé extérieur.

204. + **BRECIACO FI**. Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. + **VRVLFO MO**. Croix. Cercle dentelé extérieur.

205. [+ B] **RECILLO FI**///. Buste diadémé, à droite.

R. + **MODERATVS**. Croix. — Pièce échancrée. — Cf. *Berecillo, Bircilloo et Bricilloo*.

206. **MA9NIDIYS MV**. Buste diadémé, à gauche.

R. + **BRE6VSIA FIT**. Croix chrismée, sur deux degrés, accostée des lettres numérales VII. Cercle dentelé extérieur.

207. **BBEXIZ ΛICO** (*Brexis vico*). Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée. Traces de cercle dentelé extérieur.

R̄. + ΛΛΥΓΔΟΝΕ W (*Waldone m.*). Croix ancrée sur un degré, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *Brixis vico*.

208. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, F.

R̄. × F̄ASTINVS ∞. Dans le champ, BRJ sous un trait et sur un X; le champ entouré d'un cercle perlé. — Cf. *Brivat*.

209. + BRICILLOO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + MODERATVZ. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur. — Cf. *Berecillo, Bircilloo et Breccillo*.

210. BRIDVR C + ORTE. Buste, à droite.

R̄. + PROVINVS M. Croix chrismée, fichée à un globule; aux bras sont suspendues les lettres Λ et Ω. Traces de cercle dentelé extérieur.

211. BBIENNON. Buste diadémé, à droite.

R̄. AICVLFV∞. Croix ancrée sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

212. BRIENNON. Buste diadémé, à droite.

R̄. + AICV////////MONT entre deux cercles festonnés. Croix accostée des lettres C>. (Pl. VIII, n° 31.)

213. BRIGIN. Buste de face, de style barbare.

R̄. BODIS////////. Cercle festonné extérieur.

214. BRINNOIA ĪTOR. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R̄. + MA9NVS™. Croix, le pied potencé, le sommet pommetté, accostée de deux points dans les cantons supérieurs. Cercle dentelé extérieur.

215. BRIODR////. Tête diadémée, à droite.

R. ///RCVLFVS. Croix ancrée sur un globule.

216. BRIO'N'A. Buste diadémé, à droite; au dessus de la tête, cinq points.

R. CHARVARICV2. Croix sur un globule; le champ entouré d'un cercle dentelé.

217. + BRIONNO. Buste diadémé, à droite.

R. LEO MONIT////. Croix ancrée.

218 + BRIONNO VI. Tête informe.

R. LEVDI9IΩIL. Croix à branches égales.

219. BRIONNO VICO. Tête diadémée, à droite.

R. LE[O M]ONITARI. Croix ancrée, fichée à un globule.

220. BRIOSSO VICO. Buste diadémé, à droite.

R. + CHADVLF/////. Croix doublement chrismée, sur une base rectangulaire, cantonnée aux 1 et 2 d'un point, aux 3 et 4 d'une étoile. Traces de cercle extérieur.

221. BRIOSSO VICO. Buste diadémé, à droite, muni d'une main grossière; devant, une croisette; le champ entouré d'un cercle qui se confond avec la nuque.

R. + CHAIDVLFOM////. Croix pattée et chrismée, sur une base, cantonnée de quatre points.

222. BRIOSSO VICO. Buste, à droite.

R. 9ENNASTE////. Croix ancrée, fichée. — Cf. *Sriosso*.

223. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, une étoile.

R. + SENOALDVΩ MON. Dans le champ, BRI VAT en deux lignes; au dessus, un trait; le champ entouré d'un cercle perlé.

224. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, un astre. Cercle extérieur festonné.

R. + MAGNOALDO MO entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, BRI VAT; en deux lignes.

225. BRIVATE VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. x VRIO MONETARIV entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, AR sous un trait et sur un lambel à trois pendants.

226. BRIVATE VICO FITV. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. x AVDIRICV MONETAR entre un cercle et un grènetis. Personnage debout tenant de la main droite une sorte de crosse, de la gauche un croissant. — Cf. *Bri et Sci Juliani*.

227. BRIVNNONE F. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. DN VICTORIAVCVZ. Victoire debout, de face, tenant de la main droite une couronne et de la gauche une croix; à l'exergue, trois points. Cercle extérieur.

228. + BRIXI NICO (*Brixis vico*). Buste, à gauche. Cercle extérieur.

R. VALDO MON en légende rétrograde. Croix accostée de quatre points, les points des cantons inférieurs plus gros que ceux des cantons supérieurs. Cercle extérieur.

229. BRIXIS VICO F. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles. Cercle dentelé extérieur.

R. VVALDONE M. Croix surmontée de trois points

disposés en triangle, posée sur une croisette. Cercle dentelé extérieur. — Cf. *Brexis vico*.

230. **BRVCIRON +**. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

℞. **IRVΓ-FVΩ W**. Croix sur trois degrés, cantonnée de deux croisettes posées en X, au dessus de la traverse, et de deux points au dessous.

231. **+ BVLBIACVRTÉ DOME •** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ ΜΑΥΡΟΝΤΟ ΜΟΝΙΤΑ**. Croix ancrée; le champ entouré d'un cercle festonné.

232. **BVRBVFNE CAS**. Buste diadémé, à droite.

℞. **VILIEMVNΘVS MONT**. Croix sur trois degrés, accostée des lettres **9V**. — Cf. *Aborbone*.

233. **+ BVRDE9ALA**. Oiseau tourné à droite; devant, une croisette.

℞. **+ ΛΥΔΕΡ////////**. Croisette surmontée de deux lignes courbes.

234. **BVRDΞ 9ALA**. Buste diadémé, à droite.

℞. **BERTIGISELO**. Croix ancrée, fichée à un point, accostée de deux points.

235. **+ BVRDE9ALA +**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ LEODERICVS**. Croix ancrée.

236. **+ BVRDE9ALA F +**. Buste lauré, à droite.

℞. **BEREBODĒS MO**. Personnage debout, à droite, tenant de la main droite une sorte de sceptre; le champ entouré d'un grènetis.

237. **+ BVRDIALE**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. **VVALDO NONI** —. Croix, sur un point, accostée des lettres **CA**. Cercle extérieur.

238. + **BVRDIALE FIT**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R. **VVALDO MOI** +. Croix accostée de deux personnages, sur un degré. Couronne extérieure.

239. + **EVRIACO**. Buste diadémé, à droite.

R. **ERTINO** ☩. Croix ancrée accostée de deux groupes de trois points disposés en triangle.

240. **BARIC CA** (*Eburio cas. ? ?*). Dans le champ, les lettres **ER** réunies en haut par un demi-cercle.

R. **DVLFO** ☩. Croix ancrée accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle perlé.

241. **CABI[L]ONNO**. Buste de face; au dessus, croisette.

R. + **CSMVNIA** M. Croix sur deux degrés, accostée des lettres **CA**; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Cavelono* et *Kbilono*.

242. **CABILONNO**. Buste de face; au dessus, croisette.

R. + **ED-CO** M entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, accostée des lettres **CA**.

243. + **CABILONNO FIT**. Buste diadémé, à droite.

R. **DOMNITO** ☩. Croix sur un globule aplati. Traces de cercle extérieur.

244. + **CABILONNO FIT**. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

R. **AIOMON**. Croix chismée, sur trois degrés, accostée des lettres **CA**; le champ entouré d'un cercle

perlé, ouvert à sa partie inférieure, les extrémités recoquillées.

245. CABLONNO. Buste de face; au dessus, croi-
sette.

R̄ + //////////OTEDIC entre un cercle et un grènetis.
Croix sur un degré, accostée des lettres CA. — Or
blanc.

246. CABNI//// + INNGI. Buste diadémé; à droite.
Traces de cercle extérieur.

R̄. + AVΩEINIOIN entre un cercle et un cercle
perlé ouvert à sa partie inférieure et dont les extré-
mités sont recoquillées. Croix sur deux degrés,
accostée des lettres ⋄Ω.

247. + CADD//////////FICIT. Buste diadémé, à droite;
la croisette en tête de la légende forme l'amortis-
sement du diadème.

R̄. + MAV//////////M entre un cercle et un grènetis.
Croix sur trois degrés.

248. + CADOFIDI (*Cadolidi*). Buste, à droite.

R̄. + IOANNES (A et N sont liés). Croix, la traverse
munie de deux pendants, cantonnée de quatre
points.

249. IOANNIS MV. Buste diadémé, à gauche.

R̄. + CADOLIDI. Croix, la traverse munie de deux
pendants, accostée de deux points triangulaires dans
les cantons supérieurs.

250. C/DORCA F. Buste lauré, à droite. Cercle
dentelé extérieur.

R̄. ΛEO MO. Deux colombes accostant et becque-
tant un pampre.

251. CADVRCA +. Buste diadémé, à gauche; au dessous, une croisette.

R̄. FRANCVLVVS. Croix ancrée sur deux degrés. Cercle extérieur.

252. + CADVRCA FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle festonné extérieur.

R̄. BASILIO MO. Victoire debout sur un degré.

253. CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + AMMONEALD entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, AR sur un trait dentelé muni de lemnisques.

254. CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + BETTO M^o entre deux cercles dentelés. Dans le champ, la lettre A, accompagnée d'une croisette.

255. + CAIO VICO. Buste diadémé, à droite.

R̄. LANI^oSOLO. Dans le champ, AR sur un trait horizontal. Cercle extérieur.

256. IAVEAC///// + +ONE. Buste diadémé, à droite.

R̄. CALACVSI///// Croix sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Or blanc.

257. +...CAFFACO (*Callaco*). Type indéterminé.

R̄. + A^oBRANDO. Croix cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

258. CALMACIA^o. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. + BALDVLFVS MONE entre deux cercles. Croix sur un degré, dans un grènetis. (Pl. VII, n° 23.)

259. IIANARIVS en légende rétrograde. Buste à gauche.

℞. CAM•A•RAC en légende rétrograde. Croix ancrée (l'ancre renversée), à branches égales, fichée à un degré.

260. CAMARACO. Buste diadémé, à droite.

℞. ALA////////NEVS. Croix chrismée sur deux degrés ; traces de couronne extérieure. — Cf. *Cameraco*.

261. CAϞBARISI. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + LEODYLFO ϞONITA entre deux cercles. Croix ; un point à chaque extrémité.

262. + CAMBARIZIO FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + CASTRICIO M̄. Croix chrismée, une croisette dans le second canton. Couronne extérieure.

263. CAMBIDONNO FITVϞ. Buste, à droite. Grènetis extérieur.

℞. FRANCIO FICIT Ϟ +. Personnage, une croix dans la main droite, debout sur une base rectangulaire ornée de traits horizontaux. Grènetis extérieur. — Cf. *Candidonno*.

264. CAMERACO FI. Buste diadémé, à gauche.

℞. LANDEBERTUI. Croix, le pied soudé à un degré sous lequel des points. — Cf. *Camaraco*.

265. CAϞPANIAC. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + BVDEϞISILO Ϟ entre deux cercles dentelés. Croix à branches égales.

266. CANDIDONNO. Buste, à droite, muni d'un petit bras. Cercle dentelé extérieur.

℞. FRANCIO. Croix chrismée, le pied soudé à un globe; un point dans le quatrième canton. Cercle dentelé extérieur.

267. CANDIDONNO. Croix, le pied soudé à un globe. Couronne extérieure.

℞. FRANCIO. Croix chrismée; un point dans le troisième canton. Couronne extérieure. — Cf. *Cambidonno*.

268. CANΘSACONC• en lég. rétrograde. Tête informe, à droite.

℞. F ARILFICIIVS en lég. rétrograde. Croix.

269. CANNACO. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. RVTESNO. Croix sur un globule, sous lequel un trait aux extrémités recoquillées. A l'exergue, six traits verticaux en forme de clous. Cercle extérieur.

270. CANNACO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. /////RVTENE CIVE. Croix potencée sur un globule. Cercle extérieur. — Cf. *Nnaco*.

271. + CANTOANO. Croix chrismée.

℞. + FRANCONC MO. Croix ancrée, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

272. LCODVLFO (*Leodulfo*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + CANTOLIANO FET entre un cercle et un cercle perlé. Croix sur un globe, accostée des lettres VI.

273. CANTOLIMETE. Buste diadémé, à droite.
 R̄. FVLCOALDVS MO. Croix chrismée sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.
274. + CARANCIACO. Buste diadémé, à droite.
 R̄. + LOPV2 MONET entre deux cercles. Dans le champ, AR sur un degré.
275. AMMI (M et N formant monogramme). Tête diadémée, à droite.
 R̄. CARI-CIACW. Croix; au dessous, un trait. A l'exergue, lettres indéterminées.
276. + CABILIACO (*Cariliaco*). Tête à gauche.
 R̄. IEODO + |||||. Croix ancrée, sur un globule, cantonnée de quatre points. Traces de cercle extérieur.
277. CARNOTES FIT. Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, trois points disposés en triangle.
 R̄. + 9VNDERICO MON. Croix ancrée.
278. CAROVICVCO. Buste diadémé, à droite.
 R̄. + |||||OLEO MON entre un cercle dont il ne reste qu'une trace, et un cercle perlé. Croix à branches égales.
279. CVRTINICO. Tête diadémée, à droite.
 R̄. WVR·V|||||FI (*Marlaifi* ?) Croix fichée à un point.
280. CARTINICO. Tête diadémée, à droite.
 R̄. MARGAIFAS ou ARGAIFAS M en lég. rétrograde (*Marlaifus* ou *Arlaifus m*). Croix fichée.
281. CARVILL. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + CENSVLVFS. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

282. CASSORIACO. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles. Cercle dentelé extérieur.

℞, BERTOALDV MONI entre deux cercles. Dans le champ, A·R sous un trait et sur un degré. — Or blanc.

283. AV // // // VLFO. Buste de face.

℞. + CAOTO // // // CO entre deux grènetis. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

284. + CVOTBV (Castrā). Buste diadémé, à droite.

℞. + EBROALDVS (Ebroaldus). Croix ancrée sur trois degrés.

285. + CAOLBV (Castrā). Buste diadémé, à droite.

℞. + EBROVΓONS. (Ebroaldus). Croix ancrée sur trois degrés.

286. + C[A]OTRA VICO. Buste diadémé, à droite.

℞. + CBRO // // // en légende rétrograde. Croix ancrée. Cercle extérieur.

287. CASTR[F]VSI en lég. rétrograde. Tête de face informe; au dessous, un trait. Cercle dentelé extérieur.

℞. FRACIYILLVS. Personnage informe. Cercle dentelé extérieur.

288. CA2TR FA2I. Tête de face; au dessous, deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

℞. FRACIYILLVS. Croix fichée à un point. Cercle dentelé extérieur.

289. + CA2TRO. Croix ancrée.

R. ///AB///////. Croix.

290. CASTRO. Buste, à droite.

R. + PARENTĒ MONAO. Croix à branches égales, accostée de deux points, l'un dans le premier canton, l'autre dans le quatrième; le champ entouré d'un cercle festonné.

291. + CASTRO FVL_/////. Buste diadémé, à droite.

R. ///EDEMVS MO. Croix sur un globule, accostée des lettres C 9 et au dessous V II.

292. + CASTRO FVS. Buste diadémé, à droite.

R. + //////////S MO. Croix.

293. CACTBO FVZ. Buste diadémé, à droite.

R. + PARENTE MON. Croix surmontée d'un trait courbe. Traces de cercle extérieur.

294. CASTRO FVSCI. Buste, à droite.

R. //////////OR·M·O·N///. Monogramme constantinien.

295. CAZTRO FVSCI. Buste, à droite.

R. ZEROTENO MO. Croix chrismée, sur deux degrés; au dessous, une étoile.

296. [C]ASTRO FVSI. Buste, à gauche.

R. + IACOAN en lég. rétrograde. Monogramme constantinien. — Ame en bronze d'un tiers de sou.

297. + CASTRO FVSIV. Buste informe.

R. + RANEPERTO $\overline{\text{M}}$ entre deux cercles dentelés. Croisette.

298. + CAZTRO MA. Tête diadémée, à droite.

R. ADRIVNO OW (les lettres D et R sont liées; *Adriano mo*). Croix au pied pommetté, les bras et le

sommet potencés, accostée de quatre points. Traces de cercle extérieur.

299. CATALAVNI[S] CIV////. Buste diadémé, à droite.

R. LVL LV M//// entre deux couronnes; la légende divisée en quatre fragments par quatre globules entourés de points. Croix à branches égales.

300. CATIRIACO FTI•• Buste diadémé, à droite.

R. 9ELDV////V∞ M̄O. Croix potencée à son sommet; le champ entouré d'un cercle perlé, ouvert à sa partie inférieure. Traces de cercle extérieur.

301. + SATOMO////////. Tête de face.

R. + ARIVALDO. Croix pattée à branches égales, sur trois degrés.

302. CAA (*Car*), à droite; <IK—, à gauche. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

R. VΓONNUNVNN entre un cercle et un grênetis. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres LΛ.

303. + CAVELONO IVTCI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. VIITDIA //IT. Croix, au pied potencé, sur un globe, accostée des lettres C 9, et au dessous, V II; le globe posé sur un trait. A l'exergue, I ON I. Cercle extérieur.

304. + BA/DEMERE MO. Buste diadémé, à droite.

R. + CAVILONNO FIT entre un cercle et un cercle perlé. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C A.

305. + DOMNITTO MONI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **ΩΩVIVONNO FIT** (*Cavilonno fit*). Croix sur trois degrés. Cercle extérieur.

306. **CAVILONNO FT.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ DOMNITTO + MONETA** entre deux cercles dentelés. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres **C A**.

307. **CAVILONO FIT.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **+ ΒΑΙΟΛΦΟ ΕΤ ΒΑΙΟΝΕ ΜΟΝΙ** entre un cercle et une couronne de feuillage. Croix sur deux degrés et un globule, accostée des lettres **C A**.

308. **CAVILONO FIT.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ ΒΑΥΔΟΜΩΩΩΩΩΩ NOALDO M** entre un cercle et une couronne de feuillage. Croix sur deux degrés et un globule aplati, accostée des lettres **C A**. — Cf. *Cabilonno* et *Kbilono*.

309. **+ CENOM[A]NNIS.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ MELLIONĒ.** Croix sur un degré, cantonnée, dans les cantons supérieurs, d'un point; dans les cantons inférieurs, d'une croissette; un point sous la lettre **M** de la légende.

310. **[CENO]MANNIS.** Buste, à droite.

℞. **SI99VLFVS.** Croix sur deux degrés.

311. **CEVOΩTFEQ.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **CINIMRAICIV** entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres **Ω A**.

312. **CHOAE FIT +.** Buste diadémé, à droite.

℞. **BERTOALDO M.** Croix, la traverse munie de

deux pendants curvilignes, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. — Cf. *Coe.*

313. **CHOAE FIT.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **BOBONE WONE.** Croix, la traverse munie de deux pendants, accostée de deux points dans les cantons supérieurs; sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Cercle extérieur.

314. **CHOAE FIT.** Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. **ƆANDƆLIONI M.** Croix accostée de deux points, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un globule.

315. **CHOAE FIT.** Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. **LANDIƆISILOS MO.** Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accostée de deux points. Cercle extérieur. — Sou d'or. (Pl. VIII, n° 38.)

316. **CHOAE FIT.** Buste, à droite.

℞. **LANDIƆISILOS MO.** Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accosté de deux points; dans le quatrième canton de la croix, Ɔ. Cercle extérieur.

317. **+ CHOƆ CA2TRO.** Buste, à droite.

℞. **VECTVRIA.** Croix chrismée et potencée.

318. **CHO + E///IFIT +.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **+ RIƆOALƆVS.** Croix, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un globe; aux bras de la croix sont suspendues les lettres Λ et Ω . Cercle extérieur.

319. **CHOE** |||||**RIVS** (*Choe monetarius*). Croix, au pied potencé, sur un globe aplati, sous lequel un trait.

℞. Le nom du monétaire *Landigisilus* défiguré. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

320. **CHO· + FITA**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **BERTOAL**. Croix, accostée de deux points, sur une base trapézoïdale sous laquelle un point. Cercle extérieur.

321. **CHOIS** ♂ ♂ **+**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. **THIBAI O** ♀ **FICIT**. Croix à branches égales, accostée des lettres **LEMO** retournées; le champ entouré d'une couronne. — Or blanc.

322. **CHOIV FIT**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **BERTELINO**. Croix sur une base rectangulaire, sous laquelle un globule. Cercle perlé extérieur.

323. **CHOIV TIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. **BERTELINO**. Croix, la traverse munie de deux pendants, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, sur une base rectangulaire, sous laquelle un globule. Grènetis extérieur.

324. **CHOI + ∞ AIC** (*Chois vic*). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **GVNDEBER W**. Croix sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Cercle extérieur.

325. + CHVO///// entre deux cercles. Tête diadémée, à droite.

R̄. ∴ + ∴ †IIBMIA. Croix sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

326. + CLAIO FIT. Tête, à droite.

R̄. BOBO+LINO. Croix ancrée fichée à un globule.

327. CΓVIO LIC + (*Claiu vico*). Tête, à gauche.

R̄. RIOBOIIΩ. Croix ancrée, fichée à un globule.

328. CLIM[O]NE. Buste diadémé, à droite.

R̄. VINOVLVDVS (*Vinovaldus*). Croix ancrée.

329. CΓIMONE F: +. Tête diadémée, à droite.

R̄. VINOIOVΩ. Croix ancrée, sur un globe, accostée de six points.

330. CLIMONE VIC. Buste à droite, la nuque cerclée.

R̄. VINOVLVDVS. Croix ancrée, sur un globule.
(Pl. VIII, n° 28.)

331. + CLISI FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̄. + LEODENVS MONE⁻. Croix. Couronne extérieure.

332. CLO + E FIT +. Buste diadémé, à droite.

R̄. + LEODOALDO. Croix accostée des lettres HCI. Couronne extérieure.

333. + CLO ////FITV. Buste, à droite.

R̄. + ////MONCT. Croix ancrée, accostée des lettres CO ou LO.

334. CLVCIACO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + BAYDOVEΩO MVIT entre un cercle et un

grènetis fermé en bas par un anneau centré. Croix, sur un degré.

335. **CIIDAOVH**. Buste diadémé, à droite.

R. **· I Π · OT · VIENVNIEL**. Croix à branches égales, avec quatre rayons pommettés s'échappant des angles, fichée à un globule interrompant le cercle perlé qui entoure le champ.

336. **+ 9UNDUFUS**. Type incertain. Cercle extérieur.

R. **+ COCCACO FIT**. Croix à branches égales, accostée de quatre globules. Cercle extérieur.

337. **COCCIACO**. Buste diadémé, à droite.

R. **[V]R2OL + //**. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres **CO**; le champ entouré d'un cercle dentelé.

338. **COCCIACO**. Buste diadémé, à droite.

R. **+ [V]R2OLENV**. Croix, sur un degré, accostée des lettres **CA**; le champ entouré d'un grènetis fermé en bas par un anneau centré. (Pl. VII, n° 14.)

339. **CO + E + H** en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

R. **BERTOAF**. Croix, sur une base trapézoïdale, sous laquelle un point. Traces de cercle festonné extérieur.

340. **COLONIA ANVS P P AVC**. Buste diadémé, à droite.

R. **//// VΛΛ92TFM ////**. Victoire debout, à gauche, tenant une croix. Revers fruste.

341. **COLONIA CIVI**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. 9AVCEMARE MIO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

342. COLVMBARIO VIC. Buste diadémé, à droite.
+ CORBOM // entre un cercle et un grènetis.
Croix sur deux degrés, accostée des lettres ϣ η.

343. + CONBENAS FIT. Buste diadémé, à droite.
℞. + BONITVS MON. Croix, le pied soudé à un globe, accostée de deux étoiles; au dessous, un degré.

344. CONDATE VICO † (*Condate vico fit*). Croix à six branches.

℞. A/DOMANDA MO (*Audomundus mo*) entre deux cercles. Croix accostée de quatre points.
(Pl. VII, n° 21.)

345. CONSERANIS entre deux couronnes. Croisette.
℞. 9EWDO. Sorte de monolithe surmonté d'une croix. Cercle festonné extérieur.

346. CONSERANNIS. Tête, à gauche.
℞. //OI//NA MN. Croix chrismée, fichée à un point.

347. + CONTRO// en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + SEBOVLDO WON (*Seroaldo mon*) entre un cercle et un grènetis. Croix à branches égales, sur un degré, accostée de deux globules.

348. CORIALLO//. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + RIGNICHARI +. Croix, le pied soudé à un globe sur trois degrés, accostée de deux astres. Traces de cercle extérieur.

349. + **CORMA** +. Buste diadémé, à droite.

R. + **ϢV////////RICO**. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux croisettes posées en X. Cercle extérieur.

350. + **BADOLENO M**. Tête de style barbare, à gauche.

R. **CORMA VICO**. Croix cantonnée de quatre points.

351. + **CORMA VICO**. Tête de face.

R. [+**ϢVN**]**DOBERTVS**. Croix à branches égales, aux bras de laquelle sont suspendues les lettres **Ω** et **Λ**; le champ entouré d'un cercle perlé.

352. + **CORNILIO CAS**. Personnage debout, à droite, tenant une croix de la main gauche. Couronne extérieure.

R. + **BONVS MO^{TA}**. Croix accostée de deux points. Couronne extérieure.

353. **CREMMO**. Buste diadémé, à droite.

R. + **Ω////////VBD**O entre deux cercles. Dans le champ, **AR** sous un trait et sur un degré.

354. + **CRICIAEO** +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. + **RICVLFO MONE**. Croix.

355. **CRISCIAC**. Buste diadémé, à droite.

R. **ϢENOBAVDI**. Croix ancrée, le pied soudé à un globule.


356. **CRIZTOIALO**. Buste, à droite.

R. **IOANES PORTO** (*Joanes. Porto Cristoialo*). Croix à six branches.

357. **CROVIO**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. **MELLOBND**. Croix ancrée sur un degré.

358. **CSTRVVSIV**. Buste diadémé, à droite; une croisette sur l'épaule. Cercle extérieur.

R̄. + **RANEPERTO** . Croix chrismée, accostée de deux points. Traces de cercle dentelé extérieur.

359. **CVCCIACO**. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

R̄. + **LEODOGISOLO** entre deux cercles festonnés. Croix; un point dans le troisième canton.

360. **OVITIV + V**. Buste diadémé, à droite, le diadème terminé à chaque extrémité par un V. Couronne extérieure.

R̄. + **NOVQAIIONVΛO** entre deux couronnes. Croix à branches égales, accostée des lettres >J. Style de la première Belgique.

361. + **VICANVS MONI**. Tête informe, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

R̄. **CVPIDISIIC**. Croix potencée, sur un globule, sous lequel quatre degrés. Cercle extérieur.

362. **CVRTARIV** (*Curtaria*). Buste diadémé, à droite.

R̄. **ALIGATNIVLDO**. Croix sur un degré, cantonnée de quatre points.

363. ***CVZTANCIA**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. **GVSPION**. Croix cantonnée de quatre points, sur un piédestal formé de deux S en sautoir, sous lesquels un point. Cercle extérieur.

364. **DARANTAIV**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + OPIATVS FACIT entre un cercle et une couronne. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

365. DARANTAZIY. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + OPTATVS FACIT. Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

366. DARANTAZIY. Buste diadémé, à droite.

℞. + OPTATVΩ MONETAR entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

367. [+ DAR]ANTASIA M. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + RINCHINO MONETRIV entre un cercle et un grènetis. Croix chirmée et potencée, sur deux degrés, le pied soudé au degré supérieur. — Cf. *Darntasia*.

368. DARIACO VICO. Tête de style barbare, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

℞. ////RIGNO M[O]N////. Croix accostée d'une croisette et d'un 9.

369. + A9OBARDO. Dans le champ, S barré. Couronne extérieure.

℞. DARIA VICO. Croix ancrée, accostée de deux points, sur un globule entouré d'un cercle légèrement ondulé. Cercle extérieur.

370. + DARIA VICO. Dégénérescence d'une tête de face.

℞. ALDORICVΩ. Croix.

371. DARITVŪIA F. Buste diadémé, à droite.

R̄. + OOTVŪS MONITARVS. Croix chrismée, sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle perlé.
— Cf. *Darantasia*.

372. DEONANTI. Buste diadémé, à droite.

R̄. ABOLINO. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, un globule accompagné de cinq points.

373. + ΔEONTE +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. ABOLBIO MO. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, un globule accompagné de six points.

374. DEVENETVS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. GENNOVIVS (*Gennovius*). Croix, le pied soudé à un globe, sur un degré muni, à chaque extrémité, d'un trait vertical. Cercle extérieur.

375. DEVNANTE +. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. AME////NO MO. Croix, le pied soudé à un degré; au dessous, six points disposés en deux lignes. Cercle extérieur.

376. CINVONICVS II. Buste diadémé, à droite.

R̄. DICISD////////CO. Victoire, de profil, à droite, debout sur un degré, tenant, de la main droite, une couronne et de la gauche, une croix à longue hampe; au dessus de la croix, une étoile. Cercle extérieur.

377. D////////NO. Buste, à droite.

R̄. + AR////////ON. Croix ancrée, accostée de deux points.

378. ΔΟΥΛΟΣ ΝΙΚΟ (*Dolus vico*). Buste diadémé, à droite.

℞. + DA///VLFO·MON entre un cercle et un grènetis. Croix sur deux degrés, sous lesquels un point.

379. //////////MONETA. Buste diadémé, à droite.

℞. ΔΟΛΥΣ ΝΙΚΟ///// entre un cercle et un cercle perlé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe.

380. + EBRI9ISILVS. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + DONNACIACO /// entre un cercle festonné et un cercle perlé. Croix, sur un degré, accostée des lettres Λ V.

381. DORESTATE. Buste diadémé, à gauche.

℞. ΕΑΜΟΛΟϙ ΜΑΝΑ. Croix à branches égales, accostée de deux points; le champ entouré d'un grènetis.

382. + FREDOLFO. Buste, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + DORIO FITOR. Croix ancrée, sur une base en cône tronqué; dans les premier, troisième et quatrième cantons, une étoile. Traces de cercle extérieur.

383. DORIO VICO. Buste diadémé, à gauche.

℞. + VEROLO MO. Croix, sur un degré, accostée de deux points au dessus de la traverse et de deux croisettes au dessous. Cercle extérieur.

384. DORTENCO. Tête diadémée, à droite.

℞. ΗΑ9ΟΛΥΝΟ//// (dégénèresc. d'*Eugolino*?) Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

385. **DOSO VICO**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. **BOVSEHILDO MO**. Monogramme constantinien, sur une base trapézoïdale; dessous, un point; le champ entouré d'un cercle dentelé.

386. **DOVO VICO IAO**. Buste diadémé, à droite.

R. + **BOSOME MO**//////// entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, accostée des lettres >J. — Cf. *Duso vico*.

387. + **DVCCLENO FICI**. Tête diadémée, à droite.

R. + **B[AVD]HISILO**. Croix fichée à un globe, cantonnée de quatre étoiles.

388. **DVCCIOLINO**. Tête diadémée, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. **BADOCISI**. Croix.

389. **VIICO** //////////**NIC**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. ***DV**////////**CIIVIT**. Victoire de face, tenant de la main droite une croix, de la gauche, une couronne; à l'exergue, **MOJ**. Cercle extérieur.

390. + **LOPVS MON**. Buste diadémé, à droite.

R. + **DV**////////**ITI** : entre un cercle et une couronne munie de lemnisques. Dans le champ, **RE**.

391. **BDCCIHILDO**. Buste de style barbare, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. + **DVSO VICO A FAIT**///. Croix accostée des lettres **DO**, sur une base trapézoïdale; au dessous, un point; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Doso vico*.

392. ΕΓΑΛΟΜΥΝΔΙΟ V P. Buste diadémé, à droite.
R. + ΣΑΥΕΓΟ ΜΟΝΕ. Croix.

393. ΕΛΑΡΙΑΚΟ ΦΙΤ. Buste diadémé, à droite.
Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + ΣΑΝΔΙΡΙΚΟΖ////. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

394. ////ΕΝΕΡΑΥΡΗΙΑ'. Buste diadémé, à gauche.
Traces de cercle dentelé extérieur.

R. CHARECAVCIV2 ΜΟΝΕ entre deux cercles dentelés. Croix accostée des lettres numériques II Λ.

395. ΕΟΡΑΤΕ ΒΙΚΟ. Buste diadémé, à droite.
Traces de cercle extérieur.

R. ΤΡΕΖΟΑΛΚΟ Μ. Croix. Cercle extérieur.

396. ////ΧΡΑΜΥΩ////. Buste diadémé, à droite.

R. ΕΦΟΡΟ////ΣΙ. Croix à six branches, sur trois degrés.

397. ΕΡΟΚΙΟ ΕΙΚΙΛ (*Epocio ficti*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. ΜΑΝΝΥΣ ΜΟΝΙΤΑΦΙΥΣ (V et S de ΜΑΝΝΥΣ sont liés) entre deux cercles. Croix pommetée à branches égales, cantonnée aux 1 et 2, d'une croisette posée en X; au 3, d'un Ω, au 4, d'un Λ. (Pl. VIII, n° 33.)

398. + ΕΛΑΡΙΚΟ ΦΙΛ. Buste diadémé, à gauche.

R. ΦΑΝΔΕΡΙΚ Ν ΝΛ. Croix.

399. ΗΥΛΡΔΥΣ ΜΟ en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

R. + ΕΤΕΡΑΛΕΣ en lég. rétrograde. Croix, le pied potencé.

400. + EVIRA VICO +. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R̄. + SRVELLO MON. Croix ancrée, surmontée de trois points. Cercle dentelé extérieur.

401. EVIRA VICO. Tête diadémée, de profil, à droite, sur un buste de face, muni de ses deux bras, dont le gauche levé.

R̄. SE▷VLFO MON. Croix, sur une base triangulaire, les bras munis de pendants, sommée d'un A crucigère. Grènetis extérieur.

402. EXONV LICIL (*Exona ficit*). Buste diadémé, à droite.

R̄. BETT[O]NE MYNE entre un cercle et un grènetis. Croix sur un degré, cantonnée aux 1 et 2, d'un point; aux 3 et 4, d'un anneau centré.

403. EXONA LICIL (*Exona ficit*). Buste diadémé, à gauche.

R̄. BETTONE MYNE entre deux grènetis. Croix, sur un degré pommetté à chaque extrémité.

404. EBBONE M. Buste diadémé, à droite.

R̄. + EXONV AICO (*Exona vico*). Croix ancrée, sur trois degrés.

405. ΔROCTOALD////. Buste diadémé, à droite.

R̄. + EXS : ONA. Croix ancrée, sur un globe.

406. EXSONC////////. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. EBBONE////. Croix ancrée, sur un globe. Traces de cercle extérieur.

407. FALMARTI2. Buste diadémé, à droite.

℞. **MADELINVS**. Croix, le pied soudé à un degré, sous lequel trois points, cantonnée de quatre points.

408. **FERRV**. Dans le champ, sorte d'∞ surmontée d'un demi-cercle.

℞. + **GENARDO N** entre deux cercles dentelés. Croisette.

409. **FERRVCIAE**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **GENECISELO MO**. Croix, la traverse munie d'un pendant à chaque extrémité; le champ entouré d'un cercle perlé.

410. [**F**] **FERRVCIAE**. Buste, à droite.

℞. + **VRSVLFO MONI**. Traces de cercle extérieur. Croix fichée.

411. + **FROVILLV**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + **TEODERICO**. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

412. **ΓΑΣΣΑΠ VICO** +. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + **ΦΑΙΤΙΜΟΝΕΤΑΣ** entre deux couronnes. Dans le champ, **AR** entre deux traits horizontaux.

413. **ΓΑΒΑ** rétrograde; le reste de la légende, à droite, illisible. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Calice, surmonté d'une croix, accosté des lettres **Λ V**, dans un cercle festonné.

414. **ΓΑΒΑΛΟ**, à droite; **RVM** rétrograde, à gauche. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. Sans légende. Calice, surmonté d'une croix,

accosté des lettres V A, dans une couronne. — Cf. *Gavalorum et Ovalorn*.

415. ƆACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ANDOALDO MO. Croix sur deux degrés, accostée des lettres II S; le champ entouré d'un cercle dentelé.

416. ƆACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. DROCTEBADV entre un cercle et un cercle dentelé. Croix à branches égales, accostée des lettres 2 I.

417. + ƆACIACO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. //LDO M^o. Croix, sur un degré, accostée des lettres Ɔ A; le champ entouré d'un grènetis fermé par un anneau centré.

418. GAVALORVM. Buste diadémé, à droite.

℞. Sans légende. Calice dans une couronne. — Cf. *Gabalorum et Ovalorn*.

419. ƆAVƆE FIET. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + ƆAƆELINVO MO entre un cercle et un grènetis. Croix, au pied potencé, sur un globule, accosté des lettres V A.

420. ƆAVNOVICI (la première lettre douteuse). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + DAVLFO MONIT entre deux cercles; le cercle intérieur ouvert en bas; croisette, à peine visible, accostée de trois points.

421. ƆEMELIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + ƆVMOLENO MO. Croix à branches égales, le champ entouré d'un cercle perlé.

422. + SEMILIAEO . Buste diadémé, à droite.

R. + AVSO[NIV]S MOI . Croix accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle dentelé.

423. GENVA FIT . Buste diadémé, à droite.

R. ISTEPHANVS MVNI . Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V II.

424. TINILA MVNIT . Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. GENAVA FITVR . Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

425. TINILANI MVNITA . Buste diadémé, à droite.

R. GENAVA FITVR . Croix, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

426. /////ERA . Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R. $\text{GENAVINS /////CIVIT}$. Croix potencée, sur trois degrés. Cercle extérieur.

427. $\text{GENILIACO VICO FITV}$. Buste diadémé, à droite.

R. CHARIMVNDVS MOI . Croix accostée de deux triangles. Traces de cercle dentelé extérieur.

428. VINDUCFVS . Buste de style barbare, à droite.

R. + GENTILIACO . Croix ancrée et fichée. Traces de cercle extérieur.

429. GENLILIACO VICO en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

R. + $\text{AN\textcircled{S}ARIE /////NA}$ entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré.

430. $\text{GIAN\textcircled{S}EVETATE}$. Buste diadémé, à droite.

℞. + MAVRO MONETA. Croix accostée d'un C et d'une croissette.

431. AVGEMVNDVS MONT. Buste diadémé, à droite.

℞. GONTROVACO //CO. Croix, sur trois degrés. Grènetis extérieur.

432. GRACINOBLE. Buste diadémé, à droite.

℞. FLAVINVS MONITA entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés.

433. + GRANNO, VT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + RADOALDO MOV entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, cantonnée de quatre globules. (Pl. VII, n° 15.)

434. GRANONNO. Buste diadémé, à droite.

℞. LEDICHISILO M. Croix.

435. C●NTOLO MŌN. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme cruciforme du mot GREDACA dans un cercle festonné.

436. GREDACA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + //M)ONETARIO. Croix, sur un degré, accostée des lettres Z II; le champ entouré d'un cercle perlé.

437. [GREDACA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. //NTO//. Croix, sur un degré, accostée des lettres Z II; le champ entouré d'un cercle perlé.

438. GREDACA FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + //NTOLO MON entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres CV.

439. **GVΛ////VORUV**. Buste diadémé, à droite.

℞. **//////CΘϠIOU**. Monogramme constantinien, accosté des lettres **Θ** et **Λ**, sur un globe. Cercle extérieur.

440. **+ IABOLENTIS VI**. Tête, de face.

℞. **MARCOVALDVΣ**. Croix, sur deux degrés, dans un grènetis.

441. **+ ΙΑΘ : Ι—Ι—ΟΤΙΥ**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **ΥΑΔΟΙΤΑΓΙ FAT** entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, à branches égales, accostée des lettres **Λ Θ**. — Style de la première Belgique.

442. **+ ΙΑΙC ////ΟΕΙΤΥΙ**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ ICEΥFIATONDΣ** entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres **C Λ**. — Ame d'argent d'un tiers de sou. Style de la première Belgique.

443. **+ ////IIA VIC◇**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ R◇MARIC◇ MYNETARI**. Croix, sur un degré, accostée des lettres **R ◇**; le champ entouré d'un cercle perlé.

444. **ICCIOMO' +**. Buste diadémé, à droite; sur l'épaule, une croix; de chaque côté du buste, un point; devant le buste, **Γ**.

℞. **DIΣID + ERIO**. Croix, sur un degré, dans une couronne en forme d'auréole.

445. **+ ΙCΘIIA VI**. Buste, à droite.

℞. **+ ADERICO MY**. Croix, sur un degré, accostée des lettres **I C**; le champ entouré d'un grènetis.

446. **IΗ + + V**. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme barbare. Cercle festonné extérieur.

447. IIXVVICOS +. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + DVTTA MONETA entre deux couronnes. Croix, sur un X, accostée des signes > <. — Cf. *Ixuvicos*.

448. ILAM///// VICO. Buste, à droite.

℞. + DRIC//////// entre deux cercles perlés. Croix, un anneau centré au milieu, sur une base triangulaire.

449. VRSV MONETARI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. INACVANGAS FIT entre un cercle et un grènetis. Croix potencée à branches égales.

450. IIAIIIONO ΛΟΜΟ. Buste diadémé, à droite.

℞. INNO ////OA//CIVS MON. Personnage debout sur un degré, tenant une palme de la main droite, et de la gauche, une haste. Traces de couronne extérieure. — Cf. *Arverno*.

451. + IENMACO. Buste diadémé, à droite.

℞. OERISOZINT. Croix fichée à un globe placé en dehors du champ; le champ entouré d'un grènetis.

452. IN PORTO FICT. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. MAVRIIVZ MO. Croix, sur deux degrés. Traces de cercle dentelé extérieur. (Pl. VIII, n° 43.)

453. + INTERANIS. Croix.

℞. AIDIQILVS. Croisette, dans une couronne.

454. + IOVNMAZEO. Buste, à droite; devant, une croisette.

℞. + AIGOBERTO M. Croix chrismée, sur deux degrés.

455. + IRIO FICIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + EDROALDVS M (*Edroaldus m*). Croix, sur deux degrés. Cercle extérieur.

456. + ISANDONE FI. Buste diadémé, à droite.

℞. EBBONE MONT. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres LE dans les cantons supérieurs.

457. IZARNODERO EIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + RADOALDO MVNI entre un cercle et un grènetis. Croix, sur trois degrés.

458. ISARNODERO VIC. Buste, à droite.

℞. + VIRVALDO MO (*Virvaldo mo ?*). Croix, sur un globule, accostée des lettres ZI; le champ entouré d'une couronne. — Cf. *Isernoderò*.

459. + IZCARCI. Buste diadémé, à droite.

℞. + AVNVLVΩ. Croix, sur deux degrés.

460. + ISERNODERO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + VVINTRIO MON[—] entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un globule, accostée des lettres IV. — Cf. *Isernoderò*.

461. ISPIS//// en lég. rétrograde. Buste, à droite.

℞. ALAAV////////LQAS. Croix, sur un point, accostée de deux points dans les cantons supérieurs.

462. MAVRNO MO (les lettres MAV formant monogramme). Tête diadémée, à gauche.

✠. + ITIBERCIACO. Croix ancrée. Traces de cercle dentelé. — Cf. *Teodoberciaco*.

463. + IVEDIO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

✠. LEODOLENO MO. Croix. Cercle extérieur.

464. + IVIACO Y. Buste diadémé, à droite.

✠. + ƆANDVLFVS. Croix, sur un globule aplati et une base rectangulaire, accostée des lettres C Ɔ et au dessous, V II.

465. ///////////////IC-II +. Buste diadémé, à droite.

✠. Légende rognée. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe aplati, accostée des lettres IV L; le champ entouré d'une couronne. — (Appartient peut être à la *civitas Vellavorum*.)

466. + IVLINIACO. Buste, à gauche.

✠. + VEDEƆISILO. Croix accostée de deux globules; le champ entouré d'un cercle dentelé.

467. + ///////////////O ///////////////MON. Tête informe, à gauche.

✠. IVRIALOD////////. Croix à huit branches.

468. ///////////////IVVS CIVITVTI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

✠. DVMI + IONETAIO entre un cercle et une couronne. Croix accostée de deux points, surmontée d'un trait courbe.

469. x IXVVICOŵ +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

✠. + OVTTMAONETA. Croix, sur un X, accostée des signes > <. Couronne extérieure. — Cf. *Iixuvvicos*.

470. AVDON////////. Buste diadémé, à droite.

ϣ. KATOLACO +. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe.

471. ΚΥΓΟ[NO] ΠΙΤ. Buste diadémé, à droite.

ϣ. [+ Β]ΑΥΔΟΜΕΡΕΩ////////. Croix, sur deux degrés et un globule, accostée des lettres C Λ; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Cf. *Cabilonno*.

472. + LACCIACO VI. Tête diadémée, à droite.

ϣ. ΜΑΓΝΟΒΑΛΔΟ. Croix, à branches égales; au dessous, un point. Cercle dentelé extérieur.

473. ΜΕΣΟΧΡΗΣΕΥ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

ϣ. LANSONNA CIVETATE DER. Victoire de face, tenant une croix de la main droite et une couronne de la gauche; dans le champ, à gauche, CE. A l'exergue, VIII. Traces de cercle extérieur.

474. + ΒΑΔΕΝΥΣ ΜΟ. Buste diadémé, à droite.

ϣ. + LANTICIACO//// entre deux cercles perlés. Croix fichée.

475. ΛΑΡΝΑΕΥ ΠΙΤ. Buste diadémé, à droite.

ϣ. + ΦΡΕΙΜΥΝΔ. Croix pattée, à branches égales; au dessous, un point.

476. + ΛΑΖΙΑΚΟ ΥΙΚΟ. Buste diadémé, à droite.

. ΜΟΡΟΛΑ ΜΟΝΕΒ. Croix, sur une base rectangulaire.

477. ΜΑΛΛΑΡΙΚΥΣ. Buste, à droite.

ϣ. ΛΑΣΙΑΜΙΚΟ (*Lascia vico*). Croix fichée à un globule. Traces de cercle dentelé extérieur.

478. ΛΑΤΙΣΚΥΝΕ. Buste, à gauche.

ϣ. ΒΕΡΕΜΟΔΥΣ. Croix potencée, le pied soudé à

un globule, sur une base trapézoïdale ornée de traits horizontaux.

479. + LATONA VICO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + ANVLFO MONETARIO. Croix portant à son sommet la lettre ω , le pied posé sur un A; les lettres AN attachées aux extrémités de la traverse.

480. LAVDVND. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. ω ISIMVND ω . Croix potencée, sur un globe; au dessous, un trait horizontal. Cercle dentelé extérieur.

481. + LECAS FIT N. Dans le champ, SA; l'A est sommé d'une croisette.

℞. SENATOR M. Croix, sur un globule. Grènetis extérieur. (Pl. VIII, n° 44.)

482. LEDO ω VII VICO. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. ω ω ω ω V ω autour des lettres AR; au dessous, un trait. Cercle dentelé extérieur.

483. IEDY ω V VI ω (*Ledusu vigo*). Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. BERTOAL-D-O. Dans le champ, AR, sur un lambeau à trois pendants; le champ entouré d'un grènetis.

484. LEMOE ω V ω (?). Buste diadémé, à droite.

℞. + SV ω CSOS MO. Croix. — Tiers de sou d'or fourré.

485. LEMOVECA ω . Buste diadémé, à gauche.

℞. + DOMOVALDO M. Croix.

486. + LEMOVECAS F. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + SATVRNVS M^{VI} entre une couronne et un cercle perlé. Croix.

487. LEMOVECAS FI. Buste diadémé, à droite.

R. ///OIIINDONETARIO. Croix; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Cf. *Limovecas*.

488. + LENIVS VI VICO. Buste diadémé, à droite.

R. + AICOALDO MON. Croix, dont le sommet et l'extrémité de chaque bras sont ornés d'un trait courbe pommetté, fichée à un globule. Traces de cercle extérieur.

489. V99ONE +. Buste, à droite.

R. ΓEIIIOFECA (*Lenofeca*). Croix, sur un degré.

490. S/////VALLO M. Buste diadémé, à droite.

R. /////LEONNO. Croix, le pied soudé à un globule, cantonnée, aux 1 et 2, d'une croisette; au 3, de IV; au 4, de S.

491. LEVDVNO. Buste, à droite. Couronne extérieure.

R. ωI9IMVNDVω. Croix potencée, sur un globe; au dessous, un trait horizontal; dans le champ, à droite, une étoile. Couronne extérieure.

492. + /////LIACO. Buste diadémé, à droite.

R. AALE92ELO + WAN (*Valegselo mun*). Croix, sur un globe, accostée des lettres IOE. Cercle dentelé extérieur.

493. LIBOR-DOIANO. Buste diadémé, à droite.

R. B//ADI9IZILO MO. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

494. LIMABIACO. Buste à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. **RADOBODVS**////. Croix, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

495. **LIMOUECAS FIT**. Buste diadémé, à droite.

R. + **ANSOINAVS MONETAO** entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule.

496. **LIMOVE9A2**. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

R. + **ANSOINIO MONETAI** entre deux grènetis. Croix. — Cf. *Lemovecas*.

497. **LINCONAS CIVI**. Buste diadémé, à droite. Dans le champ, à droite, une croisette.

R. + **DROICTOALDV** — **M** entre deux grènetis. Croix, sur un degré, accostée de deux points. — Cf. *Lingonas*.

498. **LINCO VICO FIT +**. Buste diadémé, à droite.

R. Légende rognée. Croix, sur un degré, accostée des lettres **Z II**; le champ entouré d'une couronne.

499. **AVDICIILVS MO**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + **LINCVENINSES MONITA** entre un cercle et un grènetis. Croix potencée, sur un degré, accostée des lettres **AM**.

500. **LIN + VROIE**. Buste diadémé, à droite.

R. **ADVL FV**////. Croix, dans un grènetis.

501. **///A////VM**. Tête diadémée, à droite.

R. **LINGARONE**. Croix pattée, sur deux degrés, surmontée d'un globule.

502. + **LINGONAS FIT**. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + MARCVLFO MOH entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés. — Cf. *Linconas*.

503. LINTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + AVDOALDO M. Croix à branches égales ; le champ entouré d'un cercle ondulé.

504. LOCIVELACORW (*Loci Velacorum*). Tête de loup, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + LEODO9ISELO entre deux cercles dentelés.

505. LOCO SANCTO. Buste diadémé, à droite ; derrière le buste, un anneau cantonné de quatre points.

℞. + DAC[O]AL///// MONE. Croix aux extrémités fourchues ; le champ entouré d'un grènetis fermé à sa partie inférieure par un anneau perlé et centré.

506. LOCO SANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DACOALDO entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré ; au dessus, globule entouré de points.

507. LOCO SANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DACOALDO entre un cercle et un cercle perlé. Croix ancrée, accostée des lettres O J.

508. LOCO ƵMWO (*Loco santo*). Buste diadémé, à droite.

℞. ERPONE ƵOMTA. Croix, sur deux degrés ; le champ entouré d'un grènetis.

509. LOCO ƵANTO. Buste diadémé, à droite.

℞. I+IDACOALDO. Croix accostée de deux I ; le champ entouré d'un grènetis fermé à sa partie inférieure, par un anneau perlé et centré

510. **LOΘENO FIT.** Buste diadémé, à droite.

℞. **//////MO + NETA///.** Croix, sur un degré, accostée de la lettre **C** dans le canton senestre inférieur; le champ entouré d'un cercle perlé.

511. **LO//////NCO UICO.** Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. **+ OO//////** entre un cercle et une couronne. Croix du pied de laquelle s'échappent deux rubans.

512. **+ LO//////RCAEO.** Buste diadémé, à droite.

℞. Légende rognée. Croix accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle dentelé ouvert à sa partie inférieure.

513. **+ LV?D//////.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ √VCCIO////N MO.** Croix, à branches égales, sur deux degrés, accostée des lettres **LV**; le champ entouré d'un cercle perlé.

514. **LV?D[VN]O F.** Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. **//////MONETA.** Croix chirmée, sur deux degrés, accostée des lettres **LV**; le champ entouré d'un cercle ouvert à sa partie inférieure et dont les extrémités sont recoquillées.

515. **L//////VNITA.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ LV?DVNV CIVITATE** entre un cercle et un grénétis. Croix, sur un globule, accostée des lettres **LV**.
(Pl. VII, n° 12.)

516. **+ EVL[E]RIVS.** Buste diadémé, à droite.

℞. **[LV]?DVNV NE//////** entre un cercle et un grénétis. Croix, sur un globule aplati, accostée des lettres **LV**.

517. MADRONA2 +. Buste diadémé, à droite.

℞. AROVIO MONI. Croix cantonnée de quatre points; au dessous, trois points disposés en ligne.

518. MADRONAS. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. AROVIVS MIO. Croix cantonnée de quatre étoiles, sur un globule accosté d'un point; au dessous, un trait. Cercle extérieur.

519. TEADERICAN M (*Teudericus m*). Buste diadémé, à droite.

℞. MA9RECEAN O. Croix, sur un degré, le champ entouré d'un cercle dentelé.

520. MALLO ARLAVIS. Buste diadémé, à droite; une croix à six branches sur la poitrine.

℞. + ARDVLFV S MONETA entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, accostée des lettres CA.

521. + MALLO CAMPIONE FI. Buste diadémé, à droite.

℞. + LANDILINO MONI S HI entre un cercle et un grènetis. Croix pommetée, accostée des lettres CA.

522. MALLO MANRIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. ANS////////AE + I MV entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres CA.

523. MALLO MATRIACO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + VVARIMVNDV2 MONI entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, accostée des lettres CA.

524. MAMV////////. Buste diadémé, à droite.

℞. ////DOMARO MO. Croix, le pied soudé à un degré. Traces de cercle extérieur.

525. + ODIMAN^oDO (*Odimundo*). Tête à droite.

℞. + M[AR]CIIA. Croix ancrée, fichée à un globule.
Traces de cercle extérieur.

526. MARCILIAC. Buste diadémé, à droite.

℞. DENDV^o M + OITA entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

527. MARCILIAC. Buste diadémé, à droite.

℞. + ODENAND/////I. Croix, sur un degré, le champ entouré d'un grènetis.

528. + ODMANDA^o (*Odmundus*). Tête à droite.

℞. + MAR + CIIAC. Croix ancrée, sur un point.

529. MARSALLO. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. AVSTROAL▷VS M. Croix, le pied pommetté, l'extrémité des bras et la tête potencées. Traces de cercle extérieur.

530. MARSALLO V. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. THIVDVLVVS. Croix, sur deux degrés; au dessous, un petit trait, les degrés accostés des lettres M V. Cercle extérieur.

531. MARSALLO VICO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + ANSOALDVS MON entre un cercle et un cercle dentelé. Croix cantonnée de quatre points.

532. MARSALLO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ★9ISLOALDVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C A.

533. **MARS[A]LLO VICO**. Buste diadémé, à droite.
 R. //////////////**OU**. Croix, sur un degré; le champ entouré d'un cercle dentelé. — Ame en argent, d'un tiers de sou fourré.

534. **MARWAJJO VICO**. Buste diadémé, à droite.
 Traces de cercle extérieur.

R. + **VANΔOAGΔO MON** entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, à branches égales, accostée des lettres **Λ Ω**.

535. **MARSALLO VICV**. Buste diadémé, à droite.
 R. + **FVLCVLINO MNITA** entre un cercle et une couronne. Croix, à branches égales, accostée des lettres **C A**.

536. **MARWALLO VIIO**. Buste diadémé, à droite; une croix à six branches sur la poitrine.

. + **TOTO MONETARIO**. Croix accostée des lettres **< V**, le champ entouré d'un cercle dentelé.

537. **MARSALLO UT**. Buste diadémé, à droite.
 Cercle extérieur.

R. + **LUOLFRAMHO M̄** entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un degré.

538. **MASILIA FITVR**. Buste diadémé, à droite.

R. /////**AIRO MONETARIO** entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, surmontée d'un globe.

539. Légende illisible. Buste diadémé, à droite.

R. Pas de légende. Monogramme composé peut-être des lettres **MATACOE**, dans un cercle.

540. + **MATA[S]C////////**. Buste diadémé, à droite.
 Traces de cercle extérieur.

Ɔ. + IVSE FACIT DE SELEƆAS. Croix pattée, sur un globe, accostée des lettres numérales V III.

541. MATASCONE. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

Ɔ. // // // // DE SELEƆAS. Croix pattée, sur un globe, accostée des lettres numérales V III. Cercle extérieur.

542. MATASCONE. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. + RAMNISILVS MONITA. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres M A.

543. MATAƆCONE FE[T]. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. IVSE MONETARIVS entre un cercle et une couronne. Croix, sur un globule, accostée des lettres M A.

544. MATAƆCONE FET. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. // // // VS ET IVSE MOS entre un cercle et une couronne. Croix, le pied soudé à un degré sur un globule, accostée des lettres M A.

545. + MADOBODVS. Tête diadémée, à droite.

Ɔ. MATƆVALL[O]. Croix ancrée, accostée de deux croisettes. — Cf. *Matovallo*

546. MATOLIACO. Tête diadémée, à droite.

Ɔ. + DOMMOLINVS. Croix ancrée, accostée de deux croisettes au dessus de la traverse, fichée à un point.

547. MATOVALLO. Tête diadémée, à droite.

Ɔ. WADOBODVS (*Madobodus*). Croix ancrée. — Cf. *Matdvallo*.

548. MARENNA (*Maurena*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur

℞. — **CHINCOLVΩ MONI** entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un point, accostée des lettres **M A**.

549. **MAVRENNΑ**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **ΩIC/////O MUNII** entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres **M A**. — Cf. *Maurienna*.

550. **MAVRIACO VICO**. Buste, à gauche. Cercle extérieur.

℞. **DOMOLENVΩ MONETR** entre un cercle et un grènetis. Dans le champ, **AR**; au dessous, deux points.

551. **MAVRIENNA**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **CH[]SCOLVΩ MONI** entre un cercle et un cercle perlé. Croix accostée des lettres **M A**. — Cf. *Maurena*.

552. **MAVROGENNA**. Buste de face.

℞. **SATORNO MONETARIO**. Croix potencée, sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur. Traces de cercle extérieur.

553. **GCIΩANO M**. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. **MDIANIVICODPPI**. Croix ancrée, sur un globule, accostée des lettres **G V**. Traces de cercle perlé extérieur.

554. + **MECLIDONE**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **ADREBERTO M**. Croix ancrée, sur deux degrés.

555. + **MECLIDONE**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **FVΓCOAΓDO MO** (*Fulcoaldo mo*). Croix chris-mée, fichée à un globule entouré de points; aux bras

sont suspendues les lettres A et Ω. Traces de cercle dentelé extérieur.

556. **MEDECOINNO**. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

R. **ΑΓΝΙΚΝΙΖΙΓΟ Μ** (*Agnicnisilo m*). Croix.

557. **ΜΕΔΙΥΝΟ C FA** (*Mediano c fa*). Buste diadémé, à droite.

R. + **ΓΑΡΟΑΛΔΥΩ Μ** entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, à branches égales, accostée des lettres A Ω.

558. **MEDIANO VICO**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + **///ERMANO MONE** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres [A] Ω.

559. **ΜΕΔΙΑΝΟ VICO**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + **ΤΡΑΖΥΛΦΟ ΜΟΝΕ** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C A.

560. **MEDIOLANO**. Buste diadémé, à droite.

R. ***ΑΡΑΓΑΣΤΙ**. Croix, les extrémités terminées par deux petites boules. Grènetis extérieur. — Cf. *Meiolano*.

561. **ΜΕΘΟΛΟ VICO**. Buste, à droite.

R. **ΙΝΡΟΤΥΝΟ Μ**. Croix fichée à une croisetle.

562. **ΜΕΙΟΛΑΝΟ**. Buste diadémé, à droite.

R. + **ΑΡΑΣΤΕ + ΜΟΝΕΤΑ**. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Mediolano*.

563. **MEL'QVS**. Tête à droite.

℞. + **BETTO M.** Croix accostée de deux points. Traces de cercle extérieur.

564. **MEIDVZ CIVIT** (*Meldus civit*). Buste, à gauche.

℞. **BALTH[E]RIVS O** en légende rétrograde. Croix ancrée, fichée à un globule, accostée de deux globules. Traces de cercle extérieur.

565. + **MERONNO DOMO.** Tête à droite; devant, trois points superposés.

℞. + **LEVDOALDVS M** entre deux grènetis. Croix à branches égales.

566. **METALS.** Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. **TEVDE9ISILVS.** Croix potencée, sur un globe, accostée des lettres numérales V II; sous le globe, un trait horizontal. Traces de couronne extérieure.

567. **METOLO.** Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. **PLACIDO.** Victoire, de style barbare, tournée à gauche.

568. + **METTES** en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. 9AIVIV////////N **VICO** entre deux grènetis. Croix.

569. **ϞETTIϞ CIVETATI.** Buste diadémé, à droite.

℞. **AIANJ3AIϞNLT** entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres C A.

570. **ϞETTIS CIVETATI.** Buste diadémé, à droite.

℞. + **ANSOALΔVS ϞONET.** Croix pommetée, accostée des lettres C A; le champ entouré d'une couronne. — Tiers de sou d'or avec bélière.

571. ICTTIS CIVETATI (*Mettis civetati*). Buste diadémé, à droite.

R. + BOULBENUZ MOI (*Dosledenus moi*). Croix accostée des lettres C A ; le champ entouré d'un cercle festonné.

572. ICTTIS CIVETATI (*Mettis civetati*). Buste diadémé, à droite.

R. + BOULBENUZ MOI (*Dosledenus moi*). Croix accostée des lettres C A ; le champ entouré d'un cercle festonné. — Ame en cuivre d'un tiers de sou fourré.

573. METTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite.

R. + EVDELENVN MONE entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres C A.

574. METTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + HEVDELENVN MONE entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, accostée des lettres C A.

575. METTIS CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + LANDOALDVS MONE entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, à branches égales, accostée des lettres C A.

576. METTIS CAETATE (*Mettis cvetate*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + THEVDENVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C A.

577. METTIF CVETATI en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℞. + ANIOALΔVS MONET entre un cercle et un cercle perlé. Croix à branches égales, accostée des lettres C L dans les cantons supérieurs, la traverse portant la lettre A suspendue à chaque extrémité.

578. METT∞ CIVETATI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + ϞODECNVS MONET entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C A.

579. MIRONNO F. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. BERTOINO M̄O entre deux cercles perlés; le cercle intérieur fermé par un anneau centré. Croix à branches égales.

580. + MO////CO. Buste diadémé, à gauche.

℞. IVIDAΡENAGI////W en lég. rétrograde, entre un cercle et un cercle perlé. Croix, au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres L U.

581. //////////MO ∩IT. Buste diadémé, à droite.

℞. //////////IΛ∞ΠO. Croix potencée, sur un globe entouré de points.

582. ϞOϞNVUCO CI. Buste, à droite.

℞. Légende rognée. Croix, au pied pommetté, accostée des lettres numérales V II; le champ entouré d'une couronne. — Pièce trouée.

583. ϞOND[ER]ADVS M̄O. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. MOϞONTIACV FIT. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de deux points. Cercle extérieur.

584. Légende illisible dégénérée de *Mogunciaco*. Croix pattée, à branches égales, dans un cercle dentelé.

℞. Légende sans signification entre deux cercles dentelés. Croisette.

585. Variété du n° 584. — Or blanc.

586. ƆOM////M2O. Buste diadémé, à droite.

℞. Légende dégénérée de *Mogunciaco*. Croix au pied potencé, sur un globe.

587. MOƆVNCIACO FI. Buste diadémé, à droite.

℞. + NANTANARIV2 MO entre deux couronnes. Croix, sur un globule, accostée des lettres V N.

588. MƆƆVNCIACƆ FIT////. Buste diadémé, à droite.

℞. + MARTINV2 MƆN[ETARIV]2 entre deux cercles dentelés. Croix, sur un globe, accostée des lettres numérales V II.

589. MONAXTIRIO. Buste diadémé, à droite.

℞. ƆDOLENO ON (*Adoleno [m]on*). Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, dans un cercle.

590. MONTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + EODVLFO MONE entre deux couronnes. Croix accostée des lettres 7 E.

591. + MOWA VICO. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + MARCVLFO MON entre deux cercles. Croix, sur deux degrés.

592. MOWOWO (*Mosomo*). Buste diadémé, à droite.

℞. TEVΔOMAREW MEN. Croix chrismée, accostée des lettres Ɔ Δ, une croisette posée en X; dans le premier canton. Traces de cercle dentelé extérieur.

593. **MOSOMO CAS.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + **THEVΔEMARO MO** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres Λ Ω.

594. **ΜΟΣΟΜΟ CΑST.** Buste diadémé, à droite, une croix sur l'épaule. Cercle extérieur.

℞. + **THEVΔEΜΑΒΟ ΜΟΝΕ** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

595. **ΜΟΜΟΜΟ CΑΝΤΗ.** Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles; dans le champ, à droite, une croisette se rattachant par une ligne perlée au cercle de la nuque.

℞. + **ϠΙΖΟΛΓΙΛΟ ΜΟΝΕΤΑ** entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré.

596. + **Μ◊SOMO CΑΣLR.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **TEVDOMAR◊ MΛE////** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres Λ Ω.

597. **/////NILIOBO.** Buste diadémé, à droite. Traces de cercle festonné extérieur.

℞. **ΜΟΣΟΜΟ VICO CΑΙCTVR** entre deux cercles dentelés. Croix sur un degré.

598. **ΜΥΑΥCΠΟ.** Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. **ΘVIMAYRNIVS** en légende rétrograde. Croix patée, sur trois degrés. Cercle perlé extérieur. — Or blanc.

599. **ΜVNITAIΣ.** Buste diadémé, à droite.

℞. **ϠISCO NVNIT.** Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numériques V II. Cercle extérieur.

600. + MVNTINIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + €ODOMVND O M. Croix cantonnée de quatre points.

601. MVZICVCO AIC (*Musicaco vic*). Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée.

℞. BERTOLENAZ (*Bertolenus*). Croix ancrée, fichée à une croisette.

602. NVENAO ou CANEAN. Restes d'un buste informe.

℞. NV/////NOT. Croix ancrée, sur deux degrés, accostée de deux points.

603. INEIVG +. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

℞. NAM///// . Personnage informe. Grènetis extérieur.

604. NAMC. Buste diadémé, à droite, accosté de deux O. Cercle dentelé extérieur.

℞. ZECVM. Croix, à branches égales, sur un globule. Cercle dentelé extérieur.

605. NAMMET (*Nammet*, A et M sont liés). Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. Légende illisible. Personnage tenant une haste de la main droite. Cercle dentelé extérieur.

606. Sans légende. Deux monogrammes peut-être formés, l'un des lettres NAM, l'autre des lettres NET; diverses lettres dans le champ. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + DON/////VIZIFO. Croix ancrée.

607. NAMVCO C. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. ADELEO M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un astre. Grènetis extérieur.

608. NAMVCO. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit. Grènetis extérieur.

℞. ADELEO M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un astre. Traces de cercle extérieur.

609. + NAMVCO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. BERTEGANDO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un point, sous lequel cinq points formant demi-cercle. Traces de cercle extérieur.

610. NAMVCO. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. TVLLIONE MO. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe. Cercle extérieur.

611. NANCIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. WEDOVLD (*Medoald*). Croix, sur deux degrés.

612. + NANETIS. Buste, à droite.

℞. + MEΘULFO. Quadrupède, à droite, retournant la tête. Grènetis extérieur.

613. IDVLFVS MONETARIOS. Buste diadémé, à droite, la tête accostée de deux points.

℞. + NASIO VICV IN BARRENSE. Croix à branches égales; de l'extrémité des bras partent deux cordons de perles qui aboutissent à un cercle de grènetis entourant un globule placé sous la croix. Cercle extérieur.

614. + NAVIUOA. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΛΑΙΝΟ//////CΙΛ. Croix chrismée, le pied soudé

M. PROU.

(*A suivre.*)

UN DENIER CORONAT INÉDIT

DE CHARLES VIII

FRAPPÉ A MARSEILLE

La Provence étant inondée par les deniers coronats et les patacs, frappés à la Monnaie de Marseille, le 7 novembre 1492, le conseil de la ville de Marseille accueillit favorablement les plaintes du trésorier de Provence. Il décida de prier le viguier comtal d'ordonner la suspension de la fabrication de ces pièces et la mise sous séquestre des coins¹. Ces monnaies sont aujourd'hui rarissimes. M. Mallet a publié en 1862 un denier coronat, resté unique². On connaît encore deux variétés du patac ou double denier, monnaie très rare également. Un nouveau denier coronat, dont le type est absolument distinct du type du denier coronat déjà publié, vient d'entrer dans ma collection.



....CIVITATIS. Écu aux armes de Marseille MARSILLIE (A non barrés). Dans le champ, sous une cou-

1. RUFFI, *Hist. de Marseille*, 1896, in-f°, t. II, p. 327.
2. *Revue numismatique*, p. 275.

ronne qu'on ne peut distinguer que difficilement, P et un lys.

℥. Deux annelets CIV-ITKS-MKS-.....LIE. Croix pattée coupant la légende, cantonnée d'un lys aux 1 et 4 et d'un K aux 2 et 3.

Poids : 0 gr. 80. — Coll. Roger Vallentin.

Cette pièce est fort curieuse et très intéressante. L'initiale K de *Karolus* se trouve dans deux cantons de la croix du revers. Le nom du roi de France n'est rappelé que là et pour ainsi dire incidemment. C'est un fait nouveau, non seulement dans la numismatique de Marseille sous Charles VIII, mais encore dans toute la numismatique française du xv^e siècle.

Le poids et le type de cette monnaie prouvent que c'est bien un denier coronat et non un patac. Il est en cuivre rouge-brun. La frappe est défectueuse; elle laisse singulièrement à désirer. Les lettres sont irrégulières. L'écu aux armes de Marseille est très grand. Les lettres, sauf les A, sont romaines, comme sur le denier coronat et le patac déjà connus.

Deux publications relatives à la valeur des monnaies furent faites à Avignon en 1497; la première eut lieu le 17 mars. Il y est fait mention des monnaies d'or de Provence (florin, florin dit Magdalon (14 sols), des gros de Provence (10 deniers), des parpalholes de Tarascon (18 deniers), des « patac de Proven~~se~~ per tres d. »... Les deniers coronats de Provence et de Marseille ne sont pas cités, bien que ces tarifs de 1497 soient très complets; l'un d'eux fut même arrêté dans le conseil des Trois États tenu devant le Légat : « autro crid per las monedas passas per lo

consel dez trez estas tengus darrieroment davant mosseu lo legat. » Il est probable que le cours de ces espèces n'était pas autorisé à Avignon et qu'elles sont visées par la dernière phrase de l'un des tarifs « et toutes autres monedos no. se pendr. *per ren* que per bilhon¹ ».

Le denier coronat de Marseille, publié par M. Mallet et resté unique, a été décrit ultérieurement à diverses reprises par MM. Hoffmann, Blancard et Caron². Il fait aujourd'hui partie du riche cabinet des médailles de la ville de Marseille. Lors de la vente de la collection Mallet, M. Laugier s'est empressé d'acquérir cette rare monnaie. Le bas de l'avvers est fruste à l'endroit où se trouve précisément l'écu de Marseille, ainsi que j'ai pu m'en assurer par un excellent dessin qu'a bien voulu m'envoyer M. Laugier. M. Hoffmann, dans sa description, n'a pas pris garde à la présence de cet écu.

ROGER VALLENTIN.

1. Manuscrit du xv^e siècle, en langue provençale, dont je dois la communication à l'extrême obligeance de M. Gustave Bayle.

2. *Monnaies royales de France.* — *Rev. num.*, 1882. — *Monnaies féodales françaises.*

SUR L'ÉPOQUE ET LE NOMBRE

DES

NÉOCORATS DE CYZIQUE

On s'appuie ordinairement, pour fixer la chronologie des néocorats de Cyzique, sur les trois médailles suivantes :

1° Portrait de l'empereur *Hadrien*.

℞. Deux torches avec des serpents. **KYZIKHNΩN NEΩKOPΩN**. Moyen bronze (Æ II, Vaillant).

Collection du cardinal Léopold. Pièce décrite par Vaillant, *Numismata imperatorum... a populis graece loquentibus percussa* (2^e éd. Amsterdam, 1700, p 34). Mentionnée d'après cette description par Eckhel, *Doctrina numorum*, II, 454; Mionnet, *Supplément*, V, 318, n° 225.

2° Bronze de Septime Sévère ainsi décrit par Sestini : « **ΑΥ·ΚΑΙ·Α·ΣΕΠΤ·ΣΕ...ΡΟC**. *Protome Sept. Sev. capite laureato cum paludamento ad humeros*.

℞. **ΚΥΪΚΗΝΩΝ·ΔΙC·ΝΕΟΚΟΡΩΝ**. *Victoria in lentis bigis s. palmae ramum, d. equos regit*. Æ m. m. La fatalità ha voluto che non sia d'ottima conservazione » (Sestini, *Museo Fontana*, Florence, 1822; t. I, 88 et pl. VI, 2). Sestini ajoute qu'il existe une seconde pièce de même type, mal décrite par lui dans le Catalogue du Musée Hedervar (I, p. 198, n° 4560),

La description doit être rectifiée ainsi : « ΑΥΤ·Κ·Υ·
 ΣΕΠ·ΣΕΟΥΗΡΟΣ. *Protome*, etc. » Le reste comme plus
 haut. Nous donnons ici (fig. 1) la reproduction exacte
 de la figure de Sestini.



Fig. 1.

3° Bronze du Musée Hunter ainsi décrit par
 C. Combe, *Nummorum... qui in museo Gulielmi
 Hunter asservantur descriptio* (Londres, 1782), p.
 126, n° 17 et pl. XXIV, 16. (Description reproduite par
 Eckhel, II, 454; Mionnet, *Table*, p. 163, etc.)

« Æ. KYZIKOC. *Caput imberbe vitta redimitum
 ad d.*

Ρ. ΚΥΙΚΗΝΩΝ Γ ΝΕΟΚΟΡΩΝ. *Jupiter nudus stans
 ad d., d. fulmen, s. aquilam.* »

Nous donnons (fig. 2) un fac-similé de la figure de



Fig. 2.

Combe et (fig. 2 bis) un dessin très exact de la pièce
 originale d'après une empreinte à la gélatine qui nous

a été obligeamment communiquée par M. le professeur John Young, conservateur du Musée Hunter à la Bibliothèque de l'Université de Glasgow.



Fig. 2 bis.

Il résulterait de ces deux médailles que la ville de Cyzique a été gratifiée de trois néocorats : le premier sous Hadrien, le second sous Septime Sévère, le troisième à une époque indéterminée qu'on place ordinairement au milieu du III^e siècle, sous Gallien. On va voir que ces conclusions sont inexactes parce que les prémisses sur lesquelles elles reposent le sont elles-mêmes.

En premier lieu, la pièce n° 1, qui n'a jamais été revue, paraît avoir été mal lue par Vaillant. Tel était déjà l'avis de Mionnet, qui, après avoir reproduit la description de ce savant, ajoute en note : « Médaille douteuse, à cause du néocorat, qui appartient plutôt à l'époque d'Antonin le Pieux. C'est une méprise, à ce qu'il paraît, de Vaillant. » Le nombre des pièces au nom d'Hadrien, frappées à Cyzique, est si considérable qu'il paraît inconcevable, si le type décrit par Vaillant existait réellement, qu'on n'en eût pas découvert depuis son temps un second exemplaire. Or, j'ai eu beau parcourir le médaillier de France, mettre à contribution le zèle et la science de mes amis, MM. Imhoof Blumer, à Winterthur, et Barclay

Head, à Londres, le résultat de leurs investigations et des miennes a été absolument négatif. J'aurais pu d'ailleurs me dispenser de cette enquête puisque M. Waddington, dont la compétence en cette matière est hors de pair, a bien voulu me faire dire « qu'il n'existe pas, à sa connaissance, de médaille néocore de Cyzique au nom d'Hadrien ».

Il ne faudrait pas conclure de cette constatation que le *néocorat* de Cyzique ne date pas du règne d'Hadrien. Nous avons, au contraire, des preuves décisives qu'il date bien de cette époque. Le néocorat, on le sait, est la qualité d'une ville autorisée par un sénatus-consulte à élever un temple à la divinité impériale; or nous savons, de source pertinente, que c'est sous l'empereur Hadrien que Cyzique fut autorisée à procéder à une construction de ce genre¹; nous savons aussi que le temple en question, élevé, comme tous ses congénères, aux frais de la province d'Asie, du κοινὸν Ἀσίας², était bien consacré à l'empereur Hadrien, dont le buste colossal décorait le fronton de l'édifice³. Il est vrai que l'achèvement et

1. Scoliaſte de Lucien sur *Icaroméniſſe*, c. 24; Malala, p. 279, Bonn; Cédrenus, I, 437, Dindorf. Le *Chronicon paſchale* (p. 475, 10 Dind.) donne même la date précise de la fondation du temple, 123 ap. J.-C., année où Hadrien ſe trouvait effectivement en Aſie (Dürr, *Die Reiſen des Kaiſers Hadrian*, Vienne, 1881; p. 48).

2. Voir l'inscription métrique que je viens de reſtituer dans le *Bulletin de correſpondance hellénique*, n° de mai 1890.

3. *Anth. Pal.* IX, 656; Malala, *loc. cit.*; Nicéas dans Philon de Byzance, éd. Orelli, p. 144. Cyzique honore Hadrien comme treizième dieu de l'Olympe (Socrate III, 23; cp. C. I. A. III, 477; *Rev. arch.* XXXII, 269), s'intitule Ἀδριάνη sur les inscriptions et les médailles (C. I. G. 3665; Mionnet, n° 173; *Suppl.* n° 223). Les jeux pentétériques institués à cette occasion s'appellent Ἀδριάνεια Ὀλύμπια (C. I. G. 3665, 3674-5; Wood, *Ephesus*, app. VI, 14). Pour l'explication du texte embarrassant de Xiphilin, LXX, 4 (Zonaras, XII,

l'inauguration officielle du temple n'eurent lieu que sous les empereurs Marc Aurèle et Vérus¹, mais cette circonstance est sans importance pour la fixation de la date du néocorat : celui-ci prenait son origine de l'époque du sénatus-consulte autorisant la construction, et non pas de l'époque de l'achèvement du temple ; ce qui le prouve, c'est que, précisément à Cyzique, où nous savons que l'inauguration n'eut lieu que sous Marc Aurèle, le titre de néocore figure déjà sur des monnaies nombreuses et indiscutables du règne d'Antonin le Pieux,

Concluons de tout ceci que le premier néocorat de Cyzique date bien du règne d'Hadrien, mais que la ville ne jugea à propos de prendre le titre de néocore sur ses monnaies que sous le règne suivant ; ce retard dans l'adoption officielle des titres honorifiques est d'ailleurs un fait dont il existe de nombreux exemples². Quant à l'erreur de Vaillant, je ne me charge pas d'en expliquer l'origine ; il est bien possible qu'il ait tout simplement pris une médaille mal conservée d'Antonin le Pieux pour une médaille d'Hadrien.

Passons au bronze n° 2. Pas plus que la médaille de Vaillant, cette pièce, dont Sestini cite cependant deux exemplaires, n'a jamais été revue. La lecture de Sestini se heurte d'ailleurs à une véritable impossibilité

1), je renvoie aux ouvrages bien connus de Marquardt, *Cyzicus und sein Gebiet*, et Georges Perrot, *Exploration de la Bithynie*. Voir aussi Lacour Gayet, *Antonin le Pieux* (Paris, 1888), p. 164 et 294.

1. Aristide, or. 16, Πανηγυρικὸς ἐν Κυζίκῳ περὶ τοῦ ναοῦ (Ed. Dindorf, I, 382 suiv.) La date de ce discours est environ l'an 167 (Waddington, *Vie du rhéteur Aristide*, p. 255).

2. Cf. Buechner, *De neocoria*, p. 30.

chronologique. En effet, il est certain que le deuxième temple impérial de Cyzique fut érigé en l'honneur du fils de Sévère, l'empereur M. Aurelius Antoninus *Caracalla*; c'est ce que prouvent le nom des jeux (*Ἀντωνεινία*) fondés à cette occasion et le surnom d'Ἄρ. Ἀντωνεινιανοί que les Cyzicéniens prirent désormais sur leurs médailles (Mionnet II, 546, n° 216-220; *Suppl.* V, 340, n° 377-380). De plus, sur les premières monnaies de Caracalla — celles où il est figuré imberbe — Cyzique prend simplement le titre de néocore, c'est seulement sur les pièces de la deuxième partie du règne, où l'empereur porte toute sa barbe, et sur quelques pièces de Julia Domna, frappées sous Caracalla, qu'on voit apparaître la mention ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΩΝ et la représentation de deux temples affrontés. Il est donc impossible que Cyzique se soit déjà intitulée ΔΙΣ ΝΕΩΚΟΡΟΣ sous Septime Sévère, et tout porte à croire que le mot ΔΙΣ, dans la légende mal conservée du bronze n° 2, n'a jamais existé que dans l'imagination de Sestini,

Remarquons en passant qu'il existe des bronzes de Cyzique, avec le double néocorat, au nom de Sévère, mais ce Sévère n'est pas un empereur, c'est un magistrat. Voici la description de ces bronzes (Mionnet, II, 545, n° 143): *Autel entre deux serpents*, Λ°Κ CEBHP°Υ Κ (?)//// ΔΙC ΝΕΟ.

Ψ. *Tête du héros Kyzikos*. ΚΥΙΙΚΟC.

Cet exemplaire du Cabinet de France est, on le voit, *autonome*; mais je tiens de M. Waddington qu'il existe des bronzes *impériaux* au nom du même magistrat frappés sous l'empereur Gallien; sur ces

pièces il prend le titre de stratège. Ce *Loc. Severus* ne doit pas être confondu avec son quasi-homonyme Μ·ΚΑ·ΣΕΒΗΡΟΣ, qui vivait sous Marc Aurèle et Faustine (Mionnet, II, 542; *Suppl.* V, 234, 326-7).

Le bronze n° 3 avec Γ ΝΕ^οΚΟΡΩΝ a déjà paru suspect à Marquardt (*Cyzicus*, p. 88, note 5). En effet, il serait unique dans son genre ; de plus, nous venons de voir qu'encore sous le règne de Gallien, Cyzique s'intitule *deux fois* néocore ; or, cet empereur est le dernier, croyons-nous, sous lequel aient été élevés des temples à la divinité impériale : on ne voit donc pas comment Cyzique aurait pu obtenir après son règne un troisième néocorat. J'ajoute que le style de notre pièce indique, au contraire, une époque sensiblement antérieure au règne de Gallien. Quant à prétendre qu'une ville, après avoir obtenu un troisième ou quatrième néocorat, puisse rétrograder à un chiffre inférieur, c'est là une assertion qu'on retrouve, çà et là, dans les anciens ouvrages de numismatique, mais qui n'en est pas moins dénuée de fondement. Un pareil fait n'a pu se produire que lorsqu'un néocorat avait été concédé par un empereur dont la mémoire fut abolie après sa mort : le temple érigé en son honneur étant alors démoli ou désaffecté, il est naturel que la ville néocore abaisse d'une unité le chiffre de ses néocorats : c'est ce qui arriva, par exemple, à Nicomédie, après la mort d'Héliogabale.

On pourrait soutenir, il est vrai, que la pièce du Musée Hunter se place précisément sous le règne d'un de ces empereurs condamnés après leur mort, par exemple Héliogabale ; mais le fac-similé que nous

avons donné (fig. 2 bis) dispense de recourir à cette hypothèse compliquée d'un néocorat éphémère, rappelé par un document unique. On y voit, en effet, clairement que le petit signe placé au dessus de la tête de Jupiter, signe que le graveur du *Musée Hunter* a pris pour un Γ, n'a jamais pu représenter une lettre pareille. Je laisse ici la parole à mon aimable correspondant, M. le D^r Young, de Glasgow : « Le prétendu Γ, m'écrit ce savant, n'est actuellement qu'une rugosité du bronze quoi qu'il ait pu être autrefois. Si ce signe fut jamais une lettre, — et la largeur de l'espace disponible admet à la rigueur cette hypothèse, — ce fut plutôt un C que la lettre indiquée par Combe. Mais en ma qualité de paléontologiste, si je rencontrais une marque pareille sur un fossile, j'hésiterais à lui attribuer une signification quelconque ; un graveur de sceaux très expérimenté, à qui j'ai fait voir la pièce, est entièrement de mon sentiment. » Ajoutons enfin, s'il faut une autorité de plus, que M. Waddington a bien voulu, sur ma prière, consulter les notes qu'il avait prises naguère au Musée Hunter, et qu'il y a relevé la mention expresse : « la lettre Γ de la gravure *n'existe pas* sur la médaille. » Cette réponse de l'illustre numismatiste tranche, ce me semble, la question.

En définitive, sur *trois* pièces invoquées pour établir la chronologie des néocorats de Cyzique, *trois* avaient été mal lues et mal reproduites. Cyzique n'a jamais eu que deux néocorats : l'un concédé sous Hadrien, mais qui ne figure sur ses monnaies qu'à partir d'Antonin le Pieux ; l'autre, sous Caracalla,

qui est mentionné seulement dans la deuxième partie du règne. On voit par cet exemple combien les archéologues et les historiens, qui ne sont pas numismatistes de profession, doivent se méfier des indications qu'ils trouvent dans les anciens ouvrages de numismatique ; s'ils ne sont pas en mesure de les vérifier directement sur pièces, ils feront sagement de recourir aux lumières d'un confrère plus expérimenté. Krause a bâti sa théorie fantaisiste des « néocorats roulants » sur toute une série de fausses lectures de cette sorte, et il est bien regrettable, comme l'a déjà rappelé M. Babelon¹, que l'auteur du plus récent ouvrage sur ce sujet, M. Buechner, n'ait pas soumis à une vérification sérieuse et complète les documents numismatiques dont il a fait usage.

THÉODORE REINACH.

1. *Revue numismatique*, 1889, p. 605.

CHRONIQUE

Le 15 mars dernier, c'est-à-dire le jour même où je corrigeais la première épreuve de ma note sur le nom gentilice de Victorin, (voir *supra*, p. 65) on découvrait à Rennes une nouvelle borne itinéraire de cet empereur, en démolissant une portion de l'ancienne enceinte, rue Rallier; quelques jours après, une autre, puis une troisième, et enfin la portion inférieure d'une quatrième, à laquelle manque le nom gentilice. Je n'ai point à parler ici des monuments épigraphiques de Maximin I^{er} et de Tétricus, faisant également partie de cette trouvaille considérable, mais il y a lieu d'ajouter à ma liste des sept inscriptions de Victorin, déjà connues, les trois nouvelles sur lesquelles on lit son gentilice, deux sous la forme *Piavonius*, par un seul *v*, et une sous la forme *Piavonius*, par un *v* redoublé comme sur les monnaies de ce prince. Je les enregistre en les numérotant à la suite des précédentes.

8° IMP | C·M | PIAVONIO | VICTORI | NO P·F INV | AVG·C·R | L^{IIII}.

Les sigles C·R·L·IIII signifient (*a*) C(ivitate) R(edonum) L(cugae) quatuor.

9° IMP·C·M | PIAVONIO VIC | TORINO | P F INV | AVG | C R L·IIII.

10° IMP C *m* | PIAV^o | NIO *vic* | TORino.

Je tiens ces informations de M. Decombe, directeur du Musée de Rennes, et de M. Fournier, conseiller à la Cour d'appel.

Pour être tout à fait exact, il me reste à dire que le 3^e fascicule de l'*Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 335, récemment paru, donne l'inscription de Lincoln, avec quelques légères modifications à la lecture publiée par l'*Archæological Journal* que j'ai reproduite sous mon n^o 5. En voici le texte revisé :

IMP CAES | MARCO | PIAVON^o | VICTORI | NO P F INV
| AVG PON^t.MAX | TR P·PP | A·L·S·M | P·X·IIII, c'est-à-dire, A L(indo) S(egelocum), M(illia) P(assuum) quatuordecim..

A remarquer le monogramme *AV* ligature de *A* et de *V*, consistant en un petit trait oblique greffé à mi-hauteur sur la lettre *A*, et à mettre cette particularité en rapport avec la conjecture que j'ai émise touchant le mot **PIAONIVS**, qu'il faut peut-être corriger en **PIAONIVS** sur la mosaïque de Trèves. Quoi qu'il en soit de ce point, la confrontation des formes *Piavonius* et *Piavvonius*, indifféremment employées dans les textes numismatiques et épigraphiques, ne permet pas de décider si le cas est assimilable à celui de la notation latine particulière au *v* dans *vius* pour *vivus*, *juenis* pour *juvenis*, *Ammaus* pour *Ammavus*, *Flaus* pour *Flavus*, ou si, au contraire, il s'agit de la gémination de consonnes très fréquente dans l'onomastique gauloise, *Litavicus* et *Litaviccus*, *Maricus* et *Mariccus*, *Danotalus* et *Dannotala*, *Meddugnatius*, *Esuggius*, *Faluppa*, *Urappus*, *Drappes*, et même dans l'onomastique romaine, *Apuleius* et *Appuleius*, *Aponius* et *Apponius*. Prononçait-on *Piavonius*, par un *v* consonne ou *Piavvonius* ?

Les deux thèses peuvent être défendues, sans que leurs partisans parviennent à se mettre d'accord.

ROBERT MOWAT.

*
* *

Le 2 juin 1889, à Mairy-sur-Marne (à 10 kilom. de Chalons-sur-Marne, sur la rive gauche de la Marne), le fossoyeur de la commune, en creusant une fosse dans le cimetière qui entoure l'église, a trouvé un squelette à environ deux mètres de profondeur. Auprès du cadavre, à la hauteur de la ceinture, se trouvait un rouleau de monnaies. Il contenait :

1° Un teston de François I^{er}, buste à droite ; couronne fermée.

R. *Sit nomen...* etc. Croix cantonnée de trois lys au 1^{er} et au 4^e, et d'un Dauphin au 2^e et au 3^e. Bien conservé.

2° Trente-quatre douzains de Charles VIII, Louis XII, et François I^{er}. Ecu de France couronné dans un cercle à quatre lobes.

R. Croix cantonnée de 2 couronnes et 2 lys, dans un cercle à quatre lobes. Quelques-uns ont la croix sans cantons, mais les angles du cercle sont tréflés. Mauvaise conservation.

On sait qu'en juillet 1544, Charles-Quint prit et brûla Vitry-en-Perthois sur la Marne. Brissac, qui commandait les troupes françaises, eut avec lui plusieurs engagements, et traversa la

Marne pour se réfugier sur la rive gauche, l'ennemi occupant la rive droite. Il est probable que ce fut une victime de ces engagements qui fut enterrée en cet endroit.

CLÉMENT VATTEBAUT.

*
* *

Nous avons sous les yeux les quatre volumes publiés par M. Letellier (18, quai des Orfèvres) sous le titre de *Description historique des monnaies françaises, gauloises, royales et seigneuriales*. Le but de l'auteur qui possède plus de bonne volonté que de critique, a été de réunir, en un petit format, des indications sur les monnaies frappées en France à toute époque, annotées par ordre alphabétique et géographique. Pour un grand nombre de pièces, M. Letellier a indiqué les prix.

*
* *

Le savant assyriologue anglais Theo. G. Pinches a signalé dans l'*Academy* du 17 mai, une brique babylonienne, contenant un contrat formé à Babylone le 24^e jour du mois de Iyar, l'an 185, *Aspasine* étant roi. M. Pinches avait pensé à l'empereur Vespasien, ce qui aurait donné pour date à ce contrat l'intervalle entre 69 et 79 de J.-C., et aurait fait remonter à 116 environ avant J.-C. le point de départ de l'ère inconnue mentionnée dans le texte cunéiforme.

M. Terrien de Lacouperie a suggéré, de son côté, que *Aspasine* pourrait bien désigner le roi de la Characène Hyspaosinès, qui est monté sur le trône en 129 avant J.-C., et dont nous possédons une monnaie datée de l'an 124. L'an 185, dans ce cas, se rapporterait à l'ère des Séleucides et donnerait pour la date du contrat (312 moins 185) l'an 127, ce qui coïnciderait très bien avec le règne d'Hyspaosinès. Le style de la Tablette permettrait, paraît-il, une pareille attribution. Cette seconde hypothèse semble bien peu probable, car comment admettre qu'un officier public ait osé dater un contrat d'un roitelet de Characène, alors que Babylone était en possession du grand roi Arsacide. Cependant il ne faut pas rejeter cette idée ingénieuse de M. de Lacouperie, car nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve sur l'histoire, encore mal connue, de ces contrées.

E. D.

*
* *

M. Terrien de Lacouperie, professeur à l'Université de Londres, a publié, dans le dernier cahier des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions* (1889, p. 388 à 348), une monnaie *Bactro-Chinoise* bilingue, du premier siècle avant notre ère.

Cette monnaie porte à l'avers un cheval marchant à droite avec une légende circulaire en caractères bactriens, et sur le revers plusieurs symboles disposés en cercle, que M. L. a reconnus pour être des signes chinois anciens. La légende bactrienne, qui devait comporter 19 à 20 lettres, est incomplète, il en manque environ le tiers, mais on a pu restituer facilement tout ce qui est titulature. M. L. a lu *maharajasa rajadirajasa mahatasa* « du grand roi, roi au dessus des rois, grand » ; quant au nom propre, il est malheureusement incomplet : il n'existe que deux caractères certains... *ya sa*, dont un seul, *ya* appartient au nom (*sa* étant le signe du génitif). Il y a grande probabilité que le commencement du mot était *Herama*, ce qui donnerait *Heramaya* ou *Hermacus* le dernier roi de Bactriane, qui fut vaincu par *Kadphizes I^{er}*, vers l'an 30 avant J.-C. Je dois dire, toutefois, que ce qui reste des trois premiers caractères ne permet pas d'y voir *Hera* ; le *ma* lui-même est douteux, en sorte que l'on ne peut regarder comme définitive la lecture *Heramaya*. M. Percy Gardner, qui a décrit cette pièce dans son catalogue en 1886 (p. 172, n° 4), n'a, du reste, donné cette restitution du nom du roi grec qu'avec réserve.

La légende chinoise que M. L., par comparaison avec d'autres monnaies anciennes de la Chine, a lue « monnaie de... pesant deux onces quatre tchus », n'offre, en réalité, rien d'intéressant, il vaudrait mieux pour nous un nom de ville ou un nom de prince. Il nous a semblé voir des traces de lettres scythiques sur la marge circulaire extérieure, mais le mauvais état de la pièce ne permet pas de relever cette troisième légende. Quoi qu'il en soit, voilà une monnaie fort curieuse par les deux légendes plus ou moins certaines qu'elle nous présente. M. L. y voit un spécimen d'un monnayage émis conjointement par le roi de Bactriane *Hermacus*, et le souverain des *Yue-Tchi*, alors que ceux-ci n'avaient pas encore oublié le chinois pour adopter le bactrien comme langue officielle. La légende chinoise aurait donc été prise non pas sur

le type des monnaies chinoises ayant cours de l'autre côté de l'Yaxarte en l'an 30 av. J.-C., mais sur des monnaies frappées trois siècles auparavant.

*
* *

Le cinquième volume du *Catalogue des collections scientifiques de l'Institut des langues Orientales à Saint-Petersbourg*¹, a paru récemment par les soins de M. A. de Markof. Il est consacré à la description des monnaies des Arsacides et des Sassanides, ainsi que des monnaies frappées sous ces deux dynasties, par divers princes de l'Iran oriental, du Khorassan et de la Transcaspie jusqu'à l'Oxus. Ces dernières ne sont pas les moins curieuses, car elles sont d'une découverte récente et d'une lecture difficile. Les légendes sont écrites dans un alphabet d'origine araméenne, peut-être même d'origine pehlvie. Il paraît même y avoir deux alphabets distincts qui auraient été formés à des époques différentes. Il y a là un champ d'étude à défricher pour les orientalistes; malheureusement il n'existe en France aucun spécimen connu de ces monnaies.

La collection décrite par M. de M. comprend 46 de ces pièces, 733 monnaies Arsacides, 500 Sassanides environ et 61 monnaies des gouverneurs arabes de la Perse. L'ouvrage contient une introduction et une bibliographie très complète sur la matière.

*
* *

M. Tiesenhausen, qui a déjà fait connaître à l'Europe savante les riches collections numismatiques de MM. Stroganof et Komarof (v. nos précédentes notices dans cette *Revue*), donne aujourd'hui la description d'un certain nombre de pièces orientales du cabinet Linévitch², toutes provenant, comme la plupart des monnaies des collections russes, de trouvailles faites en Transcaspie, contrée qui est destinée à devenir la terre promise (*Obiétovanaïa Zémliâ*) des numismatistes, suivant l'expression heureuse de M. T. La collection du colonel Linévitch a été for-

1. Un vol in-8°, 1889 (en français), contenant XVII, XX et 136 p., avec 2 pl. phototypie, chez Egger, libraire à Saint-Petersbourg.

2. Broch. in-8°, parue (en russe) en février 1890, avec 2 pl.

mée par lui à Merv et sur les bords de la Mourghâb. Elle comprend, dans la brochure que nous analysons, des drachmes arsacides, sassanides, quelques monnaies de l'Inde ancienne et une centaine de monnaies de l'Asie Centrale (Perse et Turkestan) : Houlagides, Timourides, Khans du Khvârizm, de Khiva et de Kâshgar. Je me bornerai à signaler : 1° une drachme d'Arsace I^{er}, le fondateur de la dynastie parthe, avec la légende **ΑΡΣΑΚΟΥ... ΚΡΑΤΟΡΟ**. L'aspect de la figure tournée à droite, la forme de l'Apollon du R. et le titre *αὐτοκρατορὸς* inspirent des doutes sur l'authenticité de cette pièce ; 2° une drachme de Phraate II, dont la coiffure est également anormale ; 3° une monnaie Sassanide de Bahram V, frappée en dehors de la Perse, et une autre pièce du même roi (attribuée par E. Thomas à Bahram VI Tchoubin), avec légende pehlie, et qui étaient intéressantes à reproduire parce qu'elles ont servi de type au monnayage de Bokhara ; 4° une monnaie d'argent bilingue d'Abaga Khan frappée à Nishapour, sans date. M. T. donne, d'après M. Vasilief, la vraie lecture du mot mongol *nercher* « au nom de » que Fraehn et Schmidt avaient lu *darougha* « lieutenant », version que M. de Saulcy avait rejetée en 1842, et qui, depuis, était restée incorrecte ; 5° une belle monnaie d'argent très rare de Ghatatseddin Pir Ali, le dernier roi de la petite dynastie des Kourt d'Hérat (1381 de J.-C.), 6° et une série importante de monnaies modernes des Khans chinois de Kâshgar. Ces monnaies portent des légendes en trois langues : turque, mandchou et kitaï, et ne sont pas encore parvenues dans nos collections d'Europe. Aussi est-il à regretter que M. T. n'ait pas donné le dessin de quelques-unes de ces pièces fort curieuses. C'est la seule critique que j'adresserai à ce travail, qui témoigne d'une grande expérience et d'une parfaite connaissance du sujet, comme tout ce qui sort de la plume du savant conservateur du Musée de l'Ermitage.

E. DROUIN.

*
* *

VENTE DE LA COLLECTION PHOTIADÈS-PACHA

Le 19 mai dernier et jours suivants, a eu lieu à l'Hôtel des commissaires-priseurs, à Paris, la vente aux enchères publiques de la collection de monnaies grecques formée par son Exc.

Photiadès-Pacha, ancien gouverneur général de la Crète, ancien ministre de Turquie à Athènes et ancien ambassadeur à Rome. Les hautes fonctions occupées successivement par M. Photiadès lui avaient permis, pendant plus de trente ans, de réunir une incomparable collection de monnaies de la Grèce propre : c'est ce qu'indique en quelques phrases la préface du catalogue de vente, rédigé avec beaucoup de soin et d'érudition par M. Fræhner. Aussi, la collection Photiadès-Pacha était-elle depuis longtemps célèbre, tant pour le nombre que pour la belle conservation des pièces ; les médailles uniques, inédites, ou de première importance y étaient fort nombreuses. Les pays grecs auxquels elle s'étendait sont la Thessalie, l'Illyrie, l'Épire, l'Arcanie, l'Étolie, la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Eubée, l'Attique, l'Achaïe, l'Élide, la Messénie, la Laconie, l'Argolide, l'Arcadie, la Crète et les autres îles (Paros, Naxos, etc.), enfin Byzance ; le tout formant une série de 1530 numéros. Nous donnons ci-après les prix d'adjudication, qui, en général, n'ont été très élevés que pour les pièces rares et exceptionnellement belles. Voici tout d'abord l'énumération de celles qui ont été acquises par le Cabinet des Médailles :

N° 43. Triobole de la ligue des Aenianes, avec le nom de l'Aeniarque, ΜΕΓΚΙΑΣ.

N° 68. Drachme de Lamia, au type de Philoctète, assis sur le rocher de Lemnos.

N° 94. Didrachme de Larissa. Tête casquée du roi Aleuas, chef mythique de la famille royale des Aleuades ; sur son épaule gauche, une bipenne. Β. Aigle sur un foudre ; légende ΛΑΡΙΣΑΙΑ ΕΛΛΑ. Il existe deux variétés de ce didrachme, l'une au Musée Britannique, l'autre au Musée de Berlin¹. La légende du revers doit s'interpréter par *Λαρισσιαι Ἑλλάδος* : on distinguait ainsi cette Larissa de Larissa Cremasté située aussi en Thessalie. Tout le monde sait que le nom d'*Hellade*, avant de s'appliquer à la Grèce entière, ne désignait qu'un petit canton de la Thessalie. Le nom de ΕΛΛΑΣ se trouve aussi inscrit sur une drachme d'Alexandre de Phères.

1. Voyez J. de Witte, dans la *Revue Numismatique*, 1842 (t. VII), p. 77 ; Percy Gardner, *Thessaly to Ætolia* (catalog. du Brit. Mus.) p. 29, n° 52 ; *Zeitschrift für Numismatik*, t. V, p. 100 ; Barclay Head, *Historia numorum*, p. 253.

N° 116. Triobole des Magnètes.

N° 135. Bronze de Pelinna.

N° 173 et 174. Bronzes d'Alexandre de Phères.

N° 175. Bronze de Proerna.

N° 217. Bronze de la ligue épirote avec **ΑΡΓΕΑΔΗΣ** au droit, et **ΜΕΝΕΔΗΜΟΣ ΙΕΡΕΥΣ**, au revers.

N° 234 et 235. Bronzes des Molosses.

N° 279. Bronze d'Alyzia.

N° 365 à 368. Bronzes de Delphes.

N° 184. Octobole d'Histiaea, aux types ordinaires de cette ville. Au revers, derrière la nymphe Histiée, assise sur la proue, on lit son nom, **ΙΣΤΙΑΙΑ**, gravé en lettres très fines, indépendamment de la légende **ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ**. Pièce unique, d'un très beau style et du plus haut intérêt à cause du nom de la nymphe, inscrit dans le champ.

N° 891. Bronze d'Oropus, avec la tête d'Amphiaraus.

N° 1020. Didrachme archaïque de l'Elide. Aigle volant, avec un serpent dans son bec. **Κ**. **ΟΛΥΜΠΙΚΟΝ**. Zeus debout, brandissant le foudre de la main droite, et portant un aigle sur son avant-bras gauche. Cette pièce, de très ancien style, connue seulement jusqu'ici en deux exemplaires authentiques, a été frappée vers l'an 450, et elle se rapporte aux guerres qui eurent lieu à cette époque, entre les Arcadiens, les Eléens et les Lépréates de Triphylie. Les Lépréates n'obtinrent le secours des Eléens qu'à la condition de payer annuellement un tribut de cent talents au temple de Zeus à Olympie. Les monnaies à la légende **ΟΛΥΜΠΙΚΟΝ** (*νόμισμα*) paraissent, dit M. Curtius, avoir été frappées avec l'argent des Lépréates.

N° 1089. Bronze de Thuria de Messénie.

N° 1093 et 1096 à 1099. Bronzes de Lacédémone.

N° 1155 à 1157. Pièces d'argent de la ligue arcadienne. Sur le n° 1157, le jeune Arcas, accompagné de son nom, **ΑΡΚΑΣ**, est représenté accroupi de face.

N° 1166 à 1168. Bronzes d'Heraea.

N° 1189. Bronze de Psophis.

N° 1197 à 1199. Bronzes de Tégée, représentant trois phases successives du mythe d'Athéna tirant d'une urne la boucle de cheveux de Méduse et la remettant à Cépheus.

N° 1265. Didrachme de Gortyne avec l'inscription archaïque

ΜΟΥΤΥΝΟΜ ΤΟ ΣΑΡΨΑ (Γόρτυνος τὸ παῖμα) Deuxième exemplaire connu.

N° 1330. Tétradrachme de Polyrhenum, avec les types des tétradrachmes d'Athènes.

N° 1394. Didrachme de Naxos. Tête de Dionysos. Ἰ. **ΝΑΞΙ** et **ΧΑΡΟΠΟΣ ΑΡΙΣΤΟΞΕΝΟΥ**. Grand canthare couronné de lierre et posé sur un pied ; à gauche, un thyrsé.

N° 1397. Didrachme de Naxos. Tête de Dionysos. Ἰ. **ΝΑΞΙ**. Statue de Zeus adolescent, brandissant le foudre d'une main et tenant de l'autre un aigle. Nom de magistrat : **ΜΗΧΑΝ**. Le type de cette pièce est très intéressant ; il représente une statue de Zeus de style archaïque.

N° 1403. Tétradrachme de Paros. Tête de Dionysos jeune. Ἰ. **ΓΑΡΙΩΝ**. Demeter assise sur une ciste. Nom de magistrat : **ΣΙΑΗΝΟΣ**.

N° 1412 à 1414. Monnaies de Siphnos.

N° 1420 à 1423. Bronzes de Ténos.

N° 1443. Monnaie d'argent de Byzance. Tête de Poseidon. Ἰ. **ΕΠΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ**. Poué de navire sur laquelle on lit **ΒΥ**.

Outre sa collection de monnaies grecques, M. Photiadès avait aussi réuni une très importante collection de monnaies des empereurs byzantins dont le catalogue sommaire, dû aussi à M. Fræhner, comprend 682 numéros. Cette série n'a pas été mise aux enchères publiques ; elle a été achetée en bloc par le musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg, pour la somme de 70.000 fr.

E. B.

Prix d'adjudication de la collection de monnaies grecques :

N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.
1.....	14	16.....	14	38.....	42	55.....	24
2.....	9	17 à 19.....	30	39.....	65	56.....	30
3.....	20	20.....	14	40.....	63	57.....	34
4.....	9	21.....	6	41.....	16	58.....	22
5.....	8	22.....	7	42.....	12	59.....	2600
6.....	14	23 à 27.....	6	43.....	32	60.....	600
7.....	45	28.....	65	44 à 46.....	11	61.....	11
8.....	6	29 à 31.....	5	47-48.....	8	62.....	16
9.....	12	32.....	9	49.....	11	63.....	11
10.....	8	33.....	75	50.....	17	64.....	25
11.....	6	34.....	120	51.....	1450	65.....	13
12.....	8	35.....	81	52.....	51	66.....	20
13-14.....	15	36.....	40	53.....	40	67.....	22
15.....	7	37.....	104	54.....	21	68.....	700

N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.
69	13	130	21	199	13	285 à 88	42
70	6	131-32	13	200-201	25	289 à 92	34
71	31	133	35	202	116	293-94	14
72-73	11	134	10	203	112	295	100
74	600	135	7	204	7	296	31
75	75	136	37	205	235	297	55
76	26	137	240	206	100	298 à 301	27
77	35	138	6	207-208	25	302	11
78	31	139	41	209	11	303	6
79	32	140	41	210	5	304	15
80	80	141	37	211-12	14	305 à 308	34
81	11	142	129	213-14	22	309	29
82	30	143-44	64	215-16	10	310 à 13	46
83	23	145	13	217	57	314-15	22
84	5	146	10	218	28	316	35
85	69	147-48	17	219-20	33	317	25
86	26	149 à 51	81	221	33	318	105
87	17	152	26	222-23	10	319	110
88	9	153	160	224-25	22	320	50
89	40	154	170	226-27	9	321 à 24	30
90	48	155	256	228	610	325	28
91	87	156	21	229	57	326 à 326 bis	11
92	27	157 à 59	11	230	26	327	40
93	34	160	285	231	65	328	90
94	250	161	355	232	43	329	5
95	510	162	830	233	45	330	340
96	300	163	25	234-35	26	331	530
97	155	164	18	236	6	332	130
98	215	165	2700	237	19	333	80
99	64	166	120	238	70	334	27
100	35	167	40	239	600	335-36	7
101	45	168-69	30	240	100	337	600
102	33	170	1700	241	41	338	400
103	12	171	445	242	690	339	105
104-105	11	172	27	243	725	340	250
106	51	173-74	25	244	195	341	145
107	10	175	40	245	185	342	250
108	11	176	170	246 à 48	9	343	265
109	20	177	89	249	17	344	445
110	7	178	70	250-51	27	345	60
111	7	179	26	252	80	346-47	45
112	6	180-81	7	253-54	18	348-49	7
113	122	182	21	255	21	350	11
114-15	16	183	15	256-57	24	351	635
116	205	184	12	258 à 60	25	352	18
117	5	185-86	15	261-62	8	353	21
118	50	187	25	263-64	26	354	80
119	115	188	18	265	61	355	38
120-21	15	189	5	266-67	14	356	22
122	15	190	20	268	20	357 à 59	26
123	10	191	30	269 à 71	21	360	8
124	30	192	20	272 à 74	21	361 à 361 bis	24
125	960	193	25	275	16	362	1900
126	5	194	15	276-77	21	363-64	6
127	6	195-96	26	278	60	365-66	250
128	1115	197	18	279-80	50	367-68	50
129	58	198	10	281 à 84	61	369	110

N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.
370-71.....	20	460.....	265	566.....	13	656.....	20
372 à 74....	22	461.....	120	567.....	36	657.....	12
375.....	600	462.....	30	568.....	28	658.....	21
376.....	20	463.....	36	569.....	51	659-60.....	20
377.....	20	464.....	29	570.....	27	661.....	20
378.....	26	465.....	2900	571.....	24	662 à 64....	36
379-80.....	11	466.....	25	572.....	39	665 à 68....	49
381.....	10	467.....	290	573.....	10	669 à 72....	65
382.....	51	468.....	44	574.....	10	673 à 76....	83
383 à 86....	35	469.....	5	575.....	16	677 à 81....	68
387 à 89....	21	470-71.....	10	576 à 82....	51	682.....	10
390.....	15	472.....	5	583.....	35	683.....	10
391 à 94....	29	473.....	220	584.....	10	684.....	10
395 à 98....	38	474.....	5	585.....	21	685.....	17
399 à 401...	20	475.....	251	586.....	20	686.....	16
402.....	16	476.....	5	587.....	14	687.....	14
403.....	16	477.....	720	588.....	20	688.....	20
404 à 408...	10	478.....	720	589.....	17	689.....	13
409.....	41	479.....	50	590.....	50	690.....	16
410.....	25	480.....	18	591.....	15	691.....	14
411.....	10	481.....	33	592.....	40	692-93.....	29
412 à 14....	20	482.....	16	593.....	50	694-95.....	27
415.....	11	483.....	15	594.....	20	696-97.....	29
416.....	25	484.....	1505	595.....	250	698-99.....	16
417.....	200	485.....	62	596.....	28	700.....	6
418.....	105	486-87....	45	597.....	20	701.....	19
419.....	130	488.....	13	598.....	12	702.....	11
420.....	40	489-90....	14	599.....	24	703.....	16
421.....	100	491.....	310	600.....	21	704.....	16
422.....	25	492.....	349	601.....	16	705.....	22
423.....	240	493.....	230	602.....	49	706.....	9
424.....	32	494.....	95	603-604....	24	707.....	23
425.....	17	495.....	170	605.....	37	708.....	10
426 à 28....	21	496-97....	21	606.....	11	709.....	29
429.....	30	498.....	65	607-608....	16	710.....	28
430.....	1315	499 à 514..	731	609.....	22	711.....	12
431.....	225	515 à 17....	60	610.....	16	712.....	21
432.....	280	518.....	290	611-12....	18	713.....	19
433.....	560	519.....	25	613 à 17....	70	714.....	11
434-35....	22	520.....	145	618.....	30	715.....	21
436-37....	15	521 à 24....	150	619-20....	33	716.....	2500
438.....	470	525-26....	13	621.....	50	717.....	350
439.....	270	527.....	26	622-23....	20	718.....	65
440.....	100	528.....	525	624.....	26	719-20....	23
441.....	210	529.....	450	625 à 30....	89	721-22....	25
442 à 45....	19	530.....	600	631 à 33....	57	723-24....	21
446.....	1000	531.....	35	634 à 37....	60	725-26....	26
447.....	35	532.....	410	638.....	33	727.....	21
448.....	6	533 à 57....	429	639 à 42....	46	728.....	11
449.....	10	558.....	26	643-44....	39	729.....	15
450-51....	5	559.....	600	645-46....	10	730.....	15
452.....	2655	560.....	26	647.....	10	731-32....	32
453.....	65	561.....	65	648-49....	31	733 à 35....	40
454.....	16	562.....	20	650-51....	30	736 à 38....	33
455.....	52	563.....	410	652.....	10	739.....	8
456.....	26	564.....	80	653.....	24	740 à 43....	45
457 à 59....	11	565.....	61	654-55....	24	744-45....	21

N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.	N°	Fr.
746.....	16	902-3.....	15	1001 à 1003.	5	1069.....	76
747-48.....	21	904.....	45	1004-1005..	3	1070.....	220
749.....	21	905.....	33	1006.....	86	1071.....	5
750.....	16	906-7.....	12	1007.....	16	1072.....	145
751 à 53.....	62	908.....	7	1008-1009..	6	1073.....	160
754.....	10	909-10.....	59	1010.....	9	1074.....	17
755 à 57.....	43	911-12.....	42	1011.....	6	1075.....	140
758.....	35	913.....	30	1012-13.....	5	1076.....	300
759 à 61.....	5	914-15.....	6	1014.....	10	1077.....	26
762-63.....	10	916.....	11	1015.....	10	1078.....	25
764 à 70.....	21	917 à 920..	7	1016-17.....	13	1079.....	1050
771 à 74.....	7	921-22.....	10	1018-19.....	6	1080.....	16
775 à 79.....	3	923-24.....	5	1020.....	2000	1081.....	26
780 à 87.....	9	925-926.....	26	1021.....	250	1082.....	13
788 à 95.....	14	927-28.....	33	1022.....	225	1083 à 85...	6
796 à 800.....	21	929.....	10	1023.....	89	1086.....	23
801 à 807...	10	930 à 932..	14	1024.....	110	1087.....	13
808.....	53	933 à 936..	19	1025.....	42	1088.....	38
809-10.....	3	937.....	47	1026.....	75	1089.....	42
811 à 13.....	28	938 à 941..	30	1027.....	100	1090.....	880
814.....	21	942.....	31	1028.....	18	1091.....	840
815 à 17.....	4	943 à 946..	30	1029.....	8	1092.....	20
818 à 20.....	6	947 à 950..	25	1030.....	130	1093.....	37
821.....	12	951-52.....	14	1031.....	5900	1094-95...	5
822-23.....	2	953-54.....	15	1032.....	260	1096 à 99...	52
824.....	6	955 à 958..	29	1033.....	480	1100.....	13
825 à 27.....	6	959-60.....	22	1034.....	15	1101.....	60
828-29.....	7	961 à 963..	12	1035.....	500	1102 à 107..	52
830-31.....	3	964.....	27	1036.....	120	1108.....	30
832.....	15	965.....	140	1037.....	135	1109.....	145
833 à 35.....	11	966.....	3	1038.....	80	1110.....	6
836 à 43.....	34	967 à 971..	12	1039.....	200	1111.....	375
844.....	30	972.....	27	1040.....	10	1112.....	430
845-46.....	4	973.....	4	1041.....	200	1113.....	270
847.....	20	974-75.....	6	1042.....	80	1114 à 17...	12
848 à 51.....	58	976.....	16	1043-44.....	34	1118 à 23...	40
852.....	45	977.....	50	1045.....	32	1124.....	12
853.....	70	978.....	8	1046.....	89	1125-26...	13
854-55.....	6	979.....	10	1047.....	260	1127 à 29...	29
856.....	340	980.....	9	1048.....	380	1130.....	52
857.....	320	981.....	18	1049.....	85	1131-32...	60
858.....	11	982.....	41	1050.....	270	1133.....	120
859 à 863...	11	983.....	60	1051.....	42	1134.....	20
864.....	11	984.....	10	1052.....	85	1135-36...	45
865 à 869...	29	985.....	39	1053.....	150	1137.....	25
870 à 874...	8	986.....	90	1054.....	155	1138-39...	11
875 à 878...	10	987.....	35	1055.....	235	1140-41...	34
879 à 886...	6	988.....	43	1056.....	330	1142.....	13
887.....	15	989.....	45	1057.....	125	1143 à 46...	40
888-89.....	11	990-91.....	4	1058.....	79	1147 à 50...	78
890.....	10	992.....	28	1059.....	45	1151 à 53...	27
891.....	50	993.....	16	1060-61...	15	1154.....	1800
892.....	21	994.....	8	1062.....	10	1155 à 57...	155
893.....	125	995-96...	10	1063.....	18	1158.....	26
894.....	30	997-98...	14	1064-65...	3	1159.....	110
895 à 900...	15	999.....	37	1066.....	22	1160 à 63...	13
901.....	20	1000.....	2	1067-68...	4	1164.....	30

CHRONIQUE

265

N ^{os}	Fr.	N ^{os}	Fr.	N ^{os}	Fr.	N ^{os}	Fr.
1165.....	15	1253 à 55...	3	1324.....	380	1406 à 408..	4
1166 à 68...	34	1256-57....	5	1325.....	410	1409-10....	26
1169.....	17	1258.....	100	1326.....	45	1411.....	1200
1170.....	500	1259.....	122	1327.....	11	1412 à 14....	51
1171 à 73...	20	1260-61....	25	1328.....	50	1415 à 18...	4
1174 à 76...	11	1262.....	135	1329.....	255	1419.....	1010
1177.....	2060	1263-64....	6	1330.....	960	1420 à 23....	26
1178.....	639	1265.....	630	1331.....	25	1424-25....	22
1179.....	169	1266.....	115	1332-33....	10	1426.....	130
1180.....	30	1267.....	235	1334.....	7	1427.....	140
1181 à 83...	15	1268.....	150	1335-37....	5	1428 à 30....	38
1184 à 87...	12	1269.....	20	1338.....	110	1431 à 33....	33
1188.....	41	1270.....	26	1339.....	4	1434-35....	8
1189.....	19	1271.....	40	1340.....	75	1436-37....	30
1190.....	89	1272.....	85	1341.....	10	1438.....	155
1191.....	41	1273.....	29	1342.....	16	1439.....	315
1192.....	19	1274.....	14	1343.....	80	1440.....	80
1193-94....	3	1275.....	6	1344.....	110	1441.....	75
1195.....	78	1276.....	20	1345.....	215	1442.....	13
1196.....	20	1277.....	31	1346.....	85	1443.....	440
1197 à 99...	11	1278.....	49	1347.....	2	1444 à 46...	21
1200 à 203..	10	1279.....	255	1348.....	235	1447.....	6
1204.....	10	1280 à 82...	2	1349.....	80	1448.....	3
1205.....	125	1283.....	7	1350-51....	215	1449-50....	10
1206.....	130	1284 à 88...	4	1352.....	55	1451 à 58....	12
1207-208...	6	1289.....	5	1353-54....	15	1459 à 61....	11
1209.....	220	1290.....	1300	1355.....	180	1462-63....	23
1210.....	105	1291.....	150	1356 à 58...	6	1464 à 77...	224
1211.....	43	1292.....	150	1359 à 63...	6	1478.....	31
1212-13....	23	1293.....	1110	1364 à 68...	8	1479.....	39
1214 à 19...	6	1294.....	255	1369.....	85	1480-81....	12
1220.....	115	1295.....	655	1370.....	2	1482 à 84...	12
1221.....	7	1296.....	185	1371.....	340	1485.....	3
1222-23....	15	1297.....	27	1372 à 74...	8	1486-87....	2
1224 à 26...	6	1298-99....	25	1375.....	425	1488.....	5
1227.....	10	1300.....	25	1375 bis...	50	1489 à 92...	10
1228.....	185	1301-302...	2	1376 à 79...	7	1493.....	6
1229-30....	5	1303-304...	5	1380-81....	20	1494-95....	35
1231.....	550	1305.....	77	1382 à 84...	5	1496 à 98...	3
1232.....	25	1306-307...	40	1385-86....	10	1499.....	16
1233.....	50	1308.....	35	1387.....	350	1500-501...	9
1234.....	135	1309.....	110	1388 à 90...	13	1502-503...	29
1235.....	190	1310.....	80	1391.....	30	1504 à 506..	32
1236.....	55	1311.....	46	1392.....	49	1507 à 10...	20
1237.....	480	1312.....	12	1393.....	120	1511.....	140
1238.....	190	1313.....	805	1394.....	1510	1512 à 15....	30
1239.....	620	1314 à 16...	6	1395.....	580	1516.....	1075
1240 à 44...	13	1317.....	200	1396.....	365	1517.....	5
1245.....	600	1318.....	105	1397.....	1700	1518 à 22...	12
1246.....	280	1319.....	420	1398 à 1401.	24	1523-24....	11
1247.....	410	1320.....	100	1402.....	5	1525-26....	21
1248 à 50...	9	1321.....	180	1403.....	1600	1527-28....	23
1251.....	62	1322.....	460	1404.....	425	1529-30....	29
1252.....	10	1323.....	730	1405.....	520		

PRODUIT TOTAL DE LA VENTE : 124.358 FRANCS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

WROTH (Warwick). *Pontus, Paphlagonia, Bithynia and the Kingdom of Bosporus (Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, edited by Reginald Stuart Poole)*. Londres, un vol. in-8.

Avec le présent volume, le catalogue du Musée britannique franchit le Bosphore et pénètre pour la première fois en Asie Mineure. Au fur et à mesure que cette magnifique publication se poursuit elle prend de plus amples développements autorisés par son légitime succès : nous avons cette fois jusqu'à trente-neuf planches en phototypie. Le catalogue lui-même est fort riche, et l'on voit qu'avant de le rédiger MM. les conservateurs du Cabinet des médailles de Londres font les plus grands efforts pour améliorer les séries diverses que doivent contenir les volumes projetés. L'introduction de M. Wroth est intéressante : l'auteur s'est inspiré de l'exemple de M. Head qui, dans plusieurs des volumes rédigés par lui, l'Attique, par exemple, nous a donné des préfaces véritablement magistrales. Dans la sienne, M. Wroth aurait pu s'étendre davantage, étant donnée la diversité des séries qu'il embrasse ; je dirai aussi qu'il aurait peut-être pu émettre des idées plus personnelles dans le classement des monnaies royales du Pont, du Bosphore et même de la Bithynie.

Parmi les particularités des monnaies auxquelles le nouveau volume est consacré, nous signalerons : le temple de Jupiter Capitolin, avec ΚΑΠΕ (Καπετώλιον) sur des monnaies de Cotys II et d'Eupator ; la curieuse légende d'une pièce de Septime Sévère à Cius : **CEYHPPOY ΒΑΣΙΛΕΟΝΤΟΣ Ο ΚΟΣΜΟΣ ΕΥΤΥΧΕΙ ΜΑΧΑΡΙΟΙ ΚΙΑΝΟΙ** ; celles-ci, sur des monnaies de Cotys I^{er} : **ΤΕΙΜΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ**, et **ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ**. A Nicée, on trouve les suivantes : **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝ**, avec la tête d'Alexandre le Grand ; **ΙΕΡΟΣ ΑΓΩΝ** ; **ΙΠΠΟΝ ΒΡΟΤΟΠΟΔΑ** ; **ΕΥΣΕΒΩΝ ΕΥΓΕΝΩΝ** ; **ΜΕΓΑΛΑ** ; **ΜΕΓΙΣΤΩΝ**

ΑΡΙCΤΩΝ, inscriptions déjà expliquées, mais bien intéressantes à rappeler. Nous rencontrons aussi l'image de divinités topiques, avec leurs noms : ΖΕΥC CΥΡΓΑCΤΗC à Tium ; ΖΕΥC CΤΡΑΤΗΓΟC à Amastris ; l'Hypius, le Billaeus, le Mélès personnifiés ; ΕΙΡΗΝΗ, sur une monnaie de Nicomédie ; ΕΡΜΗC ΚΤΙCΑC ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ, sur une monnaie d'Amasia.

Malgré les qualités d'exactitude et la science avec laquelle sont rédigées les descriptions, je ne puis m'empêcher de protester contre le système adopté au British Museum et aussi au musée de Berlin pour la transcription des légendes monétaires. On a voulu, dans le texte même du catalogue, reproduire matériellement la force et la disposition des lettres, ce qui est blâmable, à mon avis, pour diverses raisons : d'abord, cela est inutile, puisque les planches nous donnent la photographie de la pièce ; en second lieu, c'est souvent inexact, aussi bien au point de vue paléographique qu'au point de vue de la disposition matérielle, et quelque précaution que l'on prenne typographiquement, on n'arrive qu'à un *à peu près* qui fait illusion ; en troisième lieu, on place très souvent le lecteur, non initié, en présence d'un véritable grimoire dont le déchiffrement lui est pénible. Par exemple, je transcris la description du revers de la pièce d'Amasia citée plus haut : M. Wroth nous donne exactement ce qui suit :

	ΑΔΡCΕΥΑΝΤΑΜ Α	
	CΙΑCΜΗΤΝΕΠΡΠΟ	
		€[T]
		CΗ
in field,	ΕΡ	ΚΤΙCΑ
	Μ Η	CΤΗΝ
	C	ΠΟ
		ΛΙΝ

En présence de pareilles transcriptions que l'auteur ne cherche pas le moins du monde à interpréter, beaucoup de ceux qui ont à consulter l'ouvrage peuvent se demander s'ils ne parviendront pas plus rapidement au sens en se passant du texte et en recourant directement à l'image même des pièces qui nous sont données sur les planches. Tout le monde conviendra qu'il vaut mieux faciliter le travail du lecteur en plaçant sous ses

yeux une transcription intelligible, d'autant plus, je le répète, que cette transcription est accompagnée d'une phototypie. Mais c'est là une question de principe, et je n'ai nullement l'intention d'incriminer sur ce point, spécialement, M. Wroth dont le catalogue est rédigé avec un soin irréprochable.

E. BABELON.

*
* *

IMHOOF-BLUMER et OTTO KELLER *Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen des Klassischen Altertums*. Leipzig, Teubner, 1889, gr. in-4°.

Ce recueil comprend vingt-six planches en phototypie, reproduisant dans leur ensemble 1352 figures. Les treize premières planches sont consacrées aux médailles, les autres aux pierres gravées. Le texte se borne à expliquer matériellement les types reproduits : c'est une description simple, faite avec le soin, l'exactitude et la compétence qui caractérisent tous les travaux de M. Imhoof-Blumer ou ceux auxquels il collabore. Mais il ne faudrait pas chercher dans le présent ouvrage des considérations mythologiques sur les animaux et sur les plantes qui figurent sur les monnaies ou sur les pierres gravées. Les auteurs n'ont pas abordé, si ce n'est quelques fois et incidemment, cet intéressant sujet qui nous expliquerait, par exemple, pour quelles raisons le lion est le symbole de Milet, l'abeille celui d'Ephèse, le loup celui d'Argos, etc. Beaucoup de ces symboles sont déjà expliqués, sans doute, mais il en est un plus grand nombre encore qui ne le sont pas : il y a là un champ d'études qui reste ouvert et que personne n'était plus en état de traiter que M. Imhoof.

Voici quelles sont les divisions adoptées dans le recueil de MM. Imhoof et Keller : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les insectes, les crustacés, les céphalopodes, les animaux fantastiques, les plantes de toute espèce. En un mot, c'est le règne animal et végétal dont nous passons en revue les manifestations dans la numismatique et la glyptique. Si riche que soit cette magnifique galerie, elle n'est pas complète ; comme dans toutes les collections épinglées, il y manque des pièces, et ce sont naturellement les plus rares. Pour les monnaies seulement, je pourrais citer quelques omissions regrettables ; mais à quoi bon ?

Il vaut mieux souligner l'intérêt tout particulier de ce recueil original, appelé à rendre des services quotidiens. Il en rendra aux naturalistes pour des raisons toutes spéciales, ce que l'on conçoit aisément; il en rendra aux archéologues qui étudient et recherchent les œuvres des animaliers de l'antiquité; il en rendra constamment aux numismatistes, car s'il vous tombe entre les mains une monnaie d'attribution difficile et sur laquelle on ne distingue presque rien qu'un vague profil d'oiseau, de quadrupède ou de plante, ouvrez le répertoire de MM. Imhoof et Keller, les magnifiques planches et les excellentes tables qui l'accompagnent vous tireront bien vite d'embarras.

E. B.

*
* *

Soutzo (Michel C.). *Introduction à l'Etude des monnaies de l'Italie antique*. Deuxième partie. Mâcon, imp. Protat frères, 1889, in-8° de 64 pages et quatre tableaux.

Cette nouvelle étude de M. Soutzo est la suite de celle dont nous avons rendu compte dans la *Revue numismatique* de l'année dernière (1889, p. 160). Après avoir rappelé ses recherches antérieures qui fixent à $\frac{1}{120}$ le rapport de valeur du bronze à l'argent chez les Romains, l'auteur établit que les monnaies de bronze des Romains ont toutes une valeur réelle et que Rome n'a connu d'autre monnaie fiduciaire légale que l'as de *faux poids* ayant cours forcé, à l'époque librale. Les réductions légales de l'unité de bronze romaine sont, d'après M. Soutzo, au nombre de trois : en 264 av. J.-C., l'as fut réduit de 12 à 2 onces; en 217, il fut réduit de 2 à 1 once; en 89, il fut réduit de 1 once à une demi-once. La mine attique, unité pondérale de la Campanie, familière aux Romains, valait 16 onces, tandis que la livre proprement dite en valait 12; de là, le mode de partage de l'unité en 16 devint aussi usuel pour les Romains que la division en 10 ou en 12 parties.

Au moment où les Romains émirent leur premier denier, ils réduisirent leur unité de bronze au $\frac{1}{6}$; ils choisirent alors pour première monnaie d'argent le $\frac{1}{6}$ aussi de leur unité pondérale d'argent, le $\frac{1}{6}$ de l'once. Le quart du denier pesait juste un scrupule et les Romains, habitués antérieurement à se servir du scrupule comme unité monétaire, adoptent le *sesterce* (quart du

denier) comme unité de compte. Le premier denier romain n'avait pas, avec la drachme attique, de rapports de valeur simples ; de là, l'on fut obligé de créer le victoriat qui valait huit as. Mais le denier de l'époque onciale (84 à la livre) est une copie réduite du double victoriat ; de là, la disposition du victoriat. « Le denier de l'époque semi-onziale valait 40 as et le sesterce valait 10 as ; c'est alors que le sesterce devint un nomos (décalitron), le *nummus sestertius*. Le $\frac{1}{16}$ du denier semi-onzial valait $2\frac{1}{2}$ as (*sestertius*). On monnaya ce quart de sesterce ou sesterce de bronze, et c'est là le petit sesterce dont parlent les historiens. Le quart de ce petit sesterce acquit, chez les Romains, une signification spéciale et, comme cette fraction $\frac{1}{4}$ du sesterce de bronze semi-onzial pesait juste un chalque macédonien ou un as réduit d'Agathocle, elle devint aussi une unité monétaire romaine, l'assarion unitaire des monnaies de bronze d'Antoine. »

Des considérations du même genre sont présentées par M. Soutzo sur la monnaie d'or et son rapport avec la monnaie d'argent, sur les rapports de valeur existant entre la monnaie romaine aux diverses époques et les monnaies de la Campanie. Le caractère abstrait de ces recherches ne permet guère d'en donner une analyse ; nous devons donc nous contenter de les signaler à la fois aux numismatistes et aux économistes, en insistant surtout sur les tableaux annexés par M. Soutzo à son travail, et qui permettent de se rendre un compte exact et précis des théories que l'auteur s'efforce d'établir.

*
* *

A. ENGEL ET R. SERRURE. *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*. Tome II, Paris, 1889, in-8°, 495 pages.
— *Supplément et table*, Paris, 1889, in-8°, VIII-257 pages.

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Revue numismatique* l'achèvement du *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*. Il faut d'abord féliciter les auteurs de la rapidité avec laquelle ils ont mené leur entreprise à bonne fin ; d'autant plus que ç'a n'a pas été au détriment de l'exactitude. Le second volume de MM. Engel et Serrure comprend la liste des ouvrages de numismatique classés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, de K à Z ; les ouvrages et notices anonymes ;

les ordonnances, arrêts, tarifs et autres documents officiels. Le troisième volume comprend les additions, c'est-à-dire la liste des livres et mémoires parus pendant l'impression et celle de quelques travaux omis dans les deux volumes précédents ; puis la table alphabétique des matières. Avant de parler de cette table, je signalerai quelques oublis auxquels le supplément n'a pas remédié. Je n'entends pas par là diminuer en rien la valeur de l'ouvrage de MM. Engel et Serrure. Seulement, comme je suis persuadé qu'ils seront obligés de nous donner une seconde édition avant qu'il soit longtemps, je crois utile de leur indiquer ces légers défauts.

Au nom de l'abbé Lebeuf, j'aurais voulu trouver la *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis et en particulier sur l'antiquité des monnaies de nos rois et de celles qui portent le nom de Soissons*. Paris, 1738, in-12. Aux mémoires cités de M. H. Lepage, ne conviendrait-il pas d'ajouter *Les offices des duchés de Lorraine et de Bar* (Nancy, 1869, in-8°) livre qui renferme (p. 219) un chapitre intitulé *Maîtres des monnaies*, où l'on trouve même des renseignements sur les types des monnaies lorraines. C'est avec raison que MM. Engel et Serrure ont cité, sous le n° 4004, l'*Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle*. Mais pourquoi n'en ont-ils pas agi de même avec d'autres départements, et n'ont-ils pas indiqué tous les inventaires d'archives qui renferment l'analyse ou l'indication de documents monétaires, à commencer par l'*Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds conservés aux Archives Nationales*, Paris, Imprimerie nation., 1871, in-4°, p. 387. Je ne vois pas que l'*Inventaire sommaire des archives départementales* de la Côte-d'Or, rédigé par M. J. Garnier, soit nulle part mentionné dans le *Répertoire* ; or, on trouve, au tome IV, pages 411 à 415, l'inventaire des liasses B 11200 à 11216, toutes liasses uniquement composées de documents monétaires. Le passage de leur introduction où MM. Engel et Serrure promettent d'indiquer les ouvrages relatifs aux monnaies des princes français, devenus souverains étrangers, m'autorise à leur signaler l'oubli du recueil de Minieri Riccio intitulé *Saggio di codice diplomatico*, où sont imprimés plusieurs mandements de Charles d'Anjou relatifs à la fabrication des monnaies et accompagnés de figures tirées des registres des archives angevines à Naples.

Dans le chapitre consacré aux ouvrages anonymes, je remarque l'absence des *Almanachs des monnaies*, publiés au xviii^e siècle, qui contiennent des planches intéressantes.

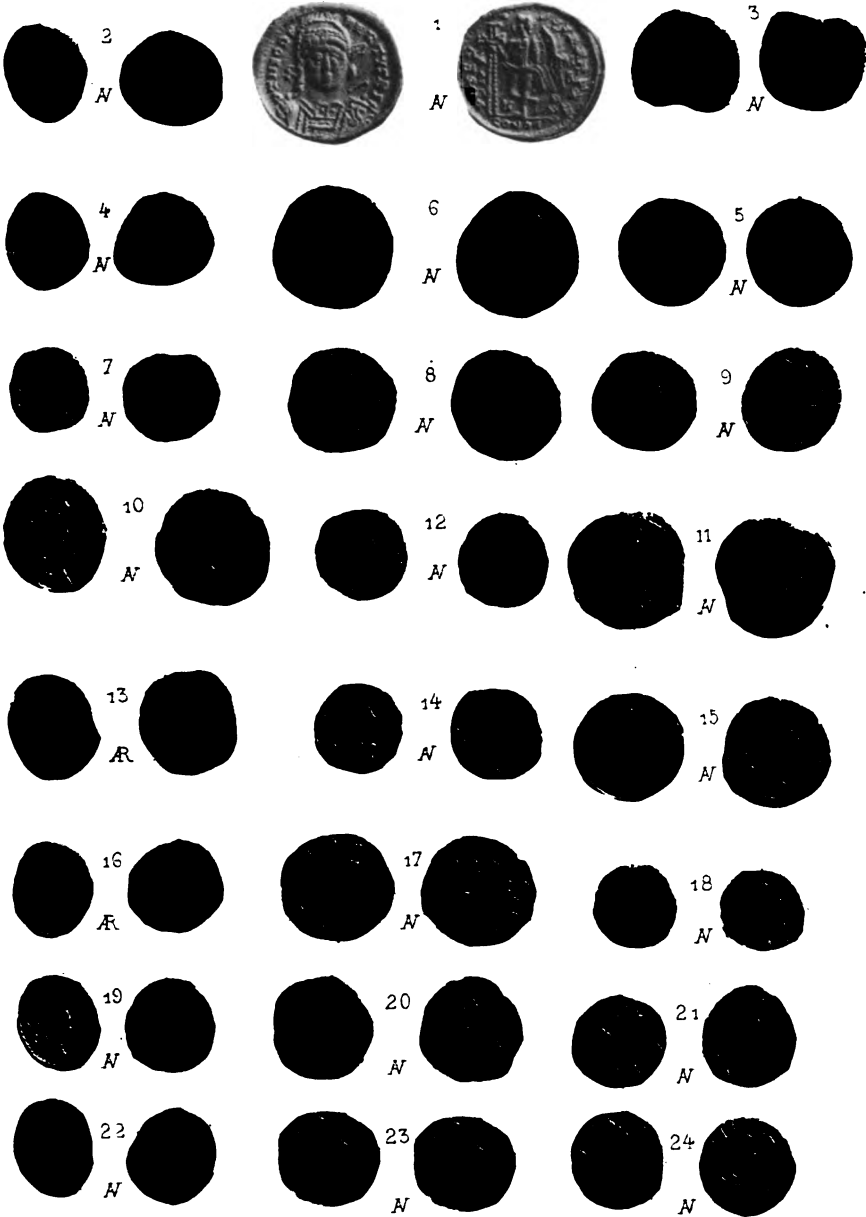
Je n'aurais pas relevé ces oublis si je n'y avais vu un moyen de louer MM. Engel et Serrure. Car ces lacunes sont peu importantes; ce sont toutefois les seules qu'un usage journalier du *Répertoire* m'ait fait y rencontrer. Or, qu'on ne l'oublie pas, ce *Répertoire* contient 7.916 numéros.

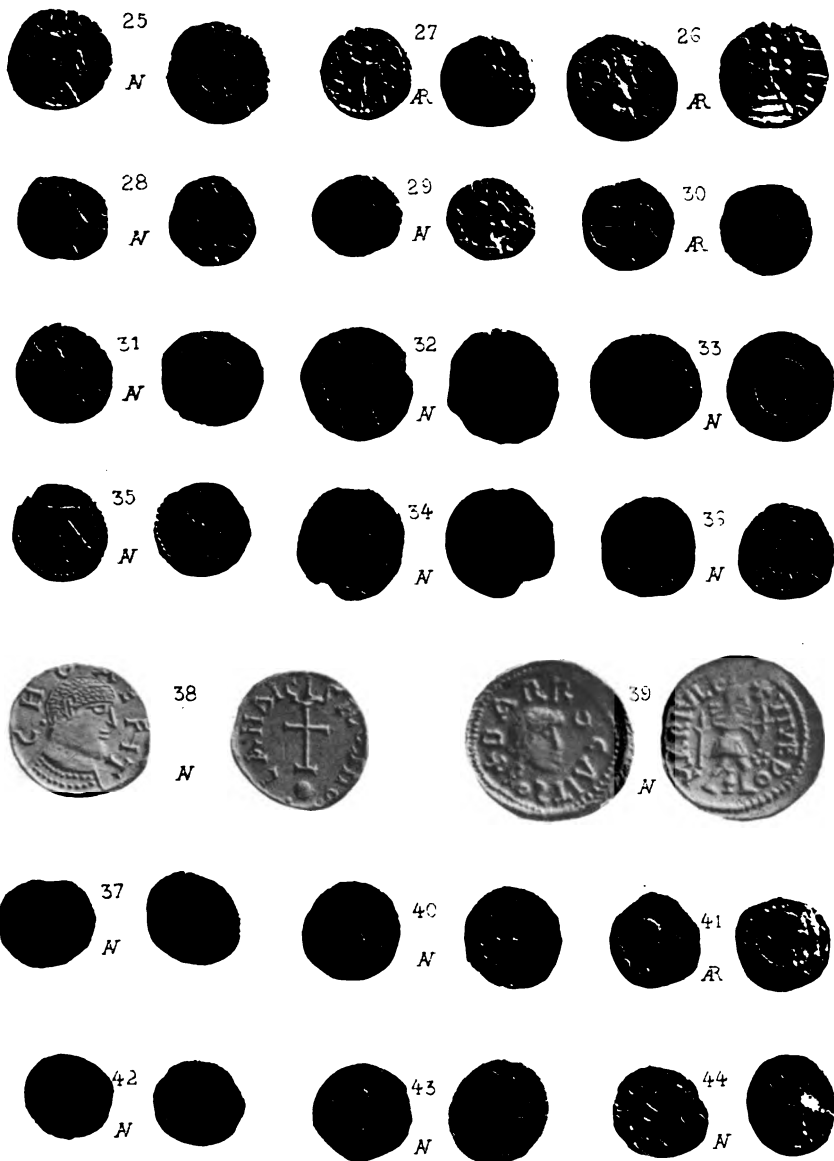
Ce qui met l'œuvre de MM. Engel et Serrure au dessus de toutes les autres bibliographies numismatiques publiées jusqu'ici, c'est la table alphabétique qui en forme le couronnement. D'abord, il y a une seule table, où sont classés, dans l'ordre rigoureusement alphabétique, les noms de lieux, les noms de personnes, les légendes monétaires et aussi certaines rubriques, telles que *Carolingiens*, *Mérovingiens*, *méreaux*, *obsidionales*, *or*, *pèlerinages*, etc. Certes, le classement des ouvrages et mémoires par noms d'auteurs était utile; il est intéressant d'avoir la liste des ouvrages de tel ou tel numismatiste. Mais combien plus utile le classement fourni par la table; combien plus intéressant de pouvoir trouver rapidement l'indication de ce qui a été écrit sur la numismatique de Lausanne, sur celle du Languedoc, sur les monnaies de Charlemagne comme sur celles de Raimbert, évêque de Verdun. Les fautes d'impression devaient nécessairement se glisser dans une table qui s'étend de la page 93 à la page 250. Les auteurs ont trouvé moyen de parer à cet inconvénient. Ils ont imité la méthode suivie par M. Cumont dans la *Bibliographie raisonnée de la numismatique belge*, et ils ont renvoyé, non seulement au numéro du *Répertoire*, mais encore au nom d'auteur.

De cette façon, si l'on imprime : « Lennick. Mérov. attrib. à =. 6559 (Wauters), » alors qu'il faudrait 6560, cela n'a qu'un léger inconvénient; car, grâce au nom de Wauters, il est facile au lecteur de corriger le numéro. En un mot, cette table est bien conçue et elle était nécessaire. Sans elle, le *Répertoire* eût été incomplet. Avec elle, il devient un instrument de travail absolument indispensable, je ne dis pas seulement aux numismatistes, mais aux historiens.

Maurice PROU.

Le Gérant, F. FEUARDENT.





INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MONNAIES MÉROVINGIENNES

DE LA COLLECTION D'AMÉCOURT

ACQUISES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite)

614. + NAVIUOA. Buste diadémé, à droite.

℞. + LΛNO/////CIL. Croix chrismée, le pied soudé à un degré, accostée d'un Λ dans le canton dextre supérieur ; le champ entouré d'un cercle dentelé.

615. •NEODENAC• + Tête diadémée, à gauche.

℞. ••TDVNH+VV. Croix ancrée, cantonnée de quatre points.

616. Sans légende. Buste, à droite. Dans le champ, à gauche, lettre indéterminée ; à droite, T.

℞. Monogramme formé des lettres NET disposées autour d'une croix ancrée, dans un cercle formant bourrelet.

617. NIGORLOTO. Buste diadémé, à droite.

℞. BΛDOCHISLO. Croix ancrée, sur un globe.

618. + NIGROLOTO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de points.

℞. + GENNOBAYDI. Croix ancrée, sur un globe. Traces de cercle extérieur.

619. + **NIUALCHA**. Croix potencée, sur un globe aplati; au dessous, un degré. Traces de cercle extérieur.

R. + **AISANARIO**. Quadrupède, à droite, tournant la tête en arrière. Cercle extérieur.

620. **INACO**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. **RVT...NIV**. Croix, le pied soudé à un globule, sur un trait aux extrémités recoquillées; à l'exergue, cinq points. Cercle extérieur. — Cf. *Cannaco*.

621. **///NICIAAIOIA**. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette; le champ entouré d'un grènetis.

R. + **NOTROALDVS MONE** entre deux cercles perlés. Dans le champ, les lettres **AR**, surmontées d'un trait; au dessous, **CI**.

622. **////NNTO////**. Tête diadémée, à droite.

R. Légende rognée. Croix accostée des lettres **VN**, dans une couronne.

623. **LEODINO MOΔ +**. Buste diadémé, à droite.

R. **NOEC + IOI JANTRV** entre deux cercles perlés. Croix.

624. + **NOIOMAVOI**. Buste diadémé, à droite.

R. **RI9[O]VALDI MO**. Croix ancrée.

625. + **NOIORDO VIC**. Buste diadémé, à droite.

R. + **LEODASTE**. Croix cantonnée de quatre étoiles, sur un degré dentelé. Cercle dentelé extérieur.

626. + **ΔVCCIOVELLVS—O** en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

Ɔ. + NOVICENTO VICV entre un cercle et une couronne. Croix cantonnée, aux 1 et 2, d'un point; au 3, d'un C; au 4, d'un A.

627. + NOVICO F. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. + LAVNYLFV∞ Croix ancrée, sur un globule.

628. + NOVIINTO VICO. Buste diadémé, à droite, une croisette sur le haut du front. Cercle extérieur.

Ɔ. + AVDE∞ILO MNT entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un degré, accostée des lettres | A.

629. + NOVIOMO. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. AVDV + LFO +. Croix, sur deux degrés, cantonnée de deux groupes de trois points disposés en triangle, dans les cantons supérieurs, et de deux croisettes dans les cantons inférieurs.

630. + NOVIOMO FIT. Buste, à droite.

Ɔ. × BASINV:!:∞ MON. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux points. Cercle extérieur.

631. NOVIOMOI. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. SEI MEDARDI. Croix ancrée, sur un globule. Grènetis extérieur.

632. NOVIMV. Tête diadémée, à droite.

Ɔ. VVDV + MVND (*Audumund*). Croix ancrée, fichée à un globule.

633. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

Ɔ. NDOLINV + (*Audolinu*). Croix fichée à un globule.

634. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

IX. EVD////OTX. Croix, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

635. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite.

IX. FRIDIRICO MONI. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire, accostée de deux croisettes.

636. NOVO VICO. Buste diadémé, à droite; devant, à la partie inférieure du champ, petit cercle de points centré.

IX. + THVEALDO +. Croix chrismée, le pied soudé à un globule, surmontée d'un point, cantonnée, dans les cantons supérieurs, de deux points; dans les cantons inférieurs, de deux croisettes posées en X.

637. + NOVO VICO T. Buste diadémé, à droite.

IX. + LEODAREDVS T. Croix.

638. + NOVO VICO VO. Buste de style barbare, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

IX. CR—ENO + CA2TO M. Croix à branches égales.

639. IR +, à gauche; EA +, à droite. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

IX. + AN////////NA + NO entre un cercle et un cercle perlé. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres U J.

640. Sans légende. Buste diadémé, à droite. Dans le champ, à gauche, N̄, et à droite, S. Traces de couronne extérieure.

IX. NOIDV. Victoire, de style wisigothique, à droite, tenant une couronne. A l'exergue, N.

641. OVALORNI. Buste diadémé, à droite.

IX. VICTORIA AV9V. Croix, le pied soudé à un globe, accostée des lettres 9 A; au dessous, un trait.

A l'exergue, CONO. Cercle extérieur. — Cf. *Gavalorum*.

642. OCVINOCO. Buste de style barbare, à droite. Cercle extérieur.

℞. DABAVDI:2: Croix sur trois degrés; au dessous, globule entouré de points. Cercle dentelé extérieur.

643. ODOMO FIT. Buste, à droite, le champ semé de points derrière le buste.

℞. DRVCTI9ISILVS M. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe accosté de points.

644. ODOW+O F1. Buste diadémé, à droite.

℞. DROCTE9I2ILV2. Croix potencée, sur un globe, accostée de deux points, surmontée de trois points disposés en triangle. Traces de cercle dentelé extérieur.

645. + OFOBIIMIO CASA. Croix, sur une base semi-circulaire, surmontée d'un point; le champ entouré d'un cercle.

℞. EBODYLVFV2 MON. Buste diadémé, à gauche; devant, une croisette.

646. + OLICCIACA. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + BOBONE MONET entre deux cercles. Croix, accostée des lettres R O.

647. OR9ADOIALO. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + RV9TICIVS. Croix ancrée. Cercle dentelé extérieur.

648. OR9A9OIALO. Monogramme.

℞. VVAL9O M. Croix chrismée.

649. **ORIANO VICO**. Buste diadémé, à droite.

℞. **VLFINO MONEIARI**. Croix, sur un point, cantonnée, aux 1 et 2, d'un point ; au 3, d'un **A**, et au 4, d'ω.

650. **ORIANO VICO**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **VLFINO NETA** entre deux cercles. Croix à branches égales, sur un degré ; au dessous, un point.

651. **OTIAW**//////IVω. Buste, à droite, un sceptre sur l'épaule, derrière la tête.

℞. + **VIIIIΩVNDVS ΩOIE** entre un cercle et un grènetis. Croix potencée, accostée des lettres **CA**.

652. **OXELOS** ////. Buste diadémé, à droite.

℞. × **A**//////**LAZIO MOEA**. Personnage debout, tenant de la main gauche une haste, de la droite, un crois-sant ; le champ entouré d'un cercle perlé.

653. **PVLVCEOLO** en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + **DOME9ISELO**////// entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, pommetée, accostée des lettres **CA**.

654. **LEVDOLENO** (**V** et **D** sont liés). Personnage debout, sur une base, une croix dans la main droite.

℞. **PALACIACO**. Croix, dans un cercle muni de lemnisques.

655. + **PALACIOLO** en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

℞. + **DOME9ISELO**. Croix à branches égales, le champ entouré d'un grènetis.

656. + **PALACIOLO**. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMOLENO MONI. Croix potencée fichée à un point, le champ entouré d'un cercle perlé.

657. + PALACIOLO. Dans le champ, cercle divisé en quatre parties par une croix.

℞. DONNOLINO. Croix ancrée sur deux degrés.

658. ∙∙ PALACIOLO FITVR en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + DOME9ISELO en légende rétrograde. Croix à branches égales, le champ entouré d'un grènetis.

659. + PALACIOLOI. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMOLEN////. Croix ancrée fichée à un globule. Traces de cercle dentelé extérieur.

660. PALACOLO. Buste diadémé, à droite.

℞. MARCVLFO. Croix ancrée, sur un globe.

661. PARIS FICITVR +. Buste diadémé, à droite.

℞. AEI9OBERTVS MO. Croix ancrée, sur deux degrés.

662. + PARISIΩ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ELI9IVS M. Croix pattée, à branches égales, surmontée d'un Ω, le pied sur un A. Traces de cercle extérieur.

663. PARIΩIAΩ en légende rétrograde. Buste diadémé, à gauche.

℞. + AVDECIOIIAS (*Audecisilus*) en légende rétrograde. Croix ancrée, fichée à un globule.

664. PARIΩIAΩ. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. PARISIV ΠI. Croix ancrée, sur un globule, sous lequel un degré. Cercle extérieur.

665. **PARINIVN FIIT**. Buste diadémé, de style barbare, à droite.

℞. **BEROADZ**. Croix chrismée, sur une base formée de traits ondulés.

666. **PARISIVS FIT**. Buste diadémé, à droite.

℞. **ELEQIVS MONET**. Croix ancrée, fichée à un globule.

667. **+ PARIZIVZ IN CIVI**. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ AIQOBERTO MO**. Croix ancrée, sur deux degrés. (Pl. VIII, n° 29.)

668. **Γ·Α·RSIO·Z· FIT** (*Parsios fit*). Buste de style barbare, à droite.

℞. **VITALE MONI** en légende rétrograde. Croix ancrée, sur une ligne de points, accostée d'un point. Traces de cercle extérieur.

669. **PARIVZ**. Buste diadémé, à gauche.

℞. **AEQOMVNDQ M**. Croix ancrée, fichée à un globule.

670. **+ PATIQAQO**. Buste diadémé, à droite.

℞. **DEORIQIQI/////**. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points; le champ entouré d'un cercle ouvert à sa partie inférieure.

671. **PAVLIACO FIT**. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

℞. **SESOALDO MO**. Croix, sur un degré. Cercle extérieur.

672. **: PAVLIACO : O+**. Buste diadémé, à droite.

℞. **LEVDOVALDO**. Croix ancrée, fichée à un globule. Cercle extérieur.

673. **PAVLIACVM FIIT**. Croix chrismée et traversée d'un χ , sur une base rectangulaire.

℞. **DAVLV2 MVNE** entre un cercle et un grènetis interrompu à sa partie inférieure. Croix chrismée, le pied orné d'un point à chaque angle. — Pièce trouée.

674. + **PECTAVIS**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **FRIDIRICO**. Croix ancrée. Couronne extérieure.

675. + **PECTAVIS**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + **PAVLOS**. Victoire dégénérée, debout sur un degré, tenant de la main gauche le reste d'une couronne. Cercle extérieur.

676. **MODERICV**. Tête diadémée, à droite.

℞. **PEIOBRI**. Croix ancrée, fichée à un globe.

677. **VALCHOMARO MWETA** (*Walchomaro muneta*). Buste, à droite.

℞. **PERTA + VICO**. Croix, sur un globe soutenu par une base trapézoïdale. Cercle extérieur.

678. **PERTA [VICO] FIT**. Buste diadémé, à droite.

℞. **[VV]ALHOMARO M/////**. Croix, sur trois degrés.

679. **PETRAFICT**. Buste diadémé, à droite.

℞. **HIGDEBODA~** (*Hildebodus*) entre un cercle et une couronne. Croix, sur un degré.

680. **PETRAFICT**. Buste diadémé, à droite.

℞. **HI/////2 M**. Croix, le pied soudé à un degré, sous lequel un point; le champ entouré d'un cercle ouvert par le haut et aux extrémités, et d'une couronne concentriques.

681. **PETRAFICTA**. Buste diadémé, à droite.

R'. ΗΙΓΔΕΒΟ//:////. Croix, sur deux degrés; le champ entouré d'un cercle perlé et d'une couronne concentriques.

682. **PETRAFIC[TA]**. Tête diadémée, à droite; dans le champ, à droite, une croisette.

R'. Légende rognée. Croix, sur un degré; le champ entouré d'un grènetis et d'une couronne concentriques.

683. **PETRECORIΣ**. Buste diadémé, à droite.

R'. MARCELLVΣ. Monogramme constantinien, accosté de deux points; au dessous, deux points.

684. **PETROCORIS**. Tête, à droite. Traces de cercle extérieur.

R'. MARCELLVS. Croix au pied pommetté.

685. ΠΛΑΙΤΙΛΙΑΚΟ (*Plaitiliaco*). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R'. •D ///ΛΙΡΕΠΛΩΕΛ entre un cercle et un grènetis. Croix à branches égales.

686. + PNGTET. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R'. ΤΡΟΤΑΟΡ////////ΡΕΝΤC entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres O 4; au dessous, un point.

687. + PONTE CLAI//// VICO. Buste diadémé, à droite.

R'. + Λ V ///DELENO ♡. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres P O; le champ entouré d'un cercle perlé, fermé par un anneau centré.

688. + PONTE CLAVITE. Buste de style barbare, à gauche.

℞. + SAVIO[AL] DVS entre un cercle et un cercle dentelé. Croix sur deux degrés.

689. PONTE CLAVITI. Buste diadémé, à droite.

℞. + SAVIOALDO MONITA entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres O d; au dessous, un globule. — Cf. *Ponti Claviti*.

690. PONTE PETRIO. Buste diadémé, à droite; croix, sur la poitrine. Cercle extérieur.

℞. BERTERICO RON entre deux couronnes. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

691. + PONTI CLAVETI. Buste diadémé, à droite.

℞. + EBROALDV2 MONI entre un cercle et un cercle dentelé. Croix, le pied soudé à un globule. — Cf. *Ponte Claviti*.

692. PORTO VETERI. Buste, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LEOVLFO MONI. Personnage debout, les deux bras levés. Cercle extérieur. (Pl. VIII, n° 42.)

693. + — POTINCAE CAS. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + MAGNVS MOI entre deux cercles perlés. Croix.

694. PYRTI2PAR. Buste diadémé, à droite.

℞. BER[EGI]2ELV2. Croix ancrée, sur trois degrés, accostée de deux points au dessus de la traverse et des lettres CA au dessous. Cercle dentelé extérieur.

695. **RACIATE VIC.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. X•MAXIMO. Croix. Cercle extérieur.

696. **RACIATE VICO.** Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

R. + DAYDOVEO MON. Croix à branches égales. Couronne extérieure.

697. **RACIATE VICO.** Personnage debout; au dessous, quatre points.

R. FRORIC• GILLO. Croix potencée, sur une base semi circulaire.

698. + **RACIO BAZII.** Buste diadémé, à droite.

R. TEODENO MO. Croix, sur un globule, accostée de deux autres globules.

699. **RACIO ECLI.** Buste, à droite.

R. ///OLENO M///. Dans le champ, ER. Traces de couronne extérieure.

700. **RACIO ECLIZI.** Buste diadémé, à droite.

R. MARINIANO MO. Croix ancrée, accostée des lettres E D; le champ entouré d'un cercle festonné, ouvert en bas, et les extrémités recoquillées.

701. [RACIO] **ECLISIAE.** Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, croix ancrée.

R. /////I FIAIN/////. Monogramme où apparaissent clairement les lettres ER; sous l'R, un I, qui peut-être fait partie de la légende.

702. **RACIO SCI WR** (*Racio Sci Mar*). Buste diadémé, à droite.

℞. **MODESTO**. Croix dégénérée, réduite à une ancre, sur une base semi-circulaire.

703. **RACIO S̄ MARTINI**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **MOERATO M**. Croix chismée. Traces de couronne extérieure.

704. + **RACI S̄ PETRI**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **RACI◊ ECCLE**. Croix à double traverse, accostée de points; le champ entouré d'un cercle perlé interrompu en haut et en bas. (Pl. VIII, n° 36.)

705. + **RAMELACO VICO**. Tête diadémée, à droite.

℞. + **VVL[FOL]ENO MV**. Croix ancrée sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur. (Pl. VII, n° 22.)

706. **REDONA'S CI**. Buste diadémé, à droite.

℞. **AI'COMA'RO**. Rose formée d'un globe entouré de neuf globules; au dessous, un piédestal semi-circulaire.

707. **REDONIS**. Buste de style barbare, à droite. Couronne extérieure.

℞. **ELARICVS**. Personnage debout, la main gauche levée. Couronne extérieure.

708. + **REDONIS**. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. + **FRANCIO**. Victoire, debout sur un degré, une croix dans la main gauche. Couronne extérieure.

709. **REDONIS +**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. + **FRANCIO**. Victoire debout, sur un degré, de

face, une croix dans la main droite. Couronne extérieure. — Cf. *Aionis*.

710. REDONIZ CIAI (*Redonis civi*). Buste radié, à droite.

℞. + NIIAIZTE PRBT. (*Niviaste* ?) Croix ancrée, accostée de deux points; le champ entouré d'une couronne.

711. REMS FITV. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. FELCHARIVS. Victoire debout, de face, les bras levés, posée sur un trait horizontal. Couronne extérieure.

712. REMVS CIVIETAT F. Buste casqué, à droite.

℞. FIGVMARVS MVNETA. Croix accostée des lettres A И, fichée à un point entouré de cinq points plus petits.

713. RIMVS ∟ (*Rimus f*). Buste diadémé, à droite.

℞. FILACHAR. Croix, sur un globe entouré de points.

714. RI·MVS FIT. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

℞. FILVMARV∞ entre deux couronnes; trois points dont celui du milieu plus gros séparant les deux extrémités de la légende; dans le champ, croix chrismée accostée des lettres A et Ω.

715. RI..MVS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. FILVMARV∞. Croix à branches égales, cantonnée, au 1, de la lettre C; au 2, de la lettre A; aux 3 et 4, d'un point. Cercle extérieur.

716. **ORIVIO ·MON.** Buste diadémé, à droite.

✠. [RIV]ARINNA. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres C A ; sous les degrés, un point. Grènetis extérieur.

717. **+ ORIVIO MON.** Buste diadémé, à droite.

✠. RIVARINNA////////. Croix chrismée, sur trois degrés, accostée des lettres A C.

718. **+ ROCFO FIT** (*Roclo* ou *Rocco fit*). Buste diadémé, à droite, de style barbare. Cercle extérieur.

✠. ΙΘΓΙΓΩΔΙΑΕΙΟ. Croix potencée; le champ entouré d'un grènetis.

719. **RO////////O'** Buste diadémé, à droite; dans le champ, à droite, croisette et croisette chrismée; au dessus de la tête, trois points en ligne. Traces de cercle dentelé extérieur.

✠. **VECTORE MO.** Croix ancrée, sur un point, accostée de deux points au dessus de la traverse et des lettres C E au dessous.

720. **+ HOIOM CIVIIVI** (*Rotom civiivi*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

✠. ΘΞΓ////////CII. Ostensor. Cercle extérieur. — Cf. *Rotomo*.

721. **ROTO × MO.** Buste diadémé, à droite, le bras levé. Couronne extérieure.

✠. **DODO + IE MO** entre deux couronnes. Croix à branches égales, sur un globule, sous lequel deux degrés.

722. **ROTO + MO.** Buste diadémé, à droite, le bras levé, un globule dans la main. Couronne extérieure.

Ϡ. + MELLITO +. Calice accosté de deux étoiles, posé sur deux degrés; du calice s'échappe une croix chrismée aux bras de laquelle sont appendues les lettres Ω et A; la tête de la croix accostée de deux petites étoiles. Couronne extérieure.

723. ROTOMO CI (?) Tête, à droite.

Ϡ. + RADV/////WO. Croix ancrée.

724. + RVFIACV F. Buste diadémé, à droite.

Ϡ. LEOGESIVS M. Croix fichée, à double traverse; la traverse inférieure munie de deux pendants; du pied de la croix partent deux lignes formées de trois points chacune. Traces de cercle dentelé extérieur.

725. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, monogramme formé des lettres N E T. Cercle extérieur.

Ϡ. + ANCIOLVTRIO MVI. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*.

726. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une palme. Couronne extérieure.

Ϡ. + ASPAΩIAS M̄. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle extérieur.

727. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une palme. Couronne extérieure.

Ϡ. + ASRAΩIVΩ M. Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle extérieur.

728. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, un Z. Cercle perlé extérieur.

Ϡ. + BOHVGFVΩ (*Bonulfus*). Dans le champ, monogramme de *Rutenis*. Cercle dentelé extérieur.

729. /////ΩAIIA (?) Buste diadémé, à droite.

R. EXD/////FVS. Croix accostée de deux points dans deux cantons opposés. Traces de cercle extérieur.

730. + SALAO VIC. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R. + SENDVILLO M. Croix potencée, cantonnée, aux 1 et 2, d'un anneau; aux 3 et 4, d'une étoile; au dessous, traces d'un trait.

731. SALAVO VI. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R. MAGNOALDO. Croix à branches égales, le pied pommetté. Grènetis extérieur.

732. ADVLFVS MONTR-. Tête diadémée, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + SALECON. Croix, sur un globe. Grènetis extérieur.

733. + SANTONIS. Tête diadémée, à droite; la nuque entourée d'un cercle perlé.

R. + BAVDOLENO///// . Croix ancrée, accostée de quatre points.

734. + ZANTON-2. Tête, à gauche. Traces de cercle extérieur.

R. + ITERIVS MONOI. Croix ancrée. Cercle extérieur.

735. SAREBYRCO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. BOBONE MONETA + OEA entre un cercle et une couronne. Croix accostée de deux C adossés.

736. BOSE/////MVΩ. Buste diadémé, à droite.

℞. + **ΩΑΥΛΙΑCO FIT**. Croix, sur un point; le champ entouré d'une couronne.

737. **ΩΑΩΗ////////**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **ΟΜΩΑ////////**. Croix accostée des lettres Λ Λ; le champ entouré d'un cercle perlé.

738. **SAVRICIACO FIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + **BE//OFRIDVS MION** entre un cercle et un grènetis. Croix accostée de deux points, sur un degré.

739. **ΖΑΠΟΝΝΑ ΠΙΙ**. Buste diadémé, à droite.

℞. + **ΓΑΙΝΥΛFO ΜΟΝΕΤΙΝΙ**. Croix accostée des lettres Λ Ω; le champ entouré d'une couronne.

740. **SCARONNA FIT** (*Scarponna fit*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + **VVARE9ISELVΩ ΜΟ** entre un cercle et une couronne. Croix accostée des lettres C Λ.

741. + **ΖΕΦΦΕΥC +**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **XXOHOFREDV2**. Croix, le pied soudé à un globe, accostée de deux croisettes posées en X, sur trois degrés dont l'inférieur perlé. Cercle dentelé extérieur.

742. **EBREGISILO**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **SCI DIONΣII MA**. Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

743. **ΖCΙ' IOR9I**. Buste diadémé, à droite.

℞. **BODOLENVS M**. Croix, sur un globe.

744. **SCI IORII +**. Tête diadémée, à droite.
 R. **BOOOLENO**. Croix ancrée, fichée à un globe.
 — Cf. *Sci Orgi*.
745. Sans légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit; devant, une étoile.
 R. **x SCI IV x LIANI** entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, **BRI V F** en deux lignes.
746. Traces d'une légende. Buste diadémé, à droite, muni du bras droit.
 R. **+ [SCI] IVLIANI**. Dans le champ, **BRI V F** en deux lignes; le champ entouré d'un cercle perlé.
 — Cf. *Brivate*.
747. **SCI IVLIANI**. Buste diadémé, à droite, muni d'un bras. Traces de cercle dentelé extérieur.
 R. **+ FRACOLENO MN** entre un cercle et un cercle perlé. Dans le champ, **BRI: V F** en deux lignes.
 — Cf. *Brivate*.
748. **SCI MAR///**. Buste, à droite.
 R. **+ FRATERNO**. Croix; un point dans le quatrième canton.
749. **SCI MARTINI**. Buste diadémé, à droite.
 R. **RACIO BASILICE**. Croix. Couronne extérieure.
 (Pl. VII, n° 19.)
750. **+ SCI + [M]ARICI**. Tête, à droite.
 R. **+ BERTEMINDO**. Croix à branches égales, ornée de deux globules à chaque extrémité.
751. **+ SCI MAA[R]ICI**. Tête diadémée, à droite.
 R. **NICASIO MO**. Croix à branches égales, sur un globule. Cercle extérieur.

752. SCI ORGI FITVR. Tête diadémée, à gauche; dessous, croisette posée en X.

R̄. BODOLENVS MO. Croix ancrée, sur un globule, accostée de deux points. — Cf. *Sci Iorgii*.

753. NILVANECL en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

R̄. ∞CLLNECLI∞. Croix ancrée, sur un globe.

754. SCO ARCØI FIT (*Sco Aredi fit*). Buste diadémé, à droite.

R̄. + B∞DOLEFIVS M entre deux cercles dentelés. Croix accostée des lettres L E dans les cantons supérieurs, un point dans le quatrième canton.

755. + ARIBODEO ∞. Buste diadémé, à droite; devant, une croix.

R̄. + SCONAS CIVITA. Croix ancrée, sur trois degrés, le pied soudé au degré supérieur.

756. + ∞ELANIACO. Dans le champ, Æ.

R̄. ∞∞∞∞ECTO∞∞∞∞. Croix cantonnée de quatre points. — Tiers de sou à flan épais. — Cf. *Silaniaco*.

757. + ∞ER∞TENNO. Buste diadémé, à droite.

R̄. + B∞DECH∞∞∞∞∞TA entre deux cercles perlés. Croix accostée de deux croisettes dans les cantons supérieurs.

758. ∞E∞E∞MO. Buste diadémé, à droite.

R̄. ER∞∞∞RI∞ M. Croix, le pied potencé, accostée des lettres N V dans les cantons supérieurs; le champ entouré d'une couronne de feuillage.

759. SESEMO FIT en lég. rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + GENNACIO. Croix; au dessous, un point.
Cercle extérieur.

760. S̄ĒS̄Ē[MO V]ICO. Buste diadémé, à droite.

℞. BŌS̄OLEN///// . Croix ancrée, sur un cercle de perles centré, accostée des lettres INC NI. — Argent autrefois doré.

761. S̄ĒS̄IMO. Buste diadémé, à droite.

℞. + DOMICHISILVS. Croix ancrée, fichée.

762. S̄ES̄IMO AI (*Sesimo vi*). Buste diadémé, à droite, de style barbare.

℞. + DOMICHISILVS. Croix, le pied potencé, sur un globule; le champ entouré d'un cercle perlé.

763. S̄IDVNI CIVIT[A]TE FIT. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. Légende rognée. Croix ancrée, accostée des lettres S I; le champ entouré d'un grènetis.

764. + MVNDERICV2 MVNTARIV2. Buste diadémé, à droite.

℞. [SIDVN]IN2IVM CIVITATE FIT entre un cercle et une couronne. Croix doublement chrismée.

765. SIDVNIS CIVET////E FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. + BETTO M̄NITARIVS. Croix accostée des lettres numérales II V; le champ entouré d'une couronne fermée en haut par un anneau centré, et interrompue en bas par un anneau dans lequel un X.

766. GRATVS M̄NITARIVS. Buste diadémé, à droite.

℞. + SIDVNIS CIVITATE entre un cercle et une

couronne fermée en haut par un anneau centré. Croix accostée des lettres numérales V II.

767. **SIDVNIZ FIT**. Buste diadémé, à droite.

R. **ALECIVNIIAIVV/////**. Croix ancrée, sur un anneau centré d'où s'échappent deux rubans.

768. Légende dégénérée de **SIDVNIS FIT**.

R. **ACTIVII//INTE** (*Actius munte*). Croix accostée des lettres numérales VII dans un cercle dentelé brisé à sa partie inférieure, fermé en haut par un globe cerclé.

769. **+ ABVNDANTIVS MO**. Tête, à gauche.

R. **SILANIACO FIT**. Croix. Cercle dentelé extérieur.
— Cf. *Selaniaco*.

770. **IMEHO/////**. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

R. **+ OILV////////T** entre un cercle et un cercle festonné. Croix potencée, sur un globule, accostée des lettres O V.

771. **+ SILVANECTES**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R. **DOMMVS MO⁻N**. Victoire de face. Couronne extérieure.

772. **SILVANECTIS**. Buste diadémé, à droite.

R. **+ ALDEMARO MO**. Croix.

773. **+ BETTONE**. Buste diadémé, à droite.

R. **SILVANECTIS**. Croix chrismée.

774. **SILVANECTIO**. Tête diadémée, à droite.

R. **//////E⁻CI**. Croix ancrée, sur un globule, accostée de quatre points; le champ entouré d'un grè-

netis ouvert à sa partie inférieure et donnant passage au pied de la croix.

775. + SILVANECTIS FIT. Tête, à droite.

℞. VRSOLENI MONETA. Croix chrismée, sur un globule, accostée de deux étoiles.

776. + BETTONE MONETA en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + SILVANECTIS en légende rétrograde. Croix, les angles du pied ornés de deux points; le champ entouré d'un grènetis.

777. + PVΩΓIVΩ. Buste diadémé, à gauche.

℞. ΩILVWI ECLI (*Silvani ecli*). Croix ancrée.

778. EBRVLFO. Buste, à gauche.

℞. SIRALLO en légende rétrograde. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire, renfermant un trait horizontal.

779. + SIRALLO. Buste diadémé, à droite.

℞. + EOS/////NAVVS. Victoire de face, debout sur un degré, une couronne dans la main droite.

780. SIRALLO FITVR. Buste diadémé, à droite.

℞. EBR[VLVVS] FECIT. Victoire debout, à gauche, une croix dans chaque main.

781. ΩOLVΩO VI +. Tête diadémée, à droite.

℞. ΛHEOVLBAΩ. Croix ancrée, fichée à un point, cantonnée de quatre points.

782. + SOLLIACO VIC. Tête informe, à droite

℞. + MALLEBODIS. Croix, le pied soudé à un globule, accostée de deux points.

783. ΖΟΓΟΝΑΚΟ. Tête diadémée, à droite.

℞. + ΒΑΙΟ ΜΟ. Croix ancrée, surmontée de trois petits traits pommetés en leur milieu.

784. ΣΟΛΟΝΑΙΟ. Buste, à droite.

℞. ΒΑΙΟ Μ. Croix ancrée accostée de deux points à gauche, et trois à droite ; au dessus de la croix, un point.

785. + ΣΠΑΝΙΑΚΟ Φ. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΦΡΕΔΜΥΝΔΥΣ ΜΟΙ (les lettres Δ Μ Υ formant monogramme). Croix. Traces de couronne extérieure.

786. ΣΠΙΡΑ. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ΑΜΒΔ. Croix potencée sur un globe, sous lequel un trait. Α l'exergue, Δ. Traces de cercle extérieur.

787. ΤΙΥΛΦΟ Ψ. Buste, à droite. Couronne extérieure.

℞. ΣΡΙΟΣΣΟ ΒΙΚΟ. Croix accostée de deux points ; au dessous, un trait vertical. Couronne extérieure. — Cuivre doré. — Cf. *Briosso*.

788. ΣΤΑΦΝΕΕΤΙΣϙ. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΤΑΠΦΙΡΕΛΤ. Croix chrismée, sur deux degrés, accostée des lettres ϙ Τ. — Or blanc.

789. //////////////ΣΤΙΝΡΙ. Buste diadémé, à droite.

℞. ΑΡΙΒΑΔ////////[ΜΟΝ]ΕΤΑΡΙ entre un cercle dentelé et une couronne. Personnage debout, de face, tenant de la main droite une haste, de la gauche une palme.

790. ΒΙΥΥΛ + Ο. Buste diadémé, à droite.

℞. **STOIIACO** (*Stoliaco*), en lég. rétrograde. Croix, le sommet pommetté, sur deux degrés, accostée des lettres C V, dans les cantons supérieurs. Cercle dentelé extérieur.

791. + **STRATΘYRGO C** en légende rétrograde. Tête, à droite, devant laquelle une ligne courbe de points. Cercle extérieur.

℞. + **TEΘANONE MO** entre un cercle et un cercle perlé. Personnage debout, les bras étendus.

792. + **[A]LEBODYS**. Buste diadémé, à droite.

℞. **2Λ////////CO** + (*Suliaco*). Croix ancrée, fichée à un globule.

793. + **S[V]ESIONIS**. Buste, à droite.

℞. + **RICVLV[S]**. Victoire debout, de face, les deux bras levés. Traces de couronne extérieure.

794. **BETONE**. Buste diadémé, à droite.

℞. **SV[ES]IONES**. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, sous lequel un degré.

795. **2VE22IONI2**. Buste diadémé, à gauche.

℞. + **BITVE9ARIOI**. Croix fichée à un globule aplati, les extrémités de la traverse portant suspendues les lettres ω et A. Traces de cercle dentelé extérieur.

796. + **SVESSIONIS F** (*Suessionis fet*). Buste diadémé, à gauche.

℞. **RA9NOMARO**. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

797. **ALLEBODES OVI**. Buste, à droite.

℞. **OVI////////CV** (*Suiliacu*). Croix ancrée, fichée à un globule, accostée de deux points.

798. ω VLLIVCV (*Sulliacu*?) Tête diadémée, à droite.

R̄. ALE + /// DV ω . Croix ancrée, fichée à un globule.

799. ω VLLIO///FI////. Tête diadémée, à gauche.

R̄. LEOND////S M. Croix ancrée, sur un globule.

800. TARO + ANNA. Buste, à droite. Cercle dentelé extérieur.

R̄. RO ω OTTO. Croix, le pied soudé à un globe déformé, sur deux degrés. Cercle dentelé extérieur.

801. + TA ζ GVHNA ζ O. Buste diadémé, à droite.

R̄. + ARIVZ MON (*Aridius mon*). Dans le champ, A R; au dessous, un trait; le champ entouré d'un grènetis. — Or blanc.

802. TEIENNAIO. Tête diadémée, à droite.

R̄. + V[E]L••INO. Croix, sur un globule aplati, accostée de deux points.

803. T ϵ L ϵ //// en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle extérieur.

R̄. I ζ ////O ζ V ω O. Croix, sur un globe, accostée des lettres R A; sous le globe, un trait.

804. [TE]LE[MA]TE FI. Buste diadémé, à droite.

R̄. CLINNA////SO M. Personnage debout, sur un degré, tenant de la main droite une haste, le bras gauche ayant l'aspect d'une palme.

805. TELEMATE FIT. Buste diadémé, à droite.

R̄. + ζ ARIVALDV ω \bar{M} entre un cercle et un grènetis. Personnage debout, tenant de la main gauche une haste perlée.

806. **TELEMATE FIT.** Buste diadémé, à droite.
Cercle dentelé extérieur.

R. + **SIQOFREDV^o MO** entre un cercle dentelé extérieur et un cercle festonné. Dans le champ, **AR**; au dessous, un trait dentelé, sous lequel un trait plus petit.

807. **TELLA VI.** Tête de face.

R. **//////QVLFO MO.** Croix accostée de deux croissettes.

808. + **TENGONEZ FIT** en lég. rétrograde. Tête, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

R. + **CHARIALAVZ M.** Croix pattée, le pied soudé à un astre, cantonnée de quatre points. Cercle perlé extérieur.

809. **TEODEBERCIACO.** Buste diadémé, à droite.
Couronne extérieure.

R. + **EONOMIVS.** Croix, cantonnée de quatre points, sur un trait. Couronne extérieure.

810. **TEODEBERCIACO.** Buste diadémé, à droite.
Traces de cercle extérieur.

R. **E2PE[CTATV]Z MT** (les deux dernières lettres formant monogramme). Croix doublement chrismée, sur une base rectangulaire, sous laquelle un point.

811. [**TEODEBER**]CIACO. Buste diadémé, à droite.

R. **FI////////.** Croix doublement chrismée, sur un degré; au dessous, un trait. A l'exergue, **MO.**

812. + **TEODERICIA.** Buste diadémé, à droite.
Traces de cercle extérieur.

R. + **TEODERICVS MO.** Croix cantonnée de quatre

points triangulaires. Cercle extérieur. — Cf. *Tidiri-
ciaco*.

813. + **TEODOBERCIA**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̄. + **IOHANNIZ MO**. Croix fichée à une base trapézoïdale, munie de cercles à ses extrémités; au dessous, cinq points en ligne. Couronne extérieure.

814. + **TEODOBERCIACO**. Buste diadémé, à droite.

R̄. + **ΛΟΝΟΑΛΔΟ ΜΟ**. Croix. — Cf. *Itiberciaco* et *Theodeberciaco*

815. + **ΤΡΙΚΤΟΣ** (pour *Triecto*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. **ΟΑΝΤΧΗΚΤΝΙΤΣΤ** en légende rétrograde, entre un cercle et un grènetis. Croix, sur un globule, accostée de deux points.

816. **ΘΑΙΩΛΑ ΚΑΩ**. Sous le second Λ , un point. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R̄. **FRIDINVΩ**. Croix ancrée, sur un piédestal en forme d' Λ , accostée de deux points; au dessus de la croix, trois points. Traces de cercle extérieur.

(Pl. VII, n° 20.)

817. + **THEODEBERCIA**. Buste diadémé, à droite.

R̄. + **SPEC[TATVS]**. Monogramme accompagné de deux annelets; le champ entouré d'un cercle.

818. **CENSVRIVS**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. + **THEODEBERCIACO F**. Croix, à branches égales, sur un point, accostée de quatre points; le champ entouré d'un cercle. — Cf. *Itiberciaco* et *Theodeberciaco*.

819. + THOLOSA. Buste, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. + ANIII◇CEVDE. Dans le champ, sorte d'A. Traces de cercle extérieur.

820. THOLOSV (*Tholosa*). Buste diadémé, de style barbare, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. MANOALDO. Croix. Cercle extérieur.

821. THOLOSA. Buste diadémé, à droite.

℞. [F]REDOALDO MON. Croix, les extrémités des bras et le sommet ornés d'un croissant, le pied potencé, accostée de deux points. Traces de cercle perlé extérieur.

822. THOLOSA. Buste diadémé, à droite; la tête dans un cercle perlé.

℞. + [T]EVDDOLEN MON. Croix ancrée. Traces de cercle extérieur.

823. THOLOSA FIT. Buste diadémé, à droite; devant, une croix. Traces de cercle extérieur.

℞. M/////NO MONET entre deux cercles perlés, le cercle intérieur ouvert en bas. Dans le champ, ECL, sur un trait, sous lequel une croissette sur un point, accostée de deux points dans les cantons supérieurs. — Cf. *Tolosa*.

824. CHARIGIZI. Buste, à droite.

℞. TICINIACO. Croix.

825. TIDIRIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. IOANNIS. Croix potencée, sur deux degrés. Traces de cercle extérieur.

826. TIDIRICIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. ΑΕΣΥΛΦΟ ΜΟΝΕ. Croix chrismée, sur deux degrés.

827. Légende informe dégénérée de *Tidiriciaco*. Buste, à droite.

℞. ΤΑΜΕΑΔΑΔΛ. Croix cantonnée de quatre points. Cercle dentelé extérieur.

828. TIDIRICIACO. Buste diadémé, à droite.

℞. + VVI ΜΟΝΛ. Croix, accostée de deux points dans les cantons supérieurs, des lettres C Λ dans les cantons inférieurs ; le C accosté d'un point ; le champ entouré d'un cercle perlé.

829. + TIDIRICIACO F. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΣΙΣΟΑΛΔΥΣ ΜΟΝ⁺. Croix, le pied pommetté. Traces de cercle dentelé extérieur. — Cf. *Teodericia*.

830. ΤΙΛΑϞΑΤΒΟ +. Buste diadémé, à droite.

℞. + ΑΣΧΥΛΑΙΣΟ ΜΟΙΕ entre un cercle et un cercle perlé. Croix, sur un degré, accostée des lettres Η V. — Or blanc.

831. ΒΙΒΕCΙΣΙΛΟ. Buste diadémé, à droite.

℞. ΤΙΒϞΟ VIE (*Tirco vic*). Croix ancrée, sur un globule, accostée des lettres Η V ; sous l'H, un trait.

832. + ΤΟΛΒΙΑϞΟ FIT entre deux couronnes. Croix pattée, à branches égales.

℞. ϞΑΒΙΥΛFV Μ. Buste diadémé, à droite.

833. ΤΟΛΟΣΥ + en lég. rétrograde. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé.

℞. ΦΡΑΜΙϞΙΛΛΣ. Croisette. Cercle dentelé extérieur.

834. TOLOSA FI. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. ΒΑΓΔΥΛΦΥ Μ (*Baldulfu m*) en lég. rétrograde. Tête, à droite. Cercle extérieur. — Cf. *Tholosa*.

835. + TORTYRONNO FIT. Buste, à droite. Grènetis extérieur.

℞. + FARTVZ MON. Victoire, dégénérée, tenant une sorte de sceptre. Cercle perlé extérieur.

836. TRECAS. Buste diadémé, à droite.

℞. AVI + DOLEN////////ON. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée des lettres V L; le champ entouré d'un cercle perlé.

837. TRECAS +. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + MYMMOLINVS en légende rétrograde, entre un cercle et une couronne. Croix, sur deux degrés, le degré inférieur pommetté à ses extrémités, accostée des lettres Λ Ω; au dessous, un globe.

838. TRECAS +. Buste diadémé, à droite; au dessus de la tête, points.

℞. + ΜΑΜΟΛΙΝΑΩ ΩΙΩΙ (*Mumolinus fici*). Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule; le champ entouré d'un grènetis.

839. + LERICRAMNO M. Tête diadémée, à gauche, le diadème terminé en bas par une croisette; devant la tête, une croisette.

℞. [T]RECAΩ CIVI////////. Croix, à branches égales, cantonnée de quatre points; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Tricas*.

840. + LANDYLFO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + TREMOLITO. Croix ancrée, sur un degré. Cercle perlé extérieur.

841. + TBETO TOIT. Buste, à gauche.

℞. NSOΘ//OMIOϷ. Croix, au pied potencé, sur un globule entouré de points. Cercle extérieur.

842. TREVERVS CIVET. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. + VINVLVVS MONETARIY entre deux cercles dentelés. Croix cantonnée des lettres TREV réparties entre les cantons 1, 2, 4 et 3. (Pl. VIII, n° 32.)

843. TRICAS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. 9ENNVLVVS. Croix, le pied soudé à un globule, la traverse portant suspendue à ses extrémités le reste d'un A et d'un ω. Cercle extérieur.

844. TRIC[AS] CIVETAT. Buste diadémé, à droite.

℞. [+ AV]DOLENO MONETA[RI] entre un cercle et une couronne. Croix, sur un globule aplati, la traverse portant suspendues à ses extrémités les lettres M et A.

845. + TRICAω F. Buste, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. + 9ENNVLVVS. Croix, sur un globe aplati, accostée de deux points au dessus de la traverse; celle-ci porte suspendues à ses extrémités les lettres A et ω. Cercle extérieur.

846. **TRICAS FIIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + **AVDOLENV** MON. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule, accostée de deux points; le champ entouré d'un grènetis. — Cf. *Trecas*.

847. + **TRICTO FIT +**. Buste diadémé, à droite.

℞. **ADALBERTVS M**. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule accosté de deux points. Cercle extérieur.

848. + **TRICTO FIT +**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **CHRODEBERTO**. Croix, le pied soudé à un degré, sur un point, sous lequel cinq points formant demi-cercle. Cercle extérieur. — Pièce échancrée.

849. + **TRICTO FIT**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **CHRODEBERTV**. Croix, le pied soudé à un degré, sur six points disposés en deux lignes. Cercle extérieur.

850. + **TRICTO FIT +**. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **MAVANONE MON**. Croix, le sommet muni d'un trait horizontal, le pied soudé à un degré, sur un globule sous lequel cinq points formant demi-cercle. Cercle extérieur.

851. **TRICTO FIT**. Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

℞. **TRAFMVNDV** M entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule.

852. **TRIECTV FIT.** Buste diadémé, à droite.

R. **GRIMOALΔV2 M.** Croix, le pied soudé à un degré, sur un globule accosté de deux points; la croix accostée des lettres **V D** dans les cantons supérieurs. Traces de cercle extérieur.

853. **TRIECVO FIT.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. **+ GODOFRIDVS MO** entre un cercle et un grènetis. Croix fichée à une base curviligne, accostée de deux points.

854. **+ TRVSCIACO FIIT.** Croix accostée de deux points dans les cantons supérieurs, une guirlande partant de l'extrémité de chaque bras pour rejoindre le pied.

R. Sans légende. Dans le champ, les lettres **AR** accostées de deux étoiles; au dessus, une croisette; au dessous, **C + I.**

855. **TVLBIACO FIT.** Buste diadémé, à droite.

R. **CHRANVLVVS M̄O.** Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe. Cercle extérieur.

856. **+•TVLLA//////RO///Λ.** Buste diadémé, à droite, muni d'un bras.

R. **+ //////////////MONETAR** entre deux cercles perlés. Croix accostée des lettres **E D**, dans les cantons supérieurs et de deux points dans les cantons inférieurs.

857. **+ TVLLO CASTR.** Buste diadémé, à droite.

R. **+ SILVESTER MO.** Croix. Traces de grènetis extérieur. (Pl. VIII, n° 40.)

858. **TVLLO CIVETATE.** Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + LEVDEBOΔE MO entre un cercle et une couronne. Croix fourchue sur deux degrés perlés, accostée des lettres Ω Λ.

859. TVLLO⁻CIVIE. Buste diadémé, à droite.

℞. + M////////IIIONITA entre un cercle et un cercle d'olives. Croix fourchue à branches égales, cantonnée de quatre points.

860. TVLL[O] FET. Buste, à droite.

℞. + AVNEIIELO. Croix, dont le pied est relié aux extrémités des bras par des guirlandes ; le champ entouré d'un cercle dentelé.

861. TVLLO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. IIBIRICVS MO⁻. Croix, sur un degré, des extrémités duquel partent deux cordons perlés accostant un globe sous lequel un degré. Cercle extérieur.

862. TVLLO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. LEVDIO WONET. Croix potencée, sur un globe ; au dessous, un trait horizontal.

863. + TVRCVRION (*Turcarion* ?). Tête informe, à droite.

℞. ERCOILIN· M. Croix.

864. TVRNAC +. Buste informe, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. IIAEROA (*Gueroal*...) Croix accostée de deux points, surmontée d'un globule. Cercle perlé extérieur.

865. + TVRNACO. Buste informe, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. + TEVDAAABIO (*Teudahario*). Personnage

debout, accosté de deux croix. Traces de grènetis extérieur.

866. + TVRONVS. Buste diadémé, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

℞. ANTIMI MON. Croix cantonnée de quatre étoiles. Cercle extérieur.

867. + TVRONVS. Tête diadémée, à droite. Cercle extérieur.

℞. DOMNIGISILO MO. Croix. Cercle extérieur.

868. + TVRONIΛΩ (*Turonus*). Buste diadémé, à droite.

℞. + LAVRVFO M. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.

869. + TVRONIΛΩ (*Turonus*). Tête, à gauche.

℞. + LAVBVFO M. Croix ancrée; au dessous, un point. Cercle dentelé extérieur.

870. + TVRONIΛΩ (*Turonus*). Buste diadémé, à droite.

℞. MAVRVΩ MON. Croix à branches égales. Cercle extérieur.

871. + T[VRONV]Σ CIVE. Buste diadémé, à droite.

℞. + MALLIO MONETA. Croix pattée, sur une base triangulaire.

872. + TVRONVS CIVI///// . Buste diadémé, à droite.

℞. CHADOMALI M. Personnage debout, un bras levé, l'autre abaissé, entre deux colonnes, sur deux degrés perlés.

873. TVRONVS CIVI. Buste diadémé, à droite, le

diadème terminé en haut par une croisette. Cercle dentelé extérieur.

Ɔ. + DOMNIGISILO M. Croix; dessous, trois points superposés. Cercle dentelé extérieur.

874. TVRTVRONNO. Tête diadémée, à droite.

Ɔ. Croix accostée des lettres N DE; sous l'N, deux points; au dessous, sur une ligne, NVLFI; sous ce mot, un trait perlé. Cercle dentelé extérieur.

875. VADICIV + VI + IV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

Ɔ. + VICIVLIVITA entre un cercle et une couronne. Croix à branches égales, accostée des lettres A C. — Style de la I^{re} Belgique.

876. + VABINACO VICO (*Vadinnaco vico*). Buste diadémé, à droite.

Ɔ. + ALLAMUNDO MO (*Allamundo mo*) entre un cercle et un grènetis. Dans le champ, AR; au dessous, un trait dentelé.

877. A dr., VAL en monogramme. A gauche, BAL•B///// . Buste diadémé, à droite.

Ɔ. AICTRVCAST•RI en lég. rétrograde (*Victr. Acustoru*). Aigle aux ailes éployées, regardant à droite; au dessous, un trait. A l'exergue, WLE.

878. + VALLARIA. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. + GLAVIONE MON. Croix.

879. VALLEGOLES. Buste diadémé, à droite.

Ɔ. NV/////LBO. Personnage debout, tenant de la main droite une lance. Traces de cercle dentelé extérieur.

880. + VAPINCO FIET *. Buste, à droite. Cercle extérieur.

R̄. VICTORIA AVSTON. Croix potencée, sur un globe, accostée des lettres M A. Cercle extérieur.

881. + DODO MONETARIO. Tête, à droite.

R̄. + VARMACIA FI·T· Croix pommetée, sur un degré; le champ entouré d'un grênetis.

882. VASTINA////. Buste diadémé, à droite.

R̄. //////////OVS. Croix ancrée, fichée à un globule.

883. VALCANOT. Buste, à droite.

R̄. VILIO WONT. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

884. VATVNAC[O]//// (Vatunaco). Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. [ALMV]NDVS. Personnage debout, sur un degré, tenant de la main droite une palme, de la gauche une haste perlée.

885. BERTOALDVS. Buste diadémé, à droite. Cercle perlé extérieur.

R̄. + VCEDVCVS M̄O entre deux cercles perlés. Croisette.

886. + ///VCEDVNM///. Croix.

R̄. VILIMVD//S. Croix.

887. VELCAZZINO V////. Buste diadémé, à droite.

R̄. ANNEGISILO (Aunegisilo). Croix ancrée, sur une base curviligne.

888. VELLAO. Buste diadémé, à droite; derrière, un globe. Cercle extérieur.

R̄. ESPERIOΩ entre un cercle et un cercle perlé

ouvert en bas, et dont les extrémités sont recoquillées. Croix, sur deux degrés; au dessous, ♡ entre deux étoiles.

889. Sans légende. Buste diadémé, entre deux S.

℞. VELLAOS. Monogramme en forme de portique, abritant une croix; au dessous, un trait festonné. A l'exergue, FIT. Cercle extérieur.

890. VELLAOS A. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℞. [DA]GOMARE//// entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres V N.

891. VELLAVS en lég. rétrograde. Croix sur deux degrés, le pied soudé au degré supérieur, dans une auréole perlée. Cercle extérieur.

892. VENDOSILO. Tête diadémée, à droite.

℞. + TEODELINO M. Croix à branches égales, cantonnée des lettres E D I C retournées; le champ entouré d'un cercle ouvert en bas, les extrémités recoquillées.

893. VENDOSILO. Tête, à droite.

℞. + TEODE[LI]NO M. Croix cantonnée des lettres E D I C.

894. VERDVNV FIT. Buste, à droite.

℞. DODO MYNET. Croix ancrée, sur un point.
— Cf. *Vereduno* et *Viriduno*.

895. VEREDACO VICO. Buste diadémé, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. /////ENO MONI. Croix ancrée, fichée à un point, accostée de deux points. Cercle extérieur.

896. VEREDVNO FIT. Buste diadémé, à droite; une croix sur l'épaule.

℞. M̄RACHARIVS M̄. Croix, sur un globe, accostée de deux lignes perlées, et appuyée sur une base trapézoïdale ornée d'un point.

897. VE[RI]DVNO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de couronne extérieure.

℞. DODO MVNET. Croix, le pied soudé à un degré, sur un anneau centré. Traces de couronne extérieure. — Cf. *Verdunu* et *Viriduno*.

898. VERILODIO FIT. Buste diadémé, à droite.

℞. AONVLFQ. Croix, le pied soudé à un globule. Traces de cercle extérieur.

899. AERNEMIT (*Vernemit*). Tête informe, à droite.

℞. MEREALDO. Croix fichée à un globule.

900. VERNEMITO. Buste, à droite.

℞. ATTLA M̄O. Croisette dans une couronne.

901. VERNO VICO I. Buste diadémé, à droite.

℞. + AIVLFVS MI. Croix potencée.

902. + VESONCIONE////////. Tête, de face.

℞. + B/////////MONETA. Croix accostée des lettres numériques II Λ, le champ entouré d'un cercle perlé fermé par un anneau centré.

903. VE[SONC]IONE. Buste diadémé, à droite.

℞. 9EN////////S + AERIO. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres M̄ N̄.

904. + VNE9ISELVS. Buste, à droite.

℞. + VESONCIONE FI. Croisette; le champ entouré d'un cercle perlé,

905. ƆENHARDS + ERIO. Buste diadémé, à droite.
 R̄. VESONCIONE D 2E. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales V II ; sous les degrés, une croisette.

906. ƆENHARDVS MVNE. Buste diadémé, à droite.
 R̄. VEꝛUNCIONE D [2]E. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales V II.

907. AICO BOLVNIꝒVT (*Vico Botunisutou Botanizat*). Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R̄. + LANDILINO MONIꝒVI entre un cercle et une couronne. Croix pommetée, accostée des lettres C A.

908. + VICO SANTI R̄EMIDI. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

R̄. + B̄ETO MONEDARIVS entre deux couronnes. Croix fichée à un point, accostée des lettres A H.

909. VIꝒꝒ2 (*Vicus*). Buste diadémé, à droite. Un grènetis et deux cercles concentriques extérieurs.

R̄. AꝛA////IV entre deux cercles. Croix cantonnée, aux 1 et 2, de trois points ; au 3, d'un A, au 4, d'un V.

910 + VIDOꝒINO. Tête diadémée, à droite.

R̄. + AꝒRIꝒISILO. Croix ancrée, sur un globule accosté de deux points et sous lequel trois points.

911. VIDVA VICO FIT. Buste diadémé, à droite ; la nuque cerclée de perles.

R̄. FRANCOFENO M. Croix ancrée, sur une base semi-circulaire.

912. DOMAROLAS (*Domarolus*) en lég. rétrograde. Tête informe, à gauche,

℥. VIDVCY ∞ (?) Croix, à branches égales, accostée de deux points triangulaires.

913. VIEN FET. Buste diadémé. à droite. Cercle extérieur.

℥. LAIRENTI. Croix, le pied soudé à un degré, sur un globe, accostée des lettres C E, et au dessous, M A. Cercle extérieur.

914. VIEN FET. Buste diadémé, à droite.

℥. L[AV]RENTIV ∞ ////. Croix, sur trois degrés.

915. VIEN FELI. Buste diadémé, à droite.

℥. Légende illisible entre un cercle et un grènetis. Croix, le pied soudé à un degré, accostée des lettres <I VA et au dessous V II.

916. AR[\square]VALD \diamond ∞ VNITAR. Tête diadémée, à gauche; devant, une croisette.

℥. + VIENNA////////. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

917. IVLIANO M \diamond . Buste diadémé, à droite.

℥. + VIENNA CI////. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

918. BERTVL \diamond M////. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette.

℥. + VIENNA CIVI. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

919. //ADDA MONNIA////////. Buste diadémé, à gauche.

℥. VIENNA CIVIT//////// entre un cercle et un grènetis. Croix, sur deux degrés, accostée des lettres numérales V I.

920. VIENNA FIT. Buste, à droite.

℞. LEVDINO MONE. Croix ancrée; dessous, trois points disposés en triangle.

921. + VIENNA VICO I. Buste diadémé, à gauche.

℞. + ITVN◇OMARON (*Gundomaro*) entre deux cercles. Croix, sur trois degrés, accostée des lettres numérales II A.

922. + VILL////////. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. //////////MINO. Croix, sur un degré, accostée des lettres V I; le champ entouré d'un grènetis.

923. + VIMIN AO. Buste diadémé, à droite.

℞. + PPERO. Victoire debout, à droite, sur un degré. Cercle dentelé extérieur.

924. VO////////. Buste diadémé, à droite.

℞. VINDARIA VI. Croix potencée, sur un globule; au dessous, un trait horizontal.

925. TENVL + MD. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. + VIN□EOERA (*Vindeoera*) entre deux cercles. Croix chismée.

926. VINDICCO FIT. Buste diadémé, à droite. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. ϞOMEϞISELO M◇. Dans le champ, AR, sur un trait perlé. Cercle dentelé extérieur.

927. VINDICIACO FI. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. HILDOMAR. Dans le champ, AR, sur deux traits parallèles reliés par de petits traits verticaux. A l'exergue, une croisette entre deux points. Cercle extérieur.

928. + VIRIDVNO. Buste diadémé, à droite.

R. /////EICIKAVDE. Croix potencée, sur un degré, cantonnée de quatre points; le champ entouré d'un grènetis.

929. VIRIDVNO FIT. Buste diadémé, à droite.

R. + RANPELENO MONTI (*Rampeleno*). Croix; le champ entouré d'une couronne. — Cf. *Verdunu* et *Veriduno*.

930. + VIRILIAO F. Buste diadémé, à droite.

R. FREDERICO MO. Croix ancrée, fichée à un globule. Cercle dentelé extérieur.

931. VIRILIAO VICO. Buste diadémé, à droite.

R. TEODIRICO MONIT. Croix. Cercle dentelé extérieur.

932. AIRISONV VIC en lég. rétrograde (*Virisona vic*). Buste diadémé, à gauche. Cercle extérieur.

R. BERVLFO MO. Croix ancrée. Cercle extérieur.

933. //////////MOX. Buste informe.

R. VIROMA////////. Croix, à branches égales, cantonnée de quatre points. Cercle extérieur.

934. VIVARIOO. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. II O O M O N I. Croix, sur un globule, accostée des lettres VI VA; au dessous, un trait. A l'exergue, ONOII. Cercle extérieur.

935. VLLAVS FIT. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. + AIDAILFVO MO (*Aiguilfus mo*) entre deux grènetis. Croix, sur un globule accosté des lettres V II.

936. **VICECIA VICO**. Buste diadémé, à droite.
 R̄. + **EVGENIV**. Croix. Traces de cercle dentelé extérieur.
937. **VONO VICO** en légende rétrograde. Buste informe.
 R̄. + **IVIOISONE** en légende rétrograde. Croix fichée à un point, accostée de deux points. — Cf. *Novo vico*.
938. **VOROCIO** +. Buste diadémé, à droite.
 R̄. **DRVCTALDO** +. Personnage debout, sur deux degrés dentelés, levant la main gauche; à droite, une croix.
939. **ΛΟΛΟΝ[N]Ο**. Buste diadémé, à droite.
 R̄. **FGANI9I**//////. Croix, sur un degré; au dessus et au dessous de la croix, un point; le champ entouré d'une couronne.
940. **LEVOENNO V** +. Tête diadémée, à droite.
 R̄. **VOSONI** + **O FI**. Croix ancrée, sur un globule. Traces de cercle extérieur.
941. **ΛΟΛΟΝΝΟ ΛΙ** (*Vosonno vi*). Buste diadémé, à droite.
 R̄. **FGVNI9ISIG**. Croix ancrée, sur un globule.
942. **VOSONNO VIC**. Buste diadémé, à droite; sous le buste, trois points.
 R̄. **FGVNI9I9ILA2** (*Flanigisilus*). Croix ancrée, fichée à un globule; au dessous, trois points.
943. + **V2CIACO FIT**. Buste diadémé, à droite.
 R̄. + **AI-9IVLFO MO**. Croix.
944. + **VSERCA**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R. **ΣANDILON(?)** Tête informe. Couronne extérieure.

945. **VSERCA**//////. Personnage à mi-corps regardant à droite et tenant une haste.

R. + **VRO**//////**NETAC**. Croix accostée des lettres **E C** dans les cantons supérieurs; les lettres **Ω** et **Λ** pendues aux bras; le champ entouré d'un grênetis.

946. **VΩERCA FIT**. Personnage à mi-corps, regardant à droite, tenant de la main droite une crosse, de la gauche une croix à longue hampe.

R. + **VRSO MONETA**. Dans le champ, **E R**. Traces de cercle extérieur.

947. + **VVAΓIAΩ**. Buste diadémé, à droite; sous le buste, trait horizontal.

R. **AI + ΣVLF**//////. Croix ancrée, sous laquelle six points disposés en cercle. Cercle extérieur.

(Pl. VII, n° 24.)

948. **Ω**//////**ILO ΩO +**. Buste diadémé, à droite.

R. + **VVAΓ**//////**ΛIC** (*Wag.... vic*). Croix ancrée, sur trois degrés.

949. + **VVICCO F**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

R. **ANQL◇ MON**. Croix sur trois degrés. Cercle extérieur. — Ame en bronze d'un tiers de sou fourré.

950. + **VVICCO FIT**. Buste diadémé, à droite. Couronne extérieure.

R. **VNCCO ΩOIIET**. Croix sur deux degrés. — Or blanc.

951. + **DONNANE MONI**. Tête diadémée, à droite.

R. **VVICV[S] FIT**. Croix entourée de cinq points,

sur une base rectangulaire sous laquelle une croi-
sette. Traces de cercle extérieur.

952. **DONNANE MONIT.** Tête diadémée, à droite.

℞. **VVICV[S] FIT.** Croix sommée d'un trait horizon-
tal, accostée de 3 points à gauche et 2 à droite, sur
une base trapézoïdale sous laquelle une croisette.

953. **+ VXL///OCIIIIII.** Buste diadéme, à droite.

℞. **+ ITVIVLYS NONII.** Croix, sur un globe, accos-
tée des lettres C 9 et au dessous V II (?); un anneau
dans le second canton de la croix.

954. Sans légende. Tête diadémée, à droite, en-
tourée de points; le tout dans un cercle.

℞. Monogramme accompagné de points, dans un
cercle.

955. Légende sans signification. Croix pattée, à
branches égales, dans un cercle dentelé.

℞. Croix sur une base, accompagnée de lettres
sans signification. — Style anglo-saxon.

956. Légende rognée. Croix pattée, dans un cercle.

℞. Croix, sur une base, accompagnée de lettres
sans signification. — Style anglo-saxon.

Monétaires, sans noms d'ateliers.

957. **+ MONETARS.** Buste diadéme, à droite, le
diadème terminé en haut par une croisette. Traces
de cercle extérieur.

℞. **+ ADELEMARV∞.** Croix ancrée, sur une base
quadrangulaire. Cercle extérieur.

958. **AVDEMARV∞.** Tête, à droite.

℞. Sans légende. Croix cantonnée des lettres

AVΔM. Traces de grènetis extérieur. — Tiers de sou avec bélière.

959. **CHARIOVINDVS** en lég. rétrograde. Buste, la nuque dentelée, à gauche.

℞. **VODNARBI·L·I.** Croix, sur un anneau centré. Cercle dentelé extérieur.

960. **ΔADOALΔΩ.** Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℞. Légende illisible. Croix accostée des lettres **O D A.**

961. **EBREDIϑVLF** ; au dessous des trois dernières lettres, et en caractères plus petits : **MVE.** Buste diadémé, à droite.

℞. **+ DT/////TRICV MVNIT.** Croix, sur deux degrés ; le champ entouré d'un grènetis.

962. **////////XO.** Buste diadémé, à droite. Traces de cercle extérieur.

℞. **+ EBRVLFVS.** Croix, sur un globe aplati, accostée des lettres **C ϑ**, et au dessous, **V II** ; sous le globe, un degré. Traces de cercle extérieur.

963. **MONETARIO** en lég. rétrograde. Buste diadémé, à gauche. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. **+ ϑVNDO////////◇M** entre un cercle et un cercle dentelé. Croix accostée des lettres **Λ Ω.**

964. **ΛONϑJCΩILVΩ** (*Lonecisilus* ?) en légende rétrograde. Buste diadémé, à droite.

℞. **+ AVDEϑILVΩ NION** en légende rétrograde. Croix ancrée fichée à un globe.

965. **////////ϑT////.** Buste diadémé, à droite.

℞. **OPPORTVNVS MO**. Croix, sur un trait horizontal perlé. Cercle extérieur.

966. **ORVLFIO**; les lettres de la légende séparées les unes des autres par des points. Haste surmontée d'un Ω , accostée de deux points, le pied pommetté accosté de quatre points. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. **VARINIO**, les lettres de la légende séparées les unes des autres par des points. Croix, au pied pommetté, accostée de deux points en tête. Cercle dentelé extérieur.

967. Sans légende. Buste diadémé, à droite; devant, une croix à double traverse. Cercle extérieur.

℞. **+ SATVRNINS**. Croix, à branches égales. Cercle dentelé extérieur. — Or blanc.

968. **MONITARIVS**. Buste, à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. **+ SICHRAMNVS**. Croix ancrée, sur deux degrés.

MONNAIES D'ARGENT

Anastase.

969. **D N ANATASIA**. Buste diadémé, à droite. A la fin de la légende, et dans un sens opposé, **L V**. Cercle extérieur.

℞. Sans légende. Monogramme composé des lettres **QVB**, surmonté d'une croix; au dessous, un degré, sous lequel un point. Traces de cercle extérieur. — Très petit module.

Aloia vico.

970. **ALOIA VI**. Croix fichée; le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points; la fiche accostée de deux points. Grènetis extérieur.

℞. **MARTINVS MO** entre deux grènetis. Croisette pattée à branches égales. (Pl. VIII, n° 27.)

Arverni.

971. Buste d'apparence casquée, à droite; devant, un rameau.

℞. A la place de la légende, entre deux couronnes, quatre croisettes alternant avec quatre groupes de trois points disposés en triangle. Dans le champ, chrisme dégénéré en une croix à six branches.

Aurilianis.

972. **AVRILIANIS**. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. **LEOD////////T**. Croix, le pied potencé, les bras et le sommet ornés de deux points. Cercle festonné extérieur.

973. **[MAR]TINVS M///**. Tête radiée, à droite. Grènetis extérieur.

℞. **Λ////////NIS CIVITAT**. Croix, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points.

974. **[AVRIL]IANIS CIVI**. Croix, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux globules.

℞. **VI////////MONI**. Tête radiée, à droite.

Betorigas.

975. VADDOLĒN////. Buste diadémé, à droite. Grènetis extérieur.

R̄. BETORIGAN//// entre deux grènetis d'inégale grosseur. Figure géométrique à cinq pointes; au centre, un point.

976. VADDOL///// . Buste diadémé, à droite; au dessous, croisette. Traces de grènetis extérieur.

R̄. + B[ETOR]IGAN CIVI entre deux grènetis d'inégale grosseur. Croix formée de cinq globules, accostée de deux points.

Brivate.

977. Polygone dont le champ est semé de points.

R̄. ///OAS////. Dans le champ, BRI, sous un trait

978. Polygone dont le champ est semé de points.

R̄. ITEV////C. Dans le champ, BR; l'R traversé par un trait horizontal.

Cabilonno.

979. + ABBONĒ entre un cercle lisse et un cercle perlé. Chrisme.

R̄. CA BLO NN O +. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

980. + BADOINO MO[N]. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grènetis.

R̄. CA [BIL] ON NO. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

981. + BR////////MON. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grènetis.

Υ. ΩΑ ΒΙΛ ΟΝ ΝΟ. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, coupant la légende.

982. Traces de légende. Chrisme dégénéré en une croix à six branches, dans un grénétis.

Υ. Traces de légende. Croix à branches égales, cantonnée de quatre globules.

Catiliaco.

983. /////OLENOIIΩ/////. Tête, à droite.

Υ. CATILIACO/////. Dans le champ, les lettres C ♦ séparées par un point ; le champ entouré d'un grénétis.

Cenomannis.

984. + CE—I—NO. Deux personnages debout, sur un degré, se donnant la main ; entre eux quatre points en ligne verticale.

Υ. AVQOLAICO M. Petite croix à branches égales.

985. CEN[OM]ANNIS CI. Buste, à droite.

Υ. ΘΕΟΔΟ////VS M. Croix potencée, sur deux degrés ; le champ entouré d'un cercle perlé ouvert à la partie inférieure et dont les extrémités sont recoquillées.

Condeta vico.

986. CONΘΕΤ ΛΙ (*Condeta vi*). Buste diadémé, à droite.

Υ. Sans légende. Croix avec un anneau centré au milieu, deux branches recroisettées, les deux autres ancrées ; trois points accostant l'anneau central ; le tout dans un cercle dentelé.

Gemedico.

987. + SCŌ FILBER autour d'un anneau centré.
Cercle perlé extérieur.

Ɔ. + GEMEDICO CAL. Fleur à six pétales. Cercle perlé extérieur.

Lugduno.

988. Sans légende. Victoire, à droite, tenant une couronne, accostée des lettres L D. Cercle perlé extérieur.

Ɔ. PAX ET ABVNDANTIA. Dans le champ, monogramme composé des lettres 9 V B. Cercle extérieur.

989. + LV9DVNO DINARIOS. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

Ɔ. RA9NOALDO M. Croix, sur trois degrés. Cercle extérieur.

990. Dans le champ, les lettres L V rétrogrades. Traces de grènetis extérieur.

Ɔ. Croix chrismée, cantonnée des lettres E P S.

Massilia.

991. M A 9 Γ. Croix potencée.

Ɔ. Sans légende. Dans le champ, M, dont la pointe se prolonge en une croix renversée; autour, trois lettres indéterminées; le tout dans un cercle festonné.

992. Croix au pied potencé, sur un globule, accostée des lettres A M.

Ɔ. Astre à huit rayons, dans un grènetis.

993. Les lettres M A liées par le pied, dans un cercle.

℞. Croix potencée, à six branches, accompagnées de deux points, le tout dans un cercle.

994. Sans légende. Tête, à droite; devant, une croisette.

℞. + ISARN● autour d'une petite fleur.

Meldus.

995. MELDVS. Buste à droite.

℞. Sans légende. Croix gammée; dans chaque canton, un Γ.

In Palacio.

996. + IN PALACIO. Dans le champ, A crucigère, les rampants bordés de points.

℞. PAXFI///SL'////. Dans le champ, A crucigère.

Parisius.

997. PAC'////Q'v'. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de points.

℞. Sans légende. Croix ancrée accostée de deux points; la traverse munie d'un pendant et d'un A crucigère, dans un cercle divisé en segments, par trois annelets.

998. + PARIZIVs'////. Buste diadémé, à droite.

℞. Sans légende. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités; cantonnée de quatre points dans un cercle divisé en quatre segments par une croisette et trois annelets.

999. + PARISIVS'///. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles.

℞. Même revers.

1000. **PARISIVS C.** Tête, à droite.

℞. Même revers.

1001. **PARISIVS CIVI.** Buste diadémé, à droite, la nuque cerclée de perles.

℞. Même revers.

1002. **+ PARISIVS O.** Buste diadémé, à droite.

℞. Même revers.

1003. **PAR.** Tête diadémée, de style barbare, à gauche.

℞. Variété des revers précédents ; à gauche de la croix, une croisette.

1004. **CO + ITO MO.** Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

℞. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités, accostée de deux points au dessus de la traverse, dans un grènetis divisé en quatre segments par des annelets.

1005. **LEBR/////.** Buste diadémé, barbu, à droite.

℞. Même revers.

1006. **//////////OO.** Buste diadémé, à droite.

℞. **SI9[OFRE]EO/////.** Croix ancrée, la traverse terminée à une extrémité par un pendent, et à l'autre par un **S** crucigère ; le pied de la croix accosté de trois points de part et d'autre.

1007. Sans légende. Tête, à droite ; derrière, un point ; devant, une croisette sous laquelle trois points ; le tout dans un cercle perlé

℞. Croix ancrée, la traverse munie de pendants à ses extrémités, accostée de deux points au dessus de

la traverse; sous le pied de la croix, un point; le tout dans un grènetis.

1008. + /////TORI. Au dessus de l'O de la légende, trois points. Buste de style barbare, à gauche; la nuque cerclée de perles.

R̄. Sans légende. Croix ancrée.

1009. Légende illisible. Buste de style barbare, à droite.

R̄. ЯΛΙΟ///// . Croix surmontée d'un trait courbé terminé par deux points, la traverse terminée par deux points, cantonnée de deux points dans le premier canton, un dans le second, et un dans le troisième.

1010. + LOOΛΛJ///// . Croix potencée, accostée de quatre points.

R̄. Sans légende. Dans le champ, ε, la traverse accostée de deux points, et R; au dessous de l'ε, un point; à droite d'R, un autre point.

1011. + ΜΑΓΝΙΩBERT. Croix accostée de deux points.

R̄. Sans légende. Variété du revers précédent; au dessus des lettres du champ, une croisette accostée de deux points. Traces de cercle extérieur.

1012. + //////////ORON. Sous l'N de la légende, un trait. Croix à branches égales. Grènetis extérieur.

R̄. + //////////IO ECLI. Dans le champ, ε, la traverse accostée de deux points, et R.

1013. ∞EO///// . Croix ancrée, accostée de deux points; au dessous, un point; le champ entouré d'un cercle perlé ouvert à sa partie inférieure.

℞. Sans légende. Var. du revers précédent ; au dessus des lettres du champ, une croisette.

1014. [S]COI/////CL///// . Croix ancrée, accostée de deux points, dans un cercle perlé ouvert à sa partie inférieure.

℞. Variété. Cercle perlé extérieur.

1015. + THEODOAL. Croix.

℞. Variété ; la haste de l'R fichée à un point.

1016. AA/////I///N. Croix, sur un degré.

℞. Légende rognée. Dans le champ, € , dont la traverse se prolonge en croix du côté opposé à l'ouverture.

1017 Sans légende. Dans le champ, **g** et **E** adossés, séparés par un **S** ; en haut, entre les deux lettres, un anneau centré, dans un cercle.

℞. Sans légende. € de même forme qu'au n° précédent, dans un cercle.

1018. + ONDODN. Tête informe, à gauche. Grènetis extérieur.

℞. + OTO///// . Dans le champ, € de même forme. Grènetis extérieur.

1019. **BAONII**///// . Tête, à droite.

℞. ///ARBI/// . Dans le champ, € , de même forme.

1020. **WIGVD** . Tête, à droite.

℞. AI/////9ER. Dans le champ, € , de même forme ; à l'extrémité de la croix, un anneau.

1021. Sans légende. Croix dont deux bras sont terminés par un **V** et deux autres par un **C**.

℞. Sans légende. Dans le champ, ϵ , de même forme.

1022. + BERTO[ALD]VS. Buste radié, à droite. Grènetis extérieur.

℞. Sans légende. Croix emmanchée dans une base semi-circulaire, accostée de deux points et des lettres VA; sous la base, trois points disposés en triangle; le tout dans un cercle perlé.

1023. + PARISIVS. Buste diadémé, à droite.

℞. ∙:FRE/////SI90 entre un cercle dentelé et un cercle perlé. Dans le champ, PĀP; au dessous, quatre points.

1024. + P/////ΛSIVS. Buste diadémé, à droite; la nuque cerclée de perles. Grènetis extérieur.

℞. Sans légende. Croix à branches égales croisées, dans un cercle perlé.

1025. ϵ dont la traverse se prolonge en une croix à double traverse.

℞. Croix à branches égales croisées, dans un cercle dentelé.

1026. Tête informe, dans un cercle perlé.

℞. Croix à branches égales croisées, dans un cercle perlé.

1027. Croix ancrée, sur un groupe de trois points, accostée de deux points et de deux X, dans un cercle dentelé.

℞. Croix à branches égales croisées, cantonnée de trois points disposés en triangle dans chaque canton, le tout dans un cercle dentelé.

1028. Croix, à branches égales, les extrémités

terminées par un anneau centré, cantonnée de points, dans trois cercles concentriques.

℞. Croix à branches égales crossées, cantonnée de points, dans un cercle festonné. — Style anglo-saxon.

Pectavis.

1029. + PECT/////SO. Tête radiée, à droite. Traces de cercle perlé extérieur.

℞. + AIOATDO M. Croix fichée, les bras munis de pendants aux extrémités, accostée de deux points. Cercle perlé extérieur.

1030. + [PE]CTAVIϞ CIVI: Tête radiée, à droite.

℞. + ARIBALDO M. Croix fichée, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Cercle perlé extérieur.

1031. + PECTA en lég. rétrograde, dans un grènetis.

℞. + ADORAN autour d'un globe. Grènetis extérieur.

1032. + PECTAVIϞ CIVI. Tête radiée, à droite.

℞. [B]ϵTONI MONITAR///. Croix, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points, sur quatre degrés. Grènetis extérieur.

1033. [CO]DELAICO. Cheval marchant à gauche. Grènetis extérieur.

℞. /////TIVI///// . Annelet centré accosté de quatre points disposés en croix; le champ entouré d'un cercle perlé.

1034. CODELAICO ϞO. Cheval marchant à gauche. Traces de cercle extérieur.

℞. + FREDON////////. Annelet centré accosté de quatre globules disposés en croix ; le champ entouré d'un grènetis.

1035. Légende rognée. Cheval marchant à gauche et portant un cavalier.

℞. + O////////NO. Globule entouré de six autres globules, dans un grènetis.

1036. + PECTAVIS CIVI. Tête radiée, à droite.

℞. ///ELAIICO. Croix fichée, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Traces de cercle perlé.

1037. + PECTAVIS. Tête radiée, à droite.

℞. ϑDODOLVICOZ. Monogramme formé d'un A et d'un P. Traces de cercle perlé extérieur.

1038. PECT///VEVI. Tête diadémée, à droite, la nuque cerclée de perles. Traces de cercle festonné extérieur.

℞. Sans légende. Croix pommetée, à branches égales, chaque extrémité ornée d'un Ω renversé ; le tout dans un cercle festonné.

1039. PCIAI en lég. rétrograde. Croix, sur un degré. Traces de cercle perlé extérieur.

℞. Sans légende. Croix, dont deux branches recroisetées et les deux autres ancrées, cantonnée de quatre points.

1040. + ///IIΛΩIV. Tête radiée, de style barbare.

℞. + VIIΩ////////IV entre deux grènetis. Cinq globules disposés en croix.

1041. + //////////ΩNVR. Tête radiée, de style barbare. Cercle festonné extérieur.

℞. + NOV/////RA. Croix à longue hampe, les extrémités de la traverse et le sommet ornés de deux points. Cercle extérieur.

1042. MVI////////. Tête, à gauche.

℞. Sans légende. Croix avec un anneau centré au milieu, deux branches recroisettées, les deux autres ancrées; deux points accostant l'une des croisettes; le tout dans un cercle perlé.

1043. Sans légende. Tête radiée, à droite; devant, une croisette. Traces de cercle dentelé extérieur.

℞. Sans légende. Croix formée par une ellipse traversée par un trait horizontal, l'ellipse terminée à chaque extrémité par une croisette, le trait horizontal ancré à chaque extrémité; un point dans chaque courbe des ancrés; le tout dans un cercle perlé.

Raciati vico.

1044. + RACIATI UICO. Personnage debout, les bras écartés. Cercle festonné extérieur.

℞. + MORLATEOUO en lég. rétrograde. Croix à branches égales, les extrémités ornées de deux points. Cercle perlé extérieur.

Redonis.

1045. + • REDONI∞. Buste diadémé, à droite.

℞. RACIO FIS///. Croix, le pied potencé, le sommet et les extrémités de la traverse ornés de deux points, sur deux degrés.

Rotomo.

1046. + ROTOMO CI. Tête de face.

℞. + ERMOBERTO M. Fleur à six pétales.

1047. [R]O[T]O[MO]///. Tête de face.
 R. [ERM]OBER[TO]/// en légende rétrograde. Fleur à six pétales.
1048. /////OENO. Tête, à droite, surmontée d'une croisette.
 R. + RTOMO///LOI. Astre formé de huit rayons autour d'un point, dans un grènetis.
1049. /////LLII///// . Tête de style barbare, à droite, dans un grènetis irrégulier.
 R. SIϞϞOINO///// . Rose à six lobes.
1050. + ROTO/////L//L///// . Buste, de style barbare, à droite, la tête entourée d'un grènetis.
 R. SIϞϞON///// . Rose à six lobes.
1051. + ROT/////O Ϟ///// . Tête, de style barbare, à droite, dans un grènetis irrégulier.
 R. [SIϞ]ϞONOI///// . Rose à six lobes. Grènetis extérieur.
1052. + ROTO O ECL. Tête, à droite; la nuque cerclée de perles.
 R. + S[1]ϞϞONOS M. Rose à six lobes.
1053. + ROTOMO CI. Buste, à droite, la nuque cerclée de points; devant, une croix à la haste de laquelle est attaché un Ϟ retourné(?)
 R. + VAENDONO. Rose à six lobes.
1054. O/////LLA. Tête de face.
 R. + VVADINϞO MON. Fleur à six pétales.
- Sancti Martialis Lemovicensis.*
1055. SCI MAR[TIAL]IϞ. Buste diadémé, à droite.
 R. AVDECI/////LϞ M + N. Monogramme.

Sancti Martini. (Cf. Turonus.)

1056. + SCI MARTIN. Tête diadémée, à droite. Cercle dentelé extérieur.

℞. + SCI MARTIN. Dans le champ, S accosté de deux points. Cercle perlé extérieur.

1057. SCI MARTIN. Tête diadémée, à droite. Cercle festonné extérieur.

℞. + SC MARTIN. Dans le champ, 2 entre deux points. Cercle festonné extérieur.

1058. + S////////ARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. ERL◇INVS. Dans le champ, S accosté de deux points; au dessous, un autre point.

1059. //////////ICIO + S////////. Tête, à droite.

℞. + ERL◇INVS. Croix à branches égales croisées. Cercle perlé extérieur.

1060. + S////////ICIO. Tête, à droite. Cercle festonné extérieur.

℞. + SCI MARTIN. Dans le champ, S accosté de deux points. Traces de cercle extérieur.

1061. //////////MARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + VNICTER. Dans le champ, S accosté de deux points. Cercle perlé extérieur.

1062. + 2CI MARTIN. Tête, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. + VNICTER. Croisette. Grènetis extérieur.

1063. Légende rognée. Deux têtes affrontées.

℞. ////·AC·IC·N/// entre un cercle et un cercle perlé.

Dans le champ, S avec un point dans chaque panse et accosté de deux points.

1064. + ∞ AMM. Deux têtes affrontées.

R. + / AM entre deux cercles perlés. Dans le champ, S avec un point dans chaque courbe et accosté de deux points.

1065. + SCI M//R. Tête, à droite; derrière, trois points; devant, deux points.

R. + A9NVS MVN. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points.

1066. Sans légende. Dans un grènetis, A dont les pieds se relèvent en forme de V, accompagné de points, d'un anneau centré entouré d'un grènetis, d'une croisette et des lettres A et C.

R. Sans légende. Dans un grènetis, S avec un point dans chaque courbe, accompagné de trois autres points, d'une croisette et des lettres A et T.

Sancti Maxentii.

1067. + RACIO SCI MA. Cheval courant, à droite.

R. + ALDE9ISELO. Croix. Cercle dentelé extérieur.

1068. RACIO S////M. Monogramme surmonté d'une croix.

R. + //A//RONI. Croix chargée au centre d'un large anneau.

1069. + RACIO ∞////AX. Tête radiée, à gauche. Cercle dentelé extérieur.

R. + HILD◇ALDO. Croix munie à son sommet d'un crochet.

1070. ω CVS////////. Croix accostée de deux points ; le champ entouré d'un cercle perlé.

R. ILN//IB. Croix, munie à son sommet d'un crochet, un point dans le second canton ; sous la croix, A.

Scola regia (?)

1071. + IN ω //////RE. Tête, à droite.

R. + RAVE////O. Croix à branches égales, le centre formé par un anneau.

Senones.

1072. + ACTELINVS MON. Buste, à gauche. Grènetis extérieur.

R. RACIO ECLISI SENO. Calice avec couvercle en forme d' Ω surmonté d'une croix. Grènetis extérieur.

1073. + SENNON////////CIVETA. Tête radiée, à droite. Traces de grènetis extérieur.

R. + FAR////////MON. Croix, sur un degré ; à la haste est enlacé un 6 retourné. Grènetis extérieur.

1074. + SENNO//////// CIVETA. Tête radiée, à droite. Grènetis extérieur.

R. + //////////VS MON. Croix, sur un degré ; à la haste est enlacé un 6 retourné. Grènetis extérieur.

Trecas.

1075. TRI////////CIVI. Tête diadémée, à droite.

R. + FREDEB////. Croix sur une base de forme particulière. Grènetis extérieur.

1076. + VVILLOBERTO MONI. Buste diadémé, à droite. Traces de grènetis extérieur.

℞. + RACIO ECLIS TRE. Croix à branches égales. Grènetis extérieur.

Turonus. (Cf. Sancti Martini.)

1077. TV[RONV]S·+· CIVI... Buste diadémé, à droite.

℞. /////ΛRIM. Personnage debout, entre quatre colonnes, sur deux degrés perlés reliés par des traits verticaux; au dessous, trois points.

MONNAIES D'ARGENT INCERTAINES

Ordre alphabétique des légendes du droit.

1078. /////ΛNIS IV. Buste diadémé, à droite. Cercle extérieur.

℞. ω·EWOV(?) Croix à branches égales, cantonnée de quatre points, sur une base de forme elliptique; le pied de la croix accosté d'un anneau centré et d'un X. Cercle perlé extérieur.

1079. ANOΛIOINO. Tête de style barbare, à gauche.

℞. + ΛΓENIO. Croix pommetée, à branches égales.

1080. BERTVRICO. Buste diadémé, à droite; le diadème terminé en haut par une croisette qui interrompt la légende de façon qu'on pourrait lire RICOBERTV.

℞. Sans légende. A dont les rampants se prolongent en X, cantonné des lettres C I F.

1081. ΒΓΑVIDO. Buste diadémé, à droite.

℞. Croix cantonnée des lettres **ALEO**, dans un double grènetis.

1082. **∅/////**. Dégénérescence informe d'une tête.

℞. **○·○·◇/////1**. Croix potencée, à branches égales, cantonnée de trois points. Grènetis extérieur.

1083. **+ ∅OONO[LE]N[V]S**. Tête diadémée, à droite.

℞. **+ ∅ONO/////2**. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Traces de cercle extérieur.

1084. **∅EII//DIIIICI**. Buste couronné de face.

℞. **TAREDIIEVC•DIPO**. Type incertain, dans un grènetis.

1085. Sans légende ou légende rognée. Tête diadémée, à droite; devant la tête, **NC**; derrière, **X**.

℞. **LANDYLFO M**. Croix pommetée, à branches égales.

1086. **/////NCIO**. Buste diadémé, à droite.

℞. Personnage assis, à gauche, tenant une croix; derrière, une croix à hampe perlée. Flan très mince.

1087. **/////OCO**. Tête informe, à gauche.

℞. **+ ALDOBERT**. Globule, dans un cercle perlé.

1088. **+ OIRALENO WO**. Buste diadémé, à droite.

℞. **ONEL/////AAO**. Croix, sur deux degrés, accostée de deux points dans les cantons supérieurs; un **∅** pendu à l'extrémité de chaque bras.

1089. **ON + OCLAO**. Buste radié, à droite. Grènetis extérieur.

℞. **ASECIRO**. Croix à branches égales, cantonnée de quatre points. Grènetis extérieur.

1090. Traces de légende. Buste diadémé, à gauche.

Y. VINVLVVS AV. Croix ancrée et potencée, accostée de deux points. Cercle extérieur.

Lettres dans le champ.

1091. + T///O////////MON€. Tête diadémée, à droite
Y. Sans légende. La lettre **A** crucigère, la croix entourée de trois annelets centrés ; au dessous de l'**A**, une croisette ; le tout dans un grènetis.

1092. Sans légende. La lettre **A** crucigère, la croix cantonnée de quatre points ; au dessus et au dessous, un trait horizontal ; à gauche, **M** (?) ; à droite, lettre indéterminée.

Y. Croix ancrée, cantonnée de deux points et de deux petits triangles pleins ; à gauche, ornement en forme de dents de scie.

1093. Sans légende. La lettre **A**, la traverse prolongée de chaque côté en croix, accostée de deux points, dans un cercle.

Y. Croix accostée de deux groupes de trois points au dessus de la traverse, les lettres **A** et **Ω** pendues à la traverse ; le tout dans un cercle.

1094. Sans légende. Les lettres **IB** (?) dans un cercle dentelé.

Y. Le champ couvert d'un réseau de lignes.

1095. Sans légende. La lettre **∞** ; au dessous, annelet centré ; au dessus, un point ; le tout dans un cercle.

Y. Sans légende. Croix pommetée, à branches égales, cantonnée d'un point aux 1, 2 et 4^e cantons, de trois points au 3^e ; le tout dans un grènetis.

1096. Sans légende. La lettre **Q**; au dessous, un cercle perlé centré, accosté à gauche, d'un point, et à droite, d'un groupe de trois points; le tout dans un cercle.

℞. Cercle perlé centré accompagné d'un **2** et d'un **1**.

Monogrammes.

1097. Sans légende. Monogramme.

℞. Les lettres **DNO** et **ODI** disposées en deux colonnes verticales. — Très petite pièce.

1098. Sans lég. Monogramme composé des lettres **AR** et peut être **D**, dans un grènetis.

℞. Sans lég. Monogramme composé des lettres **ANT** dans un grènetis.

1099. Sans légende. Monogramme composé des lettres **ARD** dans un grènetis.

℞. Sans lég. Monogramme composé des lettres **ANT** dans un grènetis.

1100. Monogramme formé de trois **A**, accompagné de cinq points.

℞. Type indéterminé, peut être dégénéré d'un personnage debout.

1101. Sans légende. Deux personnages debout, tenant l'un une croix, l'autre une haste.

℞. Dans trois cercles concentriques, dont un perlé, les lettres **KJSS**.

1102. Sans légende. Monogramme formé des lettres **M** et **E** dans un cercle.

℞. Sans légende. La lettre **A** dans un cercle.

1103. **CA//CO** dans un cercle perlé.

℞. Sans légende. Monogramme dans un cercle.

1104. Monogramme; à gauche, **CIVE**, à droite, **VVG**; au dessus, croisette accostée de deux points.

℞. **2EOBILION MON**. Croix ancrée, accostée de deux points; le champ entouré d'un cercle ouvert en bas.

1105. Sans légende. Monogramme surmonté d'une croix.

℞. Sans légende. Croix ancrée posée sur un **Λ**, entourée et accostée de points, dans un grènetis.

1106. Monogramme où l'on peut retrouver les lettres d'*Andecavis*, dans un cercle dentelé.

℞. Sans légende. Dans le champ, la lettre **Ω** dont le centre se relève en croix; au dessus, un **∇** accosté de deux points; le tout dans un cercle dentelé.

1107. **IODHI//AS**. Buste, à droite. Cercle perlé extérieur.

℞. **+ VI//VI** entre deux grènetis. Monogramme composé de **N** et **S**.

1108. Monogramme dont la lettre principale est un **R**; à gauche, un rectangle; à droite, **И**; le tout dans un cercle perlé.

℞. Croix; à gauche, **S**; à droite, **Λ**; au dessous, **B** placé horizontalement; le tout dans un cercle.

1109. Sans légende. Monogramme composé des lettres **2CO** surmontées d'une croix, dans un cercle.

℞. Sans légende. Les lettres **RM** liées, surmontées d'un trait horizontal, dans un cercle.

1110. **ΘΤΗΥ**. Buste radié, à gauche; devant, un bras avec une main très grosse.

Υ. Monogramme surmonté d'une croisette, dans un grènetis.

1111. Légende rognée. Buste diadémé, de style barbare, à droite; devant, une croisette rattachée au buste par un petit bras; au dessous, ω; le champ entouré d'un cercle dentelé.

Υ. **ϞΔR**///////. Monogramme surmonté d'une croisette. Grènetis extérieur.

1112. Légende rognée. Tête, à gauche.

Υ. **Ϟ**///////**ΓTD**. Monogramme(?) surmonté d'une croix. Grènetis extérieur.

1113. **+ SCOB**//////**VS MO**. Buste diadémé, à droite.

Υ. **///Λ**///////**Ϟ** **ϞO**. Monogramme(?) surmonté d'une croix.

Calice.

1114. Calice surmonté d'une croisette.

Υ. Croix, à branches égales, accostée au dessus de la traverse des lettres **R AS**; les lettres **Λ** et **Ω** pendues à la traverse, le tout dans un grènetis.

1115. Calice surmonté d'une croisette.

Υ. Croix, à branches égales, accostée au dessus de la traverse des lettres **Δ** et **Ϟ**; les lettres **Ω** et **Λ** pendues à la traverse.

1116. Calice surmonté d'une croisette et accosté de deux rameaux, dans un grènetis.

Υ. **+ MONITARIO IWINA**///. Monogramme surmonté d'une croisette.

Figures géométriques.

1117. Sans légende (ou légende rognée). Tête radiée, à droite, dans un grènetis.

℞. Entrelacs dans un grènetis.

1118. Fruste.

℞. Rosace composée de lobes arrondis rayonnant autour d'un anneau centré; dans chaque lobe, un point.

1119. *///MVN///CO///*. Buste, à gauche, la nuque cerclée de perles.

℞. *Λ◇T_i////////*. Losange dont les côtés se prolongent en quatre triangles, l'un des triangles surmonté d'une croisette; un autre accosté de deux annelets.

1120. *OV///ΓDD*. Buste, à droite.

℞. Etoile à trois pointes; dans deux des cantons, les lettres **Δ B**; le troisième canton rogné.

1121. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette sous laquelle un point et **T**.

℞. Sans légende. Figure à 4 lobes formée de deux figures elliptiques se pénétrant, cantonnée de trois groupes de trois points et d'un groupe de deux points.

1122. Tête diadémée, à gauche; devant, une croisette; le tout dans un cercle perlé.

℞. Même figure à quatre lobes, cantonnée de quatre groupes de trois points, dans un cercle perlé.

1123. Variété du n° 1122.

1124. Buste diadémé, à droite; devant, une croisette sous laquelle **T**.

℞. Au dessus d'un trait horizontal trois lettres

indéterminées ; au dessous, trois **Ɔ** ; le tout dans un cercle perlé.

1125. Sans légende. La lettre **A** dans un cercle.

Ɔ. Figure à six pointes formée de deux triangles se pénétrant ; au centre, une croisette ; le tout dans un cercle.

1126. Traits verticaux en guise de légende, autour d'une croisette.

Ɔ. Figure à six pointes formée de deux triangles se pénétrant ; au centre, une croisette.

Sceattas anglo-saxons.

1127. Sans légende. Personnage debout, de style barbare.

Ɔ. Sans légende. Croix à huit branches, dans un cercle perlé.

1128. Légende rognée. Tête dégénérée, dans un grènetis.

Ɔ. Carré perlé dans lequel la lettre **R**, dont la panse bordée de points ; à gauche du carré et au dessous, **V**.

1129. Autre exemplaire du n° 1128.

BRONZE

Théodebert.

1130. **THEODOBERTI REX**. Croix.

Ɔ. Sans légende, Monogramme.

PLOMB

1131. CAV entre deux rameaux, l'un au dessus,
l'autre au dessous.
R. Lisse.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'HOMMES

N. B. — Les renvois se rapportent aux numéros d'ordre.

...ab..., 289.	Agrigisilo, 910.
Abbisa, 163.	Aicoaldo, 488.
Abbone, 979.	Aicomaro, 706.
Abolbno, 373.	Aiculfus, 211, 212.
Abolino, 372.	Aiganario, 619.
Abundantius, 769.	Aigimudo, 183.
Actelinus, 1072,	Aigiulfo, 943.
...adda, 919.	Aigoberto, 454, 667.
Addolenus, 192.	Aiguilfus, 935.
Adelbertus, 847.	Aigulf..., 947.
Adelemarus, 957.	Aioaldo, 1029.
Adeleo, 607, 608.	...airo, 538.
Aderico, 445.	Airulfo, 157.
Adoleno, 589.	Aiulfus, 901.
Adreberto, 554.	Alaau...ldus, 461.
Adriano, 298.	Alafius, 164.
Adulfus, 732.	Alafredo, 65.
...adusl..., 158.	Alafridus, 64.
Aegomundo, 669.	Ala....ncus, 260.
Aegulfo, 826.	A.....lasic, 652.
Aeigobertus, 661.	Alchemundo, 144.
Actius, 768.	Aldegiselo, 1067.
Agenio, 1079.	Aldemaro, 772.
Agibodio, 165.	Aldobert, 1087.
Agnicnisilo, 556.	Aldoricus, 370.
Agnus, 1065.	Alebodus, 792.
Agobardo, 369.	Aleciuniiiavv..., 767.
Agobrando, 257.	Ale...dus..., 798.

- Algisilus, 56.
 Alidatnivlo, 362.
 Allacius, 159.
 Allamundo, 876.
 Allebodes, 797.
 Allo, 156.
 Almundus, 884.
 Ambd, 786.
 A.....mbudo, 353.
 Ame....no, 375.
 Ammoneald, 253.
 Amni, 275.
 Amoleno, 28.
 Anatasiu (imperator), 969.
 Anista[s]ius (imperator), 3.
 Anciolutrio, 725.
 Andoaldo, 415, 417.
 Andoleno. *Voyez* Audoleno.
 Anglo, 949.
 Aniiiocuede, 819.
 An.....nano, 639.
 Ans.....aei, 522.
 Ansaric..., 429.
 Ansoaldus, 531, 570, 577.
 Ansoinaus, 495.
 Ansoinio, 496.
 Antidiuso, 181.
 Antimi, 866.
 Aonoaldo, 814.
 Aonulfo, 898.
 Aounuliceo, 44.
 Aragasti, 560.
 Araste, 562.
 Ardulfus, 520.
 Aribad....., 789.
 Aribaldo, 1030.
 Aribaudu, 141.
 Aribodeo, 755.
 Aridius, 801.
 Arilficius, 268.
 Arivaldo, 301, 916.
 Arlaifi *ou* Marlaifi, 279.
 Arlaitus *ou* Marlaifus, 280.
 ...arn, 1077.
 Ar.....on, 377.
 ...a...roni, 1068.
 Asa.....iu, 909.
 Ascarico, 87.
 Aschulaiso, 830.
 Aseciro, 1089.
 Aspasius, 726.
 Asrasius, 727.
 Ast..., 160.
 Attila, 900.
 Auccio...n, 513.
 Audaldus, 67.
 Audeci...ls, 1055.
 Audecisilus, 663.
 Audegilus, 964.
 Au...deleno, 687.
 Audemarus, 958.
 Auder..., 233.
 Audesilo, 628.
 Audiciilus, 499.
 Audigisilus, 453.
 Audiricus, 226.
 Audo, 152.
 Audoaldo, 503.
 Audolaico, 984.
 Audoleno, 844. *Voyez* Audolen.
 Audolenus, 846.
 Audolinu, 633.
 Audomundus, 344.
 Audon....., 470.
 Audoran, 1031.
 Audulfo, 629.
 Audulfu..., 500.

- Audumund, 632.
 Augemundus, 431.
 Auidolen, 836. *Voyez* Audoleno,
 Au...i...n, 1016.
 Aunardus, 96, 97.
 Aunegiselo, 860.
 Aunegisilo, 887.
 Auneni..., 153.
 Aunulfo, 43, 479.
 Aunulfus, 133, 151, 459.
 Aurovio, 517.
 Aurovius, 518.
 Ausfinioiu, 246.
 Ausonius, 422.
 Austroaldus, 529, 621.
 Auu.....lbo, 879.
 Au.....ulfo, 283.
 Avitus ebescobus, 119.
 Babone, 190.
 B...adigisilo, 493.
 Badoino, 980.
 Badoleno, 350.
 Baio, 783, 784.
 Baiolfo, 307.
 Baione, 307.
 Baldulfu, 834.
 Baldulfus, 258.
 Baltherius, 564.
 Basilio, 252.
 Basinus, 630.
 Baudardus, 94.
 Baudech..., 757.
 Baudegisilo, 265.
 Baudemere, 304.
 Baudenus, 474.
 Baudigilus, 76.
 Baudigisilo, 387.
 Baudochislo, 617.
 Baudogisi, 388.
 Baudolefus, 754.
 Baudoleno, 733.
 Baudom....., 308.
 Baudomerer, 471.
 Baudoveso, 334.
 Bautinini..., 134.
 Bdccigildo, 391.
 Bebone, 182.
 Be...ofridus, 738.
 Berebodes, 236.
 Beregiselus, 694.
 Beremodus, 478.
 Berigislo, 161.
 Beroads, 665.
 Bertelino, 322, 323.
 Bertelando, 609.
 Bertemindo, 750.
 Berteramno, 839.
 Berterico, 690.
 Bertigiselo, 234.
 Bertoal, 320, 339.
 Bertoaldo, 312, 483.
 Bertoaldus, 885, 1022.
 Bertoino, 579.
 Bertoinus, 195.
 Bertolenus, 601.
 Bertovaldu, 282.
 Bertulo, 918.
 Berturico, 1080.
 Berulfo, 932.
 Beto, 908.
 Betoni, 1032.
 Betto, 254, 563, 765.
 Bettone, 402, 403, 773, 776,
 794.
 Birecisilo, 831.
 Bituegarioi, 795.
 Blavido, 1081.
 Boboleno, 167.

- Bobolino, 326.
 Bobone, 313, 386, 646, 735.
 Bodis..., 213.
 Bodoleno, 744.
 Bodolenus, 743, 752.
 Bonitus, 343.
 Bonulfus, 728.
 Bonus, 352.
 Bose...nus, 736.
 Bosolen....., 760.
 Bosone, 386, *lecture douteuse*.
 Voyez Bobone.
 Bouseghildo, 385.
 Br....., 981.
 Castricio, 262.
 Celestus, 72.
 Censulfus, 281.
 Censurius, 818.
 Ceorulfus, 102.
 Ceranio, 125.
 Chaddove, 79.
 Chadomali, 872.
 Chadulf..., 220.
 Chaidulfo, 221.
 Charecaucius, 394.
 Charegisilu, 84.
 Charialdus, 808.
 Charigisi, 824.
 Charimundus, 427.
 Chariovindus, 959.
 Charvaricus, 216.
 Cheddo, 147.
 Chiscolus, 548, 551.
 Chlodoveus rex, 15.
 Chlodovius rex, 16.
 Clotharius rex, 17. *Voyez*
 Clotharius.
 Chloveo rege, 18.
chramus..., 396.
 Chranulfus, 855.
 Chrodeberto, 848.
 Chrodebertu, 849.
 Chrodisilu, 103.
 ...cilaude, 928, *lecture douteuse*.
 Cinvonicus, 376.
 Clilava...so, 804.
 Clobovius rex, 19.
 Clodovius re[x], 20.
 Clotharius, rex, 21, 22. *Voyez*
 Chlotharius.
 Codelaico, 1033, 1034, 1036.
 Voyez Gdodoluicos.
 Coito, 1004.
 Contolo, *lecture douteuse*. *Voyez*
 Santolo.
 Corbom....., 342.
 Dabaudis, 642.
 Daccho, 80.
 Dacciovellus, 626.
 Dacoaldo, 505, 506, 507, 509.
 Dacoberthus rex, 23, 24, 25.
 Dacoberts r[ex], 26.
 Dadoalds, 960.
 Dagobert... (rex), 27.
 Dagoberto r[ege], 28.
 Dagobertu (rege), 29.
 Dagobertus (rex), 30, 31.
 Dagomare, 890.
 Dagomares, 106.
 Daovaldo, 52.
 Daovaldus, 123.
 Daudoveo, 696.
 Da.....ulfo, 378.
 Daulfo, 420.
 Daulfus, 673.
deleno, 155.
 Dendus, 526.
 Deodo.....us, 985.

- Deorigisi....., 670.
 Disiderio, 444.
 Doddolo, 66.
 Dodo, 881, 894, 897.
 Dodone, 721.
 ...domaro, 524.
 Domarolus, 912.
 Domegiselo, 653, 655, 658.
 Domichisilus, 761, 762.
 Dommio..., 193. *Voyez* Edom-
 mio.
 Dommolenus, 196,
 Dommolinus, 546.
 Dommus, 771.
 Domnario, 88.
 Domnechillo, 187, 188, 189.
 Domnigisilo, 867, 873.
 Domnito, 243.
 Domnitto, 305, 306.
 Domnolenus, 1083.
 Domolen, 659.
 Domoleno, 656.
 Domolenus, 550.
 Domovaldo, 485.
 Domulino, 26.
 Donaicio, 81.
 Donatus, 31.
 Donnane, 951, 952.
 Donnolino, 657.
 Don...visilo, 606.
 Dosledenus, 571, 572.
 Dric....., 448.
 Droctebadu, 416.
 Droctegisilus, 644.
 Droctoald..., 405.
 Droictoaldus, 497.
 Dructaldo, 938.
 Dructigisilus, 643.
 Dt....tricu, 961.
 Dull...d..., 93.
 Dumí, 468.
 Dutta, 447, 469.
 Ebbone, 404, 406, 456.
 Ebodulfus, 645.
 Ebredigulf, 961.
 Ebregisilo, 742.
 Ebrigisilus, 150, 380.
 Ebroaldus, 284, 285, 286, 691.
 Ebrulfo, 778.
 Ebrulfus, 780, 962.
 E...csmusias, 241.
ecto..., 756.
 Edcd....., 242.
 ...edemius, 291.
 Edommio, 194. *Voyez* Dommio.
 Edroaldus, 455.
 Elafius, 154.
 Elaricus, 707.
 Elegius, 20.
 Elegius, 30, 666.
 Elici, 23, 25.
 Eligi, 50, 51.
 Eligiu, 15, 45.
 Eligius, 46, 662.
 ...e...nio, 130.
eno, 895.
 Eodicius, 139, 140.
 Eodomundo, 600.
 Eodulfo, 590.
 Eonomius, 809.
 Eos...ndus, 779.
era, 426.
 Ercoilin, 863.
 Erloinus, 1058, 1059.
 Ermoaldo, 179.
 Ermoberto, 1046, 1047.
 Erpone 116, 508.
 Er...ris, 758.

-ertino, 239.
 Espectatus, 810.
 Esperios, 888.
 Estn episcopus, 12.
 Ettone, 166.
 Eudelenus, 573. *Voyez Heudelenus.*
 Eud...ot, 634.
 Eugenius, 936.
 Eugolino, 384.
 Eulerius, 516.
 Eumolo, 381.
 Exd.....fus, 729.
 Fainulfo *ou* Lainulfo, 739.
 Fanti, 412.
 Far....., 1073.
 Fartus, 835.
 Faustinus, 208.
 Felcharius, 711. *Voyez Filachar.*
 Fi....., 811.
 Filachar, 713. *Voyez Felcharius.*
 Filumarus, 712, 714, 715.
 Flanigisil, 939, 941.
 Flanigisilus, 942.
 Flavinus, 432.
 Frameleno, 747.
 Framigills, 833.
 Framigillus, 287, 288.
 Francio, 70, 263, 266, 267, 708, 709.
 Francoleno, 911.
 Francone, 271.
 Franculfus, 251.
 Franobdo, 89.
 Fraterno, 748.
 Frdeimund, 475.
 Fredeb..., 1075.
 Frederico, 930.
 Fredmundus, 785.
 Fredoaldo, 821.
 Fredolfo, 382.
 Fredomundo, 178.
 Fredon, 1034.
 Fredulf, 184.
 Fre...sigo, 1023.
 Fridinus, 816.
 Fridirico, 635, 674.
 Froricgillo, 697.
 Fulcoaldo, 555.
 Fulcoaldu, 273.
 Fulculino, 535.
 Gabiulfu, 832.
 Gandilon (?), 944.
 Gandolioni, 314.
 Gandulfus, 464.
 Garivaldus, 805.
 Garoaldus, 557.
 Gaucemare, 341.
 Gaudelinus, 419.
 Gauderic, 398.
 Gavoaldo, 689.
 Gavoaldu, 688.
 Gdodoluicos, 1037. *Voyez Cordelaico.*
 Geldu.....us, 300.
 Genardo, 408.
 Geneciselo, 409.
 Gennacio, 759.
 Gennards, 905.
 Gennardus, 903, 906.
 Gennaste, 222.
 Gennobaudi, 618.
 Genobaudi, 355.
 Gennovius, 374.
 Gennulfus, 843, 845.
 Gensano, 553.

- [G]ermano, 558.
 Gibiricus, 861.
 Gisco, 599.
 Gisloaldus, 532.
 Gisoaldo (?), 595.
 Glavione, 878.
 Godecnus, 578.
 Godelaico. *Voyez* Codelaico.
 Godofridus, 853.
 Gomegiselo, 926.
 Gomino, 75.
 Gom....nso, 586.
 Gonderadus, 583.
 Gratus, 766.
 Grimoaldus, 852.
 Gruello, 400.
 Gueroal..., 864.
gulfo, 807.
 Gundeber, 324.
 Gunderico, 277.
 Gu[ndi]rico, 349.
 Gundo....., 963.
 Gundoaldo, 146.
 Gundobertus, 351.
 Gundomaro, 921.
 Gundufus, 336.
 Guntar..., 83.
 Guspion, 363.
 Heudelenus, 574. *Voyez* Eudelenus.
 Hildbptu re[ge], 32.
 Hildebertus r[ex], 33. *Voyez* Hildeiertus.
 Hildebodus, 126, 127, 679, 680, 681.
 Hildeiertus, 34. *Voyez* Hildebertus.
 Hildoaldo, 1069.
 Hildomar, 927.
 Hulrdus, 399.
 Ibbino, 201.
 Idulfus, 613.
 Ieodo, 276.
 Ig... ogu, 803.
 I..... gumare, 74.
 Iianarius, 259.
 Ilico (?), 934.
 Imeno....., 770.
 Imina, 1116.
 Inno... oa... cius, 450.
 Inportuno, 561.
 Irulfus, 230.
 Isarno, 994.
 Islilsdiaeio, 718.
 Istephanus, 423.
 Iterius, 734.
 Iteu..., 978.
 Ituiulus, 953.
 Ividrenali... (?), 580.
 Ivioisone, 937.
 Joanes, 356.
 Joannes, 248.
 Joannis, 249, 825.
 Johanne, 173.
 Johannis, 813.
 Juliano, 917.
 Juse, 540, 543, 544
 Justinianus (imperator), 4, 5, 6. *Voyez* Justinanni.
 Justinanni, 9. *Voyez* Justinianus.
 Juveac..., 256.
 Lainulfo ou Fainulfo, 739.
 Lairenti, 913. *Voyez* Laurentius.
 Landalfo, 1085.
 Landebertui, 264.
 Landigisilos, 315, 316.

- Landilino, 521, 907.
 Landoaldus, 575.
 Landulfo, 840.
 Launigsolo, 255.
 Launo..... cit, 614.
 Launulfus, 627.
 Laurentius, 914. *Voyez* Laurenti.
 Laurufo, 868, 869.
 Lebr....., 1005.
 Ledichisilo, 434.
 Ledoaldo, 111.
 Leo, 217, 219, 250.
 Leod..... t, 972.
 Leodaredus, 637.
 Leodaste, 625.
 Leodeno, 112.
 Leodenus, 331.
 Leoderamnus, 136.
 Leodericus, 235.
 Leodesius, 724.
 Leodino, 623.
 Leodoaldo, 180, 332.
 Leodogiselo, 504.
 Leodogisolo, 359.
 Leodoleno, 463.
 Leodomare, 78.
 Leodulfo, 261, 272, 692.
 Leond.....s, 799.
 Lericramno, *mauvaise lecture*.
Voyez Berteramno.
 Leubas....., 57.
 Leudeberto, 82.
 Leudebode, 858.
 Leudeno, 100.
 Leudigisil, 218.
 Leudino, 920.
 Leudio, 862.
 Leudoaldus, 565.
- Leudoberto, 104.
 Leudoleno, 654.
 Leudomaro, 175.
 Leudovaldo, 672.
 Levoenno, 940.
 Lioncius, 21.
 Litemundo, 54.
 Loncisilus (?), 964.
 Lopus, 274, 390.
 Lothavius rex, 35.
 Lullu, 299.
 Luolframno, 537.
 Madelinus, 407.
 Madobodus, 545, 547.
 Maganone, 850.
 Magnidius, 206.
 Magnoaldo, 53, 224, 731.
 Magnobert, 1011.
 Magnovaldo, 472.
 Magnus, 214, 693.
 Mallaricus, 477.
 Mallebodis, 782.
 Mallio, 871.
 Mallulicu, 162.
 Mando, 60.
 Manilobo, 142.
 Mannus, 397.
 Manoaldo, 820.
 Marcellus, 683, 684.
 Marcovaldo, 85.
 Marcovaldus, 440.
 Marculfo, 502, 591, 660.
 [Ma]rculfus, 215.
 Mari....., 27.
 Mariniano, 700.
 Mariulf, 170.
 Mariulfo, 199.
 Mariulfos, 171.
 Marlaifi *ou* Arlaifi, 279.

- Marlaifus *ou* Arlaifus, 280.
 Martinus, 588, 970, 973.
 Mau....., 247.
 Mauracharius, 896.
 Maurino, 169.
 Maurinos, 124.
 Maurinus, 148, 452.
 Maurno, 462.
 Mauro, 92, 430.
 Mauronto, 231.
 Mauru, 95.
 Maurus, 870.
 Maximo, 695.
 Maxumio, 73.
 Me....., 77.
 Medoald, 611.
 Medoaldo, 185.
 Medulfo, 55, 612.
 Mel..... cin, 720.
 Mellione, 309.
 Mellito, 722.
 Mellobaud, 357.
 Merealdo, 899.
 M..... ilo, 948.
 M..... no, 823.
 Moberato, 200.
 Moderato, 703.
 Moderatus, 191, 205, 209.
 Modericu, 676.
 Modesto, 702.
modolino, 177.
 moiindo, 487.
 Monoaldus, 105.
 Morlateono, 1044,
 Morolu, 476.
 M.....osita, 859.
 Mummolinus, 837.
 Mumoleno, 421.
 Mumolinus, 838.
 ...mun...co, 1119.
 Mundericus, 764.
 Munnus, 107.
 Nantanarius, 587.
 ...ncio, 1086.
ncuficua, 62.
 Nicasio, 58, 751.
niliobo, 597.
 Niviaste, 710.
nolenu, 61.
 Nonnitus, 86.
 Nonnus, 122.
 ...oas..., 977.
 Obobagde, 202.
 Octus, 371.
 Odenund, 527. *Voyez* Odmun-
 dus.
 Odimundo, 525.
 Odmundus, 528. *Voyez* Ode-
 nund.
 ...oeno, 1048.
 Oiotatus. *Voyez* Optatus.
 Oirateno, 1088.
 ...oleno, 699.
olenoiis, 983.
 ...omaro, 101.
 Onma....., 737.
 O.....no, 1035.
 Onofredus, 741.
 Opportunus, 965.
 Optatus, 69, 364, 365, 366.
or, 294.
 Ordaxario, 24.
 Orivio, 716, 717.
 ...oron, 1012.
 Oro...te, 135.
 Orulfio, 966.
otedic, 245.
 Oto....., 1018.

-ous, 882.
 Parente, 290, 293.
 Patornino, 90.
 Patricius, 117.
 Paulos, 675.
 Pipero. *Voyez Ppero.*
 Placido, 587.
 Ppero, 923.
 Provinus, 210.
 Puslius (?), 777.
 Radoaldo, 433, 457.
 Radobodus, 494.
 Radu....., 723.
 Ragnoaldo, 989.
 Ragnomaro, 796.
 Ramniic..., 1019.
 Ramnisilus, 542.
 Rampeleno, 929.
 Raneperto, 297, 358.
 R.....asius, 1024.
 Rave.....o, 1071.
 Ricobertu. *Voyez Berturico.*
 Riculfo, 354.
 Riculfus, 793.
 [Ri]dulfo, 240.
 Rignichari, 348.
rigno, 368.
 Rigoaldus, 318.
 Rigovaldi, 624.
 Rinchino, 367.
 Rioboiis (?), 327.
 Roma[nu]s, 59.
 Romarico, 443.
 Rosotto, 800.
 Rusticius, 647.
 Saegsos, 484.
 Sandiricos..., 393.
 Santolo, 435, 437, 438
 Saturno, 552.
- Saturnius, 967.
 Saturnus, 486.
 Savelo, 392.
 Scobe...us, 1113.
 Scobilion, 1104.
 S....di, 129.
 Secone, 186.
 Secum (?), 604.
 Sedulfo, 401.
 Segobert..., 36.
 Senator, 481.
 Sendullo, 730.
 Senoaldus, 223.
 Seroaldo, 347.
 Seroteno, 295.
 Sesoald, 119.
 Sesoaldo, 137, 671.
 Seudulfus, 98, 99.
 Sevado, 345.
 Sicchramno, 91.
 Sichramnus, 968.
 Sic.....o. 549.
 Sicoleno, 138.
 Sigchramno, 19.
 Siggoino..., 1049.
 Siggono, 1051.
 Siggon..., 1050.
 Siggonos, 1052.
 Siggulfus, 310.
 Sigibert r[ex], 37.
 Sigibertus rex, 38, 39.
 Sigimundo, 480.
 Sigimundus, 491.
 Sigoaldo, 1020.
 Sigoaldus, 829.
 Sigofredo, 1006.
 Sigofredus, 806.
 Silvester, 857.
 Sogno.....s, 1083.

- Spectatus, 817.
 Studilo, 121.
 S.....vallo, 490.
 Tanoirelt (?), 788.
 Taurecus, 174.
 Tenal, 925.
 Teodelino, 892, 893.
 Teodeno, 698.
 Teoderico, 411.
 Teodericus, 812.
 Teodirico, 931.
 [Teod]oleo, 278.
 Teodovald, 176.
 Tesamone, 791.
 Teudahario, 865.
 Teuddolen, 822.
 Teudericus, 519.
 Teudegisilus, 566.
 Teudomares, 592.
 Teudomaro, 596.
 Teudovaldo, 143.
 Theodebertus rex, 40, 41, 42.
 Theodoal, 1015.
 Theudemaro, 593, 594.
 Theudenus, 576.
 Thibaio, 321.
 Thiudulfus, 530.
 Thuevaldo, 636.
 Tinila, 424.
 Tinilani, 425.
 Tiulfo, 787.
 T...o....., 1091.
 Toto, 536.
 Trasemundus, 851,
 Trasoaldus, 197, 198.
 Tresoaldo, 395.
 Trotaop.....rentc (?), 686.
 Trasulfo, 559.
 Tleoulbus, 781.
 Tullione, 610.
 Ucedecus, 885.
 Uggone, 489
 Ulfino, 649, 650.
 Uncco, 950.
 Unegiselus, 904.
 Unicter, 1061, 1062.
 Uro..., 945.
 Urosca, 168.
 Ursio, 225.
 Urso, 946,
 Ursoleni, 775.
 Ursolenus, 337, 338.
 Ursomeri, 32.
 Ursu, 449.
 Ursulfo, 204, 410.
 Vaddolen....., 975, 976.
 Vaendono, 1053.
 Valdo, 228.
 Valegselo, 492.
 Vandoaldo, 534.
 Vanimundus, 651.
 Varinio, 966.
 Vectore, 719.
 Vedegisilo, 466.
 Velino, 802.
 Vendulfus, 428.
 Verolo, 383.
 Vi....., 974.
 Vicanus, 361.
 Victorinus, 47.
 Viliemundus, 232.
 Viliimud...s, 886.
 Vilio, 883.
 Vinoicus, 329. *Voyez* Vinoval-
 dus.
 Vinovaldus, 328, 330. *Voyez*
 Vinoicus.
 Vinulfus, 842, 1090.

- Virulo, 790.
Virvaldo *ou* Airvaldo, 458.
Vitale, 668.
Vodnarbili, 959
Voi....., 924.
[Vu]lfarius, 132.
Vulfoleno, 705.
Wadingo, 1054.
Walchomaro, 677. *Voyez* Wal-
homaro.
Waldo, 237, 238, 648.
Waldone, 207, 229.
- Walhomaro, 678. *Voyez* Wal-
chomaro.
Wallulfus, 128.
Wandeleno, 35.
Waregiselus, 740.
Warimundus, 523.
Willoberto, 1076.
Willulfus, 203.
Wintrio, 244, 460.
Xxonofredus. *Voyez* Onofre-
dus.
-

NOTICE

SUR QUELQUES

MONNAIES BILINGUES SASSANIDES

Dans la collection de monnaies sassanides du général Bartholomaei, dont les dessins ont été publiés en 1873 par M. Dorn, on remarque, à la pl. XXII, une monnaie d'argent de Khosroès, portant sur la marge une légende en caractères inconnus, reproduite trois fois sur le *droit* de la pièce : en face du buste du roi, en bas, et derrière la tête. La monnaie est bien de Khosroès I Anouchirvân, un des rois de la dynastie sassanide, qui a régné en Perse de 531 à 578 de J.-C., la légende *Khusrui* et le type, comparé aux autres pièces du même prince, ne laissent aucun doute à cet égard. Quant à la date qui est inscrite au *℞*, l'an huit (*tōmanā*) du règne de ce monarque nous reporte à l'année 538.

On sait que le général Bartholomaei est mort à Tiflis en 1870, sans avoir pu donner la description des monnaies dont il avait surveillé la gravure. M. Dorn, qui s'était chargé de ce travail, est décédé lui-même en 1882 à Saint-Pétersbourg, sans avoir rien publié, en sorte que les deux savants numismatistes russes n'ont pu nous faire connaître leur opinion au sujet de la légende en question. M. Mordtmann, dans son dernier travail sur les monnaies

tères (en commençant par la droite) dans chaque groupe sont liés.

5° J'ajouterai le dessin d'une pièce du même genre que possède le British Museum¹ et dont la légende est également incomplète :



Comme on le voit, toutes ces variantes peuvent se réduire à une phrase unique dont la monnaie de l'an 531 semble être la représentation la plus exacte (plus exacte même que le dessin de Bartholomaei que je n'ai pu contrôler sur l'original), savoir :



Cette légende, ainsi que je l'ai dit, est la même sur toutes nos pièces, quel que soit le souverain qui les a émises. La conséquence toute naturelle est que ces signes inconnus renferment, au lieu du nom propre, une indication générale pouvant s'appliquer à toutes les monnaies, comme par exemple un titre royal. En lisant de droite à gauche, il m'a semblé que ce titre pouvait être le fameux *shâhânshâh* « roi des rois » écrit Sh-a-h-a-n-a-sh-a (sans l'h final qui n'était sans doute pas prononcé) en huit caractères qui paraissent, en effet, s'adapter à ma lecture.

Le titre de shahanshah faisait partie de la titulature des rois de Perse. Sur leurs monnaies, comme dans leurs inscriptions, les souverains sassanides prenaient le titre de *malkân malkâ Irân v Anirân* « roi des rois de l'Iran et de l'Aniran » ou simplement

1. Il m'a été envoyé par M. Rapson, du British Museum, mais sans indication du nom du roi sassanide.

malkân malkâ expression d'origine araméenne, mais que l'on prononçait *shâhânshâh*, nous en avons ici une nouvelle preuve ¹.

On conçoit que ce monnayage particulier émis par les rois de Perse, étant destiné à circuler dans les provinces éloignées de l'Iran où la langue et l'écriture pehlvies n'étaient pas connues de tous, on ait senti la nécessité de lui donner une sorte de consécration officielle, en indiquant dans l'écriture locale, sur la marge des pièces, et à plusieurs reprises, que ces monnaies émanaient du « grand roi souverain de tous les pays iraniens et aniraniens », c'est-à-dire du *shahanshah*. Ce mot était sans doute répandu partout et connu de tous ; on disait chez les Touraniens « le shahanshah » pour indiquer le roi de Perse sans savoir son nom, de même que chez les Persans et les Arméniens, on disait le *Khakan* pour désigner le souverain des Tatars, sans s'inquiéter de son nom indigène ².

Quelles sont ces provinces éloignées et quelle est cette écriture ? Il me parait difficile de répondre actuellement et d'une manière positive à ces deux questions, tant que l'on n'aura pas déchiffré et classé d'autres monnaies à légendes inconnues qui ont été frappées par des princes tatars (Turcs, Kouchans ou Ephthalites, nous ne savons encore lesquels), les uns contemporains des Sassanides, les autres postérieurs

1. Voir ce que j'ai dit à cet égard dans mon travail sur les monnaies indo-scythes qui a paru dans le présent recueil, année 1888, p. 196 et suiv. — La forme moderne de cette appellation est *shâhinshâh*.

2. C'est ainsi malheureusement que les auteurs contemporains ne nous ont pas conservé les noms de ces princes touraniens.

à cette dynastie. Ces légendes sont écrites avec des caractères appartenant à divers alphabets très différents entre eux, en sorte que l'on se trouve en présence de plusieurs systèmes d'écriture employés concomitamment ou à peu près par les diverses populations touraniennes qui ont occupé l'Asie centrale depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Indus et le Gange, du III^e au VII^e siècle de notre ère. C'est seulement lorsqu'on aura fait ce travail de déchiffrements partiels que l'on pourra tenter une histoire, une chronologie et une paléographie des peuples d'origine turque ou touranienne dans leurs rapports avec les Iraniens et les Hindous.

Pour revenir à notre légende « shahanshah », elle se trouve, ainsi qu'on l'a vu, sur des monnaies des années 484, 515, 531, 538 et 545, c'est-à-dire appartenant à la période des rapports entre les Sassanides et les Huns, Ye-ta ou Ephthalites, qui habitaient de l'autre côté de l'Oxus. Cette période, fort intéressante et fort curieuse, de l'histoire sassanide, a été racontée tout au long par les auteurs byzantins Procope, Cedrenus, etc.¹, et par les ouvrages arabes et persans, notamment la grande chronique de Tabari, le *Zinat-et-Taouârikh* et le *Shah-nameh* de Firdousi. Les monnaies bilingues ci-dessus décrites auraient donc été frappées pour cimenter les relations d'amitié et faciliter les rapports commerciaux qui s'étaient établis entre l'Irân et le Tourân, et en même temps pour les besoins des populations touraniennes qui

1. Voir l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau-Saint-Martin, t. VII à X, passim.

faisaient partie de l'empire sassanide, mais ne parlaient pas le perse.

Est-ce à dire, parce que ces monnaies sont contemporaines de la période des Ephthalites, qu'il faille donner à l'écriture des légendes marginales, le nom d'*écriture ephthalite*? Je ne le crois pas, car les Ephthalites ou Huns blancs n'apparaissent en Sogdiane que vers 425 de J.-C. et il est possible, sinon certain, que l'art d'écrire a été emprunté par eux aux Kouchans qu'ils ont, il est vrai, dominés et chassés de la Bactriane et du Penjab, mais qui étaient en possession depuis quatre à cinq siècles d'un alphabet différent du nôtre. Mais c'est une question qui ne peut être traitée encore et je pense qu'il vaut mieux, quant à présent, se tenir sur la réserve.

Je citerai, en terminant, les deux monnaies d'argent au type sassanide qui ont été publiées par Wilson (*Ariana antiqua* pl. XVI, n^o 9 et 10) et dont la légende me paraît être la même que celle des pièces ci-dessus décrites. Celle du n^o 9 notamment, ainsi figurée,

οη ο[ο]η οη

a beaucoup d'analogie avec la pièce de l'an 531. On devrait donc lire, comme sur cette dernière, sh-a-h-a-n-a-sh-a. Le signe que j'ai placé entre deux crochets est un symbole qui ne fait pas partie de la légende. Ces deux pièces, trouvées dans la vallée du Kaboul en 1836, portent à l'avvers le buste de Kadi-Yezdegerd (438-457) ou de Firouz son successeur (457-483), le vaincu de Khushnavaz, et dans le champ, le symbole des pays scythiques ; tout autour,

la légende en question. Le revers, avec l'autel du feu et les deux assistants, est anépigraphe. On aurait donc ici encore deux monnaies sortant de l'atelier royal sassanide, mais sans nom du roi, avec le simple titre « shahanshah », suffisant pour la circulation en pays touranien.

E. DROUIN.



NOTE
SUR L'AUTHENTICITÉ
DES PORTRAITS DE GONZALVE DE CORDOUE
ET SUR
LA DATE ENCORE DISCUTÉE DE SA NAISSANCE
Pl. IX.

I

Gonzalo Fernandez de Cordoba y Aguilar, duc de Terranova et de Sessa, marquis de Bitonto, etc., surnommé le *Grand capitaine*, a été représenté souvent en peinture, en marbre et en bronze.

Malheureusement, la plupart de ses portraits ne sont pas authentiques, les originaux du temps sont perdus, il ne nous reste plus que des copies relativement modernes.

Vasari, dans sa vie du Giorgione, rapporte qu'il a « entendu dire » que cet artiste avait peint à Venise, un portrait de Gonzalve à l'époque où ce dernier était venu rendre visite au doge Agostin Barbarigo¹, c'est-

1. « In casa Anton de' Nobili è un'altra testa d'un capitano armato, molto vivace e pronta, il qual dicano essere un de' capitani che Consalvo Ferrante menò seco a Venezia quando visitò il doge Agostino Barbarigo, nel qual tempo si dice che ritrasse il gran Consalvo armato, che fu cosa rarissima, e non si poteva vedere pittura più bella che quella, e che esso Consalvo se ne la portò seco. » (*Le vite de' più eccellenti Pittori, scultori ed architettori scritte da GIORGIO VASARI pittore Aretino, con nuove annotazioni e commenti di GAETANO MILANESI*. Firenze G. C. Sansoni, editore, MDCCCLXXIX, t. IV, p. 94-95).

à-dire vers la fin de l'année 1500, au moment où allait éclater une guerre contre les Turcs, guerre fomentée par les Vénitiens et à laquelle devaient prendre part les forces espagnoles.

M. Gaetano Milanesi, le savant et dernier éditeur de Vasari, pense que le tableau du Giorgione conservé dans la galerie du Belvédère à Vienne, représentant, de grandeur naturelle, à mi-corps, un jeune guerrier couronné de lierre et qui tient une hallebarde, pourrait être le portrait de Gonzalve¹, mais ce guerrier, peint avec une barbe naissante, ne saurait être Gonzalve de Cordoue, âgé de 57 ans en 1500, date de son arrivée à Venise.

D'autre part, il existe un soi-disant portrait du grand capitaine gravé vers la fin du xvi^e siècle, publiée dans l'*Armamentarium heroicum*² de Jacob Schrenck, livre dans lequel sont reproduits de nombreux portraits de rois, de princes et de généraux fameux. Des portraits détachés de ce recueil étaient suspendus près des armures qui avaient appartenu à ces personnages, armures réunies autrefois au château d'Ambras, près d'Innsbruck, et transportées en 1806 au Musée du Belvédère, à Vienne.

La gravure dont nous voulons parler serait, d'après Carderera, l'auteur de l'*Iconographie espagnole*³, la

1. Nella Galleria di Belvedere a Vienna si conserva una mezza figura grande al naturale di un guerriero armato, con una corona d'ellera in capo e un'alabarda nella mano sinistra. E questi forse il gran Consalvo?

2. *Ritratti ed Elogii di Imperatori, Re, Principi e Capitani illustri*. Autore Jacobo Schrenckhio a Notzingen. Dédié à Ferdinand d'Autriche, comte de Tyrol, 1582.

3. D. Valentin Carderera y Solano. *Iconografía Española*, colleccion de retratos, estatuas, mausoleos y demas monumentos ineditos de Reyes, Reinas, Grandes Capitanes, Escritores, etc., desde el siglo XI hasta el XVII, Madrid, 1865-1864, 2 vol. grand in-folio, t. II.

copie du portrait de Gonzalve par le Giorgione. Ici, le « Grand capitaine » a bien les traits d'un homme d'environ 60 ans, mais il faut avouer qu'il n'est pas possible d'attribuer au peintre de Castelfranco, une œuvre dont le style et la composition n'ont absolument rien de giorgionesque; d'ailleurs l'armure accuse une époque postérieure à l'an 1500.

Cependant Luckius, dans son *Sylloge numismatum elegantiorum*¹, publié à Strasbourg en 1620, a utilisé la gravure de Schrenck pour la composition d'une médaille au nom de Gonzalve, dont il a emprunté le revers à un bronze de restitution signé Annibal, artiste qui travaillait en Italie vers 1550. Sur la médaille d'Annibal, Gonzalve est un élégant capitaine de 30 à 40 ans dont la barbe et les cheveux arrangés sont taillés à la mode adoptée par les courtisans italiens du milieu du xvi^e siècle, tandis que le revers, faisant allusion à la pacification de l'Italie, rappelle un événement de l'année 1504. Cette année-là, Gonzalve avait dépassé depuis deux ans la soixantaine.

Un autre portrait gravé en 1791, par les soins du gouvernement espagnol, a été publié dans la *Galerie des Espagnols célèbres*². Nous nous bornerons à faire remarquer que, sur cette gravure, le contemporain des rois catholiques porte une fraise à la Henri IV.

1. « *Sylloge numismatum elegantiorum, quæ diversi Impp., Reges, Principes, Comites, Respublicæ Diversas ob causas ab Anno 1500 ad Annum usq. 1600 cudi fecerunt concinnata et Historica narratione (sed brevi) illustrata opera ac studio Joannis Jacobi Luckii Argentoratensis. Argentina Typis. Reppianis, 1620, p. 6.* » (Les gravures sont de François Brunner).

2. *Retratos de los Espanoles ilustres con un epitome de sus vidas. De orden superior. En la imprenta real de Madrid, siendo su regente D. Lazaro Gayer. 1791, in-folio.*

M. H. Bouchot, dans ses intéressantes recherches sur les portraits au crayon des xvi^e et xvii^e siècles¹, cite un portrait du château de Beauregard, près de Blois, avec l'inscription **CONSALVE FERDINAND DICT LE GRANT CAPITAINE**, mais M. Bouchot, lui-même, le déclare très douteux.

Ainsi, la peinture du Giorgione, si elle a jamais existé, et que du reste Vasari ne cite que d'après un ouï-dire, n'a pas été retrouvée; les médailles d'Annibal et de Luckius, de même que la gravure de Schrenck et le portrait de Beauregard, ne sont que des restitutions sans aucune valeur iconographique.

II

Les ducs de Sessa, descendants de Gonzalve de Cordoue, possèdent un portrait de leur illustre ancêtre, peint vers le milieu du xvi^e siècle².

Le héros castillan est en costume civil; la tête, tournée à gauche, est coiffée d'un bonnet, les cheveux sont longs et la barbe est entièrement rasée; un manteau à large collet recouvre ses vêtements de dessous.

Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale conserve, dans ses portefeuilles plusieurs portraits au nom de Gonzalve qui sont des interprétations plus ou moins habiles du précédent portrait. Les têtes

1. *Les Portraits aux crayons des xvi^e et xvii^e siècles conservés à la Bibliothèque nationale (1525-1645)* notice, catalogue et appendice par Henri Bouchot. Paris, H. Oudin, 1884.

2. Ce portrait a été reproduit par Carderera, dans le t. II de son *Iconogr. espagnole*.

regardent du même côté, les vêtements sont disposés de la même façon, leurs plis sont presque identiques.

Malgré quelques légères différences il ne nous semble pas douteux que le prototype du tableau et des estampes ne soit le grand médaillon en bronze dont une photographie est jointe à cette étude.

Carderera persuadé que la gravure de Schrenck était une reproduction de la peinture du Giorgione écrivait¹ à propos des médailles de Gonzalve : « Je citerai encore une dernière médaille du Musée de Vienne, elle diffère des autres par l'absence de barbe, par les cheveux longs, etc. » Il est évident d'après cette description que la médaille dont parle Carderera était l'original ou une répétition de notre grand bronze². Mais on sait que l'usage, au commencement du xvi^e siècle, aussi bien en Espagne qu'en Italie ou en France, était précisément de se raser la barbe et de porter les cheveux longs.

Sur le grand médaillon dont nous nous occupons, Gonzalve est représenté avec le costume civil décrit précédemment. Il est accompagné de l'inscription :
CONSALVVS · FERDINANDI · A · CORDVBA · DVX · MAGNVS ·
DICTATOR · III · ANNO · LXV.

L'âge de 65 ans, inscrit dans la légende nous reporte à l'année 1508, lorsque peu de jours après son retour de Naples, le 15 mai, Gonzalve de Cordoue, accompagné d'une foule immense, entrait triomphalement à Burgos où Ferdinand le Catholique le reçut

1. Discours lu à l'Académie de San-Fernando le 18 avril 1869.

2. Cf. Hæroës, *Bildnisse der regierenden Fürsten und berühmter Männer vom vierzehnten bis zum achtzehnten Jahrhunderte*, Vienne, 1828, pl. XXXIII, 2.

avec des honneurs extraordinaires. Le « Grand capitaine » se retira ensuite dans la ville de Loja; il y vécut encore sept ans. Tombé dangereusement malade vers la fin de 1415, il se fit transporter à Grenade où l'on sait qu'il expira le 2 décembre de cette même année¹.

III

Notre médaillon n'est pas seulement intéressant au point de vue iconographique, il peut aussi servir à fixer la date, jusqu'ici très controversée, de la naissance de Gonzalve.

Les historiens et les chroniqueurs ne sont d'accord que sur l'époque de son décès. Il avait alors 62 ans suivant Paul Jove² et la majorité des auteurs espagnols qui l'ont copié³. 72, selon d'autres, parmi lesquels il faut compter avec la plupart des biographes français, les auteurs du catalogue de la *Real Armeria* dont l'ancien directeur appartenait à la maison de Cordova⁴.

1. Le mausolée du grand capitaine, œuvre de Diego de Siloe, fut inutilé, la sépulture violée et les ossements dispersés sans qu'on ait jamais su qui s'était rendu coupable de cette profanation. (Cf. Quinta, *Vida del gran Capitan*; Salazar de Castro, *Hist. de la Casa de Lara*, t. II, p. 261, et Lafuente, *Hist. gén. de España*, t. II, p. 413, édit. Montaner y Simond, Barcelona, 1879). Cinquante-deux jours après le décès de Gonzalve, le roi Ferdinand le Catholique expirait, le 23 janvier 1516.

2. « E così portato da Loxa à Granata, l'anno ebdamario dell'età sua, avendo ricevuto i sacramenti cristiani, mori nelle braccia della moglie, e de sua figliula donna Elvira, a due di Decembre, l'anno di nostro signore MDCXI essendo visso LXII anni III mesis e XI giorni. » (Paolo Giovio, *Vie du grand Capitaine*, Venise MDCXI). Un biographe espagnol fait naître Gonzalve à Montilla, le 16 mars 1453, il serait alors décédé à 62 ans, 9 mois et 16 jours, ce qui n'est pas d'accord avec le calcul de l'évêque de Nocéra.

3. Cf. Quintana, *op. cit.* Paul Jove, etc.

4. Cf. *Catalogo de la Real armeria de orden de D. Joaquin Fernandez, de*

Jamais on ne trouve de variante entre les deux nombres 62 et 72. C'est une différence constante de 10 années, évidemment le chiffre X, écrit avec un X, ajouté ou retranché par des copistes, est la cause première de l'incertitude où l'on est de la date de la naissance de Gonzalve.

Elle ne peut être fixée par des actes originaux. Voici ce que nous écrit à ce sujet M. le comte de Valencia de D. Juan, parent par alliance des ducs de Sessa : « Quant aux documents authentiques de « la maison du « Grand capitaine », d'où l'on pourrait « tirer la date exacte de sa naissance, j'ai le regret « de vous annoncer qu'ils n'existent pas dans la « famille; beaucoup furent dispersés et vendus à vil « prix. Dans aucun des documents que je possède, « il n'est question de cette date intéressante: »

Les écrivains qui font mourir Gonzalve à 62 ans, ne manquent pas cependant de raconter, ce qui du reste est vrai, qu'en 1465, le futur « Grand capitaine » prit parti pour le frère d'Isabelle la Catholique, Alphonse, un enfant, que les seigneurs soulevés contre Henri IV, venaient de proclamer roi de Castille, et les mêmes écrivains ajoutent qu'à la cour du jeune prince, qui mourut 3 ans plus tard, Gonzalve passait pour le plus fastueux, le plus galant et le plus accompli des chevaliers de son temps; ils laissent même entrevoir que ses qualités physiques

Cordoba, etc. Madrid, 1854, p. 81 en note : « Gonzalo Hernandez, de Agnilar nacio en 1443 en Montilla, etc. » Cf. Hærens, cité note 9 et la plupart des biographies françaises depuis les plus anciennes jusqu'à Hoefler, Littré, Larousse, etc.

et morales n'auraient pas été sans faire quelque impression sur l'esprit et le cœur d'Isabelle.

Or, si Gonzalve est mort en 1515 âgé de 62 ans, c'est qu'il serait né en 1453; il n'aurait eu en 1465 qu'à peine 12 ans, âge bien tendre, on en conviendrait, pour être déjà réputé sans égal à tous les exercices guerriers, pour s'être fait remarquer par le luxe de ses armes, la somptuosité de sa suite et surtout pour avoir inspiré les sentiments auxquels nous avons fait allusion.

Des biographes constatent encore qu'il fut créé chevalier en 1460 après la bataille de las Yeguas¹, c'est-à-dire à l'âge de 7 ans, si l'année 1453 eût été celle de sa naissance.

La date de 1453 doit donc être écartée et remplacée par celle de 1443. Ainsi, Gonzalve aurait eu non 7 ans, mais 17 quand il fut créé chevalier, non 12 ans mais 22 en 1465, quand il offrit ses services au frère d'Isabelle et dès lors tout ce qu'on raconte de notre héros, à ces différentes époques, devient plus vraisemblable.

L'âge de 65 ans mentionné sur la médaille prouve d'ailleurs que Gonzalve dépassa les 62 ans indiqués par plusieurs comme durée de son existence.

IV

Quel est l'auteur du grand bronze ?

On connaît quatre médailles de diamètres à peu près égaux, représentant chacune un des quatre personnages contemporains suivants :

1. Cf. Hoefler, *Biogr.* et les anciens auteurs espagnols.

Le roi Ferdinand le Catholique, Gonzalve de Cordoue, Inigo Lopez de Mendoza, premier vice-roi de Grenade et le grand cardinal d'Espagne, Francisco Jiménès de Cisnéros, fondateur de l'Université d'Alcala¹.

Ces médailles ne sont pas signées, mais les numismatistes les plus autorisés les attribuent à un même artiste². Dans cette hypothèse, l'auteur du bronze de Gonzalve serait donc l'artiste à qui on pourrait attribuer avec certitude l'une des trois autres médailles.

Au commencement du xvi^e siècle, était établi à Burgos, un nommé Felipe de Vigarny, appelé aussi Felipe de Borgoña, à cause de son père qui était bourguignon ; quant à Felipe, il est désigné dans les comptes des archives de Valladolid, commé étant né à Burgos³. Par ses talents de sculpteur et d'architecte, Felipe se fit remarquer de Cisneros, alors archevêque de Tolède, qui lui confia la décoration du maître-autel de la cathédrale⁴. En 1502, il exécuta pour l'Université d'Alcala d'importants travaux et fit, en marbre, à la même époque, le médaillon de son protecteur.

« C'est, écrit Antonio Ponz, un très beau portrait
« de profil. Le marbre est de forme ovale (0^m 40 sur
« 0^m 25). Dans la partie où la figure a été sculptée,
« le marbre est couleur de chair, ce qui fait que la

1. Ferdinand le Catholique né le 10 mars 1452, † 23 janvier 1516 ; Gonzalve de Cordoue né en 1443, † 2 décembre 1515 ; Inigo Lopez de Mendoza né en 1435, † 1515 ; Cisnéros (Fr, Jiménès de) né en 1435, † 8 novembre 1517.

2. Cf. A. Armand, *Médailleurs italiens*, t. II, p. 138.

3. Cf. Céan Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores*, etc., t. V, p. 228.

4. Cf. Céan Bermudez, *op. cit.* t. V, p. 230 et t. VI, p. III.

« tête semble vivante. C'est un joyau digne d'un « Musée... c'est un miracle s'il existe encore, car on « y remarque une fêlure qui ne peut être que le « résultat d'une chute¹. »

Ce portrait, fait en 1502, est antérieur à la promotion de l'archevêque de Tolède au cardinalat, dignité qui ne fut conférée à ce prélat qu'en 1507. La médaille en bronze sur laquelle Cisneros porte le titre de cardinal est donc postérieure au marbre, de 5 ans au moins. Cette différence d'âge, très bien indiquée sur le métal, prouve que ce dernier n'est pas une copie servile du marbre, et comme la composition, le style et les ajustements du portrait en marbre et du portrait en bronze sont identiques, il est à présumer que tous les deux sont de la main du sculpteur attitré de Cisneros. Cela est d'autant plus probable que l'original du bronze, dont nous avons pu nous procurer une reproduction, est une pièce unique conservée également à l'Université d'Alcala de Hénarès.

Si Vigarny, comme tout semble l'indiquer, est l'auteur du bronze à l'effigie du cardinal d'Espagne, il est donc aussi, d'après l'hypothèse rapportée plus haut, celui des trois autres médailles : de Ferdinand le Catholique, d'Inigo Lopez de Mendoza et enfin de Gonzalve de Cordoue.

Felipe Vigarny, dont le vrai nom était plutôt Philippe Bigorne, Bourguignon d'origine, mourut à

1. Cf. Antonio Ponz, *Viage de Espana*, t. I, p. 294. Il ne faut pas confondre ce médaillon en marbre avec celui en pierre qui date de 1673 et qu'on voit dans le cloître du collège. Francisco de la Dehesa, l'auteur de ce dernier médaillon, a représenté le cardinal tenant d'une main le bâton de commandement et de l'autre un crucifix. L'œuvre de Felipe Vigarny a été transportée dans le cabinet d'antiquités de la bibliothèque d'Alcala.

Tolède en 1543¹, laissant un frère puîné, Grégorio, qui fut son élève et aussi son collaborateur.

Nous ne voudrions pas terminer cette note sans rappeler que, dans le dernier quart du xv^e siècle, l'École bourguignonne avait déjà fait son apparition en Espagne et qu'elle y fut très florissante pendant toute la durée du siècle suivant. Parmi les plus habiles artistes de cette école, nous citerons seulement, après Felipe Virgarny et son frère Grégorio, Jean de Bourgogne, Georges de Bourgogne et Louis de Bourgogne.

Jean de Bourgogne peignait, en 1495, des tableaux pour le cloître de la cathédrale de Tolède et travaillait en 1521 à la cathédrale d'Avila; il mourut à Tolède en 1533.

Georges de Bourgogne, peintre verrier établi à Burgos, est l'auteur d'une partie des vitraux de la cathédrale de Palencia. Il mourut en 1541 et les vitraux que la mort l'empêcha de terminer, furent achevés par son beau-frère, élève de Diego de Salcedo.

Enfin, Louis de Bourgogne, sculpteur, travaillait à la cathédrale de Tolède en 1537². Nous ignorons l'époque de son décès.

En résumé, nous considérons le grand bronze attribué à Vigarny comme le seul portrait authentique de Gonzalve et nous croyons qu'il faut placer en 1443 la naissance du « Grand capitaine ».

ALOÏS HEISS.

1. Cf. Céan Bermudez, *op. cit.* ibid.

2. Cf. aussi sur plusieurs médailleurs bourguignons, A. Heiss, *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1878, 2^e série, t. I, p. 356 à 409.

LES TYPES DES MONNAIES

FRAPPÉES PAR

MANIUS AQUILLIUS ET PAR PUBLIUS CLODIUS
A L'EFFIGIE DU SOLEIL

Parmi les monnaies de la République romaine dont les types sont restés jusqu'à ce jour inexpliqués, s'en trouvent deux, qui sont à l'effigie du Soleil, et ont été frappées, l'une (en argent) par Manius Aquillius, vers 660 (94 av. J.-C.), l'autre (en or et en argent) par Publius Clodius, en 711 (43 av. J.-C.). Ce sont les types de ces monnaies que nous nous proposons d'expliquer ici.

1. *Denier de Manius Aquillius.*

Voici le dessin, droit et revers, de ce denier.



M. Babelon¹ donne, de ce denier, la description suivante : Tête radiée du Soleil, à droite : devant, X.

IV. M. AQVIL. ROMA (*Manius Aquillius. Roma*). Diane, dans un bige, au galop, à droite, avec un croissant sur la tête et environnée de 4 étoiles. *Denier.*

1. *Descript. hist. et chronolog. des monn. de la Rép. rom.*, Paris, 1885, t. 1, page 212, famille *Aquillia*, n° 1.

Les explications les plus diverses ont été proposées pour essayer de rendre compte des types qui figurent sur ce denier : ainsi, par exemple, Manius Aquillius, ayant remporté quelque succès sur Aristonicus, fils d'Eumène, roi de Pergame, Cavedoni¹ en conclut que le Soleil, la Lune et les étoiles, qui figurent sur le denier de ce monétaire, seraient des emblèmes rappelant l'Orient où les divinités sidérales étaient particulièrement honorées. M. Babelon² trouve, avec raison, cette conjecture hasardée ; mais il propose une hypothèse aussi peu fondée, selon nous :

Il pense que la réunion, sur le denier en question, du Soleil, de la Lune et des étoiles, fait peut-être allusion au culte des divinités diurnes et nocturnes, très répandu à Rome depuis l'origine, et il suppose, en outre, qu'un membre de la *Gens Aquillia* aurait été mêlé, pour une cause inconnue, à l'histoire de ces cultes à Rome.

Examinons, à notre tour, ce denier inexpliqué, et persuadons-nous bien de cette vérité, trop méconnue à notre sens, que, en numismatique, le monétaire a toujours représenté des types clairs, précis, aisément intelligibles pour tous.

Le *droit* représente l'effigie du Soleil : il n'y a aucun doute sur ce point. Quant au *revers*, il offre à considérer deux groupes : un premier groupe, représentant un personnage féminin dans un bige, au galop : ce personnage figure, sans conteste, Diane,

1. *Nuovi Studii*, p. 15 (Babelon).

2. *Op. cit.* t. I, p. 212.

c'est-à-dire la Lune, comme le prouve le croissant qui surmonte son front ;

Un deuxième groupe, formé par 4 étoiles, qui sont disposées autour des chevaux du bige de la manière suivante : 3 au dessus des chevaux, contiguës l'une à l'autre, et placées à peu près en ligne droite dans un espace relativement restreint, et 1 seulement au dessous des chevaux.

Pourquoi le graveur a-t-il disposé ces étoiles comme nous venons de le dire, alors qu'en avant des chevaux du bige il y avait largement la place nécessaire pour mettre au moins l'une des 4 étoiles ? Pourquoi, en un mot, le graveur a-t-il donné aux étoiles qu'il représente une disposition qui est manifestement voulue ? C'est, à notre sens, que le monétaire a, selon toute vraisemblance, voulu représenter, telle qu'elle s'offre à nos regards sur la voûte céleste, une constellation : et il nous sera facile de déterminer quelle est cette constellation, en recherchant quelles sont celles qui, dans l'hémisphère boréal, présentent 4 étoiles principales affectant la disposition en T figurée sur notre médaille.

Or, chacun pourra aisément constater que la seule constellation, connue des anciens, qui apparaisse à la voûte céleste sous la forme indiquée, c'est la *constellation de l'Aigle* : en effet, dans cette constellation, l'une des étoiles (Altaïr des Arabes, α des modernes) forme la tête de l'animal ; elle est accostée de deux autres étoiles (β et γ des modernes) formant chacune une des ailes de l'oiseau, enfin,

une 4^e étoile, en bas, forme la queue de l'Aigle¹. C'est d'ailleurs la disposition même de ces 4 étoiles qui avait porté les anciens à y voir la figure d'un aigle éployé, d'autant que cette constellation, rapprochée du pôle, plane, comme l'aigle, dans les régions célestes qui sont *constamment* au dessus de nos têtes.

Cela étant admis, on reconnaîtra sans peine que, suivant en cela les habitudes des monétaires romains de l'époque, c'est pour faire une allusion évidente à son *gentilicium* (gens *Aquillia*) que Manius Aquillius a représenté sur le revers de son denier la constellation de l'Aigle (*Aquila*), les autres astres (le Soleil et la Lune), qui figurent comme types sur ce denier, n'étant là que pour donner au groupe d'étoiles constituant l'Aigle, une signification absolument claire, précise, intelligible pour tous.

On observera d'ailleurs que le monétaire a eu le soin de disposer ces types de façon que son denier présentât tout à fait l'aspect ordinaire, et accepté partout, des monnaies de la République romaine, qui, comme chacun sait, offrent très généralement une effigie au droit et un bige au revers (deniers *bigati* de Tacite).

Il n'est pas indifférent de remarquer que la représentation que nous signalons, de la constellation de l'Aigle sur le denier de Manius Aquillius, constitue le plus ancien document connu qui nous montre une

1. A l'époque où fut frappée la médaille, cette 4^e étoile était l'étoile γ des modernes. Mais, à partir de 131 ap. J.-C., cette étoile fut donnée à la constellation d'Antinoüs (soutenu par l'Aigle) et la queue de l'Aigle, ainsi raccourcie, fut désormais figurée par l'étoile δ des modernes.

constellation telle qu'elle figure sur la voûte céleste, et l'on sait, en effet, que les anciens astronomes, Eudoxe, Aratus, Hipparque, etc., ne nous ont laissé que des catalogues d'étoiles, et nullement des cartes célestes, ou des dessins de constellations.

2. *Aureus et denier de Publius Clodius.*

P. Clodius a frappé, en or et en argent, la médaille dont voici le dessin, droit et revers.



Cette médaille est décrite comme il suit par M. Babelon¹ :

Tête radiée du Soleil, à droite ; derrière, souvent un carquois.

R. P·CLODIVS M·F (*Publius Clodius, Marci filius*).
Croissant lunaire entouré de 5 étoiles. *Aureus* :
8 gr. 05.

La même pièce en argent (*denier*).

Les types de cet aureus, qui sont à peine différents des types du denier que nous venons d'étudier, ont, comme ces derniers, exercé la sagacité des commentateurs, et diverses explications ont, ici encore, été proposées.

M. Babelon, en particulier, s'appuyant d'ailleurs sur l'autorité de Borghesi, verrait, dans les types de

1. *Op. cit.*, t. I, page 356, famille *Claudia*, n° 16 et 17.

cet aureus, peut-être une allusion au culte des divinités diurnes et nocturnes, très populaires à Rome, et il rappelle en outre la place importante que les astres occupaient, à l'époque où fut frappé cet aureus, dans les superstitions populaires, et aussi dans les types monétaires du triumvirat, dont les membres se considéraient comme « *participes siderum* ».

Laissons de côté ces hypothèses qui ne sont pas fondées et examinons à notre tour : D'une part, on trouve sur cet aureus, comme sur le denier de Manius Aquilius, la triple représentation du Soleil, de la Lune et d'un groupe d'étoiles : il est donc déjà à présumer que les 5 étoiles qui figurent au revers de notre pièce jouent un rôle identique à celui qui est joué par les 4 étoiles sur le revers du denier précédemment étudié. Mais cette présomption se change en certitude par l'examen comparatif des types d'un denier, frappé en 680 (74 av. J.-C.), par L. Lucretius Trio¹ : sur ce denier, qui est *presque semblable* à notre aureus, on voit, en effet, un groupe de 7 étoiles, et l'on s'est, depuis longtemps, aperçu que ces 7 étoiles figurent la constellation de la Grande Ourse (*septem triones*), allusion évidente au *cognomen* (Trio) du monétaire.

Tout nous invite donc à admettre que, par analogie, les 5 étoiles qui figurent sur l'aureus de P. Clodius représentent, elles aussi, une constellation : mais laquelle ? Si l'on examine avec soin ces étoiles, on constate que le graveur a eu le soin d'en figurer une (celle du milieu) plus grosse que les autres, le

1. V. Babelon, *op. cit.* t. II, page 153, famille *Lucretia*, n° 2.

problème à résoudre est donc celui-ci : Quelle est, parmi les constellations connues des anciens, celle qui est caractérisée par 5 étoiles principales, dont une plus brillante que les autres ? La réponse est des plus faciles : c'est *la constellation du Taureau*.

Chacun sait que cette constellation, l'une des mieux connues des anciens, était aperçue par eux sous l'aspect de la tête d'un Taureau, et effectivement, comme chacun peut s'en assurer, cette tête se trouve nettement dessinée, sur la voûte céleste, par un groupe de 5 belles étoiles, affectant une disposition triangulaire (comme est le contour de la tête d'un taureau), étoiles dont 2 (α et ϵ des modernes) forment les yeux, 2 (θ et δ) forment les naseaux, et 1 (γ) forme la bouche de l'animal ; et personne n'ignore que l'étoile α , qui constitue l'œil droit du Taureau, n'est autre que la magnifique étoile nommée par les Arabes « Aldébaran », étoile très supérieure en éclat aux 4 autres.

Il est certain que si, sur son aureus, P. Clodius n'a pas (comme l'avait dû faire Manius Aquillius) disposé ses étoiles en vraie perspective, mais en simple ligne, c'est qu'il était suffisamment clair, pour tout le monde, qu'une série de 5 étoiles, dont une plus brillante que les autres, représentait *nécessairement* la constellation du Taureau : de la même manière que les 7 étoiles alignées sur le denier de Lucretius Trio représentaient nécessairement la Grande-Ourse, sans qu'il fût besoin de les disposer suivant la forme même affectée par cette constellation.

Or, ici encore, et conformément aux habitudes des

autres monétaires, Publius Clodius a choisi la constellation du Taureau afin de s'en faire des armes parlantes, le nom latin du Taureau (*Taurus*, d'où *Taurinus*) rappelant très suffisamment le *cognomen* (*Turrinus*) du monétaire. Il est permis de penser que P. Clodius aurait plus volontiers pris, comme emblème, le taureau-animal au lieu du taureau-constellation; mais on sait que le taureau-animal avait déjà été pris, en 94 av. J.-C., par un autre monétaire, L. *Thorius* Balbus, qui gravait sur ses espèces la figure d'un taureau (*taurus*) bondissant (*θούριος*).

Il n'est pas indifférent de remarquer que, jusqu'ici, l'on n'était pas absolument certain que notre monétaire, Publius Clodius, fût bien le rhéteur dont parle Sénèque, qui lui donne le *cognomen* de Turrinus : on voit qu'en restituant aux types de l'aureus frappé par P. Clodius leur véritable signification, nous mettons définitivement un terme à toutes les incertitudes.

D^r A. VERCOUTRE.

MÉDAILLON DE BRONZE

DE L'EMPEREUR HADRIEN

Parmi les récentes acquisitions du Cabinet des médailles, un médaillon romain nous a paru digne d'être signalé aux lecteurs de la *Revue*, à cause de sa beauté.

Voici l'image et la description de cette pièce :



IMP CAESAR HADRIANVS AVG COS III PP. Buste de l'empereur Hadrien, à mi-corps, tourné vers la droite, simplement recouvert de l'égide attachée sur l'épaule droite.

℞. Victoire tenant un fouet, dans un bige attelé de deux chevaux qui l'emportent dans les airs en se cabrant sous la pression des rênes. Dessous : **COS III PP.**

Bronze. Diamètre : 0^m 04^l.

Le large modelé du buste n'exclut pas la finesse des détails dans la tête de l'empereur, et le masque

1. Ce médaillon a été trouvé aux environs de Dourdan (Seine-et-Oise).

de Méduse fixé sur l'égide est une petite merveille de netteté. Le revers soutient la comparaison avec les plus beaux médaillons de Syracuse. Une superbe patine verte recouvre le droit du médaillon ; la couleur de la patine est un peu plus foncée au revers.

Tout contribue à faire de cette pièce un des plus beaux médaillons romains connus. De plus, le buste de l'empereur Hadrien portant l'égide¹ n'est connu qu'avec un autre revers représentant Sylvain trainant un bélier².

Le revers était également connu par un autre médaillon du Cabinet de France, dont le droit offre le buste lauré et drapé du même empereur, à gauche³.

M. W. Frœhner a vu dans cette Victoire une « des plus ravissantes créations de l'art grec », et il a cru pouvoir attribuer à l'an 135 le médaillon alors connu dont la Victoire lui paraît se rapporter à la révolte des Juifs provoquée par la fondation de la colonie d'Aelia Capitolina⁴.

Il est possible aussi que cette Victoire rappelle les courses de chars d'Olympie, auxquelles Hadrien a très probablement assisté, car il fit plusieurs voyages en Grèce⁵.

Il y a lieu de faire remarquer à l'appui, du passage probable d'Hadrien à Olympie, que les monnaies

1. L'égide est attachée de la même manière sur l'épaule de la Minerve de Cassel. Cf. Saglio, *Dic. des Antiq.*, t. I, fig. 144.

2. H. A. Grueber, *Roman medallions in the British Museum*, Londres, 1874, pl. v, n° 1. Ce médaillon a été omis par Cohen dans sa nouvelle édition.

3. Cohen, *Monnaies de l'Empire romain*, 2^e éd., n° 483.

4. W. Frœhner, *Les médaillons de l'Empire romain*, Paris, 1878, p. 34.

5. J.-G.-H. Greppo, *Mémoire sur les voyages de l'emp. Hadrien...*, Paris, 1842, p. 123-124. — Cf. Dürr, *Die Reisen des Kaisers Hadrian*, Vienne, 1881.

impériales de l'Élide commencent à être émises sous son règne. Hadrien, qui paraît s'être intéressé vivement aux jeux¹, a peut-être fait courir dans le stade et remporté la victoire comme le firent Tibère et Néron². Cette hypothèse vraisemblable permet de donner une autre explication au type de la Victoire, mais non de fixer une date certaine au médaillon, car les voyages d'Hadrien en Grèce eurent lieu entre 123 et 135.

J.-ADRIEN BLANCHET.

1. Cf. *C. I. Gr.*, n° 1348.

2. J. Heinr. Krause, *Olympia oder Darstellung der grossen Olympischen Spiele*, Vienne, 1838, p. 48 et 49.

CHRONIQUE

SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

4^e ARTICLE : SIAM — ARCHIPEL MALAIS

Singapore, 23 septembre 1887. — Singapore est aussi peu attrayant pour le numismatiste que pour le touriste ordinaire. Aucune collection particulière n'y existe, du moins à ma connaissance, et les quelques monnaies exposées dans une vitrine au petit musée local ne présentent rien de bien remarquable. Mon attention est néanmoins attirée par une ou deux de ces singulières monnaies d'étain, particulières à l'île d'Oudjong-Salang près Malacca, qui sont creuses et ont la forme de deux troncs de pyramide superposés. Du reste, nous sommes ici aux portes de l'archipel malais, la région où les formes monétaires atteignent le plus haut degré de la fantaisie et de l'invraisemblable.

Je profiterai de mon voyage à Singapore pour étudier sommairement la numismatique du royaume de Siam dont la colonie anglaise du détroit de Malacca faisait autrefois partie. La tâche m'est rendue fort aisée d'ailleurs, grâce à l'excellente brochure de M. Joseph Haas, le consul d'Autriche-Hongrie, dont j'ai fait la connaissance à Shanghai¹.

Le mémoire de cet érudit débute par des renseignements historiques sur Siam ; puis vient une liste chronologique des rois, depuis 1350 de J. C. jusqu'à nos jours ; enfin l'auteur donne une liste des monnaies avec leurs noms dans la langue du pays et leur valeur.

Avant et pendant le règne du 38^e roi (1824-1850) on faisait usage de coquilles ou cauris dites *biah* ; leur valeur variait sui-

1. Siamese coinage. *Shanghai, Celestial Empire Office, 1880, in-8 de 30 pages.*

vant leur abondance sur le marché. Légalement, il en fallait 800 pour représenter la plus petite monnaie d'argent siamoise, valant 25 centimes environ. Viennent ensuite le *solot*, l'*at*, le *paï*, le *sik*, monnaies de cuivre ; et le *fuang*, le *salung*, le *tical*, le *tamlung*, monnaies d'argent valant de 0 dollar 75 à 2 dollars 40. M Haas dresse un tableau de leurs valeurs respectives. La dénomination de la pièce détermine du reste en même temps son poids et par conséquent sa valeur, ce qui est le cas pour la plupart des monnaies des pays de l'Extrême Orient. L'étalon du poids siamois est le double de celui des Chinois : 4 *ticals* = 1 *taël* ; 20 *taëls* = 1 *catty* ; 50 *cattys* = 80 *ticals* = 1 *picul* = 129 livres avoir du poids.

Les plus anciennes monnaies siamoises connues remontent à la 3^e dynastie (1630-1780) ; elles furent faites à Ayuthia, alors capitale du royaume. Jusqu'au règne du 4^e roi de la présente dynastie (1851), les monnaies d'argent et d'or eurent, sauf une seule exception, la forme d'une balle fendue et repliée sur elle-même ou celle d'un poisson. Les premières, qui se rencontrent souvent en Europe, sont certainement connues de nos lecteurs. Elles portent deux estampilles, celle de la Monnaie et celle du Roi. Bien que le nom de certaines de ces marques soit connu, il est impossible d'en déduire l'année de la frappe. Les monnaies d'Ayuthia ont pour estampilles l'Eléphant, l'Hameçon, la Fleur, le Trident ; celles de la dynastie actuelle le Lotus et la Fronde, le Grand roi des oiseaux, le Petit roi des oiseaux, le Pavillon royal, le Gobelet et la Couronne.

En 1851, la monnaie siamoise devient ronde et plate ; on y voit la couronne royale entre deux parasols et, au revers, un éléphant.

La monnaie actuelle est bien supérieure comme art, les coins ayant été faits à Londres. Le droit représente le portrait du jeune roi, et le revers les armes de Siam ; les légendes, très développées, sont écrites dans l'idiôme national. Le monnayage est borné à l'argent et au cuivre. Il y a, en argent, des pièces de 1 *tical*, 1 *salung* et 1 *fuang* ; en cuivre, des pièces de 4, 2, 1 et 1/2 *at*.

L'or est seulement frappé pour le roi qui, à certaines cérémonies solennelles, telles que couronnement, crémations, distribue des monnaies d'or avec des monnaies d'argent. Les premières ne

diffèrent pas des autres quant à l'empreinte. Le rapport entre l'or et l'argent est de 16.

Il n'y a aujourd'hui qu'un seul atelier pour la fabrication du signe d'échange dans le royaume de Siam ; il est établi à Bangkok.

Les Siamois attachent le plus grand prix à leur monnaie nationale. La répugnance du peuple pour les dollars étrangers était telle, jusqu'au règne du dernier roi, qu'on ne les acceptait, contre un poids égal de monnaies siamoises, que lorsqu'on les avait fait passer au feu et qu'ils avaient perdu toute empreinte. Dans certaines provinces, les cauris font encore partie de la circulation monétaire.

L'un des chapitres les plus intéressants du travail de M. Haas, est celui dans lequel il explique l'origine des « monnaies de porcelaine » siamoises, sur lesquelles ont cours tant d'opinions erronées.

Ces pièces ne sont autre chose que des jetons (*counters*) représentatifs de la monnaie, en usage dans les maisons de jeu.

Jetée sur la table par le joueur, une pièce en forme de balle s'égarait souvent en roulant ; on remédia à cet inconvénient en les remplaçant par des jetons spéciaux faits de porcelaine, de verre, de plomb, ou de toute autre matière, et affectant diverses formes, celle d'une étoile, celle d'une monnaie, celle d'un papillon¹, etc. Chaque pièce porte en chinois ou en siamois soit la valeur qu'elle est censée représenter, soit une devise ou une citation quelconque.

Ces jetons, étant émis sous une autorité garantie par la licence de jeu, devinrent rapidement un moyen d'échange favori et se trouvèrent combler si bien un manque de petite monnaie ressenti pendant longtemps, que la circulation s'étendit au delà de sa sphère légale. Malheureusement, un grand nombre d'imitations surgirent bientôt et les propriétaires des maisons de jeu furent invités à rembourser leurs jetons définitivement supprimés par le gouvernement en 1871. M. Haas a compté jusqu'à 890 variétés de ces curieuses pièces.

En 1760, date de l'apparition des jetons-monnaies de porcelaine, il n'existait comme monnaie d'appoint que de rares pièces

1. La collection la plus complète de ces curieux jetons est, je crois, celle du Cabinet royal, à Lisbonne.

de bronze de la valeur de 1 *salung* et de 1 *fuang*. Ces pièces, faites à la main, constituent parfois de remarquables spécimens artistiques. Le 4^e roi de la présente dynastie fit des monnaies de cuivre, de bronze et d'étain représentant une valeur de 1/2, 1/4, 1/8, 1/16 et 1/32 de *fuang*. Elles étaient rondes et plates. Les pièces d'étain furent promptement retirées à cause des contrefaçons qui en furent faites. C'est depuis lors qu'on s'est adressé à l'Angleterre pour la frappe du cuivre. La première émission date de 1875, elle consiste en pièces de 4, 2, 1 et 1/2 *at*.

En résumé, pendant la première période, celle pendant laquelle Ayuthia était la capitale du royaume de Siam, il n'y eut d'autre monnaie que les pièces d'argent globuleuses ou pisciformes poinçonnées; pendant la seconde période, avec Bangkok comme capitale, la monnaie d'argent plate fut introduite, et après des essais variés, il y eut, pour les petites transactions, une monnaie de cuivre.

A la numismatique du royaume de Siam, se rattache d'une manière très intime celle des divers Etats tributaires : 1^o au sud, le royaume de Ligor; 2^o dans la péninsule malaise, Tringano, Kalantan, Patani et Quedah; 3^o le Cambodge et le Kozat; 4^o les sept principautés du Laos.

I. L'*Etat de Ligor*, fondé il y a quatre siècles et demi, à 450.000 habitants. On en connaît un *fuang* de forme globuleuse et des sapèques d'étain de très grand module. Les légendes sont en arabe, en chinois et en siamois.

II. Autrefois toute la *péninsule malaise* dépendait du royaume de Siam, mais, depuis, les Anglais ont placé sous leur protectorat trois des Etats principaux : Iohore, Pahang et Pérat, dont les gouverneurs, nommés par le roi de Siam, ont le droit de fabriquer de la petite monnaie et d'en régler le cours. Plus au sud, le numéraire consiste surtout en pièces de cuivre des *Straits settlements*. Sur la côte ouest, où les gouverneurs émettaient autrefois leur propre monnaie, nous trouvons aujourd'hui les pièces indiennes, roupies et anas, former la base de la circulation. Dans l'est, les échanges se font principalement au moyen du 2 1/2 *gulden* hollandais et de l'éternel dollar mexicain. Dans l'intérieur de la province de Kalantan, on en est encore à l'emploi de la poudre d'or.

De l'Etat de Tringano, gouverné par un rajah, on connaît des monnaies d'argent, d'étain et de cuivre à légendes arabes.

De l'Etat de Kalantan, il y a une monnaie d'étain. De celui de Thani, il existe des pièces du même métal à légendes arabes. Enfin, de Quedah, on a un réal d'argent du sultan Mohammed Chiwa (1773) et des monnaies d'étain, toujours percées d'un trou, des gouverneurs malais.

III. *Cambodge siamois* ou *Khmer*. Le Khmer était, il y a trois cents ans encore, un grand royaume. Il est aujourd'hui complètement déchu et ne comprend plus que quelques provinces.

De la province de Battambang, on possède une pièce de cuivre ovale à légende chinoise. Dans le nord, le *tical* est la monnaie la plus en faveur; dans le sud, circulent les *barres* d'argent et de bronze.

On connaît plusieurs monnaies cambodgiennes d'argent, de cuivre et d'étain; elles sont frappées sur flans larges et ronds; leur type est un coq et une pagode; les légendes sont en cambodgien et le millésime est habituellement indiqué. Ces pièces toutes modernes se rencontrent souvent en France.

Depuis que le pays est sous le protectorat français (1860), la numismatique cambodgienne s'est accrue de quelques pièces frappées par le roi Norodom I. En cuivre, il y a des pièces de 25, 20, 15, 10 et 5 centimes; en argent, des pièces de 1 *piastre*, de 1 *qwan* (valant 4 fr.), de $1/2$ *qwan*, de $1/4$ *qwan*, de $1/8$ *qwan* et de $1/6$ *qwan*. Les légendes sont bilingues: français et cambodgien.

IV. *Etats du Laos*. Dans le Sud, la monnaie siamoise est en circulation; dans le Nord, c'est celle de l'Inde anglaise et sur les frontières de la Birmanie, celle de ce pays. Dans tout le Laos, les sapèques et les monnaies d'Annam et de Cochinchine sont reçues.

Les amendes, les frais de justice, les tributs aux temples, sont payés avec une monnaie particulière en forme de coquille et composée d'alliage d'argent. Elle porte trois estampilles; deux du fabricant, la troisième en caractères *laos* donne le nom du temple le plus rapproché du lieu où se trouve l'atelier d'origine. Chaque pièce, qui selon la loi doit contenir une roupie d'argent, est émise au taux de trois roupies. Les amendes varient, avec la qualité de l'individu qui paye et suivant sa position sociale, entre 6 à 33 de ces pièces. Le bénéfice du gouvernement sur ces curieuses

monnaies est représenté par la différence entre l'argent fin qu'elles contiennent et le taux d'émission.

Les plus anciennes monnaies du Laos ont la forme de barres, de langoustes, ou de deux fers à cheval soudés ensemble et muni d'inscriptions en *pali*, non encore déchiffrées.

Avant de quitter Singapore, je remarquai que les *Straits-Settlements* ou *Etablissements des détroits*, dont cette ville est la capitale, ont actuellement leur numéraire particulier. Il consiste en pièces d'argent et de cuivre frappées à Londres et d'aspect tout anglais. Leur valeur est de 20, 10, 5, 1, 1½ et 1¼ cents. Les amateurs trouveront, soit dans les *Kupfermünzen* de Neumann, soit dans le *Catalogue Fonrobert*, la description de ces monnaies qui n'offrent, du reste, rien de particulier.

Outre les pièces locales, il circule à Singapore l'inévitable dollar mexicain, les roupies de l'Inde, les *cents* du British-north-Bornéo et ceux des deux rajahs anglais de Sarawak, James Brooke (1841-1863), et Charles Brooke (1863-).

Batavia, 1^{er} octobre 1887. — Les éléments d'étude ne manquent pas à Batavia, et le séjour y est aussi agréable qu'il est déplaisant à Singapore. Le Musée est fort riche au point de vue de l'archéologie et de l'ethnographie du pays, sa collection numismatique, sans être très vaste (4237 numéros en 1886), présente un réel intérêt. Le conservateur est le savant M. J.-A. van der Chys, fils du professeur P.-O. van der Chys, de Leyde, qui éleva un monument impérissable à l'histoire monétaire des Pays-Bas.

M. J.-A. van der Chys a rédigé le catalogue des monnaies et papiers-monnaie du Musée de Batavia, dont la troisième édition a paru en 1886, sous le titre de *Catalogus der numismatische verzameling van het bataviaasch genootschap van Kunsten en wetenschappen* ; je ne reprocherai à ce travail que d'être un peu trop sommaire et de manquer de planches. Dans la bibliothèque du Musée, je retrouve d'anciennes connaissances : le livre de MM. Netscher et van der Chys sur les monnaies des Indes néerlandaises (1863), qui comprend celles des indigènes et celles des Européens ; puis celui de Millies, écrit en français (1871) qui traite spécialement des monnaies des Indigènes de l'archipel indien et de la péninsule malaise, et contient plusieurs rectifications au premier. Le même auteur avait déjà, en 1852, publié à

Amsterdam une brochure sur les monnaies frappées par les Anglais pour l'archipel indien. Un de nos compatriotes, M. L.-A.-P. de Lapeyrie, pendant son séjour à Java, avait formé une remarquable collection de monnaies, médailles et papiers-monnaie des Indes néerlandaises, qui fut vendue en Hollande après sa mort, et dont le catalogue, devenu rare, a paru à Sourabaya en 1884. Ajoutons à ces ouvrages les quelques articles parus dans les *Notulen* de la Société Batavienne, et nous aurons donné, je crois, la bibliographie à peu près complète des monnaies de cette région. Je ne parle pas des ouvrages généraux comme ceux de Ruding ou de Marsden qui empiètent nécessairement sur les domaines de la numismatique australasienne, mais je citerai encore, pour les amateurs, les catalogues de vente de MM. Weyl, à Berlin, et Schulmann, à Amersfoort, qui contiennent parfois de curieux spécimens de ces monnaies exotiques.

Nous voilà suffisamment armés pour parcourir avec fruit les cartons du Musée de Batavia, et l'aide de l'obligeant M. van der Chys ne nous manquera pas. Cependant je serai bref, l'absence de figures rendant cette revue quelque peu fastidieuse.

Monnaies indigènes.

Les premières monnaies de JAVA sont d'une rareté que l'on ne s'explique pas aisément. Cette île a été, en effet, pendant des siècles, le siège de plusieurs puissants empires, et cependant on n'a découvert jusqu'à présent qu'un petit nombre de pièces comme témoins de leur existence. La numismatique de cette époque, l'époque hindoue, se borne à deux types de monnaies d'or et deux types de monnaies d'argent.

Ces pièces sont fort curieuses et rappellent à certains égards les monnaies archaïques de la Grèce. Celles d'or figurent parfois de petits cubes à angles arrondis, pesant 2 1/2 grammes environ; une des quatre faces porte un carré creux, divisé en deux parties contenant chacune un petit symbole mal déterminé, dans lequel on a cru reconnaître une fleur ou un lingam; le côté opposé porte un caractère sanscrit, peut être *djà* dans lequel on a vu l'initiale de *Djenggaba*, nom d'un ancien et célèbre empire de Java (896 à 1158 de l'ère chrétienne). L'autre type affecte une forme globulaire aplatie comme les *fanams* de l'Inde méridionale, et porte, d'un côté, la représentation d'une feuille imprimée en creux.

Les anciennes monnaies d'argent se rencontrent plus fréquemment que les pièces d'or. Ce sont des morceaux de métal, irréguliers, assez épais, pesant de 14 à 61 grammes, comme taillés dans des lingots en forme de coupe. Les types sont une fleur à quatre pétales et un candélabre (peut-être trois fleurs de lotus dans un vase). D'autres pièces, plus récentes et plus faciles à rencontrer, sont en forme de bouton ; au droit, elles portent un caractère sanscrit d'apparence ancienne, au revers, un carré creux avec des sujets confus : une fleur, un fruit, un losange, un carré, etc. Comme les monnaies d'or citées plus haut, elles rappellent vaguement certaines médailles grecques archaïques. Leur poids est de 2 grammes 37 à peu près. Ce que l'on sait sur ces monnaies est purement conjectural, aussi ne m'y arrêterai-je pas. Les amateurs trouveront dans le savant ouvrage de Millies les débats auxquels elles ont donné lieu.

Un genre de monnaies, ou plutôt de *médailles*, particulier à Java, et qui n'a d'analogue qu'en Chine et au Japon, sont les *pièces* dites *des temples* : larges flans de bronze, percés d'un trou carré au milieu, et ayant les types les plus divers : ordinairement deux figures humaines opposées — homme et femme — ou bien encore un arbre, une roue (symboles empruntés au bouddhisme), un coq, une maison. Tantôt ces pièces sont grossières, tantôt elles sont d'un art assez délicat ; il en circule des contrefaçons que l'on attribue aux Chinois. Millies n'en publie pas moins de douze planches in-4°. On ne sait rien ici encore sur l'origine et sur la destination de ces curieux monuments : tout ce qu'on peut dire, et j'ai pu le constater moi-même *de visu*, c'est que les personnages qui y sont représentés offrent la plus grande analogie avec les marionnettes ou ombres chinoises javanaises conservées dans les musées ethnographiques ; ce sont les mêmes têtes à profil d'oiseau, les mêmes bras grêles et démesurés, les mêmes corps difformes et grotesques. Un savant du cru avait voulu voir dans ces sujets plus ou moins compliqués la traduction d'une date, dont les différents chiffres auraient été exprimés par les initiales des mots servant à désigner chacun des objets représentés, mais cette méthode, Millies le prouve aisément, est aussi arbitraire que ridicule, et ne repose sur rien de solide. Nous la citons, toutefois, comme un exemple des tendances fantaisistes de la critique orientale.

Mais revenons à nos monnaies. Nous sommes obligés, vu le manque de monuments, de faire un bond gigantesque jusqu'au **xvi^e** siècle ! A cette époque, pense Millies, les monnaies chinoises jouaient le grand rôle dans les transactions : les témoignages des voyageurs européens en font foi. Ce n'étaient pas, toutefois, des *sapèques* ordinaires, en cuivre ; elles étaient fabriquées expressément pour Java par des spéculateurs chinois, en alliage de plomb et d'étain, et étaient, par conséquent, très fragiles, comme les *sapèques* annamites d'aujourd'hui. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'en est point parvenu jusqu'à nous. On connaît de cette époque une seule pièce indigène en cuivre jaune, coulée peut-être à **BANTAM** ; elle a un trou hexagone et une légende en caractères javanais. Plus tard, au milieu du **xvii^e** siècle, nous rencontrons des *sapèques* d'étain des sultans de Bantam, à légendes arabes, mais ce monnayage cesse bientôt, car dès 1751, le pays devint un fief de la grande Compagnie hollandaise.

L'État de **CHÉRIBON** nous offre quelques rares monnaies, *sapèques* ou *pitjis*, de mauvais étain, dont les légendes sont chinoises ou européennes. Celui de **SOU MENAP**, dans l'île de Madoura près Java, se servait de piastres ou fragments de piastres espagnoles ou autres, surfrappés d'une contre-marque arabe ou d'un nombre — 500, 600 — en chiffres arabes. Voilà tout ce que j'ai à dire sur les monnaies de Java, antérieures à l'époque où le pays fut entièrement soumis aux Hollandais.

Dans la grande île de **SUMATRA**, on signale comme signe d'échange, au **xiii^e** siècle, les *cauris* ; au **xiv^e**, des morceaux d'or et d'étain ; enfin, au **xvi^e**, de véritables monnaies qu'on n'a pas pu identifier encore, les descriptions des voyageurs manquant, comme d'ordinaire, de précision.

Les ruines de l'ancienne Fantsour, aujourd'hui Louboutoua, ont fourni de petites pièces d'or et d'argent qui ressemblent fort à celles de Java, par l'aspect général et par les types. Au droit, elles sont marquées d'une lettre sanscrite, et, au revers, d'un carré creux divisé en quatre parties. Voilà tout ce que l'époque hindoue a laissé en fait de monnaies. Les pièces plus récentes sont postérieures à l'introduction de l'Islam.

Le royaume de **ATJEH**, situé sur la pointe septentrionale de Sumatra, est fort riche en monuments numismatiques. Les pre-

nières monnaies connues remontent à la première moitié du xvii^e siècle. Elles sont d'or et d'étain, rondes, pleines, assez régulièrement fabriquées. Les légendes, en arabe, couvrent les deux côtés. Ainsi qu'il arrive souvent dans la numismatique de l'archipel malais, les légendes des monnaies d'Atjeh ne donnent presque jamais ni la date d'émission, ni le nom de l'atelier, ce qui, joint à la corruption de la langue employée et à l'incertitude des données historiques, ne laisse pas d'en rendre le classement fort difficile. Les pièces d'or sont appelées *mas*, et les monnaies de plomb, *ca-ras*, par les indigènes. Le voyageur français Tavernier en parle dans ses *Voyages* (1648).

Un fait à noter, c'est que les indigènes préfèrent aux monnaies l'or en barre pour les transactions, et cela probablement parce que les monnaies sont fréquemment falsifiées.

Le royaume de *Siak*, sur la côte orientale, a des *sapèques* d'étain à large trou rond et à légendes en javanais ancien; on pense qu'elles remontent à la fin du xvii^e siècle. Le royaume de *CAMPAR* en a eu de semblables à légendes en javanais et en arabe. Celui de *DJAMBI* en a de rondes et d'octogones à trou rond, toujours en étain. Les légendes sont en javanais, mais écrites en arabe.

Les monnaies du royaume d'*INDRAGIRI*, également d'étain ou de plomb, ont été faites à Palembang. Elles commencent à la fin du xvii^e siècle. Leur forme est ronde ou octogone, et elles sont percées d'un trou rond ou carré. Ces pièces présentent plusieurs poids ou modules différents: la plus petite ne pèse que 0 gr. 12. On a peine à concevoir comment des pièces si minces et si fragiles ont pu circuler et se conserver jusqu'à nos jours.

Les *KORINTJIS*, peuplade de la côte occidentale de Sumatra, se servent d'anneaux de cuivre jaune, pareils à nos anneaux de rideaux ordinaires; le Musée de Batavia en possède quelques-uns.

L'île de *BANGKA* est habitée par une population chinoise qui en exploite les riches mines d'étain. Elle a une monnaie propre émise par diverses associations; cette monnaie en étain imite les *sapèques* chinoises, mais elle est plus grossière et plus lourde¹.

1. Le classement de la collection de monnaies chinoises du Musée de Batavia est dû à un savant très compétent dans cette branche: M. Groeneveldt, directeur de l'instruction publique à Java.

Les légendes, qui ne sont pas très claires, sont en chinois et quelquefois en chinois et en arabe.

De Bangka, nous passerons à BORNÉO. On ne connaît pas de monnaies de cette île qui puissent être comparées à celles de Java ou de Sumatra. La première mention de monnaies remonte à 1521 seulement, et c'est de *tsien* chinois qu'il s'agit. En 1848, on se servait encore à Bornéo, de carrés de fer, concurremment avec les dollars.

Les COLONIES CHINOISES de la côte occidentale de l'île ont, comme celles de Bangka, déjà citées, des sapèques spéciales en étain.

Le royaume de PONTIANAK, d'origine arabe, a frappé, à une époque récente, des cuivres à l'imitation de ceux de la présidence de Bombay, dont le type est une balance; les légendes sont en arabe.

Le ci-devant royaume de BANDJERMASIN, cédé en 1787 aux Hollandais, devint anglais en 1809. On n'a pas de renseignements sur les anciennes monnaies de ce pays. Au commencement du XVIII^e siècle, on signale des sapèques de plomb, perdues aujourd'hui. Vers 1811, on fit des monnaies de cuivre imitées des *dutes* de la Compagnie, avec le V. O. C. entrelacés (*Vereenigde Oost-indische Compagnie*) et une légende arabe. De 1812 à 1817, des cuivres à légende arabe également furent frappés par un aventurier anglais, Alexandre Hare, dans la province de MALUKA, qu'il avait obtenue en fief du sultan de Bandjermasin.

On ne connaît pas de monnaies de la partie orientale de l'île de Bornéo; il est probable que l'on s'y sert de monnaies européennes, à moins qu'on n'y pratique simplement l'échange primitif de denrée contre denrée.

L'archipel de SOULOU et l'île de MAGINDANAO font usage, en guise de numéraire, de pièces d'étoffe de dimensions déterminées appelées *kangans*. Trente *kangans* représentant la valeur d'un esclave. On avait aussi, naguère, une mauvaise monnaie de cuivre, dite *peti*, et une autre appelée *messum* qui contenait une mince plaque d'argent. M. Natalis Rondot a donné quelques détails curieux sur le signe d'échange dans ce pays, dans le *Journal asiatique* de 1848. Le riz en paille sert pour les petites transactions.

La monnaie d'étoffe existait aussi dans l'île de *Bocoon*, et elle ne disparut qu'en 1870. Un voyageur en parle dès 1613. C'étaient des chiffons tissés dans le palais du sultan, par ses femmes et les dames de la cour. M. C.-P. Serrure a consacré quelques mots sur cette singulière monnaie dans la *Revue belge de numismatique*.

L'île de CÉLÈBES forme la limite monétaire extrême des pays de l'archipel indien. Ses anciennes espèces consistaient en disques de plomb, sans empreinte aucune, fabriqués à volonté par chacun, L'État de *Macassar* a émis de rares pièces d'or découvertes par Millies ; elles ont des légendes arabes sur les deux faces. Signalons encore les monnaies d'or et de plomb de l'État de *Gowa*, et nous aurons terminé notre revue rapide de la numismatique indigène de la Malaisie.

Monnaies frappées par les Européens.

Je passerai maintenant aux monnaies frappées par les Européens pour les pays que nous venons de parcourir.

La COMPAGNIE VAN VERRE (des pays lointains) D'AMSTERDAM ouvre la marche (1594-1602). Ses monnaies, fort belles, diffèrent peu des *escalins* néerlandais de l'époque et consistent en *pièces de huit* et divisions ; elles sont assez rares aujourd'hui.

La COMPAGNIE VAN VERRE DE MIDDELBOURG (1597-1602) suit. Elle n'a qu'une rare et belle *pièce de huit* aux armes de Zélande.

Puis vient la VREENIGDE OOST-INDISCHE COMPAGNIE (1597-1799), avec une très riche série de monnaies d'or, d'argent et de cuivre. Les monnaies d'or, *ducats* et *roupies*, ont des légendes arabes ; celles d'argent sont frappées à des types hollandais. Il y a le *ducaton* ou pièce de *trois gulden*, le *gulden* ou *florin* et le *10 stuyvers*. La marque particulière des espèces d'argent et de cuivre est un monogramme formé des initiales V. O. C. entrelacées. D'autres monnaies d'argent, faites à Batavia, portent les armes de la ville : une épée en pal ornée d'une couronne de laurier. Il en est enfin à légendes purement arabes. Les monnaies de cuivre, dont la plus connue est la *dute*, ont au droit les armes des provinces hollandaises dans lesquelles elles ont été frappées ; un *stuyver*, fait à Java, consiste simplement en un fragment de barre de cuivre sur lequel on a imprimé la valeur.

Sous la République Batave (1800-1806), la Compagnie continue son monnayage. A Java, elle frappe des *roupies* d'or et d'argent,

à légendes arabes, et des *stuivers* et leurs multiples consistant en fragments plus ou moins longs de barres de cuivre. En Hollande, elle frappe de l'argent à un type particulier, un vaisseau avec la légende : *INDIAE BATAVORVM* et des *dutes* en cuivre à son monogramme.

Le royaume français de Hollande (1807-1811) offre des pièces d'argent et de cuivre aux initiales de Louis-Napoléon. La légende *JAVA* indique leur destination.

Vient ensuite l'occupation anglaise (1811-1816) qui frappe à Sourabaya, siège de la Monnaie, des *roupies* d'or à caractères javanais, des *roupies* d'argent avec des légendes analogues, et des *stuivers* dont le type ordinaire est un cœur partagé en quatre parties contenant les lettres V, E, I, C, et surmonté d'un B (*British united east India Company*).

De 1816 à nos jours, le gouvernement néerlandais des Indes-Orientales frappe des monnaies d'argent et de cuivre, *florins* et *stuivers*, à l'instar des pièces de la mère-patrie. Quelques-unes de ces pièces, celles de faible valeur, ont des légendes en javanais. Les affreux *stuivers* en barre de 1818 jurent à côté de ces monnaies dont la fabrication, entièrement à l'europpéenne, est d'une précision et d'une netteté irréprochable.

Les Anglais possèdent peu de territoires en Malaisie. Je citerai, à leur actif, les monnaies d'argent et de cuivre frappées par la *Société anglaise des Indes Orientales*, pour l'île de *SUMATRA*. Les légendes sont écrites en anglais et en arabe. Les plus anciennes portent le nom de *Fort Marlbro*, le fort de Bankoulen, et sont datées de 1782; les dernières ont été frappées en 1835. Les Anglais ont également frappé monnaie pour l'île de *POULOPINANG*, de 1788 à 1810, et, en 1835, ils ont émis des cuivres au type du coq et à légendes malaises, destinés d'abord aux *Straits-Settlements*, mais qui se répandirent dans tout l'archipel indien, au point qu'on les trouve dans quelques collections classées à Célèbes.

Quand j'aurai rappelé que les possessions espagnoles en Australasie, les Philippines (Manille), etc., ont, depuis Charles III (1764-1788) leur monnaie propre, j'aurai dit tout ce que je puis dire, sans abuser de la patience de mes lecteurs, sur les monnaies de cette région du globe.

ARTHUR ENGEL.

(*La fin prochainement.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

SCHLUMBERGER (G.). *Un empereur byzantin au dixième siècle. Nicéphore Phocas*. Un vol. gr, in-8°, illustré, de 750 pages. Paris, Didot, 1890.

Bien que la numismatique ne soit pas l'objet d'une étude spéciale dans le beau livre que vient d'écrire M. G. Schlumberger, il convient toutefois de signaler aux lecteurs de la *Revue* ce qui, dans ce volume, peut intéresser nos études. L'éminent auteur de la *Sigillographie byzantine* et de tant d'autres publications sur les monnaies, les sceaux, les poids de l'Orient gréco-latin, ne pouvait, même dans une narration de pure histoire, manquer de laisser paraître sa prédilection pour la numismatique : cela est arrivé, à notre profit, et ce n'est pas le moindre attrait de son ouvrage. Au premier coup d'œil, nous remarquons que l'illustration, très abondante et particulièrement bien soignée, est fort souvent empruntée à la numismatique et à la sigillographie. Voici l'énumération des sceaux ou bulles de plomb dont nous relevons l'image et la description : Sceau d'un chef du corps des Manglabites impériaux, à Byzance ; — du grand interprète du corps des Varangiens ou mercenaires Scandinaves ; — d'un commerçant ou chef des douanes impériales de l'Hellespont ; — d'un directeur de l'arsenal impérial de Manganès ; — du célèbre partisan arménien Georges Mélios, stratigos impérial en Asie-Mineure ; — d'un membre de la famille des Anémas, descendants du dernier émir de Crète ; — de Nicéphore Phocas ; — des douanes impériales du thème de Thessalonique ; — d'un stratigos du thème de la mer Égée ; — d'un duc byzantin du thème de Calabre ; — d'un stratigos du thème de Cherson ; — d'un haut fonctionnaire du thème de Charsian ; — du chapitre de Sainte-Sophie ; — d'un patriarche de Constantinople ; — d'un personnage byzantin dont le patron était saint Michel ; — d'un grand prévôt de l'armée byzantine ; — d'un chef du bureau des Barbares ; — d'un catépano du thème de Cypre ; — d'un protodémarque des Factions ; — de la Faction des Vénètes ; — des douanes impériales du thème de la Hellade ; — d'un duc d'An-

tioche; — d'un patriarche d'Antioche; — des commerciaux et archontes du bazar des étoffes de soie. — Sceau d'argent de la communauté du mont Athos. En fait de monnaies, nous rencontrons toutes les monnaies connues, en or, argent et bronze, de Nicéphore Phocas; — des monnaies de Romain II; — de la basilissa Theophano; — de Constantin Porphyrogénète; — de Romain Lécapène; — une médaille byzantine de dévotion; — des deniers des papes Jean XII, Léon VIII, Jean III; — de l'empereur Othon I^{er}; — des dinars et des dirhems du khalife Mothi, frappé à Attar dans le Yémen; — de l'émir d'Alep, Seif Eddauleh, frappé à Tarse. On lira avec un intérêt tout particulier les réflexions qu'a inspirées à l'auteur, cette dernière pièce de l'émir d'Alep, qui porte la date 354 de l'Hégire (= 965 de J.-C.), c'est-à-dire l'année même où la domination sarrasine succomba à Tarse, le lieu d'émission, sous les coups de Nicéphore Phocas. Les monnaies de l'empereur byzantin, héros du livre, sont l'objet de l'étude la plus complète qui leur ait jamais été consacrée: M. Schlumberger se complait tout particulièrement à en analyser les types jusque dans les moindres détails. On remarquera enfin ce qu'il écrit à deux reprises (pp. 297 et 494) au sujet de la curieuse monnaie de bronze de l'impératrice Théophano, avec la légende **ΘΕΟΦΑΝΟΝ ΑΥΓ**, et qu'on ne connaît que par le dessin qu'en a jadis publié le marquis de Lagoy: M. Schlumberger dit que cette pièce ne laisse pas que de lui paraître quelque peu suspecte.

Je m'en voudrais, en signalant le nouveau livre de M. Schlumberger, de me borner à cette aride énumération numismatique. Je dois ajouter que l'auteur s'adresse au grand public curieux des études historiques; il a entrepris de mettre à la portée des gens du monde les résultats de ses recherches scientifiques, et il s'est volontairement dépouillé de l'appareil des notes touffues et algébriques; je connais bien peu de savants qui puissent, comme lui, se vanter d'avoir rendu l'érudition aimable. Écrit d'une plume vive, alerte, entraînant, son livre serait un délassement historique s'il n'était, à chaque page, une leçon, je dirai une révélation pour la plupart. Ils sont encore fort nombreux, en effet, ceux pour qui le nom de Byzance est synonyme de décadence et de futilité. On oublie trop que l'empire de Constantinople, sans frontières, attaqué sur tous les points à la fois, avec un acharnement toujours grandissant, a lutté pendant dix siècles au nom de

la civilisation contre la barbarie. Des épisodes d'héroïsme comme le règne de Nicéphore Phocas prouvent que le moyen âge byzantin doit avoir sa réhabilitation comme le moyen âge latin a eu la sienne : ce sera l'honneur de M. Schlumberger d'avoir, plus que personne, contribué à réformer le jugement du public lettré sur Byzance, sa civilisation et ses empereurs.

E. B.

*
* *

SVORONOS (J.-N.). *Numismatique de la Crète ancienne*, accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île. Première partie : *Description des monnaies, histoire et géographie*, suivie de trente-cinq planches en phototypie. Un vol. in-4°, Mâcon, impr. Protat, 1890 (MM. Rollin et Feuillard, dépositaires).

En 1884, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait proposé pour sujet de concours (prix Bordin) la question suivante : « Étudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les types principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » Le mémoire manuscrit présenté par M. Svoronos pour répondre à cette question fut récompensé par l'Académie, et cet encouragement officiel a déterminé l'auteur à améliorer et à développer son travail primitif : telle est la genèse de la magnifique publication dont l'année 1890 nous apporte le premier volume. Ce tome comprend des notices historiques et géographiques sur chacune des villes de la Crète ancienne qui ont frappé monnaie, et le catalogue descriptif des monnaies de ces villes, reproduites dans un bel atlas de 35 planches en phototypie. Il sera suivi d'un second volume contenant principalement le commentaire mythologique, historique, archéologique, et des considérations générales.

Avant d'aller plus loin dans ce compte rendu, il importe de faire observer que cet ouvrage est le fruit de six années de recherches incessantes, et que l'auteur, favorisé par l'appui officiel de l'assemblée des Crétois, a non seulement parcouru la

Crète, étudiant toutes les ruines, interrogeant tous les sites, portant ses investigations jusque dans les plus humbles villages, mais qu'il a aussi visité l'Europe presque entière, relevant et notant toutes les monnaies crétoises renfermées dans les collections publiques ou privées; enfin, que son érudition bibliographique ne paraît guère pouvoir être prise en défaut. Il nous semble qu'il ne manque à son catalogue que les monnaies de la collection Photiadès-Pacha mise en vente cette année. Aussi, malgré cette lacune regrettable, on ne nous accusera pas d'exagération, si nous affirmons qu'aucune des grandes régions de la Grèce ancienne n'a été l'objet d'une étude numismatique aussi étendue et aussi complète.

Chercherai-je maintenant, et malgré cette supériorité, à formuler quelques critiques générales à ce *Corpus* magistral, auquel l'avenir, si lointain qu'on le suppose, n'apportera jamais que de maigres suppléments? L'ordre adopté par l'auteur dans son travail est l'ordre alphabétique des villes; or, autant cet ordre anti-scientifique, dont le seul avantage est de faciliter les recherches, est nécessaire dans les livres d'ensemble comme ceux d'Eckhel, de Mionnet, de M. Head, ou dans un catalogue général, autant je le trouve déplorable dans une monographie comme celle-ci, où une simple table suffirait à y suppléer. L'ordre géographique ou régional eût été préférable, car il eut permis de rapprocher dans le texte et sur les planches, des types voisins par le style, sinon même pareils parfois, ou imités les uns des autres, à cause des mêmes traditions, des mêmes usages, ou simplement par suite de la proximité réciproque des ateliers. L'ordre alphabétique force à courir, sans raison, d'un bout à l'autre de la Crète; il dissémine des pièces analogues, il éloigne les unes des autres des monnaies apparentées par le style ou les types, et cela au grand détriment des rapprochements historiques et archéologiques. En second lieu, j'ai dit tout à l'heure que M. Svoronos avait réservé pour un second volume le commentaire des types monétaires: je regrette cette scission, qui sera nécessairement fort gênante pour le lecteur, et obligera probablement l'auteur à des redites, à d'incessants rappels. Si, en troisième lieu, je feuillette l'ouvrage, je remarque un luxe presque abusif de citations des collections dans lesquelles M. Svoronos a rencontré des exemplaires de chaque médaille. Sans doute, abondance de biens

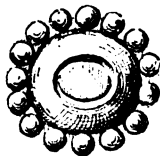
ne nuit pas; toutefois, si de pareilles citations sont nécessaires quand il s'agit de pièces rares, particulièrement importantes, ou sujettes à des polémiques, à des interprétations diverses, elles deviennent quelque peu superflues pour des pièces communes ou peu rares. Dans ce dernier cas, M. Svoronos, qui a examiné les monnaies de tous les musées, depuis Athènes jusqu'à Glasgow, et pris partout des empreintes, eût pu, ce me semble, se contenter de citer quelques-uns des meilleurs exemplaires.

Ces reproches ne portent, comme on le voit, que sur des différences de méthode et sur des points où « la critique est aisée »; les résultats généraux de l'œuvre de M. Svoronos n'en sont nullement atteints. Sept ou huit villes crétoises qui figuraient dans la numismatique sont supprimées; en revanche, une dizaine d'autres qui n'y avaient jamais paru, viennent y prendre place. Je n'ai, pour ces dernières, qu'à renvoyer le lecteur aux remarquables chapitres dont M. Svoronos a bien voulu offrir la primeur à la *Revue numismatique* en 1888 et 1889. La position géographique de plusieurs villes se trouve rectifiée et définitivement fixée; la numismatique de toutes les villes déjà pourvues de monnaies est doublée, souvent même triplée; les rectifications d'attributions abondent; le classement chronologique des monnaies a été, pour chaque ville, établi émission par émission, sans distinction de métal, avec une précision aussi rigoureuse que possible: l'inspection seule des planches est, à ce dernier point de vue, un enseignement précieux qu'on chercherait en vain au même degré dans toute autre publication numismatique. Suivant le bon exemple donné par M. Imhoof Blumer, M. Svoronos s'est astreint à donner le poids de toutes les pièces, même celles de bronze. Pourquoi, enfin, n'ajouterais-je pas que le vaste sujet traité par M. Svoronos était digne d'un aussi grand effort de travail, d'un pareil souci d'être complet, exact et précis? car nul n'ignore aujourd'hui que la Crète, par l'antiquité de sa race, son isolement, l'originalité de ses légendes et de ses traditions nationales, est l'un des foyers les plus importants où s'est allumé le flambeau de la civilisation hellénique.

Je me suis renfermé à dessein dans des considérations générales. Mais il est pourtant un point spécial sur lequel je désire retenir l'attention du lecteur, et qui montrera le parti qu'a su tirer M. Svoronos de l'observation des moindres détails numis-

matiques. On sait qu'en juillet 1884, M. Halbherr a découvert la fameuse inscription connue sous le nom de *loi de Gortyne*, que de nombreux érudits ont commentée, surtout au point de vue juridique. La plupart d'entre eux ont fixé la date de ce texte précieux au VI^e siècle avant notre ère ; un seul, M. Kirchhof, se fondant sur des considérations paléographiques, faisait descendre la rédaction de l'inscription après l'an 450. Des fragments de lois analogues, trouvés postérieurement, sont venus donner, en apparence, raison à ceux qui opinaient pour le VI^e siècle au moins, se fondant sur les raisons suivantes : c'est que les amendes se trouvent édictées dans ces textes nouveaux, non plus en statères, drachmes ou oboles, mais en *chaudrons* (λίβητες). Comme aucune monnaie de Gortyne ne porte pour type ou pour symbole un chaudron, on en a conclu qu'il s'agissait, non pas de monnaies appelées λίβητες, mais bien d'ustensiles mêmes, en nature, de vrais chaudrons donnés comme paiement, et remplaçant les lingots de métal primitifs, comme cela dut exister avant l'invention de la monnaie ; de là, la conclusion que la loi de Gortyne était antérieure à l'apparition de la monnaie en Crète. M. Svoronos, reprenant la question dans un article inséré dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (t. XII, p. 405 à 418), a fait remarquer, d'abord, combien il serait

peu vraisemblable qu'un particulier pût être condamné à payer en nature, suivant le texte de la loi, 50 ou même 100 chaudrons. De plus, il s'appuie sur une autre inscription découverte à Cnossus et qui, tout en étant bien positivement du IV^e



siècle, parle à la fois et simultanément de paiements en statères et en chaudrons. Enfin, il a remarqué que des monnaies de neuf villes différentes de la Crète se trouvent souvent contre-marquées d'une petite empreinte de forme globuleuse, dans laquelle d'aucuns ont voulu voir une grenade, mais où il propose de reconnaître un chaudron (λέβης); nous donnons ci-dessus l'image des variétés de cette contremarque, au double de leur grandeur; le *lébès* est parfois entouré d'un grénétis.

Je ne rappellerai pas les autres arguments qu'invoque M. Svoronos pour démontrer que dans les textes juridiques en question les paiements en trépieds et en chaudrons signifient des paiements en monnaies contremarquées d'un trépied ou d'un chaudron. J'ajouterai seulement qu'il résulte de là que la loi de Gortyne, ou du moins le texte qui nous en est parvenu, n'est pas antérieure à l'an 450 environ, date la plus reculée des monnaies contremarquées d'un λέβης, et ce point est capital, tant pour l'épigraphie que pour l'histoire des institutions et des mœurs des Crétois. Par là encore nous voyons une application particulière de l'usage des contremarques : un tribunal commun à différentes villes de l'île décide que les amendes seront payées exclusivement avec des monnaies surfrappées d'une empreinte qu'il détermine spécifiquement, et qui se trouve être, par le fait, la marque du tribunal lui-même; les pièces contremarquées d'un chaudron deviennent la monnaie commune de toutes les villes qui avaient adhéré au κοινοδικιον. Bref, les conséquences de l'ingénieuse découverte de M. Svoronos sont considérables, et je saisis avec d'autant plus d'empressement l'occasion de donner mon adhésion à ses conclusions que plusieurs des savants qui ont traité la question au point de vue juridique ont essayé de les combattre et de s'y soustraire. Quelque habiles que soient les plaidoyers de MM. Comparetti et Th. Reinach, dans ce sens (voyez *Revue des Études grecques*, 1888, p. 354 et suiv.), ils ne m'ont pas convaincu, et je ne doute pas qu'après un nouvel examen, des esprits aussi judicieux et aussi sagaces ne finissent par reconnaître le bien fondé de la thèse de M. Svoronos : ce serait, à mon humble avis, s'incliner devant un fait matériel et scientifiquement établi.

E. B.

*
* *

REINACH (Théodore). *Mithridate Eupator, roi de Pont*. Un vol. in 8° de 494 pages. Paris, Didot, 1890.

N'est-il pas étrange que Mithridate, l'une des plus grandes figures de l'histoire ancienne, « le plus grand des rois auquel Rome eût jamais fait la guerre », suivant le mot de Cicéron, ait dû attendre jusqu'à notre époque pour trouver son biographe, son historien? Cette singulière lacune dans les écrits historiques, pourtant si nombreux, des modernes, surprendra moins si l'on réfléchit que la plupart des hommes illustres de l'Orient qui ont lutté contre la Grèce et Rome au nom des vieilles civilisations asiatiques, sont dans le même cas que Mithridate; héritiers des Grecs et des Romains, nous les avons traités en ennemis; leur rôle historique n'a été considéré que comme un épisode fâcheux du développement de l'hellénisme ou du romanisme; ce sont des incidents auxquels on ne s'arrête qu'en proportion des dangers qu'ils ont fait courir à ce qu'on appelle la civilisation. Aujourd'hui, eu égard aux grandes découvertes archéologiques dont les anciennes monarchies orientales ont été l'objet, il y a une tendance à envisager ces grands hommes et leur rôle historique à un autre point de vue; c'est le point de vue oriental lui-même. Pour contempler le théâtre de la guerre, nous nous plaçons dans le camp de Darius et de Mithridate et non plus dans celui de Miltiade ou de Pompée. Si par de semblables déplacements, un paysage change d'aspect, les jugements sur les hommes et les événements historiques sont également souvent modifiés et réformés. Préoccupé de se mettre en garde contre les assertions des écrivains grecs et romains parce qu'ils sont des ennemis, l'historien est obligé à une critique plus sévère des sources, et la sincérité de l'histoire y gagne incontestablement. Telle est, dans son ensemble, l'originalité piquante du livre remarquable que M. Th. Reinach vient de consacrer à Mithridate.

Cependant, ne nous hâtons pas trop, et gardons-nous de tomber dans l'excès contraire à celui des temps passés en exagérant l'influence du point de vue oriental. J'aurais personnellement une tendance à rester dans le camp romain, et quelque redoutable que Mithridate ait été pour Rome, je n'ose suivre M. Reinach quand

il représente le fougueux roi de Pont comme le héros dans lequel se rejoignent pour lutter contre Rome envahissante, les deux grandes civilisations, l'hellénisme et le persisme, qu'Alexandre avait tenté pour la première fois de réconcilier et de fondre en une unité supérieure. Je me figure difficilement Mithridate reprenant, comme on nous le dit, pour son propre compte, cette idée de génie qu'avait eue Alexandre, et là où M. Reinach se complait à reconnaître « les combinaisons à longue portée de sa diplomatie », j'incline à ne voir que les roueries et les astuces d'un barbare qui, élevé dans le monde hellénique, n'y avait puisé que des améliorations matérielles, mais dont l'esprit et le cœur étaient demeurés obstinément barbares. Affaire de race; Mithridate ne fut pas plus grec que les pachas turcs ne sont européens. L'homme de ce siècle auquel on pourrait comparer le plus justement Mithridate, selon moi, c'est peut-être Méhémet-Ali, mais ce n'est sûrement pas Napoléon. Les pachas turcs, instruits dans nos lycées, s'entourent, une fois ministres ou vice-rois, de nos artistes, de nos ingénieurs, de tout notre luxe; ils copient extérieurement toutes nos habitudes; mais soulevez cette écorce superficielle et vous verrez qu'ils restent barbares, et que le barbare se trahit dans tous les actes et dans toutes les paroles. Tel fut Mithridate, et ses éclatantes victoires, la formidable puissance qu'il eut un moment ne doivent pas nous faire illusion. En voulez-vous une preuve évidente? je la trouve, entre mille, sous la plume même de M. Reinach. Après la défaite de Mithridate, en 65 av. J.-C., ses archives secrètes tombèrent entre les mains de Pompée; or, savez-vous ce qu'elles renfermaient: « Des *Mémoires secrets* de Mithridate, où l'on apprenait, par exemple, qu'il avait fait empoisonner son fils Ariarathe et Alcée de Sardes; des clefs de songes (de Mithridate et de sa femme); une correspondance licencieuse échangée entre Mithridate et Monime. Théophraste mentionnait encore une lettre de Rutilius exhortant Mithridate au massacre des Romains établis en Asie... Une liasse de sentences capitales toutes préparées, une entre autres pour Métrodore de Scepsis; un recueil de documents médicaux et de recettes pharmaceutiques, où se trouvait notamment la formule du célèbre antidote royal, écrite et commentée de la propre main de Mithridate. » Ne croirait-on pas, en vérité, lire l'inventaire des papiers d'un mandarin annamite ou d'un chef

soudanien qui auraient été élevés au lycée d'Alger? Non, malgré le philhellénisme dont il aime parfois à faire ostentation, malgré cette coalition d'un jour qui se forma autour de lui et dans laquelle entra Athènes, Mithridate, avec ses soldats armés de flèches empoisonnées, n'est, à aucun degré, l'héritier d'Alexandre et « le dernier champion couronné des revendications helléniques »; je proteste encore quand on nous dit qu'« il prépare de loin Mahomet ». Si, comme ce dernier, Mithridate est, à la fin de sa carrière, « entouré d'eunuques, de femmes et de têtes coupées », il lui a manqué ce qui a précisément fait la force essentielle de Mahomet, le levier religieux.

Eh quoi, parce que Mithridate est grand collectionneur de bibelots, vous nous dites qu'il avait « l'âme d'un artiste »! tout comme les sultans de Constantinople dont le vieux sérail est aussi plein de bibelots et même d'objets d'art. D'ailleurs, M. Reinach qui a étudié son héros si complètement, et qui en a tracé le portrait dans des pages d'un style vif et coloré, s'est si bien fait à lui-même les objections que je viens d'exposer, qu'il est obligé d'écrire : « Il a manqué quelque chose à Mithridate pour être rangé parmi les vrais grands hommes de l'histoire : je veux dire un idéal supérieur, conçu avec sincérité, poursuivi avec constance. » Et plus loin, il ajoute : « Je crains que... Mithridate n'ait été, en effet, qu'un prodige d'ambition et d'égoïsme, un royal tragédien jouant de l'Olympe et de l'Avesta, des souvenirs d'Alexandre et des reliques de Darius; » et encore : « c'est le sultan qui fait le fond de son caractère. » Ici, le savant historien est tout à fait dans le vrai et son Mithridate hellénique, « grande figure de sultan hellène, » ne me plaît aucunement. M. Reinach a vu deux Mithridate, l'un grec, successeur d'Alexandre, l'autre oriental, successeur de Darius : je ne puis reconnaître que ce dernier, tant par sa race, son caractère, ses instincts, que par sa politique, son gouvernement, sa manière de faire la guerre.

Si cette digression paraissait singulière aux lecteurs de cette *Revue*, je la justifierais en disant qu'une fois n'est pas coutume, que les livres d'érudition historique qui ont une portée aussi considérable que celui-ci, sont rares, et que je suis bien aise de saisir l'occasion qui m'est offerte de juger l'idée dominante d'un livre dont la trame est aussi serrée et qui laisse aussi peu de prise à une critique analytique. Le sujet était vaste et imposant,

et il a été traité de main de maître, à la manière de M. Mommsen. Ce n'est pas seulement la biographie étroite de Mithridate et le récit de ses guerres dans la Chersonnèse taurique, en Asie Mineure et contre les Romains. Les origines du Pont et de la dynastie des rois de ce pays, sont traitées dans le premier livre; un autre est consacré à l'administration de Mithridate, au commerce maritime, à l'agriculture, aux principales industries, à l'armée, à la marine, à la religion, à la littérature, aux mœurs, à l'état social. En dehors de tout ce qui concerne la personne de Mithridate et les événements auxquels il fut mêlé, c'est un large tableau de l'Asie Mineure à tous les points de vue, au moment où Rome va mettre la main sur ce pays. Il y a de très précieux renseignements à y puiser au point de vue de la numismatique, et M. Reinach s'est particulièrement attaché à tirer parti de cette science et de sa sœur l'épigraphie. Les études qu'il a publiées dans la *Revue* sur la numismatique des rois de Cappadoce, de Bithynie et de Pont ont été particulièrement mises à profit; il semble même que l'auteur ne les avait entreprises que comme des préliminaires à son *Mithridate Eupator*. C'est dans ces monographies, on s'en souvient, qu'il a fait connaître le tétradrachme de la collection de M. Waddington qui donne à la fois le nom et le portrait de Laodice, la mère de Mithridate, et qu'il a su fort habilement attribuer au père de Mithridate les tétradrachmes nouveaux, à la légende : Βασιλέως Μιθραδάτου Φιλοπάτορος καὶ Φιλαδέλφου. On aura remarqué aussi que l'auteur a fait profiter le classement des monnaies de ses recherches critiques sur la chronologie et sur les généalogies royales, qu'il a réformées sur des points essentiels. Dans le *Mithridate*, se trouvent résumées avec quelques améliorations, ces études qui ont porté M. Reinach au premier rang parmi les numismatistes contemporains; en outre, d'intéressantes questions de généalogie, de chronologie, d'épigraphie, de critique de sources, y sont souvent condensées dans des notes où tous les mots portent et qui valent de longues dissertations. Pas n'est besoin d'entrer dans le détail pour faire comprendre tout le parti que les numismatistes auront à tirer de ce livre, modèle d'érudition et de critique, où rien n'est laissé au hasard ni à l'entraînement de la plume, où aucune assertion n'est formulée sans un texte, une inscription, une médaille à l'appui. Bref, le livre de M. Reinach élucide des problèmes de numisma-

matique ou qui touchent de très près à cette science. Il est un guide historique indispensable à quiconque s'occupe des monnaies de tous les pays qui se sont trouvés, même accidentellement, soumis à Mithridate et à ses alliés : c'est à ce titre surtout que nous devons le signaler ici.

E. BABELON.

*
* *

J. Adrien BLANCHET, *Nouveau Manuel de numismatique du moyen âge et moderne*, Paris, 1890 (collection des *Manuels-Roret*), 2 tomes en 3 vol. in-18 et un atlas de 14 planches.

Le *Manuel* de M. A. de Barthélemy, après avoir rendu des services considérables pendant trente-huit ans, ne répondait plus entièrement aux progrès de la science; l'éminent auteur a fait appel au zèle d'un jeune et déjà distingué numismatiste auquel il a confié la tâche lourde et difficile de la refonte de l'œuvre primitive. M. Blanchet s'est montré digne de cette confiance et de ce désintéressement scientifique, et le travail presque entièrement nouveau qu'il offre aujourd'hui au public vient combler une lacune considérable; on y trouve condensés dans plus d'un millier de pages de texte très serré une quantité énorme de renseignements relatifs aux diverses séries de la numismatique du moyen âge en Europe. Voici quelles sont les divisions du nouveau *Manuel*.

Le tome premier, qui est entièrement consacré à la France, débute par une introduction renfermant des renseignements sur la fabrication des monnaies, l'organisation monétaire, enfin des notions générales, et une liste de noms des principales de nos anciennes monnaies. L'auteur entre naturellement en matière par l'étude des monnaies mérovingiennes; viennent ensuite les carolingiennes et celles de la troisième race. Il ne fallait pas songer à décrire toutes les monnaies royales, mais, du moins, l'auteur s'est-il efforcé de résumer en quelques mots le caractère distinctif de chaque monnaie, et nous croyons qu'il a réussi à donner des notions sommaires, mais précises et suffisantes. L'étude de la numismatique des provinces vient après un chapitre sur le papier monnaie; elle est suivie d'un choix de documents monétaires et d'une bibliographie. L'auteur, pour des raisons qu'il a exposées dans sa préface, a compris dans le premier

volume réservé à la France, l'étude des monnaies de la Flandre, du Hainaut, de l'Alsace, de la Lorraine, de Cambrai et de Montbéliard. Peut-être, au lieu de grouper les provinces dans l'ordre logique, analogue à celui de Poey d'Avant, eût-il mieux valu, pour faciliter les recherches, les ranger dans l'ordre alphabétique, mais ce dernier système aurait eu l'inconvénient grave de séparer des provinces dont les types monétaires ont souvent de l'analogie : l'ordre géographique est donc plus scientifique et je n'ose le blâmer. Le tome second comprend la numismatique des divers états de l'Europe et de l'Orient latin. M. Blanchet a pris à tâche, comme dans le premier volume, de donner sur les monnaies de chaque pays les notions les plus utiles. En outre, l'abondance des renseignements bibliographiques rend d'une grande utilité cet aperçu de la numismatique européenne dont l'ensemble serait vainement cherché dans aucun autre ouvrage. L'auteur consacre un chapitre aux pièces obsidionales qu'on s'étonnerait de voir séparées de leur série respective si ce genre de monnaies ne formait pas en effet une classe à part. On trouvera encore dans le nouveau *Manuel* des parties concernant les médailles italiennes, allemandes, françaises et des Pays-Bas, avec les listes des médailleurs. Un important chapitre traite des jetons et des méreaux; quelques pages sont consacrées aux plombs et aux poids monétaires. M. Blanchet donne ensuite une petite monographie des poids dits monétiformes sur lesquels on pourrait peut-être lui reprocher de s'être relativement trop étendu. Le volume est terminé par une liste des noms des saints qui se trouvent sur les monnaies; un aperçu sur la valeur marchande des monnaies, précieux secours pour les amateurs, car les prix donnés sont fournis en majeure partie par les grandes ventes les plus récentes; enfin, une importante bibliographie complète utilement cet excellent *Vade mecum*. Il m'a paru utile d'exposer brièvement le côté pratique du *Manuel* plutôt que de chercher à faire à M. Blanchet certaines critiques de détail et de relever quelques erreurs ou des omissions. A quoi bon s'arrêter à des vétilles sans grande importance; j'aime mieux voir le bon côté des choses. Le manuel de M. Blanchet rendra longtemps les plus signalés services aussi bien aux érudits qu'aux amateurs; l'auteur termine sa préface en souhaitant modestement d'être utile aux numismatistes. Son vœu sera certainement exaucé,

car le nouveau *Manuel* est destiné à être entre les mains de tous ceux qui, s'occupant de la numismatique du moyen âge, ont constamment besoin de se rappeler une date, un nom propre et ces mille renseignements de chronologie et de biographie qui se dérobent sans cesse à la mémoire la plus fidèle.

*
* *

ROGER VALLENTIN. *Un liard inédit d'Henri IV, roi de France*, extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1890, 5 pages in-8°.

On ne saurait trop remercier ceux qui s'efforcent d'apporter des matériaux pour le supplément qu'il faudra faire à l'ouvrage de M. H. Hoffmann, dans quelques années. Le nouveau liard que M. Vallentin nous présente n'est pas d'une conservation irréprochable. Aussi, au premier abord, on se sent pris d'un doute et l'on se demande si la pièce ne pourrait porter une légende analogue à celle-ci : †HENRIC·III·FRAN·R· 1590. Mais Henri III prend généralement le titre de roi de Pologne (ET·POL ou P. Exception : teston avec FRANCOR·REX, H. n° 7, et peut-être aussi le liard n° 50). Le nouveau liard peut donc, quant à présent, rester classé au règne de Henri IV.

J. ADRIEN BLANCHET.

*
* *

M. DE VIENNE. *Des malentendus habituels au sujet des anciens procédés monétaires*. Nancy, Berger-Levrault, 1890, in-8° de 79 pages. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*.)

Les procédés dont il est question dans ce travail ont rapport à l'économie de la monnaie. L'auteur commence par s'élever contre la théorie de N. de Wailly, émise dans les *Variations de la livre tournois* et d'après laquelle le cours du marc d'or et d'argent, évalué en livres, était fixé par le pouvoir royal. M. de Vienne pense, avec raison, que le cours des monnaies était réglé par les Lombards, banquiers ou agioteurs, et que le pouvoir se bornait à sanctionner ces cours. Cependant il paraît y avoir des cas différents. Ainsi le Conseil d'État rendit un arrêt en date du 30 juillet 1720 qui fixait le cours des espèces d'or et

d'argent pendant les mois d'août, septembre et octobre. D'après cet arrêt, le louis d'or de la dernière fabrication (25 au marc) devait valoir 72 livres pendant le mois d'août ; 63 livres du 1^{er} au 16 septembre ; 54 livres du 16 septembre au 1^{er} octobre ; 45 livres du 1^{er} au 16 octobre ; enfin, 36 livres, à partir du 16 octobre 1720. On objectera que cette mesure est spéciale à la période du système de Law et qu'elle fut prise dans le but de faire reparaître les espèces dans la circulation et de mettre l'argent et le papier dans un rapport plus vrai. Cependant l'exemple précité montre que le pouvoir royal ne se bornait pas à sanctionner le cours des espèces admis par le public, et qu'il ne craignait pas, dans certains cas, de régler ce cours.

M. de Vienne insiste avec raison sur un point capital : c'est que l'Etat n'a jamais été propriétaire de la monnaie qu'il fait fabriquer. Par suite, il n'augmente pas ses ressources en élevant le cours des espèces. Si l'Etat jugeait bon de faire des refontes, c'est parce que les matières d'or et d'argent, livrées par le public pour être marquées d'une nouvelle empreinte, laissaient un bénéfice à chaque émission nouvelle. Mais le bénéfice prélevé par l'Etat était calculé de façon que la plus-value donnée à la nouvelle monnaie fût supérieure à la perte causée par le prélèvement des droits de fabrication. Cependant nous ferons une légère observation. S'il est vrai que l'Etat ne possédait que peu de numéraire relativement à la masse des particuliers, il recevait cependant les espèces fournies par les rentrées d'impôts ; et pour la refonte de ces espèces, il y avait double bénéfice. En effet, l'Etat *fabricant* jouissait également du bénéfice de *propriétaire* momentané. Ce double bénéfice pouvait être prélevé jusqu'à ce que la nouvelle monnaie servit de base à l'assiette des impôts.

L'auteur s'attache ensuite à démontrer que *le prix du marc n'a jamais été que le montant du bon de monnaie délivré aux changeurs apportant des matières*. Le marc d'or ou d'argent était payé à celui qui l'apportait en monnaie de la nouvelle fabrication et la somme donnée constituait le prix du marc. En effet, on voit la différence de prix du marc lorsqu'il s'agit de l'émission de monnaies diverses dans une même refonte (Exemple : Ordonnance du 1^{er} janvier 1297). On comprendra l'intérêt des questions traitées par M. de Vienne et les numismatistes ne se laisseront

pas effrayer par l'aridité de la matière. Ils liront le travail que nous signalons ici et ils y trouveront de précieux enseignements.

J. ADRIEN BLANCHET.

*
* *

NICOLO PAPADOPOLI. — *Moneta Dalmatiæ*. Lettura fata al R. Istituto Veneto di Scienze, lettere ed arti il 14 luglio 1889, 12 p., vignettes. (Extr. de la *Revista Italiana di Numismatica*.)

Le comte Papadopoli nous donne la curieuse histoire d'une petite monnaie de bon billon frappée par la République de Venise au xv^e siècle, pour la province de Dalmatie. Rectifiant les assertions de Lazari et de Kunz, l'auteur prouve que cette monnaie n'était ni un denier tournois ni un mezzanino, mais bien le *sou* (soldo) de la *lire* dalmate.

L'écusson du revers, qui est celui de la famille vénitienne des Surian, a été choisi pour donner à la *moneta Dalmaticæ* l'apparence des pièces frappées par les patriarches d'Aquilée.

G. S.

Le Gérant, F. FEUARDENT.



GONZALVE DE CORDOUE

(LE GRAND CAPITAINE)

(1443 - 1515)

ALABANDA ET ANTIOCHE

VILLES DE CARIE

PL. X.

I

« Les ruines d'Antiochia, dit M. Waddington, sont situées près du village de Iénidjeh, à une petite distance du Méandre, sur la rive méridionale¹. » Cette ville se trouvait presque au confluent du Morsynos² et du Méandre, à proximité de la frontière de la Lydie et de la Phrygie.

Alabanda était sur le Marsyas, au sud-ouest d'Antioche, loin du confluent du Marsyas et du Méandre. C'est encore M. Waddington qui va nous en préciser l'emplacement : « la position d'Alabanda, dit-il, depuis longtemps fixée à *Arab-Hissar*, d'après les textes anciens, par Leake et d'autres géographes, a été confirmée d'une manière définitive par M. Ph. Le Bas, qui a découvert, à une heure et demie de marche d'Arab-Hissar, une borne milliaire, portant

1. Waddington, *Voyage numismatique en Asie-Mineure*, p. 43; cf. Fellows, *Lycia*, p. 27; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 720.

2. *Morsynos* est le nom véritable de cette rivière, comme l'a prouvé Pinder d'après des médailles (*Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1857, p. 476); on a souvent défiguré ce nom de diverses manières, par ex., *Korsynos*, *Korsymos*, etc.; les manuscrits de Plin portent *Orsinus* ou *Mossinus*; Sillig a adopté la forme *Orsinus*. (Plin, *Hist. nat.*, V, 29, 29, éd. Sillig, t. I, p. 378.)

l'indication : *d'Alabanda, 5 milles*; mes observations faites, Strabon à la main, confirment de point en point celles de mon prédécesseur¹. »

Ainsi, Antioche sur le Méandre était relativement fort éloignée d'Alabanda, cette dernière ville étant située beaucoup plus au sud-ouest, non sur le Méandre, mais sur le cours moyen du Marsyas, son affluent.

Antioche paraît s'être appelée primitivement Pythopolis, et avoir été reconstruite ou colonisée par Antiochus I^{er} Soter qui lui donna son nom. Toutefois, cette assertion n'a pour garant que le témoignage d'Étienne de Byzance, qui est obscur ou plutôt qui ne mérite pas une confiance aussi absolue que l'ont cru certains auteurs. Le géographe byzantin affirme que la ville s'appelait primitivement Pythopolis et qu'elle fut rebâtie par un roi de Syrie, appelé Antiochus, fils de Séleucus, en l'honneur de sa mère Antiochis. Ce même Antiochus aurait fondé Nysa en l'honneur de sa femme Nysa, et Laodicée en l'honneur de sa sœur Laodice².

J'ai déjà eu l'occasion³, en me plaçant à un autre

1. Waddington, *Voyage numismatique en Asie-Mineure*, p. 40. Cf. Ch. Diehl et G. Cousin, dans le *Bull. corr. hellén.*, t. X, 1886, p. 299.

2. Ἐνδεκάτη (Ἀντιόχεια) Καρίας, ἥ τις καὶ Πυθόπολις ἐκαλεῖτο. Ἀντιόχῳ γὰρ τῷ Σελεύκου τρεῖς γυναῖκες ἐπέστησαν ὄναρ, κτίσαι πόλιν ἐν Καρίᾳ ἐκάστη λέγουσα· ὁ δὲ ὑπολαβὼν τὴν μητέρα καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὴν ἀδελφὴν κτίζει τρεῖς πόλεις· ἀπὸ μὲν τῆς ἀδελφῆς Λαοδίκης Λαοδίκειαν, ἀπὸ δὲ τῆς γυναίκος Νύσης Νύσαν, ἀπὸ δὲ τῆς μητρὸς Ἀντιοχίδος Ἀντιόχειαν. Ἀντιοχίς οὖν ὄνομα καὶ τῆς μητρὸς καὶ ἔθνικόν τῆς πόλεως καὶ φυλῆς ὄνομα. Ce passage a été reproduit par Eustathe dans son commentaire de Denys le Périégète (p. 281, éd. Bernardy).

3. *Les Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale), Introd., p. cxcv.

point de vue que celui que j'envisage en ce moment, de dire qu'on ne saurait avoir confiance dans le récit d'Étienne. En effet, il s'agit d'un Antiochus, *fil*s d'un *Séleucus*, qui n'est pas spécifié autrement, mais qui ne saurait être, si l'on accepte cette filiation, qu'Antiochus I^{er} Soter ou Antiochus III le Grand; or, ni l'un ni l'autre de ces deux princes n'eut pour mère une Antiochis et pour femme une Nysa. D'un autre côté, Droysen¹ a déjà observé qu'Étienne paraît commettre une inadvertance quand il affirme qu'Antioche s'appela primitivement Pythopolis, nom qui dérive de celui du riche Pythès, contemporain de Xerxès; en effet, à l'article *Pythopolis*, il dit, au contraire, que ce nom fut l'appellation primitive de Nysa de Carie. Il est vrai qu'il affirme ailleurs que Nysa s'appelait primitivement Athymbra. Bref, il est impossible de démêler la vérité au milieu de toutes ces confusions; nous ne savons positivement ni si Antioche sur le Méandre s'appelait primitivement Pythopolis, ni si son nom fut changé par Antiochus I^{er} plutôt que par Antiochus II ou par Antiochus III. Les monnaies ne nous renseignent en rien sur ces deux points; elles paraissent d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, ne pas remonter jusqu'à l'époque d'Antiochus I^{er} ou d'Antiochus III, c'est-à-dire jusqu'au temps de la fondation de la nouvelle colonie.

Le témoignage d'Étienne de Byzance est plus précis en ce qui concerne Alabanda; comme il renferme des données fort intéressantes au point de vue numismatique, on me permettra d'en donner la traduction :

1. *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 719; cf. p. 713.

« Alabanda, ville de Carie; elle s'appelait autrefois Antioche. Elle fut ainsi nommée d'Alabandos, fils d'Evippos, de même que Charax. Il y a aussi une autre ville carienne très prospère, d'où le dicton : « Alabanda, la ville la plus prospère des Cariens. » Le fondateur de celle-ci fut Caros, qui l'appela du nom d'un fils qu'il avait eu de Callirhoé, fille de Maiandros. A la suite d'une victoire hippique, ce fils avait été appelé Alabandos, mot qui dans la langue des Cariens signifie « vainqueur hippique » ; en effet. *ala*, en carien, signifie « cheval », et *banda* signifie « victoire ». De là vient que chez les Romains aussi, *bandum* a le sens de « victoire »¹.

Il n'y avait en Carie qu'une seule ville du nom d'Alabanda, et si Étienne en nomme deux, il est facile de corriger son erreur. Il s'est trouvé en présence de deux traditions, l'une qui attribuait la fondation d'Alabanda au fils d'Evippos, l'autre qui l'attribuait au fils de Caros : il en a conclu, à tort, qu'il y avait en Carie deux villes homonymes. Il est remarquable que les deux traditions s'accordent également bien avec le type de revers des tétradrachmes d'Alabanda : Pégase lancé au galop symbolise aussi bien Evippos (qui monte bien à cheval), le génie des courses, que le fils de Caros, vainqueur dans l'hippodrome.

1. Ἀλαβάνδα, πόλις Καρίας, ἢ ποτὲ Ἀντιόχεια. ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Ἀλαβάνδου τοῦ Εὐίππου, ὡς Χάραξ. ἔστι καὶ ἑτέρα πόλις Καρῶν εὐτυχεστάτη, ἀφ' ἧς ἡ παροιμία, Ἀλαβάνδα Καρῶν εὐτυχεστάτη. κτίσμα δὲ Καρὸς ἦν, ἀπὸ τοῦ παιδὸς αὐτοῦ κληθεῖσα τοῦ γεννηθέντος ἀπὸ Καλλιρρόης τῆς Μαιάνδρου, μετὰ νίκην ἵππομαχίην, καὶ κληθέντος Ἀλαβάνδου, ὃ ἔστι κατὰ τὴν Καρῶν φωνὴν Ἰππό- νικος. ἅλα γὰρ τὸν ἵππον, βάνδα δὲ τὴν νίκην καλοῦσιν. ἔνθεν καὶ παρὰ Ῥωμαίους βάνδον τὴν νίκην φασίν.

Mais le point sur lequel je désire attirer particulièrement l'attention est celui-ci : Étienne affirme qu'Alabanda s'appela pendant quelque temps du nom d'Antioche : Ἀλάβανδα, ἢ ποτὲ Ἀντιόχεια. Or, il existe, comme on le sait, des tétradrachmes au nom d'Antioche, semblables à ceux d'Alabanda, sauf en ce que le mot **ANTIOXEΩΝ** est substitué au mot **ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ** : *numos, ut gutta guttae est, simillimos*, dit Eckhel ; parfois même on trouve sur les uns et les autres le même nom de magistrat. Pellerin, qui a eu, le premier, l'occasion de faire ce rapprochement, en a tiré la conclusion toute naturelle que ces deux groupes de monnaies appartiennent à la même ville, puisqu'il est avéré, d'après Étienne de Byzance, qu'Alabanda porta pendant quelque temps le nom d'Antioche¹. Cette manière de voir paraît si évidente qu'on est surpris qu'Eckhel l'ait repoussée². Il lui semble étrange que le nom d'une ville ait varié, au point que le même magistrat se rencontre avec l'une et l'autre ethnique, et il insiste sur ce fait que les monnaies d'Alabanda frappées sous l'empire romain ne portent jamais la légende **ANTIOXEΩΝ**. Le savant viennois conclut, en conséquence, qu'Étienne de Byzance se trompe, et que les deux villes d'Alabanda et d'Antioche sur le Méandre ont fait une alliance monétaire et ont décidé, à une certaine époque, de frapper monnaie aux mêmes types. De pareilles alliances monétaires, ajoute-t-il, ne sont pas rares, même en Asie-Mineure, et il cite des exemples.

1. Pellerin, *Mélanges*, t. I, p. 139.

2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572.

L'opinion d'Eckhel a été acceptée par la plupart des numismatistes. Mionnet décrit à Antioche sur le Méandre les monnaies au type du Pégase¹. MM. Waddington² et Leake³ ont fait de même, malgré les hésitations antérieures de Borrell⁴; Droysen se range à l'avis d'Eckhel⁵. Je remarque, toutefois, que M. Head n'est pas tombé dans la même erreur et qu'il indique comme devant être classées à Alabanda les monnaies au type du Pégase qui portent la légende **ANTIOXEΩN**⁶. Enfin, dans sa dernière publication numismatique, M. Imhoof-Blumer adopte les anciens errements et ne distingue pas en Carie deux Antioches, car il a classé à Antioche sur le Méandre une petite pièce de bronze aux types de la tête d'Apollon et de Pégase galopant⁷.

Malgré l'autorité des savants éminents dont je viens de citer les noms, je crois qu'il faut, pour les raisons que je vais énumérer, en revenir à l'opinion formulée par le vieux Pellerin.

1. Le texte d'Etienne de Byzance est formel, et comme il se trouve confirmé par les types monétaires, il n'y a aucune raison de le révoquer en doute : Alabanda a porté pendant quelque temps le nom d'Antioche.

2. Il ne faut pas s'étonner si ce nom d'Antioche,

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 313; *Supplément*, t. VI, p. 446.
2. Waddington, *Voyage en Asie-Mineure au point de vue numismatique*, p. 42, et *Mélanges de numismatique*, 2^e série (1867), p. 6.
3. Leake, *Numism. hellenica. Asiatic Greece*, Addenda, p. 143.
4. Borrell, dans le *Numism. Chronicle*, t. IX (1846), p. 146.
5. Droysen, *Hist de l'hellénisme*, t. II, p. 719.
6. Barclay Head, *Hist. numorum*, p. 519.
7. Imhoof Blumer, *Griechische Münzen*, p. 662, n° 409.

appliqué à Alabanda, n'a pas laissé de traces dans l'histoire, car il ne fut usité que fort peu de temps, et seulement pendant une courte période du règne d'Antiochus III le Grand. En effet, si Alabanda avait pris le nom d'Antioche dès les règnes d'Antiochus 1^{er} ou d'Antiochus II, il est vraisemblable qu'elle l'eût gardé au moins jusque sous Antiochus III, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle échappa à la domination des Séleucides. Or, nous constatons qu'Alabanda a encore son nom originaire en l'an 197 avant J.-C., car elle figure, à cette date, sous le nom d'Alabanda parmi les cités asiatiques alliées de Rome contre Philippe V de Macédoine¹. D'autre part, dès l'année 189, c'est-à-dire aussitôt après la défaite d'Antiochus III à Magnésie, alors que les Séleucides perdirent l'Asie-Mineure sans espoir de retour, nous voyons Alabanda citée sous ce nom parmi les villes qui se jetèrent dans les bras des Romains, et depuis cette époque, Alabanda ne cessa de servir la cause de Rome, dont elle fut toujours la fidèle alliée. Ainsi donc, ce fut seulement dans la période comprise entre 197 et 189 qu'Alabanda porta le nom d'Antioche; nous pouvons conjecturer qu'elle changea de nom en l'honneur du roi de Syrie, après que ce dernier se fut emparé d'Ephèse en 197. C'est le moment où Antiochus III colonisa l'Asie-Mineure : il transporta notamment en Lydie et en Phrygie deux mille familles juives de la Babylonie et de la Mésopotamie.

3. Le style des monnaies aux types de la tête

1. Polybe, XVI, 24; Tite-Live, XXXIII, 18; cf. Diehl et Cousin, dans le *Bull. corr. hell.*, t. X, p. 303.

d'Apollon et du Pégase galopant se rapportent bien à l'époque d'Antiochus III, et il n'y a, de ce côté, aucun obstacle à attribuer à cette période les monnaies à la légende **ANTIOXEΩN**.

4. Un des arguments invoqués par Eckhel pour soutenir que les monnaies en question sont le produit d'une alliance monétaire entre Alabanda et Antioche sur le Méandre, c'est qu'on trouve quelques noms de magistrats à la fois sur les pièces à la légende **ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ** et sur celles qui portent **ANTIOXEΩN**. Cette raison a même paru péremptoire à la plupart des numismatistes. Or, à mon avis, elle prouve, bien au contraire, l'identité de la ville d'Alabanda et de la ville d'Antioche, et voici comment. Les noms de magistrats qu'on rencontre à la fois avec le nom d'Alabanda et le nom d'Antioche, sont au nombre de trois seulement : ce sont Ménoclès, Menestheus¹ et Timoclès. Je n'en connais pas d'autres². Or, nous concluons tout simplement que la ville d'Alabanda a changé son nom en celui d'Antioche pendant que ces trois magistrats étaient en fonction et étaient chargés de battre monnaie. Ceci n'a rien que de très naturel : les magistrats monétaires étaient au nombre de trois à Rome, à Athènes et dans un grand nombre d'autres villes.

1. *Menestheus* et non *Meneutheus*, comme a lu Mionnet, ou *Perestheus*, comme a lu Combe, *Musée Hunter*, pl. v, n° 7.

2. Mionnet, dans une note de la p. 305 (t. V de sa *Description*), désigne le nom **ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ** comme se trouvant avec l'inscription **ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ**. Mais c'est une erreur ; ce nom de magistrat ne se présente qu'avec **ANTIOXEΩN**. L'erreur de Mionnet me semble provenir de ce que cet auteur a mal interprété ce que dit Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572.

C'étaient peut-être des stratèges comme à Athènes¹; du moins, cette conjecture est fondée sur une inscription trouvée près d'Alabanda, qui mentionne un Ménécès qui pourrait être le même que celui des monnaies, et qui est qualifié dans le texte épigraphique στρατηγός ἐπὶ χώρας². Quoi qu'il en soit, la présence des trois magistrats, Ménécès, Menestheus et Timoclès sur les monnaies à la légende ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ et ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ, loin d'être, comme on l'a cru, contraire à notre thèse, ne fait que la confirmer d'une manière éclatante.

5. Une alliance monétaire comme celle dont parle Eckhel n'est pas vraisemblable, et les exemples qu'il cite ne peuvent servir dans l'espèce. En effet, quand deux villes concluent une alliance monétaire, les types communs qu'elles adoptent sont empruntés à la fois à l'une et à l'autre des villes associées. Même pour les cistophores, puisque Eckhel invoque cet exemple, si les types de cette espèce de monnaies restent généralement les mêmes partout, les ateliers différents qui les émettent y ont placé, à côté du type principal invariable, un monogramme ou un symbole qui leur est propre. Sur les monnaies des villes associées, on retrouve les types particuliers à chacune d'elles, et bien souvent, le mot ΟΜΟΝΟΙΑ qui ne laisse aucun doute sur l'origine et la nature de ce monnayage à frais communs. Rien de tout cela sur les monnaies aux types de la tête d'Apollon et du

1. Th. Reinach, *Les Stratèges sur les monnaies d'Athènes*, dans la *Revue des Etudes grecques*, 1888.

2. Hauvette-Besnault et M. Dubois, dans le *Bull. de corr. hell.*, t. V, 1881, p. 180.

Pégase galopant, que l'on voudrait classer à Antioche sur le Méandre : ce sont les types d'Alabanda, et dans l'hypothèse que nous combattons, il faudrait admettre que l'association ne se manifeste sur les monnaies par aucun signe extérieur. Les types particuliers à Antioche sur le Méandre ne se trouvent pas reproduits ; cette ville renonce à tout symbole et elle abdique totalement son autonomie monétaire pour prendre exclusivement les types d'Alabanda, son associée. Cela n'est guère vraisemblable.

6. Le type de Pégase galopant a sa raison d'être à Alabanda ; il s'explique par la fable qu'a rapportée Étienne de Byzance, dans le passage cité plus haut, puisque le nom d'Alabanda même serait dérivé de deux mots cariens, *ala*, « cheval, » et *banda*, « victoire, » ce qui ferait allusion à un succès hippique remporté par Caros le fondateur de la ville, ou à Evippos, le génie protecteur des hippodromes. Pégase n'a rien à voir avec Antioche sur le Méandre, dont les types monétaires sont tout différents.

7. Une dernière remarque. On sait qu'un très grand nombre des villes d'Asie Mineure ont souvent pour type de leurs monnaies un bison cornupète : il n'est donc pas surprenant de le rencontrer sur des pièces d'Antioche-Alabanda, de même que sur des pièces d'Antioche sur le Méandre, bien que le monnayage de ces deux villes soit tout à fait indépendant l'un de l'autre. Mais quand les monnaies appartiennent à ce dernier atelier, on voit toujours sous le bison les détours carrés du Méandre¹, tandis qu'ils ne

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, t. I (1861), p. 30.

figurent jamais, et pour cause, sur les monnaies d'Antioche-Alabanda.

II

J'ai réuni sur la planche X quelques pièces d'Alabanda et d'Antioche sur le Méandre, que je vais décrire et expliquer. Elles se partagent en trois groupes. 1. Monnaies d'Alabanda. 2. Monnaies d'Antioche-Alabanda. 3. Monnaies d'Antioche sur le Méandre.

1. *Monnaies d'Alabanda.*

1. Tête laurée d'Apollon à gauche. Grènetis effacé.
 Ῥ. ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ. Pégase au galop, à droite;
 dessous, ΣΟΚΡΑΤΗΣ. — Ῥ 29 mill. Tétradr., 16
 gr. 45. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 1.

Ce tétradrachme a été décrit par Mionnet (*Descr.*
 t. III, p. 305, n° 6). Nous ne le reproduisons ici que
 pour servir de terme de comparaison avec les mon-
 naies d'Antioche-Alabanda dont il sera question tout
 à l'heure. Mionnet a lu le nom du magistrat ΣΟΚΡΑΤΗΣ
 au lieu de ΣΟΚΡΑΤΗΣ; l'Ω est, à la vérité, mal venu
 à la frappe.

2. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux
 tressés et relevés sur la nuque.

Ῥ. ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ. Pégase au galop, à droite;
 dessous, ΚΑ. Couronne de laurier au pourtour.

Ῥ 26. Tridrachme, 12 gr. 15. — Cabinet des
 Médailles. Pl. x, fig. 2.

3. Même tête d'Apollon.

Υ. ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ. Trépied surmonté de la cortine; dans le champ, à gauche, un casque(?); à l'exergue, ΙΕ. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 23. Didrachme, 7 gr. 10 (pièce trouée). Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 3.

Ce didrachme et le tridrachme n° 2 n'appartiennent pas au même groupe que le tétradrachme n° 1. C'est ce que prouvent surabondamment leur style, leurs types, la forme des lettres, la couronne de laurier qui entoure le revers. Si le groupe représenté par le tétradrachme n° 1 remonte à l'époque contemporaine d'Antiochus III le Grand, je suis porté à croire qu'un espace de temps assez long le sépare du groupe représenté par les pièces n° 2 et 3. Ces dernières n'ont certainement été frappées qu'après l'an 168 avant J.-C., époque où le Sénat romain ayant déclaré libres la Carie et la Lycie¹, le monnayage autonome a pu reprendre son cours un instant interrompu après la défaite d'Antiochus III en 189. Le tridrachme est une division fort rare dans le monnayage autonome des villes d'Asie Mineure. M. Feuwardent possède une variété de celui que nous publions, qui pèse 11 gr. 45; devant le Pégase le monogr. ΛΣ. Quant aux lettres ΙΕ qu'on lit sur notre didrachme, ce n'est probablement pas une date; je préfère y voir les initiales d'un nom de magistrat (Ιέραξ, Ίεροκλής, Ίέρων, etc.).

1. Polybe, XXX, 5; T. Liv., XLV, 25.

2. *Monnaies d'Antioche-Alabanda.*

4. Tête laurée d'Apollon, à gauche. Grènetis.

℞. ANTIOXEΩN. Pégase au galop, à droite ; dessous, ΧΡΥΣΟΓΟΝΟΣ. — Ɱ 29. Tétradr. 16 gr. 60. — Cab. des Médailles. Pl. x, fig. 4.

5. Même tête d'Apollon.

℞. ANTIOXEΩN. Pégase au galop, à gauche ; dessous, un monogramme composé des lettres TE.

Ɱ 35. Tétradr. 16 gr. 45. — Cab. des Médailles (*Coll. de Luynes*). Pl. x, fig. 5.

Il suffit de comparer le tétradrachme n° 4 avec celui que nous avons décrit sous le n° 1 pour être frappé de l'identité de types et de style, signalée par Pellerin. Nous ne reviendrons pas sur ce point. Le tétradrachme n° 5 offre des particularités à signaler : le monogramme qui représente le nom du magistrat, la direction donnée au Pégase, enfin, l'extrême largeur du flan. Cette dimension exceptionnelle du flan est encore un argument que nous pourrions invoquer en faveur de l'identité d'Antioche et d'Alabanda, car on trouve le même module donné à des tétradrachmes à la légende ἈΛΑΒΑΝΔΕΩΝ. Le n° 4 de Mionnet notamment, avec ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ ΔΙΟΓΕΝΗΣ a jusqu'à 37 millimètres de diamètre.

La série comprend des drachmes et des tétradrachmes comme avec le nom d'Alabanda. Voici les noms des magistrats que j'ai relevés sur ces monnaies d'Antioche-Alabanda :

MENEΚΛΗΣ (Mionnet, *Descr.*, n° 53);

MENEΣΘΕΥΣ, lecture rectifiée (Mionnet, *Descr.* n° 54; *Supplément*, n° 57 et 67);

ΤΙΜΟΚΛΗΣ (Mionnet, *Descr.*, n° 55 et 56);

ΦΙΛΤΟΓΕΝΗΣ (Waddington, *Voyage num.*, p. 42);

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ (Coll. Waddington et Berlin¹);

ΙΣΟΚΡΑΤΗΣ (chez M. Feuardent);

ΣΥΜΜΑΧΟΣ (chez M. Feuardent);

ΧΡΥΣΟΓΟΝΟΣ (voyez ci-dessus, n° 4).

ΤΕ en monogr. (voyez ci-dessus, n° 5).

A ces monnaies d'argent, il faut joindre une petite pièce de bronze qui est également aux types de la tête d'Apollon et du Pégase galopant, et qui porte le nom du magistrat **ΑΡΙΣΤΕΥΣ**².

Enfin, parmi les monnaies de bronze avec d'autres types, classées jusqu'ici à Antioche sur le Méandre, il en est quelques-unes qui me paraissent sûrement appartenir à Antioche-Alabanda. Dans les cartons du Cabinet des Médailles, je trouve les suivantes, qui sont sans nom de magistrat :

6. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

Υ. **ANTIO** | **ΧΕΩΝ**. Zébu cornupète, à droite.

℞ 19 mill. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 6.

Le type du droit, sur cette pièce, est identique à celui des monnaies d'argent; quant au revers, il est

1. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2^e série (1867), p. 6 et pl. I, fig. 6. L'exemplaire de la collection de M. Waddington se trouvait dans le trésor d'Amasia, avec des tétradrachmes des premiers Séleucides et surtout d'Antiochus III; la même trouvaille contenait aussi d'autres tétradrachmes d'Antioche de Carie, avec différents noms de magistrats que M. Waddington n'énumère pas. Cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 572, et Pinder, *Die antiken Münzen d. Königl. Museums*, p. 66.

2. Imhoof-Blumer, *Griech. Münzen*, p. 662, n° 409.

pareil, sauf pour la légende, à des monnaies de bronze qui portent ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ.

7. Tête laurée d'Apollon, à gauche.

℞. ANTIO | ΧΕΩΝ. Zébu cornupète, à droite; dessous, le monogramme Æ (?).

Æ 13 mill. — Cabinet des Médailles. Pl. x, fig. 7.

8. Lyre.

℞. ANTIO | ΧΕΩΝ. Zébu tourné à gauche.

Æ 11 mill. — Cab. des Médailles. Pl. x, fig. 8.

Cette petite monnaie de bronze est identique à une pièce qui porte ΑΛΑΒΑΝ | ΔΕΩΝ, avec cette seule différence que le zébu est tourné à droite, au lieu de regarder à gauche; un exemplaire de la monnaie au nom d'Alabanda, publié, il y a quelques années, par M. Imhoof-Blumer¹, rendra facile la comparaison.

On ne saurait nier, ce semble, que ces rapprochements soient tout à fait concluants en faveur de la thèse que nous avons soutenue. Ajoutons que, une fois ces pièces retirées de la suite d'Antioche sur le Méandre, on se rend compte au premier coup d'œil que les types de cette dernière ville, ainsi que le style de ses monnaies, n'ont rien de commun avec ceux d'Antioche-Alabanda. Nous pouvons donc conclure que l'étude des monnaies confirme l'assertion d'Étienne de Byzance. Alabanda a porté le nom d'Antioche sous Antiochus III le Grand, de 197 à 189 avant notre ère, et c'est pendant cette courte période que les monnaies que nous venons de décrire

1. Dans la *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. XVI (1884), p. 267, n° 90.

ont été frappées. On sait que beaucoup d'autres villes d'Asie Mineure, Tralles, Tarse, Mallus, Adana, etc., portèrent momentanément le nom d'Antioche; Séleucus I^{er} Nicator fonda, pour sa part seulement, jusqu'à seize Antioches, et souvent même le territoire de ces villes homonymes était limitrophe. Les difficultés pratiques et les confusions quotidiennes qui furent le résultat de cette homonymie officielle, contribuèrent autant que les circonstances politiques, à pousser la plupart de ces villes à reprendre bien vite leurs anciens noms, dès que les maîtres qui leur avaient imposé l'appellation commune eurent disparu.

3° Monnaies d'Antioche sur le Méandre.

Le tétradrachme suivant a été récemment acquis par le Cabinet des Médailles :

Tête laurée de Zeus à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ANTI | OXE | ΩΝ, en trois lignes dans le champ, à droite. Aigle debout à gauche, sur un foudre; devant, ΣΟΛ. Au pourtour, un cercle de méandres carrés.

℞ 29 mill. 16 gr. 65. — Cab. des Méd. Pl. x, fig. 9.

Ce magnifique tétradrachme est inédit. Les détours du Méandre qui figurent au pourtour du revers ne nous permettent pas d'hésiter à le classer à Antioche de Carie plutôt qu'à toute autre ville du même nom. Le type de l'aigle se retrouve sur des pièces de

bronze¹ ; le magistrat s'appelle probablement Σόλων. Le style ne paraissant pas très ancien, je serais peu éloigné de croire que la pièce a été émise seulement après 168 avant J.-C., quand le sénat romain eut, comme nous l'avons déjà dit, déclaré libres la Carie et la Lycie. C'est, dans ce classement, la plus ancienne pièce d'Antioche sur le Méandre, ce qui s'explique aisément, car si cette ville a été fondée par Antiochus III, elle n'a probablement pas eu le temps de frapper monnaie avant la défaite de ce prince, et ce n'est que plus tard, en 168, qu'elle obtint ce privilège de la part des Romains.

De ce tétradrachme on doit rapprocher les drachmes qui répondent à la description suivante :

Tête laurée d'Apollon, à droite.

Υ. ANTIOXEΩΝ. Zébu accroupi, à gauche, sur les détours du Méandre. Au dessous, un nom variable de magistrat. Couronne de laurier au pourtour.

Les noms de magistrats que j'ai relevés sur cette pièce sont les suivants :

ΔΙΟΤΡΕΦΗΣ (Coll. Lœbbecke)² ;

ΜΕΝΕΦΡΩΝ (anc. coll. Iwanoff)³ ;

ΜΕΛΕ... (anc. coll. Fox)⁴.

Un quatrième exemplaire, conservé au Cabinet des Médailles, porte un nom de magistrat illisible, mais qui n'est certainement pas l'un des trois précédents :

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 314, n^o 57 et 58.

2. *Zeit. für Numism.*, t. XII (1885), p. 322.

3. *Catal. de vente de la coll. Iwanoff* (Londres, 1863), n^o 335 ; Leake, *Numism. hellen. Asiatic Greece*, Addenda, p. 143.

4. Fox, *Engravings Coins*, 2^e part., n^o 93.

la première lettre est un A. L'incertitude de la lecture nous a fait juger inutile la reproduction de cette pièce.

Il faut sans doute rattacher à la même série les monnaies de bronze qui ont, au droit, la tête du dieu Mén sur un croissant, et au revers, un zébu entre le mot **ANTIOXEON** et un nom variable de magistrat. Mais les deux seuls noms dont la lecture paraisse certaine sont ceux de **HPIAIOX.** et **ΔΙΟΝΥΣ.**, publiés par M. Imhoof-Blumer¹; ceux qui sont donnés par Mionnet², d'après Ramus, sont mutilés, mal lus, et ne méritent aucune confiance.

Je dois dire, d'ailleurs, puisque l'occasion s'en présente, que les chapitres de Mionnet concernant Alabanda et Antioche sont entièrement à refaire. Non seulement un certain nombre de pièces nouvelles ont été acquises par les musées, ou publiées par divers savants, MM. Waddington, Imhoof-Blumer, Fox, Leake, Friedlaender, Løbbecke, dans les mémoires auxquels j'ai eu à me référer au cours de cette note; mais dans son catalogue même, Mionnet a commis une série d'erreurs et de confusions graves, décrivant, sans s'en douter, deux fois les mêmes pièces, faisant des attributions fantaisistes, des lectures impossibles. Il serait long et fastidieux d'énumérer ces fautes; mieux vaut prévenir simplement le lecteur et attendre une nouvelle monographie numismatique de la Carie, qui ne tardera peut-être pas à nous être offerte.

E. BABELON.

1. *Monnaies grecques*, p. 304, n° 3.

2. Mionnet, *Suppl.* n° 68, 69, 70.

LA MONNAIE DE VIMY

ou

DE NEUVILLE

DANS LE LYONNAIS.

La petite région qui a porté le nom de *Franc Lyonnais* faisait autrefois partie du royaume de Bourgogne. Elle se mit, en 1398, sous la sauvegarde du comte de Savoie, vicaire de l'empereur d'Allemagne, et, à une époque qui est incertaine, les habitants sollicitèrent la protection du roi de France. Celui-ci la leur accorda en consentant à leur laisser leurs privilèges et leurs franchises. Ils firent plus, afin d'être assurés d'un plus ferme appui : ils se donnèrent au royaume de France, sous condition de conserver encore leurs libertés et de se gouverner en vertu de leurs propres coutumes. Cet événement eut lieu probablement vers la fin du quinzième siècle. Ce régime exceptionnel et les franchises, parmi lesquelles était l'exemption des tailles et des subsides de toute sorte, furent confirmés par François I^{er} (lettres d'avril 1542), par Henri II (lettres du 29 août 1556), etc. ¹ Le Franc Lyonnais, qui prit ce nom lors de son union à la France, avait pour capitale la ville de Vimy (l'ancien *Viminatum*), située sur la Saône.

1. Le Franc Lyonnais faisait au roi de France, tous les huit ans, un don volontaire de trois mille livres.

Vimy était le siège d'une baronnie qui fit partie du marquisat érigé par le Roi en 1666, en faveur de Camille de Neufville, archevêque de Lyon. A cette époque cet archevêque, qui avait fait de Vimy sa résidence préférée et qui s'attachait à rendre cette petite ville prospère, en changea le nom et lui donna le nom de sa maison. Depuis lors, Vimy n'a été connu que sous le nom de Neufville ou Neuville.

Camille de Neufville ne négligeait aucune occasion de servir les intérêts de Vimy; il obtint qu'un atelier monétaire, placé sous la juridiction de la Cour des monnaies de Lyon, fut établi à Vimy¹, et quatre presses furent montées dans cet atelier.

Un arrêt du 9 décembre 1598 autorisa le maître de la Monnaie de Lyon à « convertir les doubles de cuivre n'ayant cours que pour un denier tournois en liards faits à la presse ». Cette fabrication paraît avoir été très limitée.

Des émissions de liards « de pur cuivre rouge » furent faites sous Louis XIV, tant à raison des besoins du commerce que pour faire échec aux entreprises assez audacieuses des souverains de la principauté de Dombes. Ceux-ci, qui avaient, tout au moins de fait, le droit de monnayage, possédaient, à Trévoux, un atelier dans lequel le travail a été poussé très activement, surtout sous Mademoiselle de Montpensier². Au temps de cette princesse, on fabriqua à Trévoux une très grande quantité de deniers

1. On a dit qu'il y avait eu précédemment un petit atelier monétaire à Vimy; nous ne le pensons pas. Nous n'avons trouvé aucune preuve de ce fait.

2. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, souveraine de Dombes, 1650-1693.

de cuivre et de liards de billon, à peu près semblables à ceux de France, et cette petite monnaie, depuis longtemps connue, monnaie commode et utile, était très répandue et en faveur, sous Louis XIII et Louis XIV, dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Bresse, quoi qu'on fit en France pour en entraver la circulation.

La fabrication des liards de cuivre, en 1654, faite à Vimy et à Nîmes, eut pour principal objet de remplacer les liards de Dombes dans le commerce. On fit les *liards de France*, suivant l'édit de 1654, dans douze ateliers en France, mais nous ne nous occupons ici que du petit atelier du Franc Lyonnais.

Isaac Blandin fut commis par le Roi pour entreprendre cette fabrication à Vimy et à Nîmes. Les travaux commencèrent en mai 1654. Blandin donna pouvoir, le 5 février 1655, à Jean Buisson, demeurant à Montpellier, de faire travailler dans ce but les quatre presses de Vimy pendant deux ans et demi.

Jean Buisson, sous-traitant du traitant général Isaac Blandin, se mit à l'œuvre, mais il fut bientôt poursuivi, à fin de dépossession, pour n'avoir pas exécuté certaines clauses de son traité. Il fut remplacé par Martial Sénemaud, un des procureurs de Blandin (9 et 10 décembre 1655), lequel Sénemaud fut mis en possession du matériel. Le 10 décembre 1655, le « commissaire député par Sa Majesté en ladite Cour (de Lyon) pour la fabrication des liards de cuivre », Jean de Marceau, seigneur de Marmezy, ordonna à Sénemaud de continuer sans retard la fabrication, et Sénemaud, mis en demeure, déclara

prendre un cœur pour différent. Cependant Jean Buisson, ayant accompli d'autre art ses engagements, obtint main-levée des oppositions et restitution de l'outillage de la monnaie, et fut rétabli, le 5 janvier 1656, en ses droits et qualités de sous-traitant¹.

La fabrication des liards de cuivre rouge pur a été continuée à Vimy en 1657 et en 1658. Cela est certain pour 1657, car nous avons eu sous les yeux des comptes afférents aux travaux faits dans cette année. Nous ignorons à quelle date l'entreprise a cessé en 1658; en ce temps-là, Jacques du Buisson, conseiller en la Cour des monnaies, prenait encore la qualité de « commissaire députté pour la fabrication des liards establie à Vimy », et présidait à des règlements de comptes.

En 1660, le 6 février, procès-verbal fut dressé de la destruction de 662 « carrés et vieux goujons » qui avaient servi à la fabrication des liards de cuivre à Vimy et avaient été trouvés en la monnaie de Lyon².

Les liards en cuivre rouge pur, dits *liards de France*, sont bien connus. Ceux qui ont été gravés et frappés à Vimy portent les dates de 1655 à 1658. Il est probable que quelques-uns des liards de Vimy ont un cœur, différent de Martial Sênemaud, sous-traitant en 1655.

1. Archives du Rhône, B 107, et Archives nationales, Z 1^{er} 1012. — M. J.-Adrien Blanchet a fait mention de délivrances de liards de cuivre fabriqués à Vimy en 1656 et en 1657 (Arch. nat., Z 1^{er}, 1012), mais il a regardé à tort ce Vimy comme étant situé près d'Arras, dans le Pas-de-Calais (*Revue numismatique*, 3^e série, t. VIII, 1890, p. 131).

2. Archives du Rhône, B, 107.

L'atelier de Vimy présentait ses produits sous la lettre de l'atelier de Lyon (D).

L·XIII·ROY·DE·FR·ET·DE·NA 1655 Buste du Roi, la tête couronnée, à droite.

Revers. | ·LIARD· | ·DE· | ·FRANCE· | (En trois lignes.) Au dessous, la lettre D entre trois fleurs de lis, deux et une en pointe. Cuivre rouge¹.

Les coins des liards de cuivre ont été gravés par Pierre van Solinghem, dit Pitre, qui a travaillé à Vimy, de 1654 à 1656.

Pendant qu'on frappait des liards de cuivre rouge à Vimy, on faisait à Lyon des liards de billon. Ces deux fabrications furent conduites dans le même temps, en quelque sorte parallèlement, mais restèrent distinctes et séparées.

La première déclaration du Roi au sujet des liards de billon est de mai 1655 ; elle fut confirmée par une autre déclaration plus précise du 6 août 1656. En suite de cette dernière, il fut ordonné de « travailler en la monnoye de Lion au convertissement des liars descriez par Sa Majesté en d'autres fabriquez à ses coings et armes au dernier degré de bonté et de perfection ». La mise à exécution de cette déclaration, vérifiée en Cour des monnaies le 5 septembre 1656, ne devait pas être retardée. On se mit en devoir de procéder aussitôt à la mise en marche de machines qui avaient été installées plusieurs mois auparavant.

Nicolas Pluyette avait été commis par le Roi, en

1. On a fait, en 1656, des liards, avec la lettre D, dont le grènetis est double, dont le flan est un peu plus large et sur lesquels, au revers, chaque mot est entre deux fleurs de lis, au lieu d'être entre deux points.

1655, pour entreprendre ces opérations; il était encore en charge le 6 juillet 1656, car, à cette date, il demandait à être autorisé à « se servir de pierres appartenant au cy devant fermier de la monnoye de Dombes, desquelles il ne se sert point attendu que ladite monnoye de Dombes a cessé de travailler depuis longtemps ».

Cependant le Roi, par arrêt du 28 juin 1656, avait subrogé François Grignord au lieu et place de Nicolas Pluyette, le commettant « pour faire la fonte et convertir en liards aux coing et armes de sadite Majesté, en son hostel de la monnoye de la ville de Lion, des liards de billon fabriqués ez monnoyes de Dombes, Orange et autres estrangères de quelque tître et fabrique qu'ils puissent estre tant vieux que nouveaux ».

Grignord remboursa à Pluyette, son prédécesseur, 60,000 livres pour son bail et 34,000 livres pour le prix des « outils, utancilles et bastiments » nécessaires à la fabrication. La remarque est faite au cours d'un contrat du 5 janvier 1657 que « à laquelle fabrication a esté mesmes obligé de travailler par la voye du marteau pour satisfaire à l'impression que le publicq en avoit prise ».

Les liards de Lyon ont donc été frappés à Lyon en 1656 et en 1657¹. Ils portent cependant la date de 1655.

LV·XIII·D·G·F·E·N·R·Écu de France.

Revers. (Croisette.) LIARD·DE·LION·1655. Croix ancree cantonnée de quatre fleurs de lis. Billon. 13 mill. 5².

1. Archives du Rhône B 73 et 111.

2. Un autre liard de billon porte aussi la date de 1655. — (Croisette.)

La fabrication et l'émission des liards de Lyon furent contrariées et entravées, et l'on a nombre de pièces de procédure qui prouvent « les caballes et inventions de particuliers mal intentionnez au service du Roy et du publicq », qui s'efforçaient d'empêcher la production de cette monnaie de billon, « afin de profiter du commerce et négoce des liards de Dombes et Orange qui ont esté descriés. » On refusa les nouveaux liards, et l'on alla même plus loin. Des gens « auroient esté assez hardys pour entrer dans l'hostel de ceste monnoye (de Lyon) et y venir menasser tant ledit James (le procureur de François Grignord) que lesdits ouvriers de les jeter dans la rivière que de les brusler (les bâtiments). »

En 1657, Pierre Tissier, fermier général des monnaies, avait traité pour la fabrication des nouvelles pièces de quinze et de trente deniers, faites de billon. Ces pièces devaient être faites à Vimy, et Charles Vannier était, à Vimy, le sous-traitant de Pierre Tissier. Les mesures avaient été prises pour que la fabrication eût lieu dans cette ville, et elle fut effectivement en activité en 1657, mais, le 3 juillet 1658, Vannier fut autorisé à faire venir du billon de Vimy à Lyon pour occuper à la monnaie de Lyon deux presses devant produire des pièces de quinze et de trente deniers, et le fermier général obtint de fabriquer ces monnaies, en 1658, non plus à Vimy, mais à Lyon, à Toulouse et ailleurs¹.

LVD · XIII · D · G · Croix de Malte. — Revers. · FR · E · N · REX · 1655
Écu de France. De billon. 14 mill. 5. — Nous n'avons aucun renseignement sur ce liard.

1. Archives du Rhône, B 107.

Cette émission, alors entreprise à Lyon, fut reprise plus tard dans cette ville, car on connaît des pièces de billon de quinze et de trente deniers frappées à Lyon en 1709, 1710, 1711, etc., mais ces dernières sont d'un autre type¹.

·L·XIII·ROY·D·FR·E·D·NA·1657. Trois fleurs de lis, deux et une, sous la couronne de France. A l'exergue : 15·D

Revers. (Grenade) SIT·NOMEN·DNI·BENEDICTVM Quatre fleurs de lis en croix; la lettre D au centre et dans un cercle. Billon.

·L·XIII·ROY·D·FR·E·D·NA·1657 Trois fleurs de lis, deux et une, sous la couronne de France. A l'exergue : 30·D·

Revers. SIT·NOMEN·DOMINI·BENEDICTVM Quatre fleurs de lis en croix; la lettre D au centre et dans un cercle. Billon.

Les pièces qui portent, avec la lettre D, la date de 1657, ont été faites à Vimy².

En octobre 1674³, le fermier général des monnaies, Jean-Baptiste Lucot, ayant été chargé de la fabrication des pièces de quatre sous, l'organisa dans l'atelier de Neuville (l'ancien Vimy).

On a élevé des doutes sur l'établissement de cette fabrication en ce lieu, à cette époque, mais le fait est certain. Nous allons le démontrer en reproduisant nue ordonnance rendue, le 22 août 1675, par Constant de Silvecane, président de la Cour des monnaies

1. Le type aux deux L adossées.

2. Ces pièces sont très rares.

3. Il est même possible, mais nous ne le pensons pas, que la fabrication des pièces de quatre sous ait commencé à Neuville en 1668.

de Lyon. Cette pièce présente d'ailleurs un autre intérêt : « Jean-Baptiste Lucot, fermier général des monnoyes de France (nous a dit que) depuis l'establisement qu'il a fait dez le mois d'octobre dernier (1674) de la fabricque des pièces de quatre solz, ayant eu besoin d'un habille graveur il nous auroit présenté le nommé Grandchamp qui lui avoit esté indiqué lequel nous avons commis dez ce temps-là, mais ayant recogneu qu'il (Grandchamp) n'estoit pas propre pour le travail des monnoyes pour lequel il faut une pratique et une expériens particulière, il auroit esté contraint de le congédier et de nous présenter de nouveau Clair Jacquemin qu'on lui avoit fait entendre estre des plus expertz de cette ville et auquel d'abord ledit Lucot eust la facillité de faire des avances considérables desquelles ne pouvoit se rembourser que par le travail dudit Jacquemin il a esté contraint de l'employer quoy qu'il aye recogneu aussitost qu'il n'avoit l'expériens nécessaire dans la graveure et trempe des carrez pour la fabrication des monnoyes, et n'eust esté le secours qu'il a eu de Darmand Lorfelin graveur très habille qui a fait le plus important dudit travail et le plus difficile il n'auroit peu y satisfaire. Mais maintenant qu'il est à peu près remboursé, il requiert qu'il vous plaise vouloir commettre ledit Lorfelin de l'expériens et capacité duquel ledit Lucot est très satisfait pour la fonction de graveur en ladicté fabricque de Neufville...¹. » Silvecane commit d'Armand l'Orfelin « pour faire la fonction de graveur dans la fabrication des pièces de quatre solz establie audit Neufville ».

1. Archives du Rhône, B 107.

Nicolas Simon parait avoir été commis le premier à la direction de cette fabrication à Neuville; il fut en fonctions en 1674 et en 1675. Il fut remplacé, le 20 avril 1675, par Abraham Morel, lequel, étant décédé, eut à son tour pour successeur, le 14 décembre 1675, César Maniquet. Le président de Silvecane était, à cette date, « commissaire député du Roy » pour cette fabrique.

On faisait encore à l'atelier de Neuville, en 1677, des pièces de quatre sous.

LVDOVICVS (fleuron) **XIIII D GRA.** Buste du Roi, la tête tournée à droite.

Revers. **•FRAN•ET•NAVARRÆ•REX•1675**¹. Quatre fleurs de lis en croix surmontées de la couronne royale; au milieu, la lettre D. Argent.

Les coins de cette petite monnaie ont été gravés par Lochey de Grandchamp, Clair Jacquemin et Gilbert d'Armand l'Orfelin.

Les pièces de quatre sous devaient être faites à la monnaie de Lyon, et la Cour des monnaies avait même chargé, en 1674, Claude Hardy, commis graveur à la Monnaie de Paris, de faire les poinçons et les matrices de ces pièces. La Cour laissa au fermier général sa liberté d'action, et l'on a vu plus haut qu'il préféra faire cette fabrication à Neuville.

L'hôtel de la monnaie de Neuville fut ensuite fermé, et le matériel transporté successivement à Lyon. C'est ainsi que, lorsqu'on reprit à Lyon, en 1691, et dans les années suivantes, la fabrication des liards de France, les anciens balanciers de Neuville

1. Nous avons vu des pièces de quatre sous datées de 1674 à 1677.

furent fondus pour faire ceux qu'avait rendus nécessaires la nouvelle entreprise ¹.

Il semble que, au temps du dernier sous-traitant, César Maniquet (1675-1677), l'atelier de Neuville ait servi à d'autres travaux. Dans une enquête ouverte à Trévoux en mars 1686 contre Maniquet, on signala les pièces de quatre sous dont nous venons de parler, mais les témoins — le graveur Gilbert d'Armand l'Orfelin était un d'eux — donnèrent à entendre que Maniquet avait fait fondre à Neuville des monnaies en argent et en billon et avait fait des affinages illi-cites. On a même prétendu qu'on avait frappé des sequins, comme à Trévoux.

Si ces pièces de quatre sous sont aujourd'hui relativement peu communes, ce n'est pas que l'émission n'ait été importante. Dans un placet de Mademoiselle de Montpensier à Colbert, touchant le privilège de battre monnaie des princes de Dombes, nous lisons que « Sa Majesté ayant estably depuis quelques années la fabrique de pièces de quatre sols dans le Royaume Mademoiselle n'a pas voulu en faire dans sa monnoye... Elle fit mesme commander lors à tous les ouvriers de sa monnoye (de Trévoux) d'aller travailler dans celle de Neufville où l'on en avoit besoin pour la fabrique de ces pièces de quatre sols...¹ ».

NATALIS RONDOT.

1. Archives du Rhône, B 83.

1. Archives nationales, KK 601, p. 221.

MONNAIES SEMI-ROYALES

FRAPPÉES AU PUY

La trouvaille de Franche-Comté que nous avons eu naguère l'occasion d'analyser dans cette Revue contenait, avons-nous dit, trois deniers de Robert (996-1031), frappés au Puy, complètement inédits et dont voici la description ¹ :



+ ROTBERTVS REX. Croix.
R̄. + SANCTA MARIA. Monogramme.
Denier. Cabinet de France. Poids, 1 gr. 22.



+ ROTBERTVS REX en rétrograde. Croix.
R̄. + SANCTA MARIA. Monogramme.
Denier. — Collection Meyer, 1 gr. 20.

1. Voir les phototypies, pl. xii. Revue 1889, n^o 13, 14 et 15.



+ ROTIBERTVS REX en rétrograde. Croix.

+ SANCTA MARIA. Monogramme.

Denier. Cartons Rollin et Feuardent.

L'analyse du monogramme donne indubitablement STPS, et comme lecture certaine *Stephanus*. Si l'on y reconnaît, en outre, les traces d'un E, la légende devient complète et présente, en outre, les éléments EPS du mot *episcopus*, qui est ainsi figuré notamment sur les monnaies de Ratbod, évêque de Noyon (1068), et de Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne (1113).

La légende SANCTA MARIA du revers indique l'atelier du Puy, et dans la charte de concession monétaire faite par le roi Raoul le 8 avril 924 à Adélarde, évêque du Puy, nous relevons que l'église de cette cité est indiquée comme *ecclesia Dei genitricis et perpetue virginis*¹.

Nous retrouvons la légende MONETA SCE MARIAE sur les deniers très nombreux des x^e et xi^e siècles, dont l'attribution au Puy n'a jamais été contestée.

Il y eut au Puy, au xi^e siècle, deux évêques du nom d'Etienne. Mais nous croyons devoir écarter

1. La renommée de ce sanctuaire était telle qu'en 1062, Bernard, comte de Bigorre, lui voua sa personne et son comté : « Ac devovi me et omnem comitatum Aniciensis ecclesie sub honore Sancte Marie consecrate, » *Gallia Christiana*, 211. Inst., 228.

Etienne II, qui ne monta sur le siège épiscopal que vers 1030, et fut à peine le contemporain du roi Robert décédé en 1031. La première mention qu'on ait d'Etienne II est sa présence au concile de Limoges, en 1031.

Au contraire, Robert prit une part active à l'élection d'Étienne I^{er}; elle souleva une de ces compétitions et un de ces conflits si fréquents aux x^e et xi^e siècles entre l'autorité royale et la puissance naissante des papes. La charte de 924 constituait le temporel de l'évêché du Puy, et l'évêque était le vassal direct du roi. Aussi voyons-nous les premiers Capétiens revendiquer leurs droits de suzerain dans les nominations des évêques, et intervenir dans les affaires des abbayes d'Auvergne. Il n'est aucune occasion où l'antagonisme des deux pouvoirs royal et ecclésiastique se produisit d'une façon plus éclatante que l'élection d'Étienne I^{er}.

L'évêque Guy venait de mourir, c'était un prélat de la plus haute distinction; il avait été dans le Midi le promoteur de l'institution de la paix et de la trêve de Dieu, organisée entre les prélats et les seigneurs de l'Aquitaine, en vue de l'an mil et du cataclysme dont on croyait le monde menacé à cette date fatale.

Son neveu Étienne prit possession du siège épiscopal, contrairement aux vœux du clergé et du peuple. Il était soutenu par le roi Robert I^{er}, et se fit sacrer par Dagobert, archevêque de Bourges, qui était son métropolitain¹. Théobald était le candidat du clergé et du peuple. Le pape Grégoire V intervint

1. *Histoire de l'église angélique de N.-D. du Puy*, anno 1693.

et déposa Étienne dans un concile tenu à Rome en 998, et par une bulle dont les termes sont trop intéressants pour ne pas être rapportés ici ¹.

« Ut rex Robertus, Stephanum, Vidonis quondam Vellavorum episcopi nepotem, juste damnatum et depositum nullo modo juvari praesumat, nec ei prebere auxilium judicatum est, sed ut cleri et populi electione faveat, *salva sibi debita subjectione* decretum est. »

Malgré ces termes si impératifs, la décision du concile ne reçut pas immédiatement sa complète exécution. Grégoire V mourut avant d'avoir vu l'élu du clergé et du peuple en possession de son siège épiscopal, et ce ne fut qu'en 999 que le pape Sylvestre investit définitivement Théotard.

Étienne I^{er} fut donc, pendant deux années au moins, le contemporain de Robert. Il était le candidat de son choix et tous deux avaient un intérêt connexe dans les affaires de l'évêché du Puy, Étienne, le maintien de ses prétentions consacrées par son métropolitain; Robert, le droit qu'il revendiquait à la nomination des évêques, et, en tout cas, l'exercice de la suzeraineté que le pape lui reconnaissait, *salva sibi debita subjectione*.

Nos deniers, portant en même temps le nom du roi et le monogramme de l'évêque, si complet qu'on pourrait dire son nom, attestent cette alliance du pouvoir épiscopal avec le pouvoir royal, comme les deniers de Beauvais frappés au nom de Hugues Capet et d'Hervé.

1. Labbe, *Conc., Coll.*, tome IX, p. 772.

Reste une question ; par qui ont été frappés ces deniers ? L'évêque, secondé par le roi dans sa compétition, a-t-il voulu lui rendre hommage en inscrivant son nom sur les deniers qu'il avait le droit de frapper, ou le roi a-t-il profité des dissensions existant dans l'évêché pour frapper comme suzerain une monnaie en son nom, en reléguant le nom de l'évêque au second plan ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le style de nos deniers ne ressemble en rien à celui des deniers aux légendes : **MONETA SCE MARIE**. Autant ceux-ci ont des lettres larges, épaisses et souvent informes, autant la fabrication des deniers semi-royaux est soignée et relativement élégante. Evidemment elle est due à d'autres monnayeurs, peut-être envoyés par le roi. Robert ne paraît pas être venu au Puy. En tout cas, aucune des chartes relevées par M. Pfister, dans son *Histoire du roi Robert*, n'est datée de cette ville.

La fabrication des deniers aux légendes *Moneta Sce Marie* semble antérieure à celle des deniers semi-royaux. Il en est dont le poids dépasse 1 gr. 20. Elle se continua pendant le xi^e siècle, et le poids s'en affaiblit peu à peu. Mais il ne serait pas impossible qu'on retrouvât d'autres deniers dus à des tentatives de fabrication mixte.

En effet, en 1053, à la mort d'Étienne II, que les uns disent de la maison de Mercœur, d'autres de celles de Thiern, une nouvelle compétition se produisit. Le choix du peuple et du clergé se porta sur Pierre, neveu d'Étienne, et les électeurs le présen-

tèrent à la sanction du roi ¹. Mais le roi avait un autre candidat, Bertrand, archidiacre de Mende, qu'il soutenait, *non sine pecunia* ². Le pape l'emporta encore, et Léon IX sacra de sa propre main Pierre, l'élu du clergé et du peuple.

Les mêmes causes devant produire les mêmes effets, il ne serait pas impossible de voir, un jour ou l'autre, surgir une monnaie semi-royale d'Henri I^{er} et de Bertrand.

UN DENIER DE JEAN DE CHATEAUVILLAIN

SIRE DE BOURBON-LANCY

On ne connaissait jusqu'à présent que l'obole et les exemplaires en étaient si défectueux que ce n'était qu'à grand'peine qu'on avait pu reconstituer la légende du droit + IO:D:CAST:VILLANO. Aucun doute n'est plus possible aujourd'hui ainsi qu'on peut en juger par les phototypies, n^{os} 16 et 17, pl. XII, de cette Revue, année 1889. Ces deux monnaies, denier et obole, font partie de la collection de M. Meyer si riche en monnaies féodales et si libéralement ouverte à toutes les recherches.

J'ai, le premier, publié cette obole dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1875, pages 375 à 470, et j'ai complété ma première lecture et rectifié

1. Quem cum electores in presentiam regis consecrandum duxissent. — *Historiens de France*, tome XV, 71.

2. *Historiens de France*, tome X, p. 18.

ma première attribution dans cette Revue, année 1887, p. 402 et suivantes.

Il eût été intéressant de savoir quelle était la composition de la trouvaille dont faisaient partie ces deux monnaies, et nous aurions pu y trouver des arguments en faveur de notre attribution à Jean I^{er} de Chateaullain, fils de Guy et mari de Catherine de Beaujeu. Ce seigneur ne mourut qu'en 1325, et comme il n'est pas nommé à l'ordonnance de 1315, son monnayage doit être antérieur à cette date. Mais il résulte des renseignements par nous recueillis que ces deux monnaies proviennent de deux collections distinctes de province et qu'il n'a été gardé aucune note ni aucun souvenir de leur découverte.

E. CARON.

JEAN DE CANDIDA

MÉDAILLEUR ET DIPLOMATE

SOUS LOUIS XI, CHARLES VIII ET LOUIS XII

Pl. XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI.

Le nom d'un artiste, à qui l'on attribue un certain nombre de médailles de personnages de la fin du xv^e siècle, appartenant presque exclusivement au clergé et à la magistrature, était demeuré jusqu'à présent inconnu.

On doit à l'éminent administrateur général de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, la découverte de deux documents authentiques, d'après lesquels ce médailleur aurait été un artiste doublé d'un homme d'Etat, nommé Jean de Candida.

Le premier de ces documents, tiré de la correspondance de Guillaume de la Mare publiée en 1514¹, est la lettre suivante écrite au nom de Robert Briçonnet, président des Enquêtes en 1488, archevêque de Reims en 1493, chancelier de France le 30 août 1495 et mort à Moulins le 3 juin 1497 :

1. « Guilielmi de Mara celeberrimi juris Doctoris epistolæ, etc., que nundantur Parrhisii in ædibus Francisci Regnault commorantis in via Sancti Jacobi sub intersignis divi Claudii. » Bibliothèque nationale, Z 1969, A, ep. XXII éd. de 1514, fol. 8 v°.

Robertus etc. Johanni Candidæ, summo et oratori et historico ac sculptoriæ artis atque plasticæ hac ætate omnium consummatissimo. S.P.D

Amice, charissime, ternas epistolas tuas, figuræ et imaginis nostræ sigillo impressas atque argenteum numisma recepimus, quibus nihil deficit omnino præter spiraculum, adeo me ad vivum effinxisti. Scio quid gestias : vis amicitiam nostram etiam perseverare post mortem ac perenni hominum memoria contineri; quod mihi quoque jucundum est. Negocia vero tua ne cures, curabo enim ea quam accuratissime. Vale.

Des six lettres de Robert Briçonnet insérées dans le recueil de Guillaume de la Mare, deux seulement, la première et la dernière, donnent les titres du signataire. On lit en tête de l'une : « Robertus Brissonetus archiepiscopus et dux Remensis, Primus par et Cancellarius Franciæ, » et sur l'autre : « Robertus, miseratione divina, Archiepiscopus dux Remensis Primus par et Cancellarius Franciæ sanctæque sedis apostolicæ Legatus natus. » Toutes les deux sont écrites de Lyon, mais elles ne sont pas datées. Sur les lettres 2, 3, 4, 5, le nom de Robert est suivi d'un « etc. »

N'étant pas datées, rien n'indique qu'elles aient été classées chronologiquement; il semblerait cependant qu'elles ne sont pas antérieures à 1495, c'est-à-dire à la nomination de Robert Briçonnet à la charge de Chancelier de France.

On connaît deux médailles de Briçonnet; la première, dont la Bibliothèque conserve une épreuve en argent et deux autres en bronze, a pour légende : « Robert Briçonnet, président aux Enquêtes du Parlement, *parlamenti inquestarum presidens*, » fon-

tion qu'il dut quitter en acceptant le siège archiepiscopal de Reims, le 27 novembre 1493.

La seconde médaille, décrite et reproduite dans le *Trésor de numismatique*, médailles françaises, pl. XII et page 5, et certainement de la même main que la pièce précédente, porte l'inscription suivante : Robert Briçonnet archevêque, duc de Reims, premier pair de France, *Rob(ertus) Briconet ar(chiepis-copus) dux Rem(ensis) Primus Par Francie*.

C'est probablement de cette dernière, dont une épreuve en argent aura été remise à Robert Briçonnet, qu'il est question dans la lettre. Si la seconde légende ne mentionne pas le titre de chancelier de France, c'est parce que la lettre du chancelier aura été écrite peu de temps avant le 30 août 1495, date de l'ordonnance royale qui lui conférait cette nouvelle dignité.

Il y a lieu de fixer l'exécution de la seconde médaille peu de temps avant le 30 août 1495 et celle de la première entre 1488 et 1493, et plus près de 1488 que de 1493, parce que les traits de la seconde médaille accusent bien six ou sept années de plus que ceux de la première.

Avant de décrire les médailles de Jean de Candida, nous allons démontrer, par plusieurs témoignages, que la qualité d'ambassadeur (orator) qui lui est donnée par Robert Briçonnet lui est justement attribuée. De Candida est mentionné avec ce titre et celui de conseiller royal dans les instructions adressées de Tours le 16 septembre 1491, par Charles VIII à ses ambassadeurs en Italie. Cette

Buste à droite, coiffé d'un bonnet à retroussis ; à l'exergue, MCCCCIII.

R. : S'IL·VIENT·A POINT. Les armes de Thomas Boyer.

D. 66. Pl. XV, 3.

Cabinet de France.

L'inscription du revers est le commencement de la devise de Thomas Bohier : « S'il vient à point, m'en souviendra. » Allusion aux grandes sommes qu'il dépensait pour la construction du château de Chenonceaux que, du reste, il n'acheva pas.

BRIÇONNET (PIERRE)

(..... † 1509)

Pierre Briçonnet, fils de Jean Briçonnet et de Jeanne Berthelot, né à Moulins vers la fin du xv^e siècle, fut secrétaire-notaire du roi en 1490, maître des comptes et général des Finances en Languedoc sous Louis XI. Il accompagna Charles VIII en Italie et mourut à Orléans en 1509¹. Il avait épousé la fille d'un conseiller au Parlement d'Orléans, Anne Compaing de Praville, dont une curieuse médaille au revers de son mari est conservée à la Bibliothèque nationale.

Médaille de Pierre Briçonnet.

PETRVS·BBICONNET·MILES·FRANCIAE·GENERALIS. Buste à droite coiffé d'un bonnet à retroussis ; à l'exergue, M·CCCC·III·

1. GUY BRETONNEAU, *Histoire généalogique de la maison des Briçonnets*, etc. Paris, 1620.

: DITAT · SERVATA · FIDES. Deux enfants soutenant une corne d'abondance.

D. 62. Pl. XV, 2.

Cabinet de France.

L'inscription du revers est une des deux devises qu'il avait adoptées un frère de Pierre Briçonnet, Guillaume, cardinal de Saint-Malo, dont la fille, Catherine, ainsi que nous l'avons vu, avait épousé Thomas Bohier.

La seconde devise du cardinal était : « Humilité exalté. »

BRIÇONNET (ROBERT)

(..... † 1497)

Robert Briçonnet, frère aîné de Pierre et de Guillaume Briçonnet, né dans la première moitié du xv^e siècle, fut président aux enquêtes du parlement, archevêque de Reims et chancelier de France. Nous avons dit précédemment qu'il mourut à Moulins le 3 janvier 1497.

Médailles de Pierre Briçonnet.

1. ROB · BRICONNET · PARLAMENTI · INQVSTAR · RESID. Buste à droite, couvert d'un bonnet.

R. En cinq lignes, dans le champ. MARCET—SINE—ADVERSARIO—VIR—TVS.

D. 60. Pl. XIV, 1.

Cabinet de France.

2. ROB · BRICONNET · AR · DVX · REMEN · PRIMVS · PAR · FRANCIE. Buste à droite, tête nue.

Même revers. D. 55. Pl. XIV, 2. Cabinet de France.

(Voir pp. 454 et suiv. ce que nous avons dit à propos de ces deux médailles.)

CANDIDA (JOHANNES DE)
(1435? † après 1502)

Nous pensons que Jean de Candida était Italien, né peut-être sur le territoire de Florence, et qu'il dut quitter l'Italie vers 1469. Il voyagea en Franche-Comté et en Flandres en 1479 et vraisemblablement il s'établit en France vers les dernières années du règne de Louis XI. Charles VIII l'admit à son conseil et en 1491 l'envoya à Rome en qualité d'ambassadeur. L'année 1493 au plus tard, il était de retour en France où il vivait encore en 1502.

Médaille de Jean de Candida.

6. IOHANNIS·CANDIDA. Buste à gauche, coiffé d'un bonnet.

Sans revers.

Ovale de 58×48. Pl. XI, 1. (Collection G. Dreyfus.)

CARONDELET (JEAN)
(1428 † 1501)

Jean VI de Carondelet, né à Dôle en 1428, maître des requêtes en 1460 sous Philippe le Bon, accompagna Charles le Téméraire pendant la guerre du Bien-Public, fut président du Grand Conseil des Pays-Bas en 1479, chancelier de Bourgogne sous Maximilien et Philippe le Beau. Disgracié en 1496, il vendit les sceaux et se retira à Dôle où il mourut le 21 mars 1501, âgé de soixante-treize ans. Sa

femme, Marguerite de Chassé, d'une ancienne famille de robe, originaire de la Franche-Comté, lui survécut jusqu'en 1511.

Médaille de Jean Carondelet et de Marguerite de Chassé.

7. IOHANNES·CARONDELETVS·PRAES·BVRGVND.
Buste à droite, coiffé d'un bonnet; à l'exergue, 1479.
R. MARGARITA·DE·CHASSE. Buste à droite, la tête couverte d'un haut bonnet et d'un voile retombant derrière les épaules.

D. 47. Pl. XII, 3. Cabinet de France. Pl. II, 6.

COURTHARDY (PIERRE DE)
(..... † 1505)

Pierre de Courthardy, chevalier, conseiller du roi, avocat général au Parlement de Paris en 1486, premier président en 1497, mourut probablement en 1505, date à laquelle sa charge se trouve occupée par Jean de Ganay qui, plus tard, devint chancelier ¹.

Médaille de Pierre de Courthardy.

PETRVS·CORTHARDVS·REGIVS ADVOCATVS.
Buste à droite, coiffé d'un bonnet.
R. En cinq lignes : ARS—VIRTVS—ET—INGENI—VM. L'inscription est disposée comme celle des

1. Dans le recueil de Guillaume de la Mare, f° XII, se trouve une lettre adressée à Pierre de Courthardy avec cette suscription : « Magnifico generosoque domino Pietro Cohardo, aurato equiti, Supreme Parlamenti curiæ Presidenti primario..... » De Moulins, sans date.

médailles d'Accolti et de Robert Briçonnet. Il est évident que les trois pièces sont du même artiste.

D. 56. Pl. XIII, 2. T. N. Fr., t. I, pl. LIV, 1.

Cette médaille a été émise entre 1486, date de la réception de Pierre Courthardy, comme avocat général, et l'année 1497, où il fut appelé aux fonctions de premier président.

GRATIA DEI (ANTONIO¹)

(mentionné par Burchard de 1497 à 1499)

Antoine Gratia Dei est représenté sur deux médailles dont l'une, signée CANDID, ne peut être attribuée qu'à Jean de Candida. La seconde ne porte pas de nom d'artiste, mais elle est tellement semblable à la première comme style et exécution que l'auteur de l'une doit être celui de l'autre.

Burchard mentionne un *scriptor apostolicus* du nom de Gratia Dei résidant à Rome pendant les années 1497, 1498 et 1499.

Sur une de ses médailles, ce personnage est qualifié d'ambassadeur de l'Empereur, « Cesareus orator. » Mais rien ne nous indique si c'est avant 1497 ou après 1499 qu'il remplissait ces fonctions.

Médailles d'Antonio Gratia Dei.

9. MAGTR · ANTONIVS · GRATIA · DEI. Buste à droite, couvert d'un bonnet ; à l'exergue, CANDID.

℞. Sans légende ; une couronne de laurier dans laquelle est l'écusson d'Antoine Gratia Dei.

D. 40. Pl. XI, 2. Pl. 1, 2. Cabinet de France.

1. *Diarium*, 6, 11, pp. 370, 381, 485, 542.

10. ANTONIVS·GRATIA DEI·CESAREUS ORATOR
—MORTALIVM CVRA. Buste à droite, semblable au
précédent.

R. VOLENTEM DVCVNT — NOLENTEM·TRAHVNT.
Un char de triomphe, orné de guirlandes et trainé
par un lion que conduit un génie, est rempli d'une
foule de personnages parmi lesquels on en distingue
qui portent soit un trophée, soit une statue, ou qui
sonnent de la trompette, tandis que devant le lion un
homme paraît vouloir en arrêter la marche. Dans les
airs, un bige attelé de chevaux ailés et conduit par un
ange semble indiquer la route que doit suivre le char.

L'inscription du revers est tirée de Sénèque, ep.
107 :

Ducunt volentem (fata) Nolentem trahunt.

D. 61. Pl. XI, 3.

Pl. 1, 3. Cabinet Dreyfus.

GRUTHUSE (JEAN DE)

MIETTE (JEAN)

Jean de la Gruthuse, ou Gruuthuse, ou Gruthuyse,
fils du célèbre Louis de Bruges, seigneur de la Gruu-
thuse, fut chambellan et conseiller de l'archiduc
Maximilien. Après avoir pris une part active à la
lutte des Brugeois contre l'administration de l'archi-
duc, à propos de la tutelle de Philippe le Beau, il
vint se fixer en France où il épousa une petite-fille
d'Agnès Sorel. Louis XI et Charles VIII lui con-
fièrent des charges importantes. Il mourut à Abbe-
ville en 1512¹.

1. Voici l'épithaphe écrite sur son tombeau dans l'église Saint-Riquier d'Abbeville :

Jean Miette, à qui sa médaille donne le titre de **Gardien** de la prison de Lille, était d'une très ancienne famille de cette ville. Demay a publié dans le second volume des sceaux de Flandre, le sceau d'un maître charpentier qui vivait à Lille en 1387 et qui se nommait Jean Miette, comme le gardien de la prison de Lille¹; c'était probablement un de ses parents plus ou moins proches. Sur le sceau le nom de « Jehan Miette » est, comme sur la médaille, écrit en caractères gothiques.

Médaille de Jean de Gruthuse et de Jean Miette.

IOHANNES · DE · GRVTHVSA · CASTELLANVS · INSV-LARVM. Buste à droite, coiffé d'un bonnet à retroussis. Derrière la tête, A; à l'exergue, dans les nœuds d'un lacs, A—A. (Van Mieris donne à ces trois lettres la signification d'Arma armis arcenda.)

ÿ. IEHAN · MIETTE CVSTOS. Buste à droite, coiffé d'une calotte; derrière la tête, le mot INS—VLIS séparé en deux par une tour sur la base de laquelle on lit : CARCERIS et au dessous CANDIDE. Plus bas, dans le champ, 1479.

D. 52. Pl. XIII, 1.

Van Mieris, t. I. p. 167.

ICI GIST
MESSIRE JEHAN DE BRVGES
PRINCE DE STEENHVYSE SEIGNEVR
DE LA GRVTYZE, CHEVALIER DE L'ORDRE
GOVERNEVR ET LIEVTENANT GENERAL
DV ROY ÈS PAYS DE PICARDIE, ETC.,
CAPITAINE DE CENT HOMMES
D'ARMES : IL TRÉPASSA A
ABBEVILLE, EN L'AN MILLE
V° ET XII, ET FVT GRAND ET
REDOVTABLE SEIGNEVR

Cf. aussi Alex. Pinchart, *Hist. de la gravure des médailles en Belgique*; Bruxelles, 1870, p. 2.

1. G. DEMAY, *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, t. I, p. 521, n° 4795.

Armand lit la légende du revers « Jean Miette, gardien de la prison blanche de Lille ¹ ».

Friedlaender ne voit pas dans le mot *Candide* un adjectif, mais la signature du médailleur; il pensait, avec raison, selon nous, que la médaille aux effigies de Jean de Gruthuse et de Jean Miette pouvait être attribuée à l'artiste qui avait signé le bronze d'*Antoine Gratia Dei* ².

MEDICI (FILIPPO DE')

(.....? † 1474)

Philippe de Médicis fut évêque d'Arezzo en 1456 et archevêque de Pise en 1462. Il mourut en octobre 1474.

Médaille de Philippe de Médicis.

PHILIPPVS·DE·MEDICIS·ARCHIEPISCHOPVS·PISANVS. Buste à gauche dans une couronne ornée d'un ruban sur lequel on lit : VIRTUTE SVPERA; au bas, l'écusson des Médicis.

R. ET·IN·CARNE·MEA·VIDEBO·DEVM·SALVATOREM·MEVM. (Job, cap. xix, 25, 26.) Le Jugement dernier. Souvenir du Campo Santo de Pise.

D. 55. Pl. XII, 1.

(J. Friedlaender.)

PERRIERS (GUILLAUME DES)

(..... † 1500)

Guillaume des Perriers, auditeur de Rote, pour la France, est mentionné pour la première fois dans le

1. A. ARMAND, t. II, p. 83.

2. J. FRIEDLAENDER, *Die italienischen Schaumünzen*, p. 262,

Diarium de Burchard, le 25 août 1484, et pour la dernière, le 1^{er} décembre 1500, à propos de ses obsèques qui furent célébrées ce jour-là à Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome, où il était décédé le 18 du mois précédent ¹.

Médaille de Guillaume des Perriers.

GVILLERMVS·DE·PERERIIS·AVDITOR·ROTE. Buste à droite, coiffé d'une calotte.

R. Trois poiriers dans un écusson.

D. 57. Pl. XV, 1.

Cabinet de France.

RUTER (NICOLAS)

Nicolas Ruter, né vers la moitié du xv^e siècle, dans un petit village près de Remich dans le Luxembourg, remplit les fonctions de secrétaire sous Philippe le Bon, Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne. En 1480, Maximilien le nomma audiencier et premier secrétaire, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1488. Il devint chancelier de l'Université de Louvain où il fonda le collège d'Arras qu'il dota de quinze bourses, lorsqu'il prit possession de l'évêché de cette ville. Il mourut à Malines en novembre 1509, suivant Gams.

Médaille de Nicolas Ruter.

NICOLAVS RVTER MAXIMILIANI SECRETARIVS. Buste à droite coiffé d'un bonnet.

1. *Diarium*, t. I, 21, 25, 352, 419; t. II, 96, 349, 376, 538, 550, 670; t. III, 15, 23, 85 et 87.

℞. Dans une couronne de laurier, en quatre lignes : INGENI—VM PIETAS—ET—FIDES.

D. 50.

Van Mieris, t. I, 151.



Nous n'avons pas vu cette médaille, nous ne la connaissons que par le dessin qu'en a donné Van Mieris, mais l'analogie entre ce bronze et ceux des Briçonnet, de Courthardy et de Sacierges est telle qu'on ne peut hésiter à les attribuer tous à un seul et même artiste.

Le regretté Alexandre Pinchart écrivait à propos de la médaille de Ruter : « Cette pièce est d'un beau style et parfaitement modelée, quoiqu'elle n'ait pas un grand relief. Je crois que les médailles de Charles le Téméraire, d'Antoine de Bourgogne, de Jean de la Gruuthuse, de Jean Carondelet et de Nicolas Ruter, qui toutes ont été exécutées dans l'espace d'une douzaine d'années au plus, constituent l'œuvre d'un graveur de la Flandre dont le nom est encore inconnu. »

Nous ne pouvons guère douter à présent, depuis

la découverte de M. Delisle, que ce graveur ne soit Candida.

SACIERGES (PIERRE DE)

(..... † 1514)

Pierre de Sacierges, évêque de Luçon en 1496, secrétaire du cardinal Georges d'Amboise, conseiller de Louis XII et gouverneur de Milan en 1500, mourut le 9 septembre 1514.

Médaille de Pierre de Sacierges.

PETRVS·EPYSCOPVS·LVXIONENSIS. Buste à gauche, coiffé d'une calotte; à l'exergue, SACIERGES.

R. En cinq lignes, disposées comme sur les revers de Francisco Accolti, de Robert Briçonnet et de Courthardy : DO—MAT—OMNIA—VIR—TVS.

D. 59. Pl. XIV, 3.

T. N. Fr. t. I, pl. LI, 8.

FREDERIC III, empereur

(né en 1415, empereur en 1452, mort en 1493)

Médaille de Frédéric III.

FREDERICVS · TERCIVS · ROMANORVM · IMPERATOR · SEMPER · AVGVSTVS. Buste à gauche, coiffé d'un bonnet.

R. CXXII · EQVITES · CREAT · KALENDI · IANVARI · MCCCCLXIX. Le pape et l'empereur sur le pont Saint-Ange président la cérémonie de la création de cent vingt-deux chevaliers de Saint-Georges.

D. 56. Pl. XII, 2.

A. H.

Le très petit nombre d'écrits concernant Jean de Candida, les dates certaines ou probables de ses médailles, sont les seuls documents, à coup sûr bien peu suffisants, dont nous ayons pu nous servir pour l'essai biographique du personnage qui fait le sujet de cette étude.

Il nous semble ressortir de la lettre de Robert Briçonnet qu'elle a dû être adressée par un vieillard à une autre personne à peu près de son âge. Nous en trouvons une sorte de preuve dans les touchantes paroles adressées par l'archevêque à Candida en lui accusant réception de sa médaille : « Scio quid gestias : vis amicitiam nostram etiam perseverari post mortem, ac perenni hominum memoria contineri, quod mihi quoque jucundum est. » Ne reconnaît-on pas là les sentiments que doivent éprouver deux vieux amis, bien près de la fin de leur carrière.

Nous ne connaissons pas la date de la naissance de Robert Briçonnet, mais nous savons que son père Jean Briçonnet était déjà général des finances en 1448 du temps de Charles VIII. Le titulaire d'une charge aussi importante ne pouvait avoir moins de 40 à 45 ans et en admettant qu'il se fût marié vers l'âge de trente ans, en 1428, son fils aîné Robert pouvait être né vers 1429 et avoir eu soixante-six ans en 1495, date présumable de la lettre, puisque d'après la suscription, il était déjà chancelier de France, dignité qui lui fut conférée, comme nous l'avons vu, le 30 août 1495.

Deux médailles de Jean de Candida, l'une de Thomas Bohier, et l'autre de Pierre Briçonnet, datées

de 1503, prouvent que Candida vivait encore sept ans après la mort de son ami l'archevêque, décédé en 1487. Cette circonstance indiquerait peut-être que le médailleur était plus jeune que le chancelier de France et qu'il faudrait placer sa naissance vers 1435.

La médaille de Jean Miette, signée de Candida, est datée de 1479. D'après les calculs précédents, le médailleur aurait eu à cette époque quarante-quatre ans. Il n'est pas probable que Candida n'ait commencé à travailler qu'à cet âge.

En effet, sur la médaille où Jean de Candida s'est représenté lui-même, il ne paraît pas avoir plus de trente ans, et cette médaille a la plus grande analogie de style avec les deux bronzes d'Antoine Gratia Dei; on y remarque une légèreté de main, une sorte de grâce naïve dans la composition, qui ne se retrouvent plus dans ses autres médailles, œuvres d'un âge plus avancé.

Si la médaille d'Accolti était de 1455, comme le veut Litta, elle aurait été émise en Italie lorsque Candida avait vingt ans, mais le style s'y oppose absolument, c'est celui des médailles à l'effigie des Briçonnet, modelées lorsque leur auteur avait dépassé la cinquantaine. D'ailleurs, sur le bronze d'Accolti, les deux derniers chiffres de la date sont douteux mais ce sont plutôt deux 8 que deux 5; et cette pièce que nous ne connaissons que d'après Litta, offre, dans le profil de la tête du personnage qu'elle est censée représenter, avec le profil de Robert Briçonnet sur la médaille où il est tête nue, une telle ressemblance qu'on serait porté à croire que le

portrait d'Accolti pourrait être celui de l'archevêque de Reims, légèrement modifié.

La médaille à l'effigie de Philippe de Médicis, évêque d'Arezzo de 1456 à 1462 et de Pise de 1462 à 1474, est remarquable par son revers qui représente le Jugement dernier; cette composition par la multitude des personnages rappelle le char de triomphe du Destin du bronze de Gratia Dei; la médaille de Philippe de Médicis a toujours été attribuée, mais sans preuve, à Antonio del Pollaiuolo. Nous y verrions volontiers une des premières œuvres de Candida.

Une autre pièce anonyme, une des plus belles du xv^e siècle, celle de Frédéric III, par l'élégance de sa disposition, le peu de relief des personnages, la finesse avec laquelle sont traités les ornements, n'est pas sans analogie, surtout pour le revers, avec les médailles de l'archevêque de Pise et du « Cesareus orator » Gratia Dei.

Nous ferons observer que, parmi les personnages italiens représentés sur les médailles de Candida, ceux dont le lieu de naissance est connu, étaient tous Florentins : tels étaient Accolti, Philippe de Médicis et Jean Canacci; enfin, n'oublions pas qu'à cette époque le style des médailles de Candida était celui du sculpteur florentin Antonio del Pollaiuolo, puisqu'on lui a attribué la médaille de Philippe de Médicis¹.

Pollaiuolo, né en 1429 et mort en 1498, était de quelques années plus âgé que Candida qui fut peut-

1. Cf. J. Friedlaender, *op. cit.*, p. 161 et 162.

être son compatriote et certainement son élève ou son imitateur.

Frédéric III en quittant Rome, l'année 1469, y laissa sans doute Antoine Gratia Dei avec les fonctions de « Cesareus orator » et emmena avec lui Jean de Candida dans les Flandres où il aurait exécuté les médailles sur lesquelles M. P. Valton, dans le numéro de janvier 1887, appelait l'attention des lecteurs de la *Revue numismatique*.

Nous avons vu, à l'article de Nicolas Ruter, qu'Alexandre Pinchart attribuait à un même artiste la plupart des médailles représentant des personnages flamands et bourguignons, émises en Belgique pendant le xv^e siècle.

Candide, ainsi que le témoignent ses médailles de Jean Miette et de Jean Carondelet, était encore, en 1479, dans les Etats des ducs de Bourgogne, où il est probable qu'il arriva en 1469. Or, c'est précisément pendant les dix années qui séparent ces deux dates qu'ont été exécutées les médailles signalées par le savant archiviste belge.

Lors du soulèvement des Brugeois qui voulaient enlever la tutelle de Philippe le Beau à son père, Candida vint s'établir en France où nous le trouvons conseiller royal. Charles VIII, en 1491, le nomma ambassadeur à Rome.

Le reçu du 17 octobre 1493, second document publié par M. Léopold Delisle, indique que Candida n'était plus en Italie à cette époque, mais revenu en France où nous perdons sa trace à partir de 1503, date de ses dernières médailles connues. Il devait être alors âgé d'environ soixante-huit ans.

Ainsi que la plupart des artistes, Candida eut plusieurs manières, d'abord celle de son maître présumé, Pollaiuolo, tant qu'il resta en Italie, puis celle des Flamands ou des Bourguignons; si visible dans les médailles de Carondelet, de sa femme, de Jean Miette et de Jean de la Gruuthuse; enfin, dans sa troisième et dernière manière, il est très personnel; son style a plus d'ampleur; son modelé est plus magistral, les types de ses revers ont un rapport plus direct avec ses personnages, ce ne sont plus les souvenirs des peintures du Campo Santo de Pise, ou des miniatures des manuscrits de Pétrarque¹, qui hantaient son esprit. Le disciple de Pollaiuolo est devenu un maître à son tour, l'ardente imagination de sa première jeunesse s'est assagie, ce qu'il produit est toujours impeccable, mais les charmantes compositions d'autrefois sont remplacées par des armoiries ou de simples devises.

Chacune des trois manières de Candida forme un groupe bien caractérisé et comprend au moins une médaille signée ou datée.

1^{er} GROUPE, style italien, imitation de Pollaiuolo : *Jean de CANDIDA, Antoine GRATIA DEI, Philippe de MEDICIS, FRÉDÉRIC III, empereur.*

(Une signée : Antoine Gratia Dei.)

2^e GROUPE, 1^{re} partie, style italien-bourguignon : *CHARLES LE TÊMÉRAIRE, ANTOINE de BOURGOGNE, Jacques GALEOTA.*

1. Un manuscrit avec de superbes miniatures, représentant les Triomphes de Pétrarque et daté du 19 février 1456, est conservé à la Bibliothèque nationale, MSS. fonds italien, 545.

2^e partie, style bourguignon pur : *Jean CARONDELET, Jean de la GRUTHUSE, Jean MIETTE.*
(Une signée : Jean Miette.)

3^e GROUPE (Revers avec devises et armoiries) :
Nicolas RUTER, Robert BRIÇONNET, Pierre de SACIERGES, Thomas BOYER, Pierre BRIÇONNET.

Douteuses : *François ACCOLTI, Jean CANACCI.*
(Une mentionnée par l'archevêque de Reims.)

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

MÉDAILLES ATTRIBUÉES A JEAN DE CANDIDA

avec l'indication des pays où elles ont pu être émises.

ITALIE (1^{re} fois)

(Avant le départ de Candida à la suite de l'empereur Frédéric III.)

CANDIDA (Jean de)
GRATIA DEI (Antoine) (signée)
MÉDICIS (Philippe de)
FRÉDÉRIC III (L'empereur)

ETATS DU DUC DE BOURGOGNE

(de 1469 à 1482 ?)

Charles le Téméraire	} Cf. <i>Revue numismatique</i> , Janvier 1887. P. Valton.
Antoine grand bâtard de Bourgogne	
Jacques Galeota	
CARONDELET (Jean)	} datées de 1479 signée.
GRUTHUSE (Jean de la)	
MIETTE (Jean)	
RUTER (Nicolas)	

FRANCE (1^{re} fois)

(Candida vient s'y fixer pendant les troubles de Bruges)

COURTHARDY (Pierre de) vers 1486

BRIÇONNET (Robert) vers 1490

ITALIE (2^e fois)

(Pendant l'ambassade à Rome de 1491)

PERRIERS (Guillaume des) vers 1491

FRANCE (2^e fois)

(Après l'ambassade à Rome)

BRIÇONNET (Robert) vers 1495, 2^e fois.

SACIERGES (Pierre de) vers 1496

BOHIER (Thomas) 1502, datée

BRIÇONNET (Pierre) 1502, datée.

En résumé, nous croyons Jean Candida Italien et probablement Florentin ; il aurait abandonné son pays à l'âge de trente à trente-cinq ans. Il séjourna une douzaine d'années dans les Flandres, de 1469 à 1483, et vint ensuite se fixer définitivement en France. Il entra au service de Charles VIII et mourut septuagénaire sous Louis XII, après 1502.

M. Armand (tome II, page 85, 7) place, dans l'œuvre de l'auteur des médailles de Rob. Briçonnet et de Fr. Accolti, un bronze dont le revers offre la même inscription et qui est à l'effigie d'un personnage florentin, *Jean Canacci*, né en 1475. Cette médaille nous paraît trop différer de style et de fabrication avec celles que nous connaissons de Jean de Candida pour qu'on puisse la lui attribuer.

Les lettres des légendes ressortent en relief,

comme si elles avaient été tracées avec un clou dans le moule de la pièce, tandis que, dans toutes les médailles de Candide, les inscriptions sont très soignées.

Dans la collection de M. P. Valton se trouve un bronze représentant un autre Canacci (Antoine) et sa femme Filippa Stufa.

Les portraits du mari et de la femme ne sont pas des copies, mais des surmoulages des portraits de Louis XII et d'Anne de Bretagne, de la grande médaille exécutée en 1499 à Lyon, d'après les dessins de Jean Peréal, par deux orfèvres français. Les noms d'Antoine Canacci et de Filipa Stufa, qui remplacent ceux du roi et de la reine de France, sont identiquement écrits comme le nom de Jean Canacci sur sa médaille.

L'artiste assez peu scrupuleux pour remplacer par des portraits tout faits, ceux d'Antoine Canacci et de sa femme, a bien pu emprunter à d'autres le revers de ses médailles ; celui du bronze de Robert Briçonnet lui étant tombé sous la main, il l'utilisa pour Jean Canacci.

ALOÏS HEISS.

P. S. — Cette étude était imprimée lorsque M. Henri Moranvillé eut l'obligeance de nous communiquer les passages suivants du journal manuscrit de Jean Lefèvre, évêque de Chartres ¹, et chancelier de la reine de Sicile ², à la date du 14 septembre 1387 :

1. Jean V, le Fèvre O. S. B. élu évêque de Chartres le 15 mars 1380 et mort le 11 janvier 1390.

2. Marie d'Anjou, mère de Louis II.

1°. Page 412 : « Item pro eodem (Jacobo de Constanico) cui gubernatores concesserunt lacaniam et Maidam de provinciæ Calabrie et bona que fuerunt Renerii de Cantono et Antoni et Soci Almafitanorum et tabernas que sunt in Neapoli que fuerunt *Jacobi de Candida*, quas donaciones dominæ sibi confirmat. »

2°. Page 428 : « ... tabernas sitas in civitate neapoli *Jacobi Filangerii* de Candida. »

Ainsi en 1387, un Jacques Filangeri de Candida, propriétaire à Naples et du parti de Marguerite de Duras, aurait eu ses biens confisqués par les Angevins et avait dû forcément s'expatrier.

D'après d'autres documents que M. Michel Perret de l'École des Chartes a bien voulu nous faire connaître, il résulte qu'un Matthieu de Candida était patron d'une galère vénitienne en 1469 et qu'un de Candida fut envoyé comme chargé d'affaires à Venise, par Charles le Téméraire vers 1472 ou 1473.

Ces nouveaux renseignements confirment l'origine italienne que nous avons supposée aux Candida ainsi que leur séjour dans les états des ducs de Bourgogne.

REMARQUES

RELATIVES AUX

SIGNES GRAVÉS SUR LES CONTORNIATES

On sait que les médaillons contorniates portent généralement des emblèmes ou signes gravés et quelquefois incrustés d'argent. Voici ceux que nous avons relevés sur les médaillons du Cabinet de France et dans les différentes publications faites sur cette catégorie de monuments :

Une feuille cordiforme dont les nervures sont quelquefois indiquées; une palme, plus ou moins grande; une branche de laurier avec feuilles et fruits; une étoile à six pointes; une étoile formée d'un cercle qui présente extérieurement dix à douze pointes¹; un cercle centré d'un point; un coutelas; un arc; une flèche; un épieu ou javelot (?); un phallus; une statuette de Pallas; un lion; un quadrupède (cerf ou antilope)²; enfin des monogrammes : **RB** et **E** ou **Ē**.

Ce dernier signe, qui revient fréquemment, a été souvent étudié et interprété de différentes façons. Cannegieter en fit d'abord *Palma emerita* puis *Praemia emerita*³; Longpérier y trouva *Eporedia*⁴. Le

1. On y voit une couronne.

2. On a signalé un cheval; *Rev. numismatique*, 1865, p. 414.

3. Dans les *Miscellanea observationes* de Burmann; cf. Sabatier, *Méd. contorniates*, p. 3.

4. *Rev. numismatique*, 1865, p. 416.

père L. Bruzza a traduit le monogramme par *palma feliciter* (en sous-entendant *Victori*). Cet auteur signalait à l'appui de sa thèse une inscription relative à un cocher dont le buste est représenté en tête de l'inscription, à côté d'un cheval qui porte une palme sur la tête et le signe \mathfrak{R} sur la croupe¹. Mais le monogramme que l'on rencontre sur les contorniates paraît presque toujours renfermer la lettre E.

Le père Archangeli a proposé *palma elea* à cause d'un monument où se trouvent les lettres P et E séparées². P.-C. Robert est revenu à la seconde opinion de Cannegieter d'après laquelle P signifierait *præmia*, mais il a proposé une interprétation nouvelle pour l'autre partie du monogramme qu'il considère comme étant composée de traverses horizontales correspondant suivant le nombre à des primes de 10, 20, 30 ou 40,000 sesterces qui auraient été accordées aux vainqueurs³.

Il faut dire aussi que le monogramme \mathfrak{E} se rencontre sur certains autres monuments : il est gravé sur la cuisse d'un bœuf qui fait partie d'un groupe de marbre du Musée de Berlin; on le trouve dans l'inscription du roi Théodoric relative au dessèchement des marais Pontins⁴, dans l'inscription

1. *Annali dell' Inst. di corrisp. archeol.*, 1877, p. 71, pl. F G, n° 30.

2. *Gli studii in Italia*, 1879, p. 42.

3. *Etude sur les médaillons contorniates*, *Rev. belge de Numism.*, 1882, p. 129-132 (tirage à part, p. 33-36). Robert a exposé de nouveau cette théorie dans *Formes et caractères des médaillons antiques de bronze relatifs aux jeux* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole de Rome*, t. VII, 1887, p. 46; tirage à part, p. 9-10).

4. J. Friedlaender, *Zeitschrift für Numismatik*, VI, 1879, p. 267 et 268.

chrétienne du Latran ¹, sur des *tabulae lusoriae* ², sur des blocs de marbre encore en place dans une carrière de la Tunisie ³.

On comprend combien il est difficile de découvrir la véritable interprétation d'un monogramme dont la valeur changeait peut-être suivant la destination qu'on lui donnait.

Je vais seulement présenter quelques remarques qui ont un certain intérêt, pour l'étude des contorniates.

La mosaïque de Barcelone montre un cheval sur la croupe duquel on voit une palme ⁴.

Un fond de coupe en verre, sur lequel est représenté un quadrigé de face, montre deux des chevaux portant sur la croupe la lettre R et une palme ⁵.

On a trouvé dans l'amphithéâtre de Nîmes deux plaques circulaires en bronze que l'on a considérées comme des phalères pour les chevaux. Sur chacun de ces ornements, qui sont conservés au Musée de Nîmes, on voit un cheval de cirque avec son conducteur : l'un des chevaux porte sur la cuisse une feuille cordiforme ; l'autre, une palme ⁶.

Un contorniate porte deux chevaux dont la croupe est ornée de cercles variés ⁷.

1. Cf. *Rev. Numism.*, 1865, p. 412.

2. *Annali dell' Inst. di corrisp. Archeol.*, 1877, pl. F G.

3. R. Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques de Tunisie*, 2^e fascicule, 1884, p. 105-107.

4. Cf. Saglio, *Dict. Antiquités*, fig. n° 1520.

5. R. Garucci, *Vetri ornati di figuri in oro*, pl. xxxiv, n° 4, p. 67.

6. Henry Révoil, *Fouilles archéologiques*, n° 4, vase antique ; phalères en bronze, in 8°, Paris, s. d., pl. II (*Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871).

7. S. Havercamp, *Dissert. de Alex. Magni Num. et de Nummis contorniatis*, 1722, pl. xxi, n° X.

P.-C. Robert a signalé un médaillon uniface, sans légende, qu'il ne considère pas comme un contorniate, mais qui doit certainement se rattacher à cette classe de monuments. On y voit un cheval portant sur la croupe une feuille cordiforme¹.

Sur un médaillon du Cabinet de France avec la tête de Néron et, au revers, la représentation d'une course dans le cirque, un des chevaux porte sur la croupe une feuille cordiforme à longue tige².

Enfin, un diptyque de Brescia, représentant une course de chars, offre un intérêt capital. A chacun des chars, le cheval que l'on peut voir tout entier porte sur la croupe un signe différent : l'un, le monogramme Ξ ; l'autre, une feuille cordiforme ; le troisième, un signe en forme de 4 retourné, ⌘ ³.

Gori explique ce dernier signe par $\chi\rho\acute{\epsilon}\sigma\iota\mu\omicron\nu$, *optimum* ; quant au premier, il désignerait, selon lui, le nom du propriétaire ou peut-être la faction *prasina*⁴.



Ainsi, nous retrouvons sur la croupe des chevaux de cirque un certain nombre de signes semblables

1. *Etude sur les méd. contorniates*, pl. v, n° 4, p. 66.

2. On se demandera comment les contorniates n'offrent pas des exemples plus fréquents de ce fait. Sans parler de diverses causes inconnues, il faut rappeler que les figures sont généralement petites et que la conservation des pièces laisse souvent à désirer.

3. Gori, *Thesaurus Diptychorum*, II, pl. xvi, p. 26 ; cf. Saglio, *Dict. des Antiquités*, fig. 1532 et 2455.

4. Gori, *op. laud.*, p. 84. Cette explication est à noter, car il ne paraît pas

ou analogues à ceux qui sont gravés dans le champ des médaillons contorniates.

On sait que, dans les haras de l'antiquité, « on « imprimait sur les chevaux une marque particulière, « soit leur nom, soit une lettre, soit un symbole « quelconque; par exemple, les chevaux marqués « d'un Σ s'appelaient *σαμαφόροι*¹, ceux qui avaient « un Κ étaient nommés *κοππατίαι*; enfin ceux qui « avaient pour signalement une tête de bœuf étaient « dits *βουκέφαλοι*² ».

D'après Pline (*Hist. nat.*, VIII, 64, 42), Bucéphale aurait été nommé ainsi soit à cause de son aspect farouche, soit parce qu'on l'avait marqué de l'empreinte d'une tête de taureau sur la cuisse.

D'autres auteurs nous apprennent que c'était une habitude générale de marquer ainsi les troupeaux et les petits animaux aussi bien que les grands³.

Sur la mosaïque de Barcelone, on voit des chevaux portant sur la croupe les mots **CONCORDI** et **NICETI** que l'on a considérés comme indiquant le propriétaire des chevaux.

qu'on l'ait exposée ailleurs. A. Laborde (*Mosaïque d'Italica*, f°, 1802), qui reproduit le diptyque de Brescia, a proposé une autre explication : le Ε serait le monogramme de la *factio russata*; la feuille, celui de la *factio veneta*, et l'autre indiquerait la *factio albata*. La *prasina* aurait eu une palme comme marque distinctive (pl. xv, p. 59).

1. Aristoph., *Nubes*, Schol., 23, 122, 438; *Theat. ling. gr.* s. v. *σαμόφοροι*.

2. E. Babelon, *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène* (Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale), Paris, 1890, Introduction, p. xxiv.

3. « His etiam diebus maturi agni et reliqui foetus pecudum, nec minus « maiora quadrupedia caractere signari debent. » Columelle, *De re rustica*, liv. XI, c. II, 14 (Ed. Schneider, Leipzig, 1794). — « Maturi agni et animalia « omnia minora atque maiora caractere signentur. » Palladius, l. II, Janvarius. c. XVI (Ed. Schneider, Leipzig, 1795).

On peut assimiler à ces noms entiers les signes dont je viens de parler et admettre que les chevaux portaient la marque du haras dont ils sortaient ou celle des propriétaires qui les faisaient courir dans le cirque, les *domini factionum*¹, ou même une marque particulière à la faction, analogue aux mentions **IN VENETO**, **IN PRASINO**, que l'on trouve assez souvent sur les contorniates².

Qu'on me permette maintenant de présenter une hypothèse sur la destination des contorniates³.

On sait que les factions tiraient au sort les places qu'elles devaient occuper au départ. Un médaillon contorniate paraît représenter cette scène du tirage au sort. On y voit deux *aurigae*, avec leur fouet, tournant un appareil d'où tombent des objets ronds, pendant qu'un troisième personnage montre dans sa main droite un autre objet rond. Robert a reconnu dans ces instruments du sort des boules comme celles dont parle Constantin Porphyrogénète dans la description qu'il fait du tirage au sort des places entre les factions⁴.

Ne peut-on pas supposer qu'au vi^e siècle, les médaillons contorniates servaient à l'opération du tirage au sort? Chaque cocher de char possédait peut-être un contorniate d'un type distinct ou différencié des autres par quelques marques, telle que

1. Saglio, *Dict. Antiq.*, v^e *Circus*, p. 1199.

2. Robert, *Annuaire Soc. Num.*, 1879, p. 248-249.

3. Cannegieter, d'Orville, Cavedoni et M. de Rossi ont reconnu le caractère talismanique de la plupart des contorniates. Cf. F. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, I, p. 60.

4. Robert, *Etude sur les méd. contorniates*, 1882, p. 51 à 55; l'auteur reproduit un bas-relief de Constantinople représentant une scène analogue. Cf. Saglio, *Dict. Antiqu.*, fig. 1531.

emblèmes gravés ou inscriptions tracées à la pointe ¹.

On s'expliquera alors facilement pourquoi l'on retrouve les mêmes marques sur la croupe des chevaux et sur les médaillons. Les contorniates, déposés dans l'appareil, pouvaient donc servir à déterminer la place de chaque cocher au départ.

Je ne crois pas que cette hypothèse ait encore été proposée. En tous cas, l'étude des contorniates est tellement difficile que j'ai cru utile de signaler quelques remarques susceptibles d'éclairer un côté de la question.

J.-ADRIEN BLANCHET.

1. J'ai parlé plus haut des signes ; quant aux inscriptions de ce genre, on en trouve sur plusieurs médaillons.

CHRONIQUE

SOUVENIRS NUMISMATIQUES D'UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

5^e ET DERNIER ARTICLE : INDE — EGYPTE.

Rangoon (Birmanie), 5 novembre 1887. Cinq jours d'arrêt forcé dans cette peu intéressante ville. Je passe mon temps à la Bibliothèque, dirigée par un Français, M. Goz. Malgré son aide et celle de notre consul, M. Fayolle, je ne parviens à découvrir aucune collection¹. Le petit musée de Rangoon ne contient guère que des objets d'ethnographie et d'histoire naturelle. Peut-être à Mandalay, la capitale, serais-je plus heureux, mais le temps passe, et il faut songer à reprendre le steamer.

Calcutta (Bengale), 10 novembre. — Ici les collections ne manquent pas. Malheureusement la plus importante n'est pas visible : c'est celle de la Société asiatique, qu'on est en train de remanier. Elle s'accroît constamment, dit-on, et ses doubles sont répartis au fur et à mesure dans les différents Musées du gouvernement. Le secrétaire de la Société, M. Hornle, possède de son côté une fort jolie série de monnaies indo-scythes ; M. A. Hogg, chef de la police, est également un amateur. L'Hôtel des Monnaies de Calcutta, dont le directeur est l'obligeant major Riddell, mérite une visite : il reçoit, en effet, comme celui de Bombay, des trouvailles de monnaies anciennes qui, par une mesure qu'on ne saurait assez louer, sont soumises à l'examen d'experts numismates avant de passer au creuset. L'établissement est surtout chargé de la frappe du numéraire de cuivre, pour l'Inde et pour Ceylan ; Bombay fournit surtout les roupies d'argent.

1. Sur les monnaies birmanes, on peut consulter A. Phayr, *Coins of Arakan, Pegu and Burma*, un fascicule de la nouvelle édition de Marsden.

Bénarès, 14 novembre. — Pas de collections proprement dites, mais les indigènes recueillent volontiers les monnaies anciennes, qu'ils gardent soigneusement à titre de fétiches, et auxquelles ils rendent même un culte superstitieux. Chez les changeurs, on rencontre en abondance les monnaies des vingt dernières années, ainsi que les *cauris*, dont la valeur, presque infinitésimale, varie avec la grosseur. Le collège de Bénarès, dont le directeur est M. G. Thibaut, est un établissement important, où le touriste pourra au besoin se renseigner sur les ressources scientifiques du pays.

Lucknow, 17 novembre. — Important musée d'antiquités et de monnaies ; superbe suite d'or des Gouptas. Le conservateur, D^r Führer, poursuit avec succès des fouilles dans la région.

Agra, 18 novembre. — Aucune collection à voir.

Dehli, 20. — Même observation.

Amritsur, 22. — M. Ch. J. Rodgers, inspecteur des antiquités, et auteur de travaux numismatiques importants : plus de 10.000 pièces du Punjab, d'Alexandre, et monnaies modernes jusqu'à nos jours.

Lahore, 23 novembre, — Musée archéologique des plus remarquables et vaste médaillier : conservateur, D^r J. L. Kipling, principal de l'École des Beaux-Arts. Série très curieuse de coins modernes ayant servi à la fabrication de monnaies bactriennes et autres. — Collection privée de M. Oliver (monnaies asiatiques).

Jeypore, 26 novembre. — Joli musée d'art et d'industrie : conservateur, D^r Hendly. Reproductions galvanoplastiques du *British Museum*.

Ahmedabad, 29 novembre. — Rien.

Bombay, 30 novembre. — Importante collection de M. le D^r Gerson Da Cunha (27.000 pièces antiques, du Moyen-Age et modernes). La suite orientale est la plus considérable et la mieux classée. Le catalogue en a été publié¹. Les califes orientaux sont représentés par 1092 pièces ; le Cabinet de France en possède

1. La collection Gerson da Cunha qui, pour les séries antiques, contenait un grand nombre de pièces fausses, a été vendue l'année dernière.

1206. Le médaillier de la Société asiatique est beaucoup moins complet. M. Monod, sous-directeur du Comptoir d'Escompte, a une petite collection; il en existe sans doute d'autres encore.

Bombay est, par sa situation géographique et commerciale, un marché numismatique privilégié. Les monnaies y affluent, non seulement de toutes les parties de l'Inde, mais encore des pays avoisinants. La grande collection Da Cunha a été formée en douze ans! Les drachmes des rois parthes sont extrêmement fréquentes chez les changeurs.

Avant de quitter l'Inde, je rappelle à ceux qui voudraient étudier la numismatique si curieuse et si variée de cette vaste région, que les principaux ouvrages à consulter sont : Marsden, *Numismata orientalia*, 1^{re} édition, 1823, et 2^e édition, en cours de publication depuis 1874; Wilson, *Ariana antiqua*, 1841; Prinsep, *Useful tables*; les beaux *Catalogues* du British Museum; la monographie des *monnaies des Gouptas* qui vient de paraître dans les mémoires de la Société asiatique (Smith), et enfin, l'article *coin* dans la *Cyclopedia of India* d'Edward Balfour (1885).

Le Caire, 21 décembre. — Aucune collection importante, actuellement du moins. Celle du Dr Oeconomopoulos a été vendue presque tout entière. Le Musée de Boulaq possède une grande trouvaille de petits bronzes romains. Une belle suite de monnaies arabes, appartenant à Rodger-bey, est déposée à la Banque du Caire. Chez les antiquaires, tels que M. Kyticas ou M. Philip, on trouve des « potins d'Alexandrie » et des petits bronzes romains en quantités énormes.

Alexandrie, 25 décembre. — Peu ou pas de collections. Celle des monnaies de l'ancienne Egypte formée par M. di Demetrio est aujourd'hui au musée d'Athènes; on connaît le beau catalogue de M. Feuardent.

Brindisi, 30 décembre 1887. — Belle collection de monnaies de l'Italie ancienne, à M. Giuseppe Nervegna.

J'arrête ici ces notes sans prétention, que dès à présent la *Guida numismatica* de MM. Gnechi va remplacer avec avantage: puissent-elles un jour servir de jalons à ceux de nos confrères qui referaient la longue route que je viens de parcourir!

Paris, 10 avril 1889.

ARTHUR ENGEL

Notre collaborateur, M. R. Mowat, nous écrit l'intéressante lettre suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Je relève, dans le livre de Luquet, *Antiquités de Langres*, 1838, à la page 229, un renseignement très intéressant et probablement fort peu connu, sur la provenance et le prix d'achat du fameux denier de Pacatien au revers **ROMAE AETERN AN MILL ET PRIMO**, dont le Cabinet de France possède, je crois, le seul exemplaire (Cohen, t. V, 1885, p. 182). Je transcris textuellement, ci-dessous, le passage de la lettre adressée à Luquet par son compatriote langrois, le ch^{er} de Barthélemy de Courcillon; il me paraît de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue numismatique*, si vous voulez bien le leur communiquer.

» Une réflexion en passant. Vous avez sans doute remarqué que je me suis abstenu des points séparatifs que Cohen intercale arbitrairement dans les légendes monétaires, quand même ils ne figurent pas sur la pièce originale; c'est un abus contre lequel il est permis de protester, au nom de l'exactitude simplement obligatoire, puisque l'occasion s'en présente.

Extrait d'une lettre adressée à Luquet par Barthélemy de Courcillon.

« La plus précieuse des médailles romaines trouvées à
« Langres est un Pacatien en argent, tyran sous Philippe. Elle
« a été vendue par un orfèvre de cette ville à un émigré ren-
« trant.... Elle est unique par le millésime de son revers (*an.*
« *mill. et primo*)... Je sais très positivement que cette médaille a
« été vendue pour le Musée national de France la somme de
« 2.000 fr., tandis que, dans le dernier tarif numismatique du
« prix des médailles servant aux amateurs, elle n'est portée
« qu'à 400 fr. pour voiler la nécessité où l'on était, en l'ache-
« tant, de subir la loi du vendeur, de crainte que cette médaille
« ne passât en d'autres cabinets. »

ROBERT MOWAT.

*
**

DÉCOUVERTE D'UN DÉPÔT DE MONNAIES ROMAINES A EVREUX.

Les ouvriers occupés aux travaux de terrassements pour le nouvel Hôtel de Ville d'Evreux, sur l'emplacement du *castellum*

romain de la cité, ont découvert, le 23 août 1890, en faisant les fondations du perron, une grande quantité de monnaies romaines en petit bronze, des empereurs et tyrans ayant régné au III^e siècle de notre ère.

La découverte a eu lieu dans un terrain très humide, à 3 mètres de profondeur au dessous du sol actuel et à 0^m 50 au dessous du sol romain.

Les monnaies avaient été enfermées dans des sacs en toile, dont on a retrouvé des débris, qui se sont immédiatement détruits au contact de l'air. L'oxydation des pièces les avait soudées les unes aux autres de manière à en former des blocs qui avaient pris la forme des sacs. Des débris de bois à l'état d'humus et des clous nous ont fait connaître que ces sacs étaient placés dans un coffre, dont l'emplacement mesurait 1^m 20 de longueur, 0^m 60 de largeur et 0^m 40 de hauteur.

Cette énorme quantité de monnaies pesait 340 kilog. avant le nettoyage; un bloc à lui seul pesait 68 kilog., également avant d'être nettoyé et 55 kilog. après un lavage au jet de pompe, qui avait fait désagréger beaucoup de pièces. Les pesées qui ont été faites des monnaies détachées des blocs ont permis de constater que l'ensemble de la trouvaille se composait d'environ 112.000 pièces.

Nous pensons qu'il y a peu d'exemples de trouvailles aussi importantes au point de vue du nombre, et nous croyons nous trouver en présence de la caisse d'un payeur de quelque légion romaine, cachée à cet endroit dans un moment de révolte des légionnaires ou des habitants de la cité, ou encore de quelque invasion. Ce qui prouve bien que le payeur pensait pouvoir revenir prendre sa caisse au bout de peu de temps, c'est le peu de profondeur de la cachette; à quelques mètres de là, se trouve un puits romain qui devait servir de point de repère.

Toutes ces monnaies étant couvertes d'oxyde, d'acétate et de sulfate de cuivre en grande quantité, il a donc fallu procéder à un nettoyage très intelligent pour arriver à débarrasser ces pièces de tous ces sels, sans en altérer par trop la patine.

M. Féray, pharmacien chimiste, adjoint au maire d'Evreux, présent lors de la découverte, s'est chargé de cette opération délicate et il s'en est acquitté d'une façon remarquable, le nettoyage ayant donné des résultats plus brillants que ceux que l'on espérait.

Beaucoup de ces monnaies ont été saussées, d'autres sont en

billon ou mauvais argent. L'examen des 1457 monnaies qui sont nettoyées jusqu'à ce jour, nous a permis de fixer provisoirement l'époque de l'enfouissement au règne de Probus, probablement même dans les premières années, c'est-à-dire vers 278.

Nous donnons ci-après la nomenclature des pièces de chaque règne que nous avons examinées.

	Nombre de pièces.		Nombre de pièces.
Trébonien Galle	1	Tétricus fils	66
Volusien	2	Claude II	114
Emilien	1	Quintille	11
Valérien père	10	Aurélien	13
Gallien	212	Séverine	1
Salonine	42	Tacite	3
Salonin	11	Probus	11
Valérien jeune	9	Vespasien (restitution de	
Postume	274	Gallien)	1
Lélien	1	Marc-Aurèle (restitution	
Victorin père	231	de Gallien)	1
Marius	1	Incuses	2
Tétricus père	109	Frustes et indéterminées	330
		Total... ..	1.457

Beaucoup de ces monnaies sont de très belle conservation, notamment les Postume et les Victorin; les revers sont très abondants et nous espérons trouver quelques variétés inédites.

Il reste encore des lacunes à combler pour compléter l'ensemble des empereurs, impératrices et tyrans qui ont régné depuis Trébonien Galle jusqu'à Probus (251 à 282); mais nous pensons qu'il nous sera permis par la suite, au fur et à mesure du nettoyage, de mettre au jour les monnaies qui nous manquent et peut-être de découvrir quelques tyrans cités par les numismatistes dont on n'a pas encore de médailles jusqu'à ce jour.

Dans quelques mois, quand le nettoyage de la trouvaille sera achevé, nous espérons pouvoir donner une liste complète des types que nous aurons trouvés et faire connaître la nomenclature des revers et des pièces inédites.

On peut voir, en ce moment, dans une des salles du musée d'Evreux, l'ensemble de la trouvaille qui a été exposée d'une façon très originale par M. Chassant, notre sympathique conser-

vateur. Cette découverte importante autorise à croire que d'autres enfouissements de monnaies plus précieuses ont pu avoir lieu au même endroit, et dans cette pensée, les fouilles seront continuées.

Evreux, 29 octobre 1890.

G. VÉDIE.

*

* *

Nous recevons la communication suivante :

« La *Revue numismatique* a rendu compte l'année dernière (1889, pp. 343 à 348) de l'ouvrage si intéressant que M. Chabouillet a publié, en 1888, sur des deniers normands inédits acquis par la Bibliothèque nationale (Cf. *Société des Antiquaires de Normandie*, séance annuelle du 10 décembre 1886). Malheureusement, les renseignements, quant à la date certaine de l'émission, manquaient au savant auteur. Voici quelques documents qui pourront contribuer à fixer l'époque précise de l'émission de ces curieuses monnaies.

Au mois de septembre 1884, on a découvert à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) un trésor contenant environ 2.300 monnaies. J'ai été assez heureux pour acquérir, de différentes personnes de la localité, environ 250 de ces pièces, et dans le nombre j'ai trouvé cinq deniers normands de la même fabrique que ceux décrits par M. Chabouillet.

Suivant M. le comte de Dion (*Description des monnaies trouvées à Montfort-l'Amaury en 1884*), le trésor se composait ainsi, d'après les 1.126 pièces vendues dans cette ville : 92 0/0 de monnaies champenoises, 47 deniers anonymes de Provins, 229 de Troyes, 329 de Gautier, évêque de Meaux (1045 à 1082), trois pour cent de monnaies royales et de deniers de Philippe I^{er} pour Dreux, et 30 pièces de Louis VI, dont 18 frappées à Mantes et 12 à Paris (au type de l'alpha et de l'oméga suspendus à deux pals). Et enfin, cinq pour cent de monnaies diverses, 123 au type chartrain, 6 de Châteaudun et 13 deniers du Maine, 8 de Melle en Poitou, 5 angevins, 4 d'Amiens, 2 de Bretagne et 2 de Bordeaux. Ces pièces sont donc de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e.

M. Hermerel, d'après M. de Dion (*Annuaire de la Société française de numismatique*, janvier-février et mars-avril 1889), a également donné le détail des pièces de ce trésor. Ces numismatistes

ne font nullement mention des deniers normands. Or, dans les 210 pièces acquises par moi se trouvaient, comme je l'ai dit, cinq de ces précieux deniers. Il faut avouer que la chance m'a été singulièrement favorable. Le surplus est exactement conforme à la description de MM. de Dion et Hermerel.

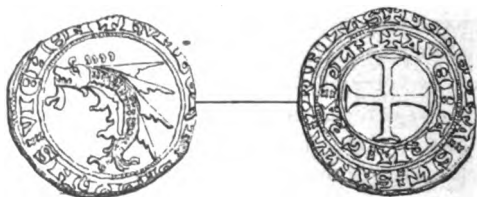
Je vous adresse ces renseignements pour que, si la science, comme je le pense, peut y trouver des éclaircissements, vous les fassiez insérer dans votre Revue. La date des pièces normandes décrites par M. Chabouillet est certaine cette fois. Je joins à ma



lettre le fac-simile des deux principales pièces que je possède encore, trop heureux si ces renseignements peuvent contribuer à dévoiler l'énigme dont ces deniers normands se trouvent, malgré tout, encore enveloppés. »

G. MARY.

*
* *



Voici un gros du Dauphiné, que je crois inédit; du moins, il ne se trouve ni dans l'ouvrage de Poey d'Avant ni dans celui de M. Caron :

+ HVMBERTV DALPHNS † VIENEN. Grand dauphin, à gauche.

Rev. : + AVE MARIA † GRA † PLN. Croix. Lég. extérieure :
+ BENEDICTA † SIT † SANTA † TRINITAS

La pièce est malheureusement rognée du côté du nom, mais il y a certainement *Humbert* ou *Humbertu*. G. MARY.

*
* *

Notre collaborateur, M. le commandant R. Mowat, vient de faire don au Cabinet des Médailles d'une sorte de tessère en plomb, monétiforme, que nous reproduisons ici :



Des deux côtés on lit en légende le nom de la ville de Puycerda : **PVIGCERDA**. Au droit les armes de Léon et Castille, et au revers, la date de 1786.

*
* *

Fabri de Peiresc, le célèbre collectionneur du XVII^e siècle avait formé dès son enfance une collection de médailles qu'il ne cessa d'augmenter par la suite et qu'il communiquait libéralement à ses amis. Un seul voyage en Flandre en 1606 lui fournit 40 pièces d'or mérovingiennes, 50 deniers carolingiens et un sou à la légende **MVNVS DIVINVM**. Dans la récente notice, qu'il vient de publier sur *Fabri de Peiresc et la numismatique mérovingienne*, Toulouse, 1890, 35 p. in-8° (Extrait des *Annales du Midi*, t. II). M. Prou nous donne la description d'un certain nombre de mérovingiennes de la collection Peiresc, principalement d'après un manuscrit conservé à la Haye. C'est ainsi que nous pouvons connaître un sou d'or frappé par un Clotaire à Marseille et portant au revers : **VICTORIA REGIS**. Quelques descriptions semblent permettre d'identifier certaines pièces de Peiresc avec des exemplaires conservés au Cabinet de France. En passant, M. Prou, propose une lecture ingénieuse pour une pièce dite de l'*Ecole palatine* sur laquelle il lit en réunissant les deux légendes : **PALATI MON | ETAES COLARE**. Une notice concernant des mérovingiennes de la collection de M. Montault permet de rectifier les mauvais dessins de ces pièces donnés dans le *Γνώρισμα* de Petau. Les légendes ne sont pas toujours lues correctement par Peiresc ; mais cela n'étonnera nullement ceux qui ont eu

occasion de connaître les difficultés de la numismatique mérovingienne.

J.-ADRIEN BLANCHET.

*
**

M. J. Euting, de Strasbourg, comme suite à ses tableaux de l'écriture hébraïque contenant 139 variétés du phénicien et de l'hébreu, dont la publication remonte à 1882, vient de faire paraître un tableau de tous les alphabets araméens connus. Ce nouveau travail, qui est rédigé d'après les découvertes épigraphiques les plus récentes, contient 96 variétés de l'écriture dite *araméenne*, c'est-à-dire de l'écriture servant à écrire les langues araméennes, comme : l'araméen d'Assyrie, d'Arabie et d'Égypte, le palmyrénien, le nabatéen, le pehlvi et le syriaque. Ces tableaux synoptiques seront d'un grand secours pour les numismatistes qui s'occupent plus particulièrement des monnaies orientales.

E. D.

*
**

Dans ses *Notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre* (v. *Journal asiatique*, mars 1890, p. 237 et ss.), M. Sylvain Lévi donne une nouvelle étymologie du mot *Sophytes*, nom d'un souverain de l'Inde, contemporain d'Alexandre, et dont il existe une rarissime monnaie d'argent avec la légende 'ΣΩΦΥΤΟΥ (British Museum). MM. Lassen et Weber avaient expliqué ce mot par le sanscrit *açvapati* « maître des chevaux », sir A. Cunningham par *Chobpati* « seigneur de la massue »; M. Lévi y voit le nom du pays de *Saubhûta* cité par un auteur contemporain, le grammairien Pânini. Le mot *Sophytès* serait donc le nom du « roi de Saubhûta », de même que Taxile, le célèbre allié d'Alexandre, dont nous ne possédons malheureusement aucune monnaie, aurait tiré son nom de *Takchaçila*, nom de la ville où il régnait. Ces étymologies, conformes à la fois à la phonétique des langues indo-européennes et aux documents indigènes, nous ont paru dignes d'être signalées.

E. D.

*
**

M. R. Hoernle poursuit avec une activité infatigable ses études de philologie, d'épigraphie et de numismatique indiennes. Le *Journal of Asiatic Society of Bengal* contient, cette année, un Mémoire sur quelques monnaies de cuivre des Sourides (*the Sûri*

dynasty) et un catalogue de monnaies offertes à l'*Indian Museum* de Calcutta.

Les monnaies des Sourides appartiennent à Shir-Shah, Islam-Shah et Mohammed Adel-Shah qui ont régné à Dehli, à la suite des Patans, de 1540 à 1556. Le monnayage de cuivre de ces souverains était jusqu'ici presque inconnu. Les pièces décrites par M. Hoernle sont au nombre de mille, se répartissant en 35 variétés.

Le catalogue comprend la description d'environ trois cents monnaies, la plupart en argent, trouvées en Afghanistan. Sauf les 40 premières, qui appartiennent aux séries bactrienne, arsacide et sassanide, le reste des monnaies décrites concerne les dynasties musulmanes de l'Asie centrale : shahs de Khvarizm, Ghaznévides, Timourides de Bokhara, Mongols de la Perse, etc. Le nombre de pièces frappées par ces divers princes d'origine tartare s'est beaucoup accru depuis les premières descriptions données par Fraehn, grâce aux découvertes des Anglais et des Russes. Toutes ces monnaies sont généralement grossières, de petit module et d'une lecture difficile; M. Hoernle s'en est tiré avec honneur. — Je signalerai enfin, du même savant, un article paru dans le même Recueil du Bengale, renfermant des observations fort intéressantes sur des monnaies des Indo-scythes, des Gouptas et des Musulmans de l'Inde.

E. DROUIN.

*
* *

Le cahier de juillet du *Journal of the royal asiatic Society* de Londres contient, sous le titre de *The Western Kshatrapas*, un travail important de feu Bhagvanlal Indrajī, remanié par M. E. J. Rapson, du British Museum, d'après les monnaies que possède le cabinet britannique et léguées en grande partie par le savant *Pandit* de l'Inde. Il s'agit dans cette notice de ce que les archéologues et les numismatistes ont appelé successivement les « satrapes bouddhistes », « Rois shahs », « Kchatrapas-Senas » et, en dernier lieu, « satrapes du Gouzerate et du Saurachtra. » Les annales de l'Inde ne font aucune mention de ces souverains, dont l'existence et la chronologie seraient restées inconnues sans leurs monnaies. C'est là un nouveau service rendu par la Numismatique à l'Histoire.

Divers essais de déchiffrement et de classification de ces monnaies d'argent ont déjà été publiés par J. Prinsep en 1835, Ed. Thomas 1848 et Newton 1862 et 1867, mais il restait beaucoup à faire, de même que le dernier mot n'est pas encore dit sur les différents points que soulève l'étude de cette partie obscure de la numismatique de l'Inde ancienne.

La liste dressée par Bhagvanlal comprend 28 noms, depuis Nahapâna jusqu'à Rudrasinha III. Nahapâna n'est pas en réalité le fondateur de la dynastie, car il appartient à la famille des Kchaharata, qui avait régné auparavant dans le Kathiavad et dont nous possédons quelques monnaies encore mal classées. Mais Nahapâna a été vaincu par Chachтана, le Τισσατης; de Ptolémée, qui prit alors le titre de *mahakchatrapa* ou « grand satrape » conservé par la plupart de ses successeurs.

Les premières monnaies des Kchatrapas sont trilingues, c'est-à-dire en grec, sanscrit et bactrien. La légende grecque est barbare et paraît imitée des monnaies d'or ou de bronze des rois Indo-Scythes dont le Saurachtra était peut-être vassal ou tout au moins dont la civilisation et l'influence avaient été considérables dans le Nord-Ouest de l'Inde. A partir de Jivadama, le sixième souverain, jusqu'à la fin de la dynastie, les monnaies de ces princes sont datées. La première date connue jusqu'ici porte le chiffre 100, la plus récente est de l'an 310. On possède aussi des inscriptions datées des années 41, 46 et 72. Bhagvanlal rapporte ces dates à l'ère de Kanichka ou 78 de J.-C. M. Oldenberg, dans un Mémoire qui remonte à 1881, a proposé d'adopter une ère particulière qui serait l'ère des *Kchatrapas* et qu'il place vers 100 de J.-C. En adoptant ce mode de comput, on aurait pour la dernière date monétaire, $310 + 100 = 410$ de J.-C. pour la fin du royaume des Kchatrapas et la conquête par les Gouptas. Or, cette date coïncide assez bien avec l'apparition des premières monnaies d'argent frappées par Chandra-Goupta II, le conquérant du Saurachtra qui a régné de 400 à 415 environ, monnaies qui, ainsi qu'on l'a déjà dit (v. supra, p. 141), ont été copiées sur celles des Kchatrapas; tandis que l'adoption de l'ère de Kanichka reporterait cet événement en 388, ce qui serait sensiblement trop haut. En tous cas, la différence entre les deux ères n'est que de 22 ans, écart relativement peu important pour une époque aussi reculée.

M. Rapson a eu la rare et excellente idée de donner le fac-

simile des légendes de chaque souverain, d'après les monnaies, avec les dates en chiffres nagaris anciens, ce qui facilite, d'une part, la lecture des documents eux-mêmes et, d'un autre côté, permet de suivre les variantes de l'écriture indienne pendant un espace de trois siècles. Le mémoire que nous analysons n'est, paraît-il, qu'une partie du manuscrit de Bhagvanlal; M. Rapson nous promet la publication du surplus. Espérons que cette publication, qui doit traiter des monnaies d'autres princes hindous des premiers siècles, ne se fera pas trop attendre. Dès à présent, il mérite la reconnaissance des érudits pour avoir rédigé et remanié, dans une langue accessible à tous, le mémoire du pandit qui était écrit en Gouzerati.

E. DROUIN.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR NÜMISMATIK. — T. XVI, troisième et quatrième livraison.

WEBER (H.). *La trouvaille de Nauborn*. Description d'un trésor de 300 monnaies du XII^e siècle : Frédéric I (1152-1190); Henri VI (1190-1196), etc. (Pl. IX.)

BRUNN (L.). *Sur les monnaies de Tyras sous Hadrien*. Tyras, ville située à l'embouchure du Dniester, près la ville moderne d'Akkerman, eut quelques monnaies autonomes, puis, sous la domination romaine, des monnaies impériales. Une inscription nous apprend que l'année 201 ap. J.-C. correspond à l'an 145 de l'ère de Tyras, et que sous Néron, à partir de 56 ou de 57 après J.-C., l'annexion de Tyras à la province romaine de Mésie y remplaça le gouvernement des tyrans. Or, cette inscription avec une autre qui la confirme, puis les monnaies : telles sont les seules sources d'information sur Tyras. On possède des monnaies de Tyras aux noms de Domitien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Commode, Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Plautilla, Geta, Sévère Alexandre, Julia Mamaea. L'absence de monnaies de Néron à Domitien donnait à penser que, pendant cette période, la domina-

tion romaine n'était pas encore complètement établie à Tyras. Une raison analogue faisait croire aussi jusqu'ici que, sous Nerva, Trajan et Hadrien, Tyras n'était plus soumise à la domination romaine. B. publie deux monnaies inédites de Tyras, faisant partie de sa collection, qui sont au nom d'Hadrien. Il est donc permis de supposer que Tyras a été soumis à la domination romaine de Néron à Sévère Alexandre, c'est-à-dire pendant 150 ans.

KINCH (F.). *Sur la langue des Elymi de Sicile*. Les villes de Segeste et d'Eryx en Sicile étaient habitées par les Elymi, peuple distinct à la fois des Siciliens et des Sicanians. Leurs monnaies présentent des légendes dont les terminaisons sont encore inexplicables : **IIA**, **IIE**, **IIB**, **IIION**, etc. Suivant l'auteur, les Elymi parlaient un dialecte apparenté à l'ionien, et leur alphabet subit, vers le sixième siècle, l'influence de Sélinus, colonie de Mégare. Dans cet alphabet, **E** = ε et ει, et **B** = η; plus tard, on abandonna l'usage de **B** = η, et **E** représenta à la fois ε, ει, η. Les légendes monétaire des Elymi doivent, en conséquence, se lire ainsi : **ΣΕΚΕΣΤΑΙΙΒ** = Σεγεσταζιη; **ΣΕΚΕΣΤΑΙΙΒΕΜΙ** = Σεγεσταζιη εμι (c'est-à-dire Σεγεσταζιη εμι, je suis la déesse de Segesta, la nymphe éponyme de la ville); **ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΑ** = Σεγεσταζια; **ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΕ** = Σεγεσταζιη. La terminaison ethnique ζιος, qui n'est pas grecque, est propre à cette langue; elle peut être rapprochée du phrygien Σαβαζιος et du lycien Atunazi (= Ἀθηναϊος).

STENZEL (Th.). *Deux trouvailles de monnaies à Zerbst*. Ces deux trouvailles ont eu lieu en août 1887. La plus considérable se compose surtout de groschen et de demi-groschen des années 1470-1518, dont 150 environ ont passé sous les yeux de Z. La seconde trouvaille comprend 9 pfenning et un dreier ou körtling, frappés entre 1470 et 1654. Catalogue avec commentaire.

SVORONOS (J.-N.). *Les constellations comme types monétaires*. S. a trouvé une nouvelle interprétation de toute une série de types monétaires, et, dans ce premier article, il en fait l'application aux monnaies de Mallos. Certains types de ces monnaies représentent des constellations voisines du Taureau : par exemple, la grappe représente les Pléiades (πελειάδες) appelées aussi βόθρυς; le signe ∇ est la constellation appelée par les grecs δελτωτόν; le Π représente les Hyades, etc. Pl. X.

MENADIER. *Pfennig de Gittelde*. Etude très étendue, à la fois historique et numismatique.

FRIEDENSBURG (F.). *Etude pour l'histoire monétaire de la Silésie au XVI^e siècle*. Attribution nouvelle de deniers au type du F couronné avec S au revers, attribués à tort aux Sagan.

BUCHENAU (N.). *Monnaies de Neu-Bruchhausen*. Deux pièces d'un monnayage qui était encore inconnu.

MOMMSEN (Th.). *Les lingots d'or de Sirmium*. Ces lingots ont dû, par le commerce, passer des mains des Romains dans celles des Goths ou des Gépides. Le titre de l'or est de 980/1000. Les lingots ont été estampillés en même temps à Sirmium, en 367-375; ou 375-378, ou encore 378-383. Les estampilles de ces lingots, les seuls en or connus, se distinguent des estampilles des autres lingots de métal antiques, en ce que, au lieu du mot *fecit* ou d'un mot analogue, elles donnent *sig(navit)* accompagné une fois du mot *obr(ysum)* et une autre fois de l'expression *ad digma*; c'est, à la fois, la marque de fabrique et la marque de valeur. Une des estampilles porte : « Fl(avius) Flavianus pro(curator) sig(navit) ad digma » : ce procurator est celui de la *Moneta* de Sirmium. Une autre estampille porte : « Quirillus et Dionisus sirm(ienses) sig(naverunt) » : ces deux personnages sont sans doute des *officiales* du procurator. Tous les lingots portent le nom de Lucianus : c'était ou un employé subalterne de la monnaie, chargé de la fonte de l'or, et dont l'empreinte était légalisée par l'empreinte officielle; ou bien un propriétaire ou un fermier de mines, en Illyrie, qui faisait poinçonner son or à la monnaie de Sirmium. Dans l'estampille : « Lucianus obr(ysum) I signavit », Kenner traduit I par *primae notae*; cette lecture soulève des objections; mieux vaudrait la lecture (attaquable aussi) *prior* ou *primum*, qui se rapporterait à l'atelier.

SALLET (A. de). *Nécrologie*. Armand.

Compte rendu des séances de la Société numismatique de Berlin pendant l'année 1888.

T. XVII, première livraison.

LOBBECKE (A.). *Monnaies grecques de ma collection*, IV. Description avec commentaire des monnaies grecques suivantes : Italie : Nar..... — Thrace : Dicaea. — Illyrie épirote : Damascus? — Eubée : Chalcis. — Attique : Athènes. — Achaïe :

Sicyone. — Elide. — Argolide : Argos. — Crète : Phaestus. — Mysie : Lampsaque. — Troade : Dardanus, Ilium. — Ionie : Ephèse. — Carie : Aphrodisias. — Lycie : Limyra. — Pisidie : Amblada, Baris. — Lycaonie : Lystra. — Cilicie : Cestrus, Colybrassus, Coracesium, Mopsuesta, Selinus. — Salamis de Chypre : Pnytagoras rex (352-332 av. J.-C.) — Phrygie : Amorium, Cadi, Ceretape, Cibyra, Fulvia, Hyrgalea, Philomelium, Sebaste, Siocharax. — Phénicie : Sidon. — Egypte : Arsinoë III, Alexandrie. Planches I et II.

BUSCHMANN (H.). *Empreintes de bractéates sur les cloches d'églises à Verdun*. Etude, à ce point de vue, de deux cloches dont l'une s'appelle *Anna* et l'autre *Maria*.

SEECK (O.). *La politique monétaire de Dioclétien et de ses successeurs*. L'histoire du iv^e siècle se résume dans un effort pour reconstituer ce que le iii^e avait détruit; il y eut alors des essais de retour vers l'antiquité que caractérise bien la légende monétaire : *Felicium temporum reparatio*. C'est surtout dans la politique monétaire que cette tendance est visible. S. étudie, à ce point de vue spécial, l'histoire monétaire de cette période. Son travail se divise en trois parties : 1^o or; 2^o argent; 3^o bronze. Les émissions de chaque métal sont étudiées et classées dans l'ordre chronologique. Article étendu; 1^{re} partie, p. 36-89.

ALEXI (S.). *Le paiement du prix d'achat du duché d'Ehstland en 1346-1347*. L'étude de cette opération financière a une grande importance pour l'histoire monétaire du Moyen-Age.

BARDT (Fr.). *La trouvaille de Reichen*. — Trouvaille de 927 deniers et 99 demi-deniers brandebourgeois.

T. XVII, deuxième livraison.

SEECK (O.). *La politique monétaire de Dioclétien et de ses successeurs*. Deuxième et dernier article consacré à la monnaie de cuivre, et à l'étude du système monétaire et du cours.

LÖBBECKE (A.). *Trouvaille de monnaies près Avola*. Avola (autrefois Ἀβόλλα) est située sur la côte orientale de Sicile, à trois milles géographiques sud-ouest de Syracuse. On connaît des monnaies d'Abolla. Il y a deux ans à peu près, dans les environs de cette ville, on a trouvé un trésor de 33 monnaies en or et d'environ 150 en argent. Les monnaies d'or comprennent : 4 dariques, 1 statère d'Abydos, 14 statères de Lampsaque, 14 2/3

statères de Syracuse. Les monnaies d'argent sont surtout représentées par des statères au type de Pégase, si fréquents en Sicile, et par des drachmes de Corinthe. Les monnaies d'or sont de : Perse, Abydos, Lampsaque, Syracuse; les monnaies d'argent de : Terina, Syracuse, Anactorium, Argos-Amphilochium, Leucas, Corinthe. L. donne un catalogue descriptif. Pl. X.

LÖBBECKE (A.). *Rectifications*. Ces rectifications portent sur l'article du même auteur intitulé : *Monnaies grecques de ma collection, IV* (t. XVII, 1^{re} livr.).

PICK (B.). *Sur quelques monnaies de l'Empire romain*. Patrae et Corinthe : Néron. — Nicée : Ἐπιφανῆς Τελέσφορος. — Eléa d'Eolide : Λούκιος καίσαρ. — Césarée de Cappadoce : Antonin le Pieux. — Antioche : Antonin le Pieux et Marc Aurèle. — Monnaies dont l'atelier est indéterminé : Auguste. Chacune de ces monnaies est l'objet d'un long commentaire.

STÜCKELBERG (A.). *L'emploi des monnaies comme ornement*. Emploi des monnaies dans l'antiquité pour orner les bagues, les ceintures, les bracelets, les colliers, les vases (la patère de Rennes par exemple). Au troisième siècle et, plus tard, les monnaies d'Alexandre le Grand étaient portées comme talismans; les monnaies à l'effigie des empereurs ornaient les étendards des légions. S. poursuit, jusque dans les temps modernes, la recherche de cet usage.

FRIEDENSBURG (F.). *Deux trouvailles de deniers des x^e et xi^e siècles*. 1^o Trouvaille d'Olobok; 2^o trouvaille de Frankenstein. Ces monnaies sont d'Allemagne, de Pologne, de Bohême, d'Angleterre. Il y a aussi quelques orientales.

FRIEDENSBURG (F.). *Etudes pour l'histoire monétaire de la Silésie au xvi^e siècle*. (Deuxième article.) Monnaies silésiennes du roi Ferdinand, frappées antérieurement à l'année 1546.

DREXLER (W.). *Une monnaie d'or d'Allectus non mentionnée par Cohen*. Cohen (2^e éd., t. 7, p. 44, n^o 1) décrit un petit bronze d'Allectus : ADVENTVS AVG. Allectus à cheval. Rauch décrit un aureus du même empereur avec une légende semblable; au bas, M L; l'empereur à cheval.

*
* *

NUMISMATISCHE ZEITSCHRIFT, XX^e année, 1^{er} et 2^e semestres.

IMHOOF-BLUMER (F.). *Les monnaies des Cilbiani de Lydie*. —

Les monnaies portant le nom des *Gilbiani* se divisent en trois classes : 1° Monnaies des *Cilbianj superiores* (Κιλβιανὸι τῶν ἄνω) ; elles vont de Domitien à Caracalla ; 2° Monnaies avec la légende : Κιλβιανῶν Κεαίρων ; il en existe une, à plusieurs exemplaires, sans effigie d'empereur. Elle dut être frappée au plus tôt sous Domitien, mais peut-être sous Hadrien ou Antonin ; 3° Monnaies de *Nikaia* ; il en existe du temps d'Auguste, de Domitien, de Domitien à Commode, d'Antonin le Pieux, de Septime Sévère et Caracalla. A chacune de ces époques correspondent des variantes dans la légende. Planche I.

KENNER (Fr.) *Les lingots d'or romains avec estampilles*. C'est le même article qui a paru dans les *Archeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich*, t. XII (1888) p. 1-24. E. Babelon l'a analysé dans cette Revue (t. VII, 1889, p. 143) ; nous y renvoyons le lecteur. Pl. II, III, IV.

LUSCHIN v. EBENGREVTI (A.). *La trouvaille monétaire de Rakwitz*. Catalogue descriptif. Pl VIII, IX, X, XI.

RAIMANN (Fr.). *Deux trouvailles de monnaies autrichiennes*. La première, faite aux environs de Tullner, se compose de 638 pièces donnant environ 60 types ; le grand nombre est autrichien, un petit nombre bavarois.

JOSEPH (Paul). *Les coins et les poinçons monétaires du musée historique de Cologne*. Pl. V.

BUSSON (A.). *La trouvaille monétaire de Ratiszell*. La trouvaille faite en août 1888 comprenait 16 1/2 schillings et 178 deniers et pfennigs.

FIALA (Ed.). *Le plus ancien compte des archives monétaires de Prague*. Publication d'un document d'archives.

MEYER (A.). *Les monnaies et les médailles de la famille Eggenberg*. Etude des monnaies et médailles de cette famille, de 1528 à 1688. Pl. VI, VII.

RAPPE (H.). *L'atelier de Kuttenberg*. Histoire détaillée de cet atelier dont l'étude est d'une grande importance pour le monnayage de Bohême et d'Autriche. Il dura pendant plus de 500 ans à dater de l'année 1253. Pl. XII.

ZELLER (G.). *Les graveurs et médailleurs attachés à la monnaie des princes-évêques de Salzbourg (1250 à 1810)*.

BELHAZY (J. von). *Monnaie hybride à l'effigie de François I^{er} et de sa femme Marie-Thérèse*.

NAGL (A.). Jetons du XVIII^e siècle.

Compte rendu des séances de la Société numismatique de Vienne pendant l'année 1888.

XXI^e année, premier semestre.

DREXLER (W.). *Le culte d'Isis et de Sérapis en Asie Mineure*. Catalogue descriptif très étendu (pages 1-234) des monnaies, inscriptions, monuments figurés relatifs au culte d'Isis et de Sérapis en Asie-Mineure, en exceptant les îles.

MARKL (A.). *Poids et quantité d'argent des Antoniniani de Claude II le Gothique*. Le poids et le titre de ces monnaies offrent des variations qui permettent difficilement d'établir leur poids moyen. M. dresse une série de tableaux donnant, par atelier et par émission, les poids en grammes, et émet la conclusion que les Antoniniani ont subi de très fortes réductions.

FIALA (E.). *Trouvaille de deniers d'Ober-Potschapper*. Ces deniers, au nombre de 300, sont de Wratislav II, et n'offrent que deux types.

BUSSON (A.). *Petite contribution à l'histoire monétaire du Tyrol*.

NOSS (A.). *Monnaie d'Heidelberg du roi Frédéric de Bohême*.

BELHAZY (J. von). *Recherche de la valeur de l'ancienne monnaie*.

MÜLLER (Otto F.). *Les médailles de la famille Bachoven von Echt*. Étude des œuvres d'une famille de médailleurs qui vivait en Thuringe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pl. V, VI, VII.

Nécrologie. — Renier Chalon.

*
* *

THE NUMISMATIC CHRONICLE. *Troisième série*, t. IX, première et deuxième parties.

EVANS (A.). *Les « cavaliers » de Tarente*. — Le type du cavalier est le plus varié, le plus fréquent et aussi le plus beau qu'on rencontre sur les monnaies de Tarente. E. classe ainsi ces types dans l'ordre chronologique : I. Etalon de plein poids. 1^o Époque de transition, 450-430 avant J.-C. ; 2^o 420-380 ; 3^o époque d'Architas, 380-345 ; 4^o Archidamos et la première guerre de Lucanie, 344-334 ; 5^o du Molosse Alexandre au Spartiate Cléonymos, 334-302 ; 6^o de Cléonymos à Pyrrhus, 302-281. — II. Etalon réduit ; 7^o L'hégémonie épirote, 281-272 ; 8^o la première alliance romaine, 272-

235; 9° la deuxième alliance romaine, 235-228; 10° l'occupation carthaginoise, 212-209. Etude de chacune de ces périodes. Article très étendu. Onze planches.

HEAD (B. V.). *Notanda et corrigenda*. La lettre N se rencontre parfois, au lieu de M, sur des monnaies d'Athènes. — Monnaie d'Ephèse au nom de Trajan; monnaie d'Antonin le Pieux; monnaie de Caligula frappée à Philadelphie de Lydie; monnayage d'or de Lydie.

Troisième partie.

WROTH (W.). *Monnaies grecques acquises par le Musée britannique en 1888*. Le M. B. a acquis 455 monnaies grecques, dont 10 en or ou en électrum, 217 en argent, 228 en bronze. Elles sont de : Métaponte de Lucanie; Hipponium de Bruttium; Panticapée; Maronée de Thrace; Amphipolis de Macédoine; Alexandre le Grand: Thessalie (temps d'Auguste); Crannon, Larisse, Mélitée, Mopsium, Pharsale, Phères, Tricca de Thessalie; Same de Céphalénie; Messène; Las de Laconie, Argos; Phigaleia d'Arcadie; Cnossus de Crète; Mélos; Cyzique; Lampsaque de Mysie; Cebrenia de Troade; Elaea d'Eolide; Méthymne de Lesbos; Ephèse; Lebedus; Phocée; Caunus de Carie; Rhodes; Magydus de Pamphylie; Conane, Prostanta de Pisidie; Parlais de Lycaonie; Mallus; Pompeiopolis; Chypre: Evagoras I; Commagène, Antiochus IV; Ancyre, Judée. Pl. XII.

CUNNINGHAM (A.). *Monnaies de Tochari, Kushâns ou Yueti*. Notions, d'après les auteurs grecs et les auteurs chinois, sur les tribus scythes qui firent la conquête de la Bactriane et devinrent les Indo-Scythes. C. divise leurs monnaies en six classes : 1° Imitation barbare des monnaies grecques, depuis la première occupation 163 av. J.-C., jusqu'à l'établissement des Kushâns (Asiani), 116 av. J.-C.; 2° Monnaies des Sakas ou Sacae-Scythes en Arachosie et dans l'Inde, 116-16 av. J.-C.; 3° Monnaies des Grands Yue-chi ou Kushâns à Caboul et dans le N.-O. de l'Inde, de 16 av. J.-C. à 200 ap. J.-C.; 4° Monnaies des derniers Kushâns à Caboul et dans le N.-O. de l'Inde, après 200 ans ap. J.-C.; 5° Monnaies des petits Yue-chi à Peshâwar et dans le N.-O. du Panjâb, après 430 ap. J.-C.; 6° Monnaies des Ephthalites ou Huns blancs, sur l'Indus, de 480 à 600 ap. J.-C. Pl. XIII.

EVANS (J.). *Sur un trésor de monnaies d'argent trouvé à Neville's*

Cross, Durham. Ce trésor comprend des monnaies de : Edouard I, 8; Edouard II, 15; Edouard III, 20+142. Monnaies écossaises : Alexandre III, 1; David II, 28; Robert II, 41. Monnaie étrangère : un sterling de Jean, roi de Bohême.

Quatrième partie.

THURSTON (E.). *Sur une récente découverte de monnaies romaines dans l'Inde méridionale.* Découverte dans le district de Kistna, présidence de Madras, de 15 aurei des empereurs ou impératrices : Tibère, Vespasien, Domitien, Hadrien, Antonin le Pieux, Faustine mère, Marc Aurèle, Caracalla.

ARNOLD (G.-M.). *La station romaine de Vagniacae.* Cette station, mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, doit être identifiée avec Southfleet où on a trouvé de nombreux restes romains et des monnaies.

LATCHMORE (F.). *Une trouvaille de monnaies romaines près Cambridge.* Ce trésor, enfoui vers 270 ap. J.-C., se composait de 2.500 pièces appartenant à des empereurs ou impératrices compris entre les années 238-270.

MONTAGU (H.). *L'atelier de Castle Risingen Norfolk.* Etude sur l'atelier de cette localité, importante autrefois et devenue un petit village. M. lui attribue une monnaie d'Etienne et lui retire plusieurs monnaies qui lui ont été attribuées à tort.

PAGE (S.). *Monnaies du règne d'Etienne.* Deux monnaies rares et intéressantes.

LONGSTAFFE (H.-D.). *Le penny de Reading.* — Penny frappé sous Edouard III quand le penny fut réduit de 22 à 20 1/4 grains.

PACKE (A.-E.). *Le « lis » comme marque d'atelier sur les monnaies d'or de la restauration de Henri VI.* Ces monnaies ont précédé l'émission avec la marque de la croix qui est du dernier mois du règne de Henri et proviennent de l'atelier d'York.

CROWTHER (G.-F.). *Notes sur les monnaies de la seconde émission de Henri VIII.* Classement chronologique des groats d'après le style et les marques d'atelier.

LONGSTAFFE (W.-H.-D.). *Monnaie mal attribuée.* Groat qui doit être enlevé à Richard III et placé sous le règne de Henri VIII, comme ayant été frappé pour Perkin Warbeck sous son nom usurpé Richard IV.

MONTAGU (H.). *Monnaie d'or inédite de Jacques I.*

MONTAGU (H.). *Les « piedforts » dans le monnayage anglais.* On donne ce nom à toute empreinte de matrice frappée sur un flan d'une épaisseur extraordinaire. M. étudie trois pièces qui sont dans cette condition : 1° un double souverain de Henry VIII; 2° un double souverain d'Edouard VI; 3° une pièce de cinq shilling d'Olivier Cromwell.

Compte rendu des séances de la Société de numismatique de Londres, pendant l'année 1888.

*

* *

RIVISTA ITALIANA DI NUMISMATICA

T. I, première partie.

GNECCHI (Fr. et Herc.). *Quelques monnaies inédites et inconnues de l'atelier de Chio.* Trésor de 194 monnaies contenant notamment 23 pièces de l'atelier de Chio se répartissant entre 1309 et 1512. Pl. I.

AMBROSOLI (Solone). *Le trésor de Lurate Abbate.* Trésor composé de 1237 monnaies du Moyen-Age, pour la plupart italiennes. L'enfouissement dut avoir lieu vers 1320. Pl. II.

ROSSI (Umberto). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue.* 1° Ermes Flavio de Bonis. Pl. III.

MULAZZANI (Giov.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan.* — 1° Pureté de l'or; 2° pureté de l'argent; 3° monnaie de billon et de cuivre; 4° valeur des monnaies; 5° valeur absolue et relative des monnaies antiques comparées aux nôtres.

MOTTA (E.). *Les monnayeurs de Milan en 1479.*

Nécrologie. Carlo Kunz, Morel-Fatio, Lambros, Tambroni Armaroli, G. Ponton d'Amécourt, Charles Robert, E. de Quélen, A. Danicourt, Hanz Reimer, Demetrio Canzani.

Deuxième partie.

GNECCHI (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* 1° Monnaies impériales inédites de la collection Gnecci à Milan : aureus de Claude restitué par Trajan; aureus de Vespasien avec Titus et Domitien; aureus de Vespasien et Titus; deux deniers d'argent de Trajan; quinaires d'or de Plotine et de Sabine; grand bronze d'Antonin le Pieux; denier ou essai d'aureus de Gallien; denier d'argent de Maxence; aureus de Crispus. 2°

Trouaille de monnaies romaines en Egypte : trésor de 185 monnaies (Antoniniani) dont une de l'atelier d'Alexandrie, les autres de Rome. Elles vont de Gallien à Maximien Hercule. Voici les noms des empereurs dont les monnaies offrent des variétés : Aurélien, Florian, Probus, Carus, Numérien, Carin, Dioclétien, Maximien Hercule. Pl. IV.

ROSSI (Umb.). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue*. J. Alari Bonacolsi, dit l'Antique.

OSTERMANN (Val.). *Les médailles du Frioul des xv^e et xvi^e siècles*. Additamentum aux médailleurs italiens de A. Armand.

AMBROSOLI (Solone). *Une monnaie de Trivulce avec s. Carpofores*. Monnaie unique frappée à l'atelier de Mesocco, entre 1499 et 1518, année de la mort de Trivulce.

GNECCHI (E.). *Documents inédits sur l'atelier de Corregio*. Pl. V et VI.

GAVAZZI (G.). *A propos des monnaies de Giancarlo Visconti*.

ANCONA (Amilcare). *Le trésor de S. Zeno dans la cité de Vérone*. — Grande amphore toute pleine de deniers d'argent en grande partie à fleur de coin, de Néron à Lucius Verus, en tout 2808 pièces. L'enfouissement eut lieu en 168 ou plutôt 170, pendant la panique causée par les guerres et les troubles de cette époque dans le Nord de l'Italie.

Notice nécrologique sur Bernardino Biondelli.

Troisième partie.

GNECCHI (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine*. — 3^o Médaillons inédits de la collection Gnecci à Milan. Médaillons de Trajan, ar. ; Hadrien, ar., br. ; Faustine jeune, br. ; Lucius Verus, br. ; Commode, br. ; Septime Sévère, ar., br. ; Sévère-Alexandre, br. ; Philippe père et Otacilia, br. ; Probus, br. ; Magnence, or. ; Honorius, ar. ; 4^o Petits bronzes d'Antonin le Pieux à Sévère Alexandre. Ces bronzes n'existent qu'à cette époque ; on a trop dédaigné jusqu'ici de les étudier. Ce ne sont ni des pièces fausses, ni des monnaies d'essai, mais de vrais bronzes. Planches VII et VIII.

MULAZZANI (Giov.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan*. Dictionnaire des monnaies milanaïses.

ROSSI (Umb.). *Francesco Marchi et les médailles de Marguerite*

d'Autriche. Trois lettres inédites de Marchi, contenant des renseignements intéressants sur les médailleurs.

PAPADOPOLI Nic. . *Notes sur les graveurs de l'atelier de Venise.*

TAMASSIA (Fr.). *Une monnaie inédite de Mantoue. Monnaie de Francesco Gonzaga, duc II di Mantova, 1540-1549.*

AMBROSOLI Sol., *Projet d'écu pour San Marino.*

ROSSI (V.). *Nécrologie. Alfred Armand.*

Quatrième partie.

GNECCHI (Fr. et Erc.). *Quelques monnaies inédites et inconnues de l'atelier de Chio. Appendice. Pl. IX.*

GAVAZZI (G.). *Recherche des florins d'or de Guingaleazzo Visconti. — Pl. X, XI.*

ROSSI (U.). *Les médailleurs de la Renaissance à la cour de Mantoue. 2° Pier Jacopo Alari-Bonacolsi, dit l'Antique, suite. 3° Gian Marco Cavalli. Pl. XII.*

RUGGERO (Gius.). *Notes sur la numismatique génoise. — 1° Petite monnaie à la légende IANVA·Q·D·P·; 2° Monnaie du gouverneur Agostino Adorno.*

AMBROSOLI (Sol.). *Une médaille inédite du musée de Brera. Belle et rare médaille, œuvre d'un médailleur italien, ou d'un médailleur allemand ayant étudié en Italie.*

MIARI (F.). *Monnaie d'or du prince Siro da Correggio.*

MOTTA (Em.). *Glanures d'archives. Publication de documents d'archives inédits, relatifs à la numismatique.*

T. II, première partie.

MULAZZANI (G.). *Etudes économiques sur les monnaies de Milan. — Monnaie impériale. Terzola et autres dénominations.*

GNECCHI (Erc.). *Documents inédits sur l'atelier de Correggio. Appendice I. Pl. I.*

RUGGERO (G.). *Notes sur la numismatique génoise. Monnaie du gouverneur cardinal Campofregoso. Monnaie du doge Antoniotto Adorno; variétés d'un minuto déjà publié.*

ROSSI (U.). *L'atelier de Tresana.*

COMANDINI (A.). *Médailles italiennes de 1888. Pl. II.*

POGGI (Gencio). *La médaille des docteurs du collège de Côme.*

KENNER. *Les médaillons romains*. Traduit de la *Num. Zeitschrift* de Vienne, t. XIX; Cf. *Revue numis.*, 1889, p. 608.

LUPPI (C.). *Vie des illustres numismatistes italiens*. L. A. Muratori.

Nécrologie. Bartholomeo Cecchetti. Renier Chalon.

Deuxième partie.

SAMBON (A. G.). *Monnaies inédites de la Grande Grèce*. Sybaris, Métaponte, Thurium; Fistelia de Campanie; Laus de Lucanie; Tarente; Caulonia.

GNECCHI (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine*. 5° Monnaies de la République, inédites ou restituées de la collection Gneccchi à Milan. Familles: Aburia, Acilia, Antonia, Axia, Carisia, Considia, Domitia, Horatia, Julia, Maria, Matiena, Oppia, Salvia, Sempronia, Sepullia, Tituria, Vibia. 6° La couronne d'Auguste sur quelques aurei consulaires. Planche III.

MUONI (D.). *Monnayage carolingien italien*. Carloman.

RUGGERO (G.). *Numismatique génoise*. Le terzarole de Charles VI.

TAGLIABUE (E.). *Ordonnance contre les monnaies de Trivulce*.

COMANDINI (A.). *Médailles italiennes de 1888*. — Fin. Pl. IV.

KENNER. *Les médaillons romains*. Fin. (V. plus haut.)

LUPPI (G.). *Vie des illustres numismatistes italiens*. 2° Filippo Argelati.

Nécrologie. Pietro Rovelli. Angelo Remedi.

Troisième partie.

MARKL (A.). *Poids et titre des Antoniniani de Claude le Gothique*. (V. ci-dessus, p. 505.)

MULLAZZANI (G.). *Résumé historique sur les quinze ateliers italiens*. 1° Milan. 2° Côme. 3° Crémone. 4° Bologne. 5° Gênes.

PAPADOPOLI. (Nicolo). *Moneta Dalmatiae*.

RUGGERO (G.). *Numismatique génoise*. Ducat de la liberté de 1442-43.

CASTELLANI (G.). *L'atelier de Fano en 1797*.

AMBROSOLI (Solone). *Une médaille d'Antonio Abondio*. Médailleur qui vécut de 1538 à 1591 en Allemagne et en Autriche. Pl. V.

GNECCHI (Erc.) *Une médaille milanaise commémorative*. Frappée pour la paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659.

MOTTA (E.). *Gerolamo Alberti, maître d'atelier à Ferrare, Parme et Milan.* D'après des documents d'archives.

LUPPI (G.). *Vie des numismatistes italiens illustres.* Vincenzo Bellini.

AMBROSOLI (Sol.). *Nécrologie.* Isaia Chiron.

Quatrième partie.

GNECCHI (Fr.). *Contribution à la numismatique romaine.* 7° Collection Gnechi à Milan : catalogue de monnaies d'Auguste à Olybrius, au nombre de 184. Pl. VI, VII.

MULAZZANI (G.). *Résumé historique sur les quinze ateliers italiens.* 6° Pavie ; 7° Plaisance ; 8° Vérone ; 9° Sienne ; 10° Parme ; 11° Asti ; 12° Mantoue ; 13° Venise ; 14° Brescia ; 15° Padoue.

RUGGERO (G.). *Numismatique génoise.* Variétés de *minuti* et monnaie inédite.

AMBROSOLI (Sol.). *Notes monégasques.* Liard de Monaco de 1729.

POGGI (Cencio). *Les médailles de Giuditta Pasta.* (1797-1865).

MARKL (A.). *Serdica ou Antioche?* Lépaulle (*Revue numismatique*, 1888, 3^e trim. et 1889, 1^{er} trim.) a publié un article intitulé *La monnaie romaine*, dans lequel il affirme que les monnaies de Gallien et de Claude II, attribuées par M. à l'atelier de Serdica, ont été frappées à Antioche. M. soutient par de nouveaux arguments que la série **SPQR** de Gallien et de Claude II provient, non d'Antioche, mais de Serdica.

LUPPI (C.). *Vie des illustres numismatistes italiens.* 4° Guid' Antonio Zanetti.

Nécrologie. Le baron de Witte.

HENRY THÉDENAT.

TABLE

MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA

REVUE NUMISMATIQUE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME HUITIÈME

1890



NUMISMATIQUE ANCIENNE

Médailles des peuples, villes et rois

Note sur quelques monnaies attiques rares ou inédites, par M. EARLE-FOX (Pl. III).....	54-64
Alabanda et Antioche, villes de Carie, par E. BABELON (Pl. X).....	417-434
Sur l'époque et le nombre des néocorats de Cyzique, par Théodore REINACH.....	244-252

Les monnaies crétoises, contremarquées d'un *lébès*, p. 406. — Monnaies grecques de la collection Photiadès-Pacha, p. 258-261. — Hyspaosinès, roi de la Characène, p. 255. — Le nom du roi bactrien Sophytès, p. 496. — Monnaies arsacides et sassanides, p. 257.

Monnaies romaines et byzantines

Explication de l'aureus frappé par P. Clodius à l'effigie de Marc Antoine, par M. le D ^r A. VERCOUTRE.....	1-11
Les types des monnaies frappées par Marius Aquil- lius et par Publius Clodius à l'effigie du Soleil, par M. le D ^r A. VERCOUTRE.....	377-384
Médaillon en bronze de l'empereur Hadrien, par J.-Adrien BLANCHET.....	385-387
<i>Piavonius</i> , nom de famille de l'empereur Victorin; <i>Pius</i> , surnom mobile des Tétricus, par R. MOWAT.....	65-70
1890 — 7	33

- Remarques relatives aux signes gravés sur les médailles contorniates, par J.-Adrien BLANCHET..... 480-486
 Le nom gentilice de Victorin, p. 253-254. — Denier de Pacatien, 490. — Monnaies de l'empire romain trouvées à Evreux, p. 490-493.

NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE

Monnaies françaises

PREMIÈRE RACE

- Monnaies mérovingiennes. Trouvaille de Sain-Aubin (Meuse), par L. MAXE-WERLY (Pl. I et II)..... 12-53
 Inventaire sommaire des monnaies mérovingiennes de la collection de Ponton d'Amécourt, acquises par la Bibliothèque nationale, par Maurice PROU (Pl. VII et VIII) 145-240
Suite et fin 273-353
 Monnaies mérovingiennes du Cabinet de Madrid, p. 132-133. — Monnaies mérovingiennes de Fabri de Peiresc, p. 495.

TROISIÈME RACE

- Monnaies semi-royales frappées au Puy, par E. CARON. 446-451
 Un denier coronat inédit de Charles VIII frappé à Marseille, par Roger VALLENTIN..... 241-243
 La monnaie de Vimy ou de Neuville, dans le Lyonnais, par Natalis RONDOT..... 435-446
 Ateliers monétaires français des XVI^e et XVII^e siècles, p. 129-132. — Monnaies des rois de France du XV^e siècle trouvées à Châlons-sur-Marne, p. 254.

Monnaies seigneuriales françaises

- Un denier de Jean de Chateauvillain, sire de Bourbon-Lancy, par E. CARON..... 451-452
 Un nouvel atelier monétaire artésien. Monnaies frappées par Philippe de Saint-Pol à Ruminghen et à Élincourt, par Alphonse de WITTE..... 71-86
 Deniers normands du Moyen-Age, p. 493-494. — Gros de Humbert, duc de Viennois, p. 494.

Monnaies étrangères

Monnaie bactro-chinoise, p. 256. — Monnaies de la Chine, du Tonkin, de la Cochinchine française, p. 117 à 129. — Monnaies de Siam et de l'archipel malais, p. 388-400.

Monnaies musulmanes

Notice sur quelques monnaies bilingues sassanides, par

Ed. DROUIN..... 354-365

Monnaie des Sourides, p. 497. — Monnaies des gouverneurs du Gouzerate et du Saurachtra. — Monnaies orientales du cabinet Linévitch, p. 257-258.

MÉDAILLES ARTISTIQUES**Méreaux et jetons**

Médailles de Constantin et d'Héraclius acquises par

Jean, duc de Berry, en 1402, par J. GUIFFREY
(Pl. IV, V et VI)..... 87-116

Note sur les portraits de Gonzalve de Cordoue, par

Alois HEISS (Pl. IX)..... 366-376

Jean de Candida, médailleur et diplomate sous Louis XI,

Charles VIII et Louis XII, par Alois HEISS (Pl. XI,
à XVI)..... 453-479

Tessère moderne de Pycerda, p. 495.

CHRONIQUE

Souvenirs numismatiques d'un voyage autour du monde. 3^e article : Chine, Tonkin, Annam, par

Arthur ENGEL..... 117-129

Suite..... 388-400

Suite et fin..... 487-489

Ateliers monétaires français inédits ou peu connus,

par J.-Adrien BLANCHET..... 129-132

Monnaies mérovingiennes du Cabinet de Madrid, par M. PROU	132-133
A propos du nom gentilice de Victorin, par R. MOWAT.	253-254
Découverte de monnaies françaises à Mairy-sur-Marne, par Clément Vattebaut	254-255
La <i>Description historique des monnaies françaises</i> de M. Letellier	255
Le roi de la Characène Hyspaosinès (E. Drouin)	255
Monnaie bactro-chinoise, publiée par M. Terrien de Lacouperie	256-257
Le catalogue des monnaies arsacides ou sassanides de l'Institut des langues orientales à Saint-Pétersbourg.	257
Monnaies orientales du cabinet Linévitch, publiées par M. de Tiesenhausen (E. Drouin).....	257-258
Vente de la collection Photiadès-Pacha. Acquisitions du Cabinet des Médailles (E. Babelon).....	258-265
Le prix d'un denier de Pacatien trouvé à Langres en 1838.....	490
Découverte d'un dépôt de monnaies romaines à Evreux, par G. VÉDIE.....	490-493
Deniers normands découverts à Montfort-l'Amaury, par G. MARY.....	493-494
Gros de Humbert, dauphin de Viennois, par G. MARY.	494-495
Tessère en plomb de Puycerda	495
La collection de monnaies mérovingiennes de Fabri de Peiresc (J.-A. Blanchet)	495-496
Alphabets araméens, publiés par J. Euting.....	496
Les <i>Notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre</i> , de M. Syl- vain Lévi.....	496
Monnaies de cuivre des Sourides, publiées par M. Hoernle (E. Drouin)	497
Monnaies des gouverneurs du Gouzerate et du Sau- rachtra, publiées par Bhagvanlal Indrajai et Rapson (E. Drouin).....	497-499

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DIRKS (Jacob). Beschrijving der Nederlandsche Pen- ningen. 1813 à 1863 (C. de Marsy).....	134-135
--	---------

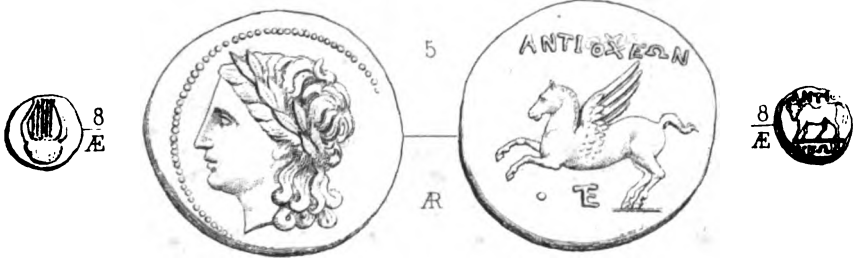
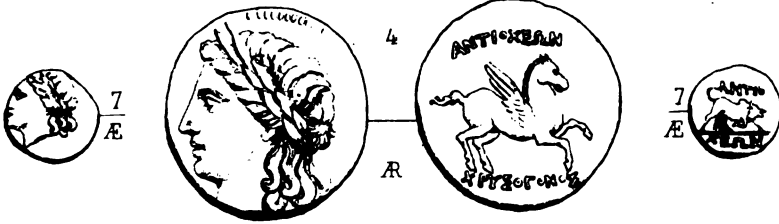
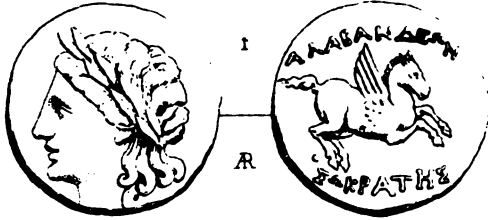
GNECCHI (Fr. et Erc). Saggio di bibliografia numismatica delle zecche italiane (A. Engel).....	135-137
MURET (E.). Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale (A. de Barthélémy).....	137-139
SMITH (V. A.). The Coinage of the Gupta Dynasty of northern India (E. Drouin).....	139-143
FABRE (P.). Le <i>Liber Censuum</i> de l'Eglise romaine (M. Prou)'.....	143-144
WROTH (Warwick). Pontus. Paphlagonia-Bithynia (Catal. du Musée britannique) (E. Babelon).....	266-268
IMHOOF-BLUMER et O. KELLER. Tier und Pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen (E. Babelon).....	268-269
SOUTZO (M.). Introduction à l'étude des monnaies de l'Italie antique. Deuxième partie (E. Babelon).....	269-270
ENGEL et SERRURE. Répertoire des sources imprimées de la numismatique française. Tome II (M. Prou) ..	270-272
SCHLUMBERGER (G.). Nicéphore Phocas (E. Babelon)..	401-403
SVORONOS (J.). Numismatique de la Crète ancienne. Première partie.....	403-407
REINACH (Théodore). Mithridate Eupator (E. Babelon)	408-412
BLANCHET (J.-A.). Nouveau manuel de numismatique du Moyen-Age et moderne.....	412-414
VALLENTIN (R.). Un liard inédit d'Henri IV (J.-A. Blanchet).....	414
M. DE VIENNE. Des malentendus habituels au sujet des anciens procédés monétaires (J.-A. Blanchet).....	414-416
PAPADOPOLI. Moneta Dalmatiæ (G. Schlumberger) ...	416

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für Numismatik, t. XVI, 3 ^e et 4 ^e livraisons; t. XVII, 1 ^{re} et 2 ^e livraisons.....	500-504
Numismatische Zeitschrift, XX ^e année. 1 ^{er} et 2 ^e semestres; XXI ^e année. 1 ^{er} semestre.....	505-506
The Numismatic Chronicle, 3 ^e série, t. IX, 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e parties.....	507-509
Rivista italiana di Numismatica, t. I et t. II.....	509-514

Le Gérant, F. FEUARDENT.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs



Alaba. Sulpis. dol. et. sc.

Imp. Dumas. Voreux.

ALABANDA ET ANTIOCHE

1



2



3



1



2



3





1



2



3





1



2



3





1



2



3



1



2



1



1



2



1



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE NUMISMATIQUE

DIRIGÉE PAR

ANATOLE DE BARTHÉLEMY, GUSTAVE SCHLUMBERGER,
ERNEST BABELON

Ostendite mihi numisma census.... Cujus
est imago hæc, et superscriptio ?

MATTH., XXII. 19, 20.

TROISIÈME SÉRIE — TOME NEUVIÈME



PARIS

CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT

4. place Louvois, 4

—
1891

MÉMOIRES & DISSERTATIONS

MONNAIES GRECQUES

INÉDITES OU PEU CONNUES

Pl. I et II.

J'ai eu l'occasion, dans le cours de l'année dernière, d'acquérir pour mon médaillier un certain nombre de monnaies grecques et romaines que je n'ai pas trouvées décrites dans les principaux ouvrages courants ou dont la description, quand je l'ai rencontrée, m'a paru erronée. J'espère donc que les savants me sauront gré de leur signaler ces pièces dont ils apprécieront l'intérêt scientifique. Le choix peu nombreux que je présente aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue numismatique* porte principalement sur des monnaies de la Grèce d'Europe et de l'Asie mineure. Il sera à bref délai, je l'espère, suivi de plusieurs autres séries de pièces variées, également extraites de ma collection.

1. *Olbia* (Sarmatie). Tête laurée d'Apollon, à droite. K . OABIO. Esturgeon nageant à gauche; au dessus, un épi. — Æ 9 millim. — Pl. I, fig. 1.

Les *Catalogues* ne mentionnent de pièce répondant à cette description, que dans un module beaucoup plus grand.

2. *Byzance* (Thrace). — Π·ΛΙΚ·ΓΑΛΛΙΗΝΟΣ ΣΕΒ·. Buste lauré et drapé de Gallien, à droite. Ῥ. ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ. Instrument de pêche fusiforme (nasse?). — Æ 23 mill. — Pl. I, fig. 2.

Comparer Mionnet, *Thrace*, t. II, n° 434, où la légende du droit est mal lue.

3. *Deultum* (Thrace). IMP·C·GORDIANVS PIVS AVG·. Buste drapé de Gordien le Pieux, à droite, avec la couronne radiée. Ῥ. COL·FL·PAC·DEVLT. (*Colonia Flavia Pax Deultum*.) L'empereur Gordien le Pieux à cheval, armé d'une lance, et galopant à droite. — Æ 22 mill. — Pl. I, fig. 3.

4. *Thèbes* (Phthiotide). Tête voilée de Déméter couronnée d'épis, à gauche. Ῥ. ΘΗΒΑΙΩΝ. Protésilas en hoplite, dans la posture d'un combattant; derrière lui, à gauche, une proue de navire. Devant lui, un monogramme composé des lettres AX. — Æ 20 mill. — Pl. I, fig. 4.

Cette monnaie de bronze provient de la collection de M. Photiadès-Pacha (*Catal. de vente*, n° 180). Les mêmes types existent en argent, mais, jusqu'ici, ils ne s'étaient pas rencontrés sur des pièces de bronze.

5. *Thèbes* (Phthiotide). Même tête de Déméter. Ῥ. ΘΗΒΑΙΩΝ. Cheval bridé, à droite, levant une

jambe; dessous, un monogramme composé des lettres AX. — Æ 17 mill. — Pl. I, fig. 5.

Ce bronze faisait aussi partie de la collection de M. Photiadès-Pacha (*Catal. de vente*, n° 181).

6. *Nicopolis* (Epire). ΑΥΓΟΥΣΤΟΣ ΚΤΙΣΤΗΣ. Tête d'Auguste, à droite. Grènetis. Ὡ. ΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣ. Victoire allant à droite, tenant une couronne et une palme. Grènetis. — Æ 17 mill. — Pl. I, fig. 6.

Comparer la description de l'exemplaire du Musée britannique (*Thessaly*, etc., p. 102, n° 7).

7. *Nicopolis* (Epire). ΦΑΥΣΤΕΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ. Buste de Faustine jeune, à droite. Ὡ. ΑΚΤΙΑ, dans une couronne. — Æ 14 mill. — Pl. I, fig. 7.

Comparer la pièce d'argent du Musée britannique, avec l'effigie d'Antonin le Pieux (*Thessaly*, etc., p. 105, n° 24) et celle avec l'effigie de Faustine mère (*Thessaly*, p. 105, n° 26).

8. *Prusa ad Olymum* (Bithynie). Μ·ΑΥΡΗΛΙ·ΚΟΜ·ΜΟΔΟΣ. Tête laurée de Commode, à droite. Grènetis. Ὡ. ΠΡΟΥΣΑΕΩΝ. Le bâton d'Esculape autour duquel est enroulé un serpent. Grènetis. — Æ 16 mill. — Pl. I, fig. 8.

9. *Smyrne* (Ionie). ΑΥ·Κ·Μ·ΑΥΡ·ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΣ. Buste lauré de Caracalla à droite, avec le paludamentum. Grènetis. Ὡ. ΤΩΝ ΣΕΒΑ | ΤΩΝ (en haut, en deux lignes). Trois temples tétrastyles surmontés chacun d'une couronne; sous le temple central, une divinité assise, et sous les temples latéraux une divinité nue debout. A l'exergue, ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ Π | ΡΩΤΩΝ Γ·ΝΕ |

ΩΚΟΡΩΝ (en trois lignes). Grènetis. — Æ 38 mill.
— Pl. I, fig. 9.

Ce médaillon, qui est une variété des pièces connues, aux mêmes types, est d'une conservation remarquable.

10. *Téos* (Ionie). **ΤΗΙΩΝ**. Buste imberbe du héros éponyme Téos, à droite. Grènetis. Ὶ. **CT·ΛΟΥΚΙΟΥ**. Asclépios debout, appuyé sur son bâton autour duquel est enroulé un serpent. Grènetis. — Æ 18 mill. — Pl. I, fig. 10.

11. *Nysa* (Carie). **ΑΥΤ·Κ·Μ·ΑΝΤΩ·ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ**. Buste lauré de Gordien le Pieux, à droite, avec le paludamentum. Grènetis. Ὶ. **ΕΠ·ΓΡ·ΑΥΡ·ΑΤΤΙΚΟΥ·Δ·ΝΥΧΑΕΩΝ**. Artémis chasseresse, courant à droite et tirant de l'arc; elle est accompagnée de son chien. Grènetis. — Æ 30 mill. — Pl. I, fig. 11.

Comparez la pièce décrite dans Mionnet, *Supplément*, t. VI, p. 525, n° 435.

12. *Blaundos* (Lydie). Buste drapé du Démos, à droite. Grènetis. Ὶ. **Β | ΛΑΥ | ΝΔΕ | ΩΝ**, en quatre lignes dans une couronne de laurier. Grènetis. — Æ 16 mill. — Pl. I, fig. 12.

13. *Julia* (Phrygie). **ΙΕΡΑ CYNΚΛΗΤΟΣ**. Buste imberbe du Sénat drapé, à droite. Ὶ. **ΙΟΥΛΙΕΩΝ ΓΟΡΔΗΝΩΝ**. Le dieu Lunus debout, à gauche, s'appuyant sur un sceptre; il est coiffé du bonnet phrygien et il a le croissant lunaire sur les épaules. — Æ 20 mill. — Pl. I, fig. 13.

14. *Sardes* (Lydie). **CAΡΔΙΑΝΩΝ**. Tête jeune du Démos, couronné de pampres, à droite. Ῥ. **CTP·ΛΟ·ΙΟ·ΑΠΡΩΝΙΑΝΟΥ**. Thyrses ornés de bandelettes. Dans le champ, à gauche, une abeille. Grènetis. — Æ 16 mill. — Pl. I, fig. 14.

15. *Sardes* (Lydie). **ΝΕΡΩΝ·ΚΑΙΣΑΡ**. Tête laurée de Néron, à droite. Ῥ. **ΕΠΙ·ΤΙΜΗCΙΟΥ·CAΡΔΙΑΝΩΝ**. Tête d'Héraclès, à droite. — Æ 15 mill. — Pl. I, fig. 15.

16. *Eumenia* (Phrygie). **ΑΓΡΙΠΠΙΝΑ·CΕΒΑCΤΗ**. Tête d'Agrippine mère, à droite. — Ῥ. **ΑΡΧΙΕΡΕΙΑ·ΕΥΜΕΝΩΝ ΒΑCΣΣΑ·ΚΛΕΩΝΟC**. Figure assise sur un trône, à gauche, et tenant une patère. Grènetis. — Æ 17 mill. — Pl. I, fig. 16.

17. *Eumenia* (Phrygie). **ΝΕΡΩΝ CΕΒΑCΤΟC**. Buste jeune de Néron, à droite, avec le paludamentum. Ῥ. **ΙΟΥΛΙΟC ΚΛΕΩΝ**, dans le champ; **ΑΡΧΙΕΡΕΥC ΑCΙΑC ΕΥΜΕΝΕΩΝ**. Jeune dieu nu, debout à gauche, tenant un oiseau sur sa main droite et une bipenne de la main gauche, avec sa chlamyde sur le bras. — Æ 21 mill. — Pl. I, fig. 17.

18. *Ococlea* (Phrygie). **ΙΕΡΑ CΥΝΚΛΗΤΟC**. Tête jeune du Sénat, à droite. Ῥ. **ΟΚΟΚΛΙΕΩΝ**. Hécate debout de face, étendant les bras. — Æ 21 mill. — Pl. I, fig. 18.

19. *Ancyre* (Galatie). **ΔΟΜΕΤΙΑ·CΕΒΑCΤΗ**. Buste de Domitia, à droite. Ῥ. **ΕΠΙ·ΑCΚΛΗΠΙΑΔΟΥ·ΔΙΟ·ΑΡ··Ῥ·ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ**. Artémis éphésienne avec ses supports, debout de face, entre deux cerfs. — Æ 20 mill. — Pl. I, fig. 19.

20. *Iconium* (Lycaonie). IMP·Γ·P·LIC·GALLIENVS P·F·A. Buste radié de Gallien, à droite. — ICONIEN·COLO. Persée debout à gauche, tenant de la main gauche la harpé et de la main droite la tête de la Gorgone. Dans le champ, S·R. Grènetis. — Æ 23 mill. — Pl. I, fig. 20.

Ce bronze de la colonie d'Iconium est d'une conservation remarquable.

PIERRE DE SAXE-COBOURG.



SUR
UN DENIER D'HOSTILIUS SASERNA

ET SUR LE CULTE PRIMITIF DE DIANE EN ITALIE ¹



La figure de Diane, que l'on voit au revers d'une monnaie frappée par L. Hostilius Saserna, monétaire de César, n'a pas été expliquée jusqu'à présent, semble-t-il, d'une manière satisfaisante. Il ne me paraît pas impossible de dire pourquoi ce type se trouve sur la monnaie d'un Hostilius. J'essayerai de le faire et, en même temps, de montrer que cette monnaie nous offre une représentation de la plus ancienne Diane italique.

Les personnes qui s'en sont occupées ont remarqué une certaine analogie de ce type avec les images si nombreuses que nous possédons de l'Artémis d'Éphèse. Elles n'ont pas manqué de rappeler le passage où Tite Live dit ² que le temple de Diane sur l'Aventin fut construit par Servius Tullius à l'imitation de celui de Diane à Éphèse. J'ajouterai que Strabon fournit, au sujet de la statue de Diane placée dans ce temple, un renseignement très précis : c'était un *ξόζνον*, c'est-à-dire une de ces idoles primitives de

1. Ce mémoire a été lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres dans la séance du 13 juin 1890.

2. I, 45.

pierre ou de bois où la forme humaine commençait seulement à se dégager, et tout à fait semblable à celui que les Massaliotes avaient dédié dans leur cité (τὴν αὐτὴν διάθεσιν ἔχον τῷ παρα τοῖς Μασσαλιώταις); un peu plus haut, Strabon vient de dire que cette dernière était l'exacte reproduction de l'image de la déesse d'Éphèse¹.

Ce sont là des textes très clairs et qui doivent paraître probants. Mais y a-t-il autant de ressemblance qu'on en a voulu voir entre le type bien connu de Diane d'Éphèse et celui qui est gravé sur la monnaie d'Hostilius Saserna?

Je ne répèterai pas ce qui a été déjà bien établi. Le savant Eckhel² a parfaitement expliqué le type de la face, où l'on voit la tête d'une femme aux cheveux tombant en désordre, au visage amaigri exprimant l'effroi : c'est *Pallor*, la Pâleur personnifiée, comme sur d'autres deniers du même monétaire on trouve *Pavor*, la Peur, représentée par une tête d'homme aux cheveux et à la barbe hérissés. Le roi Tullus Hostilius avait le premier voué des temples à *Pallor* et à *Pavor*, quand il faisait la guerre aux Véliens. L. Hostilius Saserna, en plaçant à la face des deniers qu'il frappait le souvenir du roi dont il portait le nom et des cultes qu'il avait fondés, voulait, suivant l'usage des monétaires de la fin de la République attester l'antiquité et l'éclat de sa race. Je pense qu'il faut chercher dans une pareille intention l'explication du type de Diane figuré au revers.

1. IV, p. 180.

2. *Doctr. Num.*, t. IV, p. 226.

Que cette figure soit celle de Diane, on n'en peut pas douter, la déesse est clairement caractérisée par ses attributs ; mais dans les recueils de numismatique elle est nommée Diane d'Éphèse, et cette désignation, qui n'est pas motivée, n'a pu qu'égarer. La figure fait penser d'abord, il est vrai, aux anciennes idoles d'Artémis et aussi à celles d'autres divinités qui se sont confondues avec elle, telles qu'on les voit représentées dans les peintures des vases grecs¹ ou sur d'autres monuments ; mais elle diffère entièrement de celles que l'on peut considérer avec certitude comme reproduisant l'image de la déesse d'Éphèse². Ce qui distingue celle-ci, ce n'est pas tant la rigidité, la forme de colonne ou de gaine dans laquelle toute la partie inférieure du corps est enfermée, caractère commun d'un grand nombre d'idoles primitives, que la réunion tout à fait extraordinaire des symboles qui font reconnaître en elle une divinité féconde et nourricière. D'abord, ce qui frappe au premier regard, la poitrine portant plusieurs rangées de mamelles ; puis cette quantité d'animaux de toute espèce, lions, taureaux, cerfs, béliers, griffons, abeilles et autres encore, qui enveloppent la déesse, grimpent sur ses bras, sur ses épaules, remplissent les compartiments qui divisent la surface de

1. Voir par exemple Millingen, *Peintures de vases*, pl. L-LII ; Dubois-Maisonneuve, *Introd. à l'étude des vases*, pl. xxx ; *Monum. de l'Inst. arch.*, VIII, pl. xxii ; Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. cccvii.

2. Menetreiis, *Symbol. Dianæ Ephesiæ statua*, Rom. 1688 ; Clarac, *Musée de sculpt.*, IV, pl. 581 et suiv. ; Visconti, *Mus. Pio Clementino*, I, pl. xxx ; Pinder, *Ueber Silbermedaillons*, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, 1855, pl. v ; Barclay. V. Head, *On chronol. Sequeme of. the Coinage of Ephesus*, 1880, pl. ix.

son vêtement et jusqu'au champ du disque placé derrière sa tête. On ne voit rien de tout cela sur le denier d'Hostilius Saserna. La déesse est debout, droite, les jambes étroitement rapprochées, mais non emprisonnées dans une gaine. Le vêtement qui la couvre descend jusqu'aux pieds en plis symétriques. La coiffure ressemble à une couronne radiée. La couronne radiée est rarement portée par Artémis ; il y en a cependant des exemples¹. Dans les images où elle en est parée, cette couronne est une transformation de la haute tiare asiatique crénelée et dentelée, qui lui est commune, dans une période ancienne de l'art, avec d'autres divinités féminines. Elle en dérive comme le calathus de Cérès, la couronne fleuronée de Junon, la couronne murale de la Fortune et celle de Cybèle, la grande déesse mère dont Diane d'Éphèse n'est qu'un des types secondaires². Ainsi l'ornement que porte sur sa tête la figure gravée au revers du denier d'Hostilus Saserna n'est pas distinctif de Diane d'Éphèse.

Il faut encore observer que, dans les images qui en ont été conservées, les bras de celle-ci ne portent aucun attribut. Ces bras, qui s'écartent du corps presque à angle droit, ont l'apparence de postiches ajoutés à l'idole primitive ; et en effet, ils étaient rapportés et ils avaient besoin d'être soutenus ; on voit les supports sur les monnaies, où ils ont été pris

1. Lenormant et de Witte, *Élite des mon. céramographiques*, II, pl. XI et XV, etc.

2. Voir Furtwängler, *Collection Sabourof*, pl. XXV ; G. Curtius, *Beiträge zur Geschichte Klein Asiens* (Ephesos, etc.), dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1872.

pour des candélabres, pour des chaînes ou pour des bandelettes ornées de glands qui y étaient quelquefois suspendues¹.

Sur la monnaie qui nous occupe, Diane a pour attribut un épieu dont le fer est muni d'ailerons, arme de chasse dont on retrouve le modèle, d'ailleurs commun dans l'antiquité, sur des monuments fort anciens découverts en Italie. Elle tient cet épieu de la main gauche, son autre main étendue saisit le bois d'un cerf courant à côté d'elle. L'attitude et les attributs conviennent bien à Diane déesse chasse-resse, mais, comme on le voit, le nom de Diane d'Éphèse, généralement donné à cette figure, n'est pas justifié par la comparaison attentive des monuments où celle-ci est sûrement représentée.

Cette attribution paraît mieux appuyée par les textes. Tite Live, on l'a dit, et avec lui d'autres historiens rapportent qu'un temple de Diane fut bâti sur le mont Aventin par le roi Servius Tullius et que ce temple fut fondé pour servir de sanctuaire commun à une fédération de peuples latins ayant Rome à sa tête, à l'imitation de ce qu'avaient fait les Ioniens d'Asie en élevant le temple d'Artémis à Éphèse, fameux dès lors, dit Tite Live², « jam tum inclutum erat Dianæ Ephesiæ fanum ». C'est, en effet, le temps où les vaisseaux des Grecs abordaient successivement les rivages de la Méditerranée. Les Phocéens qui allaient fonder Marseille relâchèrent à l'en-

1. Pinder, *O. c.*; Ch. Lenormant, *Nouv. galerie mythol.*, p. 83; Percy Gardner, *Types of greek Coins*, Cambridge, 1883, p. 78.

2. I, 45; cf. Dion. Halic., IV, 25 et 26; Aur. Victor, *de Viris ill.*, 7.

trée du Tibre, sous le règne de Tarquin l'Ancien¹. Ils apportaient d'Éphèse une image d'Artémis toute semblable à celle qui y était vénérée et, à leur tour, dit Strabon², les Romains placèrent dans le temple de l'Aventin une statue d'Artémis en bois, pareille à celle du temple de Marseille qu'on appelait l'Ἐφέσιον (τὴν αὐτὴν διάθεσιν ἔχον).

On ne voit aucune raison pour rejeter une tradition qui réunit en sa faveur de semblables témoignages. Elle concorde d'ailleurs avec l'affirmation de Varron³, que pendant 170 ans les dieux des Romains n'eurent point de simulacres, période dont le terme correspond aux dernières années du règne de Tarquin l'Ancien. On attribue à ce roi l'introduction à Rome de la statuaire, déjà cultivée chez les peuples voisins par les Grecs et par les Étrusques; Tarquin aurait dédié la statue de Jupiter dans le temple qu'il avait fait construire au Capitole⁴. Son successeur a donc fort bien pu consacrer dans le temple de l'Aventin une idole faite à la ressemblance de celles d'Éphèse et de Marseille; mais ce n'est pas cette idole, je crois l'avoir démontré, qui est figurée sur la monnaie d'Hostilius Saserna. Aucun détail vraiment caractéristique ne la rappelle, mais seulement l'aspect général, la raideur qui est le propre de toutes les statues

1. Justin. XLIII, 3. Voir Klausen, *Aeneas und die Penaten*, II, p. 606, Hamb., 1840.

2. Strab., IV, p. 179, 180.

3. Varr. ap. Augustin, *de Civ. Dei*, IV, 31. C'est à la même source qu'ont puisé Plutarque, *Numa*, 8, et les auteurs chrétiens, Clem. Alex., *Strom.*, I, p. 304; Tertull., *Apol.*, 25; Euscb., *Praep. evang.*, IX, 6. Voir Dettlefsen, *de arte Roman. antiquissima*. Progr. Glüksburg, 1868, p. 3.

4. Varr. ap. Plin. *Hist. nat.*; Dettlefsen, xxxv, 45.

archaïques. De plus, on n'aperçoit pas encore le motif qui aurait fait choisir par le monétaire le type d'Artémis d'Éphèse ou de la Diane de l'Aventin. Ce motif, il faut donc le chercher ailleurs.

Le culte de Diane est beaucoup plus ancien en Italie que ne le donnerait à croire l'introduction à Rome, sous les rois, de l'image apportée d'Asie par les navigateurs phocéens. Diane n'est, à l'origine, ni la déesse asiatique, ni l'Artémis hellénique, la fille de Latone, dont Auguste mit la statue à côté de l'Apollon de Scopas, au Palatin, celle que nous connaissons par les ouvrages de l'art et de la poésie, œuvre grecque en réalité.

*Græcia capta ferum victorem cœpit et artes
Intulit agresti Latio.*

Les artistes et les poètes ont si bien transformé l'agreste divinité italique qu'il est devenu difficile de la concevoir sous d'autres traits que ceux qu'ils ont arrêtés. Nous avons peine à nous transporter dans cette antiquité fabuleuse où, encore sans temple et sans images, elle était adorée sur les sommets des collines, à la source des rivières, dans les clairières des forêts, avec les faunes et les nymphes dont l'imagination populaire animait les solitudes et qu'elle y croyait entendre parler avec des voix prophétiques¹. Si cette Diane primitive a quelque rapport avec Artémis, c'est avec l'Artémis arcadienne, pélasgique, antérieure à celle d'Homère et sans parenté encore avec Apollon, nymphe comme elle

1. Preller, *Römische Mythologie*, 3^e éd. Berlin, 1881, I, p. 113, 313, II, 129.

et entourée de nymphes dont les noms sont ceux des montagnes du Péloponèse et des eaux qui l'arrosent¹ ; elle répand partout la fécondité ; elle est la nourricière de tout ce qui a vie et la protectrice des animaux sauvages avant de devenir la chasseresse qui se plait à leur poursuite².

C'est une déesse semblable que l'on adorait à l'entour des collines romaines, chez les Latins, les Èques, les Herniques, les Sabins, les Toscans : on retrouve les traces de son culte jusques en Campanie³. Il fut un lien entre ces peuples. Ses bois sacrés, ses temples ensuite, devinrent des centres religieux, commerciaux et politiques, où les confédérés s'assemblaient pour leurs affaires en même temps que pour sacrifier en commun⁴. Pline, en parlant d'un bois de hêtres qui couronnait le mont Corne, au dessus de Tusculum, dit que les Latins l'avaient consacré par l'antique religion de Diane, et il semble, par la manière dont il s'exprime, faire participer le Latium tout entier à cet acte religieux : « lucus antiqua religione Dianæ sacratus à Latio⁴. » Non loin de là, à Aricia, un autre bois était célèbre par son temple et par ses fêtes, le *lucus Nemorensis* ou, plus briève-

1. Otf. Muller, *Dorier*, 2^e éd. Breslau, 1884, I, p. 376 et suiv.; A. Maury *Religions de la Grèce*, I, p. 152, n. s.

2. Claus, *de Dianæ antiq. ap. Graecos natura*. Vratislav., 1881, c. VII et VIII; Schreiber, ap. Roscher, *Ausführlich. Lexicon. der Mythologie*, art. Artemis; P. Paris, art. Diana du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*.

3. Preller, *Röm. Mythol.*, I, 313 et suiv.; Birt, ap. Roscher, art. Diana; P. Paris, *l. l.*

4. Preller, *R. Myth.*, I, p. 111; Beloch, *der Italischer Bund unter Roms Hegemonie*, Leipzig, 1880, p. 177 et suiv.; cf. Schwegler, *Röm. Geschichte*, I, p. 731, n° 6; O. Gilbert, *Geschichte und Topographie der Stadt Rom im Allerthum*, t. II, 1885, Leipzig, p. 22.

1. *Hist. nat.*, XVI 242 (91).

ment le *Nemus*, dont le nom survit dans celui du village de Nemi et de son lac charmant, que les Romains appelaient le miroir de Diane¹. Il avait été dédié à Diane au nom d'une communauté de peuples Latins, par un dictateur, Egerius Laevius de Tusculum. Caton, de qui nous vient ce renseignement², avait pu voir lui-même la pierre sur laquelle étaient inscrits les noms des cités alliées en tête desquelles figurent Tusculum et Aricia. Un Egerius de Tusculum avait dédié le *Nemus*; d'après un autre témoignage, la consécration fut faite par un autre membre de la même famille, Manius Egerius, qui est représenté comme le père d'une nombreuse et illustre lignée à Aricia³.

Ce culte, nous le retrouvons à Rome, d'abord installé sur le Cælius. Il y avait sur l'un des sommets de la colline (celui qu'on appelait le Cæliolus) un *Sacellum* de Diane très vénéré — maximum et sanctissimum —, dit Cicéron⁴; de son temps encore un certain nombre d'anciennes familles, se conformant aux rites de leur *gens*, y sacrifiaient une fois l'an. C'était aux ides du mois d'août, époque à laquelle on fêtait le *natalis dies* de la déesse⁵, c'est-à-dire l'anniversaire de la fondation de son culte, aussi bien à Rome qu'à Tusculum ou à Aricia, sur le Cælius aussi bien que sur l'Aventin. Cette coïncidence n'est pas fortuite; elle ne peut s'expliquer que par une commune origine, par une véritable filiation.

1. Servius, *ad Aen.*, VII, 515.

2. Cato, *Orig. frag.*, 58, édit. Peter; et ap. Priscian. IV. p. 129, VII, p. 337.

3. Festus, p. 169, Lindemann; p. 145, Muller.

4. *Har. resp.*, 15, 32.

5. Le *Menologium Rusticum* de Philocalus indique le 13 août; cf. Martial., XII, 67; Stat., *Silv.*, III, 5, 52-60; Auson, *de Fer. Rom.*, 6.

Tusculum est la ville mère, l'antique foyer d'où ce culte a rayonné sur le Latium ; il est venu à Rome, apporté par qui, sinon par le peuple dont le nom se confond avec celui de Tusculum, les Toscans (Tusci, Tursi, Etrusci), les Étrusques Latins ; et le roi qui est à ce moment de l'histoire romaine primitive la personnification de l'élément Toscan, son éponyme, Tullus Hostilius (le Toscan, l'étranger¹) est aussi celui à qui les historiens attribuent l'adjonction à Rome du Cælius, où Diane eut son premier sanctuaire². Plus tard, Servius Tullius en éleva un autre sur l'Aventin où fut placée cette image de la déesse qui ressemblait à l'Artémis d'Éphèse et de Marseille. Les Romains d'un âge postérieur en ont fait grand honneur à sa politique ; ils se plaisaient à dater de cette fondation la reconnaissance de la suprématie de Rome par les autres cités latines. Mais ils n'avaient pas oublié l'établissement plus ancien du culte de Diane sur le Cælius. Un Hostilius surtout devait tenir à en rappeler le souvenir. Celui qui prenait pour emblème les figures de Pallor et de Pavor à qui le roi son ancêtre avait voué des temples, n'avait pas moins de raison de mettre sur sa monnaie l'image de la Diane antique du Latium.

EDM. SAGLIO.

1. Tullus, Turnus, Tuscus, voir Schömann, *de Tullio Hostilio rege*, in *Opusc. Academica*, t. I, Berlin, 1856 ; Schwegler, *Röm. Geschichte*, I, Tübingen, 1853, p. 264, 583.

2. Tit. Liv., I, 30 ; Dion. Halic., III ; Aur. Vict. *De vir. ill.*, IV, 3 ; Hieronyme, *Chron.*, ed. Schœne, p. 87 ; Cic. *l. l.* Voir Gilbert, *O. l.*, II, p. 24, 32 et suiv. ; 232.

LES
MÉDAILLES DES CARRARE

SEIGNEURS DE PADOUE

EXÉCUTÉES VERS 1390

Pl. III.

François I^{er} et son fils François II, de Carrare, seigneurs de Padoue, luttèrent pendant la seconde moitié du xiv^e siècle contre deux puissants voisins, la république de Venise et les Visconti, maîtres de Milan. Après des alternatives de succès et de revers, au cours desquelles ils firent preuve d'une admirable constance et de véritables qualités militaires, ces princes succombèrent l'un après l'autre dans cette lutte inégale, non sans avoir inspiré par moments des craintes sérieuses à leurs implacables ennemis. François I^{er}, devenu maître de Padoue en 1355, défendit longtemps sa conquête contre les Milanais et les Vénitiens, mais il fut enfin réduit à capituler, et enfermé, en 1388, dans le château de Como, où il mourut en 1393. Son fils François II, surnommé Novello, suscita de tous côtés des ennemis à Jean Galéas Visconti; puis, ayant réuni une petite troupe de mercenaires allemands, il parvint à s'emparer, par surprise nocturne, de la ville de Padoue; ce fait d'armes eut lieu le 19 juin 1390. Novello garda sa conquête en dépit des efforts du duc de Milan qui

dut reconnaître son indépendance après deux années de lutttes. Mais, plus tard, la sérénissime république s'étant liguée avec les Milanais, il ne put résister à des forces bien supérieures à celles dont il disposait lui-même. Il dut se résigner à capituler et fut traîné à Venise où le Conseil des Dix le fit étrangler, avec ses fils, en 1405.

C'est pour célébrer la prise de Padoue que fut frappée la médaille dont nous nous occupons ici.

D'un côté, le prince est représenté de profil, tourné à droite, rappelant, par tous les traits de sa large face, le type bien connu de Vitellius¹. Il n'est pas douteux qu'une monnaie romaine ait servi de modèle à l'artiste chargé d'exécuter la médaille de François de Carrare; le graveur s'est donc peu préoccupé de la ressemblance. La légende toutefois ne laisse pas d'incertitude sur l'identité du personnage. Elle est ainsi rédigée : « EFIGIES. DIVI. FRANCISCI. JUNIORIS. D' CARARIA.PAD. » L'inscription du revers n'est pas moins explicite : « 1390 DIE. 19. JUNII. RECUPERAVIT. PADUAM. E. CETA. » Une abréviation au dessus du dernier mot ne permet pas de lire autre chose que *cetera*, formule singulière assurément dans une pareille inscription et qui ne pouvait manquer d'éveiller l'attention et la défiance des érudits.

La carrière de François Novello fut courte, puisque, dès 1405, il était tombé au pouvoir de ses ennemis. Si donc la médaille a été exécutée par ses ordres, elle est forcément contemporaine des événements qu'elle célèbre; on a ainsi une imitation ou, encore

1. C'est la troisième médaille de la planche qui accompagne cet article.

mieux, une copie fidèle d'une pièce romaine, copie exécutée aux environs de l'année 1390. Un pareil fait bouleversait quelque peu toutes les idées reçues sur le développement méthodique de l'art à l'époque de la Renaissance. Était-il admissible que la petite cour d'un prince secondaire eût devancé dans l'imitation des modèles antiques les grands foyers artistiques et intellectuels de l'Italie ? Sans doute, les Carrare s'étaient montrés des seigneurs éclairés ; ils avaient attiré et retenu Pétrarque auprès d'eux, et l'on sait que Pétrarque a été un des premiers à rechercher avec passion et à collectionner les monnaies antiques. Mais qu'importe ! De pareilles considérations pouvaient-elles prévaloir contre des opinions accréditées depuis longtemps ? Aussi la médaille de François Novello, comme celle qui représentait les traits de son père, furent-elles reléguées parmi les médailles dites de restitution, fabriquées, suivant une tradition généralement admise, au xvi^e siècle ou même à une époque postérieure.

Une difficulté, cependant, aurait dû préoccuper ceux qui tranchaient aussi légèrement cette délicate question. Qui songeait encore, en plein siècle de Jules II et de Léon X, aux infortunés seigneurs de Carrare ? Qui eût jamais pensé à célébrer par des monuments durables les exploits oubliés de ces petits potentats ? On ne s'arrêta pas à de pareilles objections, et pendant longtemps on n'attacha aucune importance à ces médailles considérées comme antidatées.

Il y a vingt-cinq ans seulement, un savant alle-

mand, le docteur Julius Friedlaender, mort conservateur du Cabinet des médailles de Berlin, étudia la question de plus près qu'on ne l'avait fait avant lui, et il aboutit à une conclusion diamétralement opposée à celle qui n'avait pas encore rencontré de contradicteur.

Le résultat de ses recherches fut consigné dans un mémoire publié en 1868¹. Les arguments étaient sans réplique, le raisonnement péremptoire, et cependant l'attribution des médailles de Carrare aux dernières années du xiv^e siècle, rencontra bien des incrédules. Il allait falloir reculer de cinquante années la date des plus anciennes médailles italiennes. Comment admettre qu'au xiv^e siècle, c'est-à-dire à une époque presque barbare, on fût parvenu à copier avec cette fidélité intelligente les modèles romains ? Autre objection : si le classement des médailles dites de restitution avait été fait trop légèrement et devait être repris entièrement, c'était le bouleversement de toutes les idées reçues sur une série entière de monuments entourés d'une profonde obscurité. Les conséquences de la thèse de M. Friedlaender étaient fort graves, on le voit, si graves que la crainte de renverser toutes les traditions admises dut contribuer pour beaucoup, sans doute, à faire rejeter ses conclusions. Cependant le savant allemand avait raison, bien qu'il manquât quelque chose à sa démonstration. En vain avait-il accumulé les exemples et les

1. *Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia*, dirigé par Carlo Strozzi, Florence, 1868, in-8°. L'article de M. Friedlaender, rédigé en italien et accompagné d'une planche, parut dans le premier numéro de cette Revue.

citations, la preuve décisive, irréfutable, faisait encore défaut. C'est cette preuve que j'apporte et à laquelle je n'aurais peut-être pas fait attention, je m'empresse de le reconnaître, sans les études antérieures de M. Friedlaender.

Dans le plus ancien inventaire du duc de Berry, daté de 1401¹, on lit un article ainsi rédigé : « Item, « une empraincte de plomb, où est le visage de « François de Carrare en un costé, et en l'autre la « marque de Pade. » Et le même article reparait sur les inventaires rédigés en 1414 et en 1416. Dans le dernier, aucune valeur ne lui est assignée. Evidemment une empreinte en plomb, quelque intérêt que présentât à un collectionneur émérite comme le duc de Berry la rareté de l'objet, ne saurait offrir aucune valeur vénale. Mais, précisément parce que le prix de la matière était nul, cette empreinte n'eût pas été admise à côté des merveilles de toutes sortes accumulées dans les collections du prince, si l'effigie n'avait pas été considérée comme un objet de haute curiosité.

Certes, des connaisseurs au goût raffiné, comme le frère de Charles V, étaient parfaitement en état de sentir combien cette copie fidèle des modèles antiques était chose nouvelle à la fin du xiv^e siècle. Quant à l'identité de la médaille de l'un des princes de Carrare et de la pièce du duc de Berry, elle ne saurait donner lieu à aucun doute. Si sommaire que soit

1. C'est au même inventaire que sont empruntés les éléments d'un précédent article sur les médailles de Constantin et d'Héraclius, paru dans le premier numéro de 1890 de la *Revue numismatique*.

la description citée plus haut, elle est assez précise, assez détaillée pour dissiper toute incertitude. Ainsi donc, l'inventaire nous apporte la preuve formelle indiscutable que, dès 1401, il existait une médaille reproduisant les traits de François de Carrare, deuxième du nom. Certainement son fait d'armes avait eu quelque retentissement en France. L'adversaire de François Novello n'était-il pas le père de la jeune duchesse d'Orléans, la nièce par alliance du duc de Berry ? Tout se réunit donc pour prouver que nous sommes bien en présence d'une reproduction de la pièce frappée en l'honneur de la conquête de Padoue et pour confirmer ainsi les conclusions de M. Friedlaender.

Si l'exécution de la médaille de François Novello doit être fixée à l'année 1390, il n'y a pas de raison sérieuse pour ne pas dater de la même année la médaille consacrée à François I^{er} de Carrare. Pour celle-ci, nous le reconnâtrons, la preuve authentique manquait encore ; mais est-elle bien nécessaire ? Le travail des deux pièces est tout-à-fait identique¹ ; et qui aurait pu songer à exalter les hauts faits de François I^{er}, si ce n'est son fils Novello ?

1. On peut en juger d'ailleurs par les reproductions jointes à cette note ; elles sont plus fidèles que les planches de Friedlaender. La médaille de François de Carrare l'ancien, celle qui est percée par le haut, nous a été gracieusement communiquée par M. Valton. Celle de son fils est reproduite d'après l'exemplaire en argent du Cabinet des médailles, acquis en 1840. Nous avons joint à cette planche la photographie d'une autre médaille des seigneurs de Carrare. Celle-ci ne porte pas d'effigie ; elle est intéressante surtout en raison des conditions dans lesquelles elle a été découverte. Elle fut trouvée, il y a un certain nombre d'années déjà, dans les fondations d'une église des environs de Padoue ; elle était protégée contre l'oxydation par une petite tire-lire en terre où elle était enfermée. M. Valton qui avait acquis ce curieux objet à la vente d'Eugène Piot, en a généreusement fait don au Cabinet des médailles.

La question de date une fois tranchée, nous n'en avons pas fini avec tous les problèmes que soulèvent les médailles des Carrare. Nous ne nous arrêterons pas à la thèse soutenue par M. Friedlaender quand il a essayé de démontrer que les pièces en question avaient été frappées et non fondues. Les arguments invoqués en faveur de cette opinion sont contredits par un examen attentif des médailles ; cet examen ne laisse pas de doute sur le procédé employé. Signalons seulement, sous le cou de François II, des bavures que la fonte seule peut produire.

Si on examine la liste des effigies des seigneurs de Carrare dressée par M. Armand dans ses *Médailleurs italiens*¹, on ne compte pas moins de neuf médailles différentes ; mais on remarque en même temps que sept de ces pièces sont d'un module uniforme : 70 millimètres. Elles appartiennent donc à une même série ; pour celles-là point d'hésitation. Si plusieurs d'entre elles sont inspirées par les médailles originales du xiv^e siècle, elles ont certainement été gravées dans le courant du xvi^e, quand le goût de ces petits monuments s'est propagé. Puis, on aura voulu compléter les séries ; on aura ainsi inventé les médailles des premiers seigneurs de Carrare dont le prototype n'existait pas.

Les deux derniers représentants de cette maison avaient droit à une place d'honneur dans cette série ; mais, par une singulière inadvertance, les copistes du xvi^e siècle les ont pris l'un pour l'autre. Ils ont donné à François II les traits de François I^{er}

1. Tome I, p. 15-17.

et réciproquement. De là, des confusions perpétuelles. M. Armand lui-même n'a pas échappé aux conséquences de cette erreur, et c'est ainsi que son catalogue offre des méprises qu'il importe de signaler.

M. Armand décrit, sous les n^{os} 30 et 31, deux médailles de François II, c'est-à-dire du même personnage, tandis que l'une, celle dont l'avvers a pour légende : *Francisci de Carraria*, présente un type bien différent du personnage nommé par la légende *Francisci junioris de Cararia*.

Nous avons dit, après M. Armand que la légende du revers, identique sur les deux pièces, rappelle la date de la surprise de Padoue. Il est sans doute bien singulier que la pièce du père mentionne un fait d'armes accompli par son fils; peut-être serait-il difficile de citer un autre exemple d'une pareille anomalie. Il n'est donc pas surprenant que M. Armand ait été amené à supposer, malgré la diversité des types, que les deux pièces célébraient le même personnage. Si la légende de la face contredisait une pareille interprétation, l'identité des légendes sur les deux revers était un argument en sa faveur. Nous ne nous chargerons pas d'expliquer la date de la prise de Padoue intentionnellement rappelée sur une médaille de François I^{er} 1; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous nous en rapporterons à la légende principale, en admettant avec Friedlaender et les

1. Lors de la surprise de Padoue, en 1390, François I^{er} de Carrare, prisonnier des Vénitiens, vivait encore. On pourrait supposer que son fils, en lui consacrant une médaille, a voulu l'associer en quelque sorte au brillant fait d'armes qui avait remis les seigneurs de Carrare en possession de la ville de Padoue.

autres érudits que nos deux médailles représentent, non pas François II Novello sous deux types différents ; mais François I^{er} et François II de Carrare.

On voit à quel degré l'histoire des débuts de la gravure en médailles est pleine d'incertitudes. Les textes seuls peuvent apporter quelque lumière dans ces recherches difficiles. Les inventaires surtout et les comptes, avec leurs mentions précises et authentiques, seront d'une précieuse ressource pour aider à la découverte de la vérité.

C'est ainsi que l'inventaire du duc de Berry nous a permis de reculer à une date antérieure à 1401, d'abord les médailles de Constantin et d'Héraclius, puis les pièces des seigneurs de Carrare. Nous n'avons pas la prétention d'avoir dit le dernier mot sur la question qui fait l'objet de la présente note. Les effigies de François I^{er} et de François II de Carrare, offrent encore à la sagacité des spécialistes plus d'une énigme à expliquer. C'est déjà quelque chose, croyons-nous, de pouvoir affirmer que ces pièces doivent figurer tout à fait en tête de la liste chronologique des médailles italiennes.

Jules GUIFFREY.

QUATRE MÉDAILLONS DE BRONZE

D'ASIE MINEURE

Pl. IV.

Le Cabinet des Médailles a fait récemment l'acquisition des quatre grands médaillons, frappés dans trois villes différentes d'Asie-Mineure, qui se trouvent photographiés sur notre planche IV ; bien que deux d'entre eux aient déjà été reproduits¹, on me saura gré, je l'espère, de les présenter spécialement aux lecteurs de la *Revue*, en raison de leur beauté exceptionnelle, car ils peuvent être considérés comme à fleur de coin, et l'on sait combien sont rares les médaillons grecs dans cet état de conservation. La plupart de ceux qui sont renfermés dans les collections publiques sont, à ce point de vue, fort défectueux : et cela est d'autant plus regrettable que leurs légendes sont plus développées que celles des pièces du module ordinaire, et que leurs types comportent naturellement des détails et des particularités qui ne sauraient exister sur un flan de moindres dimensions, C'est donc une bonne fortune véritable que de pouvoir étudier à l'aise et sans avoir besoin de recourir aux conjectures et aux restitutions de types ou de légendes frustes, quelques-uns de ces monuments qui comptent parmi les plus grands que l'art monétaire ait jamais produits.

1. Ce sont les médaillons n^{os} 3 et 4 : je les ai fait reproduire dans l'ouvrage posthume de Fr. Lenormant, *Monnaies et médailles*, pp. 181 et 182.

I. — CYZIQUE

Commode. Α ΑΥΡ ΚΟΜΟΔΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΓΕΡ ΣΕΒ ΥΟΣ
(Λούκιος Αύρηλιος Κόμοδος Καίσαρ Γερμανικός Σεβαστού
ύός). Buste de Commode jeune, à droite, la tête
nue, les épaules couvertes du paludamentum. Grè-
netis au pourtour.

Ἢ. ΚΥΖΙ | ΚΗΝΩΝ | ΝΕΟΚΟ (en trois lignes dans le
champ). Galère avec un rang de rameurs sur le
pont, voguant à droite. La proue est ornée d'une
figure de Triton qui sonne de la trompe; la poupe,
très recourbée, est surmontée de l'aplustre et de
deux enseignes militaires au pied desquelles on
aperçoit le céleuste, assis, battant des mains. Sous
la galère, un dauphin et un thon qui nagent en sens
inverse. Grènetis au pourtour.

Æ 35 millim.

Pl. IV, fig. 1.

Ce médaillon est peut-être le document le plus
complet que la numismatique fournisse à l'étude
de l'archéologie navale. On y distingue très nette-
ment tous les détails de gréement du navire; sous
l'aplustre (ἄφλαστον), on voit le *κελευστής*, que les
Latins appelaient *hortator*, *jussor*, *symphoniacus*;
il est assis sous une petite tente, et sa fonction
consiste à battre des mains à intervalles réguliers et
à chanter le *céleusma*, qui avait pour effet d'har-
moniser la cadence des rames et d'exciter l'énergie
des rameurs. Nous remarquons particulièrement, à
l'arrière, une sorte de grand mât qui dépasse
l'aplustre, en diagonale, derrière les aigles légion-

naires : c'est l'étau appelé par Pollux *στυλίζ*, et par Eustathe *στυλίσκος*, qui soutenait l'aplustre¹, et à l'aide duquel cet ornement formé de planches disposées en queue de coq, pouvait être plus ou moins recourbé ou développé.

Nous n'insistons sur ces détails que parce qu'on les distingue mieux sur notre médaillon que sur les autres monnaies de Cyzique au type de la galère, soit que le vaisseau se présente, comme ici, voguant à droite, soit, au contraire, qu'il se dirige à gauche et montre son autre flanc², soit enfin qu'il soit muni de voiles comme sur un médaillon de Faustine jeune³, ou de Commode lui-même⁴.

Parmi ces diverses représentations de galères, la particularité la plus intéressante que nous puissions citer nous est fournie par un grand médaillon de Faustine jeune, au Cabinet de France⁵. Sur cette pièce, d'une conservation médiocre malheureusement, on voit une galère pareille à celle qui figure sur le médaillon de Commode, et en outre, on lit sur la proue, à côté du gouvernail, l'inscription suivante, en deux lignes :

ΧΑΙΡΕ
ΠΟΛΙ

De prime abord, on pourrait considérer cette exclamation « *χαῖρε, πόλι* », comme une salutation

1. A. Cartault, *La trière athénienne*, p. 97; cf. l'art. *Seewesen* dans les *Denkmäler des Klassischen Altertums* de Baumeister.

2. Mionnet, *Descr.*, t. II, p. 539, n° 176.

3. Mionnet, *Descr.*, t. II, p. 543, n° 198.

4. Mionnet, *Descr.*, t. II, p. 544, n° 209.

5. Mionnet, *Descr.*, t. II, p. 542, n° 193.

ou un adieu des marins cyzicéniens à leur patrie, ou bien même comme formant le début d'une de ces mélopées populaires chantées par les marins durant leurs voyages ; mais la comparaison avec l'inscription d'une autre médaille va nous permettre de proposer une interprétation plus scientifique.

Eckhel a donné, avec cette science et cette sûreté de critique dont il se départit rarement, une fort ingénieuse explication de la légende d'une monnaie d'Ephèse, à l'effigie de Philippe père, qui se rattache étroitement aux pièces cyzicéniennes que nous étudions ici. Sur cette monnaie, qui est aussi au type d'une galère, on lit $\epsilon\phi\epsilon\iota\omega\nu\cdot\alpha\cdot\kappa\alpha\tau\alpha\pi\lambda\omicron\upsilon\varsigma$ ¹. Un passage d'Ulpien², relatif au départ des magistrats romains dans les provinces, est le commentaire direct de ce type et de cette légende. En arrivant dans sa province, le proconsul était reçu avec les plus grands honneurs et il faisait dans la métropole une entrée triomphale. Dans la province d'Asie, où il ne pouvait pénétrer que par mer, son arrivée s'appelait $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\pi\lambda\omicron\upsilon\varsigma$ (*adnavigatio*), et il devait aborder d'abord à Ephèse, la première métropole (*inter matrices urbes Ephesum primam attingere*). Ainsi, d'après ce témoignage, conclut Eckhel, c'est l'entrée du navire du proconsul dans le port d'Ephèse, qui se trouve désignée sur la monnaie par le mot $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\pi\lambda\omicron\upsilon\varsigma$, et la lettre A de la légende signifie qu'Ephèse était la première des villes d'Asie visitée

1. Mionnet, *Suppl.*, t. VI, p. 188, n° 719 ; cf. Eckhel, *D. N. V.*, t. II, p. 518.

2. Ulpien, *Digest*, I, 16, 4, § 5 ; cf. J. Marquardt, *Römische Staatsverwaltung*, 2^e éd. (Leipzig, 1881), p. 337. (*Handbuch der römischen Alterthümer*), et Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 15 et 16.

par le proconsul (πρῶτος κατάπλους, *prima adnavigatio ad Ephesiorum urbem*).

Cette interprétation si judicieuse et si intéressante nous paraît jeter une certaine lumière sur la légende cyzicénienne : ΚΑΙΡΕ ΠΟΛΙ. Après avoir visité Ephèse, le proconsul parcourait successivement les villes principales de sa province, surtout les villes qui, comme Cyzique, prétendaient au titre de métropole¹; comme tout nouveau fonctionnaire, il arrivait la bouche pleine de promesses, et il était accueilli avec des démonstrations de joie. Sur le navire qui le portait, l'inscription « χαίρει, πόλι » était une avance flatteuse faite à la ville qu'il allait visiter, un souhait de bienvenue.

Chaque nouveau proconsul avait recours à un procédé de son choix, à une devise particulière pour conquérir les suffrages des villes qu'il devait administrer : c'est dans ce sens, fort probablement, que l'on doit chercher à expliquer un autre grand médaillon de Cyzique, au type de la galère et à l'effigie d'Hadrien : sur cette nouvelle pièce, on lit, au dessus du navire, le mot ΕΥΤΥΧΕΤΑΤΟΥ, dont l'interprétation a rebuté Eckhel lui-même².

Tout en indiquant la voie dans laquelle on doit chercher, je n'ose formuler des hypothèses, n'étant nullement certain que la forme du génitif masculin, donnée par l'ancien catalogue d'Ennery, soit correctement lue. Peut-être doit-on comprendre :

1. Marquardt, *Römische Staatswesen*, t. I, p. 343.

2. Anc. co!l. d'Ennery. Eckhel, *D. N. V.*, t. II, p. 454, et Mionnet, *Suppl.*, t. V, p. 318, n° 223.

εὐτυχέστατου (ἀνθῦπατου κατάπλους), le proconsul s'estimant très heureux d'aborder au milieu de citoyens si dévoués et si empressés à l'accueillir¹.

Telle est l'interprétation qui m'a paru la plus naturelle de ces curieuses légendes, et je ne crois pas que ces inscriptions se rapportent, par exemple, à des fêtes nautiques qui auraient été célébrées dans le port de Cyzique, comme les noms de navires, ΑΛΚΑ, ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, ΕΥΚΛΕΙΑ, ΕΥΝΟΜΙΑ, ΚΟΡΚΥΡΑ, etc., qu'on lit sur des monnaies de Corcyre².

Commode. Α ΑΥΡ ΚΟΜΟΔΟC ΚΑΙCΑΡ ΓΕΡ CΕΒ ΥΟC. Buste de Commode jeune, à droite, la tête nue, les épaules couvertes du paludamentum. Grènetis au pourtour.

℞. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ ΝΕΟΚΟΡΩΝ. Guerrier nu, debout, à gauche, sa chlamyde sur l'épaule et le bras gauche, et s'appuyant de la main droite sur sa lance. Grènetis au pourtour.

Æ 35 millim. Belle patine verdâtre. Pl. IV, fig. 2.

Le même type de revers, c'est-à-dire un guerrier nu, debout, s'appuyant sur sa lance, paraît sur un assez grand nombre de monnaies de Cyzique de l'époque impériale. On le signale avec l'effigie de Trajan, d'Antonin le Pieux, de Faustine jeune, de Lucius Verus, de Commode. Mionnet désigne ce

1. Sur une monnaie de Laodicée de Phrygie, à l'effigie de Caracalla, on a la légende ΕΥΤΥΧΕΙC ΚΑΙΡΟΙ, qui correspond à la légende FELICIA TEMPORA des monnaies romaines. Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 329, n° 776; B. Head, *Hist. num.*, p. 566.

2. B. Head, *Hist. numorum*, p. 277; cf. P. Gardner, dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. II, p. 96.

guerrier simplement sous le nom de « Jeune homme », et il le confond même parfois avec Hermès. Il n'est pas douteux qu'on doive y reconnaître le héros éponyme de la ville, Cyzicos. En effet, sur des monnaies frappées en association par Cyzique et Ephèse, ou par Cyzique et Smyrne, on voit le même héros, désigné par son nom, **KYZIKOC**, debout, s'appuyant sur sa lance. A Ephèse, il donne la main à un autre génie **ΕΦΕCOC**; à Smyrne, il se trouve en présence de l'Amazone **CMYPNH**¹. Il s'agit donc bien du héros Cyzicos, et c'est avec raison que M. Greenwell² a donné son nom à une tête d'éphèbe, imberbe, à cheveux courts, qui forme le type de quelques statères d'electrum cyzicéniens du iv^e siècle. Sa tête juvénile, accompagnée de son nom, **KYZIKOC**, remplace souvent l'effigie impériale sur des monnaies de bronze frappées sous l'empire romain³, et si nous comparons cette tête imberbe, diadémée ou laurée, avec celle de la figure en pied sur notre médaillon, nous constaterons entre elles une analogie tout à fait concluante.

Cyzicos, fils du Thessalien Æncos et par lui petit-fils d'Apollon, fonda Cyzique où il régnait lors de l'expédition des Argonautes. Conseillé par un oracle, il accueillit favorablement les hardis navigateurs, et il offrit à leur chef Jason une généreuse hospitalité. Mais, quelque temps auparavant, Cyzicos, ardent chasseur, avait tué un des lions consacrés

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 453; *Suppl.*, t. VI, p. 143, n° 419.

2. Greenwell, *The electrum Coinage of Cyzicus*, p. 92, n° 80 et pl. rv, 1.

3. Mionnet, *Descr.*, t. II, pp. 533 et suiv.

à Cybèle dans la forêt du mont Dindyme : cette témérité devait causer sa perte. Un jour qu'il combattait avec les Argonautes pour repousser une attaque des Pélasges, Jason, par mégarde, le transperça de sa lance. Les Dolions et les Argonautes, rassemblés dans une commune douleur, lui firent de somptueuses funérailles et des jeux furent célébrés en son honneur¹.

Telle fut, d'après Apollonius de Rhodes et Valerius Flaccus, la carrière du héros mythique que les Cyzicéniens honoraient comme le fondateur de leur cité². Une inscription de l'époque impériale nous apprend qu'une statue avait été érigée à Cyzicos comme *κτίστης* de la ville, et qu'on dut la réparer, sous l'archontat de C. Julius Seleucus et d'Aurelius Pacidianus Agathémerus³.

Puisqu'il existait à Cyzique une statue du fondateur éponyme Cyzicos, qu'on faisait restaurer à grands frais au second siècle de notre ère, nous ne saurions hésiter à considérer le type de notre médaillon comme reproduisant cette statue elle-même. En effet, la persistance sur les monnaies du type de Cyzicos debout, appuyé sur sa lance, porte déjà à penser qu'il s'agit de la reproduction d'une statue. D'autre part, ce type monétaire a un aspect sculptural indéniable; nous dirons même que son attitude per-

1. Son tombeau est mentionné par Deilochus, *Scol. in Apoll. Rhod.*, I, 1061.

2. Eckhel, *D. N. V.*, t. II, p. 453.

3. Voici le texte de cette inscription mutilée : Κύζικον κτίστην ἢ πόλις ἐπὶ ἀρχόντων τῶν περὶ Γ. Ἰούλιον Σέλευκον, ὄν ἀρχιερέως, προνοησάντων τῆς ἀναστάσεως καὶ τοῦ αἰα... τῶν ἀνδριάντων κόσμου τοῦ θεατροῦ ἐν τῇ ἑαυτῶν ἀρχῇ Γ. Ἰουλίου Σελεύκου καὶ ... Αὐρηλίου Πακιδιανοῦ Ἀγαθημέρου. Boeckh, *C. I. Gr.*, n° 3667.

met de reconnaître en lui une œuvre qui a subi l'inspiration lointaine du fameux *canon* de Polyclète.

Chacun sait que, parmi les œuvres nombreuses du sculpteur grec qui fut le digne émule de Phidias, celle qui eut le plus de notoriété dans l'antiquité était la statue d'un éphèbe, désigné sous le nom de Doryphore ou « porte-lance ». Le Doryphore représentait un jeune homme parvenu à la plénitude du développement physique, entièrement nu, tenant sa lance de la main droite, le pied gauche ramené en arrière, de façon à porter tout le poids du corps sur la jambe droite. C'était un chef-d'œuvre au point de vue anatomique, si l'on en croit les auteurs anciens, et il est resté le modèle classique, le *canon* des sculpteurs grecs jusqu'à Lysippe. Pas n'est besoin de rappeler plus longuement ces notions qu'on trouvera développées dans tous les ouvrages relatifs à la sculpture grecque¹; j'insisterai seulement sur un point encore : c'est que ce fut Polyclète qui imagina de faire supporter, dans ses statues, tout le poids du corps par une seule jambe : *proprium ejus est*, dit Plin (XXXIV, 56), *ut uno crure insisterent signa excogitasse*.

Que l'on compare la statue du héros Cyzicos, sur les monnaies, avec les répliques du Doryphore qui nous sont parvenues, et l'on ne pourra méconnaître une certaine analogie, sinon même de la ressem-

1. Voyez notamment : O Rayet, *Monuments de l'art antique*, 4^e livr.; E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale*, pp. 41 à 45; l'art. *Polykleitos*, dans les *Denkmäler* de Baumeister; P. Paris, *La sculpture antique*, p. 256; et pour les textes relatifs au Doryphore : J. Overbeck, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der Bildenden Künste bei den Griechen*, p. 170 à 172.

blance. C'est le même port, la même attitude, la même souplesse, les mêmes proportions. Nous pouvons donc conclure de ce rapprochement caractéristique, que les monnaies nous fournissent l'image d'une statue de Cyzicos, sculptée par un artiste qui, par suite d'une tradition invétérée dans les écoles de sculpture, paraît avoir pris à tâche de se conformer au canon de Polyclète.

Les deux médaillons de Cyzique, dont nous venons d'analyser les types, ont le même droit : les deux têtes de Commode jeune paraissent frappées à l'aide d'un coin unique. La légende prouve que ces pièces ont été émises du vivant de Marc Aurèle, père de Commode, alors que ce dernier n'était encore que *César*. Elle correspond à celle des monnaies de coin romain qui est ainsi conçue : **L·AVREL·COMMODY CAESAR AVG·FIL·GERM**. On sait que Commode, qui naquit en 161, l'année même de l'avènement de Marc Aurèle, reçut avec son frère, Annius Verus, le titre de *César*, dès l'an 166, puis qu'il prit avec Marc Aurèle le titre de *Germanicus* en 172 ; enfin Commode fut associé à l'empire avec le titre d'Auguste en 177¹. C'est donc entre les années 172 et 177 que nos médaillons ont été frappés à Cyzique. La forme $\upsilon\acute{\omicron}\varsigma$ pour $\upsilon\tau\acute{\omicron}\varsigma$ se rencontre souvent dans les inscriptions et parfois aussi sur les monnaies : M. Waddington l'a signalée, notamment, sur une pièce de bronze d'Acmonia, à l'effigie d'Elagabale².

1. Eckhel, *D. N. V.*, t. VII, p. 102; G. Wilmanns, *Exempla inscr. latin.*, t. II, p. 515.

2. Waddington, *Voyage numism. en Asie-Mineure*, p. 6, n° 7 et p. 8.

II. — ÉPHÈSE.

Macrin. AVT K M OΠEA CEOYH MAKPEINOC. Buste de Macrin, à droite, la tête laurée, la poitrine couverte de la cuirasse. Grènetis au pourtour.

R. ΕΦΕCΙΩΝ ΠΡΩΤΩΝ ΑCΙΑC (ce dernier mot, à l'exergue). Temple tétrastyle et à trois degrés, sous lequel on voit la figure de l'empereur voilé en pontife, debout, tenant une patère; sur le fronton du temple, le mot ΒΩΤΑ. Devant le temple, un autel rond allumé et enguirlandé; autour de l'autel, cinq personnages qui s'apprêtent à sacrifier un taureau et qui, tous, élèvent la main en signe d'acclamation. Grènetis au pourtour.

Æ 37 millim.

Pl. IV, fig. 3.

Un autre médaillon de bronze de Macrin, depuis longtemps connu, a un type de revers analogue¹; mais cette pièce, conservée au Cabinet de France, est très fruste, et, en outre, si on la compare avec le médaillon que nous venons de décrire, on relèvera des différences importantes. Le mot ΒΩΤΑ se trouve à l'exergue, et, dans le fronton du temple, il me semble distinguer un aigle aux ailes éployées. Au lieu de cinq personnages, debout, levant la main autour du taureau et de l'autel, on en compte au moins dix qui sont dispersés jusque sur les côtés de l'édifice. On peut juger par cet exemple de la liberté d'allure que prenaient parfois des graveurs différents pour interpréter la même scène ou reproduire le même monument.

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 110, n° 368.

Le temple représenté sur ces médaillons n'est pas le fameux sanctuaire d'Artémis, qui forme souvent le type de revers des monnaies d'Ephèse à l'époque romaine. C'est le temple du néocorat, élevé à l'occasion de l'avènement de Macrin, ou plutôt dans lequel on substitua la statue de Macrin à la place de celle des empereurs décédés. On reconnaîtra facilement, en regardant à la loupe, la figure de Macrin lui-même, voilé en pontife et bien caractérisé par sa laideur et son nez retroussé. Sur quelques pièces, on voit le temple d'Artémis à côté de celui de l'empereur. Un médaillon de Caracalla porte pour type le temple d'Artémis, accosté de ceux de Caracalla et de Géta, et ces empereurs y sont figurés, l'un et l'autre, dans l'attitude donnée, ici, à Macrin¹. D'autres médaillons ont jusqu'à quatre temples : ceux de Septime Sévère, de Julia Domna, de Caracalla et de Géta².

Quant au mot ΒΩΤΑ pour VOTA, il se rencontre assez fréquemment sur les médailles et les inscriptions³. On trouve également CEBHPOC pour CEOYHPOC, et sur des pièces d'Ephèse même, on a fréquemment ΒΑΛΕΡΙΑΝΟC pour ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC. L'inscription ΒΩΤΑ fait allusion au sacrifice représenté sur la pièce, et aux vœux formulés dans cette circonstance pour la prospérité et la santé du nouvel empereur.

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 107, n° 347.

2. Mionnet, *Sappi.*, t. VI, p. 164, n° 563; cf. p. 173, n° 622 (attribué à tort à Elagabule).

3. Eckhel, *D. N. V.*, t. II, p. 517 et 518.

III. — ΑCΜΟΝΙΑ.

Gordien le Pieux. ΑΥΤ Κ Μ ΑΝΤΩ ΓΟΡΔΙΑΝΟC.
Buste de Gordien le Pieux, à droite, la tête ceinte d'une couronne radiée, la poitrine couverte de la cuirasse, et tenant de la main gauche une lance sur son épaule.

Β. ΑΚΜΟ | ΝΕΩΝ. Cybèle ou Rhéa-Amalthée, debout, de face, appuyée sur un rocher; elle est enveloppée d'un grand voile qu'elle tient au dessus de sa tête, et elle porte sur son bras droit et sur son genou Zeus enfant; autour d'elle, trois Corybantes, casqués, armés du glaive et du bouclier qu'ils agitent et qu'ils frappent pour étouffer les cris de l'enfant qui vient de naître; l'un des trois guerriers se trouve, en partie, dissimulé derrière la figure de Cybèle. Grènetis au pourtour.

Æ 42 millim.

Pl. IV, fig. 4.

Mionnet a signalé le même type de revers sur un grand bronze d'Acmonia, à l'effigie de Trébonien Galle, qui a fait jadis partie de la collection d'Ennery¹. D'ailleurs, le même sujet, avec des variantes, se rencontre sur les monnaies d'autres villes d'Asie-Mineure, qui prétendaient avoir des droits à être considérées comme la patrie de Zeus. Nous le signalerons avec la tête de Caracalla sur des bronzes de Magnésie sur le Méandre, d'Apamée de Phrygie, et de Maeonia de Lydie; avec la tête de Macrin, il paraît sur une pièce de Séleucie en Piérie; enfin,

1. *Catal. d'Ennery*, p. 503; *Mionnet, Descr.*, t. IV, p. 204, n° 51; cf. Barclay Head, *Hist. num.*, p. 556.

on le trouve aussi en Crète, à l'époque romaine¹. La naissance de Zeus, protégé par les Corybantes ou les Curètes contre la férocité de son père Cronos, était un des mythes les plus populaires de l'antiquité : il se trouve interprété de diverses manières sur des bas-reliefs, parmi lesquels le plus célèbre est une face d'autel du musée Capitolin².

E. BABELON.

1. Mionnet, *Descr.*, t. III, p. 151; t. IV, p. 238; Ch. Lenormant, *Nouv. galerie mythol.*, p. 21-22; Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 337, et *Munztaf.* V; J. Svoronos, *Numis. de la Crète ancienne*, p. 336, n° 9.

2. Millin, *Galerie mythologique*, pl. V, fig. 17. Voyez aussi d'autres monuments représentant le même sujet avec des variantes, dans Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, Atlas, pl. IV, fig. 1, 2, 4 et 5.

MONNAIE D'ARGENT DU VI^e SIÈCLE

AVEC LA LÉGENDE DONO DEI

La monnaie que nous nous proposons d'étudier ici faisait naguère partie de la collection de feu le vicomte de Ponton d'Amécourt qui l'a signalée¹, mais sans insister sur la portée de la légende du revers dont il s'était contenté de donner la lecture. Cette pièce est aujourd'hui dans les cartons de la Bibliothèque nationale². Elle est en argent, de très petit module et d'un poids extrêmement faible : 0.08. En voici la description :

Au droit, monogramme.

R. Dans le champ :
D O
N O
D I



A première vue, cette monnaie, par sa disposition générale, rappelle les espèces d'argent frappées au VI^e siècle, en Italie, par les rois Goths, et qui portent au revers les unes un monogramme royal, les autres le nom du roi écrit sur plusieurs lignes³. Sous le rapport du module, je ne connais dans le monnayage

1. *Recherche des monnaies mérov. du Cenomannicum*, p. 67.

2. Prou, *Inventaire sommaire des monnaies mérovingiennes de la coll. d'Amécourt acquises par la Bibliothèque nationale*, n° 1097.

3. Voyez les planches de Friedlaender, *Die Münzen der Ostgothen*, et les planches XVIII et XIX de Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*.

d'argent romain ou pseudo-romain qu'une pièce aussi menue; elle est au nom d'Athalaric¹.

Il est sans doute téméraire de vouloir lire aujourd'hui les monogrammes, qui souvent étaient lettre morte pour ceux des contemporains qui n'en avaient pas la clef². Mais dans le monogramme qu'il s'agit d'interpréter, la présence des lettres **ELTR** et **B** est incontestable. Or, si nous parcourons la liste des rois ostrogoths, nous n'en trouverons pas un seul dont le nom renferme toutes ces lettres.

Notre monogramme est surmonté d'un arc semi-circulaire, fermé à sa base par un trait horizontal plus fortement marqué à gauche de façon à former la barre supérieure du **T**. On pourrait être tenté de faire de cet arc un **D** posé horizontalement \square . Nous préférons y voir avec M. E. Le Blant un simple fronton, que les artistes plaçaient au dessus des monogrammes afin de « leur donner un aspect moins diffus et pour ainsi dire plus de solidité³ ».

Cette forme de monogramme ne s'est pas jusqu'ici rencontrée sur les monnaies des Ostrogoths. On ne saurait m'objecter une pièce d'argent donnée par Sabatier⁴ à un prétendu roi Théodebalde; car c'est

1. Sabatier, t. I, p. 200, n° 6, pl. XVIII, n° 15.

2. Voyez la lettre adressée par saint Avit à l'évêque Apollinaire, citée par M. E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 50 et *Instructions adressées par le Comité des travaux historiques, L'épigraphie chrétienne*, p. 38.

3. Notice sur la bague de sainte Rudegonde, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1864, p. 64; et *Inscriptions chrétiennes*, t. II, p. 352.

4. Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*, t. I, p. 205, pl. XVIII, n° 34. — D'après l'*Art de vérifier les Dates*, le roi Théodebalde est le même qu'Idibad.

là une attribution tout à fait incertaine. Les monogrammes fermés à leur partie supérieure par un simple arc, ou par un arc surmonté d'une croix, ou bien par un fronton en forme de \square se présentent fréquemment sur les monuments mérovingiens, inscriptions, chatons de bagues et monnaies. M. E. Le Blant en a cité un certain nombre¹ : un marbre funéraire du Musée d'Arles² ; une monnaie de bronze avec la légende *Teuderici*³ et qui paraît être de Thierry I, roi d'Austrasie ; des tiers de sou de Justinien frappés dans l'officine de *Maretus*⁴, probablement à Lyon ; un denier mérovingien du Cabinet de France⁵ ; la bague dite de sainte Radegonde⁶ ; une bague d'argent découverte en Touraine⁷. Nous pouvons ajouter : deux bagues, trouvées l'une à Caranda (Aisne), l'autre près d'Airvault (Deux-Sèvres), publiées par M. Deloche⁸ ; un tiers de sou pseudo-romain frappé au vi^e siècle en Bourgogne⁹ ; deux autres tiers de sou de l'atelier de de *Mauventus*¹⁰. Un monogramme amorti de la même façon que les précédents est dessiné au revers

1. *Inscriptions chrétiennes*, t. II, p. 352 et 353.

2. *Inscriptions chrétiennes*, n° 540 A, pl. 73, n° 439.

3. Voyez la figure d'un exemplaire bien conservé dans P. d'Amécourt, *E excursion numismatique dans la Bourgogne*, *Annuaire de la Soc. fr. de numismat.*, t. I, pl. vi, n° 19. Je soupçonne ce dessin d'inexactitude, car les deux exemplaires du Cabinet des médailles portent *Teudoric*. Il n'est pas probable cependant qu'on doive attribuer cette pièce à Théodoric.

4. L'normant, *Lettres*, dans *Revue numismatique*, 1854, pl. XII, n° 12 et 13.

5. *Inscriptions chrétiennes*, t. II, p. 353.

6. Voyez plus haut, p. 41, note 3.

7. *Inscriptions chrétiennes*, n° 672 A.

8. *Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque méroving.*, dans *Revue archéologique*, 3^e série, t. IV (1884), p. 257, et t. VII (1886), p. 217.

9. P. d'Amécourt, *E excursion*, *Annuaire*, t. I, pl. vi, n° 14.

10. *Ibid.*, n° 15 et 16.

d'une monnaie qu'on donne au roi wisigoth, Amalaric¹. Aussi, sans prétendre que cette espèce de monogramme appartienne exclusivement à l'art mérovingien, il n'en est pas moins vrai que c'est sur les produits de cet art qu'on la rencontre le plus souvent. Nous sommes donc en droit de chercher dans le monogramme qui nous occupe le nom d'un roi franc.

Nous sommes amené à proposer la lecture **EL[D]EBERT[I]**². Le **D** peut être représenté par la panse de l'**R**; il en est ainsi dans le monogramme de *Teuderici*, cité plus haut. *Eldebertus* était l'orthographe adoptée dans le Midi pour le nom de Childebert. La Bibliothèque nationale possède une monnaie de bronze qui offre d'un côté **EL | DEBER | TI R** (*Eldeberti regis*) en trois lignes, et au revers le monogramme constantinien. Il n'est pas douteux que ce roi *Eldebertus* ne soit Childebert I. Procope³ l'appelle *Ἰλδιβερος*. Jornandès⁴ écrit *Ildebertus* et distingue à tort ce personnage d'un autre qu'il nomme *Childepertus*. Isidore de Séville⁵ reproduit encore l'orthographe d'*Ildebertus*.

L'aspect ostrogoth de notre petite pièce d'argent

1. Monnaie citée par Le Blant, *Inscriptions chrét.*, t. II, p. 352. Voyez Héiss, *Monnaies des Wisigoths*, p. 78.

2. C'est aussi la lecture proposée par M. d'Amécourt, *Cenomannicum*, p. 67, mais sans qu'il ait cru devoir la justifier.

3. Procope, *De bello gothico*, I, 13 : « Φράγγων δὲ τότε ἡγεμόνες ἦσαν Ἰλδιβερός τε καὶ Θευδίβερος καὶ Κλοαδάριος. » (*Recueil des histor. de la Gaule*, t. II, p. 36.)

4. Jornandès, *De Getarum sive Gothorum origine*, dans *Rec. des histor.* t. II, p. 28.

5. Isidore de Séville, *Historia Gothorum*, à l'année 566, dans *Rec. des histor.*, t. II, p. 702.

ne saurait nous empêcher de l'attribuer à Childebert I. Le bronze avec *Eldeberti regis* n'est pas d'un style différent de celui des monnaies ostrogothes. M. A. de Barthélemy donnera bientôt une preuve manifeste de l'influence du monnayage ostrogoth sur le monnayage mérovingien.

Venons maintenant à l'inscription du revers. On doit la lire **DONO DI**, c'est-à-dire *Dono Dei*. Il est vrai qu'il n'y a pas de signe d'abréviation au dessus des deux dernières lettres. On connaît de nombreux exemples d'une pareille négligence de la part des monétaires mérovingiens. Nous nous contenterons de rappeler l'absence de signe abrégatif au dessus de **DO** dans la légende **VIVE DO** pour *Vive Deo* sur un sou d'or de Bar-sur-Corrèze¹. Remarquons en outre que **DONO** peut être un nominatif; c'est une forme de basse latinité pour *Donum*. C'est ainsi que plusieurs manuscrits de Grégoire de Tours portent *Godigiselo* pour *Godigiselum*, *populo* pour *populum*, *baptistirio* pour *baptistirium*, *tributo* pour *tributum*, etc.².

Quant au sens des mots *Dono Dei*, il nous est donné par l'épigraphie. Un certain nombre d'inscriptions, chrétiennes et juives, réunies et expliquées par M. E. Le Blant³, offrent la formule *de donis* ou *ex donis Dei*,

1. Prou. *Inventaire sommaire des monnaies mérov.*, p. 11.

2. Voyez *Gregorii Turonensis opera*, éd. Arndt, p. 96, l. 8; p. 60, l. 5; p. 200, l. 24; p. 132, l. 9. On trouvera d'autres exemples dans l'index de cette édition intitulée *Lexica et Grammatica*, p. 930. Voyez aussi Le Blant, *Instructions*, p. 83.

3. *Sur quelques inscriptions de vases sacrés offerts par saint Didier, évêque de Cahors*, dans *Reale Accademia dei Lincei, Rendiconti*, ser. 4, vol. IV, 2^e sem. (16 dec. 1883). — Du même, *Note sur une inscription juive d'Auch* dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comptes rendus*, 1889, 4^e série, t. XVII, p. 435.

ou encore *de Dei donum* précédant les mots *dedit, offrit, fecit*. Cette formule, d'origine biblique, équivaut au *de suo* de l'épigraphie païenne. « C'est, comme l'a si bien dit M. E. Le Blant, l'expression de l'homme reconnaissant et proclamant que tous ses biens sont un don du Très-Haut¹. » On trouve la même pensée dans un sermon de saint Augustin et dans le sacramentaire de saint Gélase². Cette proclamation n'avait-elle pas sa place toute marquée sur les monnaies, qui sont essentiellement le signe des richesses d'ici-bas. Pour des chrétiens du vi^e siècle, c'était chose toute naturelle que de déclarer la monnaie un *don de Dieu*.

La légende *Dono Dei* nous fournit l'explication des mots *Munus divinum*, inscrits sur une célèbre médaille d'or de Louis le Pieux³, et dont aucun auteur, que je sache, n'a jusqu'ici précisé le sens. *Munus divinum* est évidemment une transcription poétique de *Donum Dei*. On trouve encore la légende *Munus divinum* sur une pièce d'or de Vigmund, archevêque d'York de 831 à 854, conservée au Musée Britannique⁴. Cette idée que tous nos biens sont un présent de Dieu n'a donc pas été seulement exprimée sur les monuments épigraphiques, dans les œuvres

1. Note sur une inscription juive d'Auch, p. 435.

2. Ces textes ont été cités par M. Le Blant dans la note *Sur quelques inscriptions de vases sacrés*. Depuis, M. Le Blant a relevé dans le *Sacramentarium Leonianum*, publ. par Muratori, *Liturgia romana*, t. I, col. 412, une formule de prière analogue à celle du sacramentaire de saint Gélase ; il a bien voulu nous signaler ce texte : « Munera tua, Deus institutor, illustra et per has hostias quibus te placari voluimus, sanctifica misericors immolantes. »

3. Le Blanc, *Traité historique des monnoies de France*, éd. 1690, p. 99. — Carrier, *Lettres sur l'histoire monétaire*, p. 79. — Fillon, *Considérations*, p. 116. — Gariel, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, t. II, p. 168, pl. xiv, n^{os} 10 et 11.

4. Kenyon, *The gold coins of England*, p. 12, n^o 14, frontispice, fig. 14.

des Pères de l'Église et dans les livres liturgiques. Du vi^e au ix^e siècle, des monnaies, symboles des richesses, proclament aussi que Dieu est le dispensateur de toutes choses sur cette terre et rappellent l'homme à la reconnaissance envers son Créateur et au bon emploi de sa fortune.

M. PROU.



CONCESSION MONÉTAIRE

DE CHARLES LE CHAUVÉ

A L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE BESANÇON.

La monnaie féodale des archevêques de Besançon est bien connue : on l'appelait *estevenante*, en latin *stephaniensis*, parce qu'elle portait sur une de ses faces l'image du bras de saint Etienne, la plus insigne des reliques conservées dans la ville archiépiscopale.

De qui ces prélats prétendaient-ils tenir le droit de frapper et d'émettre cette monnaie? Le plus ancien éclaircissement que l'on ait à cet égard se trouve dans un diplôme de l'empereur Guillaume de Hollande, en date à Liège du 7 mai 1254, diplôme dont voici le passage essentiel : « A la prière du vénérable archevêque de Besançon, notre cher prince..., nous lui confirmons le droit de frapper de la monnaie *estevenante* et le pouvoir de la faire circuler dans toute l'étendue de son diocèse, ainsi que d'ancienne date cette concession a été obtenue des rois des Romains..., nos prédécesseurs ¹. »

1. « Nos, precibus venerabilis archiepiscopi Bisuntini, principis nostri, jus cudendi monetam stephaniensem, ac usum expendere eam per dyocesium suam totam, prout hactenus est obtentum et a regibus Romanis concessum..., nostris antecessoribus..., confirmamus ac presentis scripti patrocini communitus » (*Confirmation, par l'empereur Guillaume de Hollande, de tous les privilèges temporels appartenant au siège archiépiscopal de Besançon, et particulièrement du droit qu'avait l'archevêque de battre monnaie à l'usage de la totalité de son diocèse, 1254, 7 mai; pièce justificative n° vi de l'opuscule intitulé : Probabilités d'un voyage du roi saint Louis à Besançon en 1259,*

Cette concession royale aurait été antérieure à la seconde moitié du onzième siècle, car le pape Léon IX, par une bulle en date du 19 novembre 1049¹, confirmait au siège métropolitain de Besançon, dans la personne de l'archevêque Hugues I^{er}, le droit d'avoir un hôtel des monnaies, ainsi que l'avantage de percevoir les profits du tonlieu, c'est-à-dire de l'impôt sur les marchandises qui alimentaient les marchés de la ville².

Quant à ce droit de tonlieu, nous savons, par un Catalogue des archevêques de Besançon écrit au onzième siècle, que l'archevêque Arduic l'avait obtenu du roi Charles le Chauve, qui s'était également dessaisi pour ce prélat de l'abbaye de Bregille-lez-Besançon³.

En ce qui concerne l'abbaye de Bregille, Frédéric Barberousse déclarait, le 30 décembre 1164, qu'il avait vu l'acte où se trouvait écrit le don de ce bénéfice fait à l'archevêque de Besançon Arduic, par le roi Charles le Chauve⁴.

par Auguste CASTAN, dans les *Mémoires de la Société d'Émulat. du Doubs*, ann. 1873, p. 85).

1. « Telonium vero civitatis tibi confirmamus tuisque successoribus... Monetam vero tibi similiter corroboramus... » (*Bulla* LEONIS IX, dat. XIII kal. decembris, anno Leonis IX 1^o, indict. tertia : *Docum. inéd.* publ. par l'Acad. de Besançon, t. II, pp. 307-309).

2. « Annuo et illis tertiam partem de theloneo civitatis, quod exigitur a mercatoribus transeuntibus, et in annuis mercatis et quotidianis » (*Carta institutionis S. Pauli Bis.* auct. HUGONE I, archiep., DUXOD, *Hist. de l'Egl. de Besançon*, pr., p. XLVII). — « Laudamus etiam eis tertiam partem de theloneo civitatis, quod exigitur a negociatoribus in annuis et quotidianis mercatis » (*Præceptum* HENRICI III, *imp. pro confirmatione ejusd. institutionis* : *ibid.*, p. LII).

3. ARDUICUS... Abbatiam vero de Bergill, et teloneum Bisuntii, obtinuit a Rege Karolo » (*Catalogus aller episcoporum Vesuntionensis Ecclesie* : DUXOD, *Hist. des Sequanois*, pr., p. v, et *Hist. de l'Eglise de Besançon*, t. I, pr., p. v).

4. « Illam igitur abbatiam Bergiliarum, cum appendiciis suis et pertinentiis,

L'empereur Guillaume de Hollande ayant affirmé, le 7 mai 1254, que les archevêques de Besançon battaient monnaie en vertu d'une concession par eux obtenue des souverains ses prédécesseurs, et ce privilège monétaire étant étroitement associé à la prérogative du tonlieu dans les actes qui énumèrent les droits régaliens des archevêques¹, la communauté d'origine de la monnaie, du tonlieu et de l'abbaye de Bregille, en tant que droits régaliens, a été généralement admise, comme chose démontrée, par les historiens de la Franche-Comté et de l'Église de Besançon².

Si ces trois concessions avaient été réellement comprises dans une même libéralité, le diplôme de Charles le Chauve, visé par Frédéric Barberousse à propos de l'abbaye de Bregille, serait également ins-

quam Imperator Karolus, sicut ex antiquis scriptis ejus cognovimus, Har-
duico, Bisuntino archiepiscopo, antiquitus contulit et sua benignitate contra-
didit » (*Diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, confirmant l'Église de
Besançon dans la possession de l'abbaye de Bregille, 1164, 30 décembre;*
pièce justificative n° X des *Origines de la commune de Besançon*, par
Auguste CASTAN, dans les *Mémoires de la Société d'Emul. du Doubs*, ann.
1858, pp. 338-339).

1. « Lettres de Charles quatrième, empereur, confirmatives des privilèges accordés par les empereurs ses prédécesseurs aux archevêques de Besançon, particulièrement du don de l'abbaye de Bregille, des privilèges du droit de la monnoye et du change, les dites lettres du 28 novembre 1356 et coteées J. neuf » (*Inventaire des archives de l'archevêché de Besançon, 1689 : ms. de la Bibliothèque de Besançon*).

2. « Charles le Chauve étant devenu souverain de Besançon, par le partage qu'il fit en 870 des Etats du roi Lothaire, son neveu, avec Louis, roi de Germanie, son frère, donna à Arduic l'abbaye de S. Martin de Bregille, qui étoit arrivée dans son lot » (DUNOD, *Hist. de l'Egl. de Besançon*, t. I, p. 80). — « C'est de Charles le Chauve que l'Église de Besançon tenoit le droit de battre monnaie, dont elle a joui jusqu'au règne de Charles-Quint, et un autre droit sur les denrées et marchandises que l'on vend à Besançon, dont elle jouit encore quant au bled » (DUNOD, *Hist. du Comté de Bourgogne*, t. II, p. 77).

tructif pour les origines du tonlieu et de la monnaie. Mais ce diplôme carolingien n'a pas été transcrit dans le Cartulaire de l'archevêché de Besançon, ni même analysé dans l'Inventaire des titres relatifs aux droits des archevêques. En ce qui concerne la monnaie archiépiscopale, le plus récent ouvrage y ayant trait ne donne sur ses origines qu'une supputation d'emprunt dont voici les termes : « Dunod pense que c'est à l'archevêque Arduic que Charles le Chauve concéda en 871, quand il vint à Besançon, le droit de battre monnaie ; tous les écrivains qui l'ont suivi partagent cette opinion, nous ferons comme eux¹. »

Le diplôme carolingien visé par Frédéric Barberousse semblait être à jamais perdu, lorsque tout récemment, M. Adrien Blanchet remarqua, dans une correspondance privée de la fin du xvii^e siècle, conservée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, la copie d'un acte de Charles le Chauve concédant à l'archevêque de Besançon Arduic la monnaie, le tonlieu et l'abbaye de Bregille. Cette copie m'ayant été annoncée tout d'abord comme la reproduction d'un diplôme intéressant seulement la monnaie de Besançon, mon premier sentiment fut qu'il s'agissait d'un de ces actes faux, comme les puissances ecclésiastiques et laïques en ont fait fabriquer pour soutenir des droits traditionnels dont la justification leur devenait impossible : je désignais même l'érudite naturalisé franc-comtois qui, en 1692, date de la copie, aurait été capable d'une telle fabri-

1. PLANTET et JEANNEZ, *Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne*, 1855, p. 31.

cation. Mais le texte de la copie m'ayant bientôt montré qu'il y était question de trois droits régaliens des archevêques de Besançon, dont deux émanaient certainement et le troisième probablement de Charles le Chauve, je jugeai qu'un texte ainsi constitué méritait d'être pris en considération sérieuse.

Cette copie est doublée du passage que voici d'une lettre écrite à Besançon le 22 avril 1692 : « Je mets ici la copie de la concession de Charles le Chauve que vous avez souhaité de moi : l'original ne se trouve plus ; je l'ay tiré sur une vieille copie qui est tombée entre mes mains. Ce qu'il y a de constant est que tous les manuscrits que j'ay vu icy, parlans de la monnoye de cette Eglise, disent et assurent que le droit en vient de Charles le Chauve. Ainsi je n'ay pas eu de peine de recevoir cette copie pour véritable, qui d'ailleurs paroist assez du style de ce siècle-là. Si néanmoins vous y trouviez quelques difficultez, vous m'obligeriez de m'en donner advis, affin de me corriger, s'il le faut. »

La copie jointe à ce mot d'envoi reproduit un diplôme dont le texte est en bon accord avec la vraisemblance historique des faits qui y sont énoncés. Il y est, en effet, question des trois droits régaliens de la monnaie, du tonlieu et de l'abbaye de Bregille, et nous avons dit plus haut que la connexité de ces trois bénéfices les faisaient regarder comme émanant d'une même libéralité.

Les formules de cet acte sont bien celles dont usait la chancellerie de Charles le Chauve : elles ont une parenté très prochaine avec celles du diplôme

par lequel ce monarque concédait à Isaac, évêque de Langres et abbé de Saint-Etienne de Dijon¹, l'exploitation de la monnaie et des marchés dans ces deux villes. Toutefois, s'il y a grande analogie entre les deux actes, il s'en faut que l'un ait été calqué sur l'autre : ainsi le mot *parochia*, signifiant circonscription diocésaine, se trouve dans le seul texte de Besançon, et ce mot me semblerait un indice de la sincérité de l'acte, car son acception s'étant modifiée depuis l'époque carolingienne, un faussaire relativement moderne n'aurait pas eu l'idée d'en faire usage à la place où nous le rencontrons.

Dans le diplôme de Besançon, la concession de la monnaie est exprimée d'une façon remarquablement conforme à la doctrine qui gouvernait cette matière au temps de Charles le Chauve², doctrine que les usurpations féodales allaient bientôt anéantir. En effet, le monarque concède à l'Eglise de Besançon, dans la personne de l'archevêque Arduic, non pas le droit de fabriquer une monnaie indépendante, mais seulement la régie et les profits de l'atelier que le

1. PÉRARD, *Pièces serv. à l'hist. de Bourg.*, p. 48; FYOT, *Hist. de Saint-Etienne de Dijon*, pr., p. 31; D. BOUQUET, *Scriptor. rer. francic.*, t. VIII, p. 343; ANAT. DE BARTHÉLEMY, *Chartes relatives aux monnaies*, dans GARIEL, *Monnaies royales de France sous la race carolingienne*, I, p. 37-38.

2. « Quant aux chartes, il ne faut, je crois, nullement les interpréter dans le sens d'un abandon du droit régalien de transformer l'argent en espèces courantes; elles constataient seulement la cession d'une partie plus ou moins grande du bénéfice produit au trésor par la fabrication de la monnaie » (E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, I, p. 11). — « La monnaie était sous la surveillance du comte....., sous le contrôle des *missi dominici*... Les rois abandonnaient, à titre d'aumône, en tout ou en partie, les bénéfices résultant de la fabrication des monnaies et du change » (ANAT. DE BARTHÉLEMY, *Chartes relatives aux monnaies*, dans GARIEL, *ibid.*, pp. 19 et 20).

souverain avait à Besançon : « monetam nostram, » dit le texte, indiquant ainsi un simple transfert à l'archevêque de Besançon des droits que le comte résidant en cette ville avait jusqu'alors exercés sur la fabrication de la monnaie royale. Si le diplôme eût été fabriqué, soit pour légitimer le pouvoir direct sur la monnaie que l'archevêque s'était attribué dès la naissance du régime féodal, soit pour aider l'archevêque à empêcher les effets du privilège monétaire accordé par Charles-Quint à la commune de Besançon en 1534, le faussaire aurait, dans l'un comme dans l'autre cas, prêté à Charles le Chauve un langage conforme à celui des actes qui reconnaissaient aux archevêques le droit de frapper une monnaie ecclésiastique et le pouvoir de la faire circuler dans tout leur diocèse : « jus cudendi monetam stephaniensem, ac usum expendere eam per dyocesim suam totam », expressions dont l'empereur Guillaume de Hollande s'était servi dans son diplôme confirmatif du 7 mai 1254.

Les souscriptions du diplôme ne sont pas moins correctes que le corps de l'acte. Ainsi le notaire impérial Audacher, qui a contresigné ce diplôme, est l'un des plus connus parmi ceux que déléguaient, pour fonctionner à sa place, Gosselin, le chancelier de Charles le Chauve¹.

Quant à la date du diplôme, donné à Besançon le 1^{er} novembre, indiction 4, l'an 32 du règne de Charles le Chauve, cette date se raccorde-t-elle avec l'un des séjours de ce petit-fils de Charlemagne à Besançon ?

1. *Diplomata Caroli Calvi*, ap. BOUQUET, *Scriptor. rer. francic.*, t. VIII.

Deux séjours à Besançon de ce monarque sont documentairement attestés : l'un eut lieu dans l'automne de 871¹, l'autre dans l'été de 877². En 871, Charles le Chauve était venu attendre à Besançon le retour des messagers qu'il avait envoyés en Italie pour contrôler la nouvelle prématurée de la mort de son neveu, l'empereur Louis II. La date du diplôme cadre avec ce séjour assez prolongé du monarque. En effet, l'année 32 du règne de Charles le Chauve, en prenant comme point de départ le couronnement de ce souverain, avait commencé le 7 juin 871³ : donc le 1^{er} novembre de cette année 32 appartient à l'automne de 871, et le terme d'indiction qui correspond à l'année 871 se marque bien par le chiffre 4.

Mais l'archevêque Arduic, qui est l'objet de la triple concession impériale énoncée dans le diplôme, était-il à la date de cet acte sur le siège archiépiscopal de Besançon ? On ne connaît ni le début ni la fin du pontificat d'Arduic ; mais on a la certitude que ce prélat fonctionnait déjà le 14 juin 859⁴, et que le 5 août 871, il était encore titulaire de l'archevêché de Besançon⁵. Son successeur ne donne signe d'existence qu'en 875⁶. Il y a donc toute raison d'affirmer

1. *Annales Bertiniani* : ap. BOUQUET, t. VIII, pp. 113-114 ; PERTZ, *Monum. Germ., Script.*, t. I, pp. 492-493.

2. *Diploma pro Ecclesia Vivariensi* : « datum III idus augusti, indict. x, ann. xxxviii regni Caroli, imp. in Francia, et imperii ejus II ; actum Vesontio civitate. » 877, 11 août (BOUQUET, t. XIII, p. 672).

3. Le sacre de Charles le Chauve en qualité de roi des Francs avait eu lieu, comme il le déclare dans un de ses diplômes, le 7 juin 839 (BOUQUET, *Script. rer. francic.*, t. VIII, p. 524).

4. BARONII, *Annales eccles.*, t. X, p. 170.

5. *Id.*, *ibid.*, p. 449.

6. DUNOD, *Hist. de l'Egl. de Besançon*, t. I, p. 84.

que l'archevêque Arduic pontifiait encore à Besançon durant l'automne de 871.

Ajoutons que la copie retrouvée du diplôme n'est pas absolument intégrale. Plusieurs formules y sont écourtées et les suppressions marquées par des *et cætera*. Un falsificateur se serait plutôt appliqué à ne rien omettre : de sorte que l'écourtement de quelques formules dans la copie semblerait encore un indice de la sincérité de cette reproduction.

Parviendrons-nous à expliquer comment un diplôme de cette importance n'avait été ni transcrit dans le Cartulaire, ni analysé dans l'Inventaire des titres de l'Église de Besançon ? Frédéric Barberousse avait vu, en 1164, un acte de Charles le Chauve concédant l'abbaye de Bregille à l'archevêque de Besançon Arduic : cette concession figure dans le diplôme dont la copie nous occupe, et il n'existe pas trace d'un autre acte auquel la mention de Frédéric Barberousse pourrait se rapporter. Pour le tonlieu, dont la concession par Charles le Chauve à l'archevêque Arduic est attestée dans un document du onzième siècle, il n'existe également pas mémoire d'un acte spécial où cette concession serait inscrite. Quant à la monnaie, que les archevêques de Besançon, selon le témoignage de l'empereur Guillaume de Hollande, tenaient d'un souverain ayant occupé le trône impérial, ce qui fut le cas de Charles le Chauve, aucun acte primordial de cette concession n'a jamais été invoqué d'une façon précise. Et cependant, dès le seizième siècle, les annalistes franc-comtois regardaient l'abbaye de Bregille, le tonlieu et la monnaie comme un groupe

de concessions obtenues toutes trois, par l'archevêque Arduic, d'un monarque ayant eu le nom de Charles et ne pouvant avoir été que Charles le Chauve¹. Ces annalistes, dont Dunod a reproduit le témoignage, sembleraient avoir eu au moins une notion vague du diplôme dont la copie vient d'être retrouvée. Cet acte, nous l'avons dit, accorde seulement à l'archevêque la régie et les profits de la monnaie de Besançon, qui demeure royale. Serait-ce en raison de cette clause restrictive que les archevêques, devenus souverains maîtres de la monnaie de Besançon, auraient laissé dans l'ombre un acte si peu fait pour justifier l'extension donnée à leur prérogative primordiale?

Malgré l'étrangeté de l'éclipse que ce diplôme aurait éprouvée, nous pensons que la copie qui s'en retrouve a tout lieu d'être considérée comme dérivant d'un original authentique. En effet, ce texte s'harmonise par ses formules avec le style en usage dans la chancellerie de Charles le Chauve; puis, sur les trois concessions qu'il énonce, deux sont reconnues avec certitude et la troisième avec probabilité comme émanant de ce monarque; la troisième concession, relative à la monnaie, est énoncée dans l'acte en termes qui concordent avec ce que Charles le Chauve aurait pu relâcher, sur le terrain des prérogatives monétaires, dans un chef-lieu de cité où existait, depuis Pépin le Bref, un atelier royal; enfin

1. GOLLUT, *Mém. de la Républ. séquan.*, édit. de 1592, p. 55; *Catalogue des archevêques de Besançon*, dans les *Docum. inéd. sur l'hist. de la Fr.-Comté*, t. II, p. 36.

la date du diplôme, donné à Besançon, concorde rigoureusement avec le plus long séjour que Charles le Chauve ait fait en cette ville.

Je me rallie donc à l'opinion exprimée en ces termes par l'érudit qui écrivait de Besançon, le 22 avril 1692 : « Je n'ay pas eu de peine de recevoir cette copie pour véritable, qui d'ailleurs paroist assez du style de ce siècle-là. »

De quelque personnalité que soit venue cette copie, son intérêt est incontestable, et mon ami et confrère M. Anatole de Barthélemy, à qui elle fut signalée par M. Blanchet, m'ayant engagé à l'éditer dans la *Revue numismatique*, je me suis rendu à son indulgente invitation. On trouvera donc ci-après le texte de cette copie.

Sur la simple probabilité que la prérogative monétaire des archevêques de Besançon dérivait d'une libéralité de Charles le Chauve, les numismatistes de la Franche-Comté, préoccupés de donner des ancêtres carolingiens à la monnaie du onzième siècle qui s'appelait *estevenante*, ont essayé de rattacher à la fabrication de l'archevêque Arduic des deniers d'argent qui portent au droit le monogramme ainsi que le nom de Charles le Chauve, et au revers la légende : **+ SCI STEPHANI MONE**¹. Ces deniers étaient pourtant attribués d'ancienne date à l'atelier monétaire dont Charles le Chauve avait gratifié l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon². Or, si l'on admet avec moi

1. D. GRAPPIN, *Recherches sur les anciennes monnoies du Comté de Bourgogne*, 1782, p. 17 ; PLANTET et JEANNEZ, *Essai sur les monnaies du Comté de Bourgogne*, 1855, p. 31, pl. II, fig. 14.

2. LE BLANC, *Traité histor. des monnoies de France*, p. 133.

l'authenticité du diplôme publié ci-après, les termes de la concession monétaire qui s'y trouve inscrite ne permettraient pas de supposer que l'archevêque Arduic, simple bénéficiaire d'une fabrication qui demeurait royale, aurait pu émettre d'autres espèces que celles dont le revers porte en légende : **BESENCIONE** (ou **BESENCIONI**) **CIVITAS**.

L'admission comme document authentique du diplôme qui nous occupe aurait, on le voit, pour conséquence de prouver que, durant la période carolingienne, il ne put y avoir de particularisme ecclésiastique dans la physionomie des espèces frappées à Besançon.

Auguste CASTAN.

Diplôme de CHARLES LE CHAUVÉ concédant à l'Église de Besançon, dans la personne de son archevêque ARDUIC, la jouissance de l'atelier monétaire de Besançon, le bénéfice des droits sur les marchandises débitées en cette ville, enfin la propriété de l'abbaye de Bregille-lez-Besançon.

871. — 1^{er} novembre.

Copie faite en 1692 (d'après une copie plus ancienne), conservée au Cabinet de France, à la Bibliothèque nationale.

IN NOMINE SANCTE ET INDIVIDUE TRINITATIS. KAROLUS gratia Dei REX. — Si servorum Dei justis petitionibus, quas pro Ecclesiarum sibi commissarum utilitatibus nobis innotuerim (*sic*¹), gratum præbemus assensum, non solum regiam exercemus clementiam, sed ad præsentem vitam feliciter transigendam et ad futuram beatitudinem acquirendam nobis prodesse non dubita-

1. Lisez : « innotuerint ».

mus. Comperiat igitur omnium sanctæ Dei Ecclesiæ seu nostrorum tam præsentium quam futurorum fidelium sollertia, qualiter dilectus et fidelis noster ARDUICUS, sanctæ Ecclesiæ Vesontionensis reverendus Archiepiscopus, nostram adiit præsentiam, humiliter postulans quatinus, per nostram pietatem, sibi seu Ecclesiæ Vesontionensi, cui Deo ordinante præesse videtur, monetam nostram concederemus. Similiter et de Abbazia Berziliarum deprecatus est, *etc.* Sicut et de annuis et quotidianis mercatis, et theloneo civitatis, *etc.* Cujus laudabilibus petitionibus aurem accomodavimus et hoc nostræ sublimitatis præceptum fidei (*sic*¹) jussimus, per quod ipse venerabilis ARDUICUS et ejus successores præfatam monetam et Abbatiam Berziliarum, in honore Atini (*sic*²) Martini consecratam, et etiam de mercatis et theloneo civitatis, quemadmodum supra habetur insertum, quieto ordine obtinere in perpetuum valerent. Et ne nostra largitio ex moneta jam dicta a monetariis falsis seu comitum ministris aliquo potuisset violari ingenio, idcirco non ad jus comitum sed ad utilitatem jam prædictæ Ecclesiæ et ejus Rectoris provisionem in tota ipsius parochia volumus pertinere. Similiter et de ipsa S. Martini Abbazia, *etc.*

SIGNUM KAROLI GLORIOSISSIMI REGIS.

AUDACER notarius, ad vicem GAUZLENI, recognovi et subscripsi.

Data Kal. Novemb. Indict. IIII. anno XXXII. regnante Karolo Rege gloriosis^o.

Actum Vesontione civitate feliciter. Amen.

1. Lisez : « fieri ».

2. Lisez : « sanctissimi ».

LE LIVRE

DU CHANGEUR DUHAMEL

Ce manuscrit, écrit antérieurement à l'année 1524, est composé de feuillets de papier de 31 centimètres de hauteur et de 21 de largeur¹. Le filigrane de papier représente une petite aiguière à anse. La tranche est dorée et porte le nom NICOLAS DVHAMEL imprimé en creux, ainsi que divers fleurons. Le volume est protégé par une reliure avec plats composés de planchettes en bois recouvertes en cuir gaufré présentant des ornements en losange et en demi-cercles, des rinceaux et des abeilles alternant avec des rosaces. Les fermoirs ont disparu.

Le manuscrit commence au f^o III par le titre :

« Livre de change et monnoies. »
« Sencuyvent les cris des monnoys estably par messieurs les
« Generauxx. »

Suivent de brèves indications sur la valeur des différentes monnaies.

F^{os} v à viii. « Les Evaluations des escus. Les evalutions (sic)
« des : monnoyes et de quel or est le pris pourquoy il ont estees
« forgees. »

(Indications sommaires qui se retrouvent avec les empreintes des monnaies.)

1. Ce manuscrit a été mis à notre disposition par MM. Sulpis et M^{lle} Alice Sulpis, les graveurs bien connus. Nous tenons à leur exprimer ici tous les remerciements que nous leur devons pour leur grande obligeance. Nous venons d'apprendre que ce curieux registre a été acquis tout récemment par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

F^o IX. « Les evaluations de nobles. »

F^o X. « Les evaluations des Ducats. »

F^{os} XIII et XIII. « Les evaluations des mailles et obolles. »

F^{os} XVIII et XIX. « Les evaluations des pieces : antiques. »

F^{os} XX et XXI. « Cry des monnoyes. C'est le double du cry des monnoyes qui fut faict à Paris le samedi neuf^e jour de fevrier mil quatrezens quatre vingtz et sept touchant ce qui vallent et pour combien lesdictes pieces ont este forgées. »

(Monnaies d'or et d'argent très brièvement indiquées.)

F^{os} XXV à XXX. « Pieces antiques. Autres pices antiques lesquelles pieces antiques on peut congnoistre cy dessoubz lequel or ilz sont et a combien de karactz et le poix d'icelle avecques la vailleur dauchunes et combien il y en pourroit avoir au marc. »

F^o XXXIX. « Ensuiuent les monnoies establiz de par le Roy ou autres ses facteurs en son royaume. »

Cremeur	Limoges	Tournay
Roman	Chinon	S ^t Quentin
Mirabel	Nyor	Paris
Moncpellier	Poitou	S ^t Lau
Toulouse	S ^t Porsain	S ^t André
Tours	Macon	S ^t Auxerre
Angers	Diion	S ^t Menehou
Potiers	Troyes	Lyon
La Rocelle	Rouan	

F^o XL. « Ensuyt la Rigle du poix tant de lor que de largeant. »

F^o XLII. « S'ensuiuent les evaluations de lor et ce que en donne le Roy notre sire en ses monnoies. »

F^{os} L à LIII. Titre des différentes monnaies.

F^{os} LV à LVII. « Empirances » (terminé par : « finis τελω; » (*sic*)).

F^{os} LXI à LXIII. Instructions sur le titre des monnaies et la division du marc.

F^{os} LXV à LXVIII. Note sommaire sur les monnaies d'or et d'argent dont le cours a varié depuis 1518.

F^o LXXI. « La maniere de faire une delivrance a la monnoie et savoir combien le Roy tire du marc d'argent. »

F^o LXXII. « La maniere de faire et congnoistre le poix dung essay. »

F^{os} LXXIII et LXXV. « La maniere de gecter sommes de loy. »

F^{os} LXXVI et LXXVII. « Maniere de gecter karactz et de ne acheter point dor ou lon y puisse perdre tant au taux et coustume du Roy ordonnant en ses monnoies que au taux qui court pour le present cinq cens et dix huyt. »

F^o LXXVIII. « La maniere de faire des ampirances. »

F^{os} III^{xx} et III^{xxi}. « Ensuit la table du billon emprint ci apres par figures en ce présent vollume. »

F^o III^{xxii}. « Ensuit la table des testons et autres pieces d'argent tant faictes a plaisir que ayant cours toutes lesquelles pieces on pourra trouver pourtraictes en ce présent volume cy apres. »

F^o III^{xxiii}. « Ensuyt la table des escuz pourtraictz cy apres en ce present volume les ungs aians cours en ce royaume les autres non faitz et forgez en plusieurs et diverses contrées et royaumes. »

F^o III^{xxiiii} verso et III^{xxv}. « Ensuit la table des ducatz cy apres pourtraictz et les aucuns ayant de present cours en notre pays de france. »

F^o III^{xxvi} verso. Table des florins (*en blanc*).

F^o ci verso. « Icy consecutivement ensuit le billon de ce present volume. » (Jusqu'au f^o CXI, texte et empreintes de monnaies de billon contenues dans le manuscrit, dont on trouvera la mention à leur place respective dans le présent travail. Les f^{os} CXII à CXVI contiennent des textes incomplets relatifs à des monnaies dont l'empreinte ne figure pas dans le manuscrit. Nous avons négligé ces indications sans intérêt. Du f^o CXVIII au f^o VI^{xxvii} continue la série des monnaies de billon avec empreintes.

F^o VI^{xxvii} verso. « Icy sont les pourtraictz tant des gros de Millan que de pieces d'argent et aultres (*signé* :) N. Duhamel (f^{os} VI^{xxviii} à VI^{xxxy}, f^{os} VII^{xxiiii} à VII^{xxxi}, texte et empreintes de monnaies d'argent; f^{os} VII^{xxviii} à VIII^{xxv}, f^{os} VIII^{xxiiii} à VIII^{xxix}, texte et empreintes de monnaies d'or (quelques-unes de ces empreintes sont teintées en jaune).

Après huit feuillets blancs vient le titre suivant :

« Ensuit plusieurs ducatz tant doubles simples que demys pourtraictz en ce present volume (*signé* :) Duhamel. »

La pagination originale n'étant pas continuée, j'ai

donné aux feuillets, à partir de ce titre une pagination en chiffres arabes dont je me suis servi pour les références.

Les f^{os} 1 à 9, 17 à 26, 30, 33 à 52, 62 et 63, 77 à 80, 82, 93, 100, 106 à 110, 135 et 136 portent des empreintes de monnaies d'or (florins) accompagnées d'un texte.

Les f^{os} 53 et 54, 57 et 58, 60 à 61, 64 à 68, 74, 77 à 81, 83 à 85, 90 à 92, 94 à 99, 101, 105, 111 et 112, 119 à 130, 133, 137 à 143, 145, portent des empreintes sans texte ou accompagnées seulement de la mention « Bonne » ou « Mauvaise ».

F^{os} 148 et 149. Estimation de monnaies.

F^{os} 151 à 164. Sommes de change.

F^{os} 168 et 169. « Ordonnances faictes à paris sur le Regime et « gouvernement des monnoyes de par Loys derrenier Roy « deceddé mil V^e et unze. »

A la fin, on trouve le dessin d'un écusson, accosté des lettres N D¹, qui peut se blasonner comme suit : *De... à trois têtes de rois maures, accostant un chevron de... chargé de trois coquilles de Saint-Jacques, au chef de... chargé de trois croissants.*

Le manuscrit renferme un certain nombre de feuillets blancs alternant avec ceux qui présentent un texte et des empreintes.

Après avoir décrit brièvement ce livre de changeur, je vais noter les textes (sans empreintes) qui m'ont paru les plus intéressants.

F^o vii verso. « Escuz couronne faictz du temps du roy Charles « Sept^e sont sains et bons a la fonte et sont les marques desdicts

1. Initiales du nom du changeur Nicolas Duhamel.

« escuz¹ au commencement de la lectre sur lecussum une
 « estoille ou ungne croissette les aultres sont une fleur de lys ung
 « petit mouton une naviere ung croissant ung b reversé et plu-
 « sieurs aultres marques que ont lesdicts escuz et sont bien a
 « vingt et troys karactz et demy et du poix de deux deniers seze
 « grains et de soixante et douze au marc et vault la piece au taulx
 « du roy xxxv s. t. »

F^o ix. « Il est a noter que pour congnoistre les nobles a la roze
 « et les nobles Edouart il est a noter que les nobles Edouart ont
 « quatre fleurs de lys et les nobles roze n'en ont que troys. »

Dans le chapitre intitulé des « Pièces antiques », je relève l'indication de grandes pièces dont les empreintes manquent malheureusement.

F^o xxv. « Pieces dor qui sont forgees pour cinquante cinq
 « ducatz sont du poix de cinq onces deux grains et sont à vingt
 « et III karactz III grains et vault la piece apris de lor (*en blanc*).

F^o xxv verso. « Pieces de Castille forgees pour dix ducatz du
 « poix de ungne once troys estellins et est or a vingt et troys
 « karactz troys quars et vault au pris de lor (*en blanc*²). Pieces
 « de Portugal forgee pour dix ducatz (mêmes poids et titre;
 « valeur en blanc). Pieces forgees pour dix ducatz ou il y a dung
 « costé ungne dame et de l'autre costé ung homme et du poix de
 « ungne once troys estellins or a vingt et deux karactz et vault
 « au pris (*en blanc*). »

F^o xxix verso. « Salemande du poix de cinq deniers vingt
 « grains or a vingt et ung karact et demy et a ladicte piece du
 « costé de la pile troys petiz moutons et dict la lectre Accippe
 « minisculü de manib⁹ nris et de l'autre causté ungne salemande
 « ayant feu a lentour delle et environnée de fleurs de lys et dict
 « la lectre dudict costé ex tin go nu tri or et vault (*en blanc*³).

1. A cet endroit et en quelques autres, le mot *escuz* a été indiqué par un signe de forme triangulaire représentant évidemment la forme d'un écusson.

2. Ces pièces sont sans doute analogues à celles gravées pl. 12, n° 8, et pl. 14, n° 16, dans les *Monedas hispano-cristianas*, par A. Heiss.

3. La description répond parfaitement aux types d'une médaille frappée à Bourges sous François I^{er}. Un exemplaire en argent est gravé dans l'*Histoire monétaire du Berry*, par Pierquin de Gembloux, 1840, pl. 8, n° 13; cf. *Revue numism.*, 1874-1877, p. 409. Le Cabinet de France possède une médaille en

F^o xxx. « Sensum¹ dor fin ayant dun costé ung homme qui
« deschire ung lion par les machouers et entouré de fleurs de lys
« et est ledict homme couronné et de l'autre coste ung ecussum
« et est par le cler de la croix couronne de fleurs de lys du poix
« de cinq estellins or a ving et troys karactz troys quars et vault
« au pris de lor (*en blanc*²). »

F^o xxix verso. « Regnettes dor fin du poix de troys deniers
« douze grains or a ving et troys quars et vault (*en blanc*).

F^o III^{xxv}. « Ducat forge de par le roy Childebert³. »

Les empreintes qui accompagnent souvent le texte de ce manuscrit et en font l'intérêt principal sont prises sur les pièces mêmes. Duhamel, ou la personne qui a fait ces empreintes, devait noircir les monnaies, les appliquer sur le papier, du même côté que le texte et au dessous, puis frotter au verso du papier avec un objet assez dur, un morceau de bois probablement⁴. Malgré l'épaisseur du papier du manuscrit, les empreintes ainsi obtenues sont d'une netteté suffisante, mais variant naturellement avec le degré de conservation de la monnaie qui a servi pour l'opération. Il y a lieu de remarquer que les empreintes sont renversées et cette circonstance ajoute aux difficultés de lecture qui se présentaient dans certains cas.

or, à ces types, qui pèse 7 gr. 36. La légende *Accipe munusculum* est inspirée du texte de la *Genèse*, 33, 10.

1. Au f^o L, on trouve le mot « Sensons », dans une énumération de monnaies faite sans détails.

2. Cette description répond assez bien aux types du *fort d'or* de Charles de France, duc d'Aquitaine; Poey d'Avant, pl. 67, 8, et Caron, pl. xi, n^o 13.

3. Nous citons cette attribution à cause de sa singularité. Le texte n'est pas accompagné d'une empreinte; mais il est probable qu'il s'agit d'un exemplaire du ducat *Perdam Babillonis nomen*, comme celui dont il est parlé au § consacré à Louis XII.

4. Des empreintes analogues ont été signalées sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale par M. J. Rouyer, *Revue belge de Numism.*, 1882, p. 415.

FRANCE

— « Gros de Loys le piteulx forgeez pour (*en blanc*) du poix
« de ung denier six grains et de loys à XI denier six grains. »

(^o CVI.)

Denier de Louis. Gariel, t. II, pl. XLIII, n^o 4.

— « Gros de saint Martin du poix de (*en blanc*) et de loy à sept
« deniers treze grains ung quart fin et vault la dicte piece (*en*
« *blanc*) Et sont au marc en (*blanc*) et vault ledict marc (*en*
« *blanc*). »

(^o VI^{XXIII}.)

(*Sans figure.*)

PHILIPPE III

Denier d'or dit Petite masse (qui est plutôt le
denier à la reine; *Rev. numism.*, 1889, pl. 1, n^o 2,
p. 591).

(^o 125.)

LOUIS X

Agnel d'or, *Rev. num.*, 1889, pl. 1, n^o 9. (^o 122.)

CHARLES IV

Royal d'or, Hoffmann, n^o 2. (^o 121.)

PHILIPPE VI

Royal d'or, H. n^o 1. (^o 121.)

Couronne d'or, H. n^o 9. (^o 120.)

JEAN LE BON

Mouton d'or, H. 3. (^o 122.)

— « Pieces appallee franc a cheval du poix de deux deniers
« vingt et ung grain or a vingt et troys karactz troys quars vault
« la piece au pris de lor v^e et xx. »

XLIII s. t. (^o 136.)

H. 10.

Ecu, H. 1 (sans texte). (f° 137.)

CHARLES V

— « Pièces appellee franc à pied, etc. XLIII s. t. » (f° 136.)
H. 2.

CHARLES VI

« Escuz vieulx trebuchans du poix de troys deniers or a vingt
« et troys karactz et demy vall. de cours v^c et xx, XLVI s. t. »

Ecu à la couronne, H. 1. (f° VIII^{xx}.)

Salut d'or, H. 7. (f° 124.)

— « Genars aultrement appelez douzains sans chappellet for-
« geez (*sic*) du temps du roy Karolus, du poix de (*en blanc*) et
« de loy a (*en blanc*) et vault la piece (*en blanc*) et sont au marc
« (*en blanc*). » (f° CXVIII.)

Blanc dit guenar, H. 22.

HENRI VI

Salut d'or, Rouen, H. 2. (f° 124.)

Demi-angelot, H. 4. (f° 133.)

CHARLES VII

« Piece appellee royal forgee de par le roi Karolus du poix
« de deux deniers vingt et ung grain or a vingt et troys karactz
« troys quars vault la piece au pris du cours v^c et xx, XLIII s. t. »

Royal, H. 9, différent non visible. (f° 136.)

— « Demys escus couronne forgeez au pays de france du poix
« de ung deniers sept grains or a vingt troys karactz vallent au
« prix du cours de lor v^c et xx, XIX s. VI d. t. » (f° VIII^{xx}XVIII.)

Demi-écu à la couronne, H. 7.

LOUIS XI

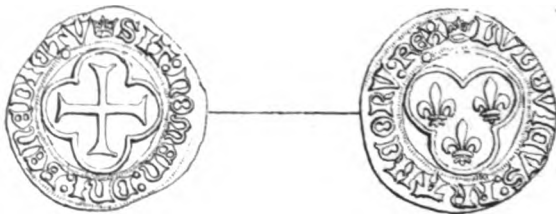
« Escuz couronne trebuchans du poix de deux deniers qua-

« torze grains, or à vingt et troys karactz vallant de cours
« v^c et xx

XXXIX s. l. d. (f^o VIII^{xx}.)

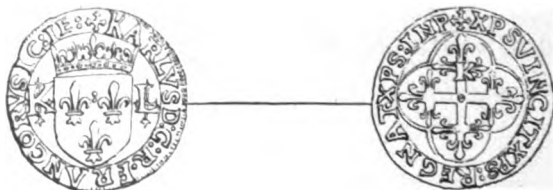
Ecu à la couronne, H. 4.

— « Traisins forgez pour treze deniers tournois. » (f^o CII.)
H. 19^l.



CHARLES VIII

« Ducatz de Napples forges de par le petit Roy Charles roy
« de France du poix de cinq deniers dix grains or à vingt et
« troys karactz vallent au pris de lor cours v^c et xx III l. III s. »
(f^o 18.)



✠ KARLVS D:G:R:FRANCORV SIC:IE: Ecu
couronné entre K et L surfrappés sur deux croix
pattées.

℞. ✠ XPS VINCIT XPS:REGNAT: XPS:INP.
Dans un quadrilobe, croix à traverses fleurdelisées ;
celle du haut est surfrappée d'un K. L'empreinte est
teintée en jaune.

1. On trouve une légère variété de cette pièce, sous le nom de « *trezain de France* », dans une ordonnance sur les monnaies pour 1559, imprimée à Amsterdam.

Cf. H. 50. Cette monnaie a été donnée à tort, comme un double écu. La gravure de Dardel, faite d'après l'exemplaire du Cabinet de France, ne laisse pas voir la disposition des lettres K et L gravées après coup sur une croix de Jérusalem.

Blanc, H. 10. (f^o cviii.)

— « Douzains forgez du temps du roy Karolus pour douze
« deniers tournois. » (f^o cii.)

H. 11.

— « Escuz du Roy Charles forgez de par luy du poix de deux
« deniers seze grains. Or a vingt et deux karactz et demy vallent
« de cours v^e et vingt XL s. t. » f^o vii^{xxix}.

Ecu au soleil, H. 2.

— « Escuz de Bretaigne forges de par le Roy Charles »
(mêmes titre, taille et valeur). (f^o viii^{xxi}.)

Ecu de Bretagne, H. 7.

— « Pieces appellees Karrolus forgez pour x d. t. » (f^o ciii.)

Karolus, H. 19.

— « Liars forgez pour troys deniers tournois et sont de loy a
« deux deniers vingt grains fin et du poix de (*en blanc*). Et sont
au marc (*en blanc*). Et vault l'once (*en blanc*). » (f^o cxix.)

Liard au dauphin, H. 40.

LOUIS XII

« Escuz soleil forgez de par le roy Loys douzeiesme du poix
« de deux deniers seze grains or a vingt et ii karactz et demy
» vallent de cours v^e xx XL s. t. » (f^o vii^{xxviii}.)

H. 1, frappé à Bayonne.

— « Escuz au porc espic forgez de par ledict Roy Loys XII
« derrenier deceddé, » etc. XL s. t. » (f^o vii^{xxviii}.)

Ecu aux porc-épics, H. 6.

— « Escuz de Daulphiné » etc. XL s. t. » (f^o VII^{XXIX}.)
H. 11.

— « Grans blans au porc espic forgez de par le roy Loys douze
« pour douze deniers tournois et de loy a quatre deniers sept
« grains. » (f^o CV.)
H. 33.

— « Doubles forgez pour deux deniers tournois et sont de loy
« a deux deniers argeant le Roy et du poix de (*en blanc*). Et sont
« au marc de (*en blanc*) Et vault l'once (*en blanc*). » (f^o CXIX.)
Double tournois, H. 41.

— « Gros forgeez de par le roy Loys du poix de neuf deniers
» et vallent X s. t. » (f^o VI^{XX}.)
H. 19.

— « Autres gros forgeez de par le Roy Loys duc de Millan du
« poix de neuf deniers et vallent X s. t. » (f^o VI^{XX}.)
H. 88.

— « Testons du roy Loys forgeez en Mediolan du poix de sept
« deniers douze grains argeant a unze deniers douze grains
« qui est au pris de unze livres le marc ne vault de cours pour
« le present VI s. t. » (f^o VII^{XXVIII}.)
H. 86.

— « Testons de Gennes du poix de sept deniers douze grains
« argeant a unze deniers douze grains qui est au pris de unze
« livres le marc a la monnaie vault la monnoye de mise X s. t. »
H. 107. (f^o VII^{XXVII}.)

— « Autre gros forgeez de par le Roy Loys de ce nom et Duc
« de Mediolanences du poix dessusdict, sont bons à fondre pourveu
« qui soient pesans et vauillent dix solz tournois. » (f^o VI^{XXV}.)
Teston de Milan, H. 80.

— « Ducatz forgez de par le Roy Childebert roy de france du
« poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys qua-
« ratz troys quars et vault la piece au pris du cours de lor
« v^c et XX XLI s. VI d. t. » (f^o 20.)
Ducat de Naples, Perdam Babillonis nomen, H. 76.

FRANÇOIS I^{er}

« Escuz soleil forgez de par le Roy Francoys premier de ce
 « nom du poix de deux deniers seze grains or a vingt et troys
 « karatz et demy vallent de cours v^c xx XL s. t. »
 H. 2. (l^o VII^{xx}XVIII.)

— « Gros forgeez de par le roy Francoys premier de ce nom
 « du poix de neuf deniers et vallent x s. t. » (l^o VI^{xx}X.)
Teston, H. 42 sans P.

— « Autre gros dudict roy Francoys rongnez du poix de neuf
 « deniers et vault la piece VIII s. t. » (l^o VI^{xx}XI.)
Teston, H. 63.

Bourgogne.

« Piece de Bourgogne du poix de deux deniers cinq grains
 « forgee pour dix deniers et sont au marc de IIIXX l'once. »

Blanc de Charles le Téméraire, Poey d'Avant,
 n^o 5747. (l^o VI^{xx}III.)

— « Autre piece de Bourgogne du poix de deux deniers forgee
 « pour six deniers et sont au marc de quatre vingt seze l'once. »
 (l^o VI^{xx}III.)

Blanc du même prince ; P. d'A., n^o 5749.

Bretagne.

« Terge de Bretagne du poix de (*en blanc*) et de loy a quatre
 « deniers onze grains fin. » (l^o CXI.)

Blanc de François I^{er}. P. d'A., pl. xxiii, 1.

Blancs à l'écu de François I^{er} avec B et R au centre
 de la croix, P. d'A., pl. xxiv, 6. (l^o VI^{xx}VII.)

— « Johannes de Flandres ou dict la lectre Johannes britonu
 « dux. » (l^o CXI.)
 (Sans figure.)

— « Escuz de Bertaigne forges de par la duchesse Anne femme
« du Roy Loys douzeiesme du poix de deux deniers seze grains
« or a vingt et deux karactz et demy vault ladictie piece de cours
« v^c xx XL s. t. » (f^o VIII^{xxi}.)

Cadière d'or, avec R, P. d'A., pl. xxv, 9.

— « Escuz du Roy francoys duc de Bretagne du poix de deux
« deniers seze grains or a vingt et deux karactz et demy vault la
« piece au pris du cours de lor v^c et vingt XL s. t. »
(f^o VIII^{xxiii}.)

Ecu de François I^{er} ou François II, fr. à Rennes,
P. d'A., pl. xxiii, 15.

Aquitaine.

Pavillon d'or d'Edouard, prince Noir, avec le dif-
férent D ou R, P. d'A., pl. LXIV, 14. (f^o 119, sans texte.)

Hardi d'or de Richard II, fr. à Bordeaux, P. d'A.,
pl. LXVI, 1. (f^o 128, sans texte.)

— « Escuz forgez en Gienne du poix de deux deniers seze
« grains or a vingt et deux karactz et demy vault la piece de cours
« au pris de lor v^c et xx XL s. t. »
(feuille supplémentaire après le f^o VIII^{xxv}.)

Hardi d'or du duc Charles de France, P. d'A.,
pl. LXVII, 5¹.

— « Escuz demy forgez au pays de Guyenne du poix de ung
« denier huict grains or a vingt et deux karactz et demy vault la
« piece au pris du cours de lor v^c et xx, xx s. t. » (f^o VIII^{xxvi}.)

Demi-hardi, P. d'A., pl. LXVII, 6.

Béarn.

— « Escuz forgez de par Germain le baron et duc de foux²

1. Le dessin du R a été retourné sur la planche de Poey d'Avant.
2. Ce nom est probablement mis pour *Foix*, en latin *Faxum*.

« du poix de deux deniers seize grains or a vingt et deux karactz
« et demy vault la piece au pris du cours de lor v^e XX, XL s. t. »

Ecu d'or de Catherine de Béarn, P. d'A., pl. LXX,
11. Variété avec **BOΩIΩΩ**¹. (f^o VIII^{XXIII}.)

Provence.

Florin d'or de Louis et Jeanne, P. d'A., pl. LXXXXI,
14. (f^o 67, sans texte.)

Avignon.

« Escuz du legat autrement appelez escuz d'Avignon du poix
« de deux deniers seze grains. Or a vingt et deux karactz et
« et demy vault la piece au pris de lor cours v^e et XX, XL s. t. »

Ecu d'or de Jules II et Georges d'Amboise, P. d'A.,
pl. xcvi, 10. (f^o VIII^{XXIII}.)

— « Douzains d'Avignon forgez de par Julus papa 2^{dus} pour
« douze deniers tournois. » (f^o CIII.)

Douzain de Georges d'Amboise, P. d'A., pl. xcvi,
11.

Lorraine.

« Bonne obolle de Cecille du poix de ung denier six grins
« forgees de par Regnault roy pour lors dudiet lieu vallant or a
« XVIII karactz et demy XV s. t. » (f^o 78.)

Demi-florin de René II au saint Nicolas ; variété
avec **SICILLIΩ** du n^o 3, pl. XII, de Saulcy, *Monnaies
de Lorraine*, 1841.

Florin d'Antoine, Saulcy, pl. xv, n^o 14.
(f^o 64 avec la mention « Bonne ».)

Teston de 1516 ; *Catalogue Monnier*, n^o 293.
(f^o VII^{XXI}.)

1. Cette forme B pour D n'a du reste aucune importance.

Cambrai.

« Florins darragon du poix de (*en blanc*) or a dix sept quaractz vault la piece au pris de lor v^c et vingt (*en blanc*). »

Florin de Gui IV de Ventadour, avec tête de faucon encapuchonnée (?). Cf. *Cat. Vente Robert*, 1886, n° 318. (p° 63.)

Strasbourg.

« Bonne » (p° 81.)

Florin de la cité; Engel et Lehr., *Num. de l'Alsace*, pl. xxxiii, 10.

Metz.

« Gros de Mez du poix de (*en blanc*) et forge pour deux solz et six et de loy a dix deniers vingt grains fin et demy fin. »

Pas de figure. (p° vi^{xxii}.)

— « Bonnes obolles a Mez du poix de deux deniers douze grains or a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours de lor v^c et xx xxx s. t. » (p° 62.)

Florin, *Catalogue Robert*, n° 739.

FLANDRE, PAYS-BAS, etc.

Flandre.

Noble d'or de Philippe le Hardi (1384-1405)
(p° 112, sans texte.)

Deschamps de Pas, *Essai sur l'hist. monétaire des comtes de Flandre, maison de Bourgogne*, n° 15.

Chaise d'or de Philippe le Bon (1419-1467)
(p° 137, sans texte.)

Deschamps de Pas, *Maison de Bourgogne*, n° 39.

« Noble de bourgongne du poix de cinq deniers sept grains or
 « a vingt et troys karatz troys quars valent de cours pour le
 « present cinq cens vingt et troys la somme de IIII l. III s. t. »
 (n° 110.)

*Noble d'or de Philippe le Bon (1419-1467). Des-
 champs de Pas, M. de Bourgogne, n° 52.*

« Bonnes obolles saint Andry forgez de par Pillebert duc de
 « bourgogne du poix de deux deniers XII grains or a dix huit
 « karactz et demy vault la piece au pris du cours de lor v° et xx. »
 xxx s. t. (n° 62.)

Florin Saint-André.

« Treze et maille forgeez pour treze deniers et maille. »
 (n° VI^{XXI}.)

*Briquet de Charles le Téméraire, pour 1474, Des-
 champs de Pas, n° 66.*

Patard de Philippe le Beau et Maximilien.
 (n° VI^{XXII}, sans texte.)

*Deschamps de Pas, Maison d'Autriche, n° 83, R. N.,
 1874-77, pl. III, n° 50.*

« Piece de d.... du poix de deux estellins deulx grains et de
 « loy a cinq deniers vingt et deux grains et sont au marc (*en*
 « *blanc*). (n° VI^{XXII}.)

*Double patard de Philippe le Beau, Deschamps de
 Pas, Maison d'Autriche, n° 57, R. N., 1869-70,
 pl. XVII, n° 32.*

« Bonnes oboles forgees de par phelippes duc de flandres du
 « poix de deux deniers douze grains or a dix huit karactz et
 « demy vault ladicte piece de cours v° et xx. » xxx s. t. (n° 48.)

*Florin au lion de Gand révoltée (1488-89) Des-
 champs de Pas, M. d'Autriche, n° 58, R. N., 1869-70,
 pl. XVII, 33.*

« Bonne. » (n° 95.)

Demi-florin de Gand révoltée, variété avec DVX·GO·FL. Deschamps de Pas, *M. d'Autriche*, n° 59, *R. N.*, 1869-70, pl. xvii, 34¹.

Toison d'or de Philippe le Beau (n° 123, sans texte.)

Variété avec DV·B et au R. IVDICATIS TER.

Deschamps de Pas, *M. d'Autriche*, n° 128; *R. N.*, 1874, pl. vii, n° 79.

Brabant.

Saint-Pierre de Louvain, en or, de Wenceslas et Jeanne (1355-83) (n° 126, sans texte.)

Van der Chijs, *Braband*, pl. ix, n° 2.

« Pièces appellees Lyons du poix de troys den. six grains or a vingt et troys karactz vault la pièce au pris du cours de lor « cinq cens vingt XLVIII s. t. » (n° 135.)

Lion d'or de Philippe le Bon (1430-67). Van der Chijs, *Braband*, pl. xv, 3.

« Pièces appellees Riddes du poix de deux deniers dix-neuf « grains or a vingt et troys karactz (*sic*) troy quars vault la « pièce au pris de lor v° xx XLIII s. vi d. t. » (n° 135.)

Cavalier d'or de Philippe le Bon, Chijs, xv, 1.

Demi-florin Saint-Philippe de Philippe le Beau

Chijs, pl. xxi, n° 7. (n° 61, sans texte.)

1. Ces pièces peuvent être classées à bon droit dans la série féodale française, car elles furent émises à la suite d'une charte du 17 janvier 1487 (v. st.) par laquelle Charles VIII, suzerain du comté de Flandre, accorde « ausdits « eschevins et doyens de ceste ville de Gand, congyé et auctorité de soubz « le nom et coing de nostre dit frere le conte de Flandres, faire et forger « audit lieu de Gand, bonne et loyalle monnoye tant dor et d'argent, tout « ainsi qu'ilz feroient se nostre frere estoit dans laditte ville, et ce par maniere « de provision et jusques à ce que par icelluy nostre frere venu en icelle ville « autrement y soit pourvu ». Deschamps de Pas, *Maison d'Autriche*, p. 31-32; *R. N.*, 1869-70. p. 245-247.

Griffon d'argent de Philippe le Beau et Maximilien.
(^o CVII.)

Chijs, pl. XIX, 15.

Florin Saint-Philippe de la minorité de Charles-
Quint (1506-15). (^o 61, sans texte.)

Variété de Chijs, pl. XXI, n^o 1, avec ✠ MO : AVRΘ :
ARΘHIDVΘV : AVSTRIΘ : DVΘV : BΘ : B^o.

Liège.

« Florinus ». (^o 127.)

Ange d'or ou *double florin* de Jean VIII de Heins-
berg, évêque (1419-1456). Chestret de Haneffe, *Num.*
de la Princip. de Liège, 1888-90, n^o 302.

Double florin d'or de Louis de Bourbon, évêque
(1456-1482). (^o 127, sans texte.)

Chestret de Haneffe, n^o 341.

Florin de Jean IX de Horn (1482-1505).

(^o 101, sans texte.)

Chestret, n^o 387.

« Philippus a *linqintes?* forgees aux pays du Liege et aux
« armes de La Marche dudict poix (2 d. 12 gr.) or a quinze karactz
« vault lad. piece du cours v^o et xx (*en blanc*). » (^o 45.)

Florin de Erard de la Marck (1505-1538). Chestret
de Haneffe, n^o 428.

« Philippus aux armes de Bourgoygne du poix de deux deniers
« douze grains or a quinze karactz et demy vault de cours v^o et
« xx. » xxvi s. vi d. t. (^o 45.)

Empreinte peu distincte d'un *florin* avec saint
Philippe debout.

Hollande.

Chaise d'or de Guillaume V (1346-1389).

(^o 141, sans texte.)

Van der Chijs, *Holland*, pl. v, n^o 4.

Ecu clinckaert de Philippe le Bon (1433-1467).

(^o 145, sans texte.)

Chijs, pl. xii, n^o 2.

Gueldre.

« Mauvaise du poix (*en blanc*) or a (*en blanc*) et vault xx s. t. »
(^o 83.)

Florin du duc Arnould d'Egmont (1423-1473). Van der Chijs, *Gelderland*, pl. ix, n^o 1.

Autre *florin* du même. (^o 57, sans texte.)

« Autre piece appelée en la mesme sorte (*treze et maille* comme
« une piece de Flandre ; voy. plus haut) (^o vi^{xxi}.)

M. d'argent de Philippe le Beau et Maximilien (1482-1494) pour la Gueldre. Chijs, pl. xiii, n^o 5, variété avec $\text{MOR}^{\circ} \text{ARCHIDVC}^{\circ} \text{AV}^{\circ} \text{b}^{\circ} \text{c}^{\circ} \text{d}^{\circ} \text{e}^{\circ} \text{f}^{\circ} \text{g}^{\circ} \text{h}^{\circ} \text{i}^{\circ} \text{j}^{\circ} \text{k}^{\circ} \text{l}^{\circ} \text{m}^{\circ} \text{n}^{\circ} \text{o}^{\circ} \text{p}^{\circ} \text{q}^{\circ} \text{r}^{\circ} \text{s}^{\circ} \text{t}^{\circ} \text{u}^{\circ} \text{v}^{\circ} \text{w}^{\circ} \text{x}^{\circ} \text{y}^{\circ} \text{z}^{\circ}$.

« Neufves mailles aux lyons rampans du poix de deux deniers
« douze grains or a (*en blanc*) vallant lesdictes pieces de cours
« v^e xx. » xxvi s. t. (^o 93.)

Clemmergulden de Charles d'Egmond (1492-1538), duc de Gueldre et Juliers. Chijs, pl. xv, n^o 6.

Utrecht.

Florin de Rodolphe de Diepholt, évêque (1433-1455). (^o 101, sans texte.)

Van der Chijs, *Utrecht*, pl. xv, n^o 2.

« Obolle trect du poix de deux deniers douze grains or a seze
« karactz et sans plus vault la piece au pris du cours de lor cinq
« cens et vingt. » (^o 63.)

Florin de David de Bourgogne, évêque (1445-1496).
 Chijs, pl. xvii, 9.
 Sans texte. (n° 90.)

Florin de Frédéric de Bade, évêque (1496-1517)
 avec ✠ MO' RO' AVRÆ·FRIDIRICI EPI TIA'. Croix
 fleuronnée cantonnée de quatre écussons.

Y. DESIDERIVM — PÆCCEA' PÆRI. Le Christ
 assis; dessous, écu de Bade à la bande.
 Chijs, *Utrecht*, p. 229.

Deventer.

« Nefves mailles forgeez de par ferdinant qui autreffoys fut
 « empereur des Italles et espaignes du poix de deux deniers
 « douze grains or a (*en blanc*) vallant lesdictes pieces de cours
 « v° et xx. » xxv s. t. (n° 93.)

Florin au nom de l'empereur Frédéric avec MONR*
 DE*DAVERTRIA*. Chijs, *Overysse*, pl. xi, n° 1.

Nimègue.

Sans texte. (n° 97.)

Florin au Saint-Etienne avec NOVIMÆCEN'. *Cata-*
logue Garthe, n° 8940.

Luxembourg.

« Piece dallemaigne forgee pour (*en blanc*) du poix de ung
 « estellin 1 felin et de loy a cinq deniers quinze grains 3 felins
 « et sont au marc de six vingtz et huyt. L'once vault (*en blanc*).
 (n° cvi.)

Monnaie de Philippe le Beau, pour le Luxembourg,
 avec la date 1502. *Catalogue Thomsen*, n° 3669.

ANGLETERRE

« Gros d'Angleterre forgez pour troys solz tournois. »

(^o cix.)

Demi-gros d'Edouard III, frappé à Londres. E. Hawkins, *The Silver coins of England*, Londres, 1887, pl. 23, n° 307.

— « Nobles Roze forgez par le Roy Edouart dangleterre du
« poix de six deniers or a vingt et troys karactz troy quars vault
« la piece au pris du cours v^c et xx, III l. XII s. XI d. t. » (^o 109.)

Noble d'Edouard IV, 2^e émission. R. Lloyd Kenyon, *The gold coins of England*, Londres, 1884, pl. v, n° 36.

— « Demys nobles Roze forgez de par ledict Roy edouart en
« engleterre du poix de six deniers or a vingt et troys karactz
« troy quars vault la piece au pris du cours v^c et xx. »

XLVI s. I d. ob. t. (^o 109.)

Demi-ryal, Kenyon, pl. v, n° 39.

— *Ange d'or* d'Edouard IV. (^o 140, sans texte.)

Kenyon, pl. v, n° 38.

— *Noble d'or* de Henri VI. (^o 111, sans texte.)

Kenyon, pl. iv, n° 27.

— *Ange d'or* de Henri VI, rétabli, avec les armes écartelées d'Angleterre et de France. (^o 140, sans texte.)

— « Double noble dangleterre du poix de demye once qui
« vault douze deniers forgez de par le Roy henry or a vingt et
« troy karactz troy quartz vault la piece au pris du cours de
« lor v^c et xx. » IX l. v s. t. (^o 107.)

Souverain de Henri VII, Kenyon, pl. vii, n° 47.

ECOSSE

« Ducat descosse du poix de deux deniers dix grains or a
 « vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris de lor
 « v^c et vingt XLI s. VI d. t. » (f^o 30.)

Lion d'or de Jacques I^{er} ou de J. II. Ed. Burns,
The coinage of Scotland, Edimbourg, 1887, n^o 483.

— « Autre escu forgé de par le Jacques Roy descosse du poix
 « de deux deniers quatorze grains or a ving et deux karactz et
 « demy vault ladictie piece de cours v^c et xx
XXXV s. t. » (f^o VIII^{xxv}.)

Lion d'or de Jacques I^{er} ou J. II. Burns, n^o 456^c.

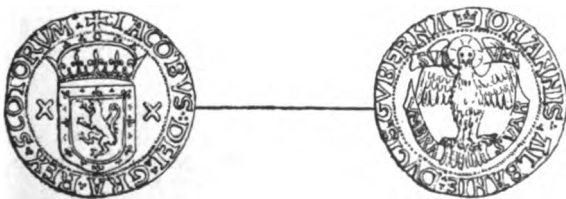
— « Autres escu forgez par ledict Roy descosse dudict poix
 « de deux deniers seze grains or a vingt et deux karactz et demy
 « vault ladictie piece de cours v^c et xx XL s. t. »

Rider d'or de Jacques III. Burns, n^o 602.

— « Demy escuz forgez de par Jacques roy descosse du poix
 « de II d. XVI gr. or a XXII karactz et demy. Vauller a pris du
 « cours v^c et xx XX s. t. » (f^o VIII^{xxvii bis}.)

Demi-unicorne d'or de Jacques IV, Burns, n^o 663.

« Escuz forgez de par Jacques roy descosse du poix de deux
 « deniers seze grains or a vingt et deux karactz et demy vault la
 « piece au pris du cours de lor v^c et xx, XL. s. t. » (f^o VIII^{xxv}.)



✠ : IACOBUS DEI GRÆ REX SCOTORVM
 Ecu d'Ecosse, couronné entre deux sautoirs.

℞. Couronnelle IOHANNIS ALBANIE DVCIS

GVBERNA ♂. La colombe du Saint-Esprit¹ avec un nimbe crucigère, tenant dans ses pattes un phylactère qui remonte autour des ailes éployées et sur lequel on lit : **SVB VMBRA TVARVM**².

Cette pièce est d'un intérêt capital pour la numismatique de l'Écosse, car elle est la seule qui porte le nom de Jean, duc d'Albany, lequel succéda en 1515 comme régent³ à la reine Marguerite, veuve de Jacques IV. Cette monnaie a donc été frappée entre 1515 et 1520, date donnée par le manuscrit. L'indication de deux deniers seize grains (3 gr. 47) correspond bien au poids des couronnes d'or de Jacques V (3 gr. 43) dont le droit est semblable à celui de la pièce que je viens de décrire et qui, par conséquent, est bien une monnaie. Le type de l'oiseau nimbé est très remarquable, car on ne le trouve pas sur les autres monnaies écossaises.

Le Cabinet des médailles de Paris possède deux grandes pièces d'or qui portent aussi au revers la colombe accompagnée de la légende **SVB VMBRA TVARVM**. L'une de ces médailles, présentant au droit les armes de Jean d'Albany et celles de Anne, son épouse, accompagnées de la légende **IOANNIS·ALBANIE·DVC·GVBERN**, a été considérée plutôt

1. On pourrait peut-être y voir aussi un phénix ou un paon, symboles de l'immortalité de l'âme (voy. *Mémoires Acad. Insc. et Belles-Lettres*, t. XIII, 1838, p. 207-208 ; cf. Martigny, *Dict. des Ant. Chrét.*).

2. Sous entendu **ALARVM**. Le texte complet est : **Sub umbra alarum tuarum protege me** (*Psal.*, XVII, 8). Devise qui se trouve sur les monnaies de Ferdinand et Isabelle, sur des jetons de Louise de Savoie, etc.

3. Jean d'Albany fit frapper des monnaies semblables aux plaques de la reine ; Burns, *op. laud.*, t. II, p. 202.

comme une monnaie ¹. L'autre pièce porte la légende : IOH̄IS⁶ALBANIE DVC^o & GVB^o NAT^o & SCO^o.

Le poids de ces grandes pièces, 16 gr. 90 pour la première, 20 gr. 40 pour la seconde, me porte à croire qu'elles ne sont pas des monnaies. Le poids est différent pour chacune d'elles, de plus, il n'est pas un multiple du poids des monnaies d'or de l'époque ².

ESPAGNE

Sans texte.

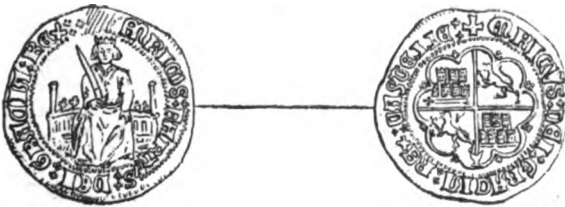
(^{no} 138.)

Dobla de la banda de Jean II, roi de Castille et de Léon (1406-1454), Al. Heiss, *Description general de las monedas hispano-cristianas*, Madrid, 1865-69, pl. 11, n^o 3.

✠ ERICVS : ARTVS : DEI : GRACIA : REX : + + .

Le roi assis.

R. ✠ ERICVS : DEI : GRACIA : REX : CASTELLE^o : , champ écartelé de Castille et de Léon dans un épicycloïde. (^{no} 142, sans texte.)



Or. 21 mill. Variété de Heiss, pl. 13, n^o 6.

1. Hawkins, Franks et Grueber, *Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland*, 1885, t. I, p. 28. Dans une lettre de Thomas Wharleton au Lord Chancellor, datée de York, 1 décembre 1546, il est fait mention de pièces d'or frappées par l'ordre du duc d'Albany avec de l'or trouvé à Craufurd Moor, (*State Papers*, Scot., Henr. VIII, vol. V, p. 575).

2. La licorne pèse 3 gr. 82, la couronne, 3 gr. 43, le ducat, 5 gr. 70.

✠ ERRIQVS ✠ QVTRVS ✠ DEI ✠ GRADIA ✠ REX.

Champ écartelé dans un épicycloïde; dessous S.

R. ✠ ERRIQVS ✠ QVTRVS ✠ DEI ✠ GRADIA ✠ REX.

Le roi assis dans une chaise gothique. (P^o 142, sans texte.)

Or. 21 mill. Variété de Heiss, pl. 13, n^o 6.

✠ ERRIQVS : QVTRVS : DEI : GRADIA. Dans un épicycloïde, châtel de Castille.

R. ✠ XPS : VIRGIT : XPS : RGRAT : XPS : Dans un épicycloïde, lion couronné. (P^o 142, sans texte.)

Or. 21 mill. Heiss, pl. 13, n^o 4.

« Autre gros dangleterre forgez pour troys solz tournois du poix de deux esterlins et de loy a unze deniers. Et sont au marc de (*en blanc*) et vault ledict marc (*en blanc*) » (P^o CIX.)

Gros de Ferdinand (1479-1516), avec FERDINANDVS, pour Barcelone, var. de Heiss, pl. 79, n^o 1.

✠ FERDINANDVS ✠ ET ✠ ELISABET ✠ REGES. Ecu écartelé entre deux S.

R. ✠ QVS ✠ DEVS ✠ QORIVRGIT ✠ HOMO ✠ ROR. Bustes couronnés et affrontés de Ferdinand et Isabelle.

(P^o 143, sans texte.)

Or. 21 mill. Variété de Heiss, pl. 17, n^o 3.

« Piece de Castille du poix de dix deniers vingt grains or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de v^e et vingt VIII l. VI s. t. » (P^o 106.)

Quadruple d'or de Ferdinand et Isabelle. Variété de Heiss, pl. 20, n^o 60, avec VRBRA.

« Duacatz autres forgez de par ferdinant duc et seigneur de Castille du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et vingt XLI s. VI d. t. » (P^o 40.)

Or. 21 mill. Heiss, pl. 20, n^o 69.

« Ducatz forgez de par le duc de castille du poix de deux
 « deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys quars
 « vault la piece au pris du cours de lor v^e et vingt.

XLI s. VI d. t. » (p^o 40.)

Or, 21 mill Ferdinand II (V de Castille), série de
 Barcelone, Heiss, t. II, pl. 80, n^o 16.

« Ducatz autres forgez par frederic duc de Millan seigneur en
 « partie des italles du poix de deux deniers dix sept grains or a
 « vingt et troys karactz troys quars vault la piece de cours
 « v^e et xx

XLI s. VI d. t. » (p^o 35.)

Or, 21 mill. Ferdinand, série de Valence, Heiss,
 pl. 99, n^o 3.

Navarre.

« Double ducat de Millan forge de par Sefforce or a vingt et
 » troys karactz troys quars du poix de cinq deniers dix grains de
 « cours vaulx v^e et xx

III l. III s. t. » (p^o 3.)

Double ducat d'or de Ferdinand le Catholique;
 A. Heiss, *Monedas hispano-cristianas*, pl. 147, n^o 4.

— « Escuz de Navere du poix de deux deniers seze grains or
 « a dix neuf karactz ung grain vault la piece au pris de lour qui
 « a cours v^e et xx

XXXIII s. t. » (p^o VIII^{XX}XIII.)

✠ § IOHANNES § ET § KATHRINA § REG § NAV. Ecu écar-
 telé de Bourbon-Navarre entre I et K couronnés.

R. ✠ § SIT § ROMAN § DOMINI § BERNARDI § TVM.
 Croix pattée dans un quadrilobe.

Variété de Poey d'Avant, pl. LXXII, n^o 4.

Dinar des Almohades. (p^o 130, sans texte).

PORTUGAL

« Testons de Portugal dudit poix de sept deniers douze

« grains argeant a unze deniers douze grains qui est au pris de
 « unze livres le marc vault de mise x s. t. » (1^o VII^{xxvii}.)

Teston d'Emmanuel avec D:GVINE. Variété de
 Teixeira de Aragao, *Descripçao geral das moedas...
 de Portugal*, Lisbonne, 1874-80, t. I, pl. xiv, n^o 7.

« Ducatz de Portugal du poix de deux deniers dix sept grains
 « or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris
 « du cours dé lor v^c et xx xli s. vi d. t. » (1^o 22.)

Cruzade d'or d'Emmanuel. Teixeira, pl. xiii, n^o 4.

J.-ADRIEN BLANCHET.

(*A suivre.*)



CHRONIQUE

On se rappelle que M. Arnold Morel-Fatio, décédé à Beauregard-sous-Lausanne le 10 août 1887, a donné peu de temps avant sa mort, au Cabinet des Médailles, une très importante collection de deniers de l'époque mérovingienne. Le savant et généreux donateur avait rédigé lui-même le catalogue de cette collection, et il avait déjà fait graver huit planches sur cuivre représentant les principales de ces intéressantes pièces d'argent. Mais le temps lui manqua pour donner à son travail sa forme définitive et le publier. Selon ses vœux formellement exprimés avant sa mort, M. Chabouillet s'est chargé de ce soin posthume, et le catalogue a récemment paru chez MM. Rollin et Feuardent, sous ce titre : *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VII^e et VIII^e siècles, de la trouvaille de Cimiez, donnée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, par M. ARNOLD MOREL-FATIO, rédigé par le donateur et publié selon ses vœux par M. A. Chabouillet.* Ce catalogue comprend 348 numéros, et il est accompagné de onze planches. M. Chabouillet l'a fait précéder d'une introduction dans laquelle il s'attache à mettre en relief tout l'intérêt de la donation et surtout à faire ressortir les qualités d'esprit et de cœur de l'ami, dont il se complait à retracer la carrière.

* *
*

M. P. Valton vient de faire don au Cabinet des médailles d'une pièce fort intéressante : il s'agit de la médaille de François I^{er} de Carrare (1355-1392) dont parle M. Guiffrey dans le mémoire inséré dans le présent fascicule (ci-dessus, p. 17) et qui est reproduite sur la pl. III, n^o 2. M. Valton avait acquis cette médaille à la vente de la collection Eugène Piot, au mois de mai 1890 (n^o 213 du Catalogue de vente). Particularité fort curieuse à signaler, la pièce achetée par Piot en Italie était ren-

fermée dans un cylindre en terre cuite, sorte de tirelire analogue à celles qu'on vend dans les bazards pour les enfants, et ce cylindre a été trouvé dans les fondations d'une église de Padoue où il avait été placé lors de la pose de la première pierre de cette église. La médaille est donc un monument commémoratif de la construction de l'édifice. A ce sujet, on nous permettra de traduire un passage du livre de J. Friedlaender sur les médailles italiennes ; il relate, à Rome, un usage analogue à celui qui nous est révélé à Padoue par la médaille de François de Carrare. « En 1857, au moment d'une reconstruction du palais de Venise à Rome, on a trouvé, dans des fondations, différentes médailles en bronze coulé ; elles étaient au nombre d'une vingtaine environ, et à l'effigie de Paul II. D'un côté elles représentaient, les unes, une vue du Palais, les autres un écusson avec l'inscription *has ædes condidit*. Chaque médaille était renfermée dans une petite boîte grossière en terre cuite, avec une fente, de telle sorte qu'il fallait briser la boîte pour retirer la médaille. Quelques-unes étaient enduites d'une mince couche de cire pour les préserver de l'humidité. Mais le corps gras contenu dans la cire a produit en quelques endroits de l'oxydation. Mon père était redevable d'un très bel exemplaire de cette trouvaille au professeur H. Brunn, de Munich, et la description du mode de conservation lui avait été communiquée par un sculpteur, le professeur Schubert. Ces deux personnes habitaient Rome au moment de la trouvaille. »

Ces détails rendent particulièrement intéressantes la médaille donnée au cabinet par M. Valton, ainsi que la tirelire en terre cuite qui l'accompagne. Quant à l'importance historique de la pièce, M. Guiffrey s'est chargé de la faire ressortir avec sa compétence incontestée.

E. B.

*
* *

M. Isidore Villecroze a fait don récemment au Cabinet des médailles de plusieurs monnaies en argent trouvées près d'Alep, en Syrie. Ces pièces sont des écus et demi-écus

1. J. FRIEDLAENDER, *Die italienischen Schaumünzen des fünfzehnten Jahrhunderts*, p. 5 de l'Introd.

d'Utrecht; un écu de Nimègue, de 1563; deux écus pour la Westfrise, de 1604 et 1608; un quart de thaler de Lübeck, de 1610; un teston de François de Lorraine, frappé à Badonvilliers, de 1626; des pièces de quatre réaux de Philippe III et Philippe IV, rois d'Espagne; un douro du Pérou du xvii^e siècle.

J.-A. BL.

* *
*

La trouvaille dont la description suit vient d'entrer tout entière au Musée de Nancy.

Dans les derniers jours du mois d'avril 1890, des ouvriers pratiquant une fouille au carrefour formé par la rue Saint-Jean et la rue des Ponts rencontrèrent, à 1 mètre 80 de profondeur, entre deux pierres et au milieu de cendres et de charbons, 7 pièces d'or et 3 pièces de billon.

Les pièces d'or, d'une belle conservation, appartiennent toutes à la fin du xv^e siècle.

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. 1467-1477.

1^o. — SANCTVS ANDREAS. — Saint André, debout, tenant sa croix.

℞. — KAROLVS : DEI · GRA : CO : FLAND. — Ecu de Bourgogne sur une croix pattée coupant la légende. (Florin d'or.)

2^o — SANCTVS ANDREAS. — Saint André debout, tenant sa croix.

℞. — KAROL. DX : BG : BRAB : Z : LI. — Une main (marque de l'atelier d'Anvers). — Ecu de Bourgogne sur une croix pattée dont les branches coupent la légende. — (Florin d'or.)

Sigismond de Luxembourg, empereur d'Allemagne. 1410-1438.

3^o. — SIGISM'VD · RONORVM · REX. — Globe impérial dans un contour formé de 4 arcs.

℞. — MONET · NO · FRACFOR'D · (Francfort). — Saint Jean-Baptiste debout tenant l'agneau sur son bras gauche.

Frédéric III, empereur d'Allemagne. 1440-1493.

4^o. — FRIDRICVS · ROMANO' · IMPA. — Globe impérial dans un encadrement formé de trois arcs.

℞. — MONET · NO · FRANCFD. — Saint Jean-Baptiste debout tenant l'agneau sur son bras gauche.

Entre les jambes, petit écusson chargé de 3 écussons 2 et 1.

5°. — FRIDERICVS · ROMAN · IMP. — Globe impérial dans un contour formé de 3 cercles

℞. — Même revers que le précédent.

6°. — FRIDERICVS · RONOR · REX. — Globe impérial comme ci-dessus.

℞. — MONET · NOV · LVNEB'GE · (Lunebourg). — Saint Jean-Baptiste, comme les précédents, mais, sous les pieds, on voit un petit écusson, penché, chargé d'un lion.

Ces monnaies de Sigismond et de Frédéric III sont des florins ou goldgulden.

Alphonse V, roi de Portugal. 1438-1481.

7°. — CRVZATVS · ALFONSI · QVINTI · REGIS. — Ecu de Portugal, couronné, dans un contour formé de 5 cercles.

℞. — ADIVTORIVM NOSTRVM IN NOMINE. — Croix dans un contour orné formé de 4 cercles.

(Cette monnaie d'or porte le nom de Cruzade.)

Les trois monnaies de billon qui accompagnaient les 7 pièces d'or décrites plus haut sont presque frustes.

L'une est probablement de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht.

— ANNO DOMN. MCCCCLXVIII (1469). — Ecu de Bourgogne sur une croix pattée dont les branches coupent la légende.

℞. — MONETA : NOVA : DEI : DEVENTRIA (Deventer). — Ecu chargé d'une aigle; — au dessous, coupant la légende, petit écu de sable au chef d'argent.

Les deux autres ont été frappées par Louis IV, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, et par Henri, comte de Limbourg.

L. QUINTARD.

(Extrait du *Journal de la Soc. d'archéologie lorraine*, mai 1890.)

*
* *

M. Th. Ducrocq, vient de publier dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (3^e trimestre 1890), deux tiers de sou pseudo-romains, trouvés dans le département de la Dordogne.

L'un est une imitation, peut-être wisigothe, d'une monnaie d'Anastase; l'autre, plus intéressant, est la contrefaçon d'une monnaie de Justinien; le nom de l'empereur est méconnaissable; au revers, la légende n'a aucune signification. Le type du revers est la Victoire debout, de face, tenant de la main droite une couronne en forme de boucle, et de la gauche une croix. Cette pièce a les caractères distinctifs des espèces frappées dans la vallée du Rhône à la fin du VI^e siècle.

Nous devons aussi signaler le mémoire que M. Th. Ducrocq, avec sa double compétence de jurisconsulte et d'archéologue, a consacré à la loi de 1883 sur la conservation des monuments (Paris, Picard, 1889, in-8°).

M. P.

*
* *

Le D^r H. Fritsche, ancien directeur de l'Observatoire russe de Péking, a publié un petit traité de la construction des calendriers, principalement au point de vue de la chronologie chinoise¹. Cet ouvrage intéresse ceux de nos lecteurs qui s'occupent de la numismatique de l'Extrême-Orient, en ce qu'il contient une table de concordance entre l'année chinoise et l'année européenne depuis 1624, date de l'avènement de la dynastie mandchoue actuellement régnante, et la liste de tous les *Nien-hao*, ou années de règne des empereurs du Céleste empire. On sait que les monnaies chinoises sont datées au moyen des *Nien-hao*, dont la plus ancienne mention (le *Nien-hao Ta-Youan*) remonte à l'an 376 de notre ère.

E. D.

*
* *

Nous devons aussi signaler une importante publication due à un haut fonctionnaire de Constantinople, Ghalib Edhem, qui est en même temps un antiquaire et un érudit. C'est un Essai de numismatique ottomane contenant la description des monnaies et des médailles du cabinet de l'auteur². Cette collection est consi-

1. Le titre est en chinois et en anglais : *On chronology and the construction of the calender with special regard of the chinese computation*, etc., in-8° de 92 p. Leipsig chez O. Weigel. L'ouvrage a paru en 1886, mais il ne m'a été connu que par un exemplaire envoyé tout récemment par M. Fritsche.

2. Le titre est : *Taqvim meskûkât-i osmânieh*, 8°, Constantinople, 1307 de l'Hég. (1890), 510 p., XII, pl. en phototypie. L'ouvrage est en turc.

dérable et aussi riche par la variété et l'antiquité des pièces, que la collection anglaise, dont nous possédons le catalogue rédigé en 1883 par M. Poole. Je citerai, par exemple, les monnaies d'Osman I, le fondateur de la dynastie, des princes *Tchélébis* Soliman, Mohammed, Mousa et Moustafa, les quatre fils de Bajazet I, la pièce à légende grecque de Mahomet II, et une rarissime monnaie d'argent de Djem, le fameux Zizim. L'ouvrage, fait avec beaucoup d'ordre et de méthode, contient d'intéressantes dissertations et une table des ateliers monétaires. C'est le premier catalogue de numismatique qui sorte de la plume d'un musulman, il faut en féliciter l'auteur, qui a eu le bon esprit de s'inspirer de la critique historique et des études européennes sur l'Orient.

E. D.

*
* *

Les savants français et allemands, MM. Oppert, Terrien de Lacouperie, Epping et Eb. Schrader, sont en ce moment en grande discussion au sujet des Ères qui sont mentionnées parallèlement dans les textes cunéiformes des Arsacides. On sait que les monnaies des rois Parthes sont datées en lettres grecques de l'ère des Séleucides¹. Vaillant et l'abbé de Longuerue avaient cru que ces dates devaient se rapporter à l'ère *parthique* qu'ils plaçaient en l'an 256 avant J.-C. C'est Fréret qui, en 1745, démontra le premier que les chiffres mentionnés sur les monnaies en question se référaient à l'ère des Séleucides (oct. 312). Cette opinion a été depuis reconnue exacte par tous les antiquaires et historiens ; quant à la fixation de l'époque du commencement des Parthes, elle est toujours restée un problème, qui n'est pas près de recevoir sa solution par suite du passage amphibologique de Justin et de la divergence entre les auteurs anciens et arméniens. L'indécision flottait entre 256 et 248. Mais la publication toute récente d'inscriptions cunéiformes mentionnant les rois *Arshaka* et donnant presque toujours deux dates pour un même évènement, a jeté la perturbation dans les calculs. On aurait pu croire que les deux dates mentionnées dans les textes arsacides se rapportaient l'une à l'ère des Séleucides, la seconde à l'ère des

1. La plus ancienne date sur les monnaies Arsacides est de l'an 173, FOP, soit 139 av. J.-C.

Arsacides, avec une différence de 64 années entre elles deux (312 et 248) ; mais il paraît que les calculs d'éclipses de lune qui sont mentionnées dans les inscriptions babyloniennes ne permettent pas d'adopter ces deux dates. En conséquence, MM. Oppert et Schrader proposent deux nouvelles ères, 181 et 117 av. J.-C. D'autre part, les lectures de ces deux savants sont contestées par d'autres assyriologues. Bien que le débat n'intéresse pas directement la numismatique arsacide, nous avons cru devoir tenir nos lecteurs au courant de cette question de chronologie qui, par le fait, touche à l'histoire des Arsacides et des Séleucides ¹.

E. DROUIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BABELON (Ernest). *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890, gr. in-8° de CCXXII et 268 pages, 30 planches en phototypie et deux planches de monogrammes.

Ce premier volume du catalogue des monnaies grecques du Cabinet de France est divisé en deux parties : l'introduction et le catalogue proprement dit. Dans le catalogue, les monnaies sont décrites et classées dans l'ordre chronologique, au moins depuis l'apparition des dates sous Antiochus III. Ce classement a permis à M. Babelon de rectifier bon nombre de dates fausses que Saulcy avait accréditées par son *Mémoire sur les monnaies datées des Séleucides*, et surtout de préciser l'époque de l'avènement et de la chute de plusieurs des princes postérieurs à Alexandre I^{er} Bala. On sait combien est inextricable cette période de l'histoire

1. On peut consulter sur cette question le mémoire de M. T. de Lacouperie, qui vient de paraître dans le numéro de janvier du *Museon* (M. de Lacouperie tient pour 248), et deux mémoires de M. Eb. Schrader, *Die Datirung der babylonischen sogenannten Arsacideninschriften*, qui sont insérés dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin. (Déc. 1890 et janv. 1891).

des Séleucides : grâce aux efforts de M. Babelon, bien des points obscurs sont éclairés et la succession des règnes se trouve rigoureusement précisée. Je n'entreprendrai pas d'énumérer toutes les pièces, d'un intérêt capital, que renferme la collection du Cabinet de France; malgré quelques lacunes regrettables, signalées dans l'*Introduction*, cette série est certainement la plus riche qui ait jamais été formée.

M. Babelon a bien compris l'importance qu'une semblable réunion de documents devait avoir au point de vue historique et archéologique, et, au lieu de nous donner simplement un catalogue descriptif, il a fait une œuvre vraiment scientifique, en justifiant, dans une longue introduction, le classement adopté par lui, en expliquant les types monétaires au fur et à mesure de leur apparition sous les différents règnes, et souvent en révélant, par l'explication des monogrammes, les ateliers d'où sont sorties les monnaies décrites. Les types surtout ont fourni à l'auteur l'occasion d'écrire une série de petits mémoires du plus grand intérêt, et, à ce point de vue, parmi les aperçus ingénieux dont foisonne le livre de M. Babelon, je signalerai l'attribution à Séleucus, satrape de Babylone, des pièces qui portent comme type ou comme symbole l'ancre des Séleucides, et que l'on classait soit parmi les monnaies perses incertaines, soit parmi celles d'Alexandre. Un paragraphe est consacré à l'iconographie de Séleucus I^{er}; il attirera particulièrement l'attention en raison de ce qu'à l'époque du démembrement de l'empire d'Alexandre, les généraux du grand conquérant n'osèrent pas bannir immédiatement de la monnaie la figure du héros auquel ils devaient leur fortune; ce n'est que graduellement et presque subrepticement qu'ils s'arrogèrent le droit régalien d'effigie. Sous Séleucus, on voit apparaître les *types cornus*, dont l'explication est clairement exposée. Les cornes de taureau, emblème de puissance chez les peuples orientaux, sont données à Séleucus, à des éléphants, à un cheval qui est Bucéphale ou peut-être le cheval même de Séleucus. Il y a aussi de curieux rapprochements établis entre les types monétaires et certaines œuvres de sculpture : nous citerons, à ce point de vue spécialement archéologique, un tétradrachme, probablement unique, d'Antiochus IV Épiphane (pl. XII, 12), qui reproduit la statue d'Apollon dans le temple de Daphné, dont Philostorge nous a conservé la description.

Comme Antiochus IV fonda un nouveau quartier à Antioche près Daphné, je serais assez disposé à croire que cette remarquable pièce, avec les types si particuliers de la statue en pied et de la tête d'Apollon, au droit, fut frappée précisément à cette occasion. Sous le règne d'Antiochus I^{er} Soter apparaît le type d'Apollon sur l'omphalos que l'on trouve ensuite sur de très nombreuses monnaies ; il faut aller chercher jusqu'à Delphes son origine première. Le numéraire d'Antiochus III frappé en Europe, et celui de l'usurpateur Achaeus forment le sujet de chapitres intéressants, que l'on peut considérer comme des monographies définitives. Le monnayage des villes sous Antiochus IV est particulièrement digne d'attention : cinq Antioches différentes, deux Hiérapolis, deux Séleucies, deux Laodicées et plusieurs cités de la côte phénicienne sont représentées dans un chapitre plein de nouveautés, où sont expliquées les monnaies qui portent au droit l'effigie des rois de Syrie, comme d'autres porteront plus tard celle des empereurs romains, tandis qu'au revers, figure le nom de ces villes autour de types locaux. Un type monétaire d'Antiochus IX, attribué de Tyché, qu'on a pris pour un flambeau, une trompette et un bâton, est définitivement expliqué : ce n'est pas autre chose que la barre attachée au gouvernail et que le pilote tenait à la main. Signalons encore l'explication des types de Zeus Dolichenos, de Zeus Ouranios et de Baal Kevan, et l'essai de classement scientifique des monnaies de bronze d'après leur poids. Sous ce rapport et sous celui de l'iconographie, les monnaies de ce métal, ne portent, le plus souvent, pas de date, et elles échappent ainsi à des règles fixes permettant d'établir une succession indiscutable et une attribution précise quand elles sont aux noms de princes homonymes ; mais du moins, l'effort de M. Babelon à ce point de vue laisse peu de prise à la critique. Lorsque j'aurai parlé du tableau généalogique des Séleucides, soigneusement dressé et rectifiant des erreurs commises dans les travaux antérieurs, je serai encore loin d'avoir tout dit : il me resterait beaucoup de choses intéressantes à signaler, non seulement sur les monnaies des rois de Syrie, mais encore sur les monnaies, la chronologie et l'histoire des rois d'Arménie et de Commagène ; mais je suis contraint, par les bornes d'un modeste compte rendu, de m'arrêter après avoir à peine effleuré mon sujet, et de laisser aux lecteurs

de l'ouvrage de M. Babelon le plaisir de découvrir eux-mêmes toutes les questions numismatiques soulevées ou résolues pour la première fois.

Je dois ajouter que M. Babelon, après avoir achevé ce premier volume, s'est mis sans retard à la rédaction du second, et c'est au cours de ces nouvelles recherches qu'il est parvenu, tout récemment, à classer d'une manière définitive les monnaies des rois de Sidon : Straton I^{er}, Tennes, Evagoras II (dépossédé de Salamine), et Straton II, ainsi que celles de Bagoas, en Égypte. C'est là, certainement, une brillante découverte, et c'est sans indiscretion que je peux en faire part aux lecteurs de la *Revue*, puisque M. Babelon a fait à ce sujet, au mois de décembre dernier, une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ¹.

J.-ADRIEN BLANCHET.

*
* *

IMHOOF-BLUMER (Fr.). *Griechische Münzen*. Neue Beiträge und Untersuchungen, mit 378 Abbildungen auf XIV Lichtdrucktafeln. Munich, 1890, in-4°.

En 1883, M. Imhoof-Blumer publiait son grand recueil intitulé *Monnaies grecques*, fruit de trente années de recherches savantes, et véritable trésor de rectifications et d'additions aux ouvrages antérieurs sur l'ensemble de la numismatique grecque. Le livre nouveau dont nous venons de reproduire le titre peut être considéré comme un *Supplément* aux *Monnaies grecques*, avec cette circonstance singulière toutefois, que tandis que le corps d'ouvrage est rédigé en français, le supplément est écrit en allemand. Il y a également, du moins sur une partie des exemplaires, une double pagination provenant sans doute de ce que l'ouvrage est extrait d'un volume des *Abhandlungen* de l'Académie de Bavière. Ces circonstances ne sont pas de nature à rendre les recherches plus faciles; mais peu importe, et l'on se demande comment il a été possible à l'auteur de recueillir, dans son ermitage de Win-

1. Le Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale est entrepris aux frais de la maison Rollin et Feuwardent qui n'a rien négligé pour rendre l'exécution matérielle de cette œuvre considérable, véritablement digne de notre grande collection nationale. (*Note de la Réd.*)

terthur, les éléments de travaux si considérables qu'ils constituent de véritables révolutions dans le domaine de la numismatique grecque. M. Imhoof-Blumer possède une des plus belles collections de monnaies grecques qu'on ait jamais formées, mais si belle et si bien composée qu'elle soit, elle ne suffirait pas à elle seule à alimenter la source d'où proviennent ces livres et ces dissertations érudites que chaque année voit paraître; elle se trouve complétée par des notes longuement et laborieusement compilées, ainsi que par les empreintes de tout ce que les divers musées de l'Europe renferment d'important. Dans de telles conditions, je me prends à regretter que M. Imhoof-Blumer, au lieu de composer les recueils qui illustrent son nom, ne se soit pas mis plutôt à refondre complètement le *Corpus* de Mionnet, nous débarrassant à tout jamais de ce livre qui devrait être depuis longtemps hors de service.

Je ne saurais exprimer autrement que par ce vœu rétrospectif la très haute estime en laquelle on doit tenir les travaux de M. Imhoof, et en particulier son dernier livre. Comment, en effet, analyser un recueil de 817 monnaies se rapportant à tous les pays grecs, et dont la description est, la plupart du temps, accompagnée d'une dissertation aussi courte que précise? L'auteur lui-même, dans sa préface, signale particulièrement à l'attention des savants les points suivants de son œuvre: les monnaies d'Asie-Mineure qui ont des dates se rapportant à des *ères urbaines*, les monnaies de bronze autonomes ou de l'époque impériale, qui portent des *marques de valeur*, marques jusqu'ici méconnues pour la plupart, les monnaies d'argent de l'époque impériale frappées dans différentes villes de Syrie. Sur 250 villes, en grande majorité d'Asie-Mineure, dont la numismatique se trouve représentée dans cet ouvrage, il en est quelques-unes comme Himilion, Termessus près d'Oinoanda, Cerae en Pisidie, Cibyra ἡ μικρά, Holmoi, qu figurent pour la première fois en numismatique. Des découvertes importantes concernent les monnaies des Cyclades, sur lesquelles M. Imhoof a écrit des pages d'une importance capitale; de même, sur les monnaies de la symmachie des villes qui ont pris le Pégase corinthien pour emblème, sur un grand nombre des villes du Pont et de la Paphlagonie, de la Pamphylie et de la Pisidie; sur celles de Césarée-Germanicé de Bithynie, qu'on a confondue avec la ville

de Commagène du même nom ; sur celles d'Apollonie sur le Rhyndacus, de Stratonicee-Hadrianopolis, de Pessinus, d'Antioche de Syrie, etc. Outre les noms des villes, les tables du volume, dressées avec beaucoup de soin, contiennent une liste de plusieurs centaines de noms de magistrats, soit de l'époque grecque, soit de l'époque romaine, parmi lesquels un très grand nombre sont nouveaux. Bref, si le nouveau recueil de M. Imhoof-Blumer renferme peu de monnaies royales, il abonde en documents précieux sur la numismatique des villes grecques depuis Dyrachium et Corinthe, la Thrace, Egine, l'Eubée et les îles d'Europe, jusqu'à Tyr, Sidon, Emèse, Ascalon, Gaza. Il serait imprudent d'écrire une dissertation sur les monnaies d'une ville quelconque comprise dans cette aire géographique, sans consulter aussi bien les *Griechische Munzen* que les *Monnaies grecques*.

E. B.

*
* *

DELOCHE (Maximin). — *Etudes de numismatique mérovingienne*, Paris, Rollin et Feuardent, 1890, in-8° de 268 p.

M. Deloche a eu l'heureuse idée de réunir les travaux publiés par lui, durant ces dernières années, sur la numismatique mérovingienne ; il a contribué dans une large proportion à attirer l'attention sur cette série de monnaies nationales ; aussi était-ce un véritable service rendu aux travailleurs que de mettre, dans un seul volume, des mémoires et des dissertations disséminées dans plusieurs périodiques.

Les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier, déjà, les pages consacrées à l'attribution de plusieurs triens tels que ceux d'Angoulême, de Moutier-en-Tarentaise, de Gagny, de Champagné ; et à ce sujet rappelons qu'il rectifie la lecture fautive de *Dabaicas* que Longpérier avait toujours maintenue ; d'Autun, de Thiviers (Dordogne), de Millac, de Nontron, de Sacierge. Il laisse à déterminer le nom de *Ramelaco*, tout en engageant à chercher dans le Nord-Est ; je me permettrai d'observer que le type de la croix doublement chrismée me porterait à chercher le lieu d'origine dans une autre direction.

La numismatique du règne de Théodebert I^{er} a particulièrement fixé l'attention de M. Deloche, et il a voulu, à son tour,

déterminer les lettres liées qui sont gravées au revers, aux pieds de la Victoire; après avoir établi que les conjectures de Lenormant, de Voillemier, de Robert étaient très contestables, il propose un autre système : il trouve les lettres **RE**, initiales de *Remi*, déjà employées sous Justinien; **CLAVN, CN**, *Catalauni*, et ici il fait bon marché des lectures qui tendraient à attribuer ce monogramme soit à Verdun, *Articlavorum*, forme qui n'a jamais existé que dans un document apocryphe, soit au Mans, *Cenomanis*; **BO** qui paraît être Bonn plutôt que Bologne. — Dans un autre paragraphe M. Deloche, examinant l'abondance des monnaies en or au nom de Théodebert I^{er}, monnayage qui semble cesser avec lui, pense que sous ses successeurs la légende impériale fut rétablie; revenant plus loin, ch. XIII, sur le règne de Théodebert, l'auteur propose sur l'organisation de la fabrication des monnaies à cette époque un système complet. Toutes les monnaies de Théodebert auraient été frappées dans un seul atelier, à Metz, résidence ordinaire des rois d'Austrasie; les marques géographiques qu'elles portent indiqueraient les lieux de provenance de l'or envoyé par les agents royaux pour être monnayé et renvoyé ensuite sous forme de sous et de tiers de sou.

Le paragraphe XII est consacré à une longue et très érudite dissertation dans laquelle M. Deloche défend contre MM. Lorient et Maxe-Werly l'origine provençale d'un triens que ces archéologues veulent donner au Bourg-Saint-Remi, l'un des faubourgs de Reims, ou à Vieil-Saint-Remi (Ardennes). M. Deloche tient pour Saint-Remi de Provence. L'objection principale est dans ce fait que sur des triens de Reims on retrouve des sigles qui figurent également sur des triens de Saint-Remi et dans lesquels M. Deloche trouve la marque d'Arles ou d'Avignon; il y répond en énonçant que ces sigles ont été importés de Provence dans la deuxième Belgique; que Betto, dont le nom figure sur les pièces de Reims et de Saint-Remi, peut être venu dans le Rémois exercer son industrie alors qu'entre Saint-Remi de Reims et Saint-Remi de Provence il existait des rapports de dépendance qu'il a établis, postérieurement, dans une étude particulière. — La discussion qui eut lieu à l'Académie entre M. Deloche et Ch. Robert, au sujet des monnaies d'or frappées en Provence au nom de Maurice Tibère, fait l'objet des paragraphes XIV et XV. M. Deloche reprend la thèse soutenue

jadis par Bonamy, mais avec une critique et une érudition qui laissent en arrière son savant prédécesseur. Il s'agit de la tentative de Gondoald, à la fin du VI^e siècle, essayant de se faire une souveraineté dans les Gaules, avec l'appui et les subsides de l'empereur de Byzance; en échange de ce concours il aurait reconnu la suprématie de celui-ci et fait frapper des monnaies au nom impérial dans les villes de l'ancienne Province. Ch. Robert conteste tous ces récits qui, appuyés sur des textes rares et concis, ont été singulièrement amplifiés par des déductions plus ou moins conjecturales; il cherche ensuite à établir que le mouvement tenté par Gondoald était plutôt dirigé vers l'Aquitaine qu'en Provence et conclut en disant que les pièces en question, portant des noms impériaux, sont le produit du monnayage autonome des rois mérovingiens, à partir de Gontran et de Childebart II. J'avoue que, malgré le plaidoyer très remarquable de M. Deloche, je suis très porté à pencher du côté de Ch. Robert. J'aurai, du reste, à revenir sur cette question dans un travail personnel.

Signalons encore dans les *Études* l'indication de la valeur de triens en siliques à Chalon-sur-Saône, à Besançon, à Mâcon et à Moutier-en-Tarentaise, que M. Deloche a su déchiffrer très ingénieusement, et la médaille d'or de Dagobert I^{er} qui porte le nom ancien et le nom au VII^e siècle de Limoges : *Agustoredo Lemmovix*.

A. DE B.

*
* *

FERREIRA (Luiz-José). *Catalogo da collecçao de Moedas visigodas*. Porto, broch. in-8. 1890.

D. Luiz-José Ferreira de Porto, archéologue distingué, vient de publier le catalogue de sa riche collection de monnaies wisigothes. Elles sont au nombre de soixante-neuf. Leur propriétaire ne s'est pas contenté de les décrire, il les a de plus représentées très fidèlement dans de suffisants frottis.

Les variétés y abondent, mais ne pouvant les citer toutes, nous nous bornons à appeler l'attention sur sept des pièces les plus remarquables, en suivant l'ordre du catalogue.

N^o 1. — Triens de *Léovigilde* (573-586), frappé à TARRACO.

Jusqu'à présent, on ne connaissait pas de monnaies de ce prince, émises dans cette ville.

N° 5. — Triens de *Reccarède* (586-601), avec le nom d'un atelier monétaire inédit, celui de CEPIS, ville du diocèse de Porto, citée dans la division ecclésiastique de l'Espagne, attribuée à Wamba (672-680), mais qui est un document apocryphe du x^e siècle.



Ce triens, dont M. L.-J. Ferreira nous avait envoyé une empreinte au mois d'avril 1883, est absolument inédit, mais il n'est pas unique, comme le suppose l'auteur du catalogue; il en existe un autre exemplaire, dont nous avons également reçu une très bonne empreinte, du savant archidiacre de la cathédrale d'Orense, D. Manuel Sanchez Arteaga, vers la fin d'octobre 1888. En comparant les deux triens, on reconnaît deux coins différents, mais offrant tous deux les types spéciaux des ateliers situés sur les frontières de la Galice et du Portugal¹.

Nos 6, 7 et 8. — Triens du même prince, émis à SALMANTICA, à TARRACO et à BARCINO, variétés des pièces, publiées par nous en 1872, dans nos « Monnaies Wisigothes », pl. III, 29, 34 et pl. II, 2.

Nos 14, 15. — Deux triens de *Sisebut*, frappés à ELIBERRIS. On n'avait pas encore publié de monnaie de Sisebut, émise dans cette ville.



A part les sept pièces mentionnées ci-dessus, toutes celles de

1. Nos *Monnaies wisigothes*. — Types provinciaux, pages 30 à 36.

la collection Ferreira sont décrites et gravées dans notre étude sur les monnaies wisigothes.

Les dix-neuf pages intitulées « *Duas palauras* », placées en tête du catalogue, et signées d'un nom cher aux savants portugais¹, seront lues avec intérêt et profit par les numismatistes et les archéologues de tous les pays.

Aloiss HEISS.

PÉRIODIQUES

Annuaire de la Société française de numismatique, t. XIV, 1890.

PONTON D'AMÉCOURT, Les monnaies royales de la première race des rois de France. — E. HUCHER, Le trésor de Plourhan (mon. de Postume, Aurélien, Tetricus). — E. CARON, Les monnaies du Vexin. — ROGER VALLENTIN, Les écus d'or avignonnais du pape Paul III (1535). — A. DE BELFORT, Monnaies impériales non décrites dans l'ouvrage de Cohen. — P.-CH. ROBERT, Monnaies et médailles des évêques de Metz (Mémoire posthume continué par M. R. SERRURE). — M. DE MARCHÉVILLE, Le rapport entre l'or et l'argent au temps de saint Louis. — W. FRÆHNER, Le gant dans la numismatique byzantine. — A. DE BELFORT, Monnaie d'argent de Théodebert I^{er}. — E. ZAY, Numismatique coloniale (la Guadeloupe et ses dépendances). — V^o B. DE JONGHE, Tiers d'écu inédit de Charles II de Gonzague, prince d'Arches. — J.-A. BLANCHET, L'amputation de la main dans les anciennes lois monétaires. — W. FRÆHNER, Variétés numismatiques (Deniers de Q. Cassius et C. Servilius, plomb d'Antonin avec FISC ALEX, moyen bronze de Maximien avec revers emprunté à des amulettes; moyen bronze d'Elagabale; médaille d'Héraclius). — W. FRÆHNER, Le nome sur les mon-

1. D. Eduardo-Augusto Allen, à qui l'on doit, de concert avec D. Henrique Nunez Teixeira, entre autres travaux, une remarquable étude sur les monnaies d'or suévo-lusitaniennes, publiée dans la *Revue numismatique*, nouvelle série, t. X, année 1865, pages 235 à 249.

naies d'Egypte. — R. SERRURE, Les florins d'or luxembourgeois de Philippe le Bon. — ROGER VALLENTIN, Notes sur deux nouveaux ateliers monétaires. — A. DUPLAN, Tiers de sol de Clotaire III frappé à Genève. — C. JOLIVOT, un tiers de sou de Monaco. — B^{on} RENÉ D'AMÉCOURT, Un denier de Gui de Châtillon, comte de Blois. — R. SERRURE, Note sur une trouvaille de monnaies carolingiennes faite en Hollande. — A. DE BELFORT, Description générale des monnaies mérovingiennes (notice et fragment). — L. BLANCARD, Le rapport de l'or à l'argent sous saint Louis et ses successeurs. — D. MATER, L'atelier de Bourges, sous les premiers Capétiens. — *Chronique, Bibliographie, Procès-verbaux des séances de la Société française de numismatique.*

*
* *

RIVISTA ITALIANA DI NUMISMATICA

Année III (1890)

Fasc. I

GNECCHI (Francesco). Contribution à la numismatique romaine. VIII. Un *Antoninianus* de Zénobie. IX. Les contremarques sur les monnaies de la République romaine et du commencement de l'époque impériale. — GENTILI DI ROVELLONE (Tarquinio). Les monnaies des papes Léon VIII et Jean XIII. — AMBROSOLI (Solone). *Patacchina* de Savone inédite, de Philippe-Marie Visconti. — SFORZA (Giovanni). Une médaille inédite des princes Baciocchi. — PROMIS (Vincenzo). Monnaie inédite de Pierre I^{er} de Savoie et la monnaie primitive des princes de Savoie. — PROMIS (Vincenzo). Monnaie de J. Baptiste Falletti, comte de Benevello. — MORSOLIN (Bernardc). Lodovico Chiericati. — MORSOLIN (B.). Girolamo Gualdo. — LUPPI (C.). Vies des numismatistes italiens illustres : P. Ireneo Affo. — *Chronique. Nécrologie* : Vincenzo Promis. — Le marquis de Molins. — G.-F.-G. Meyer. — G.-W. Wilson. — *Bibliographie. — Variétés.*

Fasc. II

- GNECCHI (Francesco). Contribution à la numismatique romaine. X. Considération sur les monnaies de sainte Hélène et de Fausta. XI. Contribution au *Corpus numorum* (musée municipal de Milan). — GAVAZZI (Giuseppe). Conjectures sur l'attribution

de quelques triens longobards. — CAPOBIANCHI (Vincenzo). Nouvelles observations sur quelques monnaies frappées par les papes dans le comtat Venaissin et à Avignon. — AMBROSOLI (Solone). *Soldino* d'Asti, de Charles-Quint, inédit. — MORSOLIN (Bernardo). Giacomo Bannissio. — MORSOLIN (B.). Isabella Sesso. — COMANDINI (Alfredo). Médailles italiennes de 1889. — BRAMBILLA (Camillo). Triens inédit au nom de Didier, roi des Lombards. — LUPPI (C.). Vies des numismatistes italiens illustres. Gian Rinaldo Carli. — *Chronique*. — *Bibliographie*. — *Variétés*.

Fasc. III

STETTINER (P.). Origine de la monnaie en Italie. — GNECCHI (Francesco). Contribution à la numismatique romaine. XII. Cinq bronzes inédits provenant des fouilles de Rome pendant l'année 1887. XIII. Aux restaurateurs des bronzes antiques. — JATTA (Giulio). A propos d'une monnaie de Rubi en Apulie. — TAGLIABUE (Emilio). Est-il vrai qu'il existait un atelier monétaire à Mesocco ? — CASTELLANI (Giuseppe). Un *picciolo* d'Astorgio III Manfredi, pour Faenza. — COMANDINI (Alfred). Médailles italiennes de 1889. — SAMBON (Arturo-G.). Les monnaies du duché de Naples. — LUPPI (C.). Vies des numismatistes italiens illustres. Domenico Sestini. *Chronique*. — *Nécrologie* : Gaetano Bazzi. — *Bibliographie*. — *Variétés*.

Fasc. IV

GNECCHI (Francesco). Contribution à la numismatique romaine. XIV. Un médaillon de Marc Aurèle et de Lucius Verus. — PAPADOPOLI (Nicolo). Henri Dandolo et ses monnaies (1192-1205). — RUGGERO (G.). Note de numismatique génoise. XIX. Monnaies attribuées par Gandolfi aux doges X et XI. — XX. *Minuti* du gouverneur Philippe de Clèves. — GNECCHI (Ercolo). Contribution à la numismatique italienne. I. Trois *luigini* inédits de Campi. — AMBROSOLI (Solone). Le demi zecchino de Vasto. — MORSOLIN (Bernard). Médailles de Vellano de Padoue en l'honneur de Paul II. — COMANDINI (Alfredo). Médailles italiennes de 1889. — LUPPI (C.). Vies des numismatistes italiens illustres. Ennio Quirino Visconti. *Chronique*. — *Bibliographie*. — *Variétés*.

Le Gérant, F. FEUARDENT.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs

AURÉLIEN

ET

LA GUERRE DES MONNAYEURS

Flaubert nous raconte que Bouvard et Pécuchet décidèrent d'écrire l'histoire du duc d'Angoulême, uniquement parce qu'aucun historien ne s'était jamais occupé de ce prince. Il y a un peu du Bouvard et Pécuchet dans Vopiscus Flavius, le biographe d'Aurélien. Un jour de printemps, cet auteur fait une promenade en voiture avec le préfet de Rome, Junius Tiberianus; la conversation tombe sur l'histoire romaine et comme aucun historien latin n'avait encore écrit la biographie d'Aurélien, Vopiscus se propose de le faire. Mais là seulement s'arrête la comparaison, car si les deux types de Flaubert avaient mis leur projet à exécution, ils auraient pu écrire une histoire impartiale du héros qu'ils avaient choisi, tandis que Vopiscus a été forcé de ne faire qu'une sorte de panégyrique. M. Duruy accuse l'historien romain de n'avoir pas su se servir des riches matériaux qu'il avait à sa disposition et il le qualifie de petit esprit et de pauvre écrivain¹. Ce reproche n'est qu'à demi mérité : Vopiscus n'a ni le talent de Tite-Live, ni l'esprit philosophique de Tacite, et ce qu'il nous raconte en prose, il l'aurait tout aussi bien

1. *Hist. des Romains*, Paris, 1883, t. VI, p. 457.

mis en vers, s'il s'était cru poète. En somme, c'est plutôt un rhéteur, un *publiciste*, qu'un émule de Thucydide. Ce n'est ni par goût, ni par vocation qu'il écrit l'histoire, c'est simplement pour mettre en œuvre des matériaux inédits et surtout pour faire plaisir à un puissant personnage dont il est le commensal. Vopiscus n'était pas libre d'écrire ce qu'il voulait; il était sous la dépendance morale du préfet de la Ville, et Junius Tiberianus, en lui demandant ce travail, n'avait d'autre but que de faire connaître à la postérité, l'homme le plus illustre de sa famille, l'empereur Aurélien « tel qu'il fut ».

Une biographie écrite dans ces conditions, et presque sous la dictée d'un parent intéressé, ne peut pas présenter une bien grande garantie d'impartialité. Vopiscus a donc, comme tous les panégyristes, volontairement négligé de traiter plus d'une question, plus d'un problème que la postérité ne pourra jamais résoudre.

Notre biographe avoue lui-même qu'il n'a pas entendu imiter l'éloquence des Tacite et des Trogue-Pompée, mais qu'il a pris Suétone pour modèle. C'est là une précaution oratoire, une invention pour nous donner le change et capter notre confiance. Vopiscus, qui rejette si hautement le rôle d'historien, ne prend pas davantage celui de chroniqueur. Si, comme Suétone, il recourt aux archives palatines, ce n'est pas avec le même esprit; il n'étale pas

1. « Divum Aurelianum, clarissimum principem, severissimum imperatorem, per quem totus Romano nomini orbis est restitutus, posteri nescient? Deus avertat hanc amentiam. Tu *velim* Aurelianum *ita ut est*, quatenus potes, in literas mittas. » Vopisc., *Aurel.*, I. . .

comme l'avait fait son modèle et avec la même tranquillité, la même indifférence, les bonnes et les mauvaises actions de son héros ; il cherche, au contraire, à nous montrer qu'Aurélien est une victime de l'histoire ; il veut le défendre et nous prouver que cet impérial calomnié, loin d'être un tyran sanguinaire, n'a même jamais été ce soldat brutal, toujours en hostilité avec le Sénat romain. Mais, au lieu d'exposer franchement le point de fait, quitte ensuite à nous montrer l'inanité de l'accusation, voire même, simplement, que le bon droit était du côté de l'empereur, Vopiscus, trouvant, peut-être, la tâche trop lourde, use d'un procédé habituel à certains avocats peu scrupuleux. Seul, dans son cabinet, il étudie minutieusement tous les faits, c'est en maître qu'il instruit l'affaire ; mais à la barre, devant le public ignorant et curieux, il emploie ses facultés à tout embrouiller, à intervertir l'ordre des faits, n'abordant que les actions glorieuses et laissant dans l'ombre tout ce qui pourrait nuire à son plaidoyer et nous empêcher de proclamer son client le plus calme, le plus doux et le plus pacifique des hommes.

C'est ainsi qu'entre deux histoires, relatives, l'une au fils de Zénobie, l'autre au fils de Tétricus, il consacre à peine quelques lignes à un fait d'une importance assez considérable, « la guerre des monnayeurs » ; mais quelles furent les causes et les conséquences de cette guerre intestine ? A quelle époque même eut-elle lieu ? — Vopiscus se garde bien de nous le dire ¹.

1. Fuit sub Aureliano etiam monetariorum bellum, Felicissimo rationali

« Il y eut encore sous Aurélien la guerre des monnayeurs causée par Felicissimus, intendant du fisc ; l'empereur la réprima très fortement et très sévèrement, mais sept mille de ses soldats y furent anéantis. » Voilà tout ce que Vopiscus nous dit de ce drame qui est peut-être unique en son genre. Pas un mot sur les causes de cette guerre meurtrière.

Si, comme le prétendent les historiens modernes, cette lutte avait pour origine l'altération du poids ou du titre des monnaies, Vopiscus n'aurait pas manqué de nous le dire, car il avait là un beau thème pour exalter la probité de son héros et pour nous le montrer punissant les prévaricateurs, les faussaires et n'ayant d'autre but que de mettre partout l'ordre dans les affaires de la République. Vopiscus n'a rien dit, non pas qu'il ne sût rien des dessous de l'affaire, puisqu'il avait à sa disposition les éphémérides où l'empereur avait ordonné de consigner ses actes de chaque jour, mais il a préféré ne pas compromettre son héros et passer la plume à Aurélien lui-même en nous citant la lettre que cet empereur écrivit, après l'évènement, à son père adoptif Ulp. Crinitus.

« Aurélien à Ulpius, son père. On dirait qu'une sorte de fatalité s'en mêle ; quoi que je fasse, tous les troubles augmentent. Ainsi, une sédition dans nos

autore; quod acerrime severissimeque compescuit, septem tamen millibus suorum militum interemptis ut epistola docet missa ad Ulpium Crinitum ter consulem qui eum ante adoptaverat. Aurelianus Ulpio patri : Quasi fatale quiddam incessit, ut omnia quæcumque gessero, omnes motus ingravescant. Ita enim seditio intra murana bellum gravissimum peperit : monetarii, autore Felicissimo ultimo servorum, cui procuracionem fisci mandaveram, rebelles spiritus extulerunt. Hi compressi sunt, septem millibus Liburnorum, Ripariensium et Castrianorum et Daciscorum interemptis. Unde apparet nullam mihi a diis immortalibus sine difficultate victoriam. »

murs a engendré une guerre qui me fut très pénible. Sous la conduite du dernier des esclaves, de Felicissimus, auquel j'avais confié l'intendance du fisc, les monnayeurs ont soufflé la révolte. Les voici réduits, mais sept mille Liburniens, Ripuaires, Castriotes et Dacisques sont anéantis. Par là, il est clair que les Dieux immortels ne m'accordent jamais la victoire sans difficulté. »

Dans cette lettre, l'empereur traite Felicissimus et les monnayeurs de révoltés, de rebelles, c'est-à-dire de gens qui, méconnaissant l'autorité impériale, ont voulu s'y soustraire; leur crime est un crime de lèse-majesté et non un crime de droit commun, et cependant ce Felicissimus est regardé non comme un insurgé, mais comme un voleur, un faussaire, un prévaricateur par tous les historiens qui, de nos jours, ont parlé de cette question. Felicissimus est noté d'infamie et condamné par M^{me} Dacier, par Saumaise, par Mongez, par Fr. Lenormant, par M. Duruy et par M. Mommsen pour ne citer que ses principaux juges. Mais tous ces jugements sont-ils définitifs? Si, au Palais, une chose est regardée comme vraie par l'unique raison qu'elle a été jugée, il n'en est pas de même au tribunal de l'histoire où les brocards ne sont pas reconnus comme règle infallible.

Je fais donc appel de tous ces jugements infamants pour Felicissimus; je vais essayer de démontrer que ce fonctionnaire a été calomnié et accusé indûment de vol et de prévarication; mais comme je dois aller contre des maîtres dont l'opinion est d'un grand poids, dont les arrêts sont toujours fortement moti-

vés, je crois qu'il est nécessaire, avant d'aborder la discussion du point de lexicographie sur lequel repose la question, d'exposer et de citer en entier tous les textes, tous les témoignages de ceux qui se sont occupés de cette affaire.

Un siècle environ après la mort d'Aurélien et quelques années après que Vopiscus eût fait paraître son ouvrage ¹, deux historiens parlent de cette guerre des monnayeurs et des causes immédiates qui l'ont fait naître.

Eutrope nous dit dans son *Histoire romaine* dédiée à l'empereur Valens : *Hoc imperante, etiam monetarii, in Urbe, rebellaverunt, vitiatis pecuniis, et Felicissimo rationali interfecto, quos Aurelianus victos ultima crudelitate compescuit*².

« Sous le règne de cet empereur, les monnayeurs aussi se révoltèrent dans la Ville, après avoir altéré la monnaie (?); mais, après la mort de Felicissimus, intendant du fisc, Aurélien les vainquit et les écrasa avec la dernière cruauté. » Ce témoignage qui, en somme, est assez vague puisqu'il ne nous dit pas en quoi consistait cette altération, a été traduit textuellement par Suidas qui a rendu l'ablatif absolu « *vitiatis pecuniis* » par une expression non moins précise *διεφθειρᾶν τὸ νόμισμα*³.

L'auteur présumé du *De Cæsaribus*, Aurelius Victor, qui fut préfet de Rome sous le règne de Théo-

1. Vopiscus était d'une génération postérieure à celle de Dioclétien : « *a patre meo, audivi Diocletianum dixisse.* » Aurel., XLIII; « *Diocletianus, Constantius et cæteri quos patres nostri mirati sunt.* » Prob., XXII.

2. IX, 14.

3. Au mot *Μονηταιοι*

dose, c'est-à-dire un siècle environ après l'évènement, est le seul dont le témoignage nous donne quelque indication : *Neque secus intra Urbem monetæ opifices deleti; qui cum auctore Felicissimo nummariam notam corrosissent, pæne metu, bellum fecerant usque adeo grave, ut per Cælium Montem congressi, septem fere millia bellatorum confecerint*¹. « Les ouvriers de la monnaie qui, sous la direction de Felicissimus, intendant du fisc, avaient altéré *nummariam notam*, firent, par crainte d'un châtiement, une guerre si considérable qu'ils tuèrent sur le mont Célius, où ils étaient réunis, près de sept mille guerriers. » C'est à dessein que j'ai négligé de rendre en français le *nummariam notam* car, au demeurant, et vu le peu d'importance et de précision des autres témoignages, c'est sur le sens de cette expression que va rouler toute la discussion. Mais, voyons encore par quels raisonnements les auteurs modernes en sont arrivés à conclure que Felicissimus était un prévaricateur.

Saumaise, Mongez et M. Mommsen sont les seuls qui, à ma connaissance, aient discuté les textes. Cohen² prend sa *matière* dans Mongez et l'amplifie sans se préoccuper des sources. Les sept mille soldats d'Aurélien deviennent sous sa plume « sept mille monétaires » et cela sans doute, parce que Mongez avait écrit : « Sept mille soldats tués font supposer l'existence d'au moins sept mille monétaires; car, avant l'invention de l'artillerie, etc.³. » M. Duruy

1. *De Caesaribus*, XXXV, 6.

2. *Descript. des mon. de l'empire romain*, t. V, p. 121.

3. *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, IX, 215.

s'en réfère à Mongez dont il cite le travail¹. Quant à Fr. Lenormant, il devait traiter cette question en détail dans le § 2 du chapitre IV du livre VII de la *Monnaie dans l'antiquité*², mais, comme ce savant maître a exprimé son avis dans plusieurs passages de ses œuvres et même dans plusieurs chapitres des trois premiers volumes de *La monnaie*, nous savons qu'il avait adopté complètement les idées de Mongez et de M. Mommsen³.

Saumaïse est le premier parmi les modernes qui ait parlé de prévarication. Son argumentation est bien simple : dans le texte d'Aurelius Victor, il supprime le mot *nota* qu'il regarde comme une figure de rhétorique, une simple métonymie, « *nummariam vel nummorum notam dixit pro nummis.* » Quant au verbe *corrodere*, il lui donne le sens de *exteriolem circum arrodere*, et il conclut que les monnayeurs et leur chef Felicissimus volaient sur le poids des monnaies en les rognant⁴.

Mongez, qui fut administrateur des Monnaies de 1804 à 1827, examine de nouveau la question dans un mémoire qu'il lut à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 4 mai 1821. La phrase principale d'Aurel. Victor, *nummariam notam corrossissent*, il la traduit ainsi : « ils craignaient d'être punis parce qu'ils avaient altéré la monnaie. » Et il ajoute,

1. *Hist. des Rom.*, VI, 496.

2. Cf. le plan de l'ouvrage imprimé en tête du 1^{er} volume.

3. Cf. *La monnaie dans l'ant.*, III, 206. « Dans le récit de Vopiscus, c'est le rationalis Felicissimus qui est représenté comme le principal auteur des fraudes... » et plus loin : « pour en tirer un bénéfice criminel. » Cf. l'art. Aureus dans le *Dict. des antiq.*, de Daremberg et Saglio, I, 567.

4. *Hist. August.*, Paris, 1620 ; p. 380 et suiv.

comme explication : « *Nummaria nota* désigneraient ici, selon ma *conjecture*, le titre légal de la monnaie. *Je ne puis apporter aucun exemple qui me serve d'autorité*¹. » Ce qui ne l'empêche pas de conclure que Felicissimus était un voleur qui faisait des bénéfices illicites en altérant le titre des monnaies.

Cette conclusion de Mongez a été reprise et adoptée par M. Mommsen : « On attribue la grande altération de l'argent, sous Claude le Gothique et Aurélien, à l'intendant des monnaies Felicissimus ; on veut dire probablement par là que cet agent diminua la quantité de métal fin, puis ajouta une plus grande proportion d'étain et de plomb dans les lingots. L'abus était devenu tel que, lorsque Aurélien voulut y mettre ordre, les concussionnaires excitèrent, dans les rues de Rome, une émeute dans laquelle périrent, dit-on, sept mille hommes. » Ces lignes de l'éminent épigraphiste, extraites de la traduction française de son *Histoire de la monnaie romaine*², sont accompagnées d'un longue note que voici³ :

« Vopisc. *Aurelian.* XXXVIII ; Aurel. Victor, *de Cæsaribus*, XXXV, 6 ; Eutrop. IX, 14. Cf. Victor, *Epitom.* XXXV, 14 ; Suidas, sub verb. Μονηταιοι. Eutrope désigne ce crime par l'expression *vitiare pecunias*, Victor par *nummariam notam corrodere*. Mongez a reconnu, et l'explication exacte de ces

1. *Mém. sur l'art du monnayage chez les anc. et les mod.*, dans les *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, IX, p. 223.

2. T. III, pp. 95 et 96.

3. N'ayant pu à Constantinople où, en somme, je n'ai d'autre ressource que ma bibliothèque particulière, me procurer l'édition originale allemande, je ne puis dire si cette note 3 de la page 95 est de M. Mommsen ou si elle a été ajoutée par le duc de Blacas, l'auteur de la traduction française.

expressions le confirme, qu'il s'agit de l'altération du titre. *Vitiare* en terme technique signifie allier; *vitium* (Ovid., *Fast.*, IV, 785; *Digest.*, XLVIII, 10, 9) est alors le vil métal qui doit être séparé. Le passage de Florus (I, 32, éd. Jahn) où le cuivre corinthien est appelé *æris nota pretiosior* prouve que *nota* signifie le titre, terme technique qui dérive sans doute de la marque *nota* qu'on traçait avec le métal sur la pierre de touche. »

Vitiare est-il un terme technique et a-t-il, dans ces textes cités, le sens que lui donne le latiniste moderne ?

Je ne puis rien dire de la phrase du Digeste qui est empruntée à Ulpien parce que je ne la comprends pas; elle n'est pas très claire et pour l'expliquer, le savant jurisconsulte et commentateur, D. Godeffroy, a recours à deux hypothèses différentes¹.

Le vers des Fastes est plus facile à comprendre, mais pourquoi l'avoir cité puisqu'il montre clairement que *vitium* ne désigne pas un alliage au sens propre du mot.

Omnia purgat edax ignis, vitiumque metallis
Excoquit.

Dans ce passage, Ovide parle de l'opération métallurgique de la fusion, par laquelle on amène les métaux à l'état métallique en les séparant des gangues; ce sens est précisé d'une façon indiscutable par le verbe *excoquere* que l'on retrouve dans Pline toutes les fois que ce naturaliste indique le traite-

1. *Corp. Juris Civil.*, Aureliop., 1603. I 1789, i.

ment des minerais pour en extraire les métaux¹. Si *vitium* a jamais été un terme technique chez les Romains, il a donc désigné non pas le « vil métal » qui entre dans l'alliage, mais bien le métalloïde qui, se combinant avec un métal, lui fait perdre son éclat et lui donne une apparence terreuse ou vitreuse. Ainsi Pline n'emploie jamais *vitium* à propos de ces nombreux alliages dont il donne la formule, mais il se sert de ce mot dans sa théorie de la formation de certains oxydes et de certains sels d'argent².

Quant au mot *nota*, le passage de Florus n'indique nullement que les Romains en aient fait un terme technique pour désigner le titre. Pour que le raisonnement de notre auteur moderne fût juste, il faudrait que la pierre de touche (*lapis lydius coticula*) eût servi aux anciens à reconnaître le titre du cuivre, or cela, étant impossible, n'a jamais eu lieu; la pierre de touche n'a jamais pu être employée que pour les alliages d'or. Donc, dans la phrase de Florus, *nota* n'est pas un terme technique, c'est un simple trope pour désigner la qualité du métal, et c'est pourquoi M. Nisard, traduisant cette phrase de l'*Épitome*, a écrit : « Le désastre d'une ville si opulente produisit un espèce d'airain d'une qualité supérieure³. » La preuve que le mot *nota* n'a aucun rapport avec la

1. Is enim et ipse in argentum excoquitur. XXXIII, 40; Theophrastus tradit inventum minium a Callia, initio sperante aurum posse excoqui arenæ rubenti., XXXIII, 37; ex lapide pyrite cremato in caminis, donec excoquatur in rubricam., XXXIV, 37; quum excoquatur vena, aquæ moda liquari ferrum, XXXIV, 41; Chal:itin vocant lapidem, ex quo et ipso æs coquitur, XXXIV, 29.

2. Alterum purgantis se materiæ, alterum purgatæ vitium est. XXXIII, 35.

3. Florus, *éd.* Nisard, II, 16,

Pierre de touche et le titre des métaux précieux, c'est que nous trouvons dans Columelle : *primæ notæ acerrimum acetum*¹, du vinaigre très fort de première qualité; *secundæ notæ mel*², du miel de seconde qualité; *caseus gallicus vel cujuscumque notæ*³, du fromage gaulois ou de quelque autre qualité.

L'histoire du mot *nota* est très simple à faire et il n'est pas difficile de montrer comment ce substantif en est arrivé à désigner la qualité d'une chose. Vou-
lant parler d'un vin délicieux, Horace nous dit dans une de ses odes :

.....reclinatum bearis
Interiore nota Falerni.

Ce même mot, il s'en sert encore dans une de ses satires :

.....ut Chio nota si commixta Falerni est.

Et tous les commentateurs de livres classiques ont bien soin d'écrire : « on mettait aux vases qui contenaient le vin, une étiquette (*nota*) indiquant le nom des consuls, c'est-à-dire l'année où il avait été récolté; » ce qui induit certains élèves à croire que *falernus* est un nom consulaire. Que ces étiquettes (ou mieux ces timbres d'amphore) aient été des certificats d'âge ou des certificats de provenance, il n'en résulte pas moins que le mot *nota* a d'abord signifié une étiquette, une marque. Ce dernier mot n'a-t-il

1. *Extr.*, 12, 17.

2. *Id.*, 9, 15.

3. *Id.*, 57.

pas du reste, en français, toutes les acceptions que *nota* a en latin. Dans le commerce, la marque d'une marchandise n'est-elle pas l'indice de sa qualité, et Bossuet n'a-t-il pas employé ce mot, au figuré, pour désigner la valeur morale d'un individu ? « On peut à peine compter deux ou trois hommes de marque qui aient persévéré dans l'obéissance » (Var. 10) ; et dans le panégyrique de saint Thomas de Canterbury : « Ne pensant pas qu'un chrétien de la bonne marque pût devenir magistrat. »

Or, pour en revenir à notre question, qu'est-ce que la marque d'une monnaie ? Est-ce le titre du métal ou n'est-ce pas plutôt le type qui est représenté sur cette monnaie ? Il en est de même pour le mot *nota*. Prenons le premier dictionnaire latin-français : un Quicherat, par exemple ; nous verrons que *nota* désigne au propre : « un signe, des caractères d'écriture, une inscription, » et, en parlant d'une monnaie : « le coin, l'empreinte. » Forcellini, dans son Lexique dit exactement la même chose : *Item, de signis quibus caduntur numi*. « *Nota* désigne encore les types qui sont sur les monnaies ; » et le savant ecclésiastique padouan cite ces deux phrases de Suétone : *Posuit statuas suas citharœdico habitu : qua nota etiam nummos percussit* (Ner. 25). « Il y plaça aussi des statues en costume de cithariste, et il fit encore frapper des monnaies sur lesquelles il était représenté de la même façon. » *Numos omnis notæ etiam veteres regios ac peregrinos* (Aug. 75). « Il distribuait des monnaies portant toutes espèces de types ; il y en avait d'étrangères et d'autres remon-

tant aux anciens rois. » A ces exemples on peut encore ajouter une autre phrase de Suétone que j'ai déjà citée dans cette Revue et dont j'ai alors tiré des conséquences trop générales que des découvertes plus récentes sont venues infirmer en partie ¹. *Tantum mox fiduciam fati Augustus habuit ut thema suum vulgaverit nummumque argenteum nota sideris capricorni quo natus est percusserit* (Aug. 94). « Auguste eut bientôt une telle confiance dans sa destinée qu'il publia son horoscope et fit frapper une monnaie d'argent portant l'image d'un capricorne, constellation sous laquelle il est né. »

Pline, si curieux de sciences et si instruit des termes techniques usités en métallurgie et en monnayage, donne au mot *nota* la même acception que Suétone : *Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ rostrum navis; in triente vero et quadrante rates* (XXXIII, 13). *Signatum est nota pecudum : unde et pecunia appellata* (*id. id.*). Ce même mot *nota* est encore employé par Pline pour la monnaie d'argent : *Notæ argenti fuere bigæ atque quadrigæ : et inde bigati quadrigatique dicti*. « Les coins de l'argent étaient un bige ou un quadrigé d'où les noms de bigats et quadrigats donnés aux pièces. »

De toutes ces citations ne résulte-t-il pas que le mot *nota* employé comme terme technique au sujet d'une monnaie désigne le type frappé sur l'une ou l'autre face et non pas, comme on l'a dit sans preuve aucune, le titre du métal fin. S'il n'en était pas ainsi, comment expliquerait-on ces vers de l'épître aux Pisons :

1. *Rev. num.*, 1888, p. 4.

Licuit semperque licebit
 Signatum præsentē nota producere nomen,

et que signifierait cette note que M. Aubertin a mise au bas de la page d'Horace pour l'instruction des collégiens : « *Præsentē nota*, au coin de l'année, du temps présent. A Rome, les *triumviri monetales*, magistrats annuels, pouvaient changer à leur gré, non le titre et le poids, mais l'empreinte des monnaies¹. »

Par cette note, dont il est inutile de rechercher la provenance et l'origine, mais qui, très probablement, est empruntée à l'illustre savant de Zurich, nous voyons que les triumvirs monétaires pouvaient, sans être accusés de crime, changer la *nota* de la monnaie. D'où vient alors la colère d'Aurélien et le désespoir de Felicissimus et de ses monnayeurs ? C'est qu'ils avaient fait plus que de changer le coin. Victor emploie, pour désigner leur crime, le verbe *corrodere* qui a un sens très précis, mais que nous devons expliquer puisque ce mot a été mal interprété par les auteurs modernes. Avant de donner naissance aux mots français corroder, corrosif, etc., ce verbe a eu en latin deux significations. Primitivement, il a signifié ronger et c'est dans ce sens que l'emploie Cicéron en nous parlant des souris qui lui ont mangé un ouvrage de Platon² ; c'est encore avec cette acception que s'en servent les auteurs de la Vulgate en parlant des sauterelles³. Mais *corrodere*, comme le remarque

1. *Horat. opera*, de la collect. des classiques latins publiée par la librairie, Belin ; page 375, note 13.

2. *De Divin.*, 27.

3. *Exod.*, X, 5.

Forcellini, est synonyme de *rodo* et d'*exredo* qui désignent l'action d'attaquer, de médire, de calomnier. Ce n'est pas là une synonymie forcée puisque, dans la basse latinité, *corrosor* en est arrivé à désigner un calomniateur. Du Cange définit ainsi ce mot dans son lexique : *Qui aliorum bona corrodere et invadere nititur*; et il cite cette phrase qui montre que ce mot a une signification morale plutôt que matérielle. « *Concessit tali, si quidem conditione, ut deinceps contra omnes corrosores sive quoslibet calumniatores terram illam monachis tueretur.* »

Après cette longue discussion, nous en arrivons donc à traduire ainsi la phrase d'Aurelius Victor : « ils changèrent méchamment le coin, le type de la monnaie. » Reste à voir, maintenant, si cette traduction n'est pas en désaccord avec l'ablatif absolu d'Eutrope : *vitiatis pecuniis*.

Vitium est un nom à signification abstraite comme *odium*, *præsagium*, *mendacium*¹. Dans les plus anciens textes de la littérature latine, il est employé pour désigner une abstraction. Dans Caton, il signifie un mauvais présage (*id mihi non vitium facit*) et, dans Plaute, il a le sens d'injure (*vitium alicui dicere*)². Nous retrouvons encore ce mot avec ces deux acceptions dans Cicéron, et par une inscription nous voyons que le peuple continua longtemps à appeler un jour néfaste *vitiosus dies*. Le verbe *vitare*

1. Cf. M. Bréal, traduct. franç. de la *Gramm. compar.* de Bopp. Paris, 1878, IV, 213; § 888 et 889. Sur les noms abstraits en sanscrit, en latin et en grec, formés par le suffixe Ya.

2. Cf. ce jugement de M. Al. Pierron (*Hist. de la litt. romaine*): « Plaute parle latin; c'est-à-dire que les termes, chez lui, sont pris dans leur acception la plus nette et la plus simple. »

signifie injurier, outrager, déshonorer, souiller, profaner. Nous avons donc deux manières de traduire la phrase d'Eutrope. D'après Plaute et Cicéron, nous dirons que les monnayeurs avaient frappé une monnaie injurieuse; d'après Caton et Cicéron, nous traduirons que les monnayeurs avaient profané la monnaie. Ces deux significations, attribuées à l'ablatif absolu, ne font que confirmer notre interprétation du texte d'Aurelius Victor

Emettre une monnaie injurieuse ou profaner la monnaie a, en somme, la même portée pour un Romain. Chez les anciens, la monnaie avait, en soi, un caractère religieux; à Rome, elle était divinisée et l'Hôtel des monnaies était un des temples du Capitole. Ce caractère intrinsèque fut, sous l'Empire, confirmé et augmenté par la présence de l'effigie impériale frappée sur le droit. M. Lenormant a montré que « quand une contremarque quelconque a été apposée à une monnaie impériale, on a eu soin de la placer sur le revers, en respectant le côté réservé à l'effigie; ou bien quand on en a poinçonné une sur le droit, on s'est arrangé pour éviter qu'elle n'oblitérât la représentation sacrée des traits de l'Auguste¹ ». Etant admis ce caractère doublement sacré de la monnaie, on comprend qu'Eutrope ait pu dire que les monnayeurs avaient profané la monnaie, pour désigner une action qu'Aurelius Victor indique en disant qu'ils avaient méchamment changé le type, c'est-à-dire la légende ou l'effigie gravée sur cette monnaie.

1. *Monn. dans l'antiq.*, II, 3.9.

Cette explication que j'émetts se trouve en quelque sorte confirmée par l'expression même d'Eutrope. Sur quelle espèce de monnaie a porté ce changement ? Eutrope le dit expressément : c'est sur la monnaie de bronze, *pecunia*. Ce terme était, au III^e siècle, c'est-à-dire à l'époque d'Aurélien, « le nom spécial de la monnaie d'appoint par opposition au numéraire d'or et d'argent¹. » Un contemporain d'Eutrope et d'Aurelius Victor, Lampride, dit en vantant l'économie d'Alexandre Sévère : *Scenicis nunquam aurum, nunquam argentum, vix pecuniam donavit*. Or, je ne vois pas quel profit un fonctionnaire, d'un rang aussi considérable que l'était Felicissimus, aurait pu tirer en volant soit sur le poids, soit sur le titre des monnaies de bronze frappées dans le seul atelier de Rome. Si *vitiare* signifiait « allier », il serait un non sens au sujet du bronze puisque le métal le moins cher qui entre dans la composition de cet alliage est le métal dominant, le cuivre. En Europe, l'étain a toujours eu une valeur supérieure à celle du cuivre : ainsi les cours d'aujourd'hui (6 septembre) sont à Londres de 2453 fr. pour la tonne d'étain et seulement de 1493 fr. pour la tonne de cuivre. A Rome, l'écart entre le prix de ces deux métaux était encore plus considérable ; à l'époque de Pline l'étain coûtait dix deniers la livre², et le cuivre ne devait pas revenir à plus de deux deniers, puisqu'alors trente-six as en cuivre rouge (sans alliage), pesant une livre poids, s'échangeaient couramment pour deux deniers et

1. Fr. Lenormant, *La Monn. dans l'antiq.*, I, 78.

2. *Hist. nat.*, XXXIV, XLVIII.

quart. Les Romains se servaient encore d'un autre alliage de cuivre pour les monnaies, l'orichalque ou cuivre jaune, le laiton que l'on obtenait par un mélange de cuivre et de zinc. Comme ces pièces en orichalque avaient, à poids égaux, une valeur commerciale double de celle des pièces en cuivre pur, on peut facilement conclure que le zinc, contrairement à ce que nous voyons aujourd'hui, coûtait plus cher à Rome que le cuivre. Reste le plomb, mais je crois que les auteurs qui ont regardé la présence du plomb dans les monnaies de bronze comme une altération frauduleuse ont commis un anachronisme, car, à Rome, le plomb coûtait au moins trois fois plus cher que le cuivre puisque Pline nous dit que, de son temps, le plomb valait sept deniers la livre¹. Il est vrai qu'à l'époque d'Aurélien le prix du plomb pouvait avoir baissé considérablement et, à l'appui, on pourrait citer ce passage de Vopiscus : *Cavit ut si quis æri plumbum miscuisset*².

Admettons que le gain produit par cette fraude ait été causé non pas, comme je le crois, par la différence de densité du plomb et du cuivre, mais par une dépréciation continuelle du plomb; admettons même que le cours de ce métal était alors, comme il l'est aujourd'hui, plus de quatre fois moindre que celui du cuivre. Cette objection, qui ne repose que sur une hypothèse, n'a pas grande valeur, et par un exemple pris dans le présent, nous allons montrer que cette fraude qui, même commise sur une petite

1. *Hist. nat.*, *ib.*

2. *Tacit. imper.*, IX.

échelle, pourrait procurer un profit de quelques sesterces à un pauvre diable de faux-monnaieur, n'a jamais pu fournir à Felicissimus un bénéfice assez considérable pour l'amener à fomenter une révolte et à se mettre à la tête d'une armée considérable de séditeux. L'atelier monétaire de Rome n'émettait de la monnaie d'appoint que pour les besoins locaux, puisqu'un grand nombre de villes provinciales avaient leurs ateliers particuliers. Nous n'avons aucune donnée sur la production de cet atelier de Rome, mais certainement il ne devait pas émettre annuellement une quantité de bronze égale à celle qui, de nos jours, est émise chaque année par l'Hôtel des monnaies de Paris pour la circulation de toute la France. Or, pendant une période de cinq ans, période égale à la durée du règne d'Aurélien, il a été émis en France pour un million de francs de monnaies de bronze¹ qui, au titre légal, ont dû exiger 95.000 kilos de cuivre. N'ayant pas à ma disposition les comptes de l'administration française, je prendrai, pour prix moyen de ce cuivre, le cours de Londres que j'ai cité tout à l'heure, 1.493 fr. la tonne. Ce même jour, le plomb coûtait à Londres 331 fr. la tonne. Si, pendant cette période de cinq ans, on avait, à la Monnaie de Paris, remplacé, dans tous les sous émis, les *neuf dixièmes* du cuivre par du plomb, on aurait réalisé pour cette période de cinq ans un bénéfice total de 99.331 fr. Croit-on qu'un favori, un intendant du trésor impérial, faisant partie de

1. Du 31 décembre 1878 au 31 décembre 1883. Cf. *Annuaire du bureau des longit.*, 1880, p. 198, et 1885, p. 320.

l'ordre équestre, ait risqué sa vie, provoqué une guerre civile des plus meurtrières, fait massacrer sept mille soldats de l'empereur, pour conserver annuellement un bénéfice illicite qui, au maximum, ne pouvait pas atteindre quinze ou vingt mille francs et qu'il devait partager encore avec tous ses complices, et cela dans une ville où l'on avait vu un philosophe comme Sénèque entasser en quatre années de faveur trois cents millions de sesterces¹ ?

La preuve que le texte d'Eutrope doit être pris à la lettre et qu'il s'agit uniquement de monnaies d'appoint et non de pièces d'or ou d'argent, c'est qu'Aurélien, ainsi que l'a démontré Eckhel², retira au Sénat son antique privilège de contrôler les émissions de bronzes et, jusqu'ici, on ne peut citer qu'un seul bronze d'Aurélien portant les sigles S. C. M. Mommsen dit même que les lettres S. C. ne se voient jamais sur les monnaies d'Aurélien ; s'il en était ainsi, ce ne serait pas Aurélien, mais son prédécesseur qui aurait retiré ce droit au Sénat⁴.

Une aussi grave révolution que cette guerre des monnayeurs qui a dû compromettre des milliers de personnes, n'a certainement pas été causée par le vol de quelques tonnes de cuivre. Il est vrai qu'Aurélien a laissé dans l'histoire une réputation de sévérité excessive, voire même de cruauté ; mais je crois qu'un examen moins superficiel de la vie de cet empereur, montrerait que ce défaut a été quelque

1. Tacit. *Ann.* XIII, 42.

2. *Doct. num.*, I, 79.

3. Cohen, *Descript. des monn. de l'emp. rom.*, V, p. 130, n° 47.

4. *Hist. de la monn. rom.* III, pp. 12 et 13.

peu exagéré par ses biographes. Aurélien, *main de fer*, a en définitive un caractère bien connu et qu'on retrouve souvent dans les armées. C'est un brutal, un homme vif qui crie, s'emporte, s'emballe. Il est *ferox* au sens latin du mot et cette épithète lui convient d'autant mieux qu'on l'applique aux chevaux emportés. Qui ne sait la fin de ces grandes colères quand elles sont habituelles chez un homme? La tempête apaisée, le calme revenu, on regrette toujours les ordres qu'on a donnés, les vœux qu'on a faits. Quand les habitants de Tyane lui ferment leurs portes, Aurélien jure qu'il ne laissera pas un chien vivant dans la ville : « *Canem in hoc oppido non relinquam* ». Quand la ville est prise et que les soldats lui en demandent le pillage, Aurélien n'autorise que le massacre des chiens : « *Canem negavi in hac urbe me relicturum, canes omnes occidite.* » Bien plus, il se fait adresser par le pythagoricien Apollonius cette prière en latin pour être mieux compris de ses soldats pannoniens : *Aureliane, si vis imperare, a cruore innocentium abstine! Aureliane, clementer te age, si vis vincere*¹. Celui qui a fait acquitter Zénobie par la cour martiale, malgré les injures que cette reine lui avait adressées; celui qui a pardonné aux habitants d'Antioche; qui, par deux fois, a épargné les Palmyréniens, aurait su éviter les massacres du mont Célius s'il ne s'était agi que de punir un misérable prévaricateur épris de gains illícites. Puisque, en somme, il ne fallait qu'empêcher le vol annuel d'une quinzaine de mille francs de cuivre,

1. Vopisc. *Aur.* XXII, XXIII, XXIV.

je crois qu'Aurélien, plutôt que de faire massacrer sept mille de ses compatriotes pannoniens, aurait préféré faire une rente à ce Félicissimus, voire même à lui en donner le capital, quitte après à faire disparaître sans bruit ce fonctionnaire infidèle et à confisquer ses biens. Cette politique, tout orientale, était assez dans le caractère d'Aurélien qui ne s'est jamais montré d'une morale bien austère. En partant pour la Syrie, il fait vœu de distribuer des couronnes de deux livres s'il revient vainqueur. Il prend Palmyre, s'empare de Zénobie et de ses trésors, et, pour s'acquitter de son vœu imprudent, distribue des couronnes de pain blanc au peuple qui attendait des couronnes d'or ¹. On connaît la façon dont il mit fin au règne de son compétiteur Tétricus : à Châlons-sur-Marne il se sert de cette tactique qui réussira si bien plus tard aux vainqueurs de Tell-el-Kébir. Si donc, Aurélien a agi avec tant de violence, si ses adversaires ont perdu tout espoir de pardon, c'est que la révolte de Félicissimus, la guerre des monnayeurs avait un caractère purement politique. Quant aux réformes financières, elles ne sont venues qu'après, elles ont été la conséquence et non la cause de cette guerre, et rien n'empêche de croire que ce ne soit uniquement pour racheter, au moyen de l'agio, toutes ces pièces injurieuses, qu'il ait, dans la suite, avec les trésors pris à Palmyre, fait frapper des monnaies de meilleur aloi que celles qui, depuis fort longtemps, étaient à la disposition du peuple romain.

Voici donc notre conclusion : pendant le règne

1. Vopisc. *Aur.*. XXXV.

d'Aurélien, les monnayeurs, sous la conduite de Felicissimus, provoquèrent dans Rome une guerre civile après avoir émis une monnaie *séditieuse* de même titre et de même poids que toutes les autres monnaies en cours.

Si, maintenant, nous voulons aller au delà de cette conclusion, si nous ne nous contentons pas, pour nous servir de l'expression de Pascal, de conclure en gros que cela fut, et si nous essayons de connaître les ressorts, les mobiles de cette révolution, c'est moins pour nous lancer sur la voie des hypothèses que pour montrer qu'une révolte causée par l'émission d'une monnaie séditieuse n'est pas un fait inexplicable et irrationnel dans l'histoire du règne d'Aurélien.

Déjà, sous Gallien, avait paru un *aureus* avec la légende GALLIENAE AVGVSTAE¹ ; mais il est peu probable qu'une chose pareille se soit renouvelée sous le règne d'Aurélien, car cet empereur n'avait pas le caractère efféminé de son prédécesseur dont le cœur était abruti de voluptés, *obstupefacto voluptatibus corde*². Du reste, les monnaies à légendes satiriques sont, comme certains pamphlets, destinées à circuler sous le manteau et non à amener tout de suite un changement dans le régime gouvernemental ; ce sont le plus souvent des œuvres anonymes faites pour les initiés et, si, par hasard, une de ces pièces tombe en la connaissance du pouvoir, il est fort difficile d'en retrouver l'auteur d'autant plus qu'au besoin, celui-

1. Cohen, *Descr. des monn. emp. rom.* 2^e édit. Paris 1885, V, n° 1111.

2. Treb. Pollio. *Gallieni duo*, IX.

ci, s'il est fonctionnaire puissant, trouvera toujours moyen d'en rejeter la faute sur quelque pauvre subalterne.

Notre fait a, sans aucun doute, une portée plus générale que l'émission d'une monnaie purement satirique, puisque le Sénat s'y trouva impliqué et se vit retirer le contrôle séculaire des émissions de bronzes¹.

Dans son *Histoire des Romains*, M. Duruy nous raconte en détail les guerres qu'Aurélien eut à soutenir contre Tétricus, contre Zénobie, etc. ; mais il ne nous dit rien des rapports tendus qui existèrent toujours entre ce prince et le Sénat. Les membres de cette assemblée ne se gênaient pas pour désigner Aurélien par l'épithète d'« escarpin », *carpisculus*, et la chose était si peu cachée, que cet empereur en eut connaissance pendant sa campagne de Syrie et qu'il crut devoir dans un premier mouvement de colère, adresser au Sénat un message commençant par ces mots : *Superest, Patres Conscripti, ut me etiam Carpisculum vocetis*. Quelles furent les suites de la colère impériale ? Vopiscus ne le dit pas, et nous ignorons si, dans cette occasion, Aurélien mérita une fois de plus son sobriquet populaire de *Pædagogus senatorum*².

L'empereur ne se contenta pas toujours, comme le croyait la plèbe romaine, d'agir en pion vis à vis des sénateurs ; il en fut trop souvent le bourreau, et cet homme que nous avons vu assez clément pour

1. Eckhel, *Doct. num.* I, 79 ; Mommsen, *Hist. monn. rom.* III, 12 et 13.

2. Vopisc. *Aur.* XXXVII ; XXX.

pardonner aux gens d'Antioche et de Tyane, pour faire acquitter Zénobie et l'installer ensuite dans une villa de Tibur, fit tuer, sous divers prétextes, la plupart des sénateurs : *plerisque senatoribus,..... quo facilius eos posset occidere* ¹.

Entre le Sénat et l'empereur, il y eut toujours une lutte sourde, mais continuelle, et c'est au sujet de cette lutte que Vopiscus est le plus obscur, le plus énigmatique, et qu'il essaye surtout de défendre son héros, voire même de nous le représenter comme un mal nécessaire, *necessarius magis quam bonus*; c'est à propos de cette lutte que tantôt le commensal de J. Tiberianus nous dit qu'Aurélien était le plus doux de tous les hommes, tantôt qu'il essaye de plaider les circonstances atténuantes en nous montrant qu'il était colère de sa nature et que, sans motif raisonnable, il avait tué sa nièce, qu'il avait fait condamner à mort un soldat pour avoir séduit son hôtesse, et une fille du palais pour avoir trop aimé un esclave. Mais ce que Vopiscus ne nous dit pas à propos d'Aurélien, il nous le laisse comprendre dans la suite par ses biographies de Tacite et de Probus. En marge du chapitre XIII de la vie de Probus, M. Naudet a écrit cette note sur son exemplaire de l'*Histoire Auguste* : « Révolution en sens républicain. Un mouvement pareil lors de l'avènement de l'empereur Tacite. » Et, en effet, nous assistons, à cette fin du III^e siècle, à une renaissance des idées républicaines. A la mort d'Aurélien, quand Tacite est proclamé empereur, ce n'est plus

1. Vopisc. *Aur.* XXXIX.

un maître que se donne le Sénat, c'est un délégué qu'il nomme, et il le fait bien sentir dans les lettres officielles qu'il adresse aux principales villes : « Nous avons recouvré le droit de déférer l'Empire, de nommer le prince. »

Ce réveil de l'esprit républicain avait déjà commencé pendant le règne du voluptueux et pacifique Gallien. Plus tard, quand Claude mourut sur les bords du Danube, le Sénat essaya de faire un empereur. D'accord avec le peuple de Rome, il acclama Quintillus, espérant que cet Auguste pourrait réfréner la soldatesque barbare, mais ce prince ne put s'opposer à la volonté de l'armée qui avait choisi Aurélien pour empereur, et, après un règne de vingt jours¹, peut être même de dix-sept², il s'ouvrit les veines, et le Sénat dut s'incliner devant l'élu des légions de Pannonie. C'est de cette époque que date ce bronze unique d'Aurélien portant les sigles S. C.

Après la mort de Quintillus, Aurélien s'avança vers sa capitale, mais, en chemin, il fut arrêté par les Marcomans qui ravageaient le Nord de l'Italie. Pendant la concentration des troupes romaines, les barbares se ruèrent sur l'armée impériale et lui infligèrent une défaite qui faillit anéantir l'Empire romain : *Tanta apud Placentiam clades accepta est ut Romanum pene solveretur imperium*³.

A la nouvelle de ce désastre, la panique fut grande à Rome et le peuple se souleva. Pendant le règne

1. Vopisc. *Aur.* XXXVII.

2. Treb. Pollio, *Div. Claud.* XII.

3. Vopisc. *Aur.* XXI.

de Gallien, dans une circonstance semblable, le Sénat avait prescrit des levées et armé les citoyens. Sous Aurélien, il fit peut-être davantage, et qui sait s'il ne nomma pas un *imperator* pour mener à l'ennemi les citoyens enrôlés. C'est là une hypothèse, mais nous savons ce que l'on peut faire dans une capitale menacée quand on y apprend l'anéantissement de l'armée que commande l'empereur.

Vopiscus ne nous donne aucun détail sur ce Quatre-Septembre avorté ; il ne nous dit pas si ce fut alors qu'on frappa cette monnaie injurieuse pour Aurélien, ni si Félicissimus, oubliant sa nomination qu'il devait à l'empereur pannonien, se constitua un des chefs de ce mouvement populaire ; il nous dit simplement que la crainte des Marcomans causa dans Rome de sérieuses séditions : *In illo autem timore, quo Marcomanni cuncta vastabant, ingentes Romæ seditiones motæ sunt.* Mais, plus loin, le panégyriste d'Aurélien est forcé d'ajouter qu'une fois la guerre des Marcomans terminée, l'empereur qui était, de son naturel, très emporté, se rendit à Rome fou de colère et avide de se venger de ces émeutes. Après que les meneurs eurent été massacrés, les séditions furent cruellement comprimées et quelques sénateurs furent mis à mort¹

Il est à remarquer qu'à propos de ces séditions qui éclatèrent pendant cette première année du règne

1. Vop. *ib.* — Finito prælio Marcomannico, Aurelianus, ut erat natura ferocior, plenus irarum Romam petit, vindictæ cupidus, quam seditionum asperitas suggerebat : incivilius denique usus imperio, vir alias optimus, seditionum autoribus interemptis, cruentius ea quæ mollius fuerant curanda compepsuit. Interfecti sunt enim nonnulli etiam nobiles senatores.

d'Aurélien, Vopiscus emploie toujours la forme plurielle et qu'il se sert des mêmes expressions, des mêmes tournures que nous avons rencontrées dans le récit de la guerre des monnayeurs, que la plupart des historiens modernes placent sans fondement dans la troisième ou la quatrième année du règne de cet empereur.

AL. SORLIN DORIGNY.

Constantinople.

MONNAIES BARBARES

D'ARGENT

TROUVÉES DANS LE CIMETIÈRE MÉROVINGIEN D'HERPES.

Pl. V.

Le cimetière mérovingien découvert par M. Philippe Delamain sur le territoire de la commune de Courbillac (Charente), au lieu dit Herpes, et qui a livré tant de bijoux remarquables, n'avait jusqu'ici apporté à la numismatique aucun document nouveau¹. Mais M. Ph. Delamain, qui n'avait entrepris ces fouilles que dans l'espoir de découvrir des monnaies antiques vient de recevoir le prix de sa persévérance. Il a trouvé dans la main d'un mort onze petites monnaies d'argent soudées les unes aux autres par l'oxydation, réunies en forme de rouleau et qui, pour être très barbares, n'en sont pas moins intéressantes.

Ces onze petites pièces échappent à une description détaillée. Le caractère le plus saillant, c'est l'extrême minceur du flan. Les légendes sont réduites

1. Voyez une lettre de M. Ph. Delamain à M. Alexandre Bertrand, dans la *Revue archéologique*, juillet-août, 1889, p. 162. Voyez aussi : Ph. Delamain, *Le cimetière mérovingien d'Herpes*, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1890, p. 373.

à une série de traits verticaux ; sur plusieurs d'entre elles on distingue un ou deux O à l'exergue (pl. V, n^{os} 12 et 14), sur une autre, deux N dans la légende du revers (pl. V, n^o 14). Au droit, un buste diadémé occupe le champ ; le type impérial est assez bien conservé ; toutefois, la monnaie figurée sous le n^o 13 présente un buste diadémé dont la draperie affecte une forme trapézoïdale propre aux bustes des monnaies mérovingiennes ; sur une autre (pl. V, n^o 15), l'épaule est ornée d'une croix. Neuf de ces monnaies ont pour type du revers un personnage tournant la tête à gauche, accosté de deux traits verticaux perlés, rompus à mi-hauteur par un anneau faisant saillie à l'extérieur (pl. V, n^o 12). Deux autres pièces (pl. V, n^{os} 14 et 15) offrent une variété de ce type ; le personnage du revers paraît tourner la tête à droite ; de plus, on remarque au dessus de l'épaule droite un petit trait horizontal avec deux pendants. Ces monnaies pèsent : 0 gr. 380 ; 0.290 ; 0.277 ; 0.270 ; 0.260 ; 0.250 ; 0.225 ; 0.210, 2 exemplaires ; 0.200. Les numismatistes parisiens devront à la libéralité de M. Ph. Delamain de pouvoir les étudier tout à loisir, les deux pièces figurées sous les n^{os} 12 et 14 ayant été données par lui à la Bibl. nationale.

Il est impossible de n'être pas frappé de l'analogie qui existe entre ces monnaies et celles qui ont été trouvées dans les cimetières d'Eprave (province de Namur) et auxquelles M. Cumont a consacré récemment une étude dans la *Revue belge*¹. Mais, tandis

1. G. Cumont, *Monnaies franques découvertes dans les cimetières francs d'Eprave*, dans *Revue belge de numismatique*, 1890, p. 212.

que, sur les pièces d'Eprave, on peut retrouver la signification des légendes altérées, et que sur l'une d'elles le nom de *Valentinianus* est lisible, sur les pièces d'Herpes, au contraire, les légendes sont simplement simulées. De plus, le type du revers n'est pas le même.

M. Cumont a parfaitement établi que les barbares qui ont frappé les monnaies d'Eprave ont imité un revers analogue à celui qui se présente communément sur les monnaies romaines du v^e siècle : Rome casquée, assise sur une cuirasse, tenant de la main droite un globe surmonté d'une victoire, et de la main gauche une lance renversée. Les monnaies d'Eprave nous montrent Rome assise non sur une cuirasse mais sur un siège pliant, tenant une croix à longue hampe au lieu d'une lance. Attribuer ces modifications aux artistes barbares serait trop accorder à leur imagination. Il est évident qu'ils avaient sous les yeux, comme l'a remarqué M. Cumont, un prototype qui n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

Le prototype du revers des monnaies d'Herpes est différent. C'est Rome casquée, assise sur un trône à dossier, tournant la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe, et de la gauche une haste. Cette personnification de Rome apparaît à la fin du iv^e siècle sur le *miliarense* de Gratien, avec la légende *Virtus Romanorum* ; les montants du trône sont perlés ; deux globules ou deux annelets marquent les points d'attache du siège aux montants. Ce type est encore gravé sur les monnaies d'argent de Valentinien, de Théodose, avec les légendes *Concordia Augustorum* et *Virtus Romanorum*, de Maxime, de

Flavius Victor, d'Honorius, avec la légende *Gloria Romanorum* (pl. V, n° 9), et enfin de Sébastien.

M. Cumont a publié une petite pièce d'argent, de ce type, conservée au Cabinet des médailles de Marseille ; on y lit le nom d'Honorius, la légende *Gloria Romanorum*, légèrement altérée, et la marque de l'atelier de Ravenne ; le style assez médiocre et le poids très faible, 0.400, doivent la faire considérer comme une imitation barbare ; il convient de la rapprocher des monnaies trouvées à Herpes. Cependant la figure du revers est encore voisine du prototype ; elle s'en éloigne sur une monnaie d'argent qu'a fait connaître M. Espérandieu. Il s'agit d'une pièce au nom d'Anthemius, trouvée à Poitiers par le R. P. de la Croix, décrite et figurée dans la *Revue numismatique*¹, mais si inexactement qu'il est indispensable d'en donner un nouveau dessin (pl. V, n° 10). Le poids est de 0 gr. 48. On remarquera à l'exergue du revers l'inscription **CONOB** qui n'a aucun sens sur une pièce d'argent et qui montre assez que nous ne sommes pas en présence d'un produit d'atelier impérial.

Du même style que la pièce d'Anthemius est celle que M. le baron de Baye a trouvée dans le cimetière de Bergères-les-Vertus (Marne)², et dont nous donnons le dessin sous le n° 11 de la pl. V. Il semble que la légende du droit soit une déformation du nom de Valentinien. Au revers on lit **GLORIA ROMA-**

1. Année 1888, p. 474.

2. Baron J. de Baye, *Cimetière de Bergères-les-Vertus (Marne)*, Arcis-sur-Aube, 1890, in-8°. (Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*.) J'adresse mes remerciements les plus sincères à M. le baron de Baye, qui a bien voulu m'autoriser à publier cette pièce.

NORVM et, à l'exergue, **CONOB**. Cette pièce pèse 0 gr. 27.

M. Cumont a justement rapproché des monnaies d'Eprave quelques monnaies d'argent barbares, à flan mince, les unes trouvées dans des cimetières mérovingiens et publiées dans différents ouvrages, les autres conservées au Musée britannique et au Cabinet de France, mais dont la provenance est inconnue. Je puis ajouter d'autres monnaies du même genre.

Celles qui sont figurées sous les n^{os} 2 à 7 de la pl. V ont été trouvées dans le cimetière de Villedomange, près de Reims¹. Les n^{os} 2 à 6 sont tout à fait du même style que les pièces d'Eprave. Les n^{os} 2 et 5 pèsent 0,350; le n^o 4, 0,320; le n^o 6, 0,250; j'ignore le poids du n^o 3. Quant à la monnaie n^o 7, qui a fait partie de la collection d'Amécourt, elle est aujourd'hui au Cabinet de France². Le revers procède d'une monnaie où Rome était représentée, non plus avec une Victoire, mais avec un globe crucigère dans la main droite.

C'est encore Rome assise qui orne le revers d'une monnaie au nom d'Anastase, pesant 0 gr. 450, (pl. V, n^o 8), donnée par M. Benjamin Fillon au Cabinet de France, en 1879, avec deux autres monnaies, les n^{os} 17 et 18 de notre planche, et plusieurs bijoux mérovingiens, tous objets provenant d'une même trouvaille.

1. J'en dois la connaissance à M. Maxe Werly, qui, avec sa libéralité habituelle, m'a donné les excellents dessins qu'il avait faits. Je lui adresse mes plus sincères remerciements.

2. Prou, *Inventaire sommaire des monnaies mérov. de la coll. d'Amécourt*, n^o 1086.

Le nom de l'empereur Anastase se présente aussi sans aucune altération sur la pièce n° 16 de la pl. V, trouvée à Villedomange, mais le type du revers est différent. C'est une Victoire de profil, debout, tournée à droite, tenant une palme de la main gauche, et de la droite une couronne.

Nous retrouvons le même type, plus grossièrement dessiné, sur les deux monnaies n° 17 et 18 dont nous avons indiqué plus haut la provenance. Les n° 16, 17, et 18 pèsent respectivement 0.300, 0.251 et 0.110. Ces deux dernières pesées n'ont aucune importance puisqu'elles s'appliquent à des pièces fortement échanrées.

Enfin les deux monnaies dessinées sous les n° 19 et 20 appartiennent à la trouvaille de Villedomange. Il semble que le nom de l'empereur écrit au droit, soit, au moins sur le n° 19, une déformation de **D N VALENTINIANVS P F**. Au revers, une Victoire, debout, de profil, à gauche, tenant une croix à longue hampe. Ce type n'a pas été, que je sache, signalé jusqu'ici sur les monnaies d'argent romaines; il est propre à l'or. La monnaie n° 19 pèse 0.250, et la dernière, 0.270.

A quelle époque doit-on rapporter la fabrication des espèces que nous avons décrites. Tout d'abord, il convient de distinguer entre celles où le nom de l'empereur est très lisible et celles où il est méconnaissable. Les premières, aux noms d'Honorius, de Théodose, de Valentinien, d'Anthemius et d'Anastase, sont sorties d'ateliers barbares. L'incorrection des figures et des légendes ne laissent place sur ce point

à aucun doute. Mais sont-elles contemporaines des empereurs dont elles portent les noms, ou, tout au moins peu postérieures ? En d'autres termes, appartiennent-elles au v^e siècle et aux premières années du vi^e siècle, ou bien à la période mérovingienne ? Il est difficile de répondre à cette question en toute certitude. Si l'on admet que ce sont des pseudo-romaines, leur attribution au v^e siècle ne s'impose pas. En effet, les monnaies du v^e siècle et même celles du Haut-Empire avaient encore cours aux vi^e et vii^e siècles ; du moins, les sépultures de cette époque en ont-elles fourni un très grand nombre ; elles ont donc pu être employées comme modèles dans les ateliers mérovingiens. En faveur de cette opinion, on pourrait invoquer deux pièces d'argent découvertes dans une tombe mérovingienne, à Arcy Sainte-Restitue, par M. Frédéric Moreau et étudiées par M. A. de Barthélemy¹. Elles présentent au droit le nom d'Honorius très nettement gravé ; cependant la forme de la croix ancrée qui orne le revers doit les faire reporter plutôt vers la fin de la période mérovingienne qu'au commencement. D'autre part, les monnaies d'argent, dont nous cherchons à déterminer la date, ont, en dépit des altérations des légendes et de la barbarie des figures, un aspect bien romain. Elles ne sont pas très éloignées de leurs prototypes. Aussi sommes-nous portés à les considérer comme remontant à la fin du v^e siècle ou au commencement du vi^e. Si l'on considère que toutes celles d'entre ces monnaies

1. Notice dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1878, p. 151.

dont on peut constater l'origine ont été trouvées en Gaule, l'on n'hésitera pas à les donner à l'un des peuples barbares établis en Gaule à la fin du v^e siècle, les Francs, les Burgondes ou les Wisigoths, et plutôt au premier qu'aux deux autres. La raison en est qu'il faut certainement faire rentrer dans le monnayage mérovingien, comme on le verra plus loin, les monnaies trouvées à Herpes et qui sont la dégénérescence de monnaies où le nom de l'empereur est encore lisible, comme celles d'Honorius et d'Anthemius citées plus haut. Toutes ces pièces forment donc une série continue, appartenant à des périodes diverses d'un même art. Ce n'est pas à dire que les Burgondes et les Wisigoths n'aient pu émettre des pièces du genre de celles que nous étudions, mais elles ont dû avoir le caractère particulier que ces peuples ont donné à leurs imitations de la monnaie romaine. Voici, par exemple, le dessin d'une pièce d'argent (pl. V, n^o 1), au nom d'Honorius, à flan mince, que nous regardons comme wisigothe. Elle appartient au Cabinet de France.

Les onze monnaies d'Herpes, dont les légendes sont simulées, sont plus faciles à dater. Sur l'une d'elles (pl. V, n^o 15), en effet, le buste impérial est orné d'une croix; or, la croix ainsi placée apparaît pour la première fois sur les tiers de sou d'Anastase (491-513); cette pièce ne peut donc être antérieure au vi^e siècle. Bien qu'il y ait entre les onze pièces que nous étudions quelques différences de style, leur fabrique est à peu près la même, et celles qui sont les moins barbares ne sauraient être beaucoup antérieures à celles

qui le sont le plus. Si nous comparons ces monnaies à la pièce d'Anthemius (pl. V, n° 10), qui, elle, peut dater au plus tôt de 467 et qui présente au revers le même type de Rome assise, nous constaterons qu'elles sont beaucoup plus barbares, que la figure du revers est presque méconnaissable, et nous serons amenés à en faire descendre la fabrication au moins jusqu'au milieu du vi^e siècle¹, par suite à y voir un produit du monnayage franc en Gaule, en un mot, à les classer parmi les monnaies mérovingiennes. Elles ont d'ailleurs des analogies de style avec les pièces de cette série. C'est ainsi que la tête d'une des pièces dessinées sur la pl. V, sous le n° 13, présente la bouffissure qui caractérise les têtes gravées sur les tiers de sou de Besançon.

Il nous reste à déterminer la nature de ces pièces. Le fait que toutes celles dont on connaît la provenance ont été découvertes dans des sépultures, pourrait faire songer à des pièces essentiellement funéraires, fabriquées tout exprès pour être enfermées dans les tombeaux, quelque chose comme les *danachès* grecques. Nous ne nous arrêterons pas à cette hypothèse, car les monnaies qu'on rencontre le plus souvent avec les cadavres des vi^e et vii^e siècles sont des monnaies romaines de bonne fabrication et surtout des bronzes. Elles sont placées souvent dans une bourse de cuir, ou dans la bouche du mort, rarement dans sa main². D'autres fois, elles sont percées

1. J'ajouterai que la monnaie romaine la plus récente trouvée dans les sépultures d'Herpes était une monnaie de Justinien. (Delamain, *Revue de Saintonge*, p. 380.)

2. Sur les pièces trouvées dans la main des morts, voyez Cochet, *Le tombeau de Childéric*, p. 428. Dans une des tombes du cimetière de Tourville-la-

et servent d'amulettes ou de pendeloques. Les pseudo-romaines du genre de celles qu'ont fournies les cimetières d'Eprave et d'Herpes sont très exceptionnelles. La liste des trouvailles qui en ont été faites ne serait pas longue à dresser. Sur six cents tombes explorées par M. Delamain, une seule lui a fourni les pièces que nous publions. Il en serait tout autrement si nous avions affaire à des oboles funéraires. Ce ne sont pas non plus des ornements dans la main d'un mort. Seraient-ce des talismans, comme M. A. de Barthélemy le pensait des pièces d'Arcy Sainte-Resitue? C'est un point sur lequel il serait difficile de se prononcer.

Pour ma part, je préfère y voir de véritables espèces monétaires. Qu'on ne m'objecte pas l'extrême minceur des flans qui fait que la pression des doigts suffirait à les briser. Les pièces non rongées par l'oxydation résistent assez bien. De plus, M. Cumont a déjà répondu que quantité de deniers du moyen âge ne sont ni plus épais, ni plus solides.

Plutôt que d'y chercher des divisions d'un denier franc imaginaire comme l'ont fait Thomas¹ et Pétigny², pour des pièces analogues, il paraît plus rationnel de les rattacher au système monétaire romain adopté par les barbares après leur établissement sur le territoire de l'Empire. Or, il suffit de parcou-

Rivière, un mort tenait dans sa main trois monnaies de Gallien, de Claude le Gothique et de Constantin le Jeune. Voyez Cochet, *Répertoire archéol. du dép. de la Seine-Inférieure*, p. 331.

1. Thomas, *Description de cinq monnaies franques inédites trouvées dans le cimetière mérov. d'Envermeu*.

2. Pétigny, *Compte rendu du mémoire de Thomas*, dans *Revue numismatique*, 1855, p. 65.

rir les cartons d'un médaillier un peu riche pour y trouver une série de monnaies d'argent romaines du v^e siècle du même module que les monnaies pseudo-romaines d'Honorius, de Théodose, de Valentinien, d'Anthémius et d'Anastase. Nous citerons comme exemple la pièce d'Honorius figurée pl. V, n^o 9. Ces monnaies romaines, il est vrai, ont un poids plus élevé, compris entre 1 gr. 04 et 1 gr. 25, tandis que la plus lourde des monnaies publiées par M. Cumont, celle au nom de Théodose conservée au Musée britannique, ne pèse que 0.907. La plus légère parmi les pièces barbares où le nom de l'empereur n'est pas encore déformé est celle d'Anastase trouvée à Ville-domange et dont le poids descend à 0.30. Cet écart assez considérable entre les pseudo-romaines et les romaines d'argent de même module ne doit pas nous arrêter dans notre assimilation. Les pièces barbares sont toujours d'un poids moindre que les romaines. De plus, aux v^e et vi^e siècles, on remarque des différences de poids très grandes entre les divers exemplaires d'une même pièce, également bien conservés et sortis les uns et les autres d'ateliers impériaux. Aussi, pour la plupart des paiements avait-on recours à la balance, l'effigie impériale gravée sur les monnaies d'argent ne garantissant que le titre du métal et non le poids. Quant à déterminer le nom que les Romains donnaient à la pièce d'argent dont nous avons fait dessiner (pl. V, n^o 9) un exemple, c'est ce à quoi nous n'avons pu parvenir. C'est une fraction du *miliarense*, mais laquelle? Nous ne saurions le dire.

Le style des monnaies trouvées à Herpes nous a fait en placer l'émission au milieu du vi^e siècle. Cette hypothèse trouve une confirmation dans le module et le poids de ces pièces. On connaît un assez grand nombre de monnaies d'argent du même module frappées sous Justinien ; ce sont des siliques. Pinder et Friedlander en citent une¹ qui pèse 0.90, et il en est dont le poids s'abaisse jusqu'à 0.68². Comme le poids des monnaies d'Herpes est compris entre 0.380 et 0.200, il est vraisemblable que ce sont des demi-siliques.

L'étude des onze monnaies découvertes par M. Ph. Delamain dans une sépulture du cimetière d'Herpes nous amène donc à cette conclusion qu'il y a eu dès le vi^e siècle, dans les pays soumis à la domination mérovingienne, un monnayage d'argent, qui a eu pour point de départ, tout comme le monnayage des Goths et des Vandales, la contrefaçon des monnaies romaines contemporaines.

Maurice Prou.

1. Pinder et Friedländer, *Die Münzen Justinians*, p. 27.

2. Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, trad. Blacas, t. IV, p. 108, n° 9.

ESSAI

SUR

LE MONNAYAGE DES SUÈVES

Pl. VI et VII.

Le défaut de documents historiques et le très petit nombre de monnaies suèves connues jusqu'à présent, ne peuvent guère permettre qu'un simple aperçu sur la numismatique des Suèves : ce n'est pas autrement que nous présentons cette étude¹.

Les triens dont nous allons nous occuper ont tous

1. Les monnaies des Suèves d'Espagne n'ont cessé de préoccuper les numismatistes des deux côtés des Pyrénées. Dès 1759, dom Luis Joseph Velazquez publiait ses *Conjeturas sobre las medallas de los Reyes Suecos*, étude intéressante, mais qui ne fait connaître aucune monnaie pouvant être attribuée avec certitude à l'un de ces princes. Eckhel et Lelewel décrivent tous deux, plus tard, le premier, dans sa *Doctrina numorum veterum*, le second, dans sa *Numismatique du Moyen Age*, une pièce d'argent unique de Ricchiaire, acquise à la vente Gosselin par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. MM. Allen et Teixeira, d'Oporto, insérèrent, en 1865, dans la *Revue numismatique française*, une notice qui faisait connaître, pour la première fois, les espèces d'or des Suèves. Le comte de Salis, en 1867 et 1868, préparait, sur le même sujet, une étude approfondie que la mort l'empêcha d'achever, mais dont les traces existent, dans le classement des monnaies des peuples barbares, au British Museum. Le Dr D. Pedro Augusto Dias, dans le catalogue des monnaies de D. Eduardo Luiz Ferreira, qu'il rédigea en 1877, décrit sept triens suèves, dont cinq offrent des légendes indéchiffrables. L'année suivante, M. C.-F. Keary fit paraître dans le *Numismatic chronicle*, sous le titre de *The Coinage of Western Europe*, une série d'articles très remarquables. La compétence incontestable de l'auteur nous fait regretter qu'il ne se soit pas étendu davantage sur le monnayage des Suèves.

été recueillis en Portugal; on n'en rencontre de semblables dans aucune autre partie de la Péninsule ibérique, ni de ce côté-ci des Pyrénées. Ils ne peuvent donc avoir été émis que par l'une des nations germaniques qui occupèrent la Galice ou la Lusitanie au v^e ou au vi^e siècle de notre ère, c'est-à-dire par les Suèves, par les Alains, par les Vandales ou par les Wisigoths¹. Mais ces trois derniers peuples doivent être éliminés.

En effet, les Alains disparurent en 418 avant le règne de Valentinien III, et nos triens sont au nom et à l'effigie de cet empereur². Les Vandales abandonnèrent l'Espagne en 429³, lorsque Valentinien III

1. Après avoir franchi les Pyrénées, en octobre 409 (Idace, 13 octobre 409, Isidore de Séville) : (Aera 409 de J.-C., *Suevorum Historia*, Migne, § 85) et dévasté l'Espagne pendant deux années consécutives, en refoulant devant eux les garnisons romaines jusque dans la Tarraconaise, les Suèves commandés par Hermanric, les Alains par Respandial et les Vandales par Godegisèle, se partagèrent les autres provinces de l'Espagne. Les Suèves et les Vandales s'établirent en Galice; les Silinges, une branche des Vandales, se fixèrent dans la Bétique et les Alains dans la Lusitanie et la Carthaginoise. (Galliciam enim Vandali et Suevi occupant. Alani, Lusitaniam et Carthaginiensem provinciam Vandali, cognomine selingui. *id.*, *ibid.*, 73.)

2. En 418, les Alains et les Silinges, définitivement dépossédés par Walia, roi des Wisigoths, stipendiaire des Romains, se réfugièrent en Galice auprès de Gonderic qui avait succédé depuis sept ans à son père Godegisèle. Les Alains avaient perdu leur royaume et vu périr Atax, leur second et dernier roi, dans une sanglante bataille où la plupart des Silinges avaient été tués. (Wandalos Selingos in Bætica omnes belle exstinsit. Alanos, qui Vandalis et Suevis potantabentur, adeo cocidit, ut extincto Atace rege ipsorum, pauci qui superfueraut, oblito regni nomine, Guinderici regis Vandalorum qui in Galliciam resederat, de regimini subjugarent. *Id.*, *ibid.* 22.)

3. En 419, après le décès de Walia, Conderic, chassé de la Galice par les Suèves (Cf. Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, II, 2; Idace, éd. Sirmond, p. 22; Isidore de Séville, § 73, et Marcus, *Histoire des Vandales*, p. 110 et 111), abandonne cette province, et, suivi de tous ses Vandales et de ce qui restait des Alains, fait une seconde irruption dans la Bétique, s'en empare, et pendant dix années, sans que les armées romaines puissent l'en empêcher, ravage les trois quarts de l'Espagne, les îles voisines ainsi que les côtes de la Mauritanie. (Isidore de Séville, § 73; suivant Idace, p. 22, ils pillèrent les côtes de la

avait à peine atteint sa dixième année, tandis que, sur plusieurs de nos monnaies dont un même type particulier décèle une même origine, l'empereur est représenté beaucoup plus âgé. Quant aux Wisigoths, il ne semble pas qu'ils aient frappé de triens en Espagne avant la disparition du royaume des Suèves et, en tout cas, ainsi que nous l'avons démontré dans un précédent travail¹, pas avant le règne de Justinien I^{er}.

Il est donc hors de doute que les tiers de sou que nous allons décrire et étudier, ne peuvent appartenir qu'aux Suèves établis en Espagne.

Le classement chronologique et géographique des monnaies suèves présente de sérieuses difficultés. La série entière des rois suèves n'est pas connue; il existe une lacune de 82 ans, si ce n'est plus², sur les 175 ans que dura la domination des Suèves en Espagne; de plus, les auteurs anciens, même les

Mauritanie, débarquèrent dans les îles Baléares et ravagèrent jusqu'à la Corse.) En 427, Gonderic est assassiné par son frère Genséric; ce dernier, au mois de mai 429 (en 428, suivant Isid. de Séville; Idace qui demeurait en Espagne et fut témoin de ces événements leur assigne l'année 429. Cf. aussi Marcus, p. 24, notes du chap. IV. Pour le nombre des émigrants, voir Victor, *de Vita*, 1, 1; et Procope, *Vandal.*, I, 5), quitte l'Espagne pour toujours, emmenant avec lui 80.000 barbares, avec lesquels il passe en Afrique.

1. A. Heiss, *Description générale des monnaies wisigothes*, p. 24. Paris, impr. nat. 1872.

2. Quoique Sidoine Apollinaire, Idace, Procope, Cassiodore, Jean de Biclara, saint Grégoire de Tours, Isidore de Séville, et bien d'autres nous aient légué de précieux renseignements sur les invasions des barbares dans l'Ouest de l'Europe, il n'en existe pas moins une lacune de 82 ans, si ce n'est plus, sur les 175 ans, durée de la monarchie des Suèves en Espagne. La chronique d'Idace se termine en 468, à la mort du roi suève Remismond; Isidore de Séville passe sans transition de Remismond au roi Théodemir, dont il place l'avènement en 559. (De 458 à 559, suivant Isidore de Séville, qui passe sous silence Carriaric; ce dernier, d'après Grég. de Tours, aurait régné sur les Suèves de 550 à 559.)

contemporains, ne sont pas tous d'accord sur les dates des évènements non plus que sur la durée des règnes dont ils parlent¹. Enfin, les Suèves, comme tous les autres barbares, n'émirent que des monnaies copiées sur celles des empereurs, les rois barbares n'inscrivaient leurs noms que sur les espèces d'argent, l'or seul recevait l'effigie impériale; ce n'était pas seulement en signe de subordination au pouvoir impérial qu'ils agissaient ainsi, mais encore dans le but de faciliter la circulation de leur numéraire : le commerce du monde entier n'acceptant depuis plusieurs siècles que l'or frappé aux « éternelles figures des Césars² ».

Les premières émissions suèves furent calquées sur des triens d'Honorius. Sous le règne de son successeur, les Suèves modifièrent le type des revers impériaux; ils le transformèrent, sur leurs espèces, en un autre type très caractéristique, qu'on peut appeler leur type national. Ils frappèrent leurs premières et leurs dernières monnaies à Bracara, dans la Galice, qu'ils conquièrent en 409³ et qu'ils perdirent avec leur nationalité en 584⁴. Après avoir

1. Idace met en 441 le décès du premier roi des Suèves; Isidore neuf ans plus tôt. (*Suevorum historia*, § 90-91-92.) Isidore fait tuer, en 449, un roi suève qu'il nous montre perdant une bataille en 453. (Idatius, v. 17. Isid. de Sév., *Suèv.*, 231, 12, éd. Vulcanus, mais rectific. éd. Migne.) Jornandès se sert, pour repousser les Vandales en 427, d'un roi wisigoth mort depuis 419. (Is. *Suèv.* 232, 12, éd. Vulcanus, mais rectific. éd. Migne.) (« Nam duodecimo anno regni Valis... eo tempore, quo Hierius et Ardaburius consules existissent (ils étaient consuls en 527 et Valia avait succédé à Sigeric en 416), mais Valia... « anno imperii Honori xxv Rege Valia defuncto, etc. » (Is. de Sév., *Hist. de Reg. Goth.*, § 23), la 25^e année du règne d'Honorius monté sur le trône en 395, est 419 ou 420.

2. Cf. Procope, *Bell. Goth.*, III, 33.

3. Voir p. 147 note 1.

4. Voir p. 161 note 1.

annexé la Lusitanie au royaume des Suèves, leur second roi, Ricchila, transporta vers 430, le siège du gouvernement à Emérita¹ et y fonda un atelier monétaire. La Lusitanie ayant été reprise aux Suèves, vers la fin de 456, par les Wisigoths, et le royaume des Suèves réduit de nouveau à la Galice et aux Asturies, la fabrication des monnaies dans cette province dut reprendre son ancienne activité.

D'après ce qui précède, nous proposons de classer les monnaies suèves en trois suites :

- Premières émissions galiciennes, de 411 à 456 ;
- Emissions lusitaniennes, de 430 à 457 ;
- Dernières émissions galiciennes, de 457 à 484.

I. — PREMIÈRES ÉMISSIONS GALICIENNES

1. (DN) HNORIVS P F AVG. Buste diadémé, à droite.
 R̄. Croix équilatérale dans une double couronne ;
 à l'exergue, entre les lemmisques : CON.
 Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)
2. DN PLA VALENTINIANVS PC. Buste diadémé de
 Valentinien III jeune, à droite.
 R̄. Croix équilatérale dans une double couronne

1. L'émigration en masse des Vandales (voir p. 148, note 1) ne rendit pas aux Romains les provinces abandonnées par ces barbares. Les Suèves s'emparèrent de la Bétique entière et d'une partie de la Carthaginoise ; leur roi Ricchila, fils d'Hermanric, s'annexa ensuite la Lusitanie et, du vivant même de son père, transféra le siège du gouvernement à Emerita où il mourut en 448. (Hermericus... morbo oppressus... Recchilianem filium suum in regnum substituit qui cum magna parte exercitus missus, Andevotum Romanæ militiæ ducem cum multis copiis ad singulum Beticæ provinciæ fluvium (*Le Jenil*), inito bello, prostavit, magnis ejus auri argentiq̄ue copiis occupatio. Inde Emeritam obsessam ineditur, atq̄ue obtentam propria regno associat... atque indè Emerita... vitam finivit. Isidore de Séville, § 85.)

avec lemnisques en haut et en bas; à l'exergue : **CONOB.**

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

3. **DN PLA VALENTIANV.** Même buste.

℞. Croix équilatérale dans une double couronne, les lemnisques du haut et du bas sont réunis par deux arcs de cercle perlés; à l'exergue : **OD.**

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

4. **DI N VINTIVITANVS AVG.** Même buste.

℞. Comme le précédent, mais les lemnisques sont transformés en ligne droite; à l'exergue : **CONOB.**

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

5. **Q VALENTIINV AVG.** Même buste.

℞. Comme le précédent.

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

6. **Q VALENTANYNVS PC.** Même buste.

℞. Comme le précédent.

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

A la suite galicienne appartiennent le triens n° 1, à l'effigie et au nom d'Honorius, et les triens n° 2, 3, 4, 5, 6, à l'effigie de Valentinien III.

Le type des revers n° 4, 5 et 6 est celui que nous appelons le type national des Suèves; il indique leur autonomie: il procède du n° 3, modification du n° 2 dont le prototype est le n° 1.

Sur ces six triens l'empereur est représenté très jeune; c'est pourquoi nous croyons pouvoir en attribuer l'émission au premier roi des Suèves d'Espagne, Hermanric, qui mourut en 441, lorsque Valentinien III était âgé de 22 ans.

7. **DN VALENTINANVS VIC.** Buste diadémé de Valentinien III, à droite, tenant la *mappa*.

℞. Comme celui du n° 6 ; à l'exergue : **NONOC.**

Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)

8. Type et légende du n° 7.

℞. Même type que le précédent, mais avec un double lemnisque en haut, et à l'exergue : **CONOB.**

Or, triens. (Communiqué par D. José Alves Carneiro.)

9. **DN VALENTINANVS PC.** Même buste.

℞. Semblable au précédent ; à droite, la marque Δ ; à l'exergue, **CONOB.**

Or, triens. (Communiqué par D. Eduardo Luis Ferreira Carmo.)

10. **DN VALENTINANVS (P) C.** Même buste.

℞. Semblable au précédent, sans la marque Δ ; à l'exergue : **CONOB.**

Or, triens. (Communiqué par D. José Alves Carneiro.)

Les triens 7, 8, 9 et 10 se distinguent des précédents par la *mappa* que tient l'empereur de la main droite, et par l'aspect plus âgé des figures impériales, d'où nous concluons que, sans s'éloigner beaucoup de la vérité, on peut attribuer ces dernières monnaies, copie évidente des sous d'or de Valentinien III de coin romain, gravés sur la planche sous les lettres A-A, au fils d'Hermanric, Ricchila, qui gouverna les Suèves d'abord pendant sept ans, de 434 à 441, sous le nom de son père malade, puis comme roi, de 441 à 448.

11. DN HONORIVS PF AVG. Buste diadémé d'Honorius, à droite.

℞. IVSSV RICHIARI REGES (*sic*). Dans une double couronne, une croix longue accostée des lettres B-R ; à l'exergue, entre les lemnisques, une palmette ¹.

Ar. (Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles.)

C'est aussi dans la première série des émissions galiciennes qu'il faut ranger le n° 11, la seule monnaie d'argent suève que l'on connaisse. Cette pièce, unique jusqu'à présent, et dont l'authenticité n'a jamais été contestée, a été émise environ trente ans après le décès de l'empereur Honorius, au nom duquel elle a été frappée *par ordre du roi Ricchiaire* qui succéda à son père Ricchila, en 448, et mourut en 457. Malgré l'incorrection de la légende du revers, le dessin, le style et la facture de cette rare monnaie ont un caractère tellement italien ², qu'on est forcé d'admettre qu'elle est l'œuvre d'un monnayeur venu d'Italie ; et en tout cas, les lettres B-R qui accostent la croix du revers prouvent d'une manière irrécusable que l'atelier de Bracara était en activité à cette époque.

II. — ÉMISSIONS LUSITANIENNES

12. LATINA EMERIMVNITA. Buste impérial, à droite.

℞. Le type national suève ; à l'exergue : IONIOS.

Or, triens. (Communiqué par D. Luiz José Ferreira.)

1. La palmette est souvent associée aux indices monétaires de Rome, cf. *J. et L. Sabatier, production de l'or, de l'argent et du cuivre chez les anciens et Hôtels monétaires des Empires romain et byzantin* (Saint-Petersbourg, 1850).

2. Eckhel pensait que cette monnaie d'argent pouvait avoir été émise par un chef portant le nom de Ricchiaire et qui, antérieurement à la domination des

13. **LATINA MVNITA BENE.** Buste impérial, à droite.
 R̄. Comme le précédent ; à l'exergue : **OINO.**
 Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)
14. **LATINA M VNI.** Même buste.
 R̄. Même type ; en haut, quatre globules ; dans le champ, à droite : **I** ; à l'exergue : **ONIO.**
 Or, triens. (Communiqué par le comte de Salis.)
15. **(L) ATINAEMERI MNITA.** Même buste.
 R̄. Même type, en haut, **IMV** ; à l'exergue, **INV** (?)
 Or, triens. (Communiqué par D. Eduardo Luiz Ferreira Carmo.)
16. (Légende fruste). Même buste.
 R̄. Même type ; dans le champ un, **L** renversé ; à l'exergue **OHO.**
 Or, triens. (Communiqué par D. Luiz José Ferreira.)
17. **LATINA IMERI MVNITA.** Même buste.
 R̄. Même type ; en haut, un astre ; dans le champ, un **R** renversé ; à l'exergue, **OHO.**
 Or, triens. (Communiqué par D. Eduardo Luiz Ferreira Carmo.)
18. **LATIIA IMERI MIONIT.** Même buste.
 R̄. Même type ; en haut, un **A** ou plutôt un **V** renversé ; à l'exergue, **ONIC.**
 Or, triens. (Communiqué par D. José Alves Corneiro.)
19. **LATINA MVNITA 9OTII.** Même buste.

Suèves en Espagne, aurait obtenu du temps d'Honorius le commandement d'une partie, sinon de tout un pays occupé par les barbares, mais cette hypothèse ne repose à vrai dire sur aucun fait historique, elle prouve cependant que le savant jésuite avait été frappé des anomalies qui lui semblaient devoir exclure cette pièce des monnayages galiciens.

R. Même type ; à l'exergue : IONIOC.

Or, triens. (Communiqué par D. José Alves Carneiro.)

Les triens gravés sous les n° 12 à 19 font partie des émissions lusitaniennes. Le nom et les titres de l'empereur ont été remplacés par l'une des trois légendes suivantes : **LATINA EMERI MYNITA. LATINA MYNITA BENE. LATINA MYNITA GOTII.**

La première de ces légendes doit se lire : « Latina Emerita moneta, » Munita pour Moneta se voit sur un grand nombre de monnaies mérovingiennes. Quant à l'emploi de l'E à la place de l'I, on le rencontre également sur les triens wisigoths ; on y lit : **EMERITA, EMERETA ; IMINIO, EMINIO,** etc.

Le triens n° 13 avec la légende : **LATINA MUNITA BENE** pour *Latina moneta bene*, ne porte pas le nom d'Emerita, mais son style et sa facture indiquent suffisamment qu'il sort du même atelier monétaire que le n° 12.

Les deux premiers mots de la légende du triens n° 19 doivent se lire **LATINA MONETA**. La lettre qui commence le dernier mot est un G suève, identique au G de « Reges » qui se lit au revers du n° 11 ; le G suève est d'ailleurs une des formes assez nombreuses du G mérovingien. Suivant M. Deloche, qui a examiné avec nous ce triens, la lettre qui vient après le G est un O et le groupe suivant est un T suivi de deux H ou d'un H, de sorte que la légende du n° 19 s'expliquerait par *monnaie latine des Goths* ; ce qui prouverait qu'après la défaite et la mort tragique de Ricchiaire, les Wisigoths, devenus maîtres d'Emè-

rita, auraient continué, pendant les premiers temps de leur occupation, à frapper dans l'ancien atelier suève, des triens au type des vaincus, mais en affirmant leur autorité par l'indication ethnique qui termine la légende.

Les lettres I, L, R, A ou plutôt V, inscrites respectivement sur les triens 14, 16, 17 et 18, ne sont point des valeurs numérales, puisqu'on voit parmi elles un R, ni des initiales de rois suèves, puisque le nom d'aucun de ces rois ne commence par un I, un L, un A ou un V.

Il ne faut pas penser davantage aux initiales des employés de l'hôtel des monnaies, ces noms ne sont pas indiqués sur les espèces impériales, ni par conséquent sur leurs imitations; on les trouve seulement et beaucoup plus tard, dans la seconde moitié du vi^e siècle, sur les espèces mérovingiennes où ces noms ne sont presque jamais inscrits qu'en toutes lettres. Enfin ces lettres n'auraient aucun rapport avec des noms d'ateliers monétaires, s'il était prouvé que ces triens ont été frappés à Emerita.

Ces lettres n'étant ni des chiffres, ni des initiales de noms de rois, de monnayeurs ou d'ateliers monétaires, que sont-elles ?

M. Deloche voit, dans ces lettres isolées, des *marques géographiques*, comme sur les monnaies d'or au nom du roi d'Austrasie, Théodebert I^{er} 1. « Les marques géographiques inscrites sur les espèces, déclare l'éminent académicien, désigne-

1. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII, 2^e partie, p. 26.

raient, non pas les lieux d'origine des monnaies, mais les lieux de provenance de l'or envoyé par des localités à l'officine royale pour être monnayé, et qui leur serait renvoyé sous forme de sou ou de tiers de sou. Quant aux pièces dépourvues d'indications géographiques, ce seraient celles qu'on frappait avec de l'or fourni par le trésor royal. »

Ainsi en Lusitanie, de même que plus tard en Austrasie, la fabrication des monnaies aurait été centralisée dans un seul hôtel monétaire, lequel en Lusitanie aurait été établi à Emérita.

Pendant, les localités désignées par les marques géographiques, se trouvent être précisément celles de villes qui battaient des monnaies en leur nom, sous les rois Wisigoths, successeurs immédiats des rois Suèves.

Quoi qu'il en soit, ces localités doivent être recherchées naturellement parmi celles de la Lusitanie.

Nous proposerons de donner à Iminio le n° 14, dont la marque géographique est un I.

Cette initiale pourrait désigner la ville d'Iminium, nommée dans les itinéraires d'Antonin *Aeminium*, mais inscrite sur les triens wisigoths sous le nom d'Iminio, identique à celui qui lui fut donné par les historiens du Moyen-Age. *Aeminium*, d'après l'itinéraire d'Antonin, était situé sur le Mondégo, à l'endroit où depuis s'est élevé Coïmbre. L'ancienne *Conimbrica* occupait l'emplacement de *Condeixa Velha*, à 12 kilomètres de la Coïmbre actuelle¹.

1. Discours lu, le 18 décembre 1862, à la Real Academia de la Historia, par D. Aureliano Fernandez Guerra y Orbe, Madrid, 1862.

Nous avons publié ¹ des triens émis à Iminio au nom des rois wisigoths, Reccarède, Liuva II, Sisebut et Chintila.

Nous croyons que c'est à Lamego qu'on pourrait donner le n° 16, dont l'indice géographique est un L. Un évêché nommé *Lamecum* est cité dans la division de l'Espagne en six évêchés par Constantin ²; on le retrouve avec le nom de Lameco dans la répartition de l'Espagne en métropoles et en évêchés du temps des Suèves ³, ainsi que dans un autre document ecclésiastique intitulé *Merita metropoli subdita*, division faite du temps de Recesvinthe, pendant qu'Orose était métropolitaine de Mérida ⁴. Lamego est encore aujourd'hui le siège d'un évêché de la province de Beira en Portugal. Sisebut a émis des triens à Lamego ⁵.

Quant à la lettre R, inscrite au revers du n° 17, nous pensons qu'elle peut désigner *Rusticiana*. Cette ville, qui n'existe plus, faisait partie du *conventus emeritensis*. Suivant l'itinéraire d'Antonin, *Rusticiana* était située sur le chemin d'Émériita à Salmantica, à 58 kilomètres de Cacérés. Il n'en subsiste d'autre vestige qu'un reste de chaussée romaine, à

1. A. Heiss., *op. cit.*, p. 91, pl. II; p. 97, pl. III, 5, p. 104, pl. V, 6; p. 114, pl. VI, 5.

2. Document apocryphe du x^e siècle; il mentionne des évêchés qui ne furent créés qu'après la monarchie wisigothe. (Cf. Florez, *Esp. sagr.*, t. IV, trat. 3, cap. II, p. 116 à 130.)

3. Document postérieur à la domination des Wisigoths, puisqu'il y est écrit, à propos de Calabrica, *quæ apud Gothos postea sedes fuit*.

4. Document authentique, mais perdu, du temps de Recesvinthe, pendant qu'Oronce était métropolitain de Mérida: cette division fut faite entre l'année 649, date de l'avènement de Recesvinthe, et celle de 656, pendant laquelle mourut Oronce.

5. A. Heiss., *op. cit.*, p. 105.

l'endroit indiqué par les itinéraires ¹. Nous n'avons pas encore découvert de monnaies wisigothes avec le nom de cette localité, mais c'est la seule ville de la Lusitanie dont le nom commençant par un R qui soit mentionnée dans un ancien document.

L'indice géographique du n° 10 peut être un A aussi bien qu'un V retourné. Les n° 16 et 17 nous offrant respectivement un L et un R renversés, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même pour le V du n° 18, d'autant plus que nous ne connaissons pas de localité lusitanienne qui ait porté dans l'antiquité ou dans le Moyen-Age un nom commençant par la première lettre de l'alphabet. Nous proposons en conséquence de donner à Viseo le triens n° 18. D'après les documents ecclésiastiques cités plus haut à propos du triens n° 16, Viseo était un évêché suffragant d'Emérita. Viseu, l'ancienne Viseo, est encore à présent une ville épiscopale de la province de Beira. Sisebut a émis des triens à Viseo ².

C'est avec la plus grande réserve que nous proposons ces identifications qui nous ont été suggérées par l'antiquité des localités auxquelles elles s'appliquent.

III. — DERNIÈRES ÉMISSIONS GALICIENNES

20. DIIIHTIIITAIIFC . Buste impérial, à droite (Valentinien III).

1. D. Aureliano Fernandez Guerro, *op. cit.*

2. A. Heiss., *op. cit.* p. 105, pl. v, 14.

Æ. Type national; à l'exergue : CONOB.

Or, triens. (Communication de D. José Alvès Carneiro.)

C'est pendant les guerres civiles qui ensanglantèrent la Galice et les Asturies durant six années consécutives, après la mort de Ricchiaire, en 457¹, que nous proposons de placer le triens n° 20, un des plus barbares de style et de facture de toute la série suève et probablement le dernier qui fut frappé au type national.

On sait qu'après les six années de troubles, auxquelles nous venons de faire allusion, le beau-frère de Théodoric II, roi des Wisigoths, Remismond, fut reconnu chef de tous les Suèves, et que c'est à la mort de ce dernier prince, en 458, que s'ouvre dans l'histoire des Suèves, une lacune d'au moins 82 ans².

1. Ricchiaire, fils et successeur de Ricchila (voir note de la p. 164), tenta, en 456, de conquérir la Tarraconaise, ce qui l'eût rendu maître de l'Espagne entière, mais Théodoric II, roi des Wisigoths, voulant conserver cette province à l'empereur Avitus qu'il avait fait élire, livra bataille au prince suève, le 6 octobre, à 4 lieues d'Astorga, près du fleuve Orbigo, dans la plaine de Paramo. Ricchiaire, complètement défait, s'enfuit blessé jusqu'à Portocale où il fut pris. Quelques jours après, Théodoric le fit mettre à mort. (Isidore de Séville, *loc. cit.*, § 31.) Dès lors les Suèves, refoulés dans la Galice, sont réduits à accepter pour chef Acliuf qui, ayant essayé de se rendre indépendant, est aussitôt disgracié et déposé. Le roi wisigoth permit aux Suèves de choisir eux-mêmes leur souverain. Mais ils ne parvinrent pas à s'entendre, deux partis se formèrent et chacun d'eux nomma un roi. Maldran et Fratan furent les deux élus. Fratan ne tarda pas à être remplacé par Remismond qui, en 463, après le décès de Framarius, successeur de Maldran, tué en 459, devint le seul chef des deux partis et mourut en 468. (Cf. Isid. de Séville, *loc. cit.* § 31, 32, 88, 89, 90.)

2. Grégoire de Tours, dans son livre des *Miracles des saints*, cite un roi suève nommé Carriaric dont aucun chronographe ne parle et qui aurait régné de 550 à 559. Nous avons vu (note 6) qu'Isidore de Séville le passe sous silence et que, de Remismond, il arrive immédiatement à Théodomir. Après ce prince décédé en 569, règne son fils Mir à qui succède, en 583, un fils encore enfant, Eboric, déposé peu de mois après son avènement par

Ici s'arrête aussi pour nous la série des monnaies autonomes des Suèves.

21. DN PLA VALENTINIANVS PC. Buste diadémé de Valentinien III, à droite.

R. Croix équilatérale dans une couronne de laurier; à l'exergue : COMOB.

Or, triens. (Communication du comte de Salis.)

Un des numismatistes dont les travaux sur le classement des peuples barbares font autorité, feu le comte de Salis, n'hésitait pas à ranger dans la série suève les triens n^{os} 21 et 24 qu'il avait reçus d'Oporto. En admettant l'hypothèse du comte de Salis, ces triens appartiendraient aux rois inconnus qui régnèrent pendant la lacune historique, au moins jusqu'en 491, puisque le triens n^o 24 est au nom et à l'effigie de Zénon.

Les couronnes des revers ne sont plus sur les triens n^{os} 21 et 24, doubles comme celles des revers précédents; elles sont simples et leurs feuilles au lieu d'être serrées les unes contre les autres (voir n^{os} 1 à 20) de façon à ne former qu'une seule masse, sont au contraire fort écartées.

Ces nouveaux revers sont imités des triens reproduits n^{os} 23 et 23, et qui sont le premier à l'effigie et au nom d'Olybrius (472-473) et le second à celle de Jules Népos (473-474).

Andeca. L'année suivante, 584, Léovigilde, roi des Wisigoths, sous prétexte de venir au secours d'Eboric, s'empare d'Andeca, le relègue à son tour dans un monastère, puis, sans plus songer aux droits du jeune Eboric qu'il laisse dans son couvent, Léovigilde confisque à son profit le royaume des Suèves. Isidore de Séville, *op. cit.*, § 90, 91 et 92.) L'établissement des Suèves en Espagne avait duré 175 ans, de 409 à 584.

22. **DN ANICIUS OLYBRIUS.** Buste diadémé d'Olybrius, à droite.

R. Croix dans une couronne de laurier ; à l'exergue, CONOB.

Or, triens. (Collection d'Amécourt.)

23. **DN IVL NEPOS PF AVG.** Buste diadémé de Jules Népos, à droite.

R. Semblable au précédent.

Tout en ne repoussant pas d'une manière absolue l'opinion de l'ancien conservateur des monnaies du British Museum, nous ferons observer que les espèces byzantines ne sont rares ni en Espagne ni en Portugal et que les deux triens d'Oporto, n^{os} 21 et 24, ne portent aucun signe, aucune indication dénotant une fabrication suève plutôt qu'une autre. Ne serait-il pas permis de penser, ne serait-il pas probable même, qu'après l'avènement de Remismond, prince apparenté aux Wisigoths et leur créature, les Suèves, réduits à leurs petites possessions de la Galice et des Asturies, existant à peine en tant que nation, aient abandonné dès lors leur ancien type national pour copier servilement les espèces de leurs puissants voisins?

Les n^{os} 25 à 33, malgré leurs diamètres inégaux, sont des tiers de sou d'or d'un même poids moyen. Ils représentent les différentes phases du moyen-âge wisigothique depuis 491 jusqu'à la fin de la monarchie des Suèves, en 584, et sont aux effigies et aux noms d'Anastase (n^o 34), de Justin I^{er} (n^o 26), de Justinien I^{er}, du n^o 27 au n^o 33; sur ce dernier, on

lit pour la première fois le nom d'un roi barbare inscrit sur une monnaie d'or à l'effigie d'un empereur.

Tous ces triens ont au revers la singulière et grotesque Victoire, dégénérescence des revers impériaux, Victoire à laquelle on reconnaît, à première vue, les espèces wisigothiques de cette époque. C'est parmi ces différentes monnaies d'or que doivent se trouver les triens émis par les successeurs de Remismond, mais que leur identité avec les triens wisigoths empêchera probablement toujours de distinguer. Lorsque Léovigilde s'annexa, presque sans coup férir, le royaume des Suèves, il y avait déjà longtemps que les monnayages des vainqueurs et des vaincus étaient confondus.

Les tiers de sous suèves sont en or de bon aloi; bien conservés, ils pèsent 1 gr. 50. La livre romaine est d'environ 325 grammes¹; elle contient donc 316 triens et 72 sous. C'est la taille des triens et des sous d'or impériaux du temps des Suèves.

En résumé, les Suèves eurent, dès l'origine de leur monnayage, un type monétaire affirmant leur nationalité. Il disparut vers le règne de Remismond, et depuis, les Suèves, jusqu'à la fin de leur monarchie, copièrent servilement les espèces wisigothiques.

Leurs monnayages ne durèrent en Lusitanie que 27 ans, de 430 à 457; mais en Galice ils se continuèrent de 411 à 584, terme de la puissance des Suèves en Espagne.

A. HEISS.

1. Deloche, *Description d'un poids de l'époque carolingienne*, p. 3, note.

Suite des rois Suèves, Alains et Vandales

ROIS SUÈVES	ROIS ALAINS	
411-441 Hermanric	411-415 Respandial	
441-448 Ricchila	415-418 Atax	
448-456 Richiaire		
456-457 Fratan	ROIS DES VANDALES	
457-459 Maldran	409-411 Godegisèle	} en Espagne
459-459 Framarius	411-427 Gonderic	
459-468 Remismond	427-429 Genséric	} en Afrique.
468-550 <i>Lacune</i> ¹	429-477 Id.	
550-559 Carriaric	477-484 Hunneric	
559-569 Théodemir	484-496 Gunthamond	
569-583 Mir	496-523 Thrascimond	
583-584 Eboric	523-531 Hilderic	
584-585 Andeca	531-534 Gélimer	

1. Dans une division de l'Espagne en évêchés du temps de Wamba, document apocryphe du XI^e siècle attribué à l'évêque d'Oviédo, Pelayo, on a placé entre Remismond et Carriaric deux rois, RUCCHILA et TRUDEMOND ; dans la vie de saint Vincent, abbé, martyrisé à Léon, il est encore question de deux autres rois suèves, HARMÉNÉRIC et RICILIKN. « Ces rois, ajoutent les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, peuvent remplir le vide qui se trouve entre Remismond et Carriaric. » M. Arthur Engel a publié récemment dans la *Revue numismatique belge* le dessin d'un tiers de sou d'or, conservé au Musée de Madrid ; il l'attribue, d'après la légende qu'il lit : DEODIAZ CAREIGES-CAV, à un roi suève, tout à fait inconnu, DEODIASCA. Cette découverte, suivant M. Engel, « vient mettre fin à l'opinion répandue que les rois suèves ne mirent jamais leur nom sur les monnaies d'or ». Malheureusement le triens du Musée de Madrid nous paraît être une de ces pièces d'or, frappées dans la Péninsule ou autre part, par les peuples barbares du V^e ou du VI^e siècle, dont les monnayages, grossièrement imités des espèces impériales, n'offrent, dans leurs inscriptions, que des débris informes de légendes qu'ils ne comprenaient plus.

LE LIVRE

DU CHANGEUR DUHAMEL

(Suite)¹

ITALIE

Bologne.

« Ducatz de Mantue forgez par le marquis de Mantoue appelle
« Johannes bentivolles second marcquis de boulongne et pour
« lors appelle empereur second maximilian, du poix de cinq
« deniers dix grains or a vingt et troys karactz troys quars et
« vault la piece de cours v^e et vingt. IIII l. III s. t. » (P^o 19.)

• IOANNES • BENTIVO — LVS • II • BONONIENSIS.

Buste à droite.

Ŕ. MAXIMILIANI • IMPERA • MVNVS. Écu écartelé, sommé d'un heaume surmonté d'une aigle.

Double sequin de Jean II Bentivoglio († 1508)².

Catalogue Welzl de Wellenheim, II, 1^{re} partie, 4599.

« Simple ducat forge de par ledict marquis et empereur du
« poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz
« troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« XLI s. VI d. t. » (P^o 19.)

• IOANNES • BENTIVOLVS • II • BONONIEN. Buste à droite³.

1. Voir ci-dessus, *Revue numismatique*, 1891, p. 60.

2. Le teston existe avec les mêmes types et légendes.

3. Le cabinet des médailles de France possède une variété de cette monnaie avec BONO.

R. MAXIMILI—ANI·MVNVS. Écu écartelé, surmonté d'une aigle.

« Demys ducatz forgez par ledict seigneur et marquis et empe-
 « reur du poix de ung denier neuf grains douze quarubles or a
 « vingt et troys quaractz troys quars vault la piece au pris du
 « du cours de lor v^c et xx. xx s. ix d. t. » (f^o 19.)

·IOANNI·II·BENTIVOLO. Écu écartelé.

R. MA—XIMILIANI—IMPERA·MVN—VS·MCCCC
—LXXXX—IIII en six lignes.

« Double ducat de boulongne du poix de cinq deniers dix
 « grains or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au
 « pris du cours de lor v^c et xx. iiii l. iii s. t. » (f^o 7.)

Double sequin de Jean II Bentivoglio. Bellini, IV, 25; *Catalogue Morbio*, 1119.

« Testons de Mantue du poix de huict deniers xii grains.
 « Vault de cours x s. t. » (f^o vii^{xxix}.)

Demi-teston de Jean II. Droit et revers identiques à ceux du double sequin à la tête.

« Ducatz de boulongne forgez de par ung duc appelle auger
 « du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys
 « karactz troys quars vault la piece au pris de lor v^c et xx.
« xli s. vi d. t. » (f^o 36) †.

S·PETRVS·DE—BONONIA. Saint Pierre debout.

R. BONONIA—DOCEY. Lion debout avec l'étendard.

Sequin.

« Ducatz autres de boulongne forgez de par le pape Leon
 « dixiesme, » mêmes poids, titre et valeur. (f^o 36.)

Sequin de Léon X; Cinagli, n^o 21.

1. Dans l'ordonnance de 1540, ce sequin vaut 46 sous 3 deniers. Il en est de même de quelques autres florins dont la valeur est de 41 s. 6 d. dans notre manuscrit.

Ferrare.

« Gros de ferrare du poix de VIII deniers et forgeez pour dix
« solz tournois. Et sont bons a fondre pourveu qui soient de
« poix. » (p^o VII^{XXV}.)

Teston du duc Hercule (1471-1505). Vincenzo Bellini,
Delle monete di Ferrara, Ferrare, 1761, p. 138,
n^o III.

« Gros de Montferrat, lesquelz sont du poix de neuf deniers et
« vault la piece x s. t. (p^o » VI^{XXIII}.)

Teston avec buste barbu d'Alphonse I (1505-34);
Bellini, 191, n^o I⁴.

Florence.

« Ducatz forgez en fleurence aux armes du croissant du poix
« de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys quaractz
« troys quars vaut la piece au pris du cours de lor v^e et xx.
« XLI s. VI d. t. » (p^o 37.)

Florin. Au dessus de la main droite de saint Jean
un écusson ovale portant deux clefs en sautoir, un
lambel et un croissant. A gauche de l'écu, un A.
Cette marque est donnée, à l'année 1478, par Orsini,
Storia delle monete della Repubblica fiorentina,
Florence, 1760, p. 245.

« Ducatz autres forgez audict pays de fleurence aux armes du
« Lyon du poix de deux deniers seze grains, » mêmes titre et
« prix. (p^o 37.)²

1. Dans l'ordonnance de 1540, les testons du même prince imberbe valent
10 s. 8 deniers.

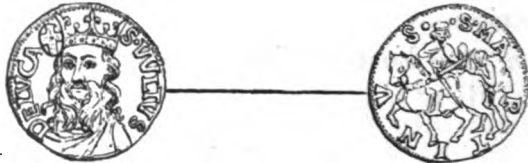
2. L'ordonnance de 1540 donne à un florin analogue la valeur de 46 s.
9 deniers. Dans le *Cry des Moñoyes* publié à Poitiers le 29 décembre 1516,
sans figures (BB. N. Réserve F 2167), les ducats de Venise, Florence et Gênes
(sans autre dénomination) valent 37 sous 6 deniers.

Florin. L'écusson porte un lion. Cette marque est peut-être celle qui est donnée par Orsini, à l'année 1479 (*op. laud.*, p. 247).

Lucques.

« Ducatz forgez par Luc duc de Millan au pays ditallie du poix
« de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz
« troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^c et xx.

« XLI s. VI d. t. » (n° 35).



S VVLTVS DE LVCA. Buste du Christ drapé et couronné de face ; à droite de la tête, près de la couronne, un petit écusson ovale avec armoiries peu distinctes.

℞. ·S·MA RTINVS S. Saint Martin à cheval partageant son manteau avec un pauvre. Cf. Koehler, *Ducaten-Cabinet*, n° 2534.

Mantoue.

Sans texte.

(n° 41.)

FRANCISCVS·MAR·MANTVE QVAF. Buste cuirassé avec cheveux longs.

℞. Petite monstrance D PROBASTI ME E COGNOVISTI M. Un paquet de tiges de métal au milieu des flammes. *Or*, 22 mill. Cf. *Catalogue Morbio*, n° 1717.

« Gros de Mantuve du poix de neuf deniers forgez pour dix
« solz tournois lequels sont bons a reffondre pourveu qu'ilz
« soient de poix. » (n° VI^{XXV}.)

FR·MAR·MANTVE·IIII. Buste barbu, cuirassé, à cheveux longs.

R. D·PROBASTI·M·ET·COGNOVISTI·ME. Creuset au feu.

Teston de Jean-François II de Gonzague, marquis de Mantoue (1484-1519); variété du n° 1720 du *Catalogue Morbio*, 1882.

« Gros de l'empereur franscisque du poix de VIII d. t. XII grains
« vault x s. t. » (f° VIII^{xx}.)

FRANCISCVS·MAR·MANT·IIII. Buste cuirassé, avec la barbe en pointe et les cheveux longs, à droite.

R. ✕ XPI ✕ IHESV ✕ SANGVINIS. Ostensor.

Arg., 27 mill. *Teston* du même prince; cf. le n° 1722 du *Catalogue Morbio*.

Messerano.

« Escuz autres de L'empereur aussi dictz Jehan Jacques autre-
« ment appelez escuz de Merene du poix de deux estellins ung
« fellin or a vingt et deux karactz et demy vaultent de cours au
« pris de lor v^e et xx. xli s. t. » (f° VIII^{xxv}.)

Écu de Louis II Fieschi; Promis, *Monete delle zecche di Messerano e Crevacuore*, 1869, pl. III, n° 10.

Milan.

« Ducatz forgez a Millan au pays ditallie du poix de deux
« deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys quars
« vault la piece au pris de lor v^e et vingt cours

« xli s. vi d. t. » (f° 35.)

Ducat de Galeas-Marie Sforza, duc (1468-1476); F. et E. Gneccchi, *Le monete di Milano*, 1884, pl. XIII, n° 9.

« Autre gros forgeez audict Millan dudict poix de neuf deniers
 « lesquelz gros comme te dit cy dessus sont bons à fondre et prin-
 « cipallement ceulx qui icy sont pourtraictz. Rend de gaing sur
 « marc davantaige que la mise en quoy y sont 11 s. vi d. au plus
 « bas, vallent tous lesdicts gros à x s. t. » (f^o VI^{XXIII})¹.

Teston du même duc ; Gneccchi, pl. xiv, n^o 1.

Texte incomplet. (f^o VI^{XXVI}.)

Grosso du même duc ; Gneccchi, pl. xiv, n^o 7.

« Gros appelé gros de Millan ce nom obstant qui soient forgez
 « de par Marguerite duchesse de Flandres lesquelz sont bons a
 « fondre a locasion qui sont de bon argeant du poix de neuf
 « deniers et vault la piece dix solz tournois. » (f^o VI^{XXIII}.)

Teston de Bonne et de Jean-Galéas (1476-1483) ;
 Gneccchi, pl. xv, n^o 2.

« Autre gros de Millan forgeez de par Loys Sforce du poix
 « dessusdict sont bons a fondre pourveu qui poisent leur poix et
 « vallent lesdicts gros dix solz tournois piece. » (f^o VI^{XXV}.)

Teston de Jean-Galeas sous la tutelle de son oncle
 Louis le Maure (1476-1494) ; Gneccchi, pl. xvi, n^o 2,
 avec tête de chaque côté.

« Autre gros de ladicte duché de Millan du poix et de la vailleur
 « dessusdictz. x s. t. » (f^o VI^{XXIII}.)

Teston de Jean-Galéas sous la tutelle de son oncle ;
 Gneccchi, pl. xvi, n^o 3, avec l'écu écartelé.

« Ducat doble de Millan forgé pour quatre livres troys sols or
 « a vingt et troys karactz troys quars du poix de cinq deniers
 « dix grains vault de cours de présent ladicte somme de v^c et xx
 « (*sic*). IIII l. III s. t. » (f^o 3.)

1. Les testons de Galéas-Marie Sforza et de Louis le Maure valent dix solz huyt deniers dans l'ordonnance sur les monnaies de 1540. En 1543, les testons valent 11 sous. Dans le *Cry des monnoyes* édité à Poitiers, le 29 décembre 1516 (BB. N. Réserve F. 2167), le gros de Milan (sans autre dénomination) valait 8 sous 6 deniers.

Double ducat de Louis le Maure (1494-1500);
Gnecchi, pl. xvii, n° 2.

« Gros forgeez a millan du poix de neuf deniers et lesquelz
« gros quant ils poise ledict ilz sont bons a fondre, vallent
« x s. t. » (f° vi^{xxiii}.)

Teston de Louis le Maure, Gnecchi, pl. xvii, n° 4.

« Autre piece de mille ayant la croix faicte en la maniere de
« ceste premiere présente figure¹ et a la pille ung ecussum
« couronné remply de troys fleurs de lys et deulx angilles des
« deux costez et dit la lettre Ludovic⁹ du poix de (*en blanc*) et de
« loy a cinq deniers dix huyt grains fin. » (f° vi^{xxvi}.)

Sans figure.

Montferrat.

« Double ducat forgé de par Guillaume macquis de ferrare du
« poix de cinq deniers dix grains or a vingt et troys karactz
« troys quars vault la piece au pris du covrs de lor v^c et xx.
« iiii l. iiii s. t. » (f° 8.)

Double ducat de Guillaume II, marquis (1494-1518).
D. Promis, *Monete dei Paleologi, marchesi di Mon-*
ferrato, Turin, 1858, pl. iv, n° 6.

« Gros de Ferrare du poix de sept estellins et vault ladicte
« piece viii s. vi d. » (f° vi^{xxii}.)

Teston du même prince; Promis, pl. iv, n° 6.

« Escuz du Roy des Roumains autrement appelez escuz Jehan
« Jacques du poix de deux deniers seze grains or a vingt et ung
« karact vault la piece au pris du cours de lor v^c et xx.
« xxxv s. t. » (f° viii^{xxv}.)

Écu de Boniface II (1518-1530; Promis, pl. v, n° 2.

1. La figure du *grosso* de Galéas-Marie Sforza.

Reggio de Lombardie.

« Ducat forge de par le duc dallefonce troysiesme de ce nom
 « du poix de deux deniers xvii grains or a vingt et troys karactz
 « troys quars vaul la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« xli s. vi d. t. » (p^o 21.)

ALFONSVS·DVX·III· Buste cuirassé, tête nue.

Ÿ. S·PROSPER·EPS·REGII. Le saint assis tenant une crosse. Dessous, à l'exergue, écusson ovale portant une croix (armes de la ville).

Ducat d'or d'Alphonse I^{er} d'Este (1505-1512). D. Promis, *Monete di zecche italiane*, 1867, p. 56, pl. vii, n^o 71.

Rome.

« Ducatz de Romme forgez de par le pape Nicolas le cinc-
 « quiesme du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et
 « troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor
 « v^e et vingt.

xli s. vi d. t. » (p^o 23.)

Sequin de Nicolas V, pape (1447-1455); Cinagli, Le Monete dei Papi, 1848, n^o 1.

« Doubles ducatz forgez de par le pape paone (*sic*) second du
 » poix de cinq deniers dix grains or a vingt et troys karactz
 « troys quars vallent lesdictes pieces au pris du cours de lor v^e
 « et xx.

iii l. iii s. t. » (p^o 5.)

Double sequin de Paul II (1464-1471); Cinagli, n^o 11.

« Ducatz forgez a Romme de par le pape paoul second de ce
 « nom du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et
 « troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor
 « v^e et xx.

xli s. vi d. t. » (p^o 38.)

Sequin de Paul II; variété de Cinagli, n^o 13, avec PAVLVS.

« Ducatz autres forgez audict Romme de par ledict pape paul, »
 mêmes poids, titre et valeur. (f^o 38.)

Sequin de Paul II (1464-71); Cinagli, n^o 12.

« Doubles ducats forgeez de par le pape sixte quart du poix de
 « cinq deniers dix grains or a vingt et troys karactz valent les-
 « dictes pieces pareilles au pris du cours de lor v^e et xx.

« III l. III s. t. » (f^o 4.)

Double sequin de Sixte IV (1471-84); Cinagli, n^o 2.

« Ducat forge de par le pape Sixte quatreiesme de ce nom
 « du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys
 « karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e
 « et xx.

XLI s. VI d. t. » (f^o 9.)

Sequin de Sixte IV; Cinagli, n^o 3.

« Ducat forge de par le pape Innocent huit^e de ce nom, »
 mêmes poids, titre et valeur.

Sequin d'Innocent VIII (1484-1492); Cinagli, n^o 3.

« Ducatz forgez de par le pape Alexandre six du poix de cinq
 « deniers dix grains or a vingt et troys karactz troys quars
 « valent de cours a lequippollent de lor v^e et xx.

« IIIII l. III s. t. » (f^o 6.)

*Double sequin d'Alexandre VI (1492-1503); Cinagli,
 n^o 2.*

Dessous, la note suivante :

« Il fault noter que les changeurs ne praignent gueres desdicts
 « ducatz sy ne sont de poix que pour quatre livres tournois car
 « il ny a point dacquest. »

« Ducat forge de par le pape Alexandre premier (*sic*) de ce
 « nom du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys
 « karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e
 « et xx.

XLI s. VI d. t. » (f^o 9.)

Sequin d'Alexandre VI; Cinagli, n^o 2.

« Nota que les ducatz pourtrais cy dessus ne sont de trop
 « grant mise quant y ne poisent le poix dessusdict et ne les

« prent on quand il y a dechet mains que ledict poix que pour
« quarente solz tournois. »

« Ducatz autres de Romme forgez de par le pape Julle
« deuxiesme du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt
« et troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de
« lor cinq cens et ung. XLI s. VI d. t. » (f° 23.)

Sequin de Jules II, pape (1503-1513); variété de Cinagli, n° 5, avec le R suivant :

IVLIVS·II·PONT·MAX. Écu de la famille Della Roverre surmonté des clefs et de la tiare dans un quadrilobe.

Sous la figure on trouve l'avis suivant :

« Nota que quant ilz ne poisent leur poix communément pour
« ce qu'il ont été remis a ung grain de remedde, car ils deveroient
« peser deux deniers dix huict, ilz ne poisent que le salut qui est
« deux deniers dix sept, que lon ne les prent que pour quarante
« solz tournoiz v° et xx, quant ils poisent mains que deux
« deniers dix sept. »

— « Ducatz autres forgez de par le pape Jule du poix de deux
« deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys quars
« vault la piece au pris de lor v° et xx. XLI s. VI d. t. » (f° 33.)

Sequin de Jules II; Cinagli, n° 5.

« Ducatz autres forgez de par ledict Jule second pontifex
« maximus du poix de cinq deniers dix grains or a vingt et troys
« karactz troys quars vauillent de cours a lequipolent de lor v°
« et xx. IIII l. III s. t. » (f° 6.)

Double sequin de Jules II; Cinagli, n° 2.

« Ducatz forgez de par le pape iule second, » mêmes poids,
titre et valeur. (f° 6.)

Double sequin de Jules II; Cinagli, n° 1.

« Doble ducat du pape Julle forgee pour quatre livres troys
« solz or a vingt et troys karactz et vault ladictte somme au poix
« de cinq deniers dix grains. IIII l. III s. t. (f° 2.)

Sequin de Jules II, pour Bologne, avec les armes du cardinal Francesco Alidosio ; Cinagli, n° 7.

« Ducat forge de par le pape Leon dixiesme de ce nom, du poix
« de cinq deniers dix grains or a vingt et troys karactz troys
« quars vault de cours au pris de lors de cours v^c et xx.

« IIII l. III s. t. » (f° 17.)

Double sequin de Léon X, pape (1513-1522); Cinagli, *Le Monete dei Papi*, 1848, n° 2.

« Ducatz forgez de par le pape Leon dixiesme de ce nom, du
« poids de deux deniers et dix sept grains or a vingt et troys
« karactz troys quars vault la piece au pris de lor v^c et xx.

« XLI s. VI d. t. » (f° 33).

Sequin de Léon X; variété de Cinagli, n° 6 et 7.

« Ducatz autres forgez de par ledict pape Leon dixiesme »,
mêmes poids, titre et valeur. (f° 33.)

Sequin de Léon X; Cinagli, n° 7.

« Ducatz de Romme forgez de par le pape Leon dexime »,
mêmes poids, titre et valeur (f° 24).

Sequin de Léon X; Cinagli, n° 8.

« Ducat forgé de par le pape Leon dixiesme de ce nom; »
mêmes poids, titre et valeur. (f° 21)

Sequin de Léon X, pour Modène; Cinagli, n° 22.

Saluces.

« Ducatz de Constance forgez de par Loys Alutiarum macquis
« du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys
« karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^c et
« vingt. XLI s. VI d. t. » (f° 22.)

·LVDVICVS·M·S—ALVTIARVM. Buste cuirassé
avec cheveux longs et bonnet sur la bordure duquel
est une croisette tréflée.

℞. ·SANCT·CONSTANTIVS. Écu penché surmonté d'une demi-aigle couronnée, entre ·L· et ·M·
Or. Louis II, marquis (1475-1504)¹.

« Escuz du marquis de Saluce appelle Michel du poix de deux
« deniers seze grains or a vingt et deux karactz et demy vault la
« piece au pris de lor cours v^e et xx. xxxviii s. t. » (f^o viii^{ms}iii.)

MICHAEL·ANT·MARCHIO·SALVTIARVM. Aigle couronnée, avec écu en cœur; au dessus, un soleil.

℞. ✠·XPS·REX·VENIT·IN·PACE·ET·HOMO·FACT·EST· Croix fleurdelisée.

Écu de Michel Anthoine, marquis (1504-1528).

Sienna.

« Ducatz forgez a Sene du poix de deux deniers dix sept grains
« or a vingt et troys quaractz troys quars vault la piece au pris
« du cours de lor v^e et vingt. xli s. vi d. t. » (f^o 24.)

Écu avec une sorte de trident renversé, comme différent du maitre de la monnaie; D. Promis, *Monete della republica di Siena*, 1868, pl. III, n^o 38.

« Ducatz de Sene du poix de deux deniers dix huict grains, »
mêmes titre et valeur.

Écu; variété avec un *monde* pour différent; Promis, pl. III, n^o 39.

Savoie.

« Ducatz forgez en Savoye de par Charles duc dudict pays
« soydisant en partie prince et grant gouverneur des Itales du
« poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz
« troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« xli s. vi d. t. » (f^o 39.)

1. Le cabinet des médailles de France possède une variété de cette pièce avec **SANCTVS** et l'écu droit.

KAROLVS·DVX·SABAVDIE. Le duc armé, galopant à cheval.

R. **MAROBIO·IN·ITALIA·PRINCE.** Écu penché et heaume entre **FE—RT**, dans un entourage de lobes et d'angles.

Écu de Charles 1^{er}, 1482-1490. Variété de : Promis, *Monete dei Reali di Savoia*, 1841, pl. x, n° 1.

« Testons de Savoye du poix de sept deniers douze grains et
« sont forgeez audict pays pour dix sols mes en France on ne les
« prent que pour IX s. vi d. t. » (f° VII^{xxvi}.)

Teston de Charles 1^{er} ; Promis, pl. x, n° 8.

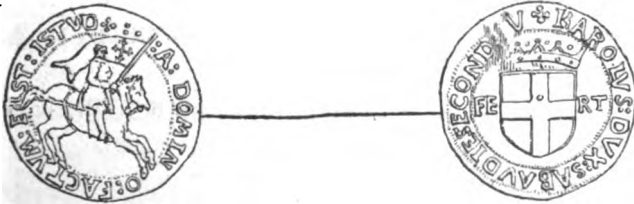
« Ducatz aultres forgez audict pays de Savoye de par le duc
« Phillebert duc dudict pays huitiesme de ce nom du poix de
« deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys
« quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et vingt.

« XLI s. vi d. t. » (f° 39.)

Écu de Philibert II (1497-1504) ; Promis, pl. XIII, n° 3.

« Escuz forgez de par le duc Charles de Savoye second du
« poix de deux deniers seze grains or a vingt et deux karactz et
« demy vault la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« XL s. t. » (f° VIII^{xxix}.)



✠ : : A : DOMINO : FACTVM : EST : ISTVD. Cavalier.

R. ✠ KAROLVS : DVX : SABAVDIE : SECONDV. Ecu entre **FE—RT**.

Écu de Charles II (1504-1553); variété de : *Monete inedite del Piemonte publicate da Dom. Promis, supplemento*, Turin, 1866, pl. II, n° 16, p. 11.

Deux-Siciles.

« Ducatz du Roy frederic duc de Millan du poix de deux deniers seze grains or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v° et xx.

« XLI s. VI d. t. » (n° 25.)

✠ FEDERICVS : DEI : G : REX : SI : HIERV. Buste armé et couronné; derrière, T.

R. CONFIRM E : SV : NO : E : M. Écu penché, surmonté d'un heaume.

Ducat de Frédéric III (1496-1501); variété de : A. Heiss, Monedas hispano-christianas, t. II, pl. 123, n° 1.

Sans texte. (n° 139.)

Ducat d'or d'Alphonse V, roi de Sicile (1435-1458); Heiss, t. II, pl. 118, n° 3.

Sans texte. (n° 129.)

✠ IOANNES : D : G : R : SICILIE : ET : ARAG. Le prince assis entre ·I· et ·C· (marques d'essayeur?).

R. ✠ AC : ATENARVM : ET : NEOPATRIE : D : Aigle éployée tournant la tête.

Or, 25 mill. Jean II, roi de Sicile (1458-1479); variété de Heiss, t. II, pl. 119, n° 1.

Urbain.

« Ducatz forgez de par le duc Urbain du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris et cours de lor v° et xx. XLI s. VI d. t. » (n° 43.)

Ducat de Francesco-Maria I della Rovere, duc (1508-1513); cf. Ant. Zanetti, *Nuova Raccolta delle monete e zecche d'Italia*, Bologne, 1775, t. I, p. 51, n° II.

« Ducatz autres forgez de par ledict duc Urbin, » mêmes poids, titre et valeur. (p^o 43.)

Ducat du même prince, avec le buste casqué; variété de Zanetti, p. 51, n° 1, avec la légende : S·R·E·CAP·GEN·SVB·LEO·X·PON·MX.

Vigevano.

« Escuz Jehan Jacques autrement appelle esmaux croisette du poix de deux deniers sez grains or a vingt et deux karactz et demy vault la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« xxxviii s. t. » (p^o viii^{xxvii}).

Écu de Jean-Jacques Trivulce, marquis (1487-1519); F. et E. Gnechi, *Le monete dei Trivulzio*, Milan, 1887, pl. 1, n° 1.

« Escuz de Millan du poix de deux deniers seze grains or a vingt et deux karactz et demy vallent de cours lesdites pieces au pris de lor v^e et xx. xl s. t. » (p^o viii^{xxii} 1).

Écu du même marquis; Gnechi, pl. 1, n° 3.

« Bonnes obolles de Jehan Jacques du poids de deux deniers douze grains or a dix huict karactz et demy vault ladict piece de cours v^e et xx. xxx s. t. » (p^o 48.)

Sequin du même marquis; variété de Gnechi, pl. 1, n° 5, avec IO·IA·TRI· etc.

« Gros de Jehan Jacques dudict poids de sixt estellins vault la piece x s. t. » (p^o vi^{xxii}).

Gnechi, pl. 1, n° 7.

1. Les pièces de cette catégorie devraient avoir la même valeur que celles qui précèdent puisque le poids et le titre sont les mêmes.

SUISSE.

Bâle.

« Bonnes obolles de Millan forgees de par le duc Maxilian du
« poix de deux deniers douze grains or a dix huict karactz et
« demy vault la piece au pris du cours v° et xx. xxx s. t. » (P^o 100.)

Florin de 1516. Haller *Schweizerisches Münz-und
Medaillen-Kabinet*, Berne, 1780-81, n° 1518.

« — « Bonne ». (P^o 54.)

Florin avec le nom de Frédéric III; variété du
n° 2644 de Koehler avec : **MONETA · RO' BASILICEN'.**
R. ✱ FRIDRICVS · ROMANO · IMPA.

Fribourg.

« Gros de Frambourg du poix de viii deniers et forgeez pour
« dix solz tournois et sont lesdits gros bons à fondre pourveu
« qu'ilz soient de poix. x s. t. » (P^o viiiⁱⁱⁱⁱ)¹.

◦ **SANCTVS · NICOLAVS.** Le saint assis de face.

R. ✱ MONETA · NOVA · FRIBVRGEN'. Château à
trois tours, celle du milieu surmontée d'une aigle.
Sous la base, un croissant.

Dicken sans date, variété de Haller, n° 1663.

Saint-Gall.

« Autre gros forgeez a Saint Otismare² en Flandres du poids

1. Dans le *Cry des moñoyes* édité à Poitiers le 29 décembre 1516 (BB. N. Réserve F 2167), les gros testons de Milan, Fribourg, Berne et autres d'Allemagne valent aussi 10 solz tournois pièce.

2. Cette attribution singulière vient de ce que la pièce porte un nom de saint : **STANCTVS · OTISMARVS.**

« dessusdict et forgez pour dix solz tournois et sont lesdictz gros
« bons à fondre pourveu qui soient de poix. x s. t. » (f^o VII^{xx}III) ¹.

Quart de Thaler avec SACTI*GALI, variété de Haller, n^o 1869. Catal. Thomsen, 4235.

Lausanne.

« Gros de (en blanc) forgeez pour troys solz tournois du poix
« de (en blanc) et de loy a (en blanc) Et sont au marc de (en
« blanc) Le marc vault (en blanc). » (f^o VI^{xx}.)

Pièce de deux gros de Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne (1491-1517). A. Morel-Fatio, *Histoire monét. de L.*, 1476-1588, pl. II, 3; variété avec EPICOPVS.

Sion.

« Autre gros forgeez a Saint Theofr du poix dessusdict. Et
« vallent lesdictz x s. t. mays si bons les bailler au marc aux
« orfevres pour bouter a la fonte ilz vous rendroient du gaing
« beaucoup davantaige sur chacun marc. » (f^o VII^{xxv}.)

Teston ou *dicken* de l'évêque Nicolas Schinner (1496-1499). Haller, n^o 2224; M. de Palézieux, *Numismatique du Valais de 1457 à 1780*, Bull. de la Soc. suisse de num., V, 1886, p. 40, n^o 23.

Schwytz.

« Escuz de Suisse du poix et forgez pour deux deniers seze
« grains or a vingt et deux karactz et demy vallent lesdictz escuz
« au pris du cours v^o et xx. XL s. t. » (f^o VIII^{xxii}.)

1. Dans l'ordonnance de 1540, les testons au même type datés de 1513, valent 10 sous 8 deniers. Il en est de même pour les testons de Fribourg et de Sion. Dans l'ordonnance sur le cours des monnaies faite à Paris en 1549, les mêmes pièces valent 11 sous 4 deniers, après avoir valu 11 sous en 1546.

Soleil : ☼ : MONEŦA ☼ : NO : ☼ : SVITENSIS : ☼ .
Écu d'argent plein, surmonté d'une double aigle couronnée.

R. ✠ SALVE · CRUX · SANCŦA · ET · BENEDICT.
Croix fleurdelisée.

Variété de Koehler, *Ducaten-Cabinet*, n° 2662;
Haller, n° 1219.

Uri et Unterwald.

« Autre escuz de Suisse. » Mêmes poids, titre et valeur.

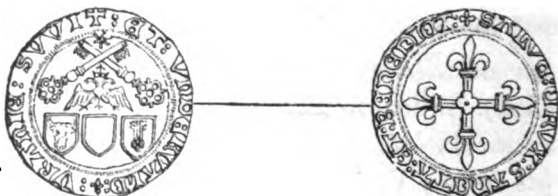
(^o VIII^{xxii}.)

Écu au soleil. Koehler, 2666; Haller, 1192.

Uri, Schwytz et Unterwald.

« Escuz de Millan forgeez pour trante six solz et ont cours
« pour quarente or. a vingt et deux karactz et du poix de deux
« estellins ung fellin. »

(^o VIII^{xxiii}.)



☼ : ✠ : VRANIE : SVVIT : ET : VNDERVALD. Écus
d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald. Au dessus, double
aigle couronnée, surmontée de deux clefs en sautoir
et, au dessus, d'un soleil¹.

R. ✠ SALVE : CRUX : SANCŦA : ET : BENEDICT :
Croix fleurdelisée.

1. La légende du droit commence par une croix et non par un lis comme le dessin l'indique à tort.

Écu au soleil, inconnu à Haller et à M. le Dr Th. von Liebenau, *Die von Uri, Schwyz und Unterwalden gemeinschaftlich geprägten Münzen*, dans le *Bull. de la Soc. suisse de num.*, VII, 1888 (cf. p. 113-114).

ALLEMAGNE (PRINCES).

Empire.

Sans texte. (p^o 137.)

Chaise d'or de Louis IV de Bavière (1314-1327-1347). Cappe, *Die Münzen der deutschen Kaiser und Könige des Mittelalters*, 1848-57, XII, 190.

Sans texte. (p^o 105.)

Real d'or de Maximilien (1493-1519) pour 1487; Koehler, *Ducaten-Cabinet*, n^o 8.

« Piece du roi Maximilian roy des Romains du poix de xix et un quart estellins et forgee pour soixante solz tournois.

« LX s. t. » (p^o vi^{xxviii}.)

Double thaler de Maximilien pour 1509; Schulthess-Rechberg, *Thaler-Cabinet*, 1840, n^o 27.

Autriche.

« Ducat autre forge audict lieu de hongrie du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et xx.

« XLI s. vi d. t. » (p^o 42.)

DIVVS LEVPOLDVS·M·D·XVI. Le saint debout tenant un étendard et une église.

R·IMP·C·MAXIMILI·AVG9. Écu écartelé, couronné.

Florin de Maximilien (1493-1519); variété du n° 2012 de Koehler.

Bade.

« Bonnes. » (n° 66.)

Florin d'or de Christoph I, margrave de Bade (1475-1515); variété du n° 1709 de Koehler, avec $\Omega\text{A}\text{R}\text{C}\text{H}\text{I}$.

« Mauvaise. » (n° 96.)

Florin du même prince, avec BADEN au droit. Cf. Berstett, *Münzgeschichte des Zähringenbadischen Fürstenhauses*. Fribourg, 1846, pl. 1, 37.

Bavière.

« Obolle dallebert duc de baviere du poix de deux deniers
« douze grains or a xix karactz et vault la piece au pris du cours
« v° et xx. xxx s. t. » (n° 100.)

Florin d'Albert IV le Sage, duc de toute la Bavière (1505-1508), daté de 1506; Koehler, *Duc.-Cab.*, n° 2046.

Brandebourg.

« Bonnes obolles de fribourg du poix de deux deniers douze
« grains or a dix huit karactz et demy vault ladictie piece au
« pris du cours v° et xx. xxx s. t. » (n° 46.)

Florin de Frédéric et Sigismond, margraves de Brandebourg (1486-1495); Koehler, *Duc.-Cab.*, n° 1715; variété avec $\text{SVVOB}\text{A}\text{C}\text{H}$.

Hesse.

« Bonne. » (n° 54.)

Florin de Guillaume II, landgrave de Hesse-Cassel (1493-1509); variété du n° 1908 de Koehler, avec **DEVN: SOLV—ADORAB. 1507.**

Sans légende. (n° 54.)

Florin de Guillaume I et Philippe (1509-1567); variété du n° 1909 de Koehler avec : **VVILHEL Z PHIL D:G: LAR:G: HAS.**

Clèves.

« Mauvaise » (n° 94, et une semblable n° 96.)

Florin de Jean I^{er}, duc de Clèves et de Mark (1448-1481); variété du n° 1895 de Koehler avec **MORÆ· NO·AV RÆ VVÆSÄLIÆ** (Atelier de Wesel).

Sans texte. (n° 97.)

·IOHS·DVX·G—LIVÆ·Z·GO·M. Saint Jean debout au dessus de l'écu de Clèves.

Ë. MORÆ—NOVÆ—ÆVRÆ [ÆM]RI. Écu parti de Clèves et de Mark sur une croix pattée coupant la légende.

Florin de Jean II, duc de Clèves (1481-1521), frappé à Emmerich.

« Philippus descomay appelez en allement du poix de deux deniers douze grains or a quinze karactz et demy vallent de cours v^e et vingt. XXVI s. vi d. t. » (n° 45.)

Double florin de Jean II; variété du n° 1898 de Koehler, avec : **IOHS·DVX·G·LÆVÆ·S·Z·GO·MÆ.**

Juliers.

« Mauvaise. » (n° 94.)

1. On comprend, en voyant la fin de la légende comment le rédacteur du manuscrit a pu lire *escomay*.

Florin au saint Hubert, de Guillaume IV, duc de Juliers (1475-1511), frappé à Mühlheim; cf. Kœhler, *Duc.-Cab.*, n° 1965.

— « Bonne. » (n° 95.)

IOHIS·DVX·IVL·Z·MO·G·M°. Évêque derrière l'écu écartelé.

R. MOR°. ·AVRE· ·RERE° SI·1514. Dans un quadrilobe, écu écartelé de Clèves, Juliers, Berg et Mark, entouré des écus de Mayence, Trèves, Cologne et Bavière.

Florin de Jean III, duc de Juliers (1511-1521).

« — « Ob. borne mauvaises du poix de » (en blanc; n° 74.)

Florin de Guillaume IV, duc de Juliers (1475-1511), daté de 1502; variété du n° 6921 du *Catalogue Garthe*, avec Z·MO°.

Ostfrise.

Sans texte. (n° 77.)

*G·RO·GO·FRISIA·OI·G·T·L. Saint Jean debout; devant ses pieds, écu écartelé; aux 1 et 4 à un lion; aux 2 et 3 à une harpie.

R.*FRÆDRQVS·ROMÆRORV:IMP: Dans un trilobe, globe crucigère.

Florin d'Enno I^{er}, comte d'Ostfrise (1466-1491); variété du n° 2408 de Koehler.

Sans texte. (n° 98.)

Autre *florin* d'Enno I^{er}; *Catalogue Welzl de Wellenheim*, n° 4691.

Sans texte. (n° 60.)

*MO° * RO° AV + U OI * OIΘ * PhR* Le Christ assis;
dessus, écu à une harpie.

R. *MĀXIMILIAN·ROMANOR' REX. Globe impérial
dans un trilobe.

Florin d'Edzard I^{er}, comte d'Ostfrise (1491-1528);
variété du n° 2411 de Koehler.

Palatinat.

« Bonne maille forgée par francoys duc de brant du poix de
« deux deniers douze grains or a dix huit karactz et demy vault
« la piece au pris du cours de lor v° et xx. xxx s. t. » (f° 51)

Florin de Frédéric I^{er}, comte palatin du Rhin
(1449-1476), frappé à Bacharach; *Cat. Garthe*,
n° 7286.

— « Bonne. »

(f° 94.)

Florin de Philippe, comte palatin (1476-1508), daté
de 1500; *Catalogue Garthe*, 7295.

Poméranie.

« Obolle d'athenes du poix de deux deniers douze grains or a
« dix neuf karactz et vault la piece au pris du cours de lor v° et
« vingt. xxx s. t. » (f° 100.)

Florin de Bogislaus X, duc de Poméranie (1474-
1528); Koehler, 2070; Dannenberg, *Pommern's Mün-
zen*, 1864, pl. 1, n° 43.

Saxe.

« Piece forgée pour troys gros de Millan du poix de ungne
« once III d. et vault ladite piece icy xxx s. t. » (f° vi^{ix}.)

Klappmützen-thaler de Frédéric III le Sage, élec-
teur de Saxe (1486-1525) avec son frère Jean et son
cousin Georges. *Cat. Thomsen*, 11876.

— « Bonne obolle de friboureg forgee de par Jehan duc des
« Saxons du poix de deux deniers douze grains or a XVIII karactz
« et demy vault de cours cinq cens et vingt. xxx s. t. » (p° 79.)

FRI·Ḡ·IO·D G·DVḠ·SXX. Saint Jean debout;
devant ses jambes, écus accostés de Saxe et de
l'électorat (à deux glaives).

Ḣ·✠·MORḠ·ROVA·AVRI·LIPḠ·RSSI. Globe cru-
cigère orné dans un quadrilobe.

Florin de Frédéric III avec son cousin Georges et
son frère Jean; variété du n° 980 de Kœhler.

Sans texte. (p° 58.)

Florin d'Albert, duc de Saxe (1464-1500), frappé à
Leipzig; *Cat. Thomsen*, n° 7557.

Tyrol.

« Bonnes obolles forgeez par Jehan duc dautriche du poix de
« deux deniers douze grains or dix huict karactz vault de cours
« v° et vingt. xxx s. t. » (p° 82.)

SIGISM'·ARḠḢ' IDVX·AVSTRIG. L'archiduc armé,
debout.

Ḣ·✠·MORḠḢ·ROVA·AVRḠ·DOMITIS·TIR. Croix
ornée, en sautoir, cantonnée des quatre écussons
d'Autriche, Carinthie, Tyrol et Carniole.

Florin de l'archiduc Sigismond (1439-1496); variété
du n° 1998 de Koehler.

Sans texte. (fol. cx.)

Zwanziger de Sigismond; *Cat. Thomsen*, n° 5164.

Wurtemberg.

« Gros du duc de Virtember lesquelz sont du poix de neuf
« deniers et vault la piece dix solz tournois. » (p° VI^{XXIII}.)

Tiers de thaler d'Ulric duc de Wurtemberg (1498-1519 et 1534-1550); variété du n° 4433 du *Catalogue Thomsen* avec STV̄TGAR'; Binder, *Württembergische Münz-und Medaillenkunde*, 1846, p. 57, 32.

— « Obolle de Virte du poix de deux deniers douze grains
« or a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours
« de lor v^e et vingt. xxx s. t. » (f° 52.)

Florin d'Ulric; variété du n° 2282 de Koehler avec VVIRTAMBĒRG (AMB liés, ER liés).

ALLEMAGNE (VILLES).

Bamberg.

« Bonne obolle forgee es Allemaingnes de par le roy henry
« empereur de Romme du poix de deux deniers douze grains or
« a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours
« v^e et xx. xxx s. t. » (f° 50.)

Florin de Georges III de Limbourg, évêque de Bamberg (1505-1522), daté de 1507; *Catalogue Garthe*, n° 5854; cf. J. Heller, *Die Bambergischen Münzen*, Bamberg, 1839, n° 66.

Brême.

« Mauvaise. » (f° 96.)

Florin de Henri III de Schwarzburg, archevêque de Brême (1463-1496). H. Jungk, *Die Bremischen Münzen*, 1875, n° 58.

— « Autre piece forgee pour ladicte somme et est de ungne
« once troys deniers et vault ladicte piece la somme cy dessus
« suscripte. xxx s. t. » (f° vi^{xxix}.)

Thaler de Cristophe, administrateur de l'archevêché de Brême (1511-1514); Madai, *Vollst. Thaler-Cabinet*, n° 721. Jungk, *op. laud.*, n° 151.

Cologne.

Sans texte. (n° 84.)

Florin de Frédéric III de Saarwerde, archevêque de Cologne (1370-1414), frappé à Bonn; Cappe, *Beschreibung der Cœlnischen Münzen*, 1853, pl. xiv, 226.

— « Bonne. » (n° 84.)

Florin de Thierry de Mörs, archev. (1414-1463), frappé à Bonn; Cappe, n° 1026.

Sans texte. (n° 85.)

Florin de Thierry de Mörs, frappé à Riele; Cappe, n° 1046.

Sans texte. (n° 98.)

Autre *florin* de Thierry de Mörs, fr. à Riele; Cappe, n° 1049.

Sans texte. (n° 60.)

Autre *florin* de Thierry de Mörs, fr. à Riele; Cappe, n° 1056.

— « Mauvaise obolle appelé en allement obolle de Colleh du « poix de deux deniers douze grains or a (*en blanc*) vault de « cours v° et vingt » (*en blanc*). (n° 79.)

Florin de Hermann IV de Hesse, administrateur de Cologne (1473-1480-1508), frappé à Bonn; Cappe, n° 1171.

Sans légende; même florin. (n° 58.)

— « Bonne obolle forgee par Colonne du poix de deux deniers « douze grains or a dix huict karactz et demy vault la piece au « pris du cours de lor v° vingt et troys. xxx s. t. » (n° 80.)

Florin de 1515 avec les écus de Mayence, Trèves, Cologne (archevêché), Bavière, et Cologne (ville) au centre; cf. Cappe, n° 1286 qui est daté de 1513.

Sans texte. (n° 98.)

Florin au nom des trois mages; Cappe, n° 1242.

Dortmund.

« Bonne. » (n° 65.)

Florin avec le nom de Maximilien; A. Meyer, *Die Münzen der Stadt Dortmund*, dans la *Numismatische Zeitschrift*, 1883, p. 282, n° 53.

Francfort-sur-le-Main.

« Bonne maille forges par Symon empereur du poix de deux deniers douze grains or a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours cinq cens vingt et troys. xxx s. t. » (n° 77.)

MONET·RO·FRANCFORV· Saint Jean debout; entre ses pieds, la lune.

R·✠·SIGISMVD·RO·RORV·IMPATOR· Dans un trilobe, globe crucigère.

Florin; cf. Koehler, *Duc.-Cab.*, n° 2837.

— « Bonne obolles forges par hanry ampereur des Romains du poids de deux deniers douze grains or de dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours de lor v° xxiii.

« xxx s. t. » (n° 77.)

✠·FRIDRICVS·ROMANO·IMP· Globe crucigère dans un trilobe.

R·MONETA·ROV·FRANCFD· Saint Jean debout.

Florin; variété du n° 2840 de Koehler.

Sans texte.

(^o 97.)

MONET*NOVKA* AVR*FRANQ Z*. Saint Jean debout ;
entre ses pieds, un lion.

℞. ✕ FRÆDRIC*ROMAN*IMPET*AT*. Globe cruci-
gère dans un trilobe.

Florin ; variété du n° 2839 de Koehler.

Sans texte.

(^o 84.)

*MONE*TA*NO Q FRÆNDFOR*. Saint Jean debout.

℞. ✕ FRIDRICVS*ROMOR*IMPAT. Globe cruci-
gère dans un trilobe.

Florin ; variété du n° 2840 de Koehler.

— « Bonnes obolles de Maxilian roy des rommains du poix de
« deux deniers douze grains or a dix huit karactz et demy vault
« ladicte piece de cours v^e xx. xxx s. t. » (^o 46.)

Florin avec l'écu de Weinsberg entre les jambes
de saint Jean et daté de 1499 ; cf. Koehler, n° 2842
(avec 1498).

Goslar.

Texte incomplet.

(^o ciii.)

Mariengroschen de 1505 ; variété du n° 6876 du
Catalogue Thomsen avec GOSLARIÆ.

Hambourg.

Sans texte.

(^o 85.)

MONE*TA RO HAMBVRG*. Saint Pierre debout ;
devant ses jambes, écu à une feuille d'ortie.

℞. ✕ FRIDERICVS lis ROMOR*REX. Globe cruci-
gère dans un trilobe.

Florin ; Gaedechen, *Hamburg'sche Münzen und
Medaillen*, 1843-54, n° 264.

Isny.

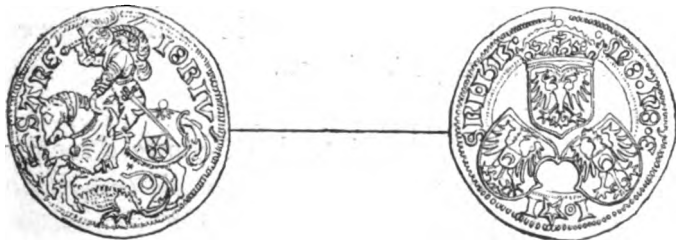
Texte incomplet. (n° VI^{XXIII}.)

✠ **NOB' . ROV' . CIVIT' . ISRI . 1508**. Aigle éployée avec l'écu au fer à cheval sur la poitrine.

R' . GRA' . MAXIMILI' . RO' . REX. Étoile à six pointes surmontée d'une aigle éployée et cantonnée de cinq étoiles.

Argent; cf. *Catalogue Thomsen*, n° 4595-97.

— « Testons du roy Maximilian empire du poix de neuf deniers et vault ladicte piece icy pour x s. t. » (n° VI^{XXI}.)



SANCTO IORIV' . Saint Georges armé d'une épée, à cheval, terrassant le dragon.

R' . NO' . RO' . CI' . ISRI . 1513. Deux écus penchés à l'aigle d'Isny et surmontés d'un écu couronné avec l'aigle à deux têtes.

*Argent*¹.

Lunebourg.

Sans texte. (n° 53.)

Florin avec le nom de Maximilien; variété du n° 2968 de Kœhler, avec **ROMANVS REX**.

1. Parmi les monnaies d'or, on trouve, au n° 1, une monnaie identique à celle d'argent que nous venons de décrire; le texte qui s'y rapporte est en partie déchiré et on ne lit plus que les chiffres XL de la valeur. L'empreinte est teintée en jaune.

Mayence.

« Bonnes, or a xxii et demy vallent au pris de la monnoye
« xxxvi s. t. » (n° 47.)

Sous l'empreinte de la monnaie, on lit :

« Il est anoter que pour le present cinq cens et vingt nest ne
« na esté de plus fin or monnoyé en obolle que lor cy dessus
« escript qui est or a vingt deux karactz et demy vault de cours
« ladicte piece xl s. t. »

Florin attribué à Adolphe I, comte de Nassau, archevêque de Mayence (1379-1390); Cappe, *Beschreibung der Mainzer Münzen*, 1856, n° 485 (avec le R du n° 484); frappé à Bingen.

Sans texte. (n° 58.)

Florin du Rhin, de Dietrich II, comte d'Isenburg (1475-1482); Cappe, 690^a; *Catalogue de la collection du prince Alex. de Hesse*, 1889, n° 192.

— « Bonne obolle de Vre du poix de deux deniers douze grains
« or a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du cours
« de lor v^e et xx. xxx s. t. » (n° 52.)

Florin daté de 1506, de Jacob de Liebenstein (1504-1508); Cappe, n° 722 avec IAGO.

— « Bonne obolle de bonaurirery (*sic*¹) du poids de deux
« deniers douze grains or a dix huit karactz et demy vault la
« piece au pris du cours v^e et xx. xxx s. t. » (n° 49.)

Florin non daté d'Uriel de Gemmingen (1508-1514); cf. Cappe, n° 733.

1. La monnaie porte la légende : *MONG · ROV · AVRI · RERI*. Ces trois derniers mots expliquent la lecture bizarre de celui qui a écrit le texte du manuscrit.

Munster.

Sans texte. (n° 60.)

Florin de Henri III de Schwarzburg, évêque de Munster (1466-1496); variété du n° 1632 de Koehler avec MORISTÆRIÆR'.

Nuremberg.

Sans texte. (n° 99.)

Florin avec le nom de Sigismond; variété du n° 3006 de Koehler avec NVRÆMBRÆ.

— « Bonne obolle saint Laurens autrement appelée en allemand obolle de pubebria (*sic*) du poix de deux deniers douze grains or a XVIII karactz et demy vault de cours v^c et xx.

« XXX s. t. » (n° 79.)

Florin de la cité; Koehler, n° 3009.

Nordlingen.

« Bonnes obolles de frederic du poix de deux deniers douze grains or a dix huict karactz et demy vault ladictie piece au pris du cours v et xx. XXX s. t. » (n° 46.)

Florin de Frédéric, empereur, avec l'écusson de Weinsberg (à trois billettes) aux pieds de saint Jean¹; cf. Cappe, *Münzen der deutschen Kaiser*, XII, 199.

Sans texte. (n° 92.)

Florin; écusson entre les jambes du saint Jean (Écartelé : aux 1 et 2 à 2 chevrons ; aux 3 et 4, à un chef).

Osnabrück.

« Neufves mailles forgeez en Auxerre du poix de deux deniers douze grains or a (*en blanc*), vallent lesdictes pieces de cours v^c et xx. XXV s. VI d. t. » (n° 93.)

Florin de Conrad de Diepholtz, évêque (1455-1481),

1. La monnaie impériale ayant été engagée à Conrad de Weinsberg, ce dernier a placé ses armoiries sur les monnaies.

ou de Conrad de Rietberg (1482-1508); variété du n° 1650 de Koehler avec **CO'RAD'**.

Ratisbonne.

Sans texte.

(n° 68).

Florin de la cité; variété du n° 3043 de Koehler avec **RATIS P.**

Salzbourg.

« Bonne obolle de Millan du poix de deux deniers douze
« grains or a dix huit karactz et demy vault la piece au pris du
« cours de lor v^e et vingt, xxx s. t. » (n° 52.)

·SANTVS : RVDBERDVS : EPS : Le saint debout, tenant une crosse et un vase; dessous, écu de l'archevêque.

R. ✠ LEONARDVS : ARCHIEPI : SALZ. Écu écartelé aux armes de l'évêque et de la ville; au dessus, 1510.

Florin de Léonard de Keutschach, archevêque (1495-1519); variété du n° 1517 de Koehler.

— « Ducatz forgé de par l'arcevesque Leonard archevesque de
« Millan du poix de deux deniers dix sept grains or a vingt et
« troys karactz troys quars vault la piece au pris du cours v^e xx.
« xli s. vi d. t. » (n° 24.)

SANTVS RVDBERTVS EPS. Le saint debout; devant ses jambes, écu de l'archevêque.

R. ✠ LEONARDVS : ARCHIEPI : SAL. Dans un quadrilobe, écu parti des armes de l'archevêque et de celles de Salzbourg; au dessus, 1500.

Florin du même prélat.

Trèves.

« Bonnes obolles petre aultrement appellees en allement
« oblolles du van forgees pour deux deniers douze grains or a

« dix huit karactz et demy vault la piece de cours v^e et xx.

« xxx s. t. » (n^o 48.)

Florin d'Ulrich de Manderscheid, compétiteur (1430-1435), frappé à Coblenz; variété du n^o 1, pl. iv, de Bohl, *Abbildungen der Trierischen Münzen*, 1837, avec TR'ER' et GOVER'.

Worms.

Sans texte.

(n^{os} 68 et 91.)

MORR·AVR·DIVITIA·VVORMA°. Écu de la ville à une clef, devant la Vierge et l'enfant.

R. ✱ SVB VBRÄ·ALÄÄ·TVÄÄ PTÄÄ·ROS. Aigle.

Florin; variété du n^o 3073 de Koehler.

Hongrie.

« Ducat de hongrie du poix de deux deniers dix sept grains or
« a vingt et troys karactz troys quars et vault de cours du pre-
« sent v^e et xx. XLI s. vi d. t. » (n^o 42.)

S LÄDISLÄVS RÄX. Le saint debout entre b et deux épées en sautoir sous une couronne.

R. MÄTHIAS DORVRÄRIÄ. La Vierge assise, tenant l'enfant; dessous, un corbeau tenant une couronne dans son bec.

Florin de Mathias Corvin (1458-1490); Rupp, *Numi Hungariæ*, n^o 507.

« Ducats forgez de par Mathias duc et Roy de hongrie du poix
« de deux deniers xvii grains or a vingt et troys karactz troys
« quars vault la piece au pris du cours de lor v^e et vingt.

« xli s. vi d. t. » (n^o 34.)

Florin de Mathias Corvin; Rupp, n^o 503, avec le différent R et deux marteaux (?) en croix dans un écusson (atelier de Nagybania).

« Ducat autre forge au dict pays de hongrie, » mêmes poids, titre et valeur. (n° 42.)

VVLADISLAI · D : G : R : VNGARIA. La Vierge tenant l'enfant, assise sur un trône gothique; dessous, une aigle éployée.

ʒ. **S : LADISLAVS : REX.** Le saint debout entre K et h. (Atelier de Kremnitz.)

Florin de Ladislav VI (1490-1516); variété du n° 552 de Rupp.

« Ducatz forgez de par un Vaislate duc et Roy de hongrie, » mêmes poids, titre et valeur. (n° 34.)

Florin de Ladislav VI (1490-1516) avec le différent $\frac{NA}{6}$ (atelier de Nagybania); variété du n° 552 de Rupp.

« Ducatz autres forgez de par ledit Ouvaislate roy et duc de « hongrie, » mêmes poids, titre et valeur. (n° 34.)

Florin de Ladislav VI, daté de 1511, avec H et licorne pour différent; Rupp, n° 553.

Bohême.

« Ducatz forgez de par le Roy de hongrie du poix de deux « deniers seze grains or a vingt et troys karactz troys quars « vault la piece au pris de lor v° et xx. xli s. vi d. t. » (n° 26.)

S : VVARDISLAVS · DVX. Le saint debout.

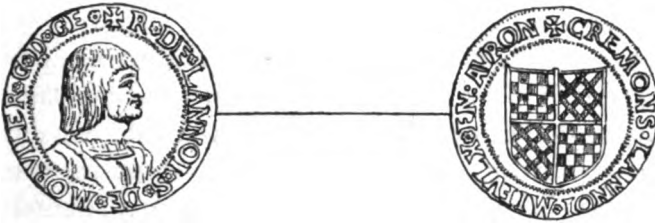
ʒ. **LVDOVIVS : D : 6 : R : BOEMM.** Écu carré au lion à la queue fourchue; au dessus, L.

Florin de Louis I^{er} (1516-1526).

Il me reste à parler d'une pièce fort curieuse que je n'ai pas cru devoir classer parmi les monnaies. Au n° 2, on trouve ce qui suit :

« Piece de Cremonne ¹ forgee pour troys ducatz or a vingt et
troys karatz trois quars du poix de (*en blanc*) valant

« VI l. III s. VI d. t. »



✠ R * DE * LANNOI * S * DE * MORVILLER * G * D *
GE ♦ Buste, à droite, la tête nue et les cheveux tom-
bant sur le cou.

H. ✠ CREMONS · LANNOI * MIEVLX * EN · AVRON'
Écu écartelé aux 1 et 3 de Lannoy, aux 2 et 4 de
Neuville ².

D'après son apparence, la pièce doit être une petite médaille ou un jeton. On ne peut supposer en effet que le gouverneur de Gènes eût pris le droit de battre monnaie. L'épithaphe de Raoul de Lannoy existe sur son tombeau dans l'église de Folleville (Somme). L'inscription est conçue en ces termes : *Ci gisent nobles persōnes Raoul de Lannoy, chevalier seigneur de Morviller et de Paillart, conseiller et chambellan ordinaire des Rois Lois XI^e et XII^e et de Charles VIII^e, bailli du palais réal a Paris et Damiens, capitaine de la dicte vile de cent gentilz hōmes de la maison Et de.*

1. Cette fausse attribution a évidemment été amenée par le premier mot de la légende du revers.

2. Lannoy : *Echiqueté d'or et d'azur de 25 pièces*. Neuville : *D'or fretté de gueules*. Thomas de Lannoy, père de Raoul, avait épousé Marguerite de Neuville-Martinghen.

cent hōmes darmes des ordonnāces, gran chambellan du Réalme de Secile, lieutenant-general et gouverneur de la duce de Genes qui trespassa le III^e jour du mois de avril lan mil V^e et VIII, etc.

Le tombeau de Raoul de Lannoy et de son épouse Jeanne de Poix a été sculpté par un artiste milanais, Antonio della Porta ¹. Il est intéressant de constater ce fait, car la médaille (ou jeton), dont le dessin est plus haut, doit être l'œuvre d'un artiste italien.

La devise que porte la pièce, au revers, est très curieuse. Il faut certainement prendre le premier mot comme une forme du verbe *cremer* auquel le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy donne le sens de *craindre* ².

On voit que le livre du changeur Duhamél offre un certain intérêt, à cause des pièces inédites et des variétés dont il nous apporte la connaissance, et surtout à cause des indications de valeur données aux différentes monnaies étrangères. Les ordonnances sur le cours des monnaies sont fort rares pour la période antérieure à 1540. De plus, il n'y eut pas, au commencement du xvi^e siècle, d'ordonnance aussi

1. Voy. L. Palustre, *La Renaissance en France*, 1879, t. I (p. 46, Epitaphe : pp. 29 et 45, dessins du tombeau). Cf. Bazin de Grifeauval, *Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville (Somme)*, 8°, Sens, 1883.

2. Cf. La Curne de Sainte-Palaye. Cette devise ne se trouve pas dans l'*Armorial* de Rietstap. Elle a été signalée par A. Chassant et H. Tausin, *Dictionnaire des devises historiques et héraldiques*, Paris, 1878, t. I, p. 57 : « Cremons (craignons) Lannoi, mieulx en aurons. Raoul de Lannoi, sieur de Morvilliers, gouverneur de Gènes sous Louis XI ; *Jeton*. » Personnellement, je ne connais pas la pièce en original, ni aucune publication la concernant.

importante, pour le nombre des monnaies mentionnées, que le manuscrit du changeur Duhamel ¹.

J.-ADRIEN BLANCHET.

APPENDICE.

(^o 168 et 169.)

Ordonnances fectes a paris sur le Regime et gouvernement des monnoyes de par Loys derrenier roy decedde mil V^e et unze.

Loys par la grace de dieu Roy de france A tous ceulx qui ces presentes lectres verront salut. comme pour obvier a plusieurs abutz qui se faisoient et commectoient en nostre royaume ou fait cours et mise des monnoyes ayans puis nagueres, par advis et deliberation de gens en ce congnoissans, fait plusieurs ordonnances et editz tant pour prohiber et deffandre le cours et mises desdictes monnoyes estranges que aussi de ne prendre nos escuz soleil et couronne que pour les pris que leur donnons par nosdictes ordonnances et en oultre a esté advisé pour la constinuation de louveraige que faisons fere en nos monnoyes. Consernans le bien de la chose publique de nostredict royaume pays terres et seigneuries certains aultres poinctz et articles cy apres declerez estre necessaires et requis desdicts faitz et ordonnances.

Savoir faisons que, nous voullans et desiderans donner ordre et provision ou fait desdictes monnoyes comme chose qui grandement touche le bien et utilité de ladicte chose publique de nostredict royaume, avons par ladvis et deliberation que dessus voulu statué et ordonné, voullons, statuons et ordonnons de nostre plaine puissance et auctorité Royal por ces presentes ce qui Censuyt.

Cest assavoir que tous les ouvriers de nosdictes monnoyes tant de nostre Royaulme que de daulphiné et proveunce tailleront les deniers et especes dor et dargeant blans et noirs qui seront forgeez esdictes monnoyes de leur droict poix et recours dedans

1. Ce registre porte, au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, la cote suivante : Fr. Nouv. Acquis. 6289.

leurs Remeddes sur paine de refondre louveraige et de le ouvrier de Rechef a leurs despans et de payer au maistre particulier linteret qui auroit audict ouvrage Reffondu et sur les paines contenues en noz ordonnances.

Item que chacun prevost des ouvriers et monnoyers ou leurs commis seront tenus desornavant faire registre de toute la matiere dor ou dargeant qui leur sera baillee pour ouvrer et monnoyer et des sizailles pour iceulx registres veoir et visiter quant besoin en sera. Item que layssayeur de chacune monnoye fera essay de lor de chacune fonte en la presence des gardes ou de lung deulx avant qui soient baille a ouvrer pour le maistre nonobstant quilz avoient acoustumé de le faire par cy devant.

Item et affin que auchun ouvrage dor et dargeant blanc et noir ne se passe en delivrance qu'il ne soit de bon poix, loy et recours. Les deux gardes, tailleurs, essayeurs, contregardes et maistre perticullier feront continuellement residence en leurs offices pour chacun endroit soy les excercer selon le contenu en nosdictes ordonnances.

Et outre seront tenuz destre tous presens a veoir faire les delivrances et y appelleront lesdictz prevostz des ouvriers et monnoyers du serment de france et de l'empire avecques six bons ¹ personnaiges des plus expers et congnoissans en poix et loy telz que par les maire et eschevins ou aultres commis au gouvernement des communaultez des villes [où] sera ovré et monnoyé, seront desputez, lesquels gardes tailleurs essayeurs et contregardes seront tenuz devant que fere icelles delivrances fere fere ung aultre essay de la matiere monnoyée preste a delivrer par ledict essayeur en leur presence et dessusdictz appellez et d'icelle delivrance peser les deniers et especes piece apres aultre et au marc pour veoir cy lesdictz deniers seront bons a livrer tant en poix que en loy, et cy ne se treuvent bons seront reffondus et ouvrez de Rechef de leursdictz poix et loy, et ou lesdictz deniers seront bons a delivrer, la delivrance sen fera par lesdictz officiers les dessusdictz appellez.

1. La lecture *bons* n'est pas certaine.

NOTE

SUR

UNE TROUVAILLE DE MONNAIES

FAITE DANS LES ENVIRONS DE VERDUN

Un petit trésor composé de 390 deniers verdunois, de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e, a été mis à découvert, en 1890, aux environs de Verdun (Meuse), sans qu'aucune pièce étrangère à cette localité y fût mêlée.

Les monnaies faisant partie de ce trésor sont de trois évêques de Verdun : Richer (1089-1107), Richard de Grandpré (1107-1113), Henri de Blois (1117-1129).

Richer est représenté dans cette trouvaille par un seul denier ; mais ce denier est d'un type nouveau, inédit.

Les monnaies de Richard de Grandpré sont au nombre de 365, toutes au type du *Salus mundi* ; elles donnent onze variantes dont les types n'avaient pas encore été signalés.

Celles de Henri de Blois, au nombre de 24, fournissent cinq variétés dont l'une, au type de la colombe, est absolument inédite ; les autres variétés, au type de la Vierge, étaient connues et sont décrites dans la *Monographie de la numismatique verdunoise* aux numéros 254, 255, 256, 257¹.

1. Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome XI, 1889.

Ce trésor, dans lequel ne se trouvait aucune obole, comprend donc dix-sept variantes ou types de deniers, dont treize sont nouveaux ou inédits, par conséquent d'un haut intérêt et méritant d'être ajoutés à la série déjà si riche des monnaies sorties de l'atelier de Verdun.

Les deniers de Richard de Grandpré sont d'une médiocre exécution, la plupart mal sortis des coins et ayant leurs légendes fort incomplètes; un très petit nombre mérite d'être conservé. Ces deniers sont en argent plus ou moins mêlé; leur poids est très faible et des plus variable: il descend de 80 à 75, 70, 65 et 55 centigrammes; c'est, comme on le voit, une monnaie tout à fait défectueuse, ce qui confirme l'opinion émise dans ma *Monographie de la numismatique verdunoise*, page 99 et suivantes, au sujet du numéraire que l'évêque Albéron de Chiny fit retirer de la circulation, parce que, ainsi que le dit Wassebourg: — « La monnoie qui lors avoit cours
« en la cité de Verdun et partout l'euesché estoit
« d'alloy et metal meschant, et l'auoient les prédé-
« cesseurs euesques du dict Albero, forgé à leur
« profit, et au grand détriment et dommage du
« pauvre peuple qui ne la pouoit despendre n'y
« allouer hors de la cité et euesché de Verdun, sans
« trop grande perte. »

Les monnaies de Richard de Grandpré et de Henri de Blois, de même que celles d'Albéron de Chiny, étaient restées inconnues jusqu'en 1861, époque à laquelle il en fut rencontré vingt-deux près de

Dieulouard, dans un lot de 200 pièces provenant de divers ateliers¹.

La trouvaille qui vient d'être faite aux environs de Verdun permet de rectifier la lecture d'une monnaie attribuée à l'évêque Richer par M. Monnier², et que, d'après lui, j'ai reproduite au n° 225 de ma *Monographie*. Par suite de la faiblesse du poids de ladite pièce (55 centigrammes), M. Monnier a indiqué cette monnaie comme étant une obole, tandis qu'elle a exactement la dimension et le poids des deniers défectueux de notre trésor, et comme ces derniers sont infiniment mieux conservés, il nous est facile de reconstituer les légendes en partie détruites sur la pièce de M. Monnier; celle-ci porte d'un côté VM, fin du mot *Viridunum*, et de l'autre ALV (*Salus*) et non RIV (*Richerius*), ainsi que l'a cru l'auteur de la note sur la trouvaille de Dieulouard. Cette pièce appartient au groupe des deniers au type du *Salus mundi* attribué à Richard de Grandpré et non à l'évêque Richer dont le nom a toujours été *Richerus* et jamais *Richerius*.

Richer (1089-1107).



N° 1. (R)ICHERVS EP^o; tête du prélat, de profil à

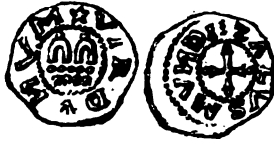
1. Note sur une trouvaille de monnaies faite près de Dieulouard, par M. Monnier, Nancy, 1862.

2. *Ibid.*, p. 12, n° 7.

droite, avec mitre dentelée et ayant devant lui la
crosse épiscopale.

℞. **VIRDVNVVM** ; édifice flanqué de deux tourelles.
Denier d'argent. — Poids : 0,80.

Richard de Grandpré (1107-1113).



N° 2. — ***VIRDVNVVM** ; deux tourelles en forme de
fer à cheval simple ; au dessous, cinq globules et un
rang d'arcades.

℞. : **SALVS MVNDI** ; croix pattée avec globule à
l'extrémité de chacune des branches.

Denier d'argent. — Poids : 0,80.



N° 3. — Semblable au précédent, sauf que le fer à
cheval des tourelles est double, qu'il y a en dessous
six globules, et que le premier S du mot *Salus* est
couché ou en forme de serpe.

Denier d'argent. — Poids : 0,80.



N° 4. — ***VIRDVNVVM** ; petit portail attenant à deux

tourelles: dessous, cinq globules et trois arcades;
dans le champ, un petit point à gauche.

℞. Comme aux précédents.

Denier d'argent. — Poids : 0,70.



N° 5. — ✠ **VIRDVNVM**; portail accosté de deux
tourelles isolées; dessous, cinq globules et un rang
d'arcades.

℞. : **SALVS MVNDI**; croix pattée sans globules.

Denier d'argent. — Poids : 0,65.

N° 6. — Semblable au précédent, sauf qu'à l'avvers
la croisette de la légende est remplacée par une étoile
et que la croix du revers porte un globule à l'extré-
mité de chacune de ses branches.

Denier d'argent. — Poids : 0,65.



N° 7. — ★ **VIRDVNVM**; portail avec tourelles iso-
lées et accosté de deux globules.

℞. **SALVS MVNDI**; croix pattée avec globule à
l'extrémité de chacune de ses branches.

Denier d'argent. — Poids : 0,65.

N° 8. — Semblable au précédent, sauf que la croix

du revers porte un globule au premier canton.

Denier d'argent. — Poids : 0,60.

N° 9. — Autre, où la croix du revers porte un globule au deuxième canton.

Denier d'argent. — Poids : 0,75.

N° 10. — Autre, où la croix du revers porte le globule au deuxième et au troisième canton.

Denier d'argent. — Poids : 0,55.

N° 11. — Autre, où la croix du revers porte un globule au premier et au quatrième canton.

Denier d'argent. — Poids : 0,55.

N° 12. — Autre, où la croix du revers porte une étoile au premier canton et un globule au quatrième.

Denier d'argent. — Poids : 0,75.

Henri de Blois (1117-1129).



N° 13. — ✠ HEINRICVS EPC; tête de face du prélat ayant à sa droite la crosse épiscopale.

R. ★ MARIA VIRGO; colombe employée tournée à gauche.

Denier d'argent. — Poids : 0,80.

FÉLIX LIÉNARD.

RESTITUTION D'UN GROS TOURNOIS

A JEAN IV, DUC DE BRETAGNE



✠ IOHANNES (croisette) DVX — Légende extérieure.... SIT : NOM...

R. ANNELET CIVIS. Châtel surmonté d'une croix, les tourelles terminées par un trèfle évidé ; trois sautoirs dans le châtel. Bordure de lis.

Poëy d'Avant a gravé cette pièce (pl. CXXXIII, n° 1, t. III, p. 204), d'après un exemplaire assez mauvais de la collection Vesvrotte, et l'a donnée, sans commentaire, à Jean sans peur, duc de Bourgogne, qui succéda à son père Philippe le Hardi, le 23 mai 1404.

M. Caron n'a pas contesté cette attribution et M. Gariel plaça la pièce dans sa collection bourguignonne léguée à la ville d'Auxerre (catalogue, dressé par M. Hoffmann, 1885, n° 209). M. Chautard l'a reproduite d'après Poëy d'Avant, dans les planches d'un ouvrage en préparation sur les imitations du gros tournois (pl. VIII, n° 4) et l'a fait figurer parmi le monnayage du duché de Bourgogne.

Cette pièce en billon étant la copie exacte d'un gros tournois du roi Jean sur lequel on retrouve les tourelles tréflées, les sautoirs dans le châtel et la croisette dans la légende (Hoff., pl. XXI, n° 33. — Saulcy. *Hist. monét. de Jean le Bon*, page 27, pl. 1, n° 18 et 20), on a une base excellente pour rechercher à qui elle peut appartenir.

Des renseignements nombreux permettent en effet de préciser la date de l'émission de la pièce royale : elle a été frappée de 1353 à 1354.

En vertu d'une ordonnance du 9 novembre 1353, établissant la monnaie 32° 1/2 (Ord., t. II, n° 540), un exécutoire du 18 de ce mois, prescrivit de faire « beaux gros deniers blancs, lesquels auront cours pour 8 deniers la pièce et seront à 3 d. 4 grains et 4/5 d'un grain de loy argent le roy et de 5 sols 5 deniers de poids au dit marc », c'est-à-dire à 0,255 argent fin et à 65 pièces au marc, pesant chacune 3 gr. 776.

Le ms. 4533, qui donne toujours très exactement la valeur du marc hors œuvre et la fabrication des espèces, pour l'atelier de Paris, indique comme les tables de Le Blanc, que la première émission de ce gros denier commença le 27 novembre 1353 et fut continuée jusqu'au 26 avril 1354, c'est-à-dire pendant cinq mois.

Une seconde émission fut ordonnée le 8 avril 1354. La monnaie ayant été mise sur le pied 48°, le poids du gros blanc fut réduit à 8 sols, soit 96 pièces au marc (2 gr. 549), mais son titre resta toujours à 3 d. 4 gr. 4/5 A. R. (Ord. t. II, n° 551). L'exécutoire

du 18 avril prescrivit de faire une différence aux doubles tournois qui devaient être frappés en même temps et dont le titre avait été abaissé, mais il est muet en ce qui concerne le denier blanc : il était en effet conforme aux usages établis de ne pas attribuer de points secrets d'affaiblissement aux pièces dont le titre n'était pas modifié. Le gros denier de la seconde fabrication qui dura, d'après, le ms. 4533, du 26 avril au 28 juin 1354, ne peut donc se reconnaître que par le poids.

Une troisième émission fut prescrite par l'ordonnance du 17 mai 1354 (ord., t. II, 554) qui établit la monnaie 64°. L'exécutoire du 24 mai envoya les patrons et les exemplaires pour indiquer la différence à mettre sur les deniers blancs de 8 deniers tournois dont la loi était abaissée à 3 d. A. R. (0,239 fin) et le poids à 120 au marc (2 gr. 039). La fabrication de Paris dura du 28 juin au 24 novembre 1354.

La monnaie 24° ayant été rétablie le 15 octobre, un exécutoire du 31 régla la fabrication d'espèces nouvelles d'un type différent.

Bien que les ordonnances et les exécutoires retrouvés par M. de Saulcy n'aient pu lui fournir aucun renseignement sur le coin du denier d'argent du roi Jean dont la fabrication commença en octobre 1353 et finit en novembre 1354, il avait cependant classé à cette date le gros tournois royal aux tourelles surmontées de trèfles évidés et au châtel contenant trois sautoirs (pl. I, n° 18), en s'appuyant sur le poids des exemplaires connus.

L'ensemble du monnayage d'argent du règne de

Jean ne laisse pas d'ailleurs d'autre place disponible pour les trois émissions de ce gros tournois.

Un renseignement que je dois à l'obligeance de M. Maxe-Werly me permet de confirmer pleinement l'attribution faite par M. de Saulcy et la rend indiscutable.

Le monnayage du Barrois offre une imitation fidèle du gros royal aux tourelles tréflées : elle porte la légende : ROBERTVS COMES (*Annales du Barrois*, t. I, p. 12. M. V. Servais). Robert étant devenu comte de Bar en 1352 et ayant pris le titre de duc, sur ses sceaux et dans ses actes, en octobre 1354, c'est dans ce court espace de deux années qu'il faut placer la fabrication de la pièce barroise et la date de l'émission du dernier blanc du roi Jean, sur lequel le gros tournois de Robert fut copié, se trouve ainsi fixée d'une façon précise.

Cela suffit pour démontrer que l'imitation qui porte le nom de *Johannes dux*. ne peut plus être classée dans la série de Bourgogne.

En effet, d'une part, la Bourgogne n'a pas eu de duc s'appelant Jean, avant 1404, et, d'autre part, les espèces frappées par Charles VI, avant ou après l'avènement de Jean sans Peur, n'offrent aucune ressemblance avec le type tout particulier du gros tournois dont il s'agit.

Il est donc impossible d'admettre l'attribution de Poëy d'Avant.

L'imitation du gros royal de 1353 ne peut appartenir qu'à Jean IV, qui disputait alors à Charles de Blois la possession du duché de Bretagne et soute-

nait les prétentions de son père Jean de Montfort, mort en 1345. A l'époque où cette pièce fut frappée, on ne trouve aucun autre duc s'appelant Jean, qui se soit livré à la contrefaçon des monnaies du roi de France, tandis que l'on connaît déjà l'imitation que Jean IV fit faire de la pièce royale qui avait précédé le gros tournois au châtel tréflé. Cette autre monnaie du roi Jean a été gravée par M. Hoffmann, pl. XXI, n° 35, et ses diverses émissions par M. de Saulcy, pl. I, n° 11, 11^{bis}, 12 et 15; c'est le gros tournois au châtel surmonté d'un fleuron épanoui ou épi et à la croix traversant la légende intérieure : l'imitation du duc Jean a été donnée par Poëy d'Avant, pl. XVI, n° 12, et par Bigot, pl. 22, n° 1.

Jean IV a aussi copié la pièce royale qui a succédé au gros aux tourelles tréflées. V. Hoff., pl. XX, 49. — Saulcy, pl. II, n° 21, 25, 27. — Poëy d'Avant, pl. XVIII, n° 3. — Bigot, pl. 23, n° 1.

Le fait que le gros tournois aux tourelles tréflées, que je propose de restituer à la Bretagne, porte simplement DVX sans ajouter *Britonum*, s'explique parfaitement par la nécessité de copier la légende royale qui ne contient pas le mot *Francorum*.

L'exemplaire gravé ci-dessus doit être une imitation de la première ou de la seconde émission puisqu'il ne présente aucun différent; il est très possible qu'on retrouve la pièce de Jean IV correspondant à la troisième. Très probablement elle présentera les différences qui se voient sur le gros tournois du roi Jean, car les monnaies bretonnes affaiblies portent le

plus souvent les mêmes signes secrets que les pièces qu'elles ont contrefaites.

La pièce royale de la troisième émission se reconnaît à l'annelet placé dans l'un des cantons de la grande croix et aux deux points qui accostent la croix du châtel (v. Saulcy, pl. II, n° 20).

M. DE MARCHÉVILLE.

LES MONNAIES TOURANIENNES

REMARQUES SUR LES MONNAIES FRAPPÉES DANS LES
PREMIERS SIÈCLES DE NOTRE ÈRE
PAR LES PRINCES TOURANIENS¹

Les découvertes récentes d'inscriptions en caractères runiques, qui viennent d'être faites dans la Sibérie méridionale et en Mongolie² vont jeter un jour inattendu sur les origines des peuples tartares et sur leurs antiquités historiques encore si mal connues. Ces inscriptions sont très nettes, écrites en signes isolés et dans une langue qui est, très vraisemblablement le turc oriental du VII^e ou VIII^e siècle de notre ère; le nombre des textes publiés est assez considérable pour qu'on puisse aborder leur interprétation. Le déchiffrement de ces inscriptions est donc très prochain, et nous saurons si cette écriture runiforme est venue de l'Inde à l'époque d'Asoka ou si elle n'a pas été plutôt apportée d'Europe par le nord de la Sibérie. Mais, quand ce voile sera levé, nous n'aurons encore qu'une partie du problème de

1. Cet article est la reproduction avec quelques additions et changements, d'une notice qui a paru dans le *Journal asiatique* de janvier 1891.

2. Ce sont les *Inscriptions de l'Enisseï*, recueillies et publiées par la Société finlandaise d'archéologie, in-fol., Helsingfors, 1889, et les inscriptions de Karakorum publiées par M. Iadrintsef, d'Irkoutsk, sous le nom de *Anciens caractères trouvés sur des pierres et des monuments au bord de l'Orkhon*, in-fol., 1890. Saint-Petersbourg, 22 pl. lithogr. sans texte.

résolue, car il nous restera à lire d'autres inscriptions qui sont également un mystère pour nous : je veux parler des légendes que présentent un certain nombre de monnaies, à types très variés, frappées par les diverses populations touraniennes qui ont occupé le Turkestan, l'Irân oriental et le nord-ouest de l'Inde, avant la conquête musulmane.

C'est cet élément nouveau, jusqu'ici trop négligé, que je voudrais faire entrer dans l'ensemble de cette question des anciennes écritures tartares. Les observations qui suivent ont pour but de montrer où nous en sommes de nos connaissances à cet égard.

I

Les monnaies sur lesquelles on rencontre ces légendes en caractères inconnus sont relativement en petit nombre, parsemées dans les musées d'Europe, particulièrement à Saint-Pétersbourg, Berlin, Londres, et dans l'Inde, à Calcutta. La plupart sont encore inédites, mais ce qui a été publié suffit pour donner une idée de leur importance.

Malgré les efforts des savants, aucune de ces monnaies n'a encore été déchiffrée. Ce qui rend particulièrement difficiles la lecture et l'interprétation de ces petits documents, c'est l'ignorance où nous sommes et de la langue dans laquelle ils sont rédigés, et de l'identité absolue des peuples qui les ont utilisés. Sur ce dernier point, toutefois, nous avons des renseignements assez précis ; il est certain, par exemple, que ces peuples ne sont ni des Iraniens ni des Indiens,

mais qu'ils appartiennent aux différentes tribus envahissantes qui se sont succédé d'abord dans le Turkestan depuis les origines de l'histoire, c'est-à-dire depuis Cyrus et son fils, l'auteur de l'inscription de Béhistoun où ils sont mentionnés sous le nom de *Sakas*, jusqu'à nos jours, puis dans la Bactriane, l'Afghanistan et le Pendjâb jusqu'à la conquête arabe.

C'est par les annales chinoises que nous sommes le mieux renseignés sur les émigrations successives de ces tribus asiatiques. Nous savons par les historiens chinois contemporains (notamment Sse-matsien), que, vers l'an 168 avant notre ère, les Yue-tchi (ou Yue-ti) chassés du Kan-Sou par les Hioung-Nou, franchissant l'Yaxarte, pénétrèrent en Sogdiane¹ d'où ils chassèrent les *Ssé*, puis en Bactriane, puis enfin dans la vallée de l'Indus vers l'an 25 de J.-C. Une fois dans l'Inde, ils prennent sur leurs monnaies et dans leurs inscriptions le nom de *Kouchans* (*Kochana*, *Gouchana*, etc.); on peut par conséquent leur conserver cette appellation particulière, qui est, du reste, aussi employée par les historiens arméniens. Les Yue-tchi occupèrent l'Asie centrale pendant plus de cinq siècles (de 130 av. J.-C. à 400 après). Dans l'Inde leur chef s'appelait *Châh* et *Châhân-châh*, mais dans le Turkestan il prenait le nom de *Khakân*, titre qui est plus ancien qu'on ne le croit et qui remonte peut-être au commencement du III^e siècle.

1. En chinois le pays de Wou-soun; c'est là qu'habitaient originairement les *Ssé* (*Sac*, *Sah* ou *Sek*), v. Wylie, *Notes on the Western regions*, p. 85; Kingsmill, *Intercourse of China with Eastern*, etc. dans le *JRAS.* 1882, p. 79.

Vers l'an 400 les Yue-tchi ont à subir l'invasion des Youan-Youan qui ne firent que passer pour se jeter sur l'Europe, puis celle des Hou-Toun ou Ye-ta (Ephthalites) qui vécurent à côté d'eux dans le Turkestan de 425 à 550. Ce sont les Ephthalites qui, sous le nom de *Haitâl* (Tabari, Firdousi), sont en rapport constant avec les Perses sous Yezdegerd II, Firouz, Balach, Kobâd. Le plus célèbre d'entre eux, Khouchnavâz, peut-être le Yu-tchin des Chinois, dont la longue lutte avec Firouz et Kobâd est racontée tout au long dans Tabari et dans le *Châh-nâmeh*, était le Khakân des Haitâl, c'est-à-dire un Ephthalite. A partir de 550 les Ephthalites tombent sous les coups des Turcs, qui deviennent maîtres de toute l'Asie centrale. Ce sont eux qui envoient une ambassade en 569 à Constantinople; leur khakân était alors Dizaboul. Son successeur Châba-châh est tué dans une bataille contre Bahrâm Tchoubin, alors simple général de Hormisdas IV. Les Turcs donnent cependant asile en 595 à ce même Bahrâm, quand il fut vaincu après sa révolte contre Chosroès II Parviz, et à Yezdegerd III fuyant devant l'invasion arabe. Plusieurs des monnaies dont nous parlerons plus loin ont évidemment été frappées par les Ephthalites et les Turcs à la suite de ces rapports politiques et commerciaux. L'usage de la monnaie locale à l'imitation du denier d'argent sassanide a dû s'introduire d'autant plus facilement chez les Touraniens de l'autre côté du Djihoun (Oxus), qui était la limite entre les deux Etats, que les indemnités de guerre et tributs imposés plusieurs fois aux rois de Perse se

payaient tout naturellement en monnaies sassanides ¹.

Pendant ce temps nous avons dans l'Inde :

1° Les Ssé, qui occupent le Kachemire, puis la vallée du Kophen et l'Arachosie, pendant deux à trois siècles ; c'est à eux qu'appartiennent la dynastie des Indo-Parthes et celle de Maues, Azilizès, etc., dont les monnaies sont en grec et en bactrien ;

2° Les Kouchans du Pendjâb, qui règnent dans toute la vallée de l'Indus pendant les deux ou trois premiers siècles de notre ère ; ils sont peu à peu remplacés par les dynasties indigènes avec lesquelles ils se fondent au iv^e siècle ;

3° Les Hunas qui sont les Huns blancs et très vraisemblablement les mêmes que les Ephthalites du Turkestan. D'après la date de la monnaie de Toramâna, l'un de leurs souverains, ils seraient entrés dans l'Inde et auraient fondé leur empire en l'an 448 (voir *Journal asiatique*, octobre 1890, p. 368). On sait qu'ils furent expulsés de la péninsule après les batailles de Korour et de Mauchari, vers 544 ;

4° Les Yue-tchi ayant à leur tête Kitour (en chinois *Ki-to-lo*), chassés du nord par les Ephthalites, s'établissent vers 425 dans le Gandhâra et à Pechâver où ils fondent la dynastie des *Kitour* ou *Katour* qui dure jusqu'à la fin du ix^e siècle, époque à laquelle elle est

1. D'après Théophylacte Simocatta, la Perse payait tous les ans un tribut de quarante mille pièces d'or aux Turcs (cf. Lebeau-Saint-Martin, *Hist. du Bas-Empire*, t. X, p. 278). La monnaie d'or n'existant pas chez les Sassanides, l'historien byzantin a sans doute voulu exprimer en or la valeur totale du tribut, ce qui donnerait en réalité environ cinq cent mille pièces d'argent à l'effigie du roi de Perse qui entraient dans la circulation touranienne, sans compter les étoffes et la vaisselle.

remplacée par la dynastie des Brahmanes. Le dernier roi turc de Kâboul est qualifié par les historiens musulmans de l'Inde *padichâh kitourmân*. Sir A. Cunningham possède des monnaies avec légendes sanscrites, au type indo-scythe, portant les mots *kidâra kouchâna châhi* (voir *Numism. Chron.*, 1889, p. 280);

5° Outre le royaume turc de Kâboul, il parait y avoir eu encore, dans les mêmes parages, pendant les VI^e et VII^e siècles, d'autres petites dynasties tartares encore mal connues et auxquelles on a donné le nom de *petits Yue-tchi* ou Yue-tchi postérieurs.

C'est à tous ces différents peuples qu'appartiennent les monnaies à légendes tartares dont j'ai parlé. D'après les contrées où les trouvailles ont été faites, comme d'après le type monétaire, qui reflète évidemment le milieu auquel il a été emprunté, on peut tenter une classification, au moins provisoire, de ces monnaies. Ne pouvant entrer ici dans les détails, je me bornerai aux indications suivantes qui sont tirées de l'examen attentif des documents eux-mêmes.

II

Et d'abord, au point de vue épigraphique, on remarque que les légendes paraissent se rattacher à l'un des systèmes d'écriture suivants :

1° L'alphabet indo-scythe des rois Tourouchka, qui lui-même était emprunté aux Grecs de la Bactriane et qui a été créé et inauguré par les Kouchans pour leur monnayage spécial de l'Inde; modifié

ensuite par leurs successeurs, il s'est transformé peu à peu et est devenu d'abord le grec bâtard des pièces de Vasudeva (*Rev. Numism.*, 1888, pl. III, n° 45), puis l'écriture des monnaies figurées dans Wilson, *Ariana antiqua*, pl. XVI, n° 19, 20; XVII, n° 6, 12, 13, 14, 15, 16, 19. Je désignerai cet alphabet sous le nom d'*indo-kouchan* (ou de *gréco-kouchan* à cause de son origine grecque) pour le distinguer du kouchan du Nord (khovàrezmien et sogdien);

2° L'alphabet pehlvi, qui était l'écriture des Sassanides. Ce second système d'écriture que j'appellerai *pehlvi-scythique*, paraît avoir été formé au v^e siècle, principalement sur l'alphabet pehlvi monumental. On le trouve sur les pièces décrites par Wilson, pl. XVII, n° 5, 7, 10, 17; pl. XXI, n° 21;

3° Une écriture très différente des deux précédentes qui apparaît vers le iv^e siècle, et dont l'origine est tout à fait inconnue. Il paraît impossible, en effet, de la rattacher à aucun des divers alphabets araméens qui avaient alors cours dans les provinces orientales de l'Irân, et dans le nord-ouest de l'Inde. On en verra des spécimens dans Wilson, pl. XVI, n° 9, 10; XVII, n° 4, 8, et XXI, n° 22; Bartholomaei, *Collect. des monn. sassanides*, 1873, pl. XII). Je l'appellerai *irano-scythique* parce que cet alphabet se rencontre le plus souvent ou du moins le plus anciennement, sur des monnaies frappées par les rois sassanides eux-mêmes pour leurs provinces où le pehlvi n'était pas compris¹;

1. J'ai tenté un déchiffrement de ces monnaies dans un récent article qui a paru dans la *Revue numismatique*, 1890, p. 358, dans lequel j'ai réuni d'autres légendes inédites et auquel je me permets de renvoyer le lecteur.

4° Une autre écriture, mais d'origine araméenne, propre au Turkestan, et qui a dû s'introduire dans les provinces du Khvârizm et de la Sogdiane aux II^e et III^e siècles de notre ère. Elle a formé deux alphabets différents l'un de l'autre que l'on pourrait distinguer par les noms de *khovârezmien* et *sogdien* (cette dernière expression est de M. Lerch). L'ensemble formerait la branche de Kouchan du Nord ou d'*araméo-kouchan*.

A la même famille se rattachent d'autres écritures encore indéchiffrées et qui se rencontrent 1° sur des monnaies au type tartare très accusé provenant de Bokhara et publiées en 1880 par M. W. Tiesenhau- sen (collection Stroganof, n^{os} 6 à 11); 2° les beaux tétradrachmes de la même collection, décrits par Ed. Thomas sous le nom de *Indo-Parthian coins* dans le JRAS, 1870, p. 503 et sq., et portant des légendes dont les caractères paraissent empruntés au pehli; 3° sur les monnaies publiées par Sir A. Cunningham (*Numism. Chronicle*, 1889, pl. XIII, n^{os} 13 et 16). Le savant anglais attribue ces monnaies soit aux Yue-Tchi soit aux Ssé du I^{er} siècle avant notre ère. Si cette attribution est exacte (elle est tout au moins fort probable) on aurait, à un siècle près, les plus anciens spécimens de l'écriture araméenne du Turkestan; 4° je citerai enfin la légende d'apparence araméenne que présente la pièce bilingue du Musée asiatique de Saint-Pétersbourg, trouvée à Revel, au milieu d'un lot de monnaies abbassides et sassanides, et décrite par Fraehn en 1832¹. Ce qui donne en

1. Dans son *Anhang* à la description des médailles du cabinet Fuchs.

tout quatre alphabets distincts des cinq précédemment décrits. Je ne m'occuperai ici que de ces derniers, ne mentionnant les quatre autres que pour ordre.

III

Si maintenant nous consultons le type monétaire et les pays d'émission, nous pouvons arriver à un commencement de classification. Je proposerai d'attribuer :

1° Les monnaies de cuivre avec caractères *khovâ-rezmiens*, aux princes kouchans contemporains des derniers Arsacides et des premiers Sassanides (III^e siècle de notre ère), soit que ces princes fussent indépendants, soit qu'on les considère comme tributaires des rois de Perse. Ces monnaies ont au revers un pyrée, ce qui nous montre que les populations étaient ignicoles. La Bactriane du reste suivait depuis longtemps la religion de l'Avesta¹, et l'on peut admettre sans difficulté que les Yue-tchi, les Ye-ta et les Turcs, qui étaient des idolâtres, avaient adopté la religion de Zoroastre. Ces monnaies sont celles dont M. A. de Markof a donné le fac-similé dans son catalogue² ;

L'original de cette pièce unique n'a pas été retrouvé, mais le nom de Fraehn est une garantie d'authenticité.

1. On en a notamment la preuve par les noms des mois et des jours dont la forme avestique a été modifiée d'une manière notable dans les dialectes khovârezmien et sogdien. V. Albirûni. *Chronology of Eastern Nations*, trad. Sachau, 1879, p. 56 et sq. A l'époque de l'invasion arabe (666), l'Asie centrale était encore ignicole, v. Vambéry, *Geschichte Bokhara's*, 1872, p. 32.

2. Voir *Collections scientifiques de l'Institut des langues orientales*, partie V, *Monnaies arsacides*, etc., décrites par Alexis de Markof (in-8°, Saint-Petersbourg, 1889, n° 734 à 771, p. 49 à 54).

2° Les monnaies de cuivre et d'argent frappées sur le type des deniers d'argent de Bahrâm Gour, avec légendes en caractères *sogdiens*, aux Ephthalites du v^e siècle et aux Turcs du vi^e et du vii^e siècle qui régnaient encore à Bokhârâ, lors de la conquête arabe (666 de J. C.). Après l'occupation musulmane, on continua à frapper des monnaies au même type avec légende sogdienne et quelques caractères coufiques très grossiers¹ ;

3° Les monnaies à légendes en *indo-kouchan*, aux Kouchans de l'Inde d'abord, puis, après 425, aux rois ephthalites, mais pour les contrées soumises à leur domination dans le nord de l'Inde ;

4° Les monnaies à légendes *pehlvi-scythiques*, aux Ephthalites également, mais pour les pays plus rapprochés de l'Irân et du Khorassân, et peut-être aussi pour Kâboul, car on y a trouvé des pièces de ce genre ;

5° Et les monnaies à légendes *irano-scythiques*, aux rois sassanides eux-mêmes, pour les provinces de l'Irân oriental où cette écriture était usitée, et plus tard, à des princes petits Yue-tchi qui ont régné dans le Pendjâb. On trouve cette écriture irano-scythique associée au phelvi et surtout au devanâgari, sur de très belles monnaies d'argent ayant l'aspect de monnaies du vii^e siècle ; et associée au coufique sur

1. Ce sont les monnaies qui ont été présentées et décrites pour la première fois au Congrès des orientalistes de Saint-Pétersbourg en 1878, par M. P. Lerch. La lecture proposée par ce savant est *Bukharkhuddat*. Je ne crois pas qu'elle puisse être considérée comme définitive, car elle ne concorde pas avec toutes les variantes. Ces monnaies sont également comprises dans le catalogue précité de M. de Markof sous les n^{os} 1 à 9, p. 133.

une monnaie au type des gouverneurs arabes de l'Irân (Wilson pl. XVII, n° 4).

En résumé, les monnaies frappées par les peuples d'origine touranienne qui ont occupé le Turkestan, l'Irân oriental, les vallées du Kâboul et de l'Indus, nous font connaître (en dehors du devanâgari) environ *neuf alphabets* différents, employés concomita-
ment, du III^e au VII^e siècle de notre ère, et empruntés (sauf l'irano-scythique), aux populations iraniennes ou indiennes au milieu desquelles ces Touraniens ont vécu.

E. DROUIN.

TROIS SCEAUX FRANCS

DE TERRE-SAINTE

· Pl. VIII

Je voudrais faire connaître aux lecteurs de la *Revue* trois sceaux de plomb entièrement inédits qui ont appartenu à un prince et à deux prélats de l'époque des Croisades. Ces sceaux, qui m'ont tous trois été envoyés d'Asie, font depuis peu partie de ma collection. On sait la rareté extrême de ces précieux monuments et leur importance pour l'histoire de l'Orient latin.

Pour donner une idée de leur petit nombre, je dirai seulement que, depuis près de vingt ans que je les recherche avec zèle, j'ai pu m'en procurer à peine une vingtaine.

Le plus précieux de ces trois sceaux est celui d'un comte franc de Sidon, Renaud, qui fut seigneur de ce lieu après son père Girard, entre les années 1165 et 1204 environ. On ne connaissait jusqu'ici aucun sceau de la comté de Sidon, une des plus importantes principautés latines d'Outremer. On possédait seulement, des deux princes Girard et Renaud, de très rares petites monnaies de cuivre au type de la flèche qui a été si ingénieusement interprété par Adrien de Longpérier. Il a démontré que

cette flèche ou *sagette* n'était autre que l'emblème parlant de la ville de Sidon nommée Saïda ou Saita par les Arabes et Saiette par les Francs.

Renaud de Sidon eut un long règne agité. Échappé par miracle au grand désastre de Hittin, pris plus tard par Saladin, il obtint de son vainqueur la restitution de la moitié de son fief. Le beau sceau que voici (pl. VIII, n° 2) le représente à cheval, coiffé du heaume cylindrique du xi^e siècle, sorte de calotte de fer à sommet hémisphérique ; il porte la longue cotte de mailles et se couvre du bouclier triangulaire. Les étriers même sont indiqués. Renaud tient d'une main la hampe d'une longue bannière flottante.

La légende du droit est *S(igillum)*: RAINALDI : SYDONIENSIS. Celle du revers est CIVITAS : SYDONIE : Sur cette seconde face du sceau on distingue en effet une de ces si curieuses représentations de ville, très fréquentes sur les sceaux de la Croisade, une sorte de ville idéale où sont groupés quelques traits des principaux édifices de la cité. Cette fois Sidon, comme c'est du reste le plus souvent le cas, est figurée sous la forme d'une porte crénelée, flanquée de deux tours ; mais ici les deux tours sont de hauteur et de forme différentes. Celle de gauche, plus élevée, crénelée, figure certainement le donjon, ressource suprême de la cité en cas de péril. Celle de droite, moins haute, terminée par une coupole bulbeuse, flanquée de petites guettes également bulbeuses, est non moins certainement la représentation de l'édifice religieux principal de Sidon : la cathédrale, ancienne mosquée transfor-

mée en église chrétienne par la conquête. Ainsi sont réunis sur ce sceau les deux édifices rappelant les deux faces principales de la croisade, la guerre et la religion. Les deux lettres symboliques ΑΩ sont placées au dessus de cette représentation idéale.

Le second sceau est celui d'un patriarche latin d'Antioche, nommé Pierre (pl. VII, n° 1). Il m'est arrivé d'Orient avec le sceau précédent. Au droit : la légende ✠ PETRVS PATRIARCHA ANTIQCH^(ie) entoure l'effigie à micorps du prélat, portant la mitre à double corne, bénissant de la main droite, tenant de la gauche une croix. Au revers, avec la légende ✠ SIGILL^(um) SANCTI : PETRI : APOSTOLI, on voit l'effigie également à mi-corps de saint Pierre, le patron d'Antioche, tenant les clés traditionnelles. On possède déjà quelques sceaux des patriarches latins de cette première des forteresses conquises par les Francs en Syrie ; j'ai publié dans le *Musée archéologique* celui du patriarche Amaury ou Aimery, mais je n'en connaissais encore aucun portant le nom d'un des deux patriarches Pierre, et surtout je n'en connaissais aucun qui fût en si bel état de conservation.

Il est impossible de décider si le sceau que je publie aujourd'hui, isolé et arraché au document qu'il scellait, a appartenu au patriarche Pierre d'Angoulême, mort dans la première moitié de l'an 1208, ou bien à son successeur immédiat, l'Italien Pierre II, ancien abbé de Locéδιο, ancien évêque d'Ivrée, un des douze électeurs de l'empereur Baudouin à Constantinople, installé patriarche d'Antioche le 5 mars 1209, mis à mort par le comte de Tripoli dans l'été de 1217.

J'opinerais bien plutôt cependant pour Pierre I parce que ce prélat a été contemporain de Renaud de Sidon dont le sceau m'est parvenu avec celui-ci, et que très probablement tous les deux étaient primitivement appendus à un seul et même document.

Le troisième sceau que je publie aujourd'hui est également fort intéressant ; de plus il est dans un admirable état de conservation. Il a appartenu à un abbé nommé Serge, de la fameuse abbaye latine de Saint-Paul d'Antioche, le principal monastère de cette grande cité, situé vers l'extrémité orientale de la ville sur les premières pentes du mont Silpius. On y remarquait, entre autres choses notables, une crypte ornée de mosaïques à fond d'or où, d'après la tradition, saint Paul écrivit ses épîtres. Devant les portes de cette chapelle très révérencée étaient placés les tombeaux de Bouchard de Magdebourg, des comtes Oger d'Oldenbourg et Wilbrand d'Harlemont. Les abbés de Saint-Paul étaient fort puissants. Jusqu'à ces derniers temps on ne connaissait d'eux aucun sceau. J'en ai publié dans la *Revue de Numismatique* de 1888 un du Cabinet des Médailles de Munich qui porte le nom de l'abbé Bernard, cité en 1197. Acquis en Sicile par le Cabinet de Munich il y a une quarantaine d'années, ce sceau avait certainement été détaché d'un des documents faisant partie de ce fameux fonds de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat, qui fut transporté en Sicile après la ruine de la domination franque en Orient et qui est aujourd'hui conservé aux archives de Palerme.

Voici que je puis présenter aujourd'hui un nouveau et magnifique sceau de cette même abbaye, de type tout différent. Celui-ci me vient de Smyrne. En voici la description (pl. VIII, n° 3) :

**S^o(*igillum*) SERGII:ABBA^oTIS S^o PAVLI:ANTIO-
ChENI**. L'abbé vu de face à mi-corps, tenant la crosse et le livre des Évangiles.

**R. ✕ S^o(*igillum*) CONVENTVS:S:PAVLI:ANTIO-
ChENI**. Saint Paul, vu de face à mi-corps, tenant le livre des Évangiles, placé au dessus de l'église abbatiale, figurée par une voûte à triple abside à pendentifs avec les deux transepts dont les toits sont surmontés de croix. Sous la triple abside, l'abbé, nu-tête, debout au milieu de ses moines.

Ce superbe sceau doit, il me semble, appartenir aux premières années du XIII^e siècle. Le nom de l'abbé Serge porte à cinq le chiffre des abbés de Saint-Paul d'Antioche, dont nous connaissons les noms. M. Rœhrich a donné la liste des quatre autres à la page 6 de sa précieuse *Syria sacra* : ce sont les abbés : Robert, cité en 1140, Pierre, cité en 1167, Falco, cité en 1183 et 1186, Bernard (celui dont j'ai publié le sceau en 1888), cité en 1197. De plus M. Rœhrich mentionne un abbé T...., cité en 1108, et deux abbés anonymes, cités l'un en 1205, l'autre en 1213. Peut-être un de ces abbés anonymes est-il le même que notre abbé Serge.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.

CHRONIQUE

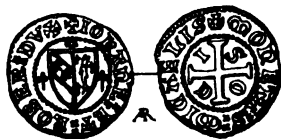
MONNAIE DE CONFÉDÉRATION FRAPPÉE A SAINT-MIHIEL.

XIV^e SIÈCLE

Dans son grand ouvrage sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine ¹, et dans celui des monnaies des comtes et ducs de Bar ², M. de Saulcy donne la description des diverses monnaies frappées au nom de Jean I^{er}, duc de Lorraine, de 1346 à 1389, et au nom de Robert, duc de Bar, de 1352 à 1411 ; il décrit en outre plusieurs pièces de confédération qui, par suite d'un traité d'alliance conclu en 1371, entre les susdits Jean I^{er} et Robert, furent émises à Nancy, marquées au nom et aux armes des deux princes alliés, pour lesquelles Robert devait fournir au duc de Lorraine de l'argent en lingots, pour une somme de vingt mille florins. Ces monnaies furent mises en cours vers l'année 1371.

On connaît plusieurs types de ces monnaies de confédération ou d'alliance, frappées à Nancy ; mais le savant auteur des ouvrages précités ne fait aucune mention de la monnaie d'alliance frappée à Saint-Mihiel au nom des deux ducs et avec l'écu parti de Lorraine et de Bar.

Un bel exemplaire de cette monnaie a été trouvé, en 1873, dans les travaux exécutés à Verdun sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Airy ; cette pièce fait partie du musée de Verdun ; il nous semble d'autant plus utile de la signaler qu'elle n'est citée dans aucun catalogue et ne figure dans aucune des collections qu'il nous a été permis de visiter ; en voici la description :



✠ IOHANE ✠ ET ✠ RØBER ✠ DVX. Ecu parti de Lor-

1. *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*. Metz, 1841.

2. *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar*, Paris, 1843.

raine et de Bar, surmonté et accosté de trois croisettes recroisettes.

✠ MONETA : S : MICAELIS. Croix pattée cantonnée de quatre lettres S·O·C·I· (socii ou sociorum) dans un grênetis.

Argent noirci. — Poids 1 gr. 10 mill. ou 20 grains. Musée de Verdun.

Cette pièce est donc bien une monnaie de confédération ou d'alliance entre les ducs Jean I^{er} et Robert; nous ignorons si elle fut frappée en vertu d'un traité autre que celui de 1371; nous sommes heureux de la faire connaître, car elle est, comme on peut le voir, d'un type différent de celui des pièces décrites par M. de Saulcy; de plus, elle porte le nom de l'atelier de Saint-Mihiel : S·MICAELIS, qui n'avait pas encore été mentionné comme ayant produit la monnaie de confédération.

FÉLIX LIÉNARD.

*
* *

L'année dernière, on a trouvé à Chambalud (commune de Bougé-Chambalud, canton de Roussillon, à 6 kilomètres de Saint-Rambert, Isère) plusieurs centaines d'oboles de Marseille contenues dans un vase en terre, malheureusement brisé, qui paraît avoir été décoré de peintures. Aucune des oboles que j'ai vues (60 environ) ne présentait d'intérêt; une seule est une imitation barbare. Dans la même région, on a fait, vers la même époque, une autre trouvaille de monnaies analogues sur laquelle je n'ai pas de renseignements précis.

On a trouvé, il y a quelques mois, à Saint-Marcel, près d'Argenton (Indre), un trésor de 237 monnaies gauloises en argent du type suivant : tête à gauche, cheveux divisés en grosses mèches; ✠ cheval à gauche, symboles variables (au dessus du cheval : sanglier, épée ou rameau; au dessous : cercle centré d'un point, trois cercles, croisette, rouelle). Une seule des pièces que j'ai vues (une centaine environ) portait CAM sous le cheval. Ces monnaies sont généralement attribuées à la région des Bituriges Cubi (*Catalogue des Monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, 1889, n^{os} 4092 à 4113, 4139). La nouvelle trouvaille confirme ce classement.

J. A. Bl.

M. G. Maspéro, membre de l'Institut, vient de faire don au Cabinet des médailles de deux pièces en porcelaine :



1° Tête jeune coiffée d'une dépouille de lion, à droite. Ψ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ [ΒΑΣΙΛΕΩΣ]. Aigle sur un foudre retournant la tête en arrière et portant une corne d'abondance ; entre ses pattes, un Δ (ce sont les types des monnaies en bronze attribuées à Ptolémée IX Alexandre, 116-88). Pièce trouvée à Karnak, dans les ruines de la ville, au nord du grand temple. Diamètre 0^m,24 ; poids, 2 gr. 72 (fig.).

2° Tête chevelue et barbue Ψ . ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣ[ΙΛΕΩΣ] Aigle sur un foudre, à gauche (types des monnaies en bronze, classées aux Ptolémées incertains). Provenant de la Haute-Egypte. Diamètre 0^m,19 ; poids, 1 gr. 85.

Jusqu'à ce jour la porcelaine passait pour une invention relativement moderne, mais de récentes découvertes ont démontré que les Egyptiens ont employé une terre analogue au kaolin. Je me suis demandé si ces curieuses pièces, les premières de ce genre que l'on ait signalées, n'étaient pas des tessères ou des jetons destinés à quelque jeu ; mais M. Maspéro, et je m'incline devant son opinion, est porté à les considérer comme des monnaies de nécessité fabriquées pendant quelque révolte.

J.-A. BLANCHET.

* *
*

M. Amédée Mourral, procureur de la République à Gap, a eu l'obligeance de nous communiquer une petite monnaie de billon que nous croyons inédite et dont voici le dessin et la description :



SANTVS·TROPHEMVS. Le saint assis de face, bénissant et tenant une longue croix patriarcale dans la main gauche.

R. **ARCHE — PISCOP — VS·ET — PRINC.** Grande croix pattée, coupant la légende et cantonnée de deux aigles et de deux mitres.

Cette monnaie anonyme des archevêques d'Arles, au ^{xiv}^e siècle, est analogue à celle donnée par Poey d'Avant (n° 4101), d'après Duby. M. Henri Meyer, le grand collectionneur bien connu, possède une autre variété de cette monnaie avec **ARCE-PISCOPVS·ET·P** (*Catalogue de la collection H. Meyer*, n° 1681).

J. A. BLANCHET.

*
* *

MONNAIES DE SALINS

Le Cabinet des Médailles a acquis quelques-uns des deniers de la trouvaille de Franche-Comté, auxquels M. Caron a consacré dans la *Revue numismatique*, 1889, p. 556, un mémoire intitulé : *Monnaies du commencement du xi^e siècle frappées dans le comté de Bourgogne.*

Cette trouvaille « consistait surtout, dit M. Caron, en deniers d'un très bon aspect, la plupart bien conservés et dont le type primitif donne la lecture suivante :

+ SAVNISB—I—E Croix.

R. en rétrograde + SCVTINCOVTV. Dans le champ **COMITVS** ; les lettres **CO** sont placées en haut sous la croix et commencent la légende du champ ; la lecture *comitis* paraît acquise. » M. Caron hésite, pour la légende du droit, entre deux interprétations : *Saunis Burgum Le (donis)*, forme inconnue du nom de Lons-le-Saulnier, ou bien, *Saunis* « abréviation de *Salinense burgum.* » Toutes les préférences de M. Caron portent sur la seconde hypothèse ¹, rien ne lui paraissant plus naturel que la transformation de *Salinis* en *Saunis*... « mais il paraît que les règles de la philologie s'opposent formellement à ce que l'*i* de *Salinis* puisse tomber » parce qu'il est accentué. Cette remarque

1. Depuis, M. Caron s'est prononcé très nettement pour l'attribution de ces deniers à Salins et aux comtes de Scodingue. Voyez *Annuaire de la Soc. fr. de numismat.*, 1890, p. 182.

est très juste. Cependant il n'y a pas ici de question de phonétique, mais seulement une question de paléographie. M. Caron remarque que les légendes des monnaies n^{os} 11 et 12 « contiennent le nombre de jambages nécessaires pour écrire *Salinis* ». Sur le n^o 3 de la pl. XII de M. Caron, l'**L** est très visible, mais il est renversé **SAFINIS**. Sur les n^{os} 8 et 9, cette même lettre est réduite à un simple trait vertical. On comprend facilement que le rapprochement de **L** et **I** ait donné naissance à un **V**.

Le prototype des deniers étudié par M. Caron portait donc **SALINIS**. A la suite de ce mot vient la lettre **B** suivie elle-même de deux autres caractères indéterminés. Pour nous, ces deux caractères sont des déformations des lettres **VR**. Sur l'un des deniers acquis par la Bibliothèque nationale et qui n'est pas figuré sur la planche de M. Caron, la légende se termine incontestablement par **BV[—]R**. L'**V** est très net d'ailleurs sur le n^o 3 de la pl. XII. L'**V** ayant un jambage moins fort que l'autre est devenu sur certains exemplaires une sorte d'**Y** soit **Ÿ**. Sur d'autres et spécialement sur le denier que M. Caron regarde comme le type primitif, il s'est transformé en un **I** auquel s'appuie d'un côté le jambage plus faible légèrement incliné, et de l'autre, en tête, le signe abrégatif. Quant à **R**, il est devenu **K** sur certaines pièces, par exemple sur celle dont nous donnons ici l'image ; mais sur la plupart il s'est changé en



une haste à laquelle se rattachent deux traits horizontaux. Toutefois le n^o 2 de la pl. XII présente une singulière altération de **BVR** ; cette syllabe est devenue **BVCI**. Les lettres **CI** sont des parasites qui n'ont sans doute aucun sens ; on les retrouve en tête de la légende du revers du même denier. Sur le n^o 11 de la planche XII un **C** retourné précède **SAVIIS**. Quant au sens de **BVR** il se déduit du texte de la chronique de Saint-Bénigne, cité par M. Caron, et où *Salinas* est qualifié *burgun*. **BV[—]R** est donc l'abréviation de *burgo*. La place normale du signe abrégatif

serait soit au dessus du groupe **BVR**, soit au dessus de l'**R**: le graveur l'a intercalé entre les deux dernières lettres, faute d'avoir donné aux lettres de la légende une hauteur qui permet de leur superposer ce signe. D'ailleurs cette intercalation est fréquente dans les légendes monétaires.

Passons à la légende du revers. Les premières lettres sont d'une lecture facile : tantôt **SCVTINCO**, tantôt **SCITINCO**. Le premier **I** dans la seconde leçon n'est qu'une déformation de l'**V**, l'un des jambages de cette lettre étant plus faiblement marqué. Quant aux signes qui suivent ces huit premières lettres, ce sont les lettres **RV** séparées par un signe abrégé. On n'en doutera point si l'on jette les yeux sur l'un des deniers acquis par la Bibliothèque, celui qui est dessiné plus haut. **R⁻V** est devenu **RV** puis **I⁻V** et même **I⁻I**. La légende est donc **SCVTINCOR⁻V** pour *Scutincorum*. C'est précisément le nom que M. Caron désire retrouver sur les monnaies étudiées. Le génitif *Scutincorum* est déterminé par le mot **COMITS** pour *Comitis* écrit circulairement dans le champ du revers.

En résumé le prototype de tous ces deniers portait d'un côté la légende **SALINIS BV⁻R**, de l'autre, dans le champ, **COMITS**, et en légende **SCVTINCO R⁻V**. Quant à la date des monnaies, nous sommes, sur ce point, complètement d'accord avec M. Caron. Mais le prototype pourrait remonter au x^e siècle. En effet la disposition du mot **COMITS** rappelle celle du mot **COMS** sur les deniers du comte Hugues à Lyon et celle des mots **HVGO DVX** sur certaines pièces de Hugues Capet.

M. PROU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. ENGEL ET R. SERRURE. — *Traité de numismatique du moyen âge*. Tome premier, depuis la chute de l'empire romain d'occident jusqu'à la fin de l'époque carolingienne. 645 illustrations dans le texte. Paris, 1890, in-8, LXXXVII-352 pages.

MM. Engel et Serrure viennent de se créer un nouveau titre à la reconnaissance des numismates. Après avoir dressé la liste des

livres et mémoires relatifs à la numismatique française, ils ont voulu en tirer la substance et la mettre à la portée de tous les historiens. A la suite du répertoire, le traité. Seulement, MM. Engel et Serrure ont étendu leur domaine. Il ne s'agit plus de la France seule, mais bien de tous les pays appartenant à la civilisation occidentale. En revanche, les temps modernes sont laissés de côté. Ce traité, dont le premier volume vient de paraître, ne comprendra que la numismatique du moyen âge.

Ce que l'on doit tout d'abord louer c'est le plan chronologique adopté par MM. Engel et Serrure. Au lieu d'étudier successivement le monnayage de chaque pays dans son entier développement, ils ont cherché à montrer l'évolution parallèle des institutions monétaires chez les différentes nations de l'Europe. Ils ont distingué quatre groupes chronologiques : 1° l'époque barbare ; 2° l'époque du denier carolingien ; 3° l'époque du denier féodal ; 4° l'époque du gros d'argent et du florin d'or ; puis dans chacun de ces groupes ils ont établi des subdivisions géographiques, basées sur la géographie contemporaine des monuments étudiés. Remplir un pareil plan n'allait pas sans de grandes difficultés ; mais l'on peut dire qu'en dépit de quelques défaillances, les auteurs se sont tirés de leur entreprise avec honneur. En tout cas, c'est déjà beaucoup d'avoir proposé pour les séries monétaires du moyen âge une classification scientifique en accord avec l'histoire. MM. Engel et Serrure, en véritables érudits, n'ont pu se borner à exposer les idées des autres ; ils ont semé dans leur livre un grand nombre d'idées originales et proposé pour plusieurs problèmes des solutions nouvelles. Ils ont, les premiers, dressé un tableau d'ensemble des monnaies des rois mérovingiens. A la page 109 je trouve une explication très satisfaisante de l'adjectif ethnique qu'on remarque sur quelques monnaies mérovingiennes ; c'est un qualificatif du mot *monetarius* et non pas des mots *ecclesia* ou *civitas* sous-entendus. Ainsi, sur une pièce de Dagobert, *Acauninsis* s'applique au mot *mu(netarius)*. Ces légendes doivent être rapprochées du texte de Grégoire de Tours mentionnant un *turonicus monetarius*. A la page 187, voici tout un chapitre nouveau relatif aux Frisons. Pour les monnaies de Charlemagne, les auteurs du traité n'ont pas adopté le classement proposé par A. de Longpérier. Ce savant n'attribuait à Charlemagne que deux types monétaires, celui où le nom du sou-

verain est écrit en deux lignes et qui est la continuation du type de Pépin; et celui où paraît l'effigie impériale. D'après MM. Engel et Serrure, il faut y ajouter les deniers avec la légende **CARLVX REX** et le monogramme royal. La composition de diverses trouvailles leur fournit les preuves de l'exactitude de ce classement. Il est utile dans chaque ordre d'étude de dresser de temps à autre un inventaire de nos connaissances qui nous permette de voir au premier coup d'œil ce qui est acquis et ce qui reste à acquérir, de distinguer entre les problèmes résolus et ceux qui attendent une solution. Les manuels du genre de celui qu'ont entrepris MM. Engel et Serrure favorisent singulièrement les progrès d'une science, non pas tant par leur côté pédagogique et vulgarisateur que parce qu'ils permettent aux érudits de se rendre compte de l'état de la science et qu'en leur montrant les lacunes à combler, ils indiquent du même coup la direction à donner à leurs efforts.

M. Prou.

*
* *

Amandel (G.), *L'hôtel des monnaies de Narbonne pendant la ligue*, in-8°, 14 pages (Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1890).

On savait, par l'*Histoire de Languedoc* (t. V, p. 438), que le maréchal de Joyeuse avait fait frapper des monnaies à Narbonne, mais on ne connaissait pas les produits de cet atelier. M. Amandel a retrouvé au musée de Narbonne des coins, un douzain et un gros de Nesle, qui portent comme différent la lettre **Q** avec les dates de 1588, 1590, 1591 et 1594. Il est donc possible que ces pièces soient sorties de l'officine éphémère établie à Narbonne.

J. ADRIEN BLANCHET.

*
* *

JULIUS MEILI, *Die Münzen des Kaiserreichs Brasilien*, in-8°, 1890; — *Die auf das Kaiserreich Brasilien bezüglichen Medaillen*, in-4°, 1890; — *Portugiesische Münzen*, in-8°, 1890.

M. Meili, de Zurich, a réuni une fort importante collection de monnaies et médailles du Brésil et de monnaies portugaises. Les numismatistes qui s'occupent de monnaies contemporaines con-

sulteront avec plaisir les belles planches en phototypie qui reproduisent les pièces de la collection de M. Meili. Signalons particulièrement les nombreuses contremarques empreintes sur les monnaies du Brésil et sur des lingots d'or. Le choix de monnaies portugaises renferme des pièces intéressantes du moyen âge, telles que le marabotin de Sanche 1^{er} et les monnaies d'or et d'argent de Fernand 1^{er}.

J.-A. BL.

*
* *

HENRI MEYER. *Collection Henri Meyer, Monnaies royales et seigneuriales de France* (classement chronologique), Paris, 1890, in-8°.

La richissime collection de M. Meyer renferme tant de pièces du plus haut intérêt, qu'il serait impossible de les indiquer même sommairement. Il faut remercier M. Meyer d'avoir mis à la disposition des travailleurs un recueil qui leur servira plus d'une fois en leur fournissant l'indication de pièces inédites. Les monnaies féodales ont dans ce catalogue une part des plus importantes.

J.-A. BL.

*
* *

MUSSET (Georges). *Le monnayage de Richard Cœur-de-Lion en Poitou*, Niort, L. Clouzot; La Rochelle, A. Foucher, in-8° de 14 pages, avec une planche de 20 figures hors texte. (Extr. du *Recueil* de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.)

M. G. Musset pense que les types des différents sur les deniers du roi Richard, ou leur absence, servaient à distinguer les ateliers et non les monnayeurs, comme le croyait Lecointre-Dupont. Pour M. Musset, c'est la place occupée par le différent qui distingue le monnayeur.

- 1° Atelier de Montreuil-Bonnin : pas de différent.
- 2° Atelier de La Rochelle : une croix cantonnée d'un anneau, au 1^{er}, au 2^e, au 3^e ou au 4^e, suivant le monnayeur.
- 3° Atelier de Saint-Jean-d'Angély : anneau au revers.
- 4° Atelier de Niort : point au revers, en haut ou en bas, au dessus ou au dessous de telle lettre, suivant le monnayeur.

5° Atelier de Charroux (?) : clou au revers, tourné à gauche ou à droite, suivant le monnayeur.

Ce choix du *clou*, instrument de la Passion, comme différent, fait peut-être allusion à la relique de la vraie Croix conservée à l'abbaye de Charroux ; d'où l'attribution présumée d'un atelier en ce lieu.

R. MOWAT.

Le Gérant, F. FEUARDENT.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs

MONNAIES GRECQUES

INÉDITES OU PEU CONNUES

(Suite¹)

Pl. IX et X.

21. *Médaille talismanique d'Alexandre le Grand.* Tête diadémée et idéalisée d'Alexandre le Grand, à droite. $\text{BACIAE}\Omega$ | $\text{AAE}\Xi\text{AN}$. Pallas assise sur un trône, à gauche, tenant sur sa main droite étendue une petite Victoire; elle est accoudée du bras gauche sur son bouclier posé à terre et orné d'une tête de Méduse; en même temps elle tient de la main gauche sa lance appuyée sur elle.

La médaille est enchâssée dans un cadre circulaire, muni d'une bélière de suspension, orné au droit de stries en forme de VA , et découpé en dents de scie au revers. — *N.* 23 millim. — Poids : 9 gr. 45. — Pl. IX, fig. 1.

Je considère cette pièce d'or comme étant de la plus haute importance. En effet, c'est une de ces médailles talismaniques que l'on fabriquait sous l'empire romain, particulièrement à partir de Caracalla et d'Alexandre Sévère, à l'effigie d'Alexandre le Grand divinisé. Fr. Lenormant a consacré à ce genre

1. Voyez *Revue numismatique*, 1891, premier trimestre, pp. 1 à 6.

de médailles un fort intéressant chapitre auquel je n'ai qu'à renvoyer le lecteur¹. Je signalerai aussi comme pouvant fournir des éclaircissements sur cet intéressant sujet, la thèse de doctorat, toute récente, de M. l'abbé Beurlier, intitulée : *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus*. (Paris, Thorin, 1890).

MM. Lenormant et Beurlier ayant rassemblé et commenté tous les témoignages littéraires qui concernent ces talismans monétiformes, je me contenterai seulement, ici, de rappeler quelques-uns des textes qui se rapportent plus directement aux médailles pareilles à celle que je fais connaître aujourd'hui.

C'est d'abord Trébellius Pollion qui dit : « On prétend que ceux qui portent l'effigie d'Alexandre en or ou en argent sont protégés dans tous les actes de leur vie². » Lampride nous informe expressément que des médailles du genre de la nôtre furent fabriquées par l'ordre de Sévère Alexandre : « Il fit faire de nombreuses médailles avec la figure d'Alexandre, quelques-unes en électrum, mais le plus grand nombre en or³. » Enfin, saint Jean Chrysostome reproche sévèrement aux chrétiens de son temps « d'attacher à leurs têtes et à leurs pieds, comme amulettes, des médailles en bronze d'Alexandre le Macédonien⁴ ».

Le style de notre médaille et la barbarie de la légende prouvent qu'elle n'est probablement pas

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, pp. 39 à 45.

2. Treb. Poll., *Trig. tyrann.*, 14.

3. Lamprid., *Alex. Sév.*, 25.

4. J. Chrysost., *Ad illum catechum. homil.* II, 5.

antérieure au iv^e siècle de notre ère. Mais on remarquera que la tête d'Alexandre est semblable, sauf pour le style, à celle qui figure sur l'un des célèbres médaillons du trésor de Tarse, conservés au Cabinet de France. Ces médaillons trouvés, dit-on, à Tarse, ont dû être enchâssés, comme l'indique leur bord aminci, dans un cadre ou un ornement quelconque, tel qu'une pièce d'orfèvrerie, et ils ont certainement servi de talismans protecteurs, comme notre pièce qui en diffère seulement par le module et par le style. Le revers de notre médaille est imité de celui des monnaies de Lysimaque qui ont au droit la tête d'Alexandre le Grand avec les cornes d'Ammon. Il y a des monnaies de bronze frappées au nom d'Alexandre, sous l'empire romain, qui portent aussi ce même revers de Pallas Nicéphore; on ne le trouve jamais sur les monnaies d'Alexandre lui-même.

22. *Byzance* (Thrace). **Μ·ΑΥΡ·ΣΕΥΗ·ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ·ΑΥΓ**. Buste lauré et drapé de Sévère Alexandre, à droite. **℞**. **ΑΝΤΩΝΕΙΝΙΑ ΣΕΒΑΣΤΑ**. A l'exergue : **ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ**. Table carrée surmontée de l'urne des jeux dans laquelle est une palme, et de deux autres vases plus petits. Sous la table l'urne qui servait au tirage au sort. — Æ 31 mill. — Pl. IX, fig. 2.

23. *Amisus* (Pont). **ΣΕΒΑΣΤΟΣ**. Tête laurée de Claude, à droite. **℞**. Dans une couronne de laurier, l'inscription suivante, en quatre lignes : **ΕΤΟΥΣ | ΕΠ | ΑΜΙΣΟ | Υ**. — Æ 22 mill. — Pl. IX, fig. 3.

Au droit, il y a un caducée en contremarque, devant la tête d'Auguste. La date **ΕΠ** (=85) de l'ère

d'Amisus, correspond à l'an 52 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire qu'elle tombe sous le règne de Claude qui mourut en l'an 54.

24. *Sinope* (Paphlagonie). C·CAE·AVG·GER·EX·D·D. Tête nue de Caligula, à droite. R. C·I·F·AN·LXXXIII. Pontife conduisant deux bœufs au labour, à droite. — Æ 18 mill. — Pl. IX, fig. 4.

Comparez l'exemplaire du Musée britannique¹. Il faut interpréter la légende du revers : *Colonia Julia Felix, anno 83*. L'ère de Sinope commence en l'an 45 avant J.-C., ce qui place l'émission de notre monnaie en l'an 38 de l'ère chrétienne ; Caligula est mort en l'an 41.

25. *Nicomédie* (Bithynie). Γ·ΒΙ·ΤΡΕ·ΓΑΛΛΟC·ΑΥ. Buste de Trébonien Galle à gauche, avec une couronne radiée, la poitrine couverte de la cuirasse et tenant la lance et le bouclier. R. ΝΙΚΟΜΗΔΕΩΝ ΔΙC ΝΕΩΚΟΡΩΝ. L'empereur Trébonien Galle à cheval au galop, à droite, la lance en arrêt. — Æ 24 mill. — Pl. IX, fig. 5.

Les lettres ΒΙ pour ΒΙΒΙΟC, au lieu de la forme ordinaire ΟΥΒΙΟC, sont à signaler, bien qu'on rencontre assez fréquemment à cette époque en Asie mineure l'emploi du Β au lieu de ΟΥ, au commencement des noms romains.

26. *Prusias ad Hypium* (Bithynie). ΑΥΤ·ΚΑΙ·ΑΡΜ·Μ·ΑΥΡ·ΑΝΤΩΝΙΝΟC. Buste drapé de Marc Aurèle, à

1. *Catalogue of Greek Coins. Pontus, Paphlagonia, etc.*, by W. Wroth, p. 101, n° 55.

droite. Grènetis au pourtour. $\text{Ρ}.$ ΠΡΟΥΣΙΕΩΝ ΠΡΟΣ ΥΠΙΩ. L'empereur à cheval, allant à droite; de la main droite il tient sa lance qu'il dirige sur un ennemi renversé sous les pieds de son cheval. — Æ 42 millim. — Médaillon. — Pl. IX, fig. 6.

27. *Tium* (Bithynie). $\text{Μ}.$ ΑΥΡΗ·ΑΝΤΩΝΕΙ. Tête de Marc Aurèle, à droite. $\text{Ρ}.$ ΤΙΑΝΩΝ. Esculape debout de face, à demi-nu, s'appuyant de la main droite sur un bâton autour duquel est enroulé un serpent. — Æ 49 millim. — Pl. IX, fig. 7.

28. *Ephèse* (Ionie). $\text{Κ}.$ ΑΛΩΝ·ΧΡΥΣΟΓΟΝΗ·ΣΕΒΑ. Buste de Salonine, à droite, diadémée, la poitrine drapée et un croissant sur les épaules. $\text{Ρ}.$ ΤΟ·ΑΓΑΘΟΝ ΕΦΕΣΙΩΝ. *Bonus Eventus*, nu, debout à gauche, tenant des épis de la main gauche baissée. — Æ 29 mill. — Pl. IX, fig. 8.

A propos de cette pièce qui représente le bon génie ou Agathodémon d'Ephèse, voyez Eckhel (*D. N. V.*, t. II, p. 516).

29. *Bargylia* (Carie). Tête d'Artémis Cindyas, diadémée, à droite, les cheveux noués derrière la tête et retombant sur la nuque. Grènetis. $\text{Ρ}.$ ΒΑΡΓΥΛΙΗΤΩΝ. Cerf debout à droite. Dans le champ, les lettres Ε et Κ . Grènetis. Æ 15 mill. — Pl. IX, fig. 9.

30. *Apollonia Salbacé* (Carie). ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ ΣΑΛΒΑΚΗ. Buste diadémé et drapé de femme, à droite. $\text{Ρ}.$ ΚΑΛΛΙΠΠΟΥ·ΣΤΡΑ·Γ. Esculape et Hygie, debout, se regardant; Esculape s'appuie sur son bâton et

Hygie donne à manger à un serpent. — Æ 24 mill.
— Pl. IX, fig. 10.

Cette pièce est un autre exemplaire de la médaille qu'a décrite, ici même, M. Waddington en 1853, mais que ce savant n'a pas fait reproduire¹.

31. *Brusus* (Phrygie). AVT·K·M·AN·ΓΟΡΔΙΑΝΟ. Buste lauré et drapé de Gordien le Pieux, à droite. Ὑ. ΒΡΟΥΖΗΝΩΝ. Victoire aptère, debout de face sur un globe, tenant dans chaque main une torche. — Æ 25 mill.
— Pl. 10, fig. 1.

32. *Ceretape* (Phrygie). Μ·ΑΥΡ·ΚΟΜΜΟΔΟC·ΑΝΤΩΝΙ. Buste lauré de Commode, à droite, la poitrine couverte du paludamentum et de la cuirasse. Ὑ. ΠΑΡ·ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ | ΚΕΡΕΤΑ ΠΕΩΝ. Héraclès nu, debout à gauche, s'appuyant de la main droite sur sa massue et tenant la peau de lion sur son bras gauche. — Æ 36 mill. — Médaillon. — Pl. X, fig. 2.

Sur ce remarquable médaillon, on trouve la formule ΠΑΡΑ au lieu de ΕΠΙ, déjà signalée d'ailleurs sur d'autres pièces de la même ville.

33. *Metropolis* (Phrygie). AVT·K·Π...ΛΙΚΙ·ΓΑΛΛΙΗΝΟC. Buste diadémé et drapé de Gallien, à droite. Ὑ. ΕΠΙ·CΤ·ΟΥΑΛ·ΝΕΙΚΙΑ·ΜΗΤΡΟΠΟΛ | ΕΙΤΩΝ. La Fortune debout, à gauche, la tête surmontée d'une couronne murale; de la main gauche elle tient une corne d'abondance, tandis qu'elle porte sur la main droite une petite statue de l'empereur Gallien casqué,

1. Waddington, *Voyage numism. en Asie mineure*, p. 133, n° 1.

armé de la lance et s'appuyant sur son bouclier. — Æ 25 mill. — Pl. X, fig. 3.

Le type du revers de cette pièce est inexactement décrit par Mionnet¹.

34. *Baris* (Pisidie). AVT·KAI...ANTΩNЄINOC. Tête laurée d'Antonin le Pieux, à droite. Ḳ. ΒΑΡΗΝΩΝ. L'empereur à cheval au galop à droite, brandissant un javelot et luttant contre un serpent gigantesque qui se dresse devant son cheval. — Æ 21 mill. — Pl. X, fig. 4.

35. *Cremna* (Pisidie), IMP·C·S·L·DOM·AVRELIANVS. Buste lauré et drapé d'Aurélien, à droite. Ḳ. [FO]RTVNA·COL·CREMN. La Fortune debout à gauche, vêtue d'une tunique qui lui descend plus bas que les genoux, la tête surmontée du modius; de la main gauche, elle s'appuie sur une lance et elle tient sur sa main droite une petite tête humaine; devant elle, à ses pieds, une autre tête. — Æ 32 mill. — Pl. X, fig. 5.

Le revers de cette médaille est nouveau et particulièrement intéressant; je crois que le type représente la Tyché de Cremna bien qu'il ait un aspect plutôt masculin. Dans ce cas, la Fortune de la colonie de Cremna serait plutôt représentée par le buste que le personnage tient sur sa main.

36. *Isindus* (Pisidie). ΑΥΡΗΛΙ·ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΝ·ΚΑΙ. Buste drapé de Sévère Alexandre, à droite. Ḳ. ΙCΙΝΔΕΩΝ. Dionysos debout de face, la nébride sur ses épaules; de la main gauche il s'appuie sur son

1. Mionnet, *Descr.*, t. IV, p. 340, n° 837.

thyrses, et de la droite il tient un canthare avec lequel il verse à boire à une panthère. Dans le champ, les lettres E et Δ. — Æ 26 mill. — Pl. X, fig. 6.

37. *Isindus* (Pisidie). IMP·C·P·LIC·GALLIENVS·P·F·A. Buste de Gallien à droite, avec une couronne de rayons et la poitrine drapée. R. ΕΙΩΝΩΝ ICINΔΕΩΝ. L'empereur dans un char traîné par quatre chevaux, à droite. A l'exergue, S·R. — Æ 25 mill. — Pl. X, fig. 7.

38. *Sagalassus* (Pisidie). ·Π·C·ΓΕΤΑC·ΚΑΙCΑΡ. Tête aurée de Géta, à droite. R. CΑΓΑΛΑCCEΩΝ. Les empereurs Caracalla et Géta en costume militaire, debout en regard, armés chacun d'une lance; leur tête est surmontée d'un fleuron. — Æ 19 mill. — Pl. X, fig. 8.

39. *Césarée* (Cappadoce). Μ·ΟΠΕΛΛΙΟC·ΑΝΤΩΝΙ· Buste drapé de Diaduménien à droite. R. ΜΗΤΡΟΠ· ΚΑΙCΑΡΙ. L'autel du mont Argée. A l'exergue, ΕΤ·Α (an I). — Æ 21 mill. — Pl. X, fig. 9.

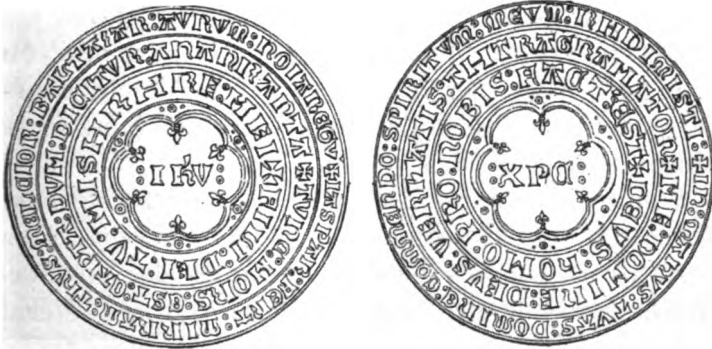
40. *Ancyre* (Galatie). ΑΝΤΩΝΙΝΟC·ΑΥΓΟΥCΤΟC. Tête aurée de Caracalla, à droite. R. ΜΗΤΡΟ· ΠΟΛΕΩΝ·ΑΝΚΥΡΑC. Némésis debout à gauche. Elle porte la main droite à son sein et tient de la main gauche baissée le sistre. A ses pieds, la roue. — Æ 29 mill. — Pl. X, fig. 10.

(A suivre.)

PIERRE DE SAXE-COBOURG.

SUR UNE MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



On trouve, dans le Catalogue de la vente Benjamin Fillon (1881), la reproduction d'une grosse pièce en argent qui, récemment, est entrée à la Bibliothèque nationale. Cette pièce, reproduite en tête de cette notice, porte sur l'une de ses faces l'inscription suivante, disposée en trois lignes circulaires, au milieu desquelles est l'abréviation *Ih'V* :

✠ *IN SPES VERTITUR MELIOR* :

ΒΚΛΥΤΣΑΥΡ:ΑΥΡΥΜ:ΡΟΙΚΑ ΡΕΓΥ* || ✕ ΤΥΡC: ΜΟΡS:
 ΕSΤ: CΑΡΥΑ: ΔΥΜ: ΔΙCΙΤΥΡ: ΑΥΡΥΖΑΥΡΥΑ || ✕ FΙ-
 LI: ΔΕΙ: ΤΥ: ΜΙSΗΡΗΡΕ·ΜΕΙ.

Au revers, disposée de même, est cette seconde légende encadrant les sigles ΧΡΘ :

✕ ΙΡ: ΜΑΥΡΥS: ΤΥΚS: ΔΟΜΙΝΑ: CΟΜΜΕΝΔΟ: SΠΙ-
 ΡΙΤΥΜ: ΜΕΥΜ: ΡΗΔΙΜΙΣΤΙ: || ✕ ΜΕ: ΔΟΜΙΝΕ:
 ΔΕΥS: ΒΕΡΙΤΥΤΙS: ΤΗΤΥΡΑΥΡΑΜΑΥΡ: || ✕ ΔΕΥS:
 ΗΟΜΟ: ΡΟ: ΡΟΒΙS: ΕΥCΥ: ΕSΤ.

Le rédacteur du Catalogue désigne ainsi cette pièce: « Médaille religieuse du temps de Charles VII¹. »

Au point de vue chronologique, l'appréciation me paraît fort exacte; il n'en est pas ainsi, pour moi, du reste, car il me paraît s'agir ici d'une de ces amulettes dont l'usage superstitieux était condamné par l'Église.

Sans insister sur la présence du nom mystérieux *Tetragrammaton* désignant le Seigneur et que nous rencontrons souvent dans les formules des incantations, comme sur les phylactères², je m'arrêterai d'abord au vers :

IASPAR FERT MIRRAM ΤΗΥS ΜΕΛCΙΟΡ ΒΑΛ-
 ΤΑΖΑΡ ΑΥΡΥΜ.

Par quelle voie les Mages, les magiciens, car c'est là le sens du mot *magus*³, avaient-ils eu, dans leurs contrées lointaines, révélation de la naissance du

1. *Catalogue des objets d'art composant la collection de feu Benjamin Filion*, p. 54 et pl. III, n° 3 (Paris, 1881, in-8°).

2. Martinus de Arles, *Tractatus de superstitionibus*, dans le *Flagellum hæreticorum*, p. 395 (Francofurti, 1581, in-8°); Reichelt, *Exercitatio de amuletiis*, pl. III, VI et VII (Argentorati, 1676, in-4°); *In Enchiridion manuale pie lecto orationes devotæ Leonis papæ*, pp. 31, 33, 41, 56, 60, 71, 93 (Anconæ 1649, in-8°); *Claviculæ Salomonis*, p. 12 (Francofurti, 1686, in-4°); *Bibl. nat.*, ms. fr. 24245, f° 17, 18, 22, 24, 32, 68, 121.

3. Cf. *Acta Apost.*, VIII, 9; XIII, 6 et 8.

Christ, comment avaient-ils pu voir l'étoile qui leur devait servir de guide?

L'astrologie et la magie les faisaient doublement suspects, car, écrit Tertullien, ces deux sciences sont connexes ¹, et saint Jérôme se demande si l'avertissement ne leur était pas venu du démon ².

Quoi qu'il en ait été, à cet égard, du sentiment des docteurs de l'Église, on ne saurait douter que, chez nos pères, les Mages de l'Évangile n'aient été tenus par quelques-uns comme des maîtres en l'art de la magie.

C'était à ce titre que l'on prêtait à leurs noms une vertu surnaturelle, comme en témoignent tout d'abord plusieurs traités du xvi^e et du xvii^e siècles.

Dans un livre curieux mais indigeste, intitulé *Rerum magicarum disquisitio*, le Père Delrio cite, parmi les pratiques superstitieuses, celle qui consiste à porter une cédule où se lisent ces noms : « Ferre
« inscripta nomina trium Regum cum certis tribus
« versiculis ³. »

Ces vers, nous les savons par deux médecins du même temps, Fernel et Freitag, qui tous deux en condamnaient l'emploi. « Superstitiosum, écrit Fernel, superstitiosum dico morbum comitalem his
« prolatis gestatisque carminibus finiri :

1. *De idolol.* IX : « Sed magi et astrologi ab oriente venerunt. Scimus magicæ et astrologiæ inter se societatem. »

2. *Comment. in Isaiam*, Lib. VII, c. XIX, v. 1 : « Intantum ut Magi de Oriente docti a dæmonibus, vel juxta prophetiam Balaam intelligentes natum Filium Dei qui omnem artis eorum potestatem destrueret, venerunt Bethleem et ostendente stellæ, adoraverunt puerum », cf. Lib. XIII, c. xxvii.

3. T. III, pars II, quæst. IV, sect. VIII, p. 103 (éd. de 1603, in-f°).

« Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar
« aurum.

« Hæc tria qui secum portabit nomina Regum
« Solvitur a morbo Christi pietate caduco¹. »

Dans un volume imprimé en 1654 et relatif à l'histoire des Rois mages, le Père Crombach parle d'une femme qui, quatre années auparavant, s'était guérie du mal caduc en s'attachant au cou une cédule portant les mots :

« Sanctissimi Reges, orate pro nobis
« Sancte Caspar
« Sancte Balthazar
« Sancte Melchior². »

Le savant abbé Thiers, dont le *Traité des superstitions* est comme une sorte de code de ces matières, dit qu'en 1679, il a vu, au cou d'un très jeune enfant, un phylactère d'étain contenant l'image de l'adoration des trois Rois avec cette inscription : SANCTI TRES REGES CASPAR MELCHIOR BALTHASAR *orate pro nobis nunc et in hora mortis nostræ*³. » C'est sans doute une amulette semblable qu'il faut reconnaître dans un objet du xv^e siècle, conservé au musée de Foix et dont je trouve la description suivante : « Plaque de fermail ronde de 0 m. 16 de diamètre avec agrafe... Les ornements sont décou-

1. J. Fernel, *De abditis rerum causis*, p. 160 (Lugd. 1602, in-f°). Dans le texte donné par M. J. Freitag, *Noctes medicæ*, p. 192 (Francofurt. 1616, in-4°), on lit au 2^e vers *munera* au lieu de *nomina*. Les superstitieux, ajoute l'auteur, croyaient que ces vers devaient être dits par trois fois, à voix basse, à l'oreille du malade.

2. *Primitiæ gentium, sive historia ss. trium Magorum evangelicorum*, p. 173 (Colon. 1654, in-f°).

3. Cinquième édition, t. I, p. 408.

« pés à jour; le sujet représente les trois Mages
« accompagnés de la légende : *Gaspar fert myr-
« rham, Melchior thus, Balthazar aurum*¹. »

Guérir de l'épilepsie était déjà une vertu bien haute, mais, à entendre le vulgaire, les noms des Mages en possédaient d'autres encore : inscrits sur une bande de parchemin qu'on s'attachait aux jarrets, ils rendaient infatigable à la marche; invoqués dans une certaine formule, ils dirigeaient les balles des mousquets²; prononcé dans un exorcisme, le vers qui les réunissait avait le pouvoir d'éloigner les démons gardiens des trésors enfouis³.

Après la mention *nomina Regum*, notre médaille porte ces mots qui en marquent de nouveau le caractère superstitieux :

✠ TVNC MORS EST CAPTA DVM DICITVR
ANANIZAPTA

✠ FILI DEI TV MISHRHRE MEI

Ce mauvais hexamètre et l'invocation qui l'accompagne représentent l'abrégé d'une formule, autrefois courante chez nos pères, et que l'on croyait propre à écarter la mort.

Le premier exemple que j'en aie trouvé jusqu'à cette heure figure dans le *Vocabularium* de Guarinus, imprimé à Strasbourg en 1491. L'auteur, qui n'en cite que deux vers, s'occupe seulement à cet égard du point de vue philologique; *Ananisapta* est, à ses yeux, un mot formé des premières lettres de neuf autres qu'il désigne :

1. *Congrès archéologiques de la France*, 51^e session, p. 123.

2. Thiers, t. I, pp. 411 et 431.

3. Bibl. nat., ms. du fonds français, n° 24245, f° 75, recto.

« Ananisapta mala mors interpretatur et qualibet
 « littera repræsentat unam dictionem scilicet : Anti-
 « dotum Nazareni auferat necem intoxicationis sanc-
 « tificet alimenta pocula Trinitas alma. Unde :

« Est mala mors capta dum dicitur Ananisapta.

« Ananisapta ferit mortem quæ ledere querit ¹. »

Un auteur du xvi^e siècle, Martin d'Arles, chanoine et archidiacre de l'église de Pampelune, qui parle de cette formule pour en proscrire l'usage, la donne comme il suit :

« Ananisapta ferit mortem quæ lædere quærit

« Est mala mors capta dum dicitur Ananisapta.

« Ananisapta Dei, miserere mei a signis cœli quæ
 « timent gentes. Nolite timere, quia ego vobiscum
 « sum, dixit Dominus ². »

L'emploi de ces paroles est également signalé par Delrio dont le livre parut pour la première fois en 1599 ³, par deux médecins allemands du xvii^e siècle, Jean Freitag, Philippe Sachs, à la même époque par Jules Reichelt ⁴. Un recueil que ces auteurs visent sans le nommer en vante hautement la puissance : c'est l'*Enchiridion manuale*, attribué par les sorciers au pape Léon III ⁵, ainsi qu'on avait publié dès 1525 sous le nom d'Honorius le Grand un *Grimoire* célèbre.

1. *Vocabularium breuiloquum cum arte diphlongandi, punctuandi et accentuandi*. Argentinx, 1491, in-4°. V°. *Ananisapta*.

2. Martinus de Arles, *Tractatus de superstitionibus*, vol. cit., p. 402.

3. *Rerum magicarum disquisitio*, lib. III, Pars II, Q. III, sect. VIII, p. 99 de l'édition de 1603.

4. Freitag, *Noctes medicæ*, loc. cit.; Sachs, ΓΡΑΜΜΑΡΟΛΟΓΙΑ, 1665, in-8°, p. 871; Reichelt, *Exercitatio de amuletis*, p. 88.

5. *In Enchiridion manuale pie lecto orationes devotæ Leonis papæ*. Edition d'Ancone, 1649, in-8°, p. 43 (à la Bibliothèque nationale).

Le premier de ces livres bizarres recommande comme un préservatif puissant la figure suivante :

A	G
Ananizapta	
Johazath	
L	A

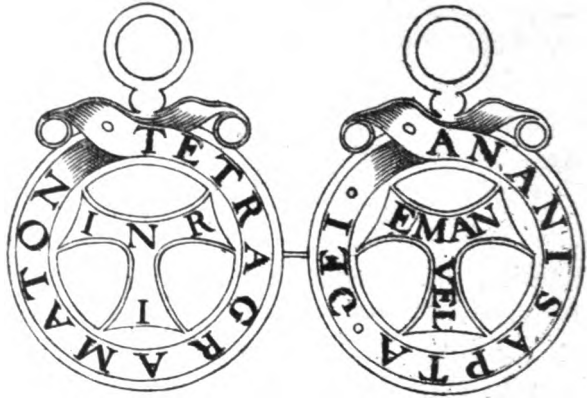
Un traité, qui parait viser cette formule ou quelque autre analogue, porte la recommandation suivante : « Il faut l'écrire sur du parchemin vierge, « le jour du mercredi... Tu trouveras à sa fin écrit « *Ananizapta* et *Johazath* qui sont deux noms des « deux Anges qui te sauveront de toutes sortes « d'armes. Tu écriras ces deux noms avec de la san- « guine bénite, ce qu'ayant fait, tu réciteras les lita- « nies des Saints, et après quoi tu encenseras le « parchemin et tu le porteras sur toi ¹. »

Ces observations, si minutieuses et que l'on trouvera encore plus précisées dans un de nos manuscrits de la Bibliothèque nationale ², n'étaient pas toutefois de rigueur, car la parole cabalistique avait, affirmait-on, sa valeur par elle-même ; il suffisait de la dire en cas de péril, ou de la porter écrite dans une forme quelconque, comme le montrent l'inscription de notre médaille et un vieux phylactère dont je trouve le dessin dans l'*Exercitatio de amuletis*, publiée en 1676 par Julius Reichelt ³ :

1. A la suite de ce même volume, p. 9 de l'appendice intitulé : *La véritable clavicule de l'Enchiridion*.

2. *Fonds français*, n° 24245, f° 51, recto.

3. *Op. cit.*, planche VI, n° 2.



Sur une face de cette amulette se lit le mot *Tetragrammaton*, nom mystérieux du Seigneur, inscrit sur notre médaille, comme dans tant d'autres textes cabalistiques.

Delrio dit qu'*Ananizapta* est une parole d'origine sémitique¹, ce qui n'aurait rien de surprenant dans un texte de cette sorte. Les savants orientalistes à qui j'en ai référé, MM. Renan et Berger, veulent bien m'apprendre que ses trois premières syllabes rappellent un mot hébreu de même forme signifiant *miserere mei*, paroles qui se trouvent d'ailleurs dans l'invocation finale de notre médaille : **FILI DEI TV MISHRHRE MEI**, et dans la formule *Ananizapta Dei, miserere mei* que nous a conservée le chanoine Martin d'Arles².

A quelle époque peut remonter l'usage des invocations dont je viens de parler? C'est en 1491, dans

1. *Rerum magicarum disquisitio*, lib. III, Pars II, Q. III, sect. VIII, p. 99.

2 *Loc. cit.*

le *Vocabularium* de Guarinus, que je vois citer pour la première fois les vers qui terminent, sur la pièce de B. Fillon, l'inscription de la face. Quant à celui qui désigne les Mages par leurs noms, j'en ai, il y a quelques années, signalé le début à mon regretté confrère, J. Labarte, dans cette mention énigmatique d'un vase de l'Inventaire de Charles V : *Jaspar fait mirram*¹. Je ne saurais voir, pour ma part, dans ce double document, que la preuve d'un minimum d'antiquité ; ainsi que je le montrerai ailleurs, plus d'une parole cabalistique en usage jusqu'aux temps modernes ne fait que reproduire des formules empruntées aux incantations les plus anciennes².

EDMOND LE BLANT.

1. *Inventaire du mobilier de Charles V*, p. 164, n° 1289.

2. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, pp. 264, 265.

UNE MONNAIE BOURGUIGNONNE

DE JEAN, DUC DE NORMANDIE

(1350)



✱ IOh PATER... RE au centre; FRANCORVM en deux lignes.

R. ✱ MORET... BURGOD. Croix terminée par quatre fleurs de lis.

Poids, 0 gr. 96.

Poëy-d'Avant (tome III, p. 204, pl. 132, n° 19) donne cette monnaie à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne; il est vrai que sur l'exemplaire très défectueux de la collection Vesvrotte, le seul qu'il ait connu, le mot IOh est complètement effacé, comme on peut s'en rendre compte par la gravure.

M. Hucher avait lu, au revers, *moneta Burgensis* et attribué la pièce à Jean, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine; elle aurait été frappée à Bourges (*Revue numismatique*, 1847, p. 334).

M. Caron (p. 330), n'ayant pas rencontré d'exem-

plaire dans un état plus satisfaisant, n'a pu rectifier l'erreur de Poëy-d'Avant, et s'est contenté de rappeler les explications proposées, notamment celle de Saulcy, d'après laquelle Philippe de Rouvre se serait qualifié « premier né de la reine » parce que sa mère, Jeanne d'Auvergne, avait épousé en secondes noces le roi Jean.

La découverte d'une pièce meilleure que celle de la collection Vesvrotte ne permet plus d'accepter aucune de ces attributions. Mais si l'imitation bourguignonne ne porte pas le nom de Philippe de Rouvre, sa légende, composée de mots en abréviation, laisse encore incertaine la question de savoir s'il faut lire Jean ou Jeanne. Or, deux personnages ayant la qualité de « premier né du roi de France », Jeanne de France, comtesse de Bourgogne et d'Artois, fille aînée de Philippe V le Long, et Jean, duc de Normandie, fils aîné de Philippe VI, ont pu exercer le droit de battre monnaie en Bourgogne, précisément à l'époque où le double parisis bourguignon, d'après le type royal dont il est l'imitation, a dû être frappé, c'est-à-dire de 1346 à 1350.

A. — Jeanne de Bourgogne avait épousé, en 1318, le duc Eudes de Bourgogne, et ce mariage, prix de la reconnaissance des droits de Philippe V à la couronne de France, eut pour conséquence la réunion du Comté au Duché.

La mère de Jeanne de France, Jeanne, fille du comte palatin de Bourgogne, Othon IV, et de Mahault, comtesse d'Artois, avait apporté en dot au roi Philippe V le comté de Bourgogne et l'Artois ; mais elle reprit

possession de ces deux provinces lorsqu'elle devint veuve et, après sa mort, elle les transmet à sa fille.

De 1330 à 1347, Jeanne de France aurait donc pu frapper monnaie, comme comtesse de Bourgogne, et se qualifier « première née du roi de France ».

Dans cette hypothèse, la pièce qui nous occupe appartiendrait à la dernière année de sa vie, car on ne trouve pas de double parisis royal portant le mot *Fran-coru* en deux lignes de quatre lettres chacune, avant l'année 1346.

A la date du 17 juillet, les tables de la valeur du marc d'argent du ms. fr. 4533 (Saulcy, p. 52) indiquent la fabrication de doubles parisis noirs à 3 deniers 18 grains argent le roi et à la taille de 180 au marc ; puis, du 4 mars 1346 avant Pâques au 11 janvier 1347, une seconde émission de la même pièce à trois deniers argent le roi et à 216 au marc (ord^e 24 février 1346, monnaie 36°, mandement des généraux des monnaies, 1^{er} mars. — Saulcy, pp. 251 et 252).

Les deux pièces royales dont il s'agit, sont très probablement celles gravées par Hoffmann, pl. XVIII, la première au n° 40, la seconde au n° 38.

Bien que le double bourguignon ne soit pas strictement copié sur l'une ou l'autre de ces monnaies, il ne serait pas impossible de le considérer comme une de leurs imitations et de l'attribuer à Jeanne de France ; mais cette solution, à laquelle je m'étais arrêté un instant, doit être écartée parce qu'elle soulève de trop graves objections, sans pouvoir s'appuyer sur aucun argument sérieux.

De Jeanne, on ne connaît, en effet, aucune autre

monnaie, même pour l'Artois, tandis qu'on en trouve plusieurs sur lesquelles Eudes prend le titre de comte et le réunit à celui de duc de Bourgogne ; les espèces frappées dans les ateliers de la comtesse ne portaient donc pas son nom, mais bien celui de son mari, ce qui était d'ailleurs conforme aux usages de l'époque.

Le duc Eudes aurait-il profité des désastres de Crécy pour commencer à battre monnaie dans le comté au nom de sa femme, et imiter la monnaie royale qu'il s'était engagé à ne pas contrefaire dans l'atelier d'Auxonne par le traité de Vincennes du 3 octobre 1337?

Inscrivit-il sur sa monnaie le nom de Jeanne pour pouvoir le faire suivre d'une qualité qui permettait de composer une légende ressemblant à celle des doubles royaux?

Voulut-il ainsi opposer aux prétentions d'Edouard les droits de Jeanne à la couronne de France, comme fille de Philippe V?

Toutes ces suppositions, qui pourraient, à la rigueur, justifier la fabrication normale de la pièce qui nous occupe, sont inadmissibles.

Le duc de Bourgogne avait bien élevé des prétentions à la couronne au nom de sa femme, mais, comme le dit Dunod, il s'était donné lui-même l'exclusion en consentant que Philippe V y succédât préalablement à la fille de Louis X et le Parlement l'avait débouté en 1322 ; s'il ne parut pas à la Cour de Charles IV, il fut fort attaché à Philippe VI et le servit dans de nombreuses occasions.

En 1346, Eudes ne songeait nullement à contre-

faire les monnaies royales, il était occupé à guerroyer dans le Midi contre les Anglais sous les ordres du duc de Normandie. Son fils Philippe mourut pendant le siège d'Aiguillon, le 26 juillet.

D'ailleurs on ne connaît pas, je crois, de chartes dans lesquelles Jeanne se soit qualifiée fille aînée du roi, et en tout cas, si le duc de Bourgogne avait voulu se prévaloir de ce titre, il n'aurait pas, sur sa monnaie, supprimé la terminaison féminine de IOh.

B. — L'imitation bourguignonne du double parisis royal ne peut donc appartenir qu'à Jean, duc de Normandie.

Bien qu'il paraisse extraordinaire, au premier abord, de trouver son nom dans le monnayage de Bourgogne, cette attribution se justifie non seulement par l'histoire, mais encore par les textes monétaires et par la comparaison avec les espèces royales de cette époque.

Le 19 février 1349 (anc. style), le fils aîné de Philippe VI épousa, en secondes noces, Jeanne d'Auvergne, comtesse de Boulogne, veuve de Philippe, fils d'Eudes de Bourgogne. Elle était la mère de Philippe de Rouvre, héritier du comté de Bourgogne par la mort de son aïeule Jeanne de France, en 1347, et du duché de Bourgogne par celle de son aïeul, Eudes, en 1349. Le duc de Normandie, dit Dunod (page 236), s'empara immédiatement de la garde noble de son beau-fils, alors âgé de quatre ans, et vint prendre possession du duché et du comté.

Il profita, sans retard, de son titre de gardien et bailliste pour frapper monnaie.

Pour l'atelier de Dijon cela résulte de deux textes formels donnés par M. de Barthélemy dans son *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne* (Pièces justificatives XII et XI).

Dans le premier document daté du mois de mars 1350, avant Pâques, se trouve le passage suivant :

Johanes... rex; sane cum nos ballum ducatus Burgundiæ tenentes, ad presens in villa de Divione predicti ducatus, non in vel sub nomine dicti balli, sed regio nostro nomine, monetam cudi faciamus, pro nostro libito voluntate, tenore presentis nostre pagine decernimus et notum facimus universis tum presentibus quam futuris quod non est intentionis nostre nec volumus quod.... per hoc aliquod prejudicium generetur, seu quod hoc, per nos aut aliquem successorum nostrorum trahi possit ad consequentiam vel aliam quamvis occasionem monetandi seu monetam cudendi regio nomine, deinceps, in predicta villa vel ducatu, temporibus successivis.

Le second, du 2 juin 1354, est encore plus explicite :

« Johannes..... notum facimus quod licet nos apud Divionem ducatus Burgundiæ cujus ballum ad presens habemus, monetam nostram propriam cudere inceperimus a tempore quo ballum predictum habuimus et eodem ballo durante cudere facere intendamus, intencionis nostre non existit, quod, finito dicto ballo, dictam monetam in dicto loco cudere amplius faciamus. »

On a également la preuve que le duc de Normandie fit battre monnaie à Auxonne, mais le texte ne dit pas,

comme pour Dijon, qu'il ait inscrit son nom sur les espèces.

Le 26 mai 1350, Deniset Courry fut chargé de porter en hâte à Troyes des lettres closes des généraux maîtres des monnaies, à Raimond de Cubry, pour lui mander que « toutes excuses cessans, icelles vues, il « vinst par devers eulx, et pour cause. Et fu la cause « pour ce qu'ils le vouloient envoyer à Auxonne « savoir l'estat de la monnoie que Monsgr. le duc de « Normandie y avoit fait ordonner. » (Saulcy, p. 276, A. N., Reg. z, I^b, 55, fol. 69.)

Cette enquête ne pouvait avoir d'autre but que de s'assurer si le duc de Normandie respectait le traité de Vincennes par lequel Eudes s'était engagé à ne plus frapper, dans l'atelier d'Auxonne, des monnaies semblables à celles du roi, et l'apparition du double ci-dessus gravé, qu'il ait été fabriqué à Auxonne, à Dijon ou ailleurs, en avait été certainement le motif.

Cette pièce de billon est, en effet, manifestement copiée sur celle que le roi frappait alors, et l'intention de Jean n'était pas douteuse.

Une ordonnance royale du 12 avril 1350 (mandement des généraux maîtres du 16 avril) venait de prescrire l'émission de doubles parisis à 3 deniers 12 grains argent le roi et de 168 au marc qui succédaient à des doubles tournois dont la fabrication avait commencé le 11 janvier 1347. Ces nouvelles espèces royales ressemblaient certainement, comme coin, aux doubles parisis de 1346 dont il a été question plus haut.

La disposition du mot *Fran coru*, en deux lignes de quatre lettres chacune, que présente la pièce

bourguignonne, était incontestablement l'un des caractères distinctifs des doubles parisis royaux de la fin du règne de Philippe VI, car c'est la seule que l'on retrouve sur tous ceux du roi Jean.

Les doubles parisis ordonnés le 12 avril 1350 ayant été frappés sans modification de titre et de poids jusqu'au 24 mars 1350 avant Pâques, c'est-à-dire pendant plus d'un an après l'avènement de Jean, ceux de Philippe VI ne peuvent en différer que par le nom du roi et doivent par conséquent présenter le type *Fran-coru* en deux lignes de quatre lettres chacune.

La pièce qui porte les légendes *Ioh. pgenit reg. Fran-coru* et *Moneta Burgond'* n'est donc qu'une imitation du double parisis royal du 12 mars 1350. Elle a été frappée pendant le court espace de temps qui s'écoula entre le moment où le duc de Normandie prit possession, comme bailliste, des états de Philippe de Rouvre et la mort de Philippe VI qui le fit monter sur le trône, c'est-à-dire du mois d'avril 1350 au 22 août suivant.

Il reste toutefois à résoudre une question importante, mais fort délicate, celle de savoir dans quels ateliers bourguignons le duc de Normandie a frappé cette rare monnaie.

Dijon est la seule ville dans laquelle on puisse affirmer qu'elle ait été fabriquée, les lettres de non préjudice donnée en 1350 et 1354 disant expressément que le bailliste a inscrit son propre nom sur les espèces de cet atelier dès l'instant où il en prit possession.

Il n'en est pas de même pour les autres ateliers du domaine de Philippe de Rouvre, car, non seulement il n'a pas été retrouvé pour eux de lettres semblables à celles qui concernent Dijon, mais il parait, au contraire, à peu près certain, d'abord qu'à Auxonne le monnayage resta anonyme pendant la minorité de Philippe comme il l'avait été auparavant, et ensuite que dans les autres des deux Bourgognes les espèces n'ont pas toujours porté exclusivement le nom du bailliste.

En ce qui concerne Auxonne dont le monnayage était absolument distinct, on peut se convaincre, en jetant un coup d'œil sur la série des pièces retrouvées, que, si le duc de Normandie s'empara des bénéfices de cet atelier, comme le prouve le texte cité par M. de Saulcy, il ne changea rien aux usages établis et ne fit pas inscrire son nom sur les monnaies qu'il y frappait.

Poëy-d'Avant (pl. 134) a donné un grand nombre de pièces dont l'émission appartient incontestablement à Eudes IV et à la minorité de Philippe de Rouvre puisqu'elles ne sont que les imitations des monnaies royales de Philippe VI et de Jean ; toutes portent invariablement la légende anonyme : *Comes Auxone*, — *Moneta comitis Auxone* (V. Caron, p. 331. — Gariel, *Annuaire de la Société de numismatique*, 1874, 280).

Le caractère anormal des pièces frappées à Auxonne pendant cette période s'explique d'ailleurs facilement par les contestations qu'avait soulevées le monnayage du duc de Bourgogne dans cet atelier :

les conventions intervenues entre lui et l'archevêque de Besançon stipulaient probablement que les espèces ne porteraient le nom d'aucun des deux prétendants afin de ne pas préjuger leurs droits.

Si le double parisis du duc de Normandie n'a pas été frappé à Auxonne, il est aussi très douteux qu'il l'ait été ailleurs qu'à Dijon.

D'abord l'existence en 1350 d'autres ateliers dans le duché et dans le comté, n'est pas certaine, et si ces ateliers ont fonctionné, on ne saurait affirmer que les espèces qui en sont sorties aient porté le nom de Jean.

Poëy-d'Avant a donné (pl. CXXXII n° 18), le dessin d'un double parisis exactement semblable à celui du duc de Normandie, mais avec la légende : *Philippus dux et comes-Burg-odie*.

Cette pièce peut avoir été frappée quelques années après 1350, le type du double parisis royal étant resté le même pendant le règne de Jean, mais elle est la preuve qu'il a existé en Bourgogne, à côté du monnayage du bailliste, un monnayage ducal. M. Gariel l'a d'ailleurs démontré en signalant quatre autres pièces à la légende *Philippus dux*, qui ne peuvent appartenir qu'à Philippe de Rouvre puisqu'elles sont des imitations parfaites des pièces du roi Jean, successivement émises et décriées de 1355 à 1360. (*Mélanges numismatiques*, juillet 1875, p. 369.)

Le fait de ce double monnayage, si l'on cherche à l'expliquer, soulève une question de droit féodal très difficile à résoudre, parce qu'il règne une obscurité assez grande sur les droits que le beau-père de

Philippe de Rouvre a exercés pendant la minorité de son pupille dans les deux Bourgognes. J'avoue que, malgré mes recherches, je ne suis pas arrivé à trouver une solution reposant sur des textes formels, et que je dois me borner à poser un point d'interrogation.

D'une part, les lettres de non préjudice données pour Dijon en 1350 et 1354, semblent indiquer, par leur rédaction même, que le roi Jean reconnaissait avoir dépassé ses droits de bailliste en frappant, en son propre nom, des espèces royales dans les ateliers dépendant des états de son beau-fils.

D'autre part, la mère de Philippe de Rouvre avait certainement conservé des droits considérables, comme tutrice, sur l'administration des états de son fils. C'est ainsi qu'après la captivité du roi Jean, le dauphin Charles, régent du royaume, s'adressait à elle, le 19 mai 1357, pour lui demander de faire mettre sur les monnaies d'Auxonne telle différence qui les pût faire reconnaître de celles du royaume (Caron, p. 328).

N'est-il pas permis de supposer qu'en frappant à Dijon, qui relevait du royaume, des monnaies à son nom, le duc de Normandie, plus tard le roi, avait outrepassé ses droits de bailliste parce qu'il était en même temps le suzerain, mais qu'il n'en fut pas de même dans les ateliers du comté et dans ceux du duché situés en terre d'Empire?

Les espèces ducales, dont les plus anciennes que l'on ait jusqu'à présent retrouvées, ne remontent pas, si l'on en juge par les types royaux imités, avant 1355, c'est-à-dire avant l'époque où les prépa-

ratifs de la guerre contre les Anglais et les subsides demandés à la Bourgogne, avaient dû provoquer un monnayage plus actif, pourraient bien avoir été frappées, d'abord dans les ateliers situés en terre d'Empire, puis plus tard à Dijon, quand la reine prit en main la direction des affaires de Bourgogne par suite de la captivité de son mari.

Je laisse aux historiens, qui s'occupent spécialement de l'histoire politique de la Bourgogne et de son droit féodal, le soin de trancher cette délicate question.

Jusqu'à ce que ce point ait été élucidé, il me paratt impossible, à l'aide des documents purement monétaires que l'on possède, d'attribuer, avec certitude, le double parisis bourguignon du duc de Normandie à un autre atelier que Dijon.

M. DE MARCHÉVILLE.

LES PRÉTENDUES FIGURES
DE PALLOR ET DE PAVOR
SUR LES DENIERS DE L. HOSTILIUS SASERNA.

Tous les numismatistes connaissent la série de monnaies d'argent inscrites au nom de L. Hostilius Saserna, personnage dont il n'est parlé dans aucun texte d'auteur ancien et que l'on croit, avec quelque vraisemblance, fils de l'un des deux frères Saserna, Caius et Publius, qui guerroyèrent en Afrique pour le compte de César, en l'an 707 de Rome¹. Elles sont caractérisées, tant au droit qu'au revers, par des figures et par des types qui ont exercé la sagacité d'Eckhel², de Cavedoni³, de Cohen⁴, plus récemment de M. Babelon⁵ et de M. Saglio⁶. Ce dernier vient de consacrer une étude particulière au revers représentant une statue de Diane, debout, aux jambes étroitement rapprochées, s'appuyant de la main gauche sur un épieu de chasse et retenant de la main droite un cerf par les cornes. Il démontre qu'on a eu tort de la confondre avec l'Artémis éphésienne, aux nombreuses mamelles, aux jambes emprisonnées dans une gaine,

1. Hirtius, *Bel. afric*, 9, 10, 57.

2. *Doctr. numor.*, V, p. 225.

3. *Saggio*, p. 104; *Ripostigli*, p. 224.

4. *Desc. gén. des monn. de la Rép. rom.* 1837, pl. ix, *Hostilia*, n^{os} 2, 3, 4.

5. *Desc. hist. et chron. des monn. de la Rép. rom.*, 1885, I, p. 549.

6. *Rev. numism.* 1891, p. 7.

dont une statue de bois, *ξόλον*, copiée sur celle des Phocéens Massaliètes, était honorée au sommet de l'Aventin ; dans le type de la déesse chasserresse il reconnaît une Diane pélasgique dont le culte, bien antérieur à celui de l'Aventin¹, était commun à tout le Latium. J'adhère à ces conclusions savamment déduites, d'autant plus volontiers qu'elles me paraissent s'adapter parfaitement à la nouvelle explication que j'ai à proposer pour la tête gravée au droit du même denier. Cette révision s'étend à d'autres pièces de la série ; il convient donc de commencer par en mettre le signalement détaillé sous les yeux du lecteur.



1° Buste de vieillard à droite : front découvert et ridé, joues émaciées, barbe rare, en pointe, chevelure en mèches flottantes en arrière ; cou très à découvert laissant apercevoir la partie supérieure de la tunique maintenue par une fibule sur l'épaule droite. La physionomie exprime une souffrance intense. Derrière la tête, un bouclier barbare de forme ovale.

℞. L HOSTILIVS | SASERNA en deux lignes. Guerrier combattant sur un char de guerre breton, *essedum*, attelé de deux chevaux au galop, à droite, sous le fouet de l'aurige. Je dis à dessein *breton* et non

1. Strabon, IV, 1, 4, 5.

gaulois ; en effet, César ne parle jamais du char de guerre quand il s'agit des peuples de la Gaule, tandis qu'il en fait l'armement spécial des Bretons contre lesquels il dirigea la première expédition romaine.

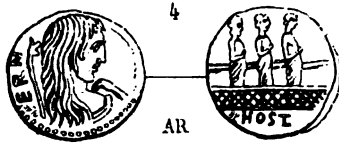


2° Tête de femme en pleurs, à droite : chevelure dénouée descendant en longues mèches sur les épaules ; en arrière, une trompette celtique ¹, *carnyx*. (Sur une variété, on voit deux trompettes, l'une en arrière, l'autre en avant.)

Æ L HOSTILIVS SASERNA, en légende circulaire. Diane chasseresse, debout, le corps droit, les pieds assemblés, armée de l'épieu et retenant un cerf par la ramure. C'est le type qui a fourni à M. Saglio le sujet de son étude.

Il existe une autre pièce assez rare, dont le revers est tout à fait différent, mais dont le droit offre une grande analogie avec le précédent ; je la décris ainsi qu'il suit :

1. Le *carnyx* ou *carnon* était en usage non seulement chez les Gaulois, mais chez tous les peuples de race celtique ; c'est pourquoi il est représenté sur les deniers des monétaires romains, dont quelque ancêtre ou parent s'était illustré dans les guerres contre les Gaulois, les Espagnols, les Lusitaniens. Cf. Hesychius, s. v. Κάρνον; Eustathius, *Comm. ad Iliad.* XVIII, 219 ; Saglio, *Dicé. des ant. gr. et rom.* s. v. *Carnyx*.



3° SASERN en légende avec un carnyx derrière un buste de femme, à droite, en pleurs, échevelée, vêtue d'une tunique décolletée très bas, qu'elle cherche à retenir d'une main sur son sein. Ce geste remarquable n'a encore attiré l'attention de personne.

℞ Trois citoyens vêtus de la toge, marchant à droite, en file, sur une passerelle treillagée à main courante; en exergue L HOSTIL, les trois dernières lettres conjointes en monogramme.

Les effigies du vieillard aux cheveux hérissés et de la femme échevelée sont manifestement destinées à se faire *pendant* l'une à l'autre, et à former un couple se donnant la réplique. Eckhel croyait y reconnaître les têtes de la *Pâleur* et de la *Peur* divinisées, et il expliquait leur présence sur les deniers de L. Hostilius Saserna comme une allusion à son ancêtre le roi Tullus Hostilius qui avait institué ce culte à la suite d'un combat contre les Véiens, dans lequel les deux partis, tour à tour saisis de terreur, avaient lâché pied l'un après l'autre¹.

Cette explication admise et reproduite sans conteste, sans l'ombre d'un contrôle, dans tous les traités de numismatique, a encore cours aujourd'hui. Et

1. Tite-Live, I, 27 : *in re trepida duodecim vocit Salios fanaque Pallori et Pavori*. — Lactance, I, 20 : *Pavorem Palloremque Tullus Hostilius figuravit coluitque*.

pourtant, rien qu'à voir le geste pudique de l'une de ces figures, ainsi que l'expression de tristesse et de souffrance qui les anime et en fait de véritables portraits humains, on pouvait douter que l'art romain eût jamais revêtu d'une forme aussi réaliste la personification d'idées purement abstraites, sans même aucun des attributs habituellement réservés aux images divines comme signes de leur essence supérieure, tels que diadème, couronne, ailes ou ailerons, mais, au contraire, avec des symboles celtiques inconnus au fondateur du culte de Pallor et de Pavor.

Ce n'est pas tout ; Eckhel, non plus qu'aucun de ceux qui l'ont suivi de confiance, n'a songé à une objection bien simple et bien naturelle qui constitue une difficulté insurmontable pour son explication : c'est qu'en latin les mots *pallor* et *pavor* sont masculins, de même que Δειμος et Φόβος, devenus des génies mâles dans la mythologie homérique¹. Il est donc impossible que les Romains aient donné le nom de *Pallor* à une divinité figurée sous les traits d'une femme échevelée ; et cette désaffectation que réclame impérieusement la raison grammaticale entraîne, comme corollaire, celle de *Pavor*, corrélativement attribuée à la tête hérissée du vieillard.

La prétendue démonstration d'Eckhel, au premier abord si ingénieuse qu'on s'est dispensé de la contrôler, s'écroule ainsi du coup, et la véritable explication que l'on croyait posséder est encore à trouver, mais dans un autre ordre d'idées.

Si à mon tour je ne m'abuse, les deux figures d'une

1. Homère, *Iliad.*, IV, 410.

expression si tragique sur les deniers de Saserna, ne sont autres que le Gaulois et la Gauloise condamnés au supplice de la *devotio* et entraînés au *forum boarium* pour y être enterrés vifs. Ce sont les *hostiae (humanae)* dont l'image devait facilement faire songer au nom de Hostus Hostilius, le premier ancêtre de la gens à laquelle appartenait Saserna et aïeul du roi Tullus Hostilius, d'autant mieux que la *curia Hostilia*, bâtie par ce dernier, se trouvait dans le voisinage immédiat du *forum boarium*¹. Nous avons donc affaire à un de ces jeux de mots que les jeunes magistrats qui signaient la monnaie au temps de la République aimaient à faire sur leur nom; les *hostiae* d'Hostilius Saserna vont de pair avec le *Pan* de Vibius Pansa, avec les *Triones* de Lucretius Trio, avec la *fleur* de L. Aquillius Florus, avec l'*Aigle* (constellation) de Manius Aquillius². Quant à supposer avec Eckhel que la pâleur ait pour effet physiologique de déterminer chez la personne qui y est sujette un geste de pudeur et de lui dénouer la chevelure, c'est, en vérité, risquer une explication que je qualifierais de tirée par les cheveux, s'il m'était permis de jouer aussi aux mots.

Plus j'examine cette composition, plus je m'affermis dans la conviction que l'artiste a cherché à représenter non pas un être fictif, mais l'héroïne d'un épisode dramatique dont il avait été témoin et qu'il est parvenu à rendre fidèlement et avec un véritable talent d'observation. C'est bien là l'attitude d'une

1. Sextius Rufus, *De regionibus urbis Romae, Reg. VIII.*

2. Vercoutre, dans *Rev. numism.*, 1890, p. 377.

malheureuse créature trainée au supplice, à peine vêtue et retenant, dans un admirable mouvement de pudeur suprême, les voiles insuffisants à la couvrir. L'exécution de son portrait ne le cède en rien à celui de son compagnon d'infortune, d'une expression tellement vivante, tellement saisissante qu'il n'a pu être conçu que d'après nature. Qu'il s'agisse ici d'un chef barbare, cela est clairement signifié par le bouclier et par le char de guerre ; mais ce dernier détail prouve qu'il ne faut pas songer à Vercingétorix, car du récit de Plutarque il résulte que le héros de l'indépendance gauloise se rendit au devant de son vainqueur pour se constituer prisonnier, non pas sur un char de guerre, mais à cheval¹ ; après avoir servi d'ornement à son triomphe, il fut indignement mis à mort au fond de son cachot, et non pas en public. Ce n'est donc pas lui que le graveur monétaire a voulu figurer, puisqu'il n'a pu assister à ce supplice clandestin, et qu'au contraire les portraits placés sur les deniers de Saserna devaient rappeler les traits des condamnés dont la foule avait pu repaître ses yeux.

Nous savons par des témoignages irrécusables que, dans des circonstances exceptionnelles, les Romains ont, comme les peuples barbares, eu recours à des sacrifices humains pour se rendre les dieux favorables. Tite-Live, au livre XXII, ch. 57, rapporte que la terrible cérémonie fut accomplie en l'an 536 de Rome, après le désastre de Cannes, et que ce n'était pas la première fois² : *decemviri libros adiri jussi*

1. Plutarque, *Caes.*, 27.

2. En l'an 521 de Rome, sous le consulat de Q. Fabius Maximus Verrucosus,

sunt. Et Q. Fabius Pictor Delphos ad oraculum missus sciscitatum, quibus precibus supplicationibusque deos possent placare, et quaenam futura finis tantis cladibus foret. Interim ex fatalibus libris sacrificia aliquot extraordinaria facta; inter quae Gallus et Galla, Graecus et Graeca, in foro boario sub terra vivi demissi sunt in locum saxo consaeptum, jam ante hostiis humanis, minime Romano sacro, imbutum. De même, Pline l'Ancien au livre XXVIII, ch. III (II) : Boario vero in foro Graecum Graecamque defossos aut aliarum gentium, cum quibus tum res esset etiam nostra aetas vidit. Ainsi l'immolation de captifs étrangers avait été pratiquée à diverses reprises jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère. Si l'on cherche à l'époque d'Hostilius Saserna un évènement historique considérable qui aurait motivé une de ces exécutions, on peut conjecturer que ce fut la grande insurrection des Gaules dont le signal avait été donné par le meurtre des citoyens romains à Cenabum chez les Carnutes, et sur d'autres points, et qu'à cette occasion une *devotio* fut ordonnée à titre de représailles. Dans les conjonctures graves, le Sénat prescrivait au collège des *decemviri sacris faciundis* d'ouvrir les livres Sibyllins dont il avait la garde et d'y consulter le destin. On ne connaît qu'imparfaitement la procédure suivie en pareil cas; mais on peut s'en faire une idée en supposant que l'interprétation des *libri fatales*, si elle entraînait un supplice capital dans les *sacrificia extraordinaria*, devait être rati-

un Grec et une Grecque, un Gaulois et une Gauloise furent enterrés vifs dans le Forum. Cf. Dion Cassius, *Fragm.* CLIX; Zonaras, *Annal.* VIII.

fiée par les suffrages du peuple. Or, c'est une scène de vote qui est certainement représentée par les trois citoyens défilant sur le *ponticulus ad suffragia*. Peut-être est-ce le collège des décemvirs eux-mêmes, ou peut-être encore, à cause du nombre trois des votants en évidence, celui des *triumviri capitales* qui, en leur qualité de magistrats présidant au service pénitentiaire et aux exécutions capitales, viennent déposer les tessères sur lesquelles chacun d'eux a inscrit les noms des victimes à désigner parmi les prisonniers livrés à leur garde. Quoi qu'il en soit du rang de ces trois votants, c'est bien une créature humaine dont ils ont le sort entre les mains, et quelle autre serait-elle, sinon la femme montrée en effigie sur l'autre côté du même denier? Le petit tableau du revers représente à coup sûr un fait réel, et si Saserna l'a choisi pour type signé de son nom, c'est que peut-être il y figure en personne et qu'il a voulu commémorer un événement auquel il avait pris une part décisive en qualité de *triumvir capitalis*, avant d'être *triumvir monetalis*; on sait, en effet, que les membres du vigintivirat passaient successivement par les différentes commissions entre lesquelles se partageait ce corps administratif.

On aperçoit maintenant clairement qu'il existe entre le droit et le revers de chacun des deniers 1 et 3 un rapport non moins étroit et non moins logique qu'entre les effigies de ces mêmes deniers appareillés l'un avec l'autre. Il me reste à soumettre à la même analyse comparative le denier 2 ayant au revers le type de Diane.

Lucain, parlant des sacrifices humains en usage chez les Gaulois, les assimile à ceux qui ensanglantèrent l'autel de la Diane scythique¹,

Taranis scythicae non mitior ara Dianae.

Le terme de comparaison choisi par le poète est cherché moins loin qu'il ne semble au premier abord ; tout Romain devait le comprendre d'autant plus facilement que, sans sortir de son pays, il pouvait contempler l'image de la farouche déité et se transporter ainsi par la pensée aux rivages inhospitaliers de la Tauride ; en effet, l'autel de Diane auquel Lucain fait allusion n'est pas, comme on l'a cru, précisément celui qu'Euripide² a célébré en lui donnant Iphigénie pour première prêtresse ; c'est plutôt l'une des nombreuses copies qui en avaient été faites tant aux pays grecs qu'en Italie³, notamment à Aricie, c'est-à-dire à moins de 15 kilomètres au sud de Rome. Là s'élevait le sanctuaire de la *Diana nemorensis* sur lequel Strabon nous fournit un renseignement d'une importance décisive : « A gauche de la voie Appienne, en montant depuis Aricie, on trouve le fameux Artemisium, le *Nemus*, comme on l'appelle dans le pays. Ce temple de Diane Aricine fut bâti, à ce qu'on prétend, sur le modèle de ceux de Diane Tauropole. Et il y a, en effet, quelque chose de barbare, de scythique, pour mieux dire, dans la coutume suivante qu'on prétend y être restée en vigueur : l'esclave fugitif qui a réussi à tuer de sa main le grand prêtre devient, de

1. *Phars.*, I, 446.

2. *Iphig. en Taur.* Cf. Hérodote, IV, 103 ; Méla, II, 1.

3. Strabon, V, III, 12.

droit, son successeur. » (Traduction Tardieu ¹). Strabon était bien informé, car Suétone ² rapporte qu'un jour Caligula envoya d'office un vigoureux gaillard pour tuer le *rex nemorensis*, — ainsi s'intitulait le prêtre — et prendre sa succession conformément au procédé traditionnel.

Le *nemus* avait été jadis consacré par le dictateur tusculan Egerius Laevius au nom de la confédération des villes latines Aricie, Tusculum, Lanuvium, Laurentum, Cora, Tibur, Pometia, Ardée. Plus tard, Rome se chargea de la haute surveillance de cette retraite sacrée; c'est ce qui explique la diffusion du culte de *Diana nemorensis* dont on a retrouvé des autels à Nemi et à Tivoli dans le Latium, à Narona en Dalmatie ³. Elle en avait donc certainement aussi à Rome; suivant toute apparence, à ce que croit M. Saglio, ce devait être au sommet du Coeliolus. Il ne s'ensuit pas que ce culte comportât à Rome l'observance habituelle des pratiques aricines ou scythiques. Mais on y était familiarisé avec l'image d'une divinité d'essence italique sous un attirail tauropole; il n'est donc par surprenant que, lorsque des *sacrificia extraordinaria* venaient à être décrétés et des captifs voués à la mort, elle eût présidé à cette immolation d'individus symbolisant en leur personne toute une nation ennemie, tant en sa qualité de divi-

1. Voici, du reste, le texte de ce curieux passage, tel qu'il est édité dans la collection des auteurs grecs de Didot: Τὸ δ' Ἀρτεμίσιον ὃ καλοῦσι Νέμος, ἐκ τοῦ ἐν ἀριστερῇ μέρους τῆς ὁδοῦ τοῖς Ἀρικίαις ἀναβαίνουσιν εἰς τὴν δ' Ἀρικίνην τὸ ἱερὸν λέγουσι δι' ἀφιδρύματα τῆς Ταυροπόλου· καὶ γὰρ τι βαρβαρικὸν κρατεῖ καὶ σκυθικὸν περὶ τὸ ἱερὸν ἔθος, κ. τ. λ.

2. *Calig.*, 35.

3. *Corp. insc. latin*, III, 1773; XIV, 2212, 2215, 3537.

nité nationale par excellence du vieux Latium qu'à raison du caractère scythique dont elle était revêtue. Voilà pourquoi elle figure au revers du denier qui montre, sur la face opposée, l'effigie d'une captive gauloise ou bretonne.

Il est à remarquer que la nation vaincue est souvent représentée par le type monétaire du couple de captifs, homme et femme, accroupis au pied d'un trophée; voir les deniers de C. Sosius et de Q. Caepio Brutus¹; ce même type est reproduit sur les monnaies impériales au revers de la *Iudaea capta* (Vespasien, Titus, Domitien), de la *Parthia capta* (Trajan), etc. On s'explique donc fort bien que, dans les *sacrificia extraordinaria*, les victimes humaines aient été semblablement choisies par couples parmi les captifs de la nation avec laquelle on était en guerre.

Je ne crois pas sortir de mon sujet en signalant enfin une remarquable analogie entre les effigies des deniers 2 et 3 de Saserna et celle d'un autre denier² qui leur a peut-être servi de modèle, car il leur est antérieur de 28 ans environ (an de Rome 680) :

HISPAN. Tête de femme, à droite, les cheveux dénoués et flottant sur les épaules, coiffée d'un voile retombant en arrière; la physionomie respire une profonde tristesse. Dans cette coiffure, on reconnaît sans difficulté la plus antique représentation de la *mantilla*, encore aujourd'hui portée par les femmes espagnoles.

1. Babelon, *Descr. hist. et chr. des monn. de la Rép. rom.*, I, p. 194; II, p. 115, 453, 464; avec vignette.

2. *Id.*, *ibid.*, II, p. 381, avec vignette.

R. A·POST·A·F·S·N·ALBIN avec ligature de A, L (*Aulus Postumius, Auli filius, Spurii nepos, Albinus*). Personnage en toge, debout à gauche, levant la main droite vers une aigle légionnaire fichée en terre ; derrière lui, un faisceau consulaire.

Dans l'effigie gravée au droit je reconnais non pas une personnification fictive de l'Espagne, mais un portrait réel de captive résumant en elle la nation à laquelle elle appartient et qui est signifiée ici par le mot *Hispan(ia)*, comme elle l'est par le carnyx sur les deniers de Saserna.

Pour conclure, j'ai, dans la première partie de ce travail, démontré que l'explication d'Eckhel est absolument inadmissible en ce qui concerne les soi-disant figures de Pallor et de Pavor, et, en outre, incapable de rendre compte des types placés au revers des deniers de Saserna.

Dans la deuxième partie, j'ai proposé une nouvelle explication dont la valeur consiste surtout en ce qu'elle convient à toutes les pièces de la série et qu'elle ne laisse de côté aucun détail. En prenant un autre point de départ que M. Saglio, je suis arrivé au même résultat sur le point qu'il avait spécialement étudié. A tous ces signes, je crois reconnaître que je suis dans le vrai.

ROBERT MOWAT.

ARADUS

Pl. XI, XII et XIII.

L'île d'Aradus (ארדא, *Arvad*, aujourd'hui Ruad), est mentionnée dans la Genèse (X, 18) qui donne les Arvadites comme fils de Canaan. Strabon dit qu'Aradus fut fondée par des fugitifs de Sidon, information qui pourrait bien faire allusion à la prise de l'île par les Sidoniens vers l'an 751 avant notre ère¹. Quoi qu'il en soit de ces origines lointaines, qui ne paraissent pas avoir laissé de traces dans les types monétaires d'Aradus, cette ville devint rapidement le centre du commerce de la Phénicie du nord; trop à l'étroit sur leur rocher, qui n'a pas deux kilomètres de tour², les Arvadites fondèrent de nombreux établissements sur la côte de Phénicie; nous avons eu l'occasion, il y a quelque temps, de rappeler ici les noms des *filles d'Arvad*, et de dire que l'une d'elles, Marathus, n'était, en quelque sorte, qu'un faubourg d'Aradus séparé de la cité par un large canal³.

Comme le reste de la Phénicie, Aradus eut à subir

1. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 1^{re} partie, pp. 368 à 370; cf. Maspero, *Hist. des anc. peuples de l'Orient* (4^e édit.), p. 474.

2. Ruad a la forme d'un ovale d'environ 800 mètres de long sur 500 mètres de large. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 22.

3. *Marathus*, dans la *Revue numismatique*, 4^e trim., 1888, p. 497; cf. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 22; G. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III, pp. 18 et suiv.

tour à tour, au gré des évènements politiques, le joug des Pharaons et des Assyriens. Alors, elle avait déjà des rois, et plusieurs d'entre eux sont énumérés dans les récits que font les monarques ninivites de leurs conquêtes en Phénicie. Le dernier qui soit cité dans ces inscriptions, Yakinlu, fut déposé par Assurbanipal vers l'an 666 avant notre ère¹.

Sous la domination des Perses achéménides, Aradus continua à avoir des dynastes héréditaires, et ceux-ci commencèrent à battre monnaie; ils étaient, comme ceux de Tyr, de Sidon, de Gêbal, tributaires du grand Roi, et tenaient leur flotte à son service. Malheureusement, les auteurs ne nous ont conservé que quelques-uns de leurs noms. Nous voyons, chez Hérodote, que la flotte de Xerxès comptait un certain nombre de vaisseaux commandés par le roi d'Aradus, Merbal, fils d'Agbal. Nous ne connaissons pas les successeurs immédiats de Merbal. Pourtant, à cette époque, Aradus était la troisième ville de Phénicie, et elle égalait presque en importance Tyr elle-même. C'est, en effet, ce qu'on doit conclure du témoignage des anciens : ils nous informent que le commandement suprême de la flotte phénicienne était dévolu à un amiral perse dont le lieutenant était le roi de Sidon, et ce dernier avait sous ses ordres les rois de Tyr et d'Aradus mis sur le même rang². Les Aradiens paraissent être restés fidèles au roi de Perse, lorsque le roi de Salamine,

1. Maspéro, *op. cit.*, p. 475.

2. Hérod., VII, 98; VIII, 67; Diod. Sic., XIV, 79; cf. Six, dans le *Numism chron.*, 1877 (N. S. t. XVII), pp. 177 et 178.

Évagoras I^{er}, opéra en 388 ou 387, une descente sur la côte de Phénicie, où il parvint à se maintenir pendant quelque temps ¹. Mais, plus tard, entraînée par les autres cités phéniciennes, Aradus chercha, comme elles, à secouer le joug du Roi des rois. Lorsque, en 351, les délégués des villes de Phénicie, réunis en conseil fédéral à Tripolis, confièrent à Tennès, roi de Sidon, le périlleux honneur de commander l'armée des rebelles et de repousser les efforts des satrapes Bélésys et Mazaïos, les Aradiens promirent des secours; ils paraissent, toutefois, n'avoir que faiblement soutenu les révoltés ou avoir bien vite fait amende honorable au roi Artaxerxès III Ochus. En effet, tandis qu'en 350, Sidon était brûlée et presque détruite, et le roi Tennès décapité, on ne voit pas que le bras vengeur des Perses se soit apesté sur Aradus. Les établissements des prudents Aradiens profitèrent même de l'affaiblissement momentané d'une ville sœur, mais rivale et jalouse ².

Quand Alexandre entreprit la conquête de l'Orient, la flotte persico-phénicienne, sous les ordres de l'amiral Autophradate, partit pour aller opérer dans les eaux grecques de l'Asie-Mineure. Elle comprenait, entre autres, les vaisseaux de Tyr commandés par le roi Azémilcos ou Azelmilcos, ceux de Gebal par le roi Enylos, ceux d'Aradus par Gerostratos, roi de l'île et des villes de la côte adjacente ³. La marche rapide d'Alexandre à travers l'Asie-Mineure, et sur-

1. Diod. Sic., XV, 2.

2. Diod. Sic., XVI, 41 et suiv.

3. Arrien, *Exped. Alex.*, II, 13.

tout sa victoire à Issus, en 333, déconcertèrent et démoralisèrent la flotte perse, en même temps qu'elles prédisposaient les villes phéniciennes à faire défection et à accueillir le conquérant macédonien. En quittant Aradus avec son contingent de navires, le roi Gerostratos avait laissé l'*interim* du gouvernement à son fils Straton. Alexandre, parvenu sur les bords de l'Oronte, s'apprêtait à envahir la Phénicie, lorsqu'il vit venir à sa rencontre le jeune Straton, qui lui offrit le royaume de son père absent, avec une couronne d'or¹. Les autres villes phéniciennes, à l'exception de Tyr et de Gaza, accueillirent aussi le vainqueur. Alexandre était occupé au siège de Tyr en 332, lorsque les rois Gerostratos d'Aradus et Enylos de Gebal, se séparant de la flotte d'Auto-phradate, vinrent à leur tour offrir d'eux-mêmes leur soumission et coopérer au siège de la vieille cité phénicienne². Ce fut au prix de cette honteuse défection qu'ils conservèrent leur trône.

Les premières monnaies que les rois d'Aradus firent frapper sous la domination perse paraissent remonter, comme celles des rois de Sidon, de Gebal et de Tyr, à l'an 400 environ, peut-être jusqu'à l'avènement d'Artaxerxès II Mnémon en 405. A l'encontre des monnaies de Gebal et de Sidon, mais à l'imitation de celles de Tyr, les monnaies d'Aradus ne portent

1 Arrien, *Exped. Alex.*, II, 13.

2. Arrien, *Exped. Alex.*, II, 13. Quinte Curce (IV, 1, 15) dit à tort que Straton était roi d'Aradus; il n'était que le fils du roi Gerostratos. Il ne faut pas d'ailleurs confondre ce Straton, avec le roi de Sidon, Straton II, qui fut détrôné par Alexandre après treize ans de règne. M. Droysen paraît être tombé dans cette erreur, en voulant rectifier Quinte Curce (Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. I, p. 278).

pas les noms des rois qui les ont émises, et il serait impossible de les distribuer par règnes, alors même que l'on connaîtrait les successeurs de Merbal, c'est-à-dire les prédécesseurs de Gerostratos. Il faut donc se contenter de les grouper chronologiquement, d'après les types, le style et les dates. Ce classement a déjà été entrepris sommairement par divers savants, notamment par M. Six, dans l'une de ses belles études sur les monnaies phéniciennes¹. Mais il m'a semblé que ces travaux étaient incomplets et appelaient une révision générale; je l'ai entreprise, en prenant pour base la suite des monnaies du Cabinet de France qui est particulièrement riche dans cette série.

Les monnaies d'Aradus soulèvent, en premier lieu, une question d'attribution, car si les noms des rois n'y sont pas inscrits, on n'y trouve le nom d'Aradus lui-même que sous une forme abrégée, énigmatique, et dont l'interprétation peut être controversée.

Sur la plus grande partie des pièces de l'époque perse, que nous attribuons à Aradus, on ne lit pour toute légende que les deux lettres phéniciennes $\text{א} \text{ר}$ (AR). Que signifie cette courte inscription à laquelle nous avons déjà fait allusion dans notre étude sur Marathus²?

Remarquons d'abord que ces lettres se trouvent non seulement pendant tout le temps de la domination achéménide, mais encore sur un tétradrachme d'Alexandre frappé après la venue en Phénicie du

1. Dans le *Numismatic chronicle*, 1877.

2. Voyez *Revue numismatique*, 1888, p. 502 à 505.

conquérant macédonien, et enfin sur une petite monnaie d'argent sûrement postérieure à la mort d'Alexandre. Il est donc évident qu'il ne peut être question que d'une inscription se rapportant à l'atelier monétaire. Ce ne saurait être ni un nom royal, puisqu'elle se reproduit pendant deux siècles, ni un nom de divinité, car elle accompagne des types variés, ni une indication de valeur, car elle se trouve sur des pièces de tous modules. Rien, d'autre part, n'autorise à soutenir que les monnaies à la légende ΝΔ appartiennent à des villes différentes. C'est incontestablement la marque d'un atelier unique. M. Six l'a d'ailleurs fort bien compris, et il a admis, mais sans le démontrer¹, qu'il s'agit d'Aradus; je crois que cette démonstration peut être faite d'une manière directe et positive.

Il est hors de doute, ainsi qu'on l'a reconnu depuis longtemps, que, sur les monnaies d'Alexandre, l'atelier d'Aradus est, en général, représenté par un monogramme grec composé des lettres AP; or, nous trouvons ce monogramme, accompagné des lettres phéniciennes Ⲡⲩ , sur un statère d'or dont nous avons déjà eu l'occasion de parler², et qui est reproduit sur notre planche XII, fig. 1.

1. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 449, n^{os} 53 à 56 (incertaines de Phénicie).

2. En traitant des monnaies de Marathus (*Revue numism.*, 1888, p. 502). Ce statère est dans la collection de Luynes; il en existe un autre exemplaire du même coin, je crois, au British Museum. Nous rappellerons ici que les lettres phéniciennes ⲠΔ ont été substituées, sur le coin monétaire, à une date que l'ouvrier graveur n'a réussi à effacer qu'en partie. Trompés par ces traces de date, Muller et Six ont cru lire Ⲡⲩⲩ , tandis qu'il y a simplement ⲠΔ , ainsi que nous l'avons péremptoirement démontré.

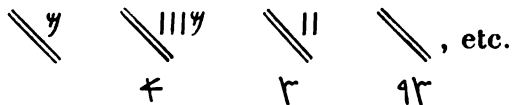
La même planche reproduit également (fig. 5) une pièce de la collection de Luynes, qui a, au revers, avec les lettres **𐤍𐤃**, une proue de navire arrondie, identique à celle qui figure sur d'autres petites pièces au monogramme **AP**, et dont l'attribution à Aradus est incontestable. Il ressort de ces observations, que l'atelier unique d'où sont sorties toutes les monnaies à la légende **𐤍𐤃** est bien Aradus. Cette conclusion va être encore corroborée par le sens que nous allons proposer de donner à ces deux lettres mystérieuses.

On a émis bien des conjectures à ce sujet. Il n'est guère possible de songer à un nom phénicien commençant par de telles initiales, malgré l'exemple des rois de Sidon, dont les noms sur leurs monnaies se trouvent abrégés par les deux premières lettres. En effet, la lettre **𐤍** étant une *quiescente*, ne serait vraisemblablement exprimée dans l'écriture que dans le cas d'un mot commençant par *Mea...* C'est tout à fait à tort qu'on a voulu voir dans **𐤍𐤃** les initiales de Marathus, dont le nom s'écrit en phénicien **𐤌𐤓𐤓𐤕**, c'est-à-dire sans **𐤍**. La seule interprétation qui mérite d'être discutée est celle que M. Clermont-Ganneau a proposée avec une grande réserve dans son étude sur la première inscription d'Oumm el 'Awamid¹, mais que MM. Six et Barclay Head² ont acceptée sans hésiter. Ces savants voudraient reconnaître dans **𐤍𐤃** les initiales des deux mots **𐤓𐤓𐤕 𐤓𐤓𐤕**, *rex Aradi*. Pour soutenir cette hypothèse, M. Six

1. Ch. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, 1^{er} livr., p. 60.

2. B. Head, *Hist. numorum*, p. 666.

s'appuie sur deux arguments. Il invoque en premier lieu le statère d'or d'Alexandre (pl. XII, fig. 1), qui porterait, selon lui, $\aleph \epsilon \mu$ (*populus Aradi*) : en traitant des monnaies de Marathus nous avons démontré que cette lecture, déjà donnée par Müller, est erronée et que la prétendue lettre ζ n'est que le produit d'un tréflage¹. En second lieu, M. Six s'appuie sur l'analogie des monnaies de Tyr, sur lesquelles il y aurait $\aleph \epsilon \mu$, au lieu de $\mu \epsilon \aleph$, et après avoir interprété $\aleph \epsilon \mu$ par $\aleph \epsilon \mu$ $\aleph \epsilon \mu$, *Adon Melakim*, « le seigneur des rois, » il suppose que les lettres $\mu \epsilon \aleph$ sur les pièces aradiennes ne peuvent signifier autre chose que $\mu \epsilon \aleph$ $\aleph \epsilon \mu$, *melek Arvad* « roi d'Aradus ». Or, la légende $\aleph \epsilon \mu$ n'existe en réalité sur aucune des monnaies de Tyr; on trouve bien sur de rares statères d'argent de cette ville, au type de la chouette, les lettres \aleph et ϵ ². Mais ces lettres n'ont aucun rapport entre elles, et l'on ne saurait les rapprocher pour en former les éléments d'une même légende : leur disposition respective suffira à le démontrer. La lettre ϵ se trouve au dessus du fléau de la chouette, tantôt seule, tantôt accompagnée d'une date; la lettre \aleph est isolée au dessous du fléau, et elle est bien souvent remplacée par une autre lettre qui varie. Nous constatons, entre autres, les variétés suivantes :



1. L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, n° 1367; Six, dans le *Numism. chronicle*, N. S. t. XVII, p. 183-184; cf. *Revue numismatique*, 1888, pp. 503 à 505.

2. Il y en a un dans la collection de M. Imhoof-Blumer; il pèse 8. gr 85.

En présence de ces variétés et de cette disposition des lettres, je laisse au lecteur qui voudra bien me suivre dans ces minuscules détails le soin de conclure si M. Six a eu raison de rapprocher les lettres מ et מ et d'en faire אדן מלכ! Quel que soit le sens que l'on donne un jour aux lettres variables qu'on lit dans le champ des statères tyriens, on peut, à coup sûr, affirmer que ce ne sera pas celui-là.

Dès lors, aucun des arguments qu'on a pu invoquer pour expliquer מ par *Melek Arvad* ne subsiste. J'ajouterai que cette formule abstraite « roi d'Arvad », sans nom propre, serait étrangère aux usages de l'antiquité tout entière. Le plus souvent, les rois inscrivent leur nom seul, ou leur nom accompagné du titre royal, par exemple, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ou ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, sans le faire suivre d'une ethnique; quelquefois le nom du roi est suivi de l'ethnique comme dans *Azbaal, melek Gebal*; mais jamais on ne trouve la formule abstraite *roi de Gebal* ou *roi de Macédoine* ou toute autre, sans le nom du prince. Cet usage s'est d'ailleurs maintenu à l'époque romaine, ainsi qu'au moyen âge et dans les temps modernes : la personnalité du roi est toujours spécifiée sur les monnaies. Devant une pareille constatation, on peut dire que la formule *Melek Arvad* « roi d'Aradus », serait tout à fait anormale, et que cette interprétation des lettres מ est invraisemblable.

Il faut chercher moins loin la solution du problème : je proposerai de voir simplement dans les lettres מ, le nom d'Aradus, ארדד, précédé d'un מ indiquant le lieu d'origine et correspondant à la pré-

position latine *ex*. Tous les orientalistes savent que c'est l'acception usuelle du מ préfixe en hébreu, et par conséquent en phénicien. Grammaticalement, מארדו, *ex Arado*, ne souffre donc aucune difficulté; toute la question est de prouver que cette formule peut se trouver sur des monnaies. En Phénicie, au lieu du מ, nous trouvons ordinairement un ל préfixe; par exemple, à Tyr, il y a des monnaies qui portent לצר; à Sidon, nous trouvons לצדנב. A Cypre, nous avons le ל préfixe devant des noms royaux, par exemple, לבעלמלך. Le מ préfixe paraît donc n'avoir pas été usité en général dans les formules monétaires de la côte de Phénicie; c'est le ל qu'on rencontre à peu près partout. Aussi hésiterions-nous à reconnaître un מ préfixe sur les monnaies d'Aradus si nous ne pouvions invoquer que la convenance grammaticale. Mais nous trouvons le מ préfixe lui-même employé, à maintes reprises, dans les colonies phéniciennes ou puniques de la Sicile, de l'Espagne ou de l'Afrique. Les monnaies de Gadès portent fréquemment la formule מבעלהגדר; les médailles de Sexti, מבעלשכש, celles de de Lixus en Mauritanie ont : מבעל לכש; celles de Tingis : מבעל תינגא; celles de Panorme portent : מבעלציוץ. Ces exemples témoignent de la facilité avec laquelle les préfixes indiquant l'appartenance ou l'origine מ, et ל, pouvaient, suivant les habitudes locales, être employés l'un pour l'autre.

Nous croyons donc être pleinement autorisé à interpréter מא par *ex Arado* « d'Aradus ». Il en résulte la confirmation de l'attribution à Aradus

de toutes les monnaies qui portent ces deux lettres. Les pièces sur lesquelles se trouvent simultanément les lettres מנ et le monogramme grec AP peuvent être comparées aux monnaies bilingues de Tyr et de Sidon, sur lesquelles on lit à la fois : ΤΥΡΙΩΝ et לצר, ΣΙΔΩΝΙΩΝ et לצדנים.

Ces préliminaires généraux étant posés, nous passons au classement et à l'explication des différents groupes monétaires.

Première période (400-351 av. J.-C.).

1. Dagon ichthyomorphe, à droite, barbu, les cheveux nattés, tenant dans chaque main un dauphin par la queue; le bas du corps, à partir des reins, a la forme d'une longue queue de poisson sinueuse, couverte d'écailles, munie de nageoires, et bifurquée à son extrémité, comme celle du scorpion. Dans le champ, les lettres χγ (מנ, *ex Arado*). Au pourtour, une sorte de couronne cordiforme.

℞. Galère phénicienne, sans voiles, allant à droite; dessous un hippocampe ailé, à tête de griffon, galopant à droite. Au pourtour, trace d'un carré creux bordé d'un rang de perles.

.R. 16 mill. Drachme, 3 gr. 30¹. — Pl. XI, fig. 1 et 2.

2. Même description. ℞. 10 mill. Héli-drachme, 1 gr. 65. — Pl. XI, fig. 3.

3. Dagon vu à mi-corps, à droite, barbu, les cheveux nattés, tenant dans chaque main un poisson par la queue; dans le champ, les lettres χγ (מנ).

1. Cf. Brandis, pp. 512 et 574.

R. Proue de galère, à droite ; dessous, un dauphin, aussi à droite. Autour, un carré creux limité par un grènetis.

R. 8 mill. Obole, 0 gr. 70. — Pl. XI, fig. 4.

La figure de Dagon est particulièrement intéressante à analyser dans ses détails. Les cheveux du dieu sont nattés et retombent en cordelettes abondantes sur ses épaules. Sa barbe est frisée, taillée en pointe. Sur les exemplaires bien conservés on voit, sur le ventre du dieu, un cercle ou disque qui paraît mettre à nu ses entrailles : cette particularité rappelle un type des monnaies de Mallus en Cilicie, représentant un dieu qui tient des deux mains un disque sur son ventre¹.

Le dieu phénicien Dagon, dont la forme se rapproche de celle du monstre marin des monnaies d'Itanus, qu'on désigne généralement sous le nom de Glaucos, était particulièrement adoré à Gaza et à Azot chez les Philistins : c'est de là, sans doute, que son culte s'est répandu jusque dans la Phénicie du nord. D'après l'étymologie généralement acceptée, son nom signifiait *poisson* (דג, דגון)², et la Bible nous le dépeint comme un dieu marin qui avait un buste humain terminé par un corps de poisson.

Quant à l'hippocampe du revers, qui nage sur les flots, c'était évidemment, lui aussi, un dieu marin de la Phénicie, dont le nom nous échappe. On le retrouve

1. Imhoof-Blumer, *Mallos*, dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1883, pl. v, fig. 14 à 19.

2. Il y a une autre étymologie qui déjà avait cours dans l'antiquité ; elle fait venir *Dagon* de דגן, *froment* ; on attribuait, en conséquence, l'invention de la charrue et de la culture du blé à Dagon identifié à Zeus Arotrios.

sur les monnaies des rois de Gebal et de Tyr contemporaines, et c'est sans doute par les colonies phéniciennes de l'Occident qu'il est venu prendre place dans la symbolique de la Sicile et de l'Italie méridionale, mais avec une véritable tête de cheval, et non plus avec une tête de griffon comme ici.

M. Six¹ place les pièces au type de Dagon un peu plus tard, c'est-à-dire après les monnaies de notre deuxième période et immédiatement avant la conquête d'Alexandre. Les arguments que l'on pourrait faire valoir en faveur du classement de M. Six peuvent aussi être invoqués à notre avantage. Il y a des pièces fourrées, d'un style très négligé, qui indiquent que ce monnayage s'est prolongé longtemps; la tête de griffon de l'hippocampe ressemble parfois à une tête de cheval. Mais ces exemplaires de mauvais aloi ou même de cuivre, ont pu être frappés dans un moment de crise financière, par exemple durant les guerres d'Evagoras I^{er}, qui se terminent en 386 : il existe aussi des monnaies fourrées de ce roi de Salamine. On pourrait songer également à la révolte de l'an 351, à moins que l'on ne considère ces pièces comme des monnaies d'imitation postérieure, sans que leur existence puisse influencer sur le classement des monnaies de bon style et de bon aloi.

Nous dirons tout à l'heure les raisons qui nous autorisent à mettre en second lieu les pièces au type de Melqart. Remarquons seulement ici que la comparaison du revers des pièces aradiennes au type de

1. Dans le *Numism. chronicle*, 1877, p. 186; cf. B. Head, *Hist. numorum*, p. 666.

Dagon, avec les plus anciennes monnaies des rois de Gebal, justifie entièrement notre classement. A Gebal, nous trouvons, en effet, entre les années 400 et 350, des pièces qui ont au revers une galère phénicienne avec un hippocampe, et leur style ne permet pas de descendre à une époque plus basse les pièces aradiennes qui ont un type analogue. Ce monnayage paraît donc prendre fin à Aradus, en 350, lors de la répression de la révolte de la Phénicie contre Artaxerxès III Ochus. Ainsi que nous l'avons dit, Aradus était au nombre des cités qui, en 351, favorisèrent l'insurrection du roi de Sidon Tennès; après avoir raconté la ruine de Sidon et le châtimement de Tennès en 350, Diodore de Sicile ajoute (XVI, 45): « Toutes les autres villes de la Phénicie, effrayées par ce terrible exemple, se soumirent aux Perses. » Il faut donc comprendre Aradus parmi les villes qui s'inclinèrent alors sous le joug du grand roi.

Aux pièces que nous venons de décrire se rattache une série de petites monnaies qu'on peut qualifier de microscopiques, car ce sont bien les plus petites que l'art monétaire ait jamais produites. Ces pièces sont anépigraphes, et il ne paraît pas qu'on doive les attribuer à un autre pays que la Phénicie, bien qu'on trouve des monnaies presque aussi petites à Lesbos. Le duc de Luynes, qui en avait la plus remarquable collection, les avait reçues de Syrie; elles provenaient, d'ailleurs, probablement d'une trouvaille unique. Les autres pièces du Cabinet des Médailles, acquises il y a quelque quarante ans, venaient aussi de Syrie; M. le docteur Rouvier,

professeur à la faculté française de médecine de Beyrouth, en possède un assez grand nombre d'exemplaires qui, tous, à ce qu'il m'affirme, ont été recueillis dans les sables de l'île de Ruad; enfin M. Feuardent en a également quelques-uns qu'il tient de F. de Saulcy, qui les avait recueillis dans la région aradienne. J'ajoute que ces monnaies se laissent classer assez bien par leurs types et leur style au milieu des monnaies d'Aradus. La première, plus grande que les autres (pl. IX, fig. 3), a, au droit, une tête de style archaïque, à la barbe pointue, qui ressemble à la tête de Dagon sur les plus anciennes des pièces que nous avons décrites tout à l'heure. Le revers est une proue de navire pareille à celle des monnaies d'Aradus classées dans notre seconde période.

Voici, d'ailleurs, la description de ces menues monnaies et les groupes que forment leurs variétés.

4. Tête de style archaïque, à barbe pointue, les cheveux calamistrés, à droite.

℞. Proue de navire à droite (elle pourrait, à première vue, être prise pour une tête de lion ou de taureau). Carré creux bordé d'une ligne de perles.

℞. 7 mill. 0 gr. 37. — Pl. XI, fig. 5.

5. Tête de style archaïque, barbue, à droite (style différent de la pièce précédente), les cheveux en stries parallèles et perpendiculaires.

℞. Proue de navire à droite; dessous, un dauphin.

℞. 5 mill. 0 gr. 135. — Pl. XI, fig. 6, 7 et 8.

6. Tête à peu près semblable.

℞. Sorte de scorpion.

℞. 4 mill. 0 gr. 05. — Pl. XI, fig. 9.

7. Tête à peu près semblable.

℞. Sorte de poisson entre deux branches ou fleurons.

℞. 5 mill. 0 gr. 05. — Pl. XI, fig. 10.

8. Tête à droite, à peu près semblable.

℞. Même tête qu'au droit, dans un carré creux.

℞. 4 mill. 0 gr. 05. — Pl. XI, fig. 11.

9. Tête de patèque ou de Cabire barbu, de face.

℞. Dauphin dans un carré de points.

℞. 4 mill. 0 gr. 06. — Pl. XI, fig. 12.

Cette tête monstrueuse de pygmée peut être la représentation de l'un des Cabires phéniciens; elle rappelle à la fois le dieu Bès des Égyptiens et le type des monnaies des îles Baléares. La même figure se voit sur des pièces d'argent qu'on attribue aujourd'hui à Gaza, et parmi lesquelles il en est qui sont presque aussi petites que celles que nous venons de décrire¹.

Deuxième période (350 à 332).

Le type constant des monnaies de cette période est celui-ci :

Tête barbue de Melqart, à droite, ceinte d'une couronne de laurier.

1. Duc de Luynes, *Choix de médailles grecques*, pl. xii, fig. 3; Schleddehaus, dans les *Munzstudien* de Grote, t. II (1862), pl. 31; Six, dans *Numism. chronicle*, 1877, p. 228.

Y. Galère dont la proue est ornée d'une figure de patèque, et voguant sur les flots représentés par des stries parallèles ondulées; au dessus, les lettres $\chi\gamma$. Au pourtour, traces d'un carré creux bordé d'une ligne de perles; quelquefois le champ est limité par un sillon circulaire très profond.

Le nom de Melqart assigné à la tête de divinité qui figure sur ce groupe, est justifié par la comparaison du type, à l'aspect farouche, aux traits qui respirent la force musculaire, avec les statues de l'Héraclès phénicien retrouvées à Chypre². Quant à la figure de patèque qui orne la proue de la galère, elle est de trop petites dimensions pour qu'on puisse apprécier si elle a quelque rapport avec les types monétaires dont nous avons parlé tout à l'heure. Nous rappellerons seulement ici le passage où Hérodote signale l'ornement singulier des navires phéniciens; en racontant que Cambyse, à Memphis, se moqua de la figure hideuse du dieu Phtah, il fournit ce détail : « la statue de ce dieu ressemble extrêmement à ces figures de patèques que les Phéniciens placent à la proue de leurs galères. »

Avec le type du Melqart phénicien on a des statères qui pèsent 10 gr. 60; des drachmes de 3 gr. 25; des oboles de 0 gr. 88¹. De nombreuses variétés sont formées par les lettres ou les chiffres qu'on lit, au revers des statères seuls, au dessus de la galère. On constate les groupes suivants :

2. G. Perrot et Ch. Chipiez: *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. III. p. 569 et suiv.

1. Brandis, *op. cit.*, p. 514-515.

1. Les lettres **ΣΔ**, seules ; quelquefois si elles ne paraissent pas, c'est que le coin monétaire n'a marqué qu'une partie de son empreinte sur le flan métallique. (Pl. XI, fig. 13, 14, 15 et 16.)

2. Les lettres **ΣΔ**, suivies d'une lettre variable. (Pl. XI, fig. 17.)

3. Les lettres **ΣΔ**, suivies d'une date. (Pl. XI, fig. 18 et 19.)

Dans chacun de ces trois groupes, il est des exemplaires qui sont d'un style archaïque très prononcé, donnant à Melqart un aspect assyrien, avec l'œil presque de face, la barbe tressée en cordelettes et frisée sur les joues ; d'autres sont d'un style beaucoup plus moderne, avec un œil de profil, comme si ce monnayage s'était prolongé très tard, même après Alexandre. Toutes ces pièces sont d'un aspect grossier, à flan irrégulier et très épais. Cette épaisseur fait qu'il n'existe peut-être pas un seul exemplaire où la gravure du coin monétaire soit reproduite dans son entier, de sorte qu'il faut rapprocher plusieurs pièces pour arriver à reconstituer les types dans leur ensemble. Enfin, un bon nombre des exemplaires sont fourrés ou en métal de mauvais aloi. La plupart des remarques qui précèdent, et que nous avons déjà faites pour la période précédente, sauf en ce qui concerne l'épaisseur du flan, peuvent également s'appliquer au monnayage de Tyr, au type de la chouette portant le fléau égyptien.

Ce sont là des indices certains de la prolongation tardive du monnayage que Tyr et Aradus inaugu-

rèrent sous la domination achéménide. En ce qui concerne spécialement Aradus, nous voyons dans ces caractères un argument pour considérer les monnaies au type de Melqart comme postérieures aux pièces au type de Dagon. En outre, nous avons dit tout à l'heure que les monnaies à la tête de Melqart comportent de nombreuses variétés, formées de lettres et de dates que nous allons spécialement examiner. Ces indications multiples font défaut sur les pièces au type de Dagon; or, dans le monnayage de Tyr et de Sidon, comme dans toutes les séries numismatiques en général, les groupes monétaires avec dates et lettres variables sont chronologiquement postérieurs aux groupes dépourvus de ces notations épigraphiques, qui sont l'indice certain d'un progrès dans le monnayage.

On a constaté que le statère de la deuxième période pèse 10 gr. 60. Il n'y a d'exception que pour une pièce de la collection de Luynes qui paraît avoir quelque peu dérouté Brandis et M. Six. C'est un statère aux mêmes types et de même aspect extérieur que les autres, et qui pèse 16 gr. 60 au lieu de 10 gr. 60. (Pl. XI, fig. 13.) Brandis place cette pièce à la fin de toute la série et il pense qu'elle a été frappée immédiatement avant les monnaies d'Alexandre: de là son poids attique. M. Six¹ croit, au contraire, en raison du style ancien de la tête d'Héraclès, que cette pièce doit être classée non pas à la fin, mais en tête de la série des monnaies d'Aradus, c'est-à-dire qu'elle daterait non de 330, mais de 450 environ, et

1. Six dans le *Numism. Chronicle*, 1877, p. 186, note.

son poids attique s'expliquerait par le voisinage de l'influence des Athéniens qui dominaient à Chypre à cette époque. S'il fallait opter entre ces deux opinions, je préférerais celle de Brandis à celle de M. Six, qui est tout à fait invraisemblable, car une monnaie isolée frappée à Aradus dans le système attique ne s'expliquerait en aucune façon, tandis que l'on comprendrait plus facilement que, au moment où Alexandre introduisait le système attique dans tout l'Orient, quelques pièces aux anciens types aient été frappées avec les nouveaux poids. Mais je crois qu'il vaut mieux faire table rase de ces conjectures contradictoires. Après avoir bien examiné le statère en question, je suis porté à conclure que l'excès de poids que l'on constate n'est dû qu'à une bavure accidentelle du flan monétaire. La pièce a le même aspect que toutes les autres; son flan, si l'on fait abstraction de la bavure du métal, n'est ni plus large ni plus épais; son style est identique à celui des monnaies de la même série qui ont l'œil de face. Bref, je ne puis attacher à cette pièce isolée, et uniquement remarquable par son poids insolite, l'importance que lui donne M. Six pour la classification générale des monnaies d'Aradus sous la domination des Perses achéménides ¹.

Les monnaies sur lesquelles l'inscription traditionnelle ΝΩ est suivie de lettres nous fournissent les variétés suivantes.

1. Ce statère de 16 gr. 60 est celui que le duc de Luynes a fait graver dans son *Choix de médailles grecques*, pl. XII, 4; si Brandis a pu croire qu'il y a seulement la lettre Ν au revers, c'est que la lettre Ω s'est trouvée, à la frappe, en dehors du flan monétaire. Voyez notre pl. IX, fig. 11.

א מ
 ב מ
 ג מ
 ד מ
 ה מ
 ו מ
 ז מ (Pl. XI, fig. 17).

Que signifient ces lettres? Sont-ce des marques d'émissions successives ou des initiales de noms de magistrats? Dans tous les cas, nous dirons, avec M. Six, qu'il ne peut être question de sept rois, car toutes les pièces paraissent contemporaines et ne sauraient s'échelonner sur une série de sept règnes successifs. Ce sont peut être des initiales de noms de suffètes éponymes.

Sur le groupe des mêmes statères où les lettres sont remplacées par des chiffres, nous avons relevé les dates suivantes :

— מ (= 10)
 III א מ (= 13)
 IIII א מ ou IIII — מ (= 14) (Pl. XI, fig. 18).
 II III א מ (= 15) (Pl. XI, fig. 19).
 I III III א מ (= 17)

Je remarque que le signe des dizaines affecte deux formes différentes : — et א. Les monnaies sur lesquelles il a la forme א sont d'un style plus récent que les autres, de sorte qu'on est tenté de croire à deux séries de dates, comme seraient, par exemple, les dates de deux règnes successifs. Cependant on pourrait supposer aussi, et nous adopterons de préférence

cette opinion, que les monnaies de style récent sont des pièces d'imitation, frappées à une époque postérieure au temps où nous font remonter les pièces d'ancien style.

Il est surprenant que, jusqu'ici du moins, on n'ait pas rencontré de monnaie portant une date antérieure à l'an 10; on n'en connaît pas non plus qui soit postérieure à l'an 17. Ces années 10 à 17 sont-elles des années de règne? Si nous supposons que l'an 17 coïncide avec l'année 333 avant notre ère, date de la fin de la domination perse à Aradus, l'an 10 correspondrait à l'année 340, et l'an 1 nous reporterait à l'année 350 avant notre ère, date de la répression de l'insurrection de Tennès. Sur les monnaies des rois de Sidon, nous trouvons des dates qui sont les années de règne de chacun de ces princes¹; s'il en était de même à Aradus, on pourrait considérer les dix-sept années représentées par les monnaies, comme les dates du règne de Gerostratos qui serait monté sur le trône aradien lors du rétablissement de l'autorité d'Artaxerxès III Ochus sur la Phénicie. Les monnaies qui ont simplement ΝΔ, ou ΝΔ suivi d'une lettre variable, ont pu, dans cette hypothèse, être frappées avant l'apparition des dates, c'est-à-dire avant l'an 340 qui serait la dixième année du règne de Gerostratos.

Telle est l'hypothèse qui nous parait la plus vraisemblable : Gerostratos aurait régné à Aradus depuis l'an 350 jusqu'après la conquête de la Phénicie, par Alexandre, en 332.

1. Voyez E. Babelon, *Les monnaies des rois de Sidon*, dans le *Bulletin du Correspond. hellénique*, 1891, p. 293 et suiv.

C'est à cette seconde période que nous rattacherons le petit bronze suivant :

Dagon ichthyomorphe à gauche, tenant de la main gauche une massue appuyée sur son épaule. Grènetis au pourtour.

Æ. Galère phénicienne voguant sur les flots ; au dessus, les lettres ΝΔ. Grènetis au pourtour.

Æ 14 mill.

Pl. XI, fig. 20.

Ce bronze est une pièce d'imitation des monnaies des deux groupes précédents. Le type de Dagon ichthyomorphe rappelle les pièces groupées dans notre première période, bien qu'il soit figuré différemment. Quant au revers, il paraît frappé avec le même coin que les petites pièces d'argent de la deuxième période.

III^e période (332 à 237 avant J.-C.)

Immédiatement après la conquête macédonienne, en 332, l'atelier d'Aradus, comme les autres ateliers de la côte de Phénicie, cessa de frapper des monnaies avec les types et le poids usités sous la domination des Achéménides. Il émit des tétradrachmes et des drachmes dans le système attique, au nom d'Alexandre et aux types universellement adoptés dans toute l'étendue de l'empire.

C'est dans cette période qu'il faut placer les monnaies suivantes :

1. Statère d'or aux types d'Alexandre, avec la légende ΝΔ. (Pl. XII, fig. 1.)

2. Tétradrachme aux types d'Alexandre, avec la légende Σ . (Pl. XII, fig. 2.)

3. Tétradrachmes aux types d'Alexandre, sur lesquels l'atelier d'Aradus est représenté par un monogramme grec composé des lettres AP, accompagné parfois d'un caducée ou d'un palmier. Ces monnaies sont sans date¹. Suivant M. Six, leur émission se prolongerait jusqu'en 260 avant J.-C.; d'après nous, au contraire, ces monnaies non datées se placent entre 332 et 298 au plus tard, époque où paraissent les pièces suivantes :

4. Tétradrachmes aux types d'Alexandre, datés; ils rentrent tous, par leur style, dans la V^e classe de Muller. Ici, une question délicate se présente : il s'agit de savoir à quelle ère se rapportent les dates qu'on lit sur ces pièces.

Ces tétradrachmes portent des dates qui vont depuis l'an 15 jusqu'à l'an 76². Suivant M. Six, ce sont des dates aradiennes, et comme l'ère d'Aradus commence à l'automne de l'an 259 avant J.-C., les dates que nous venons de relever sur les tétradrachmes alexandrins correspondraient à la période comprise entre 245 et 184 avant notre ère. D'après mes propres recherches, au contraire, les monnaies en question seraient datées suivant l'ère des Séleucides qui commence le 1^{er} octobre 312; elles se rapporteraient par conséquent à la période comprise entre 298 et 237 avant J.-C. Il y a donc, comme on le

1. Muller, *Numism. d'Alexandre*, n^{os} 1360 à 1380.

2. B. Head. *Hist. numorum*, p. 666.

voit, entre le système de M. Six et celui que nous nous proposons de justifier, un écart de 53 ans.

La seule raison qu'invoque M. Six pour appuyer son système, tant dans ce qu'il a publié que dans la correspondance privée que nous avons échangée à ce sujet, c'est le style des monnaies. Eh bien, je confesse que cet argument ne me paraît guère concluant dans l'espèce, où il ne s'agit que d'un écart d'un demi-siècle. A la vérité, les tétradrachmes aux types alexandrins, datés et frappés à Acé avant l'an 237, sont d'un style meilleur, d'un flan plus épais et moins plat que les pièces d'Aradus que je crois contemporaines. Mais cette différence est imputable au génie particulier des graveurs des coins, à la distance géographique qui sépare les ateliers, aux influences opposées qu'ils subissaient, bien plutôt qu'à un éloignement chronologique de cinquante ans. Des monnaies aux types alexandrins, qui portent le nom de Séleucus I^{er} Nicator († en 281 av. J.-C.), ont le même flan large et mince, et le même style que les pièces d'Aradus que je crois contemporaines; et précisément, nous verrons bientôt qu'Aradus ne cessa d'être sous l'influence des rois de Syrie : nous donnerons même une monnaie (pl. XII, 4) frappée dans cette ville par Séleucus. Au contraire, Acé, comme la plupart des autres villes de la côte de Phénicie, fut toujours sous la domination ou l'action directe des Ptolémées d'Égypte. Ces circonstances politiques ont leur reflet dans les divergences du style des monnaies.

Envisageant la question sous un autre aspect, je

dirai que si l'on prend les produits d'un même atelier monétaire, et si on les compare entre eux, au point de vue du style, il sera souvent impossible de distinguer ceux qui ne sont séparés les uns des autres que par un laps de temps d'un demi-siècle. A Aradus même, les monnaies autonomes datées se répartissent chronologiquement, avec les mêmes types sur une période de 90 ans ; il n'y a pas une différence bien sensible de style entre les pièces qui ne sont éloignées les unes des autres que de cinquante années. En ce qui concerne spécialement les tétradrachmes datés, aux types alexandrins, issus de l'atelier d'Aradus, le Cabinet des Médailles n'en possède que trois exemplaires qui ont respectivement les dates suivantes :

I III III $\mathcal{N}^{\dagger}\psi$ (an 27)

III $\mathcal{N}^{\dagger}\psi$ (an 43)

ΞE (an 65) Pl. XII, fig. 3.

Or, la pièce qui porte l'année 43 est d'un style sensiblement plus barbare que celle de l'an 65. Il y a là de quoi, je pense, justifier mon scepticisme vis-à-vis de la thèse de M. Six.

Mais on peut fournir des preuves directes qui établissent qu'Aradus se servit de l'ère dite des Séleucides, avant que l'ère aradienne eût été inventée et mise en vigueur.

En traitant des monnaies de Marathus, nous avons signalé un tétradrachme d'Alexandre frappé dans cette ville, avec la date phénicienne $-\mathcal{N}^{\dagger}\psi$ (= an 30)¹.

1. *Revue numismatique*, 1888, p. 505.

Quiconque voudra prendre la peine de rapprocher cette pièce de celles d'Aradus qui portent des dates voisines de l'an 30, celle par exemple que nous venons de signaler avec l'an 27, devra conclure que ces monnaies sont rigoureusement contemporaines, car on croirait, en vérité, que les coins en ont été gravés par le même ouvrier, si bien qu'il devient par là positif qu'au moment où elles ont été émises, Aradus et Marathus, sa colonie, se servaient de la même ère. Or, nous pensons avoir démontré que toutes les monnaies de Marathus sont datées d'après l'ère des Séleucides; nous ne reviendrons pas sur ce point, acquis pour nous. Il en résulte que les monnaies d'Aradus contemporaines sont également datées suivant l'ère séleucidienne.

Cet argument me paraît, à lui seul, mettre fin au débat. Mais d'autres considérations, à son défaut, auraient conduit à la même conclusion. Ainsi, par exemple, on constate que, dans la suite monétaire des rois de Syrie, les types alexandrins cessent définitivement avec Antiochus I Soter († en 261 av. J.-C.): à Acé, ces mêmes types s'arrêtent en l'an 46 des Séleucides (267 av. J.-C.). En supputant les dates des monnaies aradiennes, d'après l'ère des Séleucides, leur émission cesse en 297 av. J.-C., c'est-à-dire un quart de siècle après la disparition de ce monnayage en Syrie et en Phénicie, au moins pour les pièces datées. Dans l'hypothèse de M. Six, il faudrait le prolonger jusqu'en 184, c'est-à-dire le faire durer quatre-vingts ans plus longtemps à Aradus que dans toute la Syrie et la Phénicie : cela est peu rationnel.

Si ces monnaies d'Aradus, aux types alexandrins, étaient datées d'après l'ère aradienne, il faudrait admettre que cette ville n'a commencé à dater ses monnaies qu'en 244 avant notre ère, tandis que Acé date les siennes dès l'an 307 avant J.-C. Sur les monnaies de Tyr, l'ère des Séleucides paraît dès l'an 2 (310 av. J.-C.). L'usage de dater les monnaies remonte, nous l'avons vu, jusqu'à l'époque perse, à Aradus aussi bien qu'à Tyr et à Sidon. Il est peu vraisemblable que cet usage soit tombé en désuétude à Aradus pendant près d'un siècle, quand nous le voyons se perpétuer sans interruption, avec différents computes, dans les autres villes phéniciennes.

A Acé, les monnaies à types alexandrins finissent en l'an 46 de l'ère des Séleucides ; c'est précisément en l'an 46 que les monnaies d'Aradus aux mêmes types cessent de porter des dates en caractères phéniciens : n'y a-t-il pas là une coïncidence capable de contribuer à faire admettre que les dates des monnaies d'Aradus sont séleucidiennes tout aussi bien que celles des monnaies d'Acé ?

M. Six a reconnu ou même s'est efforcé de démontrer, dans divers travaux, que toutes les grandes villes de Phénicie, Tyr, Sidon, Tripolis, avaient commencé par faire usage de l'ère des Séleucides avant de se servir d'ères particulières : pourquoi Aradus n'aurait-elle pas suivi, elle aussi, l'usage universel ? Il importe, d'ailleurs, de remarquer que l'ère dite des Séleucides, devrait plutôt s'appeler l'ère phénicienne, car les princes Séleucides furent les derniers à s'en servir ; on ne commence à la trouver sur leurs monnaies qu'à

partir de l'an 112 (201 av. J.-C.) sous le règne d'Antiochus III, et encore c'est exclusivement sur les pièces issues des ateliers de Tyr et de Sidon¹. Au contraire, elle paraît dès l'an 2 à Tyr, dès l'an 5 à Acé, dès l'an 15, selon nous, à Aradus.

Le sort d'Aradus durant les querelles des Diadoques nous est malheureusement peu connu. Nous savons seulement que la Phénicie comme la Cœlésyrie furent l'objet constant des convoitises des Séleucides et des Lagides, l'enjeu de la rivalité des royaumes de Syrie et d'Égypte. Séleucus I Nicator posséda au moins pendant quelque temps Aradus, ainsi que l'atteste la monnaie suivante :

5. Tête imberbe d'Alexandre, à droite, coiffée de la peau de lion.

℞. Proue de navire à gauche ; elle est surmontée, à l'avant, d'une figure d'Athéna Promachos. Au dessus, dans le champ, une ancre.

Æ. 16 mill. Certains exemplaires ont la tranche en biseau. Pl. XII, fig. 4.

Bien que ce bronze soit anépigraphe, son attribution à Aradus ne saurait être douteuse, à cause du type de la proue surmontée d'Athéna Promachos. Ce type est particulier à Aradus et nous verrons qu'il se rencontre constamment, en concurrence avec le type de la proue arrondie en volute, sur les monnaies datées. L'ancre qui est dans le champ est le symbole de Séleucus I^{er} Nicator et prouve que la pièce a été frappée à Aradus sous l'autorité de ce prince.

1. E. Babelon. *Les rois de Syrie*, Introd., p. LXXXV.

Nous n'avons pas de monnaies des rois d'Égypte, qu'on puisse attribuer à Aradus, bien que les Ptolémées aient longtemps possédé les ports principaux de la Phénicie. En revanche, les monogrammes composés des lettres AP ou APΔ, dans lesquels on doit, la plupart du temps, reconnaître le nom d'Aradus, se rencontrent sur les monnaies de presque tous les successeurs de Séleucus I Nicator. Nous les signalons sur des pièces d'argent et de bronze aux noms d'Antiochus I^{er}, d'Antiochus II, de Séleucus II, d'Antiochus III, d'Antiochus IV, de Démétrius I^{er}, d'Alexandre Bala, de Démétrius II, de Tryphon, d'Antiochus VII, d'Alexandre Zebina¹. Il en est d'autres encore, et bien que l'interprétation de ces monogrammes par le nom d'*Aradus* ne soit pas toujours certaine, on peut néanmoins affirmer que les rois de Syrie firent frapper souvent des monnaies dans l'atelier d'Aradus, alors même que cette ville avait son monnayage autonome. Cette coexistence de l'émission de la monnaie royale et de la monnaie municipale dans une même ville n'a pas lieu d'étonner, car on constate un pareil état de choses dans un grand nombre de villes, particulièrement dans la plupart de celles de la côte phénicienne.

En même temps que l'atelier d'Aradus frappait des tétradrachmes aux types traditionnels d'Alexandre,

1. Ce sont les monogrammes qui, dans notre catalogue des monnaies des *Rois de Syrie*, portent les n^{os} 74, 134, 133, 209 et 270. Les monnaies sur lesquelles nous les avons relevés portent dans ce même catalogue les n^{os} 121, 200, 262, 368, 412, 617, 645, 725, 792, 961, 1046, 1158, 1334, etc. Cf. E. Babelon. *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène, Introd.*, pp. cxxiii, cxxviii, clxxix. L'interprétation de ces monogrammes par *Aradus* n'est pas toujours certaine. Une fois entre autres, sous Antiochus IV Épiphane (n^o 645 de notre catalogue), le monogramme AP se rencontre sur une monnaie d'Hiéropolis.

il émettait des pièces divisionnaires en argent ainsi que des monnaies de bronze sur lesquelles figurent des types autonomes. Il semble que les tétradrachmes alexandrins étaient à l'usage du commerce extérieur, tandis que les bronzes et les petites pièces d'argent servaient exclusivement à la circulation locale. Cette double destination explique la différence des types. Voici la description de ces monnaies d'argent et de cuivre :

6. Tête imberbe, aurée, de Melqart, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. Proue de navire, à gauche, l'avant arrondi en volute; au dessus, $\chi\psi$ (*ex Arado*). Grènetis au pourtour.

℞. 14 mill. 2 gr. 40. — Pl. XII, fig. 5.

Cette pièce est la dernière sur laquelle paraisse la légende $\Sigma\Delta$. Je ne crois pas qu'on puisse donner un autre nom que celui de Melqart à la tête aurée, imberbe, qui figure au droit. Ce n'est point une tête d'Apollon; ce n'est pas davantage un portrait royal. C'est plutôt Melqart jeune, comme l'indiquent ses joues larges et sa physionomie où respire la force corporelle. La proue arrondie en volute se retrouvera jusqu'à la fin du monnayage d'argent d'Aradus, concurremment avec la proue surmontée de la figure d'Athéna Promachos. Sur les monnaies des rois de Macédoine, cette proue en volute paraît pour la première fois sous Démétrius Poliorcète (306-283); c'est aussi à la même époque qu'elle apparaît sur les monnaies de la République romaine¹.

1. E. Babelon. *Descr. hist. et chron. des monn. de la Républ. romaine*, t. I, *Introd.*, p. VIII.

7. Tête laurée et barbue de Melqart, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté de la figure d'Athéna Promachos; au dessus, dans le champ, un monogramme composé des lettres AP. Grènetis au pourtour.

℞. 13 mill. — 2 gr. 72. — Pl. XII, fig. 6.

8. Tête tourelée de Tyché, à droite, les cheveux retombant sur la nuque. Grènetis au pourtour.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant arrondi et terminé en volute; au dessus, un monogramme composé des lettres AP. Grènetis au pourtour.

℞. 12 mill. — 1 gr. 75.

9. Tête tourelée de Tyché, à droite, les cheveux retombant sur le cou.

℞. Proue de galère à gauche; l'avant est orné d'une figure d'Athéna Promachos. Au dessus, le monogramme composé des lettres AP et un palmier.

℞. 22 mill. Bords taillés en biseau.

10. Même tête.

℞. Même proue. Au dessus, le monogramme composé des lettres AP, et une massue couchée.

℞. 16 mill. Bords taillés en biseau.

C'est sur des monnaies pareilles à ces dernières pièces d'argent et de bronze que paraissent les premières dates calculées d'après l'ère aradienne. Ainsi qu'on le verra plus loin, la plus ancienne que nous ayons relevée est l'an 20 qui correspond à l'an 73 des Séleucides (240 avant J.-C.).

(A suivre.)

E. BABELON.

LA MONNAIE DES MÉDAILLES

*Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV,
d'après les documents inédits des archives nationales.*

DEUXIÈME PARTIE. — LES GRAVEURS.

(Suite et fin)¹.

Aussitôt après la mort de Roettiers, un état des poinçons et carrés trouvés dans son cabinet est présenté à M. de Launay, et contrôlé par lui à la date du 8 février 1704. Cet état contenait les articles suivants :

47. 1704. Tête du Roi, de 18 lignes : 2 poinçons et 1 carré, 150 livres.

48. Maladie du Roi, poinçon et carré : 300 livres (n° 279). Cette médaille fut d'abord exécutée du module de 30 lignes, et signée. Celle qui est inscrite sous le n° 279 n'en est probablement qu'une réduction à 18 lignes.

Évidemment, un artiste aussi habile et aussi fécond que Roettiers laissait bien d'autres œuvres, achevées ou non, au moment de sa mort.

En effet, quelques années plus tard, le 28 avril 1712, fut présenté un fort curieux : « *Mémoire des poinçons et quarez, tant de médailles que jettons trouvez dans*

1. Voyez *Revue numismatique*, 3^e trimestre 1887, p. 281, 2^e trim. 1888, p. 306; 2^e trim. 1889, p. 269; 3^e trim. 1889, p. 429.

le cabinet du feu sieur Joseph Roettiers, graveur général des monnoyes de France, délivrez à Monsieur de Launay, directeur de la Monnoye des médailles du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Pontchartrain. »

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire intégralement ce Mémoire :

Grands poinçons (probablement de 30 ou 32 lignes).

43. Deux têtes du Roi de différents âges : deux poinçons trempés, deux carrés finis, mais non trempés, 2200 livres.

50. Deux têtes du Roi de différents âges : deux poinçons, l'un fini, l'autre presque fini, non trempés, 900 livres.

Grands poinçons faits par ordre de M. de Louvois.

51. L'hérésie détruite, figurée par le Roi soutenant l'Eglise et foulant aux pieds l'hérésie, avec une Renommée et plusieurs génies, au fond de l'architecture : un grand poinçon fini et trempé, 600 livres ; un grand carré fini et non trempé... (cf. n° 270 et 271).

52. Les conquêtes de la Hollande figurées par cinq figures avec des petits enfants : un poinçon fini et non trempé.

Poinçons de moyenne grandeur faits par ordre de M. de Louvois (probablement de 26 lignes).

53. Quatre têtes du Roi de différentes manières : deux poinçons finis et deux autres à moitié finis, non trempés : 500 livres.

54. Tête du Roi avec les têtes de deux jeunes princes séparées par un dauphin : poinçon, 400 livres (cf. n° 258).

55. Bataille de Cassel : poinçon, 300 livres (voy. ci-dessus n° 45).

56. Remise de trois millions aux Espagnols : poinçon, 300 livres (cf. n° 265). Le carré de cette médaille de 30 lignes, signé R., est inscrit sous le n° 1412 de l'Inventaire ancien, comme cassé à la virole.

57. Prise de Luxembourg : poinçon, 300 livres (Roettiers avait exécuté ce sujet dans le module de 30 lignes comme on le voit par la médaille décrite sous le n° 262, signée R.).

58. La religion rétablie à Strasbourg : poinçon, 200 livres (cf. n° 440 signé R.).

59. Le Roi conduisant le Dauphin au temple de la Gloire, poinçon, 300 livres.
60. Le combat de Saint-Denis; poinçon, 200 livres (exécuté en 30 lignes par Roettiers; voy. ci-dessus n° 8).
61. Conquête de la Franche-Comté : poinçon, 200 livres.
62. Strasbourg fortifié : 2 poinçons, 300 livres (cf. n° 254).
63. Le duel aboli : poinçon, 200 livres (exécuté en 30 lignes par Roettiers; voy. n° 101, signé *R.*).
64. Établissement de l'Académie des sciences : poinçon, 200 livres (cf. n° 132).

*Petits poinçons faits par ordre de M. de Louvois
(probablement de 18 lignes).*

65. Prise de Palamos : poinçon, 200 livres (exécuté en 30 lignes par Roettiers; voy. ci-dessus n° 13).
66. Le Roi et la Reine régente : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus n° 18).
67. Prise de Mons : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus n° 6).
68. Prise de Saint-Omer : poinçon, 200 livres (voy ci-dessus n° 9 et 20).
69. Défaite des Anglais à Brest : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus n° 16).
70. Prise de Girone : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus n° 12).
71. Bataille du Ter : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus n° 11).
72. Vains projets des flottes ennemies : poinçon, 200 livres (voy. ci-dessus 15).

Poinçons de différentes grandeurs.

73. Trois poinçons de tête du Roi de différentes grandeurs, avec un revers de la prise de Luxembourg cassé (voy. n° 262) et un autre grand carré de la tête du Roi frappé : 900 livres.
74. Sept têtes du roi pour jetons de différentes manières : poinçons, 350 livres.
75. Quatre revers carrés :
- 1° Une figure semant du bled. 2° Une figure prenant la main à un petit Amour. 3° Une figure dans un char traîné par des chevaux. 4° Une galère : poinçons, 200 livres.
76. Trois revers pour jetons :
- 1° La chässe de sainte Geneviève portée en procession; 2°

Jupiter assis sur les nues avec un aigle à ses pieds ; 3° Une femme assise appuyée sur un écusson portant un vaisseau : poinçons, 150 livres.

77. Tête du Roi, de l'histoire de Sa Majesté, de 18 lignes de diamètre, en état de servir : poinçon ; 225 livres ; trois carrés, 450 livres. En marge se trouve cette note : « le poinçon a été payé par ordonnance du 20 janvier 1704, et un des carrés payé avec le poinçon ci-dessus. »

78. Tête du Roi du premier âge : poinçon, manqué à la trempe 500 livres.

79. Tête du Roi : carré, manqué à la trempe, 150 livres.

80. Les Grands Jours : deux carrés cassés à la trempe, 300 livres (voy. ci-dessus n° 41).

81. Libéralité du Roi : carré cassé à la trempe, 150 livres (voy. ci-dessus nos 4 et 46).

82. Paix de Ryswick : poinçon et carré, 400 livres ; c'est le sujet indiqué ci-dessus art. 29, et au cat. n° 339.

En marge se trouve cette note : « Ledit poinçon payé à M. Rottier par ordonnance du 30 octobre 1700. »

83. Prise d'Att, de Barcelone et de Carthagène : poinçon et carré, 400 livres (voy. ci-dessus 27). « Ledit poinçon payé par ordonnance du 30 octobre 1700. »

84. Trois figures et un trophée d'armes sur un piédestal représentant le Roi donnant la paix aux Hollandais et à l'Espagne, sans inscription : poinçon et carré, 450 livres. Note en marge : ledit poinçon et carré payés par ordonnance du 6 avril 1703 (voy. ci-dessus n° 43).

Ce mémoire posthume qui, suivant l'évaluation des héritiers Roettiers, devait monter à 13.925 livres, se termine par la note suivante de M. de Launay qui, en réduisant singulièrement leurs droits, donne les motifs de cette diminution :

« Je soussigné, Directeur de la Monnaie des médailles établie aux galeries du Louvre, certifie que les ouvrages de gravure contenus au présent mémoire

montent, suivant la modération par moy faite de l'ordre verbal de Monseigneur le comte de Pontchartrain, à la somme de 3.934 livres, eu égard que partie des poinçons et quarrez y mentionnez ont été cy devant payez comme il est marqué en marge, qu'une partie sont cassez, et une autre plus grande partie non trempéz, et dans ladite somme compris ce qui pourroit estre deub au serrurier pour les poinçons et quarrez qui ont servy auxdits ouvrages, en foy de quoy j'ai signé, à Paris, ce 28^e avril de l'année 1712.

DE LAUNNAY. »

Ajoutez que les poinçons et carrés énumérés dans ce mémoire étant presque tous ou inachevés, ou non trempés, sont sans intérêt, parce qu'ils ne pourraient, s'ils existent encore, donner des épreuves satisfaisantes. Ils méritent donc à peine de compter dans l'œuvre de Roettiers.

Mais les différentes médailles qui figurent sur les mémoires du graveur présentés par lui de son vivant nous apprennent un détail important : c'est qu'il signait ordinairement ses œuvres de la seule lettre *R*, et qu'il n'a jamais signé soit de son nom entier, soit de son prénom suivi de son nom. On peut donc lui attribuer avec toute vraisemblance les pièces qui portent cette signature jusqu'à la date de sa mort. Nous allons en donner la liste, dans l'ordre chronologique, en omettant celles déjà citées dans les mémoires reproduits ci-dessus.

85 — 1648. Prise de Tortose (n ^o 37),	30 lig.
86 — 1657. Prise de Montmédy (n ^o 71),	—
87 — 1658. Bataille des Dunes (n ^o 74),	—

88 — 1660. Paix des Pyrénées (n° 401),	30 lig.
89 — 1660. Mariage du roi (n° 84),	—
90 — Entrée de la reine à Paris (n° 86),	—
91 — 1663. Tête du Roi (n° 406),	—
92 — 1666. Gratifications accordées aux gens de lettres (n° 128)	—
93 — 1672. Le Roi tenant le sceau (n° 169),	—
94 — 1672. La Hollande subjuguée (n° 177),	—
95 — 1673. Buste du Roi couronné de laurier (n° 417),	—
96 — 1673. Prise de Maestrick (n° 185),	—
97 — 1674. Seconde conquête de la Franche-Comté (n° 186),	—
98 — 1674. Prise de Besançon (n° 188),	—
99 — 1674. Bataille de Senef (n° 192),	—
100 — 1674. Levée du siège d'Audenarde (n° 194),	—
101 — 1675. Messine secourue (n° 198),	—
102 — 1675. Prise de Limbourg (n° 200),	—
103 — 1677. Combat de Tabago (n° 213),	—
104 — — Buste du Roi (n° 425),	—
105 — 1678. Prise de Lewe (n° 228),	—
106 — 1678. Paix de Nimègue (n° 232),	—
107 — 1677. Buste du Roi couronné de laurier (n° 431),	—
108 — 1680. Levée de matelots (n° 242),	—
109 — 1681. Strasbourg assujetti et Casal remis au Roi (n° 247),	—
110 — 1682. Établissement des Compagnies de cadets (n° 250),	—
111 — 1682. Le Roi se condamne lui-même (n° 251),	—
112 — 1683. Les appartements (n° 253),	—
113 — 1684. Paix avec Alger (n° 263),	—
114 — 1685. Le doge de Gênes se rend en France (n° 226),	—
	Cette médaille est une des deux seules où la signature de Roettiers se trouve ac- compagnée d'une <i>f.</i> (voy. ci-après n° 481).
115 — — Soumission de la république de Gênes (n° 267),	—
116 — 1686. Buste du Roi couronné de laurier (n° 448),	—
117 — 1687. Festin de l'Hôtel de Ville (n° 281),	—

118 — —	Buste du Roi couronné de laurier (n° 451),	30 lig.
119 — 1688.	Prise de Philipsbourg (n° 284),	—
120 — —	Campagne du Dauphin (n° 285),	—
121 — 1690.	Bataille de Fleurus (n° 292),	—
122 — —	Les trois victoires (n° 295),	—
123 — 1691.	Combat de Leuze (n° 302).	—
124 — 1692.	Combat de Phorzeim (n° 308),	—
125 — —	Fortifications de cent cinquante villes (n° 309),	—
126 — 1693.	Institution de l'ordre militaire de Saint-Louis (n° 311),	—
127 — —	Prise de Roses (n° 313),	—
128 — —	La marine florissante (n° 318),	—
129 — 1677.	Buste du Roi en 1677 (n° 425),	24 lig.
130 — 1674.	Buste de Colbert (n° 480),	28 lig.
131 —	Éloge de Colbert (n° 481),	—

Voici donc plus de cent trente médailles qui sont l'œuvre indiscutable de Joseph Roettiers. On a pu remarquer qu'il fut surtout employé à l'exécution de la suite de 38 lignes; ce n'est que vers la fin de sa vie, aux environs de l'année 1700, qu'il commença à exécuter quelques médailles de 18 lignes; le nombre n'en est pas considérable, et celles que l'on connaît ne sont guère que des réductions de pièces plus grandes du même auteur. On a pu voir aussi que Roettiers signait presque toujours ses médailles; les deux listes que nous venons de donner d'après les mémoires originaux de l'époque et d'après le catalogue du musée monétaire, comprennent donc une partie importante de l'œuvre de l'illustre graveur flamand.

Citons encore quelques médailles dont la mention ne figure pas sur les quittances de l'artiste, non plus que sur le catalogue du musée de la Monnaie. Nous en empruntons la description à l'Inventaire de 1698,

qui nous confirme d'une manière positive l'explication de la signature *R*, car il dit formellement que cette lettre est la signature habituelle de Joseph Roettiers.

132. — Édît contre les duels (1646), mod. 30 lig. Sig. *R*. — N° 1068 du Cat.
133. — Naissance du Dauphin (1661). Mod. 27 lig. Signé *R*. — N° 1142 de l'Inv. Cf. nos 96 et 97 du Cat.
134. — Les Invalides (1675). Mod. 18 lig. Carré cassé à la bordure. Signé *R*. — N° 1285 de l'Inv. Cf. n° 205 du Cat.
135. — Réduction de Strasbourg (1681). Mod. 25 lig. Signé *R*. — N° 1372 de l'Inv. et 245 du Cat.
136. — Buste du Roi en armure, avec un manteau attaché à l'épaule et un soleil sur le devant de la cuirasse. Mod. 24 lig. Signé *R*. — N° 1374 de l'Inv.
137. — Portrait du Roi. Mod. 18 lig. Signé sous la tête *R*. — N° 1393 de l'Inv.
138. — Buste du Roi en armure. Mod. 29 lig. Carré cassé et signé *R*. — N° 1417 de l'Inv.
139. — Tête du Roi couronné de laurier. Mod. 29 lig. Signé *R*. Carré cassé à la virole. — N° 1448 de l'Inv.
140. — Tête du Roi avec des cheveux des deux côtés. Mod. 29 lig. Signé *R*. — N° 1449 de l'Inv.
141. — Portrait en buste du Roi. Mod. 25 lig. Signé *R*. — N° 1450 de l'Inv.
142. — Buste du Roi couronné de laurier avec un manteau. Mod. 28 lig. Signé *R*. — N° 1456 de l'Inv.
143. — Buste du Roi en armure. Mod. 28 lig. Carré cassé. Signé *R*. — N° 1664 de l'Inv.
144. — Buste du Roi. Mod. 30 lig. Signé *R*. — N° 1476 de l'Inv.
145. — Buste du Roi couronné de laurier. Mod. 28 lig. Signé *R*. — N° 1520 de l'Inv.

Parmi ces carrés, plus d'un, sans doute, fait double emploi avec ceux qui figurent en tête de l'article consacré à ce maître graveur. Toutefois, il serait difficile d'arriver à une identification certaine, et on remar-

quera que tous ceux que nous venons de citer sont antérieurs à l'année 1698¹.

ROETTIERS (NORBERT)²

Né à Anvers en 1664, Norbert fut probablement attiré à Paris par son cousin Joseph, alors en grande faveur. Il peut être considéré comme son élève et devint son successeur le 17 janvier 1704 dans sa charge de tailleur général des monnaies. Il avait épousé, on ne sait au juste à quelle époque, Winfride Clark, petite-nièce du duc de Malborough. L'acte de confirmation de noblesse accordé, en février 1772, au fils aîné de Norbert, Jacques, acte que nous avons publié jadis³, nous apprend que Norbert quitta l'Angleterre pour s'attacher à la fortune des Stuarts, ses premiers maîtres et ses bienfaiteurs. C'est sans doute en récompense de cette fidélité que Jacques III voulut tenir sur les fonts du baptême le fils aîné de Norbert, devenu plus tard orfèvre du Roi de France. Comme Jacques Roettiers, d'après l'acte cité, fut baptisé au château de Saint-Germain-en-Laye, il

1. Ces lignes étaient écrites depuis longtemps quand M. Victor Advielle a publié dans le *Compte rendu de la réunion des délégués des Sociétés des Beaux Arts* de 1888 (Paris, Plon, p. 446-570) un long article, rempli de faits nouveaux sur tous les graveurs qui ont porté le nom de Roettiers. Nous nous contentons de renvoyer à ce travail qui ajoute un certain nombre de détails, ignorés jusqu'ici, à la biographie de nos artistes et à l'étude du même auteur sur les Duvivier, paru dans le même recueil en 1889 (p. 299-446).

2. Sur Norbert Roettiers, il faut consulter, outre l'étude de M. Advielle signalée plus haut, un article de M. V. J. Vaillant, publié dans la *Revue de l'art français* de janvier 1885, sur une commande faite à Norbert pour l'Angleterre.

3. *Actes de noblesse accordés à des artistes français* dans la *Revue nobiliaire*, de Dumoulin.

n'est pas étonnant que M. Jal n'ait pas retrouvé son acte de baptême dans l'état civil de Paris.

Norbert eut trois autres enfants : Jean, né le 3 novembre 1709, et qui eut pour parrain Jean Drummond, duc de Melfort, une fille, Élisabeth-Hélène, baptisée le 15 décembre 1712, et enfin Jacques-Hubert, né le 22 juillet 1717. Dans ces actes, le père prend le titre de « graveur général des monnaies de France et d'Angleterre ».

Comme Norbert était étranger, il dut solliciter des lettres de naturalisation; elles lui furent accordées sous Louis XIV, en janvier 1719, ainsi que le témoigne l'acte de confirmation de noblesse de son fils Jacques. Ainsi, quand il fut investi de la charge de graveur général des monnaies de France, il n'avait pas encore fait régulariser sa situation.

Notre graveur ne fut admis à l'Académie de peinture et de sculpture que le 31 janvier 1722; son morceau de réception était un carré de la tête du Roi. Nous ne trouvons pas son nom dans les brevets de logement de la grande galerie du Louvre; mais comme on remarque plus d'une lacune parmi ces brevets, il n'est pas impossible que Norbert ait joui d'une faveur accordée à des graveurs moins célèbres et d'une condition plus modeste.

Norbert Roettiers mourut le 18 mai 1727. Sa carrière s'étend donc depuis les dernières années du dix-septième siècle jusqu'à la fin de la Régence. On connaît fort peu d'œuvres authentiques de ce graveur important. Les mémoires qui servent de base à ce travail ne citent que deux médailles de Norbert :

1° Une prise de Gand livrée en 1714, conforme à la description donnée au catalogue de la Monnaie sous le n° 225 : carré, 250 livres.

2° Bataille de Senef : carré, 250 livres (n° 192).

Ces deux médailles ne portent ni marque, ni aucune signature; d'ailleurs Norbert paraît avoir rarement laissé son nom sur ses pages; car de toutes les médailles portant des initiales, d'après le Catalogue de la Monnaie, une seule peut lui être attribuée avec quelque vraisemblance; c'est un buste de la duchesse d'Orléans portant la signature *N. R.* (n° 180 du règne de Louis XV.)

C'est peut-être encore à Norbert Roettiers qu'il faut attribuer deux poinçons et deux carrés payés le 31 décembre 1716, la somme de 1.600 livres¹. Peu importe d'ailleurs, le compte qui nous a conservé cette mention n'indiquant pas le sujet de ces médailles.

A sa mort, Norbert Roettiers fut remplacé dans la charge de graveur général par Joseph-Charles, fils de son prédécesseur Joseph.

ROETTIERS (JOSEPH-CHARLES).

Né en 1692, comme nous l'avons dit, de Joseph Roettiers et d'Hélène Stone House, Joseph-Charles fut investi de la charge de graveur général des monnaies de France un mois après la mort de Norbert, son prédécesseur, le 18 juin 1727. En 1711, il avait obtenu le deuxième prix de sculpture à l'Académie Royale.

1. Arch. nat., O 1, 2065.

Joseph-Charles fut admis à l'Académie à l'âge de vingt-cinq ans, le 31 décembre 1717. Son morceau de réception était un portrait du Roi destiné à servir de type aux médailles données en prix à l'Académie; il fournit en même temps le poinçon des armes de l'Académie pour servir de revers au sceau de la compagnie.

Enfin il offrit à l'Académie, le 24 janvier 1724, la planche du portrait de son père d'après Largillière, gravée par Vermeulen. Cette planche est encore conservée aujourd'hui à la Calcographie du Louvre.

Dès 1715, notre artiste, qui prenait alors le titre de graveur des médailles du Roi, et qui appartenait à l'Académie en qualité d'agréé, épousa à l'église Saint-Barthélemy Catherine Hérault, âgée de vingt-quatre ans, fille du paysagiste Charles Hérault. Il habitait alors à la Monnaie. M. Jal a donné son acte de mariage en entier.

Cette union donna naissance à plusieurs enfants.

1° Hélène-Charlotte, née le 6 janvier 1717.

2° Charles-Norbert, né en 1720; il fut graveur de médailles comme son père, comme lui membre de l'Académie; nous nous en occuperons tout à l'heure, 3° Catherine-Françoise, baptisée le 19 février 1726.

Après la mort de Catherine Hérault, décédée le 26 avril 1753, son mari se hâta de contracter un nouveau mariage. Il épousa à Marnes, dans la chapelle privée de M. Hermant, Jeanne Hermant, veuve de Philippe de Chefdeville, décédé en 1750.

Joseph-Charles Roettiers mourut, d'après les listes des académiciens, le 14 mars 1779 à l'âge de 87 ans. Sa carrière commencée si tôt avait dépassé les limites

ordinaires; son œuvre doit donc être considérable. Les documents des Archives nationales ne fournissent malheureusement aucun détail sur son compte; nous allons essayer, à l'aide du Catalogue de la Monnaie, de retrouver quelques-unes des œuvres de Joseph-Charles.

Les initiales *J. C.* qui accompagnent, sur un certain nombre de médailles, le nom de Roettiers, ne peuvent s'appliquer qu'au fils de Joseph; six pièces portent cette signature. En outre, on remarque un certain nombre de sujets signés *R. fils*, ou *R. filius*, ou *R. f.*, ou même *Roettiers filius*, en toutes lettres.

Une difficulté se présente dans l'attribution de ces médailles; on en rencontre avec cette signature depuis 1721 jusqu'en 1769. Or, si l'on peut admettre que le fils de Joseph, dans les premiers temps de sa carrière ait joint à son nom une indication propre à distinguer ses œuvres, non seulement de celles de son père, mais aussi de celles de Norbert, quand le même artiste devint graveur général et resta le seul représentant de sa dynastie, il n'avait plus aucune raison pour conserver à la suite de son nom la qualité dont il était précédemment accompagné. Comme Joseph-Charles commença de signer ses œuvres des initiales *J. C.* en 1731, on peut lui attribuer les médailles signées *R. f.* ou *R. filius*, antérieures à cette époque. Quant à celles qui portent la même signature et qui ont trait à des événements postérieurs à 1731, elles ne sauraient être attribuées qu'à Charles-Norbert, fils de Joseph-Charles, graveur comme son père, ou à Jacques, fils de Norbert, qui exerça plutôt la profes-

sion d'orfèvre que celle de graveur. Mais on sait que les orfèvres, M. de Launay en fournit un exemple notable, étaient capables, comme les graveurs de profession, de tailler des poinçons et de graver des carrés; ainsi nous est-il difficile de trancher d'une manière positive la question d'attribution pour les médailles postérieures à l'année 1731 et signées *R. fils*. Une circonstance particulière ajoute encore à notre embarras. On connaît une médaille signée *C. N. Roettiers filius*, qui se rapporte à l'année 1770, et qui ne peut appartenir qu'à Charles-Norbert, le fils de Joseph-Charles; pourquoi, dans une circonstance unique, et à l'âge de cinquante ans, aurait-il fait précéder son nom de ses prénoms en ajoutant la mention *filius*, si auparavant et bien plus fréquemment il ne signait que *R. filius*? Je constate la difficulté sans chercher à la résoudre. Elle ne suffit pas, sans doute, pour enlever complètement à Charles Norbert la paternité des médailles signées *R. filius*; mais comme elles peuvent être attribuées avec autant de probabilité soit à Jacques, soit à Georges Roettiers, le frère de Joseph-Charles et le graveur particulier de la Monnaie de Paris, il est malaisé de trancher cette question délicate. Je vais donc indiquer d'abord les médailles qui portent les initiales indubitables de Joseph-Charles, puis celles qui appartiennent sans conteste à Charles-Norbert, pour ranger enfin à part toutes celles qui sont signées d'un Roettiers fils.

Voici d'abord les médailles authentiques de Joseph-Charles; je ne reviens pas sur celles qui furent comme morceaux de réception présentés à l'Acadé-

mie. Tous les sujets qui suivent sont relatifs à des évènements du règne de Louis XV.

1° Conquêtes du Roi (n° 111). Signé : *J.-C. Roet. f.*

2° Ministère du cardinal de Fleury (n° 165). 10 lig. Signé : *J.-C. Roettiers f.*

3° Incendie de la ville de Rennes (n° 166). 26 lig. Signée : *J.-C. Roettiers f.*

4° La duchesse d'Orléans, mère du Régent (n° 180). 30 lig. Signé : *J.-C. Roettiers f.* C'est le revers de la médaille qui porte au droit un buste de la duchesse signé *N.-R.*, dont nous avons parlé plus haut à l'article de Norbert Roettiers.

5° Prix institué pour l'art dramatique (n° 184). 24 lig. Signé : *J.-C. Roettiers f.*

6° Buste de Fouquet de Belle-Isle (n° 194). 22 lig. Signé : *J.-C. Roettiers f.*

Bien que les deux médailles suivantes ne portent pour toute signature qu'un nom de famille, nous croyons devoir les attribuer à Joseph-Charles plutôt qu'à tout autre, parce qu'à l'époque où elles ont été gravées, il était le représentant le plus illustre de sa dynastie, et il avait, par conséquent, plus qu'aucun autre, le droit de signer ses œuvres du nom patronymique seul.

7° Pose de la première pierre de la nouvelle église de Sainte-Geneviève (n° 143). Signé : *Roettiers f.*

8° Buste du Roi couronné de laurier (n° 190). Signé : *Roettiers f.*

Aux médailles signées du nom entier de Roettiers, précédé des initiales *J. C.*, il faut joindre un certain nombre d'autres pièces dont l'attribution ne présente pas la même certitude, bien que toutes les vraisemblances s'accordent en faveur de notre graveur.

Ces pièces sont signées *J. C. R.* ou *J. c. R.* Pourquoi tantôt cet emploi du *C* majuscule, tantôt du

minuscule? Il ne faut peut-être voir dans cette variété que le résultat d'une simple fantaisie. Plus d'un graveur a parfois substitué à son nom les initiales de ses noms et prénoms ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Joseph-Charles Roettiers ait usé de signatures différentes. Voici les médailles qui, d'après le Catalogue du Musée, porteraient les initiales Joseph-Charles Roettiers :

9. La ville de Rennes rétablie (n° 44). Signé *J. C. R.*
10. Renouveau du vœu de Louis XIII (n° 85). Signé : *J. c. R.*
11. Alliance avec la Suède (n° 86). Signé *J. c. R.*
12. Pacification de la Corse (n° 90). Signé *J. c. R.*
13. Bataille de Rocoux (n° 114). Signé *J. C. R.*
14. Paix d'Aix-la-Chapelle (n° 122). Signé *J. C. R.*
15. Stabilité des monnaies (n° 124). Signé *J. C. R.*
16. Prix de l'art dramatique (n° 138). Signé *J. c. R.*
17. Paix avec l'Angleterre (n° 141). Signé *J. C. R.*

Cette dernière liste ne contient que des revers ; c'est peut-être pour cela que Roettiers se contenta de les signer de ses initiales.

ROETTIERS (CHARLES-NORBERT).

Fils de Joseph-Charles, comme on vient de le dire, Charles-Norbert naquit en 1720. A la mort de sa mère, Catherine Hérault, c'est-à-dire en 1753, il ne prend sur l'acte mortuaire que le titre de bourgeois de Paris. Il est à présumer cependant qu'il avait déjà débuté dans la carrière de graveur en médailles, sans toutefois montrer les mêmes dispositions et la même précocité que son père. En effet, il n'entra à l'Académie qu'à l'âge de quarante-quatre ans, le 31

décembre 1764. Il présentait pour morceau de réception un coin de médaille représentant le groupe de la Peinture et de la Sculpture avec cette devise *Amicæ quamvis æmulæ*, pour servir aux jetons légués à l'Académie par M. de Julienne. ¹

Il mourut, disent les registres de l'Académie, à 52 ans, le 19 novembre 1772.

Bien que Charles-Norbert paraisse avoir été inférieur aux autres membres de sa famille, infériorité dont l'obscurité même de sa vie nous semble une preuve suffisante, il a cependant inscrit son nom sur un certain nombre de médailles dont voici la liste :

1. L'instruction gratuite (n° 18). Signé *C. N. R.*
2. Rétablissement de l'église du Saint-Sépulcre (n° 39). Signé *C. N. R.*
3. Préliminaires de paix signés à Vienne (n° 80). Signé *C. N. R.*
4. Secours envoyés à l'électeur de Bavière (n° 92). Signé *C. N. R.*
5. Rétablissement de la santé du Roi (n° 101). Signé *C. N. R.*
6. Campagne d'Italie (n° 103). Signé : *C. N. R.*
7. Campagne d'Italie (n° 108). Signé *C. N. R.*
8. Le Roi visite les Académies (n° 20). Signé *C. N. R. filius.*
9. Mariage de M^{lle} de Montpensier avec le prince des Asturies (n° 34). Signé *C. N. R. filius f.*
10. Réunion de la Corse à la France (n° 178). Signé *C. N. Roettiers filius f.*
11. Prix de l'Académie française (n° 190). Signé *C. N. R.*

Malgré les petites différences qu'on observe entre ces signatures, elles ne peuvent s'appliquer qu'au

1. Nous possédons un dessin à la sanguine où se trouvent les deux figures symboliques du jeton de Charles-Norbert avec la légende latine. Il est fort possible que ce dessin, dont le journal *l'Art* a donné une reproduction il y a une dizaine d'années, ait servi de modèle à Roettiers.

même graveur qui, après 1740, ou même plus tard, aurait été chargé de rappeler certains évènements bien antérieurs.

LES AUTRES ROETTIERS.

Nous ne possédons sur Georges Roettiers¹ aucun renseignement nouveau. Qu'il suffise de renvoyer à l'article que lui a consacré M. Jal dans son *Dictionnaire critique*, et dans lequel on trouvera la date de son mariage, le nom de sa femme et ceux de ses six enfants.

Le catalogue des poinçons et médailles de la Monnaie cite deux signatures qui ne peuvent s'appliquer à aucun des membres de la famille dont il a été question jusqu'ici; ce qui prouve que, malgré les découvertes de M. Jal, les ramifications de cette immense famille ne sont pas encore toutes connues. L'une de ces signatures se trouve sur la médaille n° 22 du règne de Louis XV, appelée la Folie. Cette médaille porte au droit la signature *H. Roettiers f.* L'autre médaille, du module de 26 lig., représentant un buste de la duchesse d'Orléans (n° 158), porte la signature *L. C. Roettiers f.* Or ni les initiales *L. C.* ni la lettre *H.* ne peuvent s'appliquer à aucun des fils des graveurs généraux dont M. Jal a retrouvé les actes de baptême.

Un autre point, déjà indiqué plus haut, nous laisse dans la même incertitude. Il s'agit des carrés signés *R. fils* ou *filius*. Ils peuvent être attribués soit à

1. M. Advielle, dans le travail signalé ci-dessus, s'occupe de Georges Roettiers qui fut tailleur particulier de la Monnaie de Paris de 1703 à 1748 (p. 489). Cet historien a d'ailleurs emprunté à Jal beaucoup de renseignements.

Joseph-Charles, soit à Charles-Norbert, soit à Georges, soit à Jacques; mais avec plus de probabilité aux deux premiers. Voici la liste des médailles qui portent cette signature ambiguë :

1. Construction d'un phare (n° 28). Signé : *R. fil.*
2. Congrès de Soissons (n° 60). Signé : *R. filius.*
3. Mariage de Louise-Élisabeth avec Don Philippe (n° 89).
Signé : *R. fil.*
4. Naissance du duc d'Aquitaine (n° 128). Signé : *R. filius.*
5. Naissance du comte d'Artois (n° 136). Signé : *R. filius f.*
6. Le Pacte de famille (n° 140). Signé : *R. filius.*
7. Buste du Roi couronné de laurier (n° 186). Signé : *R. filius.*
8. Protection accordée aux arts et aux manufactures (n° 123).
Signé : *Roett. fil.*
9. Construction de la place Saint-Sulpice (n° 132). Signé :
Roettiers filius.
10. Mariage du dauphin (n° 177). Signé : *Roettiers filius f.*
11. États du Languedoc (n° 188). Signé : *Roettiers fil. f.*

On remarquera que les sept premiers numéros ne sont signés que d'un *R.*, ce qui permettrait, à la rigueur, d'en chercher l'auteur dans une autre famille de graveurs que dans celle des Roettiers; mais on n'en connaît pas d'autre à laquelle cette initiale puisse convenir à cette époque. Les quatre derniers numéros ne présentent aucun doute puisqu'ils portent en toutes lettres le nom *Roettiers*.

On rencontre encore plusieurs signatures qui appartiennent peut-être à quelque membre de la famille Roettiers; toutefois il est difficile de préciser leur véritable auteur; on ne peut donc former à cet égard que des conjectures. Dans tous les cas, il faudrait au moins retrouver des Roettiers qui aient porté des prénoms pouvant s'accorder avec les initiales que nous

allons indiquer. Ainsi le n° 116 du Catalogue (1747) est signé *S. c. R.*; le n° 41 offre les initiales *C. R.*; elles ne sauraient s'appliquer à Joseph-Charles Roettiers qui, comme on l'a vu, faisait toujours précéder son nom des initiales de ses deux prénoms¹; le n° 358 (série de Louis XIV), qui a pu être refait postérieurement à sa date (1703), est signé *D. R.*; enfin nous avons relevé les lettres *M. R.* sur deux médailles cataloguées sous les n° 109 (Louis XIV), et 47 (Louis XV).

Il est assez vraisemblable, sans que cette hypothèse ait pour elle d'autre argument que la vraisemblance, que la lettre R. qui termine toutes ces signatures est la signature d'un membre de la nombreuse famille des Roettiers. Dans tous les cas, cette lettre est évidemment la première du nom de famille du graveur; elle est précédée, suivant l'usage, des initiales des prénoms; cet ordre est rigoureusement observé dans toutes les signatures qui nous ont successivement passé sous les yeux. C'est donc parmi les graveurs dont le nom commence par la lettre R qu'il faut chercher les auteurs des médailles que nous venons de signaler, et jusqu'à nouvel ordre, il est plus logique de les attribuer à la nombreuse famille des Roettiers plutôt qu'à aucune autre.

ROSNEL

Cet artiste peu connu grava pour la Monnaie des médailles un poinçon et un carré. Il reçut pour ce

1. Voy. plus loin l'article consacré à Ruck, paragraphe 10 des médailles par lui gravées.

travail 450 livres le 31 décembre 1716. C'est tout ce que nous apprennent les états. La lettre initiale de son nom figure dans quatre signatures différentes : 1° *R.*, qui s'applique, comme on l'a dit plus haut, à Joseph Roettiers ; 2° *H. R.*, qui se rapporterait plutôt à *H. Roussel*, dont on a des pièces signées en toutes lettres ; 3° *D. R.* ; 4° *M. R.* Ces deux dernières signatures ne se trouvent chacune que sur une pièce : *D. R.*, sur la *Prise du fort de Kehl* (1703), n° 358 du catalogue imprimé, et *M. R.*, sur la reddition de Marsal (1668), n° 109. Ces deux médailles du module le plus commun, c'est-à-dire de 18 lignes de diamètre, pourraient, mais sans aucune certitude, être attribuées à Rosnel.

ROUSSEL (JÉRÔME).

D'après les registres de l'Académie, notre graveur atteignait sa cinquantième année quand il mourut, le 22 décembre 1713. Il serait donc né en 1663. Dès 1692, il fournissait des carrés et poinçons à la Monnaie des médailles. Pour sa réception à l'Académie, il présenta, le 23 mars 1709, un carré en creux, représentant le duc d'Antin, et destiné à servir de sceau à la compagnie. Tels sont les seuls renseignements biographiques qu'on possède sur cet artiste. Ils concordent d'ailleurs avec les mémoires de ses travaux, comme on le verra tout à l'heure.

Sur les médailles signées de Roussel, son nom est précédé d'une H. Cependant les documents des Archives, d'accord avec les registres de l'Académie, ne laissent aucun doute sur son prénom. Il s'ap-

pelait Jérôme, seulement il avait adopté pour sa signature la forme latine de son nom de baptême et l'H inscrit sur ses médailles n'est autre chose que la première lettre de Hieronymus.

Le nom de Roussel apparaît de bonne heure dans les comptes relatifs à la monnaie des médailles. Ainsi figure-t-il sur les registres des Bâtiments du Roi dès l'année 1686. Nous allons donner tout d'abord les différents articles des comptes qui le concernent :

18 septembre 1686¹. — A Roussel, graveur, 444 livres pour, avec 150 livres reçues le 2 juin dernier, faire le parfait paiement de 594 livres pour une cire, un poinçon et un carré de médailles.

1. 2 mars 1687². A lui, 483 livres pour, avec 150 livres à lui ordonnées le 17 novembre dernier, faire le parfait paiement de 633 livres à quoi montent un modèle de cire, un poinçon et un carré de médaille de la prise de la citadelle de Besançon dont la médaille a été frappée et mise au Cabinet de S. M.

2-3. 3 août. — Au même, 850 livres pour son paiement d'un modèle de cire, de 2 poinçons et 2 carrez de médailles qu'il a gravez en acier, représentant la Naissance de Monseigneur et le Te Deum pour la guérison du Roy. (Voy. nos 96, 97 et 280 du Cat.)

4. 12 octobre. — Au même, 583 livres pour un modèle de cire et un carré représentant le Mariage de Monseigneur le Dauphin. (Voy. nos 239 et 240 du Cat.)

5-6. 22 février 1688³. — Au même, 350 livres pour, avec 150 livres qui lui ont été ordonnées le 21 décembre dernier, faire le parfait paiement de 500 livres pour 2 carrez qu'il a gravez, l'un représentant la ville de Cambray, l'autre la prise de Besançon. (Voy. nos 420 et 423 du Cat.)

7-9. 5 juin 1689⁴. — A lui, 290 livres pour avec 1.900 livres ordonnées, savoir : 200 livres le 16 mai 1688, 200 livres le 1^{er} août, 300 livres le 28 novembre, 400 livres le 27 mars, 400 livres

1. Or 2161, p. 422.

2. Or 2163, p. 392.

3. Or 2166, p. 342.

4. Or 2169, p. 344, v^o.

le 24 avril et 400 le 5 juin 1689, faire le parfait paiement de 2.190 livres pour les 3 poinçons et 3 carrés représentant l'abandon de l'Issel par les Hollandais, la prise d'Aire et la tête du Roi.

L'abandon de l'Issel et la prise d'Aire figurent à l'inventaire de 1698 sous les n^{os} 1238 et 1294. La première médaille, de 28 l., était signée *H. Roussel f.* et la deuxième *H. R. F.* (Cf. n^o 175 du Cat.) Le premier de ces carrés était cassé en 1698.

Les quittances de Roussel commencent, comme celles des autres graveurs, en 1692; en voici le résumé :

10. 1692 : Prise de Philipsbourg : carré 350 livres (n^o 284) 30 lig. Signé *H. Roussel*. Ce carré est porté à l'Inv. de 1698 sous le n^o 1452.

11. Convalescence du roi en 1658 avec la devise *Salus imperii* : cire, poinçon et carré 625 livres (cf. n^o 76).

Sous la même date les comptes mentionnent trois cires, trois poinçons et trois carrés, sans autre désignation pour une somme totale de 2.190 livres.

12. Arras secouru : cire, poinçon et carré 730 livres (cf. n^{os} 57 et 58). Voyez le carré de cette médaille, signé en toutes lettres, de 27 lig. 1/2 de module, inscrit sous le n^o 1093 de l'Inventaire.

13. 1693 : Les trois Victoires : cire, poinçon et carré 730 livres (n^o 295), 30 lig. Signé : *Roussel f.*

14. Institution de l'Académie des sciences : cire 20 livres, poinçon 200 livres, carré 400 livres (n^o 410), 26 lig. Signé : *H. Roussel f.*

15. Secours d'Audenarde : cire, 20 livres, poinçon 200 livres, carré 350 livres (n^o 194), 30 lig. Signé : *H. Roussel*. Ce carré est porté sur l'Invent. de 1698 sous le n^o 1267.

16. Prise de Heidelberg, fourni un poinçon et un carré (voir l'article suivant).

17. 1695 : Prise de Heidelberg : cire, 30 livres, poinçon 250 livres, carré 400 livres (n^o 461), 36 lig. Signé : *H. Roussel f.*

18. Retour du Roi à Paris : poinçon et carré 550 livres (n° 51, 30 lig. Signé : *H. Roussel f.* Le carré de cette médaille, signé, figure à l'Inv. de 1698 sous le n° 1082. Il a 27 lig. de module.

19. Trois modèles des portraits des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry : 400 livres. Cet article est accompagné de cette curieuse annotation : pour les modèles et séjour à Versailles pendant cinq semaines. Ainsi, le séjour à Versailles le prouve, les têtes ont été faites d'après nature et si l'habileté du graveur a égalé sa bonne volonté, il nous a laissé les portraits exacts des princes. D'autant plus que cette note est encore complétée et confirmée par la suivante :

20. Modèles du portrait du Roi et du Dauphin, et pour avoir été deux fois à Versailles retoucher ceux des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry d'après nature : 250 livres (n° 462).

Roussel ne réclame d'abord que le prix des modèles ; le mémoire des poinçons et carrés arrivera tout à l'heure. Cet objet a une importance particulière ; on le voit au prix exceptionnel que demande l'artiste et au mémoire spécial dans lequel il a consigné les motifs de ses prétentions.

21. Portrait du Roi : poinçon 450 livres, carré 600 livres. C'est évidemment la médaille dont le modèle est annoncé à l'article 11.

22. Médaille du portrait du Dauphin et des trois ducs, y compris plusieurs voyages et séjours à Versailles pour la perfection dudit ouvrage : poinçon 700 livres, carré 800 livres (n° 462, 36 lig. Signé *H. Roussel f.* (voy. ci-dessus n° 10 et 11).

Le carré de cette médaille figurait à l'Inv. de 1598 sous le n° 1513.

23. 1699 : Fondation de Neuf-Brisach, revers : cire, poinçon et carré 750 livres (cf. 347).

24. 1700 : Portrait de Monseigneur le Dauphin et des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. Module de 26 lig. poinçon cassé et carré 600 livres (voy. ci-dessus n° 22).

25. 1701 : Portrait de la reine : cire, poinçon et carré 300 livres.

26. Portrait de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine en regard : 610 livres (n° 239).

27. Combat de Tabago : cire, poinçon et carré 300 livres (n° 213). Nous avons vu que la médaille de 30 lig., inscrite sous

ce n° et signée seulement d'un R., est probablement l'œuvre de Joseph Roettiers.

28. Prise de Besançon : cire, poinçon et carré 300 livres (n° 188), 30 lig. Signé : *H. Roussel*.

Le carré est inscrit à l'Inv. de 1698 sous le n° 1257. (Voy. ci-dessus art. 1.)

29. Campagne d'Allemagne : cire, poinçon et carré 300 (n° 230).

30. Défaite des Anglais à Brest : cire, 15 livres poinçon 120 livres, carré 120 livres (n° 322). Même observation qu'à l'article 18.

31. 1704 : Quatre portraits de la famille royale : carré de 18 lig., 200 livres. C'est probablement le sujet réduit de la médaille mentionnée plus haut à l'art. 22.

32. 1705 : Conquête de la Franche-Comté : carré de 18 lig. 150 livres (n° 150).

33. Bombardement de Gênes : carré de 18 lig. 150 livres (n° 261).

34. 1706 : Prise de Thionville : carré de 18 lig. 150 livres (n° 8).

35. Prise de quatorze villes : carré de 18 lig. 150 livres (n° 59).

A cette date cessent les mémoires fournis par Roussel de son vivant. Après sa mort sa veuve présenta à M. de Launay la note des objets trouvés dans l'atelier de son mari. Voici cette pièce :

Mémoire des ouvrages de gravure qui sont restés à la veuve de JÉRÔME ROUSSEL, graveur ordinaire des médailles du Roi, qu'elle a fait porter et remis entre les mains de M. de Launay, Directeur de la monnaie des médailles, 30 janvier 1715.

La tête du Roi en buste, de 24 lig. : poinçon et carré 220 livres.

La tête du roi, 18 lig. : 2 poinçon et 1 carré 150 livres.

Deux autres poinçons, même grandeur, non trempés : 100 liv.

Tête de Monseigneur : 1 grand poinçon non trempé : 250 liv.

Dix poinçons de têtes du Roi qui ont servi pour les jetons des précédentes années : 100 livres.

Seize carrés desdits poinçons : 32 livres.

Neuf poinçons ayant servi à frapper des revers de jetons : 90 livres.

Cinq poinçons de tête de duc du Maine : 30 livres.

Un poinçon du comte de Toulouse : 6 livres.

Quatre poinçons de tête de Madame la Dauphine : 24 livres.

Sept poinçons et trois carrés de têtes d'hommes et de femmes : 49 livres.

Dix-huit boîtes d'alphabets : 180 livres.

Divers outils, limes, burins.

A la liste des médailles mentionnées dans les mémoires présentés par Roussel, il faut ajouter un certain nombre de pièces qui portent sa signature en toutes lettres :

36. Fortifications d'Huningue (n° 244) 30 lig. Signé : *H. Roussel*.

37. Accomplissement du vœu de Louis XIII (n° 463) 30 lig. Signé : *Roussel f.*

38. Buste du Cardinal de Noailles (n° 466), 26 lig. Signé : *Roussel f.*

39. Buste de Maximilien Titon (n° 491), 24 lig. Signé : *H. Roussel f.*

40. Buste de Chamillart (n° 500), 26 lig. Signé : *Roussel f.*

Ainsi, notre graveur signait tantôt *H. Roussel f.*, tantôt *H. Roussel*, tantôt *Roussel f.*; toutefois, sur treize médailles qui portent son nom, on trouve neuf fois l'H. devant sa signature, ce qui peut permettre de lui attribuer, avec toute vraisemblance, bien que sans certitude absolue, deux médailles signées *H. R. f.*

41. Mariage du duc de Bourgogne (n° 343), 18 lig. Signé : *H. R. f.*

42. Buste de Mansart (n° 490), 16 lig. Signé : *H. R. f.*

Les quarante-deux médailles qu'on vient d'énumérer ne constituent pas, sans doute, l'œuvre

entier de l'artiste; elles peuvent seulement donner une idée de son mérite. Roussel fut chargé à plusieurs reprises de graver la tête du Roi, celles des princes de sa famille ou des personnages les plus marquants de la cour; c'était évidemment une des tâches les plus délicates de l'art du graveur. On l'a vu aller à Versailles pour modeler le portrait des princesses d'après nature; cette seule circonstance donne à certaines de ses œuvres gravées un intérêt particulier. Nous terminerons cette notice par la citation des médailles signées de notre artiste qui ne figurent pas plus haut, mais qui sont portées à l'Inventaire de 1698.

43. Extinction de l'hérésie, mod. 18 lig. Signé : *H. Roussel f.*, n° 1420 de l'Invent.

44. Buste du Roi avec un manteau. Mod. 26 lig. Signé : *H. Roussel f.*, n° 1475 de l'Inv.

45. Tête du Roi couronnée de lauriers. Mod. 29 lig. Signé : *H. Roussel f.*, n° 1517 de l'Inv.

A notre connaissance, Roussel a signé deux jetons :

46. Portrait en buste du duc du Maine. Mod. 12 lig. Lég. *L. A. de Bourbon, duc du Maine, Grand Maître de l'artillerie*. Carré foulé, signé : *H. R. F.*, n° 2727 de l'Inv.

47. La tête du Roi avec la ville de Paris au revers. Sous la tête du Roi : *H. R. F.* (Voy. J. d'Affry de la Monnoye, *Jetons de l'échevinage parisien*, p. 36). Un extrait du *Mercurie galant* de janvier 1699, inséré dans le livre sur *les Jetons de l'échevinage parisien* (p. 315), nous signale plusieurs œuvres de Roussel exécutées dans le courant de cette année 1699. Ce sont les jetons des Parties casuelles, de l'Artillerie, des Bâtiments, avec la tête du Roi à l'avant, et une tête de la duchesse de Bourgogne sur un autre jeton.

RUCK ou REUG.

Le nom sous lequel ce graveur est le plus ordinairement désigné dans les mémoires est Ruck. Jamais il n'est accompagné de prénom. L'artiste prend tantôt le titre de graveur danois, qui nous renseigne sur sa nationalité, tantôt celui de graveur des médailles de Sa Majesté, qui indique qu'il fut attaché à la Monnaie des Médailles d'une manière régulière pendant un certain nombre d'années. On chercherait vainement des renseignements sur la vie ou les œuvres de cet artiste dans les livres spéciaux ou dans les biographies.

Le seul document qui contienne quelques détails précis est une note portant la date du 23 mai 1727, et dont voici la teneur :

« Le sieur Rugh, Norvegeois de nation, graveur de médailles du Roy, représente qu'il est venu en France en 1715, par ordre du feu Roy, et qu'on luy donna une somme de 1.000 livres pour son voyage.

« Qu'il commença par abjurer la R. P. R., et qu'on lui promit de contribuer à son établissement.

« Mais que Louis XIV estant mort, il ne receut aucune grâce jusqu'en 1720 que son indigence l'obligeant d'écouter les propositions qu'on luy faisoit de la part du Roy de Portugal, M. le duc d'Orléans, pour le retenir en France, luy fit donner par S. M. une pension de 1.200 livres.

« Comme il est étranger et que c'est le seul bien dont il jouisse, il demande le payement des années 1724 et 1725.

« Sa pension est du mois de may. »

En marge de cette note, on trouve la note suivante :
« 400 livres de gratification. »

Les comptes de médailles fournies par Ruck pour les suites de Louis XIV et de Louis XV vont de l'année 1715 à 1736. Le premier porte la date du 24 février 1715, le dernier celle du 30 juin 1736. Nous aurons à constater quelques lacunes dans cette période de vingt-un ans. Pour comble de malheur, aucune des médailles attribuées à Ruck par ces documents authentiques ne porte de signature complète, et comme nous avons constaté, par de fréquents exemples, que la même pièce fut souvent refaite par trois ou quatre graveurs différents, il est difficile de décider si la médaille dont le coin existe encore est bien celle qui fut gravée par Ruck et qui figure dans nos documents.

Ce que nous savons de Ruck se réduit donc à bien peu de chose. Voici du moins la liste d'un certain nombre de ses œuvres :

1. 1715. — Tête du Roi : carré de 28 lig., 500 livres.
2. Hôtel des Invalides : carré 300 livres (n° 205).
3. 1716. — Sous cette date figure dans un registre de la Maison du Roi¹ la mention d'un poinçon et d'un carré, sans autre désignation, pour la somme de 500 livres.
4. 1717. — Un carré gravé en creux, sans autre détail, 530 livres.
5. 1720. — Prise d'Ivrée : un carré fait dans le creux sans poinçon, 490 livres (n° 364).
6. 1721. — Régence de la Reine mère : carré gravé en creux, 600 livres (n° 5).
7. Bataille navale de Carthagène : carré gravé sans poinçon, 600 livres.

1. OI 2065.

La description et la légende répondent à celles du n° 10 du Catalogue qui est signé *Rog.*

8. Naissance de Louis XV : carré gravé sans poinçon, 600 livres (n° 373).

9. Rétablissement de la santé du Roi (1721) : carré gravé en creux, 600 livres (n° 29).

10. 1722. — Portrait du Roi couronné, avec les ornements du sacre : poinçon et carré de 18 lig, 1.100 livres (n°s 35 et 36 de Louis XV ; la face du premier de ces n°s porte la signature *Rog.*, celle du second les initiales *C. R.* qui conviendraient peut-être à Ruck).

11. Autre portrait du Roi couronné : poinçon et carré de 15 lig., 700 livres.

12. Même portrait que le précédent en plus petit : poinçon et carré 550 livres.

13. 1723. — Paix de Rastadt : poinçon et carré 900 livres (n° 384).

14. Constance du Roi : carré gravé en creux (n° 385).

15. 1725. Compagnie des Indes : poinçon et carré 800 livres (n° 122).

16. La Chasse (sous Louis XV) : carré gravé en creux, 750 livres (n° 52).

17. La navigation rétablie : carré gravé en creux, 500 livres (n° 164).

18. L'Espérance que donne le Roi : carré gravé en creux, 500 livres (n° 6).

19. 1726. — Marsal remis au Roi : poinçon et carré de 18 lig. 1.200 livres (n° 109, signé M. R. Le sujet, la légende et le module correspondent exactement à ceux qui sont indiqués dans le mémoire de Ruck).

20. Conquête de la Franche-Comté : carré gravé en creux, 600 livres (n° 150).

21. 1727. — Les compagnies de cadets rétablies (Louis XV) : carré gravé en creux, 800 livres (cf n° 57, signé *Rog.*).

22. 1728. Naissance d'un Dauphin : carré gravé en creux, 820 livres (cf. n° 64. Ce n° est signé : *Duvivier*). Le sujet et la légende de la médaille de Ruck sont exactement les mêmes que ceux n° 64.

23. 1729. — Rétablissement de la marine (18 lig) : carré gravé

en creux pour remplacer l'ancien qui est cassé, 750 livres (voy. ci-dessus 17).

24. Dunkerque garantie du bombardement (18 lig.) : carré en creux pour remplacer l'ancien qui est cassé, 850 livres (n° 327).

25. Prise de Philippsbourg (18 lig.) : carré gravé en creux, 600 livres (n° 284).

26. Défaite du duc de Bavière (18 lig.) : carré gravé en creux pour remplacer l'ancien qui est cassé, 600 livres (n° 35).

27. 1730. — Port de Cette : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 450 livres (n° 129).

28. Combat de Sinzheim : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 190 livres (n° 190).

29. Les Carrousel : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 600 livres (n° 104).

30. Bataille de Fribourg : carré de 18 lig., 600 livres (n° 14). Le coin que conserve la Monnaie porte la signature de Molart.

31. Le Roi de Pologne reçu en France : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 600 livres (n° 162).

32. Bataille d'Ensheim : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 450 livres (n° 195).

33. 1731. — Campagne de 1647 : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 600 livres (n° 33).

34. Guérison du Roi à Calais : carré de 18 lig. frappé avec l'ancien poinçon, 450 livres (n° 76).

35. Quarante galères construites à Marseille : carré de 18 lig. gravé en creux pour remplacer l'ancien qui est cassé, 450 livres (n° 288).

36. 1732. — Entrevue du Roi avec Philippe IV : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 550 livres (n° 82).

37. Pyramide élevée à Rome : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 550 livres (n° 115).

38. Règlements pour les boues et lanternes : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 550 livres (n° 134).

39. Canal des deux mers : carré de 18 lig. (comme ci-dessus), 550 livres (n° 147).

40. 1733. — Prise de Tortose : poinçon et carré de 18 lig. pour remplacer les anciens qui étaient cassés 1.250 livres (n° 37).

41. Guerre contre l'Espagne : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.250 livres (n° 138). Le sujet et la légende sont

exactement identiques à ceux du Catalogue qui intitule cette médaille : *Campagne de Flandres*.

42. Le duel aboli : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.250 livres (n° 101).

43. 1734. — Prise de Cadaques et Castillon : poinçon et carré de 18 lignes comme ci-dessus, 1.150 livres (n° 60).

44. Bataille des Dunes : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.150 livres (n° 74).

45. Prise de la ville de Condé : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.160 livres (n° 207).

46. 1735. — Conquête de la Franche-Comté : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.170 livres (n° 150).

47. Conquête de la Hollande : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus, 1.100 livres (n° 177).

48. La paix du Nord : poinçon et carré de 18 lig. comme ci-dessus 1.100 livres (n° 236). Ce numéro du Catalogue porte l'initiale R, signature probable de Joseph Roettiers, comme nous l'avons vu plus haut.

49. 1736. — Bataille de Liorens et prise de Balaguier : poinçon refait et carré de 18 lig., 1.200 livres (n° 22).

50. Bataille de Rhetel : p. (refait) et c. de 18 lig., 1.250 livres (n° 47).

51. Prise de Dunkerque : poinçon refait et carré de 18 lig., 1.230 livres, l'exergue porte *XXV junii 1658* (n° 75, signé R).

52. Droit de préséance reconnu par l'Espagne. Exergue : *Confite Hispanorum oratore XXIV Martii 1662* : poinçon refait et carré de 18 lig., 1.600 livres (n° 102).

Ici s'arrêtent les mémoires présentés par Ruck. Il n'existe pas, malheureusement, pour lui, comme pour plusieurs autres graveurs, de mémoire posthume qui puisse nous fixer approximativement sur la date de sa mort. Peut-être même avait-il quitté la France où la faveur de l'institution de Louis XIV diminuait de jour en jour. La besogne de Ruck se borna presque exclusivement à refaire des carrés brisés de la série de Louis XIV; de pareils travaux n'étaient

pas de nature à développer et à faire briller le mérite de l'artiste. Le nombre des médailles originales qu'il fut chargé de graver sur le règne de Louis XV est relativement restreint. En somme, Ruck paraît avoir été considéré comme un graveur d'un mérite secondaire, à qui était abandonnée la besogne dont dédaignait de se charger le graveur général de la Monnaie ou les graveurs en médailles de premier ordre.

On trouve plusieurs médailles de Ruck signées Roger. N'y aurait-il pas à tirer de cette coïncidence une preuve d'identité de ces deux noms? L'hypothèse est peut-être téméraire; mais elle se trouve confirmée par cette circonstance qu'on ne trouve aucune médaille avec la signature *Rog.*, abréviation de Roger, après la date à laquelle nous voyons disparaître le nom de Ruck. Voici d'ailleurs la liste des médailles portant la marque *Rog.*.

- N° 10 (Louis XIV). Bataille de Carthagène. Voy. ci-dessus n° 7.
- N° 33 — Campagne de 1647. Voy. ci-dessus n° 33.
- N° 359 — Combat d'Eckeren.
- N° 8 (Louis XV). Le bonheur de la France.
- N° 12 — Buste de la mère du Régent.
- N° 35 — Sacre du Roy. Voy. ci-dessus nos 10, 11 et 12.
- N° 57 — Les Compagnies de cadets rétablies. Voy. ci-dessus n° 21.
- N° 75 Conquête du Milanais (1733).

SOUBIRAN.

Soubiran fut chargé de représenter un sujet qui demandait des aptitudes et une délicatesse de travail

toutes spéciales. Il s'agissait de symboliser la ligue d'Augsbourg (1688) par la représentation des écussons des dix-neuf princes confédérés, enchaînés circulairement avec un foudre au milieu. Il reçut pour l'exécution de ce travail, le 24 juin 1693, la somme de 450 livres. Il avait gravé immédiatement le carré, sans faire de poinçon. Ce sujet est classé, dans le Catalogue imprimé, sous le n° 287.

C'est le seul travail dont ce graveur ait été chargé pour la Monnaie des Médailles. s'explique par la date de sa mort; en effet, quand le mémoire de Soubiran fut vérifié, le 24 juin 1693, Soubiran n'existait déjà plus.

D'un autre côté, il est probable que sa mort remonte à une époque très rapprochée de la date de ce mémoire, car sa signature figure sur un mémoire de Lucas, serrurier, qui lui avait fourni le carré de médaille qu'il avait gravé. Le mémoire de Lucas fut vérifié le 31 août 1693, deux mois au moins après la mort de Soubiran qui l'avait signé pour certifier la fourniture et qui, probablement, ne l'avait reçu, et par conséquent gravé que vers la fin de 1692 ou au commencement de l'année pendant laquelle il mourut. C'est le seul renseignement biographique que nous possédions sur cet artiste inconnu jusqu'ici.

WARIN (JEAN)¹.

POINÇONS ET CARRÉS DÉCRITS DANS L'INVENTAIRE DE 1699.

1. Portrait du Roi; signé : *Varin*, 1643; n° 129 de l'Inv. (poinçon).

1. MM. Jal et Herluison ont donné, l'un la date, l'autre l'acte de bap-

2. Poinçon de 3 lig. de haut sur 6 de large représentant un Hercule nu et assis avec une peau de lion, sa massue à ses pieds, s'efforçant inutilement de rompre un faisceau de verges, avec la légende : *Vincit concordia fratrum*. N° 599 de l'Inv. Nilis avait copié ce sujet d'après le poinçon de Varin destiné à des jetons.

3. Portrait de Monsieur. Mod. 27 lig. 1/4; signé *Warin*, n° 1241 de l'Inv. C'est probablement le même carré que celui qui figure au Catalogue de la Monnaie sous le n° 505.

Ce Catalogue indique aussi trois autres œuvres de Jean Warin :

4. Buste du cardinal de Richelieu. 24 lig. ; signé : *J. Warin*; n° 83 du Cat.

5. Buste de Louis XIV. Mod. 22 et 12 lig. Cette médaille est donc ovale; signé : *Warin f.*, n° 392 du Cat.

6. Le sacre de Louis XIV (1654). Mod. 6 lig. ovale; signé : *Warin f.*, n° 393 du Cat.

On connaît sans doute bien d'autres médailles du célèbre graveur; mais nous n'avons à nous occuper ici que de celles dont les coins ont appartenu ou appartiennent à la Monnaie des Médailles¹.

VARIN (FRANÇOIS).

Le fils et élève du grand Varin ne paraît qu'une fois sur l'Inventaire de 1698; encore ne s'agit-il que d'un carré de jeton déjà foulé. Il représentait le buste

tête de plusieurs des enfants de Varin; mais ces renseignements sont incomplets puisque l'acte de naissance du plus connu des enfants du fameux graveur, de François Varin, manque d'un côté comme de l'autre.

1. On n'attend pas que nous nous étendions ici sur la vie du fameux graveur. Nous renverrons seulement aux récents travaux de M. Natalis Rondot et nous rappellerons que Fétis a consacré un article à Varin dans ses *Artistes belges à l'étranger*. L'ouvrage de M. d'Affry de la Monnoye sur les *Jetons de l'échevinage parisien*, donne un certain nombre d'extraits relatifs aux jetons fournis à la ville de Paris par Jean Warin et par François, son fils.

du Roi en armure et avec une cravate, avec la lég. *Lud. XIII D. G. Fr. et Nav. Rex.* On lisait sur ce carré de 12 lig. les initiales *F. W.*

Le Catalogue de la Monnaie cite une autre œuvre de François Varin sous le n° 412; c'est encore un buste du Roi servant d'avers à une médaille qui représente la fameuse devise de Louis XIV, du module de 36 lignes. La tête du Roi est signée : *F. Varin.*

WINSLOV ou VINSELOU.

Ce graveur, d'après le dictionnaire de Nagler, s'appelait Pierre Christian. Il était né à Copenhague. Après avoir été occupé en France, il retourna dans son pays où le roi Frédéric V l'occupa de 1747 à 1752. Il mourut vers 1760. Il avait travaillé pour la Monnaie des Médailles de 1737 à 1744. Nous n'avons pas retrouvé de mémoire le concernant en dehors de ces deux dates. La première pièce sur laquelle apparaît son nom est du 8 septembre 1737, la dernière où on le voit figurer du 28 août 1744. Sur ces documents, Winslou prend le titre de graveur des médailles de sa Majesté.

Voici la liste de ses œuvres authentiques mentionnées dans ses mémoires :

1. 1737. — Le bonheur de la France représenté par Astrée descendant du ciel et répandant ses richesses sur la terre, avec la légende : *Amat aurea condere sæcla.* Ex. : 1736, 18 lig. : poinçon refait et carré, 1.350 livres. Cette médaille ne se trouve pas au Catalogue de la Monnaie.

2. Prise de Fontarabie : poinçon et carré 1.650 livres (n° 17).

La médaille indiquée sous ce n° porte la signature *D. V. f.* Celle de Winslou est identique pour le sujet et la légende.

3. L'instruction du Roi : poinçon refait et carré, 1.450 livres (cf. n° 23. Signé *D. V.*).

4. 1740. — Paix avec l'Espagne : poinçon refait et carré, 1.100 livres (cf. n° 25. Signé : *J. B.*).

5. Rétablissement de la santé du Roi : carré frappé avec le poinçon, 550 livres (n° 29).

6. 1741. — Paix de Westphalie : poinçon refait et carré, 1.250 livres (cf. n° 42, même sujet et même légende. Signé : *J. B.*).

7. Le retour du Roi à Paris (1652) : poinçon refait et carré, 1.250 livres (n° 51).

8. 1742. — Établissement de l'Académie des sciences en 1666 : poinçon refait et carré, 1.100 livres (n° 132).

9. La nouvelle Ordonnance : poinçon et carré 1.300 livres (n° 135).

10. La majorité de Louis XV : poinçon et carré 1.000 livres (n° 40). Ce n° du catalogue est identique pour le sujet et la légende à la médaille de Winslou, mais est signé des initiales *J. B.*

11. 1743. — Audience de l'ambassadeur de Turquie : poinçon (refait) et carré 1.040 livres (cf. n° 26, qui porte la signature *J. B.*)

12. Les préliminaires de la paix : poinçon et carré 1.350 livres (cf. n° 55. Signé *Duvivier*).

14. 1744. — Conquête de 1646 : poinçon (refait) et carré 780 (n° 212). livres (n° 31).

15. Cayenne reprise en 1676 : poinçon et carré 1.020 livres

16. Marques d'honneur accordées aux pilotes et aux matelots : poinçon et carré 1.350 livres (n° 319).

Sur les seize médailles qu'on vient d'énumérer, et dont une moitié appartient au règne de Louis XIV et l'autre au règne de Louis XV, pas une ne porte la signature de Winslou, tandis que sur plusieurs se trouvent le nom ou les initiales d'autres graveurs. D'où l'on peut conclure que Winslou était un artiste d'un mérite inférieur, occupé surtout à remplacer les poinçons cassés, et rarement chargé de l'exécution de

pièces originales. Malgré le prix élevé auquel ils estimaient leurs travaux, Winslou et son contemporain Ruck étaient loin de posséder l'habileté de cette pléiade de graveurs à qui l'on doit la suite de Louis XIV et qui se contentait de si modiques rétributions. Faute d'encouragements, l'art de la gravure en médailles, un moment si florissant, dégénérait de jour en jour et, seules, une ou deux familles privilégiées, les Roettiers et les Duvivier, gardaient encore comme un précieux héritage la tradition des talents qui avaient illustré leur nom.

SIGNATURES EN INITIALES INEXPLIQUÉES.

Portrait de la Dauphine de 12 lig., n° 2414 de l'Inv; signé :
A. B.

Tête du Roi couronnée de laurier, 12 lig., n° 2720, foulé; signé :
L. B.

On pourrait voir dans cette signature l'abréviation du nom de Le Breton, si l'on ne savait qu'il signait bien plus souvent Breton que Le Breton, et que l'abréviation de sa signature, qui se rencontre d'ailleurs, est H. B. et non L. B.

Cinq écussons, celui du milieu entouré de ces mots : *P. Emmerly, receveur*, etc. 1675, foulé, n° 2222 de l'Inv.; signé : P. F.

Portrait du Roi, 12 lig., n° 2269 de l'Inv.; signé : V. F.

Tête du Roi, 12 lig. cassé, n° 2321 de l'Inv.; signé : L.

Buste de l'évêque Saint-Germain l'Auxerrois (1688), n° 2478; signé : L. L.

A ces signatures, inexplicables pour nous, fournies par l'Inventaire de 1698, le Catalogue de la Monnaie va en ajouter quelques autres :

Mort de Colbert, n° 483 du Cat; signé : A. M. B.
Prise de Verceil, n° 262; signé : S. B.
Le Val de Grâce, n° 48; signé : V. B.
Fortifications d'Huningue, n° 244; signé : L. J.
Premier lit de justice, n° 50; signé : M. M. f.
Établissement de l'hôpital général, n° 63; signé : M. M. f.
Prise de Barcelone, n° 378; signé : J. V.

Cette dernière médaille pourrait, à la rigueur, être attribuée à Jean Varin, mais il nous paraît difficile d'arriver à connaître les auteurs de celles qui précèdent, à moins que les copistes de l'Inventaire ou les rédacteurs du Catalogue n'aient commis des fautes de lecture ou d'attribution. Dans tous les cas, le nombre de ces signatures énigmatiques se trouve singulièrement réduit¹.

J. J. GUIFFREY.

1. Le long article dont la fin paraît ici était écrit depuis bien des années déjà. Il a été publié dans ces derniers temps plusieurs travaux originaux sur les graveurs qui font l'objet de cette étude. Il eût été désirable de joindre les renseignements nouveaux qu'on trouve dans ces travaux à ceux que nous avons recueillis. Nous n'en avons pas eu le loisir et nous avons dû nous contenter de mettre sous les yeux du lecteur les documents extraits par nous des dossiers des Archives Nationales.

CHRONIQUE

Le dernier volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (t. XVII, 1889-1890) est d'un grand intérêt pour les numismatistes. Il renferme une étude de M. D. Mater sur *les monnaies de Bourges aux X^e et XI^e siècles* (p. 229-292 et 3 planches). M. Mater pense qu'il y eut une première immobilisation des monnaies de Charles le Chauve pendant la période correspondant aux règnes de Louis le Bègue, Louis III et Carloman (877-884), époque à laquelle le comte de Bourges, Bernard, était en lutte contre le roi de France. De 887 à 928, le Berry, en possession des comtes d'Auvergne, n'eut pas d'émissions d'espèces au nom royal. Quelques pièces ont pu être frappées aux noms de Charles le Gros et de Charles le Simple. M. Mater constate que le poids des deniers est descendu progressivement de 1 gr. 74 à 1 gr. 24 environ. Il est porté à croire que si l'on connaissait la moyenne du poids des deniers sous les derniers Carolingiens, on arriverait à pouvoir dater, à quelques années près, les immobilisations du monnayage de Bourges. Pour ma part, je n'en suis pas aussi persuadé, car les pièces immobilisées, étant émises par l'ordre de divers seigneurs, sont affranchies des règles observées pour les monnaies royales. M. Mater remarque que le monogramme par **KRLS** ne se trouve que sur les deniers et oboles du poids le plus fort, tandis que le monogramme dégénéré par **KPLS** n'apparaît que sur les pièces d'un poids inférieur. Il est probable que les monnaies portant au droit et au revers la légende **BITVRICES CIVIT** appartiennent à une période de transition, et l'on peut admettre, avec M. Mater, qu'elles ont été émises par le gouvernement local de la ville restée sans maître, lorsque le comte Guillaume le Jeune eut été chassé par les habitants de Bourges.

M. Mater pense que les vicomtes de Bourges continuèrent à monnayer aux types de Charles le Chauve, jusqu'au règne de Lothaire. Il a tort, selon moi, d'attacher une grande importance au relèvement de poids constaté sur un denier avec **LOTERIVS REX** (1 gr. 30) et d'en conclure que le poids des monnaies frappées par les vicomtes dépassait celui des espèces précédentes. Le type du temple a été remplacé sur les monnaies au nom de Lothaire par celui du monogramme. Quant à la série avec le mot **BITV—RICES** en deux lignes, il est difficile de la classer avec quelque certitude. Le type du temple serait dû à l'influence normande.

Si quelques points de détail peuvent ainsi être discutés, dans le travail de M. Mater, on ne saurait méconnaître les recherches heureuses de l'auteur qui ont certainement amené un grand progrès dans le classement des monnaies de Bourges.

Le *Bulletin numismatique*, rédigé par MM. de Kersers, Berry et Ponroy, qui vient ensuite dans le même volume (p. 273-304), signale quelques monnaies gauloises (*Catalogue de Muret*, n^{os} 4070, 4154, 4216, 6170). Un piéfort, qui est attribué à Philippe III, porte les légendes **PHILIPVS REX** et **TVRONVS CIVIS**. Le Cabinet de France possède aussi un piéfort du denier parisis avec la légende **FRA—NCO** en deux lignes dans le champ, que l'on serait tenté d'attribuer à Philippe III. Toutefois, il est peu probable que les piéforts aient paru avant le règne de Philippe IV.

J.-ADRIEN BLANCHET.

*
* *

A Saint-Emilion (Gironde), on a trouvé récemment un pot en grès recouvert d'une forte pièce de laine. Ce pot contenait deux bourses en toile grossière, renfermant environ quinze cents monnaies. Deux pièces m'ont été montrées comme échantillons; ce sont : 1^o Un esterlin d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre (1272-1307), frappé à Londres; 2^o un denier du même Edouard I^{er}, frappé pour l'Aquitaine, avec la légende **DVX AQIT BVRG** (Poey d'Avant, 2775, pl. LX, n^o 14). Au dire de mon correspondant, la trouvaille ne comprendrait que des monnaies semblables aux précédentes. L'enfouissement aurait par conséquent eu lieu dans les premières années du xiv^e siècle.

La Société royale belge de numismatique vient de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation par le premier congrès international de numismatique, qui s'est réuni à Bruxelles, le 4 juillet 1891. Le congrès a été ouvert par le ministre de l'Instruction publique et s'est continué les jours suivants sous la présidence de M. le V^o B. de Jonghe, assisté de MM. A. de Witte, Cumont et Van den Broeck. Citons parmi les savants qui s'étaient rendus à l'invitation de la Société : M. le chanoine Béthune, MM. Maus, Général Cocheteux, C. Picqué, B^o Chestret de Hanefte, B^o de Surmont, Dirks, Roest, Snoeck, Hildebrandt, Rig-gauer, Ambrosoli, C^o Papadopoli, A.-J. Sambon, M. de Palézieux, Caron, M. de Marchéville, C^o de Marsy, Maxe-Werly, etc. Le congrès avait été ouvert en présence d'environ soixante-cinq membres ; on comprendra que je ne puisse les citer tous. Les mémoires présentés au Congrès devant être imprimés plus tard dans un volume spécial, il en sera rendu compte ultérieurement. Je me bornerai aujourd'hui à remercier vivement, au nom de mes compatriotes, nos excellents confrères de Belgique, pour leur cordiale sympathie et pour la charmante hospitalité qu'ils nous ont offerte.

Pour rappeler ces fêtes de son cinquantième anniversaire, la Société a fait frapper une médaille dont voici la description.

Têtes accolées de Lelewel et de Chalon, à droite. En légende circulaire : JOACHIM LELEWEL·RENIER CHALON·PRESIDENTS D'HONNEUR. Sous la tête de Lelewel, la signature de l'artiste FERNAND DVBOIS.

R. Deux figures allégoriques dont l'une, debout, vient de prendre dans un médaillier une monnaie qu'elle montre à sa compagne qui est assise, à droite, tenant sur ses genoux une tablette sur laquelle sont gravés les noms suivants : CHALON, VAN DER CHYS, GAILLARD, BARON DE CHESTRET. Dans le fond, une bibliothèque surmontée d'un cartouche portant REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE. Devant les genoux de la figure assise, on lit : 50^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE. A l'exergue : 1841-1891 et FERNAND DUBOIS·BRUXELLOIS. — Argent ; bronze, 60 mil.

Les membres du congrès, qui assistaient à la séance d'ouverture, ont reçu un jeton de présence dont voici la description :

S·A·R·MONSEIGNEUR LE PRINCE BAUDOIN DE BELGIQUE. Buste du prince, coiffé d'un képi, à gauche, entre les dates 1869 et 1891.

R. SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE. — CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE 5 JUILLET en huit lignes. Au dessous, un cartouche avec la date 1891. Des branches de laurier occupent le côté gauche du champ.

J.-A. BL.

*
* *

Le supplément au Catalogue des monnaies orientales du British Museum vient d'être publié ¹. Il est l'œuvre de MM. Stanley Lane Poole et Reginald Stuart Poole; les auteurs de ce catalogue dont l'ensemble forme actuellement dix volumes donnent la description d'environ 4.400 médailles musulmanes à légendes arabes faisant partie de la collection anglaise. Le dernier volume comprend trois index alphabétiques des années, des ateliers monétaires et des sultans, princes, émirs ou gouverneurs dont les noms se trouvent sur les monnaies, avec indication des dynasties et renvoi à la page de chaque volume. L'index des noms propres constitue un véritable répertoire de l'onomastique musulmane qui sera aussi utile aux historiens qu'aux numismatistes.

*
* *

Nous avons rendu compte dans le *Journal asiatique* et ici même (v. *Rev. numism.*, 1890), de l'importante monographie de M. Vincent Smith sur le monnayage des rois Gouptas de l'Inde. M. E.-J. Rapson, du British Museum, a examiné à nouveau les monnaies de la collection bodléienne qui n'avaient figuré que très sommairement dans le travail de Smith, et il vient de publier dans le dernier cahier du *Numism. Chronicle* le résultat de ses recherches. Plusieurs lectures incertaines se trouvent rectifiées. La Bodléienne possède un statère d'or du roi Samudra-Goupta (375 à 400 de J.-C.) contenant la légende rarement complète de ce souverain. Nous la donnons ici à cause de sa rareté : *sama-
raç ita vitatavijayo jîtari poure djito devôjayati* « vainqueur en

1. 2 vol. in-8°, London, 1889-1890.

cent grandes batailles, destructeur des villes de ses ennemis, victorieux dans sa majesté ». Les deux mémoires de MM. Smith et Rapson donnent le tableau à peu près complet de la numismatique des rois Gouptas.

E. DROUIN.

*
* *

M. N. Siouffi, consul de France à Mossoul, a fait imprimer en 1879, *for private circulation*, la liste des monnaies musulmanes de sa collection. Cette liste se compose d'une série de feuilles détachées formant ensemble 68 pages in-4° et donnant la description sommaire d'environ 1.600 monnaies, poids, verres et amulettes à légendes arabes. Presque toutes les dynasties y sont représentées. Il vient de publier un supplément¹ contenant environ 600 nouvelles pièces dont quelques-unes intéressantes et appartenant à des dynasties peu connues.

E. D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BLANCHET (J.-Adrien). *La monnaie du vicomte de Castelbon (1374-1378)*, in-8° de 10 pages, Dax, 1891.

M. Blanchet précise la situation de Castelbon que Poey d'Avant plaçait à tort dans le Bigorre tandis que la partie principale de la vicomté et la ville même de Castelbon sont situées au delà des Pyrénées, au sud du comté de Foix. Le vicomte de Castelbon possédait quelques fiefs en Bigorre et il reçut du duc d'Anjou, en 1374, le droit de frapper des monnaies en argent et en billon comme celles que le sire de Lescun avait fait faire de son vivant. Un nouveau document, donné à Tarbes le 6 février 1376 (v. st.), accorde au vicomte le droit de frapper mille marcs d'or pendant deux ans, en précisant que cette monnaie sera semblable

1. Mossoul, 1891, imprim. des Pères Dominicains, 22 p. f°.

à celle du roi, et que les bénéfices seront partagés entre le roi et le vicomte. Les *francs-à-pied* émis par le vicomte de Castelbon ne se distinguent par conséquent en rien de ceux de Charles V. Cette concession est fort intéressante à constater et l'on doit savoir gré à M. Blanchet d'avoir mis en lumière ce chapitre de la numismatique féodale.

E. B.

*
* *

A. DE BARTHÉLEMY. *Les monnaies de Beaufremont*, 1891, in-8°, de 11 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartres*, t. LII, 1891).

On connaît le demi-gros portant les légendes et types suivants : ✠ IBI FIDES · IBI · AMOR. Main étendue, posée en pal supportant une fleur de lis. ✠. MO AR SVP VVSIS. Croix coupant la légende. Plantet et Jeannez, et plus tard Poey d'Avant, ont attribué cette monnaie à Gautier I^{er}, seigneur de Beaufremont, mort en 1440. M. de Barthélemy montre que cette pièce est analogue, comme types, aux demi-gros de Thann, Vieux-Brisach, Colmar, etc., et il est porté à y reconnaître le produit du monnayage de Nicolas I^{er}, aieul, ou d'Erard, père de Nicolas II du Chastelet. De ce dernier on possède de nombreuses monnaies imitées de celles de France et de Besançon qui furent décriées à plusieurs reprises. Un nouveau demi-gros à la légende MO ARG SVP VVSIS, c'est-à-dire *Moneta Argentea supremitatis Vauvilarensis*, porte un écu parti du chastelet et d'or à la fasce de sable qui est Cicon. La femme de Nicolas I^{er} était de cette dernière famille ; il est donc probable que Nicolas II a pris le blason de ses aïeux pour former un type imitant quelque pièce de son voisinage.

M. de Barthélemy établit ensuite la fausseté d'un diplôme de Frédéric I^{er} confirmant au seigneur de Beaufremont le droit de frapper monnaie (1168). Ce document, qui n'avait pas été soupçonné jusqu'à ce jour, a été fabriqué, ainsi que plusieurs autres, vers le milieu du siècle dernier, par un certain abbé Guillaume, qui désirait se concilier la bienveillance du prince de Beaufremont.

J.-ADRIEN BLANCHET.

*
* *

A. de WITTE, *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut, de Renier Chalon*. Bruxelles, 1891, in-4°, 52 pages et 2 planches.

Ce travail est le quatrième supplément que R. Chalon avait l'intention de consacrer aux monnaies du Hainaut. M. de Witte a recueilli les notes laissées par Chalon et a poursuivi ses recherches dans diverses collections publiques et privées. Son travail renferme d'intéressantes pièces frappées à Valenciennes et à Maubeuge. Signalons particulièrement le petit gros au cavalier de Jean II d'Avesnes (1280-1304) émis dans ce dernier atelier. Le gros au lion de l'empereur Louis de Bavière, avec **MONETA HANONIE**, est une pièce capitale, conservée au Cabinet de Bruxelles. Une double mite de billon noir, frappée à Valenciennes, porte le nom de Charles le Téméraire : c'est la seule monnaie de ce prince que l'on connaisse pour le Hainaut.

Les documents réunis par M. de Witte sont d'un grand intérêt. L'un d'entre eux, daté de mai 1325, établit que le maître de la monnaie de Valenciennes dépendait de Jean III, duc de Brabant, aussi bien que de Guillaume I^{er}, comte de Hainaut. Cela montrerait, à mon avis, que ces princes ont dû frapper une monnaie de convention antérieure à celle de 1337.

J.-A. BL.

Le Gérant, F. FEUARDENT.

MONNAIES INÉDITES

D'ASIE MINEURE

(*Supplément à la numismatique des royaumes de Cappadoce, de Bithynie et de Pont*).

Pl. XIV

Depuis la publication de mon volume intitulé : *Trois royaumes de l'Asie Mineure, Cappadoce, Bithynie, Pont* (Paris, 1888), dont les différents chapitres avaient paru successivement dans la *Revue numismatique*, j'ai eu connaissance de plusieurs pièces intéressantes et nouvelles, appartenant aux trois séries étudiées dans cet ouvrage. Je crois le moment venu de les réunir dans un mémoire d'ensemble, qui pourra servir de supplément au petit *Corpus* dressé il y a trois ans ; j'y joindrai la rectification de quelques détails sur lesquels mes réflexions personnelles ou les observations de mes amis m'ont convaincu de l'inexactitude de mes opinions antérieures. Je tiens à remercier une fois de plus, et tout particulièrement, M. Waddington pour la complaisance avec laquelle il a fait profiter cet article, et par conséquent la science, des dernières acquisitions de son beau médaillier.

I

Période achéménide.

On sait qu'il existe une petite série de drachmes de poids persique, aux types de Sinope, avec des légendes en caractères araméens, représentant des noms de satrapes ou de dynastes locaux. Ces pièces, dont j'ai traité brièvement après MM. Waddington, Brandis et Six (*Trois royaumes*, p. 9-10), appartiennent probablement au milieu du iv^e siècle et s'échelonnent entre la drachme de Datame et celle d'Ariarathe I^{er}. Sur une d'elles, représentée jusqu'à présent par un exemplaire unique du Cabinet de Luynes (Bibliothèque nationale), se trouve une légende assez nette que le duc de Luynes lisait עבדסנב (*Abd Sinob*) et M. Waddington עבדמן (*Abdemon*)¹. Cette dernière lecture avait été d'autant plus volontiers admise que le nom *Abdemon* est celui d'un tyran bien connu de la ville de Kition en Chypre.

Un nouvel exemplaire de cette drachme, qui est récemment entrée dans la collection de M. Waddington et que j'ai fait dessiner, pl. XIV, 2^e, oblige de modifier la lecture de la légende. On constate, en effet, que les 4^e et 5^e lettres (en comptant à partir de

1. Duc de Luynes, *Numismatique des satrapies*, p. 65, pl. XII, 1; Waddington, *Mélanges*, I, 85; pl. VI, 5 (*Revue numismatique*, 1861, p. 4, pl. I, 5); Brandis, *Münzwesen in Vorderasien*, p. 427.

2. Poids 4 gr. 97 au lieu de 5 gr. 12 (pièce de Luynes). Cette différence s'explique par l'entaille profonde qu'on voit indiquée sur notre dessin. Les deux pièces ne sont pas d'ailleurs du même coin.

la droite), qu'on avait cru différentes, sont en réalité identiques et présentent l'une et l'autre trois dentelures à la partie supérieure : sur l'exemplaire du Cabinet de Luynes, la petite dentelure médiane du 5° caractère avait disparu par l'effet du frottement. Dans le même exemplaire, le 6° caractère était sorti presque entièrement du flan et en conséquence M. Waddington n'en avait pas tenu compte dans sa lecture. On voit maintenant que c'est un *vav*, et la légende entière devient עבדממו, *Abdammou*.

De l'aveu de tous les spécialistes que j'ai interrogés, ce nom propre ne correspond à aucune forme sémitique connue ; je ne vois pas non plus de nom iranien qui le rappelle même de loin. Mais il faut dire que, même abstraction faite de la vocalisation, qui est arbitraire, les valeurs que j'ai adoptées pour les différents caractères araméens ne sont pas toutes certaines. Pour l'*ain* et le *beth* il n'y a guère de doute possible (l'*ain*, en forme de V, n'apparaît pas entièrement sur notre exemplaire, mais il est complet sur celui du Cabinet de France). Quant au *daleth*, on pourrait tout aussi bien lire *resch*, la forme de ces deux lettres étant absolument identique dans l'écriture araméenne : le *resch* de la drachme d'Ariarathe a exactement la forme du prétendu *daleth* de notre pièce. Le 4° et le 5° caractère ont été généralement pris pour des *mem*, par analogie avec le *mem* phénicien ; mais à la rigueur ils pourraient être des *schin*, lettre dont la forme n'a pas encore été constatée dans l'alphabet monétaire araméen. Enfin, la dernière lettre que nous lisons *vav*, pourrait représenter un *noun* terminal.

On voit, en combinant ces diverses hypothèses, combien on obtient de lectures différentes, toutes également possibles : *Abdammou*, *Abdammon*, *Abdassou*, *Abdsasan*, *Abrammou*, *Abrassou*, etc. Quelques-unes de ces combinaisons rappellent des noms sémitiques connus; par exemple *Abdsasan* peut se comparer au nom *Abdsasam*, « serviteur des chevaux, » qui se rencontre sur plusieurs inscription phéniciennes (*C. I. Sem.*, I, 46, 49, 53, 93)¹. Mais il faut se méfier de la tentation de chercher dans notre légende un composé du radical sémitique עבד, « serviteur. » Le titulaire de cette médaille était sans doute un Perse ou un Paphlagonien, et pourquoi un Perse ou un Paphlagonien aurait-il porté un nom sémitique²? On est toujours trop enclin à conclure du caractère d'un alphabet à celui de la langue écrite dans cet alphabet; mais à ce compte les plus anciens Grecs auraient parlé le phénicien et les plus anciens Romains le grec!

Je ne quitterai pas ce sujet sans rappeler d'un mot un prétendu second exemplaire de notre médaille, cité par le duc de Luynes avec la mention : « de fabrication barbare, au Cabinet des Médailles³. » Cette pièce, actuellement classée aux fausses, paraît être en cuivre; la gravure et la forme de la tranche en sont également suspectes. La tête de la nymphe au droit est entourée d'un cercle perlé très

1. Je dois ces références à mon savant ami, M. Hartwig Derenbourg.

2. Parmi les noms probablement iraniens commençant avec *Abd*, je ne vois guère à signaler que *Abdisarès*, nom d'un dynaste arménien du III^e ou du II^e siècle, connu seulement par ses médailles.

3. Luynes, *op. cit.* et pl. XII, 2.

étroit. Au revers on ne déchiffre que les caractères 𐤊𐤎 . Au droit on remarque deux caractères 𐤌𐤐 qui figurent également dans le champ de quelques-unes des pièces d'Ariarathe I^{er} (*Trois Royaumes*, p. 26 et pl. IV, n° 1). Ces lettres sont ordinairement lues 𐤊𐤎 et M. Six les interprète trop ingénieusement *ām*, peuple. Il est cependant singulier que l'*ain* ait des formes différentes au droit et au revers de la même pièce. Pour expliquer cette particularité, on peut supposer que nous sommes en présence d'une date, mais si la valeur numérale de l'*ain* dans les monuments phéniciens est connue (20), il n'en est pas de même de celle du *mem*. De toute façon, on ne conçoit pas que la même date puisse figurer sur la drachme d'Ariarathe et sur le bronze d'Abd..... et c'est un motif de plus de suspecter l'authenticité de notre bronze¹.

II

Rois de Cappadoce.

J'ai donné à Ariarathe III (mort en 220 av. J.-C.) un bronze connu par deux exemplaires assez frustes, aux types de la tête coiffée d'un bonnet de cuir et de la Pallas, debout, armée d'une lance; légende $\text{ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ}$ (*Trois Royaumes*, p. 33, n° 6; pl. I, 6). On peut objecter à cette attribution que sur le tétradrachme de ce roi, la Pallas est représentée assise; la Pallas debout n'apparaît que sous le roi

¹. Il m'est venu à l'idée que les lettres 𐤊𐤎 pourraient représenter les lettres initiales du nom perse de la ville d'Amisus; des pièces frappées à Sinope auraient reçu l'estampille de cette dernière ville.

suisant, Ariarathe IV Eusèbe (220-163). Une récente acquisition de M. Waddington vient encore ébranler l'attribution de nos pièces. Il s'agit du bronze figuré à notre pl. XIV, n° 3, et qui représente au droit la tête d'un roi, coiffée du même casque ou bonnet conique en cuir (comparez les bronzes d'Ariaramne et d'Ariaos); au revers, la Pallas *Nicéphore* assise, appuyée contre son bouclier¹, dans un grènetis; légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ. Le revers de cette pièce est une réduction si fidèle de celui du tétradrachme d'Ariarathe III (*Trois Royaumes*, pl. I, 7), qu'il est difficile de ne pas attribuer les deux pièces au même prince. Il est vrai que sur le bronze le roi porte le casque au lieu du diadème; mais la même différence de coiffure s'observe entre les drachmes et les bronzes d'Ariarathe X Eusèbe Philadelphie, deux cents ans plus tard (*Trois Royaumes*, n° 22 et 27). Il semble que les pièces de bronze, destinées à la petite circulation locale, aient conservé plus longtemps la coiffure nationale, familière au peuple des campagnes. D'ailleurs il existe une ressemblance réelle entre les deux portraits du tétradrachme et du bronze; le rictus si caractéristique de la tête d'Ariarathe III se retrouve sur notre pièce et aurait dû être accusé plus énergiquement par l'artiste².

Quant au bronze n° 6, je ne sais plus trop qu'en faire. Peut-être, malgré l'absence de surnom et la substitution de la lance à la Niké, appartient-il à

1. Et non « contre son *égide* », comme je l'ai imprimé plusieurs fois par erreur dans les *Trois royaumes*.

2. Je n'ai malheureusement pu lui confier qu'une mauvaise empreinte au papier.


Ariarathe IV Eusèbe; mais les deux exemplaires connus sont si frustes qu'on ne peut comparer utilement les physionomies à celles du tétradrachme de ce roi : il faut se méfier du dessin trop joli publié dans la *Zeitschrift für Numismatik* (IV, 271).

Un dernier trait commun à nos deux bronzes et qui les distingue de toutes les autres pièces de la série cappadocienne, c'est que le portrait royal y est tourné vers la gauche et non vers la droite¹.

III

Rois de Bithynie.


Voici trois nouveaux tétradrachmes de Nicomède II Epiphane qui viennent s'ajouter au tableau dressé dans les *Trois Royaumes* (p. 124 suiv.).

1. Types et légende ordinaires. Pas de date. Monogramme  (Voir *Trois Royaumes*, pl. VII, 25). *Cabinet Waddington* (pl. XIV, n° 4).

2. Types et légende ordinaires. Année ΘMP (149). Pas de monogramme. *Cabinet Waddington*.

3. Type ordinaire, et, en outre, à gauche de la légende, une branche de palmier. Le portrait royal est entouré d'un filet composé alternativement

1. Je signale en note quelques additions et corrections de moindre importance à la série cappadocienne. J'ai rencontré dans le commerce un 3^e exemplaire du beau tétradrachme d'Ariarathe IV Eusèbe (*Trois Royaumes*, p. 35) et chez MM. Imhoof et Feuardent des exemplaires du tétradrachme n° 11 (Ariarathe Eusèbe Philopator I^{er}) identiques à celui du cabinet de France (p. 38, note 1; p. 40, note 2). Quelques menues erreurs chronologiques relatives aux derniers Ariarathe et à Ariobarzane I^{er} ont déjà été corrigées dans mon livre *Mithridate Eupator*. Il faut supprimer notamment la remarque inexacte de la p. 53 sur la date à laquelle les emblèmes bacchiques apparaissent sur les monnaies de Mithridate et de sa famille.

d'olives et de perles. Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΟΜΗΔΟΣ (*sic*). Monogramme  (voir *Trois Royaumes*, pl. IX, 28). Date ΦΡ (*sic*). *Ma collection. Cabinet Waddington. British Museum* (exemplaire publié par M. Wroth, *Numismatic chronicle*, 1891, p. 429, n° 26, pl. IV, 17¹).

De ces trois tétradrachmes, le plus intéressant est le n° 2 qui offre une date inédite, la plus ancienne qui figure et probablement qui puisse figurer sur les monnaies bithyniennes. Jusqu'à présent la plus ancienne date connue était l'an NP (150), correspondant à l'an 148/7 av. J.-C. La date ΘMP (149) correspond à l'an 149/8 av. J.-C. Or l'avènement de Nicomède II se place dans l'année consulaire 149 (Zonaras, IX, p. 465), et c'est de ce prince que date l'adoption de l'ère bithynienne ou du moins l'emploi de cette ère sur les médailles. Ce qui le prouve, c'est que pendant la première année, ou les premiers mois de son règne, Nicomède a encore frappé des tétradrachmes sans date. Les spécimens de ces émissions connus jusqu'à présent (*Trois Royaumes*, p. 124) étaient tous plus ou moins suspects; le magnifique tétradrachme n° 1 lève toutes les objections. La fabrique de cette

1. Le présent article était déjà sous presse quand M. Wroth m'a communiqué une lettre d'un collectionneur distingué de Bombay l'informant qu'il y a quelques années on a vendu à Bombay tout un stock de monnaies grecques, venant de Perse, entre autres deux exemplaires en argent de notre n° 3 et un en or. Cette dernière pièce étant visiblement fausse, M. Wroth se demande s'il n'en serait pas de même des exemplaires en argent. Je ne puis être de cette opinion; la pièce d'or a sans doute été coulée et il n'est pas impossible qu'un certain nombre des exemplaires en argent soient dans le même cas, mais il y a eu un coin antique et c'est l'essentiel.

pièce ne permet pas de douter qu'elle appartienne aux premières émissions de Nicomède ; le flan en est très aplati, la gravure soignée ; la physionomie juvénile du roi rappelle celle de Prusias II, son père ; enfin, ce qui est tout à fait décisif, le monogramme est le même que celui qui figure sur une drachme de Prusias II (*Trois Royaumes*, p. 108, n° 8 ; pl. V, n° 7), frappée par conséquent dans les derniers temps du règne. La marche suivie pour les inscriptions accessoires sur les monnaies bithyniennes paraît donc avoir été celle-ci : 1° Monogramme sans date (trois premiers rois, première émission de Nicomède II) ; 2° date sans monogramme (Nicomède II, an 149) ; 3° date et monogramme (Nicomède II et III à partir de l'an 150).

Le tétradrachme n° 3 a déjà été publié par M. Wroth, mais j'ai quelques corrections et observations à faire au sujet de sa notice. Cette pièce est remarquable à plusieurs titres : 1° par la faute d'orthographe de la légende, **NIKOMHΔOΣ** pour **NIKOMHΔOY** ; 2° par la forme bizarre du deuxième chiffre de la date ; 3° par le symbole accessoire de la palme ; 4° par le cercle d'olives et de perles.

En ce qui concerne d'abord la faute d'orthographe, M. Wroth l'explique par l'omission de l'Υ ; mais cette explication ne vaut rien, la forme invariable du génitif de *Νικουμήδης* sur les monnaies étant **NIKOMHΔOY** et non **NIKOMHΔOYΣ**. Il est beaucoup plus vraisemblable que le graveur du coin monétaire se servait, pour les lettres de la légende, de poinçons mobiles, et il aura ramassé un **Σ** au lieu

d'un Y, erreur d'autant plus facile que les deux poinçons devaient se trouver dans des casiers voisins. Il faut observer que les trois exemplaires connus de la pièce sont probablement du même coin : cela est certain pour le mien et celui du British Museum ; quant à celui de M. Waddington, je ne le connais que par ses notes.

M. Wroth lit la légende TP et il considère, sur la proposition de M. Waddington, le T comme une faute du graveur pour un Π ; mais cette faute me paraît d'autant moins vraisemblable que les monogrammes connus de l'année ΠP, qui sont au nombre de quatre (*Trois Royaumes*, pl. IX, n° 18-21), n'offrent aucune analogie avec celui de notre tétradrachme. Tout s'explique, au contraire, si l'on considère le deuxième chiffre de la date comme un ρ mal formé, avec une soufflure à droite de la tête. En effet, le cabinet de Berlin possède un tétradrachme de l'année ρP, aux types et à la légende ordinaires, mais avec le même monogramme que notre pièce. C'est la pièce décrite par M. de Sallet, *Das Königlich Münzscabinet*, n° 475, et que j'ai citée *Trois Royaumes*, p. 127, l. 6. Le monogramme est le n° 28 de ma planche IX. Par une faute d'impression dont je me suis aperçu trop tard, sur le tableau des variétés connues (p. 127) on a indiqué le monogramme 27 au lieu de 28 ; mais j'ai pu constater l'empreinte de la pièce de Berlin et j'ai pu conserver mon erreur. C'est un nouvel exemple de l'inconvénient qu'il y a à réunir les monogrammes sur une planche gravée à laquelle on renvoie dans le texte par des numéros ; la moindre distraction du copiste ou du typographe

peut entraîner d'irréremédiables confusions, et cette prétendue économie se résout en une dépense inutile de temps et d'*errata*.

L'année bithynienne 9P, c'est-à-dire 190, correspond à l'an 108/7 av. J.-C. On voudrait savoir quel évènement a pu justifier cette année-là, ou peut-être dans la deuxième moitié de cette année (car nous savons qu'il existe des pièces sans symbole accessoire), l'orgueilleuse adjonction d'une palme sur les monnaies de Nicomède II : la palme, comme le rappelait récemment M. Babelon¹, est, en effet, le symbole classique de la victoire, et quand elle apparaît tout à coup dans une série, on est en droit d'y chercher une signification historique. Le premier succès militaire de quelque importance dont fasse mention l'histoire de Nicomède est la conquête de la Paphlagonie, faite à frais communs avec le jeune Mithridate Eupator (Justin XXXVII, 4). Naguère encore, dans mon *Mithridate Eupator* (p. 95), je plaçais cet évènement, non sans d'expresses réserves, en l'an 104 av. J.-C. Le nouveau tétradrachme de Nicomède nous oblige, si je ne me trompe, à en reculer la date jusqu'en 107. Alors le voyage de Mithridate en Asie et en Bithynie et la naissance de son fils, qui précèdent immédiatement le traité avec Nicomède, se placent en 108 av. J.-C. et il devient très probable que le fils, né pendant l'absence du roi, mais dont la légitimité n'a pas été contestée, était le futur roi de Cappadoce Ariarathe IX, qui, lors de son avènement en 99 av. J. C., *était âgé de huit ans* (Justin, XXXVIII, 1).

1. *Rois de Syrie et d'Arménie*, p. CXXVII.

Il ne me reste plus qu'à expliquer le chapelet d'olives et de perles, ou *astragalos*¹, qui encadre la tête de Nicomède II. M. Wroth a déjà rapproché cet ornement de celui qui figure sur plusieurs médailles de Séleucides, et il est probable, en effet, que c'est aux Séleucides que Nicomède l'a emprunté, comme il leur avait précédemment emprunté l'usage des dates monétaires. Toutefois il faut signaler une différence entre l'*astragale* de Nicomède et celui des Séleucides : tandis que dans le premier chaque olive alterne avec une perle unique, dans le chapelet séleucidien et dans ceux qui en dérivent (monnaies de Camnascirès de Babylonie, de Diodotos de Bactriane, des villes syriennes) il y a toujours deux perles accouplées pour une olive ; sur le tétradrachme d'Ariarathe III de Cappadoce, au contraire, le chapelet paraît uniquement composé d'olives.

M. Babelon a écrit (*Rois de Syrie*, p. LXXVI) que dans la série séleucidienne cet ornement apparaît pour la première fois sur les monnaies du petit Antiochus, fils de Séleucus III (222 av. J.-C.), mais cette opinion est démentie non seulement par l'analogie des monnaies certainement plus anciennes de Diodotos, mais par un beau tétradrachme d'Antiochus Hiérax, dont j'ai fait récemment l'acquisition et que j'ai fait dessiner pl. XIV, n° 5. Ce tétradrachme présente déjà l'*astragalos* classique dans toute sa pureté. Il est encore remarquable : 1° par la ressemblance frappante du portrait avec celui de Séleucus

1. Sur le sens exact de ce mot, voir l'article *Astragalos* dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio.

Callinicus, frère d'Hiérax, soit que cette ressemblance existât réellement, soit que le graveur du tétradrachme ait simplement employé un coin de Séleucus¹; 2° par le monogramme (le n° 124 de la liste de M. Babelon), que je n'ai pas encore rencontré sur des pièces d'Hiérax, mais qui figure sur celles de son frère Séleucus (Babelon, nos 255 et 256; *British Museum, Seleucids*, p. 16, n° 5) et de ses neveux Séleucus III (Babelon, nos 296-298; *Seleucids*, p. 22, nos 1, 2, 6, 7, 13) et Antiochus le Grand (Babelon, nos 340-3; 397-400; 410; *Seleucids*, p. 25, n° 12; p. 26, n° 25; p. 28, nos 49-51). Nous avons là évidemment le nom d'un officier monétaire Εϋ... Υξ... ou mieux encore Ζεϋ(ξις) ou Ζεϋ(ξίππος), qui est resté en fonctions pendant une longue suite d'années.

Je ne dois pas omettre de rappeler que M. Babelon, à l'instar de Cavedoni, considère l'*astragalos* comme « une bandelette de laine avec des nœuds de distance en distance, détachée du réseau de cordelettes pareilles, qui recouvre l'omphalos sur lequel Apollon est assis » (sur le tétradrachme des Séleucides). Cette explication me paraît plus ingénieuse que plausible. Si elle était fondée, la prétendue bandelette affecterait sur les plus anciens exemplaires une forme irrégulière comme celle de tout ruban d'étoffe; mais au contraire, dès l'époque d'Antiochus Hiérax, on voit que le dessin en est parfaitement uniforme et en quelque sorte architectonique; c'est, en effet, à l'architecture, et en particulier à l'ordre ionique, qu'est emprunté cet ornement. Je ne serais

1. Je ne connais pas d'autre tétradrachme d'Hiérax où ce prince soit représenté avec des favoris aussi marqués.

pas étonné qu'on le rencontrât sur des monnaies de villes ioniennes au III^e siècle, d'où il aura passé sur celles d'Antiochus Hiérax, qui régna et vécut dans l'Asie Mineure. En tout cas, je me refuse à lui attribuer une valeur symbolique, pas plus qu'au grènetis (cercle perlé) ou à la couronne de feuillage qui devint à la mode plus tard¹.

IV

Rois de Pont

Dans la description du *troisième monnayage* de Mithridate Eupator, 88-85 av. J.-C. (*Trois Royaumes*,

1. On me permettra de rectifier à l'occasion de ces monnaies bithyniennes une erreur qui s'est glissée dans ma détermination de l'ère proconsulaire de Bithynie (*Trois Royaumes*, p. 143 suiv.). Je suis parti, comme tout le monde, de la date du gouvernement de Pansa. Ce gouvernement ne peut pas être postérieur à la fin de l'an 708 de Rome (46 av. J.-C.), où Pansa est signalé à Rome (Cic. *Ad fam.* VI, 12, 2), ni antérieur à la bataille de Pharsale, août 706/18. En avril 707/47, Pansa est auprès de Quintus Cicéron, c'est-à-dire en Syrie, dans l'état-major de César (*Ad Att.* XI, 14, 3); il n'a donc pas encore pris possession de son gouvernement, qui est administré, ainsi que toutes les provinces asiatiques, par Cn. Domitius Calvinus, le vaincu de Nicopolis. Pansa a donc été nommé gouverneur de Bithynie par César immédiatement après Zéla, août 707/47, et il est resté en fonctions jusqu'à la fin de l'été suivant, 708/46, où il rentra à Rome; son successeur est P. Furius Crassipès (*Ad fam.* XIII, 9). Ce n'est donc pas, comme je l'avais dit, l'an 706/7 de Rome (48/7 av. J.-C.) qui correspond à la date 236 inscrite sur les monnaies de Pansa, mais bien l'an 707/8 (47/6 av. J.-C.). Le point de départ de l'ère est donc (septembre) 282/1 av. J.-C., non 283/2. Cette date est d'ailleurs seule compatible avec celle qui est inscrite sur les premières monnaies de Carbon, 222; car alors 222 correspond à 61 av. J.-C. et c'est précisément cette année-là que furent désignés les successeurs de Pompée qui jusqu'alors avait réuni le gouvernement de toutes les provinces asiatiques (*Ad Att.* I, 13, 5). L'ère de 282/1 peut très bien, comme l'avait supposé M. Mommsen, se rattacher à la chute de Lysimaque qui paraît avoir eu lieu au commencement de 281, sept mois avant la mort de Séleucus I^{er}, Ol. 124, 4 (Eusèbe, éd. Schœne, I, p. 249). Je dois des remerciements à M. Ramsay pour avoir attiré mon attention sur mon erreur de calcul, quoique sa note sur la question (*Historical geography of Asia minor*, p. 440) ne soit pas irréprochable.. M. Imhoof a signalé une monnaie de Carbon frappée à Tios avec la date 224 (*Griech. Münzen*, p. 65).

p. 191 suiv.), j'ai omis de signaler les importants tétradrachmes découverts à Athènes, près du Dipylon, et déjà publiés (*Archäologische Zeitung*, 1875, p. 165). Ces pièces, au type du cerf, ont toutes le monogramme AE placé au dessous d'un A. A l'exergue on trouve une fois la lettre B, et deux fois les lettres Γ et Δ ¹.

Les tétradrachmes en question sont extrêmement difficiles à classer. D'une part, le type du cerf et la lettre numérale A paraissent les rattacher à la classe des monnaies *pergaméniennes* (classe D) dont elles n'ont cependant pas le monogramme caractéristique; d'autre part, si les lettres à l'exergue sont, comme tout semble l'indiquer, des marques de mois, elles sont incompatibles avec cette attribution; car les monnaies pergaméniennes n'ont pas de mois et, en outre, l'année A commençant en septembre 89 av. J.-C., les mois 2, 3 et 4 sont antérieurs à la conquête de l'Asie par Mithridate qui n'eut lieu qu'au printemps 88. Faut-il donc admettre que ces monnaies ont été frappées à Athènes même, pour la solde des troupes pontiques au service d'Aristion, et qu'on y a fait usage d'une ère spéciale, commençant, par exemple, en septembre 88? La frappe de ces monnaies aurait été interrompue par l'arrivée d'Archélaos qui émit des tétradrachmes sans date, aux types du Pégase. Je ne propose cette explication qu'avec beaucoup d'hésitation; elle me paraît cependant un peu moins mauvaise que celle que j'avais indiquée dans une note de *Mithridate Eupator* (p. 474) : je

1. Le second exemplaire avec Δ est une pièce cassée qui se trouvait chez M. Hoffmann en 1885 (renseignement de M. Imhoof-Blumer).

proposais de lire le monogramme EYMAXOY et plaçais la frappe de ces pièces en Galatie.

Je signale, en terminant, quelques additions moins importantes à mon catalogue.

Mithridate II (250-190). Tétradrachme. Monogrammes M et n° 4 (*Trois Royaumes*, pl. 12), lettre Λ . *Catalogue Dupré*, pl. II, n° 240.

Mithridate Eupator. An $\text{E}\Sigma$ (205), mois Γ . *Catalogue Lemmé*, n° 198.

An $\Gamma\Sigma$ (213), mois E . Dans le commerce, notes de M. Imhoof.

An $\text{C}\Gamma\Sigma$ (216), mois IA , avec une variété du monogramme 17. Même provenance.

An $\Delta\text{K}\Sigma$ (224), mois B , mêmes monogrammes que ceux du mois Γ . Cabinet Wunderly¹.

APPENDICE

J'ai utilisé l'espace resté disponible sur la planche XIV pour faire reproduire (n° 1) un quart de statère en or de Phintias, tyran d'Agrigente et autres lieux (III^e siècle av. J.-C.) Le type et la légende du revers (sanglier courant, $\text{B}\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega\Sigma \Phi\text{I}\text{N}\text{T}\text{I}\Lambda$) sont identiques à ceux des bronzes connus de ce tyran, dont la meil-

1. M. Imhoof a récemment proposé (*Griechische Münzen*, p. 37 suiv.) de reconnaître le portrait de Mithridate Eupator dans la tête coiffée d'un casque de cuir qui figure sur divers bronzes d'Amisos et d'autres villes pontiques. Cette opinion me paraît admissible pour la pièce au Pégase (pl. III, 4 et IV, 12), mais non pas pour les pièces au carquois (III, 1-3) ou à l'étoile (III, 7-11); la tête de ces monnaies est plutôt celle de Mithridate II. Pendant la minorité d'Eupator, les émissions eurent lieu au nom et à l'effigie de sa mère Laodice.

leure liste a été donnée par Salinas, *Le monete delle antiche città di Sicilia* (Palerme, 1867), p. 36, nos 351-355 (pl. XIII, 34-35). Le type du droit (génie ailé) est différent et indistinct. La légende du droit est singulièrement distribuée. On pourrait tenter de la restituer ainsi :

KA (μ) -

API -

N (εωv)

Il n'est pas impossible que Phintias ait étendu sa domination sur Camarina et frappé des pièces d'or comme Agathocle, Hicétas, etc., mais l'absence de pièces d'argent a lieu d'étonner. En outre, la légende du droit est suspecte, le sanglier, d'un mauvais style, très inférieur à celui des bronzes. Je ne voudrais pas assurer que cette pièce est fausse, mais je ne voudrais pas non plus en garantir l'authenticité. Je l'ai tenue entre les mains à Constantinople sans avoir le temps de la peser, mais j'en ai pris une bonne empreinte dont mon dessin est la reproduction exacte. C'est aux experts de décider.

MONNAIE INÉDITE DE DÉJOTARUS PHILADELPHÉ
DERNIER ROI DE PAPHLAGONIE

On ne connaissait jusqu'à présent d'autre monnaie des rois de Paphlagonie que les petits et moyens bronzes avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΛΑΙΜΕΝΟΥ

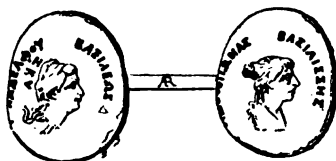
ΕΥΡΓΕΤΟΥ. Les monnaies sont d'un bon style et d'une exécution soignée; leurs types (tête d'Héraclès et massue, tête de bœuf et caducée) n'ont pas encore été expliqués¹. Les auteurs les plus récents (MM. Imhoof, Head et Wroth) attribuent ces bronzes à un fils de Nicomède II de Bithynie, que son père plaça sur le trône de Paphlagonie vers l'an 105 av. J.-C., en lui faisant prendre le nom de Pylémène (Justin, XXXVII, 4); mais il est plus probable qu'ils appartiennent à un Pylémène antérieur, le roi qui vint au secours des Romains dans la guerre d'Aristonic en 130 av. J.-C. (Eutrope IV, 20). Le surnom Evergète était fort à la mode vers cette époque : on le trouve porté par tous les rois de Pergame (sur les inscriptions), par Nicomède II (chez Licinianus), par Mithridate III, et comme ce dernier prince fut adopté par Pylémène dans son testament (Justin XXXVIII, 5), j'incline à croire que c'est à cette occasion qu'il échangea les surnoms de Philopator Philadelphe, qu'il avait portés jusque là, contre celui d'Evergète.

Les bronzes de Pylémène Evergète, à quelque roi qu'il faille les attribuer, n'offrent aucun intérêt iconographique². Il n'en est pas de même de la pièce suivante que je suis heureux de publier pour la première fois, et que je connais par une empreinte dont

1. Voir Eckhel, II, 394-5; Mionnet, II, 408, et *Suppl.* IV, 585; Wroth, *Cat. Brit. Mus.* (Pontus, etc.), p. 103, pl. XXIII, 11-12. Une dissertation spéciale par Seb. Faeschius (Bâle, 1680, in 4°) a été reproduite dans le *Thesaurus de Gronovius* (IX, 1601) et les *Recherches curieuses d'antiquité* de Spon, p. 307-25. Héraclès et le taureau se retrouvent sur les monnaies de Gangra.

2. La prétendue « tête de roi » d'Eckhel et de Mionnet est en réalité une tête d'Héraclès.

je dois la communication à mon ami, M. Ernest Babelon :



« Tête de roi, à droite. Les traits sont jeunes ; les cheveux longs, retenus par un bandeau, aux bouts flottants. Légende circulaire : [ΦΙ]ΛΑΔΕΛΦΟΥ — ΒΑΣΙΛΕΩΣ Δ (? caractère indistinct). Derrière la tête, vis à vis et en sens inverse du mot Φιλδέλφου, les lettres ΙΚΥ.

℞. Tête de reine, à droite ; le nez busqué, l'œil rond et à fleur de tête ; la chevelure, retenue par un diadème, est nouée en *crobyle* derrière la tête ; traces de vêtement à la naissance du cou. Légende circulaire : [ΑΔΟΒΟ]ΓΙΩΝΑΣ — ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ (les cinq premières lettres ne sont conservées qu'à leur partie inférieure).

℞. Drachme. »

Cette pièce remarquable intéresse à la fois l'histoire de la Galatie et celle de la Paphlagonie : le roi qui l'a frappée régnait, en effet, sur ce dernier royaume, mais il était, ainsi que sa femme, d'origine galate. Il ne sera donc pas hors de propos de donner ici quelques indications précises sur l'histoire et la généalogie des dynasties de ces deux pays, pendant le dernier siècle de leur indépendance ¹.

1. Il n'existe pas de monographie sur la Paphlagonie ; sur les Galates, j'ai consulté avec fruit Van Gelder, *De Gallis in Græcia et Asia* (Amsterdam,

I

La Galatie, après être restée longtemps morcelée entre un grand nombre de dynastes ou *tétrarques* — douze, suivant Strabon (XII, 5, 1), soit quatre pour chacun des trois peuples qui composaient la confédération, — vit sa constitution singulièrement simplifiée en 86 av. J.-C. par le massacre général des tétrarques auquel procéda Mithridate Eupator. Il n'échappa à la boucherie, suivant Appien (*Mith.* 46), que trois tétrarques¹, qui réussirent peu après à chasser du pays le satrape pontique, Eumaque. En 73, Mithridate fait de nouveau occuper la Galatie par Eumaque, mais celui-ci est bientôt expulsé par le tétrarque Déjotarus qui reste jusqu'à la fin de la guerre l'allié dévoué et utile des Romains. La guerre finit, en 64 ou en 62 av. J.-C., Pompée restitua la Galatie aux tétrarques héréditaires (Appien, *Mith.* 114; Strabon, XII, 3, 1). D'après Strabon (XII, 5, 1), ils étaient au nombre de *trois* : καθ' ἡμᾶς ...εἰς τρεῖς...ἦχεν ἡ δυναστεία²; d'après Appien (*Syr.* 50), ils étaient *quatre* : Γαλατῶν τῶν ἐν Ἀσίᾳ τοῖς ΤΕΤΣΑΡΣΙ δυνάσταις ἐβεβαίωσε τὰς τετραρχίας συμμαχήσασιν οἱ κατὰ Μιθριδῆτου. Le témoignage de

1888) et Niese, *Galatien und seine Tetrarchen* dans le *Rheinisches Museum*, XXXVIII, 583 suiv.

1. Niese suspecte ce chiffre. Aux trois tétrarques d'Appien il faut ajouter le jeune Bépoltan qui fut épargné par Mithridate à cause de sa beauté (Plut. *De virt. mul.* 46). On remarque que, dès l'époque de Manlius (189), chacune des trois nations, suivant Tite-Live, avait un *regulus* unique : cette institution était peut-être spéciale au temps de guerre.

2. Καθ' ἡμᾶς, chez Strabon, signifie l'époque de sa naissance (vers 63 av. J.-C.). Cp. Niese, *loc. cit.*, p. 567.

Strabon est à *priori* préférable à celui d'Appien et l'on peut soupçonner que ce dernier auteur s'est laissé induire en erreur par une fausse interprétation du mot *tétrarque*. Toutefois, pour trancher définitivement la question, il est bon de passer en revue les différents tétrarques dont les noms nous ont été transmis pour cette époque par les textes. Commençons par le plus célèbre de tous :

1° *Déjotarus*, tétrarque des Tolistoboïens (Strabon, XII, 3, 13). Le nom de son père, qui était tétrarque comme lui, nous est fourni par une inscription athénienne (C. I. A. III, 544) qui doit dater des dernières années de sa vie (44-41 av. J. C.).

ὁ δὴ μ] ΟΣ
 ΔΗΙΟΤ[αρων Δομ] ΝΟΡΙΓΟΣ
 Γ]ΑΥ[ατῶν βασιλέα ἀρετῆς
 ἔνεχα]

Déjotarus doit être né vers 130 av. J.-C., car, à l'époque de sa mort (41 av. J.-C.), il était *ὑπεργήρως* (Dion, XLVII, 24) et déjà à la bataille de Pharsale, il devait se faire hisser à cheval. Il est probablement un des trois tétrarques échappés au massacre de l'an 86, car Cicéron parle des services qu'il rendit déjà à Sylla et à Muréna (*Phil.* XI, 13, 33). A la fin de la guerre mithridatique, Déjotarus reçut de Pompée, outre sa tétrarchie héréditaire, la Petite Arménie et les territoires limitrophes, avec plusieurs parcelles du Pont proprement dit, et le titre de roi¹. (Strabon

1. La résidence de Déjotarus en Arménie paraît avoir été Sintoion (Etienne de Byzance : Σίντοιον, πρόριον Ἀρμενίας, κτίσμα Γαλατῶν); en

XII, 3, 13; *Bell. alex.* 66.) Ce titre lui fut confirmé officiellement par le Sénat en 59 et par la loi Clodia en 58. En 47, lorsque César, à son retour d'Égypte, passa par l'Asie Mineure, il trouva Déjotarus en possession de presque toute la Galatie (*Galatiæ poene totius*, *Bell. alex.* 67), mais les autres tétrarques, qu'il avait dépossédés, portèrent plainte et César fit droit en partie à leurs réclamations. S'il laissa à Déjotarus le titre royal et sa tétrarchie héréditaire des Tolisto-boëns, il lui enleva la Petite Arménie, qu'il donna à la Cappadoce, et la tétrarchie des Trocmes qu'il attribua à Mithridate de Pergame (*Cic. De divin.* I, 15, 26; II, 37, 79, etc.). En octobre 45, Déjotarus, accusé devant César par son petit-fils Castor, fut défendu par Cicéron. Aussitôt après la mort du dictateur (mars 44), il se remit en possession de tous ses anciens États, en y ajoutant, comme nous le verrons tout à l'heure, la tétrarchie de son gendre Castor (Tectosages). Cette usurpation fut confirmée par Marc Antoine, qui déterra, à prix d'argent, un prétendu décret, trouvé dans les papiers de César, réintégrant Déjotarus dans tous ses domaines (*Cic. Phil.* II, 37, 95). Déjotarus est mentionné pour la dernière fois en 42 av. J.-C., il mourut l'année suivante (41).

Les monnaies de Déjotarus¹ sont des bronzes aux types de la Victoire et de l'aigle; ce dernier emblème pourrait faire allusion à l'habitude qu'avait

Galatie c'était Bloucion (Strabon XII, 5, 2; *Cic. Pro rege Dejotaro*, VII, 21, où les mss. ont *Luceium*).

1. Mionnet, IV, 406; *Zeitschrift für Numismatik*, 1885, p. 371.

Déjotarus de consulter les auspices, en particulier le vol des aigles (Cic. *De divin.* I, XV, 26). La légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΙΟΤΑΡΟΥ prouve que ces pièces n'ont pu être frappées qu'après l'an 59 av. J.-C.

La femme de Déjotarus, Stratonice, était stérile, mais il prit, avec son consentement, une concubine, Electre, qui lui donna *plusieurs enfants* (Plut. *De virt. mul.* et *Cat. min.*, 15); nous ne connaissons avec certitude que deux de ces enfants : une fille mariée à Castor Tarcondarius et que son père fit mourir (vers 44¹), et un fils, *Déjotarus II*, qu'il avait désigné pour son héritier et qui reçut du Sénat, avant 51 av. J.-C. (Cic. *Ad Att.* V, 17, 3), le titre de roi. En 50, il fut fiancé à la fille d'Artavasde, roi d'Arménie (*Ad Att.* V, 21, 2), mais nous ne savons pas si le mariage fut consommé. Déjotarus II, qui vivait encore en 43 (Cic. *Phil.* XI, 12, 31; 13, 33), paraît être mort avant son père; en tous les cas, il ne lui succéda pas.

2° *Brogitarus* était tétrarque des Trocmes, comme nous l'apprend avec certitude l'inscription suivante découverte à Ægae².

Ο ΔΗΜΟΣ ΒΡΟΓΙΤΑΡΟΝ ΔΗΙΟΤΑΡΟΥ
ΓΑΛΑΤΩΝ ΤΡΟΚΜΩΝ ΤΕΤΡΑΡΧΗΝ
ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΑ ΚΑΙ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΤΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΝ

On voit que son père s'appelait Déjotarus; il ne doit pas être confondu avec Déjotarus le Tolisto-boïen. Brogitarus obtint de Pompée, en 64 ou 62,

1. Plut. *De Contrad. stoicorum*, 32 (p. 1283 Didot), parle de « plusieurs enfants » que Déjotarus aurait mis à mort pour empêcher le morcellement de son héritage.

2. G. Hirschfeld, *Bullettino dell' Istituto*, 1873, p. 227; *Hermes*, XIV, 474,

avec sa tétrarchie héréditaire, la forteresse de Mithridation, détachée du Pont ¹. En 58, Clodius, qui lui avait prêté de l'argent, lui fit décerner, par une loi tribunitienne, le titre de roi et la grande prêtrise de Pessinonte ; il en chassa l'ancien titulaire, mais il ne tarda pas (avant 56) à en être chassé à son tour par Déjotarus le Tolistoboïen ².

Brogitarus avait une sœur, Adobogiona, qui est mentionnée dans l'inscription suivante découverte à Lesbos ³.

Ο ΔΑΜΟΣ

ΑΔ|ΟΒΟΓΙΩΝΑΝ ΔΗΙΟΤΑΡΩ ΕΥΕΡΓΕΤΗΚΟΙΣΑΝ
ΤΑΝ ΠΟΛΙΝ ΠΟΛΛΑ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΑ ΑΡΕΤΑΣ ΕΝΕΚΑ
Κ|ΑΙ ΕΥΝΟΙΑΣ ΤΑΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΑΝ (pour *éαυτόν*).

Il ne peut s'agir d'une fille de Déjotarus le Tolistoboïen ; autrement il y aurait βσιλιέως Δηιοτάρω. D'ailleurs cette Adobogiona est mentionnée par Strabon (XIII, 4, 3), comme « issue d'une famille de tétrarques ». Elle avait épousé un citoyen considéré de Pergame, Ménodote, et eut pour fils Mithridate de Pergame ; mais ce fils passait généralement pour un bâtard de Mithridate Eupator.

On croit d'ordinaire que Brogitarus épousa une fille de Déjotarus le Tolistoboïen ; mais cette opinion repose sur un texte de Cicéron dont l'interprétation n'est malheureusement pas certaine ⁴.

1. Strabon, XII, 5, 2 où les mss. ont Βογοδιαταρω.

2. Cic. *Pro Sestio*, XXVI, 56 ; *De harusp. resp.* XIII, 28-9 ; XXVII, 59.

3. Conze, *Reise auf der Insel Lesbos*, p. 19, et mieux G. Hirschfeld, *Hermes*, XIV, 474.

4. Cic. *De harusp. resp.* XIII, 29. Après avoir tracé un parallèle entre Déjotarus et Brogitarus, très outrageant pour ce dernier, Cicéron rappelle que Déjotarus a chassé Brogitarus de Pessinonte « pour purifier le temple souillé par ce sacrilège », et qu'à la différence de son rival il n'a jamais

Brogitarus est mentionné pour la dernière fois en 55 av. J.-C. (Cic. *Ad Quintum fr.* II, 9, 2). Il doit être mort peu après, car en 47 nous apprenons que Déjotarus était depuis quelques années (*paucis annis*) en possession de la tétrarchie des Trocmes (*Bell. alex.* 78).

La monnaie unique de Brogitarus — un tétradrachme frappé à Tavium, aux types de l'aigle et de la tête de Zeus¹ — porte la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΡΟΓΙΤΑΡΟΥ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ avec la date regnale Γ (6) en exergue. Si Brogitarus comptait ses années de règne à partir de la reconnaissance de son titre par le peuple romain (58 av. J.-C.), ce tétradrachme obligerait à descendre la date de sa mort au moins jusqu'à l'an 53; mais il est possible qu'il les comptât à partir de son avènement effectif (64 ou 62 av. J.-C.) auquel cas le tétradrachme ne fournit aucun renseignement chronologique.

3° *Mithridate de Pergame*, dont il vient d'être question, était, par sa mère Adobogiona, le neveu de Brogitarus. Il doit être né vers 87 ou 86, époque du séjour de Mithridate Eupator à Pergame. En 47, César, qui lui devait la vie, lui restitua la tétrarchie des Trocmes sur laquelle il avait des droits héréditaires, *jure gentis et cognationis* (*Bell. alex.* 78), et dont Déjotarus s'était emparé². Ceci prouve que Bro-

voulu donner d'argent à Clodius : *mauultque generum suum munere tuo quam illud sanum antiquitate religionis carere*. Mais ce gener, au lieu de Brogitarus, ne serait-il pas peut-être Castor, auquel Déjotarus aurait désiré assurer la grande prêtrise de Pessinonte, pourvu qu'il ne lui en coûtât rien ?

1. Monnet IV, 405, n° 12 (*Suppl.* VII, pl. XIII, 3); Luynes, *Rev. numism.*, 1845, p. 264. La pièce est au Cabinet des médailles (exposition).

2. Cf. Cic. *Phil.* II, 37, 94; *De divin.* II, 37, 79; Strab. XIII, 4, 3.

gitarus n'avait point laissé d'héritier direct. En même temps que cette tétrarchie, Mithridate reçut l'investiture de tous les Etats de Pharnace, Colchide, Bosphore, etc. Il paraît avoir réussi à s'emparer de la Colchide¹, mais il échoua dans sa tentative de conquérir le Bosphore et fut tué par l'usurpateur Asandre, vers 45 av. J.-C. On a déjà vu que Déjotarus profita de sa mort et de celle de son protecteur pour ressaisir la tétrarchie des Trocmes.

4° *Castor* est appelé par Strabon (XII, 5, 3) *Castor le Saocondarien* (Καστόρος τοῦ Σαωνονδαρίου), par César (*Bell. civ.* III, 4) *Tarcondarius Castor*. Cette dernière leçon paraît préférable, quoique le nom de *Tarcondarius* n'ait pas une physionomie galate. Il rappelle certains noms ciliciens (Ταρχόνδημος, Ταρχονδίμοτος) et les Ταρχονδαρεῖς, tribu de Mylasa (C. I. G. II, 2694). D'après Cicéron (*Pro rege Dejotaro*, XI, 30), *Castor* aurait été d'origine très obscure — *abjectam et obscuram* — et devait toute son élévation à son beau-frère Déjotarus; mais il ne faut recevoir ces renseignements d'avocat que sous bénéfice d'inventaire. En tout cas on ne saurait accepter l'opinion de Suidas qui identifie *Castor*, « gendre du sénateur (*sic*) Déjotarus, » avec le chroniqueur *Castor* de Rhodes ou de Phanagorie. Il y a ici trois personnages à distinguer : 1° *Castor le Galate*, gendre de Déjotarus, 2° *Castor le chroniqueur*, né ou établi à Rhodes; 3° *Castor de Phanagorie*, qui donna le signal de la révolution où périt Mithridate Eupator

1. Strabon, XI, 2, 17.

(Appien, *Mith.* 108), et reçut en récompense, de Pompée, le titre d'ami du peuple romain (ib. 114). A la rigueur, les deux derniers personnages peuvent être identiques et l'on peut alléguer à l'appui de cette opinion que la *Chronique* de Castor s'arrêtait au triomphe de Pompée, en 61 av. J.-C (fr. 12 et 19, Müller, à la suite de l'Hérodote Didot). Mais quant à confondre l'un ou l'autre de ces deux Castors avec le tétrarque du même nom, comme l'ont fait Clinton et d'autres, c'est ce qui est inadmissible. Sans parler des raisons intrinsèques et morales qui s'y opposent, il suffit de faire observer que Castor de Phanagorie, sujet de Mithridate, n'aurait pas pu épouser, du vivant de son maître, la fille de Déjotarus, ennemi invétéré de celui-ci. Si donc le tétrarque était identique avec le Phanagorien, son mariage se placerait au plus tôt en 63 av. J.-C., et la naissance de son fils Castor II en 62; mais nous savons que ce fils sert en qualité de soldat sous Cicéron, l'an 51 av. J.-C. (*Pro rege Dejotaro*, X, 28), et qu'il commandait le contingent de son père dans l'armée de Pompée à Pharsale, en 48 (*Bell. civ.*, III, 4) : il y a donc là une incompatibilité chronologique et Suidas s'est laissé tromper par l'homonymie.

Castor possédait certainement une souveraineté indépendante en Galatie, puisqu'il envoya, de concert avec Domnilaüs, 300 cavaliers auxiliaires à l'armée de Pompée (César, *loc. cit.*); où était le siège de cette souveraineté? c'est ce que personne ne nous apprend d'une façon positive. Tout ce que ne nous savons, c'est que la résidence de Castor était *Gor-*

béous (Strabon XII, 5, 3); or les itinéraires romains placent cette ville sur la route d'Ancyre à Archélaïs, à 20 ou 24 milles d'Ancyre, par conséquent dans le pays des Tectosages¹. On en a conclu, non sans vraisemblance, que Castor était tétrarque des Tectosages (ou du moins d'une partie de ce peuple).

On a vu que Castor épousa une fille de Déjotarus; ce mariage, à en juger par l'âge de cette fille et celui du fils aîné de Castor, doit avoir eu lieu vers 70 av. J.-C.². En 48 Castor était déjà vieux ou cassé, puisqu'il ne se rendit pas lui-même au camp de Pompée. Le beau-père et le gendre étaient d'ailleurs en très mauvaise intelligence et leur animosité éclata dans l'accusation de meurtre que Castor II porta contre son aïeul, devant César, en octobre 45. Peu après Déjotarus se vengea en égorgeant son gendre et sa fille dans leur résidence de Gorbéous qu'il rasa jusqu'au sol (Strabon, *loc. cit.*). Cet événement se place *après* le procès criminel, et non pas avant, comme l'a soutenu M. Niese. En effet, nous avons sur ce point : 1° le témoignage de Suidas, que M. Niese a mal compris³; 2° celui du scoliaste de Cicéron (*Scol. Gronov.* p. 421 Orelli : *gener misit qui*

1. Cp. Ramsay, *Historical geography of Asia Minor*, p. 255, qui identifie Gorbéous avec *Beinam*. A première vue le texte de Strabon semblerait placer Gorbéous sur le Sangarius, c'est-à-dire chez les Tolistoboïens; mais il n'y a là qu'une rédaction vicieuse. Strabon veut simplement dire que Gorbéous était une ancienne ville phrygienne, comme les villes du Sangarius.

2. D'après Plutarque, Déjotarus eut ses enfants d'une captive grecque; il ne peut guère s'agir que d'une prisonnière faite dans la guerre mithridatique, après 86. Sa fille n'a donc guère pu se marier avant 70.

3. Ἰνίμας δὲ οὗτος Διοτάρου τοῦ συγχετικῶς θυγατέρα ἀνηρέθη ὑπ' αὐτοῦ ἅμα τῇ γυναικί, διότι (parce que) αὐτὸν Καίσαρ διέβαλεν.

accusarent Dejotarum) ; 3° enfin le témoignage indirect de Cicéron lui-même, qui, à plusieurs reprises, en s'adressant au jeune Castor, se sert d'expressions au pluriel (*vestra domus, vestra fortuna, etc.*) qui impliquent l'existence du père. D'ailleurs, comment supposer que Déjotarus, déjà très mal vu de César, aurait eu l'audace de commettre, à visage découvert, un crime pareil du vivant du dictateur ? et comment Cicéron, après cela, aurait-il eu l'impudence de reprocher à Castor II « de n'être pas le soutien de la vieillesse de son aïeul » ? Au contraire, dans la période troublée qui suivit les ides de mars, le crime de Déjotarus dut passer presque inaperçu ; il profita de l'occasion pour mettre la main à la fois sur la tétrarchie des Trocmes et sur celle des Tectosages, et c'est alors qu'il put s'intituler réellement, comme l'appelle l'inscription d'Athènes, « roi des Galates. »

5° *Domnilaüs* n'est mentionné que dans le texte déjà cité de César, conjointement avec Castor : *CCC (equites) Tarcondarius Castor et Domnilaus ex Gallograecia dederant; horum alter (Domnilaus) una venerat, alter filium miserat* (*Bell. civ. III, 4*). On a voulu, très à tort, corriger *Domnilaus* en *Donnilaus* ou *Dorylaus* (nom qu'on s'imaginait retrouver à la fin du *Pro rege Dejotaro*). Il n'est pas douteux que M. Niese n'ait vu juste en identifiant le *Domnilaus* de César avec le tétrarque Domneclius, Δομνέκλειος, de Strabon (XII, 3, 6). Le fils de ce Δομνέκλειος, Adiatrix, reçut d'Antoine (sans doute en 41) une partie du territoire d'Héraclée et massacra tous les

colons romains, en punition de quoi il fut mis à mort par Auguste après Actium (31 av. J.-C.). Son fils aîné avait été condamné à périr avec lui et il se livra alors un beau combat de générosité entre ses deux fils, dont chacun voulait se faire passer pour l'aîné. Le survivant, l'aîné Δύτευτος (c'est-à-dire, suivant l'ingénieuse conjecture de M. Van Gelder, Βιτυτος) obtint d'Auguste la grande prêtrise de Comana, qu'il détenait encore, ce semble, au moment où Strabon écrivait son XII^e livre, en 19 après J.-C. (Strabon XII, 3, 35 et 37.)¹

Pour revenir à Domnilaus ou Δομνέκλειος, on voit que ce personnage était tétrarque effectif en 48 av. J.-C., époque de la bataille de Pharsale. Mais de quelle partie du territoire Galate ? C'est ce que nous ignorons. M. Niese fait de lui le fils et successeur de Brogitarus et suppose qu'il périt à la bataille de Pharsale, ce qui permit à Déjotarus de confisquer sa principauté. Mais cette hypothèse est peu admissible, car : 1^o d'après César, Déjotarus, en 47, était déjà maître du pays des Trocmes depuis plusieurs années ; 2^o Domnéclius ayant laissé un fils (Adiatorix), César n'aurait guère pu, en 47, écarter ses titres pour donner sa tétrarchie à Mithridate de Pergame. Ce qui complique encore la question, c'est que notre Adiatorix, ou du moins un Adiatorix, est mentionné par Cicéron en 50 (*Ad famil.* II, 12, 2) : c'est le personnage auquel il s'adresse de la part de Cœlius pour lui pro-

1. Outre ces deux fils, Adiatorix paraît avoir laissé une fille qui est mentionnée dans une inscription éphésienne (*Collection of greek inscriptions in the British Museum, Ephesus, n° 558*).

curer des panthères ; et le texte indique que, pour arriver chez lui, il fallait passer par Pessinonte¹. Faut-il en conclure qu'Adiatorix était grand-prêtre de Pessinonte ? est-il le frère ou le fils du Domnéclius de Strabon ? celui-ci régnait-il peut-être sur une partie des Tectosages, celle où se trouvait la ville d'Ancyre ? autant de problèmes auxquels il me paraît impossible de donner une réponse positive dans l'état des documents.

6° *Atéporix*, également d'une famille de tétrarques, obtint, suivant Strabon (sans doute d'Antoine), une partie du territoire de Zéla (Strabon XII, 3, 37). Il était déjà mort en 19 après J.-C. et les Romains avaient hérité de sa part. Son fils *Albiorix* paraît mentionné sur une inscription d'Ancyre (C. I. G. III, 4039). On ignore absolument à quelle famille appartenaient ces personnages.

Résumons en quelques dates l'histoire des familles des tétrarques galates depuis la fin des guerres de Mithridate.

En 64, Pompée partage la Galatie entre trois tétrarques principaux : Déjotarus (Tolistobœiens), Brogitarus (Trocmes) et probablement Castor (Tectosages). Déjotarus et Brogitarus obtiennent bientôt le titre de rois.

Vers 53, Brogitarus disparaît ; Déjotarus s'empare de la tétrarchie des Trocmes.

En 48, à la bataille de Pharsale, *trois* tétrarques

1. *Diogenes tuus, homo modestus, a me cum Philone Pessinunta discessit.* (Cette leçon est préférable à *Pessinunte* de quelques manuscrits ; Cicéron ne passa jamais à Pessinonte qui n'était ni dans la province d'Asie, ni dans la sienne.)

sont présents ou représentés : Déjotarus, Domnilaus, Castor. Après cette date, il n'est plus question de Domnilaus.

En 47, César enlève à Déjotarus la tétrarchie des Trocmes pour la donner à Mithridate de Pergame, neveu de Brogitarus. En 45, Mithridate de Pergame et Castor sont tués, Déjotarus s'empare de leurs tétrarchies et prend le titre de « roi de Galatie ». Il meurt en 41 av. J.-C.

Ainsi se rectifie et se précise le sommaire concis de Strabon (XII, 5, 1) : « La Galatie, après avoir été longtemps divisée en douze tétrarchies, ne forma plus, vers mon temps, que trois Etats, puis deux, puis enfin un seul, dont le roi fut Déjotarus. »

II

La mort de Déjotarus marque, pour ainsi dire, le confluent des destinées de la Galatie et de la Paphlagonie. Il faut donc reprendre d'un peu plus haut l'histoire de ce dernier royaume.

Au II^e siècle avant notre ère, la Paphlagonie, — et par là il faut entendre la région méditerranéenne, comprise entre la chaîne côtière et la frontière de Galatie, à l'exclusion du district littoral — la Paphlagonie avait une dynastie nationale, dont le dernier roi est ce Pylémène mentionné plus haut, qui légua ses Etats à son voisin Mithridate Evergète de Pont (entre 130 et 121 av. J.-C.). Mithridate Eupator tâcha de faire valoir ses droits héréditaires sur ce royaume tombé dans l'anarchie; à cet effet,

il s'entendit avec Nicomède II de Bithynie, et les deux alliés conquirent et se partagèrent la Paphlagonie (vers 107 av. J.-C.). Nicomède installa dans sa part du royaume un de ses fils, à qui il fit prendre le nom de Pylémène, mais le sénat romain, après de longues négociations, obligea les deux rois à évacuer leur conquête et proclama la « liberté » des Paphlagoniens, c'est-à-dire l'abolition de toute souveraineté royale (95). On voit donc qu'Eutrope et ses copistes¹ ont tort de mentionner en Paphlagonie, au moment de l'invasion pontique (88 av. J.-C.), un roi Pylémène « allié du peuple romain » ; ce prétendu Pylémène n'est nommé ni dans le récit très détaillé d'Appien, ni dans les conditions du traité de Dardanus (85) qui arracha, pour la seconde fois, la Paphlagonie à Mithridate ; il ne faut surtout pas songer au pseudo-Pylémène, fils de Nicomède II, car nous savons par Licinianus que Nicomède en mourant ne laissa que deux fils, Nicomède III et Socrate ; or, en 88, Nicomède III était roi de Bithynie et Socrate mort. A cette époque donc, la Paphlagonie était en république, ou plutôt dans l'anarchie. Elle y resta pendant vingt ans². Reconquise en 73 par Mithridate, elle lui fut enlevée de nouveau par les victoires de Lucullus, et en 64, lorsque Pompée procéda à l'organisation provisoire de l'Asie Mineure, il donna, dit Strabon (XII, 3, 1), la Paphlagonie intérieure aux descendants de Pylémène, τοῖς ἀπὸ Πυλαμίνου.

1. Eutrope V, 5 ; Orose VI, 2, 2 ; S. Rufus, c. 11.

2. L'hypothèse de Mommsen (*Zeitschrift für Num.* XV, 217) que la Paphlagonie fut, en 85, érigée en royaume au profit d'un fils de Mithridate, est dénuée de fondement.

Eutrope (VI, 14) nous fait connaître les noms de ces prétendus Pyléménides : Attale et Pylémène ; mais Appien (*Mith.* 114) ne nomme qu'Attale (ἐπιείει Παφλαγονίας Ἀτταλον δυνάστην) et j'avoue que je préfère son témoignage. Tout au plus peut-on admettre qu'à côté d'Attale quelques pseudo-descendants de Pylémène réussirent à se maintenir un certain temps dans divers cantons de ce pays montagneux ; ce serait assez pour justifier la phrase de Strabon (XII, 3, 41) : « Quoique le pays soit petit, peu de temps avant ma naissance (μικρὸν μὲν πρὸ ἡμῶν) il avait plusieurs dynastes. » Mais de tous ces dynastes, Attale est le seul qui ait eu quelque importance ; il va sans dire que sa descendance de Pylémène était une fiction.

Le nouveau dynaste de Paphlagonie traversa sans accident l'époque périlleuse des guerres civiles où chaque révolution à Rome avait son contre-coup dans l'Asie Mineure. Il doit être mort en 41 ou 40, sans postérité, car Dion Cassius, résumant les événements de ces deux années¹, dit que Déjotarus et Attale étant morts, leurs Etats furent donnés (par Antoine) à un certain Castor, Κάστορί τινι (XLVIII, 33). Ce « certain Castor », on l'a reconnu depuis longtemps, n'est autre que le fils du tétrarque Castor, gendre de Déjotarus². Ce jeune homme (né vers 70), qui, dès l'an 45, avait cherché à prendre la place de son aïeul en le noircissant devant César, arriva à ses fins en 41, sans doute à prix d'argent ; car Antoine avait

1. Cf. XLVIII, 34 : Ταῦτα μὲν ἐν τοῖς δύο ἔτεσιν ἐγένετο.

2. Castor II n'était donc pas le « neveu » de Déjotarus comme l'écrit M. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 242.

institué alors une véritable foire aux royaumes. Par la mort de Déjotarus et de son fils, Castor était d'ailleurs l'héritier légitime de la Galatie; quant à la Paphlagonie, à moins de supposer qu'il ait épousé une fille d'Attale, il n'y avait aucun droit.

L'union des royaumes paphlagonien et galate ne subsista pas longtemps. Dès l'an 36 av. J.-C., Antoine donna la Galatie à Amyntas, ancien secrétaire et général de Déjotarus, et précédemment investi de la Pamphylie (Dion, XLIX, 32)¹. On a supposé, non sans vraisemblance, que ce changement eut lieu par suite de la mort prématurée de Castor II; en effet, dès l'an 31, nous trouvons également en Paphlagonie un nouveau roi, Déjotarus Philadelphe. Le texte le plus explicite sur ce prince est de Strabon (XII, 3, 41) : « En Paphlagonie, le dernier prince qui ait porté le nom de roi a été Déjotarus Philadelphe, fils de Castor : il avait choisi pour sa résidence l'ancienne capitale du roi Morzéus², Gangra. » Déjotarus Philadelphe est mentionné une fois par Dion Cassius (L, 13) sous le nom de *Philadelphe* simplement, deux fois par Plutarque (*Anton.* 61, 63), la première sous le nom de Philadelphe, la seconde sous celui de Déjotarus; mais il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse toujours du même personnage. La substitution du surnom au nom propre n'est pas un fait rare à cette époque : Mithridate le Grand est

1. A la mort d'Amyntas (25 av. J.-C.), la Galatie devint province romaine. On voit que Strabon se trompe en faisant succéder immédiatement Amyntas à Déjotarus.

2. Morzéus ou Morzios est un contemporain de Pharnace 1^{er}, vers 175 av. J.-C.

souvent appelé Eupator tout court, même sur des médailles ; en Cilicie nous trouvons un roi Philopator, dont le premier nom est même inconnu ; les fils d'Antiochus IV de Commagène s'intitulent simplement *Epiphane* et *Callinicus*, etc.

Plusieurs auteurs ont fait de Déjotarus Philadelphie le *fils* de Castor II, mais cette hypothèse est inadmissible. En effet, il était un homme fait en 31 av. J.-C. et Castor II, qui fit ses premières armes en 51, n'a pu laisser que des enfants en bas âge. Il est même probable qu'il n'en a pas laissé du tout, et que Déjotarus est son frère. Le surnom de Philadelphie est d'ailleurs porté en règle générale par des rois qui succèdent à leur frère, par exemple Attale II Philadelphie, Mithridate II Philopator Philadelphie, Ariarathe X Eusèbe Philadelphie, Antiochus et Philippe Philadelphie en Syrie. Sans doute Ptolémée Philadelphie dut son surnom à une autre raison, son mariage avec sa sœur ; mais quelle vraisemblance que l'usage de ces unions incestueuses eût pénétré en Galatie ?

Tout ce qu'on sait de Déjotarus Philadelphie, c'est qu'il comptait parmi les vassaux d'Antoine et qu'il fit défection à la veille de la bataille d'Actium, ce qui lui valut d'être maintenu sur le trône par Auguste. La date de sa mort, qui fut suivie de la réduction de la Paphlagonie en province romaine, n'est pas exactement connue ; elle dépend de l'origine qu'on admet pour l'ère employée sur les bronzes de Germanicopolis (Gangra) et Néoclaudiopolis (Andrapa) ; cette origine coïncide évidemment avec la date de l'annexion

romaine. On a généralement admis, sur la foi de Sestini¹, que l'ère de Gangra partait de l'an 7 av. J.-C., mais M. Imhoof a fait observer avec raison que rien n'est moins démontré. En réalité les seules dates connues sur les monnaies de nos deux villes sont :

<i>Germanicopolis</i> ²	Septime Sévère	214, 215.
—	Julia Domna	214.
<i>Néoclaudiopolis</i> ³	Géta (César)	214.
—	Septime Sévère	206.

Septime Sévère monte sur le trône en 193 et meurt en 211 ; Géta est créé César en 198. Il résulte de là que les dates extrêmes entre lesquelles se place l'ère sont 13 av. J.-C. (correspond à 206 Néocl. = 193) et 4 av. J.-C. (correspond à 215 Germ. = 211). L'ère de 7 av. J.-C. n'est donc qu'une moyenne et l'on devrait éviter, dans les ouvrages de seconde main, de la donner avec assurance comme la date de la réduction de la Paphlagonie en province romaine.

III

Les détails historiques où je suis entré me permettront d'être bref dans le commentaire proprement dit de notre médaille.

Cette pièce, d'après ses caractères intrinsèques,

1. *Mus. Hedervar*, II, 32.

2. Mionnet II, 397-8 ; *Suppl.* IV, 566-7. Imhoof. *Griech. Münzen*, p. 65, suiv. Wroth, *Brit. mus. Catal.* (Pontus, etc.) p. 92.

3. Mionnet, *Suppl.* IV, 569. Il cite encore d'après Sestini « qui les rapporte sans les décrire, » les dates 206 et 209 sous *Caracalla* ; il est impossible de tenir compte de pareilles indications. Tout au plus s'agit-il de pièces avec *Caracalla César*.

appartient incontestablement à l'époque du second triumvirat. C'est alors seulement que s'introduit dans la numismatique de l'Asie Mineure l'usage des légendes circulaires (les premières pièces datées de ce genre sont celles d'Archélaüs, roi de Cappadoce, 36 av.-17 après J.-C.). De même les deux portraits royaux offrent une grande analogie dans le traitement des cheveux, du bandeau, etc., avec les dernières pièces de Mithridate Eupator, celles de Pharnace et d'Asandre, et aussi avec les bronzes des reines de Prusias-sur-Mer. D'autre part, l'absence de toute effigie impériale et du *sigma* carré ou lunaire défend de descendre trop bas dans le règne d'Auguste. Dès lors, il n'est pas douteux que notre pièce n'appartienne au seul roi de cette époque qui ait, à notre connaissance, porté le surnom *Philadelphie*, à savoir Déjotarus, fils de Castor, dernier roi de Paphlagonie. Le roi est-il désigné sur la médaille par son surnom seul, comme chez Dion et dans un passage de Plutarque, ou la lettre qui suit le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ est-elle réellement un Δ, commencement du nom ΔΗΙΟΤΑΡΟΥ dont le reste aurait été effacé par l'usure ? C'est un point que je ne puis décider, n'ayant pas tenu entre mes mains la pièce originale.

Le revers nous fait connaître le nom et le portrait de la femme de Déjotarus Philadelphie, Adobogiona. Je dis la femme, car, bien qu'on trouve parfois le portrait d'un roi accompagné de celui de sa sœur (Tigrane III et Erato), en pareil cas le mot ἀδελφή est exprimé et le mot βασιλισσα omis. D'autre part, Adobogiona ne peut être la mère de Philadelphie, puisque

nous savons par Strabon que celle-ci, la fille de Déjotarus I^{er}, fut mise à mort par son père en même temps que son mari Castor. Le nom Adobogiona, dont la restitution est certaine, nous est déjà connu : c'est celui de la mère de Mithridate de Pergame, mentionnée par Strabon et l'inscription de Lesbos. Il va sans dire que l'Adobogiona de ces textes n'est pas identique à celle de notre médaille ; mais le nom est assez rare pour qu'on soit tenté d'en expliquer le retour par un rapport de parenté. Pour ma part, je croirais volontiers que la reine Adobogiona était une fille de Brogitarus, ou mieux encore de Mithridate de Pergame ; cette dernière filiation expliquerait bien pourquoi Déjotarus, contrairement à l'usage, a fait représenter sa femme sur sa monnaie : il croyait ainsi rehausser son prestige aux yeux des populations de l'Asie Mineure qui conservèrent longtemps un respect superstitieux pour le nom et le sang du grand Mithridate. Il n'est pas impossible non plus que Déjotarus se soit inspiré des nombreuses monnaies où le portrait d'Antoine fait pendant à celui de Cléopâtre (par exemple le beau tétradrachme d'Antioche, Imhoof, *Porträtmünzen*, VIII, 15).

Le détail le plus difficile à expliquer dans notre drachme est la date gravée entre la tête du roi et le mot ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. La place de cette date n'a par elle-même rien d'extraordinaire : on en trouve de semblablement placées sur quelques pièces à légendes circulaires frappées par les Séleucides en Phénicie (par exemple, Babelon, *Rois de Syrie*, pl. XVII, 1), mais il est déjà singulier que, pour lire la date, il

faillie retourner la pièce : en règle générale, une date est disposée ou bien parallèlement à la ligne de terre du type, ou concentriquement au mot sous lequel elle se trouve placée *et dans le même sens* : je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré une date orientée comme celle-ci. En second lieu, la date elle-même a lieu de nous étonner : il est impossible de lire autre chose que IKV, c'est-à-dire 427 (les caractères, sur l'empreinte en plâtre, sont parfaitement nets). Or, en admettant pour le règne de Philadelphe les dates extrêmes 36 av. J.-C. et 4 av. J.-C., une pareille date reporterait le début de l'ère employée entre les années 463 et 431 av. J.-C., c'est-à-dire plus d'un siècle avant l'origine de la plus ancienne des ères monétaires connues, celle des Séleucides ! A quel évènement pourrait correspondre une pareille ère ? A la fondation de Gangra, capitale de Philadelphe ? cela est peu probable. A l'affranchissement de la Paphlagonie du joug des Perses ? Sans doute, nous trouvons dès l'année 400, lors du passage des Dix Mille, un roi de Paphlagonie indépendant, Corylas¹, et il n'est pas impossible que l'affranchissement de la contrée date des années troublées qui suivirent la mort de Xerxès². Mais est-il admissible que la date précise de cet évènement lointain se soit conservée vivante dans le souvenir des Paphlagoniens ? Si improbable que soit la chose, je ne vois cependant pas d'autre explication à proposer ; toutes les autres qui se sont présentées à mon esprit se heurtent à des

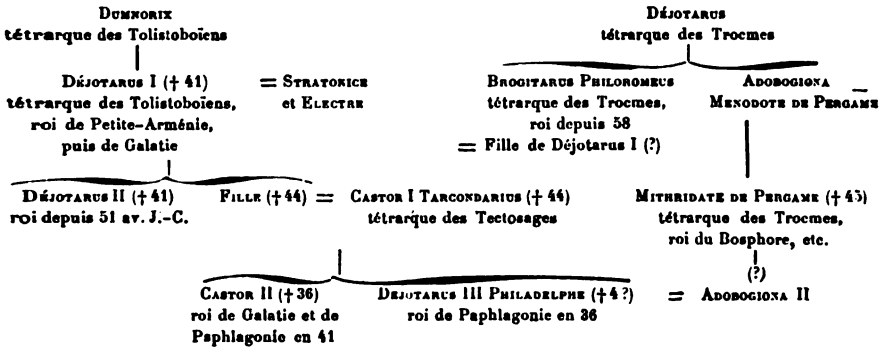
1. *Anabase*, V, 6, 3-10 ; VI, 1. 3.

2. Ctésias, *Persica*, §§ 27-31. Xerxès mourut en 465 av. J.-C. Du reste la Paphlagonie fut reconquise par Datame.

objections encore plus graves ¹. Après tout, l'archéologie pouvait être à la mode dans un pays où le nom même des rois, Pylémène, paraît avoir été simplement pris dans l'Iliade ².

THÉODORE REINACH.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE



1. Par exemple: 1° lire la date à l'envers : le **I** renversé peut à la rigueur être lu **Σ**, le **V**, **Λ** pour **Δ** ou **A**; reste le **K** renversé qui n'a pas de sens ; si on le prend égal à **Ξ** on obtient la date pontique **ΔΞΣ** = 264 (34 av. J.-C.); 2° ne pas tenir compte du **V** et considérer **IK** comme une date régnale (an 27 = 9 av. J.-C.); 3° au lieu d'une date voir dans **IKV** le commencement d'un nom d'atelier ou de monétaire (mais quel nom? **Κύζικο**?) ; 4° y voir une formule euphémistique abrégée, par exemple **Ζωή και Υγεία**, etc. On le voit : la fantaisie peut s'exercer sur ce petit problème.

2. Encore Amyntas, dernier roi de Galatie, donne à son fils le nom de Pylémène (C. I. G., III, 4039).

ARADUS

(Suite et fin.)

Pl. XI, XII et XIII.

4^e période (237 à 46 av. J.-C.)

Les causes de la rivalité d'Aradus et de Marathus nous sont révélées, comme nous l'avons déjà laissé entrevoir, par la numismatique de ces deux villes. Les premiers Ptolémées possédaient les ports principaux de la Phénicie et de la Syrie. Séleucie même, à l'embouchure de l'Oronte, était au pouvoir des rois d'Égypte au temps de Séleucus II, et cette ville paraît avoir eu longtemps une garnison égyptienne¹. Les Séleucides, de leur côté, mirent de temps à autre, la main sur des villes de la Phénicie du nord, et nous verrons tout à l'heure les Aradiens s'empressez de faire bon accueil à Antiochus III. Les monnaies de Marathus portent des types égyptiens qui prouvent que, plusieurs générations durant, les Lagides furent maîtres de cette place ; au contraire, à Aradus, on ne rencontre sur les monnaies aucun indice permettant de croire que les rois d'Égypte aient jamais réussi à étendre leur domination sur l'île. Les Aradiens s'attachèrent plutôt aux rois de Syrie.

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. III, p. 448.

NOTA. — Les caractères phéniciens intercalés dans cet article nous ont été obligeamment confiés par M. le Dr de l'Imprimerie nationale. Les caractères hébraïques sont de notre fonds. (Note des imprimeurs.)

aux heures où, contraints d'aliéner leur liberté, ils se trouvèrent forcés de choisir un maître, et nous avons vu que le monogramme d'Aradus paraît de temps à autre sur les monnaies des rois Séleucides. C'est dans cette rivalité des influences syrienne et égyptienne qu'il faut chercher la véritable cause de la lutte longue et acharnée de Marathus et d'Aradus.

Aradus inaugure l'ère de son autonomie dans l'automne de l'an 259, et c'est peut-être à cette date que remonte la rupture définitive entre les deux villes sœurs ; on était sous les règnes d'Antiochus II Théos (261-246) et de Ptolémée II Philadelphe (287-247), et c'est vers 259 que commence entre ces deux princes une grande guerre sur laquelle les historiens nous ont conservé peu de renseignements¹. Nous savons seulement qu'Antiochus II fut malheureux et que Ptolémée reconquit une partie de la Phénicie et de la Cilicie. Qu'advint-il d'Aradus et de Marathus au milieu de ces événements obscurs ? Nous ne saurions le savoir. Cependant si les monnaies de Marathus de cette époque nous présentent des types égyptiens, tandis que l'atelier d'Aradus ne nous en fournit aucun, mais paraît, au contraire, avoir fonctionné au nom du roi de Syrie, il est permis de conclure de là que Marathus se déclara pour le roi d'Égypte, tandis qu'Aradus, plutôt favorable au roi de Syrie, conquit son indépendance à la faveur de ces troubles : telles sont, vraisemblablement, les circonstances politiques qui ont porté les Aradiens à créer une ère nationale.

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 309 et suiv.

Ces inductions, qui ont pour base l'étude des médailles, trouvent leur confirmation directe dans un épisode du règne d'Antiochus III le Grand, raconté par Polybe (V, 68). Lors des négociations qui, vers 221, furent entamées à Séleucie sur l'Oronte, territoire égyptien, entre Ptolémée IV Philopator et Antiochus III, le roi d'Égypte réclama formellement toute la Phénicie, sur laquelle ses prédécesseurs s'étaient arrogé des droits. Ces prétentions ayant paru inadmissibles à Antiochus III, les pourparlers furent rompus, la guerre déclarée, et la flotte égyptienne, rassemblée à Gaza sous les ordres de Nicolaos et de Perigénès, se mit en campagne. De son côté, Antiochus III envahit la Cœlésyrie et la Phénicie et s'avança jusqu'à Marathus. Là, les Aradiens vinrent spontanément le trouver, se rangeant dans son parti ; Antiochus fit alliance avec eux et, jouant le rôle d'arbitre pacificateur, il réussit à apaiser momentanément la rivalité déjà vieille des Aradiens et des Marathiens, qui était sur le point d'éclater en une collision sanglante. Après s'être ainsi assuré l'appui d'Aradus et de Marathus, le roi de Syrie s'avança jusqu'au cap Theoprosopon, et c'est là qu'il mit le pied sur le sol ennemi, c'est-à-dire dans les possessions égyptiennes.

La lutte fratricide d'Aradus et de Marathus paraît donc n'être qu'un épisode de la guerre que se firent pendant tant d'années les rois de Syrie et d'Égypte pour la possession de la Phénicie. Cet antagonisme des deux cités éclata de nouveau, ainsi que nous

l'avons déjà raconté¹, sous le règne d'Alexandre I Bala. Alors, c'est-à-dire vers l'an 148 ou 150 avant notre ère, Ammonius gouverneur de la Phénicie du nord, au nom du roi de Syrie, autorisa les Aradiens à détruire Marathus. Les Aradiens fomentèrent un odieux complot pour surprendre Marathus, mais ils furent trahis par un des leurs qui se jeta à la nage pour aller prévenir la ville menacée. La conspiration échoua et Marathus fut sauvée encore une fois.

Tel est le cadre historique au milieu duquel se placent les premières émissions des monnaies autonomes d'Aradus. Les tétradrachmes aux types d'Alexandre, finissant dans cette ville en l'an 76 des Séleucides (237 av. J.-C.), empiètent de 23 années sur l'ère d'Aradus ; remarquons que c'est seulement aussi dix-huit ans après l'invention de son ère propre que Tripolis commence à substituer sur ses monnaies des dates de cette ère nationale aux dates séleucidiennes usitées jusque-là². D'autre part, comme nous l'avons déjà dit, les premières monnaies datées suivant l'ère aradienne portent l'an 20 (ci-dessous les nos 1, 2 et 3). Il résulte de là que, pendant trois années, l'atelier d'Aradus produisit concurremment des monnaies avec deux computs différents : les pièces destinées au commerce extérieur continuaient à porter l'ère séleucidienne, tandis que les petites divisions réservées aux transactions locales et qui, auparavant, étaient sans date, commencèrent à faire mention de

1. *Marathus*, dans la *Revue numismatique*, 1888, p. 499.

2. *Six*, *L'ère de Tripolis*, dans l'*Annuaire de la Société de numismatique*, 1886, p. 229.

l'ère aradienne qui ne tarde pas à prévaloir exclusivement.

1. — Tête laurée et barbue de Melqart ou de Zeus (?), à droite. Grènetis.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté de la figure d'Athéna Promachos ; au dessus, le monogramme composé des lettres AP. A l'exergue, la date Νϕωϑ (= dans l'année 20). Grènetis.

℞. 14 mill. — 2 gr. 75.

La date est suffisamment lisible. On reconnaît sans hésitation la lettre Ϸ devant le mot ΠΨ, bien que ce préfixe ne paraisse pas, dans la suite, sur les monnaies datées d'Aradus. Ainsi qu'on a pu le remarquer, les types sont pareils à ceux de la médaille décrite ci-dessus sous le n° 7 (p. 314) : il ne manque à cette dernière que la date. M. Imhoof Blumer a publié une pièce aux mêmes types, avec ΙΝϞω (an 21¹).

2. — Tête tourelée de Tyché, à droite. Grènetis.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant arrondi et recourbé en volute. Dans le champ, un monogramme ; à l'exergue, une date variable.

℞. 14 mill. — 2 gr. environ.

Variétés :

Au dessus de la proue

℞

℞

II

℞

A l'exergue

Νϕω (an 20)

III III Νϕω (an 26) Pl. XII, fig. 7.

II III - Νϕω (an 35)

II ΝΝϕω (an 42)

1. Imhoof Blumer, *Monn. grecq.*, p. 447, n° 45.

La date seule différencie ces pièces de celle que nous avons décrite ci-dessus, sous le n° 8 (p. 314).

3. — Tête tourelée de Tyché, à droite, les cheveux retombant sur le cou.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté d'une figure d'Athena Promachos. Au dessus, le monogramme composé des lettres AP; à l'exergue, une date variable. Æ. 16 mill.

Variétés, avec les dates suivantes :

℞ϕϖ (an 20) — Pl. XII, fig. 8.

|| ℞ϕϖ (an 22)

Ces pièces sont aux mêmes types que le petit bronze sans date, décrit plus haut sous le n° 10 (p. 314).

4. — Tête tourelée de Tyché, à droite.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté d'une figure d'Athéna Promachos. Dans le champ, des lettres variables; à l'exergue, une date. Æ. 17.

Variétés.

Au dessus de la proue

A l'exergue

ϕϕϕ

I III - ℞ϕϖ (an 34)

II

|| III - ℞ϕϖ (an 35) Pl. XII, fig. 9.

Les lettres II que nous trouvons sur le bronze de l'an 35 se voient également sur la petite pièce d'argent, décrite sous le n° 2, avec la même date.

5. — Tête tourelée de Tyché, à droite.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant arrondi et recourbé en volute. Dans le champ, des lettres variables; à l'exergue, une date. Æ. 19 mill.

Variétés :

Au dessus de la proue	A l'exergue
ϳ R ϳ	II III NNNϳ (an 45) Pl. XII, 10.
ϳ R ϳ	I III - NNNϳ (an 54)
ϳ, aplustre et P	III - NNNϳ (an 73)
ϳΛϳ	II III - NNNϳ (an 75)

Dans le monogr. composé des lettres ΓB on pourrait proposer de reconnaître le nom de Gabala, l'une des colonies aradiennes de la côte.

6. — Buste tourelé de Tyché, à droite, avec une palme sur l'épaule. Grènetis.

R. Proue de navire à droite, ornée de l'aplustre; au dessus, lettres et monogrammes variables; à l'exergue, une date. Æ. 18 mill.

Variétés :

Au dessus de la proue	A l'exergue
R	. . . NNNϳ (an 60 ?)
ϳRϳ	II III - NNNϳ (an 75) Pl. XII, 11.
ϳϳϳ	(date fruste)

7. — Buste tourelé de Tyché à droite, avec une palme sur l'épaule. Grènetis.

R. Tyché tourelée debout à gauche; elle est vêtue d'une ample tunique talaire et d'un péplos; de la main droite elle tient une couronne et de la gauche elle s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à droite, une date; à gauche, des lettres variables. Æ. 20 mill.

Variétés :

A gauche	A droite
ϣϣ (78, <i>Aradus</i> ?)	- ΝΝΛϣ (an 75)
	Pl. XII, fig. 12.
γ	ΝΝΝΝϣ (an 80)
ϣ	(date fruste)

8. — Tête de Poseidon, à droite, la tête ceinte d'une couronne de baies de plantes marines, et portant le trident sur l'épaule.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ. Zeus debout à gauche, à demi nu, tenant le foudre de la main droite et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre. Devant, ΙΝ, la date ΠΣ (an 86) et un palmier.

R. 31 mill. Tétradr., 17 gr, 05. Pl. XII, fig. 13.

Ce très remarquable tétradrachme est inédit, et il est venu récemment enrichir les collections du Cabinet des Médailles. Il a été frappé en l'an 174 avant notre ère (139 de l'ère des Séleucides), c'est-à dire peu après l'avènement d'Antiochus IV Epiphane au trône de Syrie. Nous voyons, pour la première fois, le nom des Aradiens paraître en toutes lettres sur leurs espèces. La belle tête de Poseidon paraît inspirée de celle qui forme le type des célèbres tétradrachmes d'Antigone Gonatas (277-239) ou d'Antigone Doson (229-220). Mais Poseidon sur la pièce aradienne fait-il allusion à une victoire navale comme sur la monnaie macédonienne ? C'est ce qu'il est difficile de dire. Le culte du dieu de la mer était naturellement fort en honneur dans les villes de la côte de Phénicie, et l'on connaît les monnaies de Berytus qui représentent

Poseidon dans un char trainé par des hippocampes. A l'époque romaine la figure de Poseidon paraît sur quelques monnaies aradiennes¹.

9. — Buste tourelé de Tyché, à droite, avec une palme sur l'épaule.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté de la figure d'Athéna Promachos ; sur la proue, Zeus à demi nu est assis, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre et tenant de la main droite une couronne. Au dessus, des lettres variables ; à l'exergue, une date et parfois une lettre. Æ. 22 mill.

Variétés :

Au dessus de la proue :

A l'exergue :

	NNNNϕω (an 85)
	I NNNNϕω (an 87)
	NNNNϕω (an 89)
ϕϑ	. . Nϕω (an 120 ?)
ϕϕ	Nϕ ϕω (an 125)
ϕϕ	I Nϕ ϕω (an 127) et Λ
ϕϕ	Nϕ ϕω (an 129) et Λ
ϕϕ	-Nϕ ϕω (an 130) et ϑ
	Pl. XII, fig. 14.
(?)	NNNϕ ϕω (an 148) et ϑ ϕ ϑ ϑ ϑ

Il semble qu'on doive lire sur ce dernier exemplaire le mot **בקרב** en lettres retournées.

10. — Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis.

1. Sur le culte de Poseidon à Aradus, voyez Stark, *Gaza*, p. 300, et ci-dessous la monnaie décrite p. 430, n° 23.

Æ. Eperon de navire, à gauche. Au dessus, des lettres variables; à l'exergue, une date. Æ. 16 mill.

Variétés :

Au dessus de l'éperon :

A l'exergue :

γω?	III - NNNNϩω (an 93)
κω	I III - NNNNϩω (an 94)
ζζ	II III - NNNNϩω (an 95)
γο	II III - NNNNϩω (an 95)
γκ	I ϩϩω (an 101)
ζζ	III ϩϩω (an 103)
ζζ	II III ϩϩω (an 105). Pl. XII, 15.
ζζ	III III ϩϩω (an 106)
ζζ	III III III ϩϩω (an 109)
ϣρ	III III III ϩϩω (an 109)
ϣκ?	- ϩϩω (an 110)
ω	- ϩϩω (an 110)
ζζ	- ϩϩω (an 110)
ϣρ	- ϩϩω (an 110)
ζζ	I - ϩϩω (an 111)
ΥΟΙ	I - ϩϩω (an 111)
ϣω?	I - ϩϩω (an 111)
ωϩ	II - ϩϩω (an 112)
ζζ	II - ϩϩω (an 112)
ω ρ	II - ϩϩω (an 112)
ω ρ	III - ϩϩω (an 113)
γκ	III - ϩϩω (an 113)
γκ	I III - ϩϩω (an 114)
ϣ◁	I III - ϩϩω (an 114?)

4x	III III - h h ψ (an 116)
4Q	III III - h h ψ (an 116)
4x	I III III - h h ψ (an 117)
4Q	I III III - h h ψ (an 117)
4x	Nh h ψ (an 120)

11. — Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis.

R. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté d'une figure d'Athéna Promachos; au dessus, des lettres variables; à l'exergue, une date souvent accompagnée d'une lettre. R. 16 mill. 2 gr. 50 environ

Variétés :

Au dessus de la proue :

A l'exergue :

R	III III h h ψ (an 106)
EN	- Nh h ψ (an 130) et q Pl. XII, 16.
MC	I - Nh h ψ (an 131) et q
?	II - Nh h ψ (an 132) et x
EN	NNh h ψ (an 140)
BC	I III NNh h ψ (an 144) et x
BC	I III III - NNh h ψ (an 147) et A
BC	- NNh h ψ (an 150) et zI
A	III - NNh h ψ (an 153)
KR	III - NNh h ψ (an 153)
R	I III III - NNh h ψ (an 157)

12. — Buste tourelé de Tyché, à droite, avec un voile couvrant la nuque et les épaules.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ. Niké debout à gauche, vêtue du

double chiton, les cheveux noués au sommet de la tête; de la main droite, elle tient l'aplustre et de la gauche une palme. Devant elle, sur trois lignes, une date et des lettres grecques et phéniciennes variables. Le tout dans une couronne de laurier.

Æ. 32 à 25 mill. Tétradr. attique.

Cette description se rapporte à la série de tétradrachmes autonomes dont l'abondance atteste la prospérité commerciale d'Aradus à l'époque de leur émission. Le plus ancien connu porte la date 123 (= 136 av. J.-C.) : leur émission commence par conséquent au milieu des discordes qui ensanglantèrent la Syrie sous les règnes bouleversés de Tryphon, d'Antiochus VII Sidétès et de Démétrius II Nicator. Mionnet¹ signale, à la vérité, un tétradrachme du Cabinet de France qui porterait la date 129 (an 96); mais il s'agit en réalité de la date 129P (an 196), dont la première lettre P est à peine perceptible. Les tétradrachmes aradiens au type de la Victoire ont été émis sans interruption depuis l'an 123 jusqu'à l'année 117 (= an 213) d'Aradus, soit l'an 46 avant notre ère, date de la mort de Pompée, le conquérant de la Syrie².

Outre la date aradienne, ces tétradrachmes portent dans le champ du revers deux autres indications variables, qui sont sans doute des marques d'émission ou des noms de magistrats. L'une de ces mentions est une lettre phénicienne ou une

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 454, n° 763.

2. *Numism. Chronicle*, 1864, p. 187; Leake, *Asiatic Greece*, p. 26.

marque numérale, l'autre consiste invariablement en deux lettres grecques. Voici les variétés que j'ai eues l'occasion de relever au cours de mes recherches : le nombre pourrait sans doute en être singulièrement augmenté :

ΓΚΡ (an 123)	—	(?)	—	ΔC ¹
ZΚΡ (an 127)	—	κ	—	ΓC
HKP (an 128)	—	ϣ	—	ΔN
ΘΚΡ (an 129)	—	κ	—	ΔC
ΑΛΡ (an 131)	—	ϑ	—	ΘN
ΒΛΡ (an 132)	—	ι	—	ΕN
ΒΛΡ (an 132)	—	κ	—	ΕN
ΓΛΡ (an 133)	—	ζι	—	ΘC
ZΛΡ (an 137)	—	ζι	—	ΘC
ΗΛΡ (an 138)	—	λ	—	ΘC
ΘΛΡ (an 139)	—	ζι	—	ΘC
ΘΛΡ (an 139)	—	ϣ	—	ΘC
MP (an 140)	—	ϑ	—	ΕN
BMP (an 132)	—	λ	—	ΔN
ΓMP (an 143)	—	ϑ	—	AC
ΘMP (an 149)	—	ϣ	—	BC
ANP (an 151)	—	?	—	AC
BNP (an 152)	—	ϑ	—	ΘC
ΒΞΡ (an 162)	—	κ	—	ΘN
ΓΞΡ (an 163)	—	?	—	MC
ΔΞΡ (an 164)	—	ϑ	—	ΘC
ΣΞΡ (an 166)	—	ϑ	—	ΓC
ZΞΡ (an 167)	—	ζι	—	AC

1. Leake, *Asiatic Greece*, pp. 26-27.

ΗΞΡ (an 168)	—	Λ	—	ΔC
ΗΞΡ (an 168)	—	Ϙ	—	ΔC
ΘΞΡ (an 169)	—	Ϡ	—	ΘC
ΘΞΡ (an 169)	—	Ϡ	—	ΘC
ΟΡ (an 170)	—	ϙ	—	ΜΣ
ΑΟΡ (an 171)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΑΟΡ (an 171)	—	Λ	—	ΜΣ
ΒΟΡ (an 171)	—	Ϙ	—	ΜΣ
ΒΟΡ (an 172)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΓΟΡ (an 173)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΔΟΡ (an 174)	—	Ϡ	—	ΘΕ
ΖΟΡ (an 177)	—	Ϡ	—	ΘΕ
ΖΟΡ (an 177)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΗΟΡ (an 178)	—	Ϙ	—	ΜΣ
ΘΟΡ (an 179)	—	ϙ	—	ΜΣ
ΠΡ (an 180)	—	Ϙ	—	ΜΣ
ΠΡ (an 180)	—	ϙ	—	ΜΣ
ΠΡ (an 180)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΑΠΡ (an 181)	—	Ϡ	—	ΜΣ
ΒΠΡ (an 182)	—	Ϙ	—	ΜΣ
ΓΠΡ (an 183)	—	ϙ	—	ΜΣ
ΓΠΡ (an 183)	—	Ϙ	—	ΜΣ
ΕΠΡ (an 185)	—	Λ	—	ΜΣ
ΕΠΡ (an 185)	—	Λ	—	ΑΣ
ΖΠΡ (an 187)	—	Ϡ	—	ΑΣ
ΖΠΡ (an 187)	—	Ϡ	—	ΑΣ
ΗΠΡ (an 188)	—	Ϙ	—	ΜΣ

HTP (an 188)	—	ϕ	—	MΣ
ΓP (an 193)	—	ϛ	—	AΣ
ΓP (an 193)	—	Λ	—	AΣ
E9P (an 195)	—	Λ	—	AΣ
ϚP (an 196)	—	ϛ	—	AΣ
ϚP (an 196)	—	ϗ	—	AΣ
Z9P (an 197)	—	ϕ	—	AΣ
H9P (an 198)	—	Λ	—	AN
H9P (an 198)	—	ϑ	—	AΣ
Θ9P (an 199)	—	ϕ	—	AN
C (an 200)	—	ϛ	—	EΣ
CIA (an 211)	—	ϛ	—	ΔΣ
CIF (an 213)		?		?

Bien qu'elle soit fort incomplète, la liste chronologique que nous venons de dresser est pourtant déjà suffisamment imposante pour que nous puissions chercher à nous rendre compte du sens général des lettres phéniciennes et grecques qui accompagnent la date sur chacun des tétradrachmes. Ce sont incontestablement des marques d'atelier ou d'émission. Comme nous le constaterons tout à l'heure, un certain nombre de ces lettres phéniciennes et grecques se retrouvent sur les petites pièces d'argent ou sur les bronzes qui ont été frappés en même temps que les tétradrachmes. On ne saurait songer à reconnaître des dates dans les lettres ΔC, ΘC, MΣ, etc ; il faut aussi repousser l'opinion, émise par quelques-uns, d'après laquelle les lettres EN désigneraient l'atelier de Enydra, l'une des colo-

nies d'Aradus sur la côte phénicienne ; nous signalerons plus loin des bronzes où les lettres phéniciennes **𐤍** paraissent correspondre aux lettres grecques **€N**.

Quand on envisage notre liste dans son ensemble, il semble qu'il y ait une sorte d'alternance et de retour des mêmes lettres au bout d'une certaine période. Pour les lettres phéniciennes, nous trouvons, par exemple, la lettre **𐤍**, avec les dates 127, 129, 132, 162, 179, 180, 183, 188, 197, 199, et il nous en manque sans doute un grand nombre : la distance des années 127 et 199 prouve qu'il ne saurait être question d'un nom de magistrat désigné par son initiale. Les mêmes observations peuvent être faites sur les autres lettres de la série. Ces caractères, d'ailleurs, sont peu variés, et l'alphabet phénicien est loin d'être représenté en entier ; on ne trouve que les suivants : **𐤑, 𐤒, 𐤓, 𐤔, 𐤕**, et la marque numérale **𐤔** qui désigne le nombre 21. Si ce sont là des indices d'ateliers spéciaux, nous aurions donc six officines et l'on pourrait s'attendre à ce que ces six marques se reproduisent sur les émissions de chaque année.

Quand aux lettres grecques, au nombre de deux, elles sont peut-être indépendantes l'une de l'autre, bien que toujours juxtaposées. Je remarque en effet que la seconde varie peu : c'est constamment **C** ou **Σ**, **N** et quelquefois **E** ou **€**, ce qui ne fait en réalité que trois lettres. La première lettre change plus fréquemment ; je relève les suivantes : **A, B, Γ, Δ, E, Θ, M**. Ces sept lettres se combinent avec les trois autres dans

un ordre dont je n'ai pu saisir la loi. Je livre ces observations aux numismatistes plus sagaces, heureux si j'ai pu contribuer dans une mesure quelconque à faire retrouver l'organisation et le fonctionnement d'un atelier monétaire dont l'activité a particulièrement été féconde entre l'époque d'Alexandre et l'arrivée des Romains en Syrie. En attendant, il faut dire comme au temps d'Eckhel : *variæ in his notæ arithmetice suum adhuc Ædipum expectant*¹.

13. — A ces tétradrachmes correspondent des drachmes de poids attique, qui ont, au droit et au revers, des types pareils aux monnaies contemporaines d'Ephèse, c'est-à-dire l'abeille et le cerf. On peut croire que ces drachmes ont été frappées en vertu d'un traité commercial ou d'une alliance monétaire entre Ephèse et Aradus qui, dans les deux siècles qui précédèrent notre ère, étaient les deux villes les plus commerçantes de l'Asie Mineure et de la côte de Syrie. Ces drachmes ont été frappées en grande quantité et on les rencontre aujourd'hui en abondance ; leurs variétés consistent dans les lettres, dates et monogrammes qu'on relève dans le champ du droit, de chaque côté de l'abeille. Les dates sont fort rares ; M. Six dit qu'on en trouve depuis 169 avant notre ère, jusqu'en 148, puis en 127 et en 110 ; il relève, sans indiquer ses sources, de 9 (= an 90) à ΠΙΑ (= an 111), puis ΒΑΡ (= an 132) et ΘΑΡ (= an 139)².

Les premières de ces dates auraient pour consé-

1. Eckhel, *D. N. V.*, t. III, p. 395.

2. Six, dans *Numism. Chronicle*, 1877, p. 187 ; B. Head, *Ephesus*, dans le *Numism. Chronicle*, 1880, pp. 139-140 et 163-164.

quence de faire remonter l'émission de ces drachmes aux types éphésiens longtemps avant celle des tétradrachmes dont nous venons de parler. Mais cette conclusion me paraît devoir être repoussée. J'ai relevé dans la liste ci-dessous toutes les variétés qui me sont passées entre les mains et qui représentent plus de cent exemplaires ; j'y ai ajouté la description de celles qui, déjà publiées, m'ont paru dignes de confiance : on verra qu'il est fort peu de ces pièces qui portent des dates, et que la plus ancienne date qui soit hors de toute discussion est seulement l'année 132. Un simple coup d'œil jeté sur notre liste permettra de douter que la lettre φ soit réellement l'année 90 ; c'est plutôt une marque d'atelier ; je n'ai rencontré nulle part les dates que signale M. Six entre φ (90) et PIA (111). Sur une pièce du musée Hunter, il y a paraît-il, PB, ce qui ferait, si c'est une date, l'année 102 (158 av. J.-C.) ; les dates BAP (an 132) et NP (an 150), sur des drachmes du même musée sont certaines. La date Θ AP (an 139) est sur la pièce du Cabinet des Médailles que nous reproduisons sur notre planche XIII, fig. 3. Ainsi, jusqu'à plus ample informé, nous considérerons prudemment comme certaines seulement les dates 132 (128 av. J.-C.), 139 (121 av. J.-C.) et sans doute aussi 150 (110 av. J.-C.) ; toutes les autres sont plus que douteuses et elles ne sauraient en conséquence autoriser à faire remonter l'émission de ces drachmes jusqu'à l'an 170 avant notre ère. Les deux ou trois dates certaines paraissent prouver au contraire que l'émission des drachmes au type éphésien a dû commencer en même temps que

celle des tétradrachmes au type de la Victoire. Dans le tableau qui suit, on remarquera que sur les pièces datées des années 132, 139 et 150, on lit à droite de l'abeille, les lettres ϵN , θC et BC qui se rencontrent également sur les tétradrachmes des mêmes années signalés plus haut.

Variétés :

A gauche de l'abeille	—	A droite de l'abeille
BAP (an 132)	—	ϵN
θAP (an 139)	—	θC Pl. XIII, fig. 3.
NP (an 150)	—	BC
A	—	RE
A	—	RE
PA	—	E
A (?)	—	P
HY	—	N
θY	—	M
F	—	M
M	—	M
Y	—	A
PB	—	N
PZ	—	Y

14. — La drachme inédite ci-après rentre dans une série qui paraît avoir fait suite aux drachmes à types éphésiens :

Tête de femme à droite (Tyché ?), avec un voile sur la nuque, les cheveux relevés en chignon.

℞. Zébu couché à gauche, une patte en avant et essayant de se relever ; au dessus la lettre A ; à l'exergue, la date $\Delta\Xi\text{P}$ (= 164).

℞. 19. — Drachme, 3 gr. 85. Pl. XIII, fig. 4.

On remarquera que la lettre Σ se trouve aussi dans le champ du tétradrachme décrit ci-dessus, avec la même date. Les types de la tête de femme et du zébu cornupète se rencontrent sur des bronzes très communs que nous décrivons ci-dessous sous le n° 19.

15. — Buste tourelé et drapé de Tyché à droite, avec une palme sur l'épaule. Grènetis au pourtour.

R. Proue de navire à gauche, l'avant arrondi et recourbé en volute. Au dessus, des lettres variables ; au dessous, une date et une lettre. \mathcal{R} . 14. — 1 gr. 90.

Variétés :

Au dessus

EN

OC η

MC η

BC ζ l

BC

Au dessous

- $\mathcal{N}\mathcal{H}\mathcal{H}\mathcal{V}$ (an 130) et η . Pl. XIII, 5.

AMP (an 141)

HMP (an 148)

OMP (an 149) Pl. XIII, fig. 6.

ANP (an 151)

16. — Bustes accolés de Zeus et de Héra, à droite.

R. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté de la figure d'Athéna Promachos. Au dessus, des lettres variables ; à l'exergue, une date et souvent une lettre.

\mathcal{A} . 16 mill.

Au dessus de la proue

ζ Q

ζ \neq

ζ \neq

ζ \neq

A l'exergue

|| ||| $\mathcal{N}\mathcal{H}\mathcal{H}\mathcal{V}$ (an 125)

- $\mathcal{N}\mathcal{H}\mathcal{H}\mathcal{V}$ (an 130) et η
Pl. XIII, fig. 7.

| - $\mathcal{N}\mathcal{H}\mathcal{H}\mathcal{V}$ (an 131) et η

|| - $\mathcal{N}\mathcal{H}\mathcal{H}\mathcal{V}$ (an 132) et η

17. Tête tourelée de Tyché à droite, les cheveux nattés sur le cou, et portant une palme sur l'épaule. Grénétis au pourtour.

℞. Aplustre. De chaque côté, des lettres variables et une date. Æ. 11 mill.

Variétés :

A gauche de l'aplustre

4κ

4κ

ϗϑ
31 }

44ωκ

ΘΡ Ϟϣ

ηη Ϟϣ

A droite de l'aplustre

III - ηηω (an 113)

IIII III - ηηω (an 117)

- Νηηω (an 130). Pl. XIII, 8.

ΝΝηηω (an 140) et 31

III ΝΝηηω (an 143) et ϑ

IIII III ΝΝηηω (an 148) et ϑ

18. — Tête de Méduse de face.

℞. Aplustre. A droite, BC et Λ; à gauche, la date ΘMP (an 149).

Æ. 12 mill. — 1 gr. 18.

Pl. XIII, fig. 9.

19. — Tête diadémée et voilée de Tyché (non tourelée), à droite.

℞. Zébu bondissant à gauche. Au dessus, des lettres variables; à l'exergue, une date et une lettre.

Æ. 22 mill.

Variétés :

Au dessus du zébu

ΓC

BC

BC et ΓC

I et CN

A l'exergue

PΞS (an 166) et Λ

PΞS (an 166) et Λ

PΞS (an 166) et Λ

POA (an 171) — ?

Ν et Ϟ
 ϞΖ et CN
 AN et ΠC
 ϞΖ et EN
 AN Ϟ
 Ϟ
 ΘΕ Ϟ
 CT CI
 CT CI

POA (an 171) — ?
 POΔ (an 174) et ϞI
 POΕ (an 175) M et Ϟ (?)
 POS (an 176) et N... ?
 POS (an 176)
 PΠϞ (an 181) et CΩM¹
 PΠΓ (an 183 et ϞZ
 PΠΔ (an 184) ϞI Ϟ
 Pl. XIII, fig. 10.
 PΠΘ (an 189) A N (?)

V^e période (46 av. J. C. à 244 après J.-C.)

Dans cette période nous groupons tout le monnayage d'Aradus sous la domination romaine, c'est-à-dire depuis l'an 46 av. J.-C., date du dernier tétradrachme autonome et, en même temps, date de la mort de Pompée, jusqu'à l'an 244, date de la mort de Gordien le Pieux, le dernier des empereurs romains dont, jusqu'ici, le nom se soit rencontré sur des monnaies sorties de l'atelier d'Aradus. Plusieurs des types déjà connus dans la période précédente se perpétuent dans celle-ci, mais dans un style barbare et grossier; il n'y a plus désormais de monnaies d'argent.

1. — Tête diadémée de femme à droite, les cheveux relevés en chignon et retombant sur la nuque.

¹ Eckhel a déjà remarqué que sur cette pièce le graveur du coin monétaire a placé un *aleph* phénicien à la place de l'*alpha* grec, pour la dernière lettre de la date. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 393.

ϣ. ΑΡΑΔΙΩΝ. La Fortune à demi nue, assise à gauche sur un gouvernail ; de la main gauche, elle tient une corne d'abondance et elle s'appuie de la main droite sur la barre du gouvernail. Dans le champ, la lettre Α et la date ΖΙΣ (an 217).

Æ. 22 mill.

Pl. XIII, fig. 11.

Ce type nouveau se perpétue sous l'empire.

2. — Tête nue de Marc Antoine, à droite.

ϣ. Zébu bondissant, à gauche. Au dessus, CΩM ; au dessous, la date CKB (an 222), M et ΔI.

Æ. 22 mill. ¹.

Pl. XIII, fig. 12.

On a attribué à Aradus des monnaies de bronze qui portent d'un côté l'effigie de Marc Antoine et de l'autre celle de Cléopâtre, ou bien qui ont, au droit, l'effigie de Cléopâtre, tandis que le type du revers est une Victoire volant, comme sur les deniers romains de M. Vinicius². Ces monnaies sont bien effectivement d'origine syrienne, mais rien ne justifie leur classement à Aradus. La légende : ΕΤΟΥΣ ΚΑ ΤΟΥ ΚΑΙ Σ ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ, « l'an 21 qui est aussi l'an 6 de la nouvelle déesse, » place l'émission de ces pièces en l'an 30 ou 29 avant notre ère ; l'ère d'Aradus ou le monogramme de cette ville ne s'y trouve point, et aucun indice ne permet de choisir, pour l'émission de ce monnayage, Aradus plutôt que Berytus, par exemple, atelier qui a frappé sûrement des pièces au nom de Cléopâtre³.

1. Cf. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 462, n° 833.

2. Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 321, n° 408 à 410 ; F. Feuardent, *Egypte ancienne*, p. 135 ; A. von Sallet, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XIII, p. 75.

3. F. Feuardent, *Egypte ancienne*, p. 128.

3. — Buste diadémé de femme, à droite, les cheveux relevés en chignon.

R. Zébu bondissant, à gauche ; au dessus, des lettres variables ; au dessous, une date. Æ. 25 mill.

Variétés :

Au dessus du zébu

$\begin{array}{c} \text{ϜB} \\ \text{,|} \times \\ \Delta \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{c} \text{ϜB} \\ \text{,|} \times \\ \Delta \end{array}} \right\}$

Au dessous du zébu

CKΘ (an 229)

CKΘ (an 229)

La légende phénicienne sur cette dernière pièce paraît composée des lettres ϜB suivies du chiffre 21 que nous avons souvent rencontré sur les monnaies des séries précédentes, sans en pénétrer la signification.

4. — *Auguste.* — Tête de femme, à droite, diadémée, les cheveux en chignon et retombant sur le cou ; devant, une petite tête d'Auguste, à droite.

R. Zébu bondissant, à gauche ; dessous, la date ΣNH (= an 258). Æ. 20¹.

5. — Légende effacée. Tête nue d'Auguste, à gauche. Derrière, une contremarque.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ à l'exergue. Urne des jeux entre deux palmes et deux sphinx. Dans le champ à droite, la date ΖΙΣ (= an 267) ; à gauche, la lettre ϟ. Æ. 20.

Cette pièce a été mal lue par Mionnet qui l'attribue à Claude, tout en lisant la date ΣNH (an 258)².

6. — *Tibère.* — Tête de femme, à droite, diadémée,

1. Cette pièce est attribuée à Néron par Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 462, n° 835.

2. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 462, n° 834.

les cheveux arrangés en chignon et retombant sur le cou ; devant, une petite tête de Tibère, à droite.

R. Zébu bondissant, à gauche ; au dessus, la lettre Ψ ; dessous, la date $\Sigma\Pi\Sigma$ (= an 286). $\mathcal{A}\mathcal{E}$. 23.

Claude. — (Voyez ci-après, n° 15.)

7. — *Caligula.* — Tête laurée de Zeus, à droite.

R. Double corne d'abondance ; à g., Λ ; à dr., la date $\Sigma\Theta\Sigma$ (an 297). $\mathcal{A}\mathcal{E}$. 18 (Imhoof, *Mon. gr.* p. 447, n° 46).

8. — *Néron.* — Tête laurée de Néron, à droite.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ . La Fortune assise, à gauche, sur un gouvernail, tenant le manche du gouvernail et une corne d'abondance. Dans le champ, ΤΚΕ (an 325).

9. — *Domitien.* — $\text{ΑΥΤ. ΚΑΙΣΑΡ. ΔΟΜΙΤΙΑΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΓΕΡΜ}$. Tête laurée de Domitien, à droite.

R. Même légende et même type, avec la date ΝΤ (= an 350) et la lettre Ψ . $\mathcal{A}\mathcal{E}$. 24.

Autre exemplaire avec la date ΑΝΤ (351). Mionnet donne une monnaie du musée Farnèse aux mêmes types, avec la date ΒΝΤ (= an 352)¹.

10. — Tête de femme, à droite ; devant, le buste lauré de Domitien.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ . Zébu bondissant, à gauche ; au dessus, ΒΝΤ (= an 352) ; devant la lettre Ψ . $\mathcal{A}\mathcal{E}$. 22 mill.

11. — Tête de Tyché, à droite, tourelée et portant une palme sur l'épaule.

1. Mionnet, *Descr.*, p. 462, n° 836, et *Suppl.* t. VIII, p. 322, n° 411. Il n'y a pas à tenir compte de la monnaie que Mionnet (n° 412) a décrite avec les têtes de Domitien et Domitia.

R. Proue de navire à gauche, l'avant orné de la figure d'un personnage tenant une trompe; sur la proue est assis Zeus à demi nu, s'appuyant de la main gauche sur son sceptre et tenant de la main droite une couronne. Dans le champ, la lettre Υ ; à l'exergue, la date ENT (= an 355).

Æ. 20 mill.

Pl. XIII, fig. 13.

12. — *Trajan*. ...NEPOYΑΣ·ΤΡΑΙΑΝΟΣ·ΣΕΒ·ΓΕΡ·
Tête laurée de Trajan, à droite.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ. La Fortune à demi nue, assise à gauche sur un gouvernail, tenant de la main droite le manche de ce gouvernail, et de la main gauche une corne d'abondance; sur sa tête, le modius. Dans le champ, à gauche, la date ΤΞΓ (= an 363); à droite, la lettre ϟ. Æ. 24 mill.

13. Tête de femme diadémée, à droite, les cheveux nattés et retombant sur le cou; devant elle, une petite tête de Trajan lauré, à droite. Grènetis.

R. Zébu bondissant, à gauche; dessous, ΑΡΑΔΙΩΝ; devant, une lettre phénicienne variable (ϩ, Λ, etc.); au dessus, la date ΕΞΤ (= an 365). Grènetis.

Æ. 22 mill.

Pl. XIII, fig. 14.

14. — Buste radié de Trajan, à droite. Grènetis.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ. Deux épis et une grappe de raisin émergeant d'un vase. Dans le champ, à droite, la date ΕΞΤ (= an 365). Grènetis.

Æ. 21 mill.

Pl. XIII, fig. 15.

15. — Buste tourelé de Tyché, à droite, les cheveux nattés sur le cou, et portant une palme.

R. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté d'une figure d'Athéna Promachos ; sur la proue, Zeus à demi nu, assis, tenant d'une main un long sceptre et tendant de la main droite une couronne à Athéna. A l'exergue, la date Θ OT et Z (= an 372) ou Θ indépendant et TZ (sans O) (= an 307, sous le règne de Claude). .Æ. 20 mill.

16. — ...ΤΡΑΙΑΝΟC ΑΡΙCΤ·ΚΑΙC·CΕΒ·ΓΕΡ ΔΑ[Κ·ΠΑΡΘ]...
Tête laurée de Trajan, à droite. Grénetis.

R. ΑΡΑΔΙΩΝ. La Fortune à demi nue, assise à gauche sur un gouvernail ; de la main droite elle tient le manche de ce gouvernail, et de la gauche une corne d'abondance. Dans le champ, à gauche, ΔOT (an 374) ; à droite, la lettre Θ . .Æ. 24 mill. ¹.

17. — Même droit. En contremarque, L·XV.

R. Même type, avec la date EOT (= an 375). .Æ. 24 mill.

Nous rappellerons ici que c'est en s'appuyant sur la légende du droit des pièces précédentes (n^{os} 16 et 17) que Noris, et à sa suite MM. Mommsen et Droysen, ont précisé le point de départ de l'ère aradienne². Le titre de *Parthicus*, ΠΑΡΘ, donné à Trajan, qui forme l'argument essentiel de ces savants, n'est pas visible sur les exemplaires du Cabinet de France ; son existence est toutefois garantie par Noris, d'après une pièce de l'ancienne collection de Médicis, aujourd'hui au musée de Florence³.

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 464, n^o 845. Mionnet ajoute en note : « On doit lire sur les médailles bien conservées : ΑΥΤΟΚΡ·ΝΕΡ·ΤΡΑΙΑΝΟC·ΑΡΙCΤ·ΚΑΙC·CΕΒ·ΓΕΡ·ΔΑΚ·ΠΑΡΘ. »

2. Voyez *Revue numismatique*, 1888, p. 516.

3. Noris, *Annus et epochae Syromacedonum* (1691), p. 364-365.

18. — Buste tourelé de Tyché, à droite, les cheveux nattés sur le cou, et portant une palme.

℞. Proue de navire à gauche, l'avant surmonté d'une figure d'Athéna Promachos; sur la proue, Zeus à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre, et tendant de la main droite une couronne à Athéna. A l'exergue, la date EOT (= an 375); à droite, la lettre ϑ. Æ. 21 mill.

19. — Variété, avec la lettre ρ. Pl. XIII, fig. 16.

20. — Buste diadémé de femme, à droite, les cheveux en chignon et retombant sur les épaules; devant elle, une petite tête laurée de Trajan. Grènetis.

℞. ΑΡΑΔΙΩΝ. Zébu bondissant, à gauche; au dessus, la date EOT (= an 375); à gauche, la lettre ρ. Æ. 24.

Il n'y a pas à tenir compte de la monnaie au nom d'Hadrien décrite par Mionnet¹, qui porterait à la fois les noms d'Aradus et de Laodicée.

21. — Tête laurée de Zeus, à droite.

℞. Double corne d'abondance. Dans le champ, la date EOT (= an 375) et la lettre ρ. Æ. 20¹.

Marc Aurèle et Lucius Verus.

22. — ...ΑΝΤΩΝΙΝΟC·ΚΑΙ·ΟΥΗΡΟC CEBACTOI. Têtes laurées et affrontées de M. Aurèle et de L. Verus.

℞. ΑΡΑΔΙΩΝ. Zébu bondissant, à gauche; au dessus, la date AKY (= an 421). Dans le champ, à droite, la lettre € . Grènetis. Æ. 21.

23. — Même droit.

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 465, n° 849.

2. Imhoof Blumer. *Monn. grecq.* p. 447, n° 47.

Ὶ. ΑΡΑΔΙΩΝ. La Fortune à demi nue, assise à gauche sur un gouvernail, tenant de la main gauche une corne d'abondance et de la droite le manche du gouvernail. Au dessus, la date AKY (= an 421); à gauche, la lettre ε. Grènetis. Æ. 25.

24. — Autre, avec la date BKY (= an 422) ¹.

25. *Commode*. — ΑΥΤ·Κ·Μ·ΑΥΡ·ΑΝΤ·ΚΟΜ... Tête laurée de Commode, à droite.

Ὶ. ΑΡΑΔΙΩΝ. La Fortune debout de face, tenant une corne d'abondance; elle est placée entre deux cippes surmontés chacun d'une Victoire qui la couronne. Dans le champ, à gauche, ΗΜΥ (= an 448) et la lettre γ. Grènetis. Æ. 25 ².

26. *Septime Sévère*. — ΑΥΤ·ΚΑΙ...ΣΕΟΥΗΡΟΝ ΣΕΒ. Tête laurée de Septime Sévère, à droite.

Ὶ. ΑΡΑΔΙΩΝ. Poseidon debout, à droite, le pied droit sur un rocher; de sa main droite il s'appuie sur son trident et dans la gauche il tient un hippocampe. Dans le champ, à gauche, Α et la date ΣΝΥ (= an 456). Æ. 23 ³.

27. *Caracalla*. — ΑΥΤ·ΚΑΙ·ΑΝΤΩΝΙΝΟC·CΕ. Tête laurée de Caracalla, à droite; dessous, la lettre Α.

Ὶ. ΔΗΜΑΡΧ·ΕΙ·ΥΠΑΤΟC ΤΟ Δ. Aigle debout de face, les ailes éployées, tenant une couronne dans son bec. Entre ses pattes, un crabe surmonté d'un croissant; dans le champ, à droite, un palmier.

℞. 26. — 13 gr. 36. Pl. XIII, fig. 17 ⁴.

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 465, n^{os} 851, 852 et 853. Mionnet donne, d'après le catalogue d'Ennery, une pièce de l'an AKY (421) avec la tête seule de Lucius Verus.

2. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 465, n^o 855.

3. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 466, n^o 856.

4. D'après Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 238, n^o 786.

Une des plus heureuses découvertes de M. Imhoof-Blumer, dans son récent ouvrage (*Griechische Münzen*) a été de démontrer que les monnaies de bas argent au type de l'aigle, qu'on classait en bloc à Antioche, doivent se répartir entre les villes suivantes : Antioche, Hiéropolis, Berœa, Zeugma, Aradus, Tripolis, Sidon, Tyr, Ascalon, Gaza, Emèse. L'attribution à Aradus de celle qui précède se justifie par la présence de la lettre A au droit et par le palmier du revers, symbole ordinaire de l'atelier d'Aradus.

28. — AYT·K·M·AYP·ANTΩNINOC. Tête laurée de Caracalla, à droite.

℞. ΑΡΑΔΙΩΝ. Urne des jeux entre deux palmes et deux sphinx. Dans le champ, à gauche, la lettre ε ; à droite, la date YOΔ (= an 474). Grènetis. Æ. 19¹.

29. — AYT·K·M·AYP·ANTΩNINOC. Buste lauré et drapé de Caracalla, à droite.

℞. ΑΡΑΔΙΩΝ. Cyprés entre un lion et un taureau affrontés et accompagnant chacun une enseigne militaire. A l'exergue, ε·ΣΟΥ (= an 476). Dans le champ, à droite, ε. Grènetis.

Æ. 27 mill.

Pl. XIII, fig. 18.

Cette médaille et d'autres analogues sont attribuées par Mionnet à Elagabale². Mais je ne crois pas que cette attribution soit exacte ; la date est ainsi indiquée ΣΟΥ, et même sur un exemplaire du Cabinet des Médailles ΣΟΥ. Il me semble donc qu'on doive

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 466, n° 857.

2. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 466, n° 858 à 860, et *Suppl.*, t. VIII, p. 323, n° 414, 415 et 416.

lire 476 (= 217 de J.-C.), la dernière année du règne de Caracalla, plutôt que 477 (= 218 de J.-C.), la première année du règne d'Elagabale. Si c'était cette dernière date, on ne comprendrait guère que le chiffre 7 (Ζ) fût retourné et ainsi fait, ς, sur tous les exemplaires, produits avec des coins différents.

30. *Gordien le Pieux*. — ΑΥΤΟΚ·Κ·Μ·ΑΝΤ·ΓΟΡΔΙΑΝΟC. Buste de Gordien le Pieux, à droite, la tête radiée, la poitrine couverte du paludamentum et de la cuirasse. Grènetis.

Υ. ΕΤΟΥC ΗΨΥ (= an 498) ΑΡΑΔΙΩΝ. Urne des jeux entre deux palmes et deux sphinx. Grènetis.

Æ. 30 mill.

Pl. XIII, fig. 19.

Cette monnaie de Gordien le Pieux, que je crois inédite, est la dernière d'Aradus. L'année 498 de l'ère aradienne correspond à l'an 239 de J.-C., qui est la seconde année du règne de Gordien (238-244 de J.-C.)

E. BABELON.

DES
TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES
DU SOU

1°. Le nom de sou, *solidus*, remonte à Constantin et à la réforme monétaire qui lui est attribuée; il devint, dans la partie latine de l'empire, le nom de la pièce d'or base du nouveau système, et 72^e partie de la livre romaine. Après l'invasion, cette pièce continua à être frappée, tant dans les provinces qui continuèrent à appartenir à l'empire romain d'Orient, que dans les états fondés par les barbares sur le territoire de l'ancien empire et en particulier dans la Gaule mérovingienne, mais avec des affaiblissements de plus en plus frauduleux. Bientôt le sou lui-même ne fut plus frappé qu'exceptionnellement et la seule pièce courante en or fut le Triens ou Tremissis, le tiers du sou.

La frappe et l'usage de la monnaie d'or disparaissent à l'avènement des Carolingiens, et le nom de sou est alors donné au vingtième de la livre d'argent, ou plutôt, initialement, à la somme comptée de 12 deniers d'argent, seule monnaie subsistante.

Cette transposition de nom a été très diversement expliquée et bien des systèmes ont été proposés. Dans une étude antérieure nous avons développé l'idée

que la douzaine de deniers équivalant au triens, qui circulait presque exclusivement alors à la place de l'ancien sou d'or, ce mot de sou avait pu sans équivoque être attribué à cette douzaine, devenue dans la pratique l'unité principale. ¹ Quoi qu'il en soit, depuis Charlemagne le mot de sou n'a plus signifié que cette collection de deniers d'argent, vingtième de la livre-poids; mais jamais à ces époques il n'a été frappé de pièces de cette valeur, et le mot sou ne signifiait qu'une somme de douze deniers ou la vingtième partie de la livre. Cependant l'harmonie complète existant entre les valeurs et les poids permit de laisser tomber le mot d'*once* comme fraction de la livre, et le sou devint en poids, comme en monnaie, la première sous-division de la livre, surtout quand il s'agissait de peser les métaux précieux.

Au moment de la séparation de la livre poids de la livre de compte qui a eu lieu par le fait des premiers affaiblissements de la monnaie, c'est-à-dire vers la fin du règne de Philippe I^{er}, la livre perdit le sens d'unité invariable de poids, et il fallut laisser cette attribution à une nouvelle unité exclusivement de poids, le *marc*, qui fut divisé en 8 onces². A l'origine, ces 8 onces équivalaient à 20 sous tournois, et bien des expressions déduites de cette équivalence ont subsisté dans la pratique monétaire longtemps après qu'elle eut disparu de la réalité.

Le sou, fraction de la livre, participe pleinement à

1. *Origines de la livre d'argent.*

2. Ces 8 onces équivalaient à 9 anciennes onces romaines; les 20 sous tournois formant la nouvelle livre faisaient donc les $\frac{3}{4}$ de l'ancienne livre de poids.

la condition de l'unité principale somme de 240 deniers dont la valeur intrinsèque est difficilement contrôlable. Chaque denier, en effet, n'est plus représenté que par une pièce de billon qui inspire de sérieuses appréhensions à celui qui l'accepte, car le titre peut en être très variable, et cette petite monnaie est rapidement discréditée pour tous ceux qui thésaurisent.

2°. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion d'apprécier quels étaient les avantages et les inconvénients de l'existence d'une unité de compte. Il nous suffit de répéter que la fantaisie n'y était pour rien, et que l'arbitraire royal, quel qu'il pût être, n'a jamais pu changer la situation générale des cours, mais produire seulement des accidents et des soubresauts locaux, partiels et momentanés. Les seules modifications durables, agissant d'une manière permanente par des effets continus, sont celles qui sont dues à la hausse constante des meilleures pièces plus sûres vis-à-vis du bas billon. Cette hausse des espèces frappées sur le fin, ou très près du fin, était favorisée par la concurrence des pièces usées et des pièces étrangères de moindre valeur, ainsi que par la proportion souvent fixée trop haut entre l'or et l'argent dans les émissions des monnaies. L'augmentation résultant de ces diverses causes pour la valeur nominale des bonnes espèces était de temps en temps sanctionnée partiellement par le pouvoir qui fixait aux anciennes espèces un cours plus élevé, ou qui frappait au cours précédent des espèces nouvelles de type à peu près semblable, mais de moindre poids

de fin. Cette hausse était aussi poussée par tous les marchands d'argent qui avaient alors une énorme influence sur les décisions d'un gouvernement dont les finances étaient souvent obérées et les revenus engagés. Quoique les mauvaises fabrications, qui attribuaient arbitrairement une valeur fiduciaire à des espèces affaiblies, n'aient jamais eu en France qu'une action restreinte et de peu de durée, elles contribuaient de même à accroître dans le public le sentiment de l'instabilité de la valeur nominale des pièces courantes, estimées en sous et deniers.

3° On conçoit donc la nécessité pour le public de s'arrêter à certaines bonnes espèces ayant obtenu la faveur générale dans la pratique des usages courants, en laissant absolument de côté leur *valeur nominale en unité de compte*. De là une indicible répugnance pour ce même public à donner habituellement le nom de *sou*, même à une bonne pièce légalement émise pour 12 deniers, puisque cette pièce pouvait prendre au change des valeurs plus élevées et valoir 13, 14 ou 15 deniers chez les changeurs et les banquiers.

De même l'habitude maintenue en France jusqu'au règne de Louis XIV de compter indifféremment en Paris ou en Tournois¹ aurait introduit une équivoque perpétuelle sur la valeur de ce mot de *sou*, incertitude qui ne pouvait compatir avec une monnaie réelle.

Pour ces raisons, le mot de *sou*, comme celui de *livre*, ne fut jamais donné à aucune pièce réelle dans

1. On sait que la livre et le sou parisis étaient plus forts d'un quart que la livre et le sou tournois; la livre parisis valait 25 sous tournois, et le sou parisis 15 deniers tournois.

la pratique, avant que les deux sources de confusion que nous avons énoncées n'eussent totalement disparu, c'est-à-dire avant que le développement énorme donné au crédit et à la spéculation sur le papier n'eût complètement supprimé l'agiotage officiel sur les monnaies, et avant que le compte en *parisis* ne fût pleinement tombé en désuétude¹. La première pièce qui prit et garda le nom de *sou* dans l'usage général fut une pièce de cuivre pesant environ 10 grammes, émise en 1719 pour une valeur de 12 deniers. Auparavant les pièces de 12 ou 15 deniers s'appelaient *gros*, *blancs*, *grands blancs*, *douzains*. Pour ces derniers, le fait de ne pas prendre le nom de sou est d'autant plus curieux qu'ils n'étaient plus que des pièces de très faible titre, et que par conséquent ils échappaient totalement à l'agiotage qui affectait encore les espèces supérieures.

4° D'autre part, si l'idée de douzaine et de numération duodécimale, qui avait créé originairement le sou, avait une grande valeur dans la pratique d'un peuple à civilisation très rudimentaire, et se servant surtout de la numération parlée ou de tête, elle perdait toute utilité dans tous les comptes écrits, depuis les plus petits comptes de ménage jusqu'aux écritures de la comptabilité générale. On y préférerait beaucoup toutes les pièces réelles qui pouvaient rentrer dans les règles de la numération décimale. C'est ce qui explique la grande faveur des pièces de 5, de 10, de 15 deniers, et même de 20 ou de 30.

1. Nous verrons dans un instant que sous Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV le nom de sou fut donné exceptionnellement à deux fabrications sans importance qui n'eurent aucune durée.

C'est aussi ce qui explique le long maintien du compte en parisis, où le sou valait 15 deniers tournois, et le double sou 30 deniers, malgré les confusions qui pouvaient en résulter. Il est vrai que la confusion entre les deux types avait beaucoup servi autrefois pour faire passer et accepter dans le public les divers affaiblissements de la monnaie, et qu'elle continuait à favoriser l'agiotage sur les espèces et la hausse des anciennes pièces.

5° Avant de commencer l'étude des divers types qui se rapportent directement au sou de 12 ou de 15 deniers, nous retiendrons donc que, jusqu'au premier quart du 18^e siècle, le *sol* était uniquement une sous-unité de compte dont il n'eut pas été logique d'appliquer invariablement le nom à une pièce réelle pouvant représenter un nombre variable de deniers, suivant la hausse spontanée ou ordonnée des espèces en cours.

6° Jusqu'au commencement du xvi^e siècle, il ne fut pas frappé en argent ou en billon de pièces de dimension ou de poids plus grands que ceux de notre pièce actuelle de un franc. On rapporte à saint Louis la création de la monnaie des *gros* valant originairement 12 deniers et qui finit sous Louis XI avec le cours de 33 deniers. La monnaie des *gros* fut toujours frappée très près du fin, habituellement à 23/24.

C'était la monnaie vraiment supérieure du temps. La taille en varia presque du simple au double : de 58 au marc sous saint Louis, elle fut de 96 au marc en 1375 et remonta à 69 sous Charles VII dans son dernier type.

A côté de la monnaie des gros, frappée très près du fin, on avait une seconde monnaie frappée en moyen billon, c'est celle des *blancs* qui fut commencée sous le règne de Jean le Bon et qui, continuée par les douzains, existait encore sous Louis XIV avec les pièces de 3 et de 6 blancs. La monnaie des blancs succéda aux anciennes *Mailles*, *Mailles tierces simples et doubles Bourgeois*, qui emportaient avec eux tout le souvenir des mauvaises fabrications de Philippe le Bel. Le blanc valait 5 deniers, et le grand blanc valait 10 deniers. En laissant de côté les mauvaises périodes où des valeurs fictives furent arbitrairement données à toutes ces pièces, les blancs finirent par monter jusqu'à 12 et 13 deniers sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII et gardèrent cette valeur, mais en perdant de leur poids sous Louis XII et jusque sous François I^{er}. Frappés originairement à 10/36 de fin et de 80 au marc en 1354, ils subirent toutes les fantaisies des détestables fabrications de cette époque, mais nous savons que ces mauvaises fabrications successives n'avaient jamais ni importance ni durée. Les blancs à l'écu, qui furent la monnaie principale sous Charles VI et Charles VII, valaient 10 deniers; ils étaient frappés d'abord à 6/12 puis à 5/12 de fin et ils étaient de 75, puis de 80 au marc. Les blancs au soleil de Louis XI et de ses successeurs jusqu'à François I^{er} étaient à 9/24 de fin et de 78 1/2, puis de 86 au marc. Nous avons dit qu'ils valaient 12 et 13 deniers. Les douzains qui les continuèrent, commencèrent en 1541 à 11/36 de fin et de 91 1/2 au marc pour finir sous Louis XIII et Louis XIV à 23/96 de fin et de 145 au marc.

Ces différents blancs et douzains comportaient des

petits blancs et des sizains frappés à proportion. Nous parlerons plus loin des *liards*.

7° La création d'espèces supérieures en argent, frappées près du fin au commencement du xvi^e siècle, amena à frapper comme moyen billon des pièces de 6 blancs et de 3 blancs, soit de 30 et de 15 deniers, tandis que les douzains et les sizains ne se frappaient plus qu'en billon de plus en plus bas. Louis XIV frappa encore des pièces de 3 et 6 blancs en 1657 qu'il remplaça l'année suivante par des sols et des doubles sols parisis (15 et 30 deniers). A partir de 1659, tout le moyen et bas billon était condamné à disparaître et ne subsistait plus que par la force d'inertie habituelle aux vieilles monnaies. Les malheurs des dernières années de ce règne amenèrent à en reprendre à nouveau la frappe et même à refrapper d'anciennes monnaies des Valois. Louis XV frappa encore des sols et doubles sols de billon à partir de 1738, mais la masse de billon qui restait encore entre les mains du public au moment de la Révolution ne provenait pour ainsi dire que des anciennes fabrications qui s'étaient conservées dans le peuple malgré tous les édits et tous les décrets successifs. Cette remarquable persistance en fit refrapper encore un certain nombre à l'effigie du moment. On connaît surtout le blanc à l'écu de Charles VI refrappé en 1693 comme pièce de 6 blancs.

8° C'est en 1513 que commença la fabrication des premières espèces d'argent un peu considérables comme dimension et poids. Le *teston*, frappé alors à $47/48$ de fin et $25 \frac{1}{2}$ au marc, vaudrait aujourd'hui

1. Ce blanc avait donc passé de la valeur de 10 deniers à celle de 30 deniers.

2 fr. 10. Il fut émis pour 10 sous. Après avoir monté comme valeur nominale jusqu'à 14^s 1/2 en 1575, tout en perdant un peu de son titre, il fut remplacé à ce moment par les francs d'argent et les quarts d'écu, les premiers un peu plus forts, les seconds presque de même valeur, mais au titre plus simple de 11/12. C'est en 1641 que Louis XIII commença la frappe des louis d'argent à ce même titre. La pièce principale du système vaudrait actuellement 5 fr. 64, et toutes les divisions en furent frappées à ce même titre de 11/12 jusqu'au 24^e et 48^e de louis, valant 30 et 15 deniers.

Louis XIV frappa dans le même titre des pièces de 3 et 2 sous, ou 20^e et 30^e de louis d'argent. Il frappa en grande quantité des pièces de 4 sous au titre de 10/12 à partir de 1674. Cette fabrication, qui donna lieu à de graves reproches, fut abaissée à 3 sous 1/2 en 1679 et remise à 4 sous à partir de 1691.

9^o Le liard ou pièce de 3 deniers fut fabriqué en bas billon dès le règne de Louis XI. Louis XIII en frappa encore au titre de 5/48, ainsi que des *sols* de 6 liards en moyen billon. Louis XIV frappa au commencement de son règne des pièces de 5 liards en billon, et quelques liards; mais en 1649 il commença à frapper ceux-ci en cuivre pur.

10^o C'est Henri III le premier de nos rois qui frappa du cuivre pur à partir de 1575. La fabrication du cuivre fut bornée à celles des simples et doubles deniers tournois, jusqu'à cette frappe de liards dont nous venons de parler. Dans les paiements, ces cuivres ne pouvaient être donnés que comme appoint ne dépassant pas 20 sols. Du reste le cuivre n'était

pas encore entré dans les usages, même comme monnaie d'appoint. On attribue en partie à la fabrication des liards de cuivre de 1649 la levée de boucliers des sabotiers de la Sologne en 1658. En 1659 ils furent remis à la valeur des doubles, soit deux deniers tournois.

L'énorme développement du commerce intérieur et extérieur, la grande augmentation qui se produisait, depuis longtemps, dans les ressources et dans les besoins des différentes classes de la société et dans les quantités importées de métaux précieux, enlevaient de plus en plus au billon son ancienne importance. Son titre, souvent incertain et toujours difficile à vérifier, le rendait impropre au commerce un peu lointain, ne pouvant tabler que sur une monnaie non seulement loyale, mais n'ayant rien de caché. Le règne de Louis XIV aurait vu la fin de la monnaie de billon par la multiplication des petites divisions de pièces d'argent fin, sans les malheurs de la fin du règne et l'incroyable force d'inertie que possédaient alors les anciennes espèces populaires.

11° C'est en 1719 que fut frappé le premier sou de cuivre tel que nous en avons actuellement l'idée, quoique son poids fût à peu près le double de notre pièce actuelle de 5 centimes. Cette pièce était donc 4 fois plus importante que le liard du temps, et cette nouveauté passa sans protestation à l'abri du système de Law dont elle était l'une des combinaisons accessoires. Dans la lutte que ce financier organisait alors entre les papiers et les métaux précieux, on désirait donner au cuivre une grande importance en l'intro-

duisant en masse dans la circulation pour jouer exclusivement le rôle de monnaie d'appoint. Il y eut alors des sols, des demi-sols et des liards. Les anciens blancs marqués continuèrent toutefois à courir pour 15 et 30 deniers. Sous le règne de Louis XV la plus petite pièce d'argent fut le 20^e d'écu, ou pièce de 6 sous. C'était un progrès.

Louis XVI continua exactement le même système que son aïeul, mais sans frapper aucun billon. En 1790, on arrêta les types des monnaies dites constitutionnelles qui comprirent en argent, avec les pièces de 6 sous, des pièces de 15 et 30 sous, au lieu des pièces de 12 et de 24 sous de 1782. En cuivre, il y eut des pièces de deux sous, d'un sou ou 12 deniers, des doubles liards et des liards. C'est à la même époque, aurore du système métrique, que parurent les premiers *décimes*, et les assignats de cuivre portant l'indication de la valeur imaginaire qu'ils représentaient.

12° On sait que la première pièce du système métrique valant un sou était de 10 grammes, et qu'elle fut ensuite réduite de moitié. Les valeurs du cuivre ont toujours été fiduciaires en France. Sous Henri III les deniers étaient de 156 au marc, et les doubles à proportion, soit 1 gr. 57 au denier (18 gr. 83 c. pour le sou). Sous Louis XIV, les liards de 1649 (devenus doubles en 1659) étaient de 66 au marc. C'était donc 22 gr. 23 pour 12 deniers. C'est ainsi que le sou de Louis XVI arriva à peser approximativement 10 gr. d'où l'on a tiré le premier demi-décime vingtième du franc, du système métrique.

13° Nous allons donner le tableau des petites pièces se rapportant directement au sou, frappées jusqu'à la Révolution par les rois à partir de Louis XIII. Nous les séparerons en argent, billon et cuivre.

Argent

Louis XIII : pièces de 5 sous, 30 deniers, 15 deniers.
 Louis XIV : pièces de 3 sous, 2 sous, 4 sous.
 Louis XV : pièces de 6 sous, 12 sous.
 Louis XVI : pièces de 6 sous, 12 sous, puis 15 sous.

Billon

Louis XIII : sol de 18 deniers ou 6 liards. Douzains et sizains, pièces de 3 et 6 blancs; liards.
 Louis XIV : pièces de 6 blancs, de 5 liards, sols et doubles sols parisis (15^d et 30^d), liards, douzains, pièces de 16 deniers, nouvelles pièces de 3 et 6 blancs. Anciens blancs refrappés.
 Louis XV : sols et doubles sols à partir de 1738. Anciens blancs refrappés.

Cuivre

Louis XIII : simples et doubles tournois.
 Louis XIV : simples et doubles, liards remis à la valeur des doubles. Nouveaux liards en 1693.
 Louis XV : doubles et liards; sols, demi-sols et liards.
 Louis XVI : liards, doubles liards, sols et doubles sols. Monnaies constitutionnelles.

14° Nous finirons cette étude sommaire par deux

tableaux qui donneront les poids des métaux précieux correspondant successivement à une valeur intrinsèque de 12 deniers pour toutes les fabrications qui ont eu une certaine importance et par conséquent une certaine durée, ce qui donnera en même temps leur valeur actuelle dans notre système monétaire. Dans le premier, nous n'introduirons que les pièces d'argent et de billon se rapportant directement à notre idée habituelle de petite monnaie, et touchant de près au sol tournois ou parisien. Ce tableau commencera avec saint Louis et finira avec la première moitié du règne de Louis XIV. Dans le second, qui commencera avec les premiers testons et les espèces supérieures d'argent, nous tirerons la valeur de 12 deniers de la grande monnaie, soit d'or, soit d'argent, et nous le terminerons en 1789.

Nous rappelons que si l'on veut comparer les valeurs anciennes aux valeurs ultérieures ou aux valeurs actuelles, c'est le métal argent qui seul doit servir de commune mesure jusque vers le milieu de notre siècle, tandis que, pour la suite et surtout depuis 1860, c'est à l'or qu'il faut exclusivement se rapporter.

M. DE VIENNE.

TABLEAU DES VALEURS SUCCESSIVES DU SOU

DATES DE L'ÉMISSION	NOM DES ESPÈCES	TITRE	TAILLE	VALEUR D'ÉMISSION	POIDS D'ARGENT FIN CORRESPONDANT AU SOU DE 12 DENIERS	VALEUR EN ANCIEN DANS NOTRE SYSTÈME	POIDS D'OR FIN CORRESPONDANT A UN SOU DE 12 DENIERS	VALEUR EN OR DANS NOTRE SYSTÈME
1266 ? 1308	Gros	11 d. 12 g.	58	12 d.	4 g. 04	0 f. 89	L'écu 1268 ?	1 f. 14
1313-1315-1329	id.	id.	id.	id.	4 g. 04	0 f. 89	L'agneil 1316	0 f. 933
1343	id.	id.	60	15 d.	2 g. 20	0 f. 71	L'écu 1313	0 f. 927
1354	Blanc à la Couronne	3 d. 8 g.	84	5 d.	2 g. 04	0 f. 43	Mouton 1374	0 f. 647
1361	Gros	11 d. 12 g.	84	15 d.	2 g. 23	0 f. 49	Franc 1361	0 f. 668
1375	id.	id.	96	15 d.	1 g. 25	0 f. 43	Pleur de lys 1365	0 f. 658
1384	id.	id.	75	10 d.	1 g. 36	0 f. 302	Ecu couron. 1384	0 f. 637
1414-1423	id.	6 d.	80	10 d.	1 g. 06	0 f. 23	Mouton 1417	0 f. 620
1431-1436	id.	5 d.	80	10 d.	1 g. 06	0 f. 23	Rayons 1429	0 f. 527
1447-1456	Gros	5 d.	69	20 d.	1 g. 35	0 f. 30	Ecu couron. 1447	0 f. 437
1474	id.	11 d. 12 g.	id.	23 d.	1 g. 25	0 f. 276	Id. 1474	0 f. 413
1475-1483-1488	Blanc au Soleil	4 d. 12 g.	78 1/2	12 d.	1 g. 17	0 f. 26	Ecu soleil 1475	0 f. 302
1497-1514	id.	id.	86	12 d.	1 g. 07	0 f. 237	Id. 1497	0 f. 277
1541-1547	Doussain	3 d. 16 g.	91 1/2	12 d.	0 g. 60	0 f. 18	Ecu salam 1540	0 f. 186
1575-1586	id.	3 d.	102	12 d.	0 g. 81	0 f. 133	Ecu sal 1575	0 f. 211
1641	id.	2 d. 21 g.	145	12 d.	0 g. 41	0 f. 091	Louis d'or	0 f. 107
1674-1669	Pièces de 4 sous	10 d.	150	48 d.	0 g. 34	0 f. 079	Id.	0 f. 086
1679	id.	id.	id.	42 d.	0 g. 39	0 f. 086	Id.	0 f. 096
1512	Toutons	11 d. 18 g.	25 1/2	10 s.	0 g. 94	0 f. 21	Ecu soleil	0 f. 295
1541	id.	10 d. 18 3/4	25 1/2	12 s.	0 g. 72	0 f. 16	Id.	0 f. 223
1575	id.	id.	id.	14 s. 6 d.	0 g. 59	0 f. 131	Id.	0 f. 186
1577	id.	id.	id.	20 s.	0 g. 617	0 f. 137	Id.	0 f. 186
1580	Francs	10 d. 10 g. 12	17 1/4	15 s.	0 g. 593	0 f. 132	Id.	0 f. 186
1602	Quart d'Ecu	11 d.	25 1/5	16 s.	0 g. 536	0 f. 123	Id.	0 f. 171
1641	id.	id.	id.	16 s.	0 g. 423	0 f. 094	Louis d'or	0 f. 106
1693	Louis d'argent	11 d.	8 11/12	68 s.	0 g. 373	0 f. 083	Id.	0 f. 079
1708	Ecu blanc	id.	id.	8	0 g. 280	0 f. 062	Louis 1715	0 f. 084
1726	id.	id.	8	100 s.	0 g. 234	0 f. 052	Louis 1726	0 f. 0539
1785	id.	id.	8 3/10	120 s.	0 g. 234	0 f. 052	Louis 1785	0 f. 0540
	id.	id.	8 3/10	120 s.	0 g. 234	0 f. 052		0 f. 0540

Aujourd'hui le sou tiré de l'argent représente un poids de fin de 0 g. 225 : tiré de l'or, 0 g. 0145.

UN DOUBLE DENIER INÉDIT

DE LOUIS LE BON, PRINCE D'ORANGE

(1418-1463)

Après avoir décrit trois monnaies de Louis, prince d'Orange, Poey d'Avant s'empresse d'ajouter cette phrase, dont l'exactitude ne saurait être contestée par aucun numismatiste¹ : « Les monnaies de Louis sont les plus rares de la série d'Orange. » Depuis cette époque, le Cabinet des Médailles de la ville de Marseille, qui possède un si grand nombre de pièces rarissimes ou uniques grâce au zèle éclairé de son savant conservateur, M. Laugier, a acquis un nouveau gros de ce prince². Quatre monnaies de Louis de Chalon sont actuellement connues. Un double denier, découvert à Orange même, permet d'élever ce chiffre à cinq.



LB—DO—BI—C[IS] entre deux grènetis. Dans le champ, une croix pattée coupant la légende en quatre parties ; un cornet aux 2^e et 3^e cantons.

1. *Monnaies féodales de France*, t. II, pp. 399 et 400.

2. *Revue belge de numism.* 1876, pl. XVIII, 11.

R. ✠ ABR[A]ICE anneaulet M[OR]ETA entre deux grènetis. Dans le champ, en deux lignes $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$ avec un trait sur le P, soit PRINSEPS. C'est le complément de la légende du droit LUDOVICUS. Le C d'ABR[A]ICE a été transformé par le graveur des coins en un E lunaire.

Double denier. — Poids : 0 gr. 97 cent.

Coll. Roger Vallentin.

Une première observation doit porter sur le mélange bizarre des lettres gothiques et des lettres latines, qui composent les légendes. La substitution des dernières aux premières commença plus tôt à Orange que dans les ateliers royaux du Dauphiné, où leur usage officiel remonte à l'avènement de François I^{er}, et encore doit-on faire une exception au sujet des produits de la Monnaie de Crémieu¹.

La légende bilinéaire $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$ avec un trait sur le P se traduit aisément en PRINSEPS. On a immédiatement PRINSE en tenant compte du signe d'abréviation. Les deux dernières lettres PS de PRINSEPS s'obtiennent sans effort en ayant recours à la première colonne $\begin{smallmatrix} P \\ S \end{smallmatrix}$. Le tailleur des coins paraît avoir gravé intentionnellement un S au lieu d'un C comme deuxième lettre de la première colonne ; il a pu ainsi représenter le titre de *princeps* avec quatre lettres seulement. La forme *prinseps* n'est pas nouvelle sur les espèces d'Orange. On la rencontre au XIII^e siècle sur le double denier PRINSEPS TR-BEATE

1. Roger Vallentin, *De l'ancienneté de l'usage des méreaux au chapitre de Saint Apollinaire de Valence*, p. 4.

MARIE et sur le denier imité de ceux de Clermont
PRIN — SEPS — ✠ AVRACISES.

On connaissait déjà des doubles deniers de Guillaume (1463-1475), de Jean II (1475-1478) et (1482-1502), de Philippe de Hochberg (1478-1482), prince intérimaire imposé par le roi de France, et de Philibert de Chalon (1502-1530), offrant les légendes bilinéaires dans le champ du droit ou du revers $\begin{matrix} P & R \\ S & E \end{matrix}$ ou $\begin{matrix} P & R \\ Q & S \end{matrix}$ et portant une croix coupant la légende de la face opposée et cantonnée au 2° et au 3° d'un cornet. Si la faveur dont jouit ce type est incontestable, il n'en est pas moins utile de constater que sa création remonte à Louis. Sa première apparition est plus ancienne qu'on ne le supposait.

Les princes d'Orange s'empressaient d'imiter les monnaies en circulation ou en vogue dans la région, qu'elles fussent émises par un souverain voisin ou qu'elles fussent battues par un atelier fort éloigné. Le type à la légende bilinéaire et à la croix cantonnée au 2° et au 3° est tout simplement une reproduction d'un type d'Avignon bien connu, $\begin{matrix} P & P \\ P & P \end{matrix}$, et la croix du côté opposé cantonnée au 2° et au 3° de deux doubles clefs en sautoir. Ce dernier type apparut sous le pontificat de Martin V (1417-1431). Sa frappe se poursuivit durant les règnes de Nicolas V (1447-1455), de Calixte III (1455-1458), d'Innocent VIII (1484-1492) et d'Alexandre VI (1492-1502¹). Peut-être trouvera-t-on un jour des monnaies avignonaises identiques au nom des papes Eugène IV (1431-1447),

1. C'est à tort que M. Vallier affirme qu'avant lui on ne connaissait ce type que pour Nicolas V. (*Petit supplément à la numismatique papale d'Avignon.*)

Pie II (1458-1464), Paul II (1474-1471) et Sixte IV (1471-1484).

Les doubles deniers avignonnais au type $\begin{smallmatrix} P & P \\ P & P \end{smallmatrix}$ ne sont eux-mêmes qu'une reproduction modifiée des doubles deniers provençaux émis au siècle précédent par Robert (1309-1343) et par Jeanne (1343-1382) : $\begin{smallmatrix} P & B \\ I & E \end{smallmatrix}$ sous une couronne et une croix coupant la légende du côté opposé avec un lys au 1^{er} et au 4^e. On ne pouvait évidemment inscrire sur les monnaies fabriquées à Avignon $\begin{smallmatrix} P & B \\ I & E \end{smallmatrix}$. On dut se borner à forger une légende bilinéaire analogue, ayant une signification quelconque, mais de nature à faire ressortir que les pièces étaient papales. Les doubles deniers d'Orange avec leurs légendes $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$, $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$ ou $\begin{smallmatrix} P & R \\ Q & S \end{smallmatrix}$ circulèrent sans difficulté dans tout le Sud-Est, à cause de la ressemblance qu'ils offraient non seulement avec ceux d'Avignon, mais encore avec ceux de Provence, lesquels continuèrent à être reçus sans difficulté pendant tout le xv^e siècle. Déjà Raymond IV de Baux (1340-1393) s'était hâté d'imiter les doubles deniers provençaux¹, de même que ses successeurs de la maison de Chalon copièrent ceux d'Avignon.

Le nouveau type adopté par Louis fut remanié par ses successeurs. Guillaume de Chalon se borne à transformer la légende ✠ AVRAICE · MORETA en ✠ CIVITAS · (AVRAICE); les quatre lettres du champ lues $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$ pourraient bien être $\begin{smallmatrix} P & R \\ S & E \end{smallmatrix}$ avec un trait sur le P. Les N et les R gothiques offrent en effet une certaine analogie entre eux sur les espèces d'Orange du

1. Caron, *Monnaies féodales françaises*, n° 422.

xv^e siècle. Le nom de Jean II de Chalon figure du même côté que la légende bilinéaire, laquelle devient $\begin{matrix} P & R \\ Q & S \end{matrix}$; au revers, on lit en abrégé la formule bien connue, *Dei gracia princeps AURAICE*. Le type du double du prince intérimaire, Philippe de Hochberg, est absolument conforme. Avec Philibert de Chalon, on constate sur les deux variétés un mélange du type de Louis le Bon par l'insertion de son nom sur la face opposée à celle où est reproduite la légende bilinéaire et des types de son fils Guillaume par l'emploi de la légende CIVITAS°AVRAICE. Une variété présenterait « PRSE en deux lignes; au dessus, un trait ». Comme pour le double denier de Guillaume, il serait utile de reviser cette lecture; elle pourrait bien être rectifiée en $\begin{matrix} P & N \\ S & E \end{matrix}$ avec un trait au dessus du P. Quant à la deuxième variété, la forme PRQS ne présente rien d'anormal; c'est la reproduction de celle que nous voyons sur le double de son prédécesseur et sur celui de Philippe de Hochberg.

Le type des doubles deniers à la légende bilinéaire doit être considéré comme propre à la maison de Chalon. La fabrication des doubles pontificaux ayant cessé sous le règne d'Alexandre VI à cause de la défaveur qui avait fini par accueillir leur émission, les princes de la maison de Nassau avaient tout intérêt à en abandonner la frappe. Avec l'avènement de cette famille (1530) apparurent des types nouveaux, dont l'étude offre d'ailleurs peu d'intérêt.

On ne peut guère espérer de découvrir un jour des doubles deniers à légende bilinéaire au nom du premier membre de la famille de Chalon, Jean I^{er},

car les doubles avignonnois, dont ils étaient la contrefaçon, datent seulement du pontificat de Martin V, couronné le 21 novembre 1417. Or, Jean I^{er} mourut le 4 décembre 1418. Il faudrait que le légat d'Avignon eût fait procéder à leur émission dès l'avènement de Martin V. Tout porte à croire, au contraire, qu'il se borna à prescrire, durant plusieurs années, de continuer la fabrication des types antérieurs.

Louis le Bon est le seul prince de la maison de Chalon qui n'ait pas fait inscrire sur ses monnaies le nom de cette illustre famille. Le double denier de ma collection n'apporte aucune exception à cette particularité. Louis n'était pas cependant le premier Chalon en possession d'Orange et les espèces au nom de son père Jean I^{er} portent *de Cabilone*.

Une dernière remarque. Les légendes du gros du cabinet de Marseille, de celui décrit pour la première fois par Soret et du double denier de ma collection renferment le mot **MONETA**. On chercherait vainement un autre exemple de cette formule dans le monnayage du xv^e siècle des princes d'Orange.

Les auteurs ne paraissent pas s'être aperçus de l'extrême rareté des émissions de monnaies d'or par les ateliers féodaux de la rive gauche du Rhône vers le milieu du xv^e siècle. La série d'Orange comprend seulement pour toute la durée de ce siècle un demi-florin, d'ailleurs unique, de Jean II (1475-1478) et (1482-1502). Les documents écrits constatent de leur côté la pénurie des espèces d'or. C'est ainsi que Louis le Bon prêta au roi René prisonnier : « quinze mille francs, *monnoye blanche*, lors en

usage¹. » Cette situation, si périlleuse pour le commerce et qui rendait les transactions de toute nature si difficiles ne s'améliora sensiblement qu'à la fin du xv^e siècle. Elle avait été engendrée par les guerres ruineuses qui dévastèrent la région à partir du xiv^e siècle et par le drainage des matières d'or pour le compte des ateliers royaux.

ROGER VALLENTIN.

1. La Pise, *Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 128.

SUR
QUELQUES MONNAIES TURCO-CHINOISES
DES VI^e, VII^e ET VIII^e SIÈCLES

I

Dans ma Notice sur les monnaies touraniennes (V. *Revue Numism.*, 1891, p. 215), j'ai donné un aperçu général des différents systèmes d'écriture que l'on rencontre sur les monnaies des peuples tartares et tenté une sorte de classification de ces alphabets. Comme suite à ce travail je voudrais aujourd'hui présenter quelques observations sur d'autres monnaies également touraniennes qui ont été récemment trouvées dans l'Asie centrale et qui offrent, ainsi qu'on le verra, un grand intérêt pour la numismatique, comme pour l'histoire ancienne de cette région.

Depuis que la Russie a fait la conquête du Turkestan, elle a peu à peu étendu son domaine vers l'Est, en sorte qu'aujourd'hui elle est maîtresse de tout le territoire entre la mer Caspienne et la Chine. Cette vaste étendue de pays est divisée en deux provinces ; le Turkestan proprement dit (l'Hyrcanie, la Khorasmie, la Bactriane et la Sogdiane des anciens), qui va jusqu'à l'Yaxarte (mod. Sir-Daria), et la Semirietchie (la Dzoungarie des anciennes cartes), comprenant le Ferghana, le Khokand et généralement tout le pays

entre l'Yaxarte, le lac Balkhach et la Chine occidentale (Kouldja). C'est là que se trouvent les Monts Célestes, les Monts d'Alexandre, les deux rivières Tchuï (ou Tchou) et Ili, célèbres dans l'histoire de cette portion de l'Asie, et les villes de Tokmak, Pishpek, Viernoïé, Ilitsk, Bourana, etc., où ont été trouvées les tombes nestoriennes décrites par MM. Chwolson et Radlof¹. C'est aussi des environs de Viernoïé, un peu au nord du lac Issik-Koul, que proviennent les monnaies qui font l'objet du présent mémoire².

II

Ces pièces, toutes en cuivre, peuvent se classer sous plusieurs séries :

1^{re} série : Droit. Buste de face, type barbare avec de longs cheveux, anépigraphe.

℞. Traces de légende ; au milieu du champ, sorte de monogramme ou symbole mystique qui a beaucoup d'analogie avec celui que présentent les monnaies à légendes irano-scythiques, et généralement toutes les monnaies tartares dont il est, en quelque sorte, le criterium. Ici il est exécuté d'une façon plus grossière avec un renflement circulaire au milieu. L'origine de ce symbole est très vraisemblablement

1. *Syrisch-Nestorianische Grabinschriften*, etc., Saint-Pétersbourg, 4^e 1890. La Semirietchie a été de tout temps la grande route des relations commerciales comme des émigrations des peuples et des expéditions militaires. V. Severtzof, *Les anciens itinéraires à travers le Pamir*, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, 1890.

2. Elles ont été envoyées au Musée de l'Ermitage. M. A. de Markof, attaché au cabinet numismatique, a eu l'obligeance de m'adresser, au mois de mai 1891, des moulages en plâtre de ces monnaies complètement inédites. Je me fais un devoir de le remercier de nouveau de cette attention.

l'ancre des Séleucides, tel qu'on le trouve déjà très dégénéré sur les monnaies de la fin des Arsacides.

Je le désignerai dans le cours du présent travail par la lettre A.

Le module est celui de notre pièce de un franc.

L'une des pièces est percée d'un trou rond qui paraît être fait après coup, mais toutefois antérieur à l'enfouissement. On pourrait conclure de cette particularité que l'habitude chinoise d'assembler les pièces par un cordon central existait déjà chez quelques peuples tartares.

Les monnaies des séries suivantes sont remarquables en ce qu'elles portent, au centre, le trou carré caractéristique du monnayage chinois.

2^e série : Droit. Légende sur deux lignes en caractères araméens; à droite, un dessin que je désignerai par B et qui me paraît être une imitation du pyrée sassanide sans les flammes, et à gauche, un signe qui ressemble au caractère chinois dont la valeur est *youen*. (N^o 1142 du Catal. des signes chinois de l'Imprim. Nat.)

℞. Très fruste; on discerne cependant une fleur de trèfle, le pyrée et deux signes inconnus. Module: notre pièce de cinquante centimes.

3^e série. Pièces du même module portant sur les deux côtés des signes très peu distincts ayant l'apparence de légende et le symbole B.

4^e série. Droit. Légende chinoise en quatre caractères que je lis *Kaï youen toung pao*.

℞. Le symbole A sans le renflement du milieu, ou

le symbole B avec légende en caractères carrés ou cursifs suivant les pièces.

5° série. Droit. Légende en caractères ouïgours sur deux lignes.

℞. Le symbole A et une légende en caractères carrés isolés.

6° série. Droit. Légende circulaire en ouïgour cursif.

℞. Le symbole A et un autre signe peu distinct.

Ne pouvant pas donner le dessin de ces monnaies, je pense que la description que je viens d'en faire suffira pour comprendre ce qui va suivre, qui n'est qu'une simple notice préparatoire en attendant de plus amples découvertes qui puissent permettre un déchiffrement.

III

Les monnaies dont il s'agit ayant été trouvées au cœur de la Semirietchie, dans les vallées de l'Ili ou du Tchui, j'estime qu'on peut les considérer comme ayant été frappées et ayant circulé dans cette contrée. Nous verrons plus loin qu'elles ne peuvent guère descendre, au point de vue de leur émission, plus bas que la fin de notre *viii^e* siècle ; elles ont, par conséquent, été frappées par les Turcs d'abord, puis par les premiers Ouïgours qui ont occupé successivement la Semirietchie.

Grâce aux auteurs chinois, nous avons des renseignements exacts sur les mouvements et la vie des peuples tartares.

Dans ma Notice précitée, j'ai donné un résumé

rapide de l'histoire du Turkestan : ce sont d'abord les Sse ou Sakas qui occupaient le pays lors des conquêtes de Cyrus et d'Alexandre. Puis les Yue-Tchi pendant cinq siècles. Ensuite les Ephthalites et enfin les Turcs (en chin. *Tou-Kioué*). Ces derniers, venus du Nord-Est, s'emparent de la Sogdiane et de la Bactriane jusqu'à l'Oxus qui devient la limite avec l'empire sassanide. Pendant près de deux siècles, ils sont maîtres de toute l'Asie, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'océan Pacifique, longeant au nord le désert de Gobi et entourant, à l'ouest et au sud-ouest, l'empire chinois qui portait déjà le nom d'*Empire du Milieu*. Des la fin du vi^e siècle, les Turcs s'étaient divisés en deux Khanats distincts : celui des Turcs *occidentaux*, fondé par Talo-pien, ce sont ceux dont je viens de parler, et le Khanat des Turcs *orientaux*, appellation qui désigne spécialement les Tou-Kioué qui ont succédé aux Jouan-Jouan et dont la résidence était près de Karakorom sur l'Orkhon. Pour ceux-ci, nous n'avons pas encore de monnaies, mais nous possédons des inscriptions qui permettent de croire que les Turcs orientaux se servaient, comme écriture, des caractères runiques, tandis que les Turcs occidentaux avaient adopté l'alphabet araméen. Je reviendrai plus loin sur ce point.

Les auteurs chinois¹ nous ont conservé la liste de de tous les Khans Turcs-Toukioué (orientaux et occidentaux), avec leurs dates rapportées à la chronolo-

1. Voir notamment les *Documents historiques sur les Tou-Kioué* traduits du chinois par Stan. Julien, dans le *Journal asiatique*, 1864, et le récent ouvrage de M. Radlof *Kudatku-Bilik*, 4^e Saint-Petersbourg 1891, p. LVI et sq. de l'introduction.

gie du Céleste Empire, depuis le premier d'entre eux, Tou-men, qui prit le titre de *Ilek-Khan* et envoya une ambassade auprès de l'empereur de Chine, vers 545 de J.-C., jusqu'au dernier, Pe-meï, qui fut déposé par les Ouïgours en 745. C'est sous Sse-Kin dit Mo-kan, l'un de leurs chefs qu'eut lieu entre 550 et 555 la destruction des Ephthalites.

Les noms de ces souverains sont en chinois et leur identification avec quelques-uns de ceux que nous ont laissés les historiens byzantins et arabes est difficile. Nous trouvons en effet chez ces auteurs, notamment chez Menander, Simocatta, Tabari, des renseignements fort intéressants et très curieux sur les diverses ambassades échangées entre la cour de Constantinople et les Turcs entre les années 558 et 598 de notre ère. Il y est question de Askel, Dizaboul, Tourxanthos son fils, de Tardou, du grand Khakan μέγας Χαγάν των Τουρκων, qui s'intitule « maître des sept nations, seigneur des sept climats du monde »¹; mais, dès qu'on veut concilier ces personnages avec les noms que nous ont transmis les historiens chinois, on ne rencontre pas toujours toute la certitude désirable, ou alors il faut modifier les dates qu'ils nous ont transmises. Je citerai quelques exemples.

En 558, le grand Khakan *Askel* envoie une ambassade auprès de Justinien. Saint-Martin a proposé d'identifier Askel avec I-si-ki-Ko-lo, fils de Tou-men, qui, d'après l'histoire chinoise, ne régna que les deux

1. Sur cette expression fréquente chez les Orientaux et encore employée aujourd'hui à Bokhara, v. Colebrooke dans J. R. A. S. 1877, p. 405.

premières années du règne de l'empereur Fei-ti, c'est-à-dire 553-554. Comme la date (558) donnée par Menander est certaine, il faut changer celles de l'historien chinois.

En 560, c'est Dizaboul ou Silziboul qui est le grand Khakan des Turcs; sa résidence est dans les monts Altaï. C'est là que Zémarque va le trouver plus tard en 571; mais en 580, lors de l'ambassade de Valentin, il était mort; il n'y a donc pas de doute qu'il s'agisse bien ici du grand Khan de tous les Turcs et non pas seulement d'un gouverneur de province. De Guigue, Klaproth, Rémusat, Saint-Martin ont cherché à retrouver ce nom dans les princes des listes chinoises. D'après ces listes on a :

554 à 572, Sse-kin dit Mo-kan, le vainqueur des Ephthalites.

572 à 580, Tho-po son frère.

580 à 605, Che-tou dit *Cha-po-lïo*.

Il paraît très vraisemblable d'identifier (*Dî*)*Zaboulos* avec *Chapolio*, mais alors les dates ne coïncident plus, tandis qu'en faisant de Dizaboul et de Mokan un seul et même personnage la concordance existe davantage. Dans ce cas il faut admettre comme Deguignes et Klaproth que Mokan s'appelait aussi *Titeopouli*, nom que l'on trouve aussi, du reste, dans les annales chinoises de cette époque. D'autre part Tabari mentionne également comme étant le vainqueur des Ephthalites, le Khakan Sindjibou. Il ne paraît donc pas y avoir de doute que Sindjibou, Silziboul (ou Dizaboul) et Mokan Titéopouli soient le même personnage. Par suite, Talopien fils de

Mokan doit être assimilé au Khan Tourxanthos que Valentin visita en 580 et qui était le fils de Dizaboul; c'est ce même Talopien, qui ayant été évincé du trône par son oncle Tho-po, se sépara de Che-Tou vers 582 et fonda le Khanat des Turcs occidentaux qui fut en guerre perpétuelle avec celui des Turcs orientaux. Ils envoyaient chacun de leurs côtés des ambassadeurs à la Cour de Chine qui s'efforçait d'entretenir cette rivalité.

De même, si l'on examine les rapports entre les Turcs et l'empire sassanide, on ne trouve pas toujours non plus à concilier les deux histoires; cela tient évidemment à ce que les chefs turcs, qui étaient immédiatement en rapport avec les pays iraniens, n'étaient que des princes secondaires et non plus les grands Khans de la Haute-Asie. La Sogdiane (ou *Khang-Kiu*) notamment était divisée en plusieurs principautés ou royaumes dont la liste nous est connue et dont les souverains devaient certainement frapper monnaies sous la haute approbation de la Chine suzeraine. Cette organisation remontait au commencement de la dynastie des Thang (qui a régné en Chine de 618 à 915), époque à laquelle les Chinois, qui déjà depuis plusieurs siècles avaient des relations politiques et commerciales très suivies jusqu'à la mer Caspienne, s'emparèrent, à la suite de campagnes victorieuses, de l'administration de tout le pays entre l'Oxus et le lac Balkhach¹. Parmi ces princes feudataires, auxquels les Chinois évitaient de

1. V. sur cette période très intéressante de l'histoire de l'Asie, le *Mémoire de Rémusat sur l'Extension de l'Empire chinois du côté de l'Occident* (Acad. des Inscr., t. VIII, 1827).

donner le titre de Khan, ne les considérant que comme des vice-rois, les noms qui nous ont été conservés sont ceux de :

Châba-châh (*Chao-wou* des Chinois, Siyawoush des Touraniens), dont la nièce épousa, vers 553, Khosroès I; on sait que de ce mariage naquit Hormidas, *Tourkzâde* « fils de la Turquie »; il était vassal de Dizaboul. Le fils de Chabâ-châh est nommé Bermûdeh par Masoudi.

Maniakh, envoyé à Constantinople en 569 par Dizaboul qui lui conféra le titre de *tarkhan*, ταρχαν, qui était inférieur à celui de « khakan ».

Tagma, qui remplace Maniakh après la mort de celui-ci dans l'ambassade de 571.

Un peu plus tard, nous trouvons Tong che-hau, l'adversaire de Kou-so-ho (Khosroès Parviz), roi de Po-ssé (Perse) en 527.

Sse-che-hou¹ qui régnait en Sogdiane et qui donna asile à Yezdegerd III (*I-sse-Keou* ou *I-ssou-Kie*), en 638, fuyant devant l'invasion arabe. Ce dernier demanda du secours à la Chine qui était suzeraine de tous les petits royaumes du Kang-kiu, mais sans succès; il se réfugia alors dans le Tou-ho-lo ou Tokharistân, chez le khan Tou-lou.

Fohuman (Bahman en perse), prince de Samarcande, Tou-so-pa-ti, son successeur, To-houan (le Tarkhoun des Arabes en 705 de J.-C), sont mentionnés dans les annales chinoises comme souverains turcs du Khang-Kïu vassaux de la Chine. Les documents arabes, de leur côté, nous apprennent que, à l'époque

1. Chez les historiens arabes son nom est « le tarkan Tandjtakh ».

de la conquête de la Sogdiane et du Ferghana par les Musulmans, les différentes principautés de ces deux provinces étaient vassales du grand khan des Turcs, lequel était lui-même dépendant de la Chine dont il recevait l'investiture, les titres et l'organisation administrative. Derrière les Touraniens de l'épopée iranienne, il y a toujours le roi des *Cines* ou *Tsines*, ce qui prouve bien que Firdousi, en composant son poème, travaillait sur des documents authentiques, puisqu'en réalité la Chine était, par son influence et son autorité suzeraine, la vraie voisine de l'empire sassanide, et que les Turcs n'avaient probablement pas le droit de faire la guerre ou la paix avec la Perse sans l'assentiment de l'empereur de la Chine. Le poète, en racontant l'histoire des rois de l'Iran a seulement changé un peu les époques, mais le fond de son histoire est vrai.

Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet ; ce que je viens d'en dire suffira pour montrer que, s'il y a quelques divergences dans les dates, il y a d'autre part un ensemble assez remarquable entre les annalistes chinois et les historiens orientaux. Il faut espérer que la numismatique viendra un jour ou l'autre éclairer ces questions historiques, donner la solution du problème. En attendant, il est nécessaire de préparer le terrain géographique et historique ; en sachant où placer, à quelle dynastie appartient telle ou telle pièce venant du sol de la Haute-Asie et de

1. Une preuve de ce voisinage et du prestige de la Chine se trouve dans la lettre écrite par Cobâd à l'Empereur en 518. Le texte chinois nous a été conservé par l'historien des Oueï qui était presque contemporain. V. Pauthier, *De l'authenticité de l'inscription de Singanfou*, 1857, p. 60.

l'Asie centrale, on facilite, ce nous semble, le déchiffrement des légendes.

IV

Tel est le but des remarques historiques et géographiques qui précèdent ; il me reste maintenant à en faire l'application aux spécimens dont les empreintes m'ont été envoyées du Musée de l'Ermitage et qui ont été décrits plus haut.

Les pièces de la *première série* avec effigies, et portant au revers le signe que je considère comme une imitation de l'ancre des Séleucides, doivent être les plus anciennes. Elles sont très vraisemblablement antérieures à l'époque du monnayage imité des Sassanides. Je crois donc pouvoir les attribuer à quelques princes de la Khovâresmie ou de la Sogdiane qui ont régné avant 430, date de l'introduction du type de Bahram V Gour chez les Touraniens. Ces monnaies sont de la même famille que celles publiées en 1880, par M. W. Tiesenhausen (Coll. Stroganof, n^{os} 6 à 14) et que j'ai déjà citées dans ma Notice sur les monnaies touraniennes.

Quant aux autres pièces des séries 2 à 6, toutes frappées sur le type de la monnaie chinoise, elles sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles confirment, d'une manière matérielle et authentique, les allégations des annalistes du Céleste Empire sur l'influence chinoise dans les provinces occidentales.

Les Recueils de numismatique, rédigés par les auteurs chinois, contiennent bien la description de monnaies anciennes émises par des feudataires rele-

vant de l'empire du Milieu ; mais celles que nous décrivons en ce moment ne figurent pas dans les ouvrages que nous avons feuilletés et notamment dans le *Si-thsing-Kou-Kien*, le plus célèbre d'entre eux. (Bibl. nat., fonds chinois, n° 568, tome I.) Elles ne sont pas davantage dans l'ouvrage français du baron de Chaudoir.

Une particularité qu'il importe de relever, car elle a son importance au point de vue de la classification, c'est le fait que toutes ces pièces, depuis la première jusqu'à la 6^e série, ont toutes le même symbole, A ou B. Le symbole B rappelle, comme je l'ai dit, l'ancien pyrée ou autel du feu emprunté aux Sassanides, que l'on voit déjà avec la même forme au revers des monnaies encore indéchiffrées, publiées dans le Catalogue de Markof, et que j'ai appelées provisoirement, faute de mieux, « monnaies des Kou-chans à légende Khovârezmienne. » La reproduction de ce signe qui avait une raison d'être chez les Yue-Tchi et les Ephthalites qui suivaient la religion avestique, n'a plus de sens au VII^e ou VIII^e siècle, dans un pays comme les bords de l'Hi et du Tchou, où certainement le culte du feu était depuis longtemps abandonné, si tant est qu'il y ait jamais pénétré¹ ; mais ce signe était devenu purement et simplement une marque monétaire. Quant au symbole A (l'ancre des Séleucides) qui est le plus fréquent, car il se trouve dans les 1^{re}, 4^e, 5^e et 6^e séries, il forme en

1. D'après les auteurs Chinois, une partie des Turcs occidentaux était bouddhiste, l'autre ignicole ; les Turcs orientaux étaient manichéens (*Communication de M. G. Devéria*).

quelque sorte le chaînon qui les relie toutes entre elles et fait qu'elles appartiennent toutes à la même famille, c'est-à-dire à des monnaies frappées dans un même pays, par des peuples identiques ou qui sont la continuation l'un de l'autre.

V

Je reprends maintenant en détail chacune des séries chinoises.

Deuxième série. Nous avons ici plusieurs exemplaires d'une même monnaie (ce sont les premières qui soient connues), frappée par les Turcs occidentaux. Le légende est en caractères qui ont beaucoup d'analogie avec ceux de l'alphabet dit *araméo-kouchan*, qui était l'alphabet indigène en usage dans les pays en deçà et au delà de l'Oxus, dès la fin des Arsacides. Les Yue-tchi et les Ephthalites s'en étaient servis, les Turcs l'adoptèrent à leur tour lorsqu'ils succédèrent, vers 550, aux Ephthalites, et ils le transportèrent jusque de l'autre côté de l'Yaxarte, ainsi qu'en témoigne la monnaie turco-chinoise que nous décrivons, et qui a été trouvée, je le répète, sur les bords de l'Ili. Il est permis de croire que cette écriture d'origine araméenne resta celle des Turcs occidentaux jusqu'à la conquête ouïgoure (745) pendant que les caractères runiques étaient employés par les Turcs orientaux de l'Altaï et de Karakorom. Les caractères de notre médaille se lisent de droite à gauche et paraissent former deux mots distincts sur la lecture desquels je ne suis pas encore fixé.

On peut se demander si cette écriture n'est pas

une de celles que Hioueng Thsang a décrites, et qui étaient en usage lors de son voyage en Asie centrale, vers l'an 630 de notre ère.

D'après le pèlerin chinois, le nord de la Sogdiane et une partie du territoire au delà de l'Yaxarte portaient le nom de royaume de *Sou-li* (dans le Boundehech *Sourik* désigne la même contrée) et l'écriture des habitants se réduisait à 32 lettres se lisant de *haut en bas*. Plus au sud était le royaume de *Tu-ho-lo* (Tokharistan ou Bactriane), dont l'écriture composée de 25 signes radicaux, se lisait de *gauche à droite*.

Ce passage de Hioueng Tsang a été souvent cité, mais jusqu'à présent on n'a encore trouvé aucun alphabet qui puisse se rapporter à l'une ou à l'autre de ses assertions.

Il n'y a que les alphabets tartares qui se lisent verticalement; or, au milieu du VII^e siècle, cette écriture verticale, que l'on sait avoir été empruntée de l'estranghelo des Nestoriens, n'était pas encore formée. Comme il n'a été trouvé jusqu'ici, dans le Souli, aucune inscription, nous n'avons pour tous documents que les monnaies. Or celles que nous possédons du Turkestan nous montrent un alphabet se lisant *horizontalement* et de *droite à gauche*, comme tous les alphabets sémitiques à la série desquels il appartient. L'assertion du voyageur chinois est donc inexacte sur ce point, ou bien le passage a été interpolé et modifié par les copistes.

Même difficulté en ce qui concerne le Tokharistan. Un alphabet de 25 lettres se lisant de *gauche à droite* ne peut s'appliquer qu'au grec ou au sanscrit. Or en

630 de notre ère, il y avait longtemps que le grec et le bactrien (qui s'écrivait du reste de droite à gauche) étaient hors d'usage ; on parlait persan ou afghan à Bactres et dans la contrée au sud du haut Oxus. Les monnaies que l'on possède, qui ont été émises ou ont circulé dans le nord-ouest de l'Inde, la vallée de Kophen et le Tokharistan, au VII^e siècle, ont des légendes en pehlvi et en sanscrit. L'alphabet du Touho-lo dont parle Hioueng Thsang ne pourrait donc s'appliquer qu'au devanagari (et encore celui-ci a-t-il plus de vingt-cinq lettres). Hioueng Thsang ajoute que les compositions littéraires et les mémoires y étaient nombreux, plus que dans le pays de Sou-li, ce qui s'expliquerait facilement, en admettant le pays adonné à la littérature bouddhique¹.

Aucun des alphabets de Souli ou de Touholo ne peut donc s'appliquer aux caractères de nos légendes monétaires, pas plus d'ailleurs qu'à ceux des inscriptions runiques de la Mongolie septentrionale². Ceux-ci sont peut-être de provenance européenne ou sibérienne, tandis que l'alphabet employé par les Turks-Tou-Kioué du Turkestan et de la Semirietchie, aux VI^e et VII^e s., est bien d'origine araméenne. Ce sont sans

1. La découverte récente à Kashgar d'un manuscrit bouddhique du V^e ou VI^e siècle de notre ère prouve le développement de cette littérature au nord-ouest de l'Inde. (V. Rod. Hoernle dans les *Proceedings du Journ. du Bengale*, avr. 1891, et G. Bühler dans WZKM, 1891, p. 103, sq.)

2. Cf. G. Devéria, *Notes on the Yenissei and Karakorum script*, dans le *Bab. Or. Rec.*, t. V, p. 127. L'expression *pre-islam turkish* que M. T. de Lacouperie propose de donner aux inscriptions runiques des Turcs de l'Yenisseï ou de l'Orkhon ne me paraît pas juste puisque, avant l'écriture musulmane, les Turcs ont eu l'alphabet araméo-kouchan du Turkestan et plus tard l'ouïgour. M. G. Devéria donne à l'alphabet runique le nom de *Turco-Altaique*.

3. On peut consulter ce que j'ai dit à ce sujet, dans mon *Mémoire sur les monnaies à légendes en pehlvi*, etc., 1886, p. 76 et sq.

doute ces caractères araméens qui étaient en usage lors des ambassades turques à Byzance, et on peut les considérer comme étant un spécimen de ceux qui servirent à écrire la lettre (τὸ γράμμα τὸ σκυθικόν) que Maniakh remit à Justin II en 568 ou 569.

Troisième série. Bien que les monnaies de cette série soient très frustes, elles paraissent, par leur module, leur type et une sorte d'air de famille, appartenir à la même époque que les précédentes.

VI

Quatrième série. Ce sont les monnaies portant des inscriptions en caractères carrés ou cursifs et ayant toutes au *Y* la même légende en caractère chinois *K'ai youen tounp pao* « monnaie (ou valeur) courante de la période K'ai youen ». La période ou *nien hao* dite *K'ai youen* a duré de 713 à 742 de notre ère, sous l'empereur Hün tsoung, de la dynastie des Thang. Nous avons ainsi une date certaine pour l'époque de l'émission de nos pièces ; les Turcs étaient encore en possession de la Semirietchie ; mais, à la suite de tentatives de révoltes et d'incursions malheureuses de l'autre côté du Fleuve Jaune qui formait la limite entre eux et la Chine, ils n'avaient plus qu'un pouvoir nominal, soumis à la haute suzeraineté de cette Puissance. Ils ne devaient pas tarder du reste à succomber sous les coups des Ouïgours.

M. le professeur Terrien de Lacouperie mentionnant dans le *Babyl. Oriental Record*¹, les monnaies à

1. Je profite de la circonstance pour rectifier une petite erreur que me fait commettre ce savant sinologue quand il dit : « M. E. D. has informed that

légende chinoise que je lui signalais, fait remarquer que le nien hao *K'āi youen* a été employé à plusieurs reprises par les Thang, sur leurs monnaies, par exemple en 621, en 780, en 841 ; par les Min, en 909, et en 943 par les Thang postérieurs, en sorte que ce nien hao ne peut pas avoir une grande précision au point de vue chronologique. Je m'incline devant l'observation du savant anglais, bien que le catalogue des nien hao chinois donne pour 621, 780, 841 et 909 des noms différents ; mais si l'emploi de la période *K'āi youen* se répartit sur un ensemble de plus de trois siècles, il faut tenir compte des autres indications que peut renfermer la monnaie, pour fixer l'époque de l'émission d'une manière plus précise. Or, on a vu que ces monnaies, datées de la période *K'āi youen*, ont précisément les symboles des séries précédentes et notamment le symbole B que l'on trouve sur les monnaies de la 2^e série. Celles-ci étant incontestablement du vi^e ou vii^e siècle, ainsi que je crois l'avoir établi ci-dessus, on peut dire que l'emploi du même signe, de la même tamgha forme, en quelque sorte, le chaînon qui relie entre elles ces deux séries. Voilà pourquoi je considère le *Kāi-youen* mentionné sur nos pièces comme étant celui de 713-742. J'admettrais encore à la rigueur la date de 780 qui est postérieure à la con-

Turko-Chinese coins have been discovered in the province of Semirjetschia ; they bear on one side an inscription in the so-called Uigur script, and on the other the chinese legend of *Kai yuan* of the Tang dynasty. » (Vol. V, p. 128.) Je me suis évidemment mal expliqué, puisque M. T. de L. ne m'a pas bien compris ; il est bien certain que je n'ai pas pu dire que ces monnaies portaient à la fois une légende ouïgoure et chinoise. On voit, par le présent travail, que les monnaies à légende chinoise et celles à légende ouïgoure forment deux groupes distincts. Ce sont deux séries tout à fait séparées quoique ayant très probablement succédé l'une à l'autre.

quête ouïgoure, mais je ne crois pas devoir descendre plus bas ; on ne s'expliquerait pas l'usage en 841, 909 et 943 d'un signe monétaire qui n'aurait plus été employé depuis deux ou trois siècles.

Quant aux fragments de légende et aux signes qui se trouvent au *℞* de ces pièces, je n'ai pu en tirer aucune conjecture présentable.

Cinquième série. Je place dans cette série et à la suite de la précédente, les pièces qui ont sur l'avvers, à côté de signes inconnus, le symbole A et sur le *℞*, deux lignes d'écriture cursive qui a toutes les apparences de l'écriture ouïgoure. Ces monnaies sont la continuation des précédentes, et je crois qu'elles ont été émises par les Togouz-Ouïgours, devenus maîtres de tout le territoire occupé par les Turcs-Tou-Kioué, en l'année 745 de J.-C. L'adoption du symbole A, par le vainqueur, indique la *continuité* du monnayage. Ce symbole serait inexplicable (comme je l'ai dit plus haut pour le signe B) sur des monnaies ouïgoures de temps postérieur, si l'on admettait des lacunes intermédiaires.

L'existence d'une écriture ouïgoure pour une époque aussi reculée (la seconde moitié du VIII^e siècle), peut sembler étrange au premier abord, alors que les plus anciennes monnaies connues jusqu'ici n'étaient que du XIII^e siècle ; mais depuis la découverte de la stèle bilingue de Karabalgasoun, par M. Yadrintsef en 1890, contenant une inscription chinoise et une autre en caractères ouïgours du VIII^e s.¹, le fait de

1. Postérieurement à 745, d'après M. G. Devéria dans sa note communiquée à l'Acad. des Inscriptions ; v. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1890, p. 456. V. aussi *Babyl. and Or. Record*, vol. V, p. 127 ; Morgan, dans *J. R.A.S.* 1891. p. 454, et T. de Lacouperie, *Bab. Or. Rec.*, vol. V, p. 143.

l'existence de cet alphabet qui, comme on sait, a été emprunté des Nestoriens, ne peut plus être mise en doute pour le VIII^e s., ce qui porterait à croire que l'introduction de l'alphabet syriaque dans le centre, le nord de l'Asie et en Chine est contemporaine de l'arrivée du prêtre syrien A-lo-poun ou O-lo-pen, en Chine, vers 636 de J.-C., sous l'empereur Thaï-tsoung, ainsi que le mentionne l'inscription syro-chinoise de Singanfou qui est elle-même de l'an 781¹.

L'écriture ouïgoure peut donc remonter à la fin du VII^e s. vers 680 de J.-C. ; elle fut d'abord limitée aux peuples ouïgours, mais son usage s'étendit ensuite aux autres nations tartares².

Les monnaies de la 5^e série ont donc été frappées par les premiers Khans ouïgours de la seconde moitié du VIII^e s., peut-être par Kou-li Peï-lo Gueuk Pek Kohan, le fondateur du Khanat, cité dans une inscription chinoise récemment publiée par MM. Koch et Radlof. Nous serons fixés sur ce point important, quand nous pourrons déchiffrer la légende ouïgoure de nos pièces qui doit sans doute contenir le nom du souverain avec son titre de *Pek Kha-Kan*.

Le déchiffrement des inscriptions ouïgoures, que

1. On sait même que le christianisme avait pénétré beaucoup plus tôt dans le Turkestan, les documents syriaques nous ont conservés les noms de plusieurs prélats nestoriens de Balkh, de Merv, de Samarcande, etc. V. l'ouvrage précité de Chwolson et Radlof, p. 106 sq.

2. Chez les Mongols en 1204 : A la suite de sa victoire sur les Ouïgours, Djenghiskhan choisit pour secrétaire un écrivain de cette nation, nommé Tatatongo, qu'il chargea d'enseigner à écrire le mongol. (Wylie dans J. R. A. S. 1870, p. 33.) Cependant la plus ancienne monnaie mongole n'est que de l'an 1279 ; la lettre d'Argoun à Philippe le Bel est de 1289 ; et enfin, chez les Manchoux, au commencement du XVII^e s. (vers 620). L'écriture alphabétique coréenne paraît avoir aussi une origine ouïgoure.

MM. Yadrintsef, Heikel, Radlof et autres vont rapporter de la Mongolie septentrionale, permettra d'établir l'alphabet de l'ouïgour ancien, lequel est probablement différent de l'ouïgour des manuscrits du xv^e s. D'ici là, toute tentative de déchiffrement me semble prématurée.

Sixième série. Je ne mentionne ici que pour ordre les pièces de cette série qui contiennent une légende circulaire ayant toutes les apparences de l'ouïgour cursif, mais d'une époque postérieure aux précédentes. Tout en ayant l'aspect relativement plus moderne, ces monnaies sont cependant encore du x^e ou xi^e s., le symbole A qui les accompagne étant une preuve d'ancienneté.

VII

Telles sont les réflexions que m'a suggérées l'étude attentive du petit lot de monnaies dont je viens de signaler la découverte. J'aurais voulu faire mieux et pouvoir présenter au lecteur un essai de déchiffrement ayant quelque valeur probante ; mais, comme je l'ai dit, il me paraît plus sage, vu la pauvreté des documents et leur mauvais état, de réserver ce travail pour plus tard. En attendant, j'espère que mes considérations historiques et épigraphiques ne seront pas inutiles, ni sans intérêt pour l'histoire, encore peu connue, de l'Asie centrale et de la Haute-Asie.

E. DROUIN.

Paris, octobre 1891.

CHRONIQUE

TROUVAILLE DE SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST

Au commencement du mois de juillet 1891, on a découvert, à Saint-Julien-sur-Bibost (Rhône), un trésor composé de deux cent quarante-sept pièces d'or ainsi réparties :

- 3 Francs à cheval de Jean le Bon
 - 1 Franc à cheval de Charles V
 - 3 Francs à pied à la légende **KROLVS DI GR FRÆN-
GORV RÆX**
 - 25 Francs à pied à la légende **KAROLVS DI GR FRAN-
GORV RÆX**
 - 214 Ecus d'or de Charles VI
 - 1 Ecu d'or de Louis d'Anjou, oncle de Charles VI.
- 247

Sur les 214 écus d'or de Charles VI, trente-neuf seulement avaient des points secrets placés :

5 sous la 1 ^{re} lettre. Atelier de Crémieu				
2	—	2 ^e	—	Romans
6	—	4 ^e	—	Montpellier
8	—	5 ^e	—	Toulouse
2	—	6 ^e	—	Tours
2	—	7 ^e	—	Angers
2	—	8 ^e	—	Poitiers
1	—	9 ^e	—	La Rochelle
1	—	14 ^e	—	Troyes
1	—	18 ^e	—	Paris
10	—	20 ^e	—	Saint-André-de-Ville- neuve-lès-Avignon.

Total 39

Tous ces écus présentent, outre des différences de coin et

même de style, une certaine variété dans l'objet qui occupe le centre de la croix du revers; on y trouve : une molette; une rose; une quintefeuille seule ou accompagnée de deux globules; une étoile, et c'est le cas le plus fréquent.

La monnaie de Louis d'Anjou, en raison de sa rareté plus grande, mérite une description.



Légende de droite à gauche: ✠ LVDOVICVS ✠ DEI ✠ GRA ✠ IRLH ✠ Z ✠ SICIL ✠ REX entre deux cercles en grènetis.

Ecu perlé, couronné, semé de cinq fleurs de lis dont deux engagées; celle qui est à dextre du chef est surmontée d'un lambel à trois pendans, le pendant du milieu descendant sur le milieu de la fleur de lis; tout le côté senestre de l'écu est bordé intérieurement d'un trait. L'écu est entouré d'un cercle qui coupe les trois fleurs de lis de la couronne.

✠ Légende de droite à gauche ✠ XPS ✠ REX ✠ BEAT ✠ IR ✠ PACA ✠ DEUS ✠ HO ✠ FAD ✠ EST entre deux cercles en grènetis. Croix formée d'un double quadrilatère évidé, à côtés infléchis en dedans, barrés vers les angles qui sont terminés chacun par deux feuilles renversées, surmontées d'une fleur de lis; en cœur, une quintefeuille; le tout dans un double entourage quadrilobé dont les arcs sont unis en dedans par quatre fleurs de lis et cantonnés en dehors par quatre couronnelles (4 gr. 01).

On voit que l'écu porte à dextre les armes d'Anjou ancien (*semé de France au lambel à trois pendans de gueules*); à senestre les armes d'Anjou moderne (*semé de France à la bordure de gueules*). Nous ne croyons pas que cette particularité ait été signalée jusqu'à présent sur les monnaies d'or de Louis d'Anjou.

Ce trésor était renfermé dans un vase en terre grossière et calcinée, haut d'environ 12 centimètres, à fond hémisphérique, à

bord rabattu et muni d'une anse. Le tout était enterré à trente centimètres environ sous le sol d'un clocher, ancienne tour carrée, qui paraît avoir servi de défense et contre laquelle avait été appliquée une église dont il ne reste que deux cloches datées de 1534, et une ouverture ogivale encastrée dans la façade de l'église actuelle. Cette tour menaçant ruine, on dut la démolir, et c'est pendant ce travail que fut exhumé le petit trésor dont le prix sert à élever le nouveau clocher.

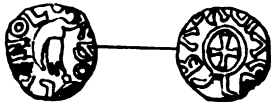
On pourrait croire au premier abord que ces pièces ont été enfouies sous le règne de Charles VII, au moment où les *Grandes Compagnies* ravageaient les vallées de l'Azergue et de la Brevenne ; cependant l'absence de monnaies frappées à Lyon, où l'atelier royal ne fut pas établi avant l'année 1415, le petit nombre relatif de celles qui portent une marque d'atelier, leur parfait état de conservation, nous inclinent à penser qu'elles ont été confiées à la terre sous Charles VI, pendant la guerre de Cent Ans. A cette époque, les bandes anglaises sont arrivées assez près de Lyon ; elles ont assiégé Anse, près de Villefranche ; c'est à leur approche que l'on a dû enfouir le trésor récemment découvert à Saint-Julien-sur-Bibost.

D^r E. PONCET.

*
* *

TIERS DE SOL DE BALACIACO

M. Quintard, vice-président de la Société d'archéologie lorraine, a bien voulu communiquer à la *Revue numismatique* un très intéressant tiers de sol mérovingien de sa collection, trouvé dans les environs de Thionville.



LEVDOLENO. Personnage informe, debout sur une base, tenant une croisette de la main droite.

II. BALACIACO. Croix à branches égales ; le champ entouré d'un cercle muni de lemnisques.

C'est une variété du triens publié par M. de Ponton d'Amécourt dans ses *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum*, sous le n° 119; mais qui a quelque importance puisqu'elle permet de rectifier la lecture de la légende proposée par M. d'Amécourt et que j'ai adoptée dans mon *Inventaire sommaire des monnaies mérovingiennes de la collection d'Amécourt acquises par la Bibliothèque nationale*, n° 654; à savoir, **PALACIACO**. La première lettre en effet était rognée sur l'exemplaire de M. d'Amécourt et l'on pouvait restituer un P sans trop de hardiesse; d'autant plus que dans la région où il convient de chercher l'atelier de cette monnaie, il existe une localité du nom de Placé dont le nom paraît venir de *Palaciaco*. Quoi qu'il en soit, il faut rayer *Palaciaco* des listes d'ateliers mérovingiens pour le remplacer par *Balaciaco*. Si la légende du droit est plus nette sur notre exemplaire, en revanche le type du revers y est à ce point méconnaissable qu'il eût été impossible de le déterminer sans l'aide de la monnaie d'Amécourt. Le personnage est la copie retournée et grossière de celui qui figure sur le tiers de sou précédemment connu. C'est un type fréquent dans la région occidentale de la Gaule. Spécialement on le retrouve à Rennes, et traité de façon à avoir pu servir de prototype à celui de *Balaciaco*.

Balaciaco rappelle singulièrement le nom de lieu *Balciaco* inscrit sur un triens du monétaire *Produlfus* publié par Bouteroue et Le Blanc¹. Si nous remarquons que cette monnaie de *Balciaco* offre sur l'une de ses faces une figure assise sur un siège à dossier et tenant une croix, type qu'on retrouve sur un triens de Rennes, nous serons amené à ne voir dans *Balaciaco* et *Balciaco* que deux formes d'un même nom.

Nous ne pouvons même nous empêcher de remarquer, à la suite de Ch. Robert², qu'il faut probablement identifier *Balciaco* avec *Belciaco*, qu'on lit sur deux tiers de sol, l'un signé de *Wadardo*, l'autre de *Leudomaro*, et qui tous deux, quoique d'un style moins caractérisé que ceux dont nous avons parlé plus haut, et ornés au revers simplement d'une croix, paraissent être sortis d'un atelier de la troisième Lyonnaise. Ch. Robert avait été

1. Voyez Bouteroue, *Recherches curieuses*, p. 342, n° 5; Le Blanc, *Traité hist. des monnoyes*, pl. 58 a, n° 13.

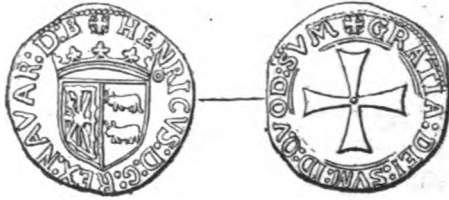
2. Ch. Robert, *Monnaies mérovingiennes*, dans *Revue numismat.*, 1863, p. 347.

frappé de leur ressemblance avec les monnaies de Nantes, de Rennes, de Vendel et de Cambon ; ce qui l'avait amené à identifier *Belciaco* avec *Beaucé* (Ille-et-Vilaine). A notre avis, c'est au même atelier qu'il convient de donner les triens aux légendes *Balaciaco* et *Balciaco*.

M. PROU.

*
* *

Voici une variété de douzain d'Henri d'Albret, roi de Navarre (1516-1555), qui, bien qu'assez commune, je crois, n'a jamais été publiée. Du moins elle ne se trouve ni dans l'ouvrage de Poey d'Avant, ni dans celui de M. Caron.



† HENRICVS : D : G : REX : NAVAR : D : B

Écu couronné, parti de Navarre et Béarn dans un double cercle.

† GRATIA : DEI : SVM : ID : QVOD : SVM

Croix pattée dans un double cercle.

Ce douzain diffère du n° 3407 (pl. 73-5) de Poey d'Avant en ce que la croix pattée se trouve dans un double cercle à quatre lobes. Cette variété de douzain d'Henri d'Albret doit être rapprochée de celle de son écu d'or publiée par M. Caron, sous le n° 294 (pl. 12-15). La croix à fuseaux feuillée de cet écu est également dans un cercle rond et non dans un cercle à quatre lobes comme le n° 3405 (pl. 73-3) de Poey d'Avant.

Le douzain que je publie complète la série des trois types de billon correspondant aux trois types de l'écu d'or.

Croix dans un cercle à quatre lobes

(à fuseaux pour l'or, pattée pour le billon).

Écu d'or (P. D. n° 3405, pl. 73-3). Douzain (P. D. n° 3407, pl. 73-5).

Croix dans un cercle rond

(id.)

Ecu d'or (Caron n° 294, pl. 12-15). Douzain publié ici.

Type à la croisette

(Imit. des monnaies de François I^{er}).

Ecu d'or (P. D. n° 3406, pl. 73-4). Douzain (P. D. n° 3408, pl. 73-6).

COMTE DE CASTELLANE.

*
* *

M. le baron J.-B. Béthune vient de publier un volume intitulé : *Méreaux des familles brugeoises. Essai descriptif* (1^{re} partie, 232 fig., Bruges, 1891, in-4° de xxxi et 390 pages). Ce volume, intéressant au point de vue des sciences héraldique et numismatique, est un recueil de méreaux, en plomb ou en étain, tous coulés. Ces pièces sont généralement circulaires et quelquefois très grandes ; on en a dont le diamètre atteint sept et huit centimètres. On peut les classer en deux séries : méreaux pour les funérailles, analogues à ceux dont j'ai parlé dans mon *Manuel de numismatique* (t. II, p. 452), et méreaux de fondations. L'auteur nous fournit d'intéressants détails sur la fabrication et l'usage de ces méreaux ; il nous donne même le nom de quelques-uns des graveurs de moules à méreaux. C'est une monographie tout à fait originale et qui fait le plus grand honneur à son auteur.

J. A. BL.

*
* *

A Martres, près de Toulouse, localité désormais célèbre depuis les fouilles qu'y a faites M. Lebègue et qui ont donné de nombreuses et intéressantes sculptures, on a trouvé récemment une masse de monnaies agglomérées pesant environ 12 kilogrammes. M. Lebègue a reconnu parmi ces pièces des petits bronzes assez bien conservés de Valérien, de Gallien et de Tetricus. C'est toujours ce genre de numéraire que fournissent, en Gaule, les plus gros trésors. Qu'on se rappelle la trouvaille d'Evreux (*Revue numismatique*, 1890, p. 491). Je pourrais citer bien d'autres découvertes analogues.

J. A. BL.

*
* *

Sur le territoire de la commune de Coutençon, près de Mont-

gny-Lencoup (Seine-et-Marne), on a trouvé, au mois de juin dernier, un vase en terre renfermant environ cinq cents deniers. Les exemplaires que j'ai eus entre les mains se divisaient en trois groupes :

1° Deniers d'Henri 1^{er}, comte de Champagne (1152-1180), avec la légende **TRE CAS CIVITAS**, frappés à Troyes. Poids : 0 gr. 98 à 1 gr. 07.

2° Deniers d'Henri 1^{er}, avec la légende **CASTRI PRVINS**, frappés à Provins. L'une des variétés est semblable à la pièce que Poey d'Avant donne seulement d'après Duby, sous le n° 5974 et qui porte une sorte de W dans les cantons de la croix. Poids : 1 gr. 03 et 1 gr. 10.

3° Deniers d'Étienne de la Chapelle, évêque de Meaux (1161-1171), avec **STEPHANUS EPC** et la tête mitrée à gauche ; **MELD' CIVITAS**. Poids : 0 gr. 90 à 1 gr. 30.

Il est fâcheux que la trouvaille ait été dispersée avant d'avoir été étudiée, car elle eût peut-être permis de classer d'une manière définitive les pièces au nom d'Henri qui sont indifféremment attribuées à Henri 1^{er} ou à Henri II, comtes de Champagne. La trouvaille est intéressante, car elle nous reporte à l'époque des dissentiments qui survinrent entre les comtes et les évêques de Meaux, au sujet de leurs monnaies.

J. A. BL.

*
* *

Sous le titre de *Chant royal et chanson, pièce vendomoise*, M. E. Nouel a écrit, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendomois* (3^e trimestre, 1890, p. 244 à 257), un article spirituel qui n'est pas sans intérêt pour les numismatistes. L'auteur y parle en effet d'une médaille portant le buste de la duchesse d'Angoulême, de profil, avec les cheveux relevés au sommet de la tête qui supporte trois grandes plumes, d'où pend en arrière une barbe de dentelle entourant à demi le buste ; en légende circulaire : *Bonheur des Vendomais*. Au revers, on lit : *Passage de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Mars MDCCCXV*. M. Nouel rapproche les médailles d'un *Chant royal* en l'honneur de la princesse, rarissime plaquette imprimée, et, après de patientes recherches dans divers ouvrages, il établit que la duchesse d'Angoulême n'est pas passée par Vendôme, mais qu'elle

devait y passer le vendredi 17 mars 1815. C'est seulement le 16 août de la même année que la princesse fit sa visite aux Vendomois. La médaille, citée plus haut, célèbre par conséquent un « évènement qui n'est pas arrivé » et je la signale, avec M. Nouel, aux historiens et aux numismatistes. Il en existe une autre variété au musée de Vendôme. Cet exemplaire est en plomb, et a reçu une couverture bronzée ; le revers porte à l'exergue : *Née à Versailles le 19 décembre 1778, morte à Frohsdorff 1851* (19 octobre).

J. A. BL.

*
* *

Notre collaborateur M. A. Heiss nous adresse la note suivante :

« Le *Bulletin de numismatique*, 1891. p. 65, publié par M. Serrure, expert, me soupçonne d'avoir omis dans mon « Essai sur le monnayage des Suèves » (*Revue numismatique* 1891, pages 146 à 164) la pièce la plus intéressante, le triens à la légende *indubitable* **DEODIAZCA REIGES CRAV**, décrit par M. Engel dans la *Revue belge de num.* de 1890, d'après un frottis pris, disait-on, au Musée de Madrid.

» Or, loin d'avoir passé sous silence la découverte de ces triens, en effet très extraordinaire, j'en ai dit, à la page 164 de cette *Revue*, tout ce que j'en pensais. J'ajouterai seulement que M. Engel est à présent de mon opinion sur l'authenticité de la pièce en question ; pendant son dernier voyage en Espagne, il lui a été impossible de trouver au Musée de Madrid la moindre trace du fameux triens à la légende *indubitable*. »

*
* *

En souvenir de la visite faite au Cabinet des médailles, le 21 octobre dernier, son A. R. le prince Damrong, frère du roi de Siam, vient de faire don à cet établissement de huit monnaies anciennes de son pays. Ces curieuses pièces siamoises sont en argent, en forme de lingots recourbés dont les extrémités se touchent. Elles portent des contremarques et pèsent respectivement : 71 gr. ; 30 gr. 19 ; 15 gr. 16 ; 7 gr. 59 ; 3 gr. 90 ; 1 gr. 97 ; 0 gr. 96 ; 0 gr. 41. (Cf. A. P. Phayre, *Coins of Arakan, of Pegu and of Burma*, 1882, p. 37, pl. V.)

*
* *

M. A. de Witte nous informe qu'on a trouvé récemment à Eccloo (Belgique) cinquante-trois pièces d'or du xv^e siècle, parmi lesquelles un salut d'Henri VI frappé à Rouen, quatre écus à la couronne de Charles VII, un demi-écu du même et un écu à la couronne de Louis XI pour le Dauphiné.

*
* *

Le prix de Numismatique Allier de Hauteroche a été décerné cette année par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à M. E. Babelon, pour son volume intitulé : *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, qui forme le premier tome du Catalogue des séries grecques du Cabinet des médailles.

NÉCROLOGIE

M. BRETAGNE

La Société d'archéologie lorraine vient de perdre, en la personne de M. Alexandre-Marie-Auguste Bretagne, son secrétaire perpétuel, mort à l'âge de 86 ans, à Nancy, le 27 août 1891. Passionné pour les études archéologiques, M. Bretagne avait su, par l'aménité de son caractère, s'entourer d'une élite de jeunes gens auxquels il avait réussi à inspirer le goût des recherches et des travaux sur les antiquités de la Gaule-Belgique et de la Lorraine.

Directeur des contributions directes, à Nancy, dès 1860, il voyageait souvent et rapportait toujours, au retour de ses excursions, soit des objets pour son cabinet, soit de précieuses indications dont il faisait profiter le Musée lorrain de Nancy. C'est à ses informations, que ce Musée doit de posséder la belle lettre R trouvée à Nasium. Il avait pour ami et collaborateur, Laurent, conservateur du Musée départemental d'Épinal, auquel l'unissaient d'anciennes relations. Aussi le Musée d'Épinal ne lui était pas moins cher que celui de Nancy.

Nous n'avons pu trouver trace des travaux de M. Bretagne avant son arrivée à Nancy ; nous savons cependant qu'il a publié

quelque part un *Eclaircissement sur les monnaies féodales d'Auxerre* et une *Description de quelques tiers de sol inédits*.

Voici la liste des articles qu'il a publiés à Nancy, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*.

1863. *Représentation d'Hercule vainqueur des géants, dans le nord-est de la Gaule*. — Sous ce titre, M. Bretagne a étudié les groupes équestres de ce guerrier terrassant un monstre anguipède, que possèdent les Musées de Nancy, d'Épinal, de Verdun, de Spire, etc. A cette époque, on ne connaissait pas encore celui de Mertens, aujourd'hui au Musée de Metz, auquel M. Prost a consacré d'importants travaux qui semblent lui donner une attribution toute différente de celle adoptée par M. Bretagne.

1873. *Le reliquaire de Saint-Nicolas*. — Ce bel objet d'art, qui put être conservé jusqu'à la Révolution dans l'église de Saint-Nicolas de Port, n'existe plus. Il était orné de gemmes et de camées dont les plus importants sont : l'Apothéose d'Hadrien, conservé à la Bibliothèque de Nancy, et une Vénus du Cabinet des médailles de Paris.

1874. *Découverte de monnaies lorraines à Sion-Villers*. — L'ensemble de ces pièces comprend la période comprise entre 1213 et 1220. Les ducs de Lorraine Thibault I^{er} et Ferry III, Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz ; Gilles de Soray, évêque de Toul ; Jacques de Lorraine, évêque de Metz ; Henri II, comte de Luxembourg.

1876. *Notice sur les poids antiques*. — Courte dissertation sur deux poids antiques en diorite trouvés à Nasium et à Grand. Leurs rapports avec la livre de France, d'après Romée de l'Isle.

1878. *Médaille de Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine, et jetons à la légende : Da pacem Domine in diebus nostris. 1515-1539*. — M. Bretagne possédait de cette princesse une belle médaille d'argent, du poids de 20 gr., que l'on considère comme unique. Il joignit à sa description celle de trois jetons portant la même devise, au revers.

L'église de Vézelize. — Commencée en 1450, l'église de Vézelize fut terminée en 1520. Les remarquables vitraux qui garnissent les fenêtres offrent les portraits en pied, de grandeure naturelle, du duc Antoine et du cardinal Jean de Lorraine, évêque de Toul. Les armoiries de quelques familles nobles

rappellent les personnages qui firent des fondations ou furent enterrés dans l'église.

1880. *Inscriptions métalliques sur les édifices publics des Leuci, à l'époque gallo-romaine, à propos d'un R trouvé à Nasium.* Les nombreux monuments élevés dans la Gaule-Belgique ont été en grande partie détruits à l'époque des invasions des Germains ; aussi l'attention doit elle se porter sur les moindres objets qui peuvent servir à constater leur existence passée. Telle est la lettre R, en bronze, haute de 0,33 et pesant 8 kilog. et demi, qui fut trouvée à Naix, l'ancienne Nasium. Elle est conservée au Musée lorrain. Une autre lettre en bronze doré fut trouvée aussi à Nasium. D'autres lettres venant de Grand témoignent de l'importance qu'avaient acquise ces deux villes. Malgré toutes les découvertes faites à Grand, le nom de la ville antique est encore ignoré.

1881. *Monnaie, sceau et plaque de foyer aux armes de Diane de Dammartin.* — La monnaie a été frappée à Fénétranges, dont Diane était en partie dame. Elle est d'une excessive rareté, sinon unique.

1883. *Laraire antique trouvé à Naix.* — Le laraire dont il est question se compose d'un petit autel en bronze, orné de rinceaux d'argent, d'une chouette en bronze, d'un buste d'Hygie et d'une statuette également en bronze représentant un amour ou plutôt un génie. Cet ensemble de figurines a été trouvé sous une petite voûte, aux environs de Naix. M. Bretagne ne s'est pas borné à la description des pièces du laraire, il a mentionné soixante-seize statuettes, ayant servi à composer des laraires, trouvées, presque toutes, aux environs de Naix ou de Grand.

Médaille de saint Vivier. — Dans une courte notice, M. Bretagne a décrit une médaille ou enseigne du pèlerinage qui eut lieu, en 1623, à Virival, où se trouvaient le tombeau du saint et une fontaine miraculeuse.

Tels sont, avec quelques notes données au *Journal de la Société d'archéologie*, l'ensemble des travaux de M. Bretagne. Tous ses articles sont accompagnés de bonnes lithographies.

Les séries numismatiques du cabinet de M. Bretagne sont nombreuses. Parmi les pièces gauloises, nous signalerons un

statère de Vercingétorix ; parmi les romaines, un magnifique aureus de Septime-Sévère, au revers de la Naumachie ; les deux Gordien d'Afrique en argent. Un tiers de sou d'or inédit du Gévaudan. Les séries messine, toulouise et verdunoise, ainsi que les suites française et baronale, surtout lorraine, comptent de bonnes pièces qu'il serait trop long de citer. N'omettons pas les médaillons artistiques que M. Bretagne recherchait avec passion ; son goût délicat admettait aussi les gravures dans ses collections ; mais il les voulait d'excellents maîtres et il s'était surtout attaché à l'œuvre d'Edelinck.

Pour les objets de curiosité, il aimait particulièrement les bijoux, les pièces d'orfèvrerie et les émaux. Citons parmi ces derniers des fibules antiques, de belles croix processionnelles et des plaques de Léonard Limosin.

Ce bel ensemble d'objets d'art ne quittera pas la Lorraine. Il est devenu la propriété du fils de M. Bretagne, qui le conserve religieusement.

C. LUDWIG MÜLLER

L'illustre numismatiste Carl Ludwig Müller, qui est mort le 6 septembre dernier, naquit à Copenhague le 9 juin 1809. Après avoir terminé son éducation littéraire au collège métropolitain, il se voua à des études théologiques, conformément aux vœux de son père, le grand théologien et historien Peter Erasmus Müller, surtout connu comme éditeur de la chronique de Saxo Grammaticus. La théologie captiva pour plusieurs années l'esprit scientifique et chercheur du jeune C. L. Müller, et en 1834, la Faculté lui décerna le prix de l'Université pour une étude de philologie sacrée¹. Après avoir été reçu, en 1836, licencié en théologie², il entreprit son premier voyage.

Ce voyage, M. Müller l'a dit lui-même, devint le moment décisif de sa vie : la théologie fut abandonnée, et un séjour de trois

1. *Historia critica linguae hebraicae earumque mutationum, quas subiit per illud-temporis spatium, quod amplectitur codex sacer.*

2. Sa thèse avait pour titre : *De resurrectione Jesu Christi, vita eam excipiente et ascensu in coelum sententiae quae in ecclesia christiana ad finem usque seculi sexti vigerunt.*

ans en Allemagne, en France et en Italie fut consacré à l'étude de l'art et des antiquités. A Iéna et à Paris, il se mit à apprendre la langue arabe.

Après son retour en Danemark, Müller fut présenté au roi Christian VIII ; ce monarque éclairé portait un vif intérêt à l'art antique et possédait lui-même une belle collection de monnaies et de vases peints, aujourd'hui réunie aux musées royaux de Copenhague. Le roi engagea le jeune savant à appliquer ses efforts à l'étude de la numismatique. Il suivit le conseil du roi et trouva dans le directeur du Cabinet des médailles, l'illustre archéologue P.-O. Brøndsted, un guide savant et aimable. En 1841, M. Müller fut élu inspecteur adjoint du Cabinet des médailles de Copenhague ; l'année suivante, après la mort de Brøndsted, il fut nommé inspecteur titulaire (conservateur).

En 1841, un nouveau séjour de quatre mois à Rome, où son frère, le peintre Adam Müller, était tombé malade, le mit en relations plus intimes avec le grand sculpteur danois Thorvaldsen, qu'il avait déjà eu l'occasion de connaître. Thorvaldsen, qui mourut en 1844, légua à la ville de Copenhague ses œuvres et ses collections d'objets d'art et d'antiquités, et M. Müller prit une part active à l'installation de ces grandes collections dans le Musée Thorvaldsen, construit en 1847 ; l'année suivante, il fut nommé conservateur du Musée, et de 1847 à 1851 il publia la description détaillée du Musée Thorvaldsen (en danois et en français). La section IV de la troisième partie de ce vaste catalogue contient la description des monnaies antiques du Musée Thorvaldsen. Ce livre est le travail de début de M. Müller comme numismatiste ; il y a classé les monnaies grecques d'après un système rigoureusement chronologique, essai scientifique jusqu'alors non essayé et qui est encore peu usité même de nos jours.

Brøndsted avait commencé à rassembler des matériaux pour un travail sur les monnaies d'Alexandre le Grand et s'était procuré des empreintes de ces monnaies, particulièrement au Musée Britannique. Le projet de Brøndsted, laissé inachevé à sa mort, fut repris par M. Müller qui, à cet effet, pendant l'été des années 1852 et 1853, visita les Cabinets des médailles de la Hollande, de la Belgique, de Londres, de Paris et de l'Allemagne ; par des recherches patientes et laborieuses il réussit à mener à bonne fin

sa grande tâche et l'ouvrage sur les monnaies d'Alexandre, de Philippe II et III, parut en octobre 1855. La partie concernant les monnaies de Philippe II avait été publiée à part, la même année, en danois, comme thèse de doctorat. L'accueil fait à cet ouvrage fut des plus flatteurs pour l'auteur ; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France lui décerna le prix de numismatique en 1856¹. Le compte rendu paru dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*² et celui de Cavedoni³ constatèrent la grande importance de cet ouvrage numismatique.

A l'aide des matériaux recueillis dans le même voyage, Müller traita des monnaies de Lysimaque, roi de Thrace, dans une monographie, imprimée d'abord en danois dans les *Mémoires de la Société des sciences* de Copenhague, en 1857, puis publiée en allemand l'année suivante. Le compte rendu de M. de Longpérier constate pour cet ouvrage les mêmes qualités, par lesquelles s'était distingué le précédent, et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui décerna en 1859 un rappel de prix⁴.

Plusieurs années avant sa mort, survenue en 1848, le roi Christian VIII avait chargé MM. Falbe et Lindberg de préparer un ouvrage sur les monnaies antiques de l'Afrique. Une « annonce » fut communiquée au public savant en 1843, mais l'œuvre elle-même, qui n'avancait guère, fut interrompue par la mort des deux auteurs⁵. En 1859, M. Müller fut chargé par le gouvernement danois de reprendre le travail qu'il acheva en peu d'années, et l'ouvrage parut en trois volumes, de 1860 à 1862, sous le titre de *Numismatique de l'Ancienne Afrique*. Pour la lecture et l'interprétation des légendes puniques de ces monnaies, la partie la plus difficile du travail, M. Müller avait des connaissances de philologie sémitique très approfondies ; il eut, en outre, la bonne fortune de pouvoir faire usage de toutes les monnaies et empreintes qu'avait recueilli-

1. Avec Fr. Lenormant, v. *Revue numism.* 1856, p. 294.

2. 1856, Stück 84-86.

3. *Bullettino archeol. Napoletano*, tome VI (1858), p. 51 s. — V. aussi Prokesch v. Osten, *Denkschriften der Wiener Akademie*, vol. IX, 1859, p. 8.

4. *Revue num.* 1858, p. 469 ss, 1859, p. 489. Cf. Cavedoni, *Bullet. arch. Napol.*, VI (1858), p. 158 ss. Koehne, *Zeitschr. f. Münzkunde* N. F. (1859-62), p. 370.

5. Sur le détail v. la préface de l'ouvrage de M. Müller et *Revue numism.* 1859, p. 308 ss.

lies le duc de Luynes pour ses propres recherches sur ce point de la numismatique et que le savant français mit à la disposition de M. Müller. Cette partie de l'œuvre de M. Müller fut analysée par Levy¹, qui la trouva d'importance fondamentale². Sur l'ensemble de l'ouvrage, M. Alfred Maury a remarqué qu'il « a fait sortir cette branche de la science des essais imparfaits auxquels elle en était encore réduite³ ». M. Mommsen l'a signalé comme « un ouvrage parfait à tous égards⁴ ». Un *supplément* parut en 1874, qui renouvela la polémique concernant les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur les monnaies⁵.

Après la mort de C.-J. Thomsen, en 1865, M. Müller lui succéda comme directeur du Cabinet des médailles de Copenhague, et l'année suivante on lui confia aussi la direction du Musée des antiquités classiques.

Les mémoires de M. Müller, surtout archéologiques, de cette époque, insérés dans les publications de la *Société des sciences* de Copenhague, sont peu connus à l'étranger⁶; les problèmes qu'ils traitent sont, souvent aussi, importants pour la numismatique, et dans ce genre nous citerons les traités sur les images des dieux puniques, sur l'origine du caducée d'Hermès, sur des symboles religieux en forme d'étoile, de croix, de cercle et d'anneau, et son dernier ouvrage sur la croix gammée⁷.

1. *Zeitschr. d. deutschen morgenländ. Gesellschaft*, tome XVII, p. 75 ss., et XVIII, p. 573 ss.

2. Cf. les comptes rendus de A. de Barthélemy, *Correspondance littéraire*, VII (1863), p. 324 ss.; de Bursian, Koehne, etc, dans *Götting. gel. Anz.* 1861, St. 33; *Litt. Centralblatt*, 1861 n. 5. 1862 n. 10, 1863 n. 20; *Wochen-Chronik*, 1863 n. 7; *Berliner Blätter für Münzkunde*, III, p. 345 ss.; IV, p. 346 ss.; de Caydoni, *Bull. arch. Italiano*, ed. Minervini, 1861, n. 2, 1862, n. 22-23. *Opuscoli relig. litt. e mor. di Modena*, 1861-1863, de Chalon, *Rev. num. belge*, 1862, p. 40; 1863, p. 95.

3. *Exposé des progrès de l'archéologie en France*, p. 19 et 24.

4. Ein in jeder Hinsicht musterhaftes Werk. *Hermes* III, 1869, p. 268.

5. V. Waddington, *Rev. num.* 1867, p. 102 ss.; Mommsen, *Zeitschr. f. Num.* II, 1875, p. 69 ss.; Müller, *ibid.*, p. 295 ss. — Pour une autre controverse, concernant les monnaies des rois de Numidie, M. Müller s'est étonné, dans ces dernières années, que M. Head ait accepté sans réserve dans son *Historia numorum* les hypothèses de M. Zobel de Zangronix. Cf. E. Babelon, dans la *Revue numism.* de 1889, p. 401 et suiv.

6. V. Koehne, *Berliner Blätter f. Münzkunde*, III (1866), p. 344-351, IV (1868), p. 345-349.

7. Pour le détail, voir la bibliographie annexée à cette notice.

A partir de 1877 il cessa de publier ; mais il suivit toujours, avec un vif intérêt, le développement de la littérature numismatique et archéologique jusqu'à ses derniers jours ; il faisait sa dernière lecture du volume de M. Babelon sur les monnaies des rois de Syrie. Le 6 septembre 1891 finit la vie de notre grand numismatiste, vie de savant désintéressé, vouée à un travail incessant et à des recherches sérieuses et originales ; peu riche de grands événements, sa vie s'écoula doucement ; il avait l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient ; il jouissait d'une forte santé et son admirable vigueur lui resta jusqu'à sa dernière maladie. Ludwig Müller était membre d'un grand nombre de sociétés savantes ; en 1891, la Société anglaise de numismatique lui décerna une médaille d'honneur.

Copenhague, Christiansborg Slot.

C. JÖRGENSEN.

BIBLIOGRAPHIE DE L. MÜLLER

Musée Thorvaldsen, décrit par M. L. Müller. P. 1-5. Copenhague 1847-51. In-8°. [La troisième partie contient les Antiquités ainsi distribuées : section I-II, les vases (1847), section III, les intailles et camées (1847), section IV, les monnaies antiques (1851).]

Den macedoniske Konge Philip II's Mynter. [Les monnaies du roi Philippe II. En danois] Thèse de doctorat. Avec 4 planches. Copenhague, 1855. In-8°.

Numismatique d'Alexandre le Grand. Suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III, et accompagnée de planches et tables, in-4°. Copenhague, 1855. In-8° avec 40 planches in-4°.

Den thraciske Konge Lysimachus's Mynter. [Les monnaies du roi Lysimaque. En danois] (Extrait de *Vidensk. Selskabs Skrifter* 1^e V^e série, histoire et philosophie, tome II.) Avec 9 planches. Copenhague 1857, in-4°.

Die Münzen des thracischen Königs Lysimachus. [Le même ouvrage en allemand.] Avec 9 planches. Copenhague, 1858. In-4°.

1. *Mémoires de la Société des sciences* de Copenhague.

Tetradrachm of Alexander. *The Numismatic Chronicle*. Vol XX (1857-58), p. 39-42.

Undersøgelse af nogle græske Mynter med et Bogstav eller Monogram til Typ. (Extrait de *Vidensk. Selskabs Oversigt* ¹, 1857.) Copenhague, 1858. Avec une planche. In-8°, 36 pages. — Le même traité en français : Monnaies grecques portant pour type une lettre ou un monogramme. *Revue numismatique* 1859, p. 1-39, pl. I. — Le même traité en allemand dans l'*Archæol. Zeitung*, 1858, p. 171-178.

Undersøgelse af græske Mynter, der have Tegnet T til Typ. [Sur les monnaies portant pour type la lettre T. En danois.] Extr. de *Vidensk. Selskabs Oversigt*, 1858.) Avec une planche in-8°, 32 pages ².

Numismatique de l'ancienne Afrique. Ouvrage préparé et commencé par C.-T. Falbe et J.-C. Lindberg, refait, achevé et publié par L. Müller. I-III. Copenhague, 1860-1862. In-4°. — Supplément, 1874, in-4°.

De puniske Gudebilleder. [Les images des dieux puniques. En danois.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Skrifter*, V^e sér., tome III.) Copenhague, 1861. In-4°, 30 pages.

Religiøse Symboler af Stjerne-Kors og Cirkel-Form hos Oldtidens Kulturfolk. [Sur les symboles religieux en forme d'étoile, de croix et de cercle. En danois.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Skrifter*, V^e sér., tome III). Copenhague 1864. Avec une planche. In-4°, 94 pages.

Hermes-Stavens Oprindelse. [Sur l'origine du caducée. En danois.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Skrifter*, V^e sér., tome III.) Copenhague, 1865. Avec une planche. In-4°, 26 pages. — Un résumé en allemand est publié par M. Müller dans l'*Archæol. Zeitung* 1866 (*Anzeiger*) p. 219-224.

Undersøgelse af et gammelt persisk Symbol, bestaaende i en Ring med forskjellige Tilsætninger. [Sur un symbole perse en forme d'anneau. En danois.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Skrifter*, V^e sér., tome III). Copenhague 1865. Avec une planche. In-4°, 16 pages.

1. *Bulletin de la Société des sciences* de Copenhague.
2. *V. Revue numism.* 1862, p. 301-305 (A. de Longpérier).

Kritik af E. Rapps Opfattelse at det forchristelige Kors og Christi Monogram som Symboler paa Soldyrkelsen. (Critique de l'opinion exposée par E. Rapp sur la croix préchrétienne et le monogramme du Christ comme symboles du culte du Soleil. En danois avec un résumé en français)] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Oversigt* 1866). In-8°, 24 pages.

Fortsatte Bemærkninger om Oldtidssymboler af Stjerne-Kors, og Cirkel-Form. [Remarques sur les symboles de l'antiquité qui offrent les formes d'un astre ou d'une croix. En danois avec un résumé en français.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Oversigt* 1867). In-8°, 20 pages¹.

Om Ringen eller Diademet som et Symbol paa Kongeværdigheden i Persien, navnlig paa de sassanidiske Monumenter. [L'anneau ou le diadème comme symbole de la royauté en Perse, surtout sur les monuments sassanides. En danois avec un résumé en français.] (Extr. de *Vidensk. Selsk. Oversigt* 1867). Avec 2 planches. In-8°, 32 pages.

Sur les monnaies attribuées par M. Bompois à Méléagre, roi de Macédoine. *Rev. numism.* 1867, p. 189-194.

Remarks on the classification of some Coins of Lysimachus. *Numismatic Chronicle* 1870, p. 1-10.

Die Münzen Asiens und Afrikas mit den Bildnissen der Prokonsuln. Sallet's *Zeitschrift für Numism.* II, 1875, p. 295-308.

Det saakaldte Hagekors's Anvendelse og Betydning i Oldtiden. [L'emploi et la signification dans l'antiquité du signe dit la croix gammée. En danois avec un résumé de 16 pages en français]. (Extr. de *Vidensk. Selsk. Skrifter.* V° sér. tome V.) Copenhague, 1877. In-4°, 114 pages.

Enfin des Guides sommaires pour les visiteurs du Musée Thorvaldsen (en plusieurs langues), du Cabinet des médailles (en danois) et du Musée des antiquités classiques (en danois).

1. Pour ce mémoire et le précédent v. *Rev. de la numism. belge*, 1867, p. 460-462 (R. Chalou).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BEURLIER (Emile). *De divinis honoribus quos acceperunt Alexander et successores ejus*, Paris, Thorin, in-8°, 1890; — Le même, *Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien*, Paris, Thorin, in-8°, 1891.

Les sujets traités dans ces deux volumes, — thèses de doctorat de M. l'abbé Beurlier, — touchent de trop près à la numismatique pour qu'il n'en soit pas fait mention dans cette *Revue*. La thèse latine a trait à la déification des rois grecs; l'auteur commence par rappeler que les Grecs honoraient souvent d'un culte les fondateurs de villes ou de rares citoyens qui avaient rendu des services éminents à leur patrie; mais ce culte n'apparaissait qu'après la mort de ces héros: il a son reflet dans les types monétaires d'un grand nombre de villes grecques. Philippe, le premier, de son vivant, usurpa les honneurs divins. Alexandre, après lui, se fit passer pour fils de Zeus Ammon et, après sa mort, des types monétaires lui donnèrent les cornes d'Ammon. A son exemple, les généraux qui se partagèrent son empire se firent, de leur vivant, attribuer les honneurs divins, et les monnaies nous les représentent souvent revêtus des attributs de diverses divinités. En Egypte en particulier, le culte des rois était particulièrement bien organisé. Déjà les anciens Egyptiens vénéraient, dans leurs Pharaons, les incarnations de Râ, le dieu Soleil; les Lagides bénéficièrent des mêmes honneurs, et l'un d'entre eux est désigné dans un texte cité par M. Beurlier sous le nom de *fils du Soleil*.

Héritiers de tous ces dieux, les empereurs romains ne pouvaient manquer de s'élever au même rang: ils adoptent une institution profondément ancrée dans les mœurs des peuples de l'Orient et qui ne pouvait que contribuer à affermir leur autorité et leur prestige. A Rome, on commence à rendre à Jules César de son vivant les honneurs divins; après sa mort apparaît sur les monnaies l'astre impérial et le titre de *divus*; tous les prétendants à la succession de Jules César se disent fils d'un dieu:

Antoine est un nouveau Dionysos, Sextus Pompée est fils de Neptune et il se fait représenter sur ses monnaies avec les attributs de son divin père. Un peu plus tard, le culte d'Auguste s'établit en Italie, puis partout.

Les deux premières parties de l'ouvrage remarquable de M. l'abbé Beurlier nous montrent ainsi les origines orientales de l'apothéose, les débuts du culte impérial, ses premières manifestations à Rome, les titres, les symboles et les attributs qui le caractérisent, les cérémonies de ce culte, les fêtes et les jeux qu'on célèbre en l'honneur des *divi*, l'organisation des collègues de prêtres, des flamines, des *Luperci Julii*, des *Sodales Augustales*; pour la plupart de ces intéressantes questions, l'auteur fait appel aux types et aux légendes monétaires autant qu'à l'épigraphie et aux témoignages des auteurs. La troisième et la quatrième partie traitent du culte provincial et municipal des empereurs, et ici encore, M. Beurlier se meut sur le terrain numismatique. Sans nous attarder aux chapitres si bien remplis de faits nouveaux ou mieux étudiés, qu'il a consacrés aux assemblées provinciales, aux prêtres provinciaux et aux prêtres municipaux, aux *Seviri augustales*, nous attirerons particulièrement l'attention des numismatistes sur le chapitre intitulé *Le Néocorat*. On y trouvera la critique consciencieuse et approfondie des opinions multiples qui se sont produites au sujet de ce titre de *Néocore* que prennent tant de villes grecques sur les médailles et dans les inscriptions. M. Beurlier, s'étant livré à l'étude directe des monnaies elles-mêmes, a pu rectifier un certain nombre d'erreurs qui s'étaient accréditées, même dans le récent ouvrage de M. Buechener (V. *Revue numism.* 1889, p. 605) par suite de la confiance accordée par les savants à de fausses lectures fournies par quelques anciens numismatistes.

Pour mémoire enfin, bien que la numismatique y ait la moindre part, nous dirons que M. Beurlier a consacré ses derniers chapitres aux Juifs et aux Chrétiens considérés comme dissidents du culte impérial, et aux transformations de ce culte après Constantin.

E. B.

*
* *

AMARDEL (Gabriel). *L'Hôtel des monnaies de Narbonne au*

XVII^e siècle, Narbonne, 1891, in-8° de 22 pages (Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1891*).

M. Amardel a retrouvé un registre du greffe de la monnaie de Narbonne d'après lequel on voit que les monnaies de Toulouse et de Narbonne étaient affermées par le même maître, et que celui-ci avait le droit « de faire chaumer l'une desdictes deux monoyes, pourvu qu'en celle qui travaillerait il y feust ouvré jusques à huit mil marcs au moins l'or portant l'argent ou l'argent portant l'or » : Les fermiers de la monnaie de Narbonne usèrent de ce droit ; en 1701, l'atelier n'existait plus et c'est à peine si l'on s'en souvenait. Cependant Christofle de Jouy, fermier particulier des monnaies de Toulouse, y avait fait frapper des pièces de cinq, quinze et trente sols, de 1650 à 1652 ; son différent était un croissant pour Narbonne. On fit même, à cette date, un inventaire des machines que M. Amardel nous transcrit dans cette intéressante brochure où il résume l'histoire de l'atelier de Narbonne.

J.-A. BL.

*
* *

HAUBERG (P.). *Gullands Myntvaesen* (Extrait des *Annales pour les antiquités et l'histoire du Nord, 1891*), Copenhague, 1891, in-8° de 72 pages.

L'auteur, déjà bien connu par ses études remarquables sur les monnaies de Danemark, étudie aujourd'hui la numismatique de l'île de Gotland, qui appartient aux Danois depuis 1361 jusqu'au 13 août 1645, date de la paix de Brömsebro. L'atelier monétaire de l'île était Visby. Les archives fournissent plusieurs noms de maîtres de monnaies et permettent à M. Hauberg de faire une intéressante histoire de la fabrication monétaire. L'étude de 53 trouvailles renfermant des monnaies de Visby fournit également une sérieuse base de classement. Les plus anciens « pennings » de Visby portent un châtel qui paraît imité de celui des mailles de Vilvorde. Viennent ensuite les pièces qui portent un agneau pascal et un lis affectant la forme d'un M oncial. Cette fabrication comprend trois groupes frappés entre 1340 et 1440. Vers 1450, on voit paraître, à la place du lis, un écusson à une fasce, puis, au XVI^e siècle, l'écu de Danemark aux trois lions.

Cette nouvelle étude fait le plus grand honneur au savant historien de la monnaie danoise.

J.-A. BL.

*
* *

DUCROCQ (TH.). *Études d'histoire financière et monétaire*. Poitiers et Paris, 1887, in-8° de XIII-309 pages.

M. Ducrocq vient de réunir, sous le titre d'*Études d'histoire financière et monétaire*, quatorze Mémoires publiés par lui en divers temps et en divers lieux. Il en est qui rentrent plutôt dans l'histoire économique que dans la numismatique, et dont nous nous contenterons d'indiquer les titres : Boulainvilliers réformateur avant Boiguillebert et Vauban ; La corvée des grands chemins et sa suppression en France et spécialement en Poitou ; Les enquêtes administratives de 1775, 1776 et 1777 sur la corvée des grands chemins en Poitou, et M. de Blossac, intendant de la généralité de Poitiers ; Arrêt du Conseil du roi, du 24 déc. 1764, qui commet M. de Blossac pour informer contre les habitants de la paroisse d'Archigny, pour refus de corvée et rébellion contre la maréchaussée ; De la monnaie au point de vue de l'économie politique et du droit ; Du cours international des monnaies de l'Union monétaire dite latine.

Avec la septième étude, nous entrons sur un terrain plus familier aux lecteurs de la *Revue numismatique* ; il s'agit d'un procès intenté à Hilaire Boislève, maire de Poitiers et maître de la monnaie, condamné, en 1506, à la perte de sa charge, pour avoir fabriqué des monnaies au dessous du titre légal. La huitième étude est consacrée au trésor de Vernon, trouvé en janvier 1874, et qui se composait de monnaies consulaires et de monnaies gauloises. L'importance de cette trouvaille réside dans le mélange des monnaies romaines et gauloises. On peut donc en tirer des renseignements utiles pour la détermination de la date des monnaies de la seconde espèce. Les consulaires les plus anciennes de ce trésor remontaient à l'an 92 av. Jésus-Christ, les plus récentes à l'an 44. Parmi les gauloises, on remarquait celles avec les légendes *Solima*, *Atpillii*, *Dubnorex*, *Diasulos*, *Viirotal*, *Santono*, *Togirix*, *Ateula*. M. Anatole de Barthélemy a consacré à ce trésor une étude dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1873, p. 493. C'est encore de la même trouvaille

qu'il s'agit dans le neuvième morceau intitulé : *Le sesterce et l'histoire de sa fabrication dans le monnayage romain à propos du sesterce du trésor de Vernon*. Des fouilles furent exécutées à Vernon en 1876, sous la direction de M. Ducrocq, dans le but de déterminer l'emplacement de la trouvaille faite en 1874. M. Ducrocq réimprime le rapport qu'il présenta à la Société des antiquaires de l'Ouest. C'est de ce trésor que faisait partie le denier gaulois à la légende *Giamilos* que M. Ducrocq a fait connaître aux numismatistes. Il a proposé, avec beaucoup de vraisemblance, de l'attribuer à l'Aquitaine.

La douzième étude est une note sur un dépôt de 3700 petits bronzes frappés sous le règne de Constantin, trouvé à Prinçay, près Monts (Vienne).

La numismatique du moyen âge est tout aussi familière à M. Ducrocq que celle de l'antiquité ; je n'en veux pour preuve que les deux derniers mémoires insérés dans le volume que nous analysons. Le premier est consacré au monnayage anglo-français de l'Aquitaine, le second aux pièces carlovingiennes du Poitou. Dans le premier, il propose d'attribuer à l'atelier de Bordeaux le guyennois du Prince Noir décrit par Poey d'Avant, sous le n° 3069 ; il signale les différences très sensibles de diamètre, d'épaisseur et de poids existant entre les divers exemplaires du pavillon du Prince Noir ; enfin il propose de voir dans la lettre P, gravée à l'avvers des guyennois d'Edouard III, la marque de l'atelier de Poitiers et celle de l'atelier de Périgueux tout ensemble.

Les numismatistes sauront gré à M. Ducrocq d'avoir mis à leur portée d'aussi intéressants mémoires, qui, en raison même de leur dispersion, étaient moins connus qu'il ne convenait.

M. PROU.

*
* *

QUINTARD (Léopold). *Jetons de l'Hôtel de Ville de Nancy aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Description de ces jetons et de quelques autres qui intéressent la même ville*. Nancy, 1890, in-4°, de 38 pages et 5 planches.

L'auteur a fait cette description d'après les jetons conservés dans plusieurs collections et il a utilisé les notes manuscrites de

feu le conseiller Beaupré, qui avait commencé un travail analogue. On ignore à quelle époque l'Hôtel de Ville de Nancy commença à faire frapper des jetons, mais d'après les pièces conservées, il ne paraît pas que cela ait eu lieu antérieurement à la seconde moitié du xvi^e siècle. Dans un règlement du 28 novembre 1616, le duc Henri II dit « qu'il serait à propos que les gens du « conseil de ville fissent faire des jets d'argent pour distribuer « entre eux, afin de s'en servir non seulement aux comptes qui « se présentent d'ordinaire en leur chambre, mais encore pour, « par ce petit émolument et honoraire, convier toujours tant plus « lesdits du Conseil et officiers d'icelui à volontairement subir et « exercer les charges auxquelles ils sont appelés au Corps dudit « Conseil, pour contribuer à ce que toutes choses soient bien et « dûment policées et ordonnancées en ladite ville... ». A leur entrée en fonctions, les nouveaux conseillers recevaient deux bourses : l'une, en velours bleu aux armes de la ville et à celles du conseiller (ou à son chiffre) remplie de 60 jetons d'argent; l'autre en cuir contenant 60 jetons en cuivre. M. Quintard signale, parmi les graveurs des jetons de Nancy, les noms de Demenge Crocx, Jean Gérard et Rémy Racle.

On pourrait peut-être regretter que M. Quintard ait fait exécuter les planches en phototypie, qui ornent son remarquable travail, d'après des dessins dont quelques-uns ne sont pas suffisamment nets. Il eût été préférable, à mon avis, de faire les planches d'après des empreintes en plâtre.

J.-A. BL.

*
* *

SOLONE AMBROSOLI, *Numismatica* (dans la collection des *Manuels Hoepli*), Milan, 1891, petit in-8°.

M. Ambrosoli a fait de ce guide sans prétention un charmant petit *vade-mecum* dans lequel les monnaies romaines et italiennes tiennent une place prépondérante. On y trouvera beaucoup de listes et même des indications bibliographiques très utiles. L'auteur a eu l'excellente idée de donner, outre une centaine de figures intercalées dans le texte, quatre planches sur lesquelles il a réuni des alphabets grec, étrusque et médiéval, les monogrammes que l'on trouve sur les monnaies de la République

*

romaine et trois cents écussons qui aideront beaucoup au classement de différentes monnaies de l'Europe ¹.

J.-A. BL.

*

**

QUINTARD (Léopold). *Monnaie inédite de Thomas de Bourlémont frappée à Liverdun*, Nancy, s. d. (1891), in-8° de 3 p. et une fig.

Le village de Liverdun appartenait aux évêques de Toul qui y avaient établi un atelier monétaire. On connaît des pièces portant les légendes LIVIRDVN, LIBDVN, LIBD, LBD, frappées sous les évêques de Pierre de Brixey, de Jean d'Arzilières et d'Amédée de Genève. M. Quintard a eu le bonheur de faire entrer récemment dans sa collection un esterlin de Thomas de Bourlémont (1330-1353), frappé à Liverdun. Quoique la pièce ne soit pas d'une bonne conservation, elle est cependant très lisible :

✠ TOVV MĀS EP̄TVLESI. Tête de face, couronnée.

℞. LON BĒR DVN SIS. Grande croix pattée, coupant la légende et cantonnée de douze besants, disposés trois par trois. Argent. Poids : 1 gr. 10.

La légende LON BĒR DVN SIS est mise pour *Liberdu-nensis*, comme LONTONRENGIEN pour *Lotharingie* sur les esterlins de Ferri IV, duc de Lorraine, afin d'imiter la légende LONDONCIVITAS des vrais esterlins.

J.-A. BLANCHET.

PÉRIODIQUES

Revue belge de numismatique, 1891, 1^{re} et 2^e livraisons.

E. BABELON. Bacchius Judaeus. — J. ROUYER. Description des jetons intéressant les Pays-Bas, dont les coins sont conservés à

1. M. Dannenberg vient de publier en allemand un petit manuel analogue que nous considérons comme moins pratique que celui de M. Ambrosoli. Les indications bibliographiques du livre de M. Dannenberg sont insuffisantes.

l'Hôtel des monnaies de Paris (2^e article). — **BARON DE CHESTRET DE HANEFTE**. Notice sur Philippe-Joseph Jacobij, graveur liégeois du XVIII^e siècle. — **L. NAVREAU**. Une médaille de la révolution liégeoise à retrouver. — **R. VALLENTIN**. Deux lacunes de la numismatique papale d'Avignon (Marcel II et Urbain VII). — **J. CHAUTARD**. Etudes sur les jetons au point de vue de la reproduction du type au revers (type de l'oranger, de l'amour ailé). 2^e article. — **DANCOISNE**. Tessères romaines de plomb. — **G. CUMONT**. Monnaies récemment découvertes dans les cimetières francs d'Eprave (prov. de Namur). — **ALPH. DE WITTE**. Double gros botdraggers d'Adolphe III de la Marck, comte de Clèves. — **G. CUMONT**. Un cachet inédit gravé par Théodore van Berckel. — **V^{te} B. DE JONGHE**. Un esterlin de convention de Jean I^{er}, duc de Brabant, et de Thierry VII, comte de Clèves.

*
* *

The numismatic chronicle, 3^e série, t. X (1890).

GREENWELL. Trouaille de monnaies grecques archaïques, en Egypte. — **GREENWELL**. Trouaille de monnaies grecques archaïques, principalement des îles de la mer Egée. — **GREENWELL**. Quelques monnaies grecques d'une grande rareté. — **HOWORTH**. Le commencement du monnayage des Parthes. — **LAWRENCE**. Monnaie baronale d'Eustache Fitz-John. — **MONTAGU**. Trouaille de monnaies d'or près de Chesham. — **GRUEBER**. Médailles de personnages anglais, depuis 1760. — **PREVOST**. Les pièces françaises de cinq francs. — **CUNNINGHAM**. Monnaies des Sakas. — **SIX**. Monnaies grecques inédites et incertaines (suite). — **BAGNALL OAKELEY**. Monnaies trouvées à Caerwent et Caerleon. — **A. JOHN EVANS**. Un petit dépôt de monnaies romaines à Amiens. — **MONTAGU**. Les couronnes d'argent de Jacques I^{er}. — **A. JOHN EVANS**. Quelques nouvelles signatures d'artistes sur les monnaies antiques de la Sicile. — **WROTH**. Monnaies grecques acquises par le Musée britannique. — **HEYWOOD**. Stycas de Northumbrie. — Procès-verbaux de la Société de numismatique.

*
* *

Zeitschrift für Numismatik, t. XVII, 3^e et 4^e livraisons.

SALLET (A. von). Les acquisitions du Cabinet des Médailles de

Berlin, du 1^{er} avril 1888 au 1^{er} avril 1889. — ALEXI (S). Les maîtres de la monnaie des marchands du quartier de Calimala et des changeurs, à Florence. — NUTZEL. Trouaille de monnaies musulmanes à Pinnow. — FRIEDENSBURG. Les monnaies silésiennes du roi Ferdinand, avant 1546. Appendice. — DRESSSEL. Titakazos. — SCHEUNER. Une trouvaille de groschen près de Görlitz. — DANNENBERG. Sur les monnaies poméraniennes et Meklembourgeoises. Analyses de diverses trouvailles. — Nécrologie : Albert Erbstein.

TABLE

MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA
REVUE NUMISMATIQUE
 TROISIÈME SÉRIE. — TOME NEUVIÈME

1891

NUMISMATIQUE ANCIENNE

Médailles des peuples, villes et rois

Monnaies grecques inédites ou peu connues, par S. A. le prince Pierre de SAXE COBOURG. — 1 ^{er} article.....	1-6
2 ^e article.....	241-248
Quatre médaillons de bronze d'Asie-Mineure, par E. BABELON.....	26-39
Aradus, par E. BABELON — 1 ^{er} article.....	283-314
2 ^e article.....	402-432
Monnaies inédites d'Asie-Mineure (supplément à la numismatique des royaumes de Cappadoce, de Bithynie et de Pont), par Théodore REINACH.....	361-401
L'ère des Arsacides, 92. — Monnaies gauloises trouvées à Saint-Marcel (Indre), 232. — Monnaies égyptiennes en porcelaine données par M. Maspero, au Cabinet des Médailles, 233. — Monnaies marseillaises trouvées à Cham-balud, 232.	

Monnaies romaines et byzantines

Sur un denier d'Hostilius Saserna et sur le culte primitif de Diane en Italie par Edmond SAGLIO.....	7-16
Les prétendues figures de <i>Pallor</i> et de <i>Pavor</i> sur les deniers de L. Hostilius Saserna, par R. MOWAT...	270-282
Aurélien et la guerre des monnayeurs, par Al. SORLIN DORIGNY.....	105-133
Monnaies romaines trouvées à Martres, près Toulouse, 479.	

NUMISMATIQUE DU MOYEN AGE**Monnaies françaises**

PREMIÈRE RACE

- Monnaie d'argent du VI^e siècle, avec la légende *Dono Dei*, par M. PROU 40-46
- Monnaies barbares d'argent trouvées dans le cimetière mérovingien d'Herpes, par M. PROU..... 134-145
- Collection Morel-Fatio léguée au Cabinet des Médailles, 87. — Tiers de sou pseudo-romains, 90. — Tiers de sou de Balaciaco, 476.

DEUXIÈME RACE

- La concession monétaire de Charles le Chauve à l'Eglise de Besançon, par A. CASTAN..... 47-59

TROISIÈME RACE

- Des transformations successives du sou, par Maurice de VIENNE..... 433-446
- Trouaille de monnaies françaises du XIV^e siècle à Saint-Julien-sur-Bibost (Rhône), 474. — Monnaies du XV^e siècle trouvées à Eccloo, en Belgique, 481.

Monnaies seigneuriales françaises

- Note sur une trouvaille de monnaies faite dans les environs de Verdun, par Félix LIÉNARD..... 203-208
- Restitution d'un gros tournois à Jean IV, duc de Bretagne, par M. de MARCHÉVILLE..... 209-214
- Une monnaie bourguignonne de Jean, duc de Normandie (1350), par M. de MARCHÉVILLE..... 258-269
- Un double denier inédit de Louis le Bon, prince d'Orange (1418-1463), par Roger VALLENTIN..... 434-453
- Monnaie de confédération, frappée à Saint-Mihiel, 231. — Monnaie des archevêques d'Arles, 233. — Monnaies de Salins, 234. — Monnaies de Bourges, 354. — Le livre du changeur Duhamel, 60 à 86 et 165 à 202. — Deniers du XII^e siècle trouvés à Coutençon (Seine-et-Marne, 479.

Monnaies étrangères

Essai sur le monnayage des Suèves, par Aloiss HEISS.	146-164
Le livre du changeur Duhamel, par A. BLANCHET.	
1 ^{er} article.	60-86
2 ^e article.	165-202

Monnaies étrangères données au Cabinet des Médailles par M. Villecroze, 88. — Monnaies du xv^e siècle au musée de Nancy, 89. — Monnaies d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, 355. — Douzain d'Henri d'Albret, roi de Navarre, 478. — Monnaie fausse d'un roi suève, 481.

Monnaies musulmanes

Le catalogue des monnaies musulmanes de M. Ghalib-Edhem, 91-95. — Le *supplément* au catalogue des monnaies orientales du British Museum, 357. — Monnaies musulmanes de la collection Siouffi, 358.

Monnaies de l'Inde et de l'Extrême-Orient

Les monnaies touraniennes, par Edmond DROUIN.	215-225
Sur quelques monnaies turco-chinoises des vii ^e et viii ^e siècles, par Edmond DROUIN.	454-473

Le calendrier chinois, 91. — Monnaies des rois Gouptas, 357. — Monnaies siamoises, 481.

MÉDAILLES ARTISTIQUES**Méreaux et jetons**

Les médailles des Carrare, seigneurs de Padoue, exécutées vers 1390, par J. GUIFFREY.	17-25
Sur une médaille d'argent du temps de Charles VII conservée à la Bibliothèque nationale, par Edmond LE BLANT.	249-257
La monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV. Deuxième partie : les graveurs, par J. GUIFFREY (suite et fin).	315-353

Médaille de François I^{er} de Carrare, donnée au Cabinet des Médailles par M. Valton, 87. — Méreaux de Bruges, 479. — Médaille de la duchesse d'Angoulême, 480.

SIGILLOGRAPHIE

Trois sceaux francs de Terre Sainte, par G. SCHLUMBERGER	226-228
--	---------

CHRONIQUE

Les monnaies d'argent mérovingiennes léguées au Cabinet des médailles par A. Morel-Fatio	87
La médaille de François I ^{er} de Carrare, donnée au Cabinet des Médailles, par M. P. Valton	87-88
Monnaies modernes données au Cabinet des Médailles, par M. J. Villecroze	88-89
Trouaille de monnaies étrangères du xv ^e siècle entrée au musée de Nancy	89-90
Tiers de sou pseudo-romains, publiés par M. Ducroq.	90-91
Tables de concordance entre l'année chinoise et l'année européenne	91
Le catalogue des monnaies musulmanes de M. Ghali Edhem, de Constantinople	91-92
L'ère des Arsacides et les autres ères mentionnées dans les textes cunéiformes	92-93
Monnaie de confédération frappée à Saint-Mihiel au xiv ^e siècle, par F. Liénard	231-232
Trouaille d'oboles marseillaises antiques, à Chambalud, près Saint-Rambert (Isère)	232
Monnaies gauloises trouvées à Saint-Marcel, près d'Argenton (Indre)	232
Monnaies égyptiennes en porcelaine, données au Cabinet des Médailles, par M. Maspéro	233
Monnaie anonyme des archevêques d'Arles	233-234
Monnaies de Salins, publiées par M. Prou	234-236
Les monnaies de Bourges, aux x ^e et xi ^e siècles, publiées par M. Mater	354-355
Trouaille de monnaies d'Edouard I ^{er} , roi d'Angleterre, à Saint-Emilion (Gironde)	355

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES 505

Le congrès international de numismatique tenu à Bruxelles en 1891	356-357
Le <i>Supplément</i> au Catalogue des Monnaies orientales du British Museum.....	357
Etude de M. Rapson sur les monnaies des rois Gouptas de l'Inde.....	357-358
Les monnaies musulmanes de la collection de M. Siouffi	358
Trouvaille de monnaies royales françaises à Saint-Julien-sur-Bibost (Rhône).....	474-476
Tiers de sou de <i>Balaciaco</i> de la collection de M. Quintard.....	476-477
Douzain d'Henri d'Albret publié par M. de Castellane	478
Méreaux des familles brugeoises, publiés par M. Béthune.....	479
Monnaies romaines trouvées à Martres, près Toulouse	479
Deniers féodaux du XII ^e siècle, trouvés à Coutençon (Seine-et-Marne).....	479-480
Médaille de la duchesse d'Angoulême (1778-1851)....	480-481
Médaille fausse d'un roi suève	481
Monnaies siamoises données au Cabinet des Médailles par le prince Damrong	481
Monnaies du XV ^e siècle trouvées à Eecloo, en Belgique.	481
Le prix de numismatique Allier de Hauteroche.....	482

NÉCROLOGIE

Alexandre BRETAGNE	482-485
Carl Ludwig MULLER	485-491

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BABELON (E.). Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène (A. Blanchet).....	93-96
IMHOOF-BLUMER. <i>Griechische Münzen</i> (E. Babelon)....	96-98
DELOCHE (M.). Etudes de numismatique mérovingienne (A. de Barthélemy).....	98-100

FERREIRA. Catalogo da collecçao de Moedas visigodas (A. Heiss).....	100-102
ENGEL et SERRURE. Traité de numismatique du moyen âge, tome 1 ^{er} (M. Prou).....	236-238
AMARDEL. L'Hôtel des monnaies de Narbonne pendant la Ligue (J.-A. Blanchet).....	238
MEILI (J.). <i>Die Münzen des Kaiserreichs Brasilien et Portugiesische Münzen</i>	238-239
MEYER (H.). Collection Henri Meyer. Monnaies royales et seigneuriales de France.....	239
MUSSET (G.). Le monnayage de Richard Cœur de Lion en Poitou (R. Mowat).....	239-240
BLANCHET (J.-A.). La monnaie du vicomte de Castillon.....	358-359
BARTHÉLEMY (A. de). Les monnaies de Beaufremont (J.-A. Blanchet).....	359
WITTE (A. de). Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut, par Chalon (J.-A. Blanchet).....	360
BEURLIER (l'abbé E.) <i>De divinis honoribus quos acceperunt Ale ander et successores ejus. — Le culte impérial, son histoire et son organisation depuis Auguste jusqu'à Justinien</i> (E. Babelon).....	492-493
AMARDEL (G.). L'Hôtel des monnaies de Narbonne au xvii ^e siècle (J.-A. Blanchet).....	493-494
HAUBERG (P.). <i>Gullands Myntvaesen</i> (J.-A. Blanchet).....	494
DUCROCQ (Th.) Etudes d'histoire financière et monétaire (M. Prou).....	495-496
QUINTARD (L.). Jetons de l'Hôtel de Ville de Nancy (J.-A. Blanchet).....	496-497
AMBROSOLI (S.). <i>Numismatica</i> (J.-A. Blanchet).....	497-498
QUINTARD (L.). Monnaie de Thomas de Bourlémont à Liverdun (J.-A. Blanchet).....	498

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für Numismatik, t. XVII, 3 ^e et 4 ^e livraisons	499
--	-----

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

507

Annuaire de la Société française de numismatique, t. XIV, 1890	102-103
Rivista italiana di numismatica, tome III (1890).....	103-104
The numismatic chronicle, 3 ^e série, t. X (1890)	499

Le Gérant, F. FEUARDENT.

Mâcon, Protat frères, imprimeurs



2
Æ



1

Æ



2
Æ



3

Æ



5

Æ



6

Æ



4

Æ



7

Æ



8

Æ



10

Æ



9

Æ



Albee Sulper del et sc.

Dumas Verret sc.

MONNAIES GRECQUES



11



Æ



12 Æ



13



Æ



14 Æ



17



Æ



15 Æ



16 Æ



18



Æ



19 Æ



20



Æ



19 Æ

Vice Sulpie dol et sc

Dumas Vorae Imp.

MONNAIES GRECQUES



1



2



3



MÉDAILLES DES CARRARE
SEIGNEURS DE PADoue



PHOTOGRAPHIE BERTRAND, PARIS

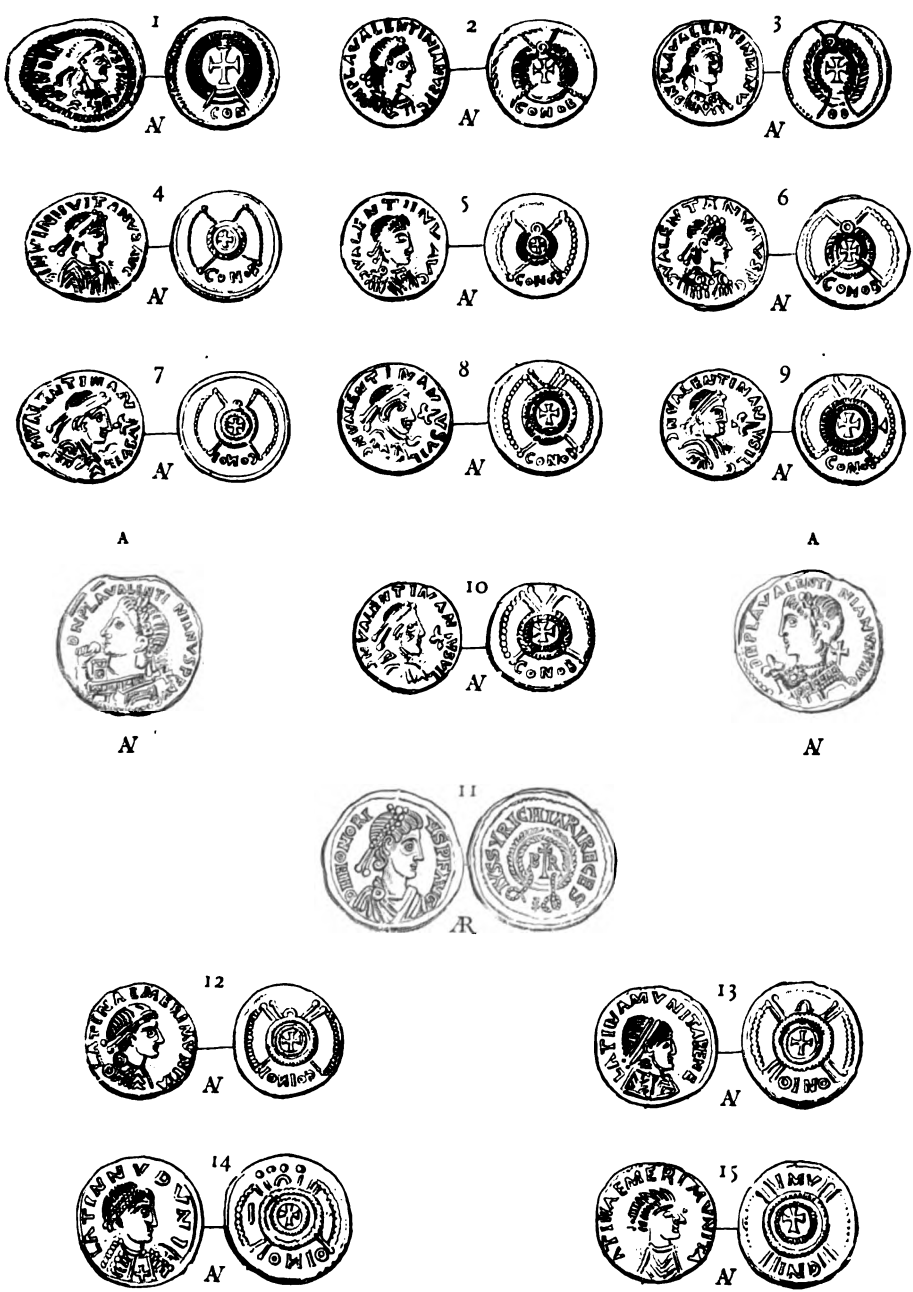
MÉDAILLONS GRECS

CYZIQUE, EPHÈSE, ACOMONIA



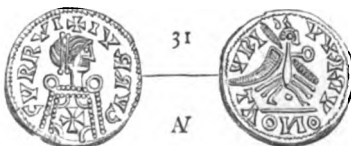
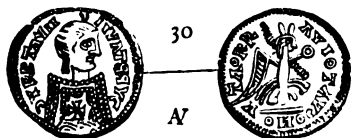
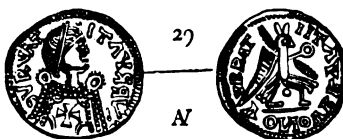
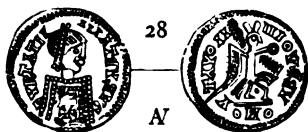
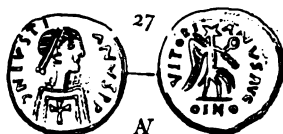
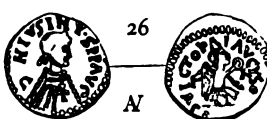
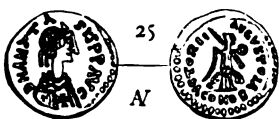
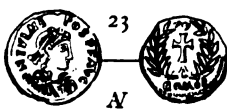
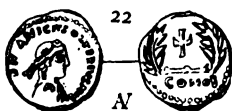
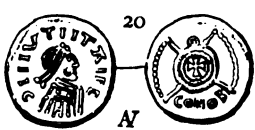
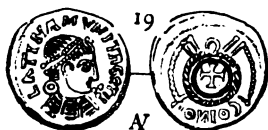
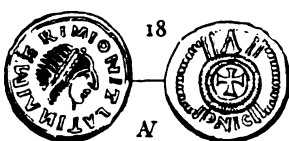
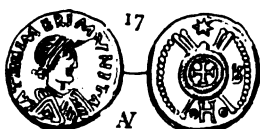
MONNAIES D'ARGENT
PSEUDO-ROMAINES

Imp. Dumas Vorace



Protat freres, impr.

MONNAIES DES SUÈVES D'ESPAGNE



Protat frères, impr.

MONNAIES DES SUÈVES D'ESPAGNE



Holmg. Nygarden.

Imp. Duméeil. 1886.

SCEAUX DE TERRE, SAINTE



Alice Sulpis sc.

Imp. Dumas Verset

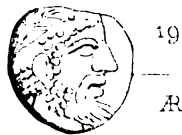
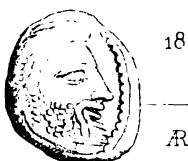
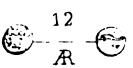
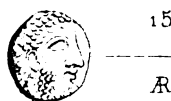
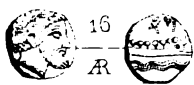
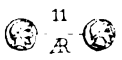
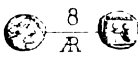
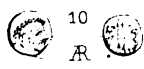
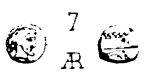
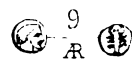
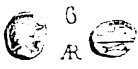
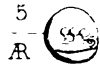
MONNAIES GRECQUES



Alice Sulpia se.

Imp. Dama Verent

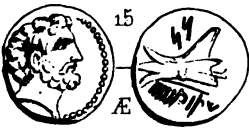
MONNAIES GRECQUES



Nice. Sulpicius dicit et so.

Imp. Darius Vorax

ARADUS



Nice. Sulpis del ob. 10.

Imp. Damas Vornat

ARADUS



1



2



3



Holweg Dujardin

Imp. Dumis

SCEAUX DE TERRE. SAINTE



Athena Sulpis sc.

Imp. Dumas Vorae

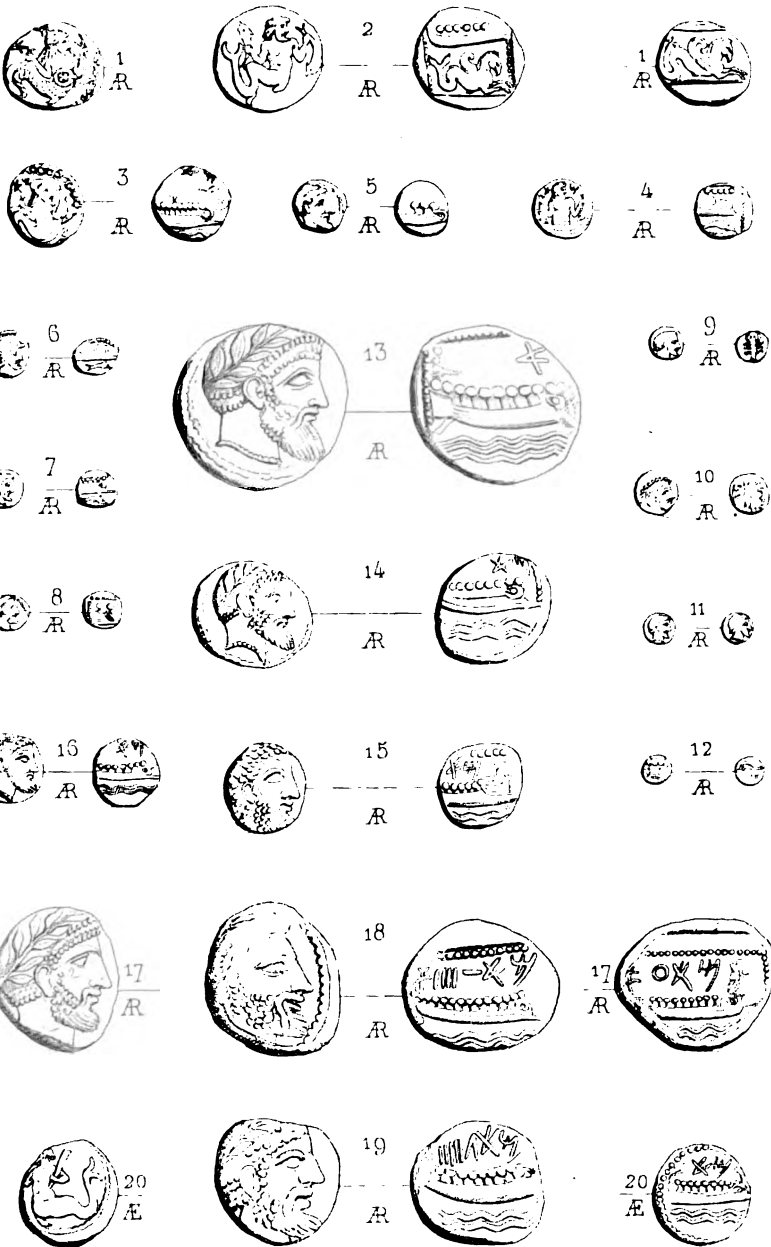
MONNAIES GRECQUES



Alice Sulpis sc.

Imp. Dumas Verree

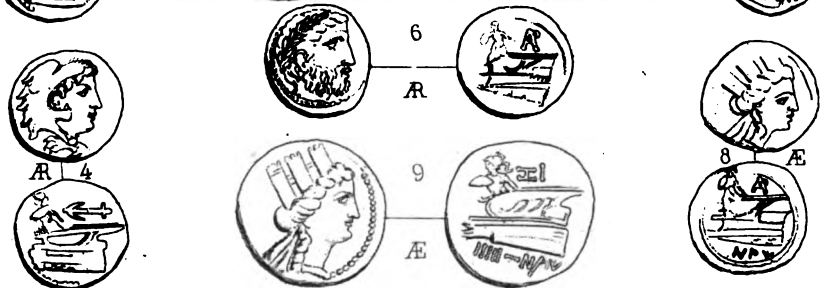
MONNAIES GRECQUES



Alise Suisse del. et sc.

Imp. Dumortier sculp.

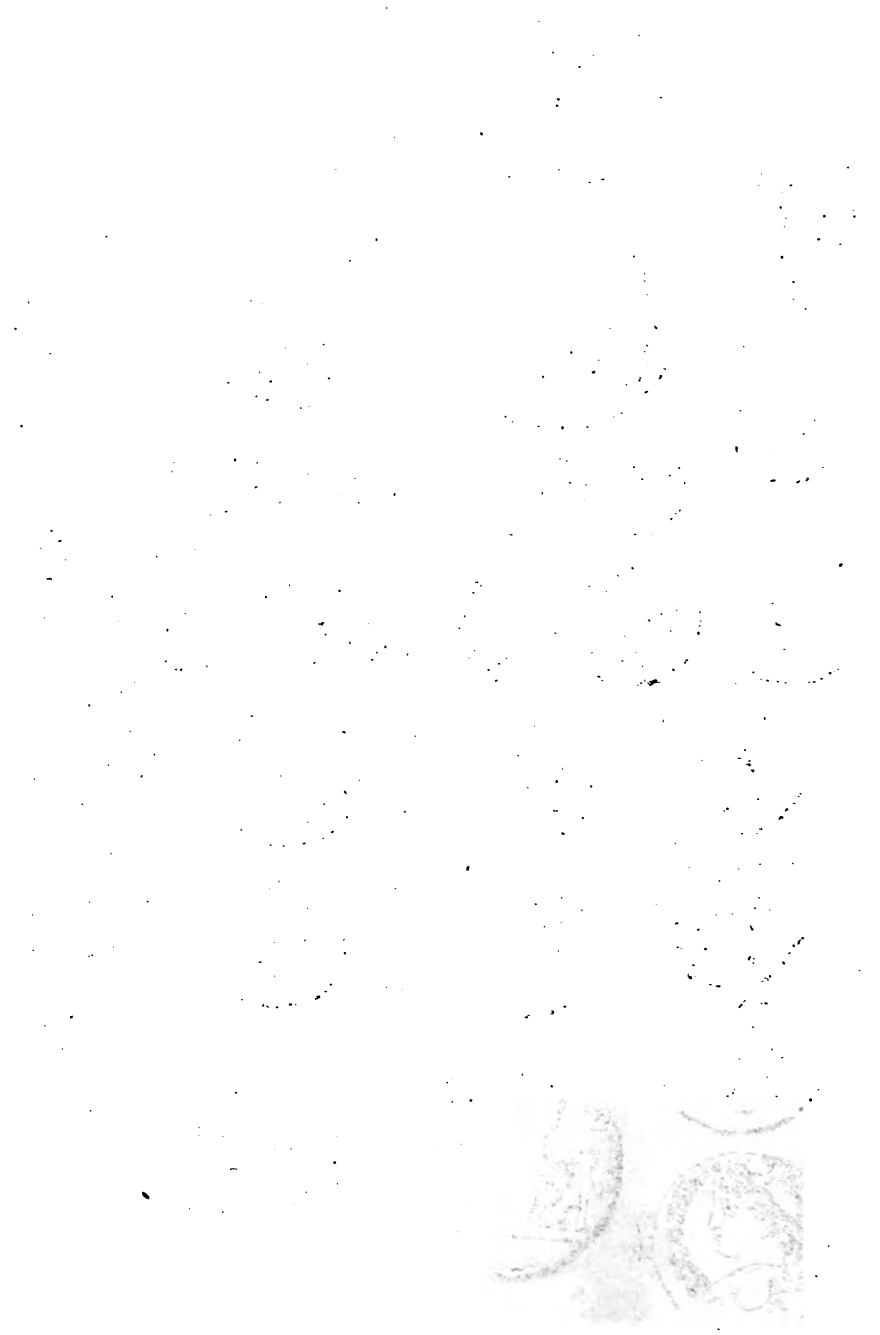
ARADUS



Alice Sulpis del. et sc.

Imp. Dumas Veract

ARADUS

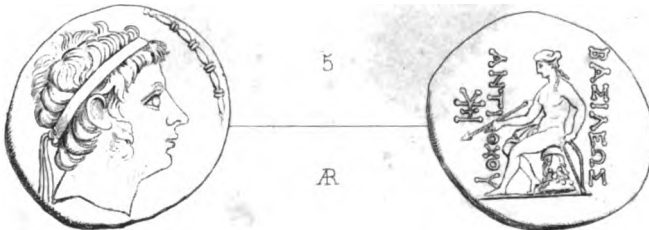
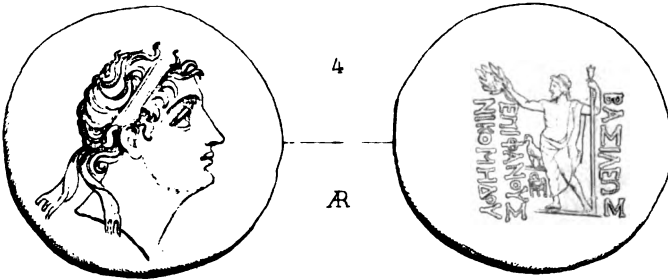
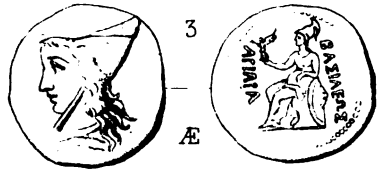
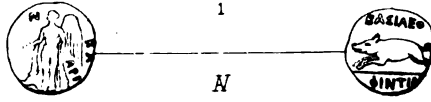




Alice Sulpis del. et sc.

ARADUS

Imp Dumas Vermet



Alice Sulpia del et sc.

Imp. Dumas Vornet

MONNAIES GRECQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

